



TUFTS COLLEGE LIBRARY.

*Paul...*

*1002 12.1704*

*49957.*









REVUE  
DES  
DEUX MONDES

LXXIV<sup>e</sup> ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE





REVUE  
DES  
DEUX MONDES

---

LXXIV<sup>e</sup> ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

---

TOME VINGTIÈME

---

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—  
1904

TUFTS COLLEGE  
EST. 1862

---

---

# LA ROUTE DE SAINTE-HÉLÈNE

LES DERNIERS JOURS DE NAPOLEON

EN FRANCE

---

II<sup>(1)</sup>

ROCHEFORT ET LE « BELLÉROPHON »

---

I

A la tombée du jour, l'Empereur s'arrêta au château de Rambouillet. Il ne voulait que prendre une heure de repos, mais, après le souper, il se sentit légèrement indisposé. Il but une tasse de thé et se mit au lit. On repartit de bon matin le lendemain 30 juin. Au relais de Vendôme, la maîtresse de poste vint à la portière de la calèche et demanda d'un air effaré s'il était vrai « qu'il fût encore arrivé un malheur à l'Empereur? » Elle le reconnut. Elle leva les bras au ciel et s'enfuit en pleurant dans sa maison. Entre onze heures et minuit, on traversa Tours. A la sortie de la ville, l'Empereur fit arrêter la voiture devant une auberge et chargea Rovigo d'aller chercher le préfet. C'était le comte de Miramon, un de ses anciens chambellans. Il voulait s'informer si quelque courrier suspect n'avait point passé par Tours, car il craignait qu'un émissaire de Fouché ne l'eût devancé pour préparer un guet-apens. Miramon s'empressa de se

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

rendre à l'appel de l'Empereur, qui eut avec lui un entretien de dix minutes. On courut d'une traite jusqu'à Poitiers. Afin de laisser passer le plus fort de la chaleur, qui était accablante, on fit halte pendant une couple d'heures à la maison de poste, située hors de la ville. L'Empereur profita de cet arrêt pour faire envoyer, par le général Beker, un courrier au préfet maritime de Rochefort. Il était impatient de savoir si les frégates mises à sa disposition pourraient appareiller dès son arrivée.

A Saint-Maixent, les habitans, dont la curiosité était éveillée par cette calèche à quatre chevaux, s'amassèrent alentour pendant qu'elle relayait. On cherchait à connaître les noms de ces voyageurs de marque. Un officier de garde nationale demanda les passeports. Beker remit le sien; mais comme cette pièce était rédigée de façon insolite et qu'elle mentionnait seulement le général Beker, un secrétaire et un valet de chambre, l'officier ne voulut point prendre sur lui de laisser partir la voiture. Il porta le passeport à l'hôtel de ville; le maire refusa de donner un laissez-passer. La foule augmentait. Bertrand, Rovigo, Beker commençaient à être inquiets. Beker se fit reconnaître d'un lieutenant de gendarmerie qui se trouvait parmi les curieux; il le pria de se rendre sur-le-champ à la municipalité et de lui rapporter son passeport visé, « la mission d'État dont il était chargé ne devant souffrir aucun retard. » L'officier obéit, bientôt la voiture put repartir. Au reste, Napoléon eût-il été reconnu qu'il n'en fût rien résulté de fâcheux. Comme partout où l'on avait passé jusque-là, la population était pour l'Empereur; les questions que l'on posait à ses compagnons de route témoignaient la persistance des sentimens bonapartistes. Le général Beker était fondé à écrire dans son rapport au Gouvernement provisoire : « Napoléon n'a pas été reconnu, mais il a été très sensible aux démonstrations d'intérêt, à la curieuse inquiétude avec laquelle on demandait de ses nouvelles sur son passage. »

On atteignit Niort, le 1<sup>er</sup> juillet à dix heures du soir. Depuis Rambouillet, on avait roulé presque sans arrêt. L'Empereur était très fatigué par ces trente-huit heures dans une calèche fermée. Il résolut de coucher à l'auberge de *la Boule d'Or*, située au faubourg Saint-Maixent, et dépêcha Rovigo au préfet pour l'informer de son passage dans la ville et l'inviter à le venir voir le lendemain de bon matin. Le préfet, Busche, témoigna sa surprise que « l'Empereur fût descendu dans une auberge quand il

pouvait disposer de l'hôtel de la Préfecture. » Quelques heures après, au cours de sa très matinale visite, il insista si fort que Napoléon se décida à partir en voiture avec lui. Il n'avait plus le souci de son incognito, car, tandis qu'il regardait par la fenêtre en attendant le préfet, le major Voisin, du 2<sup>e</sup> hussards, qui allait au champ de manœuvres, et d'autres personnes encore, l'avaient reconnu. Bientôt des groupes se formèrent devant la préfecture, aux cris de : Vive l'Empereur ! Napoléon se refusa à se montrer au balcon. Le préfet, Bertrand, Beker descendirent tour à tour sur la place pour engager les manifestans à se retirer. Peine perdue, la foule augmentait et les acclamations ne cessaient point.

Dans l'après-midi, l'Empereur reçut le chef des mouvemens du port de Rochefort ; il apportait une lettre du préfet maritime, le capitaine de vaisseau de Bonnefous, en réponse à la dépêche que Beker avait envoyée de Poitiers. « La rade, écrivait Bonnefous, est étroitement bloquée par une escadre anglaise. Il me paraîtrait extrêmement dangereux pour la sûreté de nos frégates et celle de leur *chargement* de chercher à forcer le passage. Il faudrait attendre une circonstance favorable, qui ne se présentera pas de longtemps dans cette saison. Les forces qui nous bloquent ne laissent aucun espoir de réussir dans le projet de faire sortir nos bâtimens. »

Bonnefous craignait les responsabilités. La mission dont on l'avait chargé était difficile et particulièrement délicate, car, à l'accomplir selon les ordres du gouvernement du jour, on risquait d'aller contre les vœux du gouvernement du lendemain. Ces pensées troublaient le préfet maritime au point d'obscurcir en lui la vision exacte des choses. Il grossissait les difficultés, les obstacles, les périls. Il était vrai qu'une escadre anglaise, commandée par l'amiral Hotham, croisait sur la côte. Mais ce que Bonnefous savait aussi et ce qu'il perdait de vue, c'est que cette escadre, forte de trois vaisseaux, de deux frégates et d'une dizaine de corvettes, bricks, avisos (1), était échelonnée depuis la

(1) Vaisseaux : le *Bellérophon* (devant Rochefort), le *Superb* (devant Quiberon), le *Chatham* (Iles d'Ouessant). Frégates : le *Pactolus* et l'*Hebrus* (à l'embouchure de la Gironde). Corvettes, bricks, avisos : *Slaney*, *Astrea*, *Telegraph*, *Falmouth*, *Erydanus*, *Céphalus*, *Cyrus*, *Opossum*, *Daphné*, *Ferret*, *Endymion*, *Myrmidon*.

Plusieurs de ces bâtimens légers étaient employés au service des dépêches entre les ports anglais et les bâtimens en croisière devant Quiberon, Rochefort et la Gironde.

pointe de Quiberon jusqu'à l'embouchure de la Gironde, soit sur une étendue de 150 milles marins (240 kilomètres). Pour garder le pertuis d'Antioche, large de plus de 8 milles marins, le pertuis Breton et le pertuis de Maumusson, qui donnaient tous trois accès à la rade de Rochefort, il n'y avait, à la fin de juin, et il n'y eut jamais dans la suite, qu'un seul vaisseau anglais, le *Bellérophon*, et un ou deux petits bâtimens (1). Il était donc au moins excessif d'écrire, comme le fit Bonnefous, que la présence de la croisière « ne laissait aucun espoir de sortir de la rade. »

La lettre du capitaine de Bonnefous inquiéta vivement l'Empereur. « Il s'en montra désolé, » dit le préfet Busche. Mais, en même temps, les ovations des habitans de Niort réveillèrent ses espérances assoupies. « Le gouvernement, dit-il à Beker, connaît mal l'esprit de la France. S'il avait accepté ma dernière proposition, les affaires auraient changé de face. Je pouvais encore exercer, au nom de la nation, une grande influence sur les affaires politiques en appuyant les négociations par une armée à laquelle mon nom aurait servi de point de ralliement. » Dominé par ces pensées, il pria Beker d'informer la commission exécutive de l'obstacle mis par la croisière au départ des frégates et de lui proposer de nouveau « d'employer l'Empereur comme général, uniquement occupé du désir d'être utile à la patrie. » Sur la demande expresse de Napoléon, Beker ajouta : « Sa Majesté désire être autorisée à communiquer avec le commandant de l'escadre anglaise, si des circonstances rendent cette démarche indispensable tant pour sa sûreté personnelle que pour épargner à la France la douleur et la honte de voir l'Empereur enlevé de son dernier asile et livré à la discrétion de ses ennemis. »

Fouché et ses collègues ne songeaient guère à défendre Paris et moins encore à employer pour cette défense l'épée de Napoléon. L'Empereur conservait sur leurs sentimens de bien surprenantes illusions. Mais il ne s'abusait pas sur sa propre position. Déjà il n'y voyait d'autre issue digne de lui que de se livrer librement à l'Angleterre.

Le prince Joseph, Gourgaud, le général Lallemand avaient

(1) Du 27 au 30 juin, le *Bellérophon* avait avec lui le *Céphalus* et le *Myrmidon*; le 1<sup>er</sup> juillet, aucun bâtiment; du 2 au 5 juillet, la *Phœbé*; du 6 au 9, le *Staney* et le *Myrmidon*; le 10, le *Myrmidon* et le *Falmouth*; le 11, le *Staney* et le *Myrmidon*; du 12 au 14, le *Staney*, le *Cyrus* (au phare des Baleines) et le *Myrmidon* (à Maumusson); le 15, le *Myrmidon* et le *Cyrus*.

rejoint l'Empereur à Niort (1). Il eut l'idée d'y séjourner en attendant la réponse du gouvernement provisoire ou des avis plus favorables du préfet maritime. Il envoya Gourgaud à Rochefort pour savoir si l'on pourrait tromper la surveillance de la croisière en gagnant la haute mer par la passe de Maumusson. Dans la soirée, Lallemand soutint un autre projet. Le 2<sup>e</sup> hussards était très exalté. Tous les officiers s'étaient présentés à la préfecture. Ils voulaient proposer à l'Empereur de se mettre à la tête de leur régiment pour retourner à Paris ou pour aller dans la Vendée rejoindre l'armée du général Lamarque. Lallemand conseilla d'accepter cette offre. Mais Napoléon avait trop souci de sa dignité et du bien de la France pour courir pareille aventure. Avec 300 000 ennemis en marche sur Paris, il comprenait l'impossibilité d'un second retour de l'île d'Elbe. Pour couper court aux propositions de ce genre comme aux inquiétudes de Beker, qui le pressait de se rendre à Rochefort, il résolut de quitter Niort. Il déclara qu'il partirait le lendemain à quatre heures du matin. Cette décision s'ébruita. Quand l'Empereur monta en voiture, la foule, malgré l'heure matinale, se pressait dans les rues. Aux Vive l'Empereur! se mêlaient les cris : Restez ici! Restez avec nous! Le 2<sup>e</sup> hussards était monté à cheval pour présenter une dernière fois les armes à l'Empereur. Bien que Napoléon n'eût point demandé d'escorte, un peloton commandé par un officier accompagna sa calèche sabre au poing. A une poste de la ville, l'Empereur congédia les hussards. Il remercia l'officier et fit donner à chaque cavalier son portrait gravé, — sur une pièce de vingt francs.

On savait dans toute la contrée que Napoléon était à Niort, en route pour Rochefort. On le guettait dans chaque village. Quand on voyait passer la calèche à quatre chevaux, nul ne doutait qu'il ne s'y trouvât, et l'oncriait : « Vive l'Empereur ! » A Mauzé, à Saint-Georges, à Surgères, à Muron, à Saint-Louis, il entendit les mêmes acclamations. On achevait la fenaison ; les

(1) Joseph, parti de Paris, le 29 juin, pour aller s'embarquer à Bordeaux, avait voulu dire un dernier adieu à son frère, et, de Limoges, il s'était dirigé vers Rochefort par Niort. Il apprit là que l'Empereur était à la Préfecture. — Gourgaud avait quitté la Malmaison, peu après l'Empereur, l'avait rejoint à Rambouillet et l'avait suivi ensuite à quelques postes de distance. Marchand était dans une voiture qui suivait celle de Gourgaud. La comtesse Bertrand et ses enfans, qui avaient pris la même route, arrivèrent aussi à Niort le 2 juillet. Le général Lallemand était parti seul, de Paris.

hautes meules qui s'élevaient partout rappelaient aux paysans les grands travaux de drainage ordonnés par l'Empereur en 1807 et grâce auxquels cette région de marais, infertile et malsaine, s'était transformée en vaste prairie. « — Vous voyez, dit-il à Beker, les populations me savent gré du bien que j'ai fait. Partout où je passe, je reçois les témoignages de leur reconnaissance. »

## II

Depuis quatre jours, le préfet maritime était informé, par des dépêches de Decrès, de la très prochaine arrivée de Napoléon. Decrès lui avait prescrit de faire aménager les frégates la *Saale* et la *Méduse* pour y embarquer l'Empereur et sa suite à destination des États-Unis. Ces bâtimens devaient être prêts à appareiller douze heures après que l'Empereur serait à Rochefort, « si toutefois la croisière ennemie n'était pas dans le cas de s'y opposer. » Bonnefous avait aussitôt donné des ordres aux commandans de la *Saale* et de la *Méduse*, les capitaines Philibert et Ponée. Des vivres pour quatre mois et demi avaient été apportés à bord, on avait complété les équipages, embarqué les canots, envergué les voiles. Le 3 juillet, à huit heures du matin, quand l'Empereur descendit de voiture devant la préfecture maritime, tout était disposé pour appareiller.

Impatient de partir, l'Empereur voulait s'arrêter seulement quelques instans à Rochefort et aller incontinent s'embarquer en rade. Il s'informa si les frégates étaient prêtes. Bonnefous l'en assura, mais il dit, comme il l'avait écrit la veille, que les pertuis étaient bloqués et les vents contraires. Sur le désir de Napoléon, Beker réunit en conseil à la préfecture plusieurs officiers supérieurs de la marine et le vice-amiral Martin. En disponibilité depuis 1810, Martin s'était retiré à la campagne, près de Rochefort; apprenant l'arrivée de l'Empereur, il avait dans l'instant quitté sa retraite pour venir le saluer. Le conseil, à qui le préfet maritime fit partager ses vues troublées, reconnut qu'il était impossible aux frégates de tromper la vigilance de la croisière (1). L'amiral Martin ouvrit l'avis que l'Empereur gagnât

(1) L'opinion du Conseil fut déterminée par l'avis que, « depuis le 29 juin, la croisière avait doublé le nombre de ses bâtimens. » Ce renseignement était faux. Le 29 juin, il y avait devant les pertuis le *Belléophon* et les deux bricks ou corvettes



Royan à cheval ou sur un canot. Il trouverait à l'embouchure de la Gironde la corvette la *Bayadère*, commandée par le capitaine Baudin. « Je connais Baudin, dit l'amiral. C'est le seul homme capable de conduire l'Empereur sain et sauf en Amérique. » Cette proposition acceptée en principe, Bonnefous envoya un courrier à Royan. Le lendemain, dans la soirée, on reçut la réponse de Baudin. Il se faisait fort de conduire l'Empereur en Amérique soit sur l'une de ses deux corvettes la *Bayadère* et l'*Infatigable*, soit à bord du *Pike*, bâtiment américain, d'une extraordinaire rapidité de marche, qu'il convoierait avec ses corvettes. « En cas de rencontre, écrivait le futur amiral, je me dévouerai avec la *Bayadère* et l'*Infatigable* pour barrer le passage à l'ennemi. Quelque supérieur qu'il puisse être, je suis sûr de l'arrêter (1). »

L'Empereur agréa ce projet, mais il ne se hâta point de s'y prêter. Si les frégates avaient eu la mer libre et le vent favorable, il se fût embarqué sur l'heure. Son ferme dessein était d'aller vivre une vie nouvelle en Amérique, et il lui paraissait conforme à sa dignité de quitter la France sur un bâtiment de l'État avec les honneurs impériaux. Mais son départ dans ces conditions se trouvant empêché ou ajourné, il temporisa. Avant que de s'évader à bord d'un navire américain, ne fallait-il pas attendre quelques jours? Les vents pouvaient tourner, la surveillance de la

la *Cephalus* et le *Myrmidon*; le 3 juillet, il y avait devant ces mêmes pertuis le *Bellérophon* et la corvette la *Phaëbé* (le *Cephalus* avait été envoyé devant la Teste et le *Myrmidon* détaché au large de Bordeaux).

Pour conclure, il n'était point plus « impossible » de sortir de la rade de Rochefort, où l'on avait trois accès différens sur la mer et que surveillaient un vaisseau et un brick, qu'il n'était impossible de sortir de la Gironde, dont l'embouchure était gardée par deux frégates et deux petits bâtimens. Or, le capitaine Baudin allait s'offrir à sortir de la Gironde, en répondant du succès. Maitland, d'ailleurs, le commandant du *Bellérophon*, a reconnu plus tard qu'il n'y avait pas impossibilité à sortir de la rade de Rochefort.

(1) Lettre de Baudin à Bonnefous, en rade du Verdon, 5 juillet, quatre heures du matin. — Toute cette lettre de Baudin est simplement admirable. En voici les dernières lignes : « L'Empereur peut se fier à moi. J'ai été opposé de principes et d'action à sa tentative de remonter sur le trône, parce que je la considérais comme devant être funeste à la France, et certes les événemens n'ont que trop justifié mes prévisions. Aujourd'hui, il n'est rien que je ne sois disposé à entreprendre pour épargner à notre patrie l'humiliation de voir son souverain tomber entre les mains de notre plus implacable ennemi. Mon père est mort de joie en apprenant le retour d'Égypte du général Bonaparte. Je mourrais de douleur de voir l'Empereur quitter la France, si je pensais qu'en y restant il pût encore quelque chose pour elle. Mais il faut qu'il ne la quitte que pour aller vivre honoré dans un pays libre, et non pour mourir prisonnier de ses ennemis. »

croisière pouvait être déjouée, l'Angleterre pouvait accorder des sauf-conduits. Suprême espérance enfin, où l'Empereur s'obstinait contre toute raison : le gouvernement, contraint par les circonstances, un soulèvement du peuple, un tumulte militaire, n'allait-il point le rappeler à la tête de l'armée ? Si rien de tout cela n'arrivait, il serait toujours temps de s'échapper par la Gironde. Et si même il était trop tard, resterait la ressource de demander asile à l'Angleterre (1). Napoléon avait conçu ce projet dès le jour de l'abdication ; il y trouvait « de la grandeur. » A l'Élysée et à la Malmaison, il s'en était ouvert à Hortense, à Bassano, à Lavalette, à Carnot ; en passant à Niort, il avait demandé les moyens de l'exécuter, le cas échéant. C'était une obsession. Il la repoussait sans cesse ; sans cesse elle revenait troubler, dominer sa pensée.

Les journées des 5, 6 et 7 juillet se passèrent dans l'attente. Aucune nouvelle de Paris, le vent continuant de souffler faiblement du large, la croisière toujours en vue. Une nouvelle

(1) Dès l'île d'Elbe, l'Empereur avait dit au commissaire anglais Campbell que peut-être il irait finir ses jours en Angleterre, et lui avait demandé s'il ne serait pas lapidé par la populace de Londres.

Il y a aux Archives des Affaires étrangères (vol. 1802) une lettre de Londres que peut-être Napoléon ne lut pas, mais que, peut-être aussi, il put lire, et qui était de nature à influencer sur sa détermination. Cette lettre, datée du 16 juin 1815, ne porte point de signature ; elle est adressée à une dame de l'intimité de l'Empereur, et même, apparemment, de sa famille, peut-être à la princesse Hortense. En voici les passages essentiels :

« Madame, votre silence semble assez m'indiquer que la vérité vous déplaît et que vous suspectez ma véracité. N'importe ! Je connais l'étendue de mes devoirs envers vous et votre famille. Je les remplirai. Avant-hier, j'ai appris que la réunion de personnes diverses par leur rang, mais réunies par leur grand caractère et leurs lumières, avaient été d'opinion que si l'empereur Napoléon demandait l'hospitalité en Angleterre, elle lui serait accordée ; que dès lors sa personne y serait sacrée ; que, relativement au séjour plus ou moins éloigné de la capitale, il y aurait peut-être les mêmes arrangemens que ceux pris lors du débarquement de Louis XVIII en Angleterre. Vous allez, Madame, ou, pour mieux dire, vous avez déjà taxé mes sollicitations prévoyantes de pusillanimité. Je n'en tiens pas moins à mon système. L'Angleterre est la plus puissante ennemie du présent monarque français, mais ce pays est le seul port sûr et hospitalier pour le prince malheureux. Si tout était perdu pour vous, et si vous adoptiez la résolution de paraître en Angleterre, il serait instant qu'une dépêche ou une simple lettre fût adressée d'avance, de la manière la plus secrète au principal ministre, le secrétaire d'État aux Affaires étrangères, à Londres, et qu'elle lui fût remise en personne, sans formes et démarches préliminaires... »

Je répète qu'il est possible que Napoléon n'ait pas eu connaissance de cette lettre, que peut-être même la destinataire ne l'ait point reçue. Je trouve cependant que cette lettre a un rapport au moins singulier avec les instructions secrètes de Napoléon à Gourgaud, du 14 juillet, que je citerai plus loin.

proposition fut soumise à l'Empereur. Le lieutenant de vaisseau Besson se trouvait être consignataire d'une goélette danoise de cinquante tonneaux, la *Magdelaine*, qui appartenait à son beau-père, un certain Frülhe. Il offrit de charger d'eaux-de-vie ce petit bâtiment et d'y embarquer l'Empereur avec quatre personnes de sa suite. Une barrique bien matelassée, de façon à supprimer le son creux, garnie de tubes à air et arrimée parmi le lest, servirait de cachette à Napoléon au cas d'une visite en mer. Ces préparatifs exigeant plusieurs jours, Las Cases, d'après l'ordre de Bertrand, signa un contrat avec Besson pour le nolis et l'aménagement de la goélette et l'achat d'une cargaison d'eaux-de-vie (1). L'Empereur n'avait cependant accueilli ce projet qu'avec répugnance et sans marquer nullement sa résolution d'y recourir. On conçoit que la pensée d'être découvert par les Anglais caché dans une futaille révoltât l'homme qui s'appelait Napoléon.

Toute la suite de l'Empereur avait rejoint : le général de Montholon, les officiers d'ordonnance Planat, Résigny, Autric, les officiers polonais Schultz et Piontowski, Las Cases et son fils, M<sup>me</sup> de Montholon et son fils, le page Sainte-Catherine de La Pagerie, le chirurgien Maingaud, le capitaine Mercher, le lieutenant Rivière, un fourrier du Palais, des piqueurs, des maîtres d'hôtel, des valets de chambre, des valets de pied, trois femmes de chambre, en tout cinquante personnes, y compris celles qui étaient arrivées à Rochefort en même temps que Napoléon. On revit aussi le prince Joseph. De Niort, il était parti pour Bordeaux, mais, reconnu à Saintes, arrêté, menacé de mort, et enfin relâché, il avait craint pareille aventure sur la route de Bordeaux et s'était dirigé vers Rochefort, dans l'intention d'en partir avec l'Empereur (2).

(1) Besson, qui avait donné sa démission en 1815, entra en 1820 au service de Mehemet-Ali. Il créa la marine égyptienne et fut nommé vice-amiral avec le titre de Bey.

(2) A Saintes, on était d'opinion divisée, mais le royalisme dominait. Le matin du 3 juillet, quelques bourbonnistes ardents, au nombre desquels trois ex-gardes du corps, apprirent que des personnages de marque avaient couché à Cognac, en route pour Rochefort par Saintes. Napoléon était-il parmi eux? On ne savait. En tout cas, ils seraient de bonne prise. Les gardes du corps postèrent leurs adhérens. Quand les voitures où se trouvaient Montholon, Las Cases, Résigny, M<sup>me</sup> de Montholon arrivèrent au relais, les royalistes en armes contraignirent les voyageurs à descendre et les retinrent prisonniers dans l'auberge. Peu de temps après, Joseph, qui, lui, venait de Niort, fut également arrêté et interné. Pendant que l'on portait les passeports à la municipalité, qui, semble-t-il, était en majorité complice, on

Les Rochefortais étaient restés très bonapartistes. La présence de l'Empereur causa dans la ville une émotion profonde. Le soir de son arrivée, la population entière envahit le jardin de la préfecture maritime en criant : « L'Empereur ! l'Empereur ! Vive l'Empereur ! » de toute la force de ses quinze mille voix. Les cris ne discontinuant pas, il se décida à venir un instant sur la terrasse. Un silence religieux accueillit son apparition, puis les acclamations reprirent dans un élan d'enthousiasme frénétique. Chaque soir, pendant le séjour de l'Empereur, les mêmes scènes se renouvelèrent. « Buonaparte, écrivait avec indignation au Comte d'Artois le général de Maleyssie, a été reçu à Rochefort comme un dieu. »

Le 8 juillet, vers midi, Beker reçut de nouvelles instructions du Gouvernement provisoire en réponse à sa lettre de Niort. Cette lettre, arrivée le 4 juillet, quand la capitulation de Paris venait d'être signée et que l'armée allait commencer son mouvement sur la Loire, avait bouleversé Fouché et ses collègues. Ils s'imaginèrent que l'Empereur était resté à Niort ; ils le voyaient déjà accourant, au milieu des sabres du 2<sup>e</sup> hussards, à l'armée de la Loire, acclamé par les troupes, reprenant le commandement à Davout et recommençant la guerre. Après une courte délibération, ils adressèrent cet ordre pressant au général Beker : « Napoléon doit s'embarquer sans délai... Vous ne savez pas jusqu'à quel point la sûreté et la tranquillité de l'État sont compromises par ces retards... Vous devez donc employer tous les moyens de force qui seraient nécessaires tout en conservant le respect qu'on doit à Napoléon. Faites qu'il arrive sans délai à Rochefort et faites-le embarquer aussitôt. Quant aux services qu'il offre, nos devoirs envers la France et nos engagements avec les puissances ne nous permettent pas de les accepter, et vous ne devez plus nous en entretenir. Enfin, la Commission voit des inconvéniens à ce que Napoléon communique avec l'escadre anglaise. Elle ne peut accorder la permission qui est demandée à cet égard. » On décida, en outre, que la copie de

criait sous les fenêtres de l'auberge des *Armes de France* : « Les scélérats ! quelles figures ignobles ! Ils emportent les millions de l'État ! il faut les pendre ! » Les voyageurs étaient en danger. Mais il y avait des fédérés à Saintes. Avertis de ce qui se passait, ils s'assemblèrent à leur tour et se rendirent à la mairie. Grâce à leur intervention résolue, les passeports furent visés et les voitures purent repartir, escortées par quelques gendarmes.

cette dépêche serait immédiatement transmise aux ministres de l'Intérieur, de la Guerre et de la Marine afin qu'ils donnassent des ordres aux autorités de Niort, de la Rochelle et de Rochefort *pour le succès de la mission dont était chargé le général Beker*, c'est-à-dire, comme l'écrivait plus crûment Davout à Beker, « pour lui prêter main-forte. »

La Commission de gouvernement ordonnait d'embarquer Napoléon, même par la force, mais elle ne parlait en aucune façon de le faire partir. Bien qu'informée, par la lettre de Beker du 2 juillet, « que la croisière anglaise rendait la sortie des bâtimens impossible, » elle ne révoquait point ses ordres antérieurs de ne mettre à la voile que « si la croisière anglaise n'était pas en état de s'y opposer. » Ainsi, les membres du Gouvernement provisoire savaient que Napoléon ne pourrait pas sortir de la rade de Rochefort, et, d'autre part, ils lui interdisaient de demander asile à l'escadre anglaise. Ils voulaient le tenir sur une frégate comme dans une prison et l'y garder captif pour faire de lui, s'il était nécessaire, l'objet de négociations avec les alliés. En le laissant se livrer de sa propre volonté à la croisière ennemie, on eût perdu l'avantage de pouvoir le livrer soi-même, et l'on eût donné prématurément et sans profit un gage à la coalition.

En même temps que la dépêche du Gouvernement provisoire, Beker avait reçu des journaux de Paris qui annonçaient comme très prochaine une convention avec les Alliés. Il pressa l'Empereur de prendre promptement un parti, car, en raison des événemens qui allaient se précipiter, il y aurait danger pour lui à rester plus longtemps à Rochefort. L'Empereur ne s'émut point. C'est même en souriant qu'il dit à Beker : « Mais, général, quoi qu'il arrivât, vous seriez incapable de me livrer? — Votre Majesté, répondit Beker, sait en effet que je suis prêt à donner ma vie pour protéger son départ. Mais, en me sacrifiant, je ne la sauverais pas. Le même peuple qui se presse chaque soir sous vos fenêtres pour vous acclamer proférerait demain des cris d'un autre genre, si la scène venait à changer. Les autorités civiles et militaires, recevant des ordres d'un autre gouvernement, méconnaîtraient les miens et rendraient votre salut impossible. » Napoléon connaissait trop les hommes pour ne pas se rendre à ce raisonnement. « C'est bien, dit-il, donnez l'ordre de préparer les embarcations pour l'île d'Aix. Je serai là près des frégates et

me trouverai en mesure de m'embarquer si les vents veulent tant soit peu favoriser leur sortie. »

A quatre heures après midi, Napoléon, avec toute sa suite, quitta Rochefort au bruit des acclamations. Les voitures filèrent par la route de la Rochelle jusqu'à l'embranchement du chemin de Fouras. A Fouras, les canots du port de Rochefort et des deux frégates attendaient dans la rade de la Coue. L'embarquement se fit « à dos d'homme, » car il n'y avait pas assez d'eau pour que les chaloupes pussent accoster le rivage. Cette scène avait attiré toute la population de Fouras, pêcheurs et vieux marins. Ils personnifiaient en Napoléon la guerre contre l'Anglais, ennemi séculaire, tyran de la mer. « Nous pleurions comme des filles, » contait plus tard l'un d'entre eux. Quand, sur le canot où Napoléon avait pris place, les avirons s'abaissèrent, un grand cri désespéré de : Vive l'Empereur ! couvrant le mugissement des vagues, s'éleva soudain de cette foule que jusqu'alors la stupeur et l'émotion avaient rendue muette. La mer était forte, un vent violent soufflait du large. Au lieu d'atterrir à l'île d'Aix, comme il l'avait résolu à Rochefort, l'Empereur ordonna d'aborder tout de suite les frégates. On en a conclu que, voyant l'état de la mer, il espérait que les vents tourneraient et qu'on pourrait appareiller la nuit même. La traversée fut lente. Les lames ramenaient sans cesse les embarcations à la côte ; une des chaloupes faillit chavirer. Au bout d'une heure et demie, on atteignit les frégates qui étaient mouillées dans « la fosse d'Enet, » au nord de la pointe de l'Éguille. L'Empereur fut reçu à bord de la *Saale* avec les honneurs militaires, mais sans les salves d'usage, car il avait fait défense de les tirer.

Le lendemain, le vent étant tombé, l'Empereur voulut visiter l'île d'Aix. Deux canots de la *Saale* l'y débarquèrent avec Gourgaud, Beker, Las Cases et plusieurs officiers. C'était un dimanche. Le 14<sup>e</sup> régiment de marine, nouvellement formé avec des équipages, était sous les armes pour une revue d'inspection. Presque tous les habitans se pressaient alentour. Bien que Napoléon portât l'habit civil qu'il avait revêtu en quittant la Malmaison, il fut vite reconnu. Matelots et peuple l'acclamèrent. Aux « Vive l'Empereur ! » se mêlaient les cris plus significatifs : « A l'armée de la Loire ! » Il passa à pas lents sur le front du régiment. Devant la compagnie de grenadiers, il invita le capitaine à commander le maniement d'armes. On pense si les mou-

vemens s'exécutèrent vivement et en mesure ! L'Empereur visita ensuite les fortifications, les digues, les jetées, tous les immenses travaux qu'il avait fait exécuter pour la défense de l'île et la protection de la rade. Des officiers du génie et de l'artillerie l'accompagnaient. Il les entretenait de questions techniques, louant ou critiquant tour à tour la disposition d'un ouvrage, l'emplacement d'une batterie, et raisonnant sur tout en maître de la guerre avec une liberté d'esprit vraiment extraordinaire en ces jours d'angoisse. « Il semblait encore, dit Beker, dans la plénitude de sa puissance. »

De retour à bord de la *Saale*, l'Empereur trouva le préfet maritime Bonnefous qui apportait au général Beker une nouvelle dépêche de Decrès et un arrêté du gouvernement provisoire en date du 6 juillet. En apprenant, par les rapports de Beker et de Bonnefous, du 4 juillet, que Napoléon avait de soi-même quitté Niort pour venir à Rochefort, Fouché et ses collègues s'étaient remis de leur panique. Le calme rétabli dans leur esprit, ils reconnurent l'incohérence, l'absurdité des instructions qu'ils avaient envoyées l'avant-veille. Aux termes de ces premières instructions, Napoléon ne pouvait ni quitter la rade à cause de la croisière, ni revenir à terre, ni se rendre à bord d'un vaisseau anglais. Les membres de la Commission comprirent qu'à mettre l'Empereur dans cette situation sans issue, ils risquaient de le pousser au coup du désespoir que précisément ils redoutaient par-dessus tout. On s'empressa donc de prendre un arrêté modifiant les ordres du 4 juillet. Par l'article 1<sup>er</sup>, il était, comme précédemment, enjoint au général Beker « de presser l'embarquement de Napoléon sur les frégates destinées à le transporter en Amérique. » Mais les articles II et III portaient : « Si, par la contrariété des vents ou la présence de l'ennemi, ce départ immédiat des frégates était empêché et qu'il fût probable qu'on réussirait à effectuer le transport de Napoléon par un aviso, il en serait mis un sans délai à sa disposition, sous condition que ledit aviso partirait dans les vingt-quatre heures. — Si Napoléon préférerait être conduit immédiatement à bord d'une croisière anglaise, le préfet maritime lui en donnerait les moyens. »

Comme Fouché et ses collègues continuaient cependant de craindre que quelque circonstance imprévue ou quelque revirade subite n'entraînât l'Empereur à rejoindre l'armée de la Loire, ils prirent soin de déterminer dans cet arrêté « qu'en aucun cas,

le commandant du bâtiment à bord duquel serait Napoléon ne pourrait, sous peine de haute trahison, le débarquer sur un point quelconque du territoire français. Si l'on était forcé de relâcher momentanément sur la côte, ce commandant prendrait toutes les mesures de façon que Napoléon ne pût débarquer. Au besoin, il requerrait les autorités civiles et militaires de lui prêter main-forte. » Les ordres de Decrès des 28 et 29 juin, portant que les frégates ne devaient appareiller que si la croisière ennemie n'était pas dans le cas de s'y opposer, étaient maintenus et même renouvelés. Enfin, soucieux d'éviter l'accusation d'avoir livré l'Empereur à l'Angleterre, les membres du Gouvernement provisoire mettaient à l'envoi d'un parlementaire aux vaisseaux anglais cette condition expresse que Napoléon en aurait fait d'abord la demande formelle et par écrit. Ce petit papier, pensaient-ils, suffirait à les dégager de toute responsabilité!

### III

Le jour même, Napoléon décida d'envoyer des parlementaires à bord de la croisière anglaise. Il semble qu'il n'attendit pour cela que l'autorisation du gouvernement. Il chargea de cette mission Rovigo et Las Cases; celui-ci savait l'anglais, mais il devait dire qu'il l'ignorait, afin de surprendre les propos que pourraient échanger en leur langue les officiers de l'escadre. Le lendemain, 10 juillet, les envoyés de l'Empereur s'embarquèrent au point du jour, pour profiter du jusant, sur l'avisomouche n° 24. Ils portaient une lettre du Grand-Maréchal au commandant des croisières; Bertrand demandait en termes très brefs si l'on avait connaissance des sauf-conduits qui devaient être expédiés de Londres pour l'empereur Napoléon et si, dans le cas contraire, l'escadre s'opposerait au départ des frégates destinées à le conduire aux États-Unis. C'était le prétexte de la démarche. Le but en était de savoir quel accueil l'Empereur recevrait à bord de la croisière et quelles étaient les dispositions du gouvernement anglais à son égard.

Le commandant du *Belléophon*, le capitaine Maitland, reçut avec convenance les parlementaires. Il lut la lettre du Grand-Maréchal, mais, avant d'y faire une réponse par écrit, il s'entretint assez longtemps avec eux. Aux diverses questions qu'ils lui posèrent, il répondit qu'il ne savait rien encore des événements,



sinon le résultat de la bataille de Waterloo; qu'il n'avait aucun avis de saufs-conduits demandés pour Napoléon, mais qu'il allait s'informer auprès de son chef, l'amiral Hotham, stationné dans la baie de Quiberon, si on les avait reçus; qu'en attendant cette réponse, il attaquerait les frégates si elles sortaient de la rade; enfin qu'il visiterait les bâtimens de commerce français et les bâtimens neutres, et que, s'il y trouvait Napoléon, il le retiendrait prisonnier jusqu'à la décision de l'amiral. Au cours de cet entretien, le brick le *Falmouth*, arrivant de la station anglaise de Quiberon, accosta le vaisseau. Le capitaine apportait des dépêches de l'amiral Hotham. Maitland les ouvrit, mais ces dépêches ne se rapportaient pas, sans doute, à l'objet de la mission des parlementaires; du moins il ne leur en dit rien. On déjeuna; à table la conversation reprit. Tout en causant, Rovigo et Las Cases s'efforçaient, sans vouloir y paraître, de démontrer au capitaine anglais que l'Empereur n'était nullement réduit à la nécessité de quitter la France. Son parti, disaient-ils, était encore formidable. S'il voulait continuer la guerre, il pourrait résister longtemps; mais il ne pouvait se résoudre à faire couler le sang dans son seul intérêt. La conclusion de ces paroles était que, pour empêcher une reprise des hostilités, l'Angleterre devait laisser partir l'Empereur. Maitland paraissait incrédule. « — A supposer, objecta-t-il, que l'Angleterre se déterminât à accorder un sauf-conduit pour les États-Unis, quel gage Napoléon donnerait-il qu'il n'en reviendrait pas prochainement pour exposer mon pays et l'Europe aux mêmes sacrifices de sang et d'argent qu'ils ont déjà eu à supporter? — Les circonstances ont bien changé depuis l'an dernier, répliqua Rovigo. Alors, l'Empereur a abdiqué contraint par une faction. Aujourd'hui, il a volontairement renoncé au pouvoir. L'influence qu'il exerçait sur la France lui paraît usée. C'est pourquoi il veut se retirer dans quelque retraite obscure où il finira tranquillement ses jours en vivant de ses glorieux souvenirs. — S'il en est ainsi, dit tout à coup Maitland, pourquoi ne pas demander un asile en Angleterre? »

C'était la parole qu'attendaient Las Cases et Rovigo. Mais ils ne se livrèrent point. Afin de pénétrer la signification que Maitland donnait au mot asile, ils feignirent d'être surpris par cette ouverture et y opposèrent tout de suite de nombreuses objections. Le climat de l'Angleterre était trop humide et trop froid. En Angleterre, l'Empereur serait trop près de la France; on le

soupçonnerait d'y vivre à l'affût des événemens politiques. Enfin, Napoléon tenait les Anglais pour ses ennemis invétérés, et les Anglais, de leur côté, le regardaient comme une espèce de monstre dépourvu de tout sentiment humain. Ne fût-ce que par simple politesse, Maitland ne pouvait pas laisser cette insinuation sans réponse. A coup sûr, il ne dit pas, comme le prétend Rovigo, que « Napoléon vivrait en Angleterre sous la protection des lois et à l'abri de tout. » Mais, sans nul doute, il protesta contre l'opinion attribuée à ses compatriotes à l'égard de l'Empereur. Peut-être même dit-il que Napoléon « n'aurait à craindre en Angleterre aucun mauvais traitement. » Au reste, cette parole, si elle fut prononcée, concernait le peuple anglais en général et n'impliquait en aucune façon que le gouvernement ne prendrait point envers Napoléon de rigoureuses mesures de sûreté.

La conversation était épuisée. Maitland écrivit au Grand-Maréchal qu'il ne connaissait pas les intentions du gouvernement anglais, mais qu'avant d'avoir reçu des instructions de l'amiral Hotham, à qui il en référerait, il ne laisserait sortir de la rade aucun navire de guerre ou de commerce. Rovigo et Las Cases se rembarquèrent avec cette lettre. A deux heures, ils étaient de retour sur la *Saale*.

Ils firent un rapport peu favorable. Malgré l'accueil courtois de Maitland, ils auguraient mal des suites de leur démarche. Et ils croyaient cependant que l'officier anglais avait parlé avec franchise. Quelle eût été leur impression s'ils avaient pu faire tomber son masque et pénétrer ses pensées!

Maitland avait dit qu'il ignorait tout ce qui s'était passé depuis la bataille de Waterloo. C'était faux. Depuis le 30 juin, il était informé par des dépêches de l'amiral Hotham que l'Empereur avait abdiqué, qu'il avait quitté Paris et qu'il cherchait à s'échapper par mer; depuis le 7 juillet, il savait que Napoléon était en route pour Rochefort afin de s'y embarquer pour l'Amérique. Maitland avait dit qu'il n'avait aucune connaissance d'une demande de sauf-conduits. C'était faux. Il savait depuis trois jours que ces sauf-conduits avaient été demandés et refusés. Maitland avait dit qu'il ignorait les intentions du gouvernement anglais à l'égard de Napoléon. C'était faux. Des ordres de Hotham, arrivés les 7 et 8 juillet, lui prescrivaient « de faire tous ses efforts pour empêcher Bonaparte de s'échapper sur une frégate ou un navire marchand » et, « s'il venait à être pris, de

l'amener à bord du vaisseau-amiral, où l'on avait des instructions pour disposer de sa personne. » Et, le 10 juillet, au moment même où il causait avec Rovigo et Las Cases, Maitland avait reçu et lu, en se gardant de leur en rien révéler, ce troisième ordre de Hotham : « Il vous est enjoint de faire les plus strictes recherches sur tout bâtiment que vous rencontrerez. Si vous êtes assez heureux pour prendre Bonaparte, vous devez le transférer sur le vaisseau que vous commandez, l'y tenir sous bonne garde et revenir avec toute la diligence possible au port d'Angleterre le plus voisin. » Si enfin Maitland écrivait au Grand-Maréchal qu'il allait demander des ordres à l'amiral Hotham, c'était, il l'a avoué lui-même dans sa *Relation*, « parce que, jugeant les forces qu'il avait à sa disposition insuffisantes pour garder tous les passages, il voulait engager Napoléon à attendre la réponse de l'amiral, ce qui donnerait le temps à des renforts de rallier le *Bellérophon*. »

Est-il donc besoin d'ajouter que ces mots d'une des lettres de Hotham : « C'est à vous *d'employer tous les moyens* d'intercepter le fugitif *de la captivité duquel paraît dépendre le repos de l'Europe*, » étaient faits pour éclairer et pour inspirer le capitaine Maitland, et qu'ainsi, quand il insinua l'idée d'un asile en Angleterre, dans sa bouche de mensonge et de perfidie, asile voulait dire captivité.

#### IV

Le bruit que l'Empereur en allait être réduit à se livrer aux Anglais avait provoqué, dans les équipages comme dans les états-majors des frégates, l'indignation et la douleur. On commençait enfin à reconnaître que la croisière ennemie ne comprenait qu'un seul vaisseau avec deux ou trois petits bâtimens tout au plus. Le capitaine Ponée, commandant la *Méduse*, alla trouver Montholon, qui était embarqué à son bord, et le conjura de transmettre à l'Empereur une nouvelle proposition : « J'ai consulté, dit-il, mes officiers et mon équipage. Je parle donc en leur nom comme au mien... Voici ce qu'il faut faire. Cette nuit, la *Méduse*, marchant en avant de la *Saale*, surprendra, grâce à l'obscurité, le *Bellérophon*, qui est venu mouiller dans la rade des Basques. J'engagerai le combat bord à bord, j'élongerai ses flancs, je l'empêcherai de bouger... Je pourrai toujours bien lut-

ter deux heures. Après, ma frégate sera en bien mauvais état. Mais, pendant ce temps, la *Saale* aura passé, en profitant de la brise qui chaque soir s'élève de terre. Ce n'est pas le reste de la croisière, une méchante corvette et un aviso, qui arrêtera la *Saale*, frégate de premier rang, portant du 24 en batterie et des caronades de 36 sur le pont. »

La *Méduse* se vouait à la destruction. Mais on avait dit que la personne de Napoléon était sous la sauvegarde de l'honneur français. Ces braves gens pensaient que l'honneur français valait bien le sacrifice de leur bâtiment et de leur vie.

L'offre héroïque du capitaine Ponée fit tressaillir l'Empereur. Elle lui touchait le cœur en même temps qu'elle ranimait ses instincts de bataille. Mais des scrupules l'arrêtèrent. Il se demandait, lui qui n'avait jamais compté avec la vie des hommes, s'il avait le droit, maintenant qu'il n'était plus Empereur que de nom, d'engager un combat sanglant à son seul profit et sans utilité pour le pays. Aurait-il fini par s'y déterminer? on ne peut le savoir, car un avis du commandant de la *Saale* vint brusquement mettre un terme à ses hésitations. Ce commandant, le capitaine Philibert, avait aussi, comme chef de la division navale, le commandement supérieur de la *Méduse*. Instruit du projet qu'avaient formé Ponée et les officiers de cette frégate, il déclara à Bertrand que, « par égard pour l'Empereur, il ne regarderait pas cette proposition comme un acte de rébellion mais qu'il s'opposait à ce qu'il en fût parlé davantage. »

Rovigo dit que le capitaine Philibert avait des ordres secrets qui défendaient d'appareiller si les bâtimens couraient quelque danger. Il n'était pas besoin d'ordres secrets, puisqu'il y avait les instructions de Decrès, des 28 et 29 juin, communiquées à Philibert par le préfet maritime Bonnefous : « Les frégates appareilleront si la croisière ennemie n'est pas dans le cas de s'y opposer; » et : « Les frégates partiront si la situation de la croisière permet de le faire sans compromettre les frégates. » Ces instructions n'avaient été ni révoquées, ni modifiées; elles étaient implicitement maintenues dans l'arrêté gouvernemental du 6 juillet. Le capitaine Philibert devait s'y conformer, à moins de se laisser entraîner à un magnanime acte d'indiscipline. La Commission de gouvernement avait consenti, et avec quelles difficultés! à ce que les frégates prissent la mer en trompant la vigilance de la croisière; mais elle ne voulait absolument pas une

sortie par la force. Ce n'est point au moment où Fouché venait de conclure, grâce à Wellington, la convention de Paris, et quand il négociait avec lui son entrée comme ministre dans le conseil de Louis XVIII, qu'il pouvait permettre une agression contre un bâtiment de Sa Majesté Britannique!

L'Empereur n'avait plus rien à espérer des frégates. Il décida de quitter la *Saale* pour l'île d'Aix dès le lendemain matin. Le général Lallemand fut envoyé dans la Gironde afin de s'informer si le capitaine Baudin, commandant la *Bayadère*, était toujours en disposition d'appareiller; il devait aussi voir par lui-même si l'Empereur pourrait gagner facilement la rade du Verdon, où les corvettes étaient mouillées. Dans cette journée du 11 juillet, on reçut des journaux du 5 annonçant la capitulation de Paris. « Ce fut la seule fois, dit Beker, que l'Empereur, qui subissait sa destinée avec un calme imposant, sans manifester ni émotion ni abattement, ne put réprimer une impression de douleur. Il jeta violemment le journal et rentra dans sa cabine. »

La pensée de se livrer aux Anglais le possédait toujours. Au moment de quitter la *Saale*, dans la matinée du 12 juillet, il songea un instant, sans attendre le retour de Lallemand, ni consulter personne, à se faire conduire immédiatement sur le *Belléophon* et à dire au capitaine Maitland : « Comme Thémistocle, ne voulant pas prendre part aux déchirements de ma patrie, je viens vous demander asile. » Mais il rejeta ou plutôt il ajourna encore ce projet et fit armer un canot qui le débarqua à l'île d'Aix avec Bertrand, Gourgaud et Beker. Les autres personnes de son entourage le suivirent sur le brick l'*Épervier* et sur une petite goélette. La désolation régnait à bord de la *Saale* et surtout de la *Méduse*. Des matelots se frappaient la face, jetaient leurs chapeaux sur le pont et les piétinaient de rage. Le brave Ponée jurait comme un furieux : « Quel malheur, s'écriait-il, que l'Empereur ne soit pas venu ici plutôt que sur la *Saale* ! Je l'aurais passé malgré la croisière. Je voulais le sauver ou mourir... Il ne connaît pas les Anglais. En quelles mains va-t-il se mettre ! Pauvre Napoléon, tu es perdu ! »

L'arrivée de l'Empereur à l'île d'Aix avec sa suite et tous ses bagages témoignait qu'il ne pouvait point se servir des frégates. Au 14<sup>e</sup> régiment de marine, formé en partie de matelots rentrés à la paix de l'affreuse captivité sur les pontons de Plymouth

et de Chatham, on ne voulait point laisser prendre Napoléon par les Anglais. Six jeunes officiers, le lieutenant Genty, les enseignes Doret, Salis et Peltier, les aspirans Châteauneuf et Montcousu, prièrent Bertrand de soumettre un nouveau plan à l'Empereur. Il y avait en rade deux chasse-marée, sorte de chaloupes pontées, munies de deux mâts, l'*Émilie* et les *Deux-Amis*. Les officiers offraient d'équiper et de monter ces petits bâtimens avec six sous-officiers aussi résolus qu'eux-mêmes, et d'y recevoir l'Empereur et trois ou quatre personnes de son entourage. On profiterait de l'obscurité pour passer inaperçu de la croisière en rangeant la côte jusqu'à la hauteur de la Rochelle; de là, on gagnerait la pleine mer. Mais, comme une navigation de long cours était impossible à des bâtimens de douze ou quinze tonneaux, on contraindrait à prix d'argent ou par la force le premier navire marchand que l'on rencontrerait à prendre l'Empereur à son bord pour le conduire aux États-Unis. Il y avait encore de braves gens en France!

Napoléon ne voulut pas refuser le dévouement des jeunes officiers, on nolisait pour son compte les chasse-marée et on en pressa l'armement; les frégates fournirent une partie du gréement. Mais l'Empereur avait agréé ce projet, comme tant d'autres, sans dessein arrêté d'y recourir et tout disposé à saisir le moindre prétexte, la moindre difficulté, la moindre objection pour y renoncer. Il répugnait à tous ces expédiens. Il ne voyait, il n'avait jamais vu, depuis la Malmaison, que trois partis dignes de lui : reprendre le commandement de l'armée, mais en vertu d'ordres réguliers et non en factieux; s'embarquer sur les frégates dans l'appareil impérial; se livrer « à l'honneur anglais. »

Le prince Joseph était resté à Rochefort, où il s'était mis en rapport, comme grand-maitre ou ancien grand-maitre du Grand-Orient, avec un *vénérable*, François Pelletreau. Ce Pelletreau s'occupait d'affréter pour lui à Bordeaux un bâtiment américain. En apprenant, par une lettre de sa femme, la rentrée de Louis XVIII à Paris, Joseph fut effrayé des dangers qui menaçaient l'Empereur, s'il tardait davantage à quitter la France. Le 13 juillet, il se fit conduire à l'île d'Aix pour proposer à son frère de gagner avec lui les bords de la Gironde afin de s'y embarquer sur le navire qu'avait nolié Pelletreau. Pendant leur entretien, le général Lallemand revint de Royan. Il avait vu le capitaine Baudin. Celui-ci attendait toujours l'Empereur. « Il se faisait fort de le conduire au bout du monde, » soit sur la *Bayadère*, soit sur

un bâtiment américain. De l'avis de tous, c'était le meilleur expédient. Pour une raison demeurée très douteuse, on y renonça. Est-il vrai, comme Beker est seul à le dire, que Lallemand rapporta qu'il avait vu partout des drapeaux blancs depuis La Tremblade jusqu'à Royan et qu'il y aurait danger pour l'Empereur à traverser cette contrée dont les habitans étaient royalistes exaltés? Ne faut-il pas plutôt soupçonner que Beker, bien qu'il n'en dise rien dans sa *Relation*, fit de telles objections à ce projet qu'elles équivalaient à une opposition? Les ordres du gouvernement étaient précis et formels. Sous peine de haute trahison, on ne devait laisser débarquer l'Empereur « sur aucun point du territoire français. » Or, si puissans, si impérieux que fussent les motifs de le conduire à La Tremblade et de l'y débarquer, ce n'en aurait pas moins été pour Beker et pour le préfet maritime de Rochefort une très grave désobéissance, qui eût risqué d'entraîner une catastrophe. Ils pouvaient appréhender que Napoléon, une fois en Saintonge, ne gagnât la citadelle de Blaye, occupée par une garnison ardemment bonapartiste, et n'y attendit Clausel et les troupes de Bordeaux pour aller ensuite rejoindre l'armée de la Loire. Pendant les vingt jours où Napoléon resta à sa garde, Beker lui témoigna un dévouement sincère, mais dans les limites de la pénible mission qu'il avait acceptée.

On revint au projet des jeunes officiers de vaisseau. L'entourage de l'Empereur s'y montrait contraire pour plusieurs raisons et principalement parce que quelques personnes seulement pourraient s'embarquer sur ces petits bâtimens. Les femmes devaient rester en France. M<sup>me</sup> de Montholon revêtit un uniforme de hussard pour se glisser à bord; une fois là, il faudrait bien qu'on l'emmenât. La comtesse Bertrand déclarait en pleurant qu'elle mourrait si son mari partait sans elle. Parmi les généraux germaient des jalousies sur le choix que l'Empereur serait contraint de faire. Ceux qui répugnaient le plus à se risquer sur ces frêles embarcations pâlissaient d'envie et tremblaient de colère à la pensée que tel de leurs camarades pouvait leur être préféré. Toujours la question de préséance, comme à la Cour de Louis XIV! Gourgaud, apprenant qu'il n'était pas désigné pour s'embarquer sur la même chaloupe que Napoléon, se laissa aller à une scène scandaleuse. Il osa reprocher à l'Empereur « de ne point prendre le noble parti de se livrer aux Anglais. » — « C'est ce qui vous convient le mieux, s'écria-t-il. Vous ne pouvez jouer

le rôle d'un aventurier. L'histoire vous reprochera d'avoir abdiqué par peur, puisque vous ne faites pas le sacrifice en entier. Et il est probable que votre chaloupe sera prise. Alors, on vous mettra à la Tour de Londres. » L'Empereur écoutait ces offenses avec une douceur admirable. Il reconnaissait la vérité des paroles brutales de Gourgaud, et il le lui avouait : « Ce serait le parti le plus sage, disait-il. Hier, j'ai voulu me faire conduire à la croisière. Je n'ai pu m'y résoudre. Je ne puis supporter l'idée de vivre au milieu de mes ennemis. » Comme il parlait, un petit oiseau entra par la fenêtre; Gourgaud, machinalement, le prit dans sa main. « Ah! rendez-lui la liberté, dit l'Empereur. Il y a assez de malheureux! » Et, l'oiseau s'envolant, il reprit : « Voyons les augures. — Sire, s'écria Gourgaud d'une voix de triomphe, il vole vers la croisière anglaise! » Mais Napoléon ne se laissa pas encore convaincre. Contre la captivité imminente, il sentait les dernières révoltes de tout son être. A cette heure fatale, l'instinct de liberté, l'instinct de vie, résistaient à sa volonté.

Le dîner fut lugubre, pareil à un repas de funérailles. Nul ne parlait. On s'attendait à embarquer dans la nuit. Des ordres avaient été donnés. Les chasse-marée et la goélette danoise, — car on avait combiné le plan du lieutenant Besson avec celui des jeunes officiers du 14<sup>e</sup> de marine, — se tenaient prêts à appareiller. Les effets de l'Empereur furent chargés à bord de la goélette; on embarqua aussi des bagages sur les chaloupes où montèrent le colonel Planat et d'autres officiers.

Pendant ces préparatifs, l'Empereur s'était retiré, seul, dans la petite chambre qu'il occupait. A onze heures, Beker, averti par le lieutenant Besson que la goélette pouvait mettre à la voile, monta chez l'Empereur et lui dit : « — Sire, tout est prêt. Le capitaine attend Votre Majesté. » Napoléon ne répondit rien. Après un intervalle assez long, Beker, qui attendait dans une pièce du rez-de-chaussée, invita le Grand-Maréchal à prévenir derechef l'Empereur. Comme Bertrand, en entrant dans la chambre, ouvrait la bouche pour transmettre le nouvel avis de Beker, l'Empereur l'arrêta. « Il y a toujours danger, dit-il, à se confier à ses ennemis, mais mieux vaut risquer de se confier à leur honneur que d'être en leurs mains prisonnier de droit commun... Dites que je renonce à m'embarquer et que je passerai la nuit ici. » Quelques instans plus tard, il fit informer Las Cases et le



général Lallemand qu'ils se rendraient au point du jour à bord du *Bellérophon*. Dans une heure de recueillement suprême, Napoléon s'était dominé; il avait maîtrisé ses dernières résistances et accepté le destin. Tandis que l'on s'agitait autour de lui pour son départ furtif, il avait écrit le brouillon de sa lettre au prince régent d'Angleterre.

## V

Dans sa nouvelle entrevue avec le capitaine Maitland, le 14 juillet, Las Cases commença par demander s'il était arrivé une réponse de l'amiral Hotham à la lettre du Grand-Maréchal concernant les sauf-conduits. Maitland dit qu'il n'avait pas encore reçu cette réponse, « mais qu'il ne doutait pas qu'elle ne lui parvînt bientôt et qu'il l'attendait d'heure en heure. » Or, Maitland n'attendait pas cette réponse, ou du moins il savait d'avance qu'elle serait négative; depuis six grands jours, il était instruit, par une dépêche de Hotham, que le gouvernement anglais avait refusé les sauf-conduits et que lui, Maitland, devait « employer tous les moyens » pour s'emparer de Napoléon. Un peu abusé par les paroles de Maitland, prononcées sur un ton encourageant, Las Cases se découvrit. Il dit que l'Empereur, dans son désir de prévenir toute nouvelle effusion de sang, était déterminé à se rendre en Amérique de la façon qui conviendrait le mieux au gouvernement britannique, soit sur la *Saale*, soit sur un bâtiment de commerce, soit même sur un vaisseau anglais. Maitland se hâta d'entendre à l'ouverture : « Je ne suis autorisé, dit-il, à acquiescer à aucun arrangement, mais je crois pouvoir prendre sur moi de recevoir l'Empereur à mon bord pour le conduire en Angleterre. Toutefois, je ne puis faire aucune promesse sur les dispositions de mon gouvernement à son égard, puisque, dans le cas que je viens de supposer, j'agirai sous ma propre responsabilité, sans être même certain que ma conduite obtienne l'approbation du gouvernement anglais. » Très désireux d'obtenir non un engagement formel, que le commandant du *Bellérophon*, cela était manifeste, n'avait pas le pouvoir de donner, mais une assurance favorable, une promesse morale, Las Cases et Lallemand poussèrent Maitland. L'Anglais brûlait d'attirer Napoléon à son bord : dans ses rêves de marin, il n'avait jamais imaginé si éclatante capture ! Tout en protestant de nou-

veau qu'il ne connaissait pas les intentions ultérieures du gouvernement, il laissa trop entendre, pour son honneur, que l'Empereur trouverait en Angleterre un accueil convenable : « Si même, dit-il, les ministres avaient une autre volonté, l'opinion publique, plus puissante en ce pays que la souveraineté elle-même, les forcerait à agir selon les sentimens généreux de la nation anglaise. » Lallemand, que sa participation au complot militaire du mois de mars mettait sous le coup d'une condamnation capitale, demanda à Maitland si certaines personnes de la suite de l'Empereur couraient le moindre risque d'être livrés par l'Angleterre au gouvernement des Bourbons. « Certainement non ! » répondit Maitland avec feu, le gouvernement anglais ne pourrait jamais avoir la pensée d'en agir ainsi dans les circonstances qui accompagneraient l'arrangement dont il s'agit. » La question était toute personnelle à Lallemand, mais la réponse, où se trouvait le mot *arrangement*, semblait s'appliquer aussi à Napoléon.

Les deux parlementaires prirent congé de Maitland. En le quittant, Las Cases lui dit que, vu les circonstances il serait possible que l'Empereur vînt sur le *Bellérophon* afin d'y attendre les passeports pour l'Amérique. « Soit, répondit Maitland, mais je désire qu'il soit bien compris que je ne garantis pas qu'on les accordera. » Las Cases pensait bien, lui aussi, que le gouvernement anglais refuserait les sauf-conduits, mais l'entretien avec Maitland avait affermi son espoir que l'Empereur trouverait dans une campagne anglaise une retraite sortable avec une demi-liberté. Chacun était dupe. Las Cases fut dupe de Maitland, Maitland fut dupe de lui-même. Maitland en avait dit plus qu'il ne voulait et plus qu'il ne croyait, et Las Cases avait prêté aux paroles de l'officier anglais une précision et une certitude qu'elles n'avaient point.

De retour à l'île d'Aix, vers onze heures, les parlementaires rendirent compte à l'Empereur. Ils ne dissimulèrent point leurs doutes sur l'obtention des sauf-conduits, mais ils parlèrent avec assurance de l'accueil que l'on trouverait en Angleterre. L'Empereur réunit ses amis en un dernier conseil. Il avait déjà fixé sa résolution, mais, « avant de les associer à sa nouvelle destinée, il voulait, dit-il, les prévenir de ce qui se préparait. » Rovigo, Bertrand, Gourgaud et Las Cases approuvèrent le projet. Montholon et Lallemand le combattirent; ils se défiaient de la loyauté anglaise. Montholon dit qu'il vaudrait beaucoup mieux courir

les chances de gagner la Gironde pour s'y embarquer sur la *Bayadère*. Lallemand conjura l'Empereur de fuir avec un seul officier à bord de la goélette danoise : « Que Votre Majesté, dit-il, choisisse celui qui lui inspirera le plus de confiance. Si Elle m'honore de son choix, je lui servirai de secrétaire, de valet de chambre. » Puis il proposa derechef de rejoindre l'armée de la Loire. On pouvait compter sur le 14<sup>e</sup> régiment de marine, sur les quelques troupes qui se trouvaient à Rochefort, sur les fédérés de cette ville, sur Clausel et la garnison de Bordeaux. On rallierait à Niort le 2<sup>e</sup> hussards, et, en route, des détachemens nombreux. A l'armée, enfin, Napoléon serait acclamé. « Tous les soldats étaient disposés à combattre pour l'Empereur jusqu'à la mort. » Napoléon hocha la tête. « S'il s'agissait de l'Empire, dit-il, je pourrais tenter un second retour de l'île d'Elbe. Mais je ne veux pas être la cause d'un seul coup de canon pour mon intérêt personnel. » Montholon et Lallemand finirent par se rallier à l'opinion dominante. L'Empereur avertit que l'on s'embarquerait le lendemain de très bon matin.

Resté seul avec Gourgaud, il lui dicta la lettre au Prince-Régent dont il avait la veille griffonné la minute : « Altesse Royale, en butte aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des plus grandes puissances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique, et je viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple britannique. Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de Votre Altesse Royale comme du plus puissant, du plus constant et du plus généreux de mes ennemis. » En écrivant, Gourgaud, qui n'était pourtant point tendre, sentait des larmes rouler dans ses yeux. L'Empereur désirait que sa lettre fût remise au Prince-Régent en personne et que celui-ci la reçût avant que l'on eût le temps de prendre une décision à son égard. Il chargea Gourgaud d'être son dernier ambassadeur. Pour cette mission, il crut devoir lui donner des instructions écrites. Gourgaud reprit la plume et traça ces lignes sous la dictée rapide de l'Empereur : « Mon aide de camp, Gourgaud, se rendra à bord de l'escadre anglaise avec le comte de Las Cases. Il partira sur l'avis que le commandant de cette escadre expédiera, soit à l'amiral, soit à Londres. Il tâchera d'obtenir une audience du Prince-Régent et lui remettra ma lettre. Si l'on ne voit pas d'inconvéniens pour délivrer des passeports pour les États-Unis, c'est ce que je désire, mais je n'en veux pas pour aller dans aucune

colonie. Au défaut de l'Amérique, je préfère l'Angleterre à tout autre pays. Je prendrai le titre de colonel Muiron (1). Si je dois aller en Angleterre, je désirerais être logé dans une maison de campagne, à dix ou douze lieues de Londres, où je souhaiterais arriver le plus *incognito* possible. Il faudrait une habitation assez grande pour y loger tout mon monde. Je suis désireux, et cela doit entrer dans les vues du gouvernement anglais, d'éviter Londres. Si le ministère avait envie de mettre un commissaire anglais près de moi, il veillera à ce que cela n'ait aucun air de servitude. » Dans cette dictée où l'Empereur semble prendre ses dernières dispositions pour les funérailles de sa liberté, il n'exprime plus qu'un bien vacillant espoir d'aller en Amérique. Il mentionne encore ce désir; mais son envoyé n'a pas l'ordre d'insister pour l'obtention des sauf-conduits. Gourgaud doit seulement s'occuper de régler au mieux les détails d'une demi-captivité en Angleterre. Il n'y a plus d'Empereur, il n'y a plus de Napoléon, ni de Bonaparte. Il n'y a plus que « le colonel Muiron. »

Vers quatre heures, Las Cases, accompagné de Gourgaud, se rendit pour la troisième fois sur le *Bellérophon*. Chargé des fonctions de maréchal des logis, il devait faire préparer à bord de ce vaisseau l'installation de l'Empereur et de sa suite. Il apportait à Maitland la liste complète de tout ce monde, et aussi une lettre du Grand-Maréchal annonçant l'arrivée de l'Empereur à la première marée du lendemain. « L'Empereur, ajoutait Bertrand, se rendra avec plaisir en Amérique, si l'amiral vous envoie les sauf-conduits demandés pour les États-Unis; mais, au défaut des sauf-conduits, il se rendra volontiers en Angleterre, comme simple particulier, pour y jouir de la protection des lois de votre pays. » Maitland fit aux parlementaires un accueil empressé. « J'avais fort à cœur, avoua-t-il plus tard, de terminer l'affaire que j'avais amenée si près de sa fin. » Après avoir lu la copie de la lettre au Prince-Régent, copie incluse dans la lettre de Bertrand, il donna l'ordre au commandant du *Slaney* de prendre Gourgaud à bord de cette corvette et d'appareiller le soir même. Confiant dans les bonnes paroles de Maitland, Gourgaud croyait aller directement à Londres. Le *Slaney* devait mouiller à Plymouth, puis dans la rade de Torbay, avec pavillon de quarantaine pour interdire toute approche.

(1) Muiron était le nom d'un aide de camp de Bonaparte tué à Arcole en le couvrant de son corps

La nuit venue, Las Cases s'était retiré dans sa cabine, lorsque Maitland y entra en coup de vent. Ses traits contractés, ses yeux ardents, sa voix sifflante marquaient la colère. « — Comte de Las Cases, s'écria-t-il, je suis trompé ! Tandis que je traite avec vous, que je me démunis d'un bâtiment, on m'annonce que Napoléon vient de m'échapper. Cela me mettrait dans une position affreuse devant mon gouvernement ! » C'était le tigre à qui l'on arrache sa proie. Las Cases fut épouvanté ; il eut soudain la prévision d'un sort fatal réservé à Napoléon. Il pensa à l'avertir, pour l'empêcher de se confier aux Anglais. Nul moyen de communication. Dans sa douleur, il sentit son cœur tressaillir d'une dernière espérance. Si l'on avait dit vrai, si l'Empereur avait quitté l'île d'Aix et réussi à gagner la haute mer ? « — A quelle heure, dit-il, en dissimulant mal son angoisse, vous a-t-on rapporté que l'Empereur est parti ? — A midi. — Alors, reprit tristement Las Cases, ce renseignement est inexact, car j'ai quitté l'Empereur à quatre heures. » Plus tard dans la nuit, un autre bateau accosta le *Belléophon* pour remettre l'avis que Napoléon avait fui à bord d'une chasse-marée. Maitland, désormais convaincu de la sincérité de Las Cases, ne s'émut plus de la nouvelle. Ce n'était pas la première fois que des renseignemens vrais ou faux sur les projets d'évasion de l'Empereur parvenaient de la terre ferme au capitaine Maitland. Un jour il avait été instruit qu'une des frégates, dirigée par un habile pilote, se préparait à franchir la passe de Maumusson ; un autre jour, on l'informa que l'Empereur s'embarquerait sur un bâtiment danois où une cachette était disposée dans la cale. A la sortie de cette souricière de Rochefort, veillaient les Anglais ; à l'intérieur, il y avait la trahison.

Tandis que Maitland attendait avec une impatience inquiète, car jusqu'au dernier moment il douta de ce coup de fortune, la levée du jour où il se flattait de voir Napoléon captif à son bord, le préfet maritime Bonnefous accostait tout ému la frégate la *Saale*. Il était accompagné du baron Richard, ancien conventionnel régicide et ami de Fouché, qu'un des premiers actes du gouvernement royal avait été de nommer préfet de la Charente-Inférieure (1). Richard apportait de Paris des instructions du

(1) Préfet de la Charente-Inférieure sous l'Empire, Richard avait été maintenu à ce poste par la première Restauration. Démissionnaire on ne sait pour quelle raison en septembre 1814, il fut nommé par l'Empereur, au retour de l'île d'Elbe,

nouveau ministre de la Marine, le comte de Jaucourt. Elles enjoignaient à Bonnefous de garder Bonaparte à bord de la *Saale*, de s'opposer à toute tentative qu'il pourrait faire pour rentrer en France et d'empêcher toute communication qu'il chercherait à établir avec la croisière anglaise. Il était aisé de comprendre que le Conseil du Roi projetait contre Napoléon des mesures décisives. Déjà, en effet, le capitaine de frégate de Rigny et le général de Coëtlosquet étaient en route avec des instructions plus précises. « Napoléon Bonaparte, écrivait Jaucourt, embarqué comme passager, d'après les ordres du Gouvernement provisoire, qui a cessé d'exister dès que le Roi est rentré dans sa capitale, n'est plus aujourd'hui qu'un prisonnier placé sur une frégate du Roi, et dont le commandant est responsable à Sa Majesté et à ses alliés. Napoléon Bonaparte n'est pas même prisonnier du seul roi de France; il est celui de tous les souverains garans du traité de Paris envers lesquels il l'a violé. Il est donc d'une conséquence naturelle que les moyens, quel que soit le souverain qui peut en faire un prompt usage, propres à s'assurer de Napoléon Bonaparte, soient déployés immédiatement; et ce serait en vain que le roi de France tenterait de faire prévaloir la générosité si naturelle à son cœur. » Jaucourt exposait ensuite « les moyens à déployer. » Le commandant de la croisière anglaise sommerait le commandant de la *Saale* de lui livrer Bonaparte. Le capitaine Philibert obéirait immédiatement à cette injonction, sous peine de se mettre en rébellion ouverte contre son légitime souverain et d'être rendu responsable du sang versé et de la destruction de son bâtiment et de son équipage. « Ces ordres exprès, ajoutait Jaucourt, sont dictés par le sentiment de l'humanité. Ce sentiment a seul déterminé dans cette circonstance l'intervention des ministres du Roi, puisque les souverains alliés peuvent agir sans le concours de la France. » Hypocrisie et mensonge. Le gouvernement royal était d'accord avec l'Angleterre. L'amiral Hotham n'avait point alors l'ordre de sommer la *Saale* et de l'attaquer, et cet ordre-là, signé de Croker, secré-

préfet du Calvados, puis destitué peu de jours après. Renommé par Louis XVIII, le 9 juillet 1815, préfet de la Charente-Inférieure, il démissionna en décembre, au moment où allait être rendue la loi de proscription contre les régicides, mais il fut un des rares conventionnels qui échappèrent aux effets de cette loi. Il obtint même une pension de Louis XVIII, « en récompense des nombreux services, dit un document du temps, qu'il avait rendus pendant son administration et *notamment en 1815.* »

taire de l'Amirauté, le capitaine de Rigny était chargé de le transmettre de Rochefort au commandant de la croisière ennemie. Les ministres agissaient-ils sur l'invitation de l'Angleterre ou avaient-ils suggéré ce moyen à Wellington et à Castlereagh ? Il y a doute (1). Mais ce qui paraît certain, c'est qu'on ne voulait pas que Napoléon se rendit librement aux Anglais, soit que ceux-ci craignissent d'être obligés à certains ménagemens envers un prisonnier volontaire, soit que le gouvernement royal désirât se donner l'avantage de le leur livrer lui-même.

Bonnefous était comme la plupart des hommes. Il avait de l'honneur et de la générosité, mais sous le bénéfice de son intérêt. Les instructions du nouveau ministre de la Marine le troublèrent fort. Il répugnait à les exécuter, et il n'osait n'y point obéir. Il commença par temporiser. Il quitta Rochefort seulement à onze heures du soir, en prétextant qu'il fallait attendre le jasant. Puis, au lieu d'aller à l'île d'Aix où il savait qu'était l'Empereur, il vint à bord de la *Saale*, feignant de croire qu'il s'y trouvait encore. Arrivé à une heure après minuit, il apprit du commandant Philibert que Napoléon s'embarquerait au point du jour à l'île d'Aix, sur le brick l'*Épervier*, pour se rendre à la croisière anglaise. On avait encore le temps de s'opposer au départ. Mais Bonnefous eut la présence d'esprit de dire au baron Richard que Bonaparte était déjà à bord de l'*Épervier*, qui allait lever l'ancre d'un instant à l'autre. Puis, pour plus de sûreté, il fit envoyer par Philibert au général Beker, à l'île d'Aix, l'avis de précipiter l'embarquement, car de nouveaux ordres étaient arrivés de Paris. Cet avis n'eut d'ailleurs aucune influence sur la résolution de l'Empereur. Il la méditait depuis plusieurs jours et, la veille, il l'avait irrévocablement arrêtée. Il est même douteux que le billet du capitaine Philibert ait fait avancer d'un instant l'heure du départ. Peu après minuit, on avait commencé de transporter les bagages sur la goélette la *Sophie*, mouillée avec

(1) Plusieurs raisons font soupçonner que Fouché avait participé à cette machination : 1° Jaucourt dit que la mesure a été arrêtée par *les ministres* du Roi ; 2° seul, Fouché avait pu divulguer au Conseil les intentions, qu'avait exprimées Napoléon, dès le 2 juillet, de demander asile à la croisière anglaise ; 3° Fouché, le 4 juillet, avait déjà interdit toute communication de l'Empereur avec l'escadre anglaise ; 4° Fouché avait, aux premiers jours, assez d'autorité sur le Conseil pour le détourner, s'il l'avait voulu énergiquement, du projet en question, et d'autre part il tenait trop à témoigner sa gratitude à Wellington et à se faire pardonner son intrusion parmi les ministres pour combattre une mesure qui agréait à celui-là ou à ceux-ci.

*l'Épervier* dans « la fosse d'Enet. » Entre deux et trois heures du matin, toute la suite de l'Empereur, sauf les officiers généraux qui devaient s'embarquer dans la même chaloupe que lui, avaient gagné le brick sur des canots.

Le 15 juillet, au lever du soleil, Napoléon monta sur *l'Épervier*. Il portait l'épée, le petit chapeau, l'habit vert de colonel des chasseurs de sa garde, l'uniforme connu et révérend de toutes les armées de l'Europe. C'était la première fois qu'il le revêtait depuis son départ de la Malmaison. Le commandant du brick, le lieutenant Jourdan de la Passardière, reçut l'Empereur à la coupée. Tous les matelots étaient en rang sur le pont, émus, frémissans, des larmes dans les yeux. Napoléon passa l'inspection, acclamé comme aux jours de victoire; mais, dans ces suprêmes : Vive l'Empereur! il y avait des sanglots. Le lieutenant Borgnis-Desbordes, envoyé de la *Saale*, dit à voix basse à Jourdan : « qu'il fallait se presser, car on pourrait bien voir arriver des gens chargés d'arrêter l'Empereur. — Pas sur *l'Épervier!* répondit fièrement et résolument Jourdan, ou du moins tant que je serai vivant. »

On allait appareiller. Beker, qui avait accompagné l'Empereur sur le brick, s'approcha de lui, et, d'une voix mal assurée que l'émotion faisait trembler, il dit : « — Sire, Votre Majesté désire-t-elle que je l'accompagne jusqu'à la croisière, ainsi que me le prescrivent les instructions du gouvernement? » Napoléon fixa sur lui un regard profond, chargé de tristesse, et dit, avec un accent d'une sublime grandeur : « — Non, général Beker, retournez à l'île d'Aix. Il ne faut pas qu'on puisse dire que la France m'a livré aux Anglais! »

HENRY HOUSSAYE.



---

---

# UN VAINQUEUR

---

TROISIÈME PARTIE (1)

---

## I

Correct en toutes choses, d'esprit pondéré, peu sensible, dépourvu d'imagination, Antoine Burier remplissait ses fonctions avec l'amour de la loi plutôt qu'avec celui des hommes. Toutefois, le spectacle de cette agonie d'enfant lui laissait un frisson qu'il ne connaissait pas encore : pitié, colère, indignation, désir plus chaleureux de défendre les faibles contre la prépotence des puissans. La figure brune et pâle du petit Beppo le hantait, et le regard de ces grands yeux noirs cherchant désespérément dans la salle blanche quelque chose qui ne fût pas la souffrance. A côté de ce masque où la mort mettait déjà son empreinte, il revoyait en pensée la douce figure sérieuse d'Alice Délémont. Il la revoyait surtout dans ce joli mouvement de révolte, arrêté par une pensée loyale, où tant de reflets divers l'avaient traversée en un clin d'œil ; et il s'attardait à la contempler ainsi, dans sa mémoire. Il n'était pas homme à s'abandonner longtemps à des impressions douloureuses ; aussi cette gracieuse image eut-elle bientôt chassé l'autre, et fut seule à le retenir. Elle l'accompagna dans les bureaux où le Directeur venait de le mander. Encore

(1) Voyez la *Revue* des 4<sup>es</sup> et 15 février.

les petits Italiens! L'Ambassade réclamait à leur sujet, alléguant que les mairies leur délivraient trop facilement des livrets; l'Administration rejetait la faute sur le pays d'origine, où les pièces d'identité n'étaient pas assez contrôlées. Beaucoup pouvaient souffrir et mourir avant que ce différend fût tranché! Du moins la question était ouverte : elle ferait son chemin, de bureaux en bureaux, noircissant des paperasses, remplissant des dossiers, jusqu'à ce qu'elle fût mûre, — ou qu'on la classât.

— Il faudra pourtant que cette affaire s'éclaircisse, dit en substance le fonctionnaire à son subordonné. Dans les départements, le mal est aussi grand qu'ici, mais notre action est moins efficace : des préfets timorés la contrarient, par crainte de déplaire aux industriels. Cependant il y a des contraventions et des fraudes. Les découvrir est difficile : tâchez d'y réussir, nous comptons sur vous.

L'instinct de la chasse est un des plus puissans qui nous meuvent : il nous pousse contre nos semblables à défaut de gibier ; les difficultés l'irritent ; il devient plus féroce quand il peut s'armer d'un prétexte d'utilité sociale. Fouetté par la confiance de son supérieur, celui de Burier s'excita : en quittant l'hôtel de la rue de Varenne, le jeune homme ne pensait plus qu'à déployer ses qualités de bon limier au profit de l'humanité et de l'Administration, pour le bien commun et pour son avancement. Quelques courses obligées le conduisirent aux abords de l'Odéon, où l'heure du dîner le surprit. Il entra dans un Bouillon d'étudiants. Tout en mangeant sa tranche de rosbif, il se mit à combiner d'ingénieux moyens pour découvrir la vérité. Comme il y croyait appliquer toutes les forces de son esprit, l'image d'Alice revint tout à coup. Il se représenta le désespoir de la jeune fille quand son père, pris en flagrant délit de complicité de fraude, se trouverait impliqué dans des poursuites peut-être très graves. Son zèle en fut aussitôt attiédi : c'était comme un conflit inattendu qui surgissait entre son devoir nettement tracé et de sourdes pensées dont il sentait l'action avant même de les avoir formulées. Et le bruit augmentait dans le restaurant. Il sortit, en proie au malaise de cette découverte. La soirée était fraîche et charmante. A petits pas, la cigarette aux lèvres, il suivit les boulevards jusqu'au pont de la Concorde, le traversa, continua sa promenade en remontant l'avenue des Champs-Élysées, où

fourmillaient les voitures, les toilettes claires, les chapeaux fleuris. Des bouffées de musique couraient dans l'air avec des bouffées de parfum. La gaité de vivre s'épanouissait dans la belle nuit commençante. Burier s'en imprégna. Puis il songea que l'inégalité des conditions prive un trop grand nombre d'êtres des joies de l'abondance : parmi les heureux, il y a des pauvres honteux, des mendiants, des ramasseurs de bouts de cigares... Alice et Beppo Trina!... Et tout en mêlant ainsi ses idées, il reprit le chemin de sa demeure.

Il occupait une petite garçonnière, rue des Vignes. De sa fenêtre qui ouvrait sur la Seine, il regarda vibrer dans la nuit les milliers de points lumineux qui piquaient l'espace, tantôt mouvans, tantôt immobiles. De jour, il voyait les hautes cheminées de Grenelle et de Javel lancer leurs fumées épaisses ou légères, qui vont d'un gris blanchâtre au noir de suie, s'étirent, se disloquent, montent et se dissipent. A cette heure, si ces fumées flottaient encore, elles se confondaient dans l'ombre nocturne. Pendant qu'il cherchait dans cette ombre le spectacle habituel, l'image d'Alice revint à côté de lui, doucement, comme un petit fantôme amical issu du paysage. Un moment, il s'abandonna sans résistance à la douceur de la sentir là, à peine plus vague et moins réelle que les formes confuses qui noircissaient dans la nuit. Mais ce moment passa : il sortit de son rêve, sourit, et haussa les épaules comme si quelque tableau saugrenu de lanterne magique glissait sous ses yeux. De fait, il venait de se voir, lui, Antoine Burier, inspecteur du travail, ennemi naturel des chefs d'industrie, demandant à M. Alcide Délémont la main de la jeune fille ! Il vit avec la même netteté s'allonger le visage du maître verrier, il entendit le refus humiliant, il eut le sentiment de s'éloigner l'oreille basse, en pliant le dos, comme un vaincu. Or, il était de ces garçons pratiques qui ne s'attaquent jamais à l'impossible : qu'un désir irréalisable l'effleurât, — ce qui peut arriver à chacun ! — il s'empressait de le chasser en pensant à d'autres choses. Tout à l'heure, dans les Champs-Élysées, il n'avait pas même songé qu'il pût jamais entrer dans un restaurant élégant, commander un dîner fin, vider des coupes de Champagne en compagnie de quelque jolie fille étincelante de bijoux : ces biens-là, n'étant pas pour lui, ne le tentaient pas, tandis qu'il remplaçait parfois son cigare de deux sous par un londrès, son carafon de mauvais vin par une demi-bouteille

de Màcon ou de Beaujolais. Il ne raisonna pas autrement : M<sup>lle</sup> Délémont épousera quelque gros industriel comme son père, bras-seur d'affaires, manieur d'argent, pour devenir bientôt, comme celles de sa caste, égoïste, indifférente, inconsciente et cruelle. Il ne put s'empêcher d'ajouter : « C'est dommage ! » Mais il conclut, à demi-voix :

— Qu'est-ce que ça peut me faire, après tout ?

Pendant qu'il rêvait ainsi, Alice recueillait de son côté ses impressions de la journée. Elle aussi se mit à sa fenêtre. Devant elle, les bâtimens de l'usine se découpaient dans l'obscurité ; des lumières éclairaient les intérieurs de la cité ouvrière, où des ombres s'allongeaient ; les reflets du four le plus proche rougeoyaient dans la nuit. Elle pensait à toutes les misères souvent entrevues, mais dont elle avait eu pour la première fois, au chevet du petit Beppo, la sensation tragique ; elle pensait aussi à Burier.

Le jeune homme lui avait plu, d'ailleurs sans nuance sentimentale, par ses fonctions autant au moins que par sa personne. Elle était en effet de celles qui, dans les conflits de l'heure actuelle, prennent parti contre leur classe. De la sienne, elle ne voyait que les vices, — la cupidité, l'égoïsme, la cruauté, — sans distinguer la part qui en revient au fait même de la possession. Sa sympathie allait sans réserves aux victimes temporaires de ces vices éternels, que conservent et raffinent en s'élevant sur l'échelle sociale les déshérités de la veille, exploités du lendemain. Pareille en cela à ces femmes de fermiers généraux, élevées aux leçons de Jean-Jacques, que leurs complaisantes doctrines devaient pousser à la guillotine, une fois renversé l'équilibre de leur sûreté, elle méconnaissait cette condition de la concurrence qui interdit aux vainqueurs de déposer, pour s'attendrir, leurs armes et leurs boucliers. Si, par aventure, il se fût trouvé dans son cercle quelqu'un pour lui montrer le péril, elle eût méprisé un tel avertissement : femme avant tout, elle aimait mieux la pitié que la force ; idéaliste, elle rêvait la justice, non la conquête ; nul égard d'intérêt, de caste, de famille ou de race n'eût embarrassé sa juvénile intransigence. La sublime et dangereuse formule du *Pereat mundus* l'enivrait de son illusoire noblesse ; et, avec tant d'autres, ouvriers aussi généreux qu'elle d'une désagrégation régulière, en croyant participer à la réfection d'un monde où se réaliseraient enfin nos grands rêves,

elle travaillait à l'avènement d'autres formes de la tyrannie et de l'injustice.

Il faut dire que toutes ses expériences de la vie s'accordaient à la pousser dans cette voie : à mesurer les sacrifices consentis par son père au culte de la Fortune, elle avait pris en exécration ce Moloch des affaires qui dévore les sentimens simples, l'affection, la bonté, la bienveillance, et tue la joie d'exister. Jamais elle n'avait rencontré que des usiniers, des contremaitres, des marchands ou des fabricans : tous exemplaires peu variés du même type humain, absorbés par un travail qu'elle n'aimait pas, par des soucis qu'elle jugeait mesquins ou intéressés. A côté du lit de Beppo, Burier lui apparut comme un libérateur. Il était l'adversaire de ces ennemis. Sa vie n'appartenait pas au gain. Il luttait contre l'égoïsme des patrons. Il défendait les faibles. Même il représentait ce Dieu nouveau, l'État, invoqué par tous les réformateurs dont elle lisait les livres. Il était investi d'une autorité bienfaisante, qu'il exerçait avec sérieux et foi. Blond comme un chevalier de Lumière, elle lui vit l'auréole de ces missionnaires que les femmes admirent pour les vérités qu'ils proclament, avant de leur vouer la faiblesse de leur cœur et de leur chair.

Du reste, les violentes émotions qu'elle traversait ne l'eussent point inclinée vers la rêverie sentimentale : l'amour ne fleurit pas dans un cœur bouleversé, et le sien l'était dans ses intimes profondeurs. Jusqu'alors, elle tenait son père pour un être dur, intéressé, rigoureux, inflexible, mais d'une irréprochable droiture, incapable d'une action malhonnête ou coupable. Elle l'estimait ainsi : la loyauté de l'homme compensait à ses yeux les défauts de la caste, aussi lourds chez tant d'autres, et sans ce contrepois. Voici que tout à coup elle découvrait en lui le complice inconscient d'une façon de corsaire, — exploiteur, parasite, faussaire, assassin. Gagné par une contagion abominable, il transportait jusque dans son foyer les procédés de ce sinistre associé : un mot de l'inspecteur avait éclairé sa conduite envers Valentin. Or, ce qu'il violait là, ce n'était plus une loi récente, imparfaite, discutable : c'était la solidarité sacrée de la famille, c'était celle même de la race, qui pousse tout homme digne de ce nom à s'incliner sur l'enfant pour le protéger. Que de fois elle avait défendu son père contre la sévérité idéaliste de Bernard ! A cette heure, elle se sentait à son tour incapable d'in-

dulgence : elle condamnait, dans la fraîcheur d'une conscience ignorante des premières compromissions qui la préparent peu à peu à l'endureissement.

Délémont était absent. Elle veillait encore quand il rentra. Elle l'entendit fermer la porte, monter l'escalier, passer dans le corridor, faillit l'appeler, et n'osa. Le lendemain, quand elle se leva, il était depuis longtemps à l'usine : elle le vit dans la cour, allant, venant, donnant des ordres, affairé comme toujours. La matinée passa sans qu'elle pût lui parler. Quand il rentra pour le déjeuner, à l'heure exacte, il amenait Soutre. Il semblait préoccupé : le repas, rapide et sobre, fut encore moins animé qu'à l'ordinaire. Soutre, pourtant, tâchait de parler ; comme on ne lui répondait guère, il fut bientôt à court de sujets. On servit le café sans quitter la table ; Alice dit :

— Papa, j'ai été voir ce petit Italien malade, hier après-midi.

Sa belle-mère, inattentive, leva sur elle un regard vide ; Soutre écarquilla les yeux :

— Comme cela, toute seule ? fit-il.

Alice tenait à l'indépendance de ses allures.

— Oui, seule, dit-elle assez sèchement. L'abbé Médal m'attendait devant l'hôpital.

— Comment va-t-il, cet enfant ? demanda Délémont d'un ton distrait.

— Il est au plus mal. On n'a aucun espoir de le sauver.

— Ah ! le pauvre !...

Cette parole indiqua seule qu'un éclair de pitié traversait peut-être l'âme du maître verrier.

— Il y avait auprès de lui l'inspecteur du travail, reprit Alice.

— Burier ? s'écria Délémont. Que faisait-il là, l'animal ?

Son visage s'assombrit, comme si le seul nom de cet homme suffisait à le mettre de mauvaise humeur ; il ajouta, en se tournant vers Soutre :

— Je parie qu'il cherchait des choses contre nous !

Le sous-directeur tenait dans son énorme main une petite tasse fine, où il remuait le sucre. Il répondit, en continuant à tourner sa cuiller :

— Que pourrait-il ? A l'usine, ces enfans sont très bien traités. Le reste ne nous regarde pas.

— Sans doute, fit Délémont, pensif. Mais n'oubliez pas qu'ils

nous cherchent noise, à la rue de Varenne! Le moindre prétexte leur serait bon.

Le sous-directeur goûta son café, le trouva suffisamment sucré, vida d'un trait sa petite tasse, et conclut, avec un soupir :

— Ils ne pourraient donc pas nous laisser tranquilles?...

Alice le regarda : ce fut comme si ses yeux ouvraient pour la première fois la barrière de ce front étroit, et n'y trouvaient que du vide. Pour la première fois aussi, elle sentit une sorte de répugnance de cette musculature énorme, de cette force animale, en même temps que l'image plus fine de Burier traversait rapidement sa pensée. On se tut. Estelle vint offrir un verre d'anisette à Soutre, qui la remercia sans la regarder. Alice reprit :

— Et Valentin?

Elle crut s'apercevoir que les deux hommes échangeaient un signe d'intelligence. Son père se leva, appela du geste le sous-directeur, et répondit :

— Il va bien. Je crois que Danzine est content de lui. Allons, Soutre!

Le géant se leva à son tour, non sans effort. Il se trouvait bien là, dans le cercle de cette famille qu'il considérait déjà comme sienne, dans ce confort qu'il prenait pour du luxe. Il aurait volontiers avalé une deuxième, puis une troisième tasse de café, avec beaucoup de sucre. Mais Délémont avait parlé : il obéit. Malgré le bon regard dévoué qu'il leva sur Alice, en prenant congé, il n'obtint qu'un salut très froid. Il ne s'en troubla point : jamais l'idée ne l'eût effleuré qu'un obstacle pût contrecarrer la volonté de son patron, et, puisque celui-ci lui avait promis sa fille, qu'aurait-il craint? En revanche, Estelle retint sa main, en lui disant :

— Vous viendrez bientôt dîner avec nous, n'est-ce pas, monsieur Soutre?

Il ne sentit pas trembler la petite main dans la sienne, il ne devina rien de ce qui vibrerait dans la voix, et répondit, distraitement.

— Oui, mademoiselle!

Estelle crut que cette expédition à l'hôpital avait augmenté le prestige de sa sœur : aussi voulut-elle l'y accompagner le lendemain, avec des fleurs, des douceurs, et de jolies phrases de pitié toutes prêtes. Mais la visite fut plus émouvante encore : l'irrévocable était accompli. Les deux jeunes filles distribuèrent

leurs présens à d'autres petits moribonds, dont les yeux sans désirs s'étonnaient de l'aubaine; elles revinrent bouleversées, coururent chercher leur père à l'usine, le relancèrent jusque dans son bureau :

— Papa, le petit Beppo est mort!

Il leur semblait qu'à cette nouvelle, les fours allaient s'éteindre, le travail s'arrêter. Délémont, qui expédiait son courrier, acheva de plier une lettre, et fit simplement :

— Ah! diable!

— Nous l'avons vu, dit Estelle. Tu n'imagines pas comme il était beau! avec ses jolis cheveux noirs,... et ce calme, cette paix!

Alice ajouta, toute frissonnante :

— Voir mourir un enfant seul, loin des siens, dans un lit d'hôpital... L'horrible chose!...

Délémont glissa la lettre pliée dans une enveloppe jaune, qu'il ferma, écrivit l'adresse, et dit :

— Oui, c'est très triste, en effet.

— Oh! père! s'écria Alice en joignant les mains.

Il ne sentit pas le reproche, et comprit seulement qu'elles étaient très émues :

— Vous auriez mieux fait de ne pas retourner là-bas, leur dit-il. C'était inutile. A quoi bon courir après de telles impressions?

Comme elles restaient là, il reprit, en suivant une liaison d'idées qui ne leur échappa pas.

— A propos, le petit Valentin ne rentrera pas à l'usine. Non, décidément, il est trop faible pour le métier. Nous verrons ce qu'on peut faire de lui. *J'ai eu l'idée* de le faire examiner par un médecin. On vient de m'apporter le rapport. Tu peux le lire, Alice, toi qui t'intéresses à cet enfant. Pas rassurant, tu vois...

En parcourant les feuilles hérissées de termes techniques, la jeune fille ne pensait qu'au mensonge qu'elle venait d'entendre : ces trois mots par lesquels son père, supprimant l'intervention coercitive de l'inspecteur, s'attribuait en passant l'honneur de l'initiative. Elle le regarda au fond des yeux, en répondant :

— Tant mieux! Il est pénible d'avoir des difficultés avec l'administration pour de petits étrangers; que serait-ce pour un parent!

Ignorant la conversation de sa fille aînée avec Burier, le



maître verrier soutint son mensonge, par habitude, par inconscience ou par orgueil.

— L'administration n'a rien à voir là dedans.

Alice rougit pour lui. Il dit encore :

— J'ai fait ce que j'ai pu. Voilà nos plans contrariés. Nous verrons la suite avec Romanèche. C'est lui qui est le tuteur, après tout!

Et il se remit à sa correspondance.

En retraversant la cour, les deux jeunes filles aperçurent Soutre, et l'appelèrent, pour lui apprendre la triste nouvelle.

— Oh! monsieur Soutre, si vous l'aviez vu! répétait Estelle avec ardeur. Si vous aviez vu ses jolis cheveux noirs et sa pâleur!... Un ange, un petit ange comme il y en a dans les vieux tableaux!

Soutre parut plus troublé que son patron; il s'attrista, prit un air de componction; mais il ne regardait qu'Alice, et ce fut à elle qu'il répondit :

— Ah! c'est bien triste, ces misères!... Oui, oui... On fait ce qu'on peut pour les soulager... Mais on ne peut pas, voilà le malheur!...

Des larmes montèrent aux yeux d'Estelle. Ce n'était plus pour le petit Beppo : quand elle passait, *il* ne la voyait jamais, *il* ne répondait pas quand elle lui parlait; elle n'était décidément pour *lui* qu'une petite chose insignifiante, perdue dans l'ombre heureuse de sa sœur.

## II

Appelé à émettre un avis sur le sort de Valentin, Romanèche fut d'abord très prudent : il craignait que son beau-frère, dans un accès d'humeur, n'alléguât le renversement de ses projets pour rétracter ses engagements, et ne voulût se décharger sur lui d'une part du fardeau. Aussi resta-t-il sur la défensive : la santé se fortifie souvent avec l'âge; pourquoi prendre d'urgence une décision qui engagerait l'avenir? ne pouvait-on la remettre d'une année, par exemple, et « voir venir?... »

— Que faire de lui, en attendant? demanda Délémont. Voilà ce que je ne sais pas! Mon idée n'est pas praticable. Bon, j'y renonce, n'en parlons plus! Tâchez d'en avoir une meilleure, vous qui êtes son tuteur!

Si sûr de soi quand il s'agissait d'assurer le bonheur des sociétés futures, si abondant en conseils pour les rois, les peuples et les gouvernemens, Romanèche restait à court, en contemplant l'extrémité de sa bottine droite qui frappait le sol de petits coups perplexes. S'il eût été seul avec son beau-frère, il se fût senti moins gêné; mais Bernard assistait à l'entretien, attendant de lui quelque élan généreux. Comment parler sans décevoir le jeune homme?

— L'essentiel, vous comprenez, déclara Délémont, c'est qu'il gagne bientôt sa vie : je n'ai pas envie de le garder dix ans sur les bras, moi!

A ces mots, Romanèche comprit que son beau-frère ne comptait pas sur lui; rassuré, il redevint généreux :

— Cet enfant paraît bien doué, dit-il. Évidemment, il a le goût et le désir d'apprendre. C'est une indication. L'important, n'est-ce pas, c'est que chacun soit mis en état de profiter de ses aptitudes. Pourquoi ne pas l'envoyer dans un lycée, au moins pour une année? Ensuite on verra!

Délémont se récria :

— Hé! mon cher, voilà que vous recommencez à faire de la théorie!... Chacun selon ses possibilités, d'abord! Un orphelin, sans ressources, ne peut pas faire des études. Il lui faut une carrière facile, rapide, qui donne vite des résultats. Après une année de latin, il ne voudrait plus entendre parler d'un métier pratique. Il voudrait continuer. Et c'est moi qui paye, encore une fois!

— Puisque vous le pouvez! répliqua le professeur.

— Je le peux, je le peux, grogna Délémont, vous le dites... Mais si je ne comptais pas, comme tout le monde... ma parole! je n'irais pas loin.

Bernard intervint :

— Ce n'est pas cette dépense-là qui nous ruinera, père!

— Soyez tout à fait généreux! ajouta Romanèche. Faites pour cet enfant ce qui serait fait pour tous dans un monde normal! Chacun de nous peut et doit travailler selon ses moyens à réaliser l'idéal social de l'avenir, qui mettra tout être humain à même de développer ses virtualités...

Il parlait ainsi pour Bernard, sachant son beau-frère inaccessible à de tels argumens.

— Ce que vous ferez ne sera pas perdu, ajouta-t-il. Vous

aurez la satisfaction d'avoir formé un homme, qui pourra honorer son nom, son pays peut-être...

— Ma parole ! dit Délémont, vous voulez me mettre sur la paille, je le vois bien !

L'exagération de cette boutade trahissait un homme ébranlé. Romanèche y répondit par un éclat de rire, qui flatta le maître verrier. Puis, changeant de ton, prenant la question du côté pratique, il représenta qu'on peut s'arranger à bon compte avec certains lycées de province : un millier de francs par année suffiraient amplement pour commencer ; plus tard, on aurait une bourse, si l'enfant en était digne.

— La société, certes, ne fait pas encore tout ce qu'elle devrait. Pourtant, on peut dire que l'instruction est accessible à tous, ou peu s'en faut. Et l'instruction, c'est la grande chose ! Elle ouvre tous les chemins ; le baccalauréat mène à tout !

Ce mot faillit tout compromettre : Délémont le releva en s'écriant :

— Je n'ai jamais été bachelier, moi !...

Le coup d'œil dont il enveloppa son beau-frère signifiait clairement : « Vous l'êtes, vous ; qui de nous deux tient la corde ? »

— L'avenir est aux hommes d'action, aux hommes pratiques !...

— L'avenir, dit Romanèche, appartient à ceux qui trouvent l'emploi de leurs véritables aptitudes.

Délémont se débattit encore, rappela les « prolétaires intellectuels » qui cherchent en vain leur place dans le monde actuel, et finit par céder : non certes que les argumens du professeur l'eussent convaincu ; mais il ne voyait rien au monde que l'usine, et, puisqu'il y fallait renoncer, ne savait à quel parti s'arrêter.

— Enfin, conclut-il, s'il tourne mal, vous ne me le reprocherez pas !

— Soyez tranquille, affirma Romanèche : il tournera bien !

Et il eut un beau mouvement : il invita l'orphelin à venir passer une partie de l'été dans le petit village de l'Eure, où il s'installait avec sa famille, pour les vacances :

— Le bon air le fortifiera : il en a besoin. Et puis, je lui donnerai des leçons de latin : cela lui fera gagner une année.

Il se tourna vers Bernard en ajoutant :

— Chacun donne selon ses moyens : je fais le peu que je puis !

Au commencement de la semaine suivante, Burier reparut à l'usine. Il avait un peu retardé sa visite, pour laisser à Délémont le loisir de se mettre en règle : concession dont il ne s'avouait pas à lui-même le secret mobile. Il trouva le petit personnel renouvelé : des adolescens remplaçaient les trop jeunes enfans mieux tenus, plus vigoureux, bien portans. « Le négrier a pris peur, » pensa-t-il. Et il supposa que Gotto avait expédié les porteurs trop jeunes ou malingres dans des départemens moins surveillés, pour les remplacer ici par ce qu'il avait de mieux : ce qui révélait une organisation étendue de son trafic. Malgré le bon aspect des équipes, il réclama les carnets. Comme il les compulsait, il fut frappé d'y retrouver le nom de Trina. Il en revint demander le titulaire. C'était un garçon d'une quinzaine d'années, bien pris et fort. Il essaya de l'interroger :

— Es-tu le frère du petit qui est mort l'autre jour ?

L'enfant sourit, montra ses dents blanches, leva de grands yeux effrontés, en faisant signe qu'il ne comprenait pas.

— Tu ne comprends pas le français?... Pas un mot?... Non?... Voyons, écoute bien !... Petit frère à toi, mort?...

Il crut voir passer un éclair au fond des yeux de velours, mais n'obtint rien. Il éleva la voix :

— Tu fais semblant de ne pas comprendre !... Frère... mort?...

Trina recommença sa pantomime, puis resta muet, les bras ballans. A quelques pas, Gotto suivait la scène du coin de l'œil. Il s'approcha, l'air aimable, le sourire aux lèvres :

— Voulez-vous que ze loui demande, moussu?... Ze vous dirai la réponse, ésattement... Hé, dites, moussu, dites donc ?

L'inspecteur ne lui répondit que par un regard méprisant. L'autre, sans se déconcerter, fit l'article :

— Beau garçon, celui-là, hé?... C'est grand, c'est fort, c'est zoli... Oun Antinöousse, ze vous dis !...

Et il se dandinait, la cigarette entre les doigts, son chapeau melon sur l'oreille, en homme content de soi, qui s'attend à des complimens.

Comme l'inspecteur s'éloignait, il vit arriver Délémont, qui l'arrêta, sucre et miel, pour lui jouer la petite comédie de bonhomie qu'il donnait à l'occasion, quand il voulait amadouer quelqu'un, ou simplement quand son humeur l'y poussait. Dans ces momens-là, il semblait un autre homme : les plis durs de son visage disparaissaient, il souriait, son regard changeait

d'expression ; et il parlait à bâtons rompus, en petites phrases qui mêlaient tous les sujets :

— Vous ne vous doutez pas que vous m'avez rendu service, monsieur l'inspecteur?... Positivement!... Le médecin m'a dissuadé de garder ici mon petit neveu, vous vous rappelez?... Il le croit faible de la poitrine... Une chose dont je n'aurais jamais eu l'idée : dans ma famille, on ne sait pas ce que c'est que d'être faible de la poitrine ou d'ailleurs!... Pour tout dire, je ne crois pas beaucoup à ces histoires des médecins : ce sont des faiseurs d'embarras... Mais enfin, supposez que cet enfant soit tombé malade en travaillant chez moi!... Songez que j'ai un beau-frère qui est dans vos idées... Oui, oui, socialiste, collectiviste, étaticiste, tout ce que vous voudrez.... Et c'est son tuteur, encore!... Vous l'entendez d'ici!...

« Faut-il qu'il ait eu peur, lui aussi, pour être aimable, » songeait Burier en l'écoutant ; il répondit :

— J'étais sûr que cela finirait ainsi. Vous voyez bien que notre action a du bon, quelquefois.

Délémont ne poussa pas la complaisance jusqu'à en convenir.

— Heu ! heu ! fit-il, pas souvent, pas souvent!... Vous avez vu mes nouveaux porteurs?... Cette fois, vous ne direz pas qu'ils ont l'air trop jeunes !

— En effet, ils ont leurs treize ans bien sonnés, ceux-là !

— Et quinze, et seize, cher monsieur!... On dirait que vous le regrettez?... Avouez que vous ne demandez qu'à me taquiner encore !

Burier protesta avec vivacité :

— Oh ! nullement, monsieur, je vous assure ! Au contraire : je suis enchanté de n'avoir aucune contravention à relever contre vous, et je souhaite que cela continue.

— Moi aussi, je ne demande qu'à être en règle avec votre sacrée loi!... Mais que voulez-vous ? Quand on ne peut pas, on ne peut pas!... Il faut comprendre un peu les choses, que diable !... Notre industrie a ses exigences, et je n'ai pas la moindre envie d'éteindre mes fours, ma parole !

— Vous en construiriez plutôt de nouveaux, monsieur Délémont ! Il suffit d'entrer dans votre usine pour voir qu'elle est en pleine prospérité, et tenue... comme il n'y en a pas beaucoup !

Ce compliment d'un homme qui devait s'y connaître fut agréable au maître verrier :

— On fait de son mieux, répondit-il. On ferait mieux encore si personne ne nous mettait des bâtons dans les roues... Mais les théoriciens rendent la vie bien difficile aux gens pratiques !... Allons, au revoir, monsieur l'inspecteur.

Encouragé par le ton presque amical de l'entretien, Burier voulut le terminer par une plaisanterie :

— Vous préféreriez que ce fût adieu, n'est-ce pas ? fit-il en riant.

Délémont rit aussi, en répondant :

— Non, non, je vous assure !... Je n'ai rien contre vous... Au contraire, j'aime les gens qui font bien ce qu'ils font, ma parole !...

Et il lui serra la main.

Burier s'éloigna, étonné de tant d'aménité, prêt à s'ouvrir à de vagues espérances : l'homme, après tout, n'était pas si terrible, et la vie arrange parfois des romans plus invraisemblables !... Vers l'extrémité du pont qu'il suivait à sa droite, il vit s'avancer sur l'autre trottoir Alice, Estelle et Soutre, avec Valentin. Il traversa pour les rencontrer. Valentin le reconnut le premier, serra la main d'Alice et s'écria :

— Lui !...

Toute la reconnaissance qu'il vouait à son sauveur avait passé dans son exclamation. La jeune fille tourna la tête du côté de Burier, qui la salua. Il y eut une seconde d'hésitation ; le petit groupe s'arrêta :

— Bonjour, monsieur l'inspecteur !

— Bonjour, mademoiselle !

Ils demeuraient gênés, sans rien trouver à se dire, sous les yeux étonnés d'Estelle et de Soutre, arrêtés avec eux. Dans cet instant, Soutre sentit se décupler son antipathie, sans savoir pourquoi.

— Vous avez appris la mort de ce pauvre petit Trina, monsieur ? dit Alice.

— Oui, mademoiselle. Vous l'avez revu ?

— Non. Quand je suis retournée à l'hôpital, avec ma sœur, il venait d'expirer.

Elle regarda Estelle, qui répéta :

— Il était très beau.

Ils se turent de nouveau, comme si le seul sujet de conversation possible entre eux était épuisé. Soutre affectait de contempler le paysage.

— Que de misères ! murmura Burier.

Alice répondit :

— On voudrait vouer sa vie à les soulager.

Ils allaient se séparer, quand Valentin, dont la petite âme fervente brûlait de s'exprimer, saisit la main de Burier en levant sur lui des yeux d'adoration.

— Ah ! c'est ce petit de l'autre jour ! dit l'inspecteur. Je ne le reconnaissais pas, dans ces beaux habits. Eh bien ! tu ne deviens pas verrier?... Bonne chose, hein?... Alors, qu'est-ce que tu vas faire ?

Le petit garçon, tout vibrant, répondit :

— Je vais apprendre !

— Oui, dit Alice, mon père est décidé à le laisser suivre ses goûts.

Elle était heureuse de pouvoir annoncer cette bonne action. Burier s'empressa de la louer :

— M. Délémont est bien meilleur qu'il ne veut le paraître. C'est très généreux, ce qu'il fait là.

Le parti pris que mettaient Estelle et Soutre à se taire rendait impossible un plus long entretien. Alice le termina :

— Adieu, monsieur l'inspecteur.

— Adieu, mademoiselle.

Burier tapota les joues de Valentin, et salua les autres. Soutre toucha le bord de son chapeau. Estelle inclina légèrement la tête. Ils se quittèrent. Entre eux tous, il y eut désormais quelque chose de nouveau et d'indéfinissable : peut-être pressentaient-ils qu'ils ne se connaissaient pas encore, et se devineraient un jour...

### III

Dès le commencement d'avril, les Romanèche s'installaient à la campagne. Ils louaient chaque année, dans le village de Coche-rel, un petit appartement, avec un jardinet, seuls « bourgeois » dans cette campagne écartée ; et ils s'y laissaient vivre. Claire installait sous un arbre, dans les prés, son indolence passive et souriante, secouée le reste de l'année par les soucis du ménage. Les quatre garçons couraient les chemins, grimpaient aux collines, pataugeaient dans l'Eure ou ramaient sur un canot d'emprunt. Quant à Romanèche, il mêlait, en des proportions étudiées, la promenade, le jardinage, la lecture et la pêche. Il jouissait

avec méthode de la nature, sachant l'heure qui convient à chaque point de vue, de quel pas il est sain de marcher, comment on respire pour renouveler l'air jusqu'au fond des poumons, et qu'il faut penser à ce qu'on voit si l'on veut se délasser l'esprit. Il jardinait pour s'entretenir les muscles, relisait de temps en temps quelques pages de Michelet, et pêchait à la ligne. Valentin, qu'effarouchait la turbulence des cousins, fut son compagnon. Pourtant il détestait le jardinage, et il était distrait : à chaque instant, les poissons lui prenaient ses amorces, et l'hameçon sans appât emporté par le courant, flottait au ras de l'eau. Les garçons le surnommaient « gobe-la-lune ; » dans le fait, avec son nez en l'air, il semblait toujours l'attendre, même quand elle se promenait dans l'autre hémisphère. Alors, un coup de poing le rappelait à la réalité. C'était Robert ou Marc qui lui disait en éclatant de rire :

— Elle ne viendra pas aujourd'hui, elle est en voyage !

Il riait aussi, plutôt que de se fâcher. Il ne leur demandait qu'à rester en dehors de leurs jeux bruyans. Son oncle lui donnait des leçons de latin : il en profitait de toute son âme, et, pour l'en remercier, l'écoutait avec admiration. Or, Romanèche parlait toujours, en pêchant, en bêchant, en marchant, en rêvant, en lisant même. Il parlait d'une voix molle, un peu grasse, égale, qui éveillait une impression de tiédeur fluide, parfumée d'une odeur fade. Les phrases coulaient, fleuries d'images classiques, sans accent ni couleur. Jamais elles n'invitaient à la réplique : sa ligne à la main, coiffé d'un vieux panama, ou appuyé, en bras de chemise, sur sa bêche, il enseignait. Sa femme ne l'écoutait guère, parce qu'elle combinait les repas ou la lessive ; ses fils non plus, parce qu'ils voulaient courir. Valentin, lui, se suspendit à ses lèvres, et, du matin jusqu'au soir, Romanèche parlait histoire et politique. Sur les questions comme sur les hommes, il professait des opinions catégoriques, qu'il ne revisait jamais. Le passé, d'ailleurs, ne l'intéressait que par rapport au présent, ou plutôt à l'avenir, qu'il croyait influencer : quoi qu'il fit, qu'il tint sa classe ou marchât de son pas hygiénique, qu'il découpât le pot-au-feu de famille ou repiquât les salades de son jardin, il surveillait les prêtres et condamnait les rois. Cette année-là, l'approche des élections générales, à travers les derniers grondemens de l'orage panamiste, l'excitait particulièrement ; la polémique courante animait sa verve, les moindres



incidents lui servaient de prétexte à développer ses vastes conceptions sociales. Toutefois, l'ampleur de ses visions générales ne l'empêchait pas de ramener son regard sur certains exemplaires de la société actuelle, qu'il connaissait bien et déclarait représentatifs. C'est ainsi que son beau-frère le préoccupait vivement : qu'advierait-il dans les temps futurs d'hommes comme lui, de fortunes comme la sienne, d'entreprises telles que son usine ? Romanèche le prédisait en regardant son bouchon flotter sur l'eau brune :

— ... Après la nationalisation du sol, mon petit, viendra celle des grandes industries. Comprends-tu ce que ça veut dire ? Prenons l'exemple de ton oncle Délémont. Il se figure que son usine est à lui et à ses descendants, pour les siècles des siècles, parce qu'il prétend l'avoir fondée tout seul. D'abord, il se trompe : son usine doit sa prospérité à l'intelligence et au travail de ses ouvriers pour le moins autant qu'à son habileté technique ou commerciale ! Elle est une œuvre collective : il est juste qu'elle devienne propriété collective. Aussi, dans cinquante ans, dans vingt peut-être, elle sortira tout naturellement de ses mains, ou de celles de ses héritiers, pour passer dans celles de ses collaborateurs. Non pas directement, sans doute : il y a longtemps qu'on a renoncé à l'utopie absurde du partage ! mais par le canal de l'État, répartiteur indiqué des biens collectifs. L'État sera la bascule dont les mouvements établiront l'équilibre entre l'apport et la consommation de chacun. Et cela paraîtra si simple, qu'on ne comprendra pas qu'il ait fallu tant de siècles pour en arriver là !

Un poisson se laissait prendre. Romanèche le tirait adroitement, Valentin se hâtait de l'enlever de l'hameçon.

— Non, petit, ce n'est pas un goujon, c'est une ablette !

L'appât changé, la ligne dans la rivière, les propos reprenaient leur cours :

— ... La suppression des grandes fortunes sera l'un des meilleurs bienfaits du nouveau régime. Elles sont immorales. Elles ne profitent pas même à ceux qui les détiennent. Vois ton oncle : il ne sait jouir de rien, il ignore jusqu'aux plaisirs de la nature, que nous avons ici, nous, tout pauvres que nous sommes. Il reste enfermé dans son usine jours et dimanches, été comme hiver. Pour lui, la vie n'a pas d'autre but que de fabriquer des bouteilles et de gagner de l'argent. Ah ! le pauvre homme, que je

le plains, quand je contemple ce paysage, quand je respire cet air embaumé!

Et il jouait des poumons, selon sa méthode.

Une fois l'an, les Romanèche recevaient à la campagne leurs parens riches. Cette partie traditionnelle se faisait le premier dimanche de septembre. Délémont, qui goûtait peu les plaisirs champêtres, l'acceptait avec condescendance. Romanèche y apportait quelque ostentation : il tenait à rendre à son beau-frère les invitations de l'hiver, dans les limites de ses moyens, et voulait que « tout fût aussi bien que possible. » Une grande table, empruntée à l'auberge, se dressait dans le jardin, où les regards des voisins cherchaient le millionnaire. L'Eure fournissait le poisson ; la meunière, des œufs frais et quelque volaille ; le jardin, des salades qu'on cueillait au moment de se mettre à table ; la laiterie, un fromage à la crème. Cela faisait un menu fort présentable, qu'assaisonnait l'appétit aiguïté par le voyage. Romanèche ne manquait pas de louer en termes bucoliques les mets simples, les bons légumes, le cidre pétillant. Mais Délémont, — l'homme qui ne savait jouir de rien, — était incapable de distinguer les œufs frais des autres, et le brochet du colin !

Les élections de cette année 1893 retardèrent d'une semaine la petite fête annuelle. Romanèche se déplaça plusieurs fois, d'abord pour assister à des réunions électorales, où il ne parlait pas, mais qu'il n'aurait manquées à aucun prix, puis pour prendre part aux deux scrutins de sa circonscription. Sa femme regrettait les frais de route, disant que c'étaient des dépenses inutiles, que les affaires de l'État marcheraient avec les uns comme avec les autres, qu'une voix de plus ou de moins ne changerait rien aux résultats. Il n'eut garde de l'écouter :

— Tu sais que je suis partisan du vote obligatoire, répondait-il : c'est bien le moins que je donne l'exemple, dans ma modeste sphère. Quant aux réunions, c'est une excellente école, j'y fais des observations qui me serviront peut-être un jour. Car qui sait si bientôt...

Il laissait en suspens sa phrase et son rêve ; et Claire rognait sur le nécessaire, avec sa bonne humeur habituelle :

— Puisque tu veux jouer un rôle, ne t'étonne pas si je remplace la viande par du macaroni !

Encore ému de la bataille, Romanèche brûlait d'entamer avec son beau-frère une de ces discussions dont il ne manquait jamais

l'occasion. Délémont l'évita d'abord, par esprit pacifique; elle céla ta pourtant, dès le brochet: une superbe pièce, prise providentiellement la veille, à la ligne de fond. Tout en recueillant avec satisfaction les complimens adressés à son adresse de pêcheur, le maître de maison chanta victoire. Ce Panama, — bienfaisant scandale! — hâterait l'avènement du parti des réformes, appuyé sur l'honnêteté; la réaction, toujours soutenue par les jouisseurs et les brasseurs d'affaires, avait du plomb dans l'aile :

— Après le magnifique résultat de dimanche, notre programme est tracé : le peuple a parlé clairement, ses élus obéiront.

Là-dessus, tirant de sa poche le numéro du jour de *la Petite République*, il se mit à lire les phrases les plus caractéristiques de l'article de tête, *l'Outil nécessaire*, par Paul Brousse :

— « *La Constitution de 1875 est un déplorable outil politique dont il est urgent de se débarrasser. Une autre quelconque vaudra mieux...* » Voilà le premier point qui s'impose. Depuis vingt ans, nous travaillons avec un mauvais outil. Qu'on nous en donne un meilleur : c'est par là qu'il faut commencer, la bonne méthode le veut ainsi!

Il appuya son affirmation d'un balancement de tête très particulier, qui donnait à ses paroles un caractère catégorique, en promenant son regard autour de la table. Bernard lui répondit par un signe d'assentiment. Délémont eut un sourire supérieur et désabusé.

— Moi, dit-il, je n'ai pas eu le loisir de suivre la campagne électorale; et je n'ai pas voté. Mon temps a du prix, je ne le gaspille pas pour la politique! Mais je ne suis pas de votre avis : la revision est toujours une opération dangereuse. Songez quel branle-bas! Quand on a une constitution, même si elle est imparfaite, on la garde. Pas de trouble inutile! Les affaires ne marchent déjà pas trop : on a besoin de tranquillité!

— Oui, riposta Romanèche avec un petit ricanement agressif, le « silence de l'Empire, » je connais ce refrain!... On était tranquille, en ce temps-là, les affaires marchaient, on remuait l'argent comme à la pelletée... Nous avons vu où cela nous a conduits : à Sedan, en ligne droite... C'est que les affaires ne sont pas tout, dans l'existence d'un peuple. Elles assurent sa vie matérielle, elles comptent peu pour sa vie morale. Sans doute, un

bon gouvernement doit se préoccuper de leur développement normal...

— Oh ! nous n'en demandons pas tant ! interrompit le maître verrier. Que celui que nous avons consenti seulement à ne pas les gêner !

Romanèche avança la main par-dessus la table, comme pour repousser l'interruption :

— Un gouvernement digne de ce nom sait les favoriser, répéta-t-il, mais sans se plier aux exigences de ceux qui ne voient qu'elles ! Un vrai gouvernement sait qu'avant tout, il faut marcher vers la justice, vers le progrès, vers la lumière, fût-ce en brisant parfois, pour le bien commun, des intérêts particuliers, même respectables !...

— Avec ce principe, on va loin ! marmonna Délémont.

— ... C'est pourquoi nous ne voulons plus d'une civilisation orientée exclusivement vers la richesse. Une telle civilisation s'effondre tôt ou tard dans des scandales comme ceux auxquels nous assistons. La richesse est la grande corruptrice...

Délémont insinua, l'air malin :

— Pour les pauvres !

Et, comme il n'aimait pas le cidre, il demanda un verre d'eau à Claire, pendant que son hôte continuait, en brandissant le journal.

— ... « *La grande coupable!* » Tenez ! voici un petit fait signalé là, sous ce titre, par Henri Brissac, et qui en dit long !... Ce n'est rien, si l'on veut, mais c'est tout !... Écoutez !... « *Les élégantes de New-York ont imaginé d'ajouter aux jaquettes et aux paletots dont elles affublent leurs levrettes des bas en soie ou en fins tissus de laines voyantes, très collans, et retenus par le haut au moyen de jambières galonnées d'or ou d'argent. Ces animaux portent des anneaux d'or et des colliers d'argent, en même temps que des manteaux de velours et des palatines de satin...* »

— Moi, grogna Délémont, je ne sais pas ce que c'est que des palatines.

Personne ne le lui expliqua. Claire, qui prenait rarement part à ces conversations, s'écria :

— Mettre des bas de soie à des chiens quand il y a tant de pauvres enfans qui n'ont pas de chaussures !

— Cela révolte ! dit Bernard.

Romanèche reprit :

— Voilà le résultat de l'inique répartition des biens, de l'accumulation des richesses, de tous les abus du régime capitaliste : il y a des hommes qui crèvent de faim, et des chiens qu'on habille de velours !

Délémont commençait à s'agiter :

— D'abord, dit-il, ce fait est-il vrai? Voilà ce qu'il faudrait savoir!... Je suis payé pour me méfier des informations de vos journaux, mon cher! Vos amis ont l'imagination féconde, et vous êtes un fameux gobeur, si vous croyez tout ce qu'ils vous racontent !

— A défaut de ce fait, on en citerait mille autres!

— Soit!... J'accepte même celui-ci : que prouve-t-il que nous ne sachions déjà? Que les gens riches prennent à tâche de se rendre odieux par l'usage qu'ils font de leurs biens?... C'est vrai, je le reconnais, j'abonde dans votre sens, ... pour une fois!... Seulement, notez que ce sont les jouisseurs, les oisifs, les parasites!... Mais les autres? Oui, ceux qui continuent à travailler, ceux qui se servent de la fortune acquise comme d'un levier pour d'utiles entreprises, ceux qui produisent, enfin, qu'avez-vous à leur reprocher?... Nous sommes des travailleurs, après tout, nous, les patrons, comme nos ouvriers! Nous travaillons plus qu'eux. Nous nous reposons moins! Pas de limite à nos journées, pas de dimanches! Nous ignorons la tranquillité d'esprit qu'ils ont une fois leur besogne finie!... Et nos chiens n'ont pas de palatine!... Estelle, vois-tu notre Step en bas de soie?

Les enfans éclatèrent de rire à cette idée.

— ... Nous ne sommes pas des dissipateurs : l'argent pour nous n'est qu'une force, dont l'industrie profite plus que nous.. Votre journal peut taper tant qu'il voudra sur ces imbéciles : il n'aura pas tort!

Romanèche lui lança un regard oblique, et continua de lire :

— ... « *Et dire que les traîne-misères de New-York tourneront probablement leur fureur contre les toutous innocens au lieu de s'indigner contre les élégantes !*

« *Absolument comme les travailleurs haïssent leurs concurrents étrangers, au lieu de s'en prendre aux patrons, très internationaux quand ils achètent « de la chair à travail. »*

Délémont sauta sur sa chaise et frappa du poing sur la table :

— Ah! j'aurais dû m'en douter! Quand par hasard ces gens-là disent une chose raisonnable, c'est pour ouvrir la voie à leurs déclamations, à leurs excitations, à leurs rancunes!... Vous ne voyez donc pas qu'ils prêchent la haine des classes? qu'ils exploitent la misère et spéculent sur l'envie?... Vos amis sont des malfaiteurs publics: ils sèment la tempête, ils préparent la guerre sociale...

— Nous voulons plus de justice dans la répartition des biens, voilà tout! dit Romanèche.

Il allait une fois de plus développer son programme. Mais la cuisinière apporta deux canards, et les posa devant lui. Il dut s'absorber dans l'œuvre du découpage, plus difficile que celle de la réforme sociale. Claire, qui craignait les propos violents, en profita pour changer la conversation. Et la fin du repas fut tranquille.

La discussion reprit un peu plus tard, pendant la promenade sur la grand'route qui longe les collines historiques, pelées, crayeuses, couvertes d'herbe rase, de fougères, de quelques sapins. L'ombre du passé plane presque toujours sur un paysage consacré par de grands souvenirs: effet d'imagination, peut-être, mais si puissant, que ceux-là mêmes le subissent qui sont le plus réfractaires au langage des choses. On marchait là, sous la colline, en laissant à main gauche le beau parc du château. Les quatre garçons couraient en avant, entraient dans les prés, grimpaient les pentes; l'une ou l'autre de leurs silhouettes se dessinait par momens en vigueur sur la crête du monticule. M<sup>me</sup> Délémont, restée en arrière, s'attardait à la recherche de plantes ou de cailloux qu'elle montrait à sa fille. Délémont et Romanèche restaient à côté l'un de l'autre. Alice, tenant la main de Valentin qui ne la quittait plus, et Bernard, les suivaient en les écoutant. Estelle, paresseuse, était demeurée à la maison avec sa tante, qui préparait le goûter. — Délémont leva les yeux sur le sommet de la colline dont son beau-frère lui avait plus d'une fois raconté l'histoire; comme si quelque obscur souvenir ancestral s'agitait au fond de son âme, il murmura:

— ... Le vainqueur des Anglais!

Un mot suffisait pour faire jaillir de Romanèche une conférence toujours prête:

— Oui, dit-il, sans ce Breton noir et camus, qui avait peut-être du sang maure dans les veines, et sans la Lorraine mys-

tique, l'histoire aurait suivi un cours bien différent!... Les Anglais se fussent implantés en France, comme les Normands de Guillaume le Conquérant dans l'île des Angles et des Saxons. Une race nouvelle aurait surgi, probablement très vigoureuse, très énergique, en tout cas plus positive que la nôtre, ressemblant peut-être aux Américains du Nord. De là, une autre destinée pour ce pays, d'autres croyances religieuses, une autre histoire, d'autres héros,... que sait-on?... Peut-être faut-il déplorer la victoire du petit gentillâtre de Dinan!

A ces paroles, prononcées de cette voix égale qui dévidait les idées comme un écheveau de coton, quelque chose d'indéfinissable vibra dans l'âme de Bernard. Il pressa le pas, et, derrière les deux hommes, s'écria :

— Ah! non, mon oncle, pas cela!...

Romanèche se retourna, avec un sourire d'homme sûr de sa raison, que nulle objection n'ébranle :

— Hé! pourquoi non, mon cher neveu? Garder un seul préjugé, c'est les restaurer tous! Nos idées sont une chaîne dont les anneaux se commandent : elle tient ou ne tient pas. Si l'on veut avancer, qu'on commence par rendre à l'oubli ces prétendus héros dont l'action n'a pu que ralentir le développement normal de l'histoire! Et qu'on fasse table rase de tous les faux sentimens qui encombrent et entravent la marche de l'humanité!

De sa canne, — un simple bâton rustique cueilli dans quelque haie, — il esquissa dans l'air un geste de faucheur, un geste qui abattait, comme les pavots de Tarquin, les têtes couronnées par la reconnaissance des peuples, les hautes têtes légendaires des héros vainqueurs ou vaincus dans les luttes du passé, blessés, sanglans, prisonniers, triomphans, — et symboles de ces choses invisibles qui sont l'âme et le sang d'une nation.

— Si c'est là ce que vous enseignez à vos élèves! murmura Délémont.

Romanèche s'arrêta au milieu de la route, pour donner plus de portée à ses paroles; solide sur ses petites jambes, l'œil luisant, la barbe en avant, il posa la main sur l'épaule de son beau-frère, et prononça :

— Nous sommes quelques-uns, — trop peu nombreux encore, par malheur, — qui travaillons ainsi à réformer la mentalité française!

Délémont se dégagea, et se remit en marche :

— Réformer!... vous appelez cela réformer!... Moi, je dirais détruire, ma parole!...

— On nous raille, on nous blâme, il n'importe! La raison est avec nous, et nous aurons le dernier mot. Quand il ne restera plus rien de l'ancien édifice, le nouveau surgira, plus beau, plus solide...

— Il y a pourtant des colonnes qu'on ne peut enlever... Du moins, je l'ai toujours cru... La patrie en est une, comme la religion, la famille...

— ... Et la propriété, surtout!

— Hé! sans doute! Touchez à l'une ou à l'autre, tout s'écroule : plus de respect des droits acquis, plus d'ordre social, plus de traditions, plus trace de cette émulation qui soutient les hommes dans leur travail, plus de commerce, plus d'industrie...

Romanèche coupa l'air de sa canne, qui siffla, et interrompit, sardoniquement :

— Bref, plus moyen de gagner de l'argent!

Ce fut au tour du maître verrier de s'arrêter au milieu de la route, en levant les bras, dans un beau mouvement d'homme qui accepte le monde tel qu'il est, et n'entend pas qu'on y touche :

— Vous l'avez dit, mon cher!... L'argent, c'est la mesure de toutes choses!

A ces mots, Alice et Bernard s'arrêtèrent aussi, et attendirent que les deux hommes eussent repris leur marche. Mais ils ne cherchaient plus à les écouter :

— Que nous sommes loin d'eux! dit Bernard à sa sœur.

— Si loin! répondit-elle.

Ils ne s'expliquèrent pas autrement. Ils ne cherchèrent point à formuler le sentiment confus qu'ils éprouvaient ensemble : c'était comme une déception qui leur vidait l'âme de belles espérances; c'était un égal éloignement de ces deux égoïsmes, dont l'un, plus hypocrite et qui les avait longtemps trompés, sacrifiait le lent acquis des siècles pour aider son essor, tandis que l'autre, cynique et plus facile à démasquer, ne cherchait dans l'édifice social qu'un abri pour ses convoitises. Leur jeunesse, fervente et pure, s'ouvrait à d'autres voix : ils cessèrent d'écouter celles qui continuaient à jeter de vaines paroles dans la sérénité dédaigneuse du paysage héroïque.

Au retour, Romanèche vint tenir un moment compagnie à sa



belle-sœur. Il lui témoignait volontiers, à l'occasion, quelque intérêt : soit pour l'avoir introduite dans la famille, ou bien en raison des goûts intellectuels qu'elle montrait et du *Système* paternel dont il avait feuilleté le manuscrit, soit aussi parce qu'en s'apitoyant sur elle, il blâmait le mari. Nos sentimens sont le plus souvent mélangés : avec une part certaine de générosité, ceux de Romanèche comportaient le plaisir un peu bas de toucher du doigt les misères domestiques d'un homme gâté par la fortune. La mélancolique promeneuse tourna vers lui ses regards vagues, et murmura, d'un air de profonde angoisse, en tournant dans ses doigts la tige d'une fleur :

— Pourquoi... ai-je fait cette course avec eux?... Chez moi, du moins...

Elle n'acheva pas sa phrase. Il essaya de la reconforter :

— Un petit déplacement de temps en temps, c'est nécessaire... Et voyez quelle admirable journée!... Pas trop de chaleur, pas un nuage au ciel!...

Puis il l'interrogea, paternellement :

— Il y a donc des choses qui ne vont pas?... Vous savez qu'on peut tout me dire!... Les enfans?... Votre mari?...

Elle secouait la tête, les yeux à terre. Il insista. Enfin, l'arrêtant sur le chemin et, les yeux dans les yeux, elle avoua son souci :

— Vous voulez savoir?... Vous ne le direz à personne?... C'est l'argent!

Il resta abasourdi, sans comprendre.

— Comment, l'argent?... Que voulez-vous dire?... Moi, je croyais que vous rouliez sur l'or!... Ou bien est-ce que l'usine...?

— Oui, l'usine!... *Il* dit qu'elle va bien... Mais je sais!... Je suis sûre!... Plus d'affaires!... Et des dettes!... Ah! vous le savez bien, vous, vous le savez bien!

Il jura ses grands dieux qu'il ne savait rien. Elle poursuivit sans l'écouter, avec l'obsédante certitude de l'idée fixe :

— Les ouvriers sont toujours plus exigeans!... C'est la crise, vous comprenez!... Plus de bénéfices, les pertes commencent... Alors, moi?... Tout ce que j'ai est là dedans!... Tout, je lui ai tout donné!... Comment pourrais-je faire pour ravoir mon bien?... Voilà, voilà ce que je voulais vous demander!...

Romanèche s'excusa : il ne connaissait pas les questions de droit, et d'ailleurs n'avait aucun désir de se glisser entre l'arbre

et l'écorce. Mais l'entretien le laissa perplexe, enclin à croire que son beau-frère cachait de terribles soucis sous son front volontaire. Il s'en ouvrit à sa femme, quand les Délémont furent partis en emmenant Valentin. Claire, aussitôt, remit les choses au point.

— Tu peux être sûr que les affaires d'Alcide sont en bon état : on récolte toujours ce qu'on a semé, et ce n'est jamais par là qu'il souffrira. Du moins je ne le crois pas. Mais, à côté des affaires, il y a le foyer. Quelquefois, j'ai peur pour le sien : ses enfans ne l'aiment guère, et sa femme m'effraye. Je crois que tout cela lui réserve de terribles soucis...

#### IV

Les Délémont ne quittaient pas leur installation pendant l'été : leur bonne santé, jugeait Alcide, ne nécessitait pas les dépenses d'une villégiature, l'air de l'île étant d'ailleurs excellent. Quant à lui, de cuisans souvenirs de rhumatismes le décidaient à s'en aller chaque année prendre quelques bains à Aix, en fin de saison : il ne regardait pas ce déplacement comme un plaisir, mais comme un sacrifice, étant bien, selon le mot de son beau-frère, « l'homme qui ne jouit de rien ; » le voyage le dérangeait ; dans la verdure du joli pays de Savoie, il regrettait l'usine, où son âme avait ses racines. Il partit aussitôt après la course de Cocherel, laissant la maison un peu plus animée qu'à l'ordinaire, par la présence de Valentin. Alice put gâter à son aise l'orphelin ; Bernard lui continua les leçons de latin commencées par Romanèche. Et l'enfant se familiarisait avec eux. Qu'Estelle, M<sup>me</sup> Délémont, fussent là, ou même la petite Dotty, qui semblait le craindre, il se taisait, sentant qu'elles ne l'aimaient guère. Mais, avec Bernard, avec Alice, il devenait confiant, causait, riait, courait en avant, revenait leur prendre la main. Parfois ils s'en allaient tous les trois, en bons camarades, au bord du fleuve, vert et frais, tandis que derrière eux montaient les fumées de l'usine. Pour peu que des questions amicales l'y invitassent, Valentin leur parlait alors de sa mère, de son enfance, de ce passé si proche dont il ne lui restait déjà que des souvenirs, et qui lui semblait presque l'histoire d'un autre enfant. C'étaient quelques mots, quelques phrases, de minuscules anecdotes ou des tableautins familiers, un coin de rue,

l'arrière-boutique qui servait de logement, la boutique avec les cliens; et toujours repassait dans ce cadre la morte aimée, si tendre.

— Quand je revenais de l'école...

— Tu revenais seul?

— Bien sûr! Qui est-ce qui m'aurait accompagné?... Je me réjouissais tant de revoir maman que je courais de toutes mes forces pour arriver plus vite!... Maman me voyait courir... Et elle m'ouvrait la porte et me prenait dans ses bras... Et elle me disait : Tu as été sage?... Et je lui disais : Oh! oui!... Et elle me disait : Il faut toujours être sage pour me faire plaisir!... Alors, je lui promettais...

L'émotion lui serrait la gorge, les larmes montaient à ses yeux quand Alice, émue aussi, se mettait à le plaindre.

— Oh! maman! disait-il à son amie, si vous l'aviez connue!...

Avec Estelle, c'était autre chose : elle lui posait des questions dures, auxquelles il ne voulait pas répondre, dont il sentait l'indiscrétion, qu'acérait parfois une poussée de méchanceté.

— Elle était pauvre, ta maman, n'est-ce pas?

Il fallait le voir se redresser, avec un regard fier.

— Je ne sais pas!... Et puis, qu'est-ce ça fait?... Quand j'avais envie de quelque chose, elle me le donnait toujours!

— Oh! oh! elle te gâtait!

— Elle m'aimait!...

Il lançait ce mot magique comme un défi, comme pour dire que cette lumière-là manquait à leur foyer, et qu'il le voyait bien, lui qui en connaissait l'éclat et la chaleur!...

La rentrée des classes interrompit cette naissante intimité. Valentin fut expédié au lycée de Fontainebleau, moins onéreux qu'un lycée parisien. Certes, il s'éloignait sans regret de l'usine, dont le voisinage lui causait une crainte sourde, et il lui tardait de commencer sa vie d'études; mais il avait le cœur gros de quitter Alice, qui lui promit de le rappeler pour les vacances. La veille du départ, son oncle lui annonça que « ses affaires de succession » étaient réglées : la boutique liquidée, les dettes courantes acquittées, les comptes bouclés, il restait une petite somme, qui fut placée dans une société de crédit.

— Cette somme est à toi, déclara Délémont. Je veux qu'elle reste intacte : on ne touchera donc ni au capital ni aux intérêts jusqu'à ce que tu aies fini tes études. C'est moi qui en suppor-

terai les frais. Ainsi, tu auras un petit quelque chose pour entrer dans la vie. Moi, tu sais, je n'avais rien du tout ! J'espère que tu seras digne de ces sacrifices, et que tu travailleras !

Cette générosité ne lui ressemblait guère. Mais, comme il s'en targuait, Romanèche, qui le savait intéressé même dans les très petites choses, le soupçonna de calculs compliqués.

— Ton frère, dit-il à sa femme, achète sur son neveu le droit d'exploiter les enfans de l'usine. Il fait comme ces faux dévots qui croient acquérir, en fondant des œuvres charitables, la permission d'être méchans...

De fait, peu de temps après le départ de Valentin, l'équipe des petits Italiens fut changée. De nouveau, l'on vit arriver des enfans plus jeunes, aux grands yeux désolés dans leurs tristes figures étiolées. Soutre gronda. Gotto, la main sur son cœur, les jurait plus forts qu'on ne pouvait croire à les juger sur la mine. Il levait les bras, pliait le cou, roulait les yeux, ôtait et remettait son chapeau, se grattait la tête et crachait furieusement par terre.

— Ze prends ce qué ze trouve, moussu Soutre!... On ne sait plus où les cercher, voyez-vous!... Et pouis les carnets, vous pouvez voir, ils sont en règle,... en règle, que ze vous dis!... Ils ont les sinatures, les timbres, les cacets, tout ce qu'il faut!...

C'était vrai, les carnets prêtaient quinze, seize ou dix-huit ans à des êtres chétifs qui n'en avaient pas toujours douze.

— Comment est-ce possible ? demandait Soutre à son patron.

Délémont répondait :

— N'approfondissons pas !

Soutre, pensif, gardait une inquiétude.

— Envoyez-les donc en province et donnez-nous en d'autres, proposait-il à Gotto.

Mais le négrier levait les bras au ciel en invoquant tous les saints.

— Hé ! c'est partout la même soze, à présent, mon cer moussu Soutre!... Les inspetteurs, c'est partout la même canaille!... La loi, c'est la loi, qu'ils vous disent!... Moi, que voulez-vous ? Ze n'ai rien de mieux, ze vous zure!...

— Au moins, nourrissez-les, ne les laissez pas crever de faim !

Les yeux roulaient éperdument, les gestes devenaient épileptiques.

— Faim, moussu, ces pétiens?... Hé! ze m'arracerais le pain de la bouce, pour eusse!... Faim?... Ils ont de la carne et de la verdure, et des pâtes, et tout ce qu'il faut! Et c'est la signora qui fait la couisine!... Oune couisine, moussu Soutre, à se lécer les doigts!...

Le brigand mettait ses cinq doigts sales sur ses lèvres avec un air gourmand; et, tandis qu'il avait à peu près nourri les adolescents de la précédente équipe, à qui leurs dix-huit ans donnaient quelque défense, il affamait et maltraitait ces petits, faibles, effarés, perdus dans un pays dont ils ignoraient la langue, entourés de toutes les épouvantes qu'il éveillait encore dans leurs naïves imaginations. On les voyait dépérir d'une semaine à l'autre. Deux ou trois disparurent, furent remplacés : qu'importait leur sort? les carnets étaient en règle! A peine s'apercevait-on que les yeux noirs n'étaient plus les mêmes. Les ouvriers leur donnaient parfois un peu de nourriture, qu'ils dévoraient quand Gotto ne les voyait pas. Quelques-uns commençaient à les plaindre, tâchaient en vain de les interroger, tandis que des bruits menaçans couraient autour de l'usine. Les bonnes gens qui voyaient passer chaque jour ce troupeau sordide et déguenillé, les voisins du bouge où on les entassait comme un bétail, s'émouvaient, tenaient conseil, parlaient d'avertir la Justice. Un vent de colère se leva peu à peu contre *l'exploiteur*, et ce terme ne s'adressait pas au seul traitant qui pressurait jusqu'à l'épuisement ses victimes, mais au chef d'usine dont les toits abritaient une telle abomination. Ces rumeurs prirent bientôt leur essor. Une première note dans la presse signala « la Traite des petits Italiens. » D'autres suivirent. Soutre s'effraya.

— Nous aurons un jour ou l'autre une affaire, monsieur Délémont!

La maître verrier, qui ne craignait rien ni personne, ayant toujours conduit à son gré les hommes et les événemens, ne l'écoutait pas.

— Une affaire?... Gotto, peut-être. Et il ne l'aura pas volé!... Mais nous? La loi nous couvre : article 29, paragraphe 3. Cette loi est stupide : pourtant, quand on la regarde de près, et qu'on n'est pas une bête, on finit par y trouver de quoi se défendre, ma parole!...

Sa figure prenait une expression à la fois roublarde et fermée : évidemment, il se croyait très fort; et il ajoutait :

— Le pis que nous risquions, c'est de payer quelques amendes. C'est toujours meilleur marché que d'engager des adultes. Nous payerons donc, s'il le faut ! Quitte à nous expliquer une bonne fois avec leur maudite inspection du travail !

Délémont pensait souvent à cette explication, qu'il jugeait nécessaire, qu'il cherchait, dont il escomptait les effets avec son habituelle confiance en soi. Une occasion, qu'il crut excellente, s'offrit un jour de la provoquer.

Danzine vint à tomber malade. C'était un des meilleurs souffleurs de la verrerie, où il travaillait depuis l'enfance. Il était chargé de famille. Comme sa maladie paraissait se prolonger, il insista pour qu'on acceptât comme porteur, dans l'équipe où Crétoï avait pris sa place, l'aîné de ses fils : un grand garçon, robuste, que trois mois à peine séparaient de l'âge légal. Délémont, d'abord, ne voulut rien entendre :

— *Ils* veulent des lois protectrices, répétait-il, comme si nous étions des brigands : on *leur* en a donné, c'est leur affaire ! Qu'*ils* s'adressent au gouvernement, puisque nous ne sommes plus les maîtres !

Pourtant, sur les instances de Soutre, il finit par céder, en jurant que c'était par simple charité ; et il exigea de Danzine une lettre qui demandait comme une aumône l'admission de l'enfant au travail. La contravention n'échappa point à l'œil de Burier. Délémont, qui avait son idée, n'eut garde de lui rien expliquer, et fut une fois de plus condamné. Après quoi, muni de la lettre de Danzine, fort de l'apparence désintéressée que les circonstances donnaient à son infraction, ayant, jugeait-il, toutes les bonnes raisons pour lui, il se rendit aux bureaux de l'inspection :

— Et cette fois, dit-il à Soutre en partant, je vais les coller !

On le fit attendre longtemps dans un long vestibule trop chauffé, qu'il arpenta d'un pas nerveux, le sang à la tête, en tressaillant à chaque coup des timbres électriques qui tiraient les garçons de leur oisiveté. Un de ces timbres finit par sonner pour lui. Il fut introduit dans un bureau confortable, presque élégant, tapis moelleux, bons fauteuils anglais, bibliothèques, bronzes sur la cheminée, quelques portraits de Présidens aux murailles. Il s'était excité dans l'attente, en ruminant ses longs griefs. Gonflé de la juste colère d'être constamment gêné dans l'exercice de droits longtemps incontestés, d'être agacé chaque

jour par les tracasseries d'une surveillance humiliante, d'être surtout menacé dans les sources mêmes de sa prospérité édiflée au prix de tant d'efforts, il sentait qu'à cette heure il représentait quelque chose de plus que ses simples intérêts privés : oui, en entrant dans un de ces cabinets d'où partaient tant d'ordres subversifs, il n'était plus seulement Alcide Délémont, — ce qui déjà n'était pas rien ! — il pensait être *l'Industrie*, c'est-à-dire un des élémens essentiels de la vie moderne, une des forces nourricières du pays, une des colonnes du budget et du bon renom de la France. Ayant derrière lui une carrière déjà longue, d'une irréprochable honnêteté commerciale, il la représentait à coup sûr dignement, et se croyait le droit de parler ferme. Il entra donc d'un pas décidé, la tête haute, tout rempli de ses bons argumens. — Debout devant un bureau chargé de dossiers, de papiers et de codes, un fonctionnaire en redingote, d'une correction froide, l'accueillit en lui montrant un fauteuil, d'un geste rapide d'homme occupé. Tout de suite, il comprit que, s'il représentait une puissance, il en trouvait une autre devant lui : cet homme qui se préparait à l'écouter n'était pas non plus un être isolé, ne relevant que de soi-même, ne pouvant compter que sur ses propres moyens ; il s'appuyait sur une force collective, la plus solide qu'on pût concevoir, celle de la machine formidable, aux rouages compliqués dont plusieurs siècles ont précisé le jeu, en laquelle s'absorbe la vie de la nation, qu'elle prétend régler, — celle de l'Administration. — Entre ces deux hommes conscients de ce qu'ils représentaient, avertis de leur inimitié naturelle, habiles d'ailleurs et prudents, il n'y eut ni vaines paroles ni complimens inutiles. Délémont exposa d'emblée le but de sa démarche. Il commença d'une voix calme, contenue, qui devait monter peu à peu, à mesure qu'il s'échauffait en exposant ses griefs. Après avoir insisté sur le cas du jeune Danzine, qu'il qualifia de tracasserie stupide, il élargit la question : il dit ses difficultés, la concurrence des étrangers qui n'ont pas à compter avec des lois aussi strictes, l'absolue nécessité d'employer des enfans pour maintenir des prix qu'on ne saurait élever, les obstacles toujours plus lourds qui paralysent l'industrie. Son interlocuteur l'écoutait, impénétrable. Alors, il en vint à son cas, il présenta ses récriminations personnelles, il y mêla la plainte de son amour-propre, les révoltes de son individualité puissante et comprimée, il laissa deviner les froissemens

intimes que les rigueurs de Burier ajoutaient, — gratuitement, dit-il, — aux coups portés à ses intérêts. A ce moment, on l'interrompit :

— Vous avez quelque chose à reprocher à notre inspecteur ? Cette simple question le désarçonna.

— A celui-là... particulièrement?... Non, mon Dieu, non !... Il fait son métier, ce garçon, après tout, il est payé pour ça !...

Le geste du fonctionnaire répondit : « Alors, de quoi vous plaignez-vous ? »

Délémont poursuivit :

— Je ne lui reproche rien à lui personnellement... Mais je lui reproche... ses fonctions !...

Il vit glisser sur les lèvres du fonctionnaire un sourire qui l'excita.

— ... Je lui reproche l'autorité que votre loi lui confère, les devoirs qu'elle lui impose, si vous voulez !... Je lui reproche de venir quand il lui plaît à mon usine, d'y entrer comme chez lui, de s'y promener comme dans un jardin !... N'est-elle donc plus à moi, qui l'ai créée, qui chaque jour y mets mes forces, mon sang, ma vie ?... Et vous me demandez de quoi je me plains !... Hé ! monsieur, je me plains d'être surveillé comme un malfaiteur de droit commun, comme un déporté que des gardiens épient dans sa case !... Je me plains parce que cette surveillance pèse sur moi comme une oppression, parce qu'elle annule mon autorité sur mon personnel, parce qu'elle paralyse mes moyens d'action, parce qu'elle multiplie les embarras d'une industrie qui en a déjà tant d'autres, parce qu'elle me gêne dans la possession légitime de ce qui m'appartient, parce qu'elle m'humilie, enfin !... Que votre gouvernement nous dépouille franchement, qu'il nous chasse des usines que nous avons fondées, qu'il nous les prenne, qu'il nous les confisque, qu'il les nationalise, comme vous dites ! On saurait du moins où l'on est, où l'on va : l'iniquité serait flagrante, et cela vaudrait mieux, ma parole ! que de nous ruiner, comme vous le faites, en empêchant notre travail, en nous livrant pieds et poings liés à nos ouvriers... et à vos agens !...

Le fonctionnaire gardait son flegme imperturbable. Il semblait la loi même, cette loi qui lui donnait sa raison d'être, sa puissance et son importance. Il attendit paisiblement que Délémont eût fini, pour répéter son geste de tout à l'heure. Mais, cette fois, il voulut bien l'expliquer :



— C'est le procès de la loi que vous voulez faire, monsieur ? Il est un peu tard, puisqu'elle est votée. Tout ce que vous dites là, il aurait fallu le dire à la Chambre, où d'ailleurs, je crois bien me rappeler qu'on l'a dit. Maintenant, la loi existe, vous avez eu un délai très suffisant pour vous mettre d'accord avec ses prescriptions.

— Il y a la loi, et il y a la manière de l'appliquer, répliqua Délémont. Combien de lois existent qui ne valent pas mieux et ne gênent pourtant personne, parce qu'on ne les applique pas !...

Le fonctionnaire prit un air plus sévère :

— C'est possible, dit-il. Et c'est fâcheux. Les lois sont faites pour être appliquées. Celle-ci le sera, pour autant qu'il dépendra de nous. Elle est très modérée. Elle marque un premier pas dans une voie utile : l'État a enfin compris qu'il a mission de protéger les faibles, les mineurs, qu'il est leur tuteur naturel.

Après cette déclaration, prononcée d'un ton catégorique, il se tut, et ses lèvres continuèrent à s'agiter dans sa barbe drue : évidemment, il aurait eu bien d'autres choses à dire, qu'il ne disait pas, jugeant inutile de discuter des principes avec un homme qui ne pensait qu'à ses intérêts, et qu'aucun argument ne convaincrerait. De fait, l'énergique figure froncée du maître verrier se crispait dans une expression contrariée. Lui aussi, avait la tête pleine de faits et de raisons ; et lui aussi, sentait l'inutilité de les dire : comment expliquer la situation à un homme payé par le gouvernement pour ne pas la comprendre ? et d'autant plus honoré, avancé, considéré et décoré qu'il la comprendrait moins et s'ancrerait mieux dans son obstination ! Dédaigneux d'argumenter davantage, il fendit l'air de sa main ouverte, du geste qui repoussait d'habitude les objections de ses employés, quand par hasard il les avait écoutées :

— Ah ! mes ouvriers ont besoin qu'on les protège contre moi ! dit-il... Ah ! l'État est leur tuteur naturel !... Ah ! c'est le point de vue de votre administration !... A tout cela, monsieur, je n'ai rien à répondre. Mais voici ce que je suis venu vous déclarer. Vous avez fait une loi dont la stricte application ruine notre industrie... Soit !... J'ignore comment mes confrères vont se défendre... Je suppose pourtant qu'il ne se laisseront pas égorger comme des moutons !... Quant à moi, voici ce que je compte faire, et je vous en avertis : si l'on me dresse encore une contravention — une seule ! — pour le travail des enfans... je ferme !... Oui,

monsieur, je ferme!... Du jour au lendemain, il y aura quatre cent quatre-vingts ouvriers sans travail et sans pain, aux portes de Paris!...

Il comptait sur cette menace, connaissant la terreur de tout gouvernement devant les troubles de la misère. Un préfet, un ministre eût peut-être hésité. Mais son interlocuteur n'était point responsable de l'ordre dans la banlieue, ni des contre-coups incertains d'une crise partielle; tandis qu'il l'était de l'application de la loi et des effets que pouvaient avoir les violations. Il n'éprouva donc aucun émoi, et répondit avec la plus parfaite sérénité :

— Vous faites bien de m'avertir, monsieur. A la première contravention relevée contre vous, — s'il y en a encore! — j'aviserai les autorités compétentes, qui prendront les mesures nécessaires pour assurer éventuellement le maintien de l'ordre...

Avec un imperceptible sourire dubitatif, qui donna une impression d'ironie un peu gamine à sa figure grave, il ajouta :

— ... Si vous exécutez votre menace!

— Ma parole! s'écria le maître verrier en se levant, vous avez l'air de croire que je plaisante!... Eh bien! vous verrez, monsieur, vous verrez!

Le fonctionnaire se leva pour le reconduire.

— Nous verrons! répéta-t-il avec le même sourire.

Sur le seuil, Délémont se retourna pour dire encore :

— J'aime mieux la ruine, monsieur, puisqu'il faut choisir...  
Je liquiderai, je vivrai de mes rentes...

Mais sa voix manquait d'assurance : il savait bien qu'il ne fermerait pas son usine, — ah! non, par exemple, jamais! — et il battit en retraite comme après un assaut repoussé. Une idée, qui le hantait depuis quelque temps, se formulait plus nettement dans son esprit : à l'accueil qu'il venait de recevoir, aux paroles qu'il venait d'entendre, là, dans cette confortable dépendance du plus moderne des ministères, il avait senti toute l'importance du récent déplacement de l'équilibre social. Jusqu'alors, quelle que fût l'étiquette du régime, il demeurait « bourgeois » dans son essence : le gouvernement soutenait le patron contre les ouvriers, le capital contre le travail, l'unité intelligente, entreprenante et possédante contre la masse, sa puissance et ses appétits; voici qu'il changeait son axe, entraîné par des forces qu'il ne dominait plus : il passait du côté du nombre; ayant besoin de

beaucoup de voix dans ses urnes, il marchait maintenant avec les soldats contre les chefs, avec les pauvres contre les riches, avec les membres contre les têtes, avec la foule contre l'élite. Peu enclin aux spéculations de l'esprit, Délémont ne laissait guère ses réflexions dépasser le fait immédiat qui les provoquait : il ne s'attarda donc pas à contempler dans une vision prophétique l'effondrement de notre monde actuel emporté par la poussée des élémens opprimés depuis tant de siècles, comme peut l'être, par les flots de la mer éternelle, une digue que les riverains eux-mêmes joueraient à démolir. Il l'eut pourtant, rapide, angoissante, et, au moment où Jérôme tournait dans la rue de Bourgogne, il se pencha à la portière pour montrer le poing au somptueux hôtel de la Direction du Travail. Là, songea-t-il, comme dans ce Palais-Bourbon que longea sa voiture, comme dans toutes les officines où s'élabore la société nouvelle, des bourgeois comme lui préparent allégrement la ruine de leur caste : leur règne aura duré cinq ou six générations ; après quoi, énervés par la philanthropie ou fatigués d'avoir joui trop vite, ils passeront la main aux prolétaires pressés de prendre leur place, aux utopistes férus d'expériences sociales, aux politiciens surtout, perturbateurs par essence et pêcheurs en eau trouble. Un grand découragement le prit à ces pensées : à quoi bon lutter, à quoi bon vaincre, à quoi bon construire, quand on sent monter les flots qui submergeront l'édifice et trembler le sable de ses fondemens ? « Bah ! conclut-il en se redressant, on crée pour le plaisir de créer, on travaille pour l'effort, on se bat pour les coups ; et ainsi va le monde ! »

Délémont avait beau se raidir et se redresser, sa porte était maintenant ouverte à toutes sortes de soucis. Jusqu'alors, rien ne l'avait gêné dans la bataille : l'absence complète de vie intérieure le garantissait contre ces suggestions de l'âme, quelquefois périlleuses ; les chagrins domestiques glissaient sur sa peau dure ; il ignorait l'hésitation, le doute et les scrupules. Mais il changeait : à voir, un matin, derrière le corbillard emportant sa sœur oubliée, la figure triste d'un orphelin, la pointe d'un remords avait traversé son indifférence, sa bouche avait connu l'arrière-goût amer du passé ; et, de cette minute, il gardait une sourde défiance de ses décisions, un penchant nouveau à s'incliner avec plus d'attention, — peut-être plus de bienveillance, — sur ceux qui se mouvaient dans son orbite. Un léger choc, au bon

endroit, au bon moment, entame un homme. Celui-ci était touché. Or, la vie multipliait les coups à la même place : on lui montrait, à l'usine même, des abus qu'il ne voulait pas voir, et dont une voix pourtant l'avertissait qu'un jour ou l'autre il porterait le poids; malgré son habitude de fermer les yeux à tout ce qui l'aurait troublé, il était bien forcé de constater des objets d'inquiétude autour de son foyer : les idées d'Alice et de Bernard, le caractère d'Estelle, les allures de sa femme.

Celle-ci surtout le préoccupait. A l'humeur qu'il avait toujours eue contre elle, succédait un autre sentiment, contre lequel il lutta, et qui l'envahissait : la peur sourde, inexplicquée, confuse des choses mystérieuses qui se passaient en elle, l'appréhension constante d'actes préparés par un jeu déréglé des idées. Cette peur s'aggrava quand il la vit changer tout à coup, sortir de son indolence pour déployer une activité incompréhensible, de ses silences pour parler avec une infatigable volubilité. La crise dura quelques jours; ce fut comme un vent d'angoisse qui soufflait sur la maison. Puis elle passa : M<sup>me</sup> Délémont retomba dans sa paresse et dans ses mutismes; mais, maintenant, les mots incohérens qu'elle ne prononçait plus voltigeaient dans le remuement de ses lèvres, ou traversaient ses yeux flottans. Elle donnait ainsi l'impression d'un être double, dont un seul s'était encore révélé, tandis que l'autre dormait d'un long sommeil, d'où il sortirait un jour. Les « étrangers » de sa famille ne l'approchaient plus qu'avec des précautions, comme on s'approche d'une machine dont le fonctionnement cache des dangers et des surprises. Seule, la petite Dotty restait sans crainte auprès d'elle, dans son ignorance d'enfant, étonnée pourtant de n'être plus gâtée :

— Maman, est-ce que tu as mal?

La réponse était presque toujours :

— Un peu... A la tête... Ce n'est rien...

Personne n'osait exprimer la crainte commune. A deux ou trois reprises, Alice effleura le sujet avec son père. Il se déroba, fermant les yeux sur ce qu'il ne voulait pas voir, suivant sa vieille tactique, et s'enfonçant dans ses affaires. On l'apercevait à peine aux repas, absorbé et muet; la nuit, quand il rentrait, on entendait son pas sonner dans le vestibule du second étage, où il s'était fait aménager une petite chambre. Mais voici qu'un jour, des fenêtres de son bureau, il vit, avec un étonnement qui

devint presque de la frayeur, sa femme traverser la cour, longer l'atelier, apparaître pour la première fois sur ce seuil que jamais encore elle n'avait passé; et ce fut comme si, tout à coup, la petite pièce réservée, l'officine où n'entraient que les affaires, s'ouvrait toute large au cortège des autres soucis. Il réagit encore contre cette impression. La pauvre femme, debout, fixait sur lui son regard vague, qui le suppliait.

— Qu'est-ce qu'il y a donc ? demanda-t-il.

Elle s'assit mollement sur une des chaises cannées, et murmura :

— Je voudrais... vous parler...

Il repoussa la lettre à en-tête, les factures, les dossiers étalés devant lui.

— Dites !

Elle baissait les yeux ; ses mains et ses doigts se tordaient sur ses genoux, dans de singuliers mouvemens symétriques. Elle balbutia :

— Oui, oui... Il faut que je vous parle... Il faut bien...

— Mais quoi ?...

Elle ne répondit pas tout de suite, elle regardait ses mains et ses doigts qui remuaient toujours.

— C'est pour l'usine, fit-elle enfin... Oui, pour l'usine, vous savez?... L'usine, ici,... je vois bien qu'elle ne va plus !...

Il bondit sur sa chaise mobile.

— L'usine ne va plus ?... La mienne ?... Qui vous a dit ?...

— Oh ! je vois bien !... Je vois !... Je sais !... J'en suis sûre !...

Elle ne va plus... Elle ne va plus !...

Il frappa violemment du poing devant lui, en s'écriant :

— Mais est-ce que vous êtes folle ?

Le mot lâché, l'idée affreuse, qu'il repoussait depuis quelque temps, prit corps et le fit frissonner. Et, pour lutter contre elle, il se mit à raisonner, en s'efforçant d'être calme, clair et bonhomme.

— Mais, ma chère amie, l'usine n'a jamais marché si bien, depuis qu'elle existe... Ma parole !... Elle va comme sur des roulettes... Chaque mois plus d'affaires, des débouchés nouveaux, de nouveaux cliens... Et de bons cliens, qui payent bien !... Tenez ! en ce moment même, je vais signer un contrat avec une compagnie de charbonnage... C'est une économie de vingt mille francs par an !... Vous voyez bien que vous êtes dans l'erreur... Voulez-vous voir mes livres ?...

Elle ne l'écoutait pas, ne le regardait pas, suivait son idée en tordant ses doigts. Au lieu de répondre à cette offre, elle répéta :

— Oh ! je vois bien, allez ! Je vois bien que l'usine ne marche plus !... Tout le monde le voit !... Alors, je veux vous dire... Il y a mon argent... Et j'ai été chez le notaire...

Il ne pensa plus qu'aux dangers où le mettaient ces chimères.

— Chez le notaire ! cria-t-il... Vous avez été lui répéter... ces folies ?... Vous l'avez fait ? .. Mais, malheureuse, dans les affaires, on ne joue pas avec son crédit !...

— C'était pour savoir... oui, pour mon argent... Le perdre, j'ai peur, vous comprenez !... Le perdre... Qu'est-ce que je ferai, moi !...

Elle interrompit enfin le mouvement machinal de sa main, et leva sur lui ses yeux vides, où il n'y avait plus qu'une incurable angoisse. Alors, il se dit que l'énergie la materait peut-être, il fut brutal.

— Voulez-vous me laisser tranquille, avec vos imaginations ! Vous ne savez ni ce que vous dites, ni ce que vous faites, ma parole !... J'irai voir votre notaire, je lui montrerai que vous perdez la raison !... Mêlez-vous de vos affaires, je vous en supplie, et laissez-moi les miennes !...

Elle se leva, et s'en alla comme elle était venue. Délémont ne se remit pas au travail : il avait peur, cette fois, de ce mystère, et du lendemain...

ÉDOUARD ROD.

*(La quatrième partie au prochain numéro.)*

---

---

# LA CRITIQUE D'ART

ET

## SES CONDITIONS ACTUELLES

---

La critique d'art est née d'hier, ou du moins les ressources d'étude qui lui ont permis de se développer datent d'une époque très récente. Sans doute, depuis qu'il y a des artistes, il s'est trouvé des appréciateurs de leur talent, des biographes pour recueillir sur leur personne et sur leurs œuvres tous les détails qui semblaient de nature à intéresser le public. Mais ce n'est guère que de notre temps qu'on s'est avisé et qu'il a été possible de réunir et de coordonner méthodiquement les matériaux de l'histoire de l'art. D'année en année, ces matériaux deviennent de plus en plus nombreux et la critique d'art elle-même occupe aujourd'hui une place importante dans la littérature contemporaine. Mais trop souvent ceux qui la pratiquent n'apportent dans leurs jugemens que leurs fantaisies particulières et leurs goûts plus ou moins hasardeux. Faute d'avoir réussi dans d'autres genres, on s'improvise critique d'art, et, par l'audace des affirmations tranchantes, on s'efforce de masquer une complète ignorance. Nous voudrions essayer de dire ici quelles qualités et quelles connaissances spéciales suppose la critique d'art, et, afin de circonscrire notre sujet d'une manière plus précise, nous entendons nous borner à cette partie de la critique qui concerne les œuvres des peintres, sans même y comprendre celles des artistes

contemporains. Peut-être, d'ailleurs, pour parler comme il faudrait de ces derniers, une éducation préalable ne serait-elle pas moins nécessaire. Si, au lieu de ces panégyriques ou de ces dénigremens à outrance, inspirés par des camaraderies ou des préventions également partiales et trop souvent intéressées, ceux qui s'avisent d'écrire sur les peintres d'aujourd'hui s'étaient préparés à cette tâche par une étude de l'art du passé, peut-être hésiteraient-ils à prôner comme des chefs-d'œuvre des ouvrages d'une nullité absolue et à vouloir forcer notre admiration à l'aide de ces réclames éhontées, humiliantes pour notre pays, que nous avons vues se produire en ces dernières années, véritables défis jetés non seulement au bon goût, mais au bon sens lui-même. En tout cas, ayant à juger des œuvres qui manifestent quelque talent, ils montreraient certainement une appréciation plus équitable de ce qui peut faire leur mérite et leur véritable originalité.

## I

Disons tout d'abord qu'avec un goût très vif des choses de l'art, la critique, pour être exercée avec quelque compétence, suppose un égal amour de la nature. Comment juger une œuvre dont la nature a été l'inspiratrice et dans laquelle l'imitation intelligente de la réalité doit jouer un rôle considérable, si l'on ne connaît pas la nature, si l'on n'en voit pas, si l'on n'en sent pas les beautés? Comment découvrir les côtés qui, en elle, ont frappé l'artiste, la nouveauté des impressions qu'il nous en montre, les traits qu'entre tant d'autres il a choisis, le degré de perfection avec lequel il les a exprimés, si jamais on ne l'a regardée que d'un œil distrait ou indifférent? C'est dans l'appréciation de ces rapports délicats entre la nature et les interprétations si variées auxquelles elle se prête que se révèle le critique digne de ce nom. Il faut qu'il possède lui-même quelque chose de cette faculté qu'a l'artiste d'être ému par la nature, et par conséquent qu'il l'ait lui-même observée, qu'il se plaise à la diversité de ses spectacles, qu'il en puisse conserver en lui une image assez nette et assez présente pour la comparer aux copies qu'il en verra, et comprendre mieux ainsi ce qu'elles contiennent de vérité et de poésie. Ce goût inné pour la nature, éclairé et fortifié par un commerce constant, doit donc s'allier chez le cri-



tique à l'éducation spéciale qu'il ne peut acquérir que par la vue et la comparaison des œuvres d'art.

Mais, en regard des ressources infinies dont dispose la nature, celles du peintre sont relativement très limitées, c'est par son talent, son instinct ou son intelligence qu'il arrive à suppléer à leur insuffisance. La composition, l'heureuse répartition des masses, le choix des détails et leur subordination à l'idée qu'il veut exprimer, le rythme des lignes, la vivacité ou la douceur de l'effet, la justesse des tonalités dans leurs rapports respectifs, la richesse ou la sobriété discrète des colorations, l'harmonie dominante qui en résulte, triste ou éclatante, le caractère de l'exécution, naïve ou savante, bien d'autres élémens encore sont entre les mains de l'artiste autant de moyens d'expression qui tous ont leur prix et qui tirent de leur concours une puissance singulière pour assurer la signification et le mérite de son œuvre. A la façon dont il use de ces moyens, le peintre se découvre et se peint en quelque sorte lui-même, avec les qualités propres de son esprit, avec ses gaucheries ingénues ou ses habiletés, avec les nuances multiples qui constituent sa personnalité. Tel, dans les plus humbles sujets, comme un *La Fontaine* dans ses fables, fait paraître un art supérieur et déborde le genre modeste où il s'est confiné. A varier, comme il le fait, des formes et des nuances, à donner aux moindres objets figurés par lui un relief et un attrait piquant de grâce ou de beauté, il nous révèle dans les réalités prochaines avec lesquelles nous vivons des charmes dont nous n'avions pas soupçonné l'existence.

Tous les procédés techniques, tous les moyens d'expression du peintre, si intimement liés au fond même de son art, méritent donc d'être étudiés de près, et l'accroissement ou la diminution d'intérêt qui résultent pour son œuvre de leur emploi plus ou moins judicieux peuvent être notés d'une façon précise par ceux qui savent voir; cette étude même devient pour eux l'occasion de jouissances aussi abondantes que variées.

Cependant l'artiste n'est pas isolé. Suivant le temps et le lieu où il a vécu, il a reçu de l'école à laquelle il appartient et des maîtres auxquels il a été confié des enseignemens qui ont présidé à sa formation. Quelles autres influences a-t-il subies? Dans quelle mesure s'en est-il affranchi et à quel moment? Quelle part d'originalité s'est-il faite? L'école même de laquelle il est sorti, quelle est son origine? Quel a été son développement et son

rôle dans l'histoire générale de l'art? Cet art lui-même, quelles sont ses plus éclatantes manifestations? Quels liens les rattachent entre elles? et, dans le cours des siècles, quelles circonstances religieuses, politiques ou morales ont pu déterminer son apparition ou favoriser ses progrès? Toutes ces questions, et bien d'autres encore qui viennent à l'esprit, montrent assez à quel point l'histoire de l'art, celle d'une école et celle même d'un seul artiste sont des études vivantes, faites non pas d'abstractions, mais de recherches étendues et d'informations précises. Bien des mystères y subsisteront toujours qui ne sauraient être complètement éclaircis, mais qui, avec le temps, peuvent du moins recevoir une lumière de plus en plus grande.

Ces études si touffues, comment les aborder? Comment se reconnaître parmi des recherches si diverses, mais également nécessaires? Si le champ est vaste, si, même dans les parties les mieux connues de l'histoire de l'art, on sent qu'il y a toujours à trouver et à apprendre, il n'est que juste d'ajouter que les satisfactions les plus vives sont réservées à tous les travailleurs sincères; que la variété même de ces recherches doit entretenir et stimuler leur ardeur; et que le savoir, au lieu de dessécher le sentiment, ne peut qu'ouvrir l'esprit, fortifier le goût et former cette critique à la fois sûre, prudente et enthousiaste, toujours vivante comme l'objet qu'elle poursuit, telle en un mot que notre époque a le droit de la réclamer.

Parmi toutes les ressources d'étude offertes à la critique d'art, les musées constituent pour elle le champ d'observation le plus intéressant et le plus riche. Or, ces musées sont de création relativement récente, et c'est là une des causes les plus certaines des longs retards qu'a subis l'élaboration de l'histoire de l'art. Les plus anciens datent à peine du commencement du siècle dernier, et leur installation, les soins que réclame la conservation des œuvres qu'ils renferment, leur classement, les catalogues qui permettent de s'y orienter, laissent encore, même de notre temps, bien à désirer. Si quelques-uns de ces musées, nouvellement construits, peuvent être cités comme des modèles, combien d'autres présentent de nombreuses et regrettables déficiences: notre Louvre surtout, ce magnifique palais qui, détourné de son affectation primitive, n'offre aucune des conditions de lumière et d'appropriation qui conviendraient à sa destination présente! Encore convient-il de remarquer qu'à tous ces incon-

vénien résultant de sa construction, on semble depuis longtemps, et avec une rare imprévoyance, avoir pris à tâche d'ajouter l'insécurité, l'incohérence absolue des aménagemens intérieurs et l'absence de toute idée de suite dans une répartition méthodique des locaux disponibles.

Les collections artistiques contenues dans les résidences royales constituent, en général, le premier noyau des grands musées de l'Europe, et leur composition témoigne du degré de culture et des goûts particuliers des souverains qui les ont créés. Les rois de France, et notamment François I<sup>er</sup> et Louis XIV, avaient réuni chez nous, soit au Louvre, soit à Fontainebleau, quelques-uns des chefs-d'œuvre qui font aujourd'hui la meilleure parure de notre Musée national. En Espagne, Charles-Quint, à l'apogée de sa puissance et de la pleine expansion de l'art, prenait plaisir à s'entourer des ouvrages les plus réputés des maîtres de l'Italie et des Flandres, et, après lui, Philippe II et Philippe IV ajoutèrent à ce premier fonds les nombreuses peintures de Rubens et de Velazquez qui, tirées des résidences royales, sont devenues la richesse du Prado. De même, l'Électeur de Saxe, Auguste II, qui, par son incapacité et sa déplorable administration, causait la ruine de son pays, a mérité de voir aujourd'hui son nom célébré, à cause de l'admirable galerie dont il a doté la ville de Dresde, sa capitale.

Parcilleusement, les musées des Uffizi et du Palais Pitti à Florence, la Pinacothèque de Munich et l'Ermitage de Saint-Pétersbourg ont su, grâce à des facilités qui ne devaient plus se rencontrer par la suite, conquérir les précieux ouvrages qui font leur renommée, tandis que, nouveaux venus, le musée de Berlin, et la National Gallery de Londres ne sont parvenus qu'à force de sacrifices intelligens à compenser, par des achats coûteux et poursuivis avec constance, le désavantage résultant pour eux de leur tardive origine.

Avec des lacunes et des inégalités, auxquelles de plus en plus ils s'efforcent de parer par leurs acquisitions actuelles, tous les grands musées que nous venons de citer possèdent des œuvres de toutes les écoles et des maîtres les plus en vue : ils visent à l'universalité et s'appliquent à montrer sur leurs parois comme un résumé de l'histoire générale de la peinture. D'autres collections, bien que se proposant un but plus modeste, offrent cependant un intérêt considérable parce qu'elles sont plus spéciale-

ment consacrées à une école locale. Tels sont, pour l'école flamande, les musées de Bruxelles et d'Anvers; ceux d'Amsterdam et de La Haye, pour l'école hollandaise; celui de Cologne, pour l'ancienne école allemande, et l'Académie des Beaux-Arts à Venise, pour l'école vénitienne. Dans certaines villes, enfin, d'autres musées ne renferment presque exclusivement que les œuvres d'un seul artiste, qui y est né ou qui y a vécu : celles du Corrège à Parme, d'Holbein à Bâle, de Memling à Bruges, de Frans Hals à Harlem, etc.

A côté de ces collections d'États ou de grandes villes, des particuliers en ont amassé d'autres plus ou moins choisies, plus ou moins importantes, mais dont quelques-unes ne le cèdent en rien aux premières : telles sont encore aujourd'hui les galeries du prince Doria à Rome; à Paris, celles de M. Rodolphe Kann, celles de M. le baron A. de Rothschild et de M<sup>me</sup> Éd. André; celles de M. Six à Amsterdam; du prince Liechtenstein à Vienne; en Angleterre, celle du duc de Westminster, de lord Ellesmere, etc. Plusieurs d'entre elles, comme celles du prince Borghèse à Rome et de sir Richard Wallace à Londres, sont devenues la propriété des gouvernemens italien et anglais. Mais, avec la hausse des œuvres d'art, ces collections privées représentent un capital immobilisé d'une valeur telle que peu à peu elles tendent à disparaître, dispersées au hasard des enchères dans des ventes publiques où les milliardaires américains se font désormais la plus grosse part.

En même temps que ces collections de tableaux et les grandes décorations exécutées dans les édifices publics, — églises, hôtels de ville ou palais, — nous renseignent sur le mérite relatif des artistes, les dessins de ceux-ci nous permettent d'apprécier une autre face de leur talent, soit que ces dessins aient été faits pour leur propre instruction, soit qu'ils leur aient servi d'études pour la préparation d'œuvres déterminées. Grâce à eux, nous pouvons pénétrer plus avant dans leur intimité, assister en quelque sorte à l'éclosion de ces œuvres et les suivre jusqu'à leur achèvement. De tout temps, il s'est rencontré des amateurs curieux de recueillir les confidences qu'ils nous font ainsi eux-mêmes sur leurs procédés de travail, sur leur facilité naturelle ou sur leurs efforts opiniâtres pour atteindre toute la perfection dont ils sont capables. C'est au financier Jabach que le Louvre doit le premier et superbe fonds de ses richesses en ce genre, acheté par

Colbert pour un prix dérisoire. Avec le Louvre, l'Albertina, le British Museum, le Musée de Berlin, le Musée Teyler, la collection de Windsor, le cabinet de Stockholm, formé surtout de la collection de Crozat, etc., méritent d'être cités pour le nombre et le mérite des œuvres qu'ils possèdent. A côté de ces grandes collections publiques, celle de M. J.-P. Heseltine à Londres et celle dont M. Léon Bonnat a fait don de son vivant à Bayonne, sa ville natale, doivent également être mentionnées.

En même temps que le siècle dernier voyait naître et se multiplier les musées, et que ces musées devenaient de plus en plus accessibles, la facilité croissante des voyages leur amenait de plus nombreux visiteurs. La photographie mettait aussi à la disposition de la critique des reproductions de plus en plus fidèles des œuvres qu'elle se proposait d'étudier, et substituait, à des gravures souvent très défectueuses, et à des souvenirs toujours prompts à s'effacer, les documens exacts et sûrs dont elle devait tirer un singulier profit. Les progrès de la critique étaient encore stimulés par des expositions périodiques, organisées en divers pays, mais surtout en Angleterre. C'est grâce au patronage officiel de la Royal Academy que, chez nos voisins, ces sortes d'expositions ont pris le caractère de régularité qui leur manque sur le continent, et qui a permis de placer successivement sous les yeux du public presque toutes les œuvres des maîtres anciens, disséminées dans les nombreuses collections du Royaume-Uni, et parfois très difficilement visibles.

A côté de ces expositions qui comprennent indistinctement des tableaux d'artistes de tous les temps et de tous les pays, d'autres plus spécialement consacrées aux productions d'une seule école ou d'un seul maître offrent une utilité plus grande encore. Une des premières, croyons-nous, avait eu pour objet la confrontation de la *Madone* de la galerie de Dresde et de la *Madone* de Darmstadt, prônées toutes deux comme étant d'Holbein, par leurs admirateurs respectifs. On aurait pu longuement disserter à ce sujet; mais la juxtaposition des deux peintures et les comparaisons directes qu'elle permit à des juges compétens de faire entre elles donnèrent à leur consultation et à leurs conclusions en faveur du tableau de Darmstadt un caractère de précision et d'autorité auquel, sans ce rapprochement, elles n'auraient jamais abouti. Depuis lors, ce système d'expositions partielles s'est répandu. Elles se sont multipliées en ces dernières années et

tendent maintenant à prévaloir, pour le plus grand profit de la critique. Celle des Eaux-fortes de Rembrandt, provoquée en 1877 par le Burlington-Club, devait amener la publication de plusieurs études sérieuses en vue de leur classement chronologique et aussi d'une revision plus attentive et d'une détermination plus exacte des pièces qui peuvent être attribuées au maître. Quelques années après, l'*Exposition Rembrandt*, organisée dans l'automne de 1898 à Amsterdam, à l'occasion de l'avènement de la jeune reine de Hollande, et suivie de près par celle qui s'ouvrit à Londres, au printemps de 1899, a permis aux admirateurs de Rembrandt de jouir d'une réunion très nombreuse d'œuvres dont quelques-unes étaient ignorées, et aussi d'en tirer de précieux enseignemens. En 1902, le centenaire de Van Dyck a suscité des expositions analogues à Anvers et à Londres; et, l'hiver d'après, l'*Exposition de la Royal Academy*, outre les tableaux de toutes les écoles qui y avaient été envoyés, était surtout consacrée aux peintures et aux dessins de Claude Lorrain. C'est aux primitifs flamands qu'au cours de l'été suivant, Bruges a inauguré une exposition spéciale, à laquelle elle fournissait elle-même le cadre merveilleux de ses vieux monumens. On conçoit l'intérêt que présentent de telles exhibitions, l'échange fécond d'idées dont elles sont l'occasion. La critique ne peut que gagner à ces discussions instructives, faites en présence des œuvres elles-mêmes. Par des comparaisons immédiates, elles permettent de fixer leur authenticité et leurs dates, et de résoudre ainsi une foule de questions délicates, arbitrairement tranchées autrefois, suivant les lumières ou les fantaisies de chacun. En serrant ainsi de plus près ses études, la critique d'art tend de plus en plus à substituer à des vues systématiques et hasardeuses une méthode plus rationnelle et en quelque sorte scientifique. En même temps qu'elle gagne en étendue, elle se sent sur un terrain plus ferme. Avec le goût qu'il y faut toujours, elle est en mesure d'acquérir des connaissances plus nombreuses et plus certaines.

## II

L'étude directe des œuvres des maîtres restera toujours le moyen d'instruction le plus efficace pour quiconque se propose d'écrire sur les arts. Mais, si les musées sont les vraies biblio-

thèques des critiques, ils ne peuvent cependant pas se passer de livres. En dehors de leurs œuvres, d'ailleurs, qui ont elles-mêmes une histoire, les artistes ont eu leur vie propre. Le lieu et l'époque de leur naissance, la famille dans laquelle ils ont été élevés, le milieu où ils ont vécu, les conditions mêmes de leur existence sédentaire ou nomade, dissipée ou recueillie, brillante ou misérable, leur caractère, leurs goûts, leurs amitiés, leurs passions, l'idée qu'ils se faisaient de leur art, tout cela est important à savoir pour apprécier leur filiation, leur originalité, leur mérite spécial, les influences qu'ils ont subies, les différences successives de leur manière, les arrêts ou les progrès de leur talent, l'action qu'ils ont eux-mêmes exercée sur leurs contemporains ou leurs successeurs. Mais, si l'utilité de toutes ces informations est incontestable, il faut bien reconnaître que, dans cet ordre de recherches, les ressources dont nous disposons aujourd'hui sont également d'acquisition très récente. Quand on lit la plupart des publications relatives à l'histoire de l'art écrites à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle ou au commencement du siècle dernier, on est frappé de tout ce qu'elles contiennent d'erreurs involontaires ou de mensonges gratuits. Les noms des peintres y sont estropiés, les dates fausses ou absentes. En revanche, elles sont remplies d'anecdotes plus ou moins suspectes. C'est à peine si quelques faits positifs y sont mêlés à des inventions plus ou moins romanesques, complaisamment amplifiées ou imaginées de toutes pièces. Les plaisanteries d'un goût douteux, quand elles ne sont pas tout à fait grossières, y abondent et les caractères des artistes y sont dénaturés à plaisir. Rembrandt, ce grand enfant, si imprévoyant, si peu soucieux de ses intérêts, est devenu un type d'avarice consommée; les maîtresses de Rubens sont innombrables; Frans Hals et bien d'autres ont été des ivrognes incorrigibles, etc. On se demande comment, avec des vies si dissipées, ces grands artistes ont pu trouver le temps de peindre; comment de tels excès ont pu se concilier avec la pratique d'un art qui pourtant exige les efforts de l'homme tout entier?

Ce n'est que depuis une époque assez récente que la publication de documens authentiques a fourni à la critique des informations plus exactes. Mais, avant d'arriver à la connaissance du public, il a fallu que ces documens, jusque-là négligés, fussent réunis et classés dans des dépôts plus facilement accessibles, et que, du fatras des pièces insignifiantes, leur dépouillement fit

sortir les renseignemens qui méritaient d'être retenus. La tâche était longue et ardue : les bons ouvriers n'y ont point manqué. Partout ils se sont mis à l'œuvre, soit isolément, soit groupés en vue d'études d'ensemble. On a fouillé à fond les archives, les registres des paroisses, les minutes des notaires, relevé tous les actes qui concernaient les artistes : ventes, contrats, inventaires, comptes des abbayes et des municipalités, dépenses des souverains, etc.

En Flandre et en Hollande, les réglemens des corporations de peintres, dites *Gildes de Saint Luc*, nous ont fait connaître les conditions d'apprentissage, révélé les noms des patrons et de leurs élèves, les dates de certaines de leurs œuvres, leur prix, et les diverses collections par lesquelles elles ont passé. Les journaux tenus par des artistes, leurs livres de comptes, leur correspondance, leurs écrits, les albums ou les *Libri Amicorum* sur lesquels ils ont tracé des dessins et mis quelques mots de souvenir, les anciennes descriptions des villes, les récits de voyage des amateurs d'art, tout a été recueilli, noté, publié. Ainsi réunies, ces diverses informations ont été coordonnées, rapprochées de celles qui déjà avaient été mentionnées dans les biographies contemporaines. Écrites le plus souvent par des amis ou des artistes, ces biographies constituaient un fonds précieux de témoignages dont il fallait discuter les assertions, et vérifier la sincérité. De bonne heure, en effet, des historiens, des curieux ont rassemblé, sur les hommes et les œuvres qui les intéressaient eux-mêmes, tout ce qu'ils croyaient de nature à renseigner utilement le public. On sait le profit que l'archéologie a tiré des écrits de Pausanias et de Pline pour l'étude des monumens de l'antiquité. Dans les temps modernes, à ne citer que les sources d'information les plus importantes : Les *Vies des Peintres* de Vasari, le *Livre des Peintres* de Carel van Mander, l'*Academia nobilissimæ artis pictoriæ* de Sandrart, le *Groote Schouburgh* d'Arn. Houbraken, les œuvres de Félibien, de Piles, de Mariette, etc., sont des répertoires auxquels il faudra toujours recourir. Mais, malgré le désir qu'avaient ces auteurs d'être véridiques, malgré la persévérance infatigable de leurs investigations, ces divers recueils avaient cependant grand besoin d'être contrôlés, à raison des erreurs, des omissions qu'entraînait un travail aussi délicat, dans lequel, aux faits positifs directement constatés, se mêlaient des communications de seconde main, parfois intéressées ou partiales,



acceptées sans qu'il fût possible d'en discerner la valeur. Il fallait donc tout d'abord publier un texte soigneusement révisé de ces écrits et l'accompagner de commentaires destinés à compléter et à rectifier au besoin les faits énoncés, en tenant compte des découvertes récentes faites par la critique dans les archives ou dans les musées. C'est à cette tâche modeste et un peu ingrate que se sont appliqués plusieurs érudits qui ont droit à la gratitude de ceux qui s'occupent sérieusement de ces questions. Les éditions successives et de plus en plus améliorées de Vasari, la belle et savante publication du *Livre des Peintres* de Van Mander par M. Henri Hymans, la consciencieuse étude de M. C. Hofsteede de Groot sur Houbraken, celle de M. Sponzel sur Sandrart, ont fait de ces différens ouvrages des instrumens de travail auxquels on peut se fier et qui sont désormais indispensables, à cause de l'abondance et de la sûreté des documens qu'ils renferment.

En même temps, des recueils périodiques étaient fondés pour publier dans leur primeur tous les faits nouveaux découverts sur les écoles ou les maîtres locaux. Telle est la série des volumes consacrés à nos peintres provinciaux par MM. A. de Montaiglon et de Chennevières; en Hollande, la Revue *Oud-Holland*, créée par MM. de Roever et A. Bredius et vaillamment continuée jusqu'à nos jours par ce dernier; à Anvers, le *Bulletin Rubens* et cette admirable *Correspondance de Rubens* publiée par M. Ruelens et dirigée depuis sa mort par M. Max Rooses, que ses études sur le maître et la création du musée Plantin Moretus désignaient naturellement pour cette délicate mission. En Allemagne, il convient de noter le *Jahrbuch*, œuvre collective, organe officiel de la direction des musées de Berlin, et la publication similaire faite par le gouvernement autrichien, avec le concours des conservateurs et attachés aux musées impériaux de Vienne, dans lesquels ont paru des séries d'études sur les œuvres appartenant à ces collections ou récemment acquises par elles, et sur les maîtres qui les ont produites (1).

Grâce au secours de ces nombreux documens relatifs aux artistes, et grâce aussi à la connaissance plus approfondie de leur vie et de leurs œuvres, il est devenu possible de réformer les catalogues des musées, qui restèrent pendant trop longtemps dénués de toute valeur. C'est en France que ce mouvement de

(1) Nous n'avons pas en France l'équivalent de ces publications, et les rares tentatives faites à cet égard ont toujours avorté.

rénovation a pris naissance, et c'est à l'initiative et aux travaux de M. F. Villot que sont dus les premiers catalogues vraiment méthodiques (publiés en 1852), dans lesquels se trouvaient condensés les résultats les plus récents des recherches entreprises par les érudits. Une histoire sommaire des collections précédait la suite, par ordre alphabétique, des notices assez étendues consacrées aux artistes classés par écoles, avec une description précise de ceux de leurs ouvrages exposés dans les galeries du Louvre, et l'indication de leur date, de leur provenance et des conditions dans lesquelles ils ont été exécutés.

L'exemple donné par Villot fut bientôt imité dans presque tous les musées de l'Europe. Aujourd'hui, la plupart possèdent des catalogues excellens où tous les renseignemens utiles se trouvent consignés et qui devraient maintenant nous servir de modèles, car, après avoir devancé les autres dans cette voie, on s'est borné chez nous, depuis lors, à réimprimer les catalogues rédigés par Villot, sans tenir aucun compte des progrès réalisés chez les autres nations. La tâche pourtant nous serait facile, car, en respectant le plan des types primitifs créés par nous, il n'y aurait qu'à y introduire les découvertes de toute sorte faites par la critique durant ce long intervalle.

On est aujourd'hui d'accord pour restreindre, dans les catalogues courans, la place faite aux notices biographiques des artistes, le lecteur désireux d'être plus amplement informé pouvant recourir aux histoires générales ou aux monographies qui le renseigneront suffisamment à cet égard. Mais, du moins, les noms et prénoms de ces artistes, les dates et les lieux de leur naissance et de leur mort, la désignation de leurs maîtres, celle des villes où ils ont vécu et la durée des séjours qu'ils y ont faits, sont mentionnés aussi exactement que possible. Pour les œuvres qui figurent dans ces catalogues, tous les détails qui les concernent doivent aussi être donnés avec le plus grand soin : reproduction en fac-similé des signatures et des inscriptions que peut porter chacune d'elles, description précise du sujet, provenance, restaurations subies, dimensions de cette œuvre, matière sur laquelle elle est peinte et procédé d'exécution. Rien de ce qui peut constituer l'état civil d'un tableau n'est indifférent pour la critique. Qu'on nous permette quelques observations à cet égard. Ce n'est pas seulement pour satisfaire une vaine curiosité que, dans les catalogues méthodiquement faits, on s'attache à donner

des fac-similés aussi exacts que possible des signatures des artistes ou à signaler l'absence de ces signatures. Ces constatations, en effet, peuvent être d'une grande utilité. Il y a beaucoup de maîtres qui n'ont jamais signé leurs tableaux; d'autres n'y ont apposé leurs noms que très rarement. On ne connaît guère que quatre ou cinq œuvres signées et datées par Rubens, et, par analogie, elles peuvent servir à dater des œuvres similaires peintes vers la même époque. Pour d'autres encore, qui ne portent aucun millésime, on sait par des lettres ou des documens positifs la date précise où elles ont été exécutées. Il devient donc possible, avec elles, d'établir autant de points de repère, entre lesquels il est facile de grouper les œuvres d'une facture pareille. Rembrandt, en revanche, a signé et daté la plupart de ses tableaux; mais sa signature a plusieurs fois changé de forme. Quand le savant directeur du Musée de Berlin, M. W. Bode, a le premier, d'après le caractère de leur exécution, restitué à Rembrandt un assez grand nombre de peintures de sa jeunesse dont la paternité jusque-là était restée douteuse, ces restitutions, d'abord très contestées, furent bientôt confirmées par la découverte postérieure du monogramme primitivement adopté par le maître et qu'on retrouve également sur ses premières eaux-fortes. Plus tard, en 1632-1633, apparaît quelquefois la signature *Rembrant*, aussi bien sur les tableaux que sur les gravures de l'artiste. Enfin, peu après et jusqu'à sa mort, l'orthographe usitée : *Rembrandt*, est celle qui a prévalu. Toutes ces notations différentes méritent, on le voit, d'être signalées, car chacune d'elles implique des différences d'exécution qui leur correspondent.

De même, la spécification de la matière sur laquelle un artiste a travaillé, non seulement nous renseigne sur ses préférences particulières à cet égard, mais elle peut même, en certains cas, fournir des présomptions favorables ou contraires à des attributions proposées. Que de fois des possesseurs de tableaux, croyant justifier par un argument décisif une paternité avantageuse pour l'œuvre qu'ils soumettent à l'examen d'un connaisseur, s'empressent de lui faire observer *qu'elle est peinte sur cuivre!* Ils ignorent apparemment que presque jamais un artiste de talent n'a eu recours à cette matière, qui, n'offrant que peu d'adhérence à la peinture, donne de plus à son aspect quelque chose de la dureté du métal qui la supporte. *A priori*, le fait que la *Madeleine* de la galerie de Dresde est peinte sur

cuivre aurait dû écarter depuis longtemps son ancienne attribution au Corrège, qui jamais ne s'est servi de ce métal. Rembrandt, non plus, n'a presque jamais peint sur cuivre, sauf un charmant petit portrait du maître par lui-même, qui appartient à M<sup>me</sup> la comtesse H. Delaborde, et un petit tableau, très médiocre : le *Renoncement de Saint Pierre*, qui, si tant est qu'il soit de lui, daterait de son extrême jeunesse. Le plus souvent le maître hollandais a fait usage de la toile, qui se prêtait mieux à recevoir la pâte abondante dont il la couvrait. Quand il a employé, le bois, c'est d'habitude le chêne ; mais, curieux comme il l'était, il a peint aussi parfois sur le palissandre, l'acajou, ou sur d'autres essences exotiques qu'il n'a pas été possible de déterminer, mais que, grâce aux relations commerciales de la Hollande avec l'Extrême-Orient, il était facile de se procurer à Amsterdam. C'est même là un trait significatif de cet amour de son art et de ce désir de perfection qui poussaient également l'artiste à choisir avec un soin minutieux les papiers qui lui semblaient les plus propres à assurer le meilleur tirage de ses eaux-fortes. Rubens, de son côté, avait vite apprécié l'excellence de panneaux de chêne préparés avec une couche de plâtre sur laquelle, grâce à la finesse et à l'homogénéité du grain ainsi qu'à la clarté de ce dessous, il pouvait à son gré varier son exécution et obtenir la transparence et le merveilleux éclat de sa couleur. Non seulement presque toutes ses esquisses sont peintes sur des panneaux ainsi préparés, mais il a même employé le bois pour des œuvres de grandes dimensions, comme la *Descente de Croix* d'Anvers, et l'on sait que les comptes de la Confrérie des Arquebusiers, qui lui en avait fait la commande, ont conservé la trace de la visite de ses délégués à l'atelier de Rubens pour constater que le chêne dont il s'est servi était « de bonne qualité et exempt d'aubier. » L'utilité de ces diverses désignations portées dans les catalogues est donc évidente, puisque non seulement elles aident à caractériser la manière de chaque artiste, mais qu'elles nous renseignent aussi sur l'époque où des procédés nouveaux se substituent à d'autres antérieurement usités. C'est ainsi qu'aux œuvres primitives de Mantegna, exécutées *a tempera*, on voit, à un certain moment, succéder des tableaux peints à l'huile. la divulgation de ce procédé encore peu employé s'étant graduellement répandue.

Pareillement, l'indication exacte des dimensions des tableaux exposés dans les musées ou les collections particulières peut

offrir à la critique des renseignemens d'une utilité incontestable. On ne se faisait pas faute autrefois de modifier ces dimensions, soit pour mettre à profit un encadrement disponible, soit pour tirer un parti décoratif d'œuvres qui n'avaient pas été exécutées pour se servir de pendans ; on coupait des toiles trop grandes, ou l'on ajoutait des morceaux à celles qui étaient trop petites. C'est en vue de leur appropriation à des locaux déterminés que la *Ronde de nuit* de Rembrandt, le *Banquet des gardes civiques en l'honneur de la paix de Westphalie* de Van der Helst, et bien d'autres tableaux encore ont subi des mutilations de ce genre. De même, dans le *Saint Georges* de Rubens, placé à l'église Saint-Jacques à Anvers, au-dessus de la sépulture du grand artiste, des fragmens assez considérables de la toile ont été retranchés sur la gauche, et surtout à la partie supérieure, et ces suppressions ont gravement altéré la composition primitive telle qu'on peut la voir dans la gravure de P. Pontius. Ainsi réduite et resserrée, elle a perdu de l'effet qu'elle devait avoir et semble aujourd'hui un peu étouffée. Il n'est que juste d'ajouter que c'est peut-être Rubens lui-même qui a provoqué cet acte de vandalisme, en désignant, à son lit de mort, ce tableau pour orner sa chapelle sépulcrale. C'est à des scrupules de piété et de pudeur, assez imprévus chez le fils du Régent, que cédait le prince Louis d'Orléans quand il faisait découper les têtes d'Io et de Lédæ dans un tableau et dans une copie du Corrège que possèdent aujourd'hui les musées de Berlin et de Vienne (1).

Sans aboutir à un résultat aussi désastreux, un motif moins avouable avait, à la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, porté un marchand de Paris à séparer en deux l'*Enseigne de Gersaint* qui orne un des salons du palais de l'Empereur à Berlin, afin de spéculer sur la passion que Frédéric II avait pour Watteau, en lui vendant ainsi deux tableaux de ce maître, au lieu d'un seul (2).

(1) L'une de ces têtes, celle d'Io, a été repeinte par Ch. Coypel, et plus tard par Prudhon, quand le tableau fut transporté à Paris en 1806, à la suite des victoires de Napoléon.

(2) Ces tableaux seuls ne figuraient pas dans l'envoi si intéressant des œuvres de ce maître fait par l'empereur Guillaume II à l'Exposition universelle de 1900. La possibilité d'une séparation en deux du tableau primitif semblait d'ailleurs un peu indiquée par la disposition même de ce tableau, et c'est en deux feuilles séparées que la gravure en a été faite. J'ai pu, en 1881, me convaincre qu'originellement les deux tableaux de Berlin n'en faisaient qu'un, grâce à l'obligeance de M. R. Dohme, alors bibliothécaire de l'empereur Guillaume I<sup>er</sup>, qui, sur mon désir, avait bien voulu les faire décadrer devant moi. Tandis que, sur leurs côtes exté-

Aujourd'hui, presque tous les grands musées de l'Europe non seulement sont pourvus de catalogues excellens, mais la plupart de ces catalogues, notamment ceux de Berlin, de Saint-Pétersbourg, de La Haye, de Stockholm, contiennent, en outre, un assez grand nombre de photographies d'après leurs tableaux les plus remarquables. Il existe d'ailleurs d'excellentes monographies de plusieurs musées étrangers : celles du Ryksmuseum d'Amsterdam et du Musée royal de La Haye, accompagnées chacune d'un précieux commentaire de M. A. Breddius ; celle de la galerie de Dresde, par M. K. Woermann, avec des photographies de Braun. Les musées de Berlin, de Schwerin et d'Oldenbourg, ainsi que la galerie du prince de Liechtenstein ont été l'objet de savantes études de M. W. Bode, illustrées par des gravures à l'eau-forte. La belle collection de M. R. Kann, à Paris, a récemment aussi été reproduite en photogravures par la Société des *Graphischen Künste* de Vienne, avec un travail critique également dû à M. Bode.

Pour les personnes cherchant à s'instruire par des voyages d'étude, l'existence de livres spéciaux pouvant les renseigner d'une manière complète sur les tableaux qui se trouvent dans les pays qu'elles veulent visiter était particulièrement désirable. Telles sont les consciencieuses publications de M. Olof Granberg pour la Suède, et celles de MM. Lafenestre et Richtenberger sur Florence, Venise, la Belgique et la Hollande. Avec un format plus commode et une utilité plus pratique, on ne saurait, en parcourant l'Italie, avoir un meilleur guide que le *Cicerone* de Burckhardt, composé sous la forme d'une histoire générale de l'art, dans laquelle les monumens et les œuvres que renferme l'Italie sont pris pour exemples et appréciés à leur date. Cet ouvrage peut être proposé comme modèle, à raison de la sûreté des informations et des jugemens qui y sont consignés. Un répertoire général où figurent toutes les localités et les diverses productions artistiques que renferme chacune d'elles, ainsi qu'un index des noms de tous les artistes cités, disposés tous deux par ordre alphabétique et renvoyant aux pages des deux volumes consacrés à l'exposé historique, donnent au voyageur toutes les facilités pour ne rien omettre sur sa route de ce qui peut l'inté-

rieurs, la toile brute était repliée et clouée sur les châssis, à l'intérieur, au contraire, cette toile était fixée sans aucun rebord sur les côtés lacérés, afin de ne rien perdre de la peinture qui les couvrait.

resser et pour avoir en même temps sous la main, condensés et mis à jour, tous les renseignemens qu'il lui importe de connaître.

Des travaux de ce genre, où sont notées une foule d'indications qu'il faudrait à grand'peine rechercher dans des publications éparses, deviennent, quand ils sont faits avec conscience, absolument nécessaires pour se démêler au milieu de la profusion toujours croissante de documens de toute espèce et de toute provenance qui encombrant aujourd'hui le champ des études artistiques. Nos voisins excellent à dresser ces sortes de répertoires et à élaborer des études d'ensemble tenues au courant de l'état actuel de la science. Outre de nombreuses monographies des écoles ou des artistes les plus célèbres, on trouve chez eux plusieurs histoires de la peinture allemande et des histoires générales de la peinture, telle que celle de Woltmann et de K. Woërmann, dont nous chercherions en vain chez nous l'équivalent.

Sans parler d'une tendance naturelle à enregistrer et à coordonner les faits, tendance qui de nos jours s'est progressivement développée en Allemagne, les Universités allemandes encouragent et dirigent ce mouvement. Depuis longtemps déjà, elles acceptent ou provoquent des thèses de doctorat relatives à l'histoire de l'art, et les professeurs indiquent eux-mêmes, aux jeunes gens qui pourraient hésiter dans le choix des sujets à traiter, ceux qui embrassent des matières ou des périodes encore mal connues, et, suivant les aptitudes des candidats, ils répartissent entre eux les fragmens de ces études (1).

Chez nous, au contraire, nos Facultés des Lettres, mal préparées à de pareilles études, ont pendant longtemps refusé d'admettre au doctorat des travaux ayant pour objet l'histoire de l'art, tandis que nos philosophes officiels ne se privaient pas d'examiner les abstractions esthétiques qui leur étaient soumises sur le Beau, sur son essence, sur ses manifestations, sur le génie, sur le style dans les arts, en affrontant ainsi, au grand risque d'y tomber, les abîmes sans fond de ces *trous noirs* dont parle Fromentin, et assignant aux artistes, avec une candeur autoritaire, leurs cantonnemens et leurs voies, dans un domaine absolument ignoré d'eux-mêmes. Ce n'est que récemment que, cédant

(1) C'est ainsi que, dans ces derniers temps, des portions de l'histoire du paysage ou des enquêtes méthodiques sur des questions restées douteuses dans la biographie des maîtres et la filiation des diverses écoles leur ont été proposées.

à une pression croissante, on s'est décidé à improviser à la Sorbonne un enseignement propre à l'histoire de l'art dans les temps modernes et à décerner des grades pour des thèses qui ne pouvaient avoir de juges, car, sautant d'un bond à l'extrémité du terrain qu'ils venaient de conquérir, les aspirans au titre de docteur prenaient un malin plaisir à s'occuper des périodes d'art les plus récentes et des maîtres contemporains, qui, à raison des débats passionnés qu'ont soulevés leurs productions, ne sauraient encore être jugés bien équitablement.

En somme, après avoir donné le branle aux études relatives à l'histoire de la peinture, nous nous sommes laissé devancer sur ce terrain. La publication de l'*Histoire des peintres* de Charles Blanc; depuis, celle des *Artistes célèbres*, qui a paru à l'imprimerie de l'Art et la série des volumes consacrés aux différens arts édités par la maison Quantin, avaient été successivement accueillies par le public avec une faveur bien naturelle, étant donnés la culture déjà ancienne de notre race et le goût qu'elle a toujours montré pour tout ce qui a trait aux arts. Mais les inégalités trop accusées entre les diverses monographies qui composent ces collections, l'inachèvement de plusieurs d'entre elles (1), ont interrompu ou même supprimé ces heureuses tentatives de vulgarisation artistique. L'idée était bonne cependant et méritait d'être poursuivie, car, reprise à l'étranger, d'abord en Allemagne (collection Knackfuss), puis en Angleterre (collection G. Bell), les monographies qu'elle a inspirées obtiennent aujourd'hui dans ces deux pays, et même en France, le succès le plus légitime. A l'heure présente, tandis qu'en Belgique l'école d'Anvers a trouvé en MM. van den Branden et Max Rooses deux historiens qui, avec des mérites divers, ont dignement traité un si beau sujet, nous n'avons pas encore chez nous une histoire de la peinture française. Il suffirait cependant de coordonner et de mettre en œuvre les informations déjà recueillies sur la plupart de nos maîtres les plus en vue: Claude Lorrain, sur lequel nous possédons un excellent travail de M<sup>me</sup> Pattison (lady Dilke); Poussin, auquel M. le marquis de Chennevières a consacré une série d'articles réunis depuis en un volume; Chardin et Watteau, qui, en ces derniers temps, ont été l'objet de consciencieuses études, etc. Mais il semble que, par la suite et les dépenses

(1) Notamment celui de la très remarquable *Histoire de la peinture italienne* par M. Lafenestre, dont le premier volume seul a paru, il y a déjà longtemps.



qu'elles exigent, ces longues entreprises effraient désormais nos éditeurs. C'est dans une foule de recueils périodiques où ils sont disséminés, — et à la tête desquels il n'est que juste de citer la *Gazette des Beaux-Arts*, qui, par sa durée déjà longue, le choix de ses rédacteurs et le luxe de ses gravures, a rendu de si grands services à la critique et à l'art contemporain, — que nous sommes réduits à chercher les élémens épars de ces travaux d'ensemble, si utiles à ceux qui ont besoin de les consulter et si intéressans pour tous les gens de goût.

### III

On le voit, avec une connaissance plus complète des œuvres des peintres, la critique de notre temps a profité de la mise au jour des innombrables documens qui concernent ces œuvres ou leurs auteurs. Ce double courant d'études, provoqué au début par la France, était peu à peu suivi par les autres nations, chacune apportant à ces travaux les qualités qui lui sont propres. D'une manière générale, la critique d'art s'applique, dans tous les pays, à substituer aux vues individuelles et systématiques cette méthode vraiment scientifique qui, à notre époque, tend à prévaloir dans toutes les directions de l'activité intellectuelle. Est-il besoin d'ajouter que, même avec cette instruction plus sûre, plus précise et plus étendue, chacun garde les préférences auxquelles l'inclinent son éducation, son tempérament et le milieu même où il vit? Mais, de plus en plus aussi, l'impartialité devient la règle, et si, en philosophie, la doctrine de l'éclectisme n'a guère fait que montrer son impuissance, c'est à un éclectisme instruit et raisonné qu'aboutit la critique d'art de nos jours, en rendant à toute œuvre de valeur la justice qui lui est due et en reconnaissant le mérite partout où il se trouve, indépendamment des caprices et des engouemens de la mode. Les qualités qui font une œuvre d'art supérieure sont assez variées et assez complexes pour qu'il soit intéressant de les discerner et de mettre en lumière celles qui prédominent dans les chefs-d'œuvre.

De bonne heure, en France, la critique avait senti le besoin d'un fondement solide et compris qu'au lieu d'appauvrir le sentiment et le goût, des connaissances positives ne peuvent que les éclairer et leur assurer l'autorité qu'ils doivent avoir. Les artistes et certains amateurs avaient, les premiers, donné l'exemple de

cet esprit d'indépendance et d'équité dans une juste appréciation des maîtres les plus opposés. Rubens et Rembrandt, possesseurs tous deux de collections importantes et très remarquables, les avaient formées avec une largeur d'esprit et une sûreté de goût peu communes. Toutes les écoles y étaient représentées et le talent seul avait dicté leurs choix, car les noms les plus divers se rencontrent sur les inventaires qui nous ont été conservés de ces collections.

Deux critiques français, aujourd'hui trop méconnus, Félibien et de Piles, s'étaient de leur mieux efforcés de se faire une impartialité pareille. Tous deux aimaient la peinture, et, avec des destinées bien différentes, les circonstances de leur vie leur avaient permis non seulement de beaucoup voir dans leurs voyages en Hollande et en Italie, mais de fréquenter les plus grands artistes de leur temps. De Piles professait pour Rubens une véritable passion et il avait approché Van Dyck. Félibien, de son côté, avait pratiqué familièrement Poussin ; « il avait même commencé avec lui quelques petits ouvrages, pour tâcher de mettre en pratique ses doctes leçons, » pendant son séjour à Rome. « C'est dans son entretien, ainsi qu'il se plaisait à le dire, qu'il avait appris à connaître ce qu'il y a de beau dans les ouvrages des excellens artistes. » Aussi lui devons-nous un grand nombre de détails précieux sur le peintre des Andelys et sur son entourage. Les controverses esthétiques auxquelles se livrent de Piles et Félibien, souvent sous la forme de ces dialogues supposés qui étaient fort en vogue à cette époque, témoignent à la fois de leur instruction et de leur sincérité. En dépit des vivacités qu'on y rencontre, elles restent courtoises, à la fois naïves et un peu pédantes, mais au fond substantielles et agréables. La préoccupation qu'a de Piles de donner à la critique un principe rationnel l'a même induit à composer cette *Balance des peintres* dans laquelle, assignant un coefficient à toutes les qualités intellectuelles ou techniques qui peuvent faire le mérite de chacun d'eux : composition, dessin, couleur, clair-obscur, etc., il additionne les notations spéciales qu'il leur a ainsi attribuées, afin d'instituer entre eux un classement par ordre d'excellence. Il n'est pas besoin d'insister sur ce que cette sorte de dosage rigoureusement chiffré de leurs mérites respectifs et le *palmarès* auquel il aboutit ont de ridicule. Mais, si la forme prête à rire, au fond, l'idée à laquelle de Piles obéit est juste, et le désir qui le

guide est même très louable. Il voudrait, en effet, restreindre la part excessive de fantaisie qui se glisse dans les jugemens portés sur les œuvres d'art et n'y laisser place qu'à l'appréciation de toutes les qualités positives qui peuvent établir la supériorité d'un maître et caractériser sa manière.

Organisées par les membres de l'ancienne Académie de peinture afin de s'éclairer mutuellement sur les principes de leur art, les conférences faites par plusieurs d'entre eux sur différens maîtres manifestent également leur désir de substituer au caprice des jugemens individuels une autorité plus compétente et moins variable. L'un d'eux même, Henri Testelin, avait publié un recueil intitulé : *Sentimens des plus habiles peintres sur la pratique de la peinture, mis en tables de préceptes*. Mais, peu à peu, les rivalités d'influences et la prétention de faire prévaloir des vues personnelles ôtèrent à ces discussions le caractère désintéressé qu'elles avaient d'abord et tendirent de plus en plus à restreindre la sincérité absolue que les artistes doivent avant tout garder dans les consultations qu'ils demandent à la nature. Avec Diderot et ses *Salons*, la critique allait reprendre l'incohérence de ses allures (1). Impatient de toute règle, incapable de toute mesure, Diderot distribue, au gré de son humeur mobile, les louanges ou le blâme. Plus sensible au choix des sujets qu'à la manière de les traiter, il s'abandonne, avec une verve intempérante, à tous les développemens littéraires et à toutes les digressions qui s'offrent à sa tumultueuse imagination. Cette absence complète de règle se retrouve d'ailleurs dans les appréciations esthétiques des voyageurs qui ont visité l'Italie au xviii<sup>e</sup> siècle, et le simple rapprochement des jugemens contradictoires portés par eux sur les mêmes œuvres formerait une curieuse histoire des variations du goût à cette époque.

On comprend que, pendant la Révolution et les guerres de l'Empire, les questions d'art ne pouvaient guère préoccuper les esprits. Cependant l'amas des chefs-d'œuvre qui, à la suite des victoires de nos armées, encombraient le Louvre devait éveiller chez nous le sentiment, alors assez nouveau, de la merveilleuse richesse et de la diversité des talens qui ont illustré les grandes périodes de production artistique. Cette façon barbare de traiter

(1) C'est comme un signe des temps que nous mentionnons ici la critique fantaisiste de Diderot, qui du reste n'a pu exercer aucune influence sur son époque, puisque ses *Salons* n'ont été publiés qu'après sa mort.

les vaincus était, il faut le reconnaître, pratiquée par Denon avec un cynisme qui ne laissait échapper à sa clairvoyance aucune œuvre remarquable. Appelé à faire pour le Louvre un choix parmi les tableaux de la galerie de Cassel et frappé du goût qui avait présidé à sa formation, il décidait, après un court examen, que, « tout y étant bon, tout devait être transporté en France. »

Avec une tranquillité relative, les arts avaient de nouveau fleuri chez nous et la critique commençait à revendiquer ses droits. Mais partagée entre les deux écoles dont elle subissait l'ascendant, elle ne pouvait prétendre à une complète impartialité. Bien qu'il n'ait jamais pris la plume pour défendre ses doctrines, Ingres exerçait sur ses élèves l'autorité incontestée de son talent uni à une opiniâtre volonté et il traduisait pour eux en aphorismes dogmatiques des convictions aussi passionnées qu'exclusives. En face de lui, avec plus de largeur et une culture plus étendue, Delacroix semblait, au contraire, mettre quelque coquetterie à défendre les beautés de l'art classique contre les romantiques qui prétendaient faire de lui un de leurs coryphées. C'est ici même qu'il exprimait toute son admiration pour Poussin, et, toutes les fois qu'il en trouvait l'occasion, il proclamait Racine son poète favori. Mais il se montrait plus conséquent avec lui-même dans le choix des sujets de ses tableaux, qu'il empruntait le plus souvent à Shakspeare, à Byron et à Goëthe, aussi bien que dans les hommages réitérés qu'il rendait à Rubens, en ne se lassant pas de copier ses œuvres et d'étudier sa technique. C'est d'ailleurs avec le même esprit d'équité et de clairvoyance presque prophétique que Delacroix signalait aux artistes français le mérite des paysagistes anglais, tels que Constable et Bonington, et qu'il encourageait les efforts pareils tentés dans notre école. Ce retour à une étude plus attentive et plus sincère de la nature allait avoir son contre-coup dans la critique elle-même et lui ouvrir des horizons plus étendus. La *Revue* tenait au premier rang sa place dans ce mouvement de libre et féconde expansion. En même temps que Vitet s'y montrait à la fois un connaisseur fin et éclairé des œuvres de l'antiquité et de la Renaissance, il dévoilait, dans ses remarquables monographies de nos cathédrales, les beautés si longtemps méconnues de notre architecture religieuse au moyen âge, et Charles Clément, avec son goût sûr et délicat, prouvait qu'on

peut, avec une égale impartialité, apprécier des génies aussi différens que ceux de Léonard, de Michel-Ange et de Raphaël. De son côté, Thoré, sous le pseudonyme de Bürger, avec sa chaleur communicative, rappelait l'attention sur les œuvres des écoles flamande et hollandaise, ne croyant pas assez les vanter s'il ne dépréciait pas d'autant celles des maîtres italiens, que d'ailleurs il ne connaissait guère et vers lesquels ses instincts ne le portaient pas. En revanche, Rembrandt était pour lui l'objet d'un culte jaloux, un peu farouche, mais qui, en se répandant, allait stimuler non seulement dans la patrie du peintre, mais dans toute l'Europe, des études sur sa vie presque ignorée et sur ses œuvres trop souvent confondues avec celles de ses élèves ou de ses nombreux imitateurs. Chez nous, le nom de Paul Mantz, et, en Allemagne, ceux d'Anton Springer, de Woltmann et de Moritz Thausing, pour ne parler que de ceux qui ne sont plus, méritent aussi d'être cités comme ceux d'écrivains qui, par leur érudition et leur talent, ont le plus contribué à la transformation et aux progrès de la critique moderne.

Plus récemment, — et c'est encore la *Revue* qui a très largement prêté l'hospitalité à ses études, — Taine, avec son esprit généralisateur, essayait de dégager les grands traits qui peuvent non seulement résumer l'histoire de l'art, mais caractériser l'œuvre d'art elle-même et déterminer les lois de sa production. Servies par la force d'un style abondant et nerveux, plein d'idées et de mouvement, d'images et de couleurs, ses vues parfois systématiques et abstraites, mais auxquelles il a, par son talent, prêté l'illusion de la vie, paraissent, en somme, s'appliquer à l'ensemble des conditions moyennes qui peuvent favoriser l'éclosion et le développement des écoles plutôt qu'elles n'expliquent l'apparition et l'élaboration des grands génies qui les ont illustrées. Ce sont eux cependant qui comptent le plus dans l'art; mais, plus imprévus dans leur spontanéité, plus libres dans leur formation, ils ne sauraient être prédits, ni expliqués avec une précision rigoureuse, pas plus qu'enfermés dans les limites étroites qu'on prétendrait leur assigner. Bien qu'excessives et trop souvent tranchantes, les doctrines de Taine méritent que désormais on compte avec elles, ne fût-ce que pour en atténuer la rigueur et en corriger l'outrance.

A son tour, Fromentin, avec plus de mesure et une connaissance plus intime des ressources et des difficultés d'un art qu'il

pratiquait lui-même, non sans distinction, a fait preuve d'une compétence plus haute dans ce livre charmant des *Maîtres d'autrefois*, dont la *Revue* avait eu la primeur, et qui allait marquer une ère nouvelle dans l'histoire de la critique. Pénétrant plus avant qu'on n'avait fait jusque-là dans l'étude de la technique du peintre, il a su, en termes clairs, exposer ses procédés, faire comprendre au public leur importance et lui montrer par quels liens étroits ils se rattachent à l'expression des œuvres et déterminent leur valeur; expliquer comment, aux jours d'une inspiration plus haute et d'une maîtrise plus complète, ils s'accordent pour faire les chefs-d'œuvre. Étudiant le développement des divers artistes, Fromentin a nettement caractérisé la manière de chacun d'eux et marqué la place qui lui revient dans son école. Tout cela dans une langue à la fois élégante, naturelle et précise, discrètement imagée, pleine de souplesse et de tours variés, singulièrement riche avec les mots les plus simples. Se gardant également des partis pris et des esthétiques nuageuses, s'abstenant même de vues trop générales, par l'art caché de la composition, par l'ordre et la suite des idées, par le choix et la vivacité des traits, par le sens de la mesure, par la clarté introduite jusque dans les discussions les plus subtiles, Fromentin a le premier donné l'exemple d'une critique d'art qui fût elle-même une œuvre d'art. Critique bien française, dont les étrangers ne peuvent guère soupçonner la grâce et le charme accomplis, mais qui cependant a trouvé des admirateurs dans tous les pays, tant elle contient aussi de vérités positives et substantielles; critique de peintre enfin et telle qu'un peintre seul pouvait la faire, mais qui, goûtée surtout par les peintres, apprend à tous quelque chose et mérite d'être proposée en exemple.

#### IV

Pour les progrès graduellement réalisés dans une appréciation plus rationnelle des œuvres d'art, la part qui revient aux artistes est, on le voit, considérable. On a cependant prétendu leur dénier le droit d'écrire sur leur art et condamner le peintre, quand il a quitté sa palette, à ne plus parler d'une étude qui fait l'occupation et l'intérêt de sa vie. Les raisons données pour prescrire une pareille abstention sont spécieuses et méritent que nous nous y arrêtions un moment. Il est impossible, a-t-on dit,

qu'un grand artiste soit juste pour les autres. Ce qui le fait grand, c'est une manière très personnelle de voir et de sentir, qui le rend nécessairement assez exclusif dans sa façon de regarder la nature et de comprendre son art. Un sens critique très développé est rarement une force pour la création, et l'école des Carrache est là pour démontrer qu'à vouloir mettre dans une œuvre trop d'intentions et de qualités souvent peu conciliables, on n'aboutit qu'à la rendre insignifiante et banale. Quant à l'artiste médiocre, on le juge incapable de comprendre les talens qui le dépassent et, à plus forte raison, de s'élever par la pensée jusqu'à ces régions supérieures où plane le génie.

Mais d'abord, parmi les plus grands maîtres, s'il en est de très personnels, uniquement absorbés dans leur production, n'y en a-t-il pas d'autres d'un esprit plus ouvert, plus compréhensif, plus capables de sortir d'eux-mêmes? L'exemple de Delacroix ne saurait être indifférent, et la justice qu'il rendait, nous l'avons dit, à des talens et à des génies très opposés au sien, les raisons justes et parfois très personnelles qu'il donnait d'admiration qui chez lui semblent si imprévues, suffiraient à prouver qu'il n'est pas impossible à un grand artiste d'être équitable envers ses confrères. Combien d'autres, au surplus, excellèrent à parler de leur art, et, même chez les moins expansifs, quelle attention prête la critique, quelle importance elle attribue aux rares propos sortis de leur bouche et aux moindres jugemens portés par eux! Avec quel soin ils ont été pieusement recueillis par leurs biographes ou commentés par les historiens, comme résumant leurs doctrines ou manifestant leurs aspirations! Ce sont tant de vues profondes ou ingénieuses formulées en traits lumineux par Léonard, c'est la *certa idea* de Raphaël, ce sont tous ces propos, vrais ou apocryphes, de Michel-Ange, de Dürer, de Poussin, ces artistes d'un esprit si philosophique, voire de Rembrandt, le plus silencieux des peintres, propos sur lesquels les écrivains d'art ont depuis si longtemps vécu, qu'ils ont ressassés à plaisir, traduits à leur manière, en les accompagnant d'explications aventureuses qui auraient parfois bien étonné ceux mêmes auxquels ils sont attribués. Quel que fût chez Fromentin le talent du peintre, — et ce n'est pas nous qui songerions à le déprécier, — celui du critique était, à notre avis, chez lui bien supérieur encore et tout à fait de premier ordre. C'est cependant la pratique de son art qui lui a permis de parler de cet art comme il l'a fait.

Quant aux artistes médiocres, tels qu'étaient Vasari, Van Mander, Sandrart, Samuel van Hoogstraten, Houbraken et Pacheco, il convient de ne pas oublier que c'est à eux que nous devons les informations les plus précieuses, presque les seules, dont nous disposons sur les écoles et les maîtres les plus en vue de l'Italie, de l'Allemagne, des Flandres et de l'Espagne. De plus, n'est-il pas souverainement injuste de penser que les artistes d'un ordre secondaire sont, du fait même de leur médiocrité, incapables de comprendre tout ce qui dépasse le niveau de leur talent? Cette suspicion générale qu'on voudrait faire peser sur la valeur de leur témoignage nous paraît aussi gratuite qu'injurieuse. Certes l'infériorité du talent peut être mal prise; elle peut empoisonner l'existence entière de ceux qui, ne s'y résignant pas, en aggravent encore l'amertume quand ils y ajoutent des sentimens d'aigreur ou d'envie envers leurs confrères plus favorisés par la destinée. Mais, pour laids que soient ces sentimens, ils ne sont pas obligatoires. Franchement acceptée, au contraire, la médiocrité de l'artiste peut être chez lui un stimulant aux qualités que réclame la critique, en ouvrant son âme à l'indulgence et en lui montrant chez les autres le prix des qualités qu'il n'a pu acquérir lui-même. Il est toujours permis de se venger de ses impuissances par ses admirations, et c'est même là un exercice aussi salutaire pour l'intelligence que pour le caractère. Est-il d'ailleurs besoin d'un bien grand fonds de modestie pour s'incliner devant tant de chefs-d'œuvre que nous a légués le passé, pour s'efforcer d'en comprendre la beauté et d'en communiquer aux autres le respect et l'amour?

Mais, si l'insuffisance du talent devait forcément paralyser et même interdire la critique, comment un homme qui n'a jamais exercé un art pourrait-il s'ériger en juge de ceux qui l'ont pratiqué toute leur vie, les reprendre ou les louer avec quelque compétence, à moins de s'en tenir à de vagues généralités? On peut, à la rigueur, écrire comme on parle, et ce n'est pas pour avoir appris la rhétorique et s'être rompu au beau style que Saint-Simon, par exemple, a mérité une gloire littéraire très légitime. Mais le langage des arts est un langage à part, qu'il faut un peu connaître pour le comprendre. Agriculteurs, médecins, savans, gens de tout métier ne sauraient admettre qu'au pied levé, le premier venu pût disserter sur leurs professions respectives sans avoir la moindre notion des aptitudes spéciales



qu'elles requièrent. Que de fois, en revanche, les déclassés de la littérature ou de la politique ont essayé de se faire un nom ou une situation en traitant de questions d'art auxquelles ils étaient complètement fermés ! Dans toute œuvre d'art, cependant, bien des éléments d'appréciation ne sont guère accessibles qu'aux seuls artistes. Ses mérites ou ses défauts, pour être exactement discernés et mis en pleine lumière, exigent des dons, un apprentissage et une instruction auxquels le sentiment seul ne saurait suppléer. Or, ce n'est que par le sentiment et par des considérations philosophiques ou littéraires plus ou moins ingénieuses que le critique étranger à la pratique de la peinture peut aborder de pareilles études. Quelque intelligence qu'on lui suppose, par bien des côtés elles lui sont inaccessibles. Sa pensée aura beau se tendre, il y a une part de métier, de technique, très étroitement liée à la valeur d'une œuvre d'art, qui reste pour lui lettre close. Entre une œuvre à peu près bien faite et une œuvre parfaite, comment saisirait-il les différences ? Ce qui constitue la supériorité d'un maître implique, avec un niveau suffisant de toutes les qualités nécessaires, la prédominance de l'une ou de plusieurs de ces qualités, et cette prééminence, ainsi que l'avait remarqué de Piles, peut porter sur des points très différens : composition, style, dessin, couleur, etc. A ne prendre même qu'un seul de ces éléments essentiels de la peinture, il y a bien des manières d'y exceller. Le dessin de Van Eyck, celui de Léonard, celui de Michel-Ange, de Raphaël, d'Albert Dürer, d'Holbein, de Rembrandt, de Velasquez, de Watteau, bien que très remarquable chez tous ces artistes, diffère profondément chez chacun d'eux. Dans la couleur, les dissemblances ne sont pas moins marquées ; tout en restant harmonieuse, elle peut être éclatante ou sourde, monochrome ou diaprée, forte ou délicate, belle en elle-même et indépendamment du sujet traité, ou significative à raison de l'intime accord qu'elle offre avec ce sujet. Et notez que ce ne sont pas là des qualités abstraites, mais des ressources d'expression vivantes et positives, et qu'il s'agit pour le critique de savoir et d'expliquer clairement à tous à quel degré ces façons diverses de dessiner ou de colorer répondent aux réalités de la nature ou s'en écartent ; en quoi elles sont personnelles et ce qui les distingue non seulement d'un artiste à l'autre, mais, chez le même artiste, d'une œuvre à une autre, suivant les circonstances et l'époque de sa vie dans lesquelles

cette œuvre a été exécutée. Alors que ceux qui, durant toute leur existence, s'étant appliqués au métier de peintre, ont quelque peine à se démêler dans ces problèmes difficiles, comment ceux qui n'ont jamais touché un pinceau arriveraient-ils d'emblée à les résoudre? « Est-il certain, disait à ce propos Fromentin, en protestant contre cette tutelle où les littérateurs voudraient tenir les peintres, est-il certain qu'ils y entendent quelque chose, et ne serait-ce pas surprenant de les voir du premier coup poser le doigt sur des vérités qui nous échappent à nous (1)? »

Pour se renseigner de façon plus directe sur la technique des peintres et pénétrer plus avant dans l'étude de leur talent, les artistes n'ont-ils pas d'ailleurs un moyen d'information qui leur appartient exclusivement? En essayant de copier les œuvres des maîtres, la difficulté d'en donner une fidèle reproduction ne leur fait-elle pas mieux discerner les motifs de la supériorité et des qualités spéciales qui sont propres à chacun d'eux? Avivées par un tel exercice, les facultés d'observation acquièrent une finesse et une perspicacité plus grandes. On sort de soi-même pour tâcher d'imiter ses modèles, et ce contact immédiat et prolongé est assurément plus efficace pour apprécier justement leurs œuvres que les notes les plus détaillées prises en leur présence. Sur toutes les questions de technique, il faut donc le reconnaître, ce sont les artistes seuls qui peuvent décider et qui font l'opinion. Les meilleurs critiques, les plus avisés parmi ceux qui ne pratiquent pas la peinture, sont ceux qui, ayant fréquenté assidûment les peintres, ont su donner une forme plus littéraire ou plus piquante à des jugemens qu'ils tenaient d'eux. Mais, même ainsi renseignés, si peu qu'ils ajoutent d'eux-mêmes à ces jugemens, ils risquent pour la plupart de s'égarer. Que de fois nous voyons l'impropriété des termes, la préciosité des mots, la subtilité plus ou moins intelligible des adjectifs révéler, malgré eux, leur ignorance complète ou le vide de leur pensée!

Évidemment nous ne prétendons pas que tous les peintres soient aptes à juger de la peinture. Chacun d'eux du moins, si exclusif que nous le supposions, trouve en face d'un tableau des raisons de blâme ou de louange que seule la connaissance de la technique de son art a pu lui suggérer. Si, tout comme un autre, il a chance de se tromper sur des questions d'attribution, qui exi-

(1) *Programme de critique; Gazette des Beaux-Arts*, t. XXI, p. 62.

gent une étude particulière, il ne se trompera pas, en tout cas, sur le mérite et la valeur esthétique d'une œuvre.

Cela dit, nous n'imiterons pas une intolérance que nous blâmons chez autrui, en réservant aux seuls artistes le droit de parler de leur art. Étrangers d'ordinaire aux recherches de pure érudition, ceux-ci ne peuvent, en effet, à moins d'une éducation spéciale, consacrer au dépouillement des archives un temps qu'absorbe l'exercice de leur art. Nous avons dit pourtant l'importance qu'il convient d'attacher à de pareilles recherches et les nombreux services qu'elles ont rendus à la critique. Un exemple significatif nous permettra d'insister sur ce point. On rencontre assez souvent dans l'histoire de l'art des questions d'attribution qu'il est bien difficile de résoudre par le seul examen des œuvres controversées, plusieurs maîtres ayant eu vers la même époque des analogies ou des similitudes positives d'exécution telles qu'on peut hésiter à se décider entre eux ou à discerner la part plus ou moins grande qu'il convient d'assigner à la collaboration possible de leurs élèves. Le simple extrait d'un livre de comptes du souverain, du grand personnage ou de la communauté qui a fait la commande de l'ouvrage a plus d'une fois servi à trancher d'une manière péremptoire, avec une attribution et une date précises, un débat qui, faute de ce renseignement irréfutable, aurait pu se prolonger indéfiniment sans grande chance d'aboutir.

De même, l'art n'étant pas une chose isolée, et tenant par bien des racines à l'ensemble de la vie sociale d'une nation, à son histoire, à celle de sa littérature et de ses mœurs, toute étude sérieuse sur les diverses manifestations de son activité peut fournir sur l'art lui-même de précieuses lumières dont un artiste est à même de profiter, mais qu'on n'est guère en droit d'attendre de lui. Il n'est pas besoin d'ailleurs de pratiquer un art pour l'aimer, pour s'y intéresser, et les jugemens esthétiques que portent sur lui des critiques qui lui sont étrangers, quand ils sont indépendans et instruits, peuvent exercer une action très utile sur le développement même de cet art. Intermédiaires naturels entre le public et les artistes, ils sont plus capables que ces derniers de se dégager des subtilités professionnelles ou des préventions inconscientes auxquelles ceux-ci peuvent involontairement céder. C'est donc de l'accord entre les érudits et les artistes et de leurs communes études que la critique doit tirer sa force : cet accord seul peut être fécond et assurer son autorité.

## V

Les considérations qui précèdent montrent assez l'abondance et la diversité des ressources d'étude mises aujourd'hui au service de la critique d'art. Aussi, avec les facultés naturelles qu'elle suppose et que l'éducation arrive à développer, doit-elle chercher de plus en plus à se donner cette base solide et en quelque sorte scientifique qui trop longtemps lui a fait défaut. De là pour ceux qui aspirent à s'y livrer, — même s'ils veulent se cantonner dans une portion restreinte de l'histoire de l'art, — l'obligation d'acquérir cette culture générale qui seule leur permettra d'apprécier les proportions et l'importance du sujet qu'ils doivent traiter. Sans avoir la prétention de tracer des règles, chacun ayant ses procédés de travail particuliers, j'essaierai de donner simplement ici pour la marche à suivre quelques conseils pratiques qu'une assez longue expérience a pu me suggérer.

Tout d'abord, est-il besoin de le dire, le choix même du sujet, s'il lui est loisible de le faire, doit répondre aux goûts et aux aptitudes personnelles du critique. On ne fait bien que ce qu'on aime à faire : et ayant à vivre longtemps avec la période d'art ou le maître qu'il se propose d'étudier, il faut qu'il trouve en eux un intérêt suffisant pour que, sans compter, il n'épargne ni son temps, ni sa peine. Ce choix fait, il convient de se mettre résolument à la besogne, en établissant tout d'abord une bibliographie complète de tout ce qui a été publié sur la matière et en réunissant, pour les avoir autant que possible sous la main, tous les travaux sérieux déjà parus, afin de les consulter à loisir. Avec un peu de discernement et de méthode, il n'est ni bien long, ni bien difficile de juger la valeur de ces publications antérieures et d'estimer, en les comparant entre elles, le degré de confiance que peut mériter chacune d'elles. Une des tâches les plus nécessaires est de dresser ensuite, avec le plus grand soin et dans l'ordre chronologique, la liste de tous les faits certains et de toutes les œuvres indiscutées. Ce répertoire contiendra non seulement les informations et les dates relatives à l'école ou au maître sur lequel on désire être renseigné, mais celles qui concernent les événemens religieux, politiques, littéraires ou artistiques des périodes ou des contrées voisines. Du simple rapprochement de ces faits et de ces dates ressortent inévitablement

des lumières imprévues et des constatations positives d'affinités ou de contrastes, de filiations ou de dissemblances qui se présentent naturellement à l'esprit. Ces index synchroniques sont indispensables et il sera bon de les consulter souvent, de les rectifier et de les compléter à l'occasion, avec la conscience la plus scrupuleuse, car c'est surtout au début de pareilles études qu'il est essentiel de se garder des partis pris et de se maintenir dans un état d'absolue sincérité.

Dès ces premières investigations dans les bibliothèques et les musées, les grandes lignes de votre œuvre apparaissent déjà avec l'ensemble de sa structure, ses proportions et ses divisions principales. Et pourtant, ce n'est là, à vrai dire, qu'une préparation de seconde main, dont les données vous ont été fournies par vos devanciers. Le moment est venu d'entrer dans une phase de recherches plus immédiates et plus personnelles. Des voyages d'exploration à travers les collections et les musées étrangers vont maintenant vous apporter le contingent d'informations spéciales qu'ils peuvent vous fournir. Mais, avant de les entreprendre, il convient de préparer ces voyages, d'en régler l'itinéraire, en étudiant à l'avance les problèmes spéciaux que certaines œuvres vous présenteront sur votre route et sur lesquels il importe d'être préalablement éclairé.

C'est d'ailleurs un art très particulier que de savoir visiter un musée et, pour mettre en valeur et développer en soi les qualités de clairvoyance et de mesure qui vous sont nécessaires, la tâche n'est point si facile. Des élémens d'appréciation nombreux et complexes entrent, en effet, dans les jugemens que nous avons à porter et la concentration, la continuité qu'exige une telle attention devient bien vite une cause de fatigue. Quelle que soit notre force de résistance, tout commerce prolongé avec les œuvres d'art et toute étude consciencieuse des particularités qu'elles peuvent offrir, aboutissent à un état de lassitude qui émousse rapidement la fraîcheur et la vivacité de nos impressions. De là, pour le critique, la nécessité de régler l'hygiène et l'économie de ses séances dans les musées. Avant de procéder à l'examen minutieux de chacune des œuvres qui peuvent l'y intéresser, une reconnaissance générale à travers toutes les salles lui permettra de distinguer déjà les plus significatives de ces œuvres et de leur faire dans l'emploi de son temps une part proportionnelle à leur importance respective. La fatigue survient-elle,

il convient de s'arrêter aussitôt. A ce moment, quiconque est à même de tenir un crayon possède, de ce fait, un moyen de se reposer et de renouveler en lui les facultés d'observation qui lui sont indispensables pour reprendre sa tâche. En cherchant parmi les tableaux qui sont l'objet principal de son étude, ceux qui lui paraissent les plus intéressans, il peut choisir l'un d'eux pour en faire un dessin rapide. En même temps qu'il se procure ainsi un repos et une détente, il trouvera dans cette diversion l'occasion de pénétrer dans une compréhension plus intime de ce qui fait l'originalité et le mérite du maître qu'il étudie. Ainsi coupées par ces occupations, très différentes, de notes écrites et de croquis, les séances d'étude dans les musées peuvent être utilement prolongées fort au delà du temps que leur consacrent d'habitude ceux qui n'ont pas la ressource de dessiner.

La fréquentation des directeurs de musées est aussi singulièrement instructive. Ils sont, en effet, pour la plupart, érudits et obligeans. Quelques-uns même comptent parmi les meilleurs historiens d'art de notre époque. Mieux que personne, en tout cas, ils sont bien placés pour connaître à fond les collections dont ils ont la garde. Ayant longtemps vécu avec les œuvres qu'elles contiennent, ils les ont maniées et examinées à loisir; ils savent tout ce qui a été dit sur elles et le plus souvent ils ont eux-mêmes contribué à résoudre les problèmes délicats que peuvent soulever plusieurs d'entre elles. Avec eux, on sort vite des banalités pour aborder des questions précises, et quand ils voient que leurs interlocuteurs sont gens sérieux, désireux de s'instruire, ils leur fournissent les facilités d'étude les plus précieuses : décrocher des tableaux pour les mettre à meilleur jour, les rapprocher d'œuvres similaires pour les mieux comparer, discuter ensemble des attributions incertaines ou des dates douteuses, etc. Que de bonnes heures je leur ai dues, pour ma part! Que de fois, grâce à la faveur qu'ils m'accordaient, j'ai pu travailler seul, à mon gré, dans les galeries désertes, en dehors des heures réglementaires, et admirer à loisir les œuvres qui m'attiraient : à l'Ermitage, à l'Académie des Beaux-Arts de Venise, à Cassel, pendant la réorganisation du Musée, alors que les toiles des maîtres, placées toutes à ma portée, se prêtaient complaisamment à un examen réitéré; à Brunswick, où, enfermé dans l'ancienne galerie par le gardien qui m'y avait oublié, je devais, par une fenêtre, hélér un passant pour invoquer son assistance

et mettre fin à ma captivité! C'est également grâce à l'amabilité des directeurs de musées qu'il est souvent possible de visiter les collections particulières, qu'ils sont à même de vous signaler dans les villes qu'ils habitent et où ils peuvent parfois eux-mêmes vous servir d'introducteurs. D'habitude, les relations ainsi nouées survivent aux voyages qui les ont créées; entretenues par des correspondances ou des services réciproques, elles contribuent à établir dans l'Europe entière une confraternité intellectuelle qui, née d'un pareil amour des belles choses, s'exerce au profit des études communes et sert à leur avancement.

Les ateliers de restauration annexés aux grandes galeries ne doivent pas non plus être négligés, et quand on y rencontre des praticiens habiles, il y a lieu de les interroger, de recueillir de leur expérience bien des informations exactes sur la technique des maîtres, sur les couleurs et les préparations qu'ils employaient, sur leurs procédés d'exécution, etc. Parfois d'ailleurs l'examen attentif des portraits originaux de ces maîtres fournit à cet égard des indications précises dont on n'a pas toujours tiré un parti suffisant : c'est ainsi que le portrait de Rembrandt vieux et peignant, celui de Velazquez dans le tableau des *Meniñas*, et bien d'autres encore, nous les font voir à leur chevalet, et nous renseignent ainsi de la façon la plus exacte sur les pinceaux ou les brosses dont ils faisaient usage, sur la composition de leurs palettes, etc. De même encore les pèlerinages aux lieux où ont vécu les artistes, la visite des maisons qu'ils ont habitées, peuvent nous éclairer sur leur vie, sur leur condition et sur leurs goûts; les diverses demeures de Rembrandt à Leyde, à Amsterdam; ce qui reste de la magnifique résidence de Rubens à Anvers, et la ville d'Anvers elle-même; celle de Bruges pour Memling et les primitifs flamands; Nuremberg pour Albert Dürer vous procureront sur l'existence de ces divers artistes de précieuses informations. Il faut voir Venise pour bien comprendre l'école vénitienne, et toute la Hollande, pour apprécier à leur valeur les peintres de genre et les paysagistes qu'elle a produits, afin de juger avec quel degré de fidélité ils ont copié la nature qui les entourait et quelle part d'interprétation personnelle ils ont mise dans leurs œuvres.

Ne manquez pas, du reste, de vous approvisionner largement sur votre route des meilleures photographies des tableaux que vous aurez vus et des différentes localités que vous aurez visi-

tées. Tout a son utilité de ce qui peut fixer vos souvenirs, vous remettre plus tard en présence des œuvres que vous avez à étudier et vous faire vivre avec elles.

Au retour de ces voyages, tandis que votre mémoire est encore fraîche, il vous faut faire, dans la retraite, le triage des matériaux que vous venez ainsi d'amasser pêle-mêle, séparer l'ivraie du bon grain, classer les documens recueillis, dans l'ordre et selon l'importance qu'il convient d'assigner à chacun d'eux.

De grossière et lâche qu'elle était primitivement, la trame du canevas de votre œuvre est devenue peu à peu plus serrée, plus fournie. Sur elle, apparaissent déjà quelques linéamens, d'abord isolés et incohérens, puis manifestant bientôt une suite; un semblant de dessin qui, avec le temps et la réflexion, s'accuse de plus en plus. L'image du maître qui fait l'objet de votre étude se dégage pour vous, se fixe, dans ses traits les plus caractéristiques. Vous assistez au développement de son talent, à la création de ses œuvres; vous pouvez constater ses hésitations, ses défaillances. Avec ses aspirations à la fois plus hautes et mieux définies, vous saluez les joies de sa pleine maturité et ses légitimes triomphes. Mais, dans ce travail de reconstitution d'une grande figure, il s'agit de lui donner la vie, de démêler et de marquer exactement son originalité propre, en faisant à l'occasion les réserves nécessaires, en laissant, malgré tout, dominer l'admiration que vous inspire votre modèle, car c'est pour étendre cette admiration, autant que pour l'éclairer, que la critique est faite.

Que de difficultés dans un pareil travail! Et pourtant, si long, si pénible qu'il soit, il importe que le public n'en sente jamais l'effort. A mesure que vous possédez mieux votre sujet, vous voyez mieux aussi les imperfections de votre étude. Il en est auxquelles il faut savoir vous résigner. Gardez-vous, en tout cas, de ces affirmations hasardeuses qui cherchent à masquer les obscurités ou les doutes que vous n'avez pu éclaircir. Avouez vos ignorances et contentez-vous d'exposer en toute conscience l'état des questions laissées par vous sans solution. Avez-vous fait, au cours de vos recherches, quelque menue découverte? Ne l'étalez pas complaisamment, estimez-la pour ce qu'elle vaut, et qu'elle ne tienne dans l'ensemble de votre travail qu'une place proportionnée à son importance. Que si vous pensez qu'elle



mérite d'être présentée, étayée avec un appareil de preuves plus détaillées, exposez-la avec les développemens qu'elle comporte dans quelque recueil spécial où l'on sera heureux de publier votre trouvaille. Appliquez-vous à montrer la variété infinie des talens et les différences profondes qu'avec bien des parties communes, les grands génies offrent entre eux. Tout en visant aux idées générales, n'y abondez pas trop vite; quand elles se présentent à vous, même quand vous les avez éprouvées, défendez-vous contre l'attrait qu'elles peuvent exercer. Il y en a pourtant, mais beaucoup moins que ne croient tant de gens qui pensent en avoir trouvé et qui se contredisent entre eux. En tout, conservez les nuances, le sens de la mesure, qui est une des marques du respect de la vérité. Ne rudoyez pas les œuvres d'art : ce sont des créatures fières et délicates qu'il faut traiter avec égards. Ce n'est pas en les violentant que vous mériterez leurs aveux. Approchez-vous d'elles avec déférence, avec amour. Interrogez-les discrètement, sans trop les presser. Que, dans son désir de distinguer, de classer, d'étiqueter, le philosophe isole entre eux leurs élémens épars pour les placer meurtris sous le scalpel, telle n'est pas la mission du critique. S'il a dû, pour son instruction, pratiquer ces sortes de dissections, toute cette cuisine opératoire doit être par lui soigneusement épargnée au public.

Vaille que vaille, votre étude est arrivée à son terme. Si vous le pouvez, laissez-la reposer un moment, sans trop y penser. Détachez-vous-en quelque peu; en la regardant à distance, vous la jugerez avec plus d'impartialité; et, en la reprenant d'ensemble, ses défauts vous frapperont davantage. Sans trop d'effort, vous lui donnerez plus de cohésion, plus d'unité; vous en accuserez mieux les grandes lignes, vous en relierez mieux les parties. Avec un sentiment plus exact des proportions, vous y élaguerez ce qui est exubérant, vous supprimerez ce qui est inutile. Vous la dépouillerez sans pitié de cette rhétorique banale et creuse, qui, se contentant d'à peu près, ne dit rien, ne sert à rien, et qui a trop longtemps encombré le champ de la critique de ses digressions intempestives et de ses ornemens équivoques. Insistez, au contraire, sur l'ordre, qui n'est, à le bien prendre, qu'un raisonnement latent et une sorte d'argumentation cachée, d'autant plus persuasive qu'elle ressort de l'exposé des faits et qu'elle suggère, par sa force même, des rapprochemens et des déductions qui agissent spontanément sur l'esprit du public.

C'est grâce à ces remaniemens, à ces retouches et à ces caresses finales que votre œuvre sera désormais animée d'un même souffle, et que, vivifiée par la diversité même des élémens qui y auront trouvé place, elle conservera l'aisance qu'elle doit avoir. Malgré tout, vous ne le sentez que trop, elle sera restée fort au-dessous de ce que vous l'aviez rêvée. Du moins, à défaut du talent d'écrire, dont on ne dispose pas à sa guise, par la conscience et l'étendue de vos recherches, par l'exactitude substantielle de vos informations, vous aurez instruit le lecteur, éclairci quelques points nouveaux et contribué à mettre, pour un temps, mieux en lumière l'histoire d'une école ou l'originalité d'un grand artiste. D'ailleurs si, comme il est d'usage, votre livre doit être accompagné d'illustrations, et que votre bonne étoile vous ait conduit chez un éditeur intelligent, ayant à cœur le souci de bien faire et le bon renom de sa maison, l'impression même de ce livre, en vous apportant des soins nouveaux, va vous procurer en même temps des occasions nouvelles de l'améliorer. Les rapides progrès de l'héliogravure ont fourni à notre époque les plus précieuses ressources pour la propagation des œuvres d'art, et, comme valeur documentaire, les reproductions photographiques, qui de plus en plus tendent à prévaloir, sont bien supérieures aux gravures dont les publications artistiques étaient autrefois enrichies. Même confiées à des aquafortistes de grand talent, ces gravures ne pouvaient présenter le caractère de fidélité, ni d'homogénéité auquel il faut surtout viser en pareille matière. La photographie, au contraire, grâce à ses perfectionnemens récents, — si elle ne reproduit pas encore les couleurs, — est arrivée, du moins, à rendre avec une justesse suffisante l'effet des tableaux, et avec une exactitude absolue les mises en place, les mouvemens et les expressions. Quant aux dessins que vous désirerez mettre sous les yeux des lecteurs, les fac-similés qu'on en fait aujourd'hui équivalent aux originaux. Choisies parmi les types les plus caractéristiques, les nombreuses reproductions qui accompagnent les grandes publications d'art, en même temps qu'elles soulagent les descriptions, laissent dans l'esprit des souvenirs plus précis, une idée plus juste et plus nette de ce qui fait le mérite d'un maître : elles constituent, au sens propre du mot, de véritables *illustrations*.

Et maintenant que vous allez vous séparer de votre livre, si personne mieux que vous n'en connaît les imperfections et si

nul plus que vous ne les déplore, il aura cependant été pour vous l'occasion d'une tâche bienfaisante, puisque, pendant les années qu'il vous a occupé, il vous a fait vivre dans un commerce de plus en plus étroit avec des chefs-d'œuvre et avec les grands artistes qui les ont produits. Vous avez essayé de les comprendre, de vous hausser jusqu'à eux et de traduire de votre mieux les impressions qu'ils ont éveillées en vous. Quelle que soit sa destinée, votre œuvre, vous le savez, n'a rien de définitif. Sans parler des découvertes imprévues qui peuvent renouveler le sujet que vous venez de traiter, d'une génération à l'autre, les maîtres vraiment supérieurs se présentent sous des aspects différents. Ils continuent à exciter l'admiration; mais les motifs qu'on a de les admirer changent eux-mêmes avec le temps. Si peu durables que puissent être les jugemens qu'on porte sur eux, il y a toujours profit à vivre avec eux. En dépit de l'oubli qui, à courte échéance, attend de pareilles études, elles assurent à celui qui s'y livre avec amour les jouissances les plus vives et les plus pures. Au milieu des tristesses publiques ou privées qui ne sont épargnées ici-bas à personne, elles permettent, sinon d'y échapper tout à fait, du moins de pouvoir parfois en détacher son esprit, ce qui est bien quelque chose.

ÉMILE MICHEL.

---

---

# L'ÉVOLUTION ACTUELLE

DE

# LA TACTIQUE

---

DEUXIÈME PARTIE (1)

---

## III

La guerre contre un ennemi invisible. Telle est dès maintenant la caractéristique essentielle des luttes futures. Les Anglais viennent d'en faire la première expérience. Le tir du fusil de guerre ne se voit pas. La balle, lorsqu'elle passe près, claque en coup de fouet au lieu de siffler, et donne l'impression d'une direction de l'ennemi tout autre que la vraie. Au delà de quelque cent mètres, la détonation ne s'entend plus, surtout par vent contraire. Il en résulte que la cavalerie envoyée en reconnaissance se trouve arrêtée dès qu'elle entre en contact avec l'ennemi, sans qu'elle puisse apercevoir quoi que ce soit. Le nombre des coups de feu ne la renseigne même pas, car quelques hommes, bien pourvus de cartouches, peuvent produire l'illusion du nombre, par la rapidité de leur tir. D'autre part, le soldat à pied, embusqué, se sachant invisible, a conscience de sa sécurité vis-à-vis de l'homme à cheval. Il garde son sang-froid et vise. Entre les deux adversaires, la partie n'est pas égale. Le cavalier

(1) Voyez la *Revue* du 15 février.

s'en rend compte. Ne pouvant utiliser l'arme blanche, il va changer sa tactique. Le renseignement que la vue ne lui permet pas de rapporter, sa carabine va le lui donner.

Assistons par la pensée à une prise de contact. Recevant des coups de feu sans savoir d'où ils viennent, la reconnaissance s'est abritée. Une fraction met pied à terre. Toutefois un homme sur quatre reste à cheval. Les trois autres chevaux sont attachés au premier, ce qui, tout à l'heure, va permettre de les ramener au galop, à leurs cavaliers. Maintenant, ce sont les cavaliers tirailleurs qui se faufilent de buisson en buisson, d'abris en abris, et s'avancent, sans tirer, dans la direction probable de l'ennemi. Leurs flancs sont surveillés par des camarades restés à cheval, en vedette. S'ils ont pu gagner un point d'où la vue s'étend au loin et qu'ils ne reçoivent plus de coups de feu, leurs chevaux, sur un signal, sont amenés au galop et le mouvement en avant est repris. Probablement l'ennemi n'avait là que quelques éclaireurs. Mais plus loin, en répétant le même jeu, la fusillade a éclaté de nouveau. Cette fois, vu la courte distance, on se rend à peu près compte de son origine. Alors le groupe resté à cheval, précédé par ses éclaireurs, cherche à gagner le flanc de l'ennemi et, s'il y réussit, il attaque. Une action de flanc, combinée avec une action de front, fera presque toujours plier l'adversaire, et l'assaillant, gagnant de proche en proche, atteindra ainsi une ligne de résistance plus sérieuse. Ce sera le cas, lorsque le groupe exécutant le mouvement tournant sera à son tour arrêté par la fusillade. Alors interviennent des unités plus fortes, avec du canon, toutes les fois qu'on en aura sous la main, car on ne peut pas perdre du temps à l'attendre. Ces unités chercheront soit l'aile de l'adversaire, soit un espace libre permettant de pénétrer et d'attaquer dans le flanc ou dans le dos la fraction de l'ennemi qui aura été contenue par le combat de front.

Si, comme il faut s'y attendre, la cavalerie doit compter avec un adversaire qui, en marche comme en station, s'enveloppe d'un rideau difficile à percer, alors elle ne pourra indiquer que le contour apparent formé par ce rideau à telle heure de la journée, sans pouvoir en déterminer la composition ni la force.

A moins de faire entrer en action les autres armes, on ne peut plus lui demander davantage. Savoir que l'ennemi n'occupe pas tel point, n'est-ce pas déjà un renseignement de grande valeur que la cavalerie pourra toujours donner?

Ce résultat peut être obtenu avec de faibles forces de cavalerie, pourvu que celles-ci soient actives, montées sur des chevaux rapides, et composées de bons tireurs rompus au combat de tirailleurs.

Est-ce à dire que notre cavalerie est plus nombreuse qu'il n'est nécessaire? Bien au contraire. La cavalerie est appelée à jouer dans l'avenir un rôle beaucoup plus grand que par le passé. Dans ce siècle où la loi des accroissemens de vitesse est dominante, elle prend une importance insoupçonnée jusqu'à ce jour. Seule, elle permet, à un général dont les troupes sont engagées sur tout leur front et menacées d'un mouvement enveloppant sur un flanc ou sur leurs derrières, de jeter à temps un grand nombre de carabines, avec artillerie et mitrailleuses, au-devant de l'assaillant et de retarder assez sa marche pour se donner le temps de saisir la victoire.

Seule, la cavalerie permet de profiter sans retard d'une brèche éventuelle dans le front de l'ennemi pour l'attaquer ensuite à revers, ou envelopper brusquement une aile. Elle est l'arme essentielle de la guerre des chemins de fer et doit donc pouvoir attaquer et enlever un nœud vital, même couvert par des redoutes, même défendu par une nombreuse infanterie. Comme à Denain du temps de Villars, il faut qu'elle puisse s'emparer des ouvrages de campagne. Ses camarades de l'infanterie ne le feraient-ils pas si on pouvait les mener aussi rapidement qu'elle à pied d'œuvre? Les carabines et le canon lui en donnent la faculté. Tout cela ne veut pas dire que la cavalerie doive être désormais de l'infanterie montée, qu'il n'y aura plus de combat à l'arme blanche et que toute idée de choc doive être abandonnée. Il est clair que, dans l'accomplissement d'une des missions qui viennent d'être indiquées, des rencontres soudaines avec la cavalerie de l'adversaire peuvent se produire. Mais il faut préciser ce principe, qui différencie la tactique actuelle de la précédente : c'est qu'on ne doit pas rechercher de bataille de cavalerie, précédant les grandes rencontres de toutes armes. Une pareille tactique n'aurait d'autre résultat que de faire détruire de la cavalerie en pure perte, car, si victorieuses qu'elles soient, les grosses masses de cavalerie n'en seront pas moins arrêtées par la mousqueterie des rideaux et ne pourront donner d'autres renseignemens que ceux que procureront quelques patrouilles bien et rapidement menées.

D'autre part, si on considère que de toutes les armes, c'est la cavalerie qui, dans une campagne, est la plus difficile à reconstituer et que jamais, à aucune époque, elle n'a été plus nécessaire, on voit à quel degré il importe de l'économiser et de ne pas l'exposer à être détruite inutilement.

Pour cette raison, il convient de repousser cette prescription de sacrifice donnée à la cavalerie comme un devoir à remplir pour dégager les autres armes en cas de retraite. Ce n'est pas son sacrifice qu'il faut lui demander, c'est la destruction de l'ennemi. La guerre de 1870 a prouvé l'inutilité des charges. Quelques escadrons pied à terre, soutenus par de l'artillerie, produiront un effet autrement puissant que ces chevauchées de la mort.

Vienne alors la bataille de plusieurs jours, où sur certains points se produiront chez l'adversaire ces effondremens du moral et de la force de résistance, qui amènent les paniques et préparent les déroutes, alors, ces escadrons qui n'auront pas été sacrifiés mais aguerris, tenus aux aguets près de la ligne de feu, attentifs aux péripéties de la lutte, pourront agir soudainement par le sabre. Ce seront de nouveau les victorieuses chevauchées, dans lesquelles plusieurs milliers de cavaliers traversant la bataille, ou contournant une aile, iront sur les derrières s'emparer des passages obligés de la ligne de retraite, s'y établiront solidement et, partant de ces nouveaux points d'appui, attaqueront l'adversaire à revers par leurs feux.

Alors se produira l'événement, que le génie de Napoléon savait si bien amener au moment psychologique, car, pour des troupes durement engagées depuis de longues heures, l'événement sera toujours d'entendre soudainement le canon derrière elles. C'est à ce résultat que doit tendre toute la volonté, toute l'énergie du chef, et la cavalerie de l'avenir, au moyen de ses armes à feu, et grâce à sa vitesse, en donnera la possibilité. Bientôt les pouvoirs publics reconnaîtront que nous ne devons plus avoir qu'une seule sorte de cavalerie, dont l'espèce des chevaux différenciera seule les régimens.

On voit les difficultés nouvelles que rencontrent les reconnaissances. Cependant, les instructions sur le service en campagne de toutes les armées, insistent sur la nécessité d'obtenir des renseignemens plus complets et plus minutieux que jamais. Il est prescrit à tout chef qui doit attaquer, de déterminer d'abord l'étendue de la position qu'occupe l'ennemi, ses parties

faibles, la région qui peut être considérée comme la clef de la position, les meilleures directions à donner aux attaques, les mouvemens du terrain dont la possession peut favoriser le développement d'un feu effectif sur la partie la moins forte de l'ennemi, etc.

Ces renseignemens peuvent être obtenus, disent les réglemens, par une observation personnelle du chef, par des pointes d'officiers ou des patrouilles, par des éclaireurs, par des ballons. Mais les réglemens n'essaient pas de faire connaître comment ces différens organes d'information peuvent fonctionner. En effet, la recherche de tous ces renseignemens qui repose sur l'observation visuelle, est devenue impossible, sauf dans des cas exceptionnels sur lesquels on ne saurait compter. Alors comment reconnaître ? Il ne reste qu'un seul moyen : le combat. Napoléon disait : « On s'engage partout et puis l'on voit. » Le principe est toujours vrai, mais son application est plus difficile et, maintenant, il faut changer les procédés d'exécution.

Il est facile de comprendre que le danger de frapper dans le vide est devenu d'autant plus grave que la puissance des armes actuelles permet des décisions plus promptes.

Une partie des forces peut être mise hors de combat avant la jonction des autres fractions, trop éloignées ou mal dirigées. Il ne faut donc engager les gros qu'à bon escient et, pour obtenir des renseignemens suffisans, il faudra souvent reconnaître en forces.

Cette manière d'éclairer la situation fait l'objet des plus vives critiques de la part des écrivains militaires.

D'après eux, elle oblige à employer une partie importante des forces, qui est alors exposée à être contre-attaquée par un ennemi très supérieur en nombre ; d'autre part, si la reconnaissance est soutenue par le reste des troupes, il en résulte une bataille de rencontre dans laquelle rien n'a pu être prévu et où le succès, comme la défaite, dépend souvent de la fortune. Avec les anciennes armes, cette thèse pouvait se défendre. Il n'en est plus de même aujourd'hui, et l'emploi des rideaux donne la solution de la question.

Les rideaux sont formés de groupes de combat généralement de faibles effectifs, mais comprenant les trois armes, en proportion variable suivant le terrain et les circonstances. Ces groupes tiennent tout le réseau routier dans la direction de l'ennemi et couvrent les flancs. Ils créent ainsi, à grande dis-



tance autour de l'armée, une zone de sécurité très étendue, en dedans de laquelle le commandement peut déplacer les troupes, changer leur direction de marche, en un mot manœuvrer sans que l'adversaire puisse s'en rendre compte. Les groupes de combat des ailes, que le commandement échelonne à volonté, peuvent aussi bien faciliter l'enveloppement de l'adversaire que s'opposer à ses tentatives.

Dans l'ancienne tactique, les colonnes sont liées à leurs avant-gardes. Celles-ci reçoivent d'avance des missions nettement définies, soit d'attaquer, soit de s'emparer de points d'appui pour faciliter le déploiement des gros, soit encore de se tenir sur la défensive en attendant de nouveaux ordres. Aujourd'hui, il ne peut plus en être de même. Les groupes de combat couvrant les colonnes doivent être indépendants des forces qui les suivent. Le chef de chacun d'eux manœuvre d'après les instructions qu'il a reçues, mais avec la plus large initiative. Ils prennent le contact, attaquent. S'ils n'ont rien devant eux, pendant qu'un des groupes à leur droite ou à leur gauche se trouve engagé, ils font surveiller la direction de marche par une faible fraction, et se jettent dans le flanc de l'adversaire qui arrête ou attaque leur voisin. Se prêtant ainsi un mutuel appui, ils peuvent gagner du terrain et forcer l'adversaire à dévoiler sa situation. Ces groupes savent que probablement ils ne seront pas soutenus, car les colonnes qui les suivent seront souvent dirigées ailleurs, d'après les exigences de la manœuvre. Il est donc indispensable qu'ils puissent sans inconvénient se séparer, pendant un certain temps, du corps qui habituellement les fait vivre, et qu'à cet effet, ils soient pourvus d'un train léger.

Ils seront composés surtout de cavalerie, de quelques pièces, et d'une faible force d'infanterie. Les unités cyclistes seront avantageusement employées à ce service. Il ne doit être créé aucun commandement d'ensemble. L'initiative de chacun de ces groupes en serait gênée et leur action ralentie. Leur rôle est de s'engager franchement sur de grands fronts, donnant à l'ennemi l'illusion du nombre.

Toutefois, dès qu'ils se trouvent menacés d'un enveloppement, ou qu'ils se trouvent contre-attaqués par des forces très supérieures, ils doivent rompre le combat et manœuvrer en retraite. Il arrivera souvent que, vu la difficulté des prises de contact, ils feront perdre à l'ennemi beaucoup de temps. La

nuit leur permittra souvent de se retirer sans trop de peine.

Ces dispositions ont été quelquefois jugées comme devant amener une dispersion des forces. Ce serait vrai, si les groupes de combat étaient fortement constitués ; mais on vient de voir que leur rôle implique une grande légèreté. Leur emploi permet, au contraire, de manœuvrer avec ses forces réunies et de n'engager celles-ci que sur les points où le commandant le juge utile. C'est une application nouvelle du principe toujours vrai de l'économie des forces.

Comment, avec les armes actuelles, pourrait-on concevoir qu'une troupe fût obligée de s'engager, parce que son avant-garde s'est heurtée à l'ennemi ? On s'y verrait cependant amené, si l'emploi des rideaux n'était pas accepté.

Si les procédés paraissent nouveaux, le principe ne l'est pas. L'histoire est pleine d'exemples d'emplois de rideaux stratégiques et tactiques. L'étude de la campagne de 1849 en Hongrie est à ce point de vue instructive.

Dans la portion de la vallée du Danube où se déroulèrent les opérations de cette campagne, le fleuve coule d'abord exactement de l'Ouest à l'Est depuis Komorn jusqu'à Waitzen, sur un parcours de 75 kilomètres environ. A Waitzen, le Danube fait un coude à angle droit et coule ensuite au Sud en arrosant Budapesth, à 35 kilomètres de Waitzen.

Après la défaite qu'ils avaient essuyée à Isaszeg, à 70 kilomètres environ à l'Est de Pesth, les Autrichiens s'étaient retirés vers cette place et, sous sa protection, gardaient la ligne du Danube jusqu'à Waitzen.

Le général Görgei, commandant l'armée hongroise victorieuse, résolut de faire croire aux Autrichiens qu'il ne pensait « à rien autre chose qu'à enlever Pesth de vive force » tandis qu'en réalité il voulait contourner par le Nord le coude du Danube de Waitzen et se porter vers l'Ouest pour débloquer Komorn où tenait encore un parti hongrois.

A cet effet, il dirigea les deux corps d'armée des généraux Gaspar et Aulich sur le Danube, entre Waitzen et Pesth, tandis qu'avec les deux autres corps d'armée qui lui restaient, il marchait sur Waitzen et au Nord. Waitzen une fois enlevé, il ne laissait sur le bas Danube que le corps du général Aulich et une des trois divisions du général Gaspar, pour former le rideau stratégique.

« Il fallait s'attendre, écrit le général Görgei dans ses Mémoires, à ce que fatigué des sempiternelles démonstrations dont le général Aulich devait le régaler, le général commandant l'armée autrichienne passerait de la défensive à l'offensive, pour se débarrasser une fois pour toutes de ses importunités...

« Conformément au plan d'opérations arrêté, le gros de notre armée, après la prise de Waitzen, se porta sans désespérer sur Leva, ville située à 80 kilomètres au Nord-Est de Komorn, dans la vallée du Gran, petit affluent de gauche du Danube... pour couvrir, d'une part, le flanc gauche de notre armée qui se portait au Nord, et pour protéger, d'autre part, la division du corps du général Gaspar (restée à Waitzen) contre une attaque venant le long du Danube par l'amont. Une colonne volante, composée de quatre escadrons de hussards et de deux pièces, fut tirée du 7<sup>e</sup> corps (Aulich) et chargée de remonter le Danube jusqu'à l'embouchure du Gran.

« Pour protéger notre flanc droit, je chargeai mon frère aîné, Armin Görgei, chef de bataillon de honweds, de se porter avec une colonne volante du côté de Schemnitz vers le Nord (rideau tactique).

« L'armée hongroise réunie autour de Leva franchit le Gran, malgré les difficultés du passage et se heurta, sur la rive droite de cette rivière, aux troupes autrichiennes, qui furent rejetées au Nord du Danube.

« Dans ce combat (continue le général Görgei), donna aussi la colonne volante de Waitzen, le long de la rive gauche du Danube. En côtoyant la rive gauche du Gran, elle fit jouer, sur l'ennemi en retraite de l'autre côté, ses deux pièces d'artillerie. »

« La belle opération de Görgei, dit M. le général Pierron, montre comment une marche de flanc peut être masquée par un rideau de troupes qui sert de bouclier contre l'ennemi »

On voit également dans cet exemple le rôle que doit jouer un groupe de combat du rideau, quand il ne trouve rien devant lui, et comment il peut coopérer à l'action des troupes voisines.

En ce qui concerne les procédés de combat de l'infanterie, les changemens ne sont pas moins importans. La nécessité d'échapper aux vues et de se servir du terrain, comme d'un bouclier, afin de s'approcher de l'ennemi aux courtes distances et de le frapper, oblige à ne mouvoir une troupe, dans la zone de feu,

qu'après avoir reconnu d'avance l'endroit où elle doit être amenée, les lignes du terrain par lesquelles on doit la faire passer, et la formation à lui donner à cet effet.

L'infanterie doit donc s'éclairer et se renseigner à de grandes distances. Les éclaireurs à pied ne peuvent être employés que par les fractions en première ligne, quand elles sont arrivées à courte portée de l'ennemi et que le feu est commencé. Jusqu'à cet instant, l'infanterie ne peut être éclairée que par des cavaliers. La cavalerie divisionnaire est en principe affectée à ce service, mais en réalité elle ne peut pas y suffire. Elle est numériquement insuffisante. Forcée de se disperser dans toutes les fractions d'infanterie qui la réclament, obligée à de longues marches pour se mettre à la disposition des détachemens et revenir le soir au régiment qui la fait vivre, elle serait ruinée en quelques semaines. Sa place est avec les groupes de combat des rideaux. Dans la bataille, ses escadrons doivent se tenir prêts à intervenir comme combattans. Ils doivent donc être réunis.

Avec l'organisation actuelle, on ne voit que rarement des cavaliers aux avant-postes d'infanterie. Or ils y sont nécessaires. Il faut donc revenir à l'organisation recommandée par l'Empereur dans ses notes sur l'art de la guerre (troisième note, cavalerie). « C'est en vain qu'on a voulu subvenir au besoin de l'infanterie par des corps de cavalerie indépendante de ses généraux, une funeste expérience n'a que trop souvent démontré les vices de cette méthode... Il n'existe qu'un moyen de leur échapper, c'est d'attacher de la cavalerie aux légions... » et plus loin, dans le projet d'organisation de l'armée : « Les éclaireurs seront des voltigeurs à cheval montés sur des chevaux aussi petits que possible. Ils ne seront pas formés par escadron. Ils resteront divisés par turme, portant le numéro de leur bataillon. En cas de réunion de plusieurs turmes loin de leur bataillon, le commandement appartiendra au plus ancien officier. Les éclaireurs seront équipés exactement comme l'infanterie... Les officiers, sous-officiers et soldats, seront mis à pied et replacés à cheval selon la volonté du chef de bataillon, qui en usera comme pour les grenadiers et les voltigeurs. Ils n'entreront dans aucune des combinaisons de manœuvre de cavalerie, auxquelles la petitesse de leurs chevaux ne les rend pas propres... Ils fourniront les ordonnances (escortes) aux officiers généraux et supérieurs de leur division, escorteront les prisonniers et les bagages, four-

niront les postes de correspondance. C'est à cause de toutes ces fonctions qu'ils seront calculés comme cavaliers, parce qu'en effet, aujourd'hui le service occupe un grand nombre de chasseurs, hussards, dragons et cuirassiers. La petite taille des chevaux des éclaireurs les rend propres à suivre partout l'infanterie... »

En outre un organe nouveau est imposé par les nécessités tactiques actuelles. Toute troupe qui n'est pas engagée doit être tenue constamment au courant de ce qui se passe autour d'elle, du déplacement de ses voisines, des directions successives qu'elle devra peut-être prendre. Un officier, très bien préparé à ce service, peut seul le remplir. C'est l'officier d'orientation. Il rôde autour de son régiment, renseignant sans cesse son colonel et ses détachemens.

Il est facile de comprendre toute son importance dans la zone de feu.

Mais que doit-on entendre par « zone de feu ? » Pour le comprendre, il est nécessaire de se reporter à ce qui se passe sur la ligne de combat.

Sur 100 hommes qui vont au feu pour la première fois, 95 ne voient même pas le bout de leur fusil et tirent presque en l'air.

Sous l'influence de l'émotion, l'iris qui joue le rôle du diaphragme dans les appareils photographiques, agrandit son ouverture, la pupille se dilate, l'homme fait des efforts pour distinguer le point d'où il croit voir venir le danger, le cristallin s'aplatit. L'accommodation de l'œil se fait sur la grande distance, avec une intensité telle, qu'il ne distingue plus que vaguement les objets rapprochés. Sur les 100 hommes, les 5 ou 6 qui ont gardé leur sang-froid, visent ce qu'ils croient être le point occupé par l'ennemi. Leur tir est efficace aux distances inférieures à 600 mètres, parce que leurs balles frappent alors dans une zone de 150 à 200 mètres de profondeur, sans compter les ricochets.

Les autres tirent en donnant à leur fusil une inclinaison quelconque. Leurs balles vont frapper le sol un peu partout, mais principalement à une distance comprise entre la portée maxima du fusil, 3 000 mètres environ, et 2 400 mètres.

Dans cette zone de 600 mètres de profondeur, les balles grèlent, frappant les parties creuses du terrain, même près des crêtes, et rendant très dangereux certains emplacements des réserves.

Toutefois, les balles ne frappent pas sur toute la largeur de la bataille. Les lignes de combat ne sont jamais des *lignes droites*. Elles forment des saillans et des rentrans. Les zones qui sont en face des saillans de la ligne de feu de l'adversaire ne reçoivent presque pas de projectiles, tandis qu'au contraire, dans celles qui correspondent aux rentrans, les projectiles s'accu- mulent.

Mais, pendant toute la durée de la bataille, les lignes de feu se déplacent et telle partie, qui tout à l'heure formait saillant, devient un rentrant. Ainsi se trouve changée la zone où frappe le tir inconscient.

Pour ce motif, il est indispensable que celles des troupes en réserve qu'il faut tenir près du combat, pour pouvoir les faire intervenir à temps, soient en formations larges et souples, permettant de les déplacer rapidement dès que les balles commencent à frapper.

Cette proportion de 5 hommes de sang-froid sur 100 peut paraître extraordinaire à ceux qui n'ont pas assisté à de grandes batailles, en se tenant sur la ligne de feu. Elle n'est cependant pas exagérée et elle est sensiblement la même dans toutes les armées.

Une étude allemande intitulée *Sommernachtstraum* (1) » relate ainsi les impressions d'un capitaine à la bataille de Gravelotte (Saint-Privat) :

« Ma pensée se porte sur le *gefreite* Arnold. Arnold était un des meilleurs soldats de ma compagnie. C'était un modèle pour les autres : un éclaireur bien dressé et un bon chef de patrouille. Il eût été un sous-officier parfait, avec un peu moins de mollesse.

« Nous étions sous un feu violent à cinq cents pas d'une position ennemie. Ma compagnie tout entière était déployée ainsi que l'usage le voulait. Je voyais avec anxiété augmenter le trouble dans le tir de nos hommes sans pouvoir y faire quoi que ce soit. Tous tiraient couchés, et je voyais que des crosses de fusil, aux coups de feu, n'étaient pas soulevées de terre. A un certain point de la ligne, je fus étonné de constater que les coups portaient le canon étant très relevé. A mon approche, je remarquai qu'une petite éminence, à peine perceptible et masquant la vue, se trouvait devant ces tirailleurs.

(1) *Sommernachtstraum*. Berlin, Mittler, 1888.

« Ils ne tiraient cependant pas moins vivement que les autres, mais tous leurs projectiles passaient au-dessus de l'élévation et étaient perdus. A mon grand étonnement je remarquai le *gefreite* Arnold parmi ces tirailleurs. En colère, je me précipitai sur lui, je lui frappai sur l'épaule et lui dis : « Où tirez-vous ? vous ne voyez pas l'ennemi, » et, comme je ne pouvais pas compter que mes paroles fussent comprises au milieu du bruit des tirailleurs, je les accompagnai de gestes significatifs. Arnold se tourna, mais son regard était égaré, il ne reconnaissait pas son capitaine. Au sifflement de quelques projectiles qui passèrent près de nous, il se coucha de nouveau et recommença de tirer avec précipitation. Ma colère n'eut plus de bornes. Je le frappai avec mon épée si fort sur le casque que je le lui bosselai et le lui fis tomber sur la nuque. Comme atteint de la foudre, il tomba à genoux. Le visage pâle, il tremblait de tout son corps. Je ne saisis pas ce qu'il me dit, mais, à son regard, je compris qu'il ne me reconnaissait pas. Je n'oublierai jamais ce regard, moitié suppliant, moitié désespéré, tel celui du chevreuil lorsque le chasseur court à lui pour l'achever. Il s'affaissa un moment comme paralysé, baissa ses yeux hagards vers le sol, puis il se leva vivement, ordonna à ses hommes de l'accompagner sur la position où j'étais, et, comme ils ne comprenaient pas, s'y rendit seul, quoique exposé au feu de ses voisins. »

Il faut néanmoins le reconnaître : à mesure que les troupes s'aguerrissent, le nombre des hommes qui visent augmente rapidement et l'on peut constater que parmi les soldats au cœur solide, ce sont surtout les meilleurs tireurs qui reprennent le plus vite leur sang-froid. C'est là une des raisons essentielles de la nécessité de former de très bons tireurs. Une nation qui veut une armée sérieuse ne saurait faire trop de sacrifices pour atteindre ce résultat.

Notre soldat s'aguerrit vite. Après quelques combats, seuls les hommes trop nerveux continuent à tirer dans le bleu. Ce nombre est encore assez élevé ; non que le courage leur manque, car ils n'hésitent pas à suivre leurs officiers jusqu'au bout, mais ils sont incapables de vaincre leur agitation nerveuse, malgré la volonté de faire leur devoir.

Lorsque, dans un groupe d'hommes, l'émotion prédomine, la faculté de jugement diminue et l'instinct se développe. Celui-

ci se manifeste par une tendance irraisonnée à l'imitation. Aussi l'exemple a-t-il une importance capitale. Il peut déterminer l'enthousiasme aussi bien que la panique, et ceci fait comprendre que le soldat en tirailleur, n'étant plus tenu en main comme il l'était autrefois dans le rang, il devient indispensable que sans cesse les chefs donnent l'exemple.

Le front de combat ne sera plus formé par une ligne continue de tireurs, mais bien par un certain nombre de groupes, d'« essais, » conduits par un gradé, qui, pour se rapprocher de l'adversaire, suivront les couloirs ou les cheminemens défilés, afin d'ouvrir le feu à aussi courte distance que possible.

Pour gagner du terrain, les officiers et gradés ayant reconnu de nouveaux points à occuper, enlèvent leur troupe en se jetant en avant pour la guider. C'est la tactique essentiellement française du : « Suivez-moi. » Nous lui devons bien des victoires, et il se trouve qu'elle s'applique on ne peut mieux aux procédés de combat aujourd'hui nécessaires.

Tout essaim de tirailleurs doit s'efforcer de pénétrer dans la ligne ennemie par tous les moyens possibles, sans régler son mouvement sur celui de ses voisins, et surtout sans les attendre. Il faut en effet se rappeler que, sous une fusillade un peu vive, lorsque les essais attendent pour avancer que leurs voisins aient facilité leur marche, comme ceux-ci font le même raisonnement, toute la ligne de combat s'immobilise.

L'indépendance du mouvement des essais sur la ligne de feu oblige donc à cette condition essentielle, qu'ils doivent avoir entre eux des intervalles assez considérables, 50, 80, 100 mètres et quelquefois plus. Alors seulement ils peuvent utiliser les accidens du terrain.

Il est facile de comprendre que la formation d'une ligne de combat sans intervalles amène l'arrêt du mouvement. Il faudrait en effet faire progresser toute la ligne à la fois, ce que la puissance des armes actuelles ne permet plus. Une portion de quelque importance de la ligne de combat ne pourrait même pas se porter en avant sans s'exposer à être fusillée par ses voisines. L'intervalle entre les essais, en assurant leur indépendance, leur permet de profiter de toutes les occasions favorables pour gagner du terrain et entretenir dans l'ensemble le mouvement en avant.

Il en résulte que, pour progresser, l'essaim ne doit compter



que sur ses propres moyens. La plupart du temps, il sera soutenu par l'action de l'artillerie, mais il ne doit pas attendre que celle-ci lui ait ouvert la voie. Croire que l'artillerie seule peut ouvrir le chemin à l'infanterie est une idée fautive et des plus dangereuses.

Une infanterie qui, pour avancer, attendrait que l'artillerie eût éteint le feu ennemi, s'immobiliserait indéfiniment. Tant qu'il passerait des projectiles, elle trouverait la préparation insuffisante. La superposition des feux de mousqueterie et d'artillerie peut faciliter la marche, mais il faut que l'essaim ne compte que sur lui-même, et soit résolu à ouvrir le chemin à coups de fusil. L'artillerie aide l'infanterie, elle lui rend la tâche moins dure; elle ne peut pas l'en exempter.

Arrivé aux courtes distances, l'essaim de tirailleurs progresse en jetant en avant de lui ses meilleurs fusils, qui, par un feu bien dirigé, protègent le mouvement des autres et leur permettent de les rejoindre. L'essaim progresse ainsi, par des mouvemens successifs dont l'amplitude varie d'après les distances, d'une position favorable au tir, à une autre position. Quelle souplesse ne faut-il donc pas au tirailleur? Il est dorénavant impossible de songer à le faire combattre sac au dos.

Les essais doivent être encadrés d'autant plus solidement qu'ils sont composés de soldats moins aguerris. Il semble qu'au début d'une campagne, on ne doive pas descendre au-dessous de la section, 50 fusils environ. En Angleterre, où les cadres sont nombreux, le groupe est formé de 25 fusils. Ce nombre est évidemment préférable, mais nos énormes effectifs, composés en majeure partie de réservistes, ne nous le permettent pas. Après quelques combats, on pourra descendre à la demi-section, et même au-dessous avec de vieilles troupes, telles que la légion étrangère; mais l'expérience seule devra guider.

Avec des groupes de 50 fusils, le commandement sera souvent difficile. Tant qu'on ne sera pas arrivé aux courtes distances de fusillade, c'est-à-dire 400 et 350 mètres, il y aura souvent intérêt à ne pas mettre sur la ligne de feu les 50 fusils de la section. L'essaim devra quelquefois garder un front étroit pour mieux assurer l'action du commandement, et le chef de section mettra en ligne deux, trois escouades selon le terrain, tandis qu'à la position suivante, il n'en mettra peut-être qu'une seule, s'il ne peut employer utilement un grand nombre de fusils. Les

hommes qui ne tirent pas se tiennent alors couchés contre la ligne de feu, prêts à intervenir. Mais il est évident que, dans les crises, il ne peut être donné aucun conseil, chacun devant faire ce que lui dictent son jugement et son énergie.

Depuis longtemps, il est partout répété que, pour avancer, une troupe doit prendre la supériorité du feu sur celle qui lui est opposée. Mais qu'entend-on par supériorité du feu ? Elle réside dans ce fait qu'à un moment donné, les projectiles qui, tout à l'heure, frappaient le sol autour des tireurs, passent très haut. C'est que l'adversaire, soit faute de moral, soit que le tir l'ait éprouvé, s'est rasé sur le sol, n'ose plus lever la tête et tire en l'air. Or c'est l'indépendance et l'espace des essais qui permet d'obtenir ce résultat. La supériorité du feu est difficile à prendre dans une fusillade de front, et le nombre des fusils mis en ligne n'est pas, comme on pourrait le croire, un élément décisif. Il peut se faire que 100-150 fusils soient incapables de prendre la supériorité du feu sur 20 fusils placés en face d'eux à 400-500 mètres, à plus forte raison, plus loin. Cela vient de ce que le soldat prend ses dispositions pour s'abriter au mieux du feu dont il sent la direction. Ce feu peut alors augmenter en intensité sans qu'il en soit très impressionné. Au contraire, si, étant abrité des coups qui lui viennent de front, il éprouve le sentiment qu'il reçoit en même temps des coups d'écharpe, comme il ne peut que fort rarement s'abriter dans deux directions à la fois, il reculera ou bien se rasera sur le sol. Il suffit de très peu de projectiles venant d'écharpe pour produire cet effet sur une ligne de feu quelquefois fort longue.

Il est donc facile de comprendre que, lorsque des essais de tirailleurs, profitant du terrain ou des circonstances favorables, auront pu, en avançant, se placer en saillant par rapport à l'ensemble de la ligne de feu, ils prendront, par cela même, d'écharpe une fraction de la ligne ennemie et assureront ainsi à leurs voisins la supériorité du feu, d'une manière peut-être inconsciente, mais à coup sûr efficace.

C'est l'application du principe de notre règlement du 12 juin 1875 : « Translation forcée du combat sur la ligne de tirailleurs, autrefois chargée seulement de la préparation. »

La ligne de combat subit des pertes, use ses munitions. Elle doit être renforcée et ravitaillée en cartouches. Des fractions constituées, prises dans les réserves, lui sont amenées par les

cheminemens déjà utilisés. L'arrivée des renforts sur le front ne provoquera pas un mouvement immédiat en avant.

Dans la guerre sud-africaine, les Anglais ont constaté que l'entraînement de la chaîne couchée, par un élément venu de l'arrière, n'a jamais pu se produire. Dans notre armée, en 1870, il en avait été de même.

Une des manœuvres les plus difficiles et qui exige le plus grand déploiement d'énergie est le renforcement d'une ligne de tirailleurs sous un feu meurtrier. Il est facile de s'en rendre compte en pensant que, si cette ligne ne peut plus avancer, c'est précisément parce que la quantité de projectiles qui passent la cloue au sol. Une ligne de combat fléchit quelquefois parce qu'elle n'a pas pu être renforcée, les renforts qu'on lui amenait ayant été eux-mêmes désorganisés avant d'avoir pu l'atteindre.

En réalité, lorsque les renforts parviennent jusqu'à la ligne de combat immobilisée et tapie derrière les moindres abris, les hommes se couchent sur cette ligne sans la dépasser. Comment, dès lors, une ligne de feu arrêtée peut-elle reprendre le mouvement en avant ?

L'arrivée des renforts permet de réparer les pertes et d'augmenter le nombre des fusils et des cartouches. Le feu, qui auparavant était trop faible pour riposter efficacement, et contraindre l'ennemi à se terrer à son tour, reprend une nouvelle intensité. On peut ainsi dominer le feu de l'adversaire et sur certains points l'éteindre, pendant le temps nécessaire pour que quelques essais de tirailleurs, profitant de l'accalmie, puissent faire un bond et gagner quelques mètres. Ainsi le renforcement du feu permet de gagner du terrain, et non la poussée des renforts. C'est par une suite d'efforts successifs que l'ennemi peut être détruit. L'assaillant se cramponne au terrain conquis, pour en repartir, et enlever la ligne de résistance suivante. Il appartient au commandement de diriger les réserves, pour alimenter les attaques, là où elles peuvent pénétrer. C'est une tâche des plus difficiles, car elle nécessite du discernement, du sang-froid et du jugement. C'est donc sur la ligne de feu seule que l'on peut se rendre compte de la possibilité de gagner du terrain et de pénétrer. Les attaques à fond viennent toujours de l'initiative de ceux qui sont sur la ligne de combat, et non pas d'une poussée de l'arrière, qui ne peut pas se produire. Comme ce fait tient à la nature même de l'âme humaine, les doctrinaires peuvent enseigner, et

faire exécuter sur les champs de manœuvre, ce qu'ils voudront; ils n'y changeront rien. On doit donc considérer comme impossibles et illusoire les procédés de combat enseignés aux troupes, sous le nom d'attaques décisives.

Est-ce donc, comme il a été dit, que ces procédés de combat « ne tendent à rien moins qu'à enlever au commandement suprême la direction de la bataille, à lui dénier la possibilité comme le droit d'obtenir, s'il en est besoin, la décision par un effet combiné de toutes les forces matérielles et morales dont il dispose et à remettre au tirailleur, c'est-à-dire au soldat isolé, accessible à toutes les émotions et à toutes les surprises, la décision d'une bataille d'armée dans laquelle les effectifs engagés atteindront des centaines de mille hommes et dont l'issue décidera peut-être de la liberté de la nation et de l'avenir de la race? »

Certes non. Bien au contraire. Jamais l'action du général en chef n'aura été plus nécessaire et plus puissante. Mais elle ne se produira pas dans la même forme qu'autrefois. Seul le chef peut faire manœuvrer ses rideaux et diriger ses masses derrière les rideaux. Dans les futures rencontres d'armées de 40 ou 50 kilomètres d'étendue et qui dureront plusieurs jours, c'est la marche de la bataille elle-même qui va indiquer au général en chef la région où doivent porter ses efforts. Le temps n'est plus où il pouvait, en suivant une idée préconçue, masser ses forces devant la position dont il avait résolu de s'emparer et les lancer à l'attaque dans un geste napoléonien.

Cette ancienne tactique l'exposerait à jeter ses troupes sur la partie la plus forte de l'adversaire. Ce serait alors l'hécatombe et le désastre certain.

Peut-il encore dire : « C'est là que je battrai l'ennemi? » C'est la bataille elle-même, que ses troupes vont mener partout offensivement avec la dernière énergie, qui va le renseigner sur la région, où les efforts sans cesse renouvelés peuvent être couronnés de succès. Là où il sentira que son épée pénètre, là il accumulera les moyens et les efforts.

Faire des efforts successifs, c'est se faire battre successivement, disent les doctrinaires. Telle est souvent l'influence des mots, que cette formule, séduisante par sa forme même, a été acceptée par certains, sans plus ample informé. Comme la plupart des formules, elle est vraie ou fausse selon le cas auquel on l'applique. Dans l'attaque, son application étroite conduit à ce ré-

sultat de faire former les troupes en profondeur, en lignes les unes derrière les autres, de telle sorte qu'elles reçoivent tous les projectiles lancés par l'ennemi. Ceux qui manquent la première ligne atteignent la seconde, et le tir inconscient des affolés devient lui-même efficace.

Ce n'est pas ainsi que les troupes puisées dans les réserves et destinées à produire les efforts successifs de la ligne de combat peuvent être amenées sur cette ligne.

La grande portée des armes oblige à tenir les réserves plus éloignées que par le passé; en outre, elles doivent être soigneusement maintenues hors des vues de l'ennemi. Lorsqu'elles se portent en avant, elles prennent les formations propres à dissimuler leur mouvement et utilisent les cheminemens déjà reconnus et, s'il se peut, jalonnés, pour gagner sans s'arrêter la ligne de combat, où elles viennent se fondre. D'autre part, comme, sous le feu, on ne commande pas en profondeur, il n'est plus possible de disposer les troupes de telle sorte que la ligne de feu soit toujours renforcée par des élémens du même bataillon ou du même régiment. Certes, le mélange des unités est un grave inconvénient. Tout le monde le reconnaît. Mais il est maintenant inévitable. Dès lors, puisqu'on ne peut s'y soustraire, il devient indispensable d'y préparer les troupes par des exercices répétés.

La tactique de l'artillerie subit une évolution analogue à celle des autres armes. Les lourds groupemens formés par la réunion de nombreuses batteries, et qui étaient la règle, sont remplacés par des fractionnemens dont l'importance dépend des circonstances et surtout du terrain. Une partie de l'artillerie doit avoir pour mission de suivre de près l'infanterie, afin de faciliter ses progrès. La proportion d'artillerie affectée à cet emploi dépend du terrain et de la situation. Elle peut donc ne pas être la même deux jours de suite, et même varier pendant une journée de combat.

Cette nécessité de faire appuyer de près l'infanterie par l'artillerie amènera quelquefois, en pays coupé, l'obligation de fractionner la batterie. Mais, en aucun cas, on ne saurait la transformer en artillerie de bataillon.

L'artillerie ne doit pas recevoir d'ordres de l'infanterie, qu'elle est chargée de soutenir. Le but à atteindre lui est fixé par le commandement. Elle est laissée libre dans le choix des moyens.

L'artillerie qui n'est pas affectée à cette tâche continue à opérer comme par le passé. Toutefois, la concentration des feux sur un même but, au lieu d'être réalisée par le groupement d'un grand nombre de pièces sous le même commandement, doit être plutôt recherchée par la convergence sur un même objectif des feux de batteries éloignées les unes des autres.

L'application de cette méthode est encore difficile. Elle n'entrera réellement dans la pratique que lorsqu'on aura pu fournir à l'artillerie les moyens de faire communiquer entre elles des batteries en position éloignées les unes des autres.

Il n'est pas jusqu'aux profils des ouvrages de campagne qui n'aient dû être modifiés. Les reliefs sont évités, les tranchées sont étroites et profondes. Elles sont quelquefois complétées par des créneaux au ras du sol dissimulés par des branchages. Il est bon de leur donner un développement très supérieur à l'effectif des défenseurs, pour permettre à ceux-ci de changer de position, d'après les points de chute des projectiles. La rapidité avec laquelle des régions entières peuvent être solidement retranchées, semble donner aux fortifications éventuelles une importance jusqu'à ce jour réservée aux forteresses.

Bien d'autres changemens devraient être indiqués, tels que : les opérations de nuit des grandes unités avec emploi de projecteurs électriques (1); l'impossibilité de relever les blessés sur la ligne de feu, ce qui modifie complètement le fonctionnement du service de secours de première ligne. Mais ce serait trop étendre cette étude déjà longue.

L'évolution actuelle de la tactique est loin d'être achevée. Bientôt apparaîtront d'autres engins de destruction entraînant d'autres modifications.

Tous les chefs doivent être convaincus qu'il n'est ni règles fixes ni formules donnant la victoire. « L'art de la guerre, a dit le général von der Goltz, dans l'étude précitée, est un sphinx qui se plaît à décevoir celui qui l'interroge et est incapable de résoudre l'énigme par lui-même. » C'est avec son bon sens et son cœur que le combattant doit trouver la solution des problèmes que la situation lui impose.

Tout ce qui vient d'être exposé montre l'importance croissante que prend la valeur des cadres inférieurs. Leur niveau

(1) Les Anglais ont actuellement deux projecteurs par corps d'armée.

moral ne saurait être trop élevé, car ils devront donner l'exemple partout et sans cesse. Leur recrutement doit donc être l'objet d'une scrupuleuse attention, mais il est encore nécessaire que les insignes de leur grade soient entourés de la considération et du respect que mérite leur état. Les cadres d'une armée se composent de combattans et de fonctionnaires. Une nation qui comprend ses intérêts, loin de passer un niveau égalitaire sur ces deux catégories et de les assimiler l'une à l'autre, s'efforcera par tous les moyens de développer l'orgueil des combattans.

Dans une armée où ce sentiment diminue, les défaillances apparaissent au moment du danger et il est alors trop tard pour y porter remède. Seul, cet orgueil, lorsqu'il est poussé au degré qu'il devrait toujours atteindre, donne le courage de minuit, qui fait braver la mort, même quand personne ne peut ni voir ni savoir. Lorsque nos troupes sont conduites par des chefs animés de tels sentimens, elles peuvent tout braver, tout entreprendre.

Jusqu'à présent, ceux-ci nous ont rarement manqué. Souvent, quand nous n'avons pas réussi, c'est que nous ne les avons pas laissés faire, ou encore que nous les avons écartés comme inquiétans.

Que ce soit une leçon pour l'avenir. N'ayons dans les formules qu'une confiance limitée, et faisons tous nos efforts pour rehausser le caractère et la dignité de ceux dont dépendra peut-être demain le salut de la nation.

\*\*\*

---

# LA GRANDE MADemoISELLE

---

## III <sup>(1)</sup>

### LA JEUNE COUR. — LES FÊTES GALANTES

---

#### I

Aux approches de trente-cinq ans, la Grande Mademoiselle s'aperçut à divers signes qu'elle n'était plus jeune. Elle connut la limite de ses forces, chose qui ne lui était jamais arrivée, le 7 février 1662. Louis XIV dansait pour la première fois un grand ballet intitulé *les Amours d'Hercule*, et sa cousine de Montpensier y tenait un rôle : elle en fut malade de fatigue. Une lassitude d'un autre genre lui venait ; elle s'ennuyait dans les fêtes. Elle avait vu tant de galas, depuis qu'elle était au monde, tant de festins et de feux d'artifice, de guirlandes de fleurs et de chars allégoriques, qu'à présent elle en avait vite assez, et le Roi aimait justement les plaisirs copieux ; ceux qu'il offrait à sa Cour se prolongeaient parfois des jours et des nuits de suite, sans vous laisser le temps de respirer, et il n'était pas permis de ne pas s'amuser tout le temps. Mademoiselle n'en était plus capable. Elle commençait à avoir envie de rester au logis. Ses migraines y contribuaient ; l'âge les multipliait, et toutes les femmes savent qu'il est plus agréable d'avoir la migraine sans témoins.

Elle était rentrée de haute lutte dans le palais du Luxembourg et s'y était logée auprès de sa belle-mère. La vieille Madame se serait bien passée d'un voisinage qui ne lui présageait rien de

(1) Voyez la *Revue* des 1<sup>er</sup> septembre 1902 et du 1<sup>er</sup> décembre 1903.



bon, mais elle n'avait été soutenue par personne, car personne ne s'intéressait à elle. On lit dans une gazette à la main du 21 juillet 1660 : « — L'affaire mise en délibération à la Cour, on trouva que Mademoiselle avait droit de... demander (un des appartemens libres) et que Madame ne pouvait pas le lui refuser. On dit même que le Roi lui écrivit pour le lui faire trouver bon. » Il fallut avaler le calice et installer à sa porte cette belle-fille tempétueuse, avec laquelle il n'y avait pas de tranquillité possible, alors que Madame aurait eu besoin d'un grand calme. Madame avait des « vapeurs, » autrement dit une maladie nerveuse. Elle avait peur du bruit, peur de voir remuer ou d'être obligée de parler. Mademoiselle venait lui faire des scènes : « — Je la picotais souvent, disent ses *Mémoires*, et la méprisais beaucoup (en quoi j'ai eu tort) et... elle me répondait toujours comme une personne qui me craignait, et avec beaucoup de soumission. » Le public se dispensait de plaindre Madame, parce qu'elle ennuyait tout le monde; c'est le défaut qui se pardonne le moins. Anne d'Autriche elle-même, très bonne femme tant qu'on ne la contrariait pas, ne pouvait souffrir son inoffensive belle-sœur. Elle disait à Mademoiselle, qui n'avait pas besoin de cet encouragement : « — Sa personne, son humeur et ses manières me sont odieuses. » Au fond, le public avait raison dans son antipathie. Madame était de ces gens qui rendent la vertu haïssable, et sont par là très malfaisans.

Le Luxembourg était commode et gai. Mademoiselle s'y plaisait, et il lui souriait de s'arranger une grande existence de princesse riche et indépendante. On ne pouvait pas faire plus mal sa cour. Dès que Louis XIV eut pris le pouvoir, il laissa voir qu'il ne voulait plus d'autre centre mondain dans son royaume que son propre palais. Sa cousine n'en tint compte. Ce n'était point bravade; c'était impossibilité de comprendre qu'une « personne de sa qualité » pût être réduite au rôle de satellite. Il est certain que la nature ne l'y avait pas préparée. « Je passerais ma vie dans la solitude, écrivait-elle, plutôt que de contraindre mon humeur fière en rien, y allât-il de ma fortune... Je n'ai nulle complaisance et j'en demande beaucoup (1). » Elle disait aussi : « Je ne loue pas volontiers les

(1) *Portrait de Mademoiselle fait par elle-même* (novembre 1657), dans *la Galerie des Portraits de Mademoiselle de Montpensier*, édité par Édouard de Barthélemy (Paris, 1860).

autres, et je me blâme rarement. » Avec ce caractère-là, il était peut-être plus sage de ne pas aller trop souvent au Louvre; l'imprudencé fut d'attirer la foule chez soi, comme au temps où Mademoiselle faisait de l'opposition dans ses Tuileries.

Son salon devint le premier de Paris, le plus intéressant et le plus recherché. Paris ne pouvait plus se passer de jolie conversation depuis qu'il en avait goûté sous la direction de M<sup>me</sup> de Rambouillet et qu'il s'était découvert le génie de cet art délicat. L'initiatrice vivait encore, mais elle était vieille, malade, et son cercle s'était dispersé il y avait longtemps (1). M<sup>lle</sup> de Scudéry en avait recueilli ce qu'elle avait pu et en avait fait le fond de ses fameux samedis, où l'esprit et le savoir se dépensaient sans compter. Néanmoins, ce n'était plus cela. Les samedis de « Sapho » ramenaient les gens de lettres à la pédanterie dont M<sup>me</sup> de Rambouillet les avait plus ou moins débarbouillés. Ils s'y retrouvaient trop entre eux. Laissés à eux-mêmes, ils reperdaient ce qu'ils avaient pu acquérir de bonne grâce intellectuelle au frottement des habitués aristocratiques de la Chambre bleue. L'esprit a ses manières tout ainsi que le corps, et il peut aussi en avoir de bonnes et de mauvaises. En 1661, la Cour était encore seule à avoir les bonnes. Il n'existait pas d'autre monde où le premier venu sût parler un langage aisé et galant, assorti aux feutres à plumes et aux belles révérences. C'était dans les traditions du lieu. Il manqua aux doctes amis de M<sup>lle</sup> de Scudéry de ne plus se sentir guettés par ces beaux seigneurs qui avaient le trait si prompt, la raillerie si légère, et qui détestaient les cuistres.

La société féminine des samedis avait aussi trop peu d'habitude avec les duchesses et les marquises pour remplacer l'hôtel de Rambouillet. M<sup>lle</sup> Bocquet, qui tient une grande place dans les chroniques des samedis, était fort aimable et jouait « miraculeusement (2) » du luth, mais elle appartenait à la très petite bourgeoisie. M<sup>lle</sup> Dupré, autre amie de la maison, était une fille intelligente et instruite, qui avait fait une étude particulière de la philosophie : elle citait trop souvent Descartes pour avoir « l'air galant » en conversation. Ainsi des autres. M<sup>lle</sup> de Scudéry elle-même, qui était reçue dans la meilleure compagnie et

(1) M<sup>me</sup> de Rambouillet mourut très âgée en 1665. La fin de son règne remontait à 1650 environ.

(2) *Le Grand Cyrus*. La plupart des amies de M<sup>lle</sup> de Scudéry y sont peintes sous des noms supposés. M<sup>lle</sup> Bocquet s'y appelle Agélaste.

qui avait autrefois combattu le « bas-bleuisme » avec un bon sens admirable, n'avait pas pu écrire impunément trente-deux in-octavo à la file ; il lui en était resté un peu d'encre au bout des doigts. Il semblait que tous les pédans de France tinsent classe en sa maison. Les mots d'esprit y avaient leurs papiers ; on en dressait des procès-verbaux. « L'illustre Sapho » avait bien mérité d'inspirer Molière lorsqu'il écrivit *les Précieuses ridicules* ; M. Cousin a beau se refuser à le croire (1), je m'imagine qu'elle n'y a pas échappé.

Mademoiselle rendit aux beaux esprits le service de les remettre à l'école de la Cour pour les manières et le langage. Nous sommes très renseignés, grâce à une fantaisie de princesse d'où est sortie une petite littérature, sur les modèles que le Luxembourg avait à leur offrir. En 1657, Mademoiselle étant à Champigny pour le procès Richelieu, la princesse de Tarente (2) et M<sup>lle</sup> de la Trémouille (3) lui montrèrent leurs *portraits* écrits par elles-mêmes (4), à l'imitation de ceux que M<sup>lle</sup> de Scudéry, créatrice du genre, donnait à deviner dans ses romans à clef : « — Je n'en avais jamais vu ; je trouvai cette manière d'écrire fort galante, et je fis le mien. » Après le sien, elle en fit d'autres et exigea que l'on en fit autour d'elle. Il en est résulté un répertoire unique en son genre, où de nobles personnages, des deux sexes et de tout âge, ont la bonté de ne rien nous laisser ignorer d'eux-mêmes, pas plus l'état de leurs dents que leurs opinions sur l'amour, ni de leurs amis, pour lesquels ils ne se sont pas trouvé de raisons d'être plus discrets. Le recueil des *Portraits* (5) nous apprend comment l'aristocratie d'alors se voyait, ou voulait être vue.

## II

On commençait d'ordinaire par dépeindre sa figure et sa tournure. La mode était d'y mettre de la sincérité, ce qui ne veut pas toujours dire de la modestie. La célèbre duchesse de

(1) Cf. *La Société française au XVII<sup>e</sup> siècle*, vol. II, ch. xv.

(2) C'est l'amie de M<sup>me</sup> de Sévigné.

(3) Belle-sœur de la précédente, épousa en 1662 Bernard, duc de Saxe-Iéna.

(4) Mademoiselle dit dans ses *Mémoires* qu'elles les avaient « fait faire. » C'est un lapsus.

(5) *La Galerie des Portraits*, etc.

Châtillon prévient le lecteur qu'elle va lui parler avec une naïveté « la plus grande qui fut jamais. C'est pourquoi, continue-t-elle, je puis dire que j'ai la taille des plus belles et des mieux faites que l'on puisse voir. Il n'y a rien de si régulier, de si libre, ni de si aisé. Ma démarche est tout à fait agréable, et en toutes mes actions j'ai un air infiniment spirituel. Mon visage est un ovale des plus parfaits selon toutes les règles; mon front est un peu élevé, ce qui sert à la régularité de l'ovale. Mes yeux sont bruns, fort brillans et bien fendus; le regard en est fort doux, et plein de feu et d'esprit. J'ai le nez assez bien fait, et pour la bouche, je puis dire que je l'ai non seulement belle et bien colorée, mais infiniment agréable, par mille petites façons naturelles qu'on ne peut voir en nulle autre bouche. J'ai les dents fort belles et bien rangées. J'ai un fort joli petit menton. Je n'ai pas le teint fort blanc. Mes cheveux sont d'un châtain clair, et tout à fait lustrés. Ma gorge est plus belle que laide. Pour les bras et les mains, je ne m'en pique pas; mais pour la peau, je l'ai fort douce et fort déliée. On ne peut pas avoir la jambe ni la cuisse mieux faite que je l'ai, ni le pied mieux tourné. »

La description de la personne physique était l'une des lois du genre; personne ne croyait pouvoir s'en dispenser, pas même les religieuses. On trouve parmi les *Portraits* celui d'une abbesse qui fréquentait chez Mademoiselle, l'imposante Marie-Éléonore de Rohan, personne très estimée, au rebours de sa mère, la fameuse duchesse de Montbazou, mais très déroutante tout de même pour nos idées modernes sur la vie monastique. Elle se partageait entre le cloître et le monde et suffisait à tout, édifiante quand il le fallait, vive et brillante le reste du temps, et aussi naturelle dans un rôle que dans l'autre. L'abbesse composait des ouvrages de piété pour ses nonnes : *la Morale de Salomon* (1) ou les *Paraphrases des sept Psaumes de la Pénitence*. La mondaine se plaçait devant son miroir et écrivait sans l'ombre d'embarras : « — J'ai quelque hauteur dans la physionomie, et de la modestie. J'ai... le nez trop grand, la bouche point désagréable, les lèvres propres et les dents ni belles, ni laides. » Ce « nez trop grand » choqua le savant Huet. Mis en demeure de refaire le portrait de Madame l'abbesse, il écrivit : « — Comme c'est une beauté à laquelle je suis fort sensible que celle du nez...

(1) Plusieurs fois réédité.

trouvez bon, madame, que je commence par le vôtre. Il est grand, mais de grandeur médiocre; il est blanc, un peu aquilin, et rend votre ris fort spirituel. » Une autre phrase de Huot nous fait entrevoir les accommodemens du costume monastique avec la coquetterie, chez ces pseudo-religieuses dont l'espèce, qu'il n'y a vraiment pas lieu de regretter, était destinée à disparaître avec la réforme des couvens : « ... On ne peut imaginer, poursuivait le futur évêque, de plus beaux cheveux que les vôtres; ils sont d'un blond cendré et frisés d'une manière fort agréable, et ils accompagneraient admirablement bien votre visage, à ce que j'ai pu juger quand ils se sont dérobés par hasard au soin que vous prenez de les cacher. »

Après le corps venaient l'humeur, les goûts, les qualités de l'esprit et ses défauts. C'est là que git l'intérêt durable des *Portraits*. Il est précieux de savoir de première main, par ses propres confidences, que cette société aristocratique, de qui le Roi allait exiger le sacrifice complet de son indépendance, ne haïssait rien tant que la contrainte, et ne se gênait pas pour le dire. Hommes ou femmes, tous ceux qui parlent pour eux-mêmes en reviennent toujours là, et presque dans les mêmes termes : « — Je hais la contrainte... La contrainte m'est insupportable... j'ai aversion pour tout ce qui s'appelle contrainte... Je souffre impatiemment l'oppression, et j'aime passionnément la liberté... » Au point de vue de la monarchie absolue et de la discipline qu'elle impose à une Cour, la noblesse française avait de bien mauvaises habitudes.

Elle professait l'amour des vertus chevaleresques et la haine de tout ce qui ressemble à bassesse ou déloyauté. En quoi elle était sincère, à condition d'admettre que les opinions des hommes sont changeantes, même en morale, et que nous aurions aujourd'hui de la peine à nous entendre avec un gentilhomme de 1660 sur ce qui est loyal, ou bas, et ce qui ne l'est pas. L'honneur lui commandait de venger ses offenses, sans regarder de trop près aux moyens. L'usage l'autorisait à être injuste et de mauvaise foi avec les petits et les faibles, en particulier lorsqu'il leur devait de l'argent; la probité était une vertu bourgeoise. Mademoiselle trouvait indigne que les gens de qualité abusassent de leur « autorité » pour « ruiner de misérables créanciers. » Mais elle était parmi les exceptions.

Le droit d'avoir « de l'honneur » s'étendait à toutes les con-

ditions; Vatel fut loué de s'être tué parce que la marée n'arrivait pas : « — On dit, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné, que c'était à force d'avoir de l'honneur à sa manière. » Il n'en était pas de même d'un autre sentiment qui remplit le théâtre de Corneille et dont il est continuellement question dans tous les écrits du temps. Le consentement général réservait aux gens de qualité le privilège d'avoir « de la gloire, » de « la belle, » de « la vraie, » celle qui « portait, selon la définition de Huet, à désirer les grandes choses. » La « vraie gloire, » que l'on distinguait avec soin de ce que nous appellerions la gloriolle, était le sentiment aristocratique par excellence. Même parmi les auteurs des *Portraits*, tout le monde ne se permet pas de l'avoir.

Il y avait encore, dans cette brillante société, beaucoup de très honnêtes femmes, malgré le train licencieux que prenait la jeune Cour. Toutefois, il manquait à la vertu d'être suffisamment en honneur. Elle restait affaire de goût personnel; la noblesse n'y attachait en général qu'une importance secondaire, et toute de convention. Les femmes « sages, » ou présumées telles, en recevaient des louanges dans les portraits dus à des plumes amies; les autres n'en étaient pas plus mal vues, sauf par les jansénistes et autres « esprits chagrins. » La jeune comtesse de Fiesque, avec qui Mademoiselle s'était brouillée à Saint-Fargeau, avait une réputation bien établie de galanterie. L'auteur anonyme de son portrait y fait allusion et s'empresse d'ajouter : « — Véritablement cela ne lui fait point de tort. » Aucun tort en effet. Mademoiselle n'y pensa même pas, quand M<sup>me</sup> de Fiesque vint lui demander pardon de ses impertinences : « — Elle se jeta à genoux devant moi; je la relevai en l'embrassant; elle pleura de joie. C'est une bonne femme, de ces esprits qui se laissent entraîner..., mais dont le fond est bon. »

Par un juste retour, les hommes parlaient fort librement des femmes; on croirait entendre chanter des coqs. Un anonyme, qui « pourrait bien être le poète Racan (1), » se représente très laid, très bègue et très puant, très maussade par-dessus le marché et très menteur, et il poursuit : « ... Je suis fort effronté parmi les femmes, et aussi entreprenant que si j'avais toute la bonne mine et tout l'agrément du monde pour me faire bien recevoir. Je m'en suis bien trouvé quelquefois, tel que vous me voyez... »

(1) C'est M. de Barthélemy, l'éditeur de la *Galerie des Portraits*, qui le dit. Honorat de Bueil, marquis de Racan, naquit en 1589 et mourut en 1670.

Il y a encore plus de mépris pour la femme dans le passage suivant du portrait de La Rochefoucauld par lui-même : « — Pour galant, je l'ai été un peu autrefois; présentement je ne le suis plus, quelque jeune que je sois. J'ai renoncé aux fleurettes, je m'étonne seulement de ce qu'il y a encore tant d'honnêtes gens qui s'occupent à en débiter. » Voilà qui est dur pour M<sup>me</sup> de Longueville. Je ferai remarquer en passant que La Rochefoucauld avait quarante-cinq ans (1) au moment où il se trouvait si « jeune » pour « renoncer aux fleurettes. » Cependant Molière allait bientôt faire rire tout Paris aux dépens d'Arnolphe (2), qui se mêle encore d'aimer à quarante-deux ans. Faut-il en conclure que Molière avait entrepris d'abaisser la limite d'âge de l'amour? Ou bien était-ce seulement au théâtre que la mode exigeait des amoureux jeunes? Je laisse la question à de plus habiles; elle n'est pas sans importance pour l'histoire des sentiments.

La mode des portraits ne dura guère que deux ans chez ceux qui en avaient été les parrains; sitôt qu'elle eut gagné la bourgeoisie, les gens de qualité l'abandonnèrent. Le goût très vif qu'y prirent à leur tour les classes moyennes fut un service rendu aux lettres. Les imitateurs de la *Galerie* apprirent à ce jeu, comme auparavant les créateurs du genre, à connaître « l'intérieur des gens (3). » Leurs « anatomies » du cœur, tout imparfaites qu'elles fussent, les habitaient à discerner « les qualités et les humeurs des personnes (4), » et il se formait ainsi un grand public préparé à comprendre les femmes de Racine.

Mademoiselle fut la première à profiter des études d'âme qu'elle avait mises en faveur. Il lui en resta un tour de main qui est très sensible dans la portion de ses *Mémoires* écrite après 1660. Le progrès est également marqué dans un petit roman à clef intitulé : *Histoire de la Princesse de Paphlagonie*, qui fut composé et imprimé à Bordeaux en 1659, pendant l'arrêt prolongé de la Cour. Ce n'est point la seule œuvre d'imagination qui soit

(1) Ou quarante-six, selon que l'on adopte pour son portrait la date de 1658 ou celle de 1659.

(2) *L'École des femmes* est de 1662.

(3) *Galerie*, etc. L'expression est de la jolie marquise de Mauny, qui avait fait partie de la petite cour de Saint-Fargeau.

(4) De M<sup>me</sup> de Saintôt, femme du maître de cérémonies et introducteur des ambassadeurs sous Louis XIV. Elle fut l'amie de Voiture.

sortie de cette plume facile (1); c'est la seule qui vaille qu'on en dise quelques mots.

Le sujet est sans intérêt; Mademoiselle a mis en conte bleu les fastidieuses querelles de son domestique : « J'en fis une petite histoire qui fut achevée en trois jours, à écrire une heure ou deux heures le soir, quand je revenais de chez la Reine. » En récompense, il y a dans *la Princesse de Paphlagonie* des croquis d'après nature d'un trait vif et ferme qui est une nouveauté chez Mademoiselle. Un passage sur la chambre bleue de M<sup>me</sup> de Rambouillet sera d'un grand secours pour restituer un intérieur élégant sous Louis XIV, si l'on essaie jamais, comme il a été proposé, de jouer les comédies de Molière dans la vraie « chambre » de Philaminte ou de Célimène. D'autres nous ont parlé de la pièce où recevait M<sup>me</sup> de Rambouillet. Ils nous en ont décrit le décor harmonieux et le désordre savant. Personne ne nous a rendu comme Mademoiselle l'atmosphère intime du sanctuaire, avec son jour mesuré et discret, son luxe de fleurs, ses objets d'art, et sa petite bibliothèque de choix, disant les goûts et les préférences de la divinité du lieu. Cela ressemble bien plus au salon d'une femme intelligente du xx<sup>e</sup> siècle qu'à une pièce du château de Versailles.

### III

Les invités de Mademoiselle profitaient aussi de l'affinement de son goût. Elle avait imposé à son salon une règle, une seule : les cartes en étaient bannies. On n'y était jamais exposé à se ruiner comme chez le Roi, qui encourageait le gros jeu. Il ne déplaisait pas à Louis XIV d'être la Providence des décavés; c'était encore une façon de tenir sa noblesse. Sa cousine n'entrait pas dans ces sortes de considérations. Elle disait : « Je hais à jouer aux cartes, » et ne jouait que s'il lui était impossible de s'en dispenser; elle ne devait pas aimer à perdre. On remarqua que le Luxembourg avait gagné en gaité à l'exclusion des jeux d'argent : « — On riait cent fois davantage, » raconte l'abbé de

(1) Les autres sont : *Vie de Madame de Fouquierolles*, autobiographie supposée d'une dame qui fut mêlée aux intrigues de la Fronde (existe en manuscrit à la Bibliothèque de l'Arsenal), et *Relation de l'île imaginaire* (1658), badinage renouvelé d'un épisode de *Don Quichotte*.



Choisy (1), alors tout jeune, et très assidu chez Mademoiselle, où il trouvait nombreuse compagnie de son âge.

Les trois filles de la vieille Madame, M<sup>lles</sup> d'Orléans, d'Alençon et de Valois (2), y étaient sans cesse. Elles s'échappaient de leur appartement désert pour accourir vers le bruit et le mouvement; leur vie était trop triste, avec Madame et ses éternelles vapeurs. Reléguées dans leur chambre, comme à Blois, avec quelques compagnes d'enfance, dont Louise de La Vallière (3) encore inconnue, les petites princesses redoutaient cette mère presque invisible, qui ne leur adressait la parole que pour les gronder. Au moins, chez Mademoiselle, on avait le droit de remuer. La jeunesse y était dans une grande liberté. On organisait de petits jeux. On faisait des parties de cache-cache et de colin-maillard. Le soir, on dansait : « — Comme j'avais des violons, dit Mademoiselle, le bal était bientôt fait dans une chambre éloignée de celle de Madame. » L'abbé de Choisy ajoute un détail gracieux : « — Il y avait des violons, mais ordinairement on les faisait taire pour danser aux chansons. » C'est si joli de danser aux chansons !

Tandis que la jeunesse sautait, les grandes personnes avaient aussi leurs petits jeux. Tout cédait, cependant, au plaisir sans égal de la conversation. Parmi ceux qui lui donnaient son éclat au Luxembourg, on peut citer La Rochefoucauld, Segrais, M<sup>me</sup> de Lafayette, M<sup>me</sup> de Sévigné, Mademoiselle elle-même, qui menait les idées un peu tambour battant, comme elle menait tout, mais, aussi, avec le même imprévu. La conversation allait être pendant plus d'un siècle, jusqu'à la Révolution, les délices de la France intelligente, et rendre d'incomparables services à la langue, légèrement empêtrée dans les nobles périodes du xvii<sup>e</sup> siècle. On s'aperçut tout de suite que le pire défaut, pour un causeur, est de parler comme un livre, et le français dut à cette simple remarque de devenir sans rival dans tout l'univers pour la vivacité et le naturel.

(1) *Mémoires*. François-Timoléon de Choisy était né en 1644. Il a été question plusieurs fois de sa mère.

(2) Marguerite-Louise d'Orléans, née le 28 juillet 1645; Élisabeth, dite Mademoiselle d'Alençon, née le 26 décembre 1646; Françoise-Madeleine, dite Mademoiselle de Valois, née le 13 octobre 1648.

(3) Née à Tours en 1644. Son père, Laurent de La Baume Le Blanc, seigneur de La Vallière, étant mort en 1654, sa mère se remaria avec Jacques de Courtavel, marquis de Saint-Remi, maître d'hôtel de Gaston d'Orléans.

Les habitués du Luxembourg regrettaient seulement que la conversation ne tournât pas plus souvent sur l'amour. Mademoiselle n'y mettait plus la même complaisance qu'à Saint-Fargeau. Nous avons vu que, dans la pratique, elle fermait les yeux ; cela simplifiait la vie. Dans la conversation, pour son plaisir, elle aimait mieux d'autres sujets ; celui-là lui devenait insupportable. « — L'on me fait la guerre, dit-elle dans son *Portrait*, que les vers que j'aime le moins sont ceux qui sont passionnés, car je n'ai pas l'âme tendre. » D'ailleurs, elle n'avait plus rien à dire sur l'amour. Elle venait de faire sa profession de foi dans une correspondance avec M<sup>me</sup> de Motteville qui circulait manuscrites, en attendant mieux, et où on lisait : « Son commerce est honteux ; il est volage et inégal, sans foi et sans probité... C'est un impie ; il se moque du sacrement. » Le mariage ne recommande rien : il donne tout à l'homme : « Tirons-nous de l'esclavage, s'écriait Mademoiselle ; qu'il y ait un coin du monde où l'on puisse dire que les femmes sont maîtresses d'elles-mêmes. »

On a le droit de mépriser l'amour et le mariage, à condition que ce ne soit pas seulement pour les autres. La jeunesse du Luxembourg savait à merveille, et c'est pourquoi elle protestait, que Mademoiselle recherchait avec une ardeur croissante cet « esclavage » contre lequel, de vive voix ou par écrit, elle appelait son sexe à la révolte. Les personnes de son intimité la voyaient se forger de pures imaginations sous l'empire d'une idée qui tournait à l'obsession, et croire ensuite que ces choses-là étaient réellement arrivées. Elle avait cru à des « empressemens » significatifs de la part du petit Monsieur, qui allait en épouser une autre. Après la restauration des Stuarts (avril 1660), elle crut, — le récit en est tout au long dans ses *Mémoires*, — que le roi Charles II, qu'elle avait refusé avec dédain lorsqu'il n'était qu'un pauvre prétendant, n'avait rien eu de plus pressé en montant sur le trône que de redemander sa main, et qu'elle avait répondu noblement : « Je ne le mérite pas, les ayant refusés pendant leur disgrâce... Il aurait toujours cela sur le cœur et je l'aurais sur le mien, et cela nous empêcherait d'être heureux. »

Cette belle réponse a été citée cent fois. On sait aujourd'hui par des documens anglais (1) que Mademoiselle n'eut jamais lieu

(1) Cf. *Madame, Memoirs of Henrietta Duchess of Orléans, by Julia Cartwright* (Londres, 1894).

de la faire. Les avances, hélas ! étaient venues de son côté, et avaient été mal reçues : « Je désire beaucoup le mariage de Mademoiselle, écrivait lady Derby (1) à sa belle-sœur, M<sup>me</sup> de la Trémouille, par qui passaient les « insinuations ; » mais le roi y a grande aversion, à cause du mépris qu'elle lui a montré. J'ai parlé d'elle au marquis d'Ormond, mais j'ai rencontré peu d'encouragement. » Autre lettre : « J'ai fait proposer Mademoiselle, et j'ai un peu d'espoir. Si le roi tient aux richesses, il ne peut pas en avoir plus qu'avec Mademoiselle... ; mais je crains qu'ayant été méprisé dans sa pauvreté, il ne soit peu disposé maintenant à envisager un pareil mariage. » Charles II ne voulut rien écouter ; il avait gardé rancune à sa cousine.

En revanche, il y a toute apparence qu'elle dit vrai (2), lorsqu'elle raconte que le vieux duc Charles III de Lorraine (3) l'avait demandée « à genoux » pour un jeune homme de dix-huit ans, le prince Charles de Lorraine, son neveu, qui devint dans la suite l'un des meilleurs généraux de l'Autriche. Il s'agissait, bien entendu, d'une combinaison politique. Par malheur, le prince Charles avait une autre idée, plus de son âge. Il était fort amoureux de la fille aînée de Madame, Marguerite d'Orléans, qui le lui rendait de tout son cœur. La jeunesse du Luxembourg accusa la Grande Mademoiselle d'avoir fait manquer leur mariage par jalousie : « L'affaire avait été fort avancée, rapporte cette commère d'abbé de Choisy, mais la vieille Mademoiselle avait tant parlé et chuchoté, qu'elle avait tout rompu. Elle était au désespoir que ses sœurs cadettes, et gueuses au prix d'elle, se mariassent à sa barbe. » Marguerite d'Orléans en fit un mariage de dépit qui tourna très mal (4), et dont Mademoiselle ne profita même pas : par un retour singulier, du jour où il avait dépendu d'elle de l'épouser, elle n'avait plus eu que du mépris pour ce principicule « sans bastions (5). » Ses caprices impatientaient le Roi, qui finit par prendre ses arrangemens avec la Lorraine sans plus s'occuper de sa cousine.

Louis XIV était dans les vieux principes monarchiques quant

(1) Lady Derby était une La Trémouille. La belle-sœur à qui sont adressées les lettres était la sœur de Turenne.

(2) Cf. les *Mémoires* de Montglat.

(3) Ou Charles IV ; il y a deux façons de compter les ducs de Lorraine.

(4) Voyez le très curieux volume de M. Rodocanachi : *les Infortunes d'une petite-fille d'Henri IV*. Le mariage avait eu lieu le 19 avril 1661

(5) *Mémoires* de Mademoiselle.

aux mariages de princesses. Il n'y voyait que des questions politiques à régler entre gouvernemens, et où le sentiment n'avait pas à intervenir. L'idée que nous avons tous droit au bonheur n'était pas de son temps, et, si quelque précurseur la lui avait suggérée, il l'aurait sûrement condamnée, car elle fait passer les intérêts de l'individu avant ceux de la communauté, qui paraissent bien autrement sacrés aux gens du xvii<sup>e</sup> siècle. Louis XIV ne s'était pas cru le droit, pour lui-même, de n'accepter que les agrémens de son « métier de roi, » puisqu'il s'était imposé une existence de travail acharné, lorsqu'il lui aurait été si doux de ne rien faire. Dans son esprit, plus l'individu était haut placé, plus il était tenu de sacrifier ses propres convenances au bien général. Mademoiselle avait l'honneur d'être sa cousine germaine; il était parfaitement résolu à la marier ou ne la marier pas, à la donner indifféremment à un héros ou à un monstre, selon qu'il le jugerait utile pour « le service du Roi. » C'était sa façon de reconnaître la parenté; elle ne manquait pas de grandeur.

Il n'entraît pas dans sa pensée que Mademoiselle aurait l'audace de lui résister. On peut dire que, sous ce rapport, ils étaient aussi incapables l'un que l'autre de se comprendre. Mademoiselle avait vécu trop longtemps dans l'opposition pour se faire à la notion d'un pouvoir royal absolument sans limites, dans toutes les circonstances imaginables et vis-à-vis de toutes les personnes possibles. Louis XIV avait une foi trop profonde au droit divin des rois pour se refuser une seule des prérogatives qui peuvent en découler. Ils représentaient l'un et l'autre l'opinion de nombreux Français; mais Mademoiselle représentait le courant décroissant, Louis XIV le courant grossissant.

Ce dernier était venu au monde au bon moment pour profiter d'une doctrine qui, suivant une heureuse expression (2), semblait faite pour lui comme il semblait fait pour elle. A la suite de la Réforme, la vieille théorie de l'origine divine du pouvoir avait bénéficié de ce que les peuples, en maint pays, ou en mainte province, s'étaient trouvés aussi intéressés que pouvaient l'être les souverains à supprimer l'autorité politique du pape, en dehors de ses États, et son ingérence dans les affaires des autres

(1) *Œuvres de Louis XIV* (Paris, 1806).

(2) Sur la *Théorie du pouvoir royal chez les contemporains de Louis XIV*, voir *l'Éducation politique de Louis XIV*, par M. Lacour-Gayet.

pays. C'est ainsi qu'en France, on remarque des théologiens calvinistes parmi les écrivains qui soutinrent dès le xvi<sup>e</sup> siècle que les princes reçoivent directement leur pouvoir de Dieu, et de Dieu seul. La conséquence immédiate de la doctrine fut de rehausser encore l'éclat de la majesté royale. Les princes devinrent « l'image « de la divinité, et même quelque chose de plus; le premier discours officiel qu'entendit Louis XIV, — il n'avait pas cinq ans, — le qualifia de « divinité visible. » Deux ans plus tard, le *Catéchisme royal* (1) lui expliquait qu'il était « vice-dieu. » Vingt ans plus tard, Louis XIV était « dieu » tout court, et c'était Bossuet qui le lui déclarait du haut de la chaire. Prêchant au Louvre, le 2 avril 1662, et ayant à parler des devoirs des rois, Bossuet s'écria : « O dieux de terre et de poussière, vous mourrez comme des hommes. N'importe, vous êtes des dieux, encore que vous mouriez... »

Quand un homme entend ces choses-là sans broncher, il est mûr pour en accepter toutes les conséquences : « Les rois, avait écrit un anonyme, sont les seigneurs absolus de tout ce qui respire l'air, dans toute l'étendue de leur empire (2). » Louis XIV a formulé très nettement la même pensée dans ses *Mémoires* : « Celui qui a donné des rois aux hommes a voulu qu'on les respectât comme ses lieutenans, se réservant à lui seul le droit d'examiner leur conduite. Sa volonté est que quiconque est né sujet obéisse sans discernement (3). » Il est juste d'ajouter qu'il était arrivé à ces conclusions sous une poussée du sentiment public, devenu impatient de donner à la monarchie la force dont elle avait besoin pour remettre le pays en ordre. A la mort de Mazarin, la France était semblable à une grande maison dont les armoires, confiées à une ménagère négligente, n'ont pas été rangées depuis toute une génération. Une immense espérance traversa la France quand le pays vit son jeune monarque, aidé vigoureusement par Colbert, mettre le balai dans l'amas d'abus et d'iniquités qui portait le nom d'administration, et se montrer résolu, en dépit des résistances et sans ménagemens pour les personnes, à introduire de l'ordre et de la propreté morale dans les grands services publics.

Cela ne se fit point sans des pleurs et des grincemens de dents,

(1) Par Fortin de la Hoguette (1645).

(2) *L'Image du souverain* (1649).

(3) *Mémoires* pour 1667. Éd. de M. Charles Dreyss.

sans des injustices aussi, témoin Fouquet, coupable assurément mais payant pour tant d'autres, dont Mazarin le premier. Mais cela se fit. Les finances d'abord, avec ce résultat que le peuple payait moins et que les impôts rapportèrent davantage. La justice ensuite; la réforme de la procédure fut commencée en 1665, et les grands jours d'Auvergne s'ouvrirent la même année. L'armée; les soldats, régulièrement payés, commirent moins de désordres, et la noblesse apprit bon gré mal gré l'obéissance militaire. En même temps, l'industrie et le commerce marchaient d'un tel pas, que, dès 1668, les commandes affluaient à Paris « du monde entier, » pour une foule d'articles que nous étions forcés, dix ans plus tôt, de faire venir de l'étranger; c'est l'ambassadeur de Venise, Giustiniani, qui l'écrivit à son gouvernement.

La ferme volonté du maître avait remis le pays en marche. Louis XIV en fut confirmé dans sa haute opinion de la monarchie absolue. L'année même où Bossuet l'encourageait à se croire au-dessus de l'humanité ordinaire, il décida en toute sûreté de conscience de marier la Grande Mademoiselle à un véritable monstre, dans l'intérêt d'une combinaison politique qui lui tenait au cœur, car il y est revenu à plusieurs reprises dans ses *Mémoires*. Son beau-père, Philippe IV, menaçait l'indépendance du Portugal (1). Louis XIV se « faisait scrupule d'assister ouvertement le Portugal à cause du traité des Pyrénées (2). » D'autre part, il estimait duperie d'être plus honnête avec les Espagnols que les Espagnols ne l'étaient avec lui : « Je ne pouvais pas douter qu'ils n'eussent violé les premiers et en mille sortes le traité des Pyrénées, et j'aurais cru manquer à ce que je dois à mes États si, en l'observant plus scrupuleusement qu'eux, je leur laissais librement ruiner le Portugal, pour retomber ensuite sur moi avec toutes leurs forces. » Il lui sembla qu'il conciliait tout en aidant le Portugal sous main, et Turenne n'eut aucune répugnance à s'employer dans cette affaire : cela s'appelait alors, et cela s'appelle encore quelquefois, faire de la politique.

Telle étant la situation, Turenne vint une après-midi trouver Mademoiselle dans son cabinet. Le récit de leur entrevue nous a été conservé par la princesse, et nous pouvons, cette fois, nous en fier à elle; ses *Mémoires* s'accordent avec les témoignages des contemporains.

(1) Le Portugal avait repris son indépendance en 1640.

(2) *Mémoires* pour l'année 1661.

C'était vers la fin de l'hiver de 1662. Turenne s'assit au coin du feu et entama des protestations de tendresse. « Comme je suis brusque, je lui dis : « De quoi est-il question ? » Il me répondit : « Je veux vous marier. » Je l'interrompis et lui dis : « Cela n'est pas facile ; je suis contente de ma condition. — Je vous veux faire reine ; mais écoutez-moi ; laissez-moi tout dire, et puis vous parlerez. Je vous veux faire reine de Portugal. — Fi ! me récriai-je, je n'en veux point. » Il reprit : « Les filles de votre qualité n'ont point de volonté ; elle doit être celle du Roi. »

Le monarque qui faisait crier « Fi ! » à Mademoiselle s'appelait Alphonse VI et n'avait pas encore vingt ans. A vingt-trois, l'abbé de Saint-Romain, notre envoyé en Portugal, rapportait qu'il ne savait encore ni lire ni écrire (1). En revanche, « il tirait les oreilles et arrachait les cheveux du premier venu, » et c'était dans ses bons jours ; dans les mauvais, il frappait « des pieds, des mains et de l'épée tous ceux qui le fâchaient, indifféremment. » Ses sujets n'osaient plus sortir de nuit dans les rues, parce que l'un de ses divertissemens était de les « charger brusquement » dans l'obscurité, et d'essayer de les embrocher. De sa personne, Alphonse VI était un gros petit tonneau, à moitié paralysé d'une jambe, « goulü et malpropre, » presque toujours ivre, et vomissant alors « après ses repas. » Il portait « six ou sept habits » les uns sur les autres, parmi lesquels « un jupon de trois cents taffetas piqués à l'épreuve du pistolet. » Sur la tête, un béguin retombant jusqu'aux yeux, plusieurs calottes par-dessus ce béguin, dont une « à oreilles, » et un « bonnet à l'anglaise » sur le tout. « Son corps, poursuivait l'abbé, sent naturellement mauvais, et il a toujours des ulcères sous de grands doubles ou replis de peau qui se font en divers endroits de sa personne, et il serait impossible de souffrir toutes ces puanteurs ensemble, s'il ne se faisait laver le corps une fois par jour en hiver, et deux fois dans les autres saisons... » La peur l'obligeait à faire « toujours coucher dix-sept personnes » dans sa chambre, « et, pour achever la cassolette, sa chaise, qui n'est pas une chaise inutile, demeure nuit et jour dans la ruelle de son lit. »

Turenne, cependant, s'efforçait de dorer la pilule. Il exposa à Mademoiselle combien il serait utile au Roi, et pour quelles

(1) Mignet, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*.

raisons, d'avoir une princesse française sur le trône de Portugal. Il lui promit, connaissant son faible, qu'elle serait maîtresse absolue de la « grande et forte armée » que le Roi lui ferait passer sans bruit, par petits paquets. Sans doute, Alphonse VI était paralytique. « Mais, assurait Turenne, cela ne paraît pas quand il est habillé ; il traîne seulement un peu une jambe et s'aide malaisément du bras. » Tant mieux si son intelligence traînait aussi un peu. « On ne sait pas s'il a de l'esprit ou s'il n'en a point ; c'est comme il faut les maris pour être heureuse. »

— « Mais, répliquait Mademoiselle, être la liaison d'une guerre éternelle entre la France et l'Espagne... me paraît très laid. » La situation serait encore pire pour elle si, comme elle en était convaincue, les deux couronnes en arrivaient à se raccommoder. Le bel avenir, « d'avoir un mari sot et paralytique, que les Espagnols chasseraient, et de venir en France demander l'aumône, quand mon bien serait mangé, et faire la reine dans quelque petite ville ! Il fait bon être Mademoiselle en France avec cinq cent mille livres de rente » et rien à demander à la Cour. « Quand on est ainsi, on y demeure. Si l'on s'ennuie à la Cour, l'on ira à la campagne, à ses maisons, où l'on a une cour. On y fait bâtir, l'on s'y divertit. Enfin, quand l'on est maîtresse de ses volontés, l'on est heureuse : car l'on fait ce que l'on veut. »

— « Mais, reprenait Turenne, quand l'on est Mademoiselle, avec tout ce que vous avez dit, on est sujette du Roi. Il veut ce qu'il veut. Quand on ne le veut pas, il gronde ; il donne mille dégoûts à la Cour ; il passe souvent plus loin : il chasse les gens. Quand ils se plaisent à une maison, il les envoie à une autre. Il fait promener d'un bout du royaume à l'autre. Quelquefois il met en prison dans sa propre maison, envoie dans un couvent, et, après tout cela, il faut obéir... Qu'est-ce qu'il y a à répondre à cela ? »

— « Que les gens comme vous ne menacent point ceux comme moi, s'écria Mademoiselle en colère ; que je sais ce que j'ai à faire ; que, si le Roi m'en disait autant, je verrais ce que j'aurais à lui répondre. » Elle lui défendit de lui reparler de cette affaire, et il se retira.

« A cinq ou six jours de là, il m'en parla encore. » Puis ce furent des amis communs. L'inquiétude gagnait Mademoiselle. Dans quelle mesure Turenne était-il le porte-paroles du Roi ?



Elle écrivit à ce dernier pour provoquer une explication ; pas de réponse. Elle confia sa peine à la Reine-mère, qui se borna à ces mots : « Si le Roi le veut, c'est une terrible pitié ; il est le maître ; pour moi, je n'ai rien à dire là-dessus. » « J'avais une hâte épouvantable, ajoute Mademoiselle, que le temps de Forges fût venu, afin de m'en aller. » La saison arrivée, il fallut prendre congé du Roi. Elle voulut en avoir le cœur net : « Sire, si Votre Majesté voulait songer à mon établissement, voilà M. de Béziers... qui passera à Turin ; il pourra négocier mon mariage avec M. de Savoie. — Je songerai à vous quand cela me conviendra et je vous marierai où il sera utile pour mon service ; » d'un ton sec, qui m'effraya fort. Sur cela, il me salua fort froidement, et je m'en allai ; je pris mes eaux. »

Elle eut l'imprudence de parler et d'écrire. Bussy-Rabutin prétend même qu'elle « en avait écrit une lettre au roi d'Espagne, pour s'en faire de fête auprès de lui, laquelle on avait interceptée (1) ; » mais cela est bien difficile à croire, quelque considérée que fût parfois Mademoiselle. De Forges, elle se rendit au château d'Eu, qu'elle avait acheté depuis peu. Ce fut là, le 15 octobre 1662, qu'elle reçut commandement du Roi de s'en retourner à Saint-Fargeau « jusqu'à nouvel ordre. » Elle eut sur sa route « des lettres de tout le monde. » Être exilée pour avoir refusé d'épouser Alphonse VI, le pays n'était pas encore fait à ces conséquences du nouveau régime. On sut bientôt que Mademoiselle faisait venir de Paris « aiguilles, canevas et soie (2), » en personne qui va avoir du temps devant soi. En somme, si les choses en restaient là, elle ne payait pas trop cher le plaisir de ne pas être reine de Portugal. C'était son avis, et elle était de très bonne humeur.

#### IV

Son départ ne laissa point de vide dans la jeune Cour ; il y eut une princesse de moins aux cérémonies officielles, et ce fut tout. Pour la nouvelle génération, passée au premier plan avec le Roi, la Grande Mademoiselle n'était plus que « la vieille Mademoiselle, » comme l'appelait l'abbé de Choisy. Jeunes amours et plaisirs de vingt ans n'avaient que faire d'elle, ni, au

(1) *Mémoires de Bussy-Rabutin.*

(2) *Gazette de Loret* du 28 octobre 1662.

surplus, de la Reine-mère, devenue prêchese avec l'âge, et de ces « dévots » groupés sous son égide, que Molière scandalisait par son impiété et qui trouvaient mauvais qu'un roi eût des maîtresses. La question était de savoir de quel côté se rangerait définitivement le maître. Pour l'instant, Louis XIV penchait très fort vers les amis de la bonne nature et de sa joyeuse liberté. Leur serait-il acquis ? La logique des choses, et des idées, le conduirait-elle ensuite à secouer la gêne des pratiques religieuses, puis celle des croyances, à la façon des Hugues de Lionne, des Bussy-Rabutin, des Guiche, des Roquelaure, des Vardes et de cent autres « libertins, » qui ne voyaient dans la religion qu'une collection de simagrées ? Voilà ce qu'on avait le droit de se demander en 1662, et cela était autrement intéressant que la chronique du Luxembourg ou de Saint-Fargeau.

La jeune reine était inquiète ; elle flairait un danger, mais elle ne savait que gémir et pleurer, sans comprendre que des yeux rouges et un ton grognon ne sont pas ce qu'il faut pour retenir un jeune mari. Elle n'avait même pas la consolation d'être plainte, ne s'étant point fait d'autre amie en France qu'Anne d'Autriche, qui s'efforçait maternellement de lui conserver quelques illusions, à défaut de mieux, sur la mélancolie de sa destinée. Il était pourtant impossible d'être meilleure créature que cette petite reine fraîche et joufflue, qui sautait de joie le lendemain de son mariage et racontait ingénument à M<sup>me</sup> de Motteville son petit roman.

Marie-Thérèse s'était toujours souvenue que sa mère (1), morte quand elle avait six ans, lui répétait qu'elle voulait la voir reine de France, — le bonheur n'était que là, — ou alors dans un couvent. La petite princesse avait grandi avec cette pensée de la France. Louis XIV avait été le prince Charmant de ses rêves d'infante. Quand elle avait su qu'un seigneur français venait « en poste » la demander de la part de son maître, la chose lui avait paru toute naturelle. Elle avait guetté d'une fenêtre l'arrivée de M. de Gramont (2). Il était passé très vite, suivi de beaucoup d'autres Français brodés d'or et d'argent et couverts de

(1) Élisabeth de France, fille d'Henri IV. Née en 1602, elle épousa Philippe IV en 1615, eut Marie-Thérèse en 1638, et mourut en 1644.

(2) C'était le maréchal de Gramont, père du comte de Guiche. La « magnificence » et la « galanterie » de sa course à Madrid pour demander l'infante avaient laissé de vifs souvenirs.

plumes et de rubans de toutes les couleurs. On aurait dit « un parterre de fleurs... courant la poste, » racontait la jeune reine, devenue poète pour la première et la dernière fois de sa vie.

Mariée, Marie-Thérèse avait demandé à son époux la promesse qu'ils ne se quitteraient jamais, ni jour ni nuit, dans la mesure du possible. Louis XIV promit, tint parole, et ce fut la précaution inutile. D'après M<sup>me</sup> de Motteville et M<sup>me</sup> de Maintenon (1), la Reine ne sut pas s'y prendre. Sa dévotion était « mal entendue ; » si le Roi la demandait, elle refusait de lui sacrifier une oraison. Elle avait aussi une jalousie « mal entendue ; » si le Roi ne la demandait pas, elle ne distinguait pas assez, dans ses plaintes contre ceux qui le lui enlevaient, entre M<sup>me</sup> de La Vallière et le Conseil des ministres. Son humeur était décourageante. Si le Roi l'emmenait, elle se plaignait de tout. S'il ne l'emmenait pas, c'étaient des flots de larmes. Si le dîner n'était pas à son goût, elle était maussade. S'il lui plaisait, elle se tourmentait : — « On mangera tout ; l'on ne me laissera rien. » — « Et le Roi s'en moquait, » ajoute Mademoiselle, amenée par sa naissance à se trouver souvent parmi ceux qui « mangeaient tout. » Marie-Thérèse était bonne, généreuse, la vertu même, elle avait une violente passion pour son mari, et, avec tout cela, elle était à fuir. M<sup>me</sup> de Maintenon résumait la situation en disant que la Reine savait aimer et ne savait pas plaire, au rebours du Roi, qui avait tout pour plaire, « sans être capable d'aimer beaucoup. Presque toutes les femmes lui avaient plu, excepté la sienne. » Libertins et débauchés n'avaient pas à compter avec Marie-Thérèse ; la Reine n'avait pas l'ombre d'influence sur le Roi.

Pour des raisons différentes, ce n'était pas non plus Monsieur, frère du Roi, ni la femme de Monsieur, qui leur feraient obstacle. Tout a été dit sur les puissances de séduction de M<sup>me</sup> Henriette d'Angleterre (2), sur ses grâces irrésistibles, sa beauté immatérielle et le charme particulier, très original chez une grande princesse, que lui avait valu son enfance pauvre et humiliée ; réduite à vivre en « personne privée, » elle avait « pris

(1) *Souvenirs de Madame de Caylus. — Souvenirs sur Madame de Maintenon. — Mémoires de M<sup>me</sup> de Motteville. — Les Cahiers de Mademoiselle d'Aumale*, publiés par le comte d'Haussonville et M. G. Hanotaux.

(2) Mariée le 1<sup>er</sup> avril 1661, à dix-sept ans. Monsieur (Philippe de France, duc d'Orléans) en avait vingt et un.

toutes les lumières, toute la civilité et toute l'humanité des conditions ordinaires (1), » et rien, peut-être, n'avait contribué davantage à la faire « aimer des hommes et adorer des femmes. » Ses défauts étaient grands, mais ils ne lui furent pas comptés, à cause de ce don de plaire qui était en elle et que les circonstances avaient développé. Madame fut mal sûre et dangereuse impunément. Elle put devenir le centre des basses intrigues de la Cour sans perdre, ni seulement risquer de perdre son empire sur les cœurs. A ce premier bonheur est venu se joindre celui d'avoir Bossuet pour abriter sa mémoire. Henriette d'Angleterre a traversé les siècles « protégée par son *Oraison funèbre* (2), » comme elle avait traversé la vie protégée par cette fascination que la nature met en de certaines femmes, qui ne sont pas toujours les meilleures.

Monsieur n'avait pas gagné depuis que nous avons parlé de lui. Il s'était, pour ainsi dire, établi dans le vice, publiquement, sans vergogne, et dans le vice immonde. Le mariage n'y avait rien fait : « Le miracle d'enflammer le cœur de ce prince, explique discrètement M<sup>me</sup> de La Fayette, n'était réservé à aucune femme du monde (3). » Livré à une race de favoris très exigeante, qui ne le laissait point chômer de complications domestiques, Monsieur était devenu décidément un « tripoteur, » selon le mot expressif de sa mère. Entre Madame et lui, leur cour était un lieu d'une agitation inconcevable, une sentine de médisances et de calomnies, de petites perfidies et de petites trahisons; de quoi donner la nausée, même lorsque cela est raconté par M<sup>me</sup> de La Fayette. Je ne sais, en vérité, si cette dernière a rendu service à sa chère princesse en écrivant son *Histoire de Madame Henriette*. A part les premières pages, jusqu'au mariage, et la belle scène de la mort, tout à la fin, le reste est un tissu de riens si méprisables à tous égards, que le livre en tombe des mains. Voilà donc tout ce que l'auteur de *la Princesse de Clèves* a trouvé à dire d'une personne aussi en vue! d'une belle-sœur à qui Louis XIV confiait les secrets de sa politique et qu'il avait failli trop aimer!

Dans toute la famille royale, les libertins n'avaient à compter qu'avec la Reine-mère, si découragée par son peu de crédit qu'elle

(1) *Histoire de Madame Henriette d'Angleterre* par M<sup>me</sup> de La Fayette.

(2) Le mot est de M. Brunetière.

(3) *Histoire de Madame Henriette*, etc.

parlait de se retirer dans un couvent, et avec le Roi lui-même, trop fermé pour que l'on pût deviner comment il prétendait arranger ensemble le plaisir et la religion. Qu'il ne se contraindrait pas sur le plaisir, on n'avait pas été long à s'en apercevoir. Il s'était marié le 9 juin 1660. Un an après commençait le défilé des maîtresses imposées à la famille royale, et à toute la France, elles et leurs enfans, d'une façon qui rappelle plutôt la polygamie orientale que les mœurs de l'Occident. Louis XIV s'était senti incapable d'être vertueux. Un jour que sa mère profitait des attendrissemens d'une réconciliation, — ils avaient été quelque temps sans se parler, — pour lui représenter le scandale de sa liaison avec M<sup>lle</sup> de La Vallière, « il lui répondit cordialement, avec des larmes de douleur qui partaient du fond de son cœur, où il y avait encore quelque reste de sa piété passée, qu'il connaissait son mal; qu'il en ressentait quelquefois de la peine et de la honte; qu'il avait fait ce qu'il avait pu pour se retenir d'offenser Dieu, et pour ne se pas abandonner à ses passions; mais qu'il était contraint de lui avouer qu'elles étaient devenues plus fortes que sa raison, qu'il ne pouvait plus résister à leur violence, et qu'il ne se sentait pas même le désir de le faire (1). » Cette conversation avait lieu en juillet 1664. L'automne suivant, le Roi ayant trouvé la Reine sa femme « toute en larmes dans son oratoire, » par l'effet d'une trop juste jalousie, il « lui fit espérer » qu'à trente ans, il serait un « bon mari; » propos plutôt cynique.

Non seulement il avait les « passions » violentes, mais il ne s'était pas découvert de raisons sérieuses de se gêner sur le chapitre des femmes. On lit dans ses *Mémoires*, qui étaient écrits en vue du dauphin, un passage, digne de lord Chesterfield, où il expose à son fils ses idées sur les maîtresses de rois. La page se rapporte à 1667, année où commença la guerre de la Dévolution : « Avant que de partir pour l'armée, j'envoyai un édit au Parlement. J'érigéais en duché la terre de Vaujours en faveur de M<sup>lle</sup> de La Vallière, et reconnaissais une fille que j'avais eue d'elle. Car, n'étant pas résolu d'aller à l'armée pour y demeurer éloigné de tous les périls, je crus qu'il était juste d'assurer à cette enfant l'honneur de sa naissance, et de donner à la mère un établissement convenable à l'affection que j'avais pour elle depuis six ans.

(1) *Mémoires* de M<sup>me</sup> de Motteville.

« J'aurais pu sans doute me passer de vous parler de cet attachement dont l'exemple n'est pas bon à suivre. Mais, après avoir tiré plusieurs instructions des manquemens que j'ai remarqués dans les autres, je n'ai pas voulu vous priver de celles que vous pouviez tirer des miens propres. »

La première « instruction » à tirer de ses « manquemens, » c'est qu'il ne faut pas perdre son temps avec les femmes : « Que le temps que nous donnons à notre amour ne soit jamais pris au préjudice de nos affaires. » La seconde « considération..., c'est qu'en abandonnant notre cœur, il faut demeurer maître absolu de notre esprit; que nous séparions les tendresses d'amant d'avec les résolutions de souverain; que la beauté qui fait nos plaisirs n'ait jamais la liberté de nous parler de nos affaires, ni des gens qui nous y servent, et que ce soient deux choses absolument séparées.

« Vous savez ce que je vous ai dit en diverses occasions contre le crédit des favoris; celui d'une maîtresse est bien plus dangereux. »

Louis XIV insistait longuement sur l'infirmité d'esprit qui rend les femmes dangereuses. Il les avait étudiées de près, et il jugeait « ces animaux-là » à peu près comme Arnolphe : « Elles sont, disait-il au dauphin, éloquentes dans leurs expressions, pressantes dans leurs prières, opiniâtres dans leurs sentimens... Le secret ne peut être chez elles dans aucune sûreté. » Elles agissent toujours par calcul et, en conséquence, par « adresses » et « artifices. » Quoi qu'il en puisse coûter à un cœur amoureux, un prince ne saurait prendre trop de « précautions » avec ses maîtresses; il y va quelquefois de son trône. Pauvre La Vallière! si désintéressée, si peu intrigante. Quelle douleur, si elle avait lu ces pages cruelles!

Les conseils que l'on vient de lire sont très politiques et très prudents; ils n'ont rien à faire avec la morale ou la religion. Les *Mémoires* royaux ajoutent bien quelque part que « le prince... devrait toujours être un parfait modèle de vertu, » et, aussi, que le devoir du chrétien est « de s'abstenir de tous ces commerces illicites qui ne sont *presque jamais* innocens. » C'était le moins que pût dire un père s'adressant officiellement à son fils. Au fond, Louis XIV n'avait pas retiré grand'chose, quant à la discipline morale, d'une religion dont il connaissait presque uniquement les pratiques. Pendant son enfance, sa mère s'était réservé

son éducation religieuse. Elle l'avait emmené dès le bas âge dans les églises, où elle-même passait une partie de ses journées, et lui avait communiqué ainsi un peu de sa piété étroite et machinale. Louis XIV n'en connut jamais d'autre. Il n'était pas plus savant en catéchisme qu'en grammaire latine, et avec cette circonstance aggravante qu'il voyait la nécessité de savoir le latin, pour lire les dépêches diplomatiques, tandis qu'il ne voyait pas du tout l'utilité de savoir sa religion. Il ne varia jamais là-dessus; M<sup>me</sup> de Maintenon elle-même y perdit ses peines. La seconde Madame, la Palatine, n'en revenait pas. Elle écrivait : « Pourvu, croyait-il, qu'il écoutât son confesseur et récitât son *Pater*, tout irait bien et sa dévotion serait parfaite (1). »

Avec ces idées, le Roi trouva fort mauvais, alors qu'un flot d'adulateurs le déflaient à l'envi, de rencontrer parmi ses sujets des hommes assez hardis pour blâmer ses mœurs et le lui dire en face. Des prélats se montrèrent sévères; c'était leur métier. Mais que des courtisans, et même, à ce que l'on racontait, un simple bourgeois de Paris, osassent adresser des remontrances à leur souverain, cela ne se pouvait souffrir; sans compter que leurs observations excitaient sa mère contre lui, au risque de les brouiller, ainsi qu'il arriva en effet. Ne fût-ce que par politique, Louis XIV était résolu à ne pas tolérer que l'on se mêlât ainsi de ses affaires. Il sentait confusément que tous ces gens-là s'entendaient pour lui faire la leçon. Il devinait une force organisée et considérable derrière cette « cabale des dévots » qui représentait à la Cour l'austérité, et que les libertins du Louvre tournaient en ridicule.

Cette force organisée, nous la connaissons. Nous l'avons vue à l'œuvre dans un précédent chapitre (2), sous le nom de Compagnie du Saint-Sacrement, alors qu'elle travaillait avec Vincent de Paul aux grandes entreprises charitables du siècle (3). Le surnom malveillant de Cabale des dévots lui avait été donné, vers 1658, par les nombreuses personnes qui l'abominaient, sans connaître « son vrai titre et son organisation, » parce qu'elle les troublait dans leur existence. Depuis que nous nous en sommes occupés, la carrière de la société avait continué d'offrir le même

(1) Lettre du 9 juillet 1719, et *passim*, dans sa correspondance.

(2) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> décembre 1903.

(3) Cf. *la Cabale des Dévots*, par M. Raoul Allier, et *un Épisode de l'histoire religieuse du XVII<sup>e</sup> siècle*, par M. Alfred Rébelliau, dans la *Revue*.

mélange de bien et de mal. Tout ce qu'elle avait fait pour soulager les pauvres, les prisonniers, les galériens et autres misérables, pour les protéger contre l'abus et l'arbitraire, pour les relever moralement, avait été au-dessus de tout éloge. De même ses efforts pour assurer la décence de la rue, ou pour combattre dans les hautes classes les deux fléaux du temps, le duel et le jeu. On n'en saurait dire autant des vues étroites et fanatiques qui l'avaient rendue persécutrice et policière, de son goût pour l'espionnage et la délation, de sa barbarie à l'égard des hérétiques ou des illuminés. Elle devenait facilement dangereuse et malfaisante, et l'on ne savait alors comment se défendre contre ce pouvoir occulte qui avait « des yeux et des mains partout. » Mazarin, qu'elle picotait sottement par des lettres anonymes, l'avait recherchée et pourchassée; elle avait dû se terrer pendant les derniers mois de sa vie. Après la mort du cardinal, la Compagnie s'était remise peu à peu en mouvement, et il fallait qu'elle eût bien repris confiance pour oser s'attaquer au Roi, même en étant sûre de la Reine-mère. C'est une époque où elle est très intéressante. La Compagnie du Saint-Sacrement est devenue un parti politique, puisqu'elle essaie de s'assurer du Roi, et que, si elle y avait réussi, l'histoire du règne n'aurait certainement pas été la même. Livré à son influence, l'État n'aurait pas attendu la grande Révolution pour prendre conscience de ses devoirs envers le peuple.

L'imprudence de sa conduite envers le Roi, ses indiscretions, firent le jeu des « libertins. » Ils ne désespérèrent pas, devant le mécontentement de Louis XIV, de tirer celui-ci à eux; à leur incrédulité, leur indocilité aux croyances religieuses, et, en vérité, sans aller jusqu'à regretter leur échec final, on leur sait gré d'avoir un peu secoué cette intelligence routinière. L'esprit de Louis XIV, si remarquable par sa justesse et sa solidité, était le contraire de l'esprit moderne par son absence totale de curiosité, son antipathie pour toutes les nouveautés, et la peine qu'il avait à changer de manière de voir sur quoi que ce soit. Le Roi aurait eu besoin de faire de mauvaises lectures. Comme il ne lisait jamais, les assauts des libertins lui rendirent le service de mettre un peu de trouble dans ses idées; ils le dérangèrent dans ses habitudes de pratiques mécaniques. Olivier d'Ormesson, qui était de la Compagnie du Saint-Sacrement, écrivait, après la Pentecôte de 1664, « que le Roi n'avait point fait ses dévotions à la



fête, et que, Monsieur lui ayant demandé s'il les ferait, il lui avait dit que non, et qu'il ne ferait pas l'hypocrite comme lui, qui allait à confesse parce que la Reine-mère le voulait (1). »

La conscience du Roi traversait une crise, chacun le sentait. En présence d'un si gros événement, les malheurs de la Grande Mademoiselle achevaient de perdre leur intérêt, déjà réduit à peu de chose pour la nouvelle génération. L'oubli s'accroissait.

## V

Dans les premiers mois de son nouvel exil, Mademoiselle fut occupée à tenir tête au Roi. Louis XIV n'abandonnait pas son idée de la marier à Alphonse VI, et Turenne s'efforçait de la « mettre à la raison, » d'où un mouvement de lettres et de visites officieuses qui avaient ce bon côté de rompre la monotonie de Saint-Fargeau. La vie, cette fois, y était lourde; le vieil entrain n'était pas revenu. Trop fière pour l'avouer, Mademoiselle faisait bonne contenance dans ses lettres. Elle écrivait à Bussy-Rabutin, le 9 novembre 1662 : « Je crois que le séjour que je ferai ici sera plus long que vous ne souhaitez. Si je n'avais peur de passer pour trop indifférente, je vous dirais que je ne m'en soucie guère: peut-être dirais-je vrai; mais toutes vérités ne sont pas bonnes à dire (2). » Ses *Mémoires* sont plus sincères. Elle y raconte qu'au bout de cinq mois de Saint-Fargeau, elle écrivit au Roi qu'elle mourrait, si elle restait là plus longtemps; que c'était un lieu malsain, à cause des marais dont le château était entouré; qu'elle « ne croyait point avoir rien fait qui méritât la mort, et une telle mort;... et que, s'il voulait lui faire faire une plus longue pénitence des crimes qu'elle n'avait pas commis, elle le suppliait de lui permettre d'aller à Eu. » Louis XIV permit Eu, mais il fit savoir à Mademoiselle qu'il n'avait pas renoncé à la marier au roi de Portugal et qu'il espérait l'amener par son bon procédé « aux sentiments qu'elle devait avoir. » Elle ne s'attarda pas à discuter : « Je partis, et quittai Saint-Fargeau sans regret. » Ce fut un adieu définitif.

Elle venait d'acheter le comté d'Eu, dans des circonstances qui font voir à quel point les fortunes terriennes et seigneuriales de l'ancien régime, qui paraissent de loin si solides, étaient

(1) *Journal* d'Olivier Lefèvre d'Ormesson.

(2) *Mémoires* de Bussy-Rabutin.

fragiles en réalité, et à la merci d'un accident. Le comté d'Eu était un bien de l'illustre et puissante famille de Guise. En 1654, le propriétaire du moment, Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, fut tué au siège d'Arras, laissant un fils unique et en bas âge, Louis-Joseph de Lorraine, prince de Joinville. Cet enfant eut pour tutrice sa tante, M<sup>lle</sup> de Guise, personne entendue et importante, l'oracle de la famille, dit Saint-Simon. Il eut aussi deux tuteurs, dont l'un, Claude de Bourdeille, comte de Montrésor, avait épousé secrètement M<sup>lle</sup> de Guise. A eux trois, tuteurs et tutrice sentirent bientôt leur impuissance à défendre les intérêts qui leur étaient confiés. Le comté d'Eu était chargé de deux millions de dettes, chiffre qui n'aurait point entraîné de désastre si le duc de Joyeuse avait été là pour faire respecter ses droits et pour réclamer sa part de la manne monarchique : pensions, gratifications du roi, bénéfices, gouvernemens, charges de cour, etc. Mais il n'y était pas, et les biens du mineur avaient été mis à la curée, par les gens d'affaires d'une part, les paysans normands de l'autre.

Contre les gens d'affaires, les tuteurs en furent réduits, après des années de lutte, à invoquer l'aide du Parlement. Ils lui adressèrent, en janvier 1660, une requête (1) où ils exposaient que leur pupille, parce qu'il n'était qu'un enfant, « destitué des puissans moyens » qu'aurait eus son père de faire les choses, était devenu la victime des usuriers et des gens de chicane. Les deux millions de créances sur le comté d'Eu avaient été en grande partie rachetées par des créanciers postiches et véreux, avec lesquels il était impossible d'arriver à un règlement quelconque. Ces pêcheurs en eau trouble avaient porté le désordre au comble en pratiquant des saisies. Tous les revenus passaient en frais. Les deux tuteurs demandaient au Parlement de les dépêtrer de cette glu en ordonnant la mainlevée « de toutes les saisies et arrêts » et en disant « qu'il serait sursis à toutes poursuites et saisies faites contre eux pendant deux ans. » Ils espéraient arriver pendant ce répit à une liquidation générale.

Contre les paysans normands, personne ne voyait rien à faire que de les passer au plus vite, par la vente du comté d'Eu, à un maître capable de leur en imposer. La difficulté, dans l'état où

(1) *A Nos seigneurs de Parlement.* — Archives du château d'Eu. — M<sup>gr</sup> le Duc d'Orléans a bien voulu m'ouvrir l'accès des Archives d'Eu avec une libéralité dont je lui adresse ici mes remerciemens.

était alors la France, était de trouver une personne de qualité pouvant disposer de plusieurs millions. On avait pensé tout de suite à Mademoiselle, qui avait toujours de l'argent. Elle était alors trop occupée à se débattre avec son père, mais l'idée lui avait souri, et elle y était revenue dès qu'elle avait eu les mains libres. Le marché fut conclu en 1657. Cela ne faisait point l'affaire de la chicane. Il y eut tant d'« oppositions, » tant de complications procédurières, il fallut tant de procès et tant d'arrêts pour que Mademoiselle pût se mettre en règle et posséder Eu dans les formes, que des années s'écoulèrent encore, — la requête des deux tuteurs en témoigne, — avant que les paysans d'Eu fussent dérangés dans leur travail de termites. En attendant, ils avaient continué à dévorer la substance de l'orphelin princier, aidés, il faut le dire, par d'autres Normands qui, pour n'être pas paysans, ne s'en montraient ni plus scrupuleux, ni moins avides. Comment les uns et les autres s'y prenaient, on le sait très exactement par les Archives du Château d'Eu.

Au moment même de la requête des tuteurs, Mademoiselle avait envoyé un homme à elle se rendre compte de l'état des choses. Le rapport de son agent, complété par d'autres papiers d'affaires (1), établit que le comté d'Eu tirait plus de la moitié de son revenu de sa forêt. Cette forêt, qui existe encore, contenait de « dix à onze mille acres (2), » avait « huit à neuf lieues de long, » et aurait dû être tout entière en « futaies de divers âges ; » mais les riverains avaient si bien travaillé, qu'on n'y aurait plus trouvé « une poutre. » Elle était maintenant tout entière en taillis, et souvent en mauvais taillis, à cause des bestiaux qui la « dégradent. » Tout le pays avait contribué à cet extraordinaire escamotage d'une forêt de huit lieues. Une vingtaine de villages, plusieurs abbayes, des gentilshommes, des prêtres, de simples « particuliers, » étaient venus, sous prétexte d'un « droit usager, » prendre le bois comme s'il était à eux. Les gardes de la forêt en avaient fait autant, et leurs parens ou amis à leur suite. Les « officiers » du domaine avaient coupé à tort et à travers ce que le public voulait bien leur laisser, et, pour compléter la ruine des bois, chacun avait envoyé ses vaches, ou ses porcs, dans les jeunes tailles. L'agent de Made-

(1) *Déclaration par le menu du comté d'Eu* (8 mai 1660), et *Inventaire général du comté d'Eu* (1<sup>er</sup> juillet 1693).

(2) L'acre de Normandie valait 81 ares 71 centiares

moiselle concluait qu'il fallait absolument arrêter ce « pillage, » sans quoi « l'on ne ferait jamais 50 000 livres de bois par chacun an. »

Il signalait d'autres abus ; la nature des revenus seigneuriaux les rendait inévitables en l'absence d'une main ferme. J'ai sous les yeux plusieurs tableaux des revenus du comté d'Eu au xvii<sup>e</sup> siècle. Les fraudes devaient être faciles et tentantes, la perception des impôts très coûteuse. On remarque d'abord une redevance, payable à Noël, en argent et en nature, par tous les habitans possesseurs d'un bien-fonds quelconque, maison ou « masure, » champ ou jardin : — François Guignon, du village de Cryel, « doit 40 sols, 2 chapons, à cause d'une maison audit Cryel. » — « François du Buc... doit 8 sols, un tiers de chapon, à cause d'une maison. »

« Guillaume Fumechon... doit 43 sols et 2 chapons à cause de demi-acre de terre. »

« Les hoirs Jean Drie doivent 8 sols et la moitié d'un chapon. »

« Jean Rose doit 31 sols, 2 poules et 11 œufs, à cause de ses terres aux champs. »

Le sieur de Saint-Igny, du Mesnil à Caux, « doit 4 livres, 9 sols, 10 boisseaux de bled et pareil nombre d'avoine. » Alizon « doit 3 sols, 6 deniers et un tiers de chapon. » Un cultivateur de Greny « doit une mine de bled, 15 boisseaux d'avoine et une poule ; » un autre « 2 boisseaux une quarte d'avoine et un quart d'oie ; » un autre « cinq quarts d'oie. » Ainsi de suite pendant trois cent cinquante pages in-folio.

L'impôt dit « du travers » frappait les marchandises entrant à Eu par « la porte de Picardie. » On payait tant par chariot ou cheval chargé. Les bouchers payaient « pour chacun bœuf, vache ou porc un denier, pour chacune blanche bête une obole, » les « poissonnières » « pour chacun panier à bras 2 deniers, » les « fourreurs pour chacune peau une obole. »

Venait ensuite l'impôt « de la friperie ou chincherie, pour lequel est dû de chacun lit qui se vend en la ville d'Eu, soit neuf ou vieux, 4 deniers ; et pour chaque robe, pourpoint, chausses ou autre chose à l'usage d'homme ou femme, quand ils sont vendus, un denier. »

Le marchand de toile devait également « un denier, sur peine d'amende, pour chaque coupe » vendue.

Il était perçu une taxe pour le mesurage des grains et le passage des marchandises.

Les moulins étaient la propriété du seigneur d'Eu, et il n'était pas permis de faire moudre ailleurs que chez lui. L'agent de Mademoiselle recommandait d'y tenir la main. « ce qu'on avait négligé... ce qui faisait que le revenu était diminué. »

Les pêcheurs du Tréport « payaient chaque marée 500 harengs, » les horsains qui venaient pêcher au Tréport « payaient un millier de harengs de chaque marée. »

Appartenaient au seigneur d'Eu les épaves qui n'avaient pas été réclamées dans le délai d'un an et « tous poissons royaux, comme esturgeons, baleines, marsouins, oïes de mer, et autres grands poissons. »

Ce n'est pas tout; c'est assez pour expliquer la rapidité avec laquelle fondait le revenu d'un bien seigneurial, quand il n'y avait plus là, pour faire peur au petit monde, solliciter les juges en cas de procès, suivant l'usage du temps, et recourir au Roi s'il en était besoin, un personnage important, ayant, selon l'expression populaire, le bras long. Le mal était connu, et le remède aussi. L'état déplorable où il avait trouvé les choses n'avait pas du tout inquiété l'agent de Mademoiselle. Connaissant sa maîtresse, il ne doutait pas qu'elle ne vint à bout des Normands, et il lui prédisait une bonne affaire. Si l'on met ordre à tout, disait-il, « (comme il y a apparence qu'il sera facile), le comté d'Eu se fera une terre fort considérable et de grand revenu. »

Le mot « facile » était de trop. Le comté d'Eu fut enfin « adjugé » à M<sup>lle</sup> de Montpensier, par « décret » du Parlement de Paris, le 20 août 1660, pour la somme de 2550 000 livres. Elle s'occupa sur-le-champ de sauver les restes de la forêt, et trouva la population liguée contre elle pour garder sa proie. Au bout de six mois, Mademoiselle sentit qu'elle n'était pas la plus forte et s'adressa au Roi (1). Elle lui exposait qu'elle avait établi pour la surveillance de ses bois un personnel nombreux, qui « lui coûtait extrêmement à entretenir, » mais que les riverains, ayant « pris l'habitude d'entrer hardiment dans ladite forêt » et d'y commettre « jour et nuit toutes sortes de délits..., se vantent de continuer; » qu'ils viennent de tuer l'un de ses gardes « d'un coup de fusil dans le ventre, » pour avoir voulu empêcher un

(1) Sa « requête » au Roi est du 9 février 1661 (Archives du château d'Eu).

vol de bois; qu'ils menacent les autres « de les mettre collecteurs » d'impôts, ce qui ne leur laisserait plus le temps de garder; qu'ils « les surtaxent à la taille et autres impositions; » qu'ils font en un mot leur possible pour rendre la position du personnel intenable. En conséquence, Mademoiselle demandait au Roi qu'il fût « particulièrement défendu aux riverains de tenir chez eux et de porter armes à feu ou autres armes de défense, » et qu'il fût au contraire permis à ses gardes d'être armés. Elle réclamait aussi pour eux certains privilèges qui devaient leur permettre de punir les délinquans.

Louis XIV accorda tout, et l'on put arrêter les déprédations; à la mort de Mademoiselle, la forêt d'Eu était remise en futaies. Quant à supprimer les « usagers, » Mademoiselle avait beau être cousine germaine du Roi, son pouvoir n'allait pas jusque-là. Il fallut se borner à les empêcher de multiplier, et à limiter leurs exigences. Entre eux et le propriétaire, l'état d'hostilité était chronique. Du reste, il existe encore des « usagers » en France; chacun peut observer sur le vif les inconvéniens du système.

Le seul des intéressés qui ne tira pas son épingle du jeu fut le petit prince de Joinville. Ses créanciers avaient continué leurs manœuvres pour éviter un règlement. Le 27 mars 1661, le Parlement de Paris rendit un arrêt qui les obligeait à se laisser payer. Il y avait alors huit ans de la mort du duc de Joyeuse. Les deux millions de dettes avaient fait la boule. Quand tout fut terminé, au lieu d'avoir un reliquat pour leur pupille, les tuteurs se trouvèrent en face d'un déficit de plus de 150 000 livres (1). Nous avons déjà vu Gaston dilapider impunément, en sa qualité de chef de la Maison, la fortune de sa fille mineure. Ici, c'est au contraire la disparition du père de famille qui permet de dépouiller un enfant. Mazarin avait laissé faire Gaston pour punir Mademoiselle de sa conduite pendant la Fronde. Louis XIV semble avoir pris peu d'intérêt au rejeton de la turbulente et ambitieuse famille de Guise. Dans l'un et l'autre cas, les bonnes ou mauvaises dispositions de la royauté avaient décidé de l'issue d'une affaire d'argent.

Mademoiselle avait pris possession officielle d'Eu le 24 août

(1) Les dettes se montèrent, exactement, à 2 700 718 livres 18 sols (*Liste des créanciers*, etc. Archives du château d'Eu). On a vu que Mademoiselle avait acheté Eu 2 350 000 livres.

1661. On lui avait ménagé une entrée comme elle les aimait, avec cortège, drapeaux, harangues, lanternes vénitiennes, salves de mousqueterie et de « toute l'artillerie de la ville (1), » douze pièces de canon et quarante « boêtes, » sur les remparts, huit canons et quarante « boêtes » sur la terrasse du château. Elle revint l'année suivante, mais ne s'installa vraiment à Eu qu'en 1663, après avoir obtenu la permission de quitter Saint-Fargeau : « Je vins ici, résolue d'y passer mon hiver, sans en avoir aucun chagrin. » Elle regardait travailler ses ouvriers, se promenait beaucoup et devenait assidue aux offices. On venait la voir : « — Il y avait quantité de dames du pays, raisonnables ; force gens de qualité ; ma cour était grosse. Il vint des comédiens s'offrir ; mais je n'étais plus d'humeur à cela ; je commençais à m'en rebuter. Je lisais ; je travaillais ; les jours d'écrire emportaient du temps ; toutes ces choses le font passer insensiblement. » Cette page des *Mémoires* laisse entrevoir une vie assez terne. Une lettre de Mademoiselle à Bussy-Rabutin confirme et accentue l'impression :

A Eu, ce 28 novembre 1663.

« Voici l'unique réponse à vos lettres. Je prétends que vous m'en écriviez quatre contre moi une, et je crois que je vous ferai plaisir ; car que peut-on mander d'un désert comme celui-ci, où l'on ne verra personne de tout l'hiver, les chemins étant impraticables pour les gens de lointaine contrée, comme vous pourriez dire vers Paris, et les vents étant tels dans les plaines par où il faut que les voisins viennent, qu'il n'y en a pas un qui ne redoute le nord-ouest, qui est fréquent en ce pays, comme une bête farouche. Ainsi j'aurai le temps de lire les lettres qu'on m'écrira, et peu d'esprit, encore moins de matière, pour y répondre... »

La situation du château d'Eu est mélancolique, le vent de mer véritablement « farouche » aux environs. Les gazettes de Paris apportaient des descriptions de fêtes et des visions de gloire qui contrastaient avec la médiocrité d'une cour provinciale. Mademoiselle avait beau être décidée à ne pas s'ennuyer, elle éprouvait comme toute la France que, loin du Roi, la vie n'était plus la vie : ce n'en était plus que l'ombre.

(1) Le récit de l'entrée de Mademoiselle est aux Archives du château d'Eu.

## VI

Dans la conversation mémorable où Louis XIV avait avoué à sa mère qu'il n'était plus maître de ses passions, Anne d'Autriche l'avait averti « qu'il était trop enivré de sa propre grandeur (1). » Elle disait vrai; l'infatuation avait été rapide. L'excuse du Roi était d'avoir le monde entier pour complice de l'admiration qu'il s'inspirait à lui-même. Il n'entre pas dans notre sujet de raconter le gouvernement intérieur, ou l'action diplomatique, qui rendirent les débuts de Louis XIV si féconds en grands résultats et si glorieux pour lui. Nous nous bornons à constater le fait. La supériorité prise par la France se manifesta au premier contact avec l'Angleterre et l'Espagne, et ne se fit pas moins sentir au delà du Rhin : « — Louis, dit un historien allemand, possédait dans l'empire germanique une influence qui, au moins dans les cercles occidentaux, était égale, sinon supérieure à l'autorité de l'Empereur (2). » Les étrangers étaient aussi très frappés de la sollicitude de son gouvernement pour les artisans et les commerçans. Sans doute, les raisons sentimentales n'y étaient pour rien; quand Colbert interdisait aux collecteurs d'impôts de se saisir des bestiaux du laboureur, il appliquait simplement au nom du Roi ses principes de bon négociant qui ménage le débiteur. Mais le bienfait n'en était pas moins grand. A quelque point de vue que l'on se plaçât, la France donnait aux autres nations l'impression d'un peuple grandissant; on reconnaissait qu'elle avait pris la tête de l'Europe.

Le pays en avait aussi le sentiment. Il rapportait très justement cet essor aux efforts personnels de son jeune roi, et lui était reconnaissant de son énorme labeur. Louis XIV le savait bien. Il y avait comme un mot d'ordre d'insister à toute occasion sur la peine qu'il se donnait dans son métier de roi et les grandes fatigues qu'il endurait pour le bien public. La *Gazette*, journal officiel, n'y manquait jamais. Tout lui était prétexte. A propos d'un voyage de huit jours, elle écrivait : « — Ce prince, aussi infatigable qu'un Hercule dans ses travaux (3), » etc. Elle justifiait les ballets royaux, qui coûtaient fort cher, par l'excès du

(1) Motteville.

(2) *Histoire de France* de Léopold Ranke.

(3) Numéro du 14 septembre 1663.



travail de tête chez le chef de l'État : « — Le 8 (janvier 1663), le Roi, afin de se délasser un peu des soins avec lesquels Sa Majesté travaille si infatigablement au bonheur de ses peuples, prit au palais Cardinal le divertissement d'un ballet à sept entrées, appelé le Ballet des Arts. » Louis XIV redansa trois fois le Ballet des Arts. M<sup>lles</sup> de La Vallière, de Sévigné et de Mortemart y eurent un vif succès ; cette dernière était à la veille de devenir M<sup>me</sup> de Montespan (1).

Les représentations du nouveau ballet alternent dans la *Gazette* avec les cérémonies funèbres en l'honneur d'une fille du Roi et de la Reine, morte à six semaines le 30 décembre. Louis XIV avait pleuré son enfant avec cette sensiblerie à fleur de peau par laquelle il ressemble, quelque bizarre que cela puisse paraître, aux philosophes du xviii<sup>e</sup> siècle. Il aurait rendu des points à Diderot pour la facilité à verser des torrens de larmes, et il étonnait souvent la Cour par le sujet de ses attendrissemens. Il trompait la Reine du matin au soir, et il pleurait de la voir pleurer quand il la quittait. Il trouva des larmes de crocodile pour la mort de son beau-père (2). La main tournée, il n'y pensait plus, encore comme Diderot, et n'en perdait ni un rond de jambe, ni un rendez-vous galant.

Au ballet succédèrent d'autres « délassemens, » et il est curieux de voir la *Gazette* prendre la peine, pour une simple promenade, d'expliquer que le Roi l'avait bien gagnée : « — (7 avril 1663). Cette semaine, le Roi, pour donner quelque relâche à ses continuelles applications pour l'établissement de la félicité de ses sujets, a pris le divertissement de la promenade à Saint-Germain-en-Laye et à Versailles. » Les chroniqueurs mondains emboîtaient le pas (3), et Louis XIV voyait sa « gloire » de grand travailleur aller aux nues, avec sa « gloire » d'homme de guerre et, pour tout dire en un mot, de héros universel. Il ne pouvait même plus commander l'exercice à ses mousquetaires sans que la *Gazette* publiât un entrefilet sur « l'admiration de tous les spectateurs (4). » La France entière se mettait au diapason. Quand il alla prendre possession de Dun-

(1) Le mariage eut lieu le 28 janvier.

(2) Philippe IV mourut le 17 septembre 1665.

(3) Cf. *la Relation des divertissemens que le Roi a donnés aux Reines, etc.*, par Marigny (juin 1664).

(4) Numéro du 21 juillet 1663, et *passim*.

kerque (1), il passa devant un Olympe en plâtre, fabriqué pour la circonstance. Il vit « Neptune, qui, par respect, baissait son trident... les Génies de la terre et de la mer prosternés devant ce grand prince, » c'est-à-dire devant lui, et il permit que son journal officiel régâlât le pays de ces sottises : il est clair qu'à ses yeux, Neptune et sa cour ne faisaient que leur devoir. On était en train de le déifier; il se laissait faire, et même avec plaisir. Ce fut la perte de cet homme né avec tant de bon sens, et qui avait des parties si supérieures.

L'éclat de sa Cour, dont l'honneur lui revenait, contribuait aussi à l'éblouissement général. Ce n'était pas encore la foule ininterrompue de vingt ans plus tard, quand le château de Versailles fut achevé et que Louis XIV tint sa noblesse logée sous sa main (2), ne bougeant d'auprès de lui que pour faire campagne. La jeune Cour ne fut jamais très nombreuse que par intermittences. On verra tout à l'heure combien elle avait été grosse en mai 1664. Le 27 du mois suivant, le duc d'Enghien écrivait de Fontainebleau : « Il n'y a pas presque point de femmes ici, et fort peu d'hommes. Jamais la Cour n'a été aussi petite (3). »

Le 16 août, aussi à Fontainebleau, la Reine-mère donne un bal; elle n'a que seize danseuses et autant de danseurs (4). En octobre, la Cour est à Paris et le Roi donne une fête : « Le bal n'était point beau, écrit le grand Condé, la plupart des dames étaient encore aux champs. Il ne s'en trouva dans tout Paris que quatorze (5). » Dans ces premières années, la noblesse n'était pas encouragée à tout quitter pour venir vivre dans l'ombre du trône. Ceux qui avaient des charges en province « obtenaient difficilement des congés (6); » ceux qui manquaient d'argent pour paraître avec magnificence avaient peu d'aide à attendre de la royauté; la pluie d'or ne commença que plus tard, et Louis XIV passait même pour serré; « Outre son humeur naturelle, disait Condé, qui n'est pas fort portée à faire de grandes

(1) Louis XIV avait acheté Dunkerque au roi d'Angleterre. La ville fut livrée le 27 novembre 1662. Pour l'entrée du Roi, voir la *Gazette*.

(2) Louis XIV s'est installé à Versailles, à demeure, le 6 mai 1682.

(3) *Lettre* à la reine de Pologne, Marie de Gonzague (Archives de Chantilly). Le duc d'Enghien avait épousé, le 11 décembre 1663, Anne de Bavière, fille de la princesse palatine et nièce de Marie de Gonzague.

(4) *Journal* d'Olivier d'Ormesson.

(5) Lettre du 31 octobre, à la reine de Pologne (Archives de Chantilly).

(6) Cf. *De La Vallière à Montespan*, par Jean Lemoine et André Lichtenberger.

dépenses, » il est retenu par « M. Colbert, qui l'est encore infiniment moins, et particulièrement quand il n'est pas bien persuadé des affaires pour lesquelles il faut dépenser (1). »

Il est connu que Colbert n'aimait pas le gaspillage ; mais il savait être large, même pour les dépenses de luxe. Personne n'était plus persuadé de l'utilité de la représentation pour un souverain, et il ne ménageait ni sa peine, ni les deniers de l'État, pour que les grandes fêtes auxquelles son maître conviait la Cour et la ville fussent sans rivales en Europe. Et elles l'étaient, surtout au début, alors que les goûts étaient jeunes comme le reste, j'oserai dire comme les fautes, et en bénéficiaient comme elles. Ce qui s'appelle entraînement chez le très jeune homme prend le nom de vice chez l'homme mûr, et, il n'y a pas à dire, l'un est beaucoup plus laid que l'autre. Louis XIV n'avait pas vingt-trois ans lorsqu'il s'éprit de La Vallière, et les fêtes qu'il lui offrit s'en ressentirent. Ce furent d'exquises fêtes, dans des décors légers de fleurs et de feuillages. La plus fameuse, à cause de la part qu'y prit Molière, est celle qu'on appela *Les plaisirs de l'île enchantée*, et qui fut donnée à Versailles en mai 1664. Elle devait durer trois jours ; on la prolongea six jours de plus, malgré le grand nombre des invitations et les difficultés qui en résultaient. La Cour, dit une *Relation* (2), arriva « le cinquième de mai, que le Roi traita plus de six cents personnes jusques au quatorzième, outre une infinité de gens nécessaires à la danse et à la comédie, et d'artisans de toutes sortes venus de Paris : si bien que cela paraissait une petite armée. »

Il faut oublier tout ce que nous savons de Versailles pour se le représenter en 1664. Il n'y avait pas alors de ville, ni grande ni petite. Versailles était un petit village, entouré sur trois côtés de champs ou de marécages (3). Le dernier côté était occupé par un château qui aurait été spacieux pour un particulier, qui ne comptait pas pour une Cour. A peine de dépendances. Un commencement de jardin planté par Le Nôtre. C'était tout.

Colbert trouvait déjà Versailles trop grand depuis que Louis XIV avait décidé d'offrir à ses hôtes autre chose que les

(1) Lettre du 28 décembre 1663, à la reine de Pologne (Archives de Chantilly).

(2) Voyez le *Molière des Grands écrivains*, t. IV.

(3) Voyez les gravures du temps. On en trouvera des reproductions dans le bel ouvrage de M. de Nothac : *la Création de Versailles*.

quatre murs de leur chambre. On se souvient (1) que Mademoiselle, lorsqu'elle venait à Saint-Germain chez la Reine-mère, apportait ses meubles et amenait son cuisinier. Elle n'était même pas nourrie. C'était la règle générale. Louis XIV voulut être plus hospitalier, et commença sa réforme par Versailles. — « Ce qui est fort particulier en cette maison, écrivait Colbert en 1663, est que Sa Majesté a voulu que toutes les personnes auxquelles elle donne des appartemens soient meublées. Elle fait donner à manger à tout le monde et fait fournir jusqu'au bois et aux bougies dans toutes les chambres, ce qui n'a jamais été pratiqué dans les maisons royales. » Colbert est évidemment de mauvaise humeur. Il n'y avait pourtant guère d'appartemens à donner dans le château de Versailles ; les six cents invités s'en aperçurent de reste. Le *Journal* d'Olivier d'Ormesson contient à la date du 13 mai les lignes que voici : « Ce même jour, M<sup>me</sup> de Sévigné nous conta les divertissemens de Versailles, qui avaient duré depuis le mercredi jusqu'au dimanche (2), en courses de bague, ballets, comédies, feux d'artifice et autres inventions fort belles ; que tous les courtisans étaient enragés ; car le Roi ne prenait soin d'aucun d'eux, et MM. de Guise et d'Elbeuf n'avaient pas quasi un trou pour se mettre à couvert. » Notez que le duc de Guise allait avoir à se costumer, avec toute sa « livrée. »

Le thème de la fête avait été tiré du *Roland furieux*, et agrémenté d'épisodes de circonstance, par un courtisan expert à ces sortes d'ouvrages, le duc de Saint-Aignan. Pendant trois jours et trois nuits, une troupe de choix s'il en fut, composée de Louis XIV, de Molière, des plus grands seigneurs de France et des plus jolies actrices de Paris, broda sur les imaginations de l'Arioste, en présence de deux reines et d'une Cour immense, qui semblait, dit quelque part la *Gazette* (3), avoir « épuisé les Indes » pour se couvrir de pierres précieuses. Des salles de verdure, des astragales de fleurs et la voûte du ciel furent le cadre où se déployèrent les cortèges mythologiques, les jeux de chevalerie, les ballets, les festins pour toute la « petite armée » et deux premières représentations de Molière, dont l'une allait être l'un des événemens littéraires du siècle. Le soir, on allu-

(1) V. *la Jeunesse de la Grande Mademoiselle*.

(2) Du 7 au 11 mai, les deux premiers jours et les deux derniers non comptés.

(3) Numéro du 3 février 1663, à propos d'un bal donné au Louvre par le Roi, le 21 janvier.

mait des lustres accrochés parmi les feuillages, et la fête continuait pendant la nuit. La musique molle et tendre de Lulli planait sur cette apothéose de l'amour, dont l'héroïne, et c'était un charme de plus, restait confondue dans la foule : Louise de La Vallière n'était encore ni « reconnue, » ni duchesse.

La première des trois grandes journées de la fête fut toute pour les yeux. Le roi de France et la fleur de ses courtisans, en paladins de Charlemagne habillés et armés « à la grecque, » selon les idées du xvii<sup>e</sup> siècle sur la couleur locale, coururent la bague devant une somptueuse assemblée qui poussait « des cris de joie et d'admiration » à l'aspect du maître (1). Louis XIV recherchait ces exhibitions. Il y brillait, et il leur attribuait une importance sur laquelle il s'explique à son fils dans ses *Mémoires* : il les croyait très efficaces pour « lier d'affection » avec le souverain « ses peuples et surtout les gens de qualité. » Les peuples ont toujours aimé les spectacles, et, pour la noblesse, plus un roi la tient de court, plus il doit lui montrer que ce n'est pas « aversion, » mais « raison et devoir simplement. » Rien n'y sert mieux que les carrousels et autres divertissemens de même nature : — « Cette société de plaisirs, qui donne aux personnes de la Cour une honnête familiarité avec nous, les touche et les charme plus qu'on ne peut dire. »

Les tenans de la course de bague de 1664 avaient, en effet, été très fiers de l'honneur qui leur était fait. Ils apparurent couverts d'or, d'argent et de pierreries, escortés de pages et de gentilshommes galamment équipés. On vit défilier après eux des chars allégoriques, des personnages de la Fable et des animaux exotiques, Molière en dieu Pan, l'un de ses camarades monté sur un éléphant, un autre sur un chameau. Au souper en plein air qui termina la journée, la table royale fut servie par le corps de ballet, qui vint en dansant et tourbillonnant apporter chacun son plat. Les « chevaliers » de la course de bague, « avec leurs casques couverts de plumes de différentes couleurs et leurs habits de la course, » se tenaient debout derrière les convives. Deux cents masques portant des flambeaux de cire blanche éclairaient cet admirable tableau vivant, digne du grand poète qui l'avait inspiré.

Le lendemain fut employé à donner aux six cents invités une

(1) Pour cette partie, voir la *Gazette* du 17 mai, les *Lettres* de Loret des 10 et 17, les diverses *Relations du temps*, le *Molière* des *Grands écrivains*, etc.

leçon de philosophie de la nature, non plus symbolique et voilée, mais claire et directe; aussi fut-elle parfaitement comprise, les spectatrices en convinrent. La leçon était de Molière, qui avait écrit sa *Princesse d'Élide* dans le dessein bien arrêté de « célébrer » et de « justifier (1) » les amours du Roi et de La Vallière. On se rappelle le *Récit de l'Aurore* qui ouvre la pièce :

. . . . .  
 Dans l'âge où l'on est aimable,  
 Rien n'est si beau que d'aimer.

Soupirez librement pour un amant fidèle,  
 Et bravez ceux qui voudraient vous blâmer...

On se rappelle aussi que les cinq actes qui suivent ne sont que le développement, plein d'insistance, de cette invitation aux femmes de la Cour à ne pas mériter « le nom de cruelle. »

Après les affaires sérieuses, on revint aux plaisirs innocens, dont le plus applaudi fut un feu d'artifice qui embrasa « le ciel, la terre et l'eau » parmi un grand fracas de boîtes. Déjà chacun songeait au départ, quand Molière, le lundi 12 mai, donna les trois premiers actes du *Tartufe*. La connivence du Roi paraît bien établie. Le Père Rapin raconte (2) que « la secte des dévots » s'était rendue tellement insupportable, dès le temps de Mazarin, par ses avis indiscrets, que le Roi, « pour les décrier, les fit jouer quelques années après, sur le théâtre, par Molière. » Les « dévots » avaient vu venir le coup et fait leur possible pour le détourner; les *Annales* de la Compagnie du Saint-Sacrement en font foi (3). Elles rapportent que l'on « parla fort, » dans la séance du 17 avril, « de travailler à procurer la suppression de la méchante comédie de *Tartufe*. Chacun se chargea d'en parler à ses amis qui avaient quelque crédit à la Cour pour prévenir sa représentation. » Ils eurent beau faire, *Tartufe* fut joué. L'assistance devina sans hésitation à qui Molière en avait, et les « dévots » ouïrent avec émotion ce congé dans les formes qui leur était signifié publiquement, moins d'une semaine après que la *Princesse d'Élide* avait déjà donné son compte à la morale. Au point de vue de la thèse générale, les deux pièces se faisaient

(1) *Louise de La Vallière*, par J. Lair.

(2) *Mémoires sur l'Eglise et la société de 1644 à 1669*.

(3) *La Cabale des Dévots*, par M. Raoul Allier.

suite; elles étaient deux chapitres du même évangile. Le Roi avait tout l'air de passer à l'ennemi et de se rallier aux libertins. La cabale fit un effort désespéré et *Tartufe* fut interdit; toutefois, personne ne s'imagina que la bataille fût terminée. On entrevoit une agitation extraordinaire autour de Louis XIV dans les semaines qui suivirent les fêtes de Versailles. La Cour était partie directement pour Fontainebleau; l'été s'y passa à se disputer le jeune monarque.

Celui-ci était tiraillé. Il y avait en Louis XIV un révolté contre les contraintes de la religion, et un catholique politique, soutenant l'Église par maxime d'État, parce qu'il ne pouvait se passer d'elle pour une foule de choses. Ce sont deux façons de penser qui peuvent très bien s'arranger ensemble, et le Roi était en train de s'en aviser. Encore un peu, et la conciliation des deux points de vue sera chose faite dans son esprit. En attendant, il vivait au milieu des scènes et des larmes. Ce fut un été bien troublé.

Tandis que ces événemens tenaient Paris attentif, la pauvre Mademoiselle, oubliée dans son château d'Eu, se rongait si fort qu'enfin son orgueil fut vaincu: « — Sur la nouvelle de la grossesse de la Reine, disent ses *Mémoires*, je m'avisai d'écrire, et je songeai: Peut-être le Roi veut-il que je le prie. » Et elle s'abaissa à le prier. Elle exprimait d'abord l'espoir que l'enfant attendu serait un fils: « — J'exagèrai de très bonne foi l'envie que j'en avais, et je témoignai la douleur où j'étais d'être si longtemps sans avoir l'honneur de le voir. Je dis tout de mon mieux pour l'obliger à me permettre de retourner. » Elle écrivit en même temps à Colbert, qui passait pour être l'homme influent du ministère:

A Eu, ce 23 mars 1664.

« Monsieur Colbert, en envoyant témoigner au Roi la joie que j'ai de la grossesse de la Reine, j'ose lui demander ses bonnes grâces et la permission de les lui aller demander moi-même. J'espère que vous m'assisterez de vos bons offices pour obtenir un bien si précieux. Je le supplie, si je ne puis y parvenir, de m'accorder celle d'aller faire un tour à Paris avant mai (1), y ayant trois procès considérables pour arriver en ce

(1) Mot douteux.

temps. J'attends en ce rencontre la continuation de vos bons offices. »

« ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS. »

Le Roi mit deux mois à répondre :

« A ma cousine que c'est M<sup>lle</sup> fille aînée de feu Mgr le Duc d'Orléans. »

« Ma cousine, j'ai une extrême consolation de vous voir dans les sentimens que vous me témoignés par votre lettre, j'oublie de bon cœur le passé, et je vous permets non seulement d'aller faire un tour à Paris, mais aussi d'y demeurer, ou de choisir tel autre séjour qui vous sera plus agréable, et même de venir ici, en cas que vous le souhaitiés, m'assurant que votre conduite me donnera toujours sujet de vous chérir, et de vous traiter comme une personne qui m'est aussi proche que vous êtes. Je vous remercie de l'affection avec laquelle vous m'écrivez sur la grossesse de la Reine, et prie... », etc.

« LOUIS. »

Quelques jours plus tard, Mademoiselle était en route pour Fontainebleau, bien résolue à n'y faire qu'une apparition. Elle nageait dans la joie d'avoir recouvré la liberté de ses mouvemens, mais la Cour, à présent, lui faisait peur. Le terrain y était devenu trop glissant pour une personne de son humeur, aimant autant son indépendance, et aussi rebelle à toute discipline.

ARVÈDE BARINE.



---

---

# LA GRANDE-BRETAGNE

ET LA

## SUPRÉMATIE MARITIME

---

Il y a environ vingt ans, vers 1884, la nation anglaise eut tout à coup le sentiment qu'elle courait un grand danger, qu'elle n'était plus en sûreté derrière le ruban d'argent qui la séparait du continent. Endormie dans un sentiment habituel de sécurité, absorbée par les préoccupations de politique intérieure, tenue dans une sorte d'enchantement par son grand ministre Gladstone, qui démocratisait l'école, l'armée et le Parlement, elle ne suivait depuis longtemps que d'un regard distrait les progrès que faisaient des nations voisines dans l'art des constructions maritimes. Cet empire de la mer qu'elle avait disputé avec tant d'âpreté à la France des rois et à la France de Bonaparte, qu'elle avait définitivement conquis à Trafalgar, on lui montra subitement qu'elle n'en avait plus que l'ombre, que ses escadres n'étaient plus en état de défendre ses colonies, de protéger son commerce, d'assurer son existence même contre un coup d'audace imprévu. L'ancienne marine de la voile et du bois qui lui avait valu tant de triomphes et la domination sur l'Océan n'existait plus. La nouvelle naissait à peine, et voici qu'en France, en Allemagne, en Russie, l'esprit d'invention se montrait plus avisé, plus aigu, plus prompt que dans la vieille Angleterre. Si la nation ne sortait de sa torpeur et, par un éclat d'indignation, ne rappelait à son devoir un gouvernement imprévoyant ou aveugle, c'en était fait de l'antique suprématie maritime de la Grande Bretagne.

Il y eut donc une panique navale, d'où jaillit un premier effort, sorte d'essai préalable, qui conduisit à l'adoption, cinq années plus tard (1889), du *Naval Defence Act*, point de départ du rajeunissement ou mieux de la transformation complète de la marine britannique. Il était temps pour l'Angleterre de se mettre à l'œuvre, car dans la courte période des quinze dernières années (1889-1903), la France, la Russie et l'Allemagne se sont aussi donné le luxe de rajeunir entièrement leurs flottes, et dans le même temps, le Japon et les États-Unis ont improvisé des forces navales qui font déjà fort belle figure sur les mers et constituent, cōme le prouvent les événemens actuels et les péripéties de la crise russo-japonaise, de très importans facteurs diplomatiques

## I

A la fin des guerres de l'Empire, la Grande-Bretagne put croire qu'elle possédait une prééminence, garantie pour long-temps contre toute compétition, sur les mers d'Europe et sur l'Atlantique. Rien ne laissait présager les faits nouveaux qui allaient en si peu de temps frapper de mort les élémens matériels sur lesquels était fondée depuis des siècles la force navale. Comme au temps où les aventuriers se lancèrent à la découverte des nouveaux mondes, on construisait encore les vaisseaux de guerre en bois, et ces vaisseaux étaient toujours mus par la voile et armés de canons à âme lisse. Le seul progrès avait été l'entassement sur les vaisseaux d'un nombre toujours croissant de pièces, dont les projectiles n'étaient formidables qu'à la condition d'être lancés à bout portant. Toute la tactique consistait à disposer les navires dans un ordre leur permettant d'accabler les bâtimens ennemis de bordées meurtrières. La marine royale venait de subir, au cours de la guerre de 1812 avec les États-Unis, quelques surprises fâcheuses qui attirèrent l'attention sur l'importance des exercices d'artillerie. Mais la leçon fut vite oubliée.

A partir de 1837, l'évolution commence. Le bois fait place au fer, puis à l'acier, la voile à la rame, puis à l'hélice, le canon à âme lisse au canon rayé, la pièce-bouche à la pièce se chargeant par la culasse et à tir rapide.

L'application de la vapeur à la propulsion des navires boule-

versa des traditions séculaires. Elle se heurta à de très vives résistances, aussi respectables qu'inutiles. Sir George Cockburn était premier lord naval dans le grand ministère de Peel en 1841. Il signa à cette époque un écrit des lords de l'Amirauté, où il était déclaré que lesdits lords « considéraient comme leur devoir, pour maintes raisons nationales et professionnelles, de décourager, dans la mesure de leurs forces, l'emploi de navires à vapeur, et d'affirmer leur conviction que l'introduction de la vapeur dans la marine ne pouvait que porter un coup fatal à la suprématie maritime de l'Empire. » On vit une fois de plus comme la force des choses se joue des vues bornées des hommes réputés les plus éminens.

Pendant la guerre de Crimée, l'Amirauté envoya encore un grand nombre de voiliers dans la Mer-Noire, mais déjà la vapeur triomphait. Le 23 avril 1856, après la guerre, la reine passa une grande revue navale, où figurèrent plus de deux cents navires (dont 160 *gunboats* ou canonnières), à peu près tous à vapeur. Un des traits particuliers de ce déploiement de force navale fut la présence de quatre coques basses, plates, noires, informes, les batteries flottantes cuirassées *Trusty*, *Glatton*, *Thunder* et *Meteor*. Il ne pouvait venir à l'idée de personne que ces bateaux lourds et disgracieux annonçaient la condamnation prochaine et irrévocable des magnifiques bâtimens qui les entouraient.

Trois ans plus tard, firent leur apparition les deux premiers navires cuirassés anglais de haut bord, le *Warrior* et le *Black Prince*. Les péripéties de la guerre civile aux États-Unis popularisèrent cette nouvelle invention de la cuirasse. L'imagination resta longtemps frappée de récits de combats dont le duel du *Merrimac* et du *Monitor* avait été le prototype, et dont l'amiral Farragut fut le héros. L'Angleterre s'abandonna au courant de l'opinion et l'Amirauté se décida, quoique sans enthousiasme, à construire une flotte cuirassée.

Les résultats de ce travail, après un nouveau quart de siècle, étaient assez médiocres, autant que l'on en peut juger par le peu qui subsiste aujourd'hui de la marine de guerre britannique de cette époque : une quinzaine de cuirassés, cinq gardes-côtes et une demi-douzaine de croiseurs ancien modèle. Ces bâtimens étaient en fer. Il y avait en construction quelques bâtimens en acier. On lança, en 1884, les deux premiers croiseurs cuirassés de plus de 8000 tonnes. Les survivans de ces navires servent de bateaux-

écoles ou gardent, vétérans commémoratifs, les ports de guerre, comme fait encore à Portsmouth le *Victory* en bois, sur le pont duquel Nelson tomba, blessé à mort, à Trafalgar. Quelques-uns ont été l'objet de réfections plus ou moins importantes. Munis de nouvelles chaudières et d'une nouvelle artillerie, ils restent inscrits dans les réserves ultimes de la flotte, mais n'ont plus une valeur sérieuse de combat. A la même époque, les puissances rivales de l'Angleterre, France, Russie, Allemagne, étaient à la veille d'acquérir la supériorité du nombre des unités de combat, comme elles avaient déjà la supériorité de l'armement et l'élan de l'esprit inventif.

L'Amirauté britannique venait de se décider en 1882 seulement à abandonner les canons en fer forgé se chargeant par la bouche pour les canons en acier se chargeant par la culasse. L'Angleterre sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, s'était laissé devancer par les marines étrangères. Elle avait cependant, durant quelques années, après la guerre de Crimée, adopté le système de la charge par la culasse. Il est d'autant plus étonnant qu'elle l'ait ensuite répudié pour ne le reprendre qu'après une période de plus de quinze années d'obstination dans la routine. G. Armstrong (1), abordant la fabrication du matériel de guerre, surtout celle du canon, qui n'avait fait aucun progrès substantiel depuis les guerres contre Napoléon, proposa, en 1856, au gouvernement un modèle de canon rayé se chargeant par la culasse. Les essais furent jugés satisfaisans et l'habile constructeur fut nommé ingénieur de l'artillerie rayée. Il fabriqua, assure-t-on, de 1859 à 1868, plus de trois mille canons du modèle présenté. Malheureusement pour l'Angleterre, son ingénieur de l'artillerie rayée ne sut pas triompher aussi vite que ses rivaux du continent des déficiences signalées dans le système de fermeture de la culasse. En 1863, le gouvernement décida le retour au chargement par la bouche et y resta obstinément attaché, alors que ce système était abandonné par presque toutes les autres puissances (2). Il ne revint sur cette décision qu'en 1882.

L'Angleterre avait été distancée par les puissances étran-

(1) Plus tard lord Armstrong, le fondateur des grands établissemens d'Elswick, sur la Tyne, près de Newcastle, mort le 27 décembre 1900, à l'âge de 91 ans.

(2) L'Amirauté acheta, en 1878, un cuirassé brésilien, *Independencia*, qu'elle baptisa *Neptune*. Il était armé de canons se chargeant par la culasse. Dès que le bâtiment fit partie de la marine britannique, ces canons, d'un modernisme excessif, furent remplacés par des pièces-bouche réglementaires.

gères. La France, avait, depuis 1875, muni ses bâtimens de pièces en acier se chargeant par la culasse; en Allemagne, la maison Krupp fabriquait une puissante artillerie; la Russie, depuis 1877, armait ses navires de canons-culasse fabriqués dans sa propre usine d'Oboukof.

L'Angleterre dépensait pourtant d'assez fortes sommes pour sa marine. Le budget annuel de ce département fut en moyenne de 250 à 300 millions de francs entre 1872 et 1882. Mais le total des crédits était subordonné à des considérations souvent étrangères aux intérêts propres de la marine. Chaque année, quand les prévisions de dépenses passaient de l'Amirauté dans les mains du chancelier de l'Échiquier, elles étaient modifiées selon les convenances du Trésor. Le gouvernement ne considérait point comme la première de ses obligations, d'assurer la pleine efficacité des défenses navales. D'ailleurs, il n'était affecté aux constructions neuves, c'est-à-dire à l'accroissement de la flotte, qu'une fraction assez faible du total des crédits. La plus grosse part couvrait l'entretien du matériel et la solde du personnel.

## II

Le long ministère de six années que présida Disraeli, lord Beaconsfield, de 1874 à 1880, avait fondé l'impérialisme britannique. Le cabinet Gladstone fut une protestation contre cette tendance au réveil de l'ancien esprit britannique de domination universelle. L'illustre chef du parti libéral professait une politique de paix au dehors et de réformes à l'intérieur. L'autonomie fut rendue aux Boers sans que la défaite de Majuba eût été vengée. C'est cependant sous ce ministère pacifique qu'eurent lieu l'insurrection d'Égypte et le bombardement d'Alexandrie et que le général Wolseley cueillit les lauriers de Tell-el-Kebir. Mais le premier ministre considérait ces incidens comme secondaires et tenait les yeux obstinément fixés sur l'échiquier électoral. Aussi éprouva-t-il une grande surprise, en 1884, lorsque l'opinion publique se prit soudain à protester contre l'indifférence des gouvernans à l'égard de la marine. L'opinion se propagea, dans la presse et dans les réunions publiques, que les flottes de Sa Majesté n'étaient plus à la hauteur de leur tâche; que la puissance anglaise, le rang de la nation dans le monde

son existence même, étaient menacés; qu'il fallait sans retard adopter les mesures nécessaires pour que la marine reconquit sa position historique de « maîtresse des mers. »

Lord Northbrook, premier lord de l'Amirauté, partageait les vues de Gladstone sur la politique générale et n'accordait à son propre département qu'une influence secondaire sur la marche des affaires. Le cabinet affecta de trouver ridicules les craintes de l'opinion. Mais celle-ci tint bon contre les sarcasmes officiels, l'émotion gagna le Parlement, et le gouvernement dut céder. Il proposa un programme d'accroissement des forces navales, que le Parlement vota presque sans débat (1).

Les craintes s'apaisèrent alors, et l'attention publique se porta sur d'autres sujets, notamment sur le *Home Rule*, qui amena la chute de Gladstone et la scission du parti libéral. L'Amirauté, après avoir donné satisfaction aux patriotes effarés qui voyaient déjà l'empire de la mer arraché à la Grande-Bretagne, ne poursuivit pas avec une vigueur soutenue l'exécution du programme présenté par lord Northbrook. Une demi-douzaine de marins veillaient, mais le rôle de Cassandre auquel ils se résignèrent les exposa à de pénibles avanies, et les agitateurs qui s'étaient mis à leur suite passèrent pour des alarmistes de parti pris; l'optimisme officiel, qui avait repris le dessus, put durant quelque temps bafouer à son aise les « marchands de panique. »

Cependant les nations voisines ne s'arrêtaient point dans leurs progrès maritimes. En France, après le *Formidable*, de 12 165 tonnes, les chantiers mirent à l'eau le *Hoche* en 1886, le *Marceau* et le *Neptune* en 1887, beaux navires de 10 900 tonnes, puissamment cuirassés et armés, avec une force de propulsion donnant une vitesse de 17 nœuds. Dans les bureaux étaient étudiés les plans du premier croiseur cuirassé de 20 nœuds : le *Dupuy-de-Lôme*. On construisait en outre toute une flottille de

(1) C'est au programme Northbrook que se rattache la construction des dernières unités de la classe *Admiral*, groupe homogène, composé de six cuirassés, déplaçant 10 630 tonnes et ayant une vitesse de 17 1/2 nœuds. Tout avait été subordonné dans ces navires à la vitesse; leurs flancs n'étaient pas cuirassés; la batterie, les tourelles, étaient seules munies d'un épais revêtement métallique. Le programme produisit encore le *Sans-Pareil* de 10 500 tonnes, le *Trafalgar* et le *Nil* de 12 400 tonnes, tous trois très fortement cuirassés, lancés en 1887-1888. Il dota en outre la marine d'un premier groupe compact, homogène, de croiseurs cuirassés, sept bâtiments de 5 600 tonnes, d'une vitesse de 18 1/2 à 19 1/2 nœuds, protégés par une cuirasse de 25 centimètres, et composant la classe *Orlando*. A la même époque, l'Amirauté commença à construire des torpilleurs de haute mer.

torpilleurs de haute mer et d'avisos-torpilleurs. L'Allemagne n'accroissait sa flotte de combat que de quelques petits croiseurs protégés de 1 200 à 4 400 tonnes, mais elle commençait la construction de contre-torpilleurs et de torpilleurs de haute mer du type *Schichau*. La Russie venait de lancer des chantiers de la Mer-Noire trois cuirassés de 10 200 tonnes. Les États-Unis, qui avaient eu en 1884, presque en même temps que l'Angleterre, leur premier *revival* naval, empruntèrent à l'Amirauté britannique ses dessins de navires et ses modèles d'installations métallurgiques pour la fabrication des plaques et des canons. Ils construiraient une première série de croiseurs protégés, comme le *Chicago*, de 1885 et le *Baltimore*, de 1888.

Tous ces commencemens de flottes nouvelles inquiétaient les patriotes d'Angleterre. Le *Times* donna le signal d'une seconde sommation aux gouvernans. Les Symonds et les Hornby eurent un digne successeur dans lord Charles Beresford (1), qui, depuis 1887, n'a cessé de dénoncer, avec une désinvolture extraordinaire, et sans le moindre souci du fameux *cant* britannique, les insuffisances des forces navales anglaises, l'impéritie, l'esprit de routine, l'ignorance des hauts dignitaires de l'Amirauté. Lord Ch. Beresford publia, en 1889, un programme d'augmentation des défenses navales du royaume.

Le parti conservateur était alors au pouvoir. La coalition Chamberlain-Hartington-Salisbury avait vaincu Gladstone sur la question du *Home Rule*. La pensée impérialiste reprenait la direction des destinées du pays. Les tories commençaient à appliquer aux membres désorientés du parti libéral l'appellation injurieuse de *Little-Englanders* (partisans d'une petite Angleterre, d'une patrie réduite aux îles européennes). Cette fois encore, cependant, il fallut que la nation indiquât au gouvernement la voie où il devait s'engager. Lord George Hamilton, premier lord de l'Amirauté, n'eut d'abord, ainsi que ses collègues, que du dédain pour les propositions de lord Beresford. Au budget de la marine pour 1888-1889, les prévisions de crédits affectant les constructions neuves étaient même en légère diminution sur les chiffres de l'année précédente. Toutefois, sous la pression de l'opinion, lord George Hamilton prépara en 1888 un programme qui englobait toutes les propositions Beresford. Le printemps de 1889 vit voter

(1) Aujourd'hui le vice-amiral Ch. Beresford, commandant en chef de l'escadre de la Manche et de l'Atlantique.

la « loi de défense navale, » *Naval Defence Act*, qui ordonnait la construction de 70 navires nouveaux de toutes classes, dont 10 cuirassés du type le plus puissant. Cette construction entraînait une dépense totale de £ 21 millions (plus d'un demi-milliard de francs), à répartir en quatre ou cinq années. Si l'Angleterre reculait devant cet effort, avaient dit les défenseurs du *Naval Defence Act*, si elle laissait mettre en péril sa suprématie, dont dépendait son existence nationale et impériale, elle tomberait tôt ou tard à la condition que lord Carnarvon avait ainsi définie : « une île surpeuplée et mécontente dans la mer du Nord. »

Un document d'une haute importance était venu en aide aux auteurs de la campagne et avait exercé une influence décisive sur le vote du Parlement. C'était un rapport sur les manœuvres navales de 1888, portant la signature de trois amiraux et dont la conclusion était ainsi formulée : « Si nous perdions une fois la maîtrise de la mer, l'ennemi n'aurait pas besoin de débarquer un seul homme sur nos rivages pour contraindre l'Angleterre à une capitulation ignominieuse. C'est par sa marine que la Grande-Bretagne doit vivre ou succomber. »

La politique du *Naval Defence Act* s'imposa dès lors à l'Amirauté d'une manière définitive. Il n'y eut plus d'hésitation, comme après 1884. Le gouvernement, le Parlement et la nation s'engagèrent d'accord dans la voie nouvelle. Ni l'un ni l'autre des deux grands partis n'était disposé à laisser retomber l'établissement maritime dans son ancienne condition. Il fut entendu que, toutes les fois que les nations étrangères et rivales, Russie, Allemagne, France, États-Unis, feraient un pas en avant, il faudrait en Angleterre examiner à nouveau (*to reconsider*) la situation. Il y eut à cette époque une grande floraison de littérature navale. Les ouvrages du capitaine américain Mahan n'ont paru qu'après l'expansion de ce mouvement d'opinion. Ils ne l'ont donc point créé, ils n'ont eu aucune part dans l'inspiration de la célèbre loi de la *Naval Defence*, mais ils se sont placés au premier rang des écrits qui, depuis quatorze ans, ont tenu en Angleterre l'esprit constamment éveillé sur l'importance vitale pour ce pays du maintien de sa suprématie maritime.

Avec l'action de la littérature navale s'exerça celle des ligues maritimes. Les grands mouvemens d'opinion en Angleterre ont toujours accompli leurs fins au moyen de ligues. Les succès de l'association contre les droits sur les céréales, *Anti-corn*



*League*, et de la ligue de l'enseignement national, *National Education League*, sont célèbres dans l'histoire britannique du milieu du siècle. Le maintien de la suprématie maritime n'était pas un objet moins digne d'un grand effort national que le libre-échange ou l'instruction du peuple. On devait donc organiser au plus tôt une ligue permanente de la « marine nationale. » Dégagée de toutes associations de parti, la ligue prendrait pour devise ces paroles de Cobden : « J'aimerais mieux voir dépenser 100 millions de livres que de laisser menacer la suprématie maritime dont dépend l'existence même de notre commerce. » La *Navy League* se constitua, et l'un de ses membres les plus actifs fut lord Charles Beresford, l'initiateur du mouvement de 1888. La ligue avait un programme simple. Elle ne devait point empiéter sur la responsabilité et l'initiative des chefs constitutionnels de la marine ; son rôle n'était ni de chercher à déterminer des plans stratégiques, ni d'imposer des méthodes de construction ou d'organisation aux conseillers techniques de l'Amirauté. Elle devait se cantonner sur le terrain financier, sur le principe, désormais accepté par les deux partis, que la force de la marine britannique serait à l'avenir tenue constamment en état de battre les marines réunies de deux autres puissances quelconques. La ligue navale a joué et joue encore un rôle très actif. Elle exerce un contrôle incessant sur les prévisions budgétaires annuelles, exigeant qu'elles répondent aux nécessités établies d'accroissement, tant du personnel que du matériel. Elle a été un puissant instrument pour la création et pour le développement dans le pays de la tendance à attacher aux questions maritimes un intérêt primordial, d'une intensité toujours croissante.

C'était une grande hardiesse que de prendre les dépenses des autres puissances comme base invariable de calcul pour les crédits à affecter à la marine britannique. L'application de ce principe pouvait, devait provoquer les autres puissances à des dépenses toujours plus fortes. Les fondateurs de la *Navy League* ne virent cependant aucun moyen d'échapper à cette conséquence fatale. Pour l'Angleterre, placée dans une dépendance absolue de sa marine, toute autre ligne de conduite aboutissait à l'organisation de la défaite.

## III

Les huit cuirassés de la classe *Royal Sovereign* et les deux *Barfleur* furent le produit du programme Hamilton et du *Naval Defence Act*. L'Amirauté ne commanda encore aucun croiseur cuirassé. C'est la France qui devait ici prendre l'initiative, avec son *Duguay-de-Lôme*. Mais les chantiers anglais lancèrent en revanche, de 1889 à 1892, une magnifique flotte de croiseurs protégés, dont 11 de première classe, du type *Royal Arthur*, de plus de 7 000 tonnes, et 20 de seconde classe, du type *Latona*. Les dessins du *Royal Sovereign* étaient dus à M. William H. White, aujourd'hui sir W. H. White, que l'Angleterre se plaît à honorer comme le véritable créateur de la flotte moderne britannique. Né à Devonport en 1845, apprenti dans l'arsenal, puis élève de l'École royale d'architecture navale, M. White, sorti avec le premier rang de cet établissement en 1867, fut attaché aux bureaux de M. E. J. Reed, chef du département des constructions à l'Amirauté. Il resta seize années dans ce milieu officiel. En 1883, sir William Armstrong et ses associés, établissant des chantiers à Elswick pour la construction des plus gros navires de guerre, offrirent à M. White d'organiser et de diriger cette grande entreprise. Il accepta avec l'assentiment de ses chefs, mais ne resta qu'un peu moins de trois ans à Elswick. Sir Nathaniel Barnaby, directeur des constructions navales, prenant sa retraite en 1885, l'Amirauté offrit sa succession à M. White, et celui-ci n'hésita pas à sacrifier une position magnifique à une situation officielle moins lucrative, où il pouvait rendre d'importans services à l'État. Le grand principe adopté par l'Amirauté, et dont M. White dut assurer la réalisation, était l'homogénéité des escadres, substituée à l'ancienne diversité des types isolés. C'est sur ce principe que furent construites successivement les classes de cuirassés portant les noms, aujourd'hui universellement connus, de *Royal Sovereign*, *Majestic*, *Canopus*, *Formidable*, *Duncan*, *King Edward VII*, dessinés successivement de 1889 à 1901 par M. White.

Avec les cuirassés et les croiseurs protégés, formant un total de quarante grands bâtimens, le programme Hamilton comprenait une trentaine de canonnières-torpilleurs de 735 à 1 070 tonnes, et nombre de torpilleurs. Cet effort représentait un tonnage de

déplacement de 288 000 tonnes et des travaux de construction répartis sur cinq années.

L'exécution du programme se poursuivait régulièrement. Elle devait être achevée à la fin de l'exercice fiscal 1893. Les patriotes de la Ligue n'attendirent pas ce terme pour renouveler l'agitation en faveur d'une marine plus forte. En effet si, d'après les publications officielles, la marine anglaise, en 1892, comptait 126 vaisseaux de guerre en service actif au dehors ou dans les ports, et une réserve de 149 autres navires, destinée à renforcer ou à remplacer les escadres de première ligne, la vérité était qu'un très petit nombre des bâtimens de réserve auraient pu être prêts à court délai, et que l'amirauté disposait encore de fort peu d'unités modernes pour remplacer les bâtimens démodés et sans valeur militaire qui portaient le pavillon en haute mer.

Lord Charles Beresford lança, dès le mois de mars 1893, un nouveau programme, tendant à porter la puissance de la marine à un niveau tel, qu'elle ne fût pas seulement en état de tenir tête aux forces de deux autres puissances navales réunies, mais qu'elle fût assurée de les détruire. Le résultat ne pouvait être atteint que si la force matérielle de la marine anglaise était en réalité d'un tiers plus élevée que celle des deux autres puissances réunies. Or, la France et la Russie avaient en service ou en construction 45 cuirassés (France 30, Russie 15). Il en fallait 60 à l'Angleterre, qui n'en avait encore que 42. La France et la Russie possédant 90 croiseurs, l'Angleterre en devait avoir 120 à 130. Il lui manquait encore 10 croiseurs à grande vitesse pour la protection de la marine marchande. La Russie et la France possédaient près de 400 torpilleurs. L'Angleterre en avait moins de 100. Il fallait construire 10 cuirassés d'un tonnage modique et d'un faible tirant d'eau, mais assez puissamment armés pour être en état de détruire les stations de torpilleurs de l'ennemi dans les mers étroites. Cet ensemble de constructions neuves représentait une dépense de £ 23 millions (580 millions de francs), y compris les frais de construction de nouvelles jetées à Gibraltar. Le programme devait être exécuté en un peu moins de quatre années.

Au moment où le marin zélé, mais un peu turbulent, qu'était lord Charles Beresford, élaborait ce plan d'augmentation des forces navales, les péripéties de la politique intérieure avaient ramené depuis quelques mois (juillet 1892) M. Gladstone et les libéraux au gouvernement. Le vieux lutteur avait l'esprit occupé

de tout autres affaires que de la comparaison des escadres britanniques avec celles des nations étrangères. Il avait un nouveau projet de *Home Rule* à présenter au Parlement; il voulait une nouvelle réforme électorale, la diminution des pouvoirs de la Chambre haute, des réformes ouvrières et agraires, la séparation de l'Église et de l'État en Angleterre et en Écosse, tout le programme de Newcastle.

Cependant lord Spencer, le premier lord de l'Amirauté dans ce cabinet, où l'étoile de Gladstone jetait ses derniers feux, était un homme d'intelligence lucide et de vues larges. Un de ses premiers actes fut l'approbation des plans présentés par le directeur des constructions navales, M. White, pour une classe nouvelle de cuirassés qui devaient dépasser en puissance tout ce qui avait été construit jusqu'alors, et pour deux croiseurs protégés, véritables monstres, qui, pour le volume et la vitesse, laisseraient loin derrière eux le *Columbia* et le *Minneapolis* que venaient de lancer les États-Unis.

Ces cuirassés, d'une longueur de 119 mètres, déplaceraient 13 100 tonnes et auraient une vitesse de 17 et demi à 18 nœuds. Le ministre en commanda deux : le *Magnificent* et le *Majestic*, que devaient bientôt suivre sept autres bâtimens semblables, les neuf unités composant la classe absolument homogène et vraiment admirable du *Majestic*, le triomphe de sir William White. Les deux croiseurs protégés, *Powerful* et *Terrible*, longs de 168 mètres, déplaçant 14 475 tonnes, devaient avoir une force de propulsion de 25 800 tonnes, qui leur donnerait une vitesse de 22 nœuds. Ainsi lord Spencer réalisait par anticipation une partie des *desiderata* de la Ligue navale et de son impétueux porte-paroles, lord Beresford. Aussi le devis de constructions nouvelles, établi par ce dernier, en mars 1893, à £ 23 millions, était-il ramené à £ 18 millions au mois de novembre suivant, lorsqu'il fut présenté au Parlement. Les commandes récentes du premier lord de l'Amirauté couvraient l'écart.

Il fallait encore compter avec le chancelier de l'Échiquier, sir William Harcourt, ministre économe des deniers publics, et qui, au mois d'août 1893, déclarait que le gouvernement n'était pas disposé à proposer la construction d'un certain nombre de vaisseaux en laissant à ses successeurs le soin d'en payer les frais. Mais la ligue veillait, et lord Spencer s'étant hasardé à dire à Sheffield que l'Angleterre possédait 43 navires cuirassés armés

des « meilleurs canons, » un patriote se hâta de faire savoir au pays, dans les colonnes du *Times*, que l'Angleterre possédait bien 43 navires cuirassés, mais que parmi les canons dont étaient armées ces unités, on en comptait encore 367 se chargeant par la bouche, « les plus mauvais canons du monde, et non pas les meilleurs, » et que, si l'on devait combattre une flotte ennemie pourvue de canons se chargeant par la culasse, on subirait un désastre. En fait, la marine britannique n'avait jamais été réellement plus forte, ni dans une meilleure condition qu'en 1893, mais la compétition ardente des autres puissances rendait cette condition relativement faible et devait la rendre relativement plus faible de jour en jour.

Un autre membre fort actif de la Ligue, M. Mac Allan, député libéral aux Communes, démontra que l'Angleterre manquait de croiseurs de 20 nœuds, capables de menacer les côtes de l'ennemi et de protéger la marine marchande; qu'elle manquait de torpilleurs de haute mer et de *destroyers* (contre-torpilleurs); qu'il lui fallait des cuirassés en plus grand nombre, car l'Angleterre *devait pouvoir tenir tête à toutes les marines coalisées du monde entier*. Les chantiers étaient inoccupés. Il valait mieux dépenser un penny maintenant qu'une livre plus tard. John Bull ne pouvait se résigner à l'idée de voir un jour ses ports bloqués et ses arsenaux remplis de cuirassés réduits à l'impuissance.

Tout ce concert agit sur les dispositions du monde officiel, et la cause fut bientôt gagnée. Tandis que Gladstone engageait contre la Chambre des lords, coupable du rejet du nouveau projet de *Home Rule*, voté par les Communes, une lutte où il ne pouvait que se briser, et se retirait subitement en mars 1894, las du pouvoir, attristé d'une succession ininterrompue de défaites, lord Spencer, maintenu premier lord de l'Amirauté dans le cabinet Rosebery, présentait au Parlement et lui faisait adopter, à l'occasion du budget de la marine pour 1894-95, un programme de constructions neuves qui reproduisait à peu près intégralement, sous leur dernière forme, les propositions de lord Charles Beresford et de la Ligue navale.

#### IV

Ce programme exécuté, la flotte anglaise devait avoir, avant la fin de l'année 1898, une supériorité incontestable sur les

flottes réunies de la France et de la Russie. Cette supériorité fut-elle obtenue? Elle ne le fut pas, tout au moins aussi complètement que l'avaient espéré l'Amirauté, la Ligue et tous ceux qu'intéressaient les affaires de la marine.

La France, dans ces quatre années 1893-96, lança le *Charles-Martel*, le *Jauréguiberry*, le *Carnot*, le *Bouvet*, le *Masséna*, le *Charlemagne*, le *Gaulois* et le *Saint-Louis*, huit cuirassés de premier rang, de moindre déplacement que les neuf *Majestic* anglais, mais ayant la même vitesse, et à peu près le même armement. D'autre part, l'Angleterre ne se décidait toujours pas à construire de nouveaux croiseurs cuirassés, se contentant des sept *Orlando* de 1887, tandis que la France venait de créer, après le *Dupuy-de-Lôme*, de 1890, le *Latouche-Tréville*, l'*Amiral-Charner*, le *Bruix*, le *Chanzy* et l'*Amiral-Pothuau*, de seconde classe il est vrai, et un peu inférieurs au *Dupuy-de-Lôme*. De nos chantiers étaient également sortis, dans cette période, un certain nombre de croiseurs protégés, de faibles dimensions, mais ayant une vitesse de 19 à 20 nœuds. Notre flotte s'était enrichie de nouveaux torpilleurs de haute mer; cependant nous ne possédions pas encore de ces contre-torpilleurs, *destroyers*, dont l'Angleterre s'était donné déjà une quarantaine.

Quant à la Russie, elle avait mis à flot, de 1893 à 1896, les cuirassés *Sissoï-Veliky*, *Petropavlosk*, *Poltava*, *Sevastopol*, *Tri-Sviatitelia* (les quatre derniers de 11 000 à 12 500 tonnes), trois autres cuirassés à éperon de 4 100 tonnes, deux beaux croiseurs cuirassés de 11 200 et 12 200 tonnes, *Riurik* et *Rossia*, des canonnières cuirassées, des croiseurs torpilleurs, une vingtaine de torpilleurs de haute mer. Elle avait commencé, dans la Mer-Noire, l'organisation semi-commerciale, semi-militaire, des croiseurs de la flotte volontaire.

L'activité navale de l'Allemagne s'était un peu ralentie pendant la période ici considérée; mais les navires mis à flot dans les années antérieures entraient silencieusement en service et constituaient les embryons des fortes escadres que Guillaume II rêvait de créer pour l'expansion du prestige de l'Allemagne et pour la protection de son commerce maritime dans le monde entier.

L'Union américaine n'avait pas perdu son temps. De 1892 à 1896, sortirent des chantiers les cuirassés et les croiseurs cuirassés, qui, en 1898, détruisirent si brutalement cette marine

espagnole à laquelle on avait cependant attaché quelque valeur. Les premiers-nés de la future flotte américaine s'appelaient le *Texas*, l'*Indiana*, le *Massachusetts*, l'*Orégon*, le *Iowa*, le *New-York* et le *Brooklyn*, bâtimens de 8 500 à 10 500 tonnes, de vitesse assez médiocre, mais puissamment armés.

Dans l'Extrême-Orient, le Japon s'était révélé puissance navale après la guerre contre la Chine. Les chantiers d'Elswick travaillaient pour lui. On savait qu'avant peu le pavillon japonais flotterait sur deux cuirassés de 12 450 tonnes, le *Fuji-Yama* et le *Yashima* (1).

Ces comparaisons si suggestives furent présentées au Parlement par sir Charles Dilke au commencement de 1897 (6 mars). Il dit les inquiétudes des patriotes vigilans, dénonça l'insuffisance du personnel, les longs délais de la construction. Heureusement l'Amirauté avait pour chef, dans la personne de M. Goschen, le successeur de lord Spencer, un homme joignant une grande intelligence à une haute probité et imbu de toutes les conceptions du patriotisme maritime. Il sut calmer les appréhensions de sir Charles Dilke et de ses amis (2) et fit mieux encore : quelques mois plus tard (juillet), il rassura le pays tout entier en lui donnant cette splendide leçon de choses que fut la revue navale du Jubilé de 1897.

Cent cinquante navires de guerre de toute taille furent réunis à Spithead : 21 cuirassés d'escadre, 13 croiseurs protégés de première classe, 26 de seconde classe, 80 contre-torpilleurs, torpilleurs et navires de service. Une centaine de ces bâtimens avaient

(1) Depuis 1896, les chantiers anglais ont construit pour le Japon quatre autres cuirassés, d'un déplacement de 15 000 tonnes, type *Shikishima*, et six croiseurs cuirassés de 9 750 tonnes.

(2) « Il y a, dit-il, ce que l'on peut appeler une balance de force entre les marines de l'Europe, et nous devons veiller avec sollicitude à ce que cette balance ne soit pas troublée par quelque effort extraordinaire d'une puissance navale. Les programmes en eux-mêmes ne m'effraient pas, mais si une puissance par un effort anormal nous paraît compromettre la balance générale de la force navale, l'Amirauté et le gouvernement devront examiner la situation, et je ne doute pas qu'ils n'aient l'appui de la Chambre des communes pour toutes les mesures qu'ils pourront juger en ce cas indispensables. » M. Goschen donnait implicitement raison à sir Charles Dilke, et redisait avec les amiraux, la *Navy League*, le *Times* et toute la presse, le mot d'ordre patriotique : « Si, dans une pensée d'économie, nous laissons mettre en péril notre suprématie sur mer, le résultat inévitable sera non pas « la paix, les économies, la réforme, » mais « la guerre, la ruine, la dissolution de l'empire. » M. Morley lui-même, un ami déterminé de la paix, reconnut qu'il était indispensable pour l'Angleterre d'avoir une marine non pas seulement puissante, mais « toute-puissante. »

été construits depuis 1886, et représentaient une valeur d'environ 550 millions de francs. Cette flotte était montée par 38 000 hommes, officiers et équipages.

Les principales unités étaient les cuirassés de la classe *Royal Sovereign*, ceux de la classe *Majestic* et les deux puissans croiseurs protégés, *Powerful* et *Terrible*. Lord George Hamilton et lord Spencer, qui de 1888 à 1895 avaient occupé le poste de premier lord de l'Amirauté, assistaient tous deux à la revue avec M. Goschen, leur successeur en exercice, et sir William White, le constructeur des grandes unités. Ce fut, de l'aveu de tous ceux qui l'ont contemplé, un magnifique spectacle. Le secret de la puissance britannique se trouvait là étalé au grand jour, sous les yeux des délégués de toutes les colonies, des visiteurs étrangers, des représentans des grandes nations du monde. Jamais une force navale semblable n'avait été assemblée en un même point. Depuis la revue du 26 juin 1897, il n'y a plus eu en Angleterre le moindre désaccord entre le gouvernement et l'opinion publique sur la question d'opportunité des sacrifices à faire aux impérieuses exigences de la sécurité nationale. Il ne s'agissait même plus de la conservation de l'empire des mers considérée comme la condition essentielle du maintien de l'Angleterre au rang des grandes puissances du monde. C'était désormais une simple question de vie ou de mort. La suprématie maritime devait être conservée, de quelque prix qu'il fallût la payer, parce que chacun avait le sentiment très clair que pas un des élémens de la puissance, même de la cohésion nationale, ne survivrait vingt-quatre heures à la perte de cette suprématie. Une défaite navale, enlevant à l'Angleterre la possession de l'Océan, c'était l'orgueil britannique brisé, à l'intérieur, la famine et la révolte de la population industrielle, au dehors, la rupture du lien de l'intérêt si étroitement tissé avec les sentimens d'affection entre les colonies et la mère patrie, la perte de l'Inde et de toutes les dépendances orientales, c'était enfin le territoire des Iles Britanniques ouvert à l'invasion, la capitulation forcée.

Dès lors, plus d'incertitude sur le sort des demandes de crédits à adresser par l'Amirauté au Parlement; une seule limite à l'accroissement annuel des dépenses navales : la capacité de production des chantiers pour les coques de navires, des usines pour la fabrication des plaques de protection, des ateliers pour



la fabrication de l'artillerie nouvelle, de la population pour le recrutement des équipages.

Le budget de la marine avait été porté à 407 millions de francs pour 1889-90. Il fut de 545 millions pour 1896-97, de 595 millions pour 1898-99, de 665 millions pour 1899-1900, de 800 millions pour 1902-03, de 870 millions pour 1903-04. Il sera peut-être d'un milliard de francs pour 1904-1905. Quant à l'effectif du personnel, il était de 68 000 hommes, officiers, matelots et *marines* en 1890. Il s'éleva à 100 000 dans l'année du *Diamond Jubilee* et dépasse 130 000 hommes pour 1903-1904.

L'Angleterre cependant ne pouvait être pleinement rassurée lorsqu'elle considérait ce que possédaient en forces de valeur analogue, au même moment, les marines rivales de France, de Russie, d'Allemagne et des États-Unis, et plus encore en mesurant l'effort que se préparaient à faire, dans les années qui allaient suivre, ces quatre puissances, dont chacune aujourd'hui possède une force navale incomparablement supérieure à ce qu'était tout l'ensemble de l'établissement maritime de l'Angleterre en 1887. L'empereur d'Allemagne faisait des efforts inouïs pour inculquer à son peuple et à son Parlement la notion que les destinées de l'empire étaient désormais sur mer. Quant aux États-Unis, ils avaient pris, au moment de l'affaire du Vénézuéla (fin 1895), un ton assez menaçant pour que l'on dût en Angleterre avoir aussi les yeux fixés sur les dépenses maritimes votées au congrès de Washington. Non, assurément, il n'était pas permis aux chefs de l'Amirauté britannique de se reposer sur les lauriers de la revue de 1897! Les efforts de leurs prédécesseurs n'étaient rien à côté de ceux auxquels les condamnait cette forme nouvelle de la « lutte pour la vie » entre nations.

## V

M. Goschen se trouva, dès le début de l'année 1898, aux prises avec ce redoutable problème. La France et la Russie, loin de s'arrêter dans la voie des armemens, s'engageaient dans l'exécution de nouveaux programmes de construction entraînant pour plusieurs années des dépenses considérables. En Allemagne, l'empereur et l'amiral Tirpitz, triomphant enfin des résistances du Reichstag, lui faisaient adopter un programme comportant la création en sept années d'une flotte nouvelle de 18 cuirassés

d'escadre, de 8 gardes-côtes, de 12 croiseurs cuirassés, sans compter les contre-torpilleurs et autres petits bâtimens, et l'on sait que l'importance de ce programme a été à peu près doublée deux années plus tard (1).

Les États-Unis avaient eux-mêmes en chantier cinq grands cuirassés de 11 500 tonnes. De ce côté, l'Angleterre n'appréhendait plus, il est vrai, rien de menaçant. Depuis la dernière alerte du Vénézuéla, les Anglais étaient décidés, à peu près à l'unanimité, à saisir la première occasion favorable, et la guerre hispano-américaine, en 1898, offrit cette occasion, pour donner au cousin Jonathan de telles preuves d'amitié, de condescendance, de bon vouloir familial, que l'on n'eût plus jamais à redouter un conflit armé avec ce peuple de même race et de même langue. C'était bien assez d'avoir à considérer l'hypothèse, invraisemblable sans doute, possible cependant, d'une guerre où la marine britannique aurait à combattre, c'est-à-dire à vaincre, les marines, non plus seulement de deux, mais de trois puissances réunies du continent : France, Allemagne et Russie.

On vient de dire ce que préparait l'Allemagne. La France avait le *Henri IV* en chantier depuis janvier 1896, le *Iéna* depuis avril 1897. Le *Suffren* fut commencé en avril 1898. Quatre croiseurs protégés à grande vitesse étaient sur cale. En croiseurs cuirassés, après la *Jeanne-d'Arc*, dont la construction avait été entreprise à la fin de 1895, on avait mis coup sur coup en chantier dans les derniers mois de 1897 quatre bâtimens (*Gueydon*, *Dupleix*, *Montcalm* et *Desaix*); on en devait commencer trois autres (*Kléber*, *Gloire*, *Condé*, les deux derniers de 10 000 tonnes) à la fin de 1898, trois autres encore de 10 000 tonnes (*Sully*, *Marseillaise* et *Amiral-Aube*), en 1899.

La caractéristique commune de tous ces bâtimens était la vitesse de 21 nœuds. L'armement et la protection étaient peut-être un peu insuffisans pour les dimensions. Mais, à quelque critique que pût donner lieu tel ou tel détail du dessin de ces bâtimens, l'Angleterre n'avait rien à leur opposer.

La Russie commençait l'exécution d'un vaste programme comprenant quatre croiseurs cuirassés de 12 700 tonnes, deux de 7 800, et huit cuirassés d'escadre de 12 500 à 13 600 tonnes, tous de 18 nœuds, puissamment protégés et armés. L'un des croiseurs

(1) Voyez l'*Évolution de la marine allemande*, par M. Édouard Lockroy, dans *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> avril 1903.

cuirassés de 7800 tonnes devait atteindre 23 nœuds, la vitesse assignée à notre *Jeanne-d'Arc*. Le programme comprenait encore la construction de quatorze croiseurs protégés. En Russie, comme en France et en Allemagne, on construisait enfin de nombreux contre-torpilleurs.

Ces accroissemens des forces navales à l'étranger étaient étudiés et commentés avec un intérêt passionné en Angleterre, dans tous les cercles maritimes, dans les réunions de la Ligue, partout où s'agitaient les questions relatives à la sécurité et à la grandeur du pays. Aussi personne ne fut-il tenté, dans le Parlement et au dehors, de se récrier contre l'énormité du chiffre, lorsque M. Goschen présenta, pour l'exercice 1898-1899, un devis de dépenses navales s'élevant à £ 23 778 000, soit 595 millions de francs. M. Goschen avait été déjà premier lord de l'Amirauté en 1872, sous le ministère libéral de Gladstone. A cette époque, il avait à défendre un budget de 235 millions de francs, destiné à entretenir et renouveler une flotte que montaient 60 000 hommes d'équipage. Maintenant il lui fallait 600 millions pour entretenir une flotte de plus de 200 bâtimens, nourrir et payer un personnel marin de 106 000 hommes et construire de nouveaux bâtimens de guerre, toujours en progrès sur les précédens, la flotte nouvelle s'usant et se dépréciant avec une effrayante rapidité.

Le chiffre de 595 millions de francs ne comprenait même pas la totalité des dépenses navales. Il y avait encore un budget annexe pour des travaux maritimes à Gibraltar et sur divers autres points de l'immense empire. Ce budget, créé par le *Naval Works Act*, avait été voté pour la première fois en 1897. Il se renouvelait et s'accroissait chaque année; il était de 30 millions de francs pour l'exercice 1898-99. Il dépasse 100 millions pour 1903-1904. Lorsque M. Goschen présenta, en mars 1898, son exposé annuel, aux Communes, il déclara qu'il déclinait toute prétention à l'« optimisme officiel, » avoua que, loin de redouter que la Chambre et l'opinion publique ne fussent offusquées d'un tel grossissement des crédits, il devait s'excuser au contraire de ne pas demander davantage. Mais, si les dispositions de la nation à faire tous les sacrifices nécessaires pour la marine nationale n'avaient pas de limites, la force des choses en imposait une à la capacité de production des chantiers privés et des arsenaux. En 1897, la grande grève des mécaniciens avait arrêté les travaux et retardé de sept mois l'exécution du programme

Cependant la tâche de M. Goschen consistait à rendre la flotte anglaise capable de tenir tête aux flottes combinées de la France, de l'Allemagne et de la Russie, car tel était désormais l'objectif. L'Angleterre ne possédait en grands cuirassés d'escadre que dix-neuf unités de première valeur : les sept *Royal Sovereign*, les neuf *Majestic* et trois isolés. Encore deux des *Majestic* n'étaient-ils pas achevés. Il fallait remédier au plus tôt à cette insuffisance. L'Amirauté y pourvut en créant deux classes nouvelles comportant six cuirassés chacune, la classe des *Canopus* et celle des *Formidable*. Avec les deux *Majestic* en retard, c'était quatorze cuirassés en chantier. Les *Canopus* ne déplaceraient que 12950 tonnes contre les 15140 des *Majestic*. Les *Formidable* auraient à peu près le même déplacement que ces derniers (15000 tonnes). Tous ces bâtimens devaient avoir une vitesse légèrement supérieure à 18 nœuds. La protection était un peu faible relativement au déplacement et à la force offensive. La cuirasse n'était que de 152 millimètres pour les *Canopus*, de 229 pour les *Formidable*. Il est vrai qu'un procédé nouveau pour la fabrication des plaques de blindage, découvert par la maison Krupp et constituant un perfectionnement sensible sur le procédé Harvey, permettait de réduire notablement l'épaisseur des cuirasses pour un même degré de résistance aux projectiles. Cette découverte avait été également une cause de retard dans les constructions de 1897. L'Amirauté ne pouvait compter pour son approvisionnement de plaques que sur les deux maisons Brown et Cammell, de Sheffield. L'outillage de ces maisons, bien qu'étendu déjà et amélioré, ne pouvait encore suffire à la demande, et la découverte du procédé Krupp les obligea, ainsi que d'autres usines qui commencèrent à fabriquer des plaques de protection, à établir des installations nouvelles, extrêmement coûteuses.

Où l'Angleterre était déplorablement arriérée, non plus du fait des ouvriers mécaniciens, mais par suite d'une singulière aberration de prévision, c'est à l'égard des croiseurs cuirassés. Elle ne pouvait toujours mettre en ligne que ses *Orlando* de 1887, et, devant les croiseurs cuirassés déjà en service ou en cours de construction, de la France, de la Russie et des États-Unis, les *Orlando* ne comptaient pas. L'Amirauté, dès le milieu de 1897, se fit donc autoriser par le Parlement à construire des croiseurs cuirassés. Elle conçut d'abord un type *Cressy*, comportant six bâtimens de 12500 tonnes, longs de 136 mètres, ayant

21 000 chevaux de force, une vitesse de 21 et demi à 22 nœuds, entourés d'une cuirasse de 152 millimètres. Mais ce type de navires, si puissant qu'il fût en lui-même, était insuffisant en face de grands croiseurs cuirassés de 23 nœuds comme notre *Jeanne-d'Arc*. Et c'est ce que M. Goschen dit à la Chambre des communes le 23 juillet 1898, lorsque, au cours d'un débat en comité sur un des crédits de la marine, il annonça que depuis la présentation du budget, il s'était produit un fait d'une importance exceptionnelle. La Russie avait adopté un programme naval, d'après lequel elle allait commencer en 1898 la construction de six cuirassés et de quatre croiseurs cuirassés. Il proposait donc, conformément à la politique adoptée de suivre pas à pas les progrès combinés de la France et de la Russie, de mettre en chantier, en excédent du nombre de bâtimens déjà indiqué dans les propositions budgétaires, quatre nouveaux cuirassés, quatre croiseurs cuirassés et douze contre-torpilleurs.

Les quatre cuirassés ne seraient pas de la classe des *Formidable*. Ils auraient plus de vitesse et un moindre tirant d'eau, de façon à pouvoir passer le canal de Suez sans s'alléger. Ils seraient construits, en un mot, en considération du genre de navires qu'ils auraient chance de rencontrer dans les eaux où on les enverrait. Cette façon ingénieuse de désigner les vaisseaux russes excita une grande hilarité dans l'auditoire (1).

Quant aux croiseurs cuirassés, qui constituaient l'élément le plus intéressant du programme, on en construirait deux du type *Cressy*, qui, avec les quatre déjà commandés, compléteraient cette classe, et l'on en mettrait en chantier deux autres, supérieurs en vitesse, en dimensions et en armement à tous les croiseurs antérieurs, plus puissans en un mot que la *Jeanne-d'Arc* française. Quatre bâtimens de ce type nouveau ont été construits. Ils portent les noms de *Drake*, *Good Hope*, *King Alfred* et *Leviathan*. Ils constituent la classe des *Drake*, que les puissances rivales n'ont pas encore dépassée, bien qu'elle soit menacée par les futurs *Ernest-Renan* de France, et par les *Tennessee* et *Washington* de 14 500 tonnes des États-Unis.

(1) Ces nouveaux cuirassés étaient ceux de la future classe *Duncan*, la dernière en date avant celle des grands cuirassés de 16 500 tonnes, actuellement en cours de construction ou d'achèvement, la série du type *Edward VII*.

## VI

En septembre 1898, l'Angleterre et la France éprouvèrent la grande émotion de la rencontre sur les bords du Nil du général Kitchener et du capitaine Marchand. Pendant plusieurs semaines, à Fachoda, le drapeau anglais resta déployé à cinq cents mètres des drapeaux égyptiens et français. Notre ministre de la marine, M. Lockroy, dépensa une activité fébrile pour l'armement de nos côtes. En Grande-Bretagne les forces navales furent mobilisées, et M. Goschen organisa en hâte une nouvelle escadre, l'escadre volante (*flying*). Des deux côtés de la Manche, il y eut un moment de palpitante émotion patriotique. Puis la raison fit entendre sa voix. Le cabinet Dupuy, formé le 1<sup>er</sup> novembre 1898, décida, le 5, de ne pas maintenir à Fachoda la mission Marchand. La place fut évacuée le 11 décembre. L'escadre volante fut disloquée.

Sous le coup de ces événements, le budget de la marine britannique, pour 1899-1900, fut porté à 26 millions et demi de livres sterling (665 millions de francs, sans les crédits des *Naval works*). C'était, sur 1898-1899, une augmentation de 70 millions de francs. L'année suivante (mars 1900), soit que M. Goschen n'éprouvât plus au même degré les alarmes patriotiques qui l'avaient agité précédemment, soit que, pour des raisons politiques, il eût résolu de tenir un langage plus confiant, le budget de 1900-1901, en augmentation de 25 millions de francs seulement sur le précédent, fut présenté de façon à convaincre la nation anglaise, et même les protagonistes de la ligne navale, que la situation de la marine était satisfaisante, en soi et par comparaison avec le dehors, que les sommes considérables accordées chaque année par le Parlement, presque sans débat, avaient été utilement dépensées, que la force de l'Empire en avait reçu un accroissement tel qu'il était possible désormais de suivre avec une attention moins nerveuse, bien que toujours aussi éveillée, la continuation des efforts des autres puissances vers l'augmentation de leurs forces maritimes.

Aussi bien était-il opportun de tenir ce langage à une nation qui avait subi coup sur coup l'humiliation de défaites presque incroyables sur la terre sud-africaine. Cruellement déçu dans les espérances qu'il avait fondées sur son armée, ce peuple pou-

vait trouver au moins quelque consolation dans la pensée que la toute-puissance de sa marine lui garantissait la respectueuse inaction des gouvernemens étrangers. Grâce à ses flottes, maîtresses des Océans, il aurait toute liberté d'action pour régler sa querelle avec les Boers, quelque prix qu'il dût y mettre.

L'Angleterre avait au commencement de 1901, en cours d'achèvement ou de construction, les derniers cuirassés d'escadre des classes *Canopus*, *Formidable* et *Duncan* (14 bâtimens) et 19 croiseurs cuirassés, dont cinq de 12 500 tonnes (classe *Cressy*), dix de 9 800 tonnes (classe *Essex*), et les quatre grands croiseurs de 14 100 tonnes (classe *Drake*) qui allaient être lancés au cours de l'année.

Les bâtimens dont la construction devait être amorcée à la fin de 1901 comprenaient trois cuirassés d'un type nouveau, *Commonwealth*, *Dominion*, *King Edward VII*, de 16 500 tonnes, et six croiseurs cuirassés du type *Devonshire*, également nouveau, de 10 800 tonnes et 23 nœuds. L'adjonction de ces unités devait porter à dix-huit le nombre des croiseurs cuirassés à 23 nœuds dont l'Angleterre pourrait disposer vers 1904 ou 1905. Quant à notre *Jeanne-d'Arc*, qui avait dû atteindre la première ces 23 nœuds, elle n'a pu donner dans ses essais qu'un peu moins de 22 nœuds. Il nous faudra attendre l'*Ernest-Renan*, dont la construction commence à peine, pour avoir notre premier croiseur cuirassé pouvant lutter de vitesse avec les dix *Essex*, les quatre *Drake* et les huit *Devonshire*. Toute notre avance a été désespérément perdue.

M. Goschen se retira en septembre 1901 de la Chambre des communes pour devenir lord Goschen et entrer dans la Chambre haute. Il quitta en même temps le ministère de la marine où il avait été appelé cinq années auparavant. Son administration avait été patriotique, énergique, heureuse. Le cabinet lui donna, dans la personne de lord Selborne, un digne successeur.

Dans son exposé d'introduction du budget de 1902-1903, le nouveau chef de l'Amirauté annonça que les crédits pour constructions neuves, votés en 1901 avaient été entièrement dépensés, que d'importans travaux de refonte seraient effectués en 1902 sur des cuirassés de la classe *Royal Sovereign*, sur le *Barfleur* et le *Centurion*, sur le *Powerful* et le *Terrible*, cuirassés et croiseurs puissans et jeunes cependant, dont les moins modernes n'avaient pas encore dix années de service. L'Amirauté comptait

mettre en chantier avant la fin de l'exercice 1902, outre diverses autres unités, quatre *scouts* ou « éclaireurs, » type de navire très rapide, qui faisait pour la première fois son apparition dans un programme naval. Le *scout* aurait un faible déplacement, 2 800 tonnes; il aurait pour toute protection un pont d'acier de 38 millimètres, mais une force de 17 000 chevaux lui assurerait une vitesse de 25 nœuds.

L'effectif de la flotte était accru de 3 875 officiers, matelots et chauffeurs, et porté à 122 500 hommes. La somme de 782 millions, à laquelle s'élevait le total des crédits proposés, représentait, à 2 millions près, le montant des budgets maritimes combinés de l'Allemagne, de la Russie et de la France pour la même période. Les Anglais acceptaient avec impassibilité cette énorme dépense et étaient même prêts à donner davantage, à la condition d'être bien assurés qu'ils en auraient pour leur argent. Les crédits pour la construction (bâtiments neufs et réfections) et pour l'artillerie s'élevaient ensemble à 18 500 000 livres sterling (465 millions de francs). Les travaux avaient été si activement poussés que les chantiers privés et les arsenaux, après avoir lancé en 1901, un total de 49 bâtiments, en avaient 87 en construction en 1902-1903. Dans ce seul exercice, dix-huit nouveaux navires furent ajoutés à la liste de la flotte active.

Quant au budget de 1903-1904, il dépasse £ 34 millions pour la marine proprement dite et £ 4 millions pour les travaux des bases navales. C'est un total de près d'un milliard de francs, qui commence à étourdir quelque peu l'opinion publique en Angleterre. La conviction générale est pourtant que la limite n'est pas atteinte et que ce budget devra s'enfler encore.

## VII

Seulement l'Angleterre en pourra-t-elle porter la charge, si d'autre part les dépenses pour l'armée de terre doivent suivre une progression parallèle? et comment en serait-il autrement après les expériences et les révélations de la guerre contre les Boers, si la Grande-Bretagne veut avoir, avec une marine, une armée de terre?

M. Brodrick, qui était encore à cette époque, ministre de la guerre, a développé, le 10 mars 1903, à la Chambre des Communes, son plan de réforme de l'armée et la justification des



crédits de 32 millions de livres sterling (800 millions de francs) demandés pour 1903 au compte du budget de la guerre. Ce plan supposait la constitution d'une armée régulière de 300 000 hommes et un budget de dépenses plus énorme que ceux de la France ou de l'Allemagne. Il causa une véritable stupeur. L'opinion publique et le Parlement lui firent le plus mauvais accueil.

Quelques jours avant l'exposé de M. Brodrick, lord Selborne, chef de l'Amirauté, avait déclaré qu'à son avis, la défense nationale reposait avant tout sur la marine; que, si quelque jour une tentative d'invasion du territoire britannique réussissait à tromper la vigilance de la flotte, elle devrait être repoussée par une armée de citoyens, convenablement organisée et équipée, mais complètement distincte d'une armée régulière très réduite, dont la seule tâche serait la défense éventuelle des frontières que la marine ne peut atteindre. C'était la condamnation anticipée de l'œuvre préparée en collaboration par M. Brodrick et par le commandant en chef, lord Roberts.

Ainsi, sur cette question de la dépendance réciproque des forces de terre et de mer, se révélaient dans le cabinet Balfour des divergences de vues aussi tranchées que celles dont ce gouvernement a donné tout récemment et donne encore le singulier spectacle touchant la question du régime douanier. Le secrétaire de la guerre et le chef de l'Amirauté ne tenaient pas le même langage. Leurs argumens étaient en désaccord. Le second déclarait que la marine était en état de protéger tout l'empire, le premier, qu'il fallait organiser une armée très forte pour défendre le territoire contre l'invasion « si nous venions à perdre le commandement de la mer. » « Le gouvernement, s'écria M. Gibson Bowles le 23 mars, a donc perdu confiance dans la marine! »

Des débats qui s'engagèrent aux Communes sur le budget de l'armée, il sortit cette conclusion que si la charge de 70 millions de livres sterling pour la défense (38 pour la marine, 32 pour l'armée) paraissait décidément trop forte (1), le Parlement devait sans hésiter réduire les crédits pour l'armée et non ceux pour la marine. L'Angleterre ne peut empêcher les puissances étrangères d'accroître leurs flottes; mais comme la suprématie

(1) En juillet dernier encore, un membre de la Chambre des communes, M. E. Robertson, dit, au cours d'un débat sur les *Navy Estimates*, qu'il était à craindre que de tels chiffres ne provoquassent quelque jour un revirement (*revulsion*) du sentiment public, revirement qui serait un grand malheur.

maritime est pour elle une question de vie ou de mort, il lui faut donner à sa marine tous les crédits nécessaires au maintien de cette suprématie, si extravagants qu'ils puissent paraître. C'était toute la théorie de la politique navale en Angleterre ramenée à un syllogisme.

Une autre conclusion tirée de ces débats par l'opinion publique, et par le Parlement fut que la question du rôle spécial de l'armée dans la défense de l'empire, ne peut plus être résolue par le War Office seul; qu'elle doit l'être par une autorité plus élevée, par un « conseil de défense » puissamment constitué. Dans cette séance du 20 juin 1902, aux Communes, où lord Charles Beresford avait déclaré « pourrie » (*rotten*) l'administration de l'Amirauté, et dénoncé le défaut de responsabilité qui en était le vice principal, M. Arnold Forster, l'infatigable avocat de l'Amirauté, aujourd'hui ministre de la guerre depuis le remaniement du cabinet survenu en septembre 1903, établit la nécessité d'un organisme chargé d'unifier la préparation à la guerre sur terre et sur mer et d'inaugurer une politique rationnelle de défense impériale : « Il faut, dit-il, renforcer l'organisme intellectuel (*intellectual equipment*) qui dirige, ou devrait diriger, les forces énormes de notre empire. Je suis convaincu que certaines questions sont et doivent rester hors de la sphère de contrôle des deux ministères agissant indépendamment l'un de l'autre... Je trahirais ma pensée si je ne reconnaissais la nécessité d'une préparation beaucoup plus forte de la défense de l'empire (1). »

On arrivait ainsi à reconnaître que ce qui avait manqué jusqu'alors en Angleterre, était une vue des questions relatives à la défense de l'empire plus large que celle que l'on en avait, soit à l'Amirauté, soit au War Office, isolément. La théorie et l'ordre parlementaires voulaient jusqu'ici que l'armée ne sût rien de la marine, la marine rien de l'armée; qu'entre les deux services, munis chacun d'un budget séparé, il n'y eût ni communication ni contact. Quant à l'autorité collective du cabinet sur les deux services, l'expérience en avait montré l'insuffisance.

(1) Quelques mois auparavant, sir Charles Dilke avait développé des idées analogues dans un article de la *Review* (14 avril 1903). « Il faut, dit-il, amener le public à reconnaître la nécessité d'une coordination dans les questions affectant la défense de l'empire, entre le département de la marine, celui de la guerre et les autres services. C'est le seul obstacle à opposer aux prodigalités du War Office, la seule voie qui puisse conduire à une reconstitution rationnelle de l'armée. »

Il existait cependant un organe mystérieux et obscur du pouvoir exécutif, dont la fonction spéciale était ou aurait dû être d'examiner dans son ensemble la question de la défense impériale et de déterminer les fonctions respectives de l'armée et de la marine dans la poursuite d'une politique et d'une action coordonnées. Cet organe, portant le nom de « conseil de défense, » n'était connu que de quelques personnes adonnées à l'étude de la constitution britannique. Comme il ne coûtait rien, — peut-être, a-t-on dit, ne vaut-il pas plus qu'il ne coûte, — il échappait à tout contrôle des Chambres. Il n'a d'ailleurs pas d'archives, il n'existe pas de procès-verbaux de ses séances, il ne reste aucune trace permanente de son œuvre. C'est cet organe embryonnaire qu'il s'agissait maintenant de développer. En août 1902, M. Balfour, devenu premier ministre après la retraite de lord Salisbury, déclara à son tour aux Communes que le problème de la défense impériale ne pouvait être abandonné à l'action isolée de deux départemens s'ignorant volontairement l'un l'autre. Le 13 janvier 1903, amené à parler à Liverpool du comité de défense : « Cette institution, dit-il, déjà vieille de quelques années et pourtant sans histoire, doit devenir un centre vivant de la politique impériale. Il a été jusqu'à présent un comité du cabinet intérieur dans le ministère; il doit constituer un organe indépendant. Ses membres seront, par exemple, le premier ministre, le président du Conseil, le premier lord de l'Amirauté, le secrétaire d'État pour la guerre, le commandant en chef, le premier lord naval, les directeurs des services de renseignements (*Intelligence Department*) à la guerre et à la marine. Le fonctionnement d'un tel corps donnera à la politique militaire et navale de l'Empire un esprit de suite, une cohésion qu'elle n'a jamais eus jusqu'ici. Ses décisions sans doute n'engageront pas le cabinet, qui conservera sa liberté d'action, soumise au contrôle, en dernier ressort, de l'opinion publique exprimée par le Parlement; mais elles n'en exerceront pas moins une très grande influence, d'autant que désormais les comptes rendus de ses travaux seront conservés et constitueront des documens officiels. »

Le long débat poursuivi sur cette question eut sa sanction à la Chambre des lords sous la forme d'une résolution présentée par lord Rosebery, votée le 17 mars 1903, et disant : « La Chambre approuve la constitution d'un conseil de défense nationale et espère sérieusement que les premiers efforts de ce conseil

auront pour objet l'adaptation des armemens nationaux aux conditions navales, militaires et financières de l'Empire. » En motivant sa motion, lord Rosebery avait rappelé que, pendant son court ministère, un petit comité avait été formé du chef de l'Amirauté, du chef du War Office et du premier ministre, et que ce germe aurait pu se développer si la vie du ministère n'avait été si brève ni si troublée. Le piquant est que la création de ce premier conseil de défense nationale, en 1895, fut saluée par le même concert d'éloges qui acclame aujourd'hui la proposition du gouvernement. Or ce conseil fonctionna quelques années; mais, s'il a fait quelque besogne utile, on n'en a rien su, le résultat ne s'en est jamais manifesté. Les Anglais espèrent cependant que le nouveau conseil de défense, reconstitué sur des bases nouvelles, abordera résolument le problème de la conciliation des ressources du pays avec les exigences de la sécurité nationale, en vue de déterminer les véritables fonctions de l'armée dans un système rationnel et organique de défense de l'Empire, et qu'alors les dépenses pour les forces de terre pourront diminuer dans une proportion à peu près égale à l'accroissement qu'il faut encore prévoir, pour quelques années, des dépenses affectées à la marine.

## VIII

Peu de temps après la retraite de lord Goschen, sir William White annonça (novembre 1901) son intention de résigner ses fonctions d'*assistant controller* de la marine et de directeur des constructions navales à l'Amirauté. Une santé affaiblie par un travail excessif — sir White n'a pas dressé, dit-on, depuis 1887, les plans de moins de deux cent cinquante navires de guerre — fut alléguée comme la raison de cette décision qui fut réalisée en fait le 31 janvier 1902. On prétend que certaines attaques de la Ligue Navale qui, dans son zèle un peu turbulent, incriminait le *conservatisme* et la timidité de sir W. White, ne furent pas étrangères à la résolution prise par ce dernier.

Son chef-d'œuvre avait été la classe *Majestic*. On reprocha un défaut de protection à ses productions postérieures, les classes *Canopus*, *Formidable* et *Duncan*. Parmi les croiseurs, son type préféré avait été le *Powerful*, qu'il avait répété en dimensions réduites dans le *Diadem* et couvert de plaques de blindage dans

le *Drake*. La Ligue Navale estimait ces bâtimens inférieurs aux navires français de même classe, les *Duncan* à nos *République* du programme de 1900, les *Drake* à nos *Jules-Ferry*. C'est cependant sur les plans de sir White, et bien que M. Philip Watts lui ait succédé depuis deux ans déjà, que l'Amirauté poursuit la construction de ses dernières unités de grands cuirassés, du type *Edward VII*.

M. Philip Watts succéda à sir W. White à la direction des constructions navales, comme il lui avait succédé dix-sept années auparavant (1885) chez les Armstrong, à Elswick, dans la direction des travaux de cet immense chantier privé. C'est là qu'il construisit, de 1885 à 1892, un grand nombre de navires de guerre pour des États étrangers, principalement pour le Japon, le Chili et la République Argentine.

Une des premières œuvres de M. Watts, dans ses nouvelles fonctions à l'Amirauté a été la mise au point des plans pour les grands croiseurs cuirassés, type *Duke of Edinburgh*, de 13 500 tonnes, destinés à tenir tête aux bâtimens de même ordre de notre programme de 1900.

Dans les pages qui précèdent, nous avons montré comment la marine anglaise s'est transformée depuis 1884; comment l'esprit public, d'abord indifférent, fut mis en éveil par les avertissemens de quelques hommes qui avaient une vue nette et précise du rôle que cette marine doit jouer comme élément essentiel, indispensable, du maintien de la grandeur et de la prospérité britanniques, même de la sécurité, de l'existence de l'empire; comment, sous l'administration de Gladstone, si occupé que fût ce *leader* par les problèmes intérieurs, la poussée obstinée d'une opinion et d'une presse mieux informées obligea le gouvernement à entrer résolument dans la voie des réformes navales. Ce rapide exposé conduit à la conclusion que les dix-huit dernières années constituent une des périodes les plus importantes qui se soient encore présentées dans le cours de la glorieuse existence de la marine anglaise. La Grande-Bretagne, qui craignit un jour subitement d'avoir perdu la suprématie maritime, croit aujourd'hui qu'elle l'a reconquise.

Elle le croit, mais elle voudrait en être tout à fait convaincue, et elle ne l'est pas, elle ne peut pas l'être. Trop de rivaux ont surgi à ses côtés, et leurs efforts ont été trop puissans. A tout instant, jaillissent de nouveaux élémens d'incertitude. Aussi bien

n'ignore-t-on pas en Angleterre que la constitution d'un matériel naval magnifique, le plus beau du monde, ne saurait suffire, si le personnel, à qui ce matériel est confié, n'est pas ou n'est plus un personnel d'élite. Or l'effectif naval en Angleterre est aujourd'hui de 130 000 hommes. Que de faiblesses, que de causes secrètes de dissolution, de relâchement de la discipline, d'insuffisance de l'instruction, implique un pareil nombre!

La question d'une grande réforme à opérer, dans les méthodes d'instruction du personnel des officiers de la flotte, était posée devant l'opinion publique depuis plusieurs années. Jusqu'alors, les officiers des trois branches du service, officiers de mer ou « exécutifs, » officiers mécaniciens, officiers des troupes de marine, étaient recrutés et instruits d'après des méthodes différentes, indépendantes l'une de l'autre. « L'officier marin, s'il n'est un canonnier ou un torpilleur, n'a qu'une connaissance limitée de la mécanique, bien que le navire sur lequel il sert soit une énorme usine remplie de machines; l'officier mécanicien n'a jamais rien appris des services du marin; l'officier fusilier, faute d'une instruction première à la mer, est obligé, malgré lui, de rester inactif, alors que les autres sont occupés à un travail incessant. » Ainsi s'exprimait l'exposé des motifs du projet de réforme du personnel naval, qui fut présenté au Parlement le 16 décembre 1902 par le premier lord de l'Amirauté et complété par un rapport présenté le 24 du même mois, veille de Noël. Ce projet offrait une solution large, rationnelle, judicieuse au moins en théorie, de la grosse difficulté relative à la situation particulière des officiers mécaniciens. Il s'inspirait de l'exemple des États-Unis, où les divers corps d'officiers ont été fondus en un seul, et où l'innovation semble avoir suffisamment réussi (1). Tous les aspirans aux grades d'officiers, dans les trois branches « exécutive, » « mécanique » et des « fusiliers marins, » entreront désormais à l'école navale comme « cadets, » dans des conditions uniformes entre douze et treize ans, l'histoire entière de la marine attestant que cet âge est celui où le caractère marin peut le plus heureusement se former; c'est aussi celui où les enfans quittent

(1) Dans son dernier rapport annuel (19 décembre 1903), le secrétaire de la marine des États-Unis, M. Moody, se félicite, avec le chef du « Bureau of Navigation » et le chef du « Bureau of Steam Engineering » des résultats satisfaisans produits par l'acte du 3 mars 1899, qui a fusionné les officiers mécaniciens avec les autres officiers de marine.

habituellement l'école primaire. Ils entreront à « Britannia » ou dans le nouvel établissement d'instruction navale, à Osborne, après un examen très élémentaire. L'expérience a établi qu'aucun examen, à cet âge, ni même à un âge un peu plus avancé, ne peut être considéré comme donnant la mesure exacte de ce que seront plus tard les facultés des enfans.

Les cadets suivront l'enseignement commun du Collège Naval Royal pendant quatre ans avant de prendre la mer. Pendant cette période, beaucoup seront forcément éliminés. A seize ou dix-sept ans, les cadets maintenus prendront la mer et deviendront *midshipmen*. Ils suivront des classes ou cours faits par des lieutenans mécaniciens, des canonniers, des officiers de troupes, de navigation ou de torpilles, sous la responsabilité du capitaine. A dix-neuf ou vingt ans, ils deviendront, s'ils sont admis à certains examens, sous-lieutenans actifs, et seront débarqués pour suivre à terre des cours de mathématiques, de navigation et de pilotage à Greenwich, des cours de canon, de torpille et de machinerie à Portsmouth ou à Keyham. Ils seront confirmés alors, s'il y a lieu, dans leur grade de sous-lieutenant, et c'est à ce moment qu'aura lieu la répartition entre les trois branches du service. Les mieux classés des sous-lieutenans feront eux-mêmes leur choix, les autres seront répartis d'office, autant que cela sera nécessaire afin que chacune des branches reçoive un recrutement suffisant. La répartition effectuée, les sous-lieutenans des trois services recevront une instruction différente, mais pourront les uns et les autres, après de nouvelles études et de nouveaux examens, arriver au grade commun de lieutenant. La hiérarchie sera la même, les grades des officiers mécaniciens seront assimilés aux grades correspondans des officiers de mer; ils porteront le même uniforme et seront désignés par les mêmes termes, — avec la lettre « E » (Engineer) entre parenthèses. Ils pourront s'élever jusqu'aux grades supérieurs de contre-amiral et de vice-amiral (*flag rank*). En raison de leurs fonctions, il leur sera attribué un supplément de solde.

« Les difficultés auxquelles se heurtera l'exécution du projet, conclut l'exposé de lord Selborne, ont été prévues et peuvent être surmontées. Elles seront secondaires et temporaires, tandis que les avantages qui résulteront pour la marine de cette réforme sont inestimables et permanens. »

Le projet fut bien accueilli à la fois dans le grand public et

dans la marine. Lord Selborne répondit dans la Chambre des lords, le 9 mai 1903, à certaines critiques de lord Glasgow et de lord Spencer, qui du reste ne portaient que sur des détails. L'expérience que va tenter l'Amirauté risque, disait-on, de se heurter à des obstacles de recrutement, dès le début même de la période d'enseignement, et, plus tard, à de nombreux abandons de la part de ceux qui n'auront pu entrer dans le service où allait leur préférence. L'avenir seul en pourra décider. En fait, l'opposition au projet de réforme était surtout affaire de sentiment. C'est tout un monde de traditions, de préjugés, qui se levait contre cette grande innovation, l'assimilation de l'officier mécanicien à l'officier de bord, l'égalité officiellement établie entre l'officier qui, dans les bas-fonds du navire, surveille le fonctionnement de la machinerie, et celui qui porte la responsabilité et l'honneur du commandement suprême du bâtiment. Le projet de réforme a été en tout cas adopté par le Parlement. Il est entré dès 1903 en application, en ce qui concerne l'admission des « cadets » au nouveau Collège Naval, établi à terre dans l'île de Wight, et que le roi Édouard VII a inauguré en août 1903, qu'il vient de visiter encore officiellement en février 1904.

## IX

L'Angleterre possède à l'heure présente la plus belle et la plus nombreuse flotte du monde. Lord Selborne est convaincu que son projet de réforme la munira d'un personnel d'élite. Il semble qu'il n'y ait plus un nuage au ciel de la sécurité britannique. Il y en a encore un cependant, et sans doute, si celui-là se dissipait, un autre se formerait sur un point plus ou moins éloigné de l'horizon. La question de l'approvisionnement du pays en cas de guerre ne cesse de hanter nombre d'esprits chez nos voisins. L'Angleterre a toutes chances de pouvoir maintenir dans le cas d'une guerre la liberté de son commerce et de ses transports. Si pourtant quelque chance contraire allait un jour l'emporter ! Doute terrible et tenace ! L'Angleterre depuis longtemps ne tire plus de son sein la nourriture de ses habitants. Elle a sacrifié son agriculture à son industrie ; elle est obligée de demander aux pays étrangers les trois quarts des denrées nécessaires à sa subsistance. Elle dépend par conséquent de sa marine marchande, que protège sa marine militaire.



Qu'advierait-il, si l'Angleterre, engagée dans une guerre avec plusieurs grandes puissances, devait employer toutes ses ressources maritimes pour combattre les flottes ennemies et ne pouvait plus assurer à sa marine marchande une protection suffisante pour maintenir le transport régulier des subsistances entre les pays étrangers et les ports britanniques? Les réserves intérieures seraient vite absorbées, car on ne fixe pas à plus de trois mois la durée d'épuisement des stocks existant dans la Grande-Bretagne en blé et farine. Les Anglais ne se trouveraient-ils pas alors dans la situation précaire et misérable d'une population enfermée dans une ville assiégée, impuissante à se ravitailler et consommant ses dernières rations? On dit bien que le plan de campagne de l'Amirauté, en cas de guerre, serait dicté par les données mêmes du problème. Les flottes britanniques bloqueraient les flottes ennemies dans leurs ports, afin d'empêcher celles-ci de mettre obstacle au libre approvisionnement du Royaume-Uni. Mais ce blocus sera-t-il toujours possible, avec le développement rapide des nouvelles marines de guerre et surtout avec les surprises possibles des torpilleurs, comme celle dont l'escadre russe de Port-Arthur vient d'être la victime, avec les surprises plus redoutables encore que réservent les perfectionnements des sous-marins et des submersibles? C'est un fort atout dans le jeu de l'Angleterre, on ne le voit que trop clairement aujourd'hui, que la garde montée pour son compte et à son profit par les escadres japonaises dans l'Extrême-Orient. C'en est un encore, cette belle assurance que jamais plus il n'y aura de guerre entre les deux nations anglo-saxonnes, entre les cousins John Bull et Jonathan. Mais est-il bien sûr que, dans quelque temps, maintenant même peut-être, l'Angleterre pourrait bloquer dans leurs ports les flottes de la France, de l'Allemagne et de la Russie? Et, si elle ne le pouvait pas, que deviendrait l'approvisionnement?

La question paraît tellement sérieuse à un grand nombre de nos voisins qu'il s'est formé une société pour « encourager l'étude des moyens d'assurer notre approvisionnement en temps de guerre, » ayant pour objet d'attirer sur ce grand problème l'attention du public, du cabinet, de la Chambre des communes, de la Chambre des lords, de faire en sorte que le gouvernement se voie obligé de présenter au Parlement les mesures reconnues nécessaires. L'objet est double : il faut assurer la liberté de l'ap-

provisionnement, accumuler des stocks de vivres très importans en Angleterre même, empêcher que les prix des objets de consommation, blé, farine, pain, le jour d'une déclaration de guerre, ne s'élèvent à un niveau tel que la population se trouverait irrémédiablement, et dès la première heure, affamée. L'Association est placée sous la présidence d'honneur du duc de Sutherland; elle a pour président effectif un homme d'État canadien, lord Strathcona. Elle comprend quatre-vingts membres du Parlement de tous les partis, quarante-cinq représentans du haut commerce, quarante amiraux.

Le gouvernement ne se refuse pas à prendre en considération les craintes du public. Le premier ministre a même nommé une grande commission pour examiner la question et chercher quelles mesures pourraient être soumises au Parlement, mais le cabinet a, sur l'ensemble du problème de l'approvisionnement et sur sa relation avec celui de la défense, une opinion propre qu'il formule ainsi : admettre la possibilité d'une famine, c'est admettre la possibilité d'un désastre naval. Or, la flotte battue, l'existence de greniers importe peu. L'Angleterre devrait capituler. Ce qu'il faut donc, avant tout et toujours, c'est un accroissement continu de la puissance navale de l'Angleterre.

En novembre 1901, l'empereur Guillaume, assistant à une réunion de la Société allemande des architectes maritimes, y développa cette idée que les divers types des navires de guerre modernes sont des expressions directes du caractère national. L'armement maritime et tout le système d'organisation navale d'une nation décidée à donner à sa défense sur mer le caractère passif, diffèrent forcément de ceux d'une nation comme l'Angleterre, qui, par goût ou par nécessité de situation géographique et politique, adopte la tactique offensive comme la plus propre à assurer l'efficacité de la défense. La corrélation de l'arme navale avec le caractère et les besoins nationaux est un facteur indispensable de toute théorie rationnelle d'architecture navale et de l'étude intelligente de l'histoire de cette architecture. L'Angleterre s'est donc constitué la marine de sa politique. Le grand principe : *To make the enemy's shore your frontier* (les côtes de l'ennemi, voilà votre frontière!) n'est plus, au delà du détroit, mis en discussion depuis le *revival* naval de 1889. « Plus nous serons forts sur mer, disait le 5 janvier 1903, à Prestonpans,

M. Haldane, membre du Parlement, plus nous pourrons économiser sur nos forces de terre. Notre vraie politique de défense est le commandement de la mer, non pas dans ce sens que notre marine soit en état de défendre nos côtes, mais dans ce sens que notre flotte soit assez puissante et mobile pour que nous puissions toujours attaquer. C'est uniquement par la faculté de prendre l'offensive que nous pouvons préserver nos côtes de l'invasion et assurer notre approvisionnement. Si nos hommes d'État s'étaient établis sur ce solide principe, nous aurions une armée moins considérable en effectif que celle que croient nécessaire de nous donner des gouvernans égarés au milieu de leurs conceptions confuses, et nous aurions épargné les millions de livres sterling que l'on a perdus en fortifications et en défenses de côtes, devenues inutiles, surannées, sans valeur. »

Les énormes sacrifices que s'impose la nation anglaise, dans un accord patriotique vraiment superbe du peuple et du gouvernement, pourront-ils se continuer longtemps ? Il n'est point de richesse inépuisable. Si opulente que soit l'Angleterre, elle se verra, un jour prochain peut-être, dans l'impossibilité de persévérer dans ses prodigalités improductives. Il faut considérer qu'elle est une nation en pleine force, mais d'âge mûr, ayant atteint sans doute le maximum de son développement, sinon dans certaines parties de son empire extra-européen, au moins en Europe ; que, pour ne point parler de nous-mêmes, deux des puissances que l'on désigne comme ses adversaires possibles grandissent et se développent d'année en année, au point de vue industriel et commercial, comme au point de vue naval ; que les ressources de l'une d'elles sont à peine entamées malgré la guerre où elle s'est engagée, et que les ressources de l'autre sont absolument intactes et dans un état presque parfait de préparation. Devant la force croissante de ces peuples rivaux, l'Angleterre n'entrevoit-elle pas le temps où elle commencera à fléchir sous le poids de ses charges ? C'est une éventualité qu'envisagent au delà du détroit les hommes qui réfléchissent, et cela explique deux tendances de la politique britannique actuelle, dont on a observé curieusement de récentes manifestations : d'une part, l'acceptation facile de l'idée d'un accord international limitant la proportion des accroissemens des armemens maritimes, idée rejetée aujourd'hui par la guerre russo-japonaise dans le domaine d'une contingence fort éloignée ; de l'autre, la

recherche presque anxieuse de relations amicales avec certaines puissances, et notamment la célébration si chaleureuse de « l'entente cordiale » avec la France.

Mais, en attendant que ces manifestations conduisent à des résultats positifs, il est pour l'Angleterre un devoir immédiat, qu'acceptent vaillamment, avec toutes ses conséquences, son peuple et ses hommes d'État, celui d'avoir une flotte capable, au moment même d'une déclaration de guerre, de bloquer dans les ports de l'ennemi toutes les flottes adverses, en bravant les menaces sournoises, et par là même affolantes, des torpilleurs et de la flottille sous-marine. Aura-t-elle commis la première faute de laisser sortir les navires ennemis, il faudra qu'elle leur coure sus et les détruise en quelques heures. Un combat incertain dès le début, et l'Angleterre est presque perdue déjà : ses communications avec le reste du monde sont compromises, ses transports suspendus, son commerce arrêté, son industrie paralysée, sa population hantée du cauchemar de la famine. Elle est réduite à capituler.

En vérité, ce sera une heure tragique pour elle, si jamais cette heure vient à sonner, que celle où, contrainte à se servir enfin d'une flotte qui lui aura coûté si cher, elle devra jouer son orgueil, ses espérances, sa vie peut-être, sur le coup de dé d'une offensive qui, pour être sûrement victorieuse, devra être foudroyante.

AUGUSTE MOIREAU

---

---

# UNE COMÉDIE DE M. VERGA

---

## *DU TIEN AU MIEN*

---

Le théâtre Manzoni, à Milan, a représenté, dans les derniers jours de l'année dernière, une comédie en trois actes de M. Giovanni Verga.

Une œuvre nouvelle du puissant écrivain sicilien, qui ne se prodigue pas, est toujours un événement littéraire : son théâtre, pour nous en tenir à ce seul côté de son talent, occupe dans l'art dramatique italien une place qui n'est certes pas mesurée à la quantité, ni au volume de ses pièces, très courtes et peu nombreuses. M. Verga, en effet, a créé à son usage une forme particulière, où l'on a pu l'imiter, mais où l'on ne l'a pas atteint : en des actes brefs, dont le dialogue est d'une animation, d'une vérité, d'une vie extraordinaires, il traite avec une exceptionnelle intensité des situations rudes et violentes, que résout une catastrophe terrible : on connaît *Cavalleria rusticana*, qui fut jouée à l'ancien Théâtre-Libre avant, si je ne trompe, d'être mise en musique. Grâce sans doute à un sujet heureux, cette pièce est la plus populaire de son répertoire. Mais *la Louve* et *la Chasse au loup* ne lui sont point inférieures. Là aussi, le thème passionnel se développe avec une grandeur qui vous saisit dès les premières paroles. Ce même souffle fatal vous emporte de scène en scène, au gré d'une action dont la marche implacablement progressive, qu'aucun hors-d'œuvre ne ralentit, qu'aucun incident ne contrarie, rappelle celle des tragédies les plus « directes » du théâtre classique. Là aussi, l'observation est d'une minutieuse exactitude, les moindres traits sont pris sur le vif. Là aussi, un fonds de poésie, celle de cette race sicilienne

dont les origines remontent aux premiers temps de l'histoire et qui nous a donné tant de mythes magnifiques — relève le réalisme des détails. Les paysans, qui sont les héros de ces trois pièces, n'ont pas seulement de « belles passions, » dans le sens où l'on a de « belles maladies : » ils ont une manière à eux de les exprimer, qui les ennoblit par sa vigueur imagée. Poètes dans la moelle, ils le sont même, quelquefois, dans le fait, et trouvent tout naturellement des rythmes pour dire leurs sentimens, le soir, quand ils sont réunis dans l'aire ouverte. La femme, éprise, ardente et folle, jette au vent de la nuit les métaphores éloquentes et les mots passionnés :

*Garofano pomposo, dolce amore,  
Dimmelo tu come ti debbo amare...*

L'homme, avisé, prudent, qui en est encore à penser surtout à ses petits intérêts, répond sur un ton réservé, sentencieux, mais sur le même rythme :

*Vedi e tuci, se bene aver tu vuoi (1)...*

Cette fois-ci (2), M. Verga a changé ou renouvelé son genre.

Il est resté dans cette Sicile, qui est depuis longtemps son théâtre habituel. Mais il a abandonné les paysans, ses héros de prédilection, pour mettre en scène des gentillâtres, des bourgeois, des ouvriers, un personnel qui demeure pittoresque, s'il n'est plus poétique. Il a renoncé aux passions de l'amour et de la jalousie, dont il avait su tirer de si grands effets, pour s'attaquer à une passion plus commune, à certains égards moins dramatique : l'intérêt. Au lieu d'un drame extrêmement condensé, tendu et terrifiant, il nous donne une comédie plus développée, — encore qu'elle reste fort concise, — mais qui, bien que le sang n'y coule pas, prête plus à l'émotion qu'au rire. Les journaux milanais que j'ai sous les yeux semblent indiquer que le succès de cette tentative, dont tous reconnaissent le grand intérêt, a été légèrement disputé : un peu hésitant au premier acte, il se serait affirmé après le deuxième par des rappels enthousiastes. pour se ralentir au dernier. Mais on sait qu'en Italie, la « première » n'a pas le caractère décisif qu'elle a généralement à Paris : chaque grande ville tient à réserver son verdict, sans se laisser influencer par celui du public qui a eu la primeur ; en sorte que telle pièce, applaudie à Rome, est outra-

(1) *La Lupa*, acte I, scène 5 (*Teatro di G. Verga*, etc. Milan, Trèves, 1896).

(2) *Dal tuo al mio*, comédie en trois actes. D'après le texte inédit.

geusement sifflée à Naples ou à Florence. La bataille recommence ainsi dans chaque ancienne capitale, et chaque fois qu'il transporte sa troupe d'un lieu dans un autre, le *capocomico* se prépare à traverser à nouveau les émotions d'un début. Tels sont les effets de la décentralisation littéraire. Il y a des auteurs qui s'en plaignent. Je ne vois pas, pour ma part, ce que l'art peut y perdre : les diverses contrées d'un pays ont le droit d'avoir des goûts différents, comme elles ont des mœurs différentes; rien n'est plus abusif que de leur imposer cette tyrannie de la mode qui est l'une des plus arbitraires; et l'auteur, sachant que le jugement de tel public particulier ne fixe pas sans appel le destin de son œuvre, est moins tenté de la mesurer d'avance aux capacités de ses premiers spectateurs. Dans le cas que nous avons devant nous, par exemple, il est bien évident que M. Verga n'a pas pensé spécialement au public habituel du théâtre Manzoni, qui est un public mondain, « un public, dit le distingué critique du *Corriere della Sera*, M. Pozza, qui aime jusque sur la scène les riches, les nobles, les heureux, les belles toilettes, les habits noirs et les cravates blanches. » Aussi ne serais-je pas étonné que d'autres spectateurs fissent à la pièce un autre accueil. Le premier acte, surtout, pourrait rencontrer une faveur croissante. A la lecture, il me semble un chef-d'œuvre d'exposition claire, alerte, vivante. Il met rapidement en scène une quinzaine de personnages, dont chacun est dessiné en quelques traits, qui ne prononcent pas une parole inutile, et nous exposent, sans en avoir l'air, une situation assez compliquée, sur laquelle nous sommes parfaitement renseignés quand tombe le rideau.

Nous sommes dans une petite ville de la région minière de la Sicile, — à Caltanissetta, si l'on veut, qui est entourée de soufrières toutes proches, — dans la maison du baron don Raimondo Navarra. Grand salon, avec de vieux meubles, des portraits d'ancêtres, — des restes de splendeurs éteintes. Ce salon, où l'on n'entre qu'en des occasions très rares, s'ouvre pour la soirée de contrat de Nina, la fille aînée. Le baron lui-même, — mi-gentilhomme, mi-paysan, allume les bougies du lustre de Murano. Il est en manches de chemise, mal secondé par son domestique, don Isidoro, noble aussi, comme tout le monde, cela va sans dire, et descendant peut-être des Troyens. Au premier coup de sonnette, il se dépêchera de passer son habit, posé sur le dossier d'un fauteuil. En attendant, il voudrait bien se débarasser de Luciano, le contremaître de sa mine de soufre, et de Nardo, un de ses ouvriers, qui ont choisi ce moment pour lui apporter leurs réclamations, plus que jamais intempestives. Cette mine représente

le dernier reste de la fortune ancestrale, l'unique dot de ses deux filles. Elle est sa seule ressource, et ne rend presque plus rien. Les galeries s'effondrent, l'eau l'envahit, les ouvriers y risquent leur vie; il faudrait des machines et des travaux pour la remettre en état; ce qui revient à dire qu'il faudrait de l'argent. Et l'on en doit déjà beaucoup à l'usurier Rametta. Si ce terrible homme a délié quelque peu les cordons d'une bourse qu'il n'ouvre qu'à bon escient, c'est parce qu'il sait que la mine n'est pas aussi complètement épuisée qu'on le croit; et aussi parce qu'il a un fils, pour lequel sa vanité de parvenu guettait la fille du baron. S'il n'y avait pas la mine, l'amorce nobiliaire ne tenterait pas ses appétits, qui sont gros et positifs; mais les deux ensemble constituent une *combinazione* qui lui convient. Nina l'a acceptée tristement. Elle a un autre amour au cœur, pour un cousin qui l'aime aussi. Mais il s'agit de relever la famille, si proche de la ruine, de délivrer son père de ses éternels soucis, d'assurer l'avenir de Lisa. Elle s'est résignée, elle a dit oui. Et l'on attend le fiancé, avec son père qui est en retard, ayant été appelé brusquement à la mine.

Les pâtisseries sont là; le pharmacien envoie le *rosolio*, — avec la note, qu'on ne paie pas; — les invités arrivent l'un après l'autre. Voici la tante Bianca, qui n'ouvre la bouche que pour dire ce qu'il ne faudrait pas, sans qu'on puisse démêler sûrement si c'est par sottise ou par malice; voici le marquis en cravate blanche et la marquise en toilette; ce sont les parens haut placés, dont on se demande jusqu'à la dernière minute s'ils viendront sanctionner la mésalliance, et qui viennent, importants, condescendans, insupportables. Voici le cousin don Rocco, un peu vulgaire: il possède une petite part de la mine; il a été la cheville ouvrière du mariage; il est l'homme-lige de Rametta, qui lui jette de temps en temps quelques petits os à ronger, parce qu'il sert ses intrigues. Un dernier parent, le chevalier, fait son entrée avec ses fils qui ne demandent qu'à se jeter sur les pâtisseries. Le notaire Zummo et le Père Carmelo arrivent ensemble. Mais Rametta, lui, n'arrive pas.

On s'impatiente. Les glaces se changent en sirop. On sert le *rosolio*. On commence à trouver qu'un retard aussi prolongé est du dernier mauvais goût. On va se fâcher, quand le coup de sonnette, cette fois, annonce Rametta. Il revient tout droit de sa course, fatigué, haletant, en veston, en gros souliers: un nouvel éboulement s'est produit dans la mine, que l'eau envahit. Aussi n'a-t-il pas amené son fils: la mine ne représente plus une dot suffisante, si elle est partagée. Avec beaucoup d'argent, on pourrait peut-être bien encore la restaurer. Mais il



faudrait beaucoup d'argent. Et Rametta n'en veut risquer que si on la lui donne, toute à lui, en même temps que la fille à son fils. Il ne veut pas l'une sans l'autre : les espérances ne lui suffisent plus ; et si on ne passe pas par ses fourches caudines, il réclamera ses avances. Les invités, consternés, risquent de vagues paroles ; et le baron, cette fois, se révolte : il ne cédera pas, il payera ses dettes, — quand et comment, grand Dieu ! — il payera même le papier timbré qu'avait déjà noirci le notaire, et le *rosolio*, et les glaces fondues. En attendant, Nina rend la bague de fiançailles et les boucles d'oreilles à Rametta, qui les empoche en promettant de renvoyer à son tour les petits cadeaux que son fils a reçus. Alors, dans l'humiliation de ces marchandages, la jeune fille, — qui sait que tous connaissent le secret de son cœur, et qu'il est devenu celui de tout le monde, s'écrie en éclatant en larmes dans les bras de son père :

« Non, votre fils n'a rien à me rendre... Il ne peut pas me rendre ce que j'ai perdu, ce que j'ai sacrifié pour lui!... Plus que la mine, plus que la richesse, plus que le pain qu'il me donnait!... Beaucoup, beaucoup, beaucoup plus!... Je le dis ici devant tous, sans rougir!... Tous savent ce que j'avais dû m'arracher de là!... J'avais dû prendre mon cœur de force... comme avec ma main... et je l'offrais à votre fils loyalement... honnêtement... en priant Dieu de me faire oublier... de me faire pardonner... par un autre!... »

Le marquis prend Rametta par les épaules et le jette à la porte. Tous s'indignent, pressés de s'en aller. Et don Isidoro éteint les bougies.

Le second acte nous transporte à la mine, dans les bâtimens où les Navarra sont venus s'installer au-dessus des bureaux. Nina tient les comptes et surveille du mieux qu'elle peut un personnel mal payé, mécontent, prêt à toutes les infidélités : c'est une charmante figure dessinée en quelques traits, une de ces femmes qui sont l'âme du foyer, une sœur de cette touchante Maria des *Malavoglia*, qui travaillait avec tant de patience, résignée à sauver la « maison du nèflier. » Lisa, qui est d'une autre étoffe, s'amuse et coquette avec Luciano. C'est un scandale pour la tante Bianca, pour le cousin don Rocco, pour tout le monde : car, si l'on admet qu'une fille qui descend d'Anchise peut se mésallier avec le fils d'un Rametta, dont la fortune est faite, on n'aura pas la même tolérance s'il s'agit d'un pauvre diable de contremaitre, qui vit mal d'une paye incertaine. Luciano se trouve d'ailleurs dans la situation la plus ambiguë : il n'est plus aux gages du baron, mais à ceux de Rametta, dont il est

obligé de tenir les intérêts. Or, si Rametta s'est implanté dans la mine, c'est avec la ferme intention d'en déposséder le propriétaire. N'a-t-il pas barre sur lui? Il peut l'affamer quand il voudra en lui coupant le crédit. sans l'argent qu'il continue à avancer, l'exploitation serait vite arrêtée. Justement, les ouvriers s'agitent, réclament une augmentation de salaire, la grève est à la veille d'éclater : le moment est donc favorable. Le baron est allé lui demander de nouveaux subsides. Au lieu d'en apporter, Rametta vient réclamer son dû. Il arrive avec le notaire, un huissier, et ce dilemme : ou un arrangement qui le satisfasse, ou la saisie avec tout ce qui s'ensuit. Et la discussion commence.

La scène est magistrale, mais difficile à résumer, tant elle est pleine de faits et de mouvement, rapide, colorée, énergique. Ne vous figurez pas une discussion d'affaires méthodique, où chacun expose ses raisons en gardant de la tenue, et, quelle que puisse être l'apreté de ses intérêts, les défend avec correction. Nous sommes dans un pays qui n'est rien moins que « moderne. » L'industrie soufrière, qui est une de ses principales ressources, est restée assujettie à des traditions commerciales hors de cours. J'en donnerai une idée en rappelant qu'il n'y a pas beaucoup d'années, les ouvriers de certaines mines étaient payés en nature et forcés de s'approvisionner à la boutique des patrons! On crie, on gesticule. Don Rocco, l'intermédiaire, — on sait que ce type de parasite joue un rôle essentiel dans toutes les affaires de l'Italie méridionale, — « sue sa chemise » à expliquer ses bonnes idées désintéressées. On a eu grand'peine à renvoyer quelques ouvriers qui voulaient voir, parce que, dans ce pays de soleil où les portes sont toujours ouvertes, tout devient spectacle gratuit offert au prochain. Enfin, il n'y a plus là, avec les intéressés et le notaire, que don Rocca, la tante Bianca et les deux jeunes filles prêtes à encourager la résistance de leur père. Rametta se pose en victime. Il est entre les mains de ses partenaires « comme Jésus au Jardin des Oliviers ; » il a fait les plus lourds sacrifices pour une ancienne famille qu'il respecte, qu'il aime ; il lui a « donné son sang ; » à présent, il n'en peut plus. « ce qui est juste est juste, » il veut recouvrer son argent, capital et intérêts au 12 et demi pour 100 ! On examine les comptes. On voit bien ce que la mine coûte, et elle a coûté cher, jusqu'à ce qu'elle soit en état. On voit moins ce qu'elle rapporte. Rametta prétend même qu'elle ne rapporte rien, puisque les frais courent toujours. Et don Rocco a une idée : son cousin ne peut pas donner d'argent, puisqu'il n'en a pas, mais il cédera pour quinze ans la mine à Rametta : au lieu d'être le propriétaire, il n'en sera plus que le direc-

teur, avec des appointemens aussi, parce qu'il faut bien qu'il nourrisse sa famille. On se lance quelques injures : *Parole di negozio*, comme dit le notaire. Pour son compte, il approuve l'idée, mais Rametta feint de la repousser en criant qu'on l'écorche. Et le baron se révolte.

— Me dépouiller de la mine, après que j'ai payé les intérêts à douze et demi pour cent ! s'écrie-t-il.

— Je n'en ai jamais vu un centime, réplique Rametta.

— Vous serez payé, affirme don Rocco, puisque la mine recommence à produire.

Encore un point sur lequel on a de la peine à s'entendre. Il n'y a que Luciano qui soit renseigné là-dessus, puisque c'est lui qui tient le compte du soufre qu'on extrait chaque jour. On l'appelle. Le voilà pris entre Rametta qui le paye et Lisa qu'il aime. Il tâche de se tirer d'affaire en temporisant : il n'a pas son carnet, il ne sait où il l'a mis. Mais dès que Lisa lui commande de le montrer, il le tire de sa poche. Le compte étant favorable, Rametta risque un dernier coup pour empêcher de le produire : Luciano est un Judas, qui le trahit... et tout le monde sait pourquoi... Il n'y a que le baron qui ne le sache pas !... La scène devient tumultueuse ; les répliques se précipitent, chacun dit son mot : don Rocco, la tante, le notaire. Le baron, accablé, se lamente d'une telle déchéance. Il n'y a que Lisa qui ne dise rien. Mais quand son père lui demande :

— Tu le veux?... Tu le veux donc?...

Elle fait signe que oui, en fille résolue.

Alors le baron se sent vaincu : il la chasse de la maison ; il capitule, il signera tout ce qu'on voudra. Et don Rocco se frotte les mains.

Le baron Navarra, qui descend d'Anchise, est maintenant l'employé de Rametta, et celui-ci, lorsque nous le retrouvons au troisième acte, le traite comme tel, en le rudoyant. Lisa, depuis qu'elle a épousé son Luciano, n'a pas reparu chez son père. Nina reste la même, laborieuse et sacrifiée, n'attendant rien de la vie et faisant son devoir au jour le jour, en être de douceur et de paix. L'argent de Rametta ayant permis d'acheter les machines et d'exécuter les travaux nécessaires, la mine a été réparée, la production redevient satisfaisante ; on voit approcher l'heure où les efforts seront récompensés. Mais, quand ce n'est plus avec la nature qu'il faut se battre, c'est avec les hommes : les ouvriers, toujours mécontents, réclament des avantages qu'il est impossible de leur accorder, — la grève a éclaté. Elle dure depuis quelque temps déjà : comme on ne leur cède pas, l'oisiveté et les privations les exaspérant, ils sont à ce degré de souffrance et de fureur où l'on ne craint

plus rien, où l'on est capable de tout. Et c'est une scène presque sauvage qui se déroule dans la cour de la maison. Lisa, dont le mari est avec les grévistes, est accourue auprès de son père; elle précède de peu Luciano et les délégués des ouvriers, qui arrivent la menace à la bouche. Luciano a contribué à les exciter. Pourtant, bien qu'il ait été chassé par son beau-père, il sait qu'une part de la mine finira par revenir à sa femme; et il est bien résolu à la défendre contre ceux qui l'ont trop bien écouté. Il est avec eux, c'est vrai, tant qu'il ne s'agit que de réclamer une meilleure paye; avec eux, il déblatère contre Rametta, qui tâche de les amadouer en leur rappelant qu'il a travaillé comme eux. Mais il ne va pas au delà: quand on parle d'incendier la mine, quand une torche s'allume, il change à la minute de ton et d'attitude; il passe avec toute sa violence du côté des propriétaires. — Il devient même plus énergique, plus « propriétaire » qu'eux :

— Que fais-tu? crie-t-il à l'ouvrier qui brandit la torche. Es-tu sérieux?

— Comment, sérieux? s'exclame l'autre. N'as-tu pas dit toi-même...

— Je t'ai dit de mettre le feu à la mine de ma femme?

— Ah! tu tournes casaque, toi aussi, tu trahis tes frères!...

Naturellement! et c'est lui qui leur barrera la route. Il est prêt à tout pour les arrêter. Tandis que le baron, Rametta et leurs amis s'en tiennent aux vaines paroles, lui s'empare d'un fusil, se poste devant la sortie, et gare au premier qui bouge! Mais le baron lui arrache son arme et le jette dans les bras de Lisa, en lui criant :

— Pense à ta femme!

La réconciliation se fait ainsi, devant l'ennemi commun, dans le rapprochement des intérêts semblables, qui développent les mêmes instincts. Heureusement qu'une sonnerie de trompettes annonce l'arrivée de la troupe, qu'on avait fait appeler et qui tardait.

Ce troisième acte, paraît-il, a moins réussi que les deux autres. Il renferme cependant l'idée sociale que M. Verga a voulu dégager dans son œuvre, et qu'on trouve pittoresquement exprimée par un proverbe (d'origine toscane, si je ne me trompe) que cite un des personnages au cours de la pièce :

« Quand le vilain est sur le figuier, il ne connaît plus ni parent, ni ami. »

Le vilain, c'est Rametta, ancien ouvrier devenu riche, et qui commettrait les pires infamies pour augmenter son bien. Mais c'est aussi Luciano, fils d'un ouvrier mort dans la mine, élevé par les soins du

baron, et devenu agitateur, *capopopolo*, en même temps que contre-maitre. Il a été avec les « travailleurs » aussi longtemps qu'il n'était que l'un d'eux ; dès l'instant où, dans le danger que court sa propriété future, il s'aperçoit qu'il est « capitaliste, » il devient l'allié naturel des propriétaires et n'a plus rien de commun avec ses amis de la veille. La métamorphose s'accomplit subitement, sans calcul, peut-être trop vite pour l'optique du théâtre. Un homme du Nord y aurait mis de la réflexion. Mais nous avons affaire à un être spontané, comme on en trouve encore dans ce vieux pays, resté près de la nature, qu'est l'île du soleil, du soufre et des Cyclopes, — à un de ces êtres dont les instincts sont toujours prêts à se changer en passions.

Cette idée, à coup sûr, n'est pas nouvelle, puisqu'elle se trouve exprimée dans un proverbe qui n'est certainement pas d'hier ; mais elle est ici mise en œuvre avec cet art singulièrement personnel que l'on a si vivement goûté dans les précédentes pièces de M. Verga. Il consiste, avant tout, dans la recherche intense, nerveuse, passionnée, de la vie. On sait que l'écrivain sicilien a été l'un des initiateurs de ces tendances littéraires qui furent jadis baptisées du nom de *Vérisme*, et qui procédaient de la réaction légitime provoquée par la crise du romantisme. Il en est demeuré le représentant le plus éminent, — et son œuvre nouvelle en est la preuve. Impossible de se dégager plus complètement, dans la composition aussi bien que dans le style, des déformations conventionnelles de la rhétorique ; impossible de serrer de plus près la réalité, de donner avec plus de force l'illusion de la vie, d'en mieux exprimer le mouvement et l'apparente banalité qui voile tant de choses complexes ou douloureuses ! Le drame se noue avec une simplicité parfaite, au milieu des incidens, qui recommencent chaque jour à peu près pareils. Il se développe à travers d'autres incidens qui ne sont pas plus extraordinaires, des conversations et des propos qui n'ont rien d'inhabituel ; et, cependant, il avance, conduit par une logique implacable, jusqu'à ses éclats : on dirait une rivière qui suit un lit quelque peu rocailleux, jusqu'aux cascades qui précipitent sa chute ou brisent son cours. Point de théories développées par quelque arrière-neveu de l'immortel De-genais ; point d'airs de bravoure ; point de tirades ; point de « morceaux : » le dialogue, d'une étonnante rapidité, n'est fait que de petites phrases qu'on croirait avoir entendues cent fois ; et pourtant, leur succession dégage nettement le drame, qui existe en soi, et l'intention de l'auteur, qui laisse aux faits tout le soin de la montrer. Quant à la composition, elle

est d'un dessin si précis qu'elle laisserait l'impression d'une certaine sécheresse, sans la couleur des détails de mœurs qui la relèvent, sans l'intensité des passions qui soutiennent la trame. Une fois de plus, on reconnaît là l'avantage qu'il y a pour un écrivain à se mouvoir dans un cadre bien particulier, qui échappe encore à l'uniformité de notre monde moderne et fournit des traits anciens, des mœurs pittoresques, des figures à caractère. Quel que soit le sujet de son œuvre, elle bénéficie de la séduction qu'exerceront longtemps encore, sur nos esprits fatigués de la monotonie de notre vie toute réglée, ces milieux où l'on retrouve quelque chose de la variété, de la couleur, de l'imprévu du temps passé.

*Du tien au mien* est la cinquième pièce de M. Verga, en comptant pour une seule le diptyque de *la Chasse au loup* et *la Chasse au renard*. Elle est la seule qui comporte plus de deux actes. Et l'auteur, en traitant une matière différente, — puisqu'il s'agit d'affaires et pas ou presque pas d'amour, — a réussi à y transposer les qualités qu'il avait montrées dans les précédentes. Elle peut donc passer, à plus d'un titre, pour la plus importante de ses œuvres dramatiques. Si elle ne retrouve pas le succès de popularité de *Cavalleria rusticana*, c'est que la foule, qui fait, dans la vie, une si grande place aux passions de l'intérêt, réserve, au théâtre, sa faveur aux passions de l'amour.

\*\*\*

---

---

# REVUE SCIENTIFIQUE

---

## L'AZUR DU CIEL

---

Le ciel est, au même titre que la terre, un objet d'étude pour les physiciens. Dans cet azur immobile et dormant qui s'étend au delà de la sphère des nues et que les âmes méditatives interrogent avec angoisse sur le mystère des cosmogonies et des religions, eux n'aperçoivent qu'un simple phénomène naturel. Leur esprit positif, réaliste et méthodique, poursuit patiemment la solution d'un problème précis que les poètes et les philosophes trouveraient infiniment humble. Qu'est-ce que l'azur céleste? se demandent-ils; autrement dit, qu'est-ce que le ciel? Quel en est le lieu? quelles en sont les limites, quelle en est la substance, quelle en est la nature?

Les esprits simples de tous les temps ont pu croire, comme jadis les bergers de la Chaldée, à l'existence réelle d'un dôme azuré suspendu au-dessus de nos têtes et sur lequel les étoiles seraient fixées comme autant de clous d'or. Cette voûte de bleu cristal était pour ces imaginations élémentaires le véritable support, l'appui matériel, en un mot le firmament des corps célestes. Cette illusion grossière n'est plus de mise. La sphère céleste n'est qu'un leurre. Au delà des limites de notre atmosphère, il n'y a rien que le vide barométrique (1), l'espace interplanétaire ou intersidéral, l'espace indéfini, immatériel, éthéré, insaisissable à nos sens, sillonné seulement par les orbites des pla-

(1) Le vide interplanétaire n'est plus le vide immatériel, d'après la nouvelle école. Pour S. Artrenius, J.-J. Thomson et un grand nombre de physiciens contemporains, l'espace interplanétaire est sillonné, rempli, par les corpuscules cathodiques, par les ions émanés du soleil, et ceux-ci sont des fragmens d'atomes, c'est-à-dire une partie de la matière même du soleil.

nètes et les trajectoires des soleils. Dans ce vide apparent, où est le ciel? Comment se révèle-t-il à nos sens?

Il se révèle par sa luminosité et par sa couleur. Le ciel est lumineux et il est bleu : c'est ce qui le définit. Il est l'objet réel de l'espace qui possède cet éclaircissement diffus et cette coloration. Il en offre d'ailleurs toutes les nuances, depuis le bleu sombre du saphir, jusqu'au bleu clair de la turquoise. Toutes les variétés de bleu : l'azur héraldique, symbole de la justice dans le langage du blason, le bleu de roi, l'outremer, l'indigo, toutes ces teintes se retrouvent dans le ciel. Les poussières et les brouillards, ceux surtout à gros grains et à gouttes volumineuses qui flottent dans l'air au voisinage du sol en modifient la teinte et la lavent de blanc, et quelquefois de jaune et même de rouge. Le ciel est d'un bleu plus intense au zénith qu'à l'horizon. Il est plus sombre après une pluie abondante qui a abattu les gouttelettes d'eau et les particules solides les plus grossières. Sa coloration, enfin, est d'autant plus foncée qu'on l'observe d'une station plus haute, en pays de montagnes.

On conçoit sans plus amples explications, que les nuances du bleu du ciel sont étroitement liées aux conditions de l'atmosphère et particulièrement à la présence, plus ou moins abondante, de l'eau en suspension. De là, chez les météorologistes le désir d'apprécier les degrés de coloration du ciel et de les composer exactement dans les différens momens et dans les différens lieux. Déjà, en 1796, le physicien genevois H.-B. de Saussure avait imaginé, pour identifier ces diverses teintes, un appareil, le cyanomètre, qui offrait une gamme de cinquante et une nuances échelonnées suivant leur richesse croissante en bleu. C'est d'une station du Mont-Blanc que ce savant observa la teinte de ciel la plus sombre qui se soit offerte à lui : elle correspondait au bleu de roi foncé. Cette tentative de mesure était prématurée. L'utilisation des documens ainsi obtenus exigerait que l'on connût mieux préalablement la signification du phénomène.

Depuis plus d'un siècle les physiciens se sont appliqués à cette tâche. Où siège la couleur bleue du ciel? D'où émane-t-elle? Quelles circonstances la modifient? Ce sont là autant de questions malaisées à éclaircir. Les phénomènes les plus subtils de l'optique physique s'y trouvent impliqués. On y voit intervenir la diffusion lumineuse dans les gaz, la diffraction dans les milieux troubles, la réflexion spéculaire, et d'autres notions aussi délicates.

Il ne faut donc pas s'étonner de trouver, parmi les savans qui se sont attaqués à ce sujet de l'origine du bleu du ciel, les noms des



physiciens les plus illustres. Arago, en 1811, reconnaît que la lumière du ciel bleu est partiellement polarisée, ce qui revient à dire que les particules qui l'envoient à notre œil ne l'engendrent point elles-mêmes, qu'elles la reçoivent d'une source étrangère qui, en fait, est le soleil. — Brewster soutient, en 1842, que la réflexion des rayons du soleil sur les molécules des gaz atmosphériques peut engendrer la coloration bleue. Lord Rayleigh, en 1899, adopte cette vue, la développe et en fait la théorie la dernière en date et la plus en faveur. Celle-ci avait été précédée d'une autre du même auteur — Lord Rayleigh, alors W Strutt, avait proposé sa première théorie en 1871 : c'était une application des idées émises, vingt ans auparavant, par Stokes sur la diffraction par les corps pulvérulents, et elle faisait jouer aux poussières en suspension le rôle que l'éminent physicien attribue aujourd'hui aux molécules gazeuses. — Clausius, en 1848, s'était aussi occupé du phénomène. Il l'attribuait à la réflexion des rayons solaires sur l'enveloppe des vésicules d'eau hypothétiques que l'on croyait exister dans l'atmosphère. — Il faut accorder une mention à part aux belles expériences de Tyndall qui, en 1868, réussit à reproduire artificiellement le phénomène naturel. — A. Cornu, en 1879 et en 1884, envisage l'un des côtés du problème. — Hautefeuille et Chapuis, en 1880, attribuent le bleu céleste à la couleur du gaz ozone contenu dans l'atmosphère. — Il faudrait citer beaucoup de noms, si l'on voulait épuiser la liste des physiciens que cette question a passionnés. Mais, en définitive, il n'y en a que deux, Tyndall et lord Rayleigh dont l'œuvre soit essentielle. Il faut nommer, aussi, M. Sagnac, professeur à la Faculté de Lille, qui a repris récemment la dernière explication de lord Rayleigh et dont le travail nous fournit l'occasion de cette étude.

## I

La première question à décider est la question de lieu. Où commence et où finit le ciel ? en entendant par ce mot la masse bleue, et éclairante, qui nous donne l'impression d'un dôme suspendu sur nos têtes. La profondeur de cette voûte, à première vue, nous paraît infinie : notre illusion la prolonge sans mesure et ne lui assigne pas d'autres limites qu'à l'espace lui-même.

Dans la réalité, le ciel lumineux et azuré ne dépasse point l'étendue de notre atmosphère ; il finit avec elle. Au delà c'est un gouffre noir. Si un impossible aérostat venait à nous transporter aux confins

de l'enveloppe gazeuse de notre globe, nous ne verrions plus le ciel bleu. Nous aurions, en permanence, au-dessus de nos têtes, un dais de ténèbres. La nuit, ce sombre voile serait percé de points brillans, les étoiles. Le jour, nous y verrions se détacher crûment le globe du soleil; et celui-ci aurait l'aspect d'un disque violet, d'après le physicien américain Langley. Les rayons du soleil qui n'arriveraient pas directement à notre œil seraient pour nous comme non venus. Ils ne peuvent, en effet, susciter, dans le vide ambiant aucune illumination diffuse. L'espace interplanétaire et intersidéral est une cave; c'est une immense chambre noire, traversée par les faisceaux lumineux émanés du soleil et des étoiles, d'une manière silencieuse et secrète, puisqu'il n'y existe point de poussières en suspension susceptibles, par leur éclaircissement, de nous en révéler le sillage.

La situation est bien différente à la surface de la terre où nous vivons. Nous sommes en quelque sorte enveloppés d'un bain de lumière; elle est blanche à notre horizon et bleue au-dessus de nos têtes. Elle est due à notre atmosphère gazeuse, poussiéreuse et brumeuse, que les rayons du soleil illuminent dans toute son épaisseur pendant le jour, dans ses couches supérieures seulement pendant l'aube et le crépuscule. Dans les nuits sans lune, c'est-à-dire où manquent à la fois les rayons directs et réfléchis du soleil, tout disparaît, lumière blanche et lumière bleue; tout est noir autour de nous et au-dessus de nous; et l'obscurité serait absolue si les rayons des étoiles, pâles substitués des rayons solaires, ne provoquaient un certain degré de diffusion analogue. Il n'en serait pas ainsi si le bleu du ciel avait une origine extérieure à notre planète; il ne subirait point d'extinction nocturne.

Il est donc bien certain que le ciel azuré est contenu dans les limites de notre atmosphère terrestre. Sa profondeur extrême est la hauteur même de celle-ci, c'est-à-dire relativement faible. Gay-Lussac, Biot, Humboldt, lui assignaient une valeur de 43 à 45 kilomètres d'après les données fournies par la durée du crépuscule; l'observation des étoiles filantes permet de reculer ses bornes à 200 kilomètres; celle des aurores boréales les reporte à 800 ou 900 kilomètres. L'atmosphère ne peut, en tous cas, dépasser le point où la valeur de la force centrifuge deviendrait égale à la pesanteur, c'est-à-dire environ 35 000 kilomètres. C'est aussi la plus grande profondeur du ciel azuré.

C'est donc notre atmosphère seule qui forme le dôme azuré que notre imagination reculait dans les profondeurs de l'espace extra-ter-

restre. Nous le touchons presque. Alors même qu'il s'étendrait jusqu'aux dernières limites de l'enveloppe gazeuse du globe, ce ne serait encore qu'une mince pellicule par rapport à l'ampleur et à la profondeur que lui attribuait notre esprit abusé. Il faut nous demander maintenant si même il occupe toute cette étendue restreinte, ou seulement une partie : en d'autres termes, si c'est la totalité de l'atmosphère ou une fraction, une région déterminée, qui engendrent le bleu du ciel. La physique contemporaine répond qu'effectivement, ce n'en est qu'une partie, la plus haute, la plus excentrique, celle qui forme ce que l'on appelle les couches supérieures de l'écorce terrestre.

La démonstration de cette vérité exige une analyse attentive et méthodique. Nous allons la suivre, en prenant pour guide M. Sagnac.

## II

Les rayons du soleil, après avoir pénétré dans l'atmosphère, y subissent deux espèces de vicissitudes. Les uns traversent ce milieu gazeux transparent sans arrêt, sans solution de continuité, et arrivent à l'œil sans accident : les autres, se heurtant obliquement aux corps en suspension, aux poussières, aux particules d'eau ou peut-être même aux molécules gazeuses, subissent des réflexions qui les renvoient dans des directions diverses ; et, par suite de cette dissémination, donnent naissance à la lumière diffuse. Théoriquement, un faisceau de lumière blanche qui a éprouvé l'une ou l'autre de ces aventures en peut sortir coloré, et, dans le cas qui nous occupe, coloré en bleu. Nous attribuons cette couleur au milieu qui, recevant la lumière blanche, nous la renvoie avec une autre teinte, et nous disons, suivant les cas, que le milieu est coloré par transparence ou par dissémination.

C'est la question que nous devons nous poser ici. Le ciel est-il bleu par transparence ou par dissémination, ou peut-être à la fois par transparence et par dissémination ?

La réponse est nette. La coloration bleue est due à la dissémination. La transparence n'a pas de rôle dans le phénomène, et nous en donnerons les preuves. Mais il faut tout aussitôt prévenir le lecteur que cette assertion va heurter son préjugé et peut-être aussi celui de beaucoup de chimistes et de physiciens.

La coloration par transparence ou transmission est, en effet, la seule qui paraisse applicable à l'air, corps transparent. Un vitrail où l'on a incorporé de l'oxyde de cobalt, un flacon où l'on a dissous du

sulfate de cuivre, sont bleus par transparence : la lumière qui entre blanche d'un côté sort bleue de l'autre. Cela tient à ce que les autres composans du faisceau lumineux, les rayons rouges, les rayons orangés, les rayons jaunes sont restés en route : ils ont été absorbés plus ou moins complètement.

On est porté à croire, d'un premier mouvement, que le ciel, c'est-à-dire l'air atmosphérique, est bleu à la façon du vitrail ou du flacon dont nous venons de parler. Il semble naturel de supposer que l'atmosphère contient une substance bleue diluée dans la masse gazeuse comme l'oxyde de cobalt dans la substance du vitrail ou le sulfate de cuivre dans l'eau du flacon.

Quel est ce gaz, de couleur bleue sous grande épaisseur, qui serait contenu dans l'atmosphère ? Il y a quelque trente ans, on enseignait couramment que c'était l'air lui-même, en totalité. A la vérité, nous ne connaissons point de couleur à l'air ; et même, il passe pour le type des substances incolores. Mais cela peut tenir à ce que notre observation porte sur une épaisseur de gaz insuffisante. C'est ce qui arrive pour les feuilles de verre à vitres qui, examinées de champ, n'offrent pas la moindre teinte, tandis que vues par la tranche elles présentent une nuance verte très accusée.

L'air passait donc pour être bleu lorsqu'on le considère en grandes masses, bleu à la façon du verre de cobalt ou de la solution de sulfate de cuivre, c'est-à-dire par transmission ou transparence. — C'était là une erreur ; et l'on en peut fournir deux preuves, l'une savante due au physicien américain S. P. Langley, l'autre empruntée à l'observation vulgaire.

Commençons par celle-ci. Par les temps clairs on aperçoit à de grandes distances les sommets neigeux des montagnes. Des collines du Maconnais, par exemple, on distingue nettement les glaciers du Mont-Blanc : on en voit la neige. Or, on la voit blanche et non pas bleue. Dira-t-on que l'épaisseur d'air interposée est bien moindre que celle de l'atmosphère et trop faible pour que la couleur en soit perceptible ? L'objection n'a pas de valeur, car ce n'est pas l'épaisseur qui importe, c'est la quantité de matière. Il peut y avoir autant d'air, et par conséquent autant de couleur, dans la colonne gazeuse qui sépare l'observateur du sommet montagneux que dans la colonne de plus en plus raréfiée qui le surplombe. Celle-ci lui donne l'impression de l'azur : si l'air était vraiment coloré, la neige devrait, elle aussi, paraître azurée.

La seconde réfutation de l'erreur relative à la prétendue couleur bleue de l'air résulte des études de G. Muller en 1882 et des expériences exécutées en 1884 par S. P. Langley au Mont Whitney, dans les Alleghanys. Ces physiciens ont reconnu que, parmi les rayons qui composent le faisceau de lumière blanche solaire, les violets et les bleus sont absorbés plus fortement que ceux de la partie opposée du spectre, c'est-à-dire les jaunes et les rouges. Le faisceau lumineux s'enrichit donc du côté du rouge, et s'appauvrit au contraire du côté du bleu, à mesure qu'il traverse une plus grande quantité d'air. Sous une épaisseur croissante, l'air est chaudement coloré. Ce n'est pas le bleu qui est sa couleur par transmission, mais plutôt le jaune ou le rouge. Le disque du soleil, qui est blanc lorsqu'on le voit de la surface de la terre, nous apparaîtrait teinté de violet si nous le regardions des limites de l'atmosphère.

Cet appauvrissement du faisceau lumineux en radiations bleues et violettes, par suite de l'absorption atmosphérique, se continue et s'exagère même pour les radiations situées au delà des précédentes, dans l'ultra-violet. Les radiations de cette espèce, invisibles, mais décelées par leur activité photographique, diminuent dans le faisceau solaire à mesure que celui-ci approche du sol : la diminution est surtout frappante dans les couches les plus basses. La sensibilité des plaques s'exalte en montagne. A. Cornu s'est assuré qu'une différence d'altitude de 2 000 mètres avait une influence très appréciable sur le temps de pose.

L'atmosphère renferme pourtant un gaz qui est réellement bleu, c'est l'ozone. Sa présence dans l'air est fréquente, habituelle même, puisqu'il prend naissance toutes les fois que l'oxygène est traversé par des décharges électriques. C'est en 1880 que MM. Hautefeuille et Chapuis reconnurent la couleur bleue de l'ozone, et ils ne purent s'empêcher de lui attribuer un rôle dans la production du bleu céleste. C'est une erreur : l'ozone, qui est d'ailleurs en quantité minime, ne peut être identifié avec l'azur de l'atmosphère. Cornu a montré que le bleu du ciel et l'ozone se distinguent par diverses propriétés et, entre autres, par la diversité des radiations photogéniques qu'ils émettent.

L'idée, discréditée une première fois, a reparu sous une autre forme, il y a trois ou quatre ans, lorsque l'on a commencé à obtenir en abondance les gaz liquéfiés de l'air. Ceux-ci, fournissent, en effet, des liqueurs bleues remarquables. On peut, par exemple, préparer de l'ozone très concentré et le recevoir dans l'air liquide. La solution de-

vient de plus en plus bleu. M. d'Arsonval a poussé la concentration jusqu'à obtenir une liqueur de coloration intense. L'oxygène fournit, au degré près, un résultat analogue. M. d'Arsonval n'est pas éloigné de croire, après MM. Hautefeuille et Chapuis, à l'intervention de l'oxygène ozonisé dans la production du bleu du ciel. Malgré les froids excessifs qui règnent dans les couches supérieures de l'atmosphère et les phénomènes électriques dont elles sont le théâtre, on ne voit pas clairement la manière dont s'y produirait cette intervention des gaz liquéfiés. En tout cas, l'hypothèse succombe sous les objections précédentes.

Il faut donc renoncer à l'idée que le bleu du ciel soit dû à quelque gaz, air, ozone, oxygène, possédant en propre la coloration bleue et qui colorerait par transmission la lumière blanche du soleil. A tous les argumens énumérés, à ceux de Langley, de Cornu et d'autres physiciens, il en faut joindre un dernier, très général. C'est qu'une coloration par transmission ne reproduirait en aucune façon l'aspect du ciel. L'œil n'aurait la sensation de bleu que dans la direction du faisceau solaire. Le ciel se réduirait à un disque d'azur dans un champ de ténèbres. L'illumination universelle du ciel véritable est nécessairement un phénomène de diffusion, de dissémination colorée.

### III

Du faisceau lumineux qui tombe du soleil sur notre globe, la plupart des rayons traversent sans encombre l'atmosphère transparente : leur ensemble, d'après ce qui vient d'être dit, donne à l'œil une impression de jaune ou de rouge plutôt que de bleu. A côté de ces rayons directement transmis, il y en a un second groupe, qui se disséminent. On va voir que ce sont eux qui sont les générateurs du bleu. Ceux-là, heurtant quelque obstacle aérien, quelque particule solide, liquide ou peut-être simplement gazeuse, comme l'ont cru Brewster et lord Rayleigh, s'y réfléchissent et n'arrivent ensuite à l'œil qu'après avoir subi une ou plusieurs réflexions. Le heurt en question a pour effet de substituer la particule réfléchissante à la source solaire comme point de départ du rayon lumineux, d'en faire une véritable source lumineuse, et de nous la rendre visible grâce à cet éclat emprunté. Comme le phénomène se répète pour toutes les particules semblables du milieu, celui-ci est illuminé dans sa masse et devient perceptible à notre vue. C'est de cette façon que nous voyons tous les corps qui ne sont point parfaitement transparents. De

même, nous voyons le ciel, c'est-à-dire l'atmosphère imparfaitement diaphane qui nous entoure, grâce à ce jeu de lumière sur les particules qui y sont en suspens. Habituellement, cette universelle dissémination de la lumière blanche incidente s'accompagne d'une coloration. Ici, pour des raisons qui vont être dites, la coloration est bleue. Le spectacle du ciel azuré résulte donc, en résumé, d'une diffusion colorée particulière des rayons du soleil par les particules de l'atmosphère.

Il est aisé de concevoir pourquoi la diffusion s'accompagne ainsi de coloration. Cette réflexion particulière est, en somme, une opération peu altérante pour le faisceau lumineux incident. Elle ne crée pas de radiations nouvelles : elle ne supprime pas d'une manière absolue celles qui existent ; elle les atténue seulement, elle en affaiblit un peu l'intensité. Le rayon rouge est renvoyé comme rayon rouge atténué, le rayon jaune comme rayon jaune, le rayon bleu comme rayon bleu, tous un peu affaiblis. Analysé à l'entrée et à la sortie au moyen du prisme, le faisceau fournirait des spectres exactement superposables.

Il y a plus. Il arrive parfois que les rayons des diverses réfrangibilités, rouges, jaunes, verts, bleus, qui ne sont pas modifiés dans leur nature, ne le sont pas même dans leurs proportions ; qu'ils sont les uns et les autres affaiblis dans la même mesure ; et, par conséquent, qu'ils forment une lumière identique, à l'intensité près, à la lumière incidente. Dans ce cas, le corps diffusant éclairé par le soleil renvoie à l'œil de la lumière blanche. Il paraît blanc. C'est le fait de tous les corps que nous voyons blancs ; et c'est là, évidemment, une particularité. Cet affaiblissement dans la même mesure exacte, pour des rayons dont la vitesse de vibration et l'intensité sont si diverses, doit être exceptionnel ou rare, ou tout au moins pas universel. La lumière émergente est le plus souvent formée dans d'autres proportions que l'incidence, et le corps diffusant est alors coloré : il est rouge, il est vert, il est bleu, suivant qu'il renvoie de préférence, c'est-à-dire plus abondamment, les rayons rouges ou verts ou bleus.

C'est le cas de l'atmosphère. Les particules solides, liquides ou gazeuses de l'air, au-dessus de nos têtes, renvoient une plus forte proportion de rayons bleus que de rayons verts, jaunes ou rouges. Le ciel nous paraît bleu. Le bleu du ciel est un fait de diffusion élective des rayons du soleil.

Si l'on reçoit sur un prisme la lumière du ciel bleu, on observe un spectre plus pâle que celui du soleil, mais exactement pareil : les cou-

leurs se correspondent exactement ; les bandes sont à la même place ; les raies se superposent. C'est là le caractère de la *diffusion simple*. Les physiciens connaissent d'autres espèces de diffusion lumineuse, de dissémination lumineuse ; de *luminescence*. Elles diffèrent précisément de celle que nous venons d'examiner en ce que le corps rendu lumineux par la source solaire ne renvoie pas une lumière de même composition. La lumière reçue et la lumière émise par le corps ont des spectres qui ne sont plus comparables, où certaines couleurs font défaut, où les bandes ne se correspondent plus. C'est le cas pour les corps que la lumière solaire rend fluorescents ou phosphorescents. Les huiles de pétrole sont luminescentes de cette façon. Elles renvoient par leur couche la plus superficielle une lumière bleuâtre. Ce sont les rayons ultra-violet, invisibles, qui sont diffusés : mais ils sont en même temps altérés, transposés, changés en rayons bleus. Le reste du faisceau traverse sans encombre, sans changement ; et, par suite, la masse du liquide, à l'exception de cette écorce bleuâtre, est incolore par transmission.

Ne pourrait-il pas en être de même pour le bleu céleste ? Les couches supérieures de l'atmosphère ne pourraient-elles pas se comporter comme les couches superficielles de l'huile de pétrole et émettre une sorte de luminescence bleuâtre qui serait la voûte azurée ? Non : cette hypothèse est controuvée. L'identité des spectres tranche la question. Le bleu du ciel est bien dû, tout entier, à une simple diffusion.

#### IV

Quelle est la cause de la diffusion bleue ? Nous l'avons préjugée déjà : nous avons dit que c'est la présence dans l'air de très petites particules, solides, liquides ou gazeuses.

La preuve en a été fournie par les expériences classiques de Tyndall. Toutes les fois que des particules très ténues sont en suspension dans un milieu transparent, le passage de la lumière y fait apparaître un nuage bleu. La nature du milieu et celle des particules importent peu. Il suffit que ces dernières soient assez petites, qu'elles soient à peine visibles au microscope, c'est-à-dire que leur diamètre soit inférieur au millième de millimètre (*micron*). Si elles grossissent, le nuage devient blanc et cesse d'être translucide.

Ces conditions sont réalisées dans beaucoup de circonstances : lorsqu'un précipité très fin se produit lentement dans un liquide ; lors-



qu'une vapeur commence à se condenser dans un gaz. La nuée bleue se montre alors. C'est pour la même raison que les fumées légères du tabac ou de l'encens sont souvent teintées de bleu.

Les conditions de cette diffusion bleue, si bien étudiée par les physiciens, sont précisément reproduites par la nature dans les hautes régions de l'atmosphère. Celle-ci contient, en effet, à toute altitude, des corpuscules en suspension, poussières, parcelles de glace ou gouttes d'eau. Grossières près du sol, ces particules deviennent extrêmement ténues dans les régions élevées.

Les gouttes de brouillard qui, dans la plaine, ont jusqu'à 127 millièmes de millimètre n'en ont plus que six au flanc des montagnes, à 1200 mètres de hauteur. Pour ce qui est des poussières, M. Perrotin en a noté à plus de 50 kilomètres au-dessus du niveau de la mer. L'éruption du Krakatoa a projeté à une hauteur de plusieurs kilomètres des cendres fines qui ont mis plusieurs années à retomber. D'après les idées d'Arrhénius, le soleil lance constamment sur notre globe des corpuscules cathodiques qui forment une sorte de voile stationnaire à plus de 200 kilomètres de la surface terrestre.

L'air chargé de ces poussières fines est un type de milieu trouble ; le nuage bleu correspondant, c'est l'azur du ciel (1).

Les théories optiques rendent parfaitement compte de la diffusion bleue des milieux troubles. Elles permettent d'évaluer l'intensité et la coloration de la lumière émergente. En appliquant les règles de la diffraction, Stokes et lord Rayleigh ont établi que l'affaiblissement éprouvé par chaque couleur incidente devait être en proportion de la quatrième puissance de la longueur d'ondulation. Cette loi numérique remarquable a subi l'épreuve du contrôle expérimental. On a décomposé au moyen du prisme le faisceau incident issu du soleil et le faisceau émergent issu du ciel bleu, et l'onde mesurée pour chaque radiation, l'affaiblissement qu'elle subit en passant de l'un des faisceaux à

(1) D'après ce qu'on a vu plus haut, la lumière émise par cette voûte azurée est plus riche que la lumière solaire en rayons bleus, en rayons violets et en rayons ultra-violets. Lorsqu'un détail de paysage cesse d'être éclairé par le soleil, il reçoit encore la lumière du ciel bleu, et il prend une teinte plus bleue par rapport aux objets qui l'entourent. C'est le phénomène des ombres colorées. — La coloration bleue de l'ombre n'est pas contestable. Elle est évidente lorsqu'il s'agit d'une surface blanche dont une partie est abritée du soleil : c'est le cas pour l'ombre projetée par des arbres sur une route poudreuse. — L'abondance des rayons violets donne lieu à une observation du même genre. — En ce qui concerne les rayons ultra-violets, photographiques, on a bien souvent remarqué que les rayons issus du ciel bleu exerçaient une action photogénique supérieure à celle de la lumière directe du soleil.

l'autre. Plusieurs physiciens, entre autres Wild et Crova, ont exécuté des déterminations de ce genre. Elles ont été en accord suffisant avec les nombres déduits de la loi théorique. Les écarts, d'ailleurs, ont pu être expliqués.

## V

La théorie précédente, qui attribue la diffusion bleue du ciel aux particules solides ou liquides de l'atmosphère, n'a pas complètement satisfait son propre auteur. Ces corps étrangers, dont l'existence est précaire et le destin changeant, peuvent-ils expliquer le phénomène permanent du bleu céleste ?

Le physicien anglais ne le pensa point. A son avis, les jeux de la lumière sur cette catégorie de corps ne rendaient compte que d'une partie de ce grand fait naturel, et précisément de sa partie variable. Il chercha une autre catégorie de particules qui fussent inhérentes à la constitution de l'atmosphère et il ne trouva que les particules de l'air lui-même. Il admit donc, après Brewster, que les rayons du soleil se diffusaient sur les particules gazeuses comme sur les poussières et sur les gouttes d'eau. Le mécanisme restait le même ; l'agent seul était changé : c'était un gaz au lieu d'une poussière.

M. Sagnac a adopté le même principe, mais il en a modifié l'application de manière à éviter une difficulté sérieuse du système de lord Rayleigh. Le physicien de la Faculté de Lille reproche au savant anglais d'universaliser dans toute l'atmosphère la production du bleu du ciel et de l'y répartir uniformément. Une conséquence de cette manière de voir serait que l'intensité du bleu céleste diminuerait en altitude aussi vite que la pression atmosphérique. Ce résultat est contraire aux observations. M. Sagnac substitue à la donnée trop simple d'une diffusion égale pour chaque molécule l'hypothèse d'une diffusion en rapport avec les distances mutuelles des molécules. Le bleu du ciel, alors, n'est plus répandu partout également : le ciel n'est plus confondu avec l'atmosphère. Les couches supérieures reprennent l'influence prépondérante qu'elles doivent avoir. C'est là que la diffusion bleue domine, et comme le dit M. Sagnac, l'illusion de la voûte azurée se trouve ainsi restaurée comme une réalité par la science contemporaine.

A. DASTRE.

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

29 février.

La première émotion causée par les événemens d'Extrême-Orient commence à se calmer. La rapidité, imprévue pour le plus grand nombre, avec laquelle les hostilités ont commencé avait causé une sorte de panique dont le contre-coup s'est fait sentir à la Bourse. La spéculation y a eu des momens difficiles. Et cela n'est pas fini : avant la fin de la guerre, qui est peut-être lointaine, il y aura encore de brusques secousses. Cependant on s'habitue à tout, et probablement l'opinion se montrera désormais moins impressionnable. On est averti ; on sait mieux à quoi on doit s'attendre ; le danger de complications générales, à supposer qu'il existe, ne paraît plus aussi pressant, et, comme tout le monde le craint, on prendra sans doute les moyens d'y échapper. Nous ne sommes plus au temps où l'on faisait « la guerre pour une idée. » Il faut aujourd'hui pour cela des motifs plus graves qu'un entraînement d'imagination, ou même de sensibilité, et on ne voit pas d'où ces motifs pourraient venir. Le gouvernement britannique est prudent et sage, et l'opinion elle-même qui, chez nos voisins, avait pris ardemment fait et cause pour le Japon avant l'ouverture des hostilités, est devenue plus tiède depuis que les premiers coups de canon ont été tirés. Quant à nous, toutes nos sympathies sont pour la Russie, et il va sans dire que ces sympathies ne sont pas seulement des mots. Mais que pouvons-nous faire en ce moment pour nos alliés, et que peuvent-ils nous demander ? Ce n'est pas un paradoxe de dire que les véritables difficultés ne commenceront que lorsque la guerre sera terminée et qu'il faudra en régler les conséquences. Et nous n'en sommes pas encore là.

Le sentiment public s'est manifesté chez nous en faveur des Russes avec d'autant plus d'intensité qu'il a été mis en demeure de le faire par de véritables provocations. L'alliance russe, qui a toujours été si populaire en France, n'a pourtant pas rencontré dans tous les partis la même adhésion. Il y a eu, parmi les radicaux avancés et surtout parmi les socialistes, des réserves qui ont ressemblé parfois à des objections ou même à une opposition. M. Millerand s'en est fait l'interprète, il y a quelques années déjà, et M. Jaurès est revenu à la charge ces derniers jours. Il serait d'ailleurs très injuste de confondre les deux orateurs. M. Millerand, en 1895, avait parlé avec mesure : on sentait dans la circonspection de son langage qu'il ne disait peut-être pas toute sa pensée. Il est, au contraire, dans les habitudes de M. Jaurès d'exagérer la sienne et de l'exprimer avec outrage. Évidemment M. Jaurès ne sera jamais diplomate, tandis que M. Millerand pourrait, à la rigueur, le devenir. Mais il peut y avoir un bon côté en toutes choses, et l'intervention de M. Jaurès dans notre politique extérieure a fait, en somme, plus de bien que de mal : elle a obligé le sentiment national à se replier sur lui-même, à prendre conscience de ce qu'il est réellement, à se traduire enfin avec plus de force.

Pendant quelques jours, on a été sous le coup d'une interpellation que M. Jaurès annonçait chaque matin le projet d'adresser au gouvernement. Il tournait autour de la tribune, lui qui s'y précipite d'ordinaire avec tant de fougue, et il allait finalement s'épancher dans les couloirs de la Chambre. Là, on parvenait difficilement à l'apaiser. Probablement on n'y serait pas parvenu, si on n'avait pas invoqué auprès de lui les nécessités de la politique intérieure qui interdisent à un membre du Bloc, c'est-à-dire de la majorité, de rien faire en dehors des autres, et surtout en opposition avec eux. Or, il était hors de doute que, si M. Jaurès prononçait un discours contre l'alliance russe, non seulement il ne serait pas suivi par la majorité, mais qu'il la jetterait dans le plus complet désarroi. Les fissures qu'on apercevait dans le Bloc se seraient subitement élargies au point que tout l'édifice aurait menacé ruine, et c'est une responsabilité que M. Jaurès ne voulait pas prendre, lui qui a fait et surtout qui a imposé aux autres tant de sacrifices pour maintenir à tout prix l'union des quatre groupes. A la manière de Samson devenu aveugle, il aurait ébranlé et renversé sur sa tête les colonnes du temple. Ce rôle ne lui convenait pas. Mais, tiré en sens divers par des sentimens opposés, résolu à parler et obligé de se taire, il étouffait au Palais-Bourbon. Heureusement pour lui, un congrès socialiste a eu lieu à Saint-Étienne, un de

ces congrès annuels où les dissentimens du parti finissent invariablement par se résoudre dans le plus parfait opportunisme, et où une formule équivoque met tout le monde d'accord. Ces congrès ont perdu par là tout intérêt, et il en aurait été de celui de cette année comme de ceux qui l'ont précédé, si M. Jaurès, y trouvant un auditoire fortuitement réuni, n'avait pas jugé à propos de lui confier sa pensée intime sur l'alliance russe. Il a fait ressortir tous les dangers de cette alliance dans le langage le plus oratoire, c'est-à-dire le moins précis; mais, à travers le vague de sa parole, on apercevait pourtant assez bien sa pensée. Il en a d'ailleurs donné dans les journaux deux expressions successives et à notre avis équivalentes, en disant d'abord : Dénouons — puis : Détendons l'alliance. Détendre une alliance, surtout lorsqu'on choisit pour cela le moment où un des deux alliés est engagé dans une grande guerre, est une manière de la rompre. Ce n'est à coup sûr ni la plus franche, ni la plus digne, mais ce n'est pas la moins efficace. D'un bout à l'autre de la France, il y a eu une révolte du sentiment public contre les suggestions de M. Jaurès. Ceux mêmes qui avaient éprouvé un moment de doute à la première nouvelle de la guerre se sont aussitôt ressaisis, et il est apparu à tous que c'était un devoir, dans les circonstances présentes, d'exprimer à la nation amie et alliée des vœux ardens pour le succès de ses armes. Un journal, *la République Française*, ayant demandé à nos hommes politiques les plus en vue ce qu'ils pensaient de ce que devait être notre politique envers elle, les réponses sont venues nombreuses et empressées. Toutes se ressemblent; toutes répètent que nous devons tenir et que nous tiendrons nos engagements quoi qu'il arrive. Ce n'est pas à l'heure du danger qu'un pays comme la France peut se dérober à ses obligations et faire taire ses sympathies. En fin de compte, M. Jaurès se trouve avoir rendu un service. Grâce à lui, l'opinion s'est prononcée.

Nous ne répéterons pas ce que nous avons déjà dit sur la nature, autant qu'on peut la connaître, et sur les limites de nos engagements envers la Russie. Ces engagements ont un caractère très général, et se rapportent, suivant les termes de la note franco-russe de mars 1902, à la convenance pour les gouvernemens des deux pays de se mettre d'accord sur la politique à suivre dans toutes les circonstances où leurs intérêts essentiels sont en cause. Au surplus, quand même la France n'aurait aucun traité avec la Russie, elle ne pourrait pas se montrer indifférente à ce qui se passe en Extrême-Orient. Elle ne devrait pas oublier qu'elle y a des possessions appelées à subir le

contre-coup des événemens, et que dès lors elle doit y avoir aussi une politique. Ceux mêmes qui ne s'en rendent pas compte aujourd'hui comprendraient vite, si elle y éprouvait des revers, que la Russie est en Extrême Orient le champion de l'Europe entière. Mais notre situation à son égard n'est pas celle des autres puissances : nous sommes ses amis et ses alliés, et, à ce titre, nous avons des devoirs plus étroits. Ces devoirs, M. Jaurès ne les méconnaît pas, puisqu'il propose d'y manquer. Les manifestations qui se sont produites dans les groupes du Parlement et dans la presse prouvent que le pays est résolu à les remplir.

Il n'y a rien là d'incompatible avec un autre devoir que nous avons contracté en nous proclamant neutres. Toutes les puissances du monde ont fait de même. Toutes ont compris qu'il était de l'intérêt général de restreindre le plus possible le champ de la guerre, et que c'était même l'intérêt des belligérans. Aussi la neutralité est-elle devenue la loi universelle; aucune puissance ne l'a répudiée. Il en est une entre toutes chez qui elle était particulièrement désirable, mais aussi particulièrement difficile et aléatoire : c'était la Chine. Il y avait deux partis à Pékin. L'un, qui était pour la neutralité, l'a heureusement emporté. L'autre, poussé par cette haine des étrangers qui est endémique dans tout le continent jaune, était pour la guerre : à ses yeux, comme aux nôtres, la Russie personnifiait l'Europe, et l'occasion lui semblait bonne pour se débarrasser avec l'appui du Japon d'un jong qui lui était insupportable et odieux. Le parti de la guerre a eu le dessous : cependant nous ne voudrions pas jurer de ce qui arriverait, ne fût-ce que dans quelques provinces, si les Japonais avaient quelques brillans succès. La haine qui fermente contre tous les Occidentaux aurait de la peine à se contenir, ou à être contenue : elle ferait une fois de plus explosion. Espérons que rien de tel n'arrivera, et que la Chine, après avoir notifié sa neutralité au monde, sera la première à la respecter. On peut se demander toutefois si elle serait en mesure d'en imposer aussi le respect aux belligérans dans le cas où il conviendrait à l'un d'entre eux d'y porter atteinte. C'est sans doute la question que s'est posée le gouvernement des États-Unis, et qu'il a essayé de résoudre au moyen d'une note communiquée par lui aux puissances. Nous en avons dit un mot il y a quinze jours : elle nous avait paru un peu équivoque. La rédaction n'en était pas claire, et ce qui n'est pas parfaitement clair cause toujours quelque perplexité dans une situation complexe et tenue. Hâtons-nous de dire que tout s'est vite éclairci. Il s'agissait seulement, au moyen d'une recon-

naissance plus formelle de la neutralité de la Chine, de lui donner une garantie plus forte contre les entreprises éventuelles d'une puissance quelconque. Lorsqu'on a appris que la Russie et le Japon étaient eux-mêmes disposés à adhérer à la note américaine, chacun des deux y voyant une précaution utile contre l'autre, il n'y avait plus à balancer. On a demandé quelques explications sur le sens de la note, afin de le mieux préciser, et on y a adhéré.

En voici le texte : on comprendra en le lisant qu'il ait fait naître d'abord une certaine hésitation dans les esprits : « Vous exprimerez, disait M. Hay aux représentans des États-Unis à l'étranger, vous exprimerez au ministre des Affaires étrangères le vif désir du gouvernement des États-Unis que, au cours des opérations militaires commencées entre la Russie et le Japon, la neutralité de la Chine et, par tous les moyens possibles, son entité administrative soient respectées par les deux parties belligérantes ; que le théâtre des hostilités soit localisé et limité autant que possible de manière que tout désordre parmi la population chinoise puisse être évité, que le commerce subisse le moins de pertes et les pacifiques relations du monde le moins de trouble possible. » Évidemment cette note est pleine de bonnes intentions. Que le théâtre de la guerre soit limité et localisé, rien de mieux. Qu'on s'efforce de prévenir tout désordre dans la population chinoise, le soulèvement des Boxeurs a déjà montré quel prix il fallait attacher au succès de cet effort. Que le commerce des neutres et leurs bonnes relations entre eux subissent le moins de trouble possible, tout le monde le souhaite. Mais que signifie le mot d'« entité administrative » si bizarrement accolé à la neutralité de la Chine ? C'est ce qu'on s'est demandé.

Le mot est nouveau dans le langage diplomatique ; il appartient à celui de la métaphysique, et même d'une métaphysique assez profonde. On s'est étonné de le trouver dans une note politique venue de Washington. Ah ! si elle était venue de Berlin, on aurait été moins surpris. Les Allemands sont de grands philosophes ; ils se complaisent dans les expressions abstraites, et en usent volontiers pour exprimer les choses les plus simples : elles deviennent ainsi, paraît-il, plus intelligibles pour eux. Aussi s'est-il trouvé des gens, des lexicographes sans doute, qui, rien qu'en lisant le mot d'« entité » dans la note américaine, ont soutenu que l'inspiration en était partie de Berlin, et nous-même ne savons qu'en penser. Quoi qu'il en soit, avant d'admettre un mot dans un vocabulaire où il n'a pas encore droit de cité, il faut le définir. Nous ne savons pas si les diplomates l'ont fait, mais un

journal l'a essayé chez nous. Il s'est adressé pour cela à un certain nombre de membres de l'Académie française, qui, nous devons le dire, n'ont pas versé sur la question des torrens de lumière. Nous avons essayé à notre tour de traduire le mot en langue diplomatique, et il nous a semblé qu'on pouvait lui substituer avec avantage celui de liberté, que tout le monde comprend. Très probablement M. Hay a voulu dire qu'au cours des opérations militaires commencées, la neutralité et la liberté administrative de la Chine devaient être respectées. Le mot n'est peut-être pas sans danger, mais il correspond à une idée très nette, et, si on ne voit pas immédiatement toutes les applications qui peuvent en être faites, il a du moins le mérite d'éclairer la lanterne au lieu d'y entretenir l'obscurité. Il semble bien que les gouvernemens étrangers n'aient pas suivi celui de Washington dans toutes les complications de sa pensée. Ils n'ont vu, ils n'ont voulu voir qu'une chose, c'est qu'on leur demandait de prendre l'engagement, — et ils l'ont pris, — de ne point porter atteinte à la neutralité de la Chine. Ils respectent son territoire. Ils n'y étendent pas le champ de la guerre. Mais, naturellement, une exception est faite en ce qui concerne la Mandchourie, qui est destinée à devenir avec la Corée le terrain même des opérations. La Mandchourie appartient à la Chine, la Russie ne l'a jamais nié; de même que la Corée est indépendante, les Japonais le proclament. Il n'en est pas moins vrai que les Russes sont en Mandchourie et ont la prétention d'y rester, et que les Japonais envahissent en ce moment la Corée d'où il faudrait les déloger pied à pied. On s'est assuré que le gouvernement des États-Unis, en parlant de la neutralité de la Chine, ne l'étendait pas à la Mandchourie; après quoi, on a adhéré à sa note sans se préoccuper davantage de ce que signifiait pour lui son « entité administrative. »

Toutefois, ce qui s'est passé depuis a ramené l'attention sur ce point. Si les Américains ont voulu dire que la Chine conserverait sa pleine liberté administrative dans tout son immense territoire, la Mandchourie exceptée, cela va de soi; mais s'ils ont entendu que l'exercice de cette liberté administrative, indépendante de la neutralité, s'étendrait à la Mandchourie elle-même, il y a là une impossibilité matérielle qui saute aux yeux. Il est difficile qu'ils ne l'aient pas aperçue. Mais alors comment expliquer qu'ils aient jugé le moment opportun pour créer des consulats à Dalny, à Moukden et à Antoung? Ces trois villes étant en plein théâtre de la guerre, personne n'admettra que ce soit dans un intérêt commercial que les États-Unis se proposent d'y envoyer en ce moment des consuls. Alors pourquoi? Serait-ce



pour affirmer à leur manière la liberté administrative de la Chine en Mandchourie ? Peut-être. C'est à la Chine, en effet, qu'ils ont annoncé l'intention, — nous ignorons s'ils l'ont déjà exécutée, — de demander l'*exequatur* pour leurs agens. Ici une distinction est à faire, et elle a été faite aussitôt. Les trois localités désignées pour servir de sièges aux futurs consulats américains ne sont pas, au point de vue international, dans une situation identique. Dalny, le port de commerce de Port-Arthur, est situé dans la presqu'île du Liao-Toung, qui a été cédée à bail à la Russie pour une très longue échéance. Au fond, c'est une cession déguisée qui lui a été faite ; mais, sans chicaner sur le caractère de son occupation, elle y exerce incontestablement les droits du propriétaire. C'est donc à elle seule que les États-Unis doivent demander l'*exequatur* pour leur consul, s'ils persistent dans l'idée d'y en envoyer un. Et il est certain que, dans ce cas, l'*exequatur* sera refusé. Pour ce qui est des consulats à établir à Moukden et à Antoung, ils sont en territoire chinois, ou du moins en territoire où la Chine a conservé nominalement l'exercice de sa souveraineté, disons pour faire plaisir à M. Hay son « entité administrative. » C'est donc cette fois à Pékin que l'*exequatur* doit être demandé. Seulement Moukden et Antoung sont en Mandchourie, et, les États-Unis ayant admis l'interprétation donnée à leur note, à savoir que la neutralité de la Chine ne s'étendait pas à cette province, évidemment son « entité administrative » s'y trouve limitée par les droits qui appartiennent aux belligérans. Il n'y a pas de fiction politique qui puisse prévaloir contre la nature des choses. Lorsque les Japonais sont arrivés à Séoul, leur premier soin a été de mettre poliment à la porte la légation russe. De quel droit l'ont-ils fait ? La Corée est indépendante ; elle a proclamé sa neutralité comme tout le monde ; mais elle est le théâtre aussi bien que l'enjeu de la guerre que le Japon fait à la Russie. Cette raison a paru suffisante et elle l'était en effet. Mais de même que les Japonais exercent tous les droits de la guerre en Corée, les Russes les exercent en Mandchourie. S'ils estiment que la présence de consuls étrangers a des inconvéniens pour eux, ils en sont les seuls juges, et l'*exequatur* délivré par la Chine à ces consuls, à supposer que la Chine le leur délivre, ressemblera jusqu'à nouvel ordre au bon billet qu'avait La Châtre, tout au plus propre à entretenir une espérance.

Cela est tellement certain qu'on se demande quelle a pu être l'intention des États-Unis en soulevant une question qui, dans les circonstances actuelles, est insoluble. Ont-ils voulu seulement poser cette

question, sauf à la reprendre plus tard s'il y a lieu ? Ont-ils jugé conforme à leurs intérêts éventuels d'avoir ainsi une question pendante en Mandchourie, se réservant d'en tirer par la suite toute conclusion utile ? Nous l'ignorons, bien entendu, et nous craindrions, en insistant, de dire quelque chose d'excessif. Faut-il croire que, si les États-Unis ont pris cette attitude, ce n'est pas dans une intention tout à fait bienveillante à l'égard de la Russie ; et alors se rappeler qu'ils ont été, avec l'Angleterre, les deux grandes puissances où l'opinion s'est montrée, avant l'ouverture des hostilités, le plus bruyamment favorable aux revendications japonaises ? Si le Japon a fait la guerre, les encouragemens de la presse britannique et de la presse américaine y ont sans doute été pour quelque chose. Mais, depuis, le ton a changé. La presse, à l'exemple du gouvernement, pratique la neutralité, ou du moins y tâche. La correction du gouvernement anglais est parfaite ; et certes le petit incident relatif à la création des consulats en Mandchourie, quelque imprévu qu'il soit en ce moment et quelque inopportun qu'il apparaisse, ne porte pas atteinte à celle du gouvernement des États-Unis qui vient de s'affirmer une fois de plus dans la déclaration du Président Roosevelt. Il y a pourtant là un indice à relever. Qu'on relise l'article de M. René Pinon que la *Revue* a publié dans son dernier numéro : nous l'avons déjà signalé à nos lecteurs parce qu'il nous dispense de dire nous-même beaucoup de choses qui y ont été bien dites. L'Océan Pacifique est dès maintenant en butte à des ambitions diverses qui s'en disputent l'empire, ou veulent du moins s'y faire une large place. Les ambitions grandissent terriblement vite aujourd'hui : celle du Japon en est la preuve éclatante. Les nations les plus jeunes sont les plus impatientes. Leurs premiers succès militaires sont à leurs yeux la promesse des plus grandes destinées. L'exubérance de vie qui est en elles se répand ou cherche à se répandre sur tous les chemins du monde. Elles sont pressées de réaliser. Il y a quelques années à peine que les États-Unis, vainqueurs de l'Espagne, occupent les Philippines, et ils ont déjà des vues sur l'Asie. Ils montrent une inclination sensible pour le Japon, hier vainqueur de la Chine et qui aspire à être demain vainqueur de la Russie. On est effrayé, lorsqu'on jette les yeux sur l'histoire de ces dernières années, de voir avec quelle rapidité de vertige le monde se transforme et évolue. Des acteurs nouveaux apparaissent sur la scène avec des prétentions et des appétits démesurés, ou qui auraient paru tels autrefois. Aujourd'hui les moyens d'action sont devenus eux-mêmes tellement puissans qu'on ne sait plus si on a affaire à des rêves

ou simplement à des entreprises gigantesques, mais réalisables. Il est vrai que les mêmes moyens sont à la portée de tous : on assisterait vraisemblablement à des heurts formidables et comme en n'en a pas encore vu, si l'expérience des vieilles nations n'apportait pas un élément modérateur au milieu du conflit des passions et des appétits déchainés.

N'importe : les mots de paix perpétuelle et de désarmement sonnent aujourd'hui bien faux aux oreilles : nous ne disons rien de l'arbitrage, qui est chose respectable pourvu qu'on n'en abuse pas et qu'on n'y voie pas une panacée anti-belliqueuse. La seule garantie de la paix est la force accumulée des grandes et vieilles puissances dont nous venons de parler. Le jour où elles seraient faibles, ou seulement où on les croirait telles, serait celui où de hardis chasseurs sonneraient contre elles un hallali féroce. Il a suffi que le Japon se crût plus fort que la Russie sur un point déterminé du monde pour qu'il se jetât à sa gorge, c'est-à-dire se précipitât sur Port-Arthur. Une première fois les Russes ont été surpris et ils ont éprouvé quelques pertes ; mais la seconde, qui était hier, ils ont repris leurs avantages et ils ont fait expier à l'assaillant son audace. Cette audace est grande ; elle ne recule devant rien ; elle récidivera.

Il y a là un avertissement pour tous ceux qui ont des possessions disséminées à travers le monde. Si les Japonais l'emportaient, la guerre serait bientôt partout. En attendant, nous assistons en Europe à un spectacle assez étrange. Les grandes puissances, se sentant fortes, s'abstiennent de tout mouvement où l'on pourrait voir de leur part une menace ; mais les autres, celles qui se rendent compte de leur faiblesse ou qui l'ont récemment éprouvée, croient devoir prendre des précautions militaires. L'Espagne en prend. Le Danemark aussi. La Suède également. On se demande pourquoi, nous n'osons pas dire contre qui, car ces pays n'ont pas d'ennemi connu. Néanmoins ils se défient de ce qui peut arriver. Ils seraient d'ailleurs eux-mêmes bien empêchés de le définir : seulement, *quidquid delirant reges plectuntur Achivi*, il n'y a pas de sécurité pour les faibles quand les forts perdent la tête. La morale d'Horace est encore de saison. Mais cette impressionnabilité générale, qui est à notre sens tout à fait hors de rapport avec les dangers immédiats de la situation, est plutôt de nature à augmenter le trouble des esprits qu'à y ramener le sang-froid.

On ne se contente pas de craindre le contre-coup des événemens d'Extrême-Orient ; on se préoccupe aussi de ceux qui peuvent se produire dans l'Orient balkanique, et c'est même sans doute à cela que

se rattache la recrudescence d'irrédentisme qui se manifeste en Italie. Ces appréhensions sont naturelles, et ce n'est pas seulement depuis que la guerre a éclaté entre le Japon et le Russie que les montagnes des Balkans sont chargées de nuages. Pendant tout l'hiver, on n'a pas cessé de dire que l'insurrection se préparait pour le printemps et qu'on aurait alors beaucoup de peine à l'empêcher d'éclater. Les quelques réformes qu'on a faites, et qu'on a plutôt encore annoncées que faites, n'ont pas modifié l'état des esprits d'une manière bien sensible. Il serait surprenant qu'un orage depuis si longtemps annoncé se dissipât sans que nous entendions quelques roulemens de tonnerre. Mais on croit trop, car cela n'est en rien démontré, que le poids de la Russie cessera de se faire sentir sur les Balkans d'une manière aussi efficace que par le passé, et qu'il y a là un danger de plus. En réalité la Russie, même occupée en Extrême-Orient, peut faire face au danger balkanique. Sa force matérielle en Europe n'a pas diminué ; son action à Constantinople n'a rien perdu de sa force, et toute la question est de savoir si elle conservera assez de liberté d'esprit pour se consacrer à la fois à la double tâche qui lui incombe. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi ? Sa politique en Orient n'a rien d'improvisé comme en Extrême-Orient. Elle est, depuis quelques années surtout, établie sur des bases qui paraissent solides, et qui ne cesseraient de l'être que si l'Autriche cherchait à profiter des circonstances pour rompre l'accord de 1897 et poursuivre des vues particulières. Mais rien ne le fait croire, et le caractère de l'empereur François-Joseph, sans même parler de son âge et du peu de confiance en son étoile qui est pour lui le résultat des pénibles épreuves de sa vie, sont des garanties sérieuses qu'il ne changera rien à son pacte avec la Russie. Il ne pourrait en être autrement que si des suggestions en sens contraire venaient de Berlin, et cela est peu vraisemblable. L'Empereur allemand a pour politique de ménager les intérêts de la Russie et de soutenir ceux de la Porte ; il s'en est trop bien trouvé jusqu'ici pour y renoncer subitement. Il y a assez de points sombres à l'horizon politique pour ne pas encore en augmenter le nombre. A lire certains journaux, à entendre certaines conversations, l'ébranlement causé par la guerre d'Extrême-Orient pourrait se communiquer à tout et s'étendre partout à la fois. Jamais sans doute la diplomatie n'a eu besoin de plus de vigilance et de sagesse ; mais, en somme, elle n'en manque pas, et l'appréhension de la guerre, qui est sincère au point même de devenir excessive, permet d'espérer que, parmi tant de périls qu'on nous signale, nous

échapperons du moins à quelques-uns. Le pessimisme, lui aussi, peut être une cause d'illusion, à moins qu'il ne fasse naître le danger à force de le prévoir et de l'annoncer.

Ce qui contribuera à ramener le calme dans les esprits, c'est que, suivant toutes les apparences, il ne se passera rien d'important sur le théâtre des hostilités avant quelques semaines encore. Un seul point est exposé aux attaques immédiates des Japonais, à savoir Port-Arthur; mais les Russes ont appris à s'y bien garder. Les Japonais se sont présentés une fois de plus devant la place avec l'intention de renouveler l'exploit des Américains à Santiago de Cuba, c'est-à-dire d'obstruer l'entrée de la rade en y coulant quelques navires de commerce. S'ils avaient réussi, les vaisseaux russes qui sont dans le port n'auraient plus pu en sortir, et ceux qui sont dehors, ne pouvant plus y rentrer, seraient restés exposés à leurs coups. Port-Arthur aurait été coupé de la mer. Quels que soient les projets ultérieurs des Japonais, Port-Arthur doit servir puissamment à leur réalisation. Il y a là pour eux un point stratégique d'une importance telle qu'ils n'ont certainement pas renoncé à s'en emparer. Deux de leurs attaques ont été repoussées; ils en feront d'autres. Sans doute, la question sera tranchée sur terre et non pas sur mer, mais Port-Arthur est en quelque sorte amphibie, et merveilleusement situé pour faciliter les manœuvres futures. Quant aux opérations purement terrestres, elles se préparent plus lentement. Les Russes, n'ayant pas une supériorité maritime qui leur permit de s'opposer au débarquement des Japonais en Corée, n'ont même pas essayé de le tenter, et peut-être même ne demandaient-ils pas mieux de voir l'ennemi s'engager sur l'élément où ils se sentent eux-mêmes le plus forts. Mais il y en a encore pour assez longtemps avant que les deux armées entrent en contact. Les Russes reçoivent tous les jours entre deux et trois mille hommes de troupes par le Transsibérien; ils en opèrent la concentration sans trop se presser, convaincus qu'il faudra plus de temps encore aux Japonais pour opérer la leur. Ceux-ci ont envahi la Corée par l'extrême-sud et par Chemoulpo, qui est le port de Séoul. De Fousan à Séoul, ils comptent se servir du chemin de fer, mais il leur faut pour cela le terminer, car il n'en existe que des tronçons. Enfin, de Séoul à la frontière du Yalou, il y a autant de distance que de Fousan à Séoul, et les routes y font complètement défaut. La Corée est un pays montagneux, d'une pénétration difficile et lente. La saison elle-même n'aide pas les envahisseurs. Pour tous ces motifs, les hostilités sur terre ne commenceront pas de sitôt. Quant aux Russes, ils paraissent décidés

à ne pas faire un pas au-devant de l'ennemi : ils préfèrent l'attendre de pied ferme sur un terrain qu'ils connaissent bien et où ils occupent des situations fortes. Ils espèrent d'ailleurs que les Japonais, qui y arriveront après de longues marches, seront déjà fatigués, d'autant plus qu'ils ont peu de chevaux et que le soldat est obligé de tout porter ou de tout traîner avec lui. Nous devons donc nous armer de patience, et ne pas nous attendre à ce qu'il se produise avant plusieurs semaines un choc quelque peu décisif. Nous aurons, — et ce n'est pas de cela que nous nous félicitons le plus, — tout le loisir de tourner nos yeux vers notre politique intérieure. Nous l'avons négligée depuis quelque temps : cela nous donnait comme une impression de délivrance.

Mais notre gouvernement ne nous permet pas de l'oublier. Pendant que l'univers entier se préoccupe des événemens d'Extrême-Orient et se demande avec anxiété si la paix générale, troublée sur un point du monde, ne le sera pas aussi sur d'autres, M. Combes jette dans le pays de nouveaux brandons de discorde. Le Sénat vient de discuter et de voter une loi qui mutilé la liberté de l'enseignement secondaire. La Chambre s'apprête à en discuter et à en voter une autre qui fera disparaître partout les derniers vestiges de l'enseignement congréganiste. Voilà l'œuvre que nous perpétons au bruit du canon lointain, mais qui pourrait se rapprocher. Notre armée, notre marine, qui y songe ? Fermer des écoles, persécuter quelques frères et quelques religieuses, à cela se borne notre activité politique, et il est vrai que cela est peu fatigant pour l'esprit. Le gouvernement et la majorité étant tout à fait à la hauteur de cette tâche, il faut souhaiter pour eux, et surtout pour nous, qu'ils n'en aient jamais d'autre à remplir : car alors qu'arriverait-il ?

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

F. BRUNETIÈRE.

---

---

LES  
DERNIERS JOURS DE LÉON XIII  
ET  
LE CONCLAVE DE 1903

---

Le pontificat de Léon XIII a été apprécié ici même avec une autorité et une compétence parfaites par MM. Francis Charmes et Georges Goyau. Les pages qui suivent, étrangères à toute considération de philosophie historique, ne prétendent qu'à donner une idée exacte et sommaire de certains faits importans sur lesquels n'ont encore été publiés que des récits incomplets ou faux. Elles ont été écrites par un témoin en plusieurs personnes qui ne craignent aucun démenti parce qu'elles étaient bien placées pour savoir ce qu'elles racontent.

I

Le pape Léon XIII avait conservé jusqu'à quatre-vingt-treize ans son intelligence lucide, sa mémoire prodigieuse et une volonté de vivre qui soutenait son corps frêle et lui donnait une résistance extraordinaire. Il n'avait pourtant point paru prédestiné à un long pontificat et il était si faible, lors de son élection, que ses parens croyaient qu'il ne passerait pas l'année. On doutait qu'il fût capable d'affronter la longue et fatigante cérémonie du couronnement, on le soumit à une épreuve préparatoire pour se convaincre qu'il pouvait supporter les ornemens pontificaux ; et ses proches disaient : « Pourvu qu'il aille jusqu'à la Saint-Pierre et que nous ayons en famille la médaille qui rappellera notre hon-

neur ! » Il célébra vingt-cinq fois la fête de Saint-Pierre, et la reclusion qu'il s'imposa fortifia sa santé, en dépit de tous les pronostics médicaux. Il commença pourtant par en souffrir terriblement. Une fois même, à ce que nous a raconté un de ses premiers secrétaires, il eut comme un accès de désespoir. D'un geste de colère il prit sur sa table papiers, plumes et livres, et jeta le tout contre le mur de son cabinet de travail, en s'écriant : « Quel malheur d'être ainsi enfermé, moi qui aimais tant le grand air et la vie active ! » Cependant il lui arriva ce qui arrive à tous les prisonniers. Il s'habitua à la cellule qu'il ne quittait point, et que le monde entier vint bientôt remplir de gloire. Sa santé s'améliora, les années s'accumulèrent et la mort parut l'avoir oublié. Quoiqu'il parlât de temps en temps du poids de la vieillesse et du peu de jours qui lui restaient, il semblait plutôt croire à la vie et tout résigné même à devenir centenaire. « Votre Sainteté atteindra le siècle, lui disait un jour une bonne religieuse française. — Ma fille, répondit-il, c'est comme il plaira à la Providence ; n'assignons point un terme à ses bienfaits. » Un évêque américain, lui faisant ses adieux, lui confiait sa tristesse : « Je souffre, Très Saint-Père, à la pensée que peut-être je n'aurai plus le bonheur de vous revoir. — Monseigneur, est-ce que vous souffririez de quelque maladie ? » Recevant à Noël les vœux du Sacré-Collège, et se voyant entouré de quarante cardinaux, il dit en souriant : « Vous voilà assez nombreux pour faire un conclave ! » Il s'éleva du *circolo* une protestation universelle, qu'il ne contredit guère, et à laquelle donnaient raison la vivacité de son regard, la fermeté de sa parole, et la présence d'esprit avec laquelle il parcourait le monde chrétien tout entier pour énumérer les joies et les douleurs qu'il en recevait.

Il avait la conscience d'être beaucoup plus jeune que son âge, et il entendit volontiers le roi d'Angleterre lui dire, en y mettant quelque flatterie, qu'il ne portait pas beaucoup plus de soixante ans. Par une coquetterie de grand homme, il n'entendait point apparaître à la postérité sous les traits de la décrépitude. Notre illustre Benjamin Constant désirait beaucoup faire son portrait, et il obtint cette faveur après une petite négociation où la gloire de l'artiste plaida sa cause beaucoup mieux que le prélat qui s'en était chargé. Pendant une semaine, le peintre se rendit au Vatican de bonne heure, avant les audiences. Il plaça son modèle dans la bibliothèque qui fait suite aux appartemens



privés, auprès d'une fenêtre qui recevait le soleil du matin et le renvoyait sur le visage du Pape à travers une tenture qui le rajeunissait en l'éclairant en rose. Le Saint-Père se prêta à cet arrangement avec une docilité parfaite, mais à peine commençait-il à poser qu'il se mettait à parler en gesticulant, de sorte que le pauvre Benjamin, à la fois charmé et embarrassé, n'avancait guère. « Surtout, monsieur, ne me faites pas trop vieux, ne me donnez pas trop de rides ! » C'était une recommandation qui revenait souvent. L'artiste s'en tira à force de dextérité professionnelle et, en fort peu de temps, réussit à composer la figure si vivante et si fine qui fut admirée à l'Exposition universelle, dans la section des Missions catholiques. Après la figure, il fallait peindre les mains, la soutane blanche et le manteau rouge. Benjamin crut bien faire en demandant d'amener avec lui le cardinal Mathieu, dans l'espérance que le modèle, occupé par la conversation, rumèrerait moins. Ce fut bien pire qu'auparavant. — « Cardinal, j'ai reçu ces jours-ci un grand pèlerinage d'Autriche-Hongrie : de beaux noms, des familles illustres, Harrach, Thurn et Taxis, Löwenstein ! — Les Belges sont partis hier. — Cardinal, votre pays me donne bien des soucis. » Et chaque parole était accompagnée d'un geste qui dérangeait les mains sagement disposées.

Il fallut renoncer à achever l'œuvre sur place, et Léon XIII consentit à prêter une soutane et un manteau, que le peintre emporta à Paris pour en revêtir un vieillard des hauteurs de Montmartre qui avait l'air vénérable et des mains pontificales. Avant de partir pour la France, le tableau demeura plusieurs jours au Vatican, à la demande même du Pape qui voulait l'examiner à son aise et faire ses observations. Le résultat de l'examen fut une note qu'il dicta à Mgr Angeli, son secrétaire, et qui se résumait ainsi : « Sa Sainteté désirerait un peu moins de nez et un peu plus de cheveux, *un po' meno di naso e un po' più di capelli.* » Benjamin répondit par une promesse vague de déférer aux désirs qui lui étaient exprimés ; mais il n'ajouta qu'une petite touffe de cheveux et résista absolument pour le nez. « Sa Sainteté, dit-il, en a au moins tout ce que je lui ai donné. » Quand le portrait revint à Rome après avoir figuré dans diverses expositions, le Pontife n'y regarda pas de trop près et se montra très satisfait. « C'est du Titien, » dit-il. Ce fut une des dernières œuvres de Benjamin Constant et une de ses dernières joies d'artiste. En apprenant sa mort, le Saint-Père envoya immédiatement

d'affectueuses condoléances à sa veuve et il dit : « C'était un grand peintre et un homme excellent. »

Au commencement de l'année 1903, quelques Français estimèrent que la figure de Léon XIII pourrait tenter le pinceau d'autres maîtres de notre école, tels que Dagnan-Bouveret et Bonnat. Le premier s'effraya, dans sa modestie, de la difficulté de la tâche, et le temps manqua pour négocier en faveur du second, qui vit cependant le Pape à une de ses dernières grandes audiences et entendit de sa bouche quelques paroles flatteuses. C'était au moment où le congrès des Sciences historiques, celui de l'agriculture et le centenaire de l'Académie installée à la Villa Médicis avaient attiré beaucoup de Français à Rome et où M. Chaumié découvrit la Ville Éternelle. Dans la chaleur communicative d'un banquet qu'on lui donna à la galerie Borghèse, il parla, sans y être obligé, de « Rome intangible. » Il obtint un succès que sa naïveté n'attendait point et qui blessa le vieux Pontife. Toujours ingénu, M. Chaumié invita sans discernement au grand dîner de la Villa Médicis des ministres du roi, des diplomates accrédités auprès du Vatican, et divers personnages du monde blanc et du monde noir. Un de ces derniers ne voulut point accepter sans avoir pris ses sûretés, et il s'en alla demander conseil. La décision du Pape fut prompte et nette. « *Questo Chaumié! Roma intangibile... Chiede un permesso? Non permetto.* » Il donnait à ce *questo* une accentuation significative. Il avait une manière de dire : *questo Doumay! questo Combes!* qui valait un long discours et ne laissait aucun doute sur ses sentimens. Quelque temps après, il demandait à un prêtre d'Afrique des nouvelles de l'archevêque de Carthage, qui est, comme on sait, l'homonyme de notre président du Conseil, et il ajouta en souriant : « Il s'appelle *Combesse* : quel nom pour un évêque ! »

Il aimait à recevoir les hommes politiques français, qu'il laissait tous émerveillés de la hauteur de ses vues et de la sûreté de ses informations. « Vous avez été ministre de l'Intérieur, disait-il à M. Barthou. Est-ce que vous n'auriez pas pu faire des élections un peu meilleures, il y a quelques années » Un obscur député de la gauche, brave homme, mais anticlérical et quelque peu franc-maçon, demanda une audience par pure curiosité et sans grand espoir de l'obtenir. Il fut agréablement surpris de recevoir une réponse favorable et fut admis après avoir fait sans difficulté les trois génuflexions réglementaires. Le Pape

s'informa de sa famille : « Êtes-vous venu seul à Rome, monsieur? — Non, Très-Saint-Père, j'ai amené ma femme. — Et pourquoi n'est-elle pas venue avec vous? — Très-Saint-Père, elle n'a pas osé et elle n'avait pas le costume exigé. Elle m'attend en bas dans ma voiture. — Je veux la bénir; il faut qu'on aille la chercher. » Le camérier fut sonné, il reçut les ordres en conséquence et la bonne dame, tout émue de son bonheur inattendu entra sans la robe noire et la mantille obligatoires. C'était une de ces familiarités à la Pie IX dont Léon XIII n'était pas coutumier. Le député en fut bouleversé. « Quel homme! quel homme! répétait-il. Il m'a dit qu'il n'était pas contre la République et qu'il fallait seulement l'améliorer! Il a voulu voir ma femme! Ah! Waldeck n'a qu'à se bien tenir; nous allons le f... en bas! » Waldeck ne tomba point, mais le député était sincère. Le charme de Léon XIII avait opéré sur lui comme il opérait même sur les *réfractaires* dont les plus endurcis sortaient de sa présence absolument conquis à sa personne et réduits à distinguer entre lui et son ministre. « Ah! sans ce Rampolla! »

Le dernier homme politique qu'il reçut fut M. Méline. Ce fut une faveur exceptionnelle. M. Méline avait dîné chez le roi à l'occasion du congrès d'agriculture, mais il se rendit du Quirinal au Vatican en passant par Naples, et Léon XIII ignora volontairement la première station du voyage. L'ancien ministre fut aussi frappé de l'intégrité de ses facultés intellectuelles qu'ému de sa bonté. Rien n'indiquait encore une fin prochaine et l'on attribuait au dernier survivant du Conclave qui l'avait élu le mot suivant : « Nous avons bien cru faire le Saint-Père, mais c'est vraiment le Père éternel que nous avons nommé. »

Cette longévité pesait à plusieurs, qui la trouvaient pour ainsi dire affectée et de mauvais goût, et ils ne dissimulaient pas assez leur impatience de la voir finir. Comme on croit facilement ce qu'on désire, ils répandaient périodiquement des bruits sinistres qui faisaient leur chemin dans le monde et l'alarmaient sans raison. « Le Pape a eu hier un long évanouissement. — Le docteur Laponi a été appelé à une heure du matin et le Vatican est très inquiet, quoiqu'il dissimule. — Le Pape ne digère plus. — Le Pape souffre d'une grave maladie d'entrailles. — Le Pape vient de mourir subitement. » Tel était le thème ordinaire de ces nouvellistes qui, dans les dernières années de son règne, tuaient Léon XIII tous les deux ou trois mois. Il y a une quinzaine

d'années, s'était formée en France une petite secte qui le disait et peut-être le croyait enfermé dans les caves du Vatican par la méchanceté du cardinal Monaco La Valletta qui lui avait substitué sur le trône pontifical un vieillard de même âge et de même apparence. En 1903, certains professionnels du mensonge le représentaient comme une sorte de mannequin dont le cardinal Rampolla tenait les ficelles ou de vieille poupée qu'on gardait et qu'on stimulait par des boissons alcooliques au moment de l'exhiber en public pour quelque cérémonie. Ce qui est vrai, c'est que le Pape défunt n'a jamais eu un de ces évanouissements qui figuraient périodiquement dans les journaux; que, jusqu'à la fin de juin, ses organes se sont maintenus en parfait état; qu'il n'a jamais abdicqué devant aucun cardinal, et qu'une semaine avant sa mort il gouvernait encore l'Église personnellement, avec la même autorité et la même compétence.

Ce qui était prodigieux chez ce vieillard, c'était sa mémoire, une mémoire pour ainsi dire *presbyte*, qui revoyait les faits les plus lointains avec une netteté parfaite et se souvenait de quatre-vingts ans comme d'hier. Il était sans doute le seul habitant de la Rome contemporaine qui eût vu Pie VII, et c'était un charme de l'entendre raconter qu'il se rendait sur la *via Nomentana*, où le Pontife se promenait volontiers, pour recevoir sa bénédiction en compagnie de nombreux étudiants; qu'il avait assisté à l'inauguration de la fontaine de Monte-Cavallo dont on avait ménagé la surprise au Pape, au retour d'une promenade; et qu'en 1825 il avait suivi la grande procession du jubilé, se glissant entre les jambes des chevaux du cortège pontifical pour apercevoir Léon XII qui présidait la cérémonie pieds nus. Les Belges étaient émerveillés des détails qu'il leur donnait sur la Belgique de 1838, ses hommes d'État, les Nothomb, les Rogier, les Mérode et son premier souverain le roi Léopold. Le roi Édouard VII l'entendit avec la même admiration parler de la reine Victoria qu'il avait vue toute jeune mariée et de la société de Londres où il avait été accueilli en 1840.

Léon XIII, jusqu'à l'été de 1903, n'avait donc point d'autre maladie que ses quatre-vingt-treize ans; mais celle-là était incurable et le rendait incapable de résister aux autres. Il s'affaiblissait lentement, quoiqu'il suffit encore aux fonctions essentielles de sa charge. Il supporta la longue cérémonie du consistoire de la fin de juin, il donnait ses audiences réglementaires et il reçut

plusieurs pèlerinages dont on s'appliqua toutefois à lui diminuer la fatigue en supprimant les discours. C'est le vendredi 3 juillet qu'il fut frappé du mal qui l'emporta le lundi 20, après dix-sept jours d'une lutte où sa force de résistance étonna les médecins en trompant leurs pronostics.

## II

Léon XIII est mort en pape, grandement et pieusement, après s'être soumis à toutes les obligations du chrétien mourant comme le plus humble des fidèles et avoir gardé jusqu'au bout toute sa maîtrise d'intelligence et toute sa hauteur d'âme. Le jour même de sa mort, à onze heures du matin, il dictait encore une note à son secrétaire, et, cinq minutes avant son dernier soupir, il répondait aux prières des agonisants.

L'appartement qu'il occupait au second étage du Vatican touche aux magnificences que les étrangers viennent admirer en foule, mais il était des plus simples et se composait seulement d'une salle pour les audiences particulières, d'une chambre à coucher, d'une chapelle et de la bibliothèque privée : en tout quatre pièces qui se commandent et dont la dernière seule est digne d'un palais. Du reste, pas de salle à manger, pas de salle de bain, pas de cabinet de toilette, aucun confort ; et un bourgeois aisé ne se contenterait pas d'une installation aussi sommaire. C'est pourtant là que Léon XIII a vécu pendant vingt-cinq ans, et il est mort, comme Pie IX, dans la chambre éclairée par la troisième fenêtre qu'on aperçoit de la place Saint-Pierre en arrivant du pont Saint-Ange.

Sur les divers incidens de la maladie et sur la mort, il nous a été permis d'emprunter quelques notes prises au jour le jour par un témoin en situation d'être bien informé.

*Dimanche matin, 5 juillet.* — Hier soir, samedi, un ami me téléphone : « Savez-vous quelque chose de la santé du Pape ? On dit qu'il va mal. » Une communication du docteur Laponi me confirme le renseignement, et je pars pour le Vatican, où j'arrive à neuf heures et demie. Déjà la *Tribuna* du soir renfermait la nouvelle, mais peu de gens la connaissaient encore, car il n'y avait personne sur la place Saint-Pierre, personne dans la cour de Saint-Damase, et le Vatican paraissait à peine éclairé. Je

monte chez le cardinal Rampolla, dont l'antichambre était déserte. Il vient à moi avec l'air triste et préoccupé. « Depuis quelque temps, me dit-il, le Saint-Père était fatigué et ne se ménageait pas assez. Hier vendredi, il a reçu un pèlerinage hongrois et s'est trouvé, ensuite, fort indisposé. Le soir, le docteur Lapponi a constaté un engorgement du poumon droit. C'est le commencement de ce que les médecins appellent une pulmonite sénile. Il était fort inquiet et a passé la nuit au Vatican. Aujourd'hui, il a constaté une certaine amélioration ; le Pape ne tousse pas et n'a pas de fièvre, il a dormi pendant trois heures et nous sommes un peu rassurés. » Je redescends vers les appartemens du Saint-Père. Tout est silence et solitude. Il y a pourtant cinq ou six *scopatori* qui veillent dans leur grande salle mal éclairée. Ils vont chercher Centra, qui me donne les mêmes renseignemens que le cardinal, et qui ne paraît pas croire à l'imminence du danger.

Centra était le premier *aiutante di camera* ou le premier valet de chambre du Pape, fonction qui, jusqu'au règne de Pie IX, faisait de son titulaire un personnage considérable, peu occupé matériellement et très courtois par tous ceux qui voulaient arriver jusqu'au Pontife. L'*aiutante di camera* de Grégoire XVI, Moroni, trouva moyen de compiler, tout en faisant son service, un dictionnaire ecclésiastique en cent trois volumes qui a conservé quelque valeur et qu'il écrivit en collaboration avec son maître, auquel il soumettait les principaux articles. Centra, lui, n'est point un homme de lettres, quoiqu'il eût fait de bonnes études classiques jusqu'à la rhétorique ; mais, pendant vingt-cinq ans, il s'est montré le type du serviteur dévoué, intelligent et discret. Léon XIII, qui n'aimait pas à disperser sa confiance, la lui donna tout entière et n'admettait guère d'autres soins que les siens. Il entraînait tous les matins dans sa chambre de très bonne heure, l'aidait à s'habiller, le rasait, lui répondait la messe et le servait à table où Léon XIII mangeait toujours seul et à des heures irrégulières. Après l'*aiutante di camera*, se présentait chaque matin le secrétaire, Mgr Angeli, chargé seul de dépouiller l'immense correspondance qui arrivait au Pontife de tous les points du monde. Il était attaché depuis l'âge de treize ans à la personne du Pape, qui le tutoyait, lui avait conféré de sa main tous les ordres, depuis la tonsure jusqu'au sacerdoce, et le traitait comme un de ces enfans qu'on ménage d'autant moins qu'on peut

tout demander à leur affection. Modeste, désintéressé, se tenant de parti pris dans l'obscurité de son rôle, il a mené l'existence la plus laborieuse et la plus méritoire à côté du maître dont il a partagé absolument la captivité volontaire. Comparable et supérieur en plusieurs points à Meneval, secrétaire de Napoléon, puisse-t-il, comme Meneval, nous donner bientôt d'intéressans souvenirs sur l'homme extraordinaire dans l'ombre duquel il a vécu!

Mgr Marzolini était le troisième des serviteurs dévoués qui jouissaient de l'intimité quotidienne du Pape, dont il administrait les finances privées avec une compétence parfaite et communiquait les grandes largesses aux évêques et aux couvens pauvres d'Italie.

Il faut joindre l'excellent et infatigable docteur Lapponi à ce petit état-major de la fidélité, et constater qu'autour du Pape malade, tout le monde a fait son devoir jusqu'au bout sans qu'il y ait eu à déplorer ni une défaillance dans le dévouement, ni un manque d'intelligence dans les soins, ni une compétition d'intérêt ou de préséance, ni aucun de ces incidens fâcheux qui ont plus d'une fois attristé les derniers jours et l'agonie des souverains pontifes. Léon XIII n'a été soigné que par des hommes, et ses nièces mêmes n'ont passé qu'une fois auprès de son lit pour recevoir sa bénédiction suprême. La sœur de charité, sortant de sa maison pour visiter les malades à domicile, même les prêtres et les évêques, est une innovation française qui réussit à merveille en Italie, mais qui n'a point encore pénétré dans le clergé.

*Du dimanche 5 au jeudi 9 juillet.* — L'amélioration constatée d'abord ne s'est pas maintenue et la gravité de la situation est officiellement déclarée. Hier soir, l'*Osservatore romano*, et ce matin la *Voce della Verità*, annonçaient que le Saint-Père fatigué suspendait ses audiences pour quelques jours. Les feuilles officieuses ont de ces prudences qui ne servent à rien. Aujourd'hui, la nouvelle de la maladie du Pape éclate dans la Ville, d'où elle se répand dans le monde entier. Tous les journaux en sont remplis et publient le premier bulletin officiel, ainsi conçu :

« Préoccupé des conditions sanitaires du Saint-Père, le professeur Lapponi a tenu ce matin une consultation avec le professeur Mazzoni. Celui-ci a confirmé le diagnostic de son confrère, qui a reconnu une hépatisation pulmonaire sénile et approuvé le traitement prescrit. Les conditions générales de l'auguste ma-

lade sont graves, attendu son âge, sans être alarmantes pour le moment. »

Je me rends au Vatican vers neuf heures du soir et, en entrant dans la salle des gardes-suisse, je croise un long cortège qui se dirige vers l'escalier. Je demande au cardinal Rampolla ce qu'il y a, et il me répond : « Nous allons chercher le saint viatique à la chapelle Pauline. » J'attends un quart d'heure, un bruit de sonnette retentit, les Suisses présentent les armes et le cortège reparait très solennel et très triste, se dirigeant, à travers les grandes salles éclairées, vers la chambre du Pape. Il se compose des employés du Vatican, des *scopatori*, des camériers laïques et ecclésiastiques, de nombreux prélats et de cardinaux, tous tenant à la main des cierges allumés et précédant Mgr Pifferi qui porte le Saint-Sacrement. Un petit nombre seulement pénètre auprès du malade, qui est couché, très pâle et très faible, sur un modeste lit de fer. Le ciboire est déposé sur une table, le majordome lit la profession de Pie IV, puis récite le *Confiteor*. Le Pape mêle sa voix aux prières et prononce très nettement le *mea culpa* et le *Domine, non sum dignus*, puis il communique. Les cardinaux, dont le plus grand nombre était resté dans l'antichambre, entrent alors et passent tous devant le malade auquel ils baisent la main en l'assurant de leurs prières et des vœux qu'ils forment pour sa guérison. Il répond à peine, mais on l'entend pourtant dire au cardinal Ferrata : « Nous allons vers l'éternité, *Ci avviamo all' eternità.* »

Hier, il y avait du mieux, mais, le soir, les médecins ont découvert un point pleurétique qui leur a donné de grandes inquiétudes, et l'on a jugé que le moment était venu de conférer l'Extrême-Onction au malade. Son confesseur, Mgr Pifferi, le lui a proposé. Il a consenti sans difficulté et a reçu le sacrement avec une grande piété, se prêtant à tous les mouvemens nécessaires, présentant ses mains aux onctions et répondant aux prières. Quatre personnes seulement assistaient à la cérémonie : Mgr Pifferi, le docteur Laponi, Mgr Angeli et Centra. Aujourd'hui, le docteur Mazzoni a fait au-dessous du poumon droit une ponction qui a tiré huit cents grammes de liquide, et beaucoup soulagé le Saint-Père.

*Jeu*di 9. — Malgré ce soulagement, la faiblesse persiste et devient de plus en plus inquiétante. Le liquide pleurétique s'est



reformé et il a fallu recommencer l'opération. Les deux médecins se sont adjoint un confrère illustre de Rome, le docteur Rossoni. Ils avaient songé au docteur Baccelli, qui passe pour avoir un diagnostic excellent. Mais Baccelli est ministre et l'on n'a pas osé le proposer au Pape. « Il ne voudra jamais, disait un camérier, être guéri par un ministre. »

Tous ceux qui ont leurs entrées au Vatican y vont quotidiennement aux nouvelles. Cardinaux, ambassadeurs, ministres, princes romains et prélats montent et descendent l'escalier royal, échangeant, à la rencontre, leurs impressions et leurs renseignements. Le soir, à l'heure de la seconde consultation, la salle du trône est remplie, le docteur Laponi apparaît, tenant en main le bulletin dont il donne lecture et qu'il commente brièvement pour répondre aux questions dont il est assailli. Mazzoni passe rapidement, essayant d'échapper aux interrogations; mais, en sortant du palais, il tombe dans l'embuscade des reporters, qui le harcèlent, qui parfois montent dans sa voiture ou le poursuivent jusque dans sa maison dont ils forcent l'entrée. Que répondent les pauvres médecins? Que le cas est extrêmement grave, qu'une pleurésie et quatre-vingt-treize ans réunis constituent un mal à peu près incurable, mais pourtant qu'ils ont affaire à un malade extraordinaire et qu'il reste un tout petit fil d'espoir. Et chacun s'en va avec ses impressions particulières, les diplomates rédigent leurs dépêches, les personnes pieuses prient, et les journées se passent dans cette attente pénible. Il n'y a plus dans Rome d'autres préoccupations et les journaux de toute opinion sont remplis de nouvelles et de commentaires sur le sujet avec des titres à sensation : *Grave malattia del Santo Padre. — Il papa peggiora. — Il papa operato di toracentesi. — Il papa migliora. — Speranze. — Delusioni. — Morte prossima.*

Quoiqu'en général Léon XIII pensât beaucoup à la mort et parlât souvent de sa fin prochaine, il semble bien que dans les premiers jours de sa maladie il ne se soit point cru atteint mortellement. Le lendemain de l'Extrême-Onction, il disait à Mgr Angeli : « Vous croyiez donc que je ne passerais pas la nuit? J'ai accepté volontiers, mais je ne pensais pas que la chose fût si urgente. »

Il réclama son courrier, que naturellement on ne lui donnait pas, et, le mercredi 8 juillet, se plaignait du retard que son mal apportait aux affaires : « Quelle bonne journée de travail nous

aurions faite sans cette faiblesse qui m'est survenue ! » Il voulait savoir quels renseignemens les journaux donnaient sur sa santé et l'on composa pour lui des numéros de la *Voce della Verità* expurgés de toute nouvelle inquiétante ; mais il soupçonna le stratagème et dénonça en souriant, au cardinal Rampolla, Mgr Angeli et Mgr Mazzoli comme de *bons amis* qui s'entendaient pour le tromper.

Dans les premiers jours de la semaine, un malheur arriva dans la salle du trône, à quelques pas de sa chambre à coucher. Un prélat qui possédait toute sa confiance et l'avait aidé dans la composition de ses encycliques, Mgr Volpini, secrétaire de la Congrégation consistoriale, tomba frappé d'apoplexie et mourut après quelques heures. On cacha l'événement très soigneusement au malade, qui ne put le soupçonner par aucun indice extérieur. Le lendemain, pourtant, il disait à Centra : « Il est arrivé au Vatican un accident grave. Comment va Volpini ? » Il se contenta des explications rassurantes qu'on lui donna et n'insista point.

A plusieurs reprises il parla de ce qu'il ferait après son rétablissement et ne renonça point immédiatement à sa distraction favorite, qui était les vers latins. Un matin, Mgr Angeli l'entendit avec stupéfaction lui réclamer les épreuves d'une pièce consacrée à saint Anselme, le patron de la grande abbaye qu'il avait fondée sur le Mont-Aventin et qui lui inspira plus d'une fois cette remarque mélancolique : « J'ai bâti cette maison, elle m'a coûté plus d'un million, je ne puis aller la voir, et je suis réduit à en regarder les plans ! » Voici les derniers distiques, mais non point les meilleurs, du seul Pape qui ait cultivé les vers latins depuis Benoît XIV et dont l'exemple n'a point réussi à les sauver :

*Puber Beccensis cupide se condere claustro  
 Patricia Anselmus nobilitate parat.  
 Sub duce Lanfranco, studiosus et acer alumnus,  
 Sub patre Herluino crescit et usque pius.  
 Florentem ingenio juvenem, ad cœlestia natum,  
 Quem non perficiat tale magisterium?...  
 Hinc pastor; Fidei divino hinc munere Doctor  
 Sublimi in Superis vertice conspicuus.*

Comment croire qu'un homme qui fait des vers latins touche à ses derniers momens ? Les médecins n'avaient jamais vu un pareil client. Il taquinait doucement le docteur Mazzoni, qui, étant lié avec le nonce de Vienne, l'avait plus d'une fois recommandé

pour le chapeau : « C'est le consistoire pour votre ami Taliani qui m'a mis dans cet état et vous oblige à travailler de nouveau sur mon corps ! »

Il ne connaissait point le docteur Rossoni, qui lui fut présenté par ses confrères le jeudi 8 juillet. L'illustre professeur sortit tout ému de cette première consultation. « Je croyais, a-t-il déclaré, arriver auprès d'un moribond sans souffle, sans parole et sans connaissance, et j'ai trouvé un souverain en pleine possession de toutes ses facultés, à l'œil vif, à l'esprit très présent, à la mémoire prodigieuse, qui m'a accordé une audience en forme avant de se souvenir qu'il était malade et qu'il avait besoin de mes soins. »

Un journaliste qui avait recueilli les impressions du docteur comparait Léon XIII à un vieil amandier qu'on remarque sur une promenade voisine de Rome, aux Parioli : « Les racines arides se montrent à nu entre la roche et le sol poudreux, le tronc est tout fendillé, les branches ressemblent à des baguettes carbonisées, excepté une seule qui monte encore tout droit vers le ciel et qui, au printemps, apparaît toute blanche de fleurs plus belles et plus parfumées que celles de tous les amandiers voisins. Ainsi l'âme de Léon XIII, dominant son corps usé, conserve toute sa vigueur comme la haute branche qui se pare encore de fleurs et de feuillages. »

Quelquefois cependant la lucidité d'esprit du malade s'altérait sous l'influence de la fièvre, mais son délire même avait de la noblesse et participait à l'élévation habituelle de sa pensée. Au milieu d'une nuit, il se mit à haranguer des pèlerins imaginaires, mêlant l'italien, le français et le latin dans un discours confus où l'on distinguait ces mots : « Paix ! union ! Je vous bénis ! » Après quoi il ajouta : « J'espère qu'ils s'en vont tous contents. » Une autre fois il se croyait au consistoire et il exhortait le Sacré-Collège à tenir ferme au milieu des épreuves de l'Église.

S'il pensait aux cardinaux, les cardinaux pensaient à lui. Ils venaient assidûment aux nouvelles, suivaient avec émotion les phases de la maladie et se plaignaient de ne pas être admis auprès du malade. « Il ne faut pourtant pas, disait l'un d'eux, que le Pape meure comme un bourgeois du Transtévère ! » En effet, depuis l'administration du Viatique, le cardinal Rampolla avait seul été admis en sa présence, et encore assez rarement, car les médecins, pour lui épargner toute fatigue, tenaient à l'entourer de solitude et de silence. Le docteur Laponi finit par permettre

que chaque jour il reçût brièvement quatre ou cinq cardinaux à la fois, et chacun fut prévenu, par lettre officielle, comme pour une audience ordinaire. Tous passèrent à leur tour devant son lit, s'agenouillant, lui baisant la main, demandant sa bénédiction et échangeant avec lui quelques paroles. Il s'informa auprès du cardinal Agliardi, nommé récemment chancelier, s'il avait pris possession de ses nouvelles fonctions. « Très-Saint-Père, il me manque encore une pièce, la signature de Votre Sainteté. — Nous y pourvoirons. »

Le cardinal Mathieu lui dit : « Très-Saint-Père, toute la France prie pour votre guérison : daignez la bénir ! » Il répondit : « Je suis heureux qu'elle prie pour moi, mais je voudrais qu'elle se désistât de son hostilité contre la religion. — Très-Saint-Père, la France n'est pas hostile à la religion. Il n'y a qu'un petit nombre d'hommes qui persécutent. — Sans doute, mais ils sont les maîtres et on les laisse faire. » Puis, rappelant le cardinal qui se retirait, il ajouta : « Et votre sœur religieuse ? Écrivez-lui que je la bénis. » Il y avait plus d'un an que le cardinal ne lui avait parlé de sa sœur et il fut aussi surpris que touché de ce souvenir.

On craignait d'abord que le malade ne mourût avant d'avoir reçu tout le Sacré-Collège. Au contraire, il acheva la seconde semaine de sa maladie au grand étonnement des médecins, et en dépit des reporters, qui ne cachaient pas leur ennui d'attendre si longtemps un dénouement que d'abord ils avaient cru tout proche. Ils étaient réduits à commenter les bulletins ; à interviewer quelque personnage, à faire la chasse aux docteurs Mazzoni et Rossoni, (Lapponi ne sortant plus du Vatican ; ) à glaner çà et là une anecdote ; et quelques-uns se mettaient en frais d'imagination pour décrire la chambre qu'ils n'avaient jamais vue ou rapporter les propos de gens qui ne leur avaient rien dit. Un assez grand nombre avaient établi leur quartier général pour la nuit dans un petit café de la place Saint-Pierre. Ils en sortaient pour interroger les rares personnes qui venaient du Vatican ou pour se promener en fumant leurs cigares sur la place qu'éclairait un magnifique clair de lune. Surtout ils regardaient cette troisième fenêtre qui s'obstinait à rester obscure et fermée, derrière laquelle agonisait le grand vieillard dont ils attendaient la fin. Presque tous en parlèrent avec respect. Il n'y eut pour Rome qu'une seule exception. Un journal socialiste déclara que la mort du Pape ne l'intéressait pas plus que celle du grand-lama. Il fut blâmé par tous

les autres et personne ne crut à cette indifférence. Il y eut, au contraire, des pages éloquents écrites sur le mourant par les écrivains les moins suspects de cléricisme, tels que M. Domenico Oliva, dont nous voulons citer quelques lignes.

« Tous ceux qui par cette magnifique nuit de lune se dirigent vers la place Saint-Pierre pour interroger la masse noire et profonde du palais pontifical, comme si ces pierres étaient vivantes et pouvaient parler, se demandent : « Cette nuit sera-t-elle la dernière de Léon XIII ? » La lutte que l'admirable vieillard soutient contre la mort se prolongera-t-elle encore?... Il paraît qu'il résiste obstinément... Une grande résignation illuminée d'un faible sourire se lit sur son visage et soutient son âme. *Fiat voluntas tua*, telle est sa pensée. *Ci avviamo all'eternità*, telle est sa parole. Il y a dans ce vieillard que la mort a peur de toucher une beauté digne d'être célébrée par la plus haute poésie, une beauté faite de lumière, de majesté et de simplicité qui force l'admiration de toute âme bien née, fût-elle refroidie par le doute ou dominée par la passion...

« Le Pape va mourir : il n'y a pas un regard dans le Vatican qui ne vous le dise. Le Pape va mourir : chaque geste de ses serviteurs fatigués vous le révèle. Le Pape va mourir : c'est la parole que murmure tout le palais depuis les cloîtres abandonnés jusqu'aux jardins solitaires qui fournirent au vieillard l'hospitalité de leurs calmes ombrages, depuis les musées où les statues blanches assistent impassibles à l'évolution de l'histoire jusqu'à la Chapelle où les créations énormes de Michel-Ange luttent contre les injures du temps. Il semble que cette fantastique agglomération d'édifices n'ait qu'une âme formée des milliers et des milliers d'âmes qui l'ont habitée et dont les voix se fondent ensemble pour murmurer à l'unisson : Le Pape va mourir!... Et dans ce palais on parle tout bas, on marche à pas lents, on a peur, on sent la présence d'un habitant de plus : l'*Intruse* que personne ne voit, qui chemine mystérieusement le long des fresques merveilleuses et dans les salles sombres, que n'arrêtent ni la consigne des suisses, ni la défense des gendarmes, ni les prières ardentes qui montent vers les autels, et qui va devant elle insidieuse comme le serpent, subtile et ténue comme une ombre, et plus puissante que tous les potentats. Lui, cependant, ne parle plus qu'à Dieu. Sur ses lèvres exsangues erre l'Oraison dominicaine, la prière que lui enseigna sa mère et qu'il répétait dans

les jours heureux de son enfance paisible. Il sait qu'à l'approche de l'heure suprême sa pauvre âme doit se refaire blanche comme celle d'un petit enfant, parce que Jésus a dit : « Si vous ne devenez pas comme de petits enfans, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieus (1). »

La terrible *Intruse* entra dans la chambre du Pape et frappa son coup le lundi 20 juillet. Écoutons le récit du témoin.

*Dimanche 19 juillet.* — La faiblesse augmente, les alarmes recommencent et on se prépare au Vatican à prévenir les cardinaux, les ambassadeurs, et les principaux personnages de la Cour pontificale dès que le danger deviendra imminent. Mon cocher couche à côté du téléphone et à une heure du matin il est réveillé par une sonnerie prolongée. C'est un journaliste sans façon qui dérange toute la maison pour demander s'il est vrai que le Pape est mort. On lui répond d'aller se coucher; la nuit s'achève anxieuse et sans sommeil; et c'est seulement le lundi vers midi que le terrible appel retentit : *Venga subito! È agonizzante!* On attelle immédiatement et nous arrivons au Vatican avant une heure. Je monte dans la chambre du Pape. Il y a là cinq ou six cardinaux, Centra, Lapponi, Angeli, Pifferi, plusieurs camériers secrets et le Grand Pénitencier, qui, debout près du lit, vêtu du rochet et de l'étole violette, récite les prières de l'indulgence plénière *in articulo mortis*. Pour ménager les yeux du malade que blessait la lumière, on a tiré un grand rideau entre le lit et la fenêtre et il n'y a que ceux qui se trouvent dans l'intérieur de l'alcôve qui voient le mourant, mais on l'entend répondre aux prières, il reconnaît encore ceux qui s'approchent et leur dit quelques mots. Peu à peu tous les cardinaux sont arrivés et, après avoir passé par la chambre du malade où ils s'agenouillent un instant, tous se retirent avec les prélats dans la bibliothèque privée où ils récitent à haute voix le rosaire. Puis ils continuent à prier en silence ou échangent quelques paroles à voix basse. J'apprends la scène touchante qui a eu lieu ce matin. Le Pape a fait venir en même temps le cardinal Oreglia et le cardinal Rampolla et leur a dit : « Nous avons travaillé ensemble pendant vingt-cinq ans dans l'intérêt de l'Église. Si pendant ce temps j'ai eu quelque tort à votre égard, je vous en demande pardon. »

(1) *Giornale d'Italia*, juillet 1903

Puis il les embrassa et les pauvres cardinaux tout émus ne purent répondre que par leurs larmes.

La bibliothèque privée est une grande pièce à trois fenêtres où Léon XIII a tenu son dernier *circolo*, et Pie IX, son dernier consistoire, qu'il présida de son lit. Elle est en désordre parce qu'elle a servi de dortoir, de pharmacie et de cabinet de consultation. Là se passent de cruels momens dans l'attente de la catastrophe qui peut se produire de minute en minute. Vers deux heures, je pénètre de nouveau dans la chambre de l'auguste malade, je recommence mon chapelet dans un coin, et j'assiste ainsi aux deux dernières heures de sa vie, à côté du cardinal Rampolla, qui est resté tout ce temps à genoux, du cardinal Satolli, du cardinal Vivès et de Mgr Sanz de Samper, qui pleurait. Le cardinal Serafino Vannutelli, le rituel à la main, attendait le signal du médecin pour commencer les prières des agonisants. Des cardinaux, des camériers, des parens du Pape passent et repassent après s'être arrêtés un instant. Quatre petits garçons de sa famille sont amenés, deux à deux, par le docteur Lapponi, entrent dans l'alcôve et baisent la main de leur arrière-grand-oncle, qui esquisse encore un geste de bénédiction. Vers deux heures et demie, paraît le docteur Mazzoni, qui examine rapidement le malade et s'en va avec un air désolé et un geste qui signifient que tout est perdu. Un peu avant trois heures et demie, Centra présente un peu de glace aux lèvres du moribond, qui le remercie et lui dit : « *Centra! Poveretto!* » Au docteur Lapponi, il murmure d'un air accablé : « *Caro Lapponi, soffro assai!* Cher Lapponi, je souffre beaucoup! » Puis il se tait pour toujours, et on n'entend plus que ce faible râle que connaissent si bien ceux qui sont habitués aux agonies. Cependant il faut que les prières de la recommandation de l'âme soient dites, car un Pape qui va mourir n'est plus aux yeux de l'Église qu'un pécheur qui a besoin comme les autres d'être recommandé à la miséricorde de Dieu. A quatre heures moins dix, Lapponi fait un signe, un camérier apporte un petit cierge allumé et un aspersoir rempli d'eau bénite, le cardinal Serafino entre dans l'alcôve et commence d'une voix altérée par l'émotion les litanies des agonisants, tandis que, par une dernière attention, Mgr Angeli, agenouillé tout près du mourant, lui cachait avec sa main la lumière du cierge. Car Léon XIII, tourné vers le cardinal, voyait et entendait encore, et il répondait à chaque invocation par un

faible gémissement qui était un effort pour dire : *Ora pro me!*

A la fin des prières, il incline la tête du côté de la fenêtre, Laponi tire le rideau, et sous la lumière vive la figure émaciée du Pape, son grand front, ses orbites creusées par la souffrance des quinze derniers jours apparaissent, déjà envahis par la pâleur cadavérique. Sa poitrine haletante, que laisse voir la chemise entr'ouverte est soulevée par les dernières respirations qui se font de plus en plus espacées ; il ouvre les yeux lentement, puis les referme, une suprême convulsion agite encore son visage ; puis, c'est fini ! Le grand Pape n'est plus et la majesté de la mort descend sur le pauvre corps exténué et raidi qui a obéi pendant tant d'années à cette âme vaillante. Dans la chambre, tous les yeux sont remplis de larmes. Il est quatre heures moins deux minutes. La nouvelle se répand immédiatement dans la ville, d'où le télégraphe l'envoie dans le monde entier qui n'aura pas ce soir d'autre sujet d'entretien.

Après quelques soins donnés au cadavre, tous les cardinaux passent devant le lit funèbre, s'agenouillent et baisent pour la dernière fois la main du pontife. On laisse ensuite entrer les diplomates, les prélats et les secrétaires qui attendaient dans les antichambres et qui rendent au défunt le même hommage pieux. C'est de cette manière à la fois intime et solennelle que fut inauguré le deuil de la chrétienté.

*Mercredi soir 22.* — Le corps a été embaumé hier dans l'après-midi, puis déposé sur un modeste lit de parade dans la salle du trône, revêtu de la soutane blanche, du rochet, du camail rouge et du *camauvo* ou coiffure particulière des papes.

Il vient d'être transporté à Saint-Pierre. Pour le descendre, on lui a mis la mitre, la chasuble, les gants et les souliers rouges avec le pallium. La translation s'est faite à huit heures, avec une solennité imposante, à la lueur des flambeaux, par le chemin triomphal que le Pape avait suivi pour aller ouvrir et fermer la *Porta Santa*. Il était porté à découvert par les *bussolanti* rouges, escorté par les gardes-nobles, les gardes palatins et les Suisses, les camériers ecclésiastiques et civils, les cardinaux, les princes de l'aristocratie romaine et le corps diplomatique. Rien n'était plus émouvant que cette pompe funèbre qui se déroulait, avec des chants et des prières, le long des escaliers et dans les grandes salles voisines de la Sixtine. Les ténèbres étaient éclair-



rées par les cierges et l'électricité juste assez pour donner à la cérémonie un caractère idéal, surnaturel, absolument extraordinaire. Ce cadavre revêtu de rouge, cette face altérée par la mort et par l'embaumement, ces torches, ces uniformes brillants, ce solennel murmure de prières, ces chants qui retentirent à l'entrée dans la basilique, cette marche qui ressemblait à un triomphe, cet arrêt du corps auprès de la Confession de Saint-Pierre, à l'endroit où tant de fois Léon XIII avait béni les pèlerins et joui de leurs acclamations, cette immense nef à moitié plongée dans l'ombre, ces papes de bronze et de marbre qui, à la clarté vacillante des cierges, semblaient se lever sur leurs tombes pour accueillir leur successeur, tout cet ensemble remuait le cœur, excitait la pensée, et mettait des larmes dans tous les yeux.

*Dimanche 26.* — Mise au tombeau du Pape. Cérémonie longue et mal organisée. Le corps a été transporté de la chapelle du Saint-Sacrement dans celle du chapitre où il a été cloué dans ses trois cercueils. Puis on l'a transporté au pied du tombeau provisoire qu'il doit occuper jusqu'à sa translation à Saint-Jean-de-Latran. Les ouvriers se sont montrés d'une maladresse insigne pour hisser la bière jusqu'à la niche funèbre qui est située à quatre ou cinq mètres de hauteur et ils ont mis une heure à exécuter un travail qui n'aurait pas ailleurs duré plus de cinq minutes.

### III

Alors s'abattit sur la Ville Éternelle une maladie contagieuse et périodique qu'elle seule connaît et dont la science ne tuera jamais le microbe. Il y avait vingt-cinq ans qu'on n'en avait pas souffert, mais elle sévit en moyenne chaque dix ans, faisant de nombreuses victimes dans tous les rangs de la société romaine, noblesse, bourgeoisie et peuple, surtout dans la prélature grande et petite, et chez les journalistes, dont aucun n'est épargné. Ordinairement personne n'en meurt, et on en guérit après quelques jours ou quelques semaines, quoique plusieurs restent atteints pendant un certain temps de dyspepsie, d'humeurs noires et de courbatures. C'est la fièvre du conclave. Elle se manifeste par des symptômes particuliers qui varient suivant le tempérament

de chaque malade. Elle consiste essentiellement à jouer à l'élection pontificale comme joueraient au soldat des enfans qui croiraient que c'est arrivé, que leurs armes sont chargées et qu'ils gagnent de vraies batailles. Parmi ces enfans, il y a des méchans qui frappent dans le dos, en calomniant effrontément, il y a des menteurs qui inventent pour le plaisir, il y a des gourmands qui espèrent attraper un bon morceau ; mais la plupart ne sont que naïfs, vaniteux et bavards, poussés surtout par la manie d'usurper un rôle et de se mêler de ce qui ne les regarde pas. « Moi, disait un Français né au sud de la Loire, je viens pour empêcher l'élection du cardinal X... — Mais, monsieur, lui répondait un Romain, songez donc que le Pape ne sera pas nommé par les journalistes, mais par une soixantaine d'électeurs enfermés ensemble et sur lesquels vous n'aurez guère d'action. — On verra, on verra si je n'ai point d'action ! » Et il ressemblait à un d'Artagnan grisé d'encre et brandissant une plume en guise d'épée. Un autre se vantait d'avoir acheté pour quinze cents francs un conclave qui lui révélerait tous les secrets du conclave. Tous ces reporters agités voulaient naturellement renseigner les lecteurs des feuilles qui les avaient envoyés et dont la curiosité impatiente exigeait une pâture quotidienne. Il leur fallait donc interviewer les personnages en vue, écouter aux portes, décrire les candidats, discuter les candidatures et trouver des nouvelles même quand il n'y en avait pas. Ce que le télégraphe et le téléphone envoyèrent alors dans toutes les parties du monde d'assertions fausses, d'imaginations bizarres et d'appréciations partiales, et ce que les journaux en imprimèrent, remplirait des in-folio.

Les cardinaux se réunirent neuf fois en congrégations générales et demeurèrent cinq jours en conclave. Ils avaient juré le secret le plus absolu sur ce qui se passerait dans leurs assemblées (1) et tous le gardèrent fidèlement jusqu'à l'élection. Il paraît même qu'il y a eu des discussions et des décisions importantes dont le public ne connaît pas encore le premier mot. Il fallait pourtant savoir ce qui se passait derrière les murailles épaisses de la salle consistoriale où ils délibéraient et de la chapelle Sixtine où ils votaient. Les Italiens se montrèrent parti-

(1) A l'exception des choses destinées à une publicité immédiate, comme les dépêches des souverains, la visite des ambassadeurs et la nomination des officiers du Conclave.

culièrement ingénieux à supposer ou à imaginer et ils rendirent compte de toutes les séances, jour par jour, avec une assurance superbe. A les en croire, le cardinal français et le cardinal espagnol de curie, ligués ensemble, avaient tenu dans une congrégation générale des discours violens contre l'Italie, ce qui n'avait rien de surprenant, le Français étant un Gascon *tout nerfs et tout feu*, et l'Espagnol un pur fanatique. Or, ni le Français ni l'Espagnol n'avaient ouvert la bouche. Tel cardinal, à tel scrutin, avait réuni vingt-cinq suffrages ; il en avait obtenu quatre. Et ainsi de beaucoup d'autres renseignemens.

Les hommes les plus graves et les plus distingués, ceux qui n'étaient point pressés par l'heure et qui prenaient le temps de rédiger en beau style pour les grandes revues de France, d'Allemagne ou d'Angleterre, n'échappaient point à cette contagion des suppositions gratuites et des affirmations hasardées. Les esprits supérieurs, quand ce sont en même temps des caractères honnêtes, ne réussissent point dans le reportage, auquel ils sont mal préparés par leurs qualités mêmes. Familiers avec les idées générales, mais dépaysés dans le contrôle des menus détails et dans l'appréciation des personnes, souvent naïfs, ils sont exposés à confondre une chambre d'auberge avec le bosquet de la nymphe Égérie, à prendre une commère malicieuse pour la muse de l'Histoire et à raconter magnifiquement de simples *potins*, si l'on nous permet ce néologisme familier. Il ne faut donc pas s'étonner si en général la presse périodique a mal renseigné ses lecteurs sur l'histoire de la Rome pontificale pendant la quinzaine du 20 juillet au 4 août. Cela n'importe guère et la postérité saura bien s'y retrouver. Cependant, parmi les erreurs commises, il y en a de plus graves et qui ne sont nullement inoffensives. Un illustre écrivain français, M. Étienne Lamy, a publié sur le Conclave des pages où, à côté d'appréciations justes et d'idées élevées, se trouvent des assertions qui ont étonné sous sa plume. D'après M. Lamy, la France aurait fait pendant la période du Conclave la plus triste figure à Rome, où elle « n'a récolté que des tristesses humiliantes et du ridicule. » Il représente notre ambassade auprès du Vatican comme étant impuissante, désarmée et livrée à une complète anarchie, chacun de ses agens tirant de son côté et poussant son candidat. M. Nisard, le chef, tenait pour le cardinal Rampolla ; M. de Navenne, le conseiller, s'affichait pour le cardinal Gotti, les secrétaires et attachés se

partageaient entre ces deux candidats s'ils n'aimaient mieux « parier sur d'autres noms, » et cela pour des motifs tels que l'intérêt mondain de flatter la société aristocratique, de petites raisons personnelles de goûts ou d'antipathies, le désir de plaire à M. Combes plutôt qu'à M. Delcassé, car M. Combes désirait le succès de Gotti dans l'espérance que, devenu pape, il épouserait la cause des moines et que cette solidarité provoquerait la rupture des relations entre la France et l'Église. Il fallut une dépêche de M. Delcassé pour amener la conversion tardive de ces réfractaires, et encore M. de Navenne déclara-t-il « que, si son concours de fonctionnaire passait à Rampolla, ses sympathies personnelles restaient acquises à Gotti. » Il paraît aussi que l'ambassade de France auprès du Quirinal est intervenue dans la circonstance. M. Barrère est « comme une toile de maître qui déborde toujours de son cadre. » Ayant flatté la passion irréligieuse du parti au pouvoir, il songeait à préparer l'élection d'un candidat désiré par l'Italie et se donnait l'air d'un faiseur de pape en s'affichant pour Agliardi. Enfin les trois principaux prélats français qui habitent Rome, le cardinal de curie, l'auditeur de rote et le canoniste de l'ambassade ne s'entendaient pas. Quoiqu'ils cachassent leurs divergences, « il n'échappait pas à des yeux ecclésiastiques » qu'ils ne formaient pas les mêmes vœux et ne marchaient point ensemble.

Ce tableau peu flatteur n'est heureusement pas ressemblant, et M. Lamy d'abord, a trouvé moyen, qui l'eût cru ? de calomnier M. Combes en lui prêtant l'intention de pousser à l'élection du cardinal Gotti pour amener la rupture du Concordat. Que M. le président du Conseil fût capable de ce machiavélisme, c'est possible, quoique, en général, il manque de profondeur dans ses vues ; mais il n'en a rien manifesté à Rome, et ce qu'il pensait, ce qu'il désirait du Conclave est resté le secret de sa grande âme. Seul des membres du cabinet, M. le ministre des Affaires étrangères est intervenu dans les graves conjonctures amenées par la mort de Léon XIII. Certes on peut regretter que, dans plus d'une occasion, M. Delcassé n'ait point parlé assez nettement ni agi assez vigoureusement. Il faut pourtant reconnaître que, si, dans plus d'une occasion, il n'a point défendu suffisamment les vieilles traditions de notre pays, il ne les a pourtant pas abjurées et que, grâce à lui, la France fait encore figure de puissance catholique à l'étranger. Dans la circonstance, il a dit à Paris ce qu'il devait

dire et ses agens ont fait à Rome ce qu'il fallait faire. Il y en a un pourtant qui n'a rien dit ni rien fait, et qui en avait une excellente raison. Au moment de la mort du Pape, M. Barrère avait quitté Rome pour se rendre aux eaux. Il n'y est point revenu au moment du Conclave, qui n'a communiqué avec le Montecatini ni par lettres ni par pigeons voyageurs. La toile donc « n'a point débordé de son cadre », où il est vrai qu'elle brille d'un vif éclat. M. Nisard, son conseiller et ses secrétaires ont agi avec un tact et un sentiment des convenances auxquels rendent hommage tous ceux qui les ont approchés pendant ces jours agités. Ils avouaient hautement leurs préférences pour le cardinal Rampolla. Quel Français pouvait repousser un candidat auquel on a surtout reproché de trop aimer la France ? Mais ils ne commettaient pas la faute de parler haut, de menacer du *veto*, de se montrer exclusifs et de courir ainsi le risque d'une défaite humiliante, et ils déclaraient qu'ils n'avaient peur d'aucun des *papabili* désignés par l'opinion, parce que tous avaient donné des gages de sympathie à la France. C'était vrai, et c'était habile. M. de Navenne, qui était lié avec le cardinal Rampolla depuis sa nonciature de Madrid, n'a pas eu besoin d'être rappelé à l'ordre par M. Delcassé, et la supposition hasardeuse qu'il ait voulu par le même procédé satisfaire à la fois la société aristocratique et M. Combes ne tient pas debout. Enfin nous ne savons pas de quels ecclésiastiques l'illustre écrivain a emprunté les yeux pour apercevoir le dissentiment qu'il signale entre les trois prélats français. Ces messieurs se croyaient les meilleurs amis du monde et n'ont jamais eu ensemble l'ombre d'un différend, même au sujet des candidats à la tiare. Aussi bien rien ne les obligeait-il à « marcher ensemble » vers la chapelle Sixtine où, malheureusement, un seul des trois pouvait entrer. Ce qui est exact, c'est que Romains et étrangers se passionnaient également pour l'élection pontificale, ne parlaient plus d'autre chose et discutaient sans cesse les mêmes noms en supputant les chances de chacun d'eux. Le peuple même s'en mêlait : M. Lamy rapporte le propos de sa femme de chambre qui ne voulait point de Rampolla, lui trouvant l'air dur. Un cocher refusait sa voix à Serafino Vannutelli, parce qu'il avait un frère cardinal et que *cela ferait deux papes*. Rome était remplie d'un immense bourdonnement de mouches et de guêpes du coche qui, au bout de quelques jours, devint souverainement agaçant, si bien qu'une femme d'esprit, après

une longue soirée où elle avait subi la conversation obligatoire, s'écriait avec une conviction profonde : « Cela devient une obsession. Qui me délivrera d'Oreglia, de Rampolla, de Gotti et de Vannutelli ? »

Les cardinaux laissaient les mouches bourdonner, les guêpes piquer, et, indifférens, du moins en apparence, à cette agitation vaine, s'occupaient des devoirs nouveaux que leur créait la situation. Il y avait à faire part de la mort du Pape aux chefs d'État, à célébrer ses funérailles et à préparer le Conclave. Cela prit dix jours, pendant lesquels tous les cardinaux étrangers eurent le temps d'arriver, à l'exception de l'archevêque de Sidney.

Dès que le Saint-Siège devient vacant, le secrétaire d'État cesse immédiatement ses fonctions et le pouvoir passe en principe au Sacré-Collège tout entier ; mais, en fait, il est exercé par une commission exécutive composée des trois chefs d'ordre, c'est-à-dire du plus ancien des cardinaux évêques, des cardinaux prêtres, et des cardinaux diacres, qui dans la circonstance étaient Oreglia, doyen et Camerlingue, Rampolla, et Macchi. Le cardinal Oreglia exerçait l'autorité principale. Dès que le Saint-Père eut rendu le dernier soupir, il sortit le premier de la chambre mortuaire et fut conduit en grande cérémonie à l'appartement qui avait été disposé pour lui au premier étage du palais. C'est lui qui présida toutes les réunions, qui décida les mesures urgentes, et qui prit toutes les initiatives ; mais rien d'important ne fut décidé sans le vote du Sacré-Collège, réuni en assemblée plénière. Neuf congrégations générales furent ainsi tenues dans la salle du Consistoire, où le nombre des délibérans augmentait chaque jour au fur et à mesure que les cardinaux venaient du dehors. Dans la première de ces réunions, fut donnée lecture d'une constitution apostolique, datée de l'année 1883, par laquelle Léon XIII renouvelait les prescriptions de son prédécesseur relatives au Conclave et aux précautions à prendre pour en garantir l'indépendance. A la première menace contre la liberté des délibérations, le Sacré-Collège devait chercher asile hors de l'Italie. Cette question de la translation du Conclave ne fut pas même discutée, car les cardinaux étaient rassurés sur les intentions du gouvernement italien par ses déclarations réitérées et par le précédent de 1878. Personne ne fut tenté de courir la grosse aventure d'aller voter à l'étranger et l'on pensa avec raison que c'était encore à Rome que les choses se passeraient le plus tranquillement et le plus régulièrement.

On nomma ensuite le secrétaire du Conclave, et la presque-unanimité des suffrages se porta sur un jeune prélat très connu pour sa piété, ses talens et sa distinction, Mgr Merry del Val, président de l'Académie des nobles, fils de l'ancien ambassadeur d'Espagne auprès du Saint-Siège.

L'événement démontra que le choix ne pouvait être meilleur. Par une rencontre flatteuse et de bon augure, il se trouve que les débuts politiques de Mgr Merry del Val ressemblent à ceux du grand cardinal Consalvi qui, élu secrétaire du Conclave de Venise, fut conservé par Pie VII comme pro-secrétaire d'État et devint secrétaire en titre, après avoir été promu cardinal dans le premier consistoire que tint le nouveau pape.

Vint ensuite la lecture des innombrables messages, lettres et dépêches de condoléance que tous les gouvernemens, à l'exception d'un seul, et une foule de personnages marquans expédièrent au Sacré-Collège de tous les points du monde. L'Allemagne ouvrit la série par un télégramme de M. de Bülow que suivit de près une dépêche émue de l'Empereur. Dès le début de la maladie, le dimanche 3 juillet, Guillaume II avait été le premier à envoyer au Vatican, du fond de la Baltique où il croisait sur son yacht, ses sympathies respectueuses et ses vœux pour le rétablissement du malade. Il paraît même que devant sa suite et son équipage il tint ce jour-là un prêche où il exalta le Pontife et composa pour lui une prière éloquente. Le jeune souverain a le don des manifestations opportunes et ses attendrissemens servent sa politique. Il y avait peu de temps qu'au grand ennui de son hôte du Quirinal, il avait fait en faveur du Pape sa manifestation éclatante et qu'il avait dit en sortant de sa fastueuse audience : « Faut-il que les Français soient fous d'affliger un pareil homme et de se priver d'une pareille influence ! »

Toutes les puissances du monde exprimèrent les mêmes sentimens que l'Allemagne, depuis la république nègre de Libéria jusqu'à l'empereur de Chine et au roi de Siam. Catholiques et protestans, musulmans et bouddhistes confondirent leur voix dans le même chœur de regrets ; ce fut vraiment un plébiscite de souverains. L'Italie seule fit exception, sous prétexte qu'elle n'avait pas été prévenue du décès. Or, adresser une communication officielle au roi d'Italie résidant à Rome, c'était reconnaître sa souveraineté sur Rome, et les cardinaux n'avaient pas le droit de faire cette démarche que leur interdisait très formellement une

constitution des deux derniers pontifes. La France ne manqua point à son devoir, mais elle n'y mit point l'accent qu'on aurait attendu de la fille aînée de l'Église. M. Loubet n'envoya rien et M. Delcassé seul intervint : une fois de plus la place Beauvau gêna le quai d'Orsay.

Le Sacré-Collège ne reçut pas seulement des dépêches. Le 25 juillet, tout le Corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège vint lui présenter ses devoirs en grand uniforme, foule brillante et décorative qui défila devant les cardinaux en baisant la main à chacun, et qui les laissa tous éblouis de ses beaux costumes et charmés de sa courtoisie. Autrefois, c'était l'usage que chaque ambassadeur se présentât et parlât tout seul au nom de son souverain. Nous avons encore le beau discours que prononça Chateaubriand après la mort de Léon XII, et qui du reste n'eut aucun succès : c'était trop fort et trop coloré pour les cardinaux de 1828 !

Les allocutions correctes et bien tournées qu'échangèrent le cardinal Oreglia et M. d'Antas, le très sympathique doyen du corps diplomatique, n'avaient pas les défauts de celle de Chateaubriand.

Nos six cardinaux arrivèrent pour les dernières congrégations générales. Ils furent accueillis par leurs collègues avec beaucoup d'empressement et de vénération affectueuse. Deux avaient montré un vrai courage en se mettant en chemin : le cardinal Coullié, dont la santé était très précaire, et le cardinal Langénieux, qui relevait d'une grave maladie. Quant au cardinal Richard, qui fut le doyen d'âge du Conclave, il avait supporté vaillamment les fatigues de la route, ayant l'habitude de se guérir de ses indispositions par un voyage à Rome. M. Delcassé avait témoigné le désir de les voir tous avant leur départ. Quatre répondirent à l'invitation et se félicitèrent de son accueil. Il leur dit qu'il comptait sur leur patriotisme connu pour nommer un pape d'idées modérées et de sentimens favorables à la France. Avec une finesse tout italienne, il évita de prononcer un nom propre, mais il fut compris. A Rome, nos compatriotes ne songèrent point à punir la France des violences de M. Combes. Ils se souvinrent qu'il y a une ambassade qui n'en est point responsable et qui représente dignement nos vieilles traditions. Ils rendirent visite à l'ambassadeur et acceptèrent à déjeuner chez lui. Avec le cardinal Mathieu, ils étaient au nombre de sept. Dès qu'ils se



réunirent, ils se trouvèrent en parfait accord d'idées et de sentimens, et pendant tout le Conclave ils formèrent un groupe compact et très cordialement uni.

A l'une des congrégations générales, un des cardinaux français se trouva voisin d'un collègue étranger qu'il ne connaissait pas et avec lequel il engagea la conversation suivante : « Votre Éminence est sans doute archevêque en Italie ? Dans quel diocèse ? — *Non parlo francese* (1). — *In quam diœcesi es archiepiscopus ?* — *Sum patriarcha Venetiæ.* — *Non loqueris gallice ? Ergo non es papabilis, siquidem papa debet gallice loqui.* — *Verum est, Eminentissime Domine. Non sum papabilis. Deo gratias* (2) ! — L'événement allait prouver que ce dialogue, heureusement pour l'Église, n'avait rien de prophétique !

Pendant toutes ces réunions préliminaires, on entendait dans le palais apostolique un grand bruit de marteaux et de scies, on apercevait dans les cours des amas de briques et de mortier, on rencontrait aux abords de lourdes voitures qui transportaient des malles au dehors et d'autres qui amenaient dans l'intérieur tout un matériel d'auberge de second ordre ; il s'agissait d'aménager un appartement pour soixante-quatre cardinaux, accompagnés chacun d'un ecclésiastique et d'un domestique, qui devaient être séparés du monde et enfermés ensemble pour élire le Pape.

En même temps que les cardinaux et leur suite, il fallait loger environ trois cents personnes nécessaires au service du Conclave, cuisiniers, barbiers, balayeurs, lampistes, surveillans de toutes sortes, et, dans un ordre plus élevé, médecins, chirurgiens, gardiens des tours, sacristes ou sacristains, maîtres des cérémonies, etc. L'état-major de ces auxiliaires fut nommé en congrégation générale, sur la proposition du Camerlingue, et le choix qui rencontra le plus de faveur fut celui du docteur Lapponi, qui avait soigné Léon XIII avec une intelligence et un dévouement auxquels tous rendirent hommage.

Le maréchal du Conclave, qui en est le fonctionnaire le plus élevé, ne fut point élu, parce qu'il possède sa charge à titre héréditaire. C'était le prince Chigi, chargé de protéger la sécurité

(1) Je ne parle pas français.

(2) Dans quel diocèse êtes-vous archevêque ? — Je suis patriarche de Venise. — Vous ne parlez pas français ? Vous n'êtes donc pas papable, parce qu'un pape doit parler français. — Non, je ne suis pas papable, Éminence, et j'en remercie Dieu.

des cardinaux et de veiller à leur claustration. Il avait le droit de commander la petite armée pontificale, et autrefois toute la ville de Rome lui obéissait. Cette fois, comme déjà en 1878, ses pouvoirs expiraient à la Porte de bronze. Il logeait au Vatican, en dehors de la clôture. Sous sa direction, quelques employés surveillaient la place Saint-Pierre et les abords du palais pour empêcher toute communication irrégulière entre les prisonniers et le dehors, car un conclave ressemble à un grand couvent cloîtré. On n'en sort qu'en cas de mort. On n'y entre que pour des motifs d'une gravité extraordinaire : les visiteurs n'y parlent aux visités que devant témoins, et lettres envoyées ou reçues, journaux, paquets sont soigneusement contrôlés.

L'installation matérielle fut menée rapidement et les soixante-quatre logemens cardinalices furent prêts. On les tira au sort dans la dernière congrégation générale, à l'exception de six, qui furent réservés aux infirmes, dans le voisinage de la chapelle Sixtine, pour leur épargner de monter les escaliers. Sur chaque porte était écrit le mot *Cella* suivi du numéro : *Cella 12...* et du nom de l'occupant. Ce qu'on appelait *cellule* était en réalité un appartement composé de trois pièces hautes et vastes, l'une pour le cardinal, les deux autres pour le conclaviste et le domestique. Le bas des fenêtres était fermé par des planches, de manière que personne ne pouvait ni voir ni être vu sur la place ou dans la rue. Le mobilier, simple, ressemblait à celui des prisons bien tenues et les matelas n'étaient point des instrumens de supplice. Les patients ont déclaré plus tard que les cuisiniers s'étaient montrés pleins de bonnes intentions et n'avaient abusé ni du macaroni ni des plats sucrés. Tous se fièrent à la cuisine italienne, à l'exception d'un seul, le primat de Hongrie. Il avait amené sa cuisinière de Gran et il demanda à l'introduire dans le Conclave. Cette faveur, qui eût été inouïe, lui fut refusée. Elle travailla donc au dehors, et chaque jour un hussard du cardinal apportait au tour ses petits plats, que recevait le hussard de l'intérieur. Naturellement les deux Magyars causaient ensemble, et les surveillans ne comprenaient rien à leur discours. On prétendit dans la suite qu'ils avaient servi d'intermédiaires entre l'ambassade d'Autriche et les cardinaux autrichiens dans l'affaire du *veto*. Rien n'est plus invraisemblable que cette supposition, et la conversation de ces deux domestiques resta très probablement étrangère à la haute politique. La clôture fut-elle absolument

respectée et n'y eut-il aucune communication illicite entre les cinq cents personnes enfermées et le dehors? Ce qui porte à le croire, c'est la fausseté des renseignemens que les journaux publièrent pendant le conclave sur la question qui passionnait le public : les chiffres des scrutins. Du reste, la surveillance était sérieuse, comme en témoigne la plaisante aventure arrivée au cardinal Coullié. Il disait paisiblement son bréviaire dans sa cellule quand arrive un *Monsignor* tout effaré : « Éminence, il y a un objet blanc qui flotte à votre fenêtre et qui paraît être un signal. On est venu nous le dire au tour. — Monseigneur, je vous assure qu'il n'y a aucun objet blanc à ma fenêtre. » On vérifie en montant sur des chaises : le cardinal Coullié était innocent, mais il y avait bien un objet blanc à la fenêtre supérieure. Au-dessus de l'archevêque de Lyon logeait un cardinal sujet à transpirer : c'était une de ses chemises qui séchait innocemment au soleil et ne renfermait dans ses plis aucun secret coupable.

C'est dans ces conditions matérielles que le Sacré-Collège vécut du vendredi soir 31 juillet au mardi soir 4 août. Que se passa-t-il dans ce magnifique couvent si bien fermé? M. Lamy compare spirituellement un conclave à ces vases espagnols appelés *alcarazas* qui perdent par l'évaporation une partie de leur liquide tout en restant bouchés. Seulement, pour recueillir la vapeur d'eau, il faut une petite opération qui peut altérer le liquide, et il semble que l'alambic de M. Lamy n'ait pas fonctionné d'une façon irréprochable. Nous avons essayé de puiser à l'*alcarazza* même, car le secret indispensable pendant l'élection oblige moins étroitement après, comme il paraît bien par les divulgations qui se sont produites depuis le mois d'août dernier et par les écrits publiés sur les conclaves d'autrefois par des témoins comme Retz, Maury et Consalvi.

Depuis la suppression du pouvoir temporel, c'était la seconde fois que le conclave se tenait, suivant l'expression de Pie IX et de Léon XIII, *sub potestate hostili*, dans la Rome pontificale réduite à sa domination spirituelle et cernée par la Rome de l'Italie nouvelle. A la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, le Pape ayant été chassé par la Révolution française pour aller mourir en exil, le Sacré-Collège avait demandé asile à l'Autriche et s'était rendu à Venise, *sub potestate amica*, pour élire le successeur de Pie VI. Chose singulière! les deux conclaves de 1878 et de 1903 ont été plus libres que celui de Venise. L'Autriche, dirigée par le ministre

Thugut, fit en effet payer son hospitalité en exerçant sur les cardinaux réunis une pression lourde et maladroite qui entrava constamment leurs délibérations et les prolongea pendant trois mois. L'Italie nouvelle a tenu sur ce point la parole solennelle qu'elle a donnée à l'Europe en s'emparant de Rome. Ses hommes d'État n'ont obéi certainement à aucune considération pieuse, et M. Zanardelli, en particulier, représentait la franc-maçonnerie au pouvoir; mais ils ont compris leur intérêt, qui est de persuader au monde catholique que la suppression du pouvoir temporel ne nuit point au pouvoir spirituel, et que l'Italie respecte la liberté de l'Église.

Le Sacré-Collège a donc délibéré avec une sécurité parfaite sans aucune ingérence du pouvoir protecteur, dont les troupes campées sur la place Saint-Pierre et sous la colonnade attestaient avec quelque ostentation la vigilance habile. Un sage ennemi vaut quelquefois mieux qu'un ami maladroit. Jamais non plus conclave n'a été plus exempt de brigues, de compétitions personnelles, d'influences suspectes, et plus exclusivement préoccupé de choisir le plus digne. « Trois choses ne font plus les papes, écrivait Chateaubriand en 1828 : les intrigues de femmes, les menées des ambassadeurs, la puissance des cours. » Rien de plus vrai, mais rien de plus faux aujourd'hui que ce qu'il ajoutait : « Ce n'est pas non plus de l'intérêt général de la société qu'ils sortent, mais de l'intérêt particulier des individus et des familles qui cherchent dans l'élection du chef de l'Église des places et de l'argent. » L'intérêt général seul a inspiré les suffrages en 1903, et si les faiblesses humaines qui se trouvent dans toute assemblée d'hommes, si des antipathies personnelles se sont manifestées contre tel ou tel candidat, elles s'ignoraient elles-mêmes et se dissimulaient de très bonne foi sous des raisons plausibles et des considérations de bien public. Singuliers électeurs et singuliers candidats que ces cardinaux ! Ce collège électoral ressemblait, paraît-il, à une magnifique retraite ecclésiastique avec des cardinaux en guise de curés et des scrutins à la place des prédications. Levés de bonne heure, ils se rendaient ou à la chapelle Pauline ou à quelque autre oratoire pour y dire la messe, que servaient les conclavistes. Beaucoup restaient agenouillés pendant longtemps sur le pavé; beaucoup, avant d'aller voter, retournaient devant le Saint-Sacrement pour prier, et, pendant la journée, on rencontrait dans les galeries tous les valides, qui se

promenaient en égrenant leurs rosaires. On ne voyait pas trace des vilaines passions caduques et des défauts dont ce terrible Chateaubriand accuse les « cinquante vieillards » sur lesquels il se plaint de ne pouvoir agir : la *bêtise*, l'*ignorance du siècle*, le *fanatisme*, les *haines politiques*, la *duplicité*. Un de ces « vieillards » n'avait pas quarante ans, beaucoup n'atteignaient pas la soixantaine et aucun n'était absolument caduc. La Révolution a passé sur le Sacré-Collège, comme sur toute l'Église, comme une tempête qui l'a purifié et une épreuve qui l'a rajeuni, de sorte que, en choisissant parmi les candidats désignés par l'opinion, les électeurs étaient sûrs de choisir entre des hommes d'une vertu supérieure, d'un talent incontesté et d'une expérience acquise dans le maniement des grandes affaires.

Peut-on les appeler des candidats? Pour un seul des *papabili* sérieux, il y a eu trace de sollicitation, mais il est si naturel, si légitime qu'un frère recommande son frère, et le mérite du recommandé était si éclatant, que personne ne s'étonna de la chose et ne songea à la blâmer. Quant aux trois cardinaux qui ont obtenu le plus de suffrages, celui qui a été élu a, par deux fois, supplié avec larmes ses collègues de ne pas le nommer, et il a été poussé au trône pontifical comme à un calvaire. Pour les deux autres, on serait tenté de dire qu'ils ont abusé du désintéressement. Le cardinal Gotti a été appelé par un de ses amis le « cardinal de marbre, parce qu'il a du marbre le froid, le poli et la solidité. » Devant sa candidature, il s'est montré de glace.

Comme lui, le cardinal Rampolla n'a pas dit une parole, ni fait un pas, ni inspiré une démarche dans son intérêt personnel. Cet homme, que des insulteurs à gages ont représenté comme dévoré d'ambition et travaillant de longue main à se préparer des créatures et des électeurs en vue du conclave, s'est montré d'une indifférence profonde à son propre succès. Il était dans sa destinée d'être méconnu. Parce qu'il a servi fidèlement le Pape qui a conseillé aux Français d'accepter la République pour en réparer les fautes et en améliorer la législation, il a été accusé de comploter contre la France avec les ennemis de la religion, tandis que ses adversaires lui reprochaient de tout sacrifier à la France. Il y a deux ans, un Français et une Française du meilleur monde, venus à Rome pour leur voyage de noces entraient à Saint-Pierre, un matin, au commencement d'une grande cérémonie. « Quel est, demandèrent-ils à un ecclésiastique, le cardinal qui officie? »

En entendant le nom, le jeune homme eut un soubresaut et s'écria : « Allons-nous-en, ma chère ! C'est Rampolla ! Il paraît que ce franc-maçon dit la messe ! »

Ce n'est vraiment pas la peine de se lever à cinq heures, de se coucher à minuit, de faire une heure de méditation à genoux, de mettre une heure à dire la messe, de s'interdire les distractions les plus innocentes et de mener la vie la plus dure, pour être ainsi jugé ! Le cardinal se fait aimer de ceux qui le connaissent, à force de se faire estimer, mais, en le voyant passer dans les loges de Raphaël, impénétrable, absorbé dans quelque vision mystique et moins communicatif que jamais, un prélat français rappelait le mot de M. Buffet sur le Comte de Paris : « M. le Comte de Paris manque de quelques défauts, qui en France, rendent les prétendants agréables. » Le scrutin montra que l'ancien secrétaire d'État avait des partisans dévoués et des adversaires irréconciliables. « Pourquoi, demandait-on une fois à Léon XIII, le cardinal Consalvi n'a-t-il pas eu de voix à la mort de Pie VII, après les grands services qu'il avait rendus à l'Église ? » Le Pape répondit : « Consalvi avait trop duré. »

#### IV

Sous l'ancien régime, il y avait en Europe deux monarchies électives dont l'une s'est perdue et l'autre s'est sauvée par son système électoral : la Pologne et le Saint-Siège. La première a succombé à ses diètes bruyantes et violentes, à ses confédérations armées, à l'anarchie qu'amenait périodiquement la vacance du trône. L'Église, au contraire, a travaillé avec une longue patience à dégager l'élection de son chef de tous les élémens de trouble, à l'entourer d'indépendance et de sécurité, et à remettre le choix dans les mains de l'élite la plus compétente. Elle y a réussi autant que les temps le lui ont permis, et depuis le xv<sup>e</sup> siècle la transmission du pontificat suprême s'est faite sans trouble et sans menace de schisme. Elle a résolu aussi un petit problème dont les Parlemens de nos jours se sont plus d'une fois occupés : assurer le secret du vote. Il est impossible de savoir autrement que par des déclarations spontanées pour quel candidat a voté tel cardinal. Toutes les affirmations des historiens sur ce point sont frappées de suspicion, car aucune ne peut être contrôlée, les pièces justificatives étant détruites après chaque scrutin et s'éva-

nouissant dans la petite colonne de fumée noire que la foule assemblée sur la place de Saint-Pierre voit monter au-dessus du toit de la Sixtine.

C'est le vendredi 31 juillet que s'ouvrit le Conclave, par le chant du *Veni creator* qui, entonné dans la chapelle Pauline, se continua pendant que les cardinaux se rendaient processionnellement à la Sixtine. La célèbre chapelle avait reçu pour la circonstance une décoration qui la rendait encore plus imposante. Sur les deux grands côtés du rectangle qu'elle forme s'élevaient soixante-quatre fauteuils surmontés de baldaquins et vêtus de violet, à l'exception d'un seul, celui du Camerlingue-doyen qui, n'étant point créature du Pape défunt, n'en portait pas le deuil. Devant chaque fauteuil, une petite table et ce qu'il fallait pour écrire, deux bâtons de cire rouge, et une boîte d'allumettes. Dans le fond, l'autel surmonté de la fresque de Michel-Ange; au milieu, des tables et des sièges pour les scrutateurs. Dans cette première séance, le maréchal du Conclave et les gardiens des tours prêtèrent serment de remplir fidèlement leur office; puis, sur l'invitation du doyen, un cardinal donna lecture d'un second document posthume dans lequel Léon XIII déplorait de nouveau la situation qui lui avait été faite, justifiait son attitude, et exhortait les cardinaux à l'union et au courage. Cette voix du Pontife qui, parlant du fond de la tombe dans le crépuscule du soir, *confirmait encore ses frères* et bénissait son successeur en lui souhaitant un pontificat plus heureux que le sien, émut profondément l'assemblée. Il semblait que le grand Pape la présidât encore et tint un dernier consistoire.

Le lendemain, à sept heures, les cardinaux communierent tous à une messe basse, et ils se réunirent de nouveau à neuf heures et demie pour le premier scrutin. Sur soixante-quatre qui composaient tout le Sacré-Collège, soixante-deux étaient venus au Conclave et il ne manquait que le cardinal Moran et l'archevêque de Palerme, empêchés l'un par la distance et l'autre par son grand âge. La majorité des deux tiers étant nécessaire pour la validité de l'élection, il fallait donc quarante-deux suffrages.

Mgr Riggi, grand maître des cérémonies, commença par faire l'appel nominal, puis le dernier des cardinaux-diacres mit dans un sac soixante-quatre petites boules en bois qui portaient le nom de chaque cardinal et on tira au sort le nom de trois scrutateurs chargés de dépouiller les votes, de trois reviseurs chargés de

vérifier l'opération, et de trois infirmiers qui devaient aller recueillir le suffrage d'un malade retenu au lit, le cardinal archevêque de Compostelle.

Ensuite les maîtres des cérémonies passèrent devant les cardinaux en leur remettant les billets de vote, chacun alluma sa bougie, prépara sa cire, écrivit son suffrage et serra son petit papier après l'avoir cacheté. La forme des bulletins est restée la même depuis un très long temps. Ils se composent de trois parties distinctes dont celle du haut porte le nom du votant, celle du milieu le nom de l'élu, et celle du bas un chiffre avec quelque parole de l'Écriture Sainte pour servir de contrôle au besoin. Le haut et le bas se replient et sont scellés avec la cire par un cachet qui n'est point celui dont se sert habituellement le votant. De cette manière le nom de l'électeur et celui de l'élu restent invisibles et échappent à toute inquisition. Voici la formule d'élection : *Ego... Eligo in Summum Pontificem Reverendissimum Dominum meum, Dominum Card...*

Quand les votes furent prêts, les maîtres des cérémonies sortirent, et les cardinaux restés seuls quittèrent leurs places et, tenant ostensiblement leurs bulletins en main, se dirigèrent l'un après l'autre vers l'autel sur lequel était placée une grande urne en forme de calice. Les scrutateurs votèrent les premiers, puis les deux plus anciens s'assirent sur le palier de l'autel, à droite et à gauche, pour surveiller le scrutin. Les autres cardinaux se succédèrent par rang de préséance. Chacun, arrivé à son tour, s'agenouillait, faisant une courte prière, saluait les scrutateurs et prononçait le serment suivant : *Je prends à témoin Notre Seigneur Jésus-Christ, qui doit me juger, que j'élis celui que selon Dieu je juge devoir être élu : ce que je ferai également dans l'accesso.*

Il y avait une incontestable solennité dans ce serment prêté sous le regard du terrible Juge de Michel-Ange, tout près du gouffre où le peintre a plongé les cardinaux prévaricateurs !

Après avoir juré, chaque cardinal déposait son bulletin dans le calice, s'inclinait devant la croix, saluait de nouveau les scrutateurs et retournait à sa place.

Par une singularité du sort, le premier scrutateur désigné fut le cardinal Rampolla. Quand tous eurent déposé leurs suffrages, il se leva et, appuyant la patène sur le calice, le secoua pour mêler les votes, puis, descendant les degrés, vint le porter sur la



table préparée à cet effet et en vida le contenu dans un second calice en montrant qu'il ne restait plus rien dans le premier. Il s'assit ensuite entre les deux assesseurs, versa les bulletins sur la patène et les compta pour s'assurer que leur nombre correspondait exactement à celui des votans. Dans l'intervalle, les infirmiers étaient allés très solennellement chercher le vote du cardinal de Compostelle et l'avaient apporté avec les autres. Alors le cardinal Rampolla tira le premier bulletin, le déploya, le montra à ses deux assesseurs et lut à haute voix : *Cardinale Gotti!* Ce fut le premier nom qui retentit dans l'enceinte, et ce matin-là on l'entendit dix-sept fois. Le cardinal Rampolla se proclama lui-même vingt-quatre fois sans que rien trahit la moindre émotion dans sa voix. Vinrent ensuite Sarto avec cinq voix, Serafino Vannutelli avec quatre, Oreglia, Capececiattolo et Di Pietro avec chacun deux, Agliardi, Ferrata, Richelmy, Portanova, Cassetta et Segna avec chacun une.

Chaque cardinal suivait le dépouillement sur une grande feuille contenant les soixante-deux noms et les pointait au fur et à mesure. Quand ce fut fini, les trois reviseurs vérifièrent en silence les chiffres indiqués, constatèrent qu'ils étaient justes et le premier d'entre eux proclama le résultat définitif.

Après le dépouillement de ce premier scrutin, le cardinal Cagnis, s'adressant au cardinal doyen, lui dit : « Faut-il préparer l'*accesso*? » Le cardinal lui répondit : « Il n'y aura pas d'*accesso*. On n'en a pas usé au dernier Conclave. C'est un mode de voter compliqué et qui donne lieu à des surprises. » Le cardinal se trompait sur un point, car l'*accesso* fut employé au Conclave qui élut Léon XIII.

Personne ne dit rien, une partie des assistans n'entendirent pas le dialogue, les autres ne comprirent pas bien de quoi il s'agissait, ceux qui comprirent se turent, et l'*accesso* fut supprimé. C'est une sorte de ballottage, qui a toujours été pratiqué depuis le xvi<sup>e</sup> siècle après chaque scrutin ordinaire. Il consiste à pouvoir voter dans la même séance non point en faveur du même candidat, mais en faveur d'un des autres cardinaux qui ont eu des voix, même s'ils n'en ont recueilli qu'une seule. Par exemple, le cardinal Rampolla ayant eu vingt-quatre voix, l'*accesso* permettait à ceux qui n'avaient pas voté pour lui d'abord de lui donner leur suffrage à la fin de la séance, en écrivant sur leur bulletin : *Accedo... Rampolla*. Ceux qui avaient voté pour lui

auraient dû écrire : *Accedo nemini*. Habituellement ceux qui gagnaient à l'*accesso* étaient les cardinaux les plus favorisés au premier tour, parce qu'ils avançaient pour ainsi dire en vertu de la vitesse acquise et de l'influence qu'exerce toujours sur les indécis l'exemple du grand nombre. Comment vérifier qu'un cardinal n'aurait pas voté deux fois pour le même candidat? En regardant les noms et les devises et en mettant de côté tous les suffrages qui se seraient prononcés pour Rampolla au premier tour, puis en y comparant ceux du second tour, de manière à retrancher les doubles emplois et à n'ajouter que les voix vraiment nouvelles. Que ce fût compliqué, il n'y avait pas à le contester. Peut-on cependant déclarer impraticable une manière de voter qui a été pratiquée sans interruption pendant plusieurs siècles? Il est certain que les difficultés de l'*accesso* étaient remarquées surtout par les adversaires de celui auquel il aurait certainement profité. La bonne foi du cardinal Oreglia est au-dessus de tout soupçon, mais il est permis de regretter qu'une question de cette importance ait été tranchée par une seule personne, contrairement à la tradition, à la teneur des constitutions apostoliques et à la lettre même du serment. « Notre cher doyen, disait un de ses amis, devient novateur sur ses vieux jours. Il laisse imprimer que, s'il est élu, il donnera la bénédiction sur la place Saint-Pierre, il n'a point donné le coup de marteau sur le front de Léon XIII, et il n'a point voulu de l'*accesso*. » Si ce scrutin de ballottage avait été pratiqué, les chiffres des voix eussent été certainement modifiés. Dans quelle proportion? *Chi lo sa?*

Pendant que les cardinaux s'en allaient lentement en causant par petits groupes séparés, le troisième scrutateur enfila tous les bulletins dans une longue et forte aiguille qu'il remit au premier maître des cérémonies. Celui-ci les porta dans une petite chambre qui se trouve à gauche de l'entrée de la chapelle et là ils furent jetés avec de la paille humide dans un fourneau allumé qui ne sert que pour cet objet. La fumée noire qui en sortit par le long tuyau placé à l'extérieur indiqua aux spectateurs de la place que le scrutin n'avait pas abouti, et les Romains s'en allèrent en disant : *Non c'è Papa*.

Ainsi se passa la première séance du Conclave, à laquelle ressemblèrent toutes les autres. Le samedi soir, le cardinal Rampolla monta à vingt-neuf voix, le cardinal Gotti en obtint seize,

Sarto dix, Richelmy trois, Capecelatro deux, Serafino Vannuelli et Segna une chacun.

C'est dans la journée de dimanche qu'éclata la crise qui aboutit le mardi matin à l'élection du cardinal Sarto. Dans quelles conditions se produisit-elle? Quelle opposition d'idées et de personnes, quels groupemens d'intérêts représentait la variété des scrutins? Quels noms cachaient ces petits plis mystérieux, cachetés de cire rouge, qui furent brûlés sans avoir été ouverts? Comme nous l'avons expliqué plus haut, on ne répondra jamais à ces questions avec certitude. Cependant les chiffres ont parlé, il y a eu un incident retentissant, des révélations se sont produites, et il n'est pas impossible de retracer la physionomie morale du Conclave. Elle ne ressemblait en rien à celle de nos assemblées politiques. C'était une réunion d'hommes, presque tous désintéressés dans les résultats de l'élection, et cherchant, en toute conscience, le meilleur chef qu'ils pourraient donner à l'Église. La plus grande courtoisie ne cessa de régner entre eux. Les polémiques violentes, les calomnies, les insinuations perfides, les exagérations de toutes sortes expirèrent au seuil du Vatican. Les cellules n'entendaient point de contestations bruyantes, on discutait les candidats en respectant leurs personnes et l'on savait combattre en souriant. L'urbanité des formes n'empêchait pourtant point la décision dans les idées, et, dès le samedi, on vit se former les deux camps entre lesquels le Sacré-Collège se partagea presque également; on fut pour ou contre le cardinal Rampolla. A vrai dire, il n'y eut pas d'autre débat. « Nous venons de perdre, disaient les partisans du cardinal, un pape qui a relevé le prestige de la Papauté à une hauteur extraordinaire. Il a vraiment instruit, édifié, remué le monde tout entier, qui vient de lui rendre, à sa mort, le plus magnifique hommage. Que pouvons-nous faire de mieux que de lui donner pour successeur le confident intime de ses pensées, le collaborateur dévoué de ses grands desseins, le ministre qui l'a servi avec une intelligence, une abnégation auxquelles tous rendent hommage? Chez qui trouverons-nous une pareille expérience des affaires et une plus grande sainteté de vie? » Ainsi pensaient, on peut le supposer, les Français, les Espagnols, un certain nombre de cardinaux étrangers à l'Italie, et d'Italiens qui connaissaient mieux le cardinal Rampolla et lui devaient davantage. Mais ils n'étaient point organisés: ils ne se concertèrent jamais, ils ne

reçurent de personne ni encouragement, ni mot d'ordre et ne formaient point ce qu'on appelait autrefois une *faction*. « Rampolla, disait un de ses partisans, est tout le contraire du candidat qui promet et qui régale. »

Le secrétaire d'État avait, comme tout premier ministre, des ennemis que la mort de Léon XIII enhardit et rendit bruyans. « Nous ne voulons pas du cardinal inféodé aux Français et protégé par Combes. Il faut un pape qui ne ressemble pas à Léon XIII, un pape religieux et qui ne fasse pas de politique. » Voilà ce qu'on lisait dans les journaux. Voilà les propos qu'en se promenant on recueillait de la bouche des profonds politiques, ecclésiastiques et laïques, qui tenaient le conclave sur la place Colonna ou au Pincio. Aucune parole ne ressemble plus à une sottise que celle-là, car c'en est une de reprocher une insuffisance de religion au Pape qui a consacré le plus grand nombre de ses encycliques aux dévotions catholiques, telles que le Rosaire, le Sacré-Cœur et l'Eucharistie. C'en est une autre d'interdire la politique au Pape, quand la politique ne cesse de s'occuper de lui, le poursuit constamment et s'impose à ses préoccupations quotidiennes. Ces exagérations n'avaient point cours au Conclave, mais le cardinal n'y comptait point uniquement des admirateurs. Il était naturel que les cardinaux de langue allemande ne songeassent point à le nommer. Ils trouvaient, et plusieurs Italiens avec eux, que Léon XIII et son ministre avaient trop exclusivement maintenu la barque de Saint-Pierre dans les eaux françaises où elle n'avait rencontré que des écueils. On affirme que ceux-là votèrent pour le cardinal Gotti.

Quand l'empereur Guillaume vint à Rome, on sait qu'il déjeuna chez son ministre auprès du Pape avant de partir pour le Vatican. Trois cardinaux furent invités avec lui : Rampolla, Agliardi et le préfet de la Propagande. Un des convives, le prince O..., propriétaire du palais de la Légation, dit à Gotti : « Éminence, vous vous trouvez ici en qualité d'héritier présomptif. » Cette petite faveur impériale, en effet, fut considérée comme une sorte de désignation anticipée pour la succession de Léon XIII. C'est donner beaucoup d'importance à un déjeuner. Il est certain que les mérites du cardinal Gotti suffirent et au delà pour expliquer ses dix-sept voix ; que, si les Allemands ont voté pour lui, ils ne l'ont pas soutenu bien énergiquement ; qu'il ne leur a donné aucun gage ; que, devenu pape, il ne se serait inféodé à aucune

nation, et qu'il aurait gouverné avec l'indépendance et la droiture reconnues de son caractère.

Certains électeurs, enfin, qui ne contestaient pas dans ses grandes lignes la politique de Léon XIII, pensaient qu'il valait mieux qu'elle ne continuât pas à être appliquée par la même personne ; que vingt-cinq ans de règne avaient rendu bien des changemens nécessaires, créé ou enraciné plus d'un abus qu'il fallait réformer, et fait surgir plusieurs questions nouvelles qui ne pouvaient être bien résolues que par un homme nouveau. A cette opinion appartenaient, paraît-il, les jeunes et brillans archevêques du Nord de l'Italie. Ils disaient : « Nous voudrions un Pape qui n'ait été mêlé à aucune polémique et dont le nom signifie paix et concorde, qui ait vieilli dans le ministère des âmes, qui s'occupe avec détail du gouvernement de l'Église et qui soit avant tout pasteur et père. Ce Pape, nous l'avons sous la main. Il a réussi à merveille dans son important diocèse. Il unit un jugement très droit à une grande austérité de mœurs et à une bonté admirable qui lui a gagné les cœurs partout où il a passé. Nous voterons pour le patriarche de Venise ! »

L'élection de Pie X est sortie de ces oppositions coalisées contre le cardinal Rampolla et de la faveur immédiate qui s'attacha au nom de Sarto, dont la candidature prit corps et devint très sérieuse le dimanche matin, au moment même où éclatait un incident imprévu dont le retentissement dure encore.

Quelques jours avant le Conclave, arrivait à Rome un cardinal autrichien dont on remarqua bientôt la mine austère, les propos édifiants et l'air préoccupé. Il faisait beaucoup de visites et allait d'un cardinal à l'autre en répétant : « Quelle grave affaire ! Prions bien ! Invoquons l'Esprit saint ! Unissons-nous ! » Parlant parfaitement notre langue, il se montrait empressé auprès des cardinaux français, auxquels il aimait à rappeler que son grand-père avait servi sous Napoléon en qualité de colonel de la Grande Armée. « Vous plairait-il, lui dit l'un d'eux, de déjeuner avec vos collègues de cette nation que vous aimez ? — Je ne puis pas, Éminence. Je ne mange plus ! Je ne songe plus qu'à la grande affaire et je prie tout le temps. — Vous semblez en effet préoccupé, Éminence, et l'on dirait que vous êtes chargé du secret de l'Empereur. Vous travaillez pour ou contre un candidat ? — Je n'ai point de *candidat pro* ; mais j'ai un *candidat contra*. Il faut un pape qui fasse de la politique un moyen et

non pas un but. Ah! prions bien! Unissons-nous! Invoquons l'Esprit saint! »

Ce que le cardinal n'ajoutait pas, c'est qu'il avait dans sa poche une injonction formelle à l'égard de l'Esprit saint, sous la forme d'un message qui le gênait beaucoup, et qu'il aurait bien voulu faire acquitter par un autre. Il offrit son petit papier à plusieurs en les suppliant d'en donner lecture à sa place. Un cardinal prussien l'éconduisit sans phrase. Le secrétaire du Conclave déclara qu'il ne pouvait pas, le cardinal-doyen qu'il ne voulait pas. Le dimanche matin, il alla confier son embarras au cardinal Rampolla lui-même, qui le renvoya au tribunal de sa conscience, et, au commencement du scrutin, pendant que chacun écrivait son vote, le cardinal-évêque de Cracovie demanda la parole et s'exprima littéralement comme il suit : *Honori mihi duco, ad hoc officium jussu altissimo vocatus, humillime rogare Vestram Eminentiam, prout Decanum Sacri Collegii Eminentissimorum Sacrae Romanae Ecclesiae Cardinalium et Camerarium S. R. E., ut ad notitiam suam percipiat idque notificare et declarare modo officioso velit, nomine et auctoritate Suae Majestatis Apostolicae Francisci Josephi, Imperatoris Austriae et Regis Hungariae, jure et privilegio antiquo uti volentis, veto exclusionis contra Eminentissimum Dominum meum cardinalem Marianum Rampolla del Tindaro.*

Romae, 2 Augusti 1903.

† J. Card. Puzyna.

« Je me fais un honneur, ayant été appelé à cet office par un ordre très haut, de prier Votre Éminence, en sa qualité de doyen du Sacré-Collège et de Camerlingue de la Sainte Église Romaine, de vouloir bien apprendre pour sa propre information et pour le déclarer d'une manière officielle au nom et par l'autorité de François-Joseph, empereur d'Autriche et roi de Hongrie, que Sa Majesté entendant user d'un droit et d'un privilège anciens, prononce le *veto* d'exclusion contre mon Éminentissime Seigneur le cardinal Mariano Rampolla del Tindaro. »

La phrase n'est point coulante et elle commence mal. *Honori duco!* Je me fais un honneur! Le cardinal n'y mettait point de formes, et ses prédécesseurs en *veto* disaient habituellement : *Doleo*, je regrette.

Cette intervention impériale, inconnue et inattendue du plus

grand nombre, ne resta point sans réponse. Immédiatement le cardinal-doyen se leva. « Cette communication, dit-il, ne peut être accueillie par le Conclave ni à titre officiel ni à titre officieux et il n'en sera tenu aucun compte. » Puis le cardinal Rampolla, demandant à son tour la parole, protesta en ces termes : « *Je regrette qu'une grave atteinte soit portée en matière d'élection pontificale à la liberté de l'Église et à la dignité du Sacré-Colège par une puissance laïque, et je proteste donc énergiquement. Quant à mon humble personne, je déclare que rien de plus honorable et rien de plus agréable ne pouvait m'arriver. (Nihil honorabilius, nihil jucundius mihi contingere poterat.)* »

Il dit cela debout, grave et pâle, avec un accent de dignité qui émut l'assemblée et où se révélait toute l'élévation de son âme. Pendant cette minute-là, le cardinal Rampolla ne compta point un seul adversaire dans le Conclave !

Nous ne voulons pas ajouter une dissertation à toutes celles qui ont déjà été écrites sur le *veto*. Nous constaterons seulement qu'il produisit sur les cardinaux d'abord et ensuite sur tous les juges compétens l'effet d'un anachronisme choquant, comparable aux propos et aux procédés les plus arriérés qui aient jamais été reprochés aux revenans de l'émigration. Une fois de plus l'Autriche méritait l'épigramme de Mallet du Pan : « Les coalisés ont toujours été en retard d'une année, d'une armée et d'une idée. » Il n'y avait qu'à modifier un peu la phrase. Les coalisés retardaient d'un siècle, d'une arme et d'une idée. — Il semble bien en effet qu'ils étaient trois, quoique M. le comte Goluchowski ait affirmé que l'Autriche avait agi toute seule ; mais les affirmations des diplomates ont souvent besoin d'être interprétées par une exégèse spéciale. L'arme qu'ils ont employée était rouillée et ne servira plus ; l'idée qu'ils ont méconnue, celle de la liberté parfaite de l'élection pontificale, s'imposera désormais à la conscience publique ; et les coalisés, sans le vouloir et sans le prévoir, auront donné le coup de grâce à une institution surannée, car ils ne trouveront plus de cardinal pour parler latin en leur nom.

Le bon et docile archevêque de Cracovie apprit, à l'attitude de ses collègues, qu'il y a un autre *veto* que celui dont il s'était fait l'interprète. Pendant trois jours encore on le rencontra dans les galeries avec sa mine toujours austère et préoccupée, mais il ne parlait plus de l'Esprit saint, et, au lieu du *Veni Creator* ; il

avait l'air de réciter l'*acte de contrition*. On assure qu'il est étonné du bruit qu'il a fait dans le monde et qu'il ne comprend pas la sévérité avec laquelle il a été jugé. « Pourquoi m'écrivit-on des lettres désagréables, dit-il, puisque j'ai été la cause de l'élection d'un si bon Pape? »

Son Éminence se flatte : elle n'a été cause de rien. Déjà, au Conclave de Venise, en 1800, le cardinal Herzan, qui brandissait le *veto* contre une grande partie du Sacré-Collège et prétendait imposer l'élection du cardinal Bellisomi, ne l'obtint point et travailla en pure perte. L'Autriche n'a pas réussi davantage au conclave de 1903. Il ne paraît guère possible de revendiquer comme un succès autrichien l'élection d'un Pape venu de cette Venise où la plainte de Silvio Pellico et le cri de guerre de Manin retentissent toujours ; élevé à une époque où la jeunesse respirait la haine de l'Autrichien avec l'air natal ; patriarche de cette basilique de Saint-Marc où, chaque année, la fête de l'Empereur créait la solitude ? Quoi qu'il en soit, il n'y a pas à discuter l'hypothèse. Les témoins les plus autorisés affirment que le *veto* n'a été qu'un incident et, comme le disait l'un d'eux, un coup d'épée dans le Tibre. Au moment où il se produisit, le Sacré-Collège était divisé au sujet du cardinal Rampolla en deux moitiés égales qui ne se seraient jamais accordées sur son nom, et l'on commençait à redouter un Conclave prolongé.

Le *veto* ne passa pourtant point inaperçu. Il fut unanimement blâmé et valut une voix de plus au cardinal Rampolla, qui, le dimanche soir, recueillit trente suffrages au lieu de vingt-neuf. Il y a des pays, il y a des assemblées qui se seraient montrés plus susceptibles et où l'ingérence de l'Autriche eût amené l'élection immédiate du candidat qu'elle repoussait. Une telle hardiesse eût tué le *veto*, mais elle n'était ni dans le tempérament italien ni dans les habitudes des conclaves, et, sans doute, la prudence ne la conseillait pas. Comment blesser à ce point l'Autriche et mécontenter les puissances qui partageaient ses ranunes ? Le résultat du *veto* fut de rendre plus ardent chez tous le désir d'en finir vite et d'accroître l'ardeur des partisans du cardinal Sarto. Déjà, le dimanche matin, il était arrivé à vingt et une voix, en dehors de l'ingérence autrichienne, car les bulletins étaient écrits avant qu'elle se manifestât. Le dimanche soir, il obtenait vingt-quatre voix, mais ses amis se heurtèrent alors aux résistances de son humilité, et, au commen-



cement de la séance, en quelques paroles très touchantes, il supplia les cardinaux de ne point penser à lui : « *Sono indegno! sono incapace! Dimenticatemì!* Je suis indigne! Je suis incapable! Oubliez-moi! » s'écriait-il avec une sincérité d'accent qui, malgré lui, augmentait ses chances en augmentant l'estime qu'il inspirait. Ce même soir, en quelques paroles très dignes, le cardinal Perraud, exprimant l'opinion des Français, protesta, en invoquant une constitution de Pie IX, contre l'intrusion d'une puissance politique dans l'élection. On fut un peu étonné qu'aucune voix d'au-delà des Pyrénées ne vint appuyer cette protestation.

Au scrutin de lundi matin, le cardinal Sarto arrivait en tête avec vingt-sept voix; puis venait Rampolla avec vingt-quatre, Gotti avec six, Prisco, Oreglia, Capecelatro avec chacun une et un bulletin blanc. C'était évidemment pour le cardinal Rampolla le commencement de la fin; mais il restait à vaincre l'opposition même du cardinal Sarto, qui renouvela immédiatement sa supplication plaintive. Ses amis particuliers s'y employèrent et firent un pressant appel à sa conscience pour le décider au sacrifice. « Il n'avait qu'un mot à dire et l'élection était faite. Ce mot, Dieu et l'Église le lui demandaient. Se dérober au fardeau, c'était se dérober à un devoir évident. »

Le mot fut dit, le consentement fut arraché quelques minutes avant le scrutin du soir, et, au commencement de la séance, le cardinal Satolli déclara que le cardinal Sarto, cédant aux instances de ses collègues, s'en remettait de son élection à la Providence. Il obtint trente-cinq voix, sept de moins que la majorité nécessaire. Le cardinal Rampolla descendit à seize, Gotti en eut sept, Oreglia deux, Di Pietro une, Capecelatro une.

L'élection était assurée pour le lendemain. Le mardi matin, tout commença comme à l'ordinaire. Les trois scrutateurs désignés par le sort furent les cardinaux Cassetta, Mathieu et Martinnelli. Leurs opérations furent naturellement suivies avec plus d'attention encore que les jours précédens et un mouvement marqué se produisit dans l'assemblée quand le nom de Sarto fut prononcé pour la quarante-deuxième fois. Il obtint encore huit suffrages, dix restèrent fidèles au cardinal Rampolla et deux au cardinal Gotti. Les trois recenseurs nommés pour contrôler ces chiffres furent les cardinaux Richard, Manara et della Volpe, et, à onze heures, la voix du vénérable archevêque de Paris proclama que le patriarche de Venise était nommé pape par cinquante voix.

Aussitôt les cardinaux sortirent de leurs places et vinrent se ranger autour de l'élu. Le cardinal Oreglia, tenant le cérémonial en main, lui dit en latin : « Acceptes-tu l'élection qui vient d'être faite de ta personne en qualité de Pape ? » Le cardinal Sarto était accablé. Il avait les yeux pleins de larmes, des gouttes de sueur perlaient sur ses joues, et il parut près de s'évanouir. Presque tous les cardinaux pleuraient aussi. Après un moment de silence, il répondit d'une voix altérée : « Que ce calice passe loin de moi ! Cependant, que la volonté de Dieu soit faite ! » Ce n'était pas la réponse officielle, et le doyen recommença la question avec une légère nuance d'impatience. Le cardinal Sarto prononça la parole attendue : « J'accepte ! — Comment veux-tu être appelé ? — Confiant dans les suffrages des saints Pontifes qui ont honoré le nom de Pie par leurs vertus et qui ont défendu l'Église avec force et avec douceur, je veux être appelé Pie X. »

Alors les cérémoniaires abaissèrent tous les baldaquins à l'exception de celui de l'élu, et Mgr Riggi, leur chef, donna lecture d'un court procès-verbal de l'élection. Puis le Pape fut conduit à la sacristie pour revêtir le costume pontifical. Trois soutanes blanches, une grande, une moyenne, et une petite, y avaient été préparées. On lui mit la moyenne avec la calotte blanche, le camail et l'étole rouges, et, après quelques minutes, il revint s'asseoir sur le palier de l'autel où son fauteuil remplaçait celui des scrutateurs. Tous les cardinaux vinrent s'agenouiller devant lui pour le premier hommage, ce qu'on appelle officiellement la *première adoration*, qui consiste à baiser successivement le pied, la main et la joue du nouveau Pape. Il était encore bien ému, et déjà pourtant un pâle sourire se mêlait à ses larmes quand il embrassait ses amis. Les visages des cardinaux rayonnaient d'une joie religieuse. Convaincus qu'ils avaient fait le meilleur choix que comportaient les circonstances et que leur élu était celui de l'Esprit saint, ils voyaient des yeux de la foi la colombe mystique se poser sur cette tête blanche qui se résignait avec tant de peine à la triple couronne. Après l'adoration, le cardinal Macchi quitta la chapelle pour aller annoncer le nom de l'élu à la foule immense qui attendait sur la place Saint-Pierre, et il prononça les paroles consacrées : « Je vous annonce une grande joie ; nous avons un Pape, le cardinal Sarto, qui a pris le nom de Pie X. » On savait déjà depuis une demi-heure que l'élection était faite, parce que les bulletins, ayant été brûlés sans addition de

paille mouillée, n'avaient produit qu'une fumée légère. Beaucoup même avaient appris le nom du Pape par une petite télégraphie particulière. Le mot *sarto* signifie en italien *tailleur*. Aussitôt après le scrutin, des employés du Vatican s'étaient montrés aux fenêtres, qu'il n'y avait plus de raison de tenir closes, et avaient fait le geste de coudre, qui avait été compris. Les prélats de la suite du cardinal Macchi invitèrent par signe le peuple à entrer dans la basilique pour recevoir la première bénédiction pontificale. On avait beaucoup disserté à propos de cette bénédiction. Qu'elle fût donnée par le Pape tourné vers la place Saint-Pierre ou vers l'intérieur de l'église, la chose, par elle-même, n'avait aucune importance, mais on y avait attaché une signification politique. Vers la place, cela voulait dire que le Pape tendait les bras au Quirinal et acceptait tous les faits accomplis. Pie X ne pouvait se prêter à une pareille interprétation, et il n'y eut pas une voix pour lui conseiller une démarche risquée, condamnée à l'avance par l'exemple et les sentimens bien connus de ses deux prédécesseurs. Il se présenta donc, suivi de tous les cardinaux, à la *loggia* intérieure, où il fut salué par une acclamation et un enthousiasme qui ratifiaient le choix du Sacré-Collège. Il bénit la Ville et le Monde d'une voix douce et sympathique qui alla droit au cœur de la foule. Puis il rentra au Vatican, alla embrasser dans son lit le cardinal Herrera toujours malade, et remonta dans sa cellule d'où il envoya une dépêche à ses sœurs et une à son clergé, inaugurant ainsi son règne par un acte de charité délicate et par un souvenir tout chargé d'affection et de regrets pour cette Venise qu'il aimait tant, où il était tant aimé, et qu'il ne reverra plus.

UN TÉMOIN.

---

---

# UN VAINQUEUR

---

QUATRIÈME PARTIE (1)

---

## I

Ayant reçu de son patron les instructions du lundi, dans le bureau de l'usine, Soutre allait s'éloigner : Délémont, assis devant des registres ouverts, le rappela :

— Soutre !

— Monsieur Délémont ?

Le front barré, l'air soucieux, le maître verrier jouait avec un crayon.

— Si l'on avançait votre mariage, demanda-t-il brusquement, qu'est-ce que vous en penseriez ?

Il avait eu cette idée la veille, en remuant ses soucis de famille : décidément, il se sentait par trop seul au milieu des siens, aux côtés de cette femme qui lui faisait presque peur, avec des enfans si différens de lui, dans un âge où l'on commence à chercher des appuis autour de soi. Ce gendre de son choix, formé sous son influence, dressé à lui obéir, serait un bon allié, plus sûr peut-être que Bernard, fantaisiste toujours prêt à passer à l'ennemi au nom de l'humanité. — Comme dans les affaires, l'exécution suivait sans retard le dessein.

(1) Voyez la *Revue* des 1<sup>er</sup> février, 15 février et 1<sup>er</sup> mars.

Le sous-directeur s'arrêta et se retourna, la main sur son cœur, dans un geste naïf :

— Ah ! monsieur Délémont, ce que je penserais !...

Son filet de voix s'étranglait dans sa gorge, ses yeux se mouillèrent, son puissant corps trembla d'émotion.

— Asseyez-vous, mon ami, remettez-vous, — et causons !... Soutre s'assit, docile, et attendit.

— Vous vous rappelez ce qui a toujours été convenu entre nous pour ce mariage : nous en avions fixé l'échéance à l'époque où ma fille atteindrait sa vingt-et-unième année. Il était entendu qu'on n'en parlerait pas jusque-là. Cette date nous porterait à l'automne prochain. Mais Alice est très raisonnable, très sérieuse — trop sérieuse pour son âge, à mon avis ! — Voulez-vous que l'affaire se termine au plus tôt ?

— Oh ! pour moi, monsieur Délémont, vous pensez bien que je ne demande pas mieux !

En revenant de sa première émotion, il songeait à l'indifférence que lui marquait la jeune fille, surtout depuis quelque temps ; son joyeux élan s'arrêta ; il soupira, un doute au fond des yeux :

— Mais M<sup>lle</sup> Alice, ... elle, ... est-ce qu'elle voudra ?

Délémont sourit : la volonté de sa fille ? Sa fille voudrait ce qu'il voulait, comme toujours !

— La chose est convenue depuis longtemps, dit-il. C'est le terme qu'il s'agit de hâter. Six mois plus tôt, six mois plus tard, que voulez-vous que cela lui fasse ?

Il expliqua, de son ton bonhomme, dans son jargon commercial :

— Pour moi, je préfère que ce soit plus tôt. On ne sait jamais qui vit ni qui meurt, n'est-ce pas ? Quand une affaire comme celle-là se présente bien, pourquoi la remettre ?... Donc, puisque vous êtes d'accord, je parlerai à ma fille... Ce soir même... Oui ?... Bon !... Maintenant, il me reste à vous expliquer comment je comprends la combinaison. J'espère que vous entrerez dans mes vues !

Il reprit sa voix autoritaire pour exposer les conditions du contrat : un contrat serré, léonin, presque injurieux à force de précautions, qui liait la fortune d'Alice à l'usine et la garantissait contre tous les hasards de la vie conjugale. Soutre acceptait tout, d'un signe de tête. N'apportant rien, il ne demandait rien. Pour d'autres, pauvres comme lui, et ambitieux ou cupides,

un tel mariage eût surtout représenté une magnifique aubaine. Mais il y mettait du sentiment : un sentiment complexe, où entraient sa vénération pour son maître, son attachement à l'usine, et aussi une sorte d'adoration vouée à cette jeune fille, depuis qu'on la lui promettait comme une suprême récompense, qu'il aimait à la fois pour elle-même, et parce qu'elle représentait à ses yeux tout ce qu'on peut attendre de la vie : aussi doutait-il de son bonheur, comme lorsqu'on approche d'un objet longtemps désiré.

— Il y a un point sur lequel il faut encore nous entendre, poursuivit Délémont quand il eut exposé son projet de contrat. Voici. La santé de ma femme m'inquiète. Peut-être à tort, mais elle m'inquiète ! Alice m'est indispensable à la maison. Je désire donc que nous restions ensemble. La maison est assez grande pour loger un jeune ménage. Cet arrangement vous va-t-il ?

Non, certes, cet arrangement n'allait pas à Soutre ! Il renversait une part de son rêve, coupait net sa joie de prendre sa femme et de l'emporter dans un nid bien à eux, où la tendresse pourrait éclore. Comme il baissait la tête sans répondre, n'osant refuser, Délémont avança de nouveaux argumens :

— Comme cela, vous n'aurez pas les ennuis de l'installation ! Pas de temps à perdre pour chercher un appartement, pour acheter des meubles... Sans compter l'économie !... D'ailleurs, cet arrangement ne sera pas éternel, cela va de soi : il durera tant que nous nous en trouverons bien, les uns et les autres.

Le malheur était de commencer ainsi, en sacrifiant les aimables surprises de la solitude à deux, les heures charmantes, qui ne reviennent jamais, de la lune de miel. Soutre le sentait bien, ayant comme un autre sa petite fleur bleue dans un coin du cœur. Mais il faut saisir sa chance quand elle passe. Il acquiesça donc, avec un soupir perdu vers ces mirages évanouis :

— Comme vous voudrez, monsieur Délémont !

Il avait l'air d'un grand enfant sans défense, très naïf et très doux, qu'on mène où l'on veut. Délémont se frotta les mains, heureux de cette facilité de caractère qui ne généraït jamais son despotisme. Sa figure devint bénigne, son œil brilla :

— *A propos*, encore une petite chose !... On n'a jamais fini !... Vous n'auriez pas quelque passé à liquider, mon ami ?... Vous m'entendez bien : une histoire de garçon, une liaison, un fil à la patte, quoi !

Soutre rougit jusqu'aux oreilles : il allait sans dire qu'un homme de son âge et de sa vigueur n'attendait pas sous l'orme, comme une jeune fille !

— Oui, monsieur Délémont, balbutia-t-il, oui, bien sûr, j'ai une amie.

Le maître verrier cligna de l'œil avec indulgence :

— Naturellement !... Eh bien, mon cher, vous liquiderez ça, n'est-ce pas ?... et sans retard !... Par exemple, que tout se passe convenablement ! Dans ces affaires-là comme dans les autres, il faut savoir faire la part du feu et se montrer juste ! Si vous avez besoin d'un coup d'épaule, vous savez que je suis là... Mais, dites donc, qu'est-ce que c'est que votre amie ? Oui, quelle espèce de femme ?

Soutre se troubla davantage : jamais il n'aurait songé qu'il y eût quelque chose de répréhensible dans l'arrangement de sa vie de garçon ; pourtant, voici qu'au moment de s'en confesser à son futur beau-père, il éprouvait un sentiment de honte et la crainte d'être blâmé. Il dit, piteusement :

— Elle a vingt-trois ans... Elle travaille...

Délémont tressauta :

— A l'usine, malheureux !...

— Oh ! monsieur Délémont, comment pouvez-vous croire ?... L'usine, je la respecte trop !...

— Vous m'avez fait peur... Alors, quoi, c'est une ouvrière ? Une demoiselle de magasin ?

— Oui, elle est vendeuse dans un grand magasin.

— Hum !... Peut-être que ça n'ira pas tout seul !... Vous n'y tenez pas, au moins ?

Leur liaison durait depuis deux années : pour lui, la jeune femme trompait des parents qui la croyaient honnête. Il se savait aimé, mais ne mettait aucune exaltation dans leur roman : l'ayant rencontré en un moment opportun, il avait cueilli ce cœur, sans regarder plus loin.

— Oh ! répondit-il, c'était pour attendre !... Je ne lui ai jamais rien promis !... D'ailleurs, elle est bien gentille, bien douce, elle ne fera pas d'histoires !

— Eh bien, Soutre, si vous voulez un conseil, n'y allez pas par quatre chemins !... Tranchez dans le vif !...

Le maître verrier fit, de sa main ouverte, le geste de donner un coup de hache :

— ... Les ménagemens, dans ces choses-là, mauvaise affaire !... On s'attendrit, et on fait des bêtises... Aussi, je vous avertis que je ne vous accorde aucun délai, pour ce règlement... Je parle ce soir à ma fille, on fixe la date, on commande demain les billets de faire-part... Et en avant les violons !...

La perspective d'une explication pénible gâtait à peine la joie de Soutre : *elle* savait bien, pensait-il, que « cela ne durerait pas toujours. » Il pesa dans son esprit le problème des compensations, auquel le futur beau-père venait de faire une allusion délicate. Mais son amie n'était point « une femme d'argent : » un cadeau l'humilierait sans la consoler. Que faire donc ? Impossible de lui éviter le chagrin de la rupture ! Soutre en fut sincèrement peiné. Puis il pensa que ces chagrins ne sont pas éternels, et que bien d'autres passent par là ! On se rencontre, on se plaît, on se prend, on se quitte : c'est la vie. Le plus simple était de ne pas la revoir : une bonne lettre d'adieux, avec une histoire de départ, de voyage au long cours, ou peut-être même la vérité...

A l'heure où Soutre écrivait laborieusement, Délémont emmenait sa fille dans son cabinet. Il ouvrit l'entretien de la même manière, presque dans les mêmes termes :

— Dis-moi donc, Alice, si l'on avançait ton mariage, qu'en penserais-tu ?

La jeune fille pâlit, régarda son père et demanda :

— Pourquoi ?

Délémont comprit aussitôt que la conversation prendrait un autre tour : Soutre, lui, n'avait pas demandé pourquoi !

— Pourquoi ? fit-il. Mon Dieu ! parce qu'il est inutile d'attendre davantage... Tu es si raisonnable !... Presque trop, ma parole !... Tu as deux fois plus de bon sens qu'il n'en faut pour se mettre en ménage... Et puis, ton fiancé...

Il s'arrêta une seconde en soulignant le mot pour en marquer le sens définitif :

— ... Ton fiancé est très épris. Avec son allure de géant, il a un cœur très tendre, tu sais ! Et il est las d'attendre si longtemps.

La tête appuyée dans ses mains, Alice restait incertaine. Si courageuse dans le train journalier de la vie, si vaillante pour servir les autres, elle perdait son ressort dès qu'il s'agissait d'une résolution forte, la concernant. Où trouver d'ailleurs l'énergie de résister ? Il y avait un engagement pris : elle ne



s'aimait pas assez elle-même pour marchander son sacrifice ; son sentiment pour Burier ne pouvait être que l'ombre d'un rêve, sans lendemain, sans espérance ; et Soutre était après tout un bon camarade, qu'elle estimait, qui acceptait ses idées et favoriserait un jour ses bonnes intentions...

— Tu n'as pas l'air enchantée ?

Elle continua de se taire. Un demi-sourire amer vint jouer sur ses lèvres, puis disparut. Son visage prit une expression de maturité désabusée.

— ... Je suppose pourtant que tu n'as pas changé d'avis?... Non?... Tant mieux!... Il y a si longtemps que cette affaire est convenue : c'est pour ça qu'on n'en parlait plus... Et ce n'est pas une mauvaise affaire, je t'assure... Soutre est sans fortune, c'est vrai ; mais c'est un très brave garçon, et il y a des avantages qui compensent : il est de la maison, il connaît à fond l'usine, il s'y intéresse autant que moi-même ; au besoin, il serait capable de la diriger. Quand je ne serai plus là, il sera un excellent associé pour Bernard. Tu comprends : lui, il a commencé par le commencement, comme moi!... Ce sont des considérations qui doivent entrer en ligne de compte, n'est-ce pas?... A l'argent près, tu ne trouveras jamais un meilleur parti!

Chacun de ces argumens allait à fins contraires, en sorte qu'à mesure qu'il parlait, l'expression d'Alice devenait plus triste. Si bien qu'il eut un doute : l'idée qu'il se trompait et pensait à son propre intérêt plus qu'au bonheur de sa fille lui traversa l'esprit. Ce fut peut-être pour y répondre qu'il ajouta :

— Avec Estelle, par exemple, je ne raisonnerais pas ainsi. Mais toi, tu comprends les choses, tu as du bon sens, tu ne te payes pas de mots ! Tu sais bien qu'un mariage est une affaire sérieuse, et que la vie n'est pas un roman.

La jeune fille ne protesta que dans son cœur, où frémissait le désir d'être heureuse. Il aborda le dernier point :

— Il n'y aura d'ailleurs rien de changé dans notre manière de vivre : vous resterez à la maison tous les deux, c'est convenu... Avec la santé de ma femme, tu comprends, j'aime autant te garder... La maison est assez grande... Et puis, cela sera plus économique, il n'y aura point de dérangemens... Ton mari sera tout près de l'usine!...

Si Alice attendait quelque chose de ce mariage, c'était du moins l'indépendance, le chez soi, le changement d'horizon. Et

voici qu'après comme avant, ce seraient les affaires, l'usine, — l'usine toujours! — l'affreux Step enchaîné devant la porte, la fumée des hautes cheminées obscurcissant le ciel, la cour encombrée où glissent les silhouettes fatiguées des ouvriers, le grouillement de la Cité avec le linge pendillant aux fenêtres : tout ce qui pesait sur son âme, tout ce qu'elle aurait rêvé d'oublier au moins en partant pour sa nouvelle vie, puisqu'elle n'y pouvait rien changer tant que son père était le maître. Pourtant elle ne parla pas.

— Tu ne dis rien?... Voyons, dis quelque chose!... Je voudrais savoir ce que tu penses, si cet arrangement te convient, enfin!...

Elle murmura, sans le regarder :

— Je ne sais pas.

Il s'impatienta, gronda presque.

— Comment, tu ne sais pas?... Qu'est-ce que ça signifie?... Il faut savoir ce qu'on veut, dans ce monde!

Il s'aperçut qu'elle avait des larmes au bord des cils, et s'adoucit :

— Bon, voilà que tu pleures, à présent!... Pourquoi?... Tu es d'accord, pourtant, n'est-ce pas?... Oui?... Oui!... Alors, ces larmes!... Quoi? l'émotion?... Hum! J'aurais voulu te voir plus d'entrain, comme à Soutre!... Il est radieux, le brave garçon!... Ah! ce n'est pas lui qui s'est fait tirer l'oreille pour répondre!...

Fallait-il insister pour obtenir une adhésion plus formelle, un *oui* bien net? Bah! les jeunes filles sont ainsi : quand elles ont un sentiment, elles se gardent de le montrer; et elles pleurent à propos de tout, sans qu'on puisse savoir ce que leurs larmes veulent dire! Au surplus, un homme d'expérience arrange mieux leurs affaires qu'elles ne les arrangeraient, avec leurs idées chimériques. La décision mûrie et prise, il ne reste qu'à l'exécuter : après, quand tout va bien, tout le monde est content! — En pensant ainsi, Délémont mit un baiser sur le front de sa fille, — ce qui n'arrivait pas souvent, — et conclut :

— Tu verras que Soutre te rendra très heureuse!

La date qu'il proposa là-dessus fut ratifiée, comme le reste, par le silence d'Alice. Dès le lendemain, la nouvelle se répandit dans la maison, puis dans l'usine. Soutre, invité à dîner tous les jours, envoyait des fleurs. On commanda les billets de faire-part. Quant au trousseau, le soin en devait incomber à

M<sup>me</sup> Délémont. Les visites seraient bientôt faites, puisqu'on n'avait d'autre famille à Paris que les Romanèche, et si peu de relations!

Bernard apprit ces événemens à son lycée, par un billet d'Alice : le fait sans commentaires, cinq lignes dont la sèche-ressse l'inquiéta. Lui aussi, regardait depuis longtemps le mariage de sa sœur comme une chose arrangée, dont on ne parle plus parce qu'elle est certaine, et qui doit venir à son heure. A ses yeux, Soutre faisait déjà partie de la famille aussi bien que de l'usine; il le traitait en frère, ou plutôt en demi-frère, d'autre éducation, auquel on est attaché par devoir plus que par sympathie. Mais il arrivait à cet âge où, le cœur s'éveillant, l'imagination s'ébranle, cherche l'imprévu, s'élançe à l'aventure par les chemins hasardeux qui l'appellent. Lorsqu'en rentrant à la maison, le samedi, il trouva sa sœur inquiète et triste, il devina une part au moins de ce qui se passait en elle; il la vit, pendant la soirée, indifférente auprès du fiancé, ou l'évitant; il lut dans ses yeux qu'elle souffrait, voulut tout savoir; et quand Soutre fut parti, il la suivit dans sa chambre, comme chaque fois qu'ils voulaient échanger leurs pensées intimes.

Jusqu'à ces derniers temps, les deux jeunes gens n'avaient rien eu de caché l'un à l'autre. Le mystère commençait aux premiers souffles de l'amour. Comment Alice eût-elle pu confier à son frère le trouble que laissait au fond d'elle la rencontre de Burier, puisqu'elle ne se l'avouait pas à elle-même? Et pourtant elle en sentait les effets. Quelques semaines plus tôt, elle eût accepté paisiblement de tenir la parole donnée, par respect pour un ancien engagement, parce que son père le voulait, peut-être aussi parce que son « fiancé » lui inspirait alors une certaine bienveillance, dépourvue sans doute d'exaltation, mais que la vie commune pourrait cependant développer en affection. Elle cédaït maintenant encore, il est vrai, mais dans un frémissement de révolte, en présentant la tendresse qui demande à naître, le bonheur dont la soif est là, tout le mirage enchanté qu'une minute de rêve, après que deux regards se sont croisés, peut susciter aux horizons d'une jeune âme. Comme un pôle invisible actionne de loin des objets qui l'ignorent en se tournant vers lui, ainsi l'amour, dont elle n'eût pas prononcé le nom, l'appelait dans ses chemins. Aux premières paroles, aux premières questions de son frère, elle se mit à pleurer. Le jeune homme s'émut tout de suite :

— Des larmes pareilles, dans un moment qui devrait être un moment de joie... Alice, que veulent dire ces larmes?

Elles redoublèrent : quelle réponse eût été plus claire?

— Tu as changé, tu n'aimes pas Soutre, tu ne le veux plus? Pourquoi?... Dis-moi tout, ma petite sœur, je t'en supplie!... Je suis là pour t'aider. J'essaierai, je pourrai peut-être... Mais il faut que je sache!... Et d'abord, qu'as-tu dit à père?

Alice balbutia :

— Rien!... Tu le connais... A quoi bon parler?...

— Comment! tu ne t'es pas défendue?... Tu as acquiescé sans un effort pour te libérer?

Elle eut un geste de découragement, en murmurant :

— Je n'ai rien dit.

— Et il a pris ton silence pour un consentement!... Ah! c'est bien de lui, cela lui ressemble! Il n'écoute que ce qu'il lui plaît d'entendre, il ne croit que ce qu'il aime à croire!... Mais est-ce qu'on rend les armes ainsi sans résister?... Je ne te reconnais pas là, petite sœur! Toi que j'ai vue si souvent brave, tu as été faible, et un peu lâche, sais-tu? Voilà ce que je ne comprends pas!... Heureusement qu'il est temps encore : il faut parler, il faut agir...

Elle répéta son geste découragé :

— Que puis-je faire? que puis-je dire?

— Avant tout, t'expliquer avec père!... Tu n'oserais pas?... Toi qui pourtant sais lui tenir tête, à l'occasion!

— Oui, quand c'est pour les autres... Mais pour moi!...

— C'est vrai, on est plus fort, quand on n'est pas en cause... Eh bien! je parlerai pour toi, si tu veux!...

La volonté plus forte éveilla la plus faible, l'espoir revint dans le cœur d'Alice aussi vite qu'il s'en était envolé :

— O Bernard, si tu pouvais!...

— Pourquoi non?... Puisque tu n'aimes pas Soutre, puisque tu ne le veux plus, il faut le dire, Alice!... Tu en aimes un autre, peut-être?

Elle s'empressa de protester :

— Non, non... Mais celui-là, non, pas celui-là!...

Bernard se demanda d'où venait cette soudaine antipathie contre un homme accepté jusqu'alors. Il en crut trouver des raisons : avec sa taille démesurée, sa voix grêle, son esprit épais, Soutre ne pouvait plaire à une jeune fille de goûts fins, de sens

déliçats. Il réfléchit un instant, cherchant l'issue, et, prenant un parti avec cette promptitude de décision qu'il avait de qui tenir, s'écria :

— C'est entendu. Je parlerai à père. Et nous verrons!

— Parle-lui vite! s'écria Alice, qui redevenait elle-même... Les billets de faire-part sont prêts : *il* en a emporté tout un paquet hier soir. Je suis sûr qu'*il* brûle de les envoyer...

Ces derniers mots la firent sourire : la hâte de Soutre, à présent qu'elle espérait, éveillait dans sa tristesse une idée un peu comique ; elle était prête à s'en moquer, avec la cruauté naturelle aux meilleures d'entre les femmes pour l'homme qui aime et qu'elles n'aiment pas...

## II

Le lendemain, une lettre arrivée par le premier courrier ramenait Alice auprès de son frère : pauvre lettre de plaintes, de révolte, de désespoir, de prière, où la haine perçait sous l'amour ; où l'amour survivait dans la haine, dernier effort tenté en l'une de ces heures où l'on ne choisit plus ses moyens, où l'on est vil dans la souffrance, où l'on étale ses plaies en tirant une âpre joie de l'horreur qu'elles vont causer. La malheureuse racontait tout : les enchantemens des premières rencontres, les supplications repoussées, écoutées pourtant, puis les combats, la résistance, la défaite. Elle disait sa longue illusion sur l'homme qui lui avait pris son âme par simple passe-temps, ses affres à l'humble foyer où elle rentrait après leurs rendez-vous, la honte au front et le cœur en délire, le poids des mensonges accumulés qui l'enfonçaient dans sa faute, les remords et les recommencemens, et l'impossibilité de perdre celui qui remplissait sa vie, et la certitude qu'il lui reviendrait. En phrases dont aucun artifice ne voilait l'ardeur, elle remuait la fange des passions, sans respect de l'innocence qui la lirait, sans souci du mal qu'elle allait faire. Point de ruse ni de réserve : au bas de la dernière page, son nom, Angèle Herdine, avec l'adresse ; dans l'enveloppe, un sensuel billet de la grosse écriture de Soutre et la lettre d'adieux, noire des grossiers mensonges invraisemblables auxquels il avait fini par s'arrêter : la preuve de ses assertions, le moyen de les contrôler, celui de répondre. Alice dévora ces feuillets avec un émoi, avec un dégoût auxquels se mêlait une sorte de

joie : n'était-ce pas le salut certain ? le renvoi honteux de celui qu'elle traitait déjà de misérable ? Pendant que Bernard lisait à son tour, penchée sur lui et soulignant de l'ongle les phrases qui l'avaient le plus frappée, elle disait :

— Quand père saura cela !... Lui qui n'a aucun soupçon !... Lui qui a confiance en cet homme !... Lui qui le croit loyal, irréprochable !... Ah ! quand il saura !...

Plus renseigné, éclairé par plus de lueurs surprises de la vie, le jeune homme réfléchit un moment sur la liasse des feuillets enfiévrés. Alice eut la surprise de l'entendre dire :

— C'est une singulière histoire !... Mais je n'en parlerai à père que si c'est indispensable, s'il ne veut rien écouter. Et j'ignore ce qu'il en pensera... Ces choses-là, vois-tu, tant d'hommes les excusent !... Tu ne sais pas !...

Délémont était sorti dès le matin pour affaires, en avertissant Jérôme qu'il ne rentrerait que pour le dîner. L'explication fut donc remise : il fallut recevoir Soutre, qui, à l'inverse du patron, comptait mettre à profit son dimanche et venait déjeuner.

Il arriva rasé de frais, moustache en l'air, avec une cravate bleue, des bottines fines, des gants neufs, un gros bouquet blanc. Le bonheur débordait de sa puissante personne épanouie : tellement qu'il ne remarqua ni la froideur de sa fiancée, — qui d'ailleurs ne le gâtait guère par ses expansions ! — ni le regard tragique d'Estelle, qu'il ne regardait jamais, ni la réserve pourtant manifeste de Bernard. Après le repas, en fumant seul avec lui dans la véranda, il se mit à causer intimement, comme avec un frère. Il dit de ces choses gentilles qu'on trouve quand on est heureux. Il raconta ses projets, ses rêves : de bons gros projets, de bons gros rêves comme lui-même, familiaux, trapus, solides, qui, — naturellement, — voletaient autour de l'usine avec des grâces d'oiseaux de basse-cour.

— Comme nous nous entendrons bien ensemble, n'est-ce pas, Bernard !... Nous nous connaissons depuis longtemps, nous savons ce que nous valons tous... Peut-on rien imaginer de meilleur qu'une famille unie, où l'on s'apprécie, où l'on s'estime ?...

Bernard ne put s'empêcher d'ajouter :

— Où l'on n'a rien de caché les uns pour les autres.

Soutre ne comprit pas l'allusion. Il devint plus expansif. Un peu par bienveillance sincère d'homme très content, un peu pour pousser son beau-frère sur un terrain qu'il lui sa-

vait cher, il parla des réformes qu'on pourrait introduire dans l'usine, quand Délémont voudrait bien le permettre :

— Il y en a quelques-unes qui sont nécessaires. Je le reconnais. Le patron aussi le reconnaît. Seulement, il a ses habitudes. Il faudra l'y amener peu à peu... Nous y travaillerons tous. Ma femme nous aidera : elle est dans ces idées-là, elle est si bonne !

Il s'extasiait dès qu'il parlait d'elle. Bernard se trouvait gêné, ne pouvant rien dire avant d'avoir parlé à son père. Soutre ne se prêtant à aucune diversion, il se trouvait obligé de répondre, et se reprochait alors de manquer de franchise. Heureusement que le piano d'Estelle se fit entendre : il jeta sa dernière cigarette et entraîna son interlocuteur au salon.

La jeune fille berçait sa tristesse en jouant les valse de Chopin. Son jeu nerveux, vibrant, personnel en dégagait avec force l'inquiétude haletante : sous ses doigts, plus ardents qu'exercés, un tumulte de rythmes violens, des sons et des cris qui par momens semblaient des voix humaines, exprimaient les tempêtes d'une âme démontée. Bernard comprit seulement que sa sœur faisait des progrès. Elle, devinant leur approche, s'arrêta net. Son frère la félicita :

— Sais-tu que tu as un joli talent?... Si tu travaillais davantage, tu ferais quelque chose!... Continue donc!... Vous aimez la musique, Soutre, n'est-ce pas?

Soutre n'en savait rien, n'ayant guère eu le loisir d'en écouter ; mais, à cette heure, que n'aimait-il pas ! Il s'écria donc, avec conviction :

— Oui, oui, je l'aime beaucoup !

Et il tira péniblement de sa tête une longue phrase compliquée à l'adresse d'Estelle. Pendant qu'il la déroulait, Bernard s'éclipça. La jeune fille, tout émue, voulut alors se remettre à jouer. Ses mains tremblaient, les notes dansaient devant ses yeux, elle jeta son cahier en disant :

— Non, non, je ne puis pas jouer quand on m'écoute !

Soutre aimait mieux en tout cas entendre le piano que faire la conversation. Il protesta :

— Moi qui vais entrer dans la famille!... moi qui serai presque un frère!...

Estelle ferma brusquement le piano dont toutes les notes vibrèrent :

— Vous comme les autres, vous comme tout le monde !

Il pensa : « Oh ! oh ! pas commode, la petite belle-sœur ! » Elle s'était levée, toute faible, elle alla s'asseoir dans un coin du sofa. Il fallut bien la suivre, s'asseoir à côté d'elle, lui parler au hasard de ceci ou de cela. Et Soutre s'ingéniait à chercher des sujets, sans se douter que, quoi qu'il dît, elle entendait des chants divins et toute la musique des romances. Elle était heureuse, elle était jalouse, elle était folle, elle souhaitait de mourir ; son secret sortait de ses yeux, de sa voix, de tout son être : elle en frémissait de honte, et brûlait d'être devinée, et le haïssait de ne pas comprendre. Son cœur volait vers ce cœur tout proche, qui ne battait pas plus vite. Elle se réfugiait dans le silence, et lui, parlait toujours, d'une chose ou d'une autre, en riant, par gaieté. Bientôt il en vint au sujet qui lui remplissait la tête :

— Pendant que nous sommes entre nous comme cela, mademoiselle Estelle...

Il lui prit la main, en bon frère, sans la sentir trembler.

— ... Je voudrais vous consulter pour une chose qui m'embarrasse... Parce que moi, vous savez, quand il ne s'agit plus de bouteilles... oh ! quand il ne s'agit plus de bouteilles, je n'y comprends plus rien... C'est à propos de la corbeille... de la corbeille de noces...

C'en était trop : la jeune fille se leva d'un bond irréfléchi, lui jeta un regard désespéré, et sortit en courant. Abasourdi de cette fuite, il se demandait : « Qu'a-t-elle donc ? Que peut-elle avoir ? » et ne trouvait qu'une explication : « Drôle de fille ! » Du reste, il n'eut pas le loisir de poursuivre ce problème, dont il n'eût jamais atteint la solution : les Romanèche, invités à dîner, arrivaient dès trois heures — « pour profiter de l'après-midi ». — Ce furent des félicitations, des complimens, des embrassades, qui recommencèrent avec Alice dès qu'elle revint : supplice pour elle et pour Bernard, comédie obligée qui les humiliait à leurs propres yeux, et qu'il fallut jouer longuement.

Délémont ne rentra qu'à la fin de l'après-midi. Bernard, qui guettait son retour, le suivit au bureau, où il entra pour déposer quelques papiers.

Le jeune homme allait pour la première fois tenir tête à son père ; mais depuis qu'il savait l'histoire de Catherine, celle des petits Italiens, la vaine démarche à la Direction du Travail, il le



redoutait moins. Peut-être même avait-il hâte de résister à ce despote, dont il connaissait maintenant les points faibles. Confiant en l'excellence de ses intentions, forcé par les récents spectacles de juger son père, il osait entrer en lutte contre lui, avec respect encore, prêt pourtant à déployer une énergie que soutenait son grand amour du bien. Il attaqua le sujet sans préambule, pendant que le maître verrier classait ses papiers dans les cases de son secrétaire américain.

— Père, je voudrais te parler.

— Qu'est-ce qu'il y a, mon garçon ?

— Il s'agit d'Alice... Écoute!... Quand tu l'as consultée, l'autre jour, pour ce mariage, elle n'a pas osé te répondre franchement. Mais voici : elle n'aime pas Soutre, elle ne veut plus l'épouser.

Délémont abaissa le tablier de son secrétaire, et se retourna :

— Qu'est-ce que tu me racontes là ? Elle m'a dit juste le contraire, à moi !

— Rappelle-toi bien : elle ne t'a rien dit, elle t'a écouté et n'a pas répondu.

— Ne pas répondre, c'est une façon de répondre !

— Oh ! père, quand il s'agit d'une chose aussi grave !...

Délémont fendit l'air de sa main droite, et prit sa voix autoritaire, à laquelle, à l'usine, personne ne répliquait jamais :

— L'affaire est conclue depuis longtemps. Il ne s'agissait que d'en avancer la date. C'est fait. Tout est en règle. Les bans vont être publiés ; les faire-part peuvent être envoyés.

La netteté catégorique de cette notification excita l'énergie de Bernard. Loin de céder, il se raidit ; sa riposte fut aussi nette, bien que le ton restât déférent :

— Rien de tout cela n'est irrévocable, heureusement ! Ma sœur est habituée à penser aux autres plus qu'à elle-même, toujours prête au sacrifice ; mais, cette fois, sa vie entière est en cause. Elle m'a dit ce qu'elle n'a pas osé te dire. Je lui ai répondu qu'on n'a pas le droit de disposer de soi contre son cœur...

— On n'a pas le droit de..., répéta Délémont comme s'il avait peine à comprendre. C'était une consultation sentimentale, alors?... Dis donc, de quoi te mêles-tu ?

Bernard acheva, sans perdre contenance :

— ... Et je lui ai offert de te parler.

Délémont fit son geste habituel, qui tranchait tout.

— Inutile, mon petit ami : je sais mieux que toi ce qui lui convient.

— Chacun est juge de son bonheur, père!

— C'est à savoir!

— Une jeune fille n'est pas un objet de commerce : elle a un cœur, une volonté; son instinct l'avertit de ce qui est mauvais pour elle. Eh bien! Alice a la certitude que Soutre n'est pas le mari qu'il lui faut.

— Et moi, mon garçon, j'ai la certitude contraire!... Soutre lui convient par-fai-te-ment!... Je le connais depuis quinze ans, moi! Je l'ai vu grandir... A l'usine, il est un collaborateur hors ligne : je n'en ai jamais eu de pareil!

— C'est une raison pour le garder à l'usine, en le bien payant : en est-ce une pour lui donner ma sœur?

— Certainement!

— Oh!...

— D'ailleurs, il y en a d'autres. Soutre a des qualités de premier ordre. Des qualités de cœur, j'entends! De plus, il est honnête homme, dans tout le sens du mot : c'est quelque chose, par le temps qui court.

Délémont, peu à peu, avait élevé la voix. Il voulut terminer l'entretien, et fit un pas vers la porte. Son fils l'arrêta, en disant, la voix cinglante, de toute son énergie :

— Non Soutre n'a pas de cœur, il n'est pas honnête homme! Je l'ai cru comme toi. A présent, je sais qu'il est hypocrite, lâche et menteur. Et je le prouve. Bien qu'il se regardât depuis longtemps comme le fiancé d'Alice, il a séduit une jeune fille. Maintenant, il la lâche brutalement, sans la revoir, comme on ne renverrait pas une servante. Cela est-il d'un homme de cœur? cela est-il d'un honnête homme?

En l'écoutant, Délémont se troublait : l'homme le plus accoutumé pour son compte aux compromissions de la vie hésite à initier ses enfans à ce triste savoir. Il sentait l'impossibilité de répondre oui à la question si nettement posée. D'autre part, tergiverser, laisser entendre qu'on ne met pas « l'honnêteté » dans ces choses-là, n'était-ce pas découvrir à ce loyal garçon un champ honteux de vice et de misères? Le père essaya d'éluder la question :

— Comment sais-tu cela? demanda-t-il.

— Peu importe! nous le savons.

— Nous?... Qu'est-ce à dire?... Alice aussi?

— Oui.

Quelques secondes tombèrent, dans un de ces silences où deux êtres attachés par les plus solides liens s'éloignent l'un de l'autre en sentant que chaque pas tend la chaîne, qu'elle va rompre, qu'il n'y aura bientôt plus entre eux, dans l'espace élargi, que la douloureuse mésentente d'âmes parentes et dissemblables. Délémont ne cédait jamais. Il se redressa, regarda son fils dans les yeux, et dit :

— Je le savais : Soutre m'avait averti, loyalement.

— Tu le savais?... Est-il possible!...

Bernard mit dans ce cri un tel accent de déception et de reproche, que le père sentit monter à sa gorge le dégoût de toutes les bassesses côtoyées, acceptées, commises. Mais il en avait tant vu autour de lui, et sa propre vie en était remplie ! Il ne pouvait qu'en subir le joug, en invoquant pour l'alléger la leçon de son expérience :

— Écoute, mon ami, reprit-il d'une voix conciliante, sans le regarder, on s'habitue peu à peu à prendre les choses comme elles sont, les hommes pour ce qu'ils valent. Personne n'est parfait. Chacun a des faiblesses à se reprocher. Tu le sauras peut-être un jour. Pour le moment, tu as les illusions de ton âge. C'est très bien : tâche de les garder le plus longtemps possible ! Sois sévère pour toi tant que tu voudras : ne le sois pas trop pour autrui !... Je n'excuse pas ce pauvre Soutre, bien sûr... Ou plutôt, je ne le juge pas. Ses affaires le regardent, après tout !... Il m'a promis de rompre avec cette personne : je vois qu'il a tenu parole : que veux-tu que je lui demande de plus ?... C'est elle qui t'inquiète, peut-être ?... Tu penses à son chagrin ? Ah ! mon cher, c'est pousser la bonté trop loin !... Chacun pour soi, que diable ! Ce n'est pas le premier roman qui se dénoue ainsi ; ce ne sera pas non plus le dernier. On pleure un peu, on se console, ... et on recommence ! A moins qu'on ne se marie et ne devienne une bonne mère de famille : ce qui se voit quelquefois, mon brave !

Quelle révolte de telles paroles ne suscitent-elles pas dans une âme généreuse ? Pourtant elles n'expriment que cette commune sagesse, que développent au jour le jour les capitulations successive de nos faiblesses, les transactions quotidiennes avec la réalité. Bernard, averti déjà par le contact de camarades moins

idéalistes, le sentait bien. D'un autre homme, elles l'eussent simplement froissé. Tombant de la bouche paternelle, elles l'indignèrent par leur cynisme autant que par leur cruauté, elles soulevèrent ses juvéniles colères contre les forces ambiantes qui courbent, faussent et abaissent ainsi les cœurs.

— Eh bien, non! s'écria-t-il, non, non!... Si c'est la vie, comme tu dis, je la méprise, je crache sur elle!... Ni Alice ni moi nous ne la comprenons, nous ne *voulons* la comprendre ainsi!

— Apprenez d'abord à la connaître, enfans que vous êtes!... Elle serait impossible, vois-tu, si l'on n'y mettait un peu d'indulgence, pour les autres sinon pour soi-même!... Soutre a été faible, je te l'accorde,.. coupable, si tu y tiens!... Mais c'est dans des choses où presque tous les hommes le sont!... Est-ce une raison pour rompre un mariage depuis longtemps décidé?... Ma foi, non!... Une histoire comme la sienne, un simple péché de jeunesse : il n'y a pas de quoi gêner sa vie!... Ce garçon aimera sa femme : il l'aime déjà! Il sera un excellent mari... Non, non, je n'entends pas changer nos projets!...

Sa voix reprenait l'accent despotique : il regrettait sa demi-faiblesse et des explications trop longues pour son autorité. Bernard fit le calcul rapide des chances qui lui restaient, n'en crut voir que dans l'énergie, et prit promptement un parti :

— Ainsi, père, tu ne veux pas rompre avec Soutre?

— Certes non!

— Eh bien, je l'informerai de ce qui se passe. S'il a conservé la moindre délicatesse, il se retirera.

Pris par surprise, Délémont répliqua :

— Je te défends de lui dire un mot de cela!

Ni son regard irrité, ni son ton péremptoire n'en imposèrent au jeune homme, qui déclara :

— J'aurai le regret de ne pas obéir, mon père. Ce sera la première fois.

Le ton et l'attitude affirmaient une possession de soi si calme, une résolution si tranquille, que Délémont en subit l'ascendant. Plus étonné que fâché, peut-être, de se voir tenir tête, il pensa : « Voilà qui promet un homme! » et cette réflexion flatta son orgueil paternel aux dépens de sa vanité. Mais il ajouta aussitôt : « Je veux pourtant avoir le dernier mot! » Comprenant que ce ne serait pas par la force, il changea ses batteries : sa physio-

nomie revêtit un instant une expression rusée, puis se détendit ; il reprit son masque de bonhomie, et dit :

— Parle à Soutre, mon garçon, parle-lui, si tu veux!... Oui, va lui parler!... Tu livreras une belle bataille à des moulins à vent!... Et pour des prunes, si tu veux mon avis!... Je connais ta sœur : elle n'est point une héroïne, elle a du bon sens, elle ne s'entêtera pas longtemps dans vos sottes idées... Quant à Soutre, c'est un homme d'affaires ; il a été à bonne école : il sait ce qu'il veut ; il ne lâche pas ce qu'il tient ; il ne laissera pas déranger ses projets par des enfans qui désobéissent. Va lui parler : tu en seras pour tes frais d'éloquence !

La cloche du dîner sonnait pour la seconde fois. Il prit un ton presque badin pour conclure :

— Sais-tu que je n'ai pas déjeuné, moi?... C'est ainsi : pendant que vous coupez des cheveux en quatre, je cours ou travaille pour vous, le dimanche aussi bien que les jours ouvrables. Aussi j'ai une faim de loup!... Allons, viens réfléchir à tout ça les pieds sous la table !

Sans les Romanèche, ce dîner de fiançailles eût été lugubre ; mais Claire y apportait ses expansions de gentille linotte au babil toujours prêt ; les quatre garçons faisaient du bruit avec leurs assiettes, avec leurs couteaux, avec leurs verres, avec leurs mâchoires. Quant à Maximilien, il se piquait de se mettre toujours en harmonie avec les circonstances : un mariage étant *a priori* un événement heureux, avec une teinte de solennité, il s'appliquait à exprimer ces deux nuances par ses propos et par les jeux de sa physionomie. Sa figure, parfois revêche, souriait donc avec aménité ; son regard s'attendrissait paternellement en se posant sur les fiancés, s'imprégnait d'une malice indulgente en rencontrant celui de son beau-frère, s'efforçait d'encourager sa belle-sœur, indifférente comme de coutume à ce qui l'entourait et plongée dans ses sombres idées. Évidemment, il voulait qu'Alice, Estelle, Soutre et Bernard pensassent : « Ah ! cet oncle Romanèche, quel homme supérieur, et comme il comprend tout ! » De temps en temps, sa main soignée, un peu grasse, très poilue, rabattait sa barbe agressive, dans un geste d'apaisement, qui réclamait l'attention ; et sa voix égale, qui caressait ses phrases comme un gourmand caresse un fruit mûr avant de le savourer, lançait quelque aphorisme :

— Le mariage est une association libre entre deux êtres

libres, conclu sous la surveillance rassurante de la Loi. Il n'est point un mystère comme certains esprits superstitieux le croient encore. Mais il est un acte important, puisqu'il affirme à la face de tous la volonté de fonder une famille, c'est-à-dire de continuer la chaîne perpétuelle des êtres. N'y voyez pas un acte égoïste, isolé ! Au contraire : il représente la première initiation à la vie collective, qui est la véritable vie humaine, où l'on n'existe plus pour soi seul, mais pour la famille par l'affection, pour l'ensemble par la solidarité !

A ce mot, qu'il aimait à prononcer avec une certaine emphase, il inclinait son buste sur la table, il levait la main comme pour bénir. On eût dit qu'il officiait, en fidèle de Robespierre, en bon sectateur de la religion laïque qu'il était dans l'âme. Et il allait toujours, semant des paroles qu'il jugeait appropriées, sans se douter qu'elles dissonaient toutes. Du reste, il ne ralentissait pas pour cela son bel appétit, et accompagnait ses propos de nobles rasades : un petit excès de temps en temps convient aux hommes de pensée, comme l'a reconnu jadis l'École de Salerne. Il faisait volontiers les siens chez son beau-frère, qui possédait une bonne réserve de vin de Corton, pour lui montrer qu'une saine gaîté n'est point incompatible avec la contention d'esprit.

Ce fut lui qui, dans la soirée, pria Estelle de se remettre au piano :

— La musique est bonne à entendre quand on est dans la joie ! dit-il. Elle est la sœur de la poésie, qui doit imprégner tous les actes de la vie.

La jeune fille résista longtemps, finit par céder, et, jetant à Soutre un long regard que Claire seule remarqua, reprit ses valse de Chopin. Elle joua la troisième de son cahier, celle dont le prélude est une plainte si douce : les touches pleuraient sous ses doigts nerveux, comme des voix humaines. Au moment où la plainte cesse, où le rythme se précipite, où part et tourne la danse, ses forces la trahirent : elle éclata en larmes, et s'évanouit.

Ce fut une minute de confusion, chacun courant chercher de l'eau, des sels, du vinaigre. Pendant que les femmes se pressaient autour d'elle, Romanèche dit à son beau-frère effrayé :

— Cette enfant est une artiste : la musique lui fait mal, et elle l'adore ! On souffre toujours de ce qu'on aime trop...

Quand Estelle rouvrit les yeux, sa sœur aînée lui bassinait

le front. Elle l'écarta d'un geste inconscient, en balbutiant comme dans un rêve :

— Non, non, pas toi !... Toi ! oh ! non !...

Claire, qui voyait courir le vent et l'oubliait d'ailleurs aussitôt passé, souffla dans l'oreille de son frère :

— Cette enfant serait-elle jalouse, Alcide ?... Serait-ce possible ?...

Délémont, qui s'était rassuré, répondit :

— Ton mari dit que c'est la musique. Moi, je crois que c'est la chaleur, tout simplement !

Et il affecta de tourner la chose en bagatelle.

L'évanouissement d'Estelle abrégé la soirée : on ne pensait qu'à cela ; on craignait de la fatiguer ; les quatre garçons tâchaient de jouer en silence. Romanèche essaya vainement de retrouver un peu d'entrain : les phrases qu'il lança ratèrent comme des fusées qui font long feu. Enfin, il s'écria, en tirant sa montre :

— Dix heures ! déjà !... Et le travail de demain !...

Pendant qu'on prenait congé les uns des autres, Délémont entendit son fils dire à Soutre :

— J'ai à vous parler ; je vous accompagne.

Aussitôt il s'avança, et se dressa sur la pointe des pieds pour frapper amicalement sur l'épaule du géant :

— Soutre, mon ami, ne prenez pas au tragique cet écervelé !... N'oubliez pas que c'est un enfant, malgré ses quatre poils au menton... Et vous savez qui commande ici, n'est-ce pas !

Les deux jeunes gens sortirent ensemble, derrière la troupe bruyante des Romanèche. La claire nuit d'hiver les enveloppait de silence et de fraîcheur. Les étoiles brillaient au ciel, les lumières aux étroites fenêtres serrées de la Cité ouvrière. Dans le chantier ouvert rougeoyaient les fours ; leurs rayonnemens éclairaient des silhouettes actives autour des ouvreaux. Devant le portail, un tramway s'arrêta pour prendre les Romanèche : son bruit s'éteignit au bout du pont. Alors Bernard, arrêtant Soutre au milieu de la chaussée solitaire, lui dit avec cette netteté de paroles qui moulait si strictement la franchise de sa pensée :

— Voici ce que j'ai à vous dire, Soutre : ma sœur désire que vous lui rendiez sa parole. Ce n'est pas l'avis de mon père, qui

prendra votre parti. Mais Alice s'adresse à votre loyauté : elle ne pourra jamais vous aimer...

Le géant se courba comme sous une main de fer, qui brisait sa vigueur. Un dernier coup l'acheva :

— Et, comme elle est au courant de toutes vos histoires, elle ne pourrait pas même avoir pour vous de l'estime.

### III

— Où donc est M. Soutre, Lustreau ?

Le contremaitre regarda autour de lui comme s'il cherchait une épingle, et répondit :

— Je ne l'ai pas vu ce matin, monsieur Délémont, je crois qu'il n'est pas venu.

— Pas venu?... Sans avertir?...

Jamais Soutre ne manquait à son ouvrage : que s'était-il donc passé, la veille, entre Bernard et lui ? Un homme de sa sorte, élevé à ces deux écoles du travail et de la peine, ne peut s'émouvoir aux idées romanesques d'un lycéen de dix-huit ans!... A moins que la petite femme bien douce... Hé ! hé ! peut-on jamais savoir?... — Un billet arriva dans la matinée. Soutre s'excusait de son absence : préoccupé, disait-il, de choses graves, il y voulait réfléchir avant de rentrer à l'usine. — Soutre réfléchissant ! Encore une nouveauté : le caprice de la nature avait réduit au minimum possible la matière cérébrale qui régissait ce corps puissant ; et Soutre n'agissait guère que par la force des habitudes ou par celle de ses instincts, qui n'étaient pas mauvais, heureusement.

Quelque étrange que le fait parût à Délémont, il était vrai : Soutre réfléchissait. Il souffrait, plutôt, mesurant sa perte, maudissant le « hasard » inconnu qui avait averti cet inflexible Bernard, passant de la colère à la mélancolie. Il se jurait de ne jamais revoir ni l'usine, ni la maison, ni aucun de ses habitans, ni celle qui était la cause initiale de son malheur ; car il lui en voulait plus qu'à personne, à la pauvre fille dont il ignorait pourtant la lettre délatrice. Un détail bien léger aiguïssait son chagrin : dans les catastrophes imprévues qui fondent sur nous, il y a souvent ainsi un petit trait empoisonné qui, n'atteignant que l'amour-propre, avive pourtant la blessure du cœur. Les billets de faire-part devaient être envoyés tous ensemble, dans le



courant de la semaine; or, Soutre n'avait pas résisté au désir de mettre à la poste, la veille au matin, celle qu'il destinait à Burier. Depuis leur rencontre sur le pont, il pressentait confusément que l'Inspecteur portait intérêt à sa fiancée : c'est pourquoi il tardait à ses rancunes accumulées d'asséner au rival ce coup de massue, en échange de tous les coups d'épingle reçus du fonctionnaire. Et voici que l'arme se retournait contre lui ! Ah ! si du moins, dans la perte irrémédiable de ses espoirs, il pouvait rattraper la fâcheuse enveloppe !... Mais elle avait fait son chemin : à l'heure même où il formait ce vœu stérile, le destinataire, en rentrant, la prenait dans la loge de sa concierge.

Il la parcourut avec ce sourire amer qui accueille parfois une nouvelle dont on souffre sans avoir le droit de s'en étonner : ses prévisions se réalisaient au pire, quel dommage ! D'ailleurs, plus tôt ou plus tard, « cela » devait finir ainsi. En jetant le papier froissé dans sa cheminée, il murmura quelques paroles dédaigneuses à l'adresse du rival heureux qu'il avait jugé depuis longtemps : une simple brute. Il passa une mauvaise nuit, inquiet, las, désolé, jaloux : des souffles de colère et de haine, charriant des idées de vengeance, le fouettaient comme les rafales d'un vent méchant ; et son bon sens lui démontrait en même temps qu'il ne pouvait s'en prendre à personne de son malheur, que l'événement rentrait dans la logique de la vie, que ceux qui le frappaient ne faisaient que suivre, simplement, sans malice, la ligne de leur destinée. A force de ruminer ces contradictions en se retournant dans son lit, il finit par se calmer et s'endormir. Quand il s'éveilla, sa première idée fut de cacher son mal : à cet effet, qui lui parut tout à coup très important, il décida d'aller sans retard à l'usine, moins pour remplir sa fonction que pour leur montrer à tous un front tranquille ; même il se promit de féliciter Soutre, poliment.

Depuis quelque temps, l'inspecteur ne visitait plus la Grande Bouteillerie qu'avec une prévention favorable. Cette prévention, certes, ne l'eût point arrêté, le cas échéant, dans l'accomplissement de ses devoirs ; mais elle l'empêchait peut-être de s'irriter assez fort contre les roublardises de Gotto, de les percer à jour, de condamner sans merci la passivité rusée de la direction qui croyait parer à tout en ne voyant rien ; elle prêtait à Délémont une patriarcale bonhomie qui expliquait son antipathie contre les lois nouvelles, dont la bienveillance arbitraire d'un patron

de l'ancien modèle peut être gênée presque autant que son égoïsme ; en un mot, elle tendait à substituer les indulgences de la sympathie aux rigueurs de l'état de guerre. Le billet de faire-part changea le cours de ces dispositions. Comme si ses yeux se dessillaient, il revit les choses sous leur aspect premier : les esprits honnêtes peuvent bien se mettre en garde contre l'action de faits concrets et tangibles qui risquent de les attirer hors du droit chemin ; ils sont parfois sans forces contre les suggestions insidieuses des déceptions qu'on ne s'avoue pas, des blessures qu'on se cache à soi-même, des deuils muets que l'orgueil nous force d'enfermer dans nos cœurs.

Quatre des petits porteurs italiens venaient précisément d'être changés, le matin même. Du premier coup d'œil, Burier vit que leurs remplaçans étaient de toute évidence en sous-âge : d'une gracilité, d'une faiblesse que soulignaient leur air effaré, leur gaucherie, leur embarras. Il essaya de les interroger, et n'obtint rien. Les regards ironiques de Gotto l'agaçèrent plus qu'à l'ordinaire : le drôle semblait positivement se moquer de lui. Appelé d'un signe, il accourut, obséquieux.

— Hé ! moussu, vous voulez quelque soze ?...

Burier lui dit, en lui tournant le dos :

— Je voudrais la fin de cette comédie.

Et, sans s'inquiéter des protestations du négrier, qui dévidait un chapelet d'impudens mensonges, il se rendit au bureau, où Délémont étudiait les plans d'une machine à souffler les bouteilles. Il demanda les nouveaux carnets, les ouvrit, crut distinguer sur deux d'entre eux des traces de grattage. Aussitôt il se mit à les examiner avec plus d'attention. Délémont le vit les retourner dans tous les sens, et sourit, sans inquiétude. « Toi, pensa l'Inspecteur, tu riras jaune, bientôt. » Les chiffres des années de naissance avaient été changés.

Trois jours auparavant, cette découverte eût causé à Burier une impression très pénible, puisqu'elle l'obligeait à signaler des faits dont la gravité dépassait de beaucoup celle des contraventions coutumières. Ce jour-là, l'émotion qu'il en eut fut plutôt agréable. Ses sentimens ne l'eussent jamais empêché d'accomplir son devoir ; mais, à cette heure, il y mettait une âpreté joyeuse de limier excité, à langue rouge. En prenant ses notes dans son calepin, il se dit : « Ce sera mon cadeau de noces ! » Cette idée de rancune le fit sourire méchamment.

Délémont, qui l'observait du coin de l'œil, demanda :

— Vous allez verbaliser, monsieur l'inspecteur ?

— Mon Dieu, oui, monsieur Délémont.

— Pourtant, ces carnets sont en règle, comme les précédents.

— Oh ! mieux que les précédents !

— Eh bien, alors ?...

Imprudemment, le maître verrier ajouta :

— Je les ai examinés, ces carnets-là. Soutre aussi.

— Ah ! vraiment ! Vous n'y avez rien remarqué d'insolite ?

— Non, rien.

Délémont était de bonne foi : depuis si longtemps il fermait résolument les yeux, que les grattages lui avaient échappé.

— Et vous ? demanda-t-il.

— Oh ! moi, vous savez, c'est mon métier de chercher la petite bête.

Il se leva, en prenant sa serviette. Debout, il se rappela qu'il s'était promis de féliciter Délémont. Il y renonça. « Non, se dit-il, j'enverrai ma carte ! » Au moment où il allait saluer et partir, le maître verrier frappa sur le plan étalé devant lui, en disant :

— Quand nous aurons notre machine à souffler, monsieur l'inspecteur, nous vous ferons des loisirs !

— Ce sera tant mieux pour tout le monde, monsieur. Au revoir, en attendant !

— Oui, monsieur l'inspecteur, au revoir !

En se dirigeant vers le grand portail, Burier aperçut la fine silhouette d'Alice, sous la marquise de la maison. La jeune fille se retourna par hasard. Il la salua gravement. Elle répondit en inclinant la tête. Il eut l'impression qu'elle le suivait des yeux. Un peu plus loin, il rencontra Soutre, qui se décidait à venir à l'usine. La vue du rival heureux lui rappela sa résolution de bravoure : il s'avança la main tendue, le sourire aux lèvres :

— Monsieur Soutre, je vous félicite !

Le géant, confus, pliant les épaules dans un vain effort pour se faire petit, rougit, balbutia, finit par dire, en accompagnant sa requête d'un regard suppliant :

— Non, monsieur l'inspecteur, ce mariage ne se fera pas !... Il est survenu... des obstacles... Et même, excusez-moi !... je voudrais vous demander une chose :... c'est de garder le silence

sur la communication que je vous ai faite, ... et de détruire le faire-part !

Il ajouta, piteusement :

— C'est le seul qu'on ait envoyé !

Burier comprit, sourit, promit, — bon prince. L'autre, qui se confondait en remerciemens, finit par lui prendre la main, dans un besoin d'effusion qui effaçait ses rancunes, en murmurant :

— Quand on a passé si près du bonheur, ... si près ! ...

Pour la seconde fois, les impressions de Burier se modifièrent : tout à l'heure, il haïssait Soutre ; en le quittant, il le plaignait presque : « Pauvre diable ! il a l'air touché... » Une folle espérance l'éblouit comme un éclair. Il se rappela les carnets, — l'éclair s'éteignit : il portait déjà la peine de s'être réjoui du mal d'autrui, puisque cette affaire allait le mettre en état de guerre avec Délémont, et, par conséquent, l'éloigner davantage encore d'Alice. A vrai dire, il pouvait l'étouffer. La tentation l'en effleura. Il la repoussa bien vite, et attendit mélancoliquement son hirondelle sur le ponton, en regardant monter dans l'air gris les fumées noires des hautes cheminées...

Pendant ce temps, Délémont, bourru, grondait Soutre au milieu de la cour :

— Eh bien, mon garçon, qu'est-ce qui vous arrive ? On a eu besoin de vous, ce matin !

— Pardonnez-moi, monsieur Délémont, je n'avais pas le cœur à l'ouvrage !

Il dit cela d'un air de chien battu, en rentrant le cou, avec un regard navré ; en sorte que Délémont se fit bonhomme pour le reconforter, tout en le poussant vers le bureau.

— Qu'est-ce que vous me chantez là ? ... S'agit-il de ce que Bernard a dû vous dire hier soir ? ... Des enfantillages, mon cher !

Soutre s'arrêta, en dégageant son bras :

— Des enfantillages, monsieur Délémont ? ... Oh ! non, non, par malheur !

— Enfin, que vous a-t-il conté ? ...

Soutre répéta mot pour mot les notifications de Bernard : ces petites phrases nettes, incrustées dans sa mémoire comme les termes d'un arrêt de mort, qui depuis douze heures y tournaient, s'étiraient et se déformaient sans répit.

— Et vous lui avez répondu ? ...

— Rien, monsieur Délémont !

— Comment, rien ?

— Tout s'effondrait. Qu'aurais-je pu dire ?

— Hé ! n'importe quoi !... Quelque chose, enfin !... On se défend, on nie, on gagne du temps !...

Il coupa l'air de son geste autoritaire, et continua :

— Vous ne savez donc pas à qui vous avez affaire, avant tout ? Vous me connaissez, pourtant, depuis quinze ans que vous me voyez à l'œuvre ! Avez-vous pu croire un instant que, s'il y a conflit entre mes enfans et moi, je leur laisserai le dernier mot ? Je suis encore le maître, sapristi ! et vous avez ma parole ! Que vous faut-il de plus ?... Il n'y a rien de changé à nos arrangemens !

Sur ces mots, il lui reprit le bras et voulut l'emmener, comme si la difficulté était résolue. Soutre, masse immuable, ne bougeait pas, les yeux à terre.

— Oh ! monsieur Délémont, dit-il, si ça ne dépendait que de vous... Ah ! si ça ne dépendait que de vous, je sais bien, je sais bien... Seulement, il y a... M<sup>lle</sup> Alice !

— Ma fille ? Nous allons voir ça !

Le maître verrier fit demi-tour, et se trouva face à la maison :

— Venez ! Nous allons lui parler tout de suite !

Soutre resta immobile, en secouant sa bonne grosse tête que tant de soucis compliqués labouraient depuis la veille :

— Après ce que m'a dit Bernard, monsieur Délémont, ... ah ! voyez-vous, je sens bien que cela serait inutile !... Vous comprenez, je croyais qu'elle avait un peu d'affection pour moi, puisque... puisqu'on était d'accord, quoi !... Mais si elle n'en a point !... Je ne veux pas qu'on la force, vous comprenez !... D'autant plus qu'il y a... cette maudite histoire, ... ah ! cette histoire !

La petite voix ne fut plus qu'un souffle :

— Je n'oserai jamais reparaitre devant elle !...

— Hé ! mon cher, comme vous exagérez !... Quelle imagination !... Où l'avez-vous prise ? Jamais je n'aurais cru que vous en aviez autant, ma parole !... Raisonnez un peu, que diable ! au lieu de vous emballer ainsi !... On sait bien que tous les hommes ont des histoires... Alors ?... Vous avez rompu, n'est-ce pas ?... Donc, c'est fini !... Laissez-moi expliquer le cas à ma

filles... Vous connaissez ma tactique : vite et droit, dans ces affaires-là comme dans les autres !...

Soutre n'eût demandé qu'à le croire. Mais un instinct très sûr l'avertissait qu'Alice ne changerait pas, ou que, si elle céda à la pression paternelle, ils n'auraient devant eux qu'une existence misérable, corrompue à l'origine par la violence, la rancune et le mépris. Ce sentiment, qui le dirigeait, était un peu complexe pour son intelligence gourde, pour sa langue malhabile. Il essaya pourtant de l'expliquer, en disant :

— Vous êtes bien bon, monsieur Délémont,... oui, vous êtes bien bon !... Mais, voyez-vous, cela n'est pas possible !... Oh ! je ne me trompe pas, allez !... J'y vois plus clair que je ne voudrais !... Cette maudite histoire a tout changé !... M<sup>lle</sup> Alice ne veut plus de moi... Et moi, je ne la veux pas contre son gré... Et après ce qu'elle a dit à son frère,... et après ce que son frère m'a dit,... oh ! c'est bien fini, je vous assure !...

Il poussa un gros soupir et reprit :

— Aussi, j'aime mieux ne plus la revoir !... Plus jamais, j'aime mieux ça !... Je ne retournerai pas chez vous, monsieur Délémont !... Ce n'est pas par ingratitude, voyez-vous, c'est parce que... parce que ça me ferait trop de peine !... Et quant à l'usine,... quant à l'usine. ., pardonnez-moi..., mais j'aime mieux n'y pas revenir non plus !...

Au coup imprévu, le patron leva ses deux bras et les laissa retomber dans un geste de stupeur. Lustreau s'approchait pour demander quelque chose ; il le renvoya :

— Plus tard, Lustreau, vous voyez bien que je suis occupé.

Et, revenant à son interlocuteur, qui n'osait pas le regarder :

— Est-ce que j'ai bien entendu, Soutre ?... Ma parole, je n'en crois pas mes oreilles !... Vous que j'ai toujours tenu pour un homme de bon sens !... Est-ce bien vous qui parlez de quitter l'usine ?... Mais l'usine, c'est votre carrière, votre avenir, votre fortune !... Admettez un instant que ma fille s'obstine, ce que je ne crois pas,... ou que vous-même, par une délicatesse mal comprise, vous persistiez dans ces idées... absurdes, mon cher, absurdes ! En quoi cela pourrait-il changer nos autres relations ?... Vous savez bien que je n'ai personne sous la main pour vous remplacer,... et que je n'ai pas la moindre envie de chercher quelqu'un, je vous assure !... Vous-même, où retrouverez-vous l'équivalent de ce que vous avez ici ?... Nous sommes habitués

l'un à l'autre... Depuis quand est-ce qu'on déränge ses affaires pour un mariage manqué?

Soutre le laissait dire, mais continuait à secouer la tête avec une obstination triste, en homme qui a pris un parti, et veut s'y tenir.

— J'ai besoin de vous plus que jamais, poursuivit l'autre, je ne vous l'envoie pas dire!... Vous avez ma confiance, vous êtes un bon employé, fidèle, intelligent dans votre partie... Vous n'allez pas me lâcher comme ça!... C'est impossible!... Votre intérêt vous le défend!... Et la reconnaissance aussi, sapristi!...

Plus accoutumé à donner des ordres qu'à discuter, il était à bout d'argumens, et il voyait bien que, Soutre restant inébranlable, il en serait pour ses frais d'éloquence. L'obstacle irrita son tempérament combatif : il ne songea plus qu'à triompher, à tout prix, de cette obstination. Comme il cherchait de nouveaux argumens, il se rappela la singulière idée de sa sœur Claire, la veille, à propos d'Estelle. Il la saisit à tout hasard, sans la peser, et la lança :

— Et puis, vous savez,... j'ai une autre fille, après tout!

Ce fut au tour de Soutre à se demander s'il avait bien entendu. Déjà le patron continuait, avec sa verve qui voulait tout emporter :

— Estelle ! Vous ne l'avez jamais regardée?... Naturellement, vous n'y pensiez pas!... Peut-être qu'elle ne dirait pas non, celle-là!... Ma parole, je crois qu'elle ne dirait pas non!...

— Ah ! fit Soutre, c'est M<sup>lle</sup> Alice que j'aimais!

Malgré son respect, il trouvait cette offre choquante; il blâmait en pensée ce père tellement accoutumé à subordonner sa famille aux affaires, qu'il en oubliait dans un tel débat la plus élémentaire délicatesse. On procède ainsi dans le commerce : vous ne voulez pas des « bordelaises? » voici des « bourguignonnes, » ou des « allemandes, » si vous préférez! C'est très bien, mais on ne change pas de fiancée comme de valseuse dans un bal! Pendant qu'il pensait ainsi, l'autre poussait sa pointe :

— Oui, oui, je sais que vous êtes un brave garçon, que vous avez des sentimens très délicats!... Raison de plus pour que je tienne à vous, mon cher!... Dame : les employés dont on est sûr ne courent par les routes!... Les gendres encore moins!... Et ça convenait si bien pour l'usine!... Alice vous plaisait depuis longtemps, je sais... Mais Estelle... lui ressemble!... Ma

parole, elle lui ressemble!... Quand elles étaient enfans, je les confondais quelquefois, comme des jumelles!... Regardez-la donc, en passant, sans en avoir l'air... Et puis, prenez quelques jours pour réfléchir... Pas de coup de tête, je vous en supplie!... Dans votre propre intérêt, Soutre!... Voulez-vous un petit congé?... Une semaine?... C'est ça, entendu, jusqu'à lundi prochain!... Rentrez chez vous, promenez-vous, faites de l'exercice pour vous éclaircir les idées... Quand vous serez remis de vos émotions, nous reprendrons l'entretien!... D'ici là, je me charge de votre besogne... Vous resterez, Soutre, c'est moi qui vous le dis!

Tout ému de cette insistance, Soutre balbutiait :

— Ah! monsieur Délémont! je vois bien que vous tenez à moi... Et ça me fait honneur!... Et moi aussi, je tiens à vous, allez!... et à l'usine!... Et, si je vous quitte, ça me fera gros cœur, allez!...

Il sentait déjà, en s'éloignant, que cette volonté despotique à laquelle une si longue obéissance l'avait comme adapté le ramènerait au bout de la semaine, par le chemin coutumier.

#### IV

Quelques jours passèrent. On ne parlait de rien. On comptait sur le silence pour expliquer ce qu'on aimait mieux taire. Excepté pour l'inconnue, il n'y avait pas en jeu de passions violentes : l'apaisement pouvait donc se faire. Alice, délivrée, respirait mieux. Estelle espérait, sa jalousie en répit. Quant à Soutre, il n'attendit pas la fin de son congé pour rentrer à l'usine, avec un air docile de chien vagabond qui vient se remettre au collier. Délémont l'accueillit comme si rien ne se fût passé, avec une pointe d'ironie qui semblait dire : « Hé! je savais bien, je vous attendais... » Il le vit se remettre au travail, renouer ses habitudes, reprendre sa bonne figure tranquille, puis profita du dîner du Jour de l'an pour le ramener à la maison :

— Comme les autres années, mon bon!... Pourquoi pas?... D'ailleurs, il y aura là les Romanèche, et mon espèce de neveu, vous vous rappelez? qu'on a invité pour les vacances... Vous serez tout à fait à l'aise, et il faut bien un jour recommencer!

Soutre, un peu honteux, céda après un simulacre de résistance. Personne ne s'étonna de le voir arriver, avec ses bonbons



de chocolat traditionnels. Seulement, tandis que le petit Valentin héritait de sa place à table, à côté de l'aînée, on lui donna pour voisine Estelle. Il la trouva jolie, la sentit sympathique, fut bientôt gagné par le magnétisme de l'amour qui se cache et se laisse deviner. Sa gêne fut courte : Alice l'avait accueilli avec simplicité ; Bernard, en lui tendant une main un peu dédaigneuse ; Claire, avec des regards malicieux, mais encourageans. Quant à Romanèche, il ne pensait plus aux fiançailles rompues, non plus qu'à ses beaux aphorismes sur le mariage. De graves événemens, survenus dans l'intervalle, l'avaient fort excité : la campagne ouverte contre les anarchistes après l'attentat Vaillant venait d'aboutir, le matin même, à des arrestations dont on ignorait encore le nombre, à des perquisitions dans tout le pays, — et des journaux disaient que ce n'était qu'un commencement. Il ne pouvait penser qu'à cela, ni parler d'autre chose. A peine à table, il s'échauffa :

— Vous avez lu les journaux, ce matin ? Vous avez vu ?

— Ma foi, non ! répondit Délémont. Et vous, Soutre ?

— Oh ! moi, je ne lis jamais que les journaux du soir !... Et aujourd'hui, justement, je n'y ai pas pensé.

Bernard seul dit qu'il était au courant. Romanèche, frémissant, se mit à raconter ce qu'il savait : l'opinion préparée depuis une quinzaine par des informations tendancieuses, la rafle organisée dans le plus grand secret, et puis, en guise d'étrennes, cette surprise :

— Une monstruosité ! Un vrai coup d'État !

Délémont corrigea, d'un air malicieux :

— Dites plutôt un coup de filet !

Son goût pour les gouvernemens à poigne triomphait. Romanèche, penché sur la table, la barbe en avant, cria :

— Mais la légalité ?... Mais la justice ?... Qu'en faites-vous ?

Les deux mains appuyées sur la nappe, en attendant la dinde truffée que Jérôme servait, rassuré dans sa crainte chronique des mouvemens populaires, satisfait dans son penchant pour toutes les répressions, qu'il regardait comme le seul gage possible de la paix sociale, le maître verrier goguenarda :

— Hé ! ce sont de belles choses, d'accord !... Seulement, je veux d'abord qu'on soit tranquille, moi !... Et puis, qui est-ce qui les viole, la légalité et la justice ?... La légalité, c'est d'arrêter les énerguènes ; la justice, c'est de les punir... Bonne leçon pour

ces gaillards soi-disant intelligens, pour ces dilettanti, pour ces fruits verts de votre Université qui abusent de leur instruction pour tourner la tête à de pauvres diables dont ils font des lanceurs de bombes et des assassins!

La figure de Romanèche s'injectait de bile; il serrait les dents et tendait le cou, comme s'il allait bondir sur son beau-frère :

— Une leçon, ricana-t-il, une leçon!... Vous osez dire!... Eh bien, soyez tranquille, mon cher : si c'est une leçon, elle profitera!...

Tous l'écoutaient, même le petit Valentin; Estelle et Soutre cessèrent leur causerie à demi-voix; Bernard l'encouragea du regard. Or, Romanèche avait une faiblesse commune aux ambitieux et aux démagogues : le besoin de conquérir ses auditeurs en répondant à leur attente, et de les exciter en allant plus loin qu'eux. Il sentit qu'excepté Délémont, son habituel adversaire, et peut-être Soutre, qu'il méprisait, tous étaient acquis aux vaincus de la journée; il reprit donc, en se solidarissant avec eux :

— ... Soyez sûr qu'elle *nous* profitera!

— Espérons-le! lança ironiquement Délémont.

— Oui, elle nous profitera, quand notre tour viendra... Et il viendra, malgré vos gendarmes, vos soldats, vos tribunaux!... Il viendra nécessairement, dans une démocratie toujours mobile, où l'axe du pouvoir se déplace sans cesse. Nous sommes aujourd'hui dans le dernier dessous : demain, nous serons au pinnacle. Gare alors! gare à vous!... Votre ministère à poigne nous apprend qu'en République on peut poursuivre les délits d'opinion. C'est une bonne leçon, comme vous dites : nous nous en souviendrons!

Sa petite personne bilieuse vibrait, rageait, provoquait: on devinait son grand crâne chauve tout rempli d'idées qu'il ne sortait pas encore.

— Je ne vous savais pas anarchiste, fit Délémont. Je vous croyais socialiste, tout simplement. C'était déjà joli!...

— Je n'ai pas d'étiquette, mon cher! Je suis avec ceux qu'on poursuit, contre ceux qui condamnent! Je suis contre les bourgeois... Plus tard, quand nous serons les maîtres, nous aurons un programme positif. Et nous l'avons, nous l'avons déjà... Mais nous attendons notre heure...

Telle était son excitation, qu'il en perdait l'appétit. Lui qui appréciait la bonne chère (parce que, disait-il, un homme civilisé doit savoir jouir de tous les plaisirs honnêtes), il ne pouvait plus avaler les belles truffes dont il s'était abondamment servi. Délémont s'en aperçut, et, comme il voulait être ce jour-là d'humeur débonnaire, tâcha de l'apaiser en lui versant à boire :

— Que cela ne vous empêche pas de manger, mon bon ami!... Ne vous tourmentez pas pour ces gaillards : vous verrez qu'ils s'en tireront à bon compte : quelques francs d'amende qu'ils ne payeront pas, quelques jours de prison, voilà tout ce qu'ils risquent... Une bonne petite amnistie effacera tout... Hé! c'est toujours ainsi que ça se passe, vous le savez bien!... Nous ne sommes pas aussi féroces que vous le dites...

Claire intervint, avec son air tranquille :

— C'est ce que je lui répète toujours : il ne faut pas s'échauffer pour la politique. Les choses finissent par s'arranger, et, quoi qu'on fasse, le monde n'en continue pas moins à tourner.

Son mari ne l'écouta pas :

— Vous n'êtes pas féroces? reprit-il... Eh bien! vous avez tort, parce que nous le serons, nous!... Oui, oui, quand notre heure sonnera, il n'y aura pas d'amnistie, allez!... Nous saurons nous servir de vos lois, de vos juges, de vos prisons!... Nous vous tiendrons à notre tour, et nous irons jusqu'au bout... Ah! vous passerez un mauvais quart d'heure, je vous en réponds!...

— Vous ferez aux autres tout ce que vous leur reprochez de faire contre vous, insinua Délémont, sans se fâcher.

— Avec cette nuance, — et elle est énorme! — que ce sera pour le bien commun, pour la justice, pour la liberté... Oui, pour la liberté!... Nous vous imposerons, comme l'a dit Robespierre, « le despotisme de la liberté!... »

Ainsi lancé, il ne voyait pas qu'en découvrant ses batteries il éloignait de lui ceux qu'il voulait gagner, et qui ne l'écoutaient plus qu'avec tristesse. Comme il continuait à prophétiser l'ère des vengeances, Délémont finit par perdre patience, et l'arrêta :

— Voyons, mon cher, laissons ces choses et finissez votre dinde!... Nous ne sommes pas ici pour nous disputer... C'est jour de fête, aujourd'hui!

— Pas pour ceux qui sont en prison!

— Mais pour nous, ce qui est l'essentiel!... Après tout, vous

ne les connaissez pas, ces gens-là, ils ne sont pas de vos amis... Et puis, voyez, il y a des enfans, ici : pourquoi tenir en leur présence des propos pareils?... Ce qui arrive doit vous montrer que les paradoxes ont parfois des conséquences, que diable!... Tout ce qu'on dit ne se perd pas!

Ce soir-là, Soutre ne quitta guère Estelle. Trop ignorante encore pour être coquette, trop éprise aussi, la jeune fille n'en eut que plus de charme : ce qu'il y avait en elle de volontaire, d'égoïste et de dur se fondait dans sa joie de n'être plus jalouse, dans l'espoir renaissant qui l'embellissait. Délémont les observait du coin de l'œil, en fumant dans un coin avec Romannèche, qui ne disait plus rien, mais mâchait rageusement son cigare. Les enfans jouaient. De temps en temps, l'un ou l'autre d'entre eux venait tout palpitant s'abattre sur les genoux d'Estelle, qui lui caressait les cheveux d'un geste joli, puis se retournait vers son compagnon avec un sourire. En sorte que Soutre recommençait à dévider l'écheveau de ses rêves conjugaux, sans trop s'apercevoir que la soie en était changée. Comme l'heure avançait, Délémont vint le tirer à part, et lui dit à voix basse, avec un regard du côté de sa seconde fille :

— *A propos*, j'espère que vous n'avez pas renoué avec votre amie?

— Jamais de la vie, monsieur Délémont! Je lui en veux trop des misères qu'elle m'a causées.

— Elle ne vous poursuit pas?

— Elle m'écrit, mais je n'ouvre pas ses lettres

Il n'ajouta pas qu'elle rôdait parfois autour de l'usine, dont il ne sortait plus qu'en prenant toute sorte de précautions.

— Très bien, ça, c'est de la bonne école!... Écoutez, Soutre, laissez-moi faire!... Oui, laissez-moi faire, vous comprenez?... Vous verrez que tout ira bien, cette fois!

Il avait son air le plus bénin, le plus paternel. Soutre, un peu confus, baissait la tête; mais il était prêt à obéir encore.

Cette soirée familiale, où de nouveaux espoirs étaient éclos avec l'année, eut le plus imprévu des lendemains : une descente de police à l'usine.

Depuis longtemps, des plaintes affluaient au parquet, visant une véritable traite d'enfans exploités et maltraités. Mais les coupables n'offraient aucune prise : ce fut la récente découverte

de Burier qui fournit enfin une base à l'enquête. Le commissaire arrivait donc, avec le mandat de perquisitionner et d'interroger Gotto ainsi que « ses complices présumés. »

Délémont ne pensait plus à la menace du jeune inspecteur; du reste, il n'eût rien redouté de pire que l'habituelle contravention, dont il eût pris son parti. Encore, dans le cas particulier, aurait-il pu s'abriter derrière le troisième paragraphe de l'article 26 de la loi, qui semblait laisser Gotto seul en cause : « *Toutefois, la peine ne sera pas appliquée, si l'infraction à la loi a été le résultat d'une erreur provenant de la production d'actes de naissance, livrets ou certificats contenant de fausses énonciations ou délivrés par une autre personne.* » Mais c'étaient précisément ces « fausses énonciations » qui motivaient l'enquête : les intéressés comprirent bientôt qu'il s'agissait pour eux de tout autre chose que d'une simple contravention.

Gotto, à qui la peur fit oublier instantanément son français, n'eut garde d'avouer les grattages : il nia tout, ne savait rien, balbutiait, jurait et crachait, sans se contredire à travers son jargon : les enfans avaient l'âge, leurs papiers étaient bien en règle ; quant aux carnets, il les avait reçus tels quels à la mairie.

— Moi, toucher à ces carnets, moussu le commissaire!... Ze me couperais plutôt la main... les deux mains!... Et puis, ze ne sais pas écrire!...

Interrogé à son tour, — quelle humiliation que ces questions qui vous ravalent au rang des malfaiteurs! — Délémont s'aperçut que son fameux article 26 se retournait contre lui ; il oublia d'avoir dit à Burier qu'il avait examiné les carnets, et rejeta la responsabilité sur son sous-directeur, qui s'occupait du personnel.

— C'est lui que cela regarde... Quant à moi, vous comprenez, j'ai bien autre chose à faire qu'à vérifier les papiers de mes employés ou à regarder mes porteurs sous le nez pour voir s'ils ont douze ans trois quarts ou treize ans et demi!

Soutre perdit la tête. La peur de contredire son patron l'amena à se contredire lui-même. Son grand corps semblait prêt à s'effondrer ; on eût dit qu'il avait perdu l'usage de la parole, tant il bégayait et balbutiait. Il fit si piteuse mine, qu'il s'attira cette question directe :

— Est-ce donc vous qui les avez grattés, ces carnets?

Ce soupçon acheva de l'affoler. Il multiplia ses dénégations.

avec un tel émoi et tant de maladresse que, plus il protestait, plus il paraissait compromis.

Enfin le commissaire le lâcha, pour interroger les enfans. Le travail s'interrompit à plusieurs ouvreaux, se ralentit à d'autres, l'usine en désarroi présenta l'aspect d'une ruche où a pénétré le sphinx ennemi. Le désordre subsista après le départ de la police : des murmures couraient dans les équipes, des demi-sourires chargés de sous-entendus s'échangeaient entre les travailleurs. Sans que le verre incandescent cessât de couler sur les mabres ou de se gonfler au bout des cannes, pendant que les bouteilles ardentes volaient sur les sabots, de rapides conciliabules se tenaient à voix basse, des phrases brèves se heurtaient, échangeant en quelques mots furtifs des impressions toutes contraires. Ainsi, en remettant à Danzine, rentré depuis quelques jours à peu près guéri, un « bon » de boisson que le porteur courut chercher, Lustreau, qui détestait Soutre, grogna rageusement, en le montrant d'un regard de côté :

— Celui-là n'a que ce qu'il mérite !

Mais Danzine en voulait au gouvernement, d'empêcher les pères malades de faire travailler pour eux des fils solides comme des chênes. Il répondit :

— De quoi vont encore se mêler ces c.....-là ?

Aussitôt Crétot agita ses bras flasques, en disant :

— Nous n'allons pourtant pas nous mettre du côté des singes !...

Danzine, à haute voix :

— Pourquoi pas?... Si le gouvernement nous empêche de gagner notre vie, je suis contre le gouvernement, avant tout !...

Deux courans se formaient ainsi parmi les ouvriers. Les uns, gouailleurs, ironiques, prêts à la révolte, accueillaienent avec une joie menaçante les premiers signes de cette protection de l'État, sous laquelle leurs revendications pourraient désormais s'organiser, grossir, emporter l'autorité désemparée des patrons ; et ils saluaient cette mainmise de leur classe sur les forces dont elle ne connaissait encore que l'oppression, et qu'elle allait gouverner à son tour. Les autres, pacifiques, laborieux, bornés, endurans, gardaient une intime méfiance de ce concours imposé qui ne les protégeait qu'au prix d'autres sacrifices, diminuait leur indépendance, gênait leur routine, leur goût du travail, leur séculaire accoutumance à des tâches sans responsabilité, à une faible moyenne de bien-être dont leurs appétits modestes se

fussent contentés. Ces deux courans adverses se rencontrèrent au changement des équipes : des groupes se formèrent dans la cour, des discussions y commencèrent à voix contenues, puis se poursuivirent, plus vives, aux abords de la Cité, remuant comme à grands coups les complexes questions des rapports du capital et du travail, ou des droits protecteurs de l'État, et tout le fardeau des insolubles problèmes qui pèsent sur les destinées humaines. Quelques-uns essayèrent d'expliquer l'affaire aux petits Italiens, objets passifs et cause ignorante de ce branle-bas. En comprenant qu'on s'occupait d'eux, que la police était venue pour eux, qu'on voulait les défendre, qu'on parlait de les délivrer, ils multipliaient leurs gestes de terreur en roulant leurs yeux de braise et de velours, chargés d'épouvante. Leur imagination ne concevant pas que personne au monde pût être plus fort que leur *padrone*, ils se voyaient en dernier ressort victimes de cette nouvelle aventure, et, pour tâcher d'en conjurer les effets, répétaient de leur mieux leurs mensonges appris :

— Rester ici!... Bien heureux!... *Il signore*, très bon, et *la signora*, oh! *la signora!!*...

A la fin, ils s'en allèrent, courbés, boitant, épuisés, résignés, pendant que Délémont querellait leur maître, qui protestait avec sa pantomime habituelle :

— Hé! moussu, vous savez bien que ze n'ai pas toucé les carnets... Pas moi, pas moi, par la Madone, moussu Délémont!... Non, non, vous savez bien!

Délémont ne parlait pas volontiers de ses affaires à la maison ; pourtant, supposant que l'aventure ferait quelque bruit et que les siens ne manqueraient pas d'en être informés, il crut prudent de prendre les devans, et la raconta en deux mots, à sa manière :

— La chose en elle-même est absurde, conclut-il. Elle n'aura aucune suite. Tout vient de la bêtise ou de la méchanceté de cet inspecteur. Il en sera pour sa confusion ; mais conçoit-on des lois pareilles!... un tel gouvernement!...

Bernard lui répondit :

— C'est pourtant le même que tu louais hier, pour sa poigne!

Du coup, il se mit en colère.

— Et toi, qui le blâmais d'arrêter des lanceurs de bombes, tu vas le féliciter de poursuivre ton père?... Que la police file doux quand il s'agit d'anarchistes, mais qu'elle traite en bandit l'hon-

nête industriel qui contribue à la prospérité nationale!... Ma parole, vous êtes plus fous les uns que les autres!... Vous préparez l'avènement du joli régime que nous promet votre animal d'oncle... Vous pactisez avec vos adversaires naturels, vous tirez sur vos troupes, on ne peut concevoir une pire incohérence!... Allez, allez! la catastrophe viendra, et vous en serez les premières victimes!

Le lendemain, Gotto et sa femme avaient disparu, en abandonnant derrière eux, sans ressources, le lamentable troupeau des petits porteurs. Depuis des semaines, ces enfans, amenés par un coup de vent mauvais, enduraient leur misère avec la résignation passive du besoin, de la faiblesse, et de la peur. La faim, que leur bourreau ne trompait plus, la faim brutale et impérieuse, les tira de leur morne atonie : ceux qui rentraient après le travail dans leur taudis comme des animaux craintifs et muets trouvèrent de ces cris qu'on comprend dans toutes les langues, montrèrent les guenilles qui cachaient plus qu'elles ne les couvraient leurs corps zébrés de cicatrices et meurtris comme après des tortures, amenèrent dans leur cave infecte des voisins, des passans dont tant de misère offensa le bien-être tranquille. Longtemps étouffée dans l'ombre du taudis, l'horreur de leur martyre éclata, soulevant dans le quartier un double élan d'indignation et de charité. Délémont s'empressa d'envoyer des secours : trop tard. Cette force nouvelle, l'opinion, justicière souvent imprudente, mais si clairvoyante parfois, s'en prenait à lui, le rendait responsable au même titre que le négrier disparu, couvrait son nom d'invectives et d'opprobres; l'affaire grossit encore des racontars de la malveillance, des amplifications des partis, pour s'appeler bientôt, sur les manchettes des journaux : *Un Scandale industriel*.

Romanèche accourut avec un paquet d'articles qu'il avait découpés.

Il hésitait entre une indignation sincère et l'esprit de famille qui le poussait à soutenir quand même ce beau-frère, dont la fortune jetait quelques reflets sur sa propre médiocrité : car, moins dégagé qu'il ne croyait l'être des préjugés de sa caste, il demeurait bourgeois par plus d'un trait. Il s'aperçut bien vite qu'entre ces deux partis il fallait choisir, Délémont n'ayant aucune velléité de s'amender. Il arrivait avec une abondante réserve de ces phrases qu'il aimait, gonflées de sa rhétorique



accoutumée : il n'en put sortir aucune. Dès les premiers mots, il fut interrompu par un homme qui n'entendait pas énerver sa volonté dans une discussion stérile, et savait bander toutes ses forces contre la tempête :

— Mon cher, vous êtes mal inspiré. Cela vous arrive quelquefois. Voici ce qui se passe : j'ai eu affaire à un coquin, qui m'a trompé. Il falsifiait les livrets qu'il me fournissait : sa fuite est un aveu. Je n'examinais pas ces livrets, moi ; c'est l'affaire de Soutre. Et vous connaissez Soutre : un brave garçon, intelligent dans sa partie, mais à qui l'on n'a pas de peine à faire prendre des vessies pour des lanternes. Ce bandit nourrissait mal ses employés, et les maltraitait. Est-ce ma faute ? Voulez-vous que je me mette à surveiller la nourriture de mes ouvriers ? Donc, je n'ai rien à me reprocher : vous pouvez le dire à vos amis. Ceux qui m'attaquent sont des imbéciles ou des coquins.

Romanèche comprit que, s'il s'avisait de discuter, il serait aussitôt traité en ennemi.

— Malheureusement, répondit-il en se retranchant derrière autrui, ceux que vous appelez mes amis ont pris position. Peut-être un peu vite, je le reconnais... Mais voyez : une pareille bombe éclatant dans la haute industrie, au moment où on les traque comme des loups parce qu'ils trouvent que tout n'est pas au mieux dans le meilleur des mondes !... C'est une aubaine : on ne saurait s'étonner s'ils en profitent.

Il tendit à Délémont le paquet des articles indignés ou injurieux. Le maître verrier en parcourut deux ou trois, et les repoussa, sans s'émouvoir :

— Que voulez-vous que ça me fasse?... Qu'ils écrivent ce qu'ils veulent, vos journalistes de malheur ! Ils ne savent rien, ne comprennent rien, parlent à tort et à travers, trompent les gens, sèment la calomnie. Et votre sacré gouvernement, qui fabrique des lois contre tout le monde, n'en peut pas faire une contre eux ! Croyez-vous par hasard que je vais leur répondre !... Ma foi, non ! L'affaire suivra son cours : c'est ennuyeux, c'est du temps perdu, du dérangement, de la mauvaise humeur... J'en ai vu bien d'autres... On finira par me rendre justice, et je n'en vendrai pas une bouteille de moins !...

Il était moins rassuré qu'il ne voulait le paraître ; mais il croyait en imposer à son dangereux beau-frère par sa sérénité. Réussit-il ? Romanèche ramassa ses journaux, en disant :

— Si c'est comme cela!... Si vous êtes tranquille sur le dénouement!... Moi, j'ai voulu vous avertir, vous mettre au courant de ce qu'on dit dans des milieux importants...

Et, en manière de conclusion :

— C'est tout de même une ennuyeuse affaire!...

Délémont put se croire ainsi délivré de lui. Il réussit à éviter toute explication avec sa femme, qui maintenant gardait pour elle toutes ses pensées et passait des journées entières sans prononcer une parole. Il repoussa les questions de ses filles, profondément troublées par les rumeurs du dehors, en leur déclarant qu'elles n'y comprenaient rien. Mais il dut écouter Bernard et lui répondre.

Le jeune homme connaissait par sa sœur le douloureux épisode du petit Beppo Trina, et, depuis, s'attendait sans cesse à quelque éclat. Il n'en souffrit pas moins cruellement de la réalisation de cette crainte. Rentré au lycée, il y rencontrait les regards de camarades qui évitaient les siens, baissaient la voix en l'apercevant. Les journaux qu'il lisait le plus volontiers prodiguaient leurs violences à son père, dont le nom servait de symbole à la criminelle dureté des dirigeans, sous les plumes de rédacteurs qu'il avait souvent admirés. Mille détails, souvent observés, lui revenaient en mémoire comme pour appuyer ces accusations : en sorte qu'une voix de justice, plus forte que celle des solidarités familiales, criant au fond de lui que cette campagne d'injures n'était pas toute calomnieuse, que cette œuvre de haine était aussi une œuvre d'assainissement, il était le jouet des sentimens les plus contraires. L'envie de venger au moins un de ces outrages le hantait comme un besoin de colère ; et il ne pouvait la satisfaire dans une de ces impulsions qui soulagent ! Au lieu d'obéir à cette suggestion, il la discutait avec lui-même, en rougissait et ne pouvait passer outre. La vie ne l'avait point encore corrompu : son idéal intact lui défendait d'imposer par la violence une justification mensongère ; pour frapper, il voulait être sûr de son droit, — et le doute abattait sa fierté, paralysait son bras. — Un article plus outrageant le poussa au bureau de son père, le journal à la main.

Délémont prévoyait la démarche. Elle ne l'inquiétait guère : ne comprenant, ne connaissant que l'intérêt, il la jugeait inspirée par ces mobiles toujours égoïstes qui guident la plupart des hommes dans le combat de la vie, même quand ils ont une

autre apparence, par ces appétits de victoire qui l'avaient toujours empêché, pour son compte, de sentir la soif de la justice. Au contraire, il trouva devant lui un fond de pensées qui devaient bien vite le décontenancer, une volonté robuste comme la sienne, aussi prompte à s'orienter, aussi nette, qui servait une âme d'un autre métal et d'une autre trempe, et cette intelligence rapide qu'il possédait aussi, mais qui semblait suivre d'autres lois : en un mot, une image de lui-même, tellement ennoblie qu'après en avoir reconnu les traits comme dans un miroir, il devait garder à jamais le secret désir d'en réaliser la ressemblance, et la honte sourde de s'en éloigner. Très grave, très calme, comprimant son émotion avec une surprenante maîtrise, son fils lui mit le journal sous les yeux, et, pendant qu'il le parcourait, au moment où déjà il haussait les épaules, dit :

— J'ai mon idée de l'honneur, père : elle me pousse à m'en prendre à l'homme qui a écrit ces choses et à le châtier. Mais elle exige aussi que je sois sûr qu'il nous calomnie. Et c'est affreux à dire : je n'ai pas cette certitude. Je ne sais pas au juste ce qui s'est passé à l'usine, j'ai besoin d'être sûr que tu ignorais ce qui se passait au dehors, ces tortures, ces infamies, cette brutalité!...

Sa voix soulignait les mots, qui prenaient un sens presque solennel. Le geste de dédaigneuse insouciance, qui commençait à lui répondre, resta suspendu : le maître verrier éprouvait pour la seconde fois l'impression de déchéance humiliée qu'il avait eu tant de peine à dominer pendant l'interrogatoire du commissaire. Cette fois, ce ne fut pas la crainte ou la prudence qui arrêteraient dans sa gorge les mensonges préparés ; ce fut un autre sentiment, plus douloureux, plus aigu et tragique. Au moment où il ouvrait la bouche pour répondre, ce dilemme traversa son esprit : ou mentir et jeter son fils dans une aventure peut-être fatale ; ou dire la vérité, — cette vérité qu'il ne connaissait pas toute avant l'éclat parce qu'il ne voulait pas la connaître, mais qu'il ne pouvait pas dire qu'il ignorât ! — et perdre son estime. Quelle que fût sa réponse, quelques mots qu'il employât, l'un ou l'autre de ces deux termes devait aboutir dans sa rigueur : il le comprit, et eut peur d'entendre le son de sa voix. Pourtant il fallait répondre :

— D'abord, commença-t-il sans regarder son fils,... où te conduirait un pareil esclandre?... A un duel, n'est-ce pas?... Toi

qui te crois avancé, indépendant!... Un duel, voyons, un duel,... que prouve un duel?

— Ceci est une autre question, répondit Bernard. Nous pourrions la discuter ensuite... La première d'abord, père, si tu veux!...

Sa diversion repoussée, le malheureux battit des paupières, passa la main sur son front, crut trouver une autre échappatoire :

— Moi aussi, j'ai mon idée de l'honneur!... Tu te figures toujours qu'il n'y a que toi!... Si je me croyais offensé, je saurais que faire!... Il y a... les tribunaux!... Oui, certainement, il y a les tribunaux!... Mais je suis au-dessus de ces injures... Et d'ailleurs, ces choses ne te regardent pas : tu ignores tout de la vie pratique, tu es encore un enfant!...

Une voix très ferme répliqua :

— Non, je ne suis plus un enfant : j'observe, je sens, je lis, je comprends... Et je suis fort, père, et je porte ton nom.. C'est notre nom que je veux défendre : j'en ai le droit!...

Jusqu'alors calme et contenue, cette voix vibra passionnément :

— Ce droit, j'ai une si ardente envie de pouvoir l'exercer!... C'est pour cela que je te demande la vérité, père!...

Ainsi, d'instant en instant, d'une réplique à l'autre, le cercle se resserrait. Impossible d'éviter plus longtemps d'en venir au fait. Délémont balbutia :

— Il y a beaucoup de faux, dans ces racontars!

Il cherchait par où les attaquer; il se jeta sur le premier point faible qu'il crut reconnaître :

— Ainsi, ces grattages, dont on parle tant... Mais je les ignorais, moi, ces grattages!... Ma parole!... C'est de la folie de m'en accuser!... Me vois-tu grattant des chiffres sur ces carnets... avec un canif?... Non, mais, me vois-tu?... Ah! ah! ah!...

Il essaya de rire, et ne put.

— Oh! dit Bernard, je le pensais bien! Je sais que tu ne commettrais pas un faux. Ce n'est pas cela qui m'inquiète, c'est le reste... Oui, ces cruautés, ces tortures, ces coups, cette peine... Toute cette épouvantable histoire, ce cauchemar!... Ce sont là des crimes qui lèsent bien autre chose que des articles du Code!... Ce sont des crimes contre l'humanité : combien plus atroces, quand on pense qu'ils rapportent, qu'ils se monnaient!... Voilà pourquoi, père, je veux être sûr que tu les ignorais!

Délémont laissa s'écouler quelques secondes, et sentit que la

possibilité même du mensonge s'envolait. Pour la première fois, il se demanda : « Suis-je donc le complice d'un crime ? » Il répondit aussitôt : « Impossible ! » Mais la question s'était posée, il en frémit jusqu'au fond de son être. Puis il raidit sa volonté, et dit :

— On m'avait averti... Oui, un prêtre... L'inspecteur aussi, ce Burier... Je ne les ai pas crus...

Bernard jeta le journal qui lui brûlait les mains. Un lourd silence acheva de les séparer. Ils se détournèrent l'un de l'autre, craignant que leurs yeux ne se parlassent. Délémont se reconquit, domina son émotion, et dit :

— Du reste, on exagère... Tu le verras toi-même : on exagère !... Tiens-toi tranquille, attends la fin !

Bernard n'eut plus qu'un dessein : voir de ses yeux cette misère que décrivaient les journaux. Il chercha le coin perdu de Billancourt où grouillaient les petits porteurs ; il y arriva pour leur délivrance, qu'avait hâtée la fuite de Gotto. Un rassemblement indigné s'agitait autour des bâtisses. Des cris de colère, des exclamations furieuses, des menaces de mort couraient dans la foule ameutée. Il s'approcha ; des lambeaux de phrases le cinglèrent comme des soufflets.

— Délémont complice !... Le richard, le forban, le bandit !... On le poursuivra comme l'autre... Avec cet autre brigand, son grand diable de sous-directeur !... Des scélérats plus dangereux que les rôdeurs des fortifications !...

Des reporters interrogeaient à droite et à gauche, en prenant des notes. L'un d'entre eux remarqua le jeune homme, et vint à lui :

— Pardon, monsieur, êtes-vous du quartier ?... Pourriez-vous me donner des détails sur...

Bernard lui tourna le dos sans attendre la fin de la question.

Le commissaire de police, Burier, l'abbé Médal, des agens entraient et sortaient, affairés, interrogeant, donnant des ordres ; bientôt le troupeau des victimes apparut sur le seuil. Comme si leurs longues souffrances pesaient plus lourd au moment de finir, ces enfans, tous à l'âge de l'ignorance et de la joie, n'étaient qu'effroi, douleur et misère. Plusieurs boitaient ou traînaient la jambe, d'autres toussaient, ou grelottaient de fièvre, tous avançaient lentement, hâves, décharnés, leurs os saillant sous les haillons. Serrés les uns contre les autres, ils regardaient à

terre, ou, s'ils levaient un instant sur la foule leurs grands yeux de velours qui ne comprenaient pas, s'empressaient de les détourner avec épouvante. Ni les uniformes ni les écharpes ne les rassuraient. La vue de ces hommes dont l'abbé Médal avait tâché de leur expliquer la puissance balançait mal dans leurs esprits la terreur de Gotto disparu : quand ceux-là les auraient abandonnés, l'autre reviendrait sans doute, les retrouverait où qu'ils fussent, les poursuivrait de sa vengeance, s'acharnerait sur leurs familles restées au pays, les atteindrait par les mille mains impitoyables de la *Camorra*...

Des applaudissemens éclatèrent à leur aspect, des vivats. On leur tendait des friandises, des oranges qui remplissaient leurs mains brunes, des paquets de vêtemens. Ils acceptaient les présens sans un sourire, en gardant leurs mornes figures d'esclaves, et suivaient leurs guides de leur pas de bétail toujours le même, qu'il conduise au pâturage ou à l'abattoir. La foule, au contraire, s'égayait de les savoir libres, jouissait de leur revanche : dans l'allégresse de leur délivrance, Bernard seul restait affligé, pensant qu'aucune bonté ne pourrait jamais le soulager du poids que ce spectacle avait mis sur son cœur. Des voisins le reconnurent, lui lancèrent à demi-voix des sarcasmes. Mais ce ne fut pas à cause d'eux qu'il s'enfuit : ce fut pour ne plus voir ces victimes, dont l'image le suivrait désormais partout, pour empoisonner son bien-être et toutes les sources de ses joies.

ÉDOUARD ROD.

*(La dernière partie au prochain numéro.)*

---

---

# L'ALLEMAGNE ET NAPOLEÓN

EN 1813

---

## I

Lorsqu'on cherche à dégager les courans d'idées qui ont agité et partagé l'Allemagne en 1813, un premier trait apparent frappe tout d'abord. Durant la crise décisive d'où la domination napoléonienne est sortie brisée, pendant la lutte vitale que l'Allemagne a soutenue sur son sol, elle apparaît divisée contre elle-même. La majeure partie des Allemands ont versé leur sang en combattant sous le drapeau français, contre la cause de l'indépendance nationale. Napoléon s'était déjà fait un mérite, aux yeux des Français, de ce que les grandes hécatombes de l'hiver russe n'eussent fauché qu'une minorité de Français; il eût pu se vanter aussi d'avoir sacrifié presque autant d'Allemands que de Français pour défendre la domination qu'il exerçait au delà du Rhin.

Lorsque, à l'aube de cette année sanglante, les corps francs de Dörnberg achevèrent de déblayer et de conquérir la rive droite de l'Elbe dans le combat de Lüneburg, c'est avec des Saxons que Morand tenta de maintenir la domination des Français au delà du fleuve contre les premières levées du soulèvement national.

Durant l'armistice, Napoléon fit détruire à Kitzén le corps franc de Lützow, ce corps irrégulier où avaient fini par s'incorporer les rêves insurrectionnels des patriotes allemands. Ce sont des Wurtembergeois qui ont sabré les chasseurs noirs de Lützow.

Lorsque, au début de la campagne d'automne, Napoléon a fait diriger sur Berlin, par Oudinot et par Ney, l'offensive dont la pensée l'obsédait, c'est contre les Saxons que les Prussiens, que les landwehrs de la Marche de Brandebourg, ont défendu la capitale.

Plus tard, après la grande accalmie qui suivit les premières batailles de l'automne, quand Blücher réalisa la pensée audacieuse d'offensive qui le conduisit à Leipzig, il vint arracher le passage de l'Elbe au corps de Bertrand ; et, le soir de la bataille, en parcourant les digues et les vergers de Wartenburg, il contempla, d'un œil morne, les paysans wurtembergeois dont il voyait les corps couchés à la place où ils avaient combattu, en face de ceux des tisserands silésiens qu'il avait lui-même conduits à l'assaut.

La Prusse, elle non plus, n'avait pu se soustraire à l'épreuve ; elle avait été contrainte d'embrigader ses troupes dans l'armée française, de confier ses corps d'armée au commandement des maréchaux français. Elle avait bien dû, elle aussi, renier la nationalité allemande. Elle avait porté la trace du joug qui pliait l'Europe entière sous une main de fer. Sous les ordres de Macdonald, le corps de York avait, en 1812, à l'aile gauche de la Grande Armée, défendu pour le compte des Français la Courlande contre les Russes. Et tous les Prussiens n'étaient point restés là, à mi-chemin de l'exode vers Moscou. Des cadavres de cavaliers prussiens avaient jonché le sol des redoutes de la Moskowa, ou s'étaient raidis, sur la voie douloureuse du retour, sous les neiges de l'hiver russe. Mais la Prusse avait rompu ses chaînes à la première heure ; — ou, du moins, dans le silence et l'inertie du gouvernement, un général prussien, désavoué par son roi, avait brisé violemment le lien qui l'attachait à l'armée française, et associé les troupes prussiennes à l'invasion russe, avant même que celle-ci n'eût atteint la frontière.

Au contraire, les soldats de l'Allemagne napoléonienne n'ont déserté les drapeaux français qu'à la dernière heure, après la défaite.

La guerre de l'indépendance allemande a donc été, pour une large part, la guerre des Allemands, groupés pour la défense de leur nationalité, autour de la forte charpente de l'État prussien, contre d'autres Allemands façonnés et maniés par la rude main de l'empereur des Français.



A ce phénomène apparent, il est une première explication, purement matérielle et, si l'on peut dire, géographique : la retraite de Russie, la désorganisation et la démoralisation de l'armée française ont affranchi l'Allemagne jusqu'à l'Elbe, par leur contre-coup immédiat.

Sur la rive droite de l'Elbe, la Prusse, le Mecklembourg et une partie de la Saxe, se sont trouvés naturellement, — par la retraite spontanée des corps français, par la seule apparition des Cosaques, — libérés de la pression directe de l'occupation française.

A la limite de ces territoires, sur la frontière flottante de l'occupation française, tout le long de la vallée de l'Elbe, le mois de mars a été au contraire une époque de crise, de drame, de reviremens et d'incertitude.

Hambourg s'est, non sans effort, affranchi provisoirement pour quelques semaines. Lüneburg, dans cette courte période, n'a pas été repris et perdu moins de trois fois par les Français. La capitale de la Saxe a été abandonnée par son roi et occupée, durant cinq semaines, par les alliés, puis reprise par Napoléon.

Mais, derrière cette zone indécise, le reste de l'Allemagne, c'est-à-dire la majeure partie de son territoire, n'a pas cessé, jusqu'au mois d'octobre 1813, jusqu'à la bataille de Leipzig, d'être sous le joug de Napoléon. A part les espérances que pouvaient faire concevoir aux Allemands du Sud et de l'Ouest les événemens qui s'accomplissaient à l'Est, et sur lesquels ils étaient fort mal renseignés, l'Allemagne extra-prussienne n'a ressenti que le contre-coup moral des événemens de 1812.

Seule de tous les États allemands, la Prusse a donc eu la faculté de se préparer, à peu près librement, pour l'effort de la campagne de printemps et de la campagne d'automne.

## II

Ce serait toutefois une grave erreur de s'en tenir à cette constatation matérielle. Il faut, si l'on veut bien juger, tenter l'analyse des élémens moraux qui ont, en 1813, armé la nation allemande contre elle-même.

Napoléon avait exercé sur la Confédération du Rhin une action infiniment pénétrante.

Déjà, lorsque la Révolution française avait déversé sur l'Allemagne de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, sur les territoires ecclésiastiques de la vallée du Rhin, de la « Rue des prêtres », sur le gouvernement clérical de Charles-Théodore de Bavière, sur le fouillis féodal des chevaliers d'Empire en Souabe et en Franconie, sur les abus grotesques ou odieux de presque tous les petits États allemands, ses idées nouvelles, elles avaient rencontré, comme dans l'Europe entière, un accueil favorable ou enthousiaste. La philosophie allemande, avec Fichte et avec Kant, s'était assimilée les doctrines révolutionnaires du *Contrat social*, du droit naturel et de la souveraineté populaire. Et puis les violences révolutionnaires avaient arrêté net la propagande intellectuelle de la Révolution en Allemagne.

Sur la faible partie du territoire allemand que la Révolution avait occupée de façon à peu près permanente, sur la rive gauche du Rhin, les violences matérielles de l'occupation militaire, les agens et les procédés de la propagande elle-même, avaient, dans les dernières années du siècle, rejeté la population dans une opposition générale à l'action révolutionnaire. — Des deux seuls hommes marquans que le mouvement révolutionnaire eût mis en lumière sur la rive gauche du Rhin, l'un, Forster, était mort à Paris désillusionné et découragé; l'autre, Görres, après avoir été, à vingt ans, un des chefs du mouvement révolutionnaire, s'était, à trente ans, renfermé modestement dans son rôle de professeur.

Puis, de 1800 à 1806, l'introduction du régime napoléonien avait suscité en Allemagne des espérances comparables à celles qui avaient accueilli en France le Consulat et l'aube de l'Empire. Ce n'est pas seulement en France qu'on attendait la dictature et qu'on la préparait en l'annonçant. Parmi toutes les prophéties qui ont prédit Brumaire, la plus retentissante est venue d'Allemagne. Elle était signée de Wieland. Wieland était de ces Allemands qui, dans les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, marquèrent l'évolution de l'esprit germanique passant des agitations purement intellectuelles aux préoccupations politiques. C'est en février 1798, avant même le départ de Bonaparte pour l'Égypte, qu'il publia dans le *Mercur allemand*, au milieu de la série de ses articles politiques, un « dialogue » qui était appelé à faire du bruit dans le monde.

L'interlocuteur allemand Willibald assure au « jeune Franc »

HÉRIBERT que la France n'a qu'une chance de salut, c'est de nommer un dictateur :

HÉRIBERT. — Un dictateur!

WILLIBALD. — Ou un lord-protecteur, ou un proarque. Le nom ne fait rien à l'affaire. Il vous faut un homme à qui vous puissiez confier avec sécurité la puissance illimitée que l'ancienne Rome remettait aux dictateurs qu'elle chargeait de sauver la République. Je raisonne ainsi : si vous n'aviez pas voué à la royauté une haine inextinguible, et si vous pouviez et vouliez avoir un roi, il vous faudrait un homme jeune et séduisant, grand par l'esprit, par l'élévation du caractère, par ses talens dans la guerre et dans la paix, d'une activité inlassable, aussi sage que courageux, énergique, de mœurs pures, simple et modeste dans son apparence, toujours maître de lui-même, sans aucune faiblesse qui donne prise sur lui; à la fois ouvert et concentré, doux et violent, souple et rude, élément et inexorable, chaque chose en son temps; bref, un homme comme on n'en voit qu'un par siècle et dont le génie puisse tenir les autres en respect et les dominer.

Et comme vous ne pouvez avoir de roi, il vous faut choisir un dictateur qui réponde à ce portrait. — Si, de plus, il s'est créé à lui-même un grand nom, s'il s'est acquis l'estime universelle, je ne vois pas ce qui lui manque pour devenir le sauveur de la France et du monde. — Ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que vous n'avez pas besoin de chercher l'homme. Par un hasard que l'on peut dire unique, il est tout trouvé.

HÉRIBERT. — Bonaparte, alors?

WILLIBALD. — Qui donc d'autre?

HÉRIBERT. — Et pour combien de temps?

WILLIBALD. — Tant que cela durera. Je crains que vous ne le perdiez que trop tôt; mais plus cela durera, mieux cela vaudra.

HÉRIBERT. — Bonaparte dictateur de la grande nation? Le projet est séduisant. Neus y penserons.

Wieland ne se doutait pas, en écrivant cette prophétie si singulièrement précise, qu'il irait, quelque quinze ans plus tard, recevoir à Dresde, des mains de Napoléon, empereur des Français et protecteur de la Confédération du Rhin, la croix de la Légion d'honneur. Mais, avant d'en arriver là, il devait se trouver assez embarrassé de son oracle. Lorsque, moins de deux ans après la publication du *Mercur*, la prophétie se réalisa, elle valut à son auteur beaucoup de complimens sur sa clairvoyance, mais aussi de vives attaques des journaux anglais. Pour eux, Wieland devint le complice de Bonaparte, un exécrationnable membre de la secte des illuminés, l'agent d'un complot bonapartiste qui, par une publicité savante, avait familiarisé la France et l'Europe avec l'idée du coup d'État.

Wieland dut se défendre d'avoir été jamais ni franc-maçon,

ni rose-croix, ni illuminé, ni complice de Bonaparte; il s'excusa d'avoir été prophète. C'était, disait-il, un pur hasard. Et déjà il se demandait si Bonaparte avait bien toutes les qualités qu'il lui avait prêtées si généreusement. « Je l'ai cru, » écrivait Wieland en 1800, « je le crois encore, et une infinité d'hommes le croient comme moi. »

Ainsi, les événemens du siècle avaient préparé l'action napoléonienne presque aussi bien en Europe et en Allemagne qu'en France. Et, lorsque les premières réalisations succédèrent aux espérances, l'impression fut aussi pénétrante, et peut-être davantage, dans ces milieux séculièrement inorganiques que dans le désordre de l'anarchie directoriale.

Dans l'Allemagne du Sud, une abondante littérature populaire habilla la figure de l'Empereur pour cette propagande spéciale, comme Wieland avait commencé à le faire. Elle transforma l'autocrate égoïste en maître bienveillant et bien intentionné, paré de tous les traits qui pouvaient convenir à la sentimentalité de l'Allemagne rhénane.

D'ailleurs, les faits eux-mêmes parlaient plus haut que toute réclame de publicité. Ce sont en réalité les préfets de Napoléon qui ont assimilé la rive gauche du Rhin. Et, dans le reste de l'Allemagne, ce sont les rois, les grands-ducs, les ministres, les agens et les préfets d'origine et d'inspiration napoléoniennes, qui ont installé, — avec le Code civil, les sécularisations, l'abolition des privilèges et de la féodalité, — les idées de la Révolution française.

L'Allemagne demeurait sensible à l'attrait des idées nouvelles. Elle appréciait une œuvre de réorganisation sociale qui s'opposait à l'oppression féodale et oligarchique dont elle subissait presque partout les abus criants. Mais, surtout, ce qui la séduisait plus que les doctrines révolutionnaires sur la souveraineté du peuple, plus encore que les idées d'égalité nivelant une hiérarchie sociale dont les abus la heurtaient, c'était les bénéfices palpables de la centralisation de l'État moderne, importés au sein de la décentralisation féodale. C'était là, à vrai dire, l'instrument de propagande le plus puissant dont disposait le régime napoléonien.

L'Allemand de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il regardait la fourmière des chevaliers d'Empire, ou même les chefs des petits États secondaires, avait quelque peine à distinguer, dans

ces chefs d'États, autre chose que des propriétaires jouissant pour eux-mêmes de leur domaine, en usant et en abusant souvent. Quelques petits souverains s'étaient essayés au rôle de chefs d'États. Convertis aux théories du xviii<sup>e</sup> siècle sur le despotisme éclairé, dont la formule était : « Tout pour le peuple, rien par le peuple, » ils en avaient tenté l'application sur quelques coins du territoire allemand. Mais encore avaient-ils beaucoup moins l'apparence de remplir le devoir étroit de leur charge, que de se conformer à l'idéal moral de leur siècle, de pratiquer les vertus privées de l'homme sensible et d'obéir aux lois de la raison. Ce fut la domination napoléonienne qui apporta pour la première fois, avec une force de pénétration indiscutable, la réalité tangible de l'idée d'État à l'Allemagne presque entière.

Les territoires éloignés, plus inaccessibles matériellement et moralement, de l'Allemagne du Nord n'acceptaient pas cette nouveauté comme un bienfait. Le régime oligarchique y avait encore de solides racines. Mais le reste de l'Allemagne, mieux préparé, était, une fois de plus, pétri par la domination française. Et son esprit même de soumission, de discipline sociale, la portait à se laisser remanier avec une extrême facilité. « Nous avons, » écrit Beugnot, « nous avons successivement introduit les formes françaises. Elles étaient aussi bien comprises et mieux respectées que dans le pays d'où elles étaient venues. »

Il en était ainsi, même dans la plus artificielle des créations napoléoniennes, même dans ce fragile royaume de Westphalie, où les joyusetés du roi Jérôme faisaient quelque tort à l'œuvre de réorganisation politique et sociale. Et, quatre-vingts ans plus tard, un des empereurs de l'Allemagne nouvelle, Frédéric III, reconnaissait, dans la Prusse de 1890, les traces que la justice et l'administration françaises avaient laissées dans la Hesse, sur le sol de la Westphalie de 1810.

En pays souabe, le roi de Wurtemberg brisait avec violence la résistance d'une oligarchie qui avait tenu tête pendant cent ans à tous ses prédécesseurs. Il assujettissait un clergé protestant, habitué jusqu'alors à la plus entière indépendance. Il supprimait, pour tous ses sujets, la faculté même d'exprimer une opinion sur les affaires publiques. Et, même là, le régime nouveau, le despotisme le plus absolu qu'il fût possible d'imaginer, rencontrait des partisans et des approbateurs.

Malgré la brutalité de l'application et la rigidité maladroite

du système, les bienfaits de l'État moderne étaient si nouveaux et si palpables dans ces milieux, qu'ils devaient exercer une irrésistible force d'attraction.

Beaucoup de ceux qui ont assisté aux réorganisations de 1801, de 1803, de 1806, ont pensé que la France eût pu retirer encore, pour son établissement et son influence en Allemagne, de l'œuvre politique qu'elle accomplissait, un bien autre profit que celui qu'elle a paru un moment appelée à en recueillir.

### III

Et lorsque, sous cette forme nouvelle, la domination française pénétrait en Allemagne, elle y retrouvait la trace séculaire des influences matérielles, intellectuelles, morales, de l'ancienne France, auxquelles la division, la dispersion politique de l'Allemagne avait depuis deux cents ans ouvert son territoire. Dans le grand-duché de Berg, sur la rive droite du Rhin, Beugnot réunissait sous son administration une mosaïque de territoires de toutes provenances, ayant appartenu aux maîtres les plus différens, à l'ancien Palatinat bavarois, à l'ancien État prussien. Il écrivait, en racontant sa prise de possession : « Oh ! comme il en aurait peu coûté pour s'attacher les Allemands, qui ne résistent pas au prestige de la gloire militaire, aux yeux desquels le serment de fidélité n'est pas un titre vain, et qui ressentent pour la France je ne sais quel vieux penchant dont nous les avons cruellement corrigés ! »

Le ministre du roi de Bavière, ce fils du xviii<sup>e</sup> siècle français, qui s'appelait Montgelas, ce ministre de la Confédération du Rhin qui avait laïcisé, révolutionné la catholique Bavière, et fondé le royaume de Bavière, savait à peine écrire en allemand. « L'inclination de la nation était tournée en faveur des Français, écrivait-il plus tard : l'habitude d'anciennes alliances, les services rendus, avaient naturalisé ce sentiment ; on les regardait toujours comme les défenseurs naturels de l'indépendance de la Bavière. »

Et le roi de Bavière lui-même, Maximilien-Joseph, était d'éducation plus qu'à moitié française. Lorsqu'il n'était qu'un cadet de branche lointaine, fort éloigné de toute perspective de régner jamais, il avait passé une bonne partie de sa vie en France, à Strasbourg, officier des régimens français de Bourbon-

nais et des Deux-Ponts. Il savait infiniment mieux, lui aussi, le français que l'allemand. C'était de la tête aux pieds un Français du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'homme sensible, avec la touche inévitable de scepticisme, de laisser aller moral, aimant infiniment à semer ses bienfaits, à faire le bonheur de ses sujets, mais n'aimant rien tant, disait-on, que de payer leurs dettes.

L'ambassadeur de Wurtemberg à la Cour des Tuileries, Winzingerode, raconte qu'un jour, Napoléon, voulant savoir sans doute quels étaient les progrès de la propagande française en Allemagne, demanda aux enfans de Winzingerode, âgés de six à huit ans, s'ils étaient Allemands ou Français. C'était sans doute aller un peu vite, et les enfans répondirent qu'ils étaient Allemands. Mais Winzingerode assure que cette réponse lui attira de l'Empereur la sortie la plus violente.

Et ce n'était pas seulement l'aveuglement de l'autocrate qui ne concevait plus de limites à cette sorte de dénationalisation de l'Allemagne ! Un homme d'esprit comme Beugnot, malgré son bon sens et sa finesse, manifestait la même infatuation lorsqu'il s'entretenait avec les Allemands des progrès de la pénétration française.

« Des circonstances qui vous sont aussi familières qu'à moi arrêterent aux bords du Rhin l'impulsion que Louis XIV donna aux lettres françaises, » écrivait-il, en 1808, au professeur et patriote hessois Christian von Rommel, qu'il cherchait à conserver au royaume de Westphalie. « Dans les temps postérieurs, les lettres allemandes n'ont pas avancé parce qu'elles ont trouvé sur leur chemin *bella, bella atque horrida bella*. Je crois qu'il y aura tout à gagner pour elles de l'introduction d'une cour française au milieu de l'Allemagne. Marbourg, Halle, Göttingue, Leipzig nous apporteront de bonnes connaissances et nous leur donnerons en échange l'ordre, la méthode, l'application. Nos littératures se rapprocheraient promptement avec un succès égal, s'il n'y avait entre elles une barrière difficile à franchir : l'ignorance où nous sommes de votre langue, l'extrême difficulté de l'apprendre et la presque-impossibilité de la parler. J'ai touché là le vrai point de la difficulté, » ajoutait Beugnot, « c'est votre langue qui vous isole de l'Europe et qui vous retarde. Mais vous serez forcés de parler la langue française et je regarde cette obligation comme un grand moyen d'avancement pour les sciences et les lettres en Allemagne. »

Et tandis que le premier ministre de la Bavière traduisait en bon français les sympathies du nouveau royaume pour la France, bien plus loin encore des frontières françaises, tout au cœur de l'Allemagne, la cour de Saxe n'était pas d'allures moins françaises.

Suivons le tableau qu'en trace une Allemande pur sang.

La comtesse Élise de Bernstorff était la femme de l'ambassadeur qui représentait le Danemark à Vienne, et qui devait plus tard devenir ministre des Affaires étrangères en Prusse. Lui-même était plus Allemand que Danois, possesseur de biens nobles en Mecklemburg et y vivant. Se rendant à Vienne, il passe à Dresde avec sa femme en mai 1811 ou 1812. Nous sommes bien loin du Rhin, et cependant, dans cette Cour lointaine, les tendances napoléoniennes aveugles du vieux roi de Saxe, et l'invasion des élémens polonais ont poussé à un degré extraordinaire la pénétration française.

« A la première visite que je fis à la fille de mon ancienne et bonne protectrice, » écrit la comtesse de Bernstorff, « nous rencontrâmes M<sup>me</sup> de S... et nous nous heurtâmes à une affectation incroyable d'allures françaises : « Si mon mari ne consent pas à retourner à Paris, » disait-elle, « je me pends. »

« Il nous fallut dîner chez les S... et nous y rencontrâmes une masse de Polonais, d'une gallomanie éhontée. Je me trouvais mal à l'aise au milieu d'eux. Ils me regardaient avec une curiosité impertinente, et, jeune et inexpérimentée comme je l'étais, je me tirai fort mal de cette situation difficile. Je me tus complètement et j'eus probablement l'air très désagréable. Tout m'indignait, jusqu'au sans-gêne avec lequel tous ces messieurs m'entouraient en me lorgnant. Je me regardai dans la glace, et mon humeur n'y gagna rien. Je ne pus manquer de remarquer qu'avec ma robe de soie brune j'étais trop simplement mise; l'embarras et la colère m'avaient fait rougir jusqu'à la racine des cheveux. Je me parus à moi-même fort ridicule, et me fis l'effet de *Nanette à la cour*. Enfin il me fallut entendre la maîtresse de maison dire, en me regardant de travers, à sa fille qui n'avait pas cessé de bavarder : « Mais parle donc, mon enfant, tu sais que je déteste les gens qui ne savent pas causer. » La petite Lulu reprit son sot bavardage français, et, comme on la taquinait sur son amourette avec un Montmorency, elle répondit avec une hardiesse tout à fait anti-germanique : « Oui, il faut bien que j'épouse un Fran-



çais pour oublier le guignon d'être née Allemande. » En m'en allant, il me fallut avaler encore une autre pilule; j'entendis en passant une vieille Polonaise qui disait à sa voisine : *Pauvre petite, Vienne lui fera du bien.* »

La reine de Westphalie, qui était une Wurtembergeoise, écrivait, elle aussi : « J'aime Paris jusqu'à la folie. »

Partout, la langue française dominait encore; jusqu'au cœur du parti national. Schön, en Allemand de l'extrême frontière orientale, reprochait au grand champion de la nationalité allemande, à Stein, d'écrire sa correspondance intime, avec sa femme et ses enfans, en français.

Et lorsque la reine Louise écrivait le journal de son voyage à Saint-Pétersbourg, de ce voyage qu'elle avait tant désiré faire, en 1809, malgré les patriotes, c'était en mauvais français, mais c'était en français, qu'elle traduisait les impressions de son séjour à la cour de Russie.

#### IV

Gardons-nous, toutefois, de méconnaître le rôle qu'a joué, dans la propagande française en Allemagne, la personnalité de Napoléon, l'extraordinaire prestige de sa puissance et de sa gloire. Il n'entraînait pas seulement les milieux militaires qui comparaient la gigantesque organisation de la Grande Armée aux anciennes misères de l'armée d'Empire; une parole, un regard de Napoléon avait séduit les généraux saxons, bavarois, wurtembergeois : Thielmann, Wrede, ou Normann; et, bien des années après, à l'heure même où Béranger chantait la légende napoléonienne, et où Chamisso adaptait en allemand les œuvres du chansonnier français, des Allemands s'étonnaient de retrouver, au fond même de leurs villages, de vieux soldats de l'Empire qui, eux aussi, avaient gardé et propagé les souvenirs de la grande épopée, le culte de la gloire dont ils avaient été les humbles artisans. « L'Allemagne, » écrit Beugnot, « l'Allemagne, où le merveilleux occupe toujours une grande place, a mis beaucoup de temps à se débarrasser de son admiration pour l'Empereur. »

La personnalité même de Napoléon exerçait une sorte de fascination. L'immatriculation napoléonienne était quelque chose d'autre encore qu'un acte d'adhésion raisonné. Chez les Allemands, surtout, l'imagination et le sentiment s'en mêlaient.

Était-ce une sorte de fatalisme qui courbait les esprits devant l'irrésistible puissance de cette volonté unique, déchaînée comme une force de la nature? Était-ce que l'espèce humaine incline à s'adorer elle-même, à adorer l'expression de sa propre puissance dans celle d'un homme qui semblait reculer les limites de son action, et doubler ses facultés? Un culte religieux, un sentiment aveugle, admirablement entretenu par les mises en scène impériales, entraînait bien des esprits.

Même les natures les plus résistantes n'avaient pu se soustraire à des impressions de ce genre. Pie VII lui-même y avait été accessible. Le duc de Weimar, qui s'était montré toujours si rebelle aux tentatives de la propagande napoléonienne, avait été séduit, en avril 1813, par l'action personnelle de Napoléon. Saint-Aignan lui demandait s'il avait été content de son entrevue avec l'Empereur. « Content n'est pas le terme, » répondit-il, « mais étonné; car c'est un être vraiment extraordinaire. Ce n'est pas un esprit européen; c'est un génie oriental; il m'a semblé comme inspiré. »

Et combien, sur l'imagination populaire, l'entraînement était plus sensible!

L'acte qui avait fondé la Confédération du Rhin avait fait apparaître une nuée de publicistes qui développaient, interprétaient, expliquaient la nouvelle constitution. C'était une pluie de dissertations, de théories juridiques, par où l'on s'efforçait d'habiller ce mannequin français de quelques oripeaux allemands. Parmi ces publicistes de talent médiocre, le pasteur wurtembergeois Pahl représentait l'esprit allemand de la Confédération du Rhin dans ce qu'il avait de plus national. Il avait, à la paix de Lunéville, publié un appel patriotique aux Allemands, pour leur conseiller de concentrer les forces de l'Empire. Il avait été soupçonné d'avoir écrit le livre qui fit fusiller Palm. Il avait continué à publier, sous le régime napoléonien, un des nombreux écrits périodiques où se manifestaient encore timidement quelques vestiges d'esprit public : la *Chronique nationale des Allemands*.

On jugea l'écrit assez dangereux pour que la censure du roi de Wurtemberg le supprimât. Pahl avait osé écrire, au début de la campagne de 1809, que l'Autriche n'était pas une puissance tout à fait négligeable.

Écoutons l'humilité de ce nationalisme timoré : « Je pouvais de moins en moins, » écrit Pahl en parlant de la crise de 1809,

« je pouvais de moins en moins me défendre de l'idée qu'un dessein immuable de la Providence avait livré à Napoléon les peuples de la terre. Je voyais l'esprit des Allemands s'inquiéter devant les signes des temps, s'angoisser au spectacle de la patrie menacée dans son indépendance et dans sa nationalité. Je leur montrais Napoléon poursuivant un but élevé, la réalisation d'un nouveau système politique, qui était manifestement dans les vues de la Providence. »

Ajoutons enfin, sur le sol allemand bouleversé de divisions intestines et de haines séculaires, la rancune des petits États qui prenaient, contre d'anciens maîtres et d'anciens rivaux, une revanche longtemps désirée ; ajoutons l'éclat des grands jours d'Erfurt et de Dresde ; et nous n'aurons pas de peine à voir se dessiner le courant français qui faillit entraîner l'Allemagne, pendant la période d'éclat du régime napoléonien.

## V

Quels étaient donc les élémens moraux, traditionnels, qui pouvaient s'opposer à ce courant ?

En regard des tentations et des pressions diverses qui entraînaient l'Allemagne, ne se rencontrait nulle part la résistance d'une individualité bien constituée. Ce qui s'était formé, ce qui se formait alors de sentiment national n'avait pas achevé de prévaloir contre les courans intellectuels d'une période encore toute voisine : esprit de cosmopolitisme, tendance à jouir paisiblement, dans la diversité et l'impuissance des petits États allemands, du charme d'intimité que donnait à la vie individuelle l'absence des soucis et des responsabilités de la vie publique ; et, pour ceux dont les aspirations ne se limitaient pas au cercle de la vie intime, l'exclusive et paisible préoccupation des problèmes généraux que pose à l'esprit humain la destinée de l'homme et de l'humanité.

Les plus grands esprits de l'Allemagne, ceux dont elle a le plus honoré l'effort intellectuel, ont trahi, aux heures dramatiques, la nationalité allemande. La publication du *Faust*, de Gœthe, date de 1808. C'est un événement de l'histoire d'Allemagne qui se place entre Iéna et Wagram.

Aux heures de la grande bataille des nations, à l'heure où cent mille hommes versaient leur sang sous les murs de Leipzig, Gœthe, à deux pas de là, s'enfermait dans sa tour d'ivoire pour

écrire un prologue au drame d'*Essex*, ou ses réflexions sur la poésie chinoise.

Pour Gœthe, comme pour le Fichte de 1805, le patriotisme est un sentiment suranné, au même titre que le *papisme* ou l'*aristocratie*.

Il avait, en 1806, donné lui-même la formule philosophique de son indifférence politique. Au lendemain d'Iéna, il écrivait, de Karlsbad, à Zelter : « Je vis très solitaire, car, dans le monde, je n'entends que jérémiades. Sans doute, nous sommes témoins de grands maux, mais les plaintes que je recueille autour de moi me font l'effet de phrases creuses. Lorsque j'entends l'individu se plaindre de ce que lui et ceux qui l'entourent ont souffert, de ce qu'ils ont perdu, ou de ce qu'ils craignent de perdre, j'écoute avec sympathie, je réponds et je console. Mais lorsque j'entends les hommes se lamenter sur la perte ou la ruine prétendue d'une collectivité dont personne en Allemagne n'a jamais perçu l'existence, dont personne ne s'est jamais soucié, je suis obligé de faire un effort pour cacher mon impatience et pour ne pas paraître impoli ou égoïste. »

Toutefois, Gœthe éprouvait un autre sentiment encore que l'indifférence du philosophe et du lettré pour l'évolution contingente des événements réels. Son esprit ne cédait pas seulement à cette tendance, si générale alors en Allemagne, à ne vivre que de la vie individuelle. On a très bien montré, tout récemment, que l'admiration de Gœthe pour Napoléon n'a pas été ce que les patriotes allemands et leurs historiens ont cru (1) : la résignation plus ou moins diplomatique, plus ou moins humble, du lettré qui veut vivre tranquille, à la loi du plus fort.

En avril 1813, lorsqu'on put voir, pour la première fois depuis sept années, un coin de l'Allemagne soustrait à la domination napoléonienne, Gœthe vint en curieux à Dresde regarder ce spectacle nouveau. Il assura, dans son calme olympien, aux patriotes qui le recevaient, — à Körner et à Arndt, — que tous leurs efforts échoueraient, que l'homme était trop grand pour eux, qu'ils n'en viendraient pas à bout.

Stein, à qui l'on rapporta le propos, en écumait : « Laissez-le, » disait-il, « c'est de la sénilité. »

(1) On lira avec beaucoup d'intérêt l'étude publiée, il y a quelques années, par M. Andréas Fischer et intitulée « Gœthe et Napoléon. » C'est une analyse très pénétrante et qui dépasse de beaucoup ce que son titre semble promettre.

C'était tout autre chose : c'était, chez Gœthe, une admiration très raisonnée, — un peu aveugle, puisqu'elle l'égarait sur la chute prochaine de l'Empire, — une admiration fondamentale et très tenace du génie napoléonien. Gœthe n'a pas été un flatteur d'occasion. Il est demeuré toute sa vie, — après Waterloo et la Restauration, après Sainte-Hélène et la mort, — un bonapartiste convaincu. Il admirait en esthète, en poète, à peu près comme Byron, l'expansion prodigieuse de cette volonté humaine. Il admirait la pénétration de cette intelligence : « la plus grande, » disait-il, « que le monde ait jamais connue. » Il n'avait aucun souci d'apprécier la valeur morale des œuvres auxquelles l'une et l'autre s'employaient. A plus forte raison, ne se trouvait-il gêné ou limité, dans son admiration, par aucun scrupule patriotique.

La philosophie n'était pas plus que la littérature élémentaire au mouvement national. Hegel avait, en 1807, abandonné Iéna et l'Allemagne du Nord pour chercher à Bamberg, en Bavière, un abri médiocre.

Demi-journaliste, demi-professeur, il mûrissait son système philosophique avec une parfaite indifférence pour les événemens du temps, qui se traduisait en lourdes railleries sur le mouvement national. Ce qu'il voyait de plus clair dans les événemens de 1813, c'est qu'on venait de lui payer, en mai, le maigre salaire que les réformes politiques de Montgelas et la désorganisation complète des finances bavaroises lui laissaient attendre depuis deux ans et plus.

« Mais que de peine pour en arriver là, » écrivait-il. « Il est vrai que nous avons eu un puissant secours, rien moins que l'approche de cent mille Cosaques, Baschkirs, patriotes prussiens, etc. Le mieux, c'est que nous avons eu notre argent sans les Cosaques, sans les Baschkirs, et sans la séquelle de nos précieux libérateurs. »

De Nuremberg, le 23 décembre 1813, après l'évacuation complète de l'Allemagne par les Français, il écrivait encore : « Le prix du billet de logement dans les auberges est de 1 fl. 12 kr. pour un Russe (jusqu'à 1 fl. 30 kr. ou 2 florins), de 52 kreuzers pour un Autrichien (pour un Français ce n'était que 48 kreuzers), de 36 kreuzers pour un Bavarois, de 24 kreuzers pour une recrue bavaroise. Quelle gradation instructive ! Si le Russe coûte trois fois plus cher que la recrue bavaroise, cela

tient : 1° au vol, 2° aux pous, 3° à l'effroyable consommation d'eau-de-vie.

« Le cantonnement des troupes a été une charge effroyable. Quant à leur conduite, une honnête bourgeoise me racontait qu'elle avait eu deux Russes à loger, et qu'elle aimerait mieux loger six Français qu'un pareil c...; mais qu'elle aimerait encore mieux trois Russes qu'un seul des quarante-quatre volontaires que sa ville natale venait de mettre sur pied.

« Pour moi, je juge que les résultats tant vantés qu'on a obtenus jusqu'à ce jour, sont encore trop loin de me toucher dans mes intérêts personnels, et je suis de l'avis de ce fonctionnaire qui, après avoir réfléchi mûrement aux grands événemens dont nous sommes témoins, résolut d'attendre encore huit jours et puis de laisser tout aller sans s'en mêler. »

Non pas que ces lettrés, ces philosophes, ou ces esthètes ne fussent Allemands. On pouvait dire d'eux ce que Schiller écrivait à Guillaume de Humboldt : « Vous êtes Allemand dans les moelles, jamais vous ne cesserez de sentir et de penser en vrai Allemand. » Non pas, même, que l'expansion de leur génie et de leurs œuvres ne contribuât à la continuation, à la consolidation de l'unité nationale. Ils étaient même fortement attachés à cette patrie idéale qu'était pour eux l'Allemagne. Mais le patriotisme n'est pas seulement dans l'admiration et dans l'incarnation du génie national. Gœthe, Hegel, et des milliers d'Allemands avec eux, ignoraient cet autre patriotisme, qui est l'attachement positif et matériel à l'État, qui veut sa grandeur, sa prospérité, son développement : qui se sacrifie pour les assurer, et qui prend intérêt à sa vie politique.

Comment, lorsqu'on voit Gœthe et Hegel dans le camp de Napoléon, ne pas revoir Voltaire dans le camp de Frédéric II. Lui aussi était Français dans les moelles ; lui aussi ne pouvait penser et sentir qu'en Français ; lui aussi avait apporté sa pierre à l'édifice de la grandeur et du génie français. Mais si Gœthe avait rappelé aux patriotes allemands que Napoléon était trop grand pour eux, et si Hegel mettait les soldats prussiens de l'indépendance au-dessous des Cosaques, Voltaire aussi avait, d'une main plus alerte, prodigué les flatteries à la philosophie et aux victoires du roi de Prusse, et, d'une plume plus profanatrice, félicité Frédéric II d'avoir contemplé à Rosbach les derrières des soldats du Roi Très-Chrétien.

Encore Goëthe, Hegel, et leurs imitateurs avaient-ils leur excuse : comment se fussent-ils attachés à l'État allemand, puisqu'il n'existait pas ? ou à ce qui en tenait la place, à ces États dispersés qui représentaient la vie politique de l'Allemagne, et dont, sauf un, aucun n'avait la vitalité suffisante pour commander ou pour attirer l'attachement ?

Il n'est pas douteux qu'en 1813 encore, Goëthe, Hegel, ont représenté les tendances très générales de l'Allemagne du Sud et de l'Ouest ; tendances assez générales et assez fortes pour que les ouvriers de l'unité nationale, de Stein à Gneisenau, et de Fichte à Arndt, s'y soient irrémédiablement heurtés.

On pourrait presque dire que, dans la première période du régime napoléonien, leur philosophique indifférence, et leur adhésion bonapartiste ont été l'expression même du génie de l'Allemagne.

Les champions de l'unité et du sentiment national, les patriotes, les opposans, n'étaient alors que des isolés et des précurseurs.

## VI

Toutefois, les événemens se succédaient avec rapidité. L'Allemagne n'avait pas seulement appris à connaître, sous les nouveaux despotismes d'origine napoléonienne, les bienfaits de l'État moderne. Elle en éprouvait aussi les charges et les sujétions. Et, là où le régime moderne apparaissait pour la première fois sous les espèces de l'État napoléonien, ces charges étaient faites pour inspirer quelque malaise d'abord, beaucoup d'éloignement ensuite, aux peuples habitués à vivre sans horizon, mais paisiblement, dans le milieu inorganique des petites souverainetés, dites patriarcales.

Il y a quelque analogie entre les sentimens que l'Allemagne a éprouvés pour la France au début du xix<sup>e</sup> siècle et ceux qu'elle avait ressentis pour la Prusse au cours du xviii<sup>e</sup>.

Déjà, tandis qu'elle admirait Frédéric II, l'Allemagne s'était écartée de la Prusse par une sorte de répulsion instinctive. L'organisation rigoureuse et puissante de l'État Frédéricien avait déjà, plus de cent ans avant l'accomplissement de ses destinées, commencé de lui rendre la Prusse à la fois nécessaire et odieuse.

Les sentimens que lui inspirèrent Napoléon et la France

n'étaient pas moins contradictoires. Elle ne pouvait se soustraire à la reconnaissance des bienfaits que la centralisation française portait avec elle, ni même au prestige de l'épopée impériale. Et cependant la rudesse de l'État napoléonien lui devenait encore plus odieuse que l'État fédéricien n'avait jamais pu l'être ; car ce n'était plus un spectacle de voisinage, c'était, avec la conscription, les pesantes contributions et l'occupation militaire, un contact immédiat, une charge directe.

Vers 1811 et 1812, la balance penchait vers la haine. A la veille de 1813, le mouvement de réaction anti-napoléonienne s'était généralisé, non seulement dans le Nord, mais dans l'Allemagne entière.

Les souverains et les princes allemands n'avaient pas tous été soumis ou conquis par Napoléon. Héritiers présomptifs en opposition avec leurs pères, princes et princesses alliés aux Cours européennes (à la Cour de Russie surtout), — petits potentats qui refusaient de suivre l'exemple des Habsbourg et d'humilier leurs races, — tous ces élémens avaient formé une sorte d'opposition secrète : opposition peu apparente, qui avait su, à l'apogée de la Confédération, suivre le courant, se dissimuler, prendre au besoin l'aspect obséquieux, renchérir même d'humilité sur les adhérens sincères, mais qui se retrouvait, s'éveillait, se manifestait même, aux premiers symptômes de déclin.

La margrave Amélie de Bade, la belle-mère de l'empereur Alexandre, est certainement l'une des personnalités les plus intéressantes de cette opposition. Elle avait plus d'orgueil de race, d'orgueil souverain, que de sentiment national. Elle correspondait cependant avec Stein, et nous savons, par les lettres qu'elle lui adressait, qu'elle était foncièrement anti-prussienne, mais non pas tout à fait inaccessible à l'idée du patriotisme allemand. Elle avait, en quelque mesure, marqué sa résistance à l'immatriculation bonapartiste.

Lorsque Joséphine était venue à Carlsruhe en 1805, à l'heure de l'apogée impériale, et lorsque son beau-père, le vieil électeur Charles-Frédéric de Bade, avait été accueillir l'impératrice des Français à la portière de sa voiture, elle avait marqué les distances en refusant de descendre l'escalier. Elle avait résisté même aux avances de Napoléon. L'Empereur avait poussé l'amabilité jusqu'à lui dire à Carlsruhe : « Vous êtes une femme d'esprit ; vous avez bien marié vos filles. » Et, de fait, l'une était



impératrice de Russie, une autre reine de Suède, et une troisième allait devenir, par la grâce de Napoléon, reine de Bavière. Mais ni le prestige ni les galanteries du grand homme n'avaient désarmé la margrave Amélie.

Ce fut de la plus mauvaise grâce du monde qu'elle maria son fils, le prince héritier de Bade, — elle était veuve elle-même depuis 1804, — à Stéphanie de Beauharnais; — il lui fut plus dur encore de céder le pas à sa belle-fille, de par la volonté de Napoléon, qui voulait assurer la préséance à sa fille adoptive. Et même la nouvelle galanterie de Napoléon qui accorda à la margrave Amélie un douaire respectable de 120 000 florins, quatre fois plus élevé que celui qu'elle tenait de son beau-père, l'électeur de Bade, ne put lui faire accepter de bon cœur, ni sa nouvelle alliance, ni l'introduction, en plein milieu allemand, des allures françaises et du sans-façon de sa belle-fille Stéphanie.

Femme d'esprit, au reste, comme disait Napoléon, elle s'entendait, — sans céder grand'chose, — à accueillir les avances de l'Empereur des Français, et à utiliser l'espèce de crédit qu'elle avait sur lui. Il est certain, toutefois, que lorsque approchèrent la délivrance et le revirement de 1813, elle s'entendit mieux encore à prendre sa revanche contre sa belle-fille française, et accueillit avec autant de dignité, mais beaucoup plus de joie, les égards que lui témoigna son gendre, l'Empereur Alexandre.

En Bavière et en Wurtemberg, les princes royaux protestaient plus ou moins discrètement contre la politique bonapartiste et française de leurs pères.

Le prince Louis de Bavière, qui était filleul de Louis XVI, était à l'état de rupture presque ouverte avec les ministres du roi, particulièrement avec Montgelas. Il boudait, ne paraissait jamais à Munich, et sa bouderie prenait la forme d'une protestation contre la domination française. Ce n'était pas qu'il y apportât un sentiment de patriotisme ombrageux. Il avait écrit naguère, il écrivait encore à Napoléon des lettres qui ne témoignaient pas d'une dignité fort susceptible. Il demandait, comme une faveur, d'être admis à admirer de plus près le souverain illustre, le grand homme; mais il se laissait aller, en même temps, au penchant ordinaire d'opposition des héritiers présomptifs.

Il avait servi dans les rangs de l'armée française, et ne l'avait quittée qu'à la suite de graves démêlés avec Lefèvre, jugeant

que le maréchal français le traitait un peu légèrement pour un prince royal. Napoléon, qui le surveillait, avait dit de lui : « Qu'il prenne garde à lui, je le ferai fusiller. » A la fin de l'année 1813, il accentuait ses réserves, et tandis que le premier ministre, Montgelas, sentant chanceler l'édifice napoléonien, préparait son évolution et cherchait à se rapprocher du prince royal, celui-ci se dérobaît aux avances du ministre, se faisait le porte-paroles du mécontentement public, et répondait sèchement : « Tous les sujets, même les anciens Bava-rois, sont las de cette guerre, mécontents du gouvernement. »

Il avait obtenu de son père, au printemps de 1813, l'engagement de ne pas laisser sortir les troupes du royaume.

Le prince royal de Wurtemberg avait une situation analogue, bien qu'il se montrât plus déférent pour le roi, plus soumis à l'autorité paternelle.

Il commandait, en 1812, le contingent wurtembergeois de la Grande Armée. Napoléon, au début de la campagne de Russie, lui avait fait payer, par une incartade brutale, le mauvais esprit des officiers de la cavalerie wurtembergeoise dont il le rendait personnellement responsable. Le prince royal écrivait lui-même à son père, en avril 1812, le récit de cette scène orageuse : « Comme je défilais à travers Kowno, à la tête de la division, » dit-il, « je rencontraï l'Empereur, qui se dirigea vers moi à la tête d'une petite escorte. Sans aucune entrée en matière, il me déclara qu'il y avait beaucoup de désordre dans ma division ; qu'il en écrirait à Votre Majesté ; que quelques-uns de mes généraux s'étaient permis de mauvais propos ; qu'il avait grande envie de les faire fusiller ; qu'ils pouvaient, d'ailleurs, s'en aller ; qu'il n'avait plus besoin d'eux. »

Les généraux suspects ne furent pas fusillés, mais ils furent expédiés en Wurtemberg. Le prince royal dut, lui aussi, s'arrêter dès le début des opérations. Il était tombé dangereusement malade. Le contingent wurtembergeois passa sous les ordres directs des maréchaux français ; mais le sentiment de désaffection y persista.

Le roi de Wurtemberg ne l'ignorait pas. Il prenait, pour être renseigné sur l'opinion de ses sujets, le parti le plus sûr : celui de lire lui-même leurs correspondances privées. Il était parfaitement fixé.

Le 9 août 1812, il écrivait à son fils : « Je sais que tu es capable de peser soigneusement tes expressions et tes manifesta-

tions publiques (sur la personne de l'Empereur, sur ses opérations militaires, sur ses projets politiques, sur la manière de les mettre en scène). Malheureusement les personnes de ton entourage, le personnel de ton quartier général, n'ont pas observé la même réserve ni la même prudence...

« Le regard que j'ai jeté sur une partie des correspondances qui viennent de l'armée, » ajoutait le roi, « m'a appris que cette correspondance est, la plupart du temps, scandaleuse, et que les officiers les plus élevés en grade se permettent les expressions les plus coupables, les plus criminelles même. »

Un noble polonais, qui avait livré aux Français les confidences des officiers wurtembergeois hébergés chez lui, avait raconté qu'un général et un colonel, dont il donnait les noms, avaient parlé de passer à l'ennemi.

En février 1813, le roi, toujours aussi bien renseigné, écrivait à son ambassadeur à Paris : « Je ne puis vous cacher que l'éloignement pour tout ce qui est français croît de jour en jour à Stuttgart, et même dans la population rurale. La cour et ma table sont peut-être les seuls lieux où l'on ne manifeste pas publiquement ces sentiments. Même les hommes les plus modérés sont excédés au point de sortir de leur caractère. On commence, sur plus d'un point, notamment à Biberach, à afficher des appels au peuple où l'on parle de s'affranchir, avec l'aide de l'Autriche, d'un joug odieux. » Et, en effet, même dans les États de la Confédération du Rhin qui s'étaient le plus facilement accommodés de la domination française, — dans la Bavière et le Wurtemberg, — les récriminations et le mécontentement allaient grandissant.

L'opposition timide qui se manifestait parmi les souverains de la Confédération, n'était que l'écho affaibli d'une vaste réaction anti-napoléonienne. Déjà, en 1809, Beugnot, qui se vantait cependant, dans le domaine de son administration, d'avoir, jusque sur la rive droite du Rhin, entretenu des sympathies françaises, se montrait fort pessimiste sur l'esprit de l'Allemagne entière. « Les princes de la Confédération suivaient publiquement nos drapeaux, » écrit-il; « leurs peuples formaient des vœux secrets contre nous. La Prusse jouait, comme de raison, le premier rôle dans ce concert de haines. »

En 1812, Mayence et Francfort célébrèrent, par des témoignages non équivoques de joie, la destruction de la Grande Armée en Russie.

Déjà, depuis quelque temps, les sentimens d'hostilité n'étaient plus comprimés par l'impression fatale d'écrasement qu'avait imposée le régime, à l'heure de ses succès foudroyans. L'incertitude du lendemain, le sentiment d'insécurité, ont constitué, même en France, même à l'apogée, la véritable faiblesse de l'édifice impérial. En Allemagne, ce sentiment paralysait partout, et le développement des créations impériales, et le mouvement de sympathie ou d'adhésion qui les eût fortifiées. Dans le perpétuel effarement des remaniemens territoriaux ou personnels, l'esprit lent des Allemands perdait son assiette. Il était impuissant à suivre l'allure vertigineuse de la pensée napoléonienne. L'on ne pensait pas à reconstituer le passé; mais le présent était tellement mobile que nul ne songeait à s'y attacher. Chacun était occupé à prévoir, à deviner le remaniement du lendemain.

Le royaume de Westphalie avait été créé en 1808, doublé, au milieu de 1810, par l'attribution du Hanovre, amputé, à la fin de 1810, d'un tiers de son territoire transformé en départemens français.

Le grand-duché de Berg avait à peine eu le temps de s'accoutumer à la représentation bruyante de Murat, qu'il avait été attribué au jeune fils du roi de Hollande.

A Francfort, les bruits qui circulaient, annexaient la ville, un jour au royaume de Westphalie, le lendemain à la France, plus tard au nouveau royaume napoléonien dont on annonçait la création.

Les fonctionnaires les plus assis du régime, — Beugnot dans le grand-duché de Berg, Dalberg dans le grand-duché de Francfort, — avaient eu cinq années, entre 1808 et 1813, pour assimiler leurs administrés.

Et puis, vers 1813, l'exploitation de l'Allemagne pour les fins exclusives de la domination napoléonienne avait dépassé toute mesure. Les charges de l'impôt et de la conscription croissaient sans cesse. On voyait, dans les départemens mêmes de la rive gauche du Rhin, aux jours où les conscrits quittaient leurs villages, les familles suivre le cortège avec l'impression morne d'une séparation définitive, comme elles eussent suivi un cortège funèbre. Les exigences financières de l'Empereur, le poids d'une large occupation, désorganisaient partout les budgets des États vassaux; la distribution à jet continu des domaines européens aux maréchaux et fonctionnaires français, dépeçait le

sol de l'Allemagne; les grandes rafles d'hommes dépeuplaient l'Europe centrale, pour semer des cadavres sous le soleil d'Espagne ou sous les neiges russes.

A partir de 1809, l'administration napoléonienne en Allemagne n'avait plus en vue que trois objets exclusifs: percevoir l'impôt, recruter des hommes, et veiller par la police et la censure à recueillir et à comprimer les manifestations du mécontentement public. Jérôme, lui-même, écrivait à son frère, le 16 juin 1813: « Il faut renoncer à lever des contributions, car les habitans quittent leurs foyers, se suicident, ne peuvent satisfaire leurs premiers besoins. » Et il devenait trop manifeste que tout cet effort énorme et douloureux n'avait plus la contrepartie d'un bienfait social appréciable ou d'une création durable. Il devenait trop évident que tous ces sacrifices ne profitaient plus à la collectivité, mais à la politique personnelle de Napoléon.

Cependant ce soulèvement intellectuel et intime de l'Allemagne napoléonienne ne l'a pas empêchée de verser son sang sous le drapeau français pour la défense d'un état politique qui lui était devenu odieux, et nous aurons à rechercher pourquoi, d'un mouvement d'opinion, cependant général et indiscutable, le parti des patriotes allemands n'a rien pu tirer, ni pour la réorganisation politique de l'Allemagne, ni même, dans toute l'Allemagne du Sud et de l'Ouest, pour la défense de son indépendance.

G. CAVARNAC.

---

---

# POÉSIES

---

## VISIONS RUSTIQUES

---

### LE COMBAT

Les deux béliers, la haine au cœur, les yeux sanglans,  
De qui le muflle écume et dont la laine sue,  
Entre-choquent leurs fronts dans un bruit de massue  
Et se heurtent sans trêve en de brusques élans.

Les cornes font vibrer les cornes, et les flancs  
Palpitent. Mollement, sur sa couche moussue,  
L'agnelle du combat sauvage attend l'issue,  
Et son odeur rend fous les deux mâles brûlans.

Chaque brute est pour l'autre une vivante cible.  
Le féroce rival au rival irascible  
Porte des coups où sonne un double acharnement;

Et la Nature, en son effroyable mystère,  
Encadre cette lutte épique horriblement  
Dans l'épique grandeur d'un paysage austère.

## L'ŒUVRE ÉTERNELLE

Luttant contre la pluie et la bise glacées,  
Héroïque sans gloire, illustre sans témoins,  
Les souliers lourds de glaise et vaillant néanmoins,  
Laboure un paysan perdu dans ses pensées.

L'église par la plaine immense ébranle un glas ;  
Très haut passe en criant un vol triangulaire ;  
Des nuages hâtifs la fuite s'accélère ;  
Le laboureur toujours marche et jamais n'est las.

Fier même d'opposer son visage aux rafales  
Qui le font malgré lui frissonner par momens,  
Il guide avec le soc deux étalons fumans  
Dont s'enlèvent au loin les croupes triomphales.

Il marche, et les sillons succèdent aux sillons.  
Content d'un sort qu'il n'a connu meilleur ni pire,  
Sa poitrine élargie et vigoureuse aspire  
L'espace dans l'averse et dans les tourbillons.

Or, tandis que le vent l'enivre et qu'il s'acharne,  
Et que le coutre entame et déchire le sein  
De la glèbe, d'où monte un effluve âcre et sain,  
Pulvérisant l'argile et dispersant la marne ;

Tandis que seul au creux de son vallon natal,  
Où la Nature en vain contre lui s'exaspère,  
Il fait le geste obscur de l'aïeul et du père,  
Et qu'il plonge au sol rude un plus rude métal

J'évoque cette chaîne innombrable d'ancêtres,  
Qui, tels que lui, sans trêve ont souffert et lutté ;  
Qui, pleins de foi robuste et de ténacité,  
Ont empreint ces guérets de leurs vertus champêtres.

J'évoque, imaginant son passé douloureux,  
 Le séculaire effort de cette épique race,  
 Que n'abat nul labour, que nul faix ne harasse,  
 Et que grandit l'épreuve à la taille des preux.

Je songe aux défricheurs de lande et de broussaille  
 Qu'à l'horizon choisi rien ne put arracher,  
 Qui s'unirent jadis autour de ce clocher,  
 Et de qui l'âme encor dans la cloche tressaille.

Et je voudrais parfois en un rêve fervent,  
 De mes débiles mains dirigeant leur charrue,  
 Vaincre, comme eux, du sol la résistance accrue,  
 Et, comme eux, me griser des colères du vent.

#### VIEUX CHEVAUX

J'aime les vieux chevaux de labour. Il me semble,  
 Le soir, quand de la tâche ils reviennent ensemble,  
 Que chaque bloc de glaise à leurs sabots resté  
 Mêlé une gloire à leur rustique majesté.  
 Leur regard est plus terne et leur marche plus lasse ;  
 Mais, si l'ancienne ardeur aux ans lourds a fait place,  
 Ils rentrent de leur pas tranquille et régulier,  
 Le col roide élargi par l'ampleur du collier,  
 La croupe et le poitrail massifs, flairant la crèche  
 Et le tiède repos sur la litière fraîche,  
 On les sent prêts encore aux efforts vigoureux,  
 Et ce retour est comme un triomphe pour eux.  
 Parfois pourtant leur tête à la rude crinière  
 S'incline vers le sol, pensive et prisonnière,  
 Afin d'en aspirer les effluves subtils.  
 Peut-être alors les vieux serviteurs songent-ils  
 A la prochaine étreinte, à l'étreinte sacrée  
 De la terre qu'ils ont si longtemps labourée.



## FENAI SON

L'œuvre des faux est faite et l'immense prairie  
Semble rase. Le sol, que jonche le foin mûr,  
Savoure éperdument les caresses d'azur  
Qui frôlent sa parure à peine délleurie.

C'est le soir. La lumière aux ombres se marie,  
Les faucheurs pour rentrer tournent l'angle du mur,  
Et bientôt un arôme épars en l'air obscur  
S'exhalera de l'herbe odorante et flétrie.

Ainsi marche le temps coupant sur son chemin  
Nos rêves d'aujourd'hui que flétrira demain,  
Car la chimère morte est d'une autre suivie;

Mais la nuit est si vaste à nos regards bornés  
Qu'il faut que les bonheurs eux-mêmes soient fanés  
Pour que le souvenir en parfume la vie.

## L'HEURE TORRIDE

Tout l'océan des blés frissonne, roule, ondoie,  
Se courbe, se relève aux baisers chauds du vent,  
Et gonfle à l'infini, qu'il fait souple et mouvant,  
Ses houles de splendeur, d'opulence et de joie.

L'air embrasé creusant des remous spacieux  
A laissé par endroits dans la moisson trop mûre  
Un sillage, et le souffle estival y murmure.  
La torpeur d'un midi brûlant tombe des cieux.

Les ondulations se prolongent au large,  
Font amplement frémir les épis lourds de grains  
Dont l'innombrable peuple aux rythmes souverains  
Envahit l'horizon majestueux qu'il charge.

Seul, émergeant là-bas des hautes vagues d'or  
 D'où fuse et vibre un vol musical d'alouette,  
 Impassible et dressant sa noire silhouette,  
 Malgré l'effluve ardent, un homme marche encor.

Et l'obscur paysan semble une ombre égarée,  
 Ou figure un pêcheur depuis longtemps parti,  
 Que le hameau croyait dans l'abîme englouti,  
 Et qui, vainqueur des flots, rentre avec la marée.

#### LE VANNEUR

Les épis lourds et qu'à mûris l'ardeur solaire,  
 Foule innombrable éparse au tranchant de l'acier,  
 Ont répandu déjà leur trésor nourricier,  
 Car le froment sacré s'étale et couvre l'aire.

Reconnaissant du tendre et mystique salaire  
 Qu'il sait en son robuste amour apprécier,  
 Un tâcheron sépare, avec son van grossier,  
 L'ivraie et le grain pur d'un geste séculaire.

Le ciel bleuit, que nul orage n'a troublé,  
 Et dans la vaste cour, l'humble vanneur de blé  
 Travaille seul parmi les gerbes amassées.

O mon âme, où Dieu mit des ferments de vertu,  
 Pareille au tâcheron agreste, puisses-tu  
 Ne retenir aussi que de bonnes pensées.

#### LA RÉCOLTE

Le ciel voilé d'octobre, à la terre indulgent,  
 Est taché par endroits de nuages d'argent  
 Que frôle un souffle amer d'exhalaisons salines.  
 Les grappes par milliers saignent sur les collines,  
 Comme saigne le pampre aux feuillages rougis.  
 La joie et les rumeurs désertent les logis  
 Dont tout le peuple, ainsi qu'une ruche, murmure  
 Autour des ceps dorés par la vendange mûre,

Et bourdonne, essaimé dans les enclos voisins,  
 Et s'éclabousse avec les rubis des raisins.  
 Or, sans les voir, j'entends les humaines abeilles,  
 Enflant de fruits juteux l'osier fin des corbeilles,  
 De leur rire sonore emplir les horizons ;  
 Et, dans la gloire des suprêmes floraisons,  
 La louange sans fin des coteaux et des plaines  
 Monte de toutes parts vers l'Automne aux mains pleines.  
 Et toi, mon cœur, ô cœur stérile aux rythmes vains,  
 Cœur où n'ont fermenté que d'indignes levains  
 Comme en un sol ingrat et dur qui se révolte.  
 Qu'attends-tu pour mûrir la tardive récolte ?  
 Glèbe aride aux sillons desséchés, qu'attends-tu  
 Pour mûrir la vendange intime de vertu,  
 D'héroïsme et d'amour si longtemps espérée ?  
 Regarde : autour de toi, tout s'agite, tout crée ;  
 Le soleil gonfle encor les grappes ; le pressoir  
 Les écrase, et, de l'aube attendrie au doux soir,  
 Les rudes tâcherons accomplissent leur tâche.  
 Vois : dans l'universel effort, cœur vide et lâche,  
 Seul, tu n'aimes aucun labeur utile, et seul,  
 Traînant ton rêve aux champs qu'a fécondés l'aïeul,  
 Au lieu des vins de pourpre et d'ambre, tu n'apportes  
 Aux hommes que l'écho de tes musiques mortes,  
 Et la cendre de tes chimères, où l'on sent  
 Mourir la foi virile et le désir puissant.

#### LE TROUPEAU

Des hauts sommets où croît, près de touffes d'absinthe,  
 Le sauvage lentisque ou le vert romarin,  
 Dévale le troupeau, que le soir purpurin  
 Éclabousse de braise et d'ambre et d'hyacinthe.

Des Angélus épars meurt la caresse sainte.  
 Mais la bande, insensible aux appels de l'airain,  
 Bondit, piétine et fait vibrer le dur terrain  
 En regagnant la ferme et sa lointaine enceinte,

Dans la majestueuse âpreté du décor,  
 Agrestement nimbés d'une poussière d'or,  
 Dispersés quelquefois par de brusques paniques;

Tels passent les brebis pesantes, les légers  
 Agneaux, les vieux béliers aux colères cyniques  
 Qu'effarent la stature et les cris des bergers.

### UN AÏEUL

Un soleil épuisé des mornes soirs d'hiver  
 S'abîme, acteur sanglant de quelque tragédie;  
 Et la pourpre, embrasant tout le ciel, incendie  
 La forêt, que parfois effleure un souffle amer.

Comme l'Astre, accablé par des tâches sans nombre  
 Un très vieux laboureur prêt à sombrer aussi  
 Au fleuve légendaire et sans trêve grossi,  
 Grêle, sur l'horizon rouge érige son ombre.

Les bœufs qu'il aiguillonne arrêtés un instant,  
 Les naseaux frémissans, le mufle blanc d'écume,  
 Et comme enveloppés d'une vapeur qui fume,  
 Rêvent, tandis qu'au large une rumeur s'entend.

L'homme a dans le regard le vide de l'espace  
 Qu'il voit, depuis l'enfance, impassible et muet,  
 Comme si nulle ivresse en lui ne remuait  
 Devant tout ce qui germe, éclôt, décline et passe.

C'est, par l'inquiétude éternelle hanté,  
 Un de ces paysans à la face terreuse  
 Dont l'austère visage, ainsi qu'un champ, se creuse,  
 Sillonné par l'angoisse et par l'anxiété.

Jusqu'au bout il conduit le soc héréditaire  
 Que jadis lui légua sa race, et l'on croirait  
 Que, tel un sphinx, il garde un antique secret,  
 Un secret que sa bouche à jamais devra taire.

Sait-il que, sans l'appui robuste de ses bras,  
Crouleraient les cités comme des choses vaines,  
Et que ses os, ses nerfs, ses muscles et ses veines  
Sont la vie et le pain de ses frères ingrats?

Sait-il que, sans le coudre agreste qui féconde  
Le guéret séculaire où frissonnent les blés,  
Les peuples pâleraient, soudainement troublés,  
Et, de stupeur saisi, chancellerait le monde?

Peut-être. Mais le vieux laboureur ne veut pas,  
Lui qu'un rayon suprême en mourant illumine,  
Qu'à nos yeux effarés se dresse la famine,  
Et c'est pourquoi d'âieux obscurs il suit les pas.

Et, bien qu'auréolé d'apothéose astrale  
Il vibre avec ses bœufs dans une gloire d'or,  
Ce paysan courbé semble porter encor  
L'héroïque fardeau de la glèbe ancestrale.

LÉONCE DEPONT.

---

# L'ÉCLAIRAGE

A PARIS, A LONDRES ET A BERLIN

---

## I

Bien que certains fantaisistes aient soutenu le paradoxe que l'état de civilisation serait bien plus avancé si la terre restait plongée dans une incessante obscurité, nous croyons que, parmi tous les besoins créés par les nécessités de notre vie en société — ou par ses raffinemens, — il en est peu de plus insatiable que le besoin de lumière artificielle. Pour se rendre compte de cette impérieuse nécessité il suffit de s'imaginer la perturbation que jetterait, dans la vie des habitans des villes, la privation, pendant quelques jours seulement, des moyens habituels de s'éclairer.

Les citadins, surtout ceux qui consomment leur fébrile existence dans nos gigantesques métropoles actuelles, s'ils se montrent de plus en plus exigeans pour l'éclairage, public et privé, se rendent-ils généralement compte de la complexité des problèmes qu'il faut incessamment résoudre afin d'assurer, à toute heure, dans chaque maison comme dans chaque rue, sur la totalité des espaces énormes occupés par nos modernes agglomérations urbaines, cette prodigalité de lumière, aux meilleures conditions de prix, de commodité et de sécurité? Qu'ils causent dans un élégant salon du boulevard Malesherbes, qu'ils discutent une affaire dans un confortable « office » de *Queen Victoria Street* ou qu'ils bavardent dans un cercle luxueux *Unter den Linden*, ils trouveraient fort extraordinaire qu'au moment précis où ils

tourneront le robinet du bec de gaz ou le commutateur d'électricité, la lumière ne vint pas docilement obéir, et, soit discrète et intime, soit éclatante et somptueuse, se prêter à tous les caprices de leur inlassable fantaisie. Nous voudrions essayer de montrer comment l'industrie réalise quotidiennement ce que nos grands-parens eussent considéré comme une sorte de miracle.

Sans vouloir exposer les divers aspects d'une aussi vaste question, qui a ses côtés techniques, ses côtés administratifs et ses côtés financiers, nous nous proposons d'indiquer le plus simple, ment qu'il se pourra, comme nous l'avons fait ici pour l'alimentation en eau de Paris et de Londres (1), quelles solutions ont été adoptées pour l'éclairage de Paris, de Londres et de Berlin, toutes trois capitales de premier rang, mais différentes par l'étendue, les mœurs et l'aspect. Tout en nous attachant à décrire surtout l'organisation de l'éclairage public, nous noterons aussi les particularités saillantes de l'éclairage privé dans ces grandes agglomérations urbaines de notre vieille Europe.

Les procédés dont, à défaut de la clarté du ciel, font maintenant usage les habitans des villes pour s'éclairer, collectivement ou individuellement, peuvent tous se ranger dans cinq types : les chandelles de suif, bougies de cire ou de stéarine, les huiles animales ou végétales, les huiles minérales, les gaz, enfin le courant électrique. En dépit d'intéressans essais, l'alcool, auquel nous croyons un certain avenir, ne peut encore être considéré comme moyen usuel d'éclairage.

Dans les grandes villes, où l'on n'a recours, en général, qu'aux trois derniers de ces procédés, les chandelles ne sont plus acceptées que dans les caves ou dans de rares postes de police, et les bougies stéariques sont réservées au boudoir ou au salon. De plus en plus, aussi bien sur la voie publique qu'à l'intérieur des habitations, on délaisse l'huile animale. L'huile de baleine, autrefois d'une consommation générale en Angleterre, n'y est plus guère qu'un souvenir évoqué dans les romances sentimentales. Il en est de même, à un degré moindre, de l'huile végétale, dont l'huile de colza constituait le type le plus connu du consommateur français et allemand.

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> juin 1902.

Les huiles minérales, auparavant consommées presque exclusivement par les classes pauvres, participent, depuis une quinzaine d'années surtout, à l'éclairage de luxe intérieur. L'huile de schiste se classait dans cette catégorie et sa production était encouragée en France par l'État; mais elle a été supplantée par l'huile de pétrole épurée, qui est l'huile minérale presque uniquement consommée maintenant. Le pétrole nous est fourni par la Russie, l'Amérique du Nord et les Indes néerlandaises; mais des gisemens, plus ou moins importans, existent en maints endroits : en Roumanie, voire en France; ils y seront peut-être régulièrement exploités plus tard.

Le gaz produit par la distillation de la houille fut longtemps le seul destiné à l'éclairage; mais, à côté de lui, plusieurs autres gaz d'éclairage prennent place maintenant :

Le gaz à l'eau, obtenu par la décomposition de l'eau en présence du coke ou du charbon de terre en ignition, est déjà mélangé en proportions plus ou moins considérables au gaz de houille dans plusieurs usines d'Angleterre, d'Allemagne, de Belgique etc. On ne l'a pas admis à Paris par crainte de sa toxicité, car il contient de 15 à 30 pour 100 d'oxyde de carbone.

L'acétylène est obtenu en décomposant par l'eau le carbure de calcium. Ce corps coûtait autrefois fort cher; mais, grâce à MM. Moissan et Bullier, qui ont inventé un procédé de fabrication industrielle consistant à fondre, dans un four électrique, un mélange de chaux et de charbon pulvérisés, on fabrique le précieux carbure maintenant à très bas prix. L'odeur alliagée de ce gaz et les craintes d'explosion des récipiens où il se forme ont nui à sa vulgarisation; mais il est déjà très employé.

Le gaz riche est fourni par l'ampélite, le *boghead*, le *cannel coal*, les schistes bitumineux ou les lignites d'Allemagne. On peut également le préparer à l'aide du bois ou de la tourbe, calcinés en vase clos à haute température. A part d'assez rares exceptions, il n'est pas livré directement aux consommateurs; on n'en fait généralement usage que pour enrichir le gaz de houille distillé d'après les procédés ordinaires.

Le gaz à l'air, qui n'a pas jusqu'à présent été fabriqué en grand, n'est que de l'air sec saturé de gazoline ou d'essence de pétrole. Son faible pouvoir éclairant et la nécessité de ne jamais exposer les conduites où il circule à des températures inférieures



à + 16 ou 18 degrés pour éviter sa décomposition, rendent son emploi restreint sous nos climats.

L'invention d'un Autrichien, le docteur Auer von Welsbach, a complètement transformé le rôle des gaz d'éclairage ; elle permet de négliger presque complètement leur pouvoir éclairant.

Quand, en brûlant du gaz de houille, on fait pénétrer de l'air en tous les points de la flamme, on consume la totalité de ses particules de carbone, et elle est alors presque incolore. De blanche et lumineuse, elle devient bleuâtre, comme la flamme produite par l'alcool ; mais elle possède ainsi un pouvoir calorifique bien supérieur à la flamme blanche. Un corps solide mis dans cette flamme, s'il résiste et ne fond pas, devient lumineux par incandescence, généralement à partir de 500 degrés. On atteint, par des dosages d'air et de gaz appropriés, des températures de 1500 et même de 2000 degrés. L'inventeur autrichien, après beaucoup d'autres qui avaient essayé de trouver des substances restant lumineuses dans ces flammes sans se fondre ni se volatiliser, a réussi à réaliser un mélange d'oxydes infusibles, très lumineux, résistans et devenant incandescens à une température ne détruisant ni les brûleurs ni les cheminées de verre. Ces oxydes sont ceux de thorium, de cérium, de lanthane et de didyme, qu'on extrait de sels contenus dans certains sables ou dans des terres, assez rares au début, mais qu'on se procure plus aisément depuis qu'on les reconnaît utilisables. On fixe ces oxydes sur un canevas en cellulose, et le manchon ainsi constitué, qui est la source de lumière, possède, en utilisant du gaz d'un grand pouvoir calorifique, mais sans pouvoir éclairant, une intensité lumineuse considérable.

Cette application de l'incandescence est venue à point permettre à l'industrie gazière de lutter contre la menaçante concurrence de l'électricité et parer à l'épuisement prochain des gisemens européens de *boghead* et de *cannel coal*.

Le courant électrique n'a réussi, pendant longtemps, qu'à créer des foyers de lumière utilisables seulement pour de vastes espaces. Mais il peut, à présent, grâce aux lampes à arc de puissance réduite, assurer l'éclairage des voies publiques sans blesser les yeux ; et, grâce à l'invention d'Edison (l'ampoule de verre isolant dans le vide un filament de carbone que le courant électrique rend lumineux par incandescence), il se prête, avec une merveilleuse souplesse, à toutes les combinaisons nécessitées

par l'éclairage des locaux habités : manufactures, bureaux et appartemens.

Il est intéressant de constater que plus les procédés de production de la lumière se perfectionnent, plus la dépense de l'éclairage s'abaisse. L'électricité n'est qu'une exception temporaire à cette règle. On réussira à en diminuer très sensiblement le prix ; à Paris, s'il reste encore plus élevé, comparativement, que celui du gaz, il y est déjà beaucoup moindre qu'il y a quinze à vingt ans.

Pour l'éclairage, comme pour tous les actes accomplis en vue de satisfaire les besoins quotidiens de notre vie matérielle, la dépense reste un élément capital, surtout lorsqu'il s'agit d'éclairer — illuminer serait plus exact — avec le luxe actuel, des capitales de deux à trois millions d'habitans. Ces appréciations de prix sont toujours délicates ; on peut néanmoins fixer les idées par quelques chiffres.

Nous supposons qu'on consomme les matières d'une bonne qualité moyenne les plus facilement obtenues pour l'éclairage, et nous admettons également qu'elles sont brûlées sous des volumes et à l'aide d'appareils assurant leur bonne utilisation. Ceci posé, quelle sera la dépense, d'une heure d'éclairage, avec les divers modes actuellement usités ?

Pour fournir une réponse à cette question, il nous faut adopter, pour la mensuration de nos différens foyers lumineux, un étalon fixe.

Nous prendrons, comme mesure photométrique commune, à défaut de la vieille lampe Carcel brûlant quarante-deux grammes d'huile de colza épurée à l'heure (c'est l'étalon que les physiciens ont dénommé le *carcel*), un bec de gaz Bengel brûlant cent cinq litres à l'heure et qui nous donnera la même intensité lumineuse. Nous obtiendrons ainsi le *carcel-heure*, représentant la lumière émise par ce bec pendant une heure.

Une bougie stéarique de bonne qualité ne nous donnera qu'un huitième de *carcel* ; pour obtenir un *carcel-heure*, il nous faudra allumer à la fois huit bougies et dépenser de 25 à 30 centimes.

Pour l'huile végétale, la dépense variera de 48 millimes au minimum à 9 centimes, suivant la perfection de la lampe, et indépendamment de la dépense d'achat et d'entretien de cette lampe.

Nous ne parlons toujours que des frais de consommation et non de ceux de premier établissement et d'entretien.

Le carcel-heure, avec l'huile de pétrole épurée, grâce aux perfectionnemens des lampes, coûterait actuellement entre 2 centimes trois quarts et 3 centimes et demi, suivant la nature des brûleurs employés ; il coûtait 46 millimes à 5 centimes il y a vingt-cinq ans.

Nous savons déjà que, pour obtenir un carcel-heure du gaz de houille, au moyen d'un bec d'Argand à vingt trous — dit Bengel — il faut consommer cent cinq litres de gaz. Il en résulte qu'à Paris, où le mètre cube de gaz coûte, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1903, 20 centimes aux particuliers et, pour l'éclairage public, 15 centimes à la ville, le carcel-heure revient, suivant le cas, à 24 millimes ou à quinze millimes trois quarts (1). Quel que soit le nouveau régime que le Conseil municipal de Paris adoptera, nous ne croyons pas à un abaissement très notable de ces prix.

Mais ils ne sont, en quelque sorte, que théoriques, car en pratique courante, grâce aux perfectionnemens des appareils à gaz et surtout à l'emploi de l'incandescence, on réussit à les abaisser de 25, 30 et même 33 pour 100.

Ajoutons encore que les divers prix que nous venons d'indiquer pour les différens modes d'éclairage, valables comme indications générales, varieraient légèrement, en France et à l'étranger, suivant les cours des matières employées ou les charges fiscales mises sur les pétroles, le gaz et l'électricité, d'une localité à une autre.

Pour l'électricité, on admet que la dépense de consommation est, suivant les lieux, de 20 à 40 pour 100 supérieure actuellement à celle nécessitée pour le même éclairage au gaz, alors que l'écart était, au début, de près de 100 pour 100.

A Paris, l'hecto-watt de courant électrique coûte actuellement de 9 et demi à 13 centimes au public ; il ne coûte que de 4 à 7 centimes à Londres, où le prix maximum légal est de 8 centimes ; à Berlin il coûte, pour l'éclairage, 5 pfennigs

(1) Le gaz coûte le mètre cube, aux particuliers comme aux municipalités, de 0 fr. 091 à 0 fr. 16 centimes à Londres. Il coûte de 18 à 20 pfennigs (0 fr. 225 à 0 fr. 25 centimes) le mètre cube aux particuliers à Berlin ; pour l'éclairage public, il revient à cette ville, qui s'éclaire par ses propres usines, à 0 fr. 11875 le mètre cube.

et demi, soit 6 centimes 875, et seulement 1 pfennig 6 pour les usages industriels, soit le prix extrêmement minime de 2 centimes. C'est ce dernier prix que paye la municipalité de Berlin, pour l'éclairage de la ville. Les gros consommateurs berlinois sont, en outre, favorisés de rabais proportionnels aux quantités facturées annuellement. Pour la lumière, les rabais sont de 5 à 25 pour 100 ; ils sont de 5 à 20 pour 100 pour la force motrice.

Nos tarifs d'Europe, sauf peut-être ceux de Berlin, sont en général plus élevés que ceux pratiqués au Canada et aux États-Unis. L'application de l'énergie électrique à l'industrie et à l'éclairage s'y est développée sur une échelle grandiose parce que cette énergie a pu s'engendrer, dès ses débuts, non seulement par le moyen coûteux de la vapeur, mais encore par la force hydraulique, gratuite, inépuisable, et d'une abondance exceptionnelle sur certains points de l'Amérique du Nord. Mais nos ingénieurs d'Europe commencent à savoir également tirer parti de nos cours ou de nos chutes d'eau. Sans pouvoir jamais rivaliser avec les usines des *Niagara Falls* ou des autres cascades gigantesques formées par les rivières qui relient les grands lacs Nord-Américains, ils ont déjà, à Genève, à Lyon, en Savoie, dans la Vienne, dans l'Isère, dans la Corrèze, édifié de remarquables installations électrogènes. Une des plus parfaites transmet une force de 18 000 chevaux, sous une tension de 20 000 volts, à une distance de 80 kilomètres, avec un rendement final de 75 pour 100, ce qui paraissait irréalisable il y a dix ans.

Le principal obstacle à la généralisation de cette production hydraulique résidait précisément dans l'énorme perte de courant qu'on subissait en route, quand on transportait à de grandes distances l'électricité produite à bas prix, en montagne ou sur un barrage, au moyen de dynamos actionnées presque gratuitement par les forces naturelles. Mais les hautes tensions et l'emploi des courants alternatifs semblent avoir fourni une solution déjà très satisfaisante de ce double problème de physique et de mécanique appliquées. C'est ainsi que les usines de Sierras, par exemple, amènent actuellement à une distance de 390 kilomètres à San-Francisco, le courant électrique avec une perte, relativement minime, de 25 pour 100, de la force initiale engendrée par les dynamos.

D'aussi remarquables résultats peuvent nous faire espérer qu'avant peu nos ingénieurs réussiront à distribuer en Europe

la lumière électrique — et la force — à des prix assez bas pour que le grand public ait la possibilité de faire usage de l'électricité comme moyen courant d'éclairage.

Le jour n'est peut-être plus éloigné où Paris recevra, à des prix infimes, du courant électrique de moulins de mer, utilisant la puissance infinie des marées, ou d'usines alpestres, auvergnates ou cévenoles, exploitant des forces hydrauliques, restées jusqu'à nos jours sans emploi.

Dans un autre ordre d'idées, contrairement à ce que s'imaginent certaines personnes, les industries gazières n'ont nullement dit leur dernier mot. Sans parler de l'avenir de l'acétylène, si la fabrication du gaz de houille, de progrès en progrès, semble proche de la perfection, son emploi reste certainement encore susceptible de grands perfectionnemens.

On arrivera à le mélanger, sans danger d'explosion ou d'intoxication, au gaz à l'eau, aux vapeurs d'huiles lourdes, à l'air et à l'oxygène ; à consommer ces diverses combinaisons de gaz sous des pressions en assurant une complète utilisation ; à rendre les manchons à incandescence mieux gradués, moins fragiles et plus lumineux. Pouvant négliger le pouvoir éclairant, on assurera un pouvoir calorifique très supérieur à ce nouveau gaz et, par l'incandescence, on en tirera pour l'éclairage un meilleur rendement, tout en dépensant sensiblement moins qu'actuellement.

Telles sont, résumées et dans leurs grandes lignes, les situations prises aujourd'hui et les chances immédiates d'avenir des divers procédés d'éclairage.

Envisageons à présent les résultats acquis par chacun d'eux pour le service public et pour le service privé à Paris, à Londres et à Berlin.

## II

L'éclairage privé à Paris est généralement assuré par l'huile végétale, par l'huile de pétrole, par le gaz et par l'électricité ; mais c'est le gaz qui a conservé le rôle principal.

Le prix de la lumière obtenue avec les lampes à huile végétale revient à peu près de 30 à 35 millimes par lampe et par heure, suivant la nature des appareils.

A une époque où la canalisation du gaz ne desservait pas

encore toutes les rues, la municipalité avait à entretenir des réverbères à huile. La lampe coûtait, non compris la lanterne à poulie où elle était placée, 22 francs pour les appareils à becs plats avec double réflecteur, 40 francs pour les lampes à becs ronds Bordier avec double réflecteur. L'entretien et l'allumage coûtaient par jour, pour une moyenne de dix heures, sur la voie publique : les becs plats 25 centimes, pour la faible lumière de 16 dixièmes de carcel ; les becs ronds 47 centimes pour un peu moins d'un demi-carcel. Cet éclairage fallacieux fut un peu amélioré avec les lampes à pétrole, dont chaque bec coûtait, pour dix heures de fonctionnement, environ 46 centimes. L'intensité lumineuse était alors de huit dixièmes de carcel par appareil.

Actuellement la Ville de Paris dépense encore annuellement 40 500 francs pour l'éclairage à l'huile de la voie publique (215 lampes) et d'établissements municipaux. Sur la voie publique, ce qui nous semble excessif, la dépense est de 20 000 francs de fourniture d'huile et de 12 000 francs d'entretien. Dans les édifices ou établissements municipaux, la fourniture d'huile n'est que de 6 000 francs ; mais on consacre encore 2 500 francs à l'entretien des appareils.

La dépense de consommation du pétrole, comme celle de l'huile de colza ou du gaz, dépend beaucoup de la grosseur et de la forme des brûleurs. Ainsi certaines lampes perfectionnées, admises à présent pour l'éclairage de luxe, qui consomment 85 grammes de pétrole à l'heure, fournissent une intensité de 3 carcels et demi, c'est-à-dire supérieure au pouvoir éclairant de quatre lampes des anciens modèles, mal odorantes, et consommant chacune 35 grammes de pétrole. On évalue à 450 000 hectolitres la quantité d'huile de pétrole et dérivés consommée chaque année par les Parisiens.

La mode règle presque toutes nos habitudes et l'éclairage a subi la mode. Tout d'abord, ni le pétrole ni le gaz n'étaient admis dans les appartemens aisés et élégans. Les salons, les salles à manger et les chambres à coucher des Parisiens ne connaissaient, avant 1870, que la lampe modérateur, à huile végétale, ou la bougie de stéarine. Petit à petit, le gaz a conquis droit de cité dans les cuisines, les couloirs, les antichambres ; avec l'incandescence il s'est finalement installé dans les salles à manger et même dans certains salons où l'on a, depuis une quinzaine d'années, admis également le pétrole grâce aux pro-

grès réalisés dans la construction des lampes. Mais, depuis 1890 surtout, l'éclairage électrique a pris, dans les installations de luxe, commerciales ou particulières, un développement considérable que nous noterons tout à l'heure.

C'est néanmoins le gaz qui garde encore le premier rang dans les moyens d'éclairage de la maison comme de la voie publique à Paris. L'industrie du gaz, qui s'y est perfectionnée plus qu'on ne le croit généralement, y constitue un monopole, exploité par la Compagnie parisienne, dont le contrat expirera à la fin de 1905. Elle y est centralisée depuis 1855.

La Compagnie, au compte du budget communal, assure l'entretien des appareils posés par la Ville et leur consommation. Son rôle consiste exclusivement à fabriquer et à distribuer le gaz de houille; les termes de son contrat interdisent explicitement la fabrication de tout autre gaz, si une autorisation spéciale et préalable n'a pas été obtenue des pouvoirs municipaux.

Afin de faciliter la comparaison avec les industries gazières de Londres, nous n'envisagerons pas la seule distribution du gaz dans l'intérieur de l'enceinte qui enferme Paris; nous ferons entrer en ligne de compte les quantités de gaz consommées hors Paris, dans les communes du département de la Seine et de Seine-et-Oise, desservies par la canalisation de la Compagnie parisienne.

La tâche de cette Compagnie se borne donc, pour le moment, à extraire, le plus économiquement possible, le gaz contenu dans diverses sortes de charbon de terre; à le débarrasser des matières nuisibles à son pouvoir éclairant, aux personnes ou aux ameublements; puis à le livrer aux consommateurs. Les diverses opérations, — les mêmes dans toutes les exploitations de gaz, — consistent : dans l'achat des houilles convenables; dans leur distillation; dans l'épuration mécanique et chimique des gaz distillés; dans l'emmagasinement du gaz épuré; dans sa distribution à ses abonnés ou dans les appareils d'éclairage public; et finalement, dans l'écoulement des sous-produits, coke, goudron, etc.

Au point de vue de l'éclairage, les deux phases de la fabrication les plus importantes sont la distillation et l'épuration, parce que c'est d'elles que dépendent, en grande partie, le pouvoir éclairant et la pureté du gaz, qualités que la municipalité pari-

sienne fait contrôler par les ingénieurs de la Ville et les agens techniques sous leurs ordres.

Au point de vue économique, c'est, avec l'achat des charbons, la distillation qui a l'influence la plus considérable. Aussi la Compagnie parisienne a-t-elle une petite usine expérimentale dans laquelle sont étudiées de près, par de véritables savans, toutes les questions techniques de son exploitation, et notamment la qualité des houilles à acquérir.

En dehors de ce laboratoire, d'où sont sortis d'intéressans travaux, elle possède neuf usines, pouvant mettre en action 886 fours; fours ordinaires, à gazogène ou à récupérateurs, contenant ensemble 6710 cornues de distillation. C'est l'ensemble le plus important de l'Europe réalisé par une seule compagnie. En 1902, année qui représente assez bien la puissance normale de fabrication de cet outillage, les matières premières distillées ont atteint 1 081 600 000 kilogrammes de houilles diverses, qui ont produit 335 442 000 mètres cubes de gaz. Le rendement a été de 310<sup>m<sup>3</sup></sup>,13 pour une tonne métrique de houille distillée, ce qui constitue un résultat un peu au-dessus de la moyenne des usines analogues, françaises ou étrangères.

Les approvisionnemens de houille constitués par la Compagnie parisienne ont varié chaque mois; ils ont été de 243 850 tonnes au 1<sup>er</sup> octobre, mois le plus chargé, et de 180 349 tonnes au 1<sup>er</sup> mai, mois où les quantités en chantier ou en cours de route ont été les plus réduites. Il faut, pour passer de tels marchés avec les diverses mines, avoir un sens commercial très sûr et des agens d'une grande habileté.

Ces énormes quantités de charbon se répartissent inégalement entre les neuf usines à gaz, dont cinq sont situées dans Paris : celles de la Villette, de la barrière de Saint-Mandé, de Vaugirard, d'Ivry et de Passy; et quatre hors Paris : à Clichy, à Saint-Denis (au Landit), à Boulogne et à Maisons-Alfort. L'usine de Clichy a distillé en 1902 près de 309 000 tonnes de charbon, dont 2342 tonnes de *cannel-coal*, tandis que l'usine de Maisons-Alfort n'a distillé que 19 558 tonnes; mais cette dernière les a supérieurement distillées, car elle en a tiré 6 224 600 mètres cubes de gaz, soit presque 31 mètres cubes et demi par cent kilos, alors que les bons rendemens moyens ne dépassent pas 30 mètres cubes.



Le choix des houilles a, spécialement pour Paris, où le pouvoir éclairant du gaz doit être obtenu sans enrichissement autre que l'adjonction aux charbons ordinaires de *boghead* ou de *cannel-coal*, une grande importance. Ces deux types de houille, qui deviennent rares, sont extrêmement riches en gaz d'un pouvoir éclairant élevé. Comparativement à la houille commune, le premier a un rendement supérieur d'environ un tiers et produit un gaz d'un pouvoir éclairant presque double; le second distille un gaz quatre fois plus éclairant et deux fois et demie plus considérable en volume. Pour obtenir, par de savans mélanges de houille dans les cornues ou de gaz dans les gazomètres, la qualité moyenne exigible, la surveillance des usines doit être de tous les instans. Il faut, dans le choix des houilles, ne s'attacher qu'à celles qui, tout en produisant les composés les mieux équilibrés d'hydrogènes carbonés, contiennent peu de sulfures et ne dégagent pas trop d'acide carbonique ou d'ammoniaque. Enfin il est nécessaire que les houilles choisies produisent divers résidus, notamment de bon coke, en grande quantité, ces résidus entrant pour une part considérable dans les bénéfices des exploitations gazières.

Mais si, pour ne pas subir les fluctuations du marché, on doit constituer des stocks gigantesques, il importe aussi que la houille à gaz ne soit ni de trop vieille extraction, ni exposée à l'air ou à la pluie. Dix pour 100 d'eau dans la houille à distiller non seulement affaiblit sensiblement le pouvoir éclairant du gaz, mais en diminue la production de 25 à 30 pour 100.

On voit quelles conditions multiples et parfois contradictoires il faut remplir pour les approvisionnemens de charbon des usines à gaz. Elles sont particulièrement difficiles à réaliser à Paris.

Ces difficultés surmontées, il faut produire le gaz en quantités suffisantes pour la consommation diurne et nocturne de chaque jour, consommation qui varie d'une semaine à l'autre, et épurer le produit des cornues de distillation.

On admet que 100 kilogrammes d'un bon mélange de houille à longue flamme, distillée à une température convenable, produisent en moyenne 76 kilos et demi de coke, 10 kilos et demi de goudron, 7 litres d'eaux ammoniacales et 30 mètres cubes de gaz. Mais ce gaz, non épuré, doit subir, avant d'être emmagasiné dans les immenses cloches des gazomètres, une série d'opéra-

tions physiques et chimiques en vue d'en éliminer les corps étrangers, sans toutefois affaiblir le volume ou le pouvoir éclairant du gaz conservé.

La liste des produits obtenus par la distillation de la houille est trop longue pour que nous la produisions ici; il y en a plus de 50. En nous en tenant aux principaux, nous distinguerons les gaz combustibles, les gaz incombustibles et les vapeurs. Les premiers sont les hydrogènes carbonés, les oxydes de carbone et l'hydrogène; les gaz incombustibles sont : l'acide carbonique, l'ammoniaque et l'acide sulfhydrique; les vapeurs sont celles des hydrocarbures formant du goudron, de l'eau, des sels ammoniacaux, des sulfures et des cyanures.

Ces opérations d'épuration et d'élimination sont coûteuses; aussi sont-elles une des parties les plus délicates d'une grande exploitation.

A Paris, c'est le préfet de la Seine, agissant comme maire de la Ville, qui est chargé de vérifier le pouvoir éclairant et le degré d'épuration du gaz. Le service municipal de l'éclairage, dirigé par des ingénieurs des ponts et chaussées, est outillé en conséquence. La fabrication en grand du gaz, tel qu'il est exigible d'après son contrat par la Ville de Paris, a été étudiée en vue de ces vérifications par deux illustres chimistes, Dumas et Regnault. Ces savans ont considéré que, avec les houilles généralement employées (celles de Belgique, des départemens du Nord et du Pas-de-Calais), la purification est suffisante lorsqu'un courant de gaz ne noircit plus une bande de papier non collé, préalablement imbibée d'une solution d'acétate neutre de plomb. Ce résultat indique l'absence dans le gaz d'acide sulfhydrique. L'épreuve a lieu journellement, en même temps que le contrôle du pouvoir éclairant effectué par la méthode photométrique de Dumas et Regnault, prescrite par le traité de concession.

Ces vérifications peuvent être considérées comme suffisantes actuellement, parce que l'intérêt de la Compagnie parisienne est d'avoir une bonne condensation, qui empêche les dépôts susceptibles d'obstruer sa canalisation; mais elles devraient être complétées dans l'intérêt des consommateurs, si, comme il en est précisément question, la future exploitation était assurée directement, en régie, par les services municipaux, moins facilement contrôlables par le public que ne l'est aujourd'hui

la Compagnie par les ingénieurs de la Ville de Paris (1).

Au sortir des appareils d'épuration, le gaz passe par un compteur, qui enregistre le nombre de mètres cubes fabriqués, puis il va s'emmagasiner dans les gazomètres. Ces appareils se composent essentiellement d'une cuve cylindrique pleine d'eau dans laquelle plonge une cloche, guidée et maintenue par une charpente métallique; un tuyau y introduit le gaz venant de l'usine, tandis qu'un autre laisse s'échapper celui qu'il faut envoyer dans la canalisation, après lui avoir donné les pressions convenables.

Au 31 décembre 1902, la longueur de l'ensemble de la canalisation du gaz à Paris s'élevait à 2534517 mètres, dont 895796 mètres desservaient la zone ancienne ou le vieux Paris, 776203 mètres la zone annexée en 1860, et 862518 mètres la zone extérieure. Cette immense quantité de tuyaux, dont le diamètre varie de 27 millimètres à un mètre, se subdivisait en 43790 mètres de conduites en plomb; 107880 mètres de conduites en fonte; et 2382847 mètres de tuyaux en tôle bitumée. Les grosseurs les plus employées sont du diamètre de 0<sup>m</sup>,108 (il y en a 1013 kilomètres) et de 0<sup>m</sup>,081, dont il y a 678 kilomètres. La canalisation établie dans Paris, qui doit faire retour à la Ville à l'expiration de la concession, est évaluée à plus de 40 millions de francs.

Le développement superficiel de ce réseau de conduites était, au 1<sup>er</sup> janvier 1903, de 817678 mètres carrés dans Paris et de 334733 mètres hors des fortifications.

L'utilisation de cette canalisation est fort différente si l'on considère séparément chacune des zones desservies. Dans le vieux Paris, il avait été consommé, par mètre courant de conduite, 218 mètres cubes de gaz en 1902; pendant la même année, la consommation dans la zone annexée n'a été que de 121 mètres cubes; et elle s'est élevée seulement à 34 mètres cubes et demi dans la zone extérieure, qui comprend les communes du département de la Seine et une douzaine de celles de la partie du département de Seine-et-Oise, à l'Ouest et au Nord-Ouest de la Seine.

Le gaz circule dans ce gigantesque réseau, sous une pression

(1) Au point de vue du pouvoir éclairant, MM. Brissac et de Mont-Serrat, dans leur traité *le Gaz et ses applications*, estiment que le gaz de Londres est supérieur de 5,3 pour 100 à celui de Paris, tandis que celui de Berlin lui serait inférieur de 6 pour 100.

modérée (le minimum est de 20 millimètres d'eau), mais qui, néanmoins, facilite les fuites dès qu'un point n'est plus parfaitement étanche ou que, pour un motif quelconque, une fissure se produit. Le voisinage des câbles électriques, quand leur isolement laisse à désirer, a ajouté, à toutes les causes de détérioration dont sont menacées les conduites de gaz dans un sous-sol aussi machiné que celui de Paris, un motif inattendu de perforation : par électrolyse.

Nous avons pu voir des tuyaux de fonte et de tôle bitumée percés, par les courans dérivés des câbles électriques, d'une multitude de pertuis : quelques-uns fins comme s'ils avaient été faits à l'aide d'une pointe d'aiguille, d'autres larges comme une pièce de monnaie. Les fuites ont, entre autres fâcheux effets, celui d'asphyxier les arbres des promenades à proximité desquels elles se produisent.

La perte de gaz a été, en 1902, de 16 092 000 mètres cubes, soit 4,79 pour 100 de la quantité lancée dans la canalisation ; par mètre courant de conduite, cette perte a été, pour la totalité du réseau, de 6<sup>m<sup>3</sup></sup>,34. Ce sont là des proportions peu considérables, eu égard à l'ancienneté de certaines conduites, et ces déperditions sont analogues à celles des autres grands réseaux urbains.

Au cours de l'année 1902, les usines ont émis au total 335 418 788 mètres cubes de gaz, dont 127 144 330 mètres cubes ont été émis de jour et le surplus de nuit. Le gaz livré pendant la journée représente plus du tiers du total consommé ; il a été, en 1901, de 36,79 pour 100 de l'émission totale et en 1902, de près de 38 pour 100. Une partie importante de cette émission diurne est destinée aux moteurs industriels, à la cuisine ou au chauffage ; très peu est employé à l'éclairage.

Depuis 1887, la Compagnie délivre gratuitement des fourneaux à gaz aux abonnés qui en font la demande. Cette mesure a vulgarisé l'emploi du gaz pour la cuisine. A la fin de 1887, il n'y avait que 2 200 fourneaux en service ; en 1895, il y en avait 214 000, et il y en a actuellement 380 000 environ.

Les moteurs à gaz, au nombre de 3 527 en 1903, représentent une force équivalente à 16 584 chevaux-vapeur.

Nous n'avons pas à insister sur cette utilisation du gaz au chauffage ou à la force motrice, qui ne rentre pas dans le cadre de notre étude ; il suffit de les mentionner.

Le nombre total d'abonnés au gaz en 1903 était à Paris de 491 193, et seulement de 36 542 hors Paris.

Pour l'éclairage privé, ces abonnés utilisaient 2 014 250 becs dans Paris et 199 325 dans les communes de la Seine et de Seine-et-Oise.

Depuis 1894, les abonnés habitant des logemens d'un loyer annuel inférieur à 500 francs sont exonérés des frais de location des compteurs et d'entretien, qui, avant cette convention, frappaient tous les consommateurs de gaz et pesaient lourdement surtout sur les petits consommateurs. Il y a 188 741 abonnés exonérés à présent de ces frais accessoires, c'est-à-dire payant le gaz net 20 centimes le mètre cube depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1903.

Il est curieux de constater qu'un très grand nombre des maisons parisiennes n'a pas de conduites de gaz.

Sur un peu plus de 80 000 maisons, le nombre des conduites montantes n'était, en 1903 que de 51 060, réparties dans 38 800 maisons ; c'est-à-dire que plus de la moitié des maisons n'en possédaient pas encore.

La consommation totale de 1902 a été de 319 327 050 mètres cubes de gaz ayant produit une recette (au tarif de 30 centimes le mètre pour les particuliers et de 15 centimes pour la Ville) de 88 746 823 francs. En dehors du gaz, par la vente des produits accessoires, la Compagnie parisienne encaisse d'autres recettes ; la totalité de ses ventes a atteint 112 606 000 francs, dont elle a dû abandonner 16 591 900 francs pour la part de la Ville de Paris dans ses bénéfices et pour le droit d'octroi de 2 centimes par mètre cube consommé, suivant les stipulations de son traité. Des charges fiscales aussi lourdes n'existent ni à Londres ni à Berlin ; mais le budget de Paris en a certainement besoin.

Les Parisiens, qui ont brûlé, sur ces quantités, environ 289 538 000 mètres cubes de gaz dont 43 735 690 pour l'éclairage public, en 1902, sont-ils bien éclairés ?

Depuis l'adoption de l'incandescence, on peut affirmer que Paris, qui s'était laissé dépasser pour l'éclairage des voies publiques par Berlin, Hambourg, Liverpool et Édimbourg, a repris le premier rang.

Nulle part la lumière n'est aussi également distribuée, et l'observateur impartial n'y peut constater ces écarts énormes qui existent entre les différentes parties de beaucoup d'autres grandes villes, où les quartiers excentriques sont parfois à peine éclairés,

alors que la partie luxueuse a le plus brillant aspect. Si une critique pouvait être adressée à l'éclairage public parisien, ce serait, au contraire, de traiter certaines régions périphériques presque aussi généreusement que les quartiers du centre; mais là, le luxe de lumière est fait pour contribuer à assurer la sécurité des passans. Ce n'est pas la faute de l'éclairage si ce but n'est pas toujours atteint.

En dehors des rares appareils à huile dont nous avons parlé et des lampes électriques dont nous nous occuperons bientôt, le nombre des appareils à gaz de tous modèles établis pour l'éclairage des voies publiques du Paris actuel, et celui des voies privées, dont le sol, au lieu d'être propriété communale, est celle de particuliers, s'élevait, en 1903, à 53 543.

L'éclairage à la charge de la Ville est fait par 49 543 appareils; celui qui est remboursable par les particuliers, par 3 503 (1).

Ces appareils alimentent 55 450 lanternes, globes, verrines, renfermant un nombre égal de becs de gaz ou foyers de différens systèmes et de débits divers. Parmi les foyers ou becs à la charge du budget municipal, 35 168 sont en service permanent, c'est-à-dire allumés de la chute du jour à l'aurore; 13 559 ne brûlent que jusqu'à minuit ou remplacent alors l'éclairage électrique; et 989 se trouvent, momentanément ou définitivement, en cessation de service. Quelques-uns de ces derniers sont conservés comme motifs d'ornement architectural d'édifices ou d'avenues.

Pour l'aspect des appareils, Paris, qui a longtemps gardé une avance incontestable, n'a encore que peu à apprendre de l'étranger. Au point de vue purement décoratif et artistique, les appareils d'éclairage de nos voies publiques sont certainement supérieurs à ceux de Londres, où le côté utilitaire semble le seul envisagé, et même à ceux de Berlin, où les préoccupations esthétiques ont maintenant leur part.

Le système de l'incandescence est appliqué à la très grande majorité des becs de gaz du service public de Paris. Il n'y a plus que 2 650 brûleurs à becs papillon de l'ancien système, contre 49 000 à incandescence; d'ici peu, la transformation sera entière-

(1) La dépense de chaque appareil est par an de 98 francs pour le bec libre ou bec papillon (de 4 carcel 10), de 82 francs pour le bec à incandescence Auer ordinaire (de 6 carcel), et de 170 francs pour les becs à incandescence intensifs (de 18 carcel).

ment achevée. La plus grande partie des becs de gaz des voies publiques ont un débit horaire de 100 litres ou de 150 litres. La lumière obtenue est suffisante et, avec les appareils à incandescence, quatre à cinq fois plus considérable que celle des becs papillon. Tout en augmentant notablement la lumière sur la voie publique, la Ville a diminué, en 1902, de 579 610 francs sa dépense de consommation du gaz (1). On a calculé que les charges de transformation des appareils ordinaires en becs à incandescence se trouvaient amorties en moins de quatre ans par l'économie obtenue.

Cette amélioration, partiellement réalisée en 1900, s'est développée au cours des années suivantes. Tout en réduisant notablement le cube du gaz consommé, elle a été avantageuse pour la Compagnie, ce qui semble paradoxal. Au lieu des anciens becs papillon, comptés à la Ville pour 140 litres à l'heure, qui étaient en majorité avant la transformation, on éclaire avec des becs à incandescence pourvus de rhéomètres à débit fixe, éprouvés avant leur mise en service. Or, afin d'éviter toute discussion avec les contrôleurs de la Ville, la Compagnie forçait d'environ un cinquième le débit des becs papillon, laissant la Ville bénéficier de 20 pour 100 du cube réellement brûlé, tandis qu'avec l'incandescence, la consommation réelle, réglée par les rhéomètres, correspond sensiblement à la quantité facturée à la Ville de Paris. Tout le monde y gagne.

Nous avons vu que le gaz doit être maintenu dans la canalisation sous une pression minima de 20 millimètres d'eau afin d'arriver aux brûleurs en quantité convenable; mais la pression y est variable suivant l'altitude des quartiers, — les dénivellations sont beaucoup plus importantes à Paris qu'à Berlin ou à Londres, — et change aussi suivant l'heure de la journée. Tandis que la pression atteint à certaines heures 140 millimètres dans les conduites des quartiers hauts, elle redescend à 40 millimètres dans celle des quartiers riverains de la Seine. La pression la plus forte a lieu au moment de l'allumage général, à la chute du jour; le minimum n'est donné que de minuit au lever du soleil.

(1) On évalue à 9 900 000 francs la dépense annuelle de la Ville de Paris pour ses diverses charges d'éclairage public et l'éclairage des édifices communaux, dont 2 850 000 francs de gaz consommé et 1 800 000 francs pour frais d'entretien des appareils à gaz de la voie publique; le surplus concerne l'électricité, l'huile et les dépenses générales du service de l'éclairage.

La Ville contrôle les pressions au moyen de 12 manomètres enregistreurs installés sur divers points de Paris.

Le nombre des communes suburbaines éclairées en vertu de traités spéciaux par la Compagnie parisienne du gaz était, au 1<sup>er</sup> janvier 1903, de 59 (1). Le prix du gaz destiné à l'éclairage public varie dans ces localités de 15 à 20 centimes le mètre cube. Pour l'éclairage privé et les usages domestiques, ce prix varie de 30 à 40 centimes le mètre cube.

L'emploi de l'incandescence n'est pas encore généralisé pour l'éclairage public dans la banlieue parisienne, où certaines parties n'ont encore qu'un éclairage rudimentaire, tant sous le rapport du nombre d'appareils que sous celui de la puissance lumineuse. Sur 12 340 appareils, il y en a 8 000 environ à incandescence.

Par rapport au mètre courant de canalisation en service, la quantité de gaz consommé est extrêmement différente dans chaque commune. A Saint-Mandé, qui est véritablement un faubourg extérieur de Paris, la consommation a été de près de 64 mètres cubes par mètre de canalisation, tandis qu'à Bagneux, qui est surtout un centre agricole et horticole, elle n'a été que de 4 m. c. 356.

Si les projets de démolition des fronts Ouest et Nord de l'enceinte fortifiée, une fois réalisés, entraînent l'annexion à Paris de quelques-unes des communes suburbaines, notamment de celles comprises dans la boucle de la Seine, la Ville aura, pour les mettre toutes, sous le rapport de l'éclairage, au niveau des arrondissemens actuels, de très fortes dépenses à consentir.

L'éclairage public comprend, en dehors des voies publiques et promenades, les établissemens municipaux. Le nombre des becs de gaz les desservant au 1<sup>er</sup> janvier 1903 s'élevait à 155 472, répartis soit dans les édifices dont l'éclairage est à la charge de la Ville, soit dans des établissemens publics ou particuliers lui remboursant leur éclairage, soit dans des administrations payant directement leur gaz sur leurs budgets particuliers.

Pour la première de ces trois catégories, il a été payé en 1902, sur le budget communal, 817 409 francs, comme dépense non seulement de 62 582 becs de gaz, dont 26 564 à incandescence,

(1) Quarante-cinq de ces communes viennent de concéder à une nouvelle société, à partir de 1906, pour une durée de trente années, leur service du gaz. Ce contrat leur assure, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1904, un abaissement de prix de dix centimes par mètre cube consommé, abaissement payé par la future exploitation.



mais aussi pour le gaz brûlé pour le chauffage, la ventilation et les moteurs. Par rapport aux années précédentes, une économie appréciable a été obtenue par la généralisation de l'incandescence. On espère en réaliser encore, grâce à l'installation de compteurs particuliers chez toutes les personnes logées à un titre quelconque dans un édifice public.

On se demandera pourquoi, si la situation de Paris, au point de vue de l'éclairage au gaz n'est pas inférieure à celle des autres capitales, les Parisiens ont, contre la Compagnie parisienne, manifesté une si vive hostilité? C'est que le tarif imposé aux consommateurs, depuis une dizaine d'années surtout, leur a paru excessif, et excessifs également les frais accessoires qui s'ajoutaient, chaque mois, au prix de 30 centimes le mètre cube. La Compagnie parisienne n'a pas su ou n'a pas pu les diminuer à temps.

La même impopularité s'attache à tous les monopoles d'une longue durée établis d'après un tarif de vente maximum.

Les prix, au début, sont aisément admis par les contemporains de la naissance de la Compagnie; mais ceux-là disparaissent, et la population, qui paie, cinquante années après, ces mêmes prix, se croit lésée en comparant le tarif subi aux prix de vente d'exploitations plus récentes.

Portées à la retentissante tribune du Conseil municipal par les élus des Parisiens, ces réclamations contre le prix du gaz se sont compliquées des revendications du personnel de la Compagnie et des divergences d'interprétation des clauses du contrat concernant la Ville. La Compagnie, qui, outre son obligation d'assurer le service public qu'elle exploitait, avait le devoir de défendre les intérêts de ses actionnaires, a peut-être apporté dans cette défense une raideur inutile. Tout cela a fini par créer, contre elle, en dépit des sommes considérables qu'elle apportait au budget, une telle antipathie que toutes ses offres en vue d'un nouveau contrat ont semblé vouées, par un sort fatal, à un échec.

Le prix de 30 centimes, que son contrat lui permet d'exiger jusqu'à l'expiration de sa concession, le 31 décembre 1905, a paru tellement insupportable au Conseil municipal que, pour devancer un abaissement de tarif, la Ville a pris à sa charge 40 centimes pour chaque mètre cube consommé et a décidé de payer, à la place de l'abonné, ces 40 centimes à partir du 1<sup>er</sup> jan-

vier 1903. Cet allégement des charges des consommateurs de gaz coûtera à la Ville une somme énorme d'environ 80 à 90 millions de francs, que la future exploitation devra, au moyen d'une surtaxe de son prix de vente, de un centime et demi par mètre cube, rembourser à la Caisse municipale en trente-cinq ans.

Et cette dette préalable de la future exploitation, jointe aux exigences fiscales de la Ville et aux charges supplémentaires résultant des revendications du personnel, n'a pas été de nature à faciliter la solution de l'épineux problème que pose depuis deux ans l'expiration prochaine du contrat en vigueur.

L'éclairage électrique, public et privé, est assuré à Paris par six compagnies, exploitant chacune un secteur délimité, et par une usine municipale, desservant un espace assez restreint autour des Halles centrales où cette usine communale est installée souterrainement.

En dehors de cette usine des Halles centrales, qui donne lieu à une véritable exploitation commerciale, et qui fut installée, en même temps que la Ville donnait aux compagnies privées leur concession, la Ville de Paris a, pour le seul service public, une autre usine d'électricité à l'Hôtel de Ville et deux groupes électrogènes au parc Monceau et au parc des Buttes-Chaumont. Mais, alors que les six compagnies alimentent 1 238 000 lampes à incandescence et 17 000 lampes à arc, les diverses usines municipales ne desservent que 905 lampes à arc et environ 13 500 lampes à incandescence, ces dernières surtout destinées à l'éclairage des salons de l'Hôtel de Ville et des services municipaux.

On n'emploie que des lampes à arc pour l'éclairage des voies publiques; les essais de lampes à incandescence n'ont pas donné d'assez bons résultats pour être poursuivis. Mais la plus grande partie des lampes à arc sont alimentées par les compagnies privées avec lesquelles le service de l'éclairage a passé des contrats. Sur environ 1 900 foyers électriques éclairant les voies magistrales ou les promenades publiques, les sociétés privées en fournissent 1 245; la totalité des lampes à incandescence de l'Hôtel de Ville, des services de la Préfecture de la Seine ou de la Préfecture de police sont alimentées par les usines municipales.

Les six sociétés parisiennes d'électricité n'ont, à elles toutes, qu'un capital de 50 millions de francs. Envisagée dans son ensemble, la situation de cette industrie est prospère. Pour le

courant uniquement employé à l'éclairage, d'après un document officiel, le prix moyen de l'hectowatt serait entre 0 fr. 0 966 (secteur de la rive gauche) et 0 fr. 1 269 (secteur des Champs-Élysées). Il est assez difficile d'établir cette moyenne, car, suivant l'importance de la consommation, les sociétés font à leurs clients, sur leurs tarifs officiels, des rabais plus ou moins forts, parfois considérables. Le prix maximum indiqué dans le cahier des charges des concessions est 15 centimes; mais il n'est jamais atteint.

Ces sociétés ne jouissent pas d'un monopole. Chacune a obtenu une simple concession de la Ville de Paris, concession dont l'origine remonte à 1889 pour trois d'entre elles, à 1890, 1893 et 1896 pour les autres; toutes expirent vers 1908. Pour ces concessions, Paris a été divisé en surfaces ayant la forme de secteurs, afin que chaque concessionnaire desserve à la fois une portion du centre de la Ville et de la périphérie. Les autorisations laissaient à peu près toute liberté aux sociétés de s'installer à leur convenance et d'après les systèmes qu'elles préféreraient; on ne les obligea qu'à placer tous les câbles dans le sol sans tolérer de transmissions aériennes.

A côté des sociétés d'éclairage électrique et des installations de la Ville, il existe à Paris un grand nombre d'exploitations particulières, quelques-unes très importantes; un petit nombre est antérieur à la constitution des sociétés, les autres ont été créées depuis la concession des secteurs.

La puissance de ces installations est, au total, d'environ 18 000 kilowatts. Les gares, les théâtres, les grands magasins comme le Bon-Marché, le Printemps, les grandes maisons de commerce, les principaux hôtels, les usines ou manufactures importantes trouvent généralement économie à produire eux-mêmes l'électricité qui leur est nécessaire pour s'éclairer. Les installations de l'Opéra, du Bon-Marché, etc., existaient avant la création des compagnies d'électricité et ont incité les entreprises analogues à les imiter. Mais beaucoup de petits industriels parisiens ont suivi cet exemple et ont ajouté à leurs machines, mues par les moteurs à vapeur, à gaz ou au pétrole qu'ils utilisaient, le petit matériel nécessaire à leur éclairage électrique. On évalue de 55 000 à 56 000 chevaux-vapeur la force totale employée à Paris, par les compagnies des secteurs, par la Ville ou par les particuliers, à la production de l'électricité, sans y

compter les usines spécialement destinées à la traction des chemins de fer, des tramways ou du Métropolitain.

### III

La production du gaz et de l'électricité est, en général, assurée à Londres par des compagnies privées, qui, au point de vue de l'éclairage des voies publiques, considèrent les autorités locales uniquement comme d'importantes clientes, auxquelles il est nécessaire de faire les conditions les plus avantageuses, mais dont elles sont indépendantes.

L'industrie du gaz est entre les mains de six compagnies, dont trois, très importantes, desservent la plus grande partie de la ville; les canalisations des autres petites compagnies, desservant plutôt les districts suburbains, ne fournissent du gaz que dans quelques quartiers excentriques, à Hammersmith, Wandsworth, Camberwell, etc.

Les trois compagnies principales sont *The Gas light and Coke Company* autorisée depuis 1810, *The South Metropolitan Company* autorisée depuis 1842 et *The Commercial Company* autorisée depuis 1847. Il n'y a aucune limite de durée pour les autorisations, de sorte que, au point de vue de l'amortissement des capitaux ou des frais de premier établissement, leur situation est fort différente de celle de nos compagnies françaises, préférable à celle qu'avait la Compagnie parisienne.

L'éclairage public des rues et avenues de Londres est assuré par les diverses autorités municipales : par la vieille municipalité traditionnelle, la *Corporation* pour la Cité de Londres, par les Conseils municipaux des bourgs qui forment la métropole, et enfin par le Conseil de comté. Ce dernier pouvoir ne s'occupe que de l'éclairage des quais de la Tamise et de quelques-uns de ses ponts, ceux qui ne sont dans l'attribution d'aucune des municipalités.

Le prix du gaz consommé pour l'éclairage public varie, suivant les traités passés avec les compagnies par les autorités locales, de 2 shellings 3 pence à 3 shellings 8 pence les mille pieds cubes; quelques contrats stipulent un rabais de 2,50 à 5 pour 100 sur ces prix.

En général l'éclairage, bien que moins brillant sur nombre de points qu'à Berlin et surtout qu'à Paris, est suffisant. Il est

luxueux dans le centre et dans l'ouest de la ville. Mais l'aspect des appareils, candélabres et lanternes, est très inférieur à celui des nôtres et à celui des becs de gaz berlinois.

Pour les voies publiques, les promenades et les parcs, le nombre des lanternes à gaz est, ensemble, de 88 380. La presque-totalité est alimentée par deux compagnies, la *Gas light and Coke* dessert 49 806 becs et la *South Metropolitan* en dessert 21 746; le surplus est réparti entre les autres compagnies, dont la mieux partagée n'a que 6 000 becs publics à alimenter et la moins favorisée à peine un millier.

Comme à Paris, le gaz livré doit posséder un pouvoir éclairant déterminé. L'intensité légale est de 16 bougies et elle est officiellement contrôlée, par le service chimique du Conseil de comté de Londres, au moyen de méthodes analogues à celles usitées au service de l'éclairage municipal de Paris. D'après ces relevés, en moyenne, le pouvoir éclairant est de 16,50 à 16,60 bougies, donc supérieur à celui du gaz de Paris pour un prix variant de 8 à 12 centimes suivant la paroisse ou le bourg.

Les prix de vente ne sont pas fixes, immuables comme à Paris. Les *acts* autorisant les compagnies stipulent, en outre du pouvoir éclairant du gaz, un prix de vente maximum; mais, en fait, presque aucune compagnie ne vend à ce tarif maximum parce que leurs dividendes s'augmentent d'autant plus que les prix de vente qu'elles pratiquent s'abaissent davantage; ces augmentations de dividendes, solidaires de la diminution des prix, sont réglées suivant une échelle mobile graduée. Ainsi, pour les deux sociétés *Gas light and Coke* et *Commercial* une augmentation de dividende de  $\frac{1}{4}$  pour 100 est admise pour chaque abaissement de prix de un denier par mille pieds cubes; pour la *South Metropolitan* une augmentation de  $\frac{1}{10}$  pour 100 du dividende résulte d'une diminution de 1 denier par 1 000 pieds cubes. C'est là un excellent moyen de protéger le consommateur. Comme contre-partie, les tarifs peuvent être relevés en cas de renchérissement anormal du charbon.

Actuellement les prix facturés aux abonnés varient de 2 sh. 3 à 3 sh. 8 les 1 000 pieds cubes, alors que les tarifs servant de base à l'échelle mobile, ou imposés comme prix maximum, vont de 3 sh. 2 à 5 sh. 6.

La population de Londres fait un usage beaucoup plus fréquent du gaz que la population de Paris; la différence du climat,

la longueur plus grande des nuits d'hiver et des journées de brouillard, développent la consommation. Pour les classes pauvres, sur lesquelles le recouvrement des quittances pouvait présenter certaines difficultés, on a adopté, depuis quelques années, les compteurs à paiement préalable. Le consommateur glisse dans le compteur deux pence, et un dé clic livre passage au volume de gaz correspondant. Il y a, dans les limites du Conseil de comté de Londres, 731 019 abonnés, dont 142 960 avec compteurs à paiement préalable. Les collecteurs passent à des périodes assez espacées et encaissent la recette après due vérification des pièces que contient le compteur.

L'emploi des manchons à incandescence est très généralisé, surtout depuis cinq à six ans; mais si, dans les ménages d'ouvriers, on consomme, à côté du gaz, une quantité importante d'huile de pétrole, les lampes à pétrole de luxe sont encore moins admises qu'à Berlin, ou même qu'à Paris; dans les salons des intérieurs aisés.

L'huile de pétrole est moins coûteuse à Londres qu'à Paris. Un rapport publié par la Chambre des communes indique qu'en 1902 le pétrole brut importé en Angleterre coûtait en moyenne 4 deniers 38 par gallon et que le prix de vente de l'huile de pétrole raffinée variait de 8 deniers et demi à 9 deniers et demi. C'est presque un tiers de moins qu'à Paris.

L'éclairage électrique est exploité à Londres par seize compagnies privées; mais douze conseils de bourgs ont installé, pour l'éclairage public surtout, des usines d'électricité qui vendent du courant au public. Par comparaison avec Paris et relativement à la superficie des deux capitales, l'éclairage public à l'électricité est moins développé à Londres. Il n'y a, pour les voies publiques, quais, parcs et jardins, que 3 770 lampes à arc, dont le tiers à peu près est alimenté par les compagnies privées et les deux tiers reçoivent le courant des usines appartenant aux autorités locales.

Quand, après les essais de Jablokoff à Paris, l'éclairage électrique se perfectionna et s'introduisit à Londres, quelques théâtres, de grands hôtels et des magasins de nouveautés établirent des centres électrogènes particuliers, souvent à l'aide de moteurs à gaz. Mais, à l'inverse de ce qui s'est produit à Paris, la tendance générale est maintenant de se débarrasser de ces installations privées et de prendre le courant d'une compagnie

ou d'un conseil de bourg. Les tarifs de ces derniers sont d'ailleurs excessivement bas et généralement inférieurs à ceux des compagnies. Ainsi le tarif le plus bas des bourgs (Stepney) est de 2 deniers 73 l'hectowatt-heure, alors que celui des compagnies *City Undertaking* est de 3 deniers 91. Le prix moyen de toutes les compagnies est de 4 deniers 58, tandis que le prix moyen des usines des paroisses ou bourgs est de 3 deniers 87. Comparés à nos prix, ceux de Londres sont inférieurs (variant de cinq centimes et demi à huit centimes quatre dixièmes), tandis que nous payons à Paris de 9 à 13 centimes l'hectowatt-heure pour l'éclairage, le tarif légal maximum est en Grande-Bretagne de 8 centimes l'hectowatt-heure.

On sait que l'intérêt des usines électriques est de pousser à la consommation du courant dans la journée, afin de régulariser autant que possible leur production ; elles favorisent généralement, par des tarifs plus bas, la consommation de jour, par exemple pour l'éclairage de cuisines, de caves, de sous-sols, etc. Dans ce dessein, certaines exploitations de Londres, la compagnie de la paroisse de Saint-Pancras par exemple, établissent chez les commerçans abonnés deux compteurs, répondant à deux tarifs différens. Tant que les magasins ou les devantures ne sont pas éclairés, le courant passe dans le compteur enregistrant au tarif réduit ; mais l'abonné, pour éclairer ses magasins ou sa devanture, doit, mécaniquement, faire passer tout le courant par l'autre compteur et, à partir de ce moment, payer l'électricité au tarif plein. Peut-être ce procédé ingénieux, appliqué à Paris, développerait-il la consommation diurne d'électricité.

Le gaz d'éclairage est fourni, à Berlin, soit par les usines de la municipalité, soit par celles d'une compagnie anglaise qui y est installée depuis 1826 et qui avait introduit vers la même époque l'industrie du gaz dans diverses villes d'Allemagne, notamment à Aix-la-Chapelle, Cologne, Francfort-sur-le-Main et Hanovre. Le traité devait expirer en 1904 ; la situation avait une certaine analogie avec celle en face de laquelle se trouve la Ville de Paris. La différence consistait en ce que, Berlin possédant depuis assez longtemps des usines à gaz municipales qui desservaient les nouveaux quartiers, on pouvait supposer que l'autorité communale, à l'expiration du traité avec une compagnie étrangère, se chargerait elle-même de la totalité du service du gaz. Aussi la surprise n'a-t-elle pas été médiocre quand on apprit, au commencement

de 1901, que la compagnie obtenait une prorogation de concession de vingt-sept ans, portant son exploitation jusqu'en 1931. On peut supposer que la Ville n'a pas été fâchée d'avoir un contrepoids aux exigences exagérées de sa clientèle ou du personnel de son exploitation gazière.

Le réseau des canalisations des usines municipales s'étend dans toute la ville et alimente seul les quartiers neufs; il dessert tout l'éclairage public. Dans les quartiers centraux, l'ancienne concession accordée par l'État à la compagnie privée dont nous venons de parler, permet à la clientèle le choix entre cette compagnie et le service municipal; mais, dans ceux de la périphérie, le service municipal alimente seul l'éclairage particulier.

Le prix du gaz vendu par la ville est de 12 pf. 35 le mètre cube pour l'éclairage, la cuisine et la force motrice. La compagnie applique le même tarif. Au point de vue de l'aspect de la voie publique, la généralisation du bec Auer, jointe aux foyers à arc électrique dans les principaux quartiers du centre, donne un aspect des plus brillants à l'éclairage public. Suivant les besoins, on a pourvu chaque appareil à gaz de un, deux ou trois manchons pour l'éclairage courant, en multipliant ces manchons à incandescence pour les carrefours et pour les places où certaines lanternes ont jusqu'à dix et douze brûleurs.

Il faut noter que le brevet Auer n'a pas été reconnu en Allemagne, ce qui a considérablement abaissé le prix des becs et des manchons. On estime que le bec Auer à 100 litres ne dépense, tout compris, pas autant que le simple papillon à 150 litres, bien que donnant infiniment plus de lumière. La concurrence pour la fourniture des manchons a fait baisser le prix à environ 60 et 70 centimes par manchon.

L'habitude de munir les lanternes de deux ou trois manchons a un résultat fort heureux pour l'éclairage après minuit. On éteint un ou deux becs sur trois, et ainsi l'éclairage des rues est, après minuit, assuré dans des conditions bien préférables à celles de la plupart des rues de Paris, où l'on éteint une ou deux lanternes sur trois.

En 1902, les abonnés et l'éclairage public ont consommé 218 023 559 mètres cubes de gaz, dont 171 228 136 mètres cubes fournis par les usines municipales et 46 795 423 mètres cubes fournis par la compagnie privée. Au mois de mars 1903, le nombre des becs de gaz destinés à l'éclairage des voies pu-



bliques, places, ponts et promenades était de 31 000. L'entretien de ces appareils coûte 163 675 marks par an et leur mise en service exige 411 212 marks.

La ville ne tient pas compte dans son budget de la dépense de gaz pour l'éclairage public, qui est assuré gratuitement par ses usines municipales; ces usines ont en outre 176 500 abonnés à desservir. Nous n'avons pu savoir le nombre des abonnés de la compagnie privée; on l'a estimé devoir être d'environ 35 000.

La ville de Berlin est alimentée en électricité par deux puissantes sociétés: la maison *Siemens et Halske*, célèbre dans le monde entier et l'*Allgemeine Electricitäts Gesellschaft*. Ces deux entreprises, les plus puissantes de l'Europe, croyons-nous, ont ensemble obtenu, en 1899, une nouvelle concession qui prendra fin en 1915 et elles ont formé pour l'exploiter une société par actions, *Berliner Electricitäts Werke*, qui a l'obligation de fournir du courant à quiconque le demande, pour la force comme pour l'éclairage, dans un rayon de 30 kilomètres autour de l'Hôtel de Ville de Berlin. Les redevances à payer à la ville sont élevées: 10 pour 100 du montant brut des recettes et la moitié des bénéfices nets. Il est à peu près certain que la durée de la concession sera prorogée jusqu'en 1930.

Pour l'éclairage public, très peu développé du reste, la dépense, par suite des avantages particuliers consentis à la ville, ne revient qu'à 25 ou 30 pfennigs le kilowatt-heure, en comprenant dans ce prix la dépense de l'entretien des lampes à arc, ce qui équivaut à un peu plus de 3 centimes l'hectowatt-heure, soit plus de moitié de moins qu'à Paris. Le service de l'éclairage public considère que, l'incandescence par le gaz donnant, à bas prix, sans grandes dépenses de premier établissement, une lumière aussi intense qu'il pouvait le désirer, il peut réserver la lumière électrique, comme éclairage de grand luxe, à un petit nombre des voies magistrales. Il n'y a, en tout, que 576 lampes publiques à arc. La dépense de cet éclairage ne s'élève qu'à 269 000 marks par an.

Les particuliers consomment beaucoup d'électricité pour l'éclairage et aussi pour les moteurs. Jusqu'ici, le kilowatt-heure de courant pour l'éclairage coûtait 55 pfennigs; mais, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1904, il ne coûte plus que 40 pfennigs. Pour les moteurs, le courant ne coûte que 16 pfennigs le kilowatt-heure, soit à peu près 20 centimes: on paye donc 2 centimes

l'hetowatt-heure, prix infiniment moindre qu'à Londres et qu'à Paris; aussi y a-t-il 7 300 électro-moteurs.

On n'a pu nous indiquer le nombre des abonnés pour la lumière de la Société berlinoise électrique; mais on nous a déclaré que sa puissance actuelle d'alimentation était supérieure à 400 000 lampes de 16 bougies et qu'elle en desservait environ 330 000 à incandescence et 2 500 à arc. La situation financière de cette entreprise est bonne; elle distribue de 10 à 13 pour 100 de dividendes, ce qui prouve que les tarifs très bas qu'elle pratique sont néanmoins rémunérateurs.

En dehors de l'électricité et du gaz, on consomme encore à Berlin, pour l'éclairage des habitations, une assez forte quantité d'huile de pétrole; elle est évaluée à 75 000 kilogrammes par an. Nombre de ménages d'ouvriers ne brûlent encore que du pétrole, à cause de la modicité de la dépense.

Mais voici que les électriciens berlinois espèrent arriver bientôt à réaliser des installations électriques peu dispendieuses comme frais de premier établissement et à doter en même temps les logemens ouvriers de lampes d'une consommation moitié moindre que celle des lampes usitées à présent. Ils veulent ainsi conquérir la clientèle ouvrière.

S'ils obtenaient ces résultats, leur procédé ne tarderait pas à s'étendre, et ce serait, dans toutes les grandes villes d'Europe, à Paris et à Londres comme à Berlin, une évolution mémorable des industries de l'éclairage. La lumière serait presque exclusivement demandée à l'électricité, tandis que le gaz, perdant son pouvoir éclairant et gagnant un pouvoir calorifique supérieur, ne servirait plus qu'au chauffage ou à la cuisine, et peut-être encore aux petits moteurs industriels. Théoriquement, tout cela n'a rien d'impossible; mais nous croyons qu'il s'écoulera encore quelque temps avant la réalisation des espérances des électriciens.

GASTON CADOUX.

---

---

LE

# JAPON ET SES RESSOURCES

## DANS LA GUERRE ACTUELLE

---

Lorsque, au mois de février 1854, le commodore américain Perry, à la tête d'une petite escadre, forçait les portes du Japon hermétiquement fermées depuis plus de deux siècles et que les nations occidentales envoyaient à sa suite leurs navires, leurs consuls, et leurs commerçans, nul, certes, ne prévoyait de quelle étrange façon serait célébré le cinquantenaire de cet événement. Alors les guerriers à deux sabres, pittoresques mais impuissans, avaient dû s'incliner devant la menace de trois fré-gates et de quatre sloop, et ouvrir, la rage au cœur, les portes de leur pays, aux « barbares » dont ils abhorraient les mœurs, les usages et les idées. Aujourd'hui, cinquante ans à peine écoulés, les fils de ces mêmes samourais, ayant importé chez eux tous les engins de production et de destruction de l'Occident, non contents de faire concurrence au commerce de l'Europe sur les marchés de l'Asie orientale et sur d'autres encore, osent se mesurer avec le plus vaste empire du monde, dont leur très moderne flotte de guerre torpille les cuirassés et bombarde les forteresses. On comprend que l'Europe soit un peu déroutée de cette extraordinaire aventure et des excellens élèves qu'elle ne s'attendait pas à former.

Tout occupée d'autres soins, elle n'avait accordé longtemps qu'une attention distraite à cet archipel lointain, médiocrement étendu, que rien ne paraissait destiner à jouer un grand rôle dans le monde. C'est seulement depuis l'éclatante victoire du Japon

sur la Chine, il y a dix ans à peine, que l'Occident, jusqu'alors stupéfait et sceptique, a consenti à regarder sérieusement l'extraordinaire expérience tentée par ce peuple pour implanter chez lui la civilisation européenne. Aussi plane-t-il encore une atmosphère mystérieuse sur l'Empire du Soleil-Levant. C'est ce qui augmente les inquiétudes causées par la guerre actuelle. Il y règne plus d'obscurité qu'en aucune autre, tant sur les causes véritables de la lutte que sur les forces respectives des combattants, dont l'un est le plus difficile à bien connaître parmi les pays d'Europe, dont l'autre semble échapper à toutes les lois habituelles du développement des peuples. Nous voudrions essayer de fixer ici, dans la mesure où l'on peut les connaître, les conditions où se trouve le Japon pour soutenir la lutte. Nous nous efforcerons de le faire impartialement : ce n'est pas manquer à notre amitié pour la Russie que de rendre justice à des adversaires que nos alliés n'ont peut-être pas au premier moment estimés tout à fait à leur juste valeur.

## I

L'Empire du Japon tient bien peu de place sur les cartes en comparaison de son colossal antagoniste, l'Empire russe. Celui-ci est quarante fois plus étendu que la France ; celui-là n'a que les trois quarts de la surface de notre pays (1). La disproportion est sensiblement moindre, si, au lieu de s'arrêter aux surfaces, on considère le nombre des habitans. Les sujets du Tsar étaient 129 millions au recensement du 9 février 1897, ils doivent bien être 140 millions aujourd'hui ; les sujets du Mikado étaient 46 millions et demi au 31 décembre 1898 ; on peut évaluer leur nombre actuel à 49 millions. Ce chiffre des populations, si l'on tient compte en outre des distances qui séparent le centre des deux pays du théâtre de la lutte, donne des conditions de la guerre une idée plus exacte que celui des surfaces ; il permet en même temps d'en saisir la cause la plus essentielle.

Plus nombreux d'un quart que les Français, n'ayant à leur disposition qu'un territoire d'un quart moins étendu, ne possédant pas encore, à beaucoup près, une industrie aussi développée

(1) La France couvre 536 000 kilomètres carrés, l'Empire russe 22 millions de kilomètres carrés, l'Empire du Japon 417 000 dont 382 000 pour le Japon proprement dit et 35 000 pour Formose et les Pescadores, cédées par la Chine en 1895.

que la nôtre, les Japonais étouffent dans leurs îles. Dans l'ensemble de leur Empire, la population est aussi dense que dans le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, beaucoup plus que dans l'Empire allemand ; mais les trois quarts des habitans des Iles Britanniques, la moitié de ceux de l'Allemagne vivent dans les villes ; plus des deux tiers des Japonais habitent au contraire des localités de moins de 2 000 habitans et sont, par conséquent, des campagnards. Ils ont besoin de terres.

Encore des chiffres bruts ne montrent-ils que d'une manière imparfaite à quel degré la population se serre en certaines provinces du Japon. Il est vrai qu'elle est fort inégalement répartie. Dans les plaines, dans les basses vallées, c'est un grouillement extraordinaire : les villages se succèdent à quelques centaines de mètres de distance les uns des autres ; entre eux pas un pouce du sol n'est perdu. Les rizières couvrent presque toute la plaine de leurs plans d'eau inondés et miroitans au-dessus desquels émergent à peine les fines pointes vertes de la plante ; de temps à autre elles s'interrompent pour faire place aux buissons ronds des théiers ou à quelques champs plantés de mûriers au milieu d'autres cultures ; sur les chemins étroits, ombragés de pins aux formes tourmentées ou bordés de rideaux de bambous, défilent sans cesse des paysans et des paysannes traînant eux-mêmes leurs petits chariots, — car les bêtes de somme sont rares, — ou, s'ils ont quelque loisir, s'en allant le bâton à la main, le gros manteau de paille jeté sur leurs vêtemens de cotonnade bleue, visiter les nombreux petits temples qui parsèment les coteaux au milieu des magnifiques et sombres cryptomerias ou des érables au feuillage éclatant. Suivez, au contraire, en le remontant, le cours d'une de ces rivières qui, dans la plaine, s'étalent en larges lits de gravier, coupés de longs et pittoresques ponts de bois, mais dont le cours supérieur n'est presque toujours qu'une gorge étroite ; aussitôt toute activité disparaît : de temps à autre, en quelque élargissement de la vallée se trouve un médiocre village et, de loin en loin, sur des pentes un peu plus douces qu'elles ne le sont en général, ou sur des plateaux, les habitans de quelques pauvres hameaux cultivent de maigres champs d'orge ou de riz de terre. Sans doute, en nos pays d'Europe les plaines, les larges et basses vallées sont aussi bien plus peuplées que les montagnes ; mais la transition est moins brusque, la différence moins grande qu'au Japon ; puis nous

avons des zones intermédiaires, des collines, des pays ondulés où la population est encore dense. Il ne s'en trouve guère au Japon : c'est ou bien la plaine grouillante, ou la montagne abrupte et déserte.

Telle province du Japon central compte 254 habitans au kilomètre carré, — plus que la Belgique, — bien que sa plus grande ville ait 20 000 habitans seulement. Encore ne touche-t-elle pas à la mer et n'a-t-elle pas la ressource supplémentaire des pêcheries, qui font vivre une foule de gens dans ce Japon aux côtes si découpées. Quand on traverse la « Mer Intérieure » bordée au Nord par l'île majeure de Nippon ou Hondo, au Sud par les deux autres grandes îles de Shikokou et de Kiou-Siou, les paquebots ont peine à se frayer un passage parmi les élégantes jonques japonaises à l'unique voile blanche presque carrée, circulant, au milieu des plus gracieux paysages qui soient, dans le dédale des cheaux qui séparent les innombrables petites îles aux côtes rocheuses couronnées de pins. De petites villes, de gros villages, reliés les uns aux autres par un actif cabotage de minuscules vapeurs d'une centaine de tonnes ou moins, construits au Japon même, se pressent sur ces côtes. Presque exclusivement ichthyophages, leurs habitans ont encore beaucoup de poisson à céder à ceux de l'intérieur qui en consomment aussi largement, et ils tirent parti des résidus en les vendant comme engrais. Grâce à la pêche, le Japon occidental, où les plaines sont encore moins étendues que dans le Japon central, est aussi peuplé que lui; dans l'île de Shikokou, la province de Kagawa, dont la seule ville importante compte 36 000 âmes, a 400 habitans au kilomètre carré, densité absolument inconnue en Europe, sauf en quelques comtés industriels anglais; et l'île passablement rocheuse d'Awaji, qui n'a pas une seule ville digne de ce nom, peut nourrir près de 200 000 âmes sur 570 kilomètres carrés, soit cinq fois plus que la France à surface égale.

La rareté des habitans dans les montagnes qui couvrent une si grande partie du Japon, explique la faible étendue des cultures : sur plus de 38 millions d'hectares, cinq millions et deux ou trois cent mille seulement sont cultivés. Pour une population moins nombreuse, nous avons en France, sans compter les prés et les herbages, ni les jachères, vingt-cinq millions d'hectares en culture, dont quinze millions en céréales. Et nous y joignons de nombreux troupeaux : une quinzaine de millions de bœufs,

vaches et veaux, vingt-cinq millions de moutons et de chèvres, sept millions de pores, nous disent les dernières enquêtes agricoles ; le Japon a dix fois moins de bœufs, dix fois moins de pores et point de moutons du tout, mais seulement des volailles : la rareté des animaux est un des traits qui frappent le plus quand on parcourt les campagnes.

On comprend que les Japonais aient peine à vivre en leur pays, si sobre que soit leur régime végétarien et si perfectionnée leur agriculture. Elle l'est, certes, au plus haut point. On ne laisse guère chômer la terre ; sitôt le riz coupé en novembre, on retourne le sol des rizières, on en exhausse une partie avec de la terre prise dans le reste, et l'on y sème de l'orge, des céréales diverses, des sortes de grands navets appelés daïkons, des plantes maraîchères diverses, qui ont le temps de donner une récolte avant qu'on repique le riz au printemps suivant. Fumés avec de l'engrais de poisson ou de l'engrais humain, — les habitans des villes vendent le leur comme on vend en France le fumier de ses chevaux, — les champs donnent ainsi indéfiniment de bonnes récoltes. Ce n'est plus de l'agriculture, c'est du jardinage, tellement le travail de la terre est intensif. L'étendue moyenne des exploitations est du reste minime : moins d'un hectare, d'après une enquête faite il y a quelques années, et la grande propriété est rare. Quant à la sobriété des Japonais, à l'extrême économie avec laquelle vivent même des gens d'une condition un peu supérieure à celle d'un simple paysan, voici qui permettra d'en juger : pendant mon séjour au Japon, à la fin de 1897, une revue spécialement consacrée aux questions d'enseignement évaluait à 28 fr. 33 par mois, dont 17 fr. 50 pour la nourriture, les dépenses de la famille d'un instituteur de la province de Rikouzen, dans le nord de l'île de Nippon, famille composée du mari, de la femme, et d'un enfant de six à sept ans. En y joignant 37 fr. 50 par an pour l'achat de vêtemens, c'était, pour ces trois personnes. un total de 377 fr. 50 par an (1). Encore le riz était-il fort cher à ce moment, à la suite d'une très mauvaise récolte.

Les grâces extérieures, la scrupuleuse propreté qui est l'une des plus grandes qualités japonaises, ne doivent pas faire illusion sur le fond des choses ; la vie est rude, la concurrence est

(1) Voici le détail de ce tableau, tel que je l'ai trouvé dans le *Japan Times*,

âpre en ce pays qui, somme toute, ne produit pas beaucoup. Certes, depuis trente ans on y a trouvé de nouvelles sources de richesses! On tire 8 millions de tonnes par an des mines de charbon, on a beaucoup développé celles de cuivre; de grandes industries se sont créées : celle du coton, qui fait en Chine et en Corée une concurrence heureuse aux manufactures de l'Inde, de l'Europe et de l'Amérique; celle des allumettes, qui inonde de ses produits tout le Pacifique et jusqu'à l'Océan Indien; le tissage de la soie, la fabrication des nattes, la préparation du thé se sont beaucoup développés. Les salaires ont haussé: exprimés en monnaie du pays, de 1887 à 1902, ils ont plus que doublé, un journalier gagnait, en 1887, 16 *sen* ou centième de *yen* par jour; en 1902, 39 *sen*. Il est vrai qu'en 1887 le *sen* valait près de 4 centimes, il n'en vaut plus que 2 et demi aujourd'hui, ce qui met à 1 franc environ au lieu de douze sous la journée de notre homme. Mais le prix de toutes choses a beaucoup augmenté aussi : le riz, l'orge, le *daïzou*, espèce de fève, c'est-à-dire les denrées qui sont le fond de l'alimentation japonaise ont à peu près doublé dans cet intervalle de quinze ans; le *saké*, ou vin de riz, frappé d'impôts toujours croissants, a triplé; le thé et le sucre n'ont guère augmenté que de moitié. Seules, les cotonnades, dont s'habille l'homme du peuple, ne sont guère plus chères qu'autrefois, grâce à l'introduction des métiers mécaniques. Ainsi le salaire réel, représenté par les marchandises que permet d'acheter le salaire nominal, a-t-il assez médiocrement augmenté, surtout dans les campagnes, et, si la vie est un peu plus large, il s'est créé aussi de nouveaux besoins. La population s'accroît maintenant de 500 000 âmes par an. A ce

taux, le Japon qui avait 33 millions d'habitans en 1870 et journal rédigé en anglais par des Japonais, et qui avait, du reste, des attaches officieuses. Les valeurs sont en yen, le yen valant 2 fr. 55.

3 <i>to</i> (1 <i>to</i> = 18 litres) de riz de 3 <sup>e</sup> qualité. . . . .	4,60
Légumes et poissons. . . . .	1,50
Location de literie (couverture, etc.). . . . .	1,50
Loyer d'une maison. . . . .	0,80
Eclairage et chauffage. . . . .	0,75
3 <i>sho</i> (1 <i>sho</i> 1 litre 8j de <i>soy</i> (sauce) de 2 <sup>e</sup> qualité. . . . .	0,42
Thé. . . . .	0,30
Objets nécessaires pour écrire. . . . .	0,30
Education de l'enfant. . . . .	0,20
Bains tous les trois jours. . . . .	0,20
Impôt sur le logement. . . . .	0,15
Chaussures. . . . .	0,15
Divers. . . . .	0,46
Total. . . . .	yen 11,33



45 millions au 31 décembre 1900, non compris Formose et les Pescadores, en aurait 55 millions avant 1920. A cette population débordante, il faut un exutoire.

Où le trouver? Ce ne peut être dans les districts montagneux du Japon, dans cet Extrême-Orient où les violentes pluies d'été et les typhons, les terribles tempêtes tournantes des tropiques remontent jusqu'en pleine zone tempérée : au Japon et en Corée, où ils rencontrent les hivers arctiques, toute la terre des montagnes est entraînée dès qu'on les déboise. On ne l'a déjà que trop fait. En dehors des montagnes, l'introduction de cultures variées, l'élevage, permettraient à de plus nombreux habitans de subsister dans le Nord de la grande île de Nippon où la population, bien moins serrés qu'au Centre et au Sud, n'est guère plus dense qu'en France, mais les méthodes de culture sont longues à changer, dans un pays de petite propriété surtout, et ce n'est encore là qu'un palliatif très insuffisant.

Les Japonais ont bien déjà deux colonies : une nouvelle, Formose ; une ancienne, Yezo ou Hokkaïdo. Formose a déjà soixante-quinze habitans au kilomètre carré ; une grande partie de l'intérieur est couverte de montagnes et de forêts tropicales, habitée par des tribus sauvages ; c'est plutôt une colonie d'exploitation qu'une colonie de peuplement. Elle reçoit, d'ailleurs, quelques immigrans puisque, au 31 décembre 1900, il s'y trouvait déjà 38 000 Japonais, dont 13 500 femmes, au lieu de 16 000 dont 3 500 femmes à la fin de 1897.

Yezo est vraiment une terre vacante : 94 000 kilomètres carrés, près du cinquième de la France, un quart de tout le Japon, et 17 000 indigènes seulement, les Aïnos, chasseurs et pêcheurs, faibles restes d'une race qui occupait il y a un millier d'années tout le Nord du Japon, jusques et y compris Tokio, sa capitale actuelle et peut-être, aux âges préhistoriques, l'archipel japonais entier. Jusqu'à la révolution de 1868, les Japonais n'avaient guère colonisé que la pointe méridionale d'Yezo ; même en 1884, cette île n'avait encore que 190 000 habitans ; depuis, on s'est mis sérieusement à l'œuvre, et, au 31 décembre 1898, l'île en comptait 610 000 dont 17 000 indigènes. Il y arrive, bon an mal an, 50 000 immigrans ; et il ne s'en retourne pas plus d'une dizaine de mille ; comme l'excédent annuel des naissances sur les décès est de quinze mille environ, la population d'Yezo doit atteindre aujourd'hui près de 900 000 âmes.

Peuplée seulement comme la France, ou comme le Nord du Nippon, l'île pourrait nourrir près de 7 millions d'hommes. Si les Japonais y envoyaient la moitié de leur accroissement annuel de population, ils mettraient vingt ou vingt-cinq ans à la peupler ainsi. Mais, cette belle île, au climat frais, qui nous rappelle nos pays d'Occident, leur paraît un peu froide : le riz a peine à y venir et les légères maisons de bois, aux panneaux de papier, dont ils ont l'habitude, les protègent mal de froids qui descendent souvent à 12 et 15 degrés au-dessous de zéro ; ils n'y peuvent sacrifier à leur coutume nationale « d'adorer les courans d'air, » comme disait un jour un vieux diplomate frileux. Aussi Yezo ne tire guère ses colons que de la partie septentrionale et centrale de Nippon ; le Sud-Ouest de l'Empire, c'est-à-dire la région la plus encombrée, ne lui en envoie presque pas.

Acculés à la nécessité d'émigrer hors de leur archipel, où iront les Japonais ? Essaimeront-ils chez les autres ? Ils ont essayé, à l'instar des Chinois, mais il leur est difficile d'exercer d'autres métiers que des métiers urbains : commerçans, artisans, manœuvres, jardiniers tout au plus. J'en ai rencontré sur tous les rivages du Pacifique : à Singapore, comme à Vladivostok, ils étaient fort nombreux ; les coiffeurs français se plaignaient à moi de leur concurrence ; en Colombie Britannique, à Vancouver, je vois encore l'un d'eux, groom dans un hôtel, tellement absorbé dans sa grammaire anglaise, qu'on n'en pouvait obtenir aucun service ; Thursday Island, port important d'escale et de pêche perlière au Nord de l'Australie, est tout peuplé de Japonais. Ils pénètrent dans l'intérieur des terres. Traversant la Sibérie, à l'automne de 1897, je trouvai un cuisinier japonais dans le wagon-restaurant de Vladivostok à Khabarovsk, et ayant logé en cette dernière ville dans l'hôtel le mieux tenu que j'eusse vu depuis l'Oural, je constatai en soldant ma note que l'hôtesse était une Japonaise. Souvent, il faut l'avouer, les sujettes du Mikado, qui ne craignent pas non plus d'émigrer, exercent des professions plus hospitalières encore. Mais, dans ces pays étrangers, les Japonais, pour être moins mal vus que les Chinois des populations blanches auxquelles ils se mêlent bien davantage, sont encore suspects. Il ne leur est pas aisé d'acquérir des terres. L'entrée de la Colombie Britannique leur est aujourd'hui interdite, ou peu s'en faut, comme celle de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. D'autres pays, il est vrai, semblent

les appeler. Il a été question de colonisation japonaise sur une grande échelle, avec de vastes concessions de terres, au Mexique, au Brésil; mais ces contrées sont bien lointaines; les Japonais n'y seraient jamais qu'un élément secondaire, ils y travailleraient en définitive pour la grandeur d'autrui; et nulle nation au monde n'est moins disposée à s'appliquer le *sic vos non vobis*.

Ce que désire le Japon, comme les puissances européennes, ce sont des colonies à lui, où les Japonais aillent s'établir en restant sujets du Mikado; mais toutes les terres du Pacifique ne sont-elles pas occupées? Il avait songé aux îles Hawaï, où les Japonais, appelés pour cultiver la canne à sucre, forment l'élément le plus important d'une des populations les plus bigarrées qui soient: 58 000 habitans sur 154 000; mais l'archipel est bien petit et les États-Unis l'ont annexé en 1898, de même que les Philippines, autrement vastes et attrayantes. Qu'on ait aussi, à Tokio, jeté les yeux sur d'autres colonies européennes, sur l'Indo-Chine française, sur les Indes néerlandaises, ce n'est guère douteux; mais notre Indo-Chine est bien peuplée déjà; mais les îles de la Sonde, dont certaines le sont fort peu, comme Bornéo, comme Célèbes, sont des terres tout à fait équatoriales. Pourquoi d'ailleurs chercher si loin, lorsqu'on a sous la main, pour ainsi dire, une terre merveilleusement appropriée à ce but, une terre où l'action du Japon s'est exercée pour la première fois dès l'aurore de son histoire, il y a seize ou dix-huit siècles, et qu'il n'a cessé depuis de convoiter, une terre où un grand nombre de Japonais sont déjà installés, où ils ont établi leur hégémonie économique, et dans une grande partie de laquelle ils retrouvent le même climat, les mêmes conditions de vie, les mêmes possibilités de cultures que dans leur propre pays?

Cette terre, c'est la Corée, que le continent asiatique projette au-devant du Japon, et qui n'en est séparée que par un mince détroit de deux cents kilomètres, au milieu duquel l'île, déjà japonaise, de Tsoushima est comme la pile d'un pont. Nous n'avons pas à faire à nos lecteurs la description de la Corée; ils la connaissent déjà (1). Sans doute, le Nord en est déjà bien froid, au moins aussi froid qu'Yezo, elle est montagneuse aussi, et elle compte déjà sur ses 220 000 kilomètres carrés un nombre d'habitans qu'on estime fort diversement entre 5 et 15 millions;

(1) Voyez dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> février 1904, l'étude de M. Villetard de Laguerie sur la Corée.

il est permis de croire que la vérité se rapproche d'une moyenne, ce qui donnerait 45 habitans au kilomètre carré. C'est une densité qui peut nous paraître déjà importante pour une population rurale, puisqu'elle est supérieure à celle d'une bonne partie de notre Champagne, de notre Bourgogne, et de la plupart de nos régions montagneuses; mais c'est peu, comparé au Japon, qui y trouverait de la place pour des millions de colons.

Chaque fois que le Japon s'est senti fort, capable d'une action au dehors, c'est vers la Corée qu'il a aussitôt tourné les yeux. Dans la nuit des temps légendaires, vers le III<sup>e</sup> siècle de notre ère, la nation japonaise, à peine constituée dans le Sud-Ouest de son archipel, avant même d'en occuper le Nord, a envahi la Corée sous la conduite de la mythique impératrice Jingo. Bien plus tard, après avoir rétabli un pouvoir central fort, au sortir des longues guerres civiles du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle, Hydeyoshi ou Taïko-Sama, que les Japonais appellent leur Napoléon, envoya à son tour ses armées la conquérir. Les dissensions des généraux japonais, les uns chrétiens, les autres restés bouddhistes, la mort d'Hydeyoshi et la politique de recueillement national pratiquée par les hommes qui lui succédèrent au pouvoir, amenèrent l'abandon de cette conquête dont il ne subsista qu'une vague vassalité. Mais à peine revivifié au contact de l'Europe, dès 1874, le Japon force la Corée à ouvrir trois ports au commerce étranger. Sa politique envahissante amène la guerre avec la Chine et une nouvelle occupation japonaise de la Corée en 1894; c'est elle qui vient d'amener la guerre avec la Russie.

Cette politique est sans doute peu respectueuse du droit qu'à tout pays de vivre indépendant; mais la politique d'expansion de la France, de l'Angleterre ou de la Russie l'est-elle davantage? Comme elles, le Japon argue de la nécessité d'avoir des débouchés, et d'intérêts acquis déjà importants. D'après des évaluations faites en 1901, le nombre de ses nationaux établis en Corée était de 15 000, contre 5 000 Chinois et quelques centaines d'Européens divers; dans tous les ports ouverts, à Gensan, à Tchémoulpo, à Fousan surtout, à Séoul même, se trouvent des quartiers japonais dont la bonne tenue contraste heureusement avec les villes coréennes; ils font un tiers du commerce extérieur total, et presque toute la navigation est entre leurs mains; ils sont concessionnaires du chemin de fer de Fousan à Séoul, exploitent celui de Séoul à Tchémoulpo, qu'ils ont racheté aux

Américains; la monnaie usuelle du pays, la seule qui inspire confiance, c'est l'argent ou le papier japonais.

Mais, disent les Japonais, tant que nous ne dirigeons pas complètement l'administration de ce pays qui a tant de coins fertiles, qui devrait être notre grenier à riz, notre fournisseur d'alimens de toutes sortes, nous ne pouvons ni l'exploiter nous-mêmes, ni profiter seulement du peu qu'en tirent ses paresseux habitans, parce que nous sommes à la merci des caprices d'un gouvernement ignare et corrompu, qui, sous un prétexte futile, interdira un beau jour l'exportation du riz ou des feuilles de mûrier, empêchera nos négocians de tenir leurs contrats, révoquera les concessions qu'il nous aura faites. Il faut donc que nous y soyons les maîtres, que nous commandions effectivement et, sous quelque fiction diplomatique que ce soit, que nous puissions y assurer notre sécurité contre nos ennemis du dedans et contre ceux du dehors.

Ce n'est point mal raisonné, et il est fort naturel que les Japonais veuillent être les maîtres absolus en cette Corée qui peut seule leur fournir le territoire dont ils ont besoin.

En revanche, il est fort naturel aussi que les Russes n'aient pas envisagé sans inquiétude cette installation japonaise en Corée; non pas, semble-t-il, qu'ils puissent tenir beaucoup à la presqu'île pour elle-même. Qu'est-ce que ces 220 000 kilomètres carrés auprès de leurs 22 millions? Et qu'iraient faire, en un pays qui a 45 habitans au kilomètre, les moujiks, qui se trouvent déjà trop serrés lorsqu'ils atteignent cette densité? Pratiquant la culture la plus extensive, à faibles rendemens et à jachères triennales, les paysans russes ont besoin de terres vraiment vacantes et bien autrement étendues. Au point de vue militaire, maintenant que la Russie possède à Port-Arthur une sortie sur la mer libre, que chercherait-elle à la pointe de la Corée, à Mokpo ou à Masampo, elle qui peut atteindre par voie de terre, — et c'est là sa grande force, — tous les pays asiatiques? La possession de cette station navale pour faire communiquer Vladivostok et Port-Arthur, qui sont reliés par chemin de fer en arrière de la Corée, et dont il est facile d'améliorer encore la communication terrestre, vaudrait-elle une grande guerre? La raison sérieuse pour laquelle les Russes ne veulent pas voir les Japonais s'implanter en Corée, c'est que ce pays, une fois fortement occupé, solidement fortifié, devient pour les insulaires une vaste tête de pont

à peu près imprenable sur le continent et par suite une menace permanente pour les possessions russes. Aussi consentaient-ils bien à le céder, mais sous la réserve qu'il n'y serait pas élevé de fortifications. Malheureusement, c'était alors le tour des Japonais de trouver qu'ils n'auraient plus aucune sécurité dans leur nouveau territoire, qu'ils y seraient à la merci de leurs voisins.

Quand les points de vue de deux pays sont aussi irréductibles sur une question qu'ils considèrent comme vitale, la guerre doit s'ensuivre presque nécessairement, surtout si, par surcroît, il ne règne entre eux aucune confiance mutuelle. Or, c'était le cas ici. Jamais le Japon n'a voulu croire à la sincérité de la Russie depuis qu'elle s'est fait céder en 1900 Port-Arthur par la Chine, alors qu'en 1895 cette même Russie avait exigé du Japon qu'il renonçât à ce même Port-Arthur, lui signifiant que l'établissement en ce point d'une forte puissance militaire serait un danger pour l'indépendance et l'intégrité de la Chine. N'était-ce pas l'aveu que la Russie faisait bon marché de cette indépendance?

Si la question coréenne suffisait largement à provoquer une guerre, et si elle est la raison première de celle qui se déroule actuellement, on ne saurait contester que la question chinoise se pose derrière elle. Dès que la Russie et le Japon sont entrés en contact avec le Céleste-Empire, ils ont eu la conscience très nette de sa faiblesse militaire; depuis, ils rêvent l'un et l'autre d'avoir la haute main sur la Chine; et chacun d'eux a conscience du grave péril qu'il courrait si son rival réussissait à la prendre. La Russie ou toute autre puissance maîtresse en Chine, c'est le Japon réduit à être le seul peuple de race non européenne qui soit encore indépendant, et l'on sent tout ce que ce fait aurait d'angoissant pour lui. Le Japon dictant ses volontés à Pékin, c'est le danger pour la Russie, pour l'Europe tout entière, de voir cette énorme masse chinoise, aujourd'hui amorphe, réorganisée politiquement et militairement par l'actif levain japonais, et les blancs bientôt chassés de toute l'Asie orientale.

Sans doute, le Japon et la Russie ne sont pas seuls en jeu et les autres puissances sont intéressées à ne laisser prendre à aucune des deux une influence tout à fait exclusive; mais ces deux nations sont les plus voisines de la Chine, celles qui la comprennent le mieux et ont plus de prise sur elle. Tout en se rendant compte que leurs plans ne peuvent s'accomplir en un

jour, chacune d'elles pense que le sort de la Chine ne se débattra en définitive qu'entre elles deux et qu'une fois victorieuse, elle pourra, avec du temps et de l'habileté, parvenir à ses fins.

C'est en premier lieu et essentiellement pour trouver à sa population un déversoir en Corée, en second lieu pour prendre hypothèque sur la Chine que le Japon fait la guerre. Quelles sont les forces dont il dispose pour s'attaquer au colosse russe? C'est ce que nous avons à examiner.

## II

Le Japonais constitue une excellente matière première militaire. A peine sorti de la féodalité, il a gardé l'esprit guerrier, développé dans les longues guerres civiles qui ont ensanglanté le pays jusqu'au début du xvii<sup>e</sup> siècle et soigneusement entretenu jusqu'à la fin du régime féodal, il y a trente ans seulement, au sein de la classe militaire des *samouraïs*. Celle-ci ne constituait qu'un vingtième de la nation. Mais le prestige dont était entourée cette classe à la fois militaire, gouvernante et lettrée, maintenait dans tout le peuple l'estime du métier des armes. Comme tous les jaunes, les Japonais ont le mépris de la mort sous la forme d'une indifférence stoïque et tranquille, à laquelle ne parviennent guère même les plus braves des Européens; mais, à la différence des autres jaunes et notamment des Chinois, ils sont tous animés du patriotisme le plus intense, qu'exalte encore l'orgueil national, l'idée de leur supériorité, si fréquente chez les peuples insulaires, et qui confond dans un même amour le sol inviolé du Japon et la dynastie qui y règne et y a toujours régné « depuis des âges éternels. » Bien ou mal entendu, le souci patriotique a toujours dominé toute autre considération dans les actes de leur gouvernement : c'est lui qui a dicté la fermeture du Japon aux étrangers, au xvii<sup>e</sup> siècle; c'est lui qui, au xix<sup>e</sup>, l'isolement devenu impossible, a entraîné le pays à bouleverser toute sa vie afin de soutenir la lutte pour l'existence concurremment avec les nations européennes. C'est le patriotisme qui, lors de la guerre avec la Chine, a déterminé un Parlement, jusqu'alors en lutte constante avec le ministère, à adopter à l'unanimité tous les projets présentés par lui, comme il avait déterminé, en 1868, le dernier des shogouns à laisser consommer la ruine de sa maison plutôt que d'accepter l'aide des étrangers.

Au point de vue physique, le Japonais a aussi de grandes qualités militaires : l'endurance, la sobriété, des facultés de marche tout à fait remarquables, que l'on ne connaît bien que lorsqu'on a pratiqué les voyages en *djinriksha*, ces petits cabriolets trainés par un ou deux hommes, dont il existe 200 000 au Japon, — alors qu'il n'y a que 100 000 voitures ou chariots trainés par des chevaux et 20 000 trainés par des bœufs, — et avec lesquels on parcourt non seulement les villes, mais l'Empire tout entier. Il me souvient d'avoir fait un jour en douze heures, dont deux de repos, 80 kilomètres en cet équipage trainé par les deux mêmes hommes. Certes, ce sont là des professionnels, mais à la quantité des *djinriksha*, on voit qu'ils sont nombreux, et tous les paysans sont fort entraînés à la marche. Le Japonais est très petit, la taille moyenne des hommes est inférieure à celle d'une femme européenne, à peine plus de 1<sup>m</sup>,50; mais on peut se demander si ce n'est pas un avantage dans la guerre actuelle, d'autant qu'il est souvent trapu et habitué à porter des fardeaux. Enfin il applique aux choses militaires son extrême facilité d'assimilation. J'ai vu instruire à Tokio des recrues arrivées au corps depuis six semaines, qui n'avaient jamais porté le costume européen et qui étaient, certes, plus à l'aise dans leur uniforme que nos conscrits après le même temps de caserne.

Dès leur premier contact avec les Européens, au xvi<sup>e</sup> siècle, les Japonais avaient pris un intérêt particulier à leurs méthodes militaires et à leur armement, et s'étaient hâtés de les imiter. Le navigateur portugais Mendez Pinto, le premier Européen qui séjourna au Japon, raconte que lors de son arrivée, en 1545, il vit présent d'une arquebuse au prince de Tanegashima qui l'avait reçu : quand, cinq mois après, il quitta le pays, les armuriers du lieu avaient déjà fabriqué six cents armes pareilles; peu d'années après, on l'assurait, non sans exagération peut-être, qu'il y en avait trente mille dans la capitale de la province de Bungo, et trois cent mille dans toute cette province. En 1582, l'artillerie jouait déjà un rôle important dans la bataille de Shigutake, l'une des grandes victoires d'Hydeyoshi, le « Napoléon japonais. »

A la fin du xix<sup>e</sup> siècle, il n'en alla pas autrement qu'au milieu du xvi<sup>e</sup>. En 1867, avant même que le shogounat fût tombé, et que l'ère des grandes réformes fût ouverte, arriva au Japon



la première mission militaire étrangère, pour laquelle on s'était adressé à notre pays. La révolution de 1868 eut lieu comme nos officiers venaient d'arriver et, peu au courant de la légitimité respective du Mikado et, du Shogoun, ils embrassèrent la cause de celui-ci qui les avait appelés. L'un d'eux faillit s'en repentir : tombé aux mains des Impériaux, il reçut avis d'avoir à s'ouvrir le ventre, comme un simple samouraï, et n'échappa point sans peine à cette fâcheuse cérémonie. D'autres officiers français se succédèrent jusqu'en 1889, époque à laquelle il fut fait appel à une mission allemande. Malgré cette influence récente, l'armée japonaise s'inspire encore en beaucoup de points de la nôtre, et des officiers japonais viennent souvent étudier dans nos écoles ou faire des stages dans nos régimens.

Nombreuse comme elle l'est, la population japonaise pourrait fournir une armée au moins égale à celle de la France ou de l'Allemagne : le contingent annuel des jeunes gens ayant atteint l'âge de vingt ans n'est pas moindre de 428 000 hommes; mais pour diverses raisons, budgétaires et autres, le Japon n'a pas cru devoir se lancer dans un établissement militaire si considérable et son armée ne compte que 460 000 hommes sur le pied de paix, ce qui lui permet de choisir et de n'enrôler que l'éélite physique de sa population.

L'armée japonaise (1) comprend trois catégories : l'armée active et sa réserve; l'armée de dépôt divisée en deux classes; l'armée territoriale. Le service militaire est dû de dix-sept à quarante ans; mais l'appel n'a lieu qu'à vingt ans. Une portion du contingent est alors incorporée dans l'armée active : elle y fait trois ans de service actif, puis passe pour quatre ans et quatre mois dans la réserve où les hommes sont astreints à deux convocations, une de quatre semaines au cours de la troisième année, une de deux semaines au cours de la quatrième. Une deuxième portion est versée dans la première classe de l'armée de dépôt où le service dure sept ans et quatre mois, équivalant au temps passé dans l'armée active et la réserve. Astreints en principe à deux convocations, ces hommes de la première classe de l'armée de dépôt n'ont été appelés jusqu'ici qu'en très petit nombre. Hommes de l'active et de la première classe du dépôt

(1) La plupart des renseignemens numériques qui suivent sont extraits d'un article de la *Revue militaire des Armées étrangères*, rédigée au 2<sup>e</sup> bureau de l'état-major de l'armée (livraison de février 1904).

passent ensuite, pour cinq ans, dans l'armée territoriale, puis, pour huit ans, dans la réserve de l'armée territoriale. Quant à la troisième portion du contingent, elle passe un an et quatre mois dans la deuxième classe de l'armée de dépôt où elle pourrait être astreinte à une convocation, puis est directement versée dans la réserve de l'armée territoriale.

En 1902, sur 428 000 jeunes gens du contingent, 191 000 furent déclarés bons pour le service, ce qui indique un tri déjà bien autrement sévère que celui de nos conseils de revision. Sur ces 191 000, un décret impérial versa comme de coutume les plus faibles dans la deuxième classe de l'armée de dépôt, et le tirage au sort détermina parmi le reste ceux qui seraient incorporés dans l'armée active : le nombre de ceux-ci n'était que de 45 000. Il s'y ajoute 1 200 à 1 500 volontaires d'un an. Les officiers se recrutent exclusivement parmi les élèves de l'école spéciale militaire, qui ont eux-mêmes passé pour la plupart par les écoles de cadets où l'on peut entrer à partir de huit ans ; ils passent ensuite par une école d'application distincte suivant leur arme. Les sous-officiers sont généralement des sous-officiers de carrière. La base de l'armée japonaise, tant par le choix sévère qui peut s'exercer au recrutement et n'y admet que les sujets les mieux constitués, que par la constitution des cadres inférieurs, paraît ainsi vraiment solide.

Les douze divisions que compte cette armée, et auxquelles il faut joindre la Garde, qui en forme une treizième, ne sont pas groupées, comme dans la plupart des pays européens, en corps d'armée. Elles constituent des unités qui se suffisent à elles-mêmes et comprennent des troupes de toutes armes : deux brigades d'infanterie, composées chacune de deux régimens à trois bataillons de quatre compagnies ; un régiment de cavalerie à trois escadrons ; un régiment d'artillerie à six batteries de six pièces, un bataillon du génie et un escadron du train. Outre ces treize divisions, il existe deux brigades indépendantes de cavalerie et deux brigades d'artillerie, plus dix-neuf bataillons d'artillerie de forteresse et un bataillon du génie. L'ensemble donne un effectif de paix de 460 000 hommes, officiers, sous-officiers et soldats, dont 108 000 pour l'infanterie ; 19 000 pour l'artillerie, tant de campagne que de forteresse ; 4 000 pour la cavalerie ; 8 000 pour le génie ; 45 000 pour le train des équipages, et un peu plus de 6 000 pour les services non combattans

divers (santé, intendance, administration). Il y a 32 000 chevaux, 684 bouches à feu de campagne ou de montagne.

Ce qui frappe immédiatement dans cette armée, c'est le faible effectif de la cavalerie qui ne s'élèverait en réalité qu'à 4 000 hommes, moins de 3 p. 100 du total, tandis que la cavalerie française compte sur le pied de paix 65 000 hommes environ, ou 12 pour 100 de l'effectif des troupes métropolitaines, gendarmerie non comprise. La cause en est non pas tant la rareté des chevaux, dont il se trouve 1 500 000 au Japon contre 3 millions en France — que la mauvaise qualité de ces animaux. En revanche, l'artillerie est proportionnellement aussi nombreuse qu'en France.

Que deviennent ces formations en temps de guerre? Le nombre des unités de l'armée active ne varie pas; elles sont seulement complétées par leurs réservistes, de façon que les compagnies d'infanterie se trouvent portées de 156 à 226 hommes, les batteries d'artillerie de 128 à 159, ou 151, suivant qu'il s'agit de batteries de campagne ou de montagne, l'escadron de cavalerie restant à l'effectif de 130. De plus, comme en Allemagne, il est formé dans chaque division des troupes de remplacement, qui comprennent 4 bataillons d'infanterie, un escadron de cavalerie, une batterie d'artillerie, une compagnie du génie et une compagnie du train. En y comprenant ces troupes et les unités non combattantes, l'effectif de la division mobilisée s'élève à 25 000 hommes (1) et 5 500 chevaux; si l'on ne compte pas les troupes de remplacement, la division sur le pied de guerre a un effectif de 14 000 combattans.

Le total général de l'armée active mobilisée, y compris les troupes de remplacement et les troupes non endivisionnées, brigades indépendantes de cavalerie et d'artillerie et autres, s'élève à 339 000 hommes. C'est la véritable force combattante dont peut disposer immédiatement le Japon. L'armée de dépôt (1<sup>re</sup> classe) qui compte 50 000 hommes et 8 000 chevaux (2) n'est en effet pour ainsi dire pas instruite et, bien qu'on ait prévu le groupement de ses unités en brigades mixtes, il est clair qu'elles ne pourraient être réellement utilisables qu'assez longtemps

(1) 592 officiers, 2 667 sous-officiers et 21 758 soldats.

(2) Cet effectif comprend 52 bataillons d'infanterie, 17 escadrons de cavalerie, 19 batteries d'artillerie, 13 compagnies du génie et autant du train. Les brigades mixtes entre lesquelles doivent être groupées ces unités comprendraient 6 à 8 bataillons d'infanterie, un escadron de cavalerie, une batterie d'artillerie, une compagnie du train et des services accessoires.

après le début de la guerre, une fois qu'elles auraient été exercées. Quant à l'armée territoriale avec 130 000 officiers et soldats et 23 000 chevaux (1), ses troupes, qui peuvent être affectées à la défense des côtes et des places fortes et aux étapes, seraient également réparties en brigades mixtes, mais une partie seulement des hommes a reçu une instruction militaire : c'est celle qui provient de l'armée active ; le reste, venant de l'armée de dépôt, n'est naturellement pas plus exercé que cette armée elle-même.

L'ensemble de toutes ces forces militaires de valeur très inégale, active, dépôt, territoriale, s'élèverait ainsi à 520 000 hommes ; un autre calcul, que reproduit la *Revue militaire des Armées étrangères*, le porte même, sur le papier, à 632 000 hommes (2), sans doute en tenant compte de la 2<sup>e</sup> classe de l'armée de dépôt, qui n'est nullement instruite.

L'armement des troupes japonaises est à la hauteur de celui des meilleures armées européennes (3).

Les 339 000 hommes qui composent l'armée active mobilisée peuvent-ils tous être jetés dès l'abord sur le continent ? Il semble qu'il soit nécessaire d'en maintenir, au moins au début, une portion sur le territoire du Japon, non seulement pour garder le pays en attendant que les armées de seconde ligne soient rassemblées et dégrossies, mais encore pour aider à instruire ces armées de seconde ligne. D'ailleurs, la mobilisation même peut être assez longue en certaines régions, médiocrement desservies par les chemins de fer ; on estime qu'il aura fallu trois semaines pour qu'elle fût complète dans les douze divisions. Puis, il faut concentrer les troupes aux points d'embarquement, situés à

(1) Ces troupes comprennent 104 bataillons d'infanterie, 34 escadrons de cavalerie, 76 batteries d'artillerie de campagne ou de montagne, 15 bataillons du génie à 2 compagnies, autant du train et 19 bataillons d'artillerie de forteresse à 2 compagnies.

(2) Dans ce total l'infanterie figure pour 374 000 hommes, la cavalerie pour 12 500, l'artillerie de campagne et montagne pour 38 000, l'artillerie de forteresse pour 20 500, le génie pour 23 000, le train pour 27 000. Le reste comprend le service de santé, d'administration et autres accessoires.

(3) L'infanterie de l'armée active a le fusil Arisaka, du calibre de 6<sup>mm</sup>,5, du nom de l'officier japonais qui l'a inventé. — en plagiant, disent les mauvaises langues, le fusil Mauser : l'armée de dépôt recevrait le fusil Murata, de 8 millimètres, calibre de notre Lebel, et l'armée territoriale partie cette même arme, partie l'ancien Murata, de 11 millimètres. La cavalerie a une carabine du même genre et un sabre. L'artillerie possède, depuis 1898, un matériel à tir rapide de campagne et de montagne, de 75 millimètres ; l'armée de dépôt et la territoriale se serviraient des pièces Krupp, de 8 centimètres, qui étaient en usage auparavant et sont encore fort bonnes.

l'extrême sud-ouest du Japon ; et les voies ferrées n'ont qu'un matériel restreint et un faible rendement, bien que les soldats japonais se prêtent plus à l'entassement que les nôtres. D'Aomori, au nord de l'île principale, à Shminosaki, à son extrémité sud-ouest, il n'y a pas moins de 1 800 kilomètres de chemin de fer ; or, en 1894, lors de la guerre de Chine, la division de Sendai mit 9 jours pour être transportée à 1 248 kilomètres de là, à Hiroshima, assez sensiblement en deçà de Shimonosaki, où elle s'embarqua. De toute façon, il semble bien que les Japonais doivent garder chez eux un bon quart de leur armée active pendant deux ou trois mois au moins, et n'envoyer sur le continent, selon l'opinion de ceux qui connaissent le mieux leur armée, que 250 000 hommes.

Il est fort possible, toutefois, qu'au bout de quelques mois, les formations de deuxième ligne étant plus aguerries, ils expédient aussi en Corée le reste de l'armée active et une partie de ces armées de deuxième ligne elles-mêmes, dépôt, territoriale. Étant donnée la rapidité avec laquelle se débrouille un conscrit japonais, on peut fort bien admettre qu'au cours d'une guerre qui se prolongerait jusqu'à la fin de l'année, ils puissent jeter en tout sur le continent quatre cent mille hommes, sinon plus, surtout si leur prépondérance sur mer se confirme et assure la sécurité de leur propre territoire ; il serait toujours prudent, toutefois, de maintenir quelques troupes solides à Yeze. Ce qui gênera le plus les Japonais pour tirer un bon parti de leurs forces de seconde ligne, ce sera sans doute le manque d'officiers et aussi le manque de chevaux pour atteler l'artillerie et les voitures du train ; n'étaient ces points faibles, ils pourraient peut-être, vu leurs excellentes ressources en hommes, augmenter presque indéfiniment leurs effectifs en Corée.

Les transports maritimes ne paraissent pas devoir constituer une difficulté ; il est impossible de juger, avec le peu de renseignements exacts qu'on possède, de la manière dont ils ont été effectués jusqu'à présent ; mais on connaît le tonnage dont le Japon disposait pour cette opération. A la fin de 1901, sa marine marchande comprenait déjà 170 vapeurs de plus de 1 000 tonneaux, jaugeant ensemble 443 000 tonnes, et en outre 66 vapeurs de 500 à 1 000 tonneaux jaugeant 43 000 tonnes dont certains sont susceptibles d'être utilisés ; depuis lors, cette flotte s'est fort accrue. Or on estime en général qu'il faut une centaine de mille

tonnes pour transporter un corps d'armée, qui équivaut environ à deux divisions japonaises. Avec 400 000 tonnes ou aurait donc pu amener en Corée huit divisions, soit plus de la moitié de l'armée du Mikado, sans qu'un même vapeur eût besoin de servir deux fois. Ce n'est donc pas la pénurie de navires qui peut gêner les transports des troupes elles-mêmes, ni des ravitaillemens de toute sorte (1).

En résumé, « l'organisation militaire du Japon est tout à fait comparable à celle des grandes puissances de l'Occident. Autant qu'on en peut juger d'après les apparences, l'armée du Mikado constituerait pour les Russes un adversaire dangereux; animée d'un ardent patriotisme, solidement organisée, bien instruite, elle dispose d'effectifs supérieurs à ceux de n'importe quelle autre nation en Extrême-Orient (2). » La flotte japonaise paraissant aujourd'hui, provisoirement du moins, maîtresse de la mer, les troupes de première ligne s'élevant à 250 000 hommes environ, doivent être aisément jetées en Corée, grâce à l'abondance des moyens de transports maritimes, aussi vite que l'auront permis la mobilisation, la concentration dans le Sud-Ouest et les facilités de débarquement; des renforts importans pourront venir non seulement combler les vides, mais augmenter l'effectif à quelques mois d'intervalle. Maintenant, que valent les cadres supérieurs de cette armée? Voilà le grand inconnu auquel les faits seuls donneront une réponse certaine.

Très soigneux, doués d'esprit d'organisation, habitués à ne pas négliger les détails les plus minutieux, les Japonais ont été pour les Occidentaux, au point de vue militaire comme à d'autres, d'excellens élèves. Leur armée applique les théories qui lui ont été apprises avec une perfection presque mécanique, que n'atteignent souvent pas les armées européennes elles-mêmes. Chaque unité, chaque homme une fois prévenu de son rôle, le remplit à merveille. C'est ainsi qu'ils sont passés maîtres dans

(1) C'est ce que dit très nettement l'auteur de l'étude sur l'armée japonaise publiée par la *Revue militaire des Armées étrangères*. « Sans entrer dans le détail un peu spécial des transports des troupes mikadonales par mer, on peut dire que les délais de temps nécessités par ces opérations ne seront pas commandés par le tonnage disponible, mais par d'autres considérations (précautions à prendre contre la flotte ennemie, durée de la mobilisation des diverses unités, temps nécessaire à la concentration, outillage des ports à l'embarquement et au débarquement, etc.). Il est même à penser qu'on n'utiliserait pas tous les élémens de transport dont il serait possible de disposer. »

(2) *Revue militaire des Armées étrangères*, article cité.

l'art difficile des débarquemens. Mais, à la guerre, il faut compter avec l'ennemi. Ne peut-on pas supposer que les Japonais, l'esprit tout rempli des théories d'école qu'ils ont minutieusement étudiées, se trouveront désorientés en face de l'imprévu de la pratique? C'est ce qui arrive à beaucoup de bons élèves, qui ne sont que de bons élèves. Les Européens qui emploient des Chinois, les meilleurs des sous-ordres dans le train journalier des affaires, leur reprochent de perdre facilement la tête quand quelque circonstance inattendue vient les troubler. D'aucuns veulent voir là une caractéristique générale de la race jaune. Il a paru à certains épisodes de la guerre russo-japonaise et de l'expédition contre les Boxeurs en 1900, qu'une fois un plan adopté, les Japonais s'y obstinaient trop, contre vents et marées, ne voulant ni le modifier, ni même y changer ce qu'il faut pour le plier aux circonstances (1). On prétend, d'autre part, que la race jaune a une tendance, fâcheuse à la guerre, à ne se décider qu'en conciliabules, à ne pas oser prendre de responsabilité personnelle, ce qui affaiblit le commandement; mais ne convient-il pas de se garder de généralisations un peu hâtives?

Ce que l'on peut dire, c'est que l'armée japonaise est très jeune; on est en droit de se demander si elle s'est bien assimilé non seulement la lettre mais l'esprit de ce qu'elle a appris; si ses cadres ne se sentiraient pas un peu troublés dans la pratique de la guerre; enfin si, après une défaite, en dépit de son patriotisme ardent et de l'énergie des hommes qui la composent, elle ne perdrait pas confiance dans ses chefs. Mais ce ne sont ici que des questions que la réflexion suggère, que l'événement seul peut résoudre; et, lorsque nous sommes tentés d'y répondre affirmativement, avons-nous des données suffisantes, ou ne sommes-nous pas plutôt le jouet de notre orgueil d'Occidentaux, qui serait froissé de croire que nos élèves, si jeunes encore, puissent déjà nous égaler?

### III

Les aptitudes maritimes des Japonais ne le cèdent en rien à leurs aptitudes militaires. L'Empire du Soleil-Levant, avec ses

(1) Voyez, dans la *Revue* du 4<sup>er</sup> janvier 1904, l'article du général Frey, sur *l'Entrée des Alliés à Pékin* (14-15 août 1900).

5 000 îles, aux côtes si découpées, est peut-être le pays du monde où les pêcheurs forment la plus forte proportion du nombre des habitans. Ces pêcheurs n'ont jamais craint de s'écarter de leurs côtes quand il leur a été permis de le faire. Au cours des longues guerres civiles du Japon, beaucoup s'étaient transformés en pirates qui s'en allaient piller les côtes de Chine et de Corée. La terreur qu'ils inspiraient leur a survécu à travers les siècles ; et aujourd'hui encore sur certaines côtes de Chine les mères menacent, paraît-il, leurs enfans, qui ne veulent pas dormir, de la venue des Japonais (1). Au xvi<sup>e</sup> siècle, ils ne s'étaient pas mis avec moins d'ardeur à la construction des navires qu'à la fabrication des armes ; leurs vaisseaux commençaient de sillonner les mers d'Extrême-Orient, et l'un d'eux était même allé jusqu'au Mexique, lorsque au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle les premiers Shogouns Tokugawa, poursuivant leur idéal de rigoureux isolement, interdirent aux Japonais, sous peine de mort, de sortir de leur pays, et même de construire des navires à l'euro-péenne : la marine japonaise fut ainsi réduite aux vieilles et peu commodes jonques chinoises. Par un des violens retours habituels en ce pays, deux cent cinquante ans plus tard, le gouvernement du Mikado, à peine restauré, interdisait à son tour de construire des jonques de plus de 500 *kokou*, — c'est-à-dire de 90 mètres cubes de capacité, — encourageait par des subventions l'achat de navires européens et donnait des primes à leur construction. Ainsi le Japon s'est constitué une marine marchande, qui joue un très grand rôle dans les mers de Chine et envoie ses paquebots en services réguliers jusqu'à Marseille et à Anvers, à Brisbane et à Sydney, à Vancouver et à San Francisco. Il n'a pas tardé davantage à se constituer une marine militaire.

La France a joué un grand rôle dans l'organisation de la marine, comme de l'armée japonaise. En même temps qu'il faisait venir une mission militaire française, l'ancien gouvernement shogounal avait appelé d'abord, en 1867, une mission maritime anglaise, qui ne resta que peu de mois dans le pays et le quitta au moment de la révolution de 1868. En 1873, le gouvernement du Mikado s'adressa de nouveau à l'Angleterre et une mission de 30 officiers et marins britanniques demeura six ans au Japon :

(1) Le fait est rapporté dans l'un des meilleurs et plus complets ouvrages qui aient été publiés sur le Japon, celui du professeur allemand J.-J. Rein, traduction anglaise, t. 1<sup>er</sup>, p. 259.



quelques-uns y furent même employés jusque vers la guerre avec la Chine ; mais c'est un Français, M. Bertin, l'éminent ingénieur du génie maritime, qui organisa les arsenaux japonais et la flotte qui vainquit les Chinois.

La marine du Mikado ne le cédait, en puissance, à l'ouverture de la guerre actuelle, qu'à celle de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne, de la Russie et des États-Unis ; elle dépassait celle de l'Italie et de l'Autriche ; mais comme les diverses puissances européennes ne peuvent concentrer toutes leurs flottes en Extrême-Orient, cette marine japonaise l'emportait sur toute autre dans les mers de Chine, bien que la flotte russe, très renforcée depuis un an, ne lui fût que légèrement inférieure. Elle comprenait comme unités principales de combat 6 cuirassés, filant 18 nœuds, dont deux de 12 500 tonnes et quatre de 15 000 tonnes de déplacement et 6 croiseurs cuirassés, de 10 000 tonnes environ, filant 20 à 22 nœuds. A ces navires, tous de modèles très récents, puisqu'ils ont été lancés de 1896 à 1900, il faut joindre aujourd'hui les deux cuirassés neufs achetés à Gènes en janvier, arrivés au Japon peu de jours après la déclaration de guerre, et qui, après avoir passé trois semaines à compléter leur armement, doivent être en état à l'heure qu'il est de prendre part aux opérations. Comme unités secondaires, on trouve 8 croiseurs protégés modernes, de 2 800 à 5 000 tonnes, filant de 20 à 23 nœuds ; puis 8 croiseurs protégés plus anciens de 2 400 à 4 200 tonnes, lancés de 1883 à 1892, ayant fait la guerre avec la Chine et filant 16 à 19 nœuds ; un vieux cuirassé chinois capturé durant cette guerre et transformé en garde-côte, plusieurs avisos et canonnières ; enfin, comme flottille, 19 contre-torpilleurs ou destroyers et 75 torpilleurs.

Cette flotte de premier ordre, construite pour la plus grande partie en Angleterre, en ce qui concerne les navires récents, pourvue des meilleurs types d'armement, dispose pour se réparer des trois arsenaux de Yokosuka, près de Tokio, de Kuré, dans la mer Intérieure, près d'Hiroshima, et de Sasebo dans l'île de Kiou-Siou, un peu au Nord-Est de Nagasaki (1). Construisant eux-mêmes des croiseurs protégés, contre-torpilleurs et torpilleurs,

(1) Deux autres arsenaux sont en voie d'organisation, à Maizuru sur la côte de la Mer du Japon et à Muroran, dans l'île d'Yezo ; ces cinq places sont les chefs-lieux des cinq préfectures maritimes entre lesquelles sont divisées les côtes du Japon.

ces arsenaux sont munis du matériel le plus perfectionné et l'on comptait même pouvoir bientôt y construire des cuirassés. Ils paraissent à l'abri de toute tentative ennemie, surtout Kuré, placé au fond de la mer Intérieure, où aucune flotte n'oserait s'aventurer. Montée par 35 000 hommes qui ont fait leurs preuves d'endurance, de bravoure et de discipline pendant la guerre de Chine, la marine japonaise est un instrument de combat formidable; elle l'a suffisamment montré.

Les mêmes réserves auxquelles nous avons fait allusion en parlant de l'armée de terre peuvent se présenter ici à l'esprit; mais, sans les négliger absolument, il semble qu'il y ait moins lieu de s'y arrêter. La guerre sino-japonaise a été une épreuve plus concluante pour la marine que pour l'armée mikadonale, parce que la marine chinoise s'est beaucoup mieux défendue et était mieux outillée que l'armée de terre. La bataille du Yalou a fait époque dans l'histoire des guerres navales et, comme les grandes marines européennes n'ont pas eu à tirer le canon contre un ennemi sérieux depuis plus de trente ans, les officiers japonais sont les seuls, avec les Américains, à connaître par expérience ce qu'est le maniement à la guerre des énormes et délicats instrumens que sont les cuirassés, comme des minuscules et dangereux torpilleurs. Ne seront-ils pas tentés de trop s'entêter, comme certains croient déjà qu'ils l'ont fait, devant Port-Arthur et de fatiguer leur flotte en lui faisant trop longtemps tenir la mer? Il faudrait, encore ici, pour répondre, être mieux éclairés que nous ne le sommes par des dépêches tendancieuses, tronquées, confuses et contradictoires. Nous touchons à ces facteurs moraux obscurs qui ont une si grande influence à la guerre, mais qu'il est impossible de déterminer à l'avance.

#### IV

Nous avons vu quelles étaient les aspirations du Japon et les forces dont il dispose pour les réaliser. Mais, pour mettre en œuvre ces forces elles-mêmes, il a besoin d'un autre facteur encore. L'argent, dit la sagesse des nations, est le nerf de la guerre et, certes, elle n'a pas tort. Quelles ressources financières possède donc le Japon? Voilà une question à laquelle il semblerait plus facile de répondre qu'aux précédentes, puisqu'elle porte

sur des choses purement matérielles; et pourtant il n'en est pas de plus controversée.

Tout le monde reconnaît que les finances japonaises avaient été administrées avec la plus grande prudence, la plus stricte économie jusqu'à la veille de la guerre. Les revenus ordinaires s'élevaient, en 1893, à un peu moins de 86 millions de *yen*, soit 215 millions de francs. Le pays, qui comptait alors une quarantaine de millions d'habitans, ne supportait, on le voit, que des charges fort légères, puisque l'État ne prélevait guère que 5 francs par tête d'habitant; encore toutes ces recettes ne provenaient-elles pas d'impôts, mais, pour 30 millions de francs environ, de revenus du domaine, des chemins de fer de l'État et de services divers. Qu'on songe à notre budget de 3 milliards! Le Japon était certes alors un des pays les moins imposés du monde. La dette publique était faible aussi, 660 millions de francs seulement.

Après sa victoire sur la Chine, le Japon, devenu une grande puissance, désireux de développer son outillage économique et militaire enfla ses budgets. La progression fut tellement rapide que les recettes ordinaires prévues pour 1903 s'élèvent à 231 800 000 *yen* (580 millions de francs). Elles ont presque triplé en dix ans, et elles ne suffisent pas à couvrir les dépenses, tant ordinaires qu'extraordinaires, qui atteignent, pour la même année, 612 millions de francs, après être montées en 1900 à 730 millions. Pour subvenir à ces dépenses, il a fallu emprunter, et la dette a gonflé, elle aussi, jusqu'à 1 400 millions de francs.

Une pareille augmentation n'est-elle pas inquiétante?

Pour estimer le poids qui pèse sur les contribuables japonais et la manière dont ils le supportent, il convient de se souvenir d'abord qu'en 1903, la population de l'Empire, Formose non comprise, s'élevait à plus de 46 millions d'habitans et que le chiffre brut des recettes ordinaires représente ainsi moins de 43 francs par tête. En France, il atteint près de 90 francs. Nous n'entendons établir aucune comparaison entre la richesse moyenne d'un Japonais et celle d'un Français, mais la seconde est-elle sept fois plus grande que la première? Les salaires ne sont certainement pas sept fois plus élevés en France qu'au Japon; quant à la richesse acquise il est bien difficile de répondre.

Mais ce n'est pas le chiffre brut des revenus publics qu'il faut seul regarder pour se rendre compte des charges qui pèsent sur un pays : les élémens des divers budgets sont fort différens et va-

rient, notamment, suivant l'importance du domaine de l'État. Si nous laissons de côté les autres recettes, et ne prenons que les impôts, directs et indirects, nous verrons que les Japonais paient aujourd'hui à l'État 430 millions de francs environ, 9 fr. 40 par tête, tandis que nous payons en France, d'après le budget de la même année 1903, quelque 2 milliards 560 millions, ou 67 francs; nous retrouvons la même proportion de 1 à 7 que pour l'ensemble des budgets. De même, un Italien paie en moyenne 40 francs chaque année au gouvernement central, un Égyptien 20 francs, un Hindou 5 francs. Ici, la comparaison nous paraît nettement à l'avantage des Japonais, car nous ne saurions admettre que la richesse moyenne d'un habitant de l'Italie, où les salaires sont si modiques, soit quadruple de celle d'un sujet du Mikado, ni celle d'un Égyptien double, ni même qu'un Hindou possède la moitié des facultés contributives d'un Japonais. Les taxes départementales et municipales, qui s'élèvent à quelque 200 millions de francs par an, viennent augmenter la charge de ce dernier, mais non, semble-t-il, d'une manière démesurée.

D'ailleurs, si les impôts ont fort augmenté au Japon, s'ils ont presque triplé en dix ans pendant que la population ne s'accroissait que de 10 à 12 pour 100, la richesse a augmenté aussi, moins assurément que les impôts, mais plus que la population. Des industries nouvelles ont été introduites ou très développées; le commerce extérieur a lui-même triplé, tant aux importations qu'aux exportations; les recettes des chemins de fer ont quadruplé, bien que le réseau n'ait fait que doubler, ce qui fait à longueur égale une recette double; les recettes des postes et télégraphes ont quadruplé aussi (1). Or ce sont là les signes les plus certains du développement de la richesse publique. Il est naturel et salutaire, que le contribuable se plaigne quand les impôts augmentent, sans quoi le gouvernement ne résisterait pas à la tentation de le tondre de trop près; mais le Japon n'est pas le pays où il y a le plus sujet de s'apitoyer sur son sort.

Enfin, si l'on remonte, non plus à une dizaine d'années en arrière, mais à l'ancien régime, on voit qu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'ensemble des redevances que percevaient soit les daïmios, soit le shogoun, était évalué, en nature, à 30 millions

(1) D'après l'*Annuaire financier et économique du Japon*.

de *kokous* de riz (le *kokou* est une mesure de capacité valant 180 litres). Or, à 11 *yen* le *kokou*, prix de ces dernières années, cela représente plus de 330 millions de *yen* ou 825 millions de francs, plus que les budgets actuels de l'État et des administrations locales réunies. Certes, les charges financières de l'ancien régime étaient très lourdes et leur poids excessif n'a pas été sans contribuer à sa chute, au Japon comme en France, mais qui pourrait contester l'énorme enrichissement du Japon depuis cinquante ans? et sa population n'était pas même alors les trois cinquièmes de ce qu'elle est aujourd'hui.

En ce qui concerne la Dette de 1400 millions de francs, on fait observer qu'une partie importante a été employée à des dépenses productives : 300 millions notamment à la construction des 2000 kilomètres de chemins de fer de l'État, dont le produit net est de 22 millions de francs; les 1100 millions qui restent ne représentent que deux années de recettes; ce n'est pas là une charge des plus lourdes. Sans vouloir peindre sous de trop brillantes couleurs l'état des finances japonaises, il est juste de reconnaître qu'elles valent celles de la plupart des États européens. Il est tout à fait exagéré de croire que le Japon n'aurait pu supporter longtemps de pareilles charges, et qu'il a fait la guerre maintenant parce que le manque d'argent l'aurait empêché de maintenir plus longtemps sur le même pied son établissement militaire et naval, qui n'absorbait, du reste, que 180 millions de francs sur ses 612 millions de dépenses annuelles.

Ce n'est pas le manque d'argent qui a précipité la guerre; ce n'est pas davantage le manque d'argent qui l'arrêtera, d'ici longtemps du moins. Bien moins riche que les États de l'Europe occidentale et même que son colossal antagoniste, la Russie, le Japon peut réaliser cependant des ressources considérables. Il réduira dans son budget les dépenses non militaires; il va établir des impôts de guerre; il émet un emprunt intérieur de 250 millions de francs qui a été plusieurs fois couvert. Certes ces énormes souscriptions d'emprunt sont en grande partie l'œuvre de la spéculation et ne donnent pas la mesure des capitaux disponibles; mais le patriotisme des Japonais les pousse assurément à souscrire à un emprunt de guerre à des conditions relativement peu onéreuses. Par ces divers moyens, le gouvernement du Mikado peut se procurer sans grande difficulté plu-

sieurs centaines de millions. En outre, la Banque du Japon détient dans ses caisses 270 millions de numéraire ; elle peut prêter largement à l'État, qui l'autorisera à émettre des billets à cours forcé, expédient dont tous les pays, la France entre autres, ont usé en temps de grande crise nationale. Au dehors il sera plus difficile et plus onéreux d'emprunter. Avant la guerre, le crédit du Japon était assez prisé à la Bourse de Londres, bien qu'il eût toujours eu de la peine à faire souscrire ses emprunts par le public : le 5 p. 100 avait coté jusqu'à 106 et le 4 p. 100 jusqu'à 89 en 1902. Aujourd'hui, ces fonds sont tombés à 79 et 65, ce qui veut dire que le Japon ne pourrait pas emprunter à moins de 7 p. 100, mais sans doute à ce taux, ou un peu plus cher, trouverait-il à placer des obligations à court terme auprès d'Anglais ou d'Américains hardis et russophobes, qui ne craindraient pas de courir un risque dans l'espoir d'obtenir un gros profit.

Il est bon de s'entendre, enfin, quand on dit que l'argent est le nerf de la guerre. Il en faut beaucoup pour la préparer, beaucoup quand elle est finie pour en payer les frais ; mais, pendant qu'elle dure, on trouve presque toujours des prêteurs, fissent-ils un peu l'usure, et des fournisseurs qui donnent des délais en se réservant de majorer leurs notes. Y eut-il jamais gouvernement plus dépenaillé que le Directoire, et cela empêchait-il nos armées de parcourir l'Europe ?

Le soldat japonais est d'une sobriété extrême ; la Corée, où il va se battre, et qui n'est pas loin, est un pays qui exporte des denrées alimentaires et sur lequel il pourra vivre, en partie du moins. Avec 7 ou 800 millions que l'Empire du Soleil-Levant parviendra sûrement à se procurer, s'il n'arrive pas jusqu'à un milliard, il pourra soutenir la lutte toute la présente année et même au delà.

## V

Durera-t-elle aussi longtemps ? Il est bien hasardé de faire des pronostics en si délicate matière. La guerre comporte toujours une immense part d'inconnu et de hasard. A plus forte raison est-il difficile de rien prévoir lorsque le théâtre de la lutte est un pays éloigné, médiocrement connu, lorsqu'il s'agit de deux peuples dont l'état moral est si différent du nôtre. L'opinion générale est aujourd'hui que la guerre sera longue, mais c'est

le seul point où l'on s'accorde. En France, on est convaincu que le triomphe définitif de la Russie ne peut faire le moindre doute ; en Angleterre beaucoup pensent que le Japon a des chances très sérieuses de l'emporter. Il y a quelqu'un qui se trompe, et lorsqu'on cherche à raisonner froidement, sans rien sacrifier à ses sentimens, sans se laisser entraîner à croire trop vite ce que l'on désire, c'est une angoissante incertitude.

Malgré tout, si haut que l'on porte l'armée japonaise, et quelque admiration que l'on ait pour l'œuvre accomplie depuis trente-cinq ans par ce peuple extraordinaire, il nous semble bien difficile de ne pas regarder comme presque insurmontables les obstacles qui se dressent devant le Japon, s'il entreprend de chasser les Russes de Mandchourie. Son armée n'a presque pas de cavalerie et, le jour où elle serait sortie des montagnes, qui couvrent non seulement la Corée mais une assez large bande sur la rive chinoise du Yalou, le jour où elle descendrait dans la plaine mandchoue aux environs de Moukden, et elle n'y arriverait qu'après les plus rudes fatigues, l'épais et mouvant rideau de la cavalerie cosaque l'envelopperait de toutes parts, lui masquerait les mouvemens de l'ennemi, l'exposerait à toutes les surprises. D'ailleurs, si la Russie se trouvait en médiocre posture au début des hostilités, si elle n'avait peut-être qu'une centaine de mille hommes disponibles en février, si le débit du Transsibérien n'est probablement que de 1400 ou 1500 hommes par jour, s'il lui faut envoyer de 8000 kilomètres de distance non seulement des munitions, mais des approvisionnemens, elle devra avoir 200 000 hommes disponibles dans le courant d'avril, plus de 300 000 au début de juillet ; or, même si le Japon était parvenu à cette époque, hypothèse extrême, à jeter en Corée quelque 400 000 hommes et qu'il fût maître absolu de la mer, — ce qui lui permettrait de raccourcir sa ligne d'étapes, et par suite d'en diminuer les gardes en établissant la jonction entre les transports maritimes et terrestres à l'embouchure du Yalou, — il lui faudrait tout de même occuper la Corée et immobiliser ainsi une appréciable partie de ses forces. La Russie, si coûteux que cela puisse lui être, augmentera indéfiniment les siennes, parce que l'enjeu de la lutte est trop considérable, et qu'il y va du prestige de son gouvernement à l'extérieur, et à l'intérieur aussi.

Il semble qu'en Mandchourie, les Japonais doivent succomber sous le nombre. En Corée, il n'en est pas tout à fait de même.

Les Russes y trouveront leurs ennemis en possession d'état, ayant eu le temps probablement de se fortifier. Dans ces montagnes escarpées qui inspirent à leurs hommes de plaine une sorte de malaise, dans ces rizières absolument impraticables aux chevaux, leur cavalerie ne pourra être que d'un bien faible secours. Si l'infanterie japonaise mérite l'éloge que l'on fait d'elle, si elle s'accroche au sol, si les communications sont bien maintenues avec le Japon, il peut être extrêmement difficile, sinon presque impossible de déloger de la péninsule l'armée du Mikado.

L'un des plus graves événemens de guerre qui pourrait se produire serait la chute de Port-Arthur, non pas tant encore pour ses conséquences militaires que pour ses effets politiques. Il y faudrait plus que des bombardemens, « ces opérations militaires de cinquième ou de sixième ordre ; » selon les paroles du regretté Borgnis-Desbordes ; il y faudrait un débarquement en force et beaucoup de bonheur pour les Japonais : mais une fois perdue, cette place qui n'est reliée à la terre ferme que par un isthme d'une lieue de large, que balaieraient les canons de la flotte japonaise, serait singulièrement difficile à reprendre. Comme la Russie ne pourrait y renoncer sans perdre absolument la face aux yeux des Chinois, la guerre risquerait de s'en trouver extrêmement prolongée.

L'un des traits particuliers de cette guerre, c'est qu'il est fort difficile pour chacun des adversaires de forcer l'autre à la paix par un coup qui l'atteigne dans ses œuvres vives. Le Japon ne peut le faire pour la Russie. D'autre part, si, après avoir expulsé du continent les envahisseurs japonais, celle-ci voulait leur imposer des conditions trop dures et qu'ils s'obstinassent à ne pas traiter, comment les y contraindre ? Un débarquement dans le Japon proprement dit est hors de toute question ; quel que fût le nombre d'hommes qu'on parvînt y jeter, il s'engagerait là une guerre comme le monde n'en a peut-être jamais vu ; les femmes, les enfans mêmes y participeraient et, du milieu des délicates et mièvres *mousmés* surgiraient, sinon une Jeanne d'Arc, du moins des foules de Judith ou de Jeanne Hachette. Quant à un coup de main russe sur l'île septentrionale d'Yezo, outre qu'il faudrait, pour y réussir, être maître de la mer, il entraînerait aussi l'intervention immédiate de l'Angleterre et des États-Unis.

A vrai dire, s'il est une prévision qu'on puisse faire avec quelque certitude, c'est celle d'une intervention des neutres à la



fin du conflit, pour empêcher le vainqueur de pousser trop loin la victoire. Les neutres eux-mêmes sont partagés en deux camps et leurs vœux ne vont pas du même côté; mais il est certain que des mesures seront prises, soit par les uns, soit par les autres pour prévenir la mainmise complète du vainqueur sur la Chine, sinon même sur la Corée. De cette lutte déplorable, il est ainsi douteux qu'aucun des combattans puisse retirer de grands fruits, à moins qu'elle ne se termine par l'effroyable drame d'une conflagration universelle.

En écartant même cette sombre hypothèse, l'avenir qu'ouvre la guerre entre la Russie et le Japon reste gros de menaces. En admettant que la victoire de la Russie sur terre soit plus promptement acquise qu'on ne le pense en général, cette première grande guerre entre Blancs et Jaunes aura montré que des Jaunes, après s'être mis trente ans à l'école des Blancs, peuvent, sinon encore les vaincre, du moins lutter contre eux. Certes les Chinois ne sont pas les Japonais et il semble bien difficile qu'ils se réforment d'eux-mêmes; mais on travaille tant à les réformer qu'on se demande, non sans angoisse, si l'on n'y parviendra pas. Puis le Japon, resté intangible dans ses îles, ne sera pas accablé par sa défaite probable. Son essor, comprimé quelque temps, reprendra; il ne retournera pas en arrière. « Le grand vent d'Occident qui souffle sur ce pays, ne s'abattra plus, » me disait un des Japonais les plus instruits que j'aie rencontrés, un grand éducateur, M. Fukuzawa. Je crois qu'il disait vrai. La tentative avortée une fois, les Japonais peuvent la reprendre, en mettant à profit des embarras momentanés de l'Europe, des difficultés intérieures de la Russie; ils peuvent s'insinuer doucement en Chine, où il leur restera, malgré tout, quelque prestige de cette guerre. La situation des peuples d'Europe en Extrême-Orient ne sera plus demain ce qu'elle était hier encore. Ne nous étonnons pas s'il nous faut désormais compter avec ces Jaunes que nous avons nous-mêmes réveillés de leur sommeil et comme obligés à sortir de leur isolement

---

---

# L'EXPOSITION

DES

# PRIMITIFS FRANÇAIS

---

## I

Il y aurait pour le lettré d'aujourd'hui, incliné vers l'érudition et l'archéologie, un intérêt tout particulier à relire dans les auteurs des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles les opinions courantes sur notre ancienne école de peinture : c'est le dédain ou le systématique oubli de la part des gens les plus qualifiés. Il suffit alors à ceux qui se nomment volontiers des « curieux, » à ceux aussi dont la profession est d'écrire sur les Arts, que les Italiens soient venus projeter leur éclatante lumière sur le monde, et ces Italiens ne commencent guère qu'à Raphaël. Tous les Gothiques du Nord, les très vieux artistes, architectes, peintres ou sculpteurs, sont impitoyablement proscrits ; on les traite de naïfs et sauvages dérivés de l'art antique ; leurs « magots » difformes sont attribués en bloc à l'Allemagne ou à la Hollande. Quelques personnages inattendus, un peu singuliers, — tels Roger de Gaignières, ou Peiresc, — s'ingénient à recueillir les œuvres nationales dédaignées. Leur innocente manie fait sourire. Lorsque M<sup>me</sup> de Montespan demanda au premier de ces « originaux » un recueil de modes anciennes tiré de ses albums, on voulut voir en ceci le caprice d'une jolie femme inoccupée. Pour le monde d'alors qui sait et qui pense, M. de Gaignières joue à un petit jeu très innocent, et n'est qu'un brave homme très fol. Il est gouverneur de la ville de Joinville, — mais si peu ! — pour M<sup>lle</sup> de Guise ; il habite l'hôtel de la Princesse au Marais ; il recueille tout ce que la bonne dame abandonne à la passion thé-

saurisante de son officier, il amasse, il compile. Mais, en dépit des lettres fort aimables de la marquise de Sévigné, je ne croirais pas que celle-ci jugeât son correspondant un cerveau très solide, ni que « l'aimable Coulanges » ne s'amusât point de l'étrange passion du bonhomme. Le but que poursuit Gaignières, — la volonté qu'il a de réunir les élémens authentiques d'une histoire des usages et des mœurs chez les vieux Français, — échappe à la majeure partie de ses contemporains. Lorsqu'il écrit gravement, au bas de portraits acquis par lui à grands frais, et qui semblent si étrangement bouffons, le nom de peintres tels que Jehan Fouquet, Corneille, Janet, il n'a, pour le comprendre, que de rares bénédictins, ou d'audacieux correspondans de province. Entre Notre-Dame, la Sainte-Chapelle et la récente église des Jésuites de la rue Saint-Antoine, les opinions générales n'hésitent guère ; elles hésitent bien moins encore entre Fouquet et Lebrun, Janet et Mignard. Pourtant le nom de Clouet, dit Janet a survécu ; on le cite volontiers en lui accordant, sans nulle limite de temps, tous les portraits de *façon antique* compris entre Louis XI et Henri IV.

Les anciens artistes français avaient, sur leurs émules italiens ou flamands, une infériorité capitale ; ils manquaient d'un historien. Alors que ceux-là avaient été célébrés par Vasari sur un mode louangeur, que ceux-ci avaient trouvé en Karl van Mander un chroniqueur crédule, adaptant à sa littérature modeste les récits les plus mirifiques des sacristains de la Flandre, personne chez nous ne nommait Fouquet, Perréal ou Bourdichon. Il arriva que, le « bon Monsieur de Gaignières » étant mort en 1711, laissant au Roi toutes ses collections, on n'imagina rien de mieux que de faire disparaître au plus tôt les peintures médiocres de son cabinet. Un peintre célèbre fut chargé d'inventorier les tableaux de sa galerie, laquelle pourtant comptait un Van Dyck, un Van Schuppen et quelques œuvres contemporaines : le tout fut mis à l'encan au nom du Roi bénéficiaire, et les prix atteints furent dérisoires. Telles œuvres, retrouvées de nos jours et acquises pour des sommes énormes, se donnèrent, par lots, à quelques sols le tas. Il ne pouvait guère en être autrement, car c'était le moment précis où les riches, entraînés par un enseignement et une littérature composites, ne goûtaient qu'une forme en art, le sublime en perruque joint à l'extravagance des Bolonais. De temps à autre, une des épaves du cabinet

de Gaignières servait à fermer une cheminée ou constituait le battant d'une porte de meuble. Il fallut qu'un étranger, un excentrique, presque aussi fol que l'avait pu être Roger de Gaignières, apparût dans la fin du siècle et s'amusât à recueillir les vieux panneaux déshonorés, les réhabilitât, les mit dans sa galerie. Il se nommait Quentin Crawford, et, s'il n'eût été Écossais, la Révolution ne lui eût guère pardonné cette réunion de figures « féodales » où Louis XI voisinait avec la reine Catherine. Un Français libre eût rougi d'accorder son attention à de pareilles horreurs lorsque Rome et Athènes revivaient dans l'art du grand David.

On vit cependant un citoyen courageux, gardien du patrimoine national dévasté, Alexandre Lenoir qui, au moment le plus sombre de la Terreur, reprit les traditions de Gaignières. Sa défense désespérée empêcha que le désastre fût irréparable. C'était au temps où les Flandres et l'Italie cachaient leurs trésors, et y ajoutaient la majeure partie de nos dépouilles, amplifiant ainsi la chronique déjà si majorée de leur bagage artistique. Faute d'un historien spécial, nous achevions de préparer le néant en faisant disparaître les derniers témoins. Et qu'étaient les épaves sauvées par Crawford et Alexandre Lenoir, comparées aux chefs-d'œuvre anéantis? Le Louvre, Fontainebleau, les églises, les monastères, le Palais de Justice même, décorés de peintures murales, encombrés de tableaux votifs et de tapisseries, étaient badigeonnés par les partisans exclusifs de l'art grec, ou débarrassés de leurs tableaux par des « brise-tout. » Le clergé d'auparavant avait accompli des prouesses pires; l'œuvre gothique avait dû céder le pas aux impersonnelles histoires de décadens italiens, choses piteuses et sans âme, malsaines dans les tendances qu'elles provoquaient. C'est ainsi que, au moment où des écrivains sérieux se voulurent inquiéter des origines, ils n'aperçurent plus, en France, que l'Italie d'un côté, les Flandres ou l'Allemagne de l'autre, et leur opinion se forma sur ces données. On dit encore aujourd'hui communément que la France n'a pas de Primitifs, ce qui est presque vrai, car on ne lui en a guère laissé. Mais lorsqu'on assure qu'elle n'en a jamais eu, on donne dans une erreur grossière, comme cet Allemand qui voyant passer les troupes françaises échappées à la Bérésina s'écriait : « Avoir pensé conquérir le monde avec cela!... »

Cependant tout n'a pas été anéanti, et si le Duc d'Aumale est allé chercher à Francfort, chez un vieux jurisconsulte alle-

mand, les quarante miniatures du Musée Condé; si le Musée de Berlin a pris à la même source un admirable tableau de l'auteur des miniatures, Jehan Fouquet; si nous retrouvons du même artiste une vierge à Anvers, un portrait d'homme chez S. A. S. le prince de Liechtenstein à Vienne, un autre chez le comte Wilczeck; si nous en devinons sous des noms supposés bien d'autres encore à Berlin, à Paris, à Florence, c'est donc que certaines épaves ont été sauvées. Mais Fouquet ne fut pas notre seul peintre : les Tourangeaux, les Lyonnais, les Champenois, les Bourguignons, les Avignonnais furent, chez nous, en nombre au moins égal aux peintres des autres pays, et lorsque nous parlons d'influences voisines sur les nôtres, sommes-nous bien sûrs que ce ne sont pas nos influences que les autres ont subies? Nos dédains injustes ont laissé partir le meilleur des travaux de ces hommes, et de plus habiles les ont adoptés, baptisés et classés chez eux. Nous les venons réclamer un peu impudemment à ce *tour* d'enfans trouvés, nous les voulons revendiquer, mais ceux qui les ont gardés de mal se sont habitués à eux et ils les défendent comme le père nourricier dispute, à des parens indifférens, l'enfant adopté par lui, qui maintenant est devenu le sien.

## II

L'Exposition qui va s'ouvrir au Pavillon de Marsan s'est donné la mission de rallier quelques-uns de ces débris; mais, il faut le dire, son nom a fait sourire ceux qui n'ignorent ni les livres de l'érudition étrangère, ni l'enseignement des Universités. Ce mot de *Primitifs* réclamé pour des Français a paru la marque d'une exagération patriotique un peu intempestive. En effet, disent les érudits de la bonne observance, si ce terme de *Primitif* vise en réalité le plus ancien artiste et le plus naïvement soumis à l'acte de foi religieux, il n'est que des Flandres. Les Italiens eux-mêmes, avec leur admirable Giotto, sont de descendance byzantine, de décadence antique; ils n'ont jamais été naïfs ni émus. Seuls les Flamands, les gens des Pays-Bas, ont connu la foi profonde, enfantine, candide, et l'ont exprimée dans un art à la fois simple et doux. Le vrai Primitif flamand serait donc Melchior Broderlam, d'Ypres; car, avant lui, quel peintre connaissons-nous là-bas? Bien mieux, quel architecte, quel statuaire, quel enlumineur les Flandres nous montrent-elles? Orcagna disait :

« Les arts vivent en commun, on ne les peut guère séparer l'un de l'autre. » Ce sont *tous* les arts qui, groupés dans une commune tendance, forment ce que nous appelons une école, et inscrivent les différences d'une contrée à l'autre. Or, et sincèrement, ni les Flandres du xiv<sup>e</sup> siècle, ni celles du xiii<sup>e</sup>, ne nous donnent l'impression d'une école prospère avant la venue du duc Capétien-Valois, Philippe de Bourgogne, fils de Jean le Bon. Que les poètes du cru aient glorifié en des vers dithyrambiques la priorité de leurs contemporains, le cas n'est pas isolé. Mais Dante célébrant nos enlumineurs parisiens est plus digne de créance ; s'il les chante, c'est qu'ils sont. Il eût tout aussi bien noté ceux de Bruges ou de Harlem, au cas qu'il en eût ouï parler.

A considérer le mot de *Primitif* dans l'acception moderne, c'est-à-dire comme ne pouvant s'appliquer qu'aux plus anciens et aux véritables premiers artistes d'une école, le Primitif français est, à vrai dire, le plus ancien d'Europe. Nous savons déjà que Giotto n'y peut prétendre, étant fils direct des maîtres byzantins, descendants indirects des Romains et des Grecs. En France même, avant le xiii<sup>e</sup> siècle, tant que les arts ne s'affranchissent pas irrévocablement du cloître pour se séculariser, l'inspiration reste traditionnelle et byzantine, sans caractère précis de terroir. A peine les ouvriers laïques, issus des communes, se montrent-ils, la poussée naturaliste s'impose, et elle s'explique par des raisons toutes simples. Le laïque ose étudier le nu, et, faute de l'enseignement pris à l'école des moines, il cherche autour de lui les élémens de ses travaux. S'il est enlumineur ou peintre, il adhère à ce groupement forcé des gens d'un même métier, qui soumet ses tenans à un canon, à une direction unique, née des tempéramens, du climat, des causes sociales et politiques. Or en aucun pays d'Europe la corporation n'a l'importance qu'on lui voit en France, et c'est Paris qui peut servir de modèle au xiii<sup>e</sup> siècle. Son école d'artistes en tous genres est la plus libre, la plus féconde, la plus indiscutablement personnelle qu'on sache. Elle renferme des peintres, d'abord parce que l'on ne saurait admettre, *a priori*, que les architectes et les statuaires, les enlumineurs et les verriers, dont la renommée est universelle, n'eussent point fourni de peintres proprement dits. Ensuite nous connaissons encore des œuvres issues de ces inconnus, des fresques nombreuses, qu'une critique sage répugne à donner aux Italiens et aux Flamands, quand l'école de Paris triomphe dans tous les autres parties de

l'enseignement graphique. Enfin, la preuve qu'il y en a, c'est que les registres de l'impôt les nomment, qu'on en voit plus de quarante à de certaines dates, assez haut parvenus pour tenir un rang bien supérieur à celui des enlumineurs de livres. Seule leur modestie est cause de l'oubli où ils sont tombés; eussent-ils; à la mode italienne, inscrit leur nom sur des prédelles, et noté la date de leur œuvre, nous les pourrions peut-être reconnaître dans leur exil en des musées très lointains. Faute de cette gloire innocente, les voici perdus pour nous, à jamais.

J'abrège ici des idées qui sont le résultat de recherches longues, de comparaisons, de confrontations incessantes. École de l'Ile-de-France va paraître un terme plus audacieux encore que celui de Primitifs français. J'oserai pourtant dire que cette école possède des peintres travaillant sur panneaux de bois, cent ans avant que Giotto naisse. Ces artisans modestes, mais déjà très affranchis de la tyrannie byzantine des monastères, auront bien vite leurs statuts de corporation, leur technique, et celle-ci nous sera révélée au milieu du xiii<sup>e</sup> siècle dans le livre des métiers d'Étienne Boileau. Ce sont des peintres-selliers, soit! mais entendons bien ce terme de sellier. C'est l'artisan qui fabrique les selles, les meubles, qui prépare le bois des châsses, le revêt d'une toile, sur laquelle il applique de l'or. Sur cet or, il peint des histoires ou des décorations à l'œuf. Entre la chaise de Noyon, encore aujourd'hui conservée, et un tableau sur bois, la nuance est imperceptible. Les figures, qui y ont été mises au temps où vivait Cimabué, sont en singulière avance sur ce médiocre Byzantin; elles montrent plus de dextérité et plus d'esprit. Toutefois à part cette œuvre, et une autre rencontrée à Albi, à part de rares vestiges, hier encore, donnés en bloc « aux écoles d'Italie, » à cause de l'or de leurs fonds, la plupart de ces travaux ont disparu. Leur fragilité même, le bois de noyer sur lequel on les exécutait, les cirons, les moisissures, et surtout, chose pire, le peu d'intérêt qu'on leur accorda dans les siècles suivans, ont précipité leur ruine. Le « vieil cadre de boys bien antique » des anciens inventaires est l'annonce d'une prochaine destruction; s'il est usé on le jette au feu. Parfois on le donne, et de mains en mains, il voyage, jusqu'en Italie quelquefois, comme cette admirable *Adoration des Mages* de la collection Carrand à Florence, due à quelque Parisien inconnu.

Le fait de ne pouvoir plus montrer en France de trésors

égaux à ceux de l'Italie quattrocentiste n'implique donc nullement que nos peintres aient été en infériorité de talent ou de nombre. Certaines mentions de comptes trahissent des quantités d'œuvres de longue haleine, des travaux considérables peints à l'huile sur des murailles dès le temps du roi Jean le Bon. Jean Coste, peintre parisien, a exécuté sur les indications, — sur les patrons — d'un certain Girard d'Orléans, valet de chambre du roi, toute une décoration dans le château de Vaudreuil en Normandie. Et voici une particularité de cette besogne qui vaut bien d'être signalée au passage. Sur ces murs normands, humides et salpêtrés, Jean Coste *historie* une vie de Jules César; il faisait donc œuvre d'humanisme longtemps avant que les idées antiques eussent été reprises dans les arts. Jean Coste était l'immédiat contemporain de Pétrarque; on en a voulu faire un *Costa* italien, ou même un *Coster* flamand. Jean Coste est Parisien. Il corrigeait par des « piétés » ce que la *Vie de César* montrait de trop païen dans une résidence royale; des Vierges, des Crucifixions, des verdure compensaient le côté un peu imprévu de cette illustration murale. En Italie, l'œuvre de Coste nous fût peut-être parvenue; à Vaudreuil, elle s'abîma dans la chute du château et son anéantissement fut complet. C'est, dit Paul Mantz, notre destinée! L'École française primitive n'a que des ruines à montrer, quand il reste même des ruines.

Il y avait sous Louis XIV, au-dessus d'une porte de la Sainte-Chapelle, un panneau d'un intérêt très puissant. C'était, dans une véritable scène de genre, traitée avec une forme de naturalisme précieux et sincère, la réception, par le pape Innocent VI, du duc de Normandie, Jean le Bon, et du duc Eudes de Bourgogne en 1343. On est au Palais des Papes à Avignon; les voûtes gothiques s'en devinent en arrière d'une courtine d'or servant de tapisserie. L'artiste a représenté les deux princes devant le Saint-Père. L'un, le duc Eudes de Bourgogne est à genoux; il offre au Pape un diptyque à fond d'or poinçonné, à la mode de Paris, sur lequel sont représentés Jésus et la Vierge. J'insiste sur ce diptyque particulier. Rencontré aujourd'hui à Florence ou à Bruxelles, on le mettrait sans hésiter au compte d'un Siennois.

Le tableau de la Sainte-Chapelle fut trouvé trop gothique au temps de Racine et de Boileau; il disparut, caché sans doute, ou peut-être détruit. Cette fois, la Révolution n'y fut pour rien. Cette scène laïque témoignait cependant de quelque audace, elle



eût été pour nous la preuve irrécusable. Et, bien qu'on l'ait dit et qu'on l'ait cru, elle ne pouvait être de Simone di Martino, lequel était mourant, sinon mort à l'époque, et n'avait aucune des qualités spéciales devinées dans ce panneau. Somme toute, que nous importe le nom du peintre, Jean Coste, Girard d'Orléans, un autre, si l'on veut? la besogne est de France, elle accuse avec les manuscrits, sortis de nos ateliers parisiens, trop d'affinités pour qu'on en doute. Aussi bien ce peintre n'était-il pas un isolé ni un phénomène; à Saint-Denis, à Villers-Cotterets, à Notre-Dame de Paris, en cent lieux divers, des tableaux parisiens montraient les rois de France en posture religieuse; des fresques dues à nos peintres ornaient les entrecroisées, des peintures décoraient les autels, les meubles, les vêtemens sacerdotaux, sans parler des verrières ni des tapisseries.

La tapisserie d'ailleurs n'intervient franchement que dans le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle, quand les artistes s'aperçoivent combien la fresque est précaire chez nous. Tout le secret de notre supériorité parisienne dans ce genre de décoration, de fresques mobiles, peut-on dire, vient de cet empêchement originel. Par l'énumération des pièces tissées à Paris ou à Arras, et recueillies chez le duc de Berry dès le temps de Charles V, nous avons loisir de comprendre l'activité de nos peintres. Tandis que les Italiens faisaient des fresques, eux composaient des cartons de tapisserie; et pourquoi leurs œuvres eussent-elles été si inférieures à celles que les giottesques peignaient à fresque à Florence ou à Milan? Des preuves nous restent d'ailleurs qui ne sont point si négligeables, et eussions-nous rencontré ceci en Italie ou en Flandre, nous en fussions demeurés enthousiastes. Il y a à Angers une tapisserie dont le peintre, Jean Bandol, est connu, dont le tisseur Nicolas Bataille ne l'est pas moins, et qui a été prise sur le modèle d'apocalypses de manuscrits royaux. Elle a dans son développement plus de 120 mètres, et les scènes qu'elle nous montre ont été, depuis, imitées par tous les peintres, jusques et y compris Van Eyck. Un fragment est promis et sera montré à notre exposition, il vaudra qu'on s'y arrête, qu'on l'admire, et qu'on salue en lui un contemporain des Jean de Milan ou des Duccio; la comparaison ne lui sera pas défavorable. On dira et on a déjà dit que, pour ceci encore, les Flamands ont tout fait, qu'Arras, la vraie patrie des tapisseries, est flamande; c'est raisonner très faussement. Au temps où les tapisseries in-

spirés par les Parisiens s'installent à Arras, le comté d'Artois est en la possession de Mahaut, nièce de saint Louis. Arras est alors si bien de France, que, sous le moindre prétexte, les Artésiens en viennent aux mains avec les sujets du comte de Flandres ou de Hainaut. Arras ne sera au duc de Bourgogne, souverain des Flandres, que bien plus tard. Son orientation d'origine lui sera venue de Paris, par les peintres que la comtesse Mahaut entretient à Hesdin dès le temps où commençait Giotto : c'est près de cent ans avant Gentile da Fabriano, Broderlam, et, en général, avant tous les grands noms que les histoires répètent en se démarquant les uns après les autres.

Voudrions-nous dire, comme on l'a cru, que les Néerlandais n'existassent pas alors, et que les Italiens fussent en retard sur les nôtres? Non pas, en vérité! Giotto a émerveillé l'Italie, ses continuateurs et ses copistes ont suivi, sans donner rien de plus, le mouvement splendide de ce Byzantin de génie; car, je le répète, Giotto est de Byzance comme Cimabué. Les Français au contraire n'ont imité personne. Si des Italiens leur sont venus au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle, ce sont de vulgaires mosaïstes romains; d'ailleurs, ils paraissent s'être cantonnés à Poitiers. Le malheur eût été qu'on les copiât, car eux copiaient. Bien au contraire les Parisiens vivent d'eux-mêmes, de leur école, de leurs goûts plus rudes. On les dirait plus mesquins; ils sont en réalité plus naïfs, plus sincères, plus *primitifs* dans le sens juste. Ils n'ont ni l'exemple antique sous les yeux, ni l'obsédante perfection grecque à chaque pas. Ils se forment sur la nature, sur la vie, sur des besoins particuliers de vision et de compréhension des êtres. Leur langue artistique peut sembler un peu barbare, elle est bien la leur, leur création; elle a de la puissance, assez déjà pour monter vers le Nord et s'imposer jusque très loin dans les terres d'origine germanique. Nos thèmes graphiques, élaborés à Paris et dans l'île de France, sont adoptés à Harlem, à Cologne, en Bourgogne, en Savoie, en Lyonnais, en Touraine, en Normandie, en Angleterre, et dans le Midi, jusque dans le Comtat Venaissin, dans le comté de Nice, par où ils passent aux Gênois et aux Milanais du xv<sup>e</sup> siècle. Sans nul doute, les Italiens finiront par surpasser nos vieux maîtres, mais; au xiv<sup>e</sup> siècle, ils leur prennent autant qu'ils leur donnent. Remarquons certains détails de pratique, certaines formules, par exemple les plis d'étoffe arrondis et souples de nos verriers du xiii<sup>e</sup> siècle; les

voici italianisés dans le xiv<sup>e</sup> siècle. Giotto ne les avait pas connus ; Girard d'Orléans, et, avant lui, cent autres les employaient couramment. Et ils sont si bien nôtres que, plus de soixante ans avant la naissance de Taddeo Gaddi, Villard de Honnecourt, un architecte picard, les note dans son cahier de croquis. Ce sont de ces riens, une forme de nimbe, une forme de croix, un meuble, une coiffure qui nous apportent le renseignement précis dans la répartition des influences réciproques. Le Français qui peignit en 1359 le portrait de Jean le Bon, aujourd'hui encore conservé à la Bibliothèque nationale, était en avance de liberté et d'audace sur tous ses contemporains. Il parlait le langage des primitifs en des expressions vibrantes et brutales certes, mais d'une justesse de ton à peine croyable.

### III

Notre exposition viendra-t-elle mettre en relief ces précisions ? le pourra-t-elle ? Saurons-nous, en réalité, montrer de ces véritables primitifs français ? Car le programme, limité aux dates extrêmes 1350-1389, remonte à une époque reculée, même pour l'Italie. De peinture flamande ni de peinture allemande, il n'est sérieusement question encore ; les archives de ces pays sont muettes sur les artistes, alors que chez nous leur nom se trouve à chaque folio des registres royaux. Le livre de M. Richard sur la comtesse Mahaut d'Artois, travail d'une singulière portée, nous fait surprendre, au Nord de Paris, toute une colonie de peintres venus de l'Île-de-France, et transportés aux limites de la Flandre, à Hesdin, en Artois. Là, se montre Étienne d'Auxerre, un homme dont le renom n'est pas négligeable, et que le roi Philippe le Bel a envoyé à Rome pour ses besognes, lorsque l'illustre Giotto touchait à ses dix-neuf ans. Il eût été imprudent de rapprocher de ces noms certaines œuvres retrouvées et qui leur paraissent contemporaines. L'exposition ne l'a pas voulu faire ; elle a craint d'offrir aux visiteurs, mal préparés à cette étude, la franchise un peu rude de ces très vieux maîtres. Il reste d'eux cependant une châsse à Albi, une autre à Noyon, un Calvaire au Musée de Cluny ; on en connaît de nombreuses fresques. Des reproductions en donneront l'idée, mais la démonstration d'origine, établie par ce moyen, ne sera point exagérée dans le nombre.

Comme nous l'avons dit, l'exposition prendra nos vieux artistes à l'avènement des Valois, au milieu du xiv<sup>e</sup> siècle. Contre toute attente, cette période troublée de notre histoire connut le mouvement d'art le plus décisif que la France ait vu. Ni la désolation des guerres, ni la funeste journée de Poitiers n'en arrêterent l'élan. La prise du roi Jean le Bon aura, dans l'exposition, un souvenir lointain; le plus lointain même, dans le portrait du Roi peint en Angleterre pendant sa captivité. L'effigie faisait autrefois partie d'un tableau de quatre volets fermant à charnières : les autres panneaux montraient le roi Édouard III le vainqueur, le dauphin Charles, depuis Charles V, et l'empereur Charles IV, tous parens très proches. Jean le Bon, hirsute et barbu, tout noir sur son fond d'or poinçonné, rappelle ces paysans de l'Île-de-France peints de nos jours par François Millet en des toiles célèbres. Il avait été envoyé au dauphin avec les trois autres, et on le vit longtemps figurer à l'Hôtel Saint-Paul, résidence du prince.

Quand l'hôtel fut détruit dans le xvi<sup>e</sup> siècle, Arthur Gouffier, précepteur de François I<sup>er</sup>, y vint chercher un souvenir, et comme sa femme Hélène de Hangest se piquait de protéger les arts et de les aimer, il emporta à Oyron le quatriptyque. C'est à Oyron que Roger de Gaignières, — le collectionneur dont il a été question déjà, — s'en alla chercher le roi Jean le Bon, tout seul, probablement séparé du roi Édouard III par quelque Gouffier patriote, et il le déposa dans sa galerie de curiosités nationales. A la vente de Gaignières en 1717, le régent Philippe d'Orléans, dont les goûts se retrouveront à cent ans de là chez son arrière-petit-fils le roi Louis-Philippe, voulut que le portrait du roi Jean restât à la France; il le retira de l'encan. Telle est, en résumé très bref, l'histoire de cette pièce capitale, dont aucun autre pays ne possède un équivalent, et qui figurera au premier rang de nos primitifs. A lui seul, le portrait de Jean le Bon suffirait à justifier le titre de l'exposition; il est, semble-t-il, de la main du peintre, valet de chambre zélé, qui suivit son maître en Angleterre, Girard d'Orléans.

Le portrait de Jean le Bon ne sera pas un témoin isolé; quelques œuvres d'ordre différent viendront s'accorder à lui et lui faire cortège. D'abord le diptyque menu, pareil à la plus jolie page de missel, que garde la collection Carrand au Bargello de Florence. D'un côté, c'est une *Adoration des Magés*, de

l'autre, la *Crucifixion*, l'alpha et l'oméga de la vie du Sauveur, résumé émouvant traduit par le plus naïf et le plus religieux des peintres. Pour qui regarderait bien, l'un des rois mages ne serait-il pas le roi Jean le Bon encore, et l'autre, le duc Eudes de Bourgogne, son compagnon de voyage à Avignon? On l'a dit et on le croit; je n'en disconviens pas. Ce qui est assuré, en tout cas, c'est la qualité spéciale du panneau, son adorable simplicité, sa grâce, sa Vierge jolie, toute jeune, aimable, en un mot, tout ce qui constitue le type parfait de l'art primitif, supérieur aux plus délicates inspirations des Siennois d'alors.

L'œuvre de Paris, celle des manuscrits, des sculptures, des orfèvreries, s'exprime savoureusement dans ce panneau minuscule. Mais nous aurons une manifestation plus nationale encore dans le parement d'autel, conservé au Louvre, et connu sous le nom de *Parement de Narbonne*. Dessiné en grisaille sur soie blanche, il faisait partie de ce que l'on nommait alors une « chapelle quotidienne, » c'est-à-dire la réunion d'ornemens nécessaires au culte pour une fête donnée. Girard d'Orléans dessinait des chapelles quotidiennes; les inventaires nous l'apprennent, et ces mentions valent mieux, pour la vérité, que les plus belles phrases débitées en l'air. Or, en plus du *Parement de Narbonne* emprunté au Louvre, nous montrerons une mitre d'évêque, identique dans sa décoration générale, que possède le Musée de Cluny. Le *Parement* du Louvre vient de la cathédrale de Narbonne; il fut acquis par le peintre Louis Boilly dans le commencement du xix<sup>e</sup> siècle. Il passait pour le don fait autrefois par un roi de France à l'église, et ce roi devait être Charles V. Le peintre l'a représenté faisant vis-à-vis à la reine Jeanne de Bourbon, à genoux et adorant le Calvaire. Ces portraits rappellent, dans leur sincérité naturaliste, celui de Jean le Bon; ils sont incontestablement pris sur le modèle vivant; les rides du Roi sont de ces détails qu'on n'invente pas, qu'on omettrait plutôt; quant à la Reine, l'artiste l'avait avantagée de trop, il s'est repris, et ce *repentir* constate, mieux que tout, l'ouvrage « d'après le vif, » l'étude sur nature.

Une particularité assure au *Parement de Narbonne* une authenticité et une date bien incontestables toutes deux; c'est l'imitation, la transcription fragmentaire que nous avons récemment trouvée, dans un des plus célèbres manuscrits de ces temps, les *Petites Heures* du duc de Berry à la Bibliothèque nationale. L'enlumineur du manuscrit n'était peut-être pas le dessinateur

du *Parement*, mais il pouvait être son fils ou son compagnon. En tout cas l'inspiration de l'un à l'autre n'est pas discutable, et ce n'est pas le *Parement* qui fut copié d'après le manuscrit. Nous sommes en 1380 au plus tard, à la mort de Charles V, c'est-à-dire au temps encore où bien peu d'artistes italiens pourraient produire une œuvre d'une intensité dramatique aussi formelle. On sent que le peintre a vu représenter des mystères, qu'il en a cherché la puérilité cruelle et raffinée à la fois. Mais il y a mieux encore pour les historiens futurs de l'art français à ses débuts : ce sont les formules graphiques, les thèmes parisiens, empruntés aux mœurs ambiantes, qui se transformeront ultérieurement, passeront aux voisins, et de Paris gagneront les frontières. Déjà, l'*Apocalypse* d'Angers nous avait révélé certains motifs de composition, d'architecture que nous verrons bien plus tard utilisés par Broderlam, par les frères Limbourg ou les Van Eyck ; le *Parement* nous explique d'autres emprunts encore. Une figure de la « Vraie foi » y est surtout singulière ; elle a chez nous une ascendance lointaine. C'est justement celle que nous a conservée Villard de Honnecourt dans ses croquis de 1250. Le *Parement* est donc un monument français de pure lignée originelle ; il tient le premier rang dans nos tentatives de démonstration.

Nous avons parlé déjà de la tapisserie d'Angers, exécutée à Paris par le tisseur Nicolas Bataille, d'après les miniatures d'un manuscrit de Cambrai, agrandies par le peintre Jean Bandol. Cette œuvre unique fut commandée par Louis I<sup>er</sup> duc d'Anjou, l'un des fils de Jean le Bon, l'un des Valois les plus magnifiques. La cathédrale d'Angers veut bien prêter à l'exposition l'une des pièces, celle dite de l'*Agneau*, dont les frères Van Eyck élargirent et modernisèrent la donnée dans le retable de Gand. Du manuscrit cambrésien au peintre de Bruges, par l'entremise du duc d'Anjou, c'est l'influence française surprise. Jean Bandol fût-il de Bruges, lui aussi, que la démonstration serait encore plus éclatante, puisqu'il ne fut qu'un adaptateur, et si l'on peut dire le copiste d'un de nos manuscrits, comme l'a prouvé M. Léopold Delisle. Aussi bien jugeons-nous très mal ces gens ; nos idées modernes nous égarent. Ni Girard d'Orléans, ni Jean d'Orléans, ni Jean Bandol, ni Van Eyck ne sont des peintres suivant l'observance récente. On les voit tour à tour sculpter, modeler, dessiner, mettre en couleur des meubles, et lustrer le parquet des salles.

Si Jean van Eyck est rencontré peignant à Cambrai un cierge pascal, ses ancêtres de France ne dédaignent aucune besogne. Quel peut être le maître exquis dont une broderie de dalmatique, prêtée par M. Martin Le Roy, nous révèle le talent délicat et spirituel ? Je ne parle pas du brodeur dont l'habileté est incroyable, mais de l'inventeur capable de fournir de pareils modèles. Nui primitif, peignant sur panneau, n'eût à la fois autant de grâce et de malicieux esprit. L'œuvre mineure s'élève ici au plus haut.

A ce mouvement parisien du xiv<sup>e</sup> siècle se rattache un morceau dont l'illustration est aujourd'hui acquise et dont l'origine française est reconnue par les hommes avertis en ces matières : le *Portrait du roi Richard II*, en la possession de lord Pembroke. Ici, nous n'avons plus affaire à un manuscrit ou à une broderie, mais à une composition complète, cherchée, œuvre royale digne de toute admiration. Richard II est venu en France pour épouser la fille de Charles VI ; il est à Calais en 1396. Le tableau est vraisemblablement l'un des cadeaux du beau-père au futur gendre ; en tous cas, c'est un bijou de pittoresque, de vérité et d'ironie malicieuse. Sur le volet de droite, la vierge Marie, celle que nous connaissons, la vierge jolie et mignarde des Parisiens, tient son fils dans ses bras au milieu d'une théorie d'anges aux ailes relevées. Sur l'autre panneau, le roi Richard, vêtu d'une longue houpelande historiée, ayant derrière lui trois saints, saint Édouard, saint Edmond et saint Jean-Baptiste, est prosterné devant la mère de Dieu. Richard porte un collier de l'ordre du Cerf, sa robe est semée de cerfs, et, par une adorable naïveté, ou plutôt une intention gaminée du peintre, tous les anges sont, eux aussi, décorés de l'ordre du Cerf ! Déjà ceci trahirait l'origine parisienne, s'il n'y avait mieux. Le saint Jean-Baptiste debout devant le roi est celui du *Parement de Narbonne*, celui aussi du diptyque du Bargello ; les anges se sont envolés de nos manuscrits les plus indiscutablement authentiques : Richard Plantagenet est redevenu Français.

Il faut le redire, ce sont là des survivans du grand désastre ; l'Angleterre en possède beaucoup d'autres, dont les Siennois et les Colonais bénéficient à cette heure, trophées conquis en France pendant les guerres du xiv<sup>e</sup> siècle. Que de vierges à fonds d'or, mises dans le butin des chevaliers anglais, devenaient là-bas des témoins des rudes journées ! Celui qui voudra écrire plus tard

une histoire sérieuse de notre ancienne école de peinture aura le devoir de rechercher dans les collections d'outre-Manche les œuvres de ce caractère. Notre exposition en eût pu montrer d'assez nombreuses, au cas où leurs possesseurs actuels eussent consenti à leur arracher l'étiquette fautive d'un Duccio ou d'un Gentile. Au reste, l'Angleterre n'est pas seule à renfermer de ces souvenirs de notre activité. M. le consul Weber, de Hambourg, homme d'une très haute culture artistique, nous confie un triptyque quadrilobé, de provenance parisienne, que sa découverte à Dijon fit autrefois attribuer à Broderlam. Or, ce n'est pas Broderlam, c'est autre chose; c'est à la fois moins habile et plus franchement primitif. Si l'on osait prononcer le nom de Jean d'Orléans, c'est à lui qu'on penserait.

Le problème posé de cette manière au Pavillon de Marsan, dans un local spécialement consacré aux œuvres de grande peinture, trouvera à la Bibliothèque nationale les élémens de solution dans les manuscrits exposés par les soins de M. Léopold Delisle. Là se découvriront dans leur majestueux ensemble les manuscrits illustrés pour les princes de la maison de Valois, ceux du roi Jean et de ses quatre fils, Charles V, Louis d'Anjou, Jean de Berry et Philippe de Bourgogne. Par eux nous constaterons les rapports des peintres aux enlumineurs de livres, la concordance des compositions et des thèmes. Peut-être montrerons-nous le manuscrit de Cambrai où Jean Bandol prit les élémens des cartons de l'*Apocalypse* d'Angers. Nous apercevrons alors la prééminence des Parisiens, car ils seront là en nombre et affirmeront leur existence de façon à ne plus laisser douter d'eux. Certains, — et non des plus connus, — serviront à établir ce que les *Très riches Heures* de Chantilly démontreront mieux encore, l'éclectisme et l'internationalisme du duc Jean de Berry, le plus raffiné des quatre frères dans sa passion de collectionneur. Le Louvre autorisera la sortie de ce panneau singulier et troublant, le *Martyre de saint Denis*, attribué à Jean Malouel, qui est sûrement de la main du dessinateur des *Heures* de Chantilly et de l'un des collaborateurs du manuscrit 66 du fonds français de la Bibliothèque. On dit les frères Limbourg auteurs de ces dernières œuvres, et l'on a cru découvrir un rapport de parenté très étroit entre eux et Jean Malouel. Or, les Limbourg sont Gueldrois; mais, lorsqu'ils arrivent à Paris, ils touchent à leurs quinze ans bien juste. Un autre problème cepen-



dant sera posé à ce propos, et l'on s'efforcera d'y répondre, c'est le pourquoi de ces Gueldrois italianisés, adonnés à ce travail de façon transalpine baptisé « l'ouvrage de Lombardie » chez les familiers du duc de Berry. Or, nous avons la constatation péremptoire d'infiltrations réciproques d'Italie en France et de France en Italie à ce moment ; nous savons qu'un Français, Jean Mignot, et un Brugeois, vivant à Paris, ont été requis par les Milanais pour construire le Dôme, qu'ils ont été remerciés après disputes avec les architectes du pays. Ces deux hommes sont architectes, mais Jacques Cône, l'un d'eux, est aussi peintre, et son nom se présente volontiers lorsqu'on parle des *Très riches Heures* de Chantilly, à cause de la perfection architectonique rencontrée dans ce livre, et aussi parce qu'il travaille chez Pierre de Vérone, bibliothécaire du duc de Berry. Si ce que nous soupçonnons était démontré, nous aurions une explication naturelle à des faits pleins de mystère. Tant de la manière ultérieure des frères Van Eyck s'aperçoit aux œuvres dont nous parlons ! Tant de descendances se constatent indiscutables ! Il faudra bien qu'on remarque les identités d'invention et de technique entre les *Très riches Heures* et la *Vierge au donateur* du Louvre ; on sera forcé d'admettre que, des auteurs des manuscrits à l'auteur de la peinture, le lien se resserre. Ce sont les mêmes types, les mêmes accessoires, les mêmes oiseaux, ou les arbres pareils ; mais surtout le paysage indique une parenté. N'en croyons plus les phrases toutes faites, stéréotypées depuis deux siècles, et affranchissons-nous de fausses idées. Le duc de Berry n'avait pas d'ailleurs uniquement des Flamands à sa Cour, comme on l'a dit ; ses comptes n'en nomment que rarement. La plupart des peintres mentionnés sont de nos compatriotes, Michel Saumon, Jean d'Orléans, François d'Orléans, Colart de Laon, peintres de profession, et non miniaturistes, comme les Limbourg, Beauneveu ou Jacquemart de Hesdin. L'un d'eux, Jean d'Orléans, a été le premier ordonnateur de la corporation des peintres en 1391 ; c'est un personnage, il est d'Orléans, et habite à Paris la rue Mauconseil. Le duc de Bourgogne lui verse près de 400 livres d'alors pour un tableau sur bois, ce qui équivaut à près de 15 ou 20 000 francs d'aujourd'hui ! Nous les ignorons, mais ils existaient, et leur vie fut consciencieusement employée. Au regard des nouveaux venus, un peu entachés de « fasson estrange, » de métier étranger, ils étaient comme les traditionnels du sol ! Il faut donc

penser à eux, et à tous leurs confrères, avant que d'oser affirmer rien de formel dans un sens ou dans l'autre.

#### IV

C'est de leur formulaire déjà humanisé, — et des produits franco-lombards, parfois adoptés par eux, — que l'art des Parisiens s'autorisera et s'inspirera, avant d'aller coloniser en Touraine et dans les Flandres. La marche fut parallèle; Van Eyck leur devra autant que Jean Fouquet, et Fouquet, le Tourangeau, n'aura guère connu les Van Eyck; tout au plus se sera-t-il formé à l'école de leurs inspireurs. Des Van Eyck nous ne savons guère, autant vaut dire rien, du premier surtout, Hubert van Eyck. Longtemps ils apparurent comme une merveille spontanée, entrée brusquement dans la gloire. Ce sont là des contes à dormir debout. Avant Fouquet, certes, mais tout comme lui, les Van Eyck avaient reçu leur science et leur technique d'autres. La peinture à l'huile, dont un chroniqueur borné leur fait honneur, était d'usage courant à Paris dès le règne de Philippe le Bel. Les Parisiens occupés aux châteaux de la comtesse Mahaut d'Artois, avant 1329, achetaient leurs fournitures à Paris ou bien à Arras, et on y relève l'huile de lin pour couleurs. Si l'on veut louer les Van Eyck, d'abord, et Fouquet ensuite, de leurs fonds de paysages, si l'on a voulu insinuer que les premiers avaient fourni au second l'art des atmosphères et des plans, on oublie que le duc de Berry avait formé les initiateurs du genre, les précurseurs définitifs, lesquels, ayant travaillé dans le Centre, à Bourges surtout, avaient laissé des modèles que le jeune Fouquet avait admirés dès l'enfance, sans pour cela quitter sa Touraine.

Pour bien comprendre l'homme que fut l'artiste illustre dont nous écrivons le nom, il faut avoir étudié ses origines, démêlé le lien formel qui l'unit aux ancêtres, et l'admirer dans ses miniatures (1). Peintre, il a des lourdeurs et des inexpériences; dans l'illustration, il est déjà le Français. Avec autant de philosophie, et non moins de pittoresque et de piquant, il devance les merveilleux dessinateurs de notre xviii<sup>e</sup> siècle. Tout ce qui nous reste de sa peinture paraîtra, une fois seulement, au Pavillon de Marsan; on y verra groupées les œuvres du Louvre, de Berlin,

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 janvier 1902 l'étude de M. Georges Lafenestre sur *Jehan Fouquet et l'Art français du XV<sup>e</sup> siècle*.

d'Anvers et de Vienne, tout ce qui a pu résister, et qui, pour le moment, représente, à cause de sa rareté, le plus inestimable trésor. Par grand malheur, les feuillets des *Heures* ne quitteront pas le Musée Condé à Chantilly, mais le portrait de l'homme qui les avait commandés au peintre, Étienne Chevalier, nous viendra de Berlin. Ce vœu audacieux a été réalisé grâce à la bienveillance d'un illustre amateur, que nous sommes heureux de remercier ici.

L'histoire de ce portrait de Berlin est romanesque et singulière. Avant la Révolution, il y avait dans l'église Notre-Dame de Melun une pierre tombale, sur laquelle étaient représentés, en grandeur naturelle, Étienne Chevalier, ancien trésorier de Charles VII, et sa femme, Catherine Budé. Au-dessus de la tombe, contre la muraille, un diptyque était suspendu. C'était une peinture soignée, représentant, sur le volet de droite, une Vierge portant un enfant sur ses genoux. Sur le volet de gauche, agenouillé, dans l'attitude de la prière, un homme en longue robe foncée était présenté à la Vierge par saint Étienne son patron. Les gens disaient que la mère de Dieu avait emprunté les traits de la belle Agnès Sorel, maîtresse du roi, protectrice du donateur, lequel était Étienne Chevalier.

Si le doute eût été permis, il eût été levé par le premier feuillet du livre d'Heures; la même scène, avec quelques différences, y est peinte, et ces *Heures* ont appartenu à Chevalier, puis à Duplessis-Mornay, puis à un autre Chevalier sous Louis XIII, et enfin à Roger de Gaignières. Le diptyque de Melun fut enlevé avant la Révolution, partagé en deux, et les fragmens en coururent le monde. L'Agnès Sorel, en vierge, finit par être accueillie au musée d'Anvers, qui veut bien la prêter à l'Exposition. Quant à l'Étienne Chevalier, il rallia son livre d'Heures en Bavière, et passa aux mains d'un jurisconsulte allemand, M. Brentano. Les feuillets du livre d'Heures découpés avaient été collés, à plein, sur des planchettes et ornaient la salle de billard d'un petit hôtel de la Taunus-platz à Francfort. Le panneau, peint sur bois et représentant Chevalier, était également là, sous un rideau de serge verte, admirablement conservé contre la poussière et la lumière. Depuis la mort de M. Brentano, le Musée de Berlin l'acquiert de ses héritiers.

Pour la première fois, depuis cent ans, Agnès et son ami se trouveront réunis en France. Des émissaires spéciaux iront cher-

cher chacun d'eux à son palais; on les conduira et on les unira, pour trois mois, au Pavillon de Marsan, où ils seront l'objet de la curiosité universelle; et après on les ira reconduire chez eux avec de pareilles révérences. Peu d'expositions rétrospectives auront connu une attraction de cette importance et de cette curiosité, tant par la valeur singulière des œuvres que par l'attrait romanesque des personnages. La chronique malicieuse voulait qu'en effet le trésorier de France eût été pour la Dame de Beauté quelque chose de plus qu'un ami très discret.

A ce joyau, le prince de Liechtenstein a voulu ajouter un autre des chefs-d'œuvre de sa galerie, une pièce capitale de Fouquet, un homme inconnu, portant un bonnet de velours noir, et qui peut soutenir la comparaison avec les plus illustres effigies sorties d'un pinceau flamand. Et lorsque, à ces contemporains de la belle Agnès, le Louvre, à son tour, joindra, par une mesure inédite et inespérée, le portrait de Charles VII; le portrait aussi de ce Juvénal des Ursins, mafflu, rebondi et joyeux; quand, mieux encore, nous rapprocherons de ces objets inestimables le bijou d'émail représentant Fouquet lui-même, par lui-même, avec sa mine éveillée et railleuse de paysan tourangeau, et enfin quelques feuilletts du livre d'Heures échappés, égarés, revenus chez nous, l'impossible sera réalisé. Il faudra que pas un Français aimant les arts et que pas un étranger curieux de comparaisons ne manquent à ce pèlerinage. Le souvenir s'en devra conserver précieusement, et la gratitude en remonter à ceux dont la bienveillance a permis que pareille manifestation se pût ordonner et produire.

Cette place d'honneur, les Tourangeaux la garderont, même une fois la surprise de Fouquet passée, avec ce triptyque de l'église Saint-Antoine de Loches, que les plus louables scrupules n'ont voulu plus longtemps dérober à nos sollicitations. Cette œuvre n'est-elle point du maître? Elle était autrefois à la Chartreuse du Liget, tout proche, et frère Jean Bourgeois, qui la commanda, fut un immédiat contemporain de Jean Fouquet. Les plus discrets d'entre nous n'osent point nommer le maître lui-même: c'est une prudence qui leur sera comptée. Mais son influence y est trop clairement marquée pour faire taxer d'exaltés ceux qui, dédaignant la date de 1485, estiment que Fouquet y eut sa grande part. Près de ce tableau, — tout près, — un délicieux minois de petit garçon vêtu de blanc, nous montrera le

dauphin Orland, revenu d'Angleterre pour la circonstance. Pour celui-ci, nous pensons à Bourdichon, le peintre des *Heures* de la reine Anne de Bretagne, le livre le plus populaire que conservent les manuscrits de la Bibliothèque nationale. Bourdichon est de la descendance immédiate de Fouquet; il lui a emprunté tous ses secrets de pratique, il n'a su pourtant lui ravir son esprit. Or, Bourdichon a peint des grisailles en grand nombre, les comptes nous le disent en cent endroits; ce portrait d'Orland est justement une grisaille, la plus belle qui soit, la plus émouvante, car l'enfant mourut l'année même où il fut peint, et son effigie est sur son tombeau à la cathédrale de Tours.

Le grand Gérard David nous fut révélé à Bruges, il y a deux ans : nous voudrions espérer, que chez nous, celui que nous appelons maintenant le *Maître de Moulins* reçût à Paris sa consécration. Le Maître de Moulins, qu'il soit Jean Perréal, comme on le pense, ou un autre, n'a rien à envier à Gérard David. Le triptyque de la cathédrale de Moulins qu'on pourra rapprocher d'une miniature de la Bibliothèque nationale, et qu'on juxtaposera à d'autres œuvres similaires, sera cette fois offert à l'étude sans dispersion, car ses voisins appartiendront à sa famille proche. Il viendra de Glasgow, ce donateur qu'on a baptisé de tous les noms vraisemblables et qui n'est qu'un prince, chanoine de Saint-Victor de Paris; elle viendra de Londres, grâce à la courtoisie de MM. Agnew, la femme si laide aperçue à Bruges, dont la sainte présentatrice, la Madeleine, descend en ligne directe du tombeau d'Anne de Bretagne à Rennes. L'évêché d'Autun enverra ce trésor inconnu, l'évêque Jean Rolin aux pieds de la Vierge, morceau d'une distinction rare et noble que pourront encadrer un tableau de M<sup>me</sup> Yturbe, un portrait d'Anne de Beaujeu, et celui de son mari Pierre de Bourbon du Louvre, ce Pierre de Bourbon rencontré identique dans le manuscrit 14 363 de la Bibliothèque nationale. Le manuscrit sera produit; on verra, dans la miniature initiale, ce que pouvait un artiste français au temps où triomphait Memling; on aura lieu d'estimer qu'il n'a manqué à ces gens qu'un historien pour tenir le premier rang, des béguinages pour s'y enfouir et s'y conserver pendant des siècles. Une pièce du Maître de Moulins apparaîtra chez nous pour la première fois, c'est une *Assomption* que gardait un vieux prêtre. Le ventre de la Vierge fut usé par les baisers pieux, la peinture en est décolorée, mais l'œuvre fut sauvée par des simples. C'est le plus petit panneau

de bois que montrera l'exposition, ce sera l'un des plus regardés, même en face de la *Vierge* de Moulins dont il est le frère germain. Rien n'égale la beauté de cette mère de Dieu, emportée sur les nuages roses et dorés par une théorie d'anges de Jean Fouquet, jolis, tendres, rappelant ceux de la chapelle de Jacques Cœur à Bourges. Quelqu'un a dit : C'est le Murillo du Louvre, peint par Meissonier, avec la palette du plus éclatant coloriste. C'est un feuillet de livre d'Heures mis sur bois par un incomparable artiste.

Pour les démonstrations tentées, nous aurons mieux que cela encore, mieux que Fouquet même, car l'artiste dont nous allons parler possède aujourd'hui un état civil complet; l'œuvre que nous exposerons a sa note précise, son acte de commande; nous savons la date à laquelle on commença le tableau, et quand il fut placé sur l'autel dans le pays où il est encore. Longtemps les critiques autoritaires, tel Michiels, dont la fureur baptisante était extrême, l'avaient admiré, puis donné à Van Eyck, — naturellement, — puis à Van der Meire. Plus modestes, les Provençaux en reportaient l'honneur au roi René. Là-bas la légende du roi-peintre est vivace; il n'est pas de tableau, grand ou petit, bon ou mauvais, qui ne lui soit donné : on lui faisait donc gloire du *Couronnement de la Vierge* de Villeneuve-lès-Avignon.

Ces années dernières M. l'abbé Requin, dont les recherches habiles nous ont appris tant de choses nouvelles, rendait à Enguerrand Charonton, de Laon, la paternité de l'œuvre. Un prêtre d'Avignon, Jean de Montagnac, l'avait commandée à l'artiste et lui en avait ordonné la composition un peu touffue. Enguerrand Charonton, le peintre, recevait 426 florins pour sa besogne, il la devait terminer avant le mois de septembre 1454, c'est-à-dire au temps où Van Eyck venait de mourir, où Jean Fouquet débutait; où Roger de la Pasture était dans la force de son talent. Par une chance bien rare, le programme complet du travail et la disposition générale du plan avaient été transcrits dans l'acte de commande retrouvé chez un notaire d'Avignon. Nulle part au monde, œuvre de peinture ne saurait administrer de façon plus éclatante sa preuve d'authenticité et d'origine. Mais une constatation se fera là qui vaut plus encore : c'est que la prétendue manière flamande n'est pas seulement de Flandre; le tableau de ce Laonnois autorise nos inductions; il nous enseigne que bien des panneaux égarés, enrégimentés sous la bannière néer-

landaise, ont peut-être une naissance moins assurée qu'on ne dit. Si l'on étudie l'œuvre de Charonton, on s'apercevra bien vite que les formules de Jean Fouquet ne sont pas étrangères au peintre picard; que des tendances communes les réunissent; et que le mot de peinture flamande perd singulièrement de son acception étroite et bornée.

On s'étonnera donc moins de cette prétendue allure flamande rencontrée dans le *Buisson ardent* de la cathédrale d'Aix, dans le *Saint Siffrein* du grand séminaire d'Avignon, qui, hier inconnu, sera célèbre demain. Nicolas Froment, le peintre de ces œuvres, est un Flamand, au dire de Michiels. En réalité Nicolas Froment est né à Uzès, et ses œuvres ne sont plus des énigmes. L'une d'elles est au Musée des Offices avec une signature; on groupera, autour du *Buisson ardent*, le *Diptyque de Marteron* du Louvre, la *Vierge et Sainte-Anne* de l'église de Joigny, la *Résurrection de Lazare* du docteur Reboul de Lyon, un tableau appartenant à M. von Kauffmann, conseiller intime à Berlin. Nicolas Froment doit encore une résurrection complète à l'abbé Requin. Froment d'Uzès, le prétendu Flamand, est, comme Charonton, comme Fouquet, comme Bourdichon et Perréal, avec une légion d'autres, le rival en marche parallèle des grands artistes du Nord. Partis d'un même rameau français, les Van Eyck, les La Pasture et ces hommes ont suivi une voie concurrente, avec des réussites égales ou inégales, mais dans une parité absolue de pratiques et de tendances. Devant les faits indéniables et les preuves, nous sommes donc fondés à nous demander où commence la Flandre et où finit la France.

## V

L'entreprise fut laborieuse, elle fut contestée même par ceux d'entre nous qui, dans un excès de scrupules, entendaient établir les limites de l'un des arts à l'autre avant de rien oser. L'essentiel pour nous fut de justifier le titre de *Primitifs français*, de vrais primitifs, avec leurs qualités et leurs défauts, et de montrer, par la juxtaposition d'œuvres peintes, et de manuscrits authentiques, le bien fondé de nos revendications. Bruges a fait éclater la valeur de deux grands artistes de la fin du xv<sup>e</sup> siècle : Memling et Gérard David. Mais des primitifs, authentiquement issus de l'esthétique néerlandaise, pas un ne marque réellement. A ce compte,

nous aurons une enseigne établie sur des raisons plus valables. N'allons pas plus loin pour le moment. Ne disons, ni que Fouquet fut supérieur à Van Eyck, ni que le Maître de Moulins dépassa Gérard David; ces oppositions sont de portée nulle. Les plus grands de ces peintres ont écrit les dialectes différens d'une même langue; ceux du Nord eurent de la précision et du calme; ceux du Centre plus d'imagination et d'esprit. Ces nuances persisteront très tard. Dans le portrait, les peintres de l'observance fouquettiste, les Clouet, n'iront pas, comme on le disait naguère encore, demander à l'Italie le secret de leur art sobre et spirituel; ils n'auront besoin ni de Memling, ni d'Holbein, ni de Pisanello pour se former. L'école de la Loire leur aura transmis un code parfaitement en règle dont ils useront à fort bon escient. Les Clouet père et fils, Jean et François, et leur dérivé Corneille, dit de Lyon, auront à notre exposition une place plus discrète, mais le triomphe leur est acquis. Une des salles du Pavillon de Marsan leur sera réservée; elle rappellera la « chambre aux peintures » de Corneille, visitée en 1549 par Catherine de Médicis lors de son passage à Lyon. Ultérieurement, la chambre aux peintures fut dispersée, mais Gaignières en avait sauvé les débris en les achetant des héritiers de Corneille. On en verra quelques-uns au Pavillon de Marsan, portant encore le cachet de la vente de Roger de Gaignières en 1717. A ces hommes, si expressément nôtres, viendront se joindre les peintres décadens de la pléiade franco-italienne de Fontainebleau, faussés dans leur génie propre par des équilibristes de talent tels que Primatice ou Rosso. Du nombre sera Jean Cousin avec cette *Eva prima Pandora*, qui provoqua, sous le second Empire, plus d'admiration que *la Joconde* de Léonard, et que notre génération ignore (1). Puis ce seront *la Paix* du Musée d'Aix, *les Grâces* du Musée de Rouen, œuvres singulières, décadentes, sans beaucoup de charme pour nous. En réalité les portraits seuls marqueront la France. Ils établiront, de Jean Fouquet à François Quesnel, une chaîne ininterrompue, reconnaissable à des signes non douteux, l'esprit des physionomies, la grâce, la malicieuse ironie du regard, et ces mains, appuyées au rebord d'une fenêtre, à la façon du Fouquet de la galerie Liechtenstein, qu'on voit à la reine Élisabeth du Louvre, à la Marguerite de Valois de Chantilly,

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> mars 1872, l'étude d'Émile Montégut sur *Sens, le Tombeau du Dauphin, Eva prima Pandora*.



comme une signature, une marque d'origine : *Made in France*.

Il fallait que cette manifestation eût lieu; nous la devons à nous-mêmes, aux étrangers aussi, qui ne comprenaient plus notre indifférence, au milieu du mouvement général en faveur de l'art rétrospectif. Certes, l'exposition du Petit-Palais, en 1900, avait été un triomphe pour l'organisateur, M. Émile Molinier. Mais la multiplicité des élémens offerts avait empêché d'en tirer les conclusions utiles. Cette fois, nous nous serons bornés aux œuvres dites de plate peinture, panneaux, tapisseries, émaux peints et miniatures de manuscrits. Le Musée des arts décoratifs a gracieusement prêté les salles de son exposition permanente à la peinture, aux tapisseries et aux émaux; la Bibliothèque nationale s'est réservé les manuscrits. Pour la première fois, celle-ci entr'ouvrira son écrin; elle fournira aux savans et au public amateur l'indispensable comparaison des peintures sur panneaux avec celles des manuscrits royaux ou princiers. On convient aujourd'hui que le duc Jean de Berry fut le plus actif agent de diffusion de l'influence française dans l'Europe entière; ses manuscrits précieux seront montrés, on aura loisir de se faire une opinion. Les organisateurs ont choisi le cycle des Valois, 1350-1389, parce que les princes de cette dynastie furent excellemment des amoureux d'art, et que, de père en fils, la tradition s'en garda chez eux jusqu'à Henri III. Les plus heureux furent les Valois de Bourgogne, installés dans les Flandres. La France eut Louis XI, un dédaigneux de « babioles, » qui arrêta quelque temps l'essor. Mais nous devinons très bien, malgré tout, que l'unité de race conformait ces hommes et leur entourage. Le duc d'Anjou, l'un des frères, alla porter un peu de France jusqu'en Sicile, le duc d'Orléans en mit dans la comté d'Asti. Ce fut la vraie conquête et la plus sage, et le vainqueur fut à son tour conquis. Ce sont ces apports réciproques que nous souhaiterions enfin pouvoir clairement démêler. L'enseignement s'en dégagera-t-il de l'exposition? C'est un vœu que nous formons, dans l'unique intérêt de l'histoire et de la vérité.

HENRI BOUCHOT.

---

---

# REVUE LITTÉRAIRE

---

## UNE HISTOIRE DU SONNET

---

Il suffirait d'être érudit, polyglotte et doué d'un vif sentiment de la poésie : on écrirait à propos du sonnet un curieux chapitre de l'histoire des littératures comparées. On démèlerait les origines du genre, on suivrait ses transformations pendant sept siècles et ses voyages à travers toute l'Europe, on montrerait comment des sociétés différentes l'ont façonné à leur image, et quelle empreinte il a reçue des plus nobles génies, puisque ni Dante, ni Pétrarque, ni Shakspeare, ni Ronsard n'ont été d'avis que sa petitesse dût le faire dédaigner. A ne prendre que l'histoire du sonnet en France, on aurait encore la matière d'une attrayante et instructive étude. Elle offrirait ce premier avantage de s'enfermer dans des limites précises et de se diviser en périodes nettement déterminées. Le sonnet pénètre un jour en France, y fait un beau chemin, puis disparaît pendant un long espace de temps pour reprendre dans la seconde moitié du siècle dernier toute sa vitalité et tout son éclat. Notez qu'il est peu de genres plus souples que ce poème à forme fixe, et que nul autre n'offre une plus grande variété d'aspects. Il a pris tous les tons : on l'a vu tour à tour amoureux, satirique, élégiaque, mondain et débraillé, grave et burlesque, profane et dévot, psychologique, philosophique, héroïque. Et, dans chacun de ces emplois, il a toujours su réaliser son objet, remplir sa définition; quoi qu'en ait pu dire Boileau, ce n'est rien de rare qu'un sonnet sans défaut, et ce genre fertile en chefs-d'œuvre semble avoir été inventé pour peupler les anthologies. Parmi nos meilleurs poètes, il n'en est presque pas qui, au moins par occasion, n'aient voulu se

prêter à sa discipline; et quelques-uns se sont si exclusivement épris de lui qu'ils lui ont consacré tout leur talent. Tel sonnet a fait la fortune de son auteur et tel autre a fait sa gloire. Où sont ceux qui ont lu les quatre chants de *la Franciade*? où ceux qui ne savent pas par cœur le sonnet à Hélène? Il suffit de la réussite d'une fois. Soyez l'heureux auteur d'un chef-d'œuvre unique, — celui qui l'a peut-être fait exprès, mais qui n'a pas recommencé, — votre célébrité est assurée; à peine est-ce si elle fera un peu sourire. Aussi est-il singulier que personne n'ait encore été tenté d'écrire l'histoire de ce genre privilégié : les monographies superficielles de Charles Asselineau ou d'Alfred Delvau ne servaient que de prétexte à offrir aux dilettanti un choix de sonnets. Il est fâcheux surtout que cette histoire reste tout entière à écrire après l'*Histoire du Sonnet en France* (1) qui a valu à M. Max Jasinski le titre de docteur en Sorbonne. Travail de patience, si l'on veut, cette sèche nomenclature n'apporte sur le sujet aucun aperçu nouveau et n'en laisse pas même entrevoir l'intérêt. Comment le sonnet a-t-il pénétré en France, d'où vient qu'il ait triomphé des genres rivaux, quelles ont été les conséquences de son succès au point de vue du développement général de notre poésie, à quoi tiennent sa progressive déchéance et sa longue éclipse, quelles circonstances ont favorisé son renouveau et peut-on de ses fortunes diverses dégager quelque loi? Autant de questions que l'auteur a effleurées d'un air de n'en pas soupçonner l'importance.

Nos anciens théoriciens tenaient que le sonnet est français, étant provençal; vous n'en eussiez pas fait démordre le vieux Colletet, auteur d'un traité sur la matière. Il n'est plus guère possible aujourd'hui de contester qu'il ne soit venu d'Italie; en tout cas, lorsqu'il apparaît en France et commence d'entrer dans l'histoire de notre littérature, il a déjà trois siècles de vie italienne. Sainte-Beuve était plus près de la vérité quand il faisait honneur à Du Bellay de l'avoir apporté de Florence. Toutefois ce n'est encore là qu'une demi-vérité, et l'historien est obligé de préciser en la rectifiant l'assertion du critique-poète. Du Bellay par l'ardeur avec laquelle il a préconisé l'emploi du sonnet et surtout par la maîtrise avec laquelle il a su lui-même le traiter, s'est acquis sur le genre des droits exclusifs : il en a fait sa pro-

(1) *Histoire du Sonnet en France*, par Max Jasinski, 1 vol. in-8, Douai, Brugère, et Dalsheimer. — *Le Sonnet en Italie et en France au XVI<sup>e</sup> siècle*. Essai de bibliographie comparée par Hugues Vaganay, 1 vol. in-8, Lyon (Bibliothèque des Facultés catholiques). Cf. Chamard, *Joaquim du Bellay*. — J. Vianey, *La Part de l'imitation dans les Regrets* (Annales de la Faculté de Bordeaux).

priété ; mais il n'en a pas été chez nous l'introducteur. Marot et Saint-Gelais en avaient fait avant lui. Eux-mêmes ne s'y étaient essayés, semble-t-il, que parce qu'ils le trouvaient déjà en faveur dans une ville dont le mouvement intellectuel au début du xvi<sup>e</sup> siècle égale et souvent dépasse et devance celui de Paris. Lyon, qui est sur la route, était tout désigné pour que le genre arrivant d'Italie y fit sa première étape. Cette période de début, dans l'histoire du sonnet en France, n'est pas seulement une période d'essai. La Pléiade lyonnaise comprendra, peut-être avant Du Bellay, tout ce qu'on pouvait, grâce au sonnet, obtenir comme intensité de sentiment et perfection de forme. Et c'est déjà un avantage appréciable que, pour avoir essayé de retracer les origines du sonnet, nous ayons pris contact avec cette Renaissance lyonnaise qui est la première forme et l'initiatrice de la Renaissance.

Pour s'introduire définitivement en France, le sonnet va être obligé d'entrer en concurrence avec des genres déjà existants ; et puisqu'il veut en hériter, il faudra donc qu'il commence par les tuer. C'est ici un exemple de la lutte entre des genres rivaux et voisins. Car notre ancienne poésie possédait déjà des poèmes à forme fixe ; et ce qu'on lui proposait, c'était de les sacrifier au nouveau venu. « Laisse-moi, ô poète futur, toutes ces vieilles poésies françaises aux jeux floraux de Toulouse et au Puy de Rouen, comme rondeaux, ballades, virelais, chants royaux, chansons et autres telles épiceries qui corrompent le goût de notre langue et ne servent sinon à porter témoignage de notre ignorance... Sonne-moi ces beaux sonnets, non moins docte que plaisante invention italienne, conforme de nom à l'ode et différente d'elle seulement pour ce que le sonnet a certains vers réglés et limités, et l'ode peut courir par toutes manières. » L'innovation n'alla pas sans résistance, et les adversaires de Du Bellay lui rétorquaient, avec quelque apparence de raison, que si nos vieux poèmes à forme fixe présentaient l'inconvénient d'emprisonner la fantaisie et de gêner la liberté du poète, ce n'était guère la peine de les remplacer par un autre dont la contrainte n'était pas moindre et qui ne se recommandait même pas d'une tradition française. Par quelles vertus le sonnet s'est-il montré le mieux armé et le plus fort ? Quelles raisons ont assuré son succès ?

Il en est d'abord d'extérieures et de formelles. Le sonnet a une incomparable valeur d'art, et c'est le mérite des poètes de la Pléiade de s'en être avisés. S'il a des analogies de constitution avec les autres poèmes à forme fixe, il en diffère par un trait essentiel : il n'a pas le

refrain; ce refrain au charme mystérieux et enfantin, soit qu'il rappelle les balbutiemens de la chanson populaire ou soit qu'il reproduise les subtils enfantillages des rimeurs de Cour. Le sonnet est de caractère plus viril. A l'avantage de la symétrie, en laquelle réside un attrait inexplicable mais certain, il joint celui de la variété : les tercets répondent aux quatrains, mais ils en diffèrent par la coupe et par l'agencement des rimes. Et il y a dans le sonnet un élément qui lui est particulier : c'est la nature de son dernier vers. C'est ici la caractéristique du genre. Ce dernier vers n'est pas la pointe de l'épigramme, le « mot de la fin » pour lequel toute la pièce a été faite ; au contraire, toutes les fois que les treize premiers vers n'ont été mis que pour amener le quatorzième, le sonnet perd sa valeur plastique. Mais le sens du sonnet se ramasse dans ce dernier vers, qui en augmente la force et en prolonge l'harmonie. C'est pourquoi il n'est si grand sujet qui ne puisse tenir dans ce cadre limité mais non pas étroit. Encore est-il possible, en reliant par le sens une série de sonnets, d'en faire une sorte d'ouvrage qui se compose et se continue. Le poète est d'ailleurs obligé, par l'effet de la concision, de faire subir à la pensée un travail de condensation, à la forme un travail d'achèvement : chevilles, termes impropres, vers faibles sont ici plus intolérables que partout ailleurs. Il s'y soumet d'autant plus volontiers qu'il y faut un effort intense plutôt que prolongé et vigoureux plutôt que persévérant. Telle est la beauté propre du sonnet. Sûrement notre littérature, en l'empruntant à l'étranger, réalisait un gain; et on comprend sans peine que son éclat ait promptement éclipsé les grâces gothiques de nos genres nationaux.

Il est ensuite à ce succès des raisons intérieures et morales. Ce n'est pas tout que le mérite de la forme, même en poésie, et l'idée a, elle aussi, sa vertu. Pour apprécier la vitalité d'un genre, encore faut-il regarder à son contenu. Si les poètes de la Pléiade se montrent si impitoyables à nos vieux genres, c'est en partie parce qu'ils ne leur pardonnent pas d'avoir servi à exprimer tant de fadaïses et de niaiseries. Ils pouvaient convenir aux poètes courtisans et ignorans qui prenaient dans les menus faits de la vie quotidienne la matière d'une poésie à ras de terre. Comment suffiraient-ils au poète nouveau dont ils conçoivent avec tant de sérieux et célèbrent avec un respect si religieux le labeur patient et la studieuse ardeur? Or le sonnet avait trouvé sa place dans la *Vita nuova* de Dante et dans le *Canzoniere* de Pétrarque. Il arrivait tout chargé de la pensée, tout imprégné de la sensibilité de ces grands hommes. Il en avait reçu une autorité et

une force qui lui assuraient une supériorité incontestable. Rondeaux ni virelais ne devaient point tenir contre le rival glorieux qui arrivait chez nous accompagné d'un cortège de sentimens tout brillans de l'éclat de leur délicatesse et de leur pureté.

A ce point de vue encore, l'introduction du sonnet témoignait d'un progrès notable. Grâce à lui, une conception nouvelle de l'amour allait pénétrer notre poésie. L'amour tel que le célébraient les poètes de l'école de Marot, c'était l'amour à la gauloise, dont le vrai nom est le plaisir. C'est maintenant l'amour courtois qui nous revient idéalisé encore par le rêve de deux grands poètes. Il s'adresse comme un culte à la femme et révère en elle des perfections qui l'élèvent en quelque sorte au-dessus de l'humaine condition. Il n'est plus de sa nature inconstant et changeant; mais il se fait au contraire une loi de la fidélité. Il n'est pas badin, railleur et jovial; mais vivant dans l'inquiétude, dans la crainte de déplaire à l'aimée et de la perdre, il trouve à la mélancolie elle-même une irrésistible séduction. Tout à la fois il subit avec angoisse l'obsession de l'idée toujours présente de la mort, et il s'exalte à se savoir plus fort que celle-ci. C'est l'amour épuré de tout ce qu'il y a de grossier dans le désir des sens, démesurément agrandi par la pensée de l'infini et de l'éternel. Dès son premier recueil, Du Bellay a su en donner dans son fameux sonnet de *l'Idée* une expression adéquate. Et puisque ce sonnet est une traduction de l'italien, c'est donc bien la preuve que nous devons à l'Italie ce courant de sensibilité, qui venu du platonisme de Dante et du pétrarchisme, pénètre désormais notre poésie pour aboutir quelque jour à l'idéalisme lamartinien.

Est-il d'ailleurs une preuve plus significative de la part prépondérante qu'a eue dans notre Renaissance l'influence de l'Italie? Certes, c'est du nom des anciens que les jeunes poètes se recommandent. Mais, on l'a souvent remarqué, les anciens étaient depuis longtemps connus, admirés, commentés chez nous; les œuvres antiques ne nous devinrent d'utiles modèles que du jour où elles nous apparurent transfigurées par la conception artistique venue de l'Italie. Et ce sont les genres de l'antiquité que les novateurs se proposent de restaurer: c'est l'ode pindarique, le long poème imité d'Homère, l'épigramme imitée de Théocrite, la satire à la manière d'Horace, la tragédie dans le goût de Sophocle. Mais c'est dans cette partie de leur programme qu'ils furent inégaux à leurs ambitions. Ils ne s'étaient pas avisés que les genres créés par l'âme antique en accord avec ses besoins, pourraient se trouver moins bien adaptés à l'esthétique moderne.

Cette idée ne leur était pas venue qu'un espace de plus de seize siècles eût pu creuser un abîme dans le monde de l'art. Aussi faudra-t-il faire subir à ces genres tout un travail de mise au point qui voudra du temps et que les impatients révolutionnaires ne sauront pas accomplir eux-mêmes. Au contraire la forme du sonnet était toute prête, et pouvait, sans difficulté, passer d'une littérature moderne à une autre littérature moderne. C'est pourquoi les poètes de la Pléiade, si souvent maladroits dans l'ode, dans l'épopée, dans la tragédie ou dans l'idylle, ont été presque du premier coup des maîtres sonnettes dont on n'a pas dépassé la virtuosité.

Ce n'était pas assez d'introduire le sonnet en France, il fallait l'y acclimater. Un genre ne peut vivre dans un pays à titre étranger. Il faut qu'il se dépouille de ce qui rappelle trop expressément son origine exotique, qu'il prenne l'air de sa patrie nouvelle, qu'il se naturalise. Ce fut l'œuvre de Du Bellay dans les *Regrets* et dans les *Antiquités de Rome*. L'auteur de *l'Olive* était resté très italien ; on devinait que s'il se haussait à des sentimens nouveaux pour lui, il s'y guindait aussi ; il n'était pas tout à fait à l'aise dans cette sensibilité d'emprunt. De là vient sans doute dans ce recueil, comme aussi bien dans ceux de Ronsard, l'indéniable impression de monotonie et de convenu. Ici au contraire, Du Bellay s'est dégagé de tout ce qui n'est pas l'exacte traduction de sa sensibilité personnelle, et c'est désormais le caractère de son œuvre. Il ne sait que son âme et la met tout entière dans ses vers :

Je me plains à mes vers si j'ay quelque regret,  
 Je me ris avec eux, je leur dy mon secret  
 Comme estans de mon cœur les plus sûrs secrétaires  
 Aussi ne veux pas tant les pigner et friser  
 Et de plus braves noms ne les veux déguiser  
 Que de papiers journaux ou bien de commentaires.

Il se peut que, comme vient de le montrer M. Vianey dans une curieuse étude, Du Bellay ne se soit jamais interdit toute réminiscence de ses lectures italiennes ; le sonnet s'est entièrement francisé. Et il a acquis, avec la sincérité de l'accent, la souplesse, la variété et l'ampleur. Il est élégiaque, chaque fois que le poète soupire son ennui, et du milieu des splendeurs de la Ville Éternelle jette un regard nostalgique vers son « Loyre gaulois » et son « petit Liré. » Il est satirique lorsque le poète, pour se venger des besognes maussades où on le ravale et des humiliations que lui apporte le voisinage des grands, esquisse un tableau de mœurs, dessine une silhouette risible

ou pitoyable. Il est historique, lorsque le poète, en présence des vestiges d'une civilisation détruite, conçoit déjà le sentiment tout moderne de la poésie des ruines. Il ne lui manque plus guère aucun des moyens d'expression dont il peut utilement se servir ; il est un raccourci de la poésie tout entière.

Mais c'est la loi de tous les êtres qu'arrivés à leur plein développement, ils doivent s'altérer et dépérir. Les espèces littéraires n'y échappent pas. La décadence a commencé pour le sonnet dès le temps de Desportes. Il a perdu avec celui-ci tout ce que la Pléiade lui avait conservé de gravité ; redevenu tout italien, il n'a pris au sonnet italien que ses défauts, l'afféterie, la manière, le goût des concetti. Dès lors nous allons assister à sa progressive décomposition, et voir par son exemple « comment les genres meurent. » C'est d'abord que les autres genres s'organisent ; ceux qui, au jour de la brillante entrée en scène du sonnet tout armé, se débattaient encore dans l'incertitude et les tâtonnemens, ont pris conscience d'eux-mêmes. Ils s'approprient et donc ils enlèvent au sonnet ce qui faisait le meilleur de sa substance. L'ode à la façon de Malherbe l'écrase de son voisinage, et le réduit décidément à n'être qu'un genre inférieur. La satire à la manière de Régnier lui retire les tableaux de mœurs. L'élegie prend pour elle l'expression de la tristesse, et le théâtre revendique l'analyse des passions de l'amour. Sans doute, on continue de faire des sonnets amoureux, élégiaques, satiriques, héroïques, parce que l'habitude est prise ; mais le courant n'est pas de ce côté. Aussi, pour se renouveler le sonnet est-il obligé de se prêter aux pires caprices de la mode. Il était précieux avant le règne de la préciosité : il devient le divertissement des ruelles. Les beaux esprits de province avaient naguère fait assaut d'ingéniosité pour célébrer la puce de M<sup>lle</sup> Desroches ; les salons de Paris vont se diviser au sujet des deux sonnets de Job et d'Uranie. La préciosité sous une autre de ses formes s'appelle le burlesque. Le sonnet descriptif de Saint-Amant s'amuse aux peintures triviales et truculentes. Le sonnet burlesque de Scarron est une perversion et une parodie du genre. Douze vers sérieux n'ont pour objet que d'amener une conclusion saugrenue et triviale qui éclate soudain et par le contraste produit un effet de bouffonnerie. Mauvais plaisant et pince-sans-rire, le poète passe en revue pyramides, palais, Colisées « superbes monumens de l'orgueil des humains, » et, après avoir constaté qu'ils sont tous insultés et ruinés par le temps, il conclut :

Dois-je trouver mauvais qu'un méchant pourpoint noir  
Qui m'a duré deux ans soit percé par le coude ?



Enfin une dernière variété surgissait appelée à un succès assez durable : le sonnet en bouts-rimés. Ce sera le suprême avatar du genre, et c'est sous cette forme que le sonnet déjà défunt se survivra à lui-même : c'est à coups de sonnets en bouts-rimés qu'on se querellera autour de la *Phèdre* de Racine. Italianisme, préciosité, description triviale, pantalonnade, pointes, on le voit, le sonnet a recueilli successivement toutes les modes littéraires les plus fâcheuses contre lesquelles va se faire au milieu du siècle une réaction puissante et décisive. La littérature de 1660 dédaigne le sonnet. Les vers de Boileau dans l'*Art poétique* équivalent à une signification de congé. Dans un système où la rime est une esclave et ne doit qu'obéir, où le vers régulièrement coupé à l'hémistiche a perdu en souplesse ce qu'il gagnait en vigueur, il est clair que le sonnet n'a plus sa place. Boileau ne voit guère dans ses règles si précises qu'une gageure, ou une torture. L'hommage qu'il lui rend est si outré qu'on a peine à le prendre au pied de la lettre : car le moyen d'admettre qu'un sonnet même excellent vaille un long poème ? Au surplus il s'empresse de retirer l'éloge qu'il vient de décerner au sonnet sans défaut :

Un si rare phénix est encore à trouver.

Le plus sage est de ne pas s'essouffler à la poursuite d'une perfection qu'on n'atteindra pas ; car la réciproque est vraie, et un sonnet qui n'est pas sans défaut ne saurait manquer de tomber au-dessous du rien. Relégué au rôle d'amuseur mondain, le sonnet trouve autour de lui, même pour cet emploi, des concurrences redoutables. Mascarille a composé « deux cents chansons, autant de sonnets, quatre cents épigrammes et plus de mille madrigaux, sans compter les énigmes et les portraits. » C'est l'épigramme et c'est le madrigal maintenant qui ont la faveur : juste retour des choses d'ici-bas ! Au sonnet comme à la ballade on trouve un air suranné et vieillot. Molière a fait rire aux dépens du sonnet d'Oronte, qui est charmant, si celui de Trissotin est inepte. Et on ne guérit pas facilement des blessures que fait le rire de Molière. Les médecins en savent quelque chose. Je ne jurerais pas qu'il n'ait causé presque autant de tort aux sonnettistes. Aujourd'hui ; encore, dans certaines préventions que de bons esprits ont gardées contre le sonnet, je ne sais si on ne démèlerait pas quelque obscur ressouvenir du comique que soulève dans le théâtre du grand railleur la chute amoureuse des sonnets d'antan.

Le fait est que pendant plus de cent cinquante années, le sonnet disparaît de notre littérature. Il est vrai que le xviii<sup>e</sup> siècle n'aimait

guère la poésie; les salons eux-mêmes ne savaient pas s'en faire un amusement : ils n'avaient de goût qu'à la philosophie et à la gaillardise. De plus, la langue s'était faite incolore; on avait perdu le sens du rythme, comme celui du mot propre. Mais surtout il faut dire que le xviii<sup>e</sup> siècle, s'il ne donne qu'une pâle copie de notre littérature classique, reste tout de même fidèle à ses principes : c'est de lui qu'il a hérité le dédain pour le sonnet. Remarque bien significative : dans le recueil des poésies de Chénier, on trouve des élégies, des idylles, des épigrammes; on ne trouve pas de sonnets. Il semblerait que le romantisme dût s'empresse de faire réparation au genre qui avait le mérite d'avoir déplu aux classiques. Le Cénacle ne savait pas au juste quelles étaient ses propres tendances; il n'est jamais arrivé à formuler sa conception poétique; mais ce qu'il savait, à n'en pas douter, c'est qu'il voulait en toutes choses prendre le contre-pied du programme classique. Il raffolait de l'Italie et de l'Angleterre; il aimait le pittoresque et l'élégiaque; d'ailleurs il réparait la langue, rendait aux mots leur couleur et leur sonorité, réinventait la rime et le rythme, se plaisait aux exercices de virtuosité. Toutefois aucun des grands romantiques n'a songé à réhabiliter le sonnet. Lamartine est du petit nombre des poètes qui n'ont jamais écrit un sonnet. Vigny en a composé trois ou quatre, d'ailleurs assez insignifiants. Victor Hugo en a composé quelques-uns de plus que celui dont M. Jasinski fait mention : d'abord le sonnet à Judith Gautier cité notamment dans *le Livre des Sonnets* de Lemerre, puis le « roman en trois sonnets » de *Toute la Lyre*. Mais il est bien exact qu'il ne goûtait pas le sonnet et qu'il en a parlé avec irrévérence :

Dans le parc froid et superbe  
Rien de vivant ne venait;  
On comptait les brins d'une herbe  
Comme les mots d'un sonnet.

Au surplus, on s'explique sans trop de peine que les premiers maîtres du romantisme n'aient pas été attirés vers le sonnet. D'abord, dans les recueils qui vont jusqu'à 1830, ils sont encore prisonniers de la technique de l'âge précédent. Lamartine a toujours dédaigné le travail de la lime, qu'il trouvait indigne de son génie. Vigny est tout à fait dépourvu de virtuosité. Hugo affectionne les développemens par grandes masses. Et pour eux tous, le poète est un inspiré, un porteur de lyre, un voyant; ce n'est pas l'artiste patient et appliqué qui ciselle les mots et compte les vers.

Mais, à côté des grands inspirés, et cherchant à se ménager, dans leur ombre, une place qui fût à lui, il se trouvait dans l'école un poète plus laborieux que spontané, et doué de plus de subtilité pour l'analyse que de puissance pour la création. C'était un lettré, presque un érudit; et cela seul suffisait à le distinguer de ses compagnons, fiers de leur ignorance superbe. Il venait de découvrir la Pléiade et par une erreur ou une complaisance ingénieuse, il allait y rattacher le Cénacle. Or dans le trésor de la poésie du xvi<sup>e</sup> siècle, il avait trouvé le sonnet. Il le recommandait à ses amis.

Ne ris point des sonnets, ô critique moqueur !  
Par amour autrefois en fit le grand Shakspeare ;  
C'est sur ce luth heureux que Pétrarque soupire  
Et que le Tasse aux fers soulage un peu son cœur.

Camoens de son exil abrège la longueur,  
Car il chante en sonnets l'amour et son empire.  
Dante aime cette fleur de myrte et la respire  
Et la mêle au cyprès qui ceint son front vainqueur.

Spencer s'en revenant de l'île des féeries,  
Exhale en longs sonnets ses tristesses chéries,  
Milton chantant les siens ranimait son regard,

Moi, je veux rajeunir le doux sonnet en France  
Du Bellay le premier l'apporta de Florence  
Et l'on en sait plus d'un de notre vieux Ronsard.

Lui-même donnait l'exemple. Par malheur, l'exécution restait inférieure. C'était peu de chose que la note grêle de *Joseph Delorme* et des *Consolations* dans le grand concert du lyrisme romantique. Aussi le sonnet ne va-t-il reprendre faveur que peu à peu et lentement. En 1857, sur les cent pièces des *Fleurs du Mal*, on compte quarante-quatre sonnets : Baudelaire réalisait, avec des ressources d'art singulièrement plus riches, le rêve de poésie intime et morbide qui avait été celui de Sainte-Beuve. Et il se trouvait amené par là à se servir de la même forme. En 1862, Leconte de Lisle, conquis au sonnet dans les *Poèmes barbares*, clame dans son admirable sonnet des *Montreurs* sa protestation contre la poésie personnelle. Une ère nouvelle commence dans l'histoire du sonnet. *Le Parnasse contemporain* de 1866 contient une série de sonnets signés des noms de tous ceux qui vont composer l'école nouvelle, de Dierx à Coppée, de Cazalis à Verlaine et de Valade à Albert Méral. Désormais le sonnet va être

l'instrument le plus sûr dont se servira l'école parnassienne pour accomplir sa réforme.

Composé de poètes artistes, d'écrivains réfléchis et scrupuleux, l'école parnassienne se proposait d'abord la recherche de la forme parfaite, du terme exact, de la rime riche. Mais en outre elle voulait, au lieu de revenir sans cesse aux thèmes personnels, subordonner la poésie à l'objet, la rapprocher de la nature et de l'histoire, la soumettre au contrôle de la philosophie et de la science. Il est impossible de ne pas voir quel merveilleux secours la forme du sonnet devait lui apporter pour réaliser un tel programme. Car la vieille distinction de la forme et du fond n'est pas vaine. Pour enfermer dans quatorze vers, idée ou émotion, il faut l'avoir condensée et précisée. Pour y faire tenir un tableau, il faut en avoir choisi chaque détail parmi les plus expressifs. C'est ce qu'il est aisé de vérifier, en prenant texte des modernes chefs-d'œuvre du sonnet, tel que nous le devons à MM. Coppée, Sully Prudhomme, de Hérédia. Dans les sonnets du *Reliquaire* s'exprime une fine sensibilité attestant le travail d'une âme repliée sur elle-même. Le sonnet a servi ici d'un merveilleux instrument d'analyse. La vague mélancolie lamartinienne devient avec Sully Prudhomme une tristesse plus précise qui se traduit dans un langage serré et subtil. C'est en sonnets qu'est écrit ce drame de conscience intitulé les *Épreuves*. Et dans *la Justice*, le sonnet sert au chercheur pour poser les termes du problème philosophique et condenser les objections. On sait assez que dans *la Légende des siècles*, Victor Hugo a refait l'histoire de l'humanité suivant le caprice souverain de son génie, et qu'il s'est magnifiquement arrogé le droit d'encadrer sa personnalité dans des décors empruntés à toutes les époques et d'ailleurs fantaisistes. Qu'on lise ensuite les *Trophées*; on ne sait si chacun des sonnets qui les composent vaut davantage par la sûreté de l'érudition ou par l'intensité du rendu. Dans tous ces cas, c'est au sonnet que la poésie parnassienne a dû la plus complète expression d'elle-même; et c'est pareillement grâce à la poésie parnassienne que le sonnet a retrouvé avec un caractère un peu différent, un lustre égal à celui qu'il avait eu jadis.

Depuis lors, Verlaine a pu écrire les fameux sonnets de *Sagesse*, et M. de Régnier en composer qui sont d'une exécution achevée; l'un et l'autre ils ont subi la discipline parnassienne et ne se rattachent que par des liens assez lâches à l'école symboliste. Avec celle-ci, qui proscriit les poèmes à forme fixe, nous assistons de nouveau à la désorganisation du sonnet. Mais peut-être en avons-nous assez dit pour qu'on

aperçoit maintenant la courbe qu'a suivie l'histoire du sonnet dans notre littérature. Il est introduit chez nous par des écrivains d'un lyrisme timide, médiocrement doués du sens artiste; aussi les Marot et les Saint-Gelais ne comprennent-ils pas bien tout le parti qu'on en peut tirer, et il languit entre leurs mains. Le mouvement de la Pléiade est une magnifique éclosion de lyrisme; porté à sa perfection par les meilleurs poètes de l'école, le sonnet devient un rival des plus grands genres. Toutefois, la poussée de lyrisme diminuant, la fortune du sonnet baisse pareillement; elle succombe de façon définitive sous le triomphe de la littérature classique et impersonnelle. La renaissance du lyrisme au *xix*<sup>e</sup> siècle amènera une renaissance du sonnet. Et un premier caractère de la définition du sonnet est donc son lyrisme. — Cependant il ne suffit pas du triomphe de la poésie lyrique pour rendre au sonnet la vitalité. Les romantiques, à l'époque de leurs plus effrénées effusions de lyrisme, ne se soucient pas d'utiliser le sonnet. Il faut en outre un temps où les poètes aient à un haut degré le sentiment de la forme. De là un second élément de la définition du sonnet, et qui réside dans son caractère artiste. — La Pléiade et le Parnasse sont dans l'histoire de notre poésie les deux époques d'élection du sonnet; et ce sont aussi bien deux écoles de poètes à la fois lyriques et artistes. On voit par là quels sont les deux élémens qui constituent le genre dans son essence. Le sonnet, c'est le lyrisme dans la doctrine de l'art pour l'art.

RENÉ DOUMIC.

---

---

# REVUES ÉTRANGÈRES

---

UN ÉCRIVAIN DANOIS : M. JOHANNES JØERGENSEN

---

*Das Reisebuch; Lebenslüge und Lebenswahrheit; Parabeln; Das Heilige Feuer; Eva*, par Johannes Jøergensen, traduction allemande de la comtesse Holsstein-Ledreborg. Mayence; librairie Kirchheim.

Parmi les jeunes écrivains danois qui, aux environs de 1895, s'efforçaient de transporter de Christiania à Copenhague le centre et le foyer de la vie littéraire scandinave, il n'y en avait aucun qui donnât de plus belles espérances, ni de plus légitimes, que l'auteur de *l'Été* et de *l'Arbre de Vie*, Johannes Jøergensen. Car non seulement M. Jøergensen avait fait voir, dès ses premières œuvres, une personnalité d'artiste très originale, à la fois rêveuse et sensuelle, toute remplie de tendresse sous ses apparences d'ironie romantique, mais on sentait encore que, chez lui, l'inspiration jaillissait d'une âme profondément réfléchie, sérieuse, éprise de certitude et de vérité. Il était né en 1866, dans une bourgade de l'île de Fünen, d'une famille de marins. En 1886, après avoir brillamment achevé ses études littéraires à l'université de Copenhague, il s'était inscrit aux cours de sciences naturelles, et, pendant deux ans, s'était occupé avec passion des plus récents problèmes de la zoologie comparée : de telle sorte que, quand il avait ensuite débuté dans la littérature, il avait pu apporter l'appoint précieux d'une réelle compétence scientifique au mouvement naturaliste, darwiniste, et anti-chrétien, qui, sous l'impulsion passionnée de M. Georges Brandès, entraînait alors la majeure partie des jeunes auteurs scandinaves. Aussi n'avait-il point tardé à devenir lui-même l'un des chefs

de ce mouvement. Chacun de ses écrits avait été une éloquente protestation, soit au nom de la science ou de la liberté individuelle, contre la servitude des vieux dogmes religieux et politiques, qu'il accusait d'avoir séculairement empêché l'expansion naturelle de l'âme de son pays; et déjà de nombreux élèves avaient commencé à se grouper autour de lui; et maintes fois déjà M. Brandès l'avait solennellement félicité de mettre au service de la bonne cause autant de conviction, d'ardeur, et de talent. Depuis une année, pourtant, la production littéraire de M. Jørgensen, jusqu'alors très active et féconde, s'était arrêtée. On savait que le jeune poète, mécontent de ses écrits antérieurs, avait employé cette année à de nouvelles études; on savait qu'il avait fait un long voyage, en Allemagne, en Italie: on se demandait avec curiosité quelle œuvre allait naître de cette période de recueillement, ou plutôt de la crise intellectuelle et morale que l'on devinait bien qu'il avait dû traverser. L'œuvre parut enfin, dans les premiers mois de 1895, sous ce titre: *Le Livre de route* (1). C'était, apparemment, un mélange d'impressions de voyage et de fantaisies poétiques, quelque chose d'analogue aux *Tableaux de route* d'Henri Heine, un des maîtres favoris de M. Jørgensen. On lut donc le *Livre de route*; et tout de suite la curiosité impatiente qui avait précédé sa publication se changea en une surprise mêlée d'inquiétude. Sous prétexte de noter ses impressions de touriste, l'ancien lieutenant de M. Brandès s'était amusé à célébrer la beauté, la grandeur, presque la sainteté de la religion catholique!

Il racontait d'abord les étapes principales de son excursion à travers l'Allemagne. D'instinct, sans savoir encore où le conduisait son pèlerinage, et simplement en poète avide de sensations pittoresques, il s'était écarté des bruyantes capitales modernes pour aller chercher, dans de vieilles petites villes, ce qui pouvait s'y être conservé de l'âme allemande d'autrefois. A Nuremberg, où il s'était arrêté, c'étaient surtout les artistes du moyen âge qui l'avaient séduit. Dans les églises, sur les places, au Musée Germanique, il avait admiré la douceur ingénue des Vierges sculptées ou peintes; et déjà, en face d'elles, un doute lui était venu sur l'excellence de cette « culture » dont il avait été jusqu'alors l'un des apôtres les plus enthousiastes.

Ainsi l'on ne peut se défendre de songer lorsque (au Musée Germanique), après des heures de contemplation, on s'assoit un moment dans

(1) Presque simultanément paraissait un recueil de vers, *Confessions*, où se laissait voir le même esprit nouveau.

l'ancienne chapelle où jadis les Chartreux priaient, le bréviaire en main. Le soleil descend par les vitraux gothiques, illuminant d'étranges cités vertes et dorées qui se profilent contre un ciel d'un bleu sombre ou d'un rouge de sang; tandis qu'au dehors, dans le cloître voisin, le chant des oiseaux se mêle au murmure monacal d'une fontaine.

Et l'on songe à tous ces maîtres dont les noms resteront à jamais ignorés, à ceux que l'on doit se contenter d'appeler « le Maître de l'Autel Imhof, » ou le « Maître de la Vie de Marie. » Ces vieux artistes étaient si habiles à tailler le bois ou la pierre, à ciseler l'argent, à peindre sur les murs ou sur les panneaux, qu'aujourd'hui encore ils nous servent de professeurs et de modèles; et, tout ce qu'ils ont fait, ils l'ont fait simplement « pour l'honneur de Dieu... » C'est pour cela qu'a travaillé le moyen âge, pour que Dieu puisse voir son travail. Le « public » de ces vieux maîtres, c'était Celui qui voit tout. Et de là l'inépuisable richesse que nous montrent aujourd'hui les moindres églises gothiques. Tout y était élaboré avec le même soin, avec le même amour, aucun détail n'était tenu pour négligeable ou insignifiant : car on avait l'idée que tous étaient également proches pour l'œil de Dieu. Tandis que l'artiste moderne, dont le public est d'une autre sorte, se dirige forcément d'après d'autres principes. Le goût de ses cliens est instable, changeant, ignorant : force est donc à l'artiste de le fixer, et de le suivre, et de l'éblouir. Et ainsi naît un art dont l'objet principal est de « répondre au goût dominant, » un art dont les produits attestent, et bien tristement, quel est le goût qui « domine » dans le public d'aujourd'hui...

Voilà à quoi l'on ne peut s'empêcher de songer, dans la vieille chapelle des Chartreux, pendant qu'au dehors la fontaine murmure dans le cloître, et que le soleil illumine les vitraux, peints jadis, par un artiste inconnu, « pour l'honneur de Dieu. »

Mais il y avait aussi bien des traits des mœurs bavaroises d'à présent qui, même à Nuremberg, avaient étonné et touché le jeune voyageur. Les paysans qu'il rencontrait dans ses promenades le saluaient familièrement de leur « Que Dieu vous bénisse ! » traditionnel. « Que Dieu bénisse votre repas ! » lui disait le patron de son auberge en lui servant son dîner. Sur la place de l'église Notre-Dame, un ouvrier, ayant tiré de sa poche sa tabatière, la lui avait tendue avant d'y prendre lui-même une prise. Et quelle naïve et fervente piété il avait trouvée chez ces braves gens ! « C'était jour de marché, sur la place, devant l'église. A tout moment, une femme entrait dans l'église, avec un grand panier plein de légumes, posait le panier près d'elle, s'agenouillait, et récitait une prière, avant d'aller se perdre de nouveau dans la foule. Je voyais aussi entrer des collégiens, avec des livres sous le bras; ils posaient leurs livres sur un banc, s'agenouillaient, faisaient un signe de croix, et priaient, avant de se rendre à leur classe. Et moi, quand la messe fut finie, et que je me retrouvai seul dans l'église, je me disais :



Combien ce commencement de la journée diffère du nôtre, là-bas ! Ces simples cœurs offrent à Dieu leurs pensées, leurs sentimens, leurs paroles, et abordent la journée munis du signe de la croix. Nous, sitôt réveillés, nous saisissons un journal, et profanons notre âme au spectacle de toutes les laideurs de la journée précédente ! »

De Nuremberg, M. Jørgensen était allé passer quelques jours dans une ville bien plus touchante encore et plus démodée, à Rothenbourg sur la Tauber, la plus intacte des vieilles villes allemandes. Il y avait retrouvé les mêmes impressions, non seulement de plaisir esthétique et de paix morale, mais d'intime et profonde familiarité : comme si cette vie, toute pareille à celle d'autrefois, avait ravivé en lui des sentimens depuis longtemps oubliés ; comme si elle lui avait révélé l'idéal véritable de sa propre vie. « Et lorsque, dans l'omnibus de l'hôtel, avec trois autres voyageurs je roulai sur le pavé raboteux de Rothenbourg, et que je vis un épicier accourir sur la porte de sa boutique, et qu'un barbier nous considéra curieusement par-dessus le petit rideau de sa fenêtre, je fus rempli d'une émotion infiniment douce : il me sembla que j'arrivais dans un endroit que je connaissais depuis mon enfance. »

Tous les chapitres consacrés à Rothenbourg, dans le *Livre de route*, étaient d'ailleurs d'une vérité et d'une grâce charmantes, entremêlés de souvenirs, de rêveries, de réflexions souvent profondes et toujours poétiques. Mais l'artiste seul y apparaissait, tandis qu'aux chapitres suivans se découvraient déjà les préoccupations religieuses qui allaient, désormais, tenir sans cesse plus de place dans les notes de voyage de M. Jørgensen. Celui-ci, au sortir de Rothenbourg, était allé voir un peintre de ses amis, qui travaillait à décorer de fresques la fameuse abbaye bénédictine de Beuron. Il avait aperçu là, pour la première fois, la vie monastique ; et il en avait été si remué tout ensemble et si effrayé que, dès le lendemain de son arrivée, il s'était hâté de se remettre en route. Mais il n'avait pu se défendre de songer que cette vie n'était, en somme, ni moins noble, ni moins heureuse que celle que menaient, dans les brasseries de Copenhague, les jeunes élèves de M. Brandès. Puis son chemin l'avait conduit plus loin encore vers le Sud ; et, à chaque étape, il avait vu décroître la « culture » telle que naguère il l'avait admirée ; et chaque jour il avait constaté davantage que cette « culture » n'était pas une condition indispensable du bonheur des hommes, ni de la beauté des choses qui les entouraient.

Enfin il était parvenu à Assise ; et, là, une existence nouvelle avait

commencé pour lui. Insensiblement, la lecture des *Fioretti* et de la *Légende Dorée*, le spectacle des cérémonies catholiques, la fréquentation quotidienne des moines franciscains, tout cela avait achevé de lui révéler la légitimité de l'idéal moral entrevu déjà précédemment à Nuremberg et à Rothenbourg. Au grand « pardon » du 1<sup>er</sup> août, pendant que la foule des pèlerins se prosternait devant l'autel en chantant des cantiques, il avait remarqué, dans une tribune, un groupe de touristes qui considéraient la scène avec un sourire dédaigneux, s'amusant du grossier fanatisme d'une populace ignorante; et déjà c'était aux pèlerins, contre ces « intellectuels, » qu'était allée toute sa sympathie. Lui-même, malgré lui, il avait fléchi le genou devant l'autel de la Portioncule. Puis il s'était aussitôt relevé, tout honteux, et était sorti de l'église. « Mais il n'en avait pas moins l'impression d'avoir, lui aussi, reçu quelque chose du *pardon* de saint François. Une paix miraculeuse était descendue sur lui, il ne savait d'où. Et lorsque, au coucher du soleil, en compagnie de son ami il avait repris le chemin d'Assise, et qu'il avait vu se dresser devant lui les tours et les toits de la haute ville, et les longs arceaux du cloître, et le clocher carré qui surmonte la triple église de Cimabué et de Giotto, il avait clairement senti que, depuis bien des années, jamais il n'avait été aussi heureux qu'il l'avait été ce soir-là. »

Cependant il n'avait pas la foi. Pour vives et profondes que fussent ses impressions catholiques d'Assise, succédant à ses impressions poétiques des vieilles villes allemandes, elles ne parvenaient pas à triompher de son scepticisme. Son imagination était ravie du monde nouveau qui se révélait à lui; sa raison lui prouvait tous les jours la faiblesse ou l'inanité des doutes aussi bien que des certitudes où il s'était complu jusqu'alors; mais son cœur, obstinément, refusait de s'ouvrir. C'est en cela que consistait surtout l'intérêt dramatique de son livre : en ce qu'il y décrivait, avec une sympathie manifeste, des hommes et des choses qui, d'autre part, ne lui apparaissaient que comme à travers un voile, et dont on sentait qu'il s'efforçait vainement à se rapprocher. Et un jour, enfin, sa constante réflexion sur lui-même l'avait conduit à se rendre compte de l'obstacle véritable qui le séparait de la foi chrétienne. Il venait d'entendre des récits de miracles, de miracles récents, certains, dûment attestés par des témoins dignes de toute confiance : il songeait à la misère des objections opposées à la réalité de ces miracles par de prétendus savans; il songeait au caractère inexplicable, mystérieux, des faits en apparence les plus simples de la vie quotidienne. De toutes parts, il découvrait

autour de lui une présence divine. Et pourtant son cœur ne s'ouvrait toujours pas.

Alors il s'aperçut tout à coup d'une vérité singulière : il comprit qu'il y avait en lui une répugnance préconçue contre le miracle, et que c'était lui qui, de toutes les forces de son âme, s'opposait à l'admission des pensées religieuses. Il constata qu'il y avait en lui une volonté formelle de ne pas croire. Et, pour la première fois de sa vie, l'idée lui vint que ce qu'il cherchait, ce n'était peut-être pas la vérité pure, comme il se l'était imaginé jusque-là ; mais qu'il y avait certaines opinions pour lesquelles il avait une préférence, et que, par suite, il tâchait à les tenir pour justes et vraies, tandis qu'il y avait d'autres opinions qui lui déplaisaient, et que, en conséquence, il les taxait arbitrairement d'erreurs ou de mensonges.

Il marchait de long en large, dans sa cellule, inquiet et plein d'angoisse. Il aurait voulu s'agenouiller devant le crucifix : mais il se sentait le cœur aussi dur, aussi froid, aussi lourd, que si ce cœur eût été de pierre. Pour la première fois il comprenait que l'incroyance n'était pas affaire de raison, mais de sentiment et de volonté. Il se rappelait comment elle l'avait d'abord séduit par la liberté qu'elle lui avait promise, et comment ensuite, de proche en proche, il avait eu à chasser la foi de son âme, à chercher sans cesse de nouvelles objections contre elle, à lutter pour interdire à Dieu l'entrée de son cœur.

Il ne *voulait* pas croire ; et c'était pour cela qu'il ne croyait pas, pour cela qu'il se convainquait lui-même de la vérité de son incroyance. Impossible désormais de recourir aux grands mots, de parler encore de la lutte, au nom de la lumière et de la justice, contre des dogmes de mensonge et d'oppression. Tout cela n'était que des mots, des prétextes consciens ou d'inconscientes excuses, derrière lesquelles il s'était caché afin de ne pas regarder en face la vérité éternelle. Car la vérité est sévère, elle exige, elle ordonne et elle défend : tandis que l'incroyance lui permettait de s'étaler dans son misérable contentement de soi.

Le voyageur appuya sa tête aux barreaux de fer de sa cellule. Il se sentait bouleversé jusqu'au plus profond de son être. Et pourtant ces idées ne lui apparaissaient toujours encore que dans une clarté toute théorique. Elles ne voulaient toujours pas se changer en un acte pratique de foi, en une prière.

Tel était ce *Livre de route* : une audacieuse apologie des dogmes, du culte, et de l'esprit catholiques. Toutefois, sous la thèse religieuse qui en faisait l'objet principal, le livre abondait en longues descriptions de nature et d'art ; et constamment l'auteur y avait joint à la gracieuse et savante musique de sa prose, de petits poèmes en vers, soit que, dans la solitude pittoresque de Rothenbourg, il se divertit à traduire en stances danoises les chansons populaires allemandes recueillies jadis par Brentano et Arnim, soit que, parmi les oliviers des collines de l'Ombrie, il évoquât tendrement le souvenir de ses plaines natales : de

sorte qu'on pouvait croire encore à une simple fantaisie de dilettante, — ou, comme on disait, de « décadent, » — désireux seulement d'offrir à son scepticisme des sources nouvelles d'émotion et de rêve. Peut-être, en somme, M. Jørgensen n'avait-il voulu que suivre cette mode du « néo-christianisme » qui venait précisément alors de pénétrer dans les pays scandinaves? Mais non : il y avait, à travers tout l'ouvrage, un accent de sincérité profonde, douloureuse, qui s'accordait mal avec l'hypothèse d'un simple caprice littéraire : et déjà, pendant que le public danois s'étonnait vaguement, déjà les anciens maîtres et compagnons d'armes de l'auteur du *Livre de route* sentaient bien qu'un des concours sur lesquels ils avaient le plus compté allait leur manquer désormais, dans leur lutte contre Celui qu'un des leurs avait un jour appelé « le vieil ennemi. »

C'est à eux du reste que, l'année suivante, M. Jørgensen, décidément converti au catholicisme, crut devoir expliquer l'origine et les motifs de sa conversion. Il le fit sous la forme d'une réponse aux reproches d'un ami, dans une brochure intitulée *Les Mensonges de la Vie et la Vérité de la Vie* (1). Avec une vigueur et une franchise d'argumentation que ses adversaires eux-mêmes étaient forcés de reconnaître, il y développait l'idée contenue dans les derniers chapitres de son *Livre de route*. « Vous croyez chercher la vérité, le bonheur, la liberté, disait-il aux jeunes nietzschéens danois : mais en réalité ce ne sont là que des prétextes que vous vous donner pour ne pas envisager sérieusement le problème de votre vie. La vérité, vous savez bien que ce n'est pas votre science ni votre philosophie qui vous la feront découvrir ; le bonheur, chacun de vos soi-disant progrès n'a pour effet que de vous en éloigner ; et quant à votre liberté, il n'y a pas au monde une plus humiliante servitude que celle que, spontanément, vous vous condamnez à subir. J'ai, moi aussi, cherché la vérité, la liberté, le bonheur : je les ai cherchés plus passionnément que vous, plus obstinément, sans pouvoir m'arrêter que je ne les eusse trouvés : et je ne les ai trouvés que le jour où je suis revenu à la foi chrétienne. »

Ai-je besoin d'ajouter que les anciens amis de M. Jørgensen sont restés sourds à l'éloquent appel qu'il leur adressait ? Ils en ont conclu simplement, qu'ils s'étaient trompés jusque-là dans l'opinion qu'ils s'étaient formée de son intelligence et de sa valeur littéraire : estimant qu'un homme capable de se convertir au catholicisme ne pouvait être

(1) Une traduction française de cette brochure a paru, en 1898, à la librairie Perrin.

qu'un petit esprit, et dépourvu de tout talent ou mérite quelconque. Si bien que, depuis ce moment, ils l'ont rayé de la liste des écrivains danois. Jamais plus leurs journaux ne parlent de lui, sauf parfois pour le railler dédaigneusement ; et il faut voir de quel ton de mépris les critiques allemands signalent, de leur côté, chaque nouvelle traduction de l'un de ses ouvrages.

Car le fait est que l'auteur du *Livre de route*, pour avoir abandonné les doctrines qui lui avaient inspiré ses premiers écrits, n'a nullement renoncé à sa profession d'homme de lettres. Après une très intéressante étude historique et esthétique sur l'abbaye bénédictine de Beuron, où naguère lui était apparu d'abord l'idéal de la vie religieuse, il a publié notamment un petit recueil de *Paraboles*, qui est peut-être, dans toute son œuvre, ce qu'il a produit de plus délicat et de plus achevé. Nulle trace ne s'y montre plus de l'agitation fiévreuse des années précédentes. On y sent une âme définitivement délivrée des angoisses du doute, reposée, pacifiée, redevenue assez maîtresse de soi pour avoir de nouveau le loisir d'exprimer sa pensée en de fraîches, légères, et souriantes images. L'une de ces *Paraboles* nous raconte, par exemple, la résolution prise un jour par les plantes de s'affranchir de leur dépendance à l'égard du soleil. « Mes sœurs et mes frères, leur dit un jeune platane, je ne suis pas bien certain que la lumière du soleil nous soit aussi nécessaire qu'on l'a prétendu. Je soupçonne fort cette doctrine de la nécessité du soleil pour la vie des plantes de n'être, au fond, qu'un vieux mythe, une superstition, et indigne de nous. Nous avons en nous un désir naturel d'indépendance qu'il est temps que nous satisfassions. Satisfaisons-le, faisons un effort pour nous émanciper, et alors naîtra une nouvelle génération de plantes, plus vigoureuse et plus belle, et le monde entier sera forcé de nous admirer ! » Sur quoi, toutes les plantes décident de se mettre en grève, et de ne plus recevoir désormais la lumière du soleil ; et pendant que, de jour en jour, elles s'étiolent et dépérissent, on les entend qui répètent fièrement : « Nous nous sommes affirmées ! Nous nous sommes ennoblies ! Nous avons reconquis notre individualité ! » Ou bien c'est un alchimiste qui, dans le silence de son laboratoire, simplement, laborieusement, se plaît à préparer des poisons nouveaux. Puis il s'accoude à sa fenêtre, et rêve, sous le clair de lune :

Mon maître, ce grand homme, quand je pense qu'on l'a brûlé sur le Marché, à la joie des prêtres et de la populace ! Un homme si noble et si bon, qui jamais n'aurait fait du mal à une mouche ! Un savant, toujours

occupé seulement de ses livres et de ses cornues ! Et ils l'ont brûlé, là-bas, la populace et ses prêtres !

N'est-ce donc point chose permise de distiller des poisons ? C'est une science et un art, comme les autres sciences et les autres arts. Je vends ma marchandise à qui veut me l'acheter, et sans jamais en demander qu'un bénéfice des plus modérés. Que fais-je donc d'illégal, de malhonnête ? Que me reproche-t-on ?

On dit que les empoisonnemens deviennent de plus en plus nombreux dans la contrée, et que la faute en est à moi, qui vends des poisons... Hé ! que sais-je de l'usage qu'on fait de mes poisons ? Et pourquoi me souciera-je de le savoir ? Ma vie est régulière et paisible comme celle d'un saint moine. Je paie exactement mes impôts, et personne ne frappe à ma porte sans recevoir une aumône. Rien de répréhensible ne se passe sous mon toit. Que veut-on de plus ?

Et il y aurait encore à signaler plus d'une œuvre curieuse, parmi celles qu'a publiées M. Jørgensen depuis son *Livre de route*, plus d'une œuvre où se retrouve ce qui fait, à mon avis, le trait le plus original de son tempérament littéraire : le mélange constant d'une pensée philosophique très hardie, très nette, parfois même paradoxale dans l'excès de sa rigueur, avec un style poétique tout en images rêveuses et flottantes, un véritable style d'impressionniste en même temps que de scandinave. Mais ni *Le dernier Jour*, ni *Les Ennemis de l'Enfer*, ni une délicieuse chronique siennoise, *Le Feu éternel*, racontant la fondation par Jean Colombini de l'ordre des *Jesuates* en 1355, rien de tout cela ne me paraît égaler, à la fois en portée morale et en vérité d'observation ou d'analyse psychologique, un roman de mœurs danoises contemporaines, *Éva*, dont, à défaut du texte original, on peut lire une très agréable traduction allemande. C'est l'histoire d'un jeune poète, Hans Byerre, qui d'abord nous est montré chantant et causant, par une claire nuit d'été, dans le petit salon de son ami le médecin Førsom. Un peu ivre du vin qu'il a bu, et grisé encore par les beaux yeux de la femme de son ami, Byerre s'exalte dans son *nietzschéisme* jusqu'à regretter que l'on ne puisse pas découvrir un *sérum* capable d'immuniser à jamais l'âme danoise contre l'infection du dogme et de l'esprit chrétiens : car son ami lui a confié son rêve de découvrir un sérum de ce genre pour la prévention des maladies du corps.

Tous les microbes du moyen âge subsistent encore dans notre société, abruti par des siècles de religion et de morale, s'écrie le jeune enthousiaste : et ni la critique biblique ni le darwinisme n'ont pu réussir à en avoir raison ! Le seul remède serait quelque chose dans le genre de ton sérum. un

moyen préventif, ayant pour effet de renforcer dans les âmes les globules blancs qui conservent la vie. Et que sont-ils en nous, ces globules blancs, sinon le bienfaisant égoïsme, la profonde et belle impulsion qui nous porte à être heureux ? Le jour où chacun cherchera résolument son bonheur, c'en sera fait de notre servitude ; et ils le savent bien, ceux qui ne cessent pas de nous prêcher la résignation. La résignation ! il n'y a pas de chose que je hâisse davantage, de même que je hais toute cette pauvreté d'âme qui se cache derrière la fausse grandeur de la morale du renoncement. Combien de jeune et sain bonheur, combien d'amour vivant et magnifique n'a-t-elle pas déjà étouffé, tué, cette misérable morale, bonne seulement pour ceux qui n'ont pas le courage d'être heureux, pour les lâches et les sots, pour les infirmes de l'esprit et les impuissans de la vie ! Mais on n'a pu détruire encore cet égoïsme originel d'où sont sortis toute vie et tout plaisir, comme le monde est sorti de la cellule première. A nous seulement de lutter contre la mort et contre la religion de la mort, de lutter pour la vie et pour la foi dans la vie !

On cause encore, de nouveau Byerre et la jeune M<sup>me</sup> Førsom chantent ensemble de sensuelles et troublantes musiques : puis, au jour naissant, le poète traverse les rues silencieuses de Copenhague pour rentrer chez lui. Et, en y rentrant, il trouve son appartement désert. Sa femme, Éva, est partie, s'en est retournée chez sa mère, après avoir lu le dernier recueil de poèmes où son mari réclamait le droit de « vivre pleinement sa vie. » Dans la lettre qu'elle lui a laissée, elle lui dit, avec sa franchise, sa douceur, et sa simplicité habituelles : « Je te rends ta liberté, la liberté de *vivre* vraiment comme tu le rêves dans tes vers. Tu envies le vagabond, qui va sur les routes au gré de son humeur sans dépendre de personne. Deviens donc, comme lui, *un vagabond de la pensée, que ne lie aucune loi ni aucun devoir !* Et pardonne-moi d'avoir été, si longtemps, un obstacle à cette réalisation du besoin sacré de ton cœur ! »

Stupéfait, atterré, le jeune homme reprend sa course à travers les rues silencieuses. Puis il va s'attabler à la terrasse d'un café, dans un des parcs de Copenhague ; et déjà, tout en essayant de se distraire au spectacle des hommes et des choses qui l'entourent, il ne peut s'empêcher d'évoquer, en de rapides visions précises et cruelles, le souvenir des années vécues avec Éva. C'est là que commence, à dire vrai, la première partie du roman, dont les scènes qui précèdent ne sont qu'un prologue ; et je ne puis trop louer l'art ingénieux, l'art charmant avec lequel M. Jørgensen a su, peu à peu, sans recourir une seule fois au portrait direct, dresser pleinement vivantes devant nous les deux figures de Hans Byerre et de sa femme. Celle-ci était, quand le poète

l'a connue d'abord, une jeune fille ignorante et pieuse, docilement soumise à la sévère discipline morale de sa mère; mais l'amour, en s'emparant de son cœur, a vite fait de lui effacer de l'esprit la plupart des croyances qui jusqu'alors avaient guidé sa vie; et l'influence de son mari lui a fait secouer si entièrement le joug des préjugés chrétiens que, un enfant lui étant né, elle a consenti à ce qu'il ne fût pas baptisé. Son esprit, sous une direction nouvelle, s'est résigné sans peine à devenir « libre; » mais son cœur est resté chrétien, malgré elle, et grâce précisément à l'amour naïf et pur dont il est rempli. De jour en jour, la fréquentation des camarades de son mari lui a pesé davantage; elle n'a pu s'habituer à leur orgueilleux égoïsme, à l'immoralité de leurs mœurs et de leur langage. Et ainsi, par degrés, une séparation s'est creusée entre elle et son mari, jusqu'à ce jour où décidément elle a reconnu l'inutilité de tous ses sacrifices, et a cependant résolu de se sacrifier encore, pour permettre à l'homme qu'elle aimait de réaliser sans obstacle « l'épanouissement complet de sa personnalité. »

De tout cela Hans Byerre se rend compte, et se désole et se repent, au fond de son cœur: car lui aussi, avec son ambition d'être un « surhomme, » c'est en réalité un honnête garçon, gardant une certaine empreinte de l'éducation chrétienne reçue dans son enfance. Il aime sa femme, sans oser se l'avouer; il sent que rien au monde ne lui rendra jamais le bonheur qu'il a goûté jadis avec elle, pendant ses fiançailles et au lendemain de son mariage. Mais d'autant plus il s'exalte à affirmer des principes et des sentiments qui, s'il les envisageait de sang-froid, lui apparaîtraient aussitôt dans leur monstrueuse et misérable inanité. Plus que jamais, dans le salon de son ami Førsom, il prêche la lutte contre la religion et contre la morale, au nom de l'égoïsme « générateur de la vie. » Et c'est encore au nom de cet égoïsme que, un soir, après une longue série d'hésitations, de regrets, d'efforts pour vaincre des scrupules et pour achever son « émancipation, » il s'enfuit de Copenhague avec Agnès Førsom, la femme de son plus fidèle et intime ami.

Tel est, trop brièvement résumé, le sujet de ce roman, où M. Jørgensen a voulu nous offrir à la fois, — sans compter une foule de paysages, de rêveries, de digressions poétiques ou philosophiques, — un tableau des mœurs de la jeunesse littéraire danoise et le portrait de deux âmes tragiquement dévoyées de leur destination naturelle. Mais à ce roman l'auteur a cru devoir joindre un épilogue d'un caractère



tout différent et qui, avec des prétentions plus hautes, risque bien de n'avoir pas la même portée bienfaisante. Après nous avoir montré encore les deux amans, Hans Byerre et Agnès Førsom, tristement déçus dans leur rêve de bonheur, honteux, ennuyés, tout prêts à se haïr dès les premières semaines de leur fuite au bras l'un de l'autre, il a imaginé de précipiter la crise de leurs amours criminelles par une catastrophe des plus singulières, présentée d'ailleurs avec un très remarquable talent de mise au point dramatique. A Lucerne, la nuit, dans une auberge, les deux amans, parvenus au dernier degré de l'énervement et de l'angoisse intérieure, et affolés en outre par un orage effroyable, se figurent que les aubergistes vont les assassiner ; ils se prosternent devant l'image d'une Vierge, accrochée au mur de leur chambre ; et un miracle se produit, l'image de la Vierge s'anime, l'orage s'apaise, les coups frappés à la porte cessent brusquement. Miracle ? hallucination ? en tout cas la crise se précipite : Hans Byerre, repentant, revient mener auprès de sa femme la simple et honnête vie pour laquelle il est né ; et Agnès, convertie au catholicisme, va s'enfermer pour toujours dans un couvent de Rome.

Ce qu'a d'anormal et de fâcheux l'invention de ce coup de théâtre, l'auteur, comme je l'ai dit, réussit presque à le sauver par le talent qu'il y met. Mais ce n'en est pas moins une conclusion factice, sans aucun rapport naturel avec le beau roman d'observation intime qui l'a précédée. Et peut-être devons-nous voir ici un effet de la position exceptionnelle où M. Jørgensen se trouve placé, dans son pays, par le fait même de sa conversion au catholicisme. Cette conversion, en effet, l'oblige à ne traiter les problèmes religieux que sous la forme catholique, tandis que, décrivant des mœurs danoises et s'adressant à un public danois, c'est toujours plutôt la forme luthérienne qu'il rencontre devant lui. Ayant courageusement entrepris, comme il l'a fait, de lutter contre la corruption religieuse et morale des classes soi-disant « supérieures » de la société danoise, il est contraint de ne prêcher le retour à l'esprit chrétien qu'en y joignant l'éloge de l'esprit catholique ; et c'est ainsi que, sans doute, sa conscience ne lui aurait point permis de nous faire voir Hans Byerre et sa maîtresse ramenés simplement au protestantisme où ils furent élevés. Scrupule assurément respectable, mais peut-être excessif, et qui, en tout cas, dénoue d'une manière bien artificielle un des meilleurs romans que les littératures scandinaves aient eus à nous offrir dans ces derniers temps.

---

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINÉ

---

14 mars.

La Chambre des députés discute le projet de loi relatif à la suppression de l'enseignement congréganiste. Le débat continue encore; il a été long et brillant et mériterait plus d'attention que le public ne lui en accorde; mais tous les regards sont tournés vers l'Extrême-Orient, dans l'attente d'un événement quelque peu décisif qui n'arrive pas et ne saurait arriver de sitôt. Au surplus, nous ne nous en plaignons pas. Notre politique intérieure a aujourd'hui quelque chose de bas et de stérile. En la réduisant à la guerre faite aux congrégations religieuses, M. Combes a rétréci l'horizon où nous avons l'habitude de traiter d'intérêts plus nombreux et plus vastes. La guerre, si regrettable à tant d'autres points de vue, a eu du moins l'avantage de faire diversion à nos querelles intestines pour nous mettre en présence des grandes réalités de l'histoire. M. Combes avait fait preuve d'une prodigieuse imprévoyance en croyant qu'il pourrait borner les préoccupations du pays, comme il bornait les siennes, à l'application d'une loi et à l'improvisation de quelques autres, le tout pour fermer quelques écoles et pour séculariser ou laïciser quelques congrégations de plus. Le canon de Port-Arthur a parlé plus haut que lui. Il a été un avertissement, à quelques égards salutaire, à l'adresse de ceux qui croyaient pouvoir restreindre toute la politique à la satisfaction de leurs préjugés et de leurs passions.

La campagne anti-congréganiste, ou, pour mieux dire, anti-religieuse, qui se poursuit à la Chambre a pour objet d'interdire l'enseignement congréganiste d'une manière absolue, sous toutes les formes, à tous les degrés. Il semble qu'une loi nouvelle n'était pas nécessaire

pour cela. Après avoir proscrit et dissous toutes les congrégations enseignantes, il devenait assez inutile de leur interdire l'enseignement comme si elles existaient encore. Quelques-unes, à la vérité, avaient échappé au massacre : ce sont celles qui étaient autorisées. Il y avait dans ce cas plusieurs congrégations de femmes, et une seule congrégation d'hommes, celle des Frères des écoles chrétiennes. A quoi bon faire intervenir le législateur contre elles? Pourquoi ne pas leur retirer par simple décret l'autorisation qui leur avait été donnée? Le résultat désiré aurait été atteint *de plano*. Mais le gouvernement n'a pas voulu agir ainsi, soit qu'il ait reculé devant la responsabilité qu'il aurait dès lors assumée à lui tout seul, soit qu'il se soit proposé de faire ce qu'on appelle pompeusement une loi de principe. Il y a une autre explication à sa conduite. M. Charles Benoist l'a donnée dans le solide et brillant discours par lequel il a ouvert le débat : c'est que le gouvernement ne sait pas plus où il va que nous ne savons où il nous mène, et qu'il procède par à-coups, au hasard des impulsions successives qui s'exercent sur lui du dehors. M. Charles Benoist a rappelé que c'est au Sénat, le 12 novembre dernier, que la nécessité de faire une loi d'ensemble pour interdire l'enseignement congréganiste est apparue soudain à l'esprit de M. le président du Conseil. On discutait une loi toute différente, celle dont on a pris et gardé l'habitude d'attribuer la paternité à M. Chaumié, bien qu'elle ait été changée en nourrice. Elle ne visait que l'enseignement secondaire, et ne prononçait l'interdiction d'enseigner que contre les congrégations non autorisées. Ce n'était, comme le disait M. le ministre de l'Instruction publique, que l'application pure et simple de la loi de 1901. Mais déjà les amis du ministère trouvaient que ce n'était pas assez, et deux d'entre eux, appartenant au groupe le plus avancé du Sénat. ont proposé, l'un, M. Alfred Girard, qu'on interdît l'enseignement à tous ceux qui prononceraient les vœux d'obéissance et de célibat; l'autre, M. Delpech, que l'interdiction fût étendue à toutes les congrégations. L'amendement Girard allait plus loin que l'amendement Delpech, puisqu'il s'appliquait aux prêtres séculiers. Le gouvernement, pour faciliter le vote de sa loi, s'engagea à déposer avant la fin de la session un nouveau projet qui donnerait satisfaction à M. Delpech. Et de là est venue la loi que la Chambre discute.

Nous avons dit que la discussion n'avait pas manqué de quelque éclat. On y a parlé, il est vrai, un peu de tout, et l'auditeur venu du dehors, qui serait entré, sans être averti, dans une tribune, aurait pu se croire tombé au milieu d'une conférence philosophique, ou même

d'un congrès des religions. M. Ribot a constaté que nous étions un peuple de théologiens. La théologie est très estimable lorsqu'elle reste à sa place, mais sa place n'est pas dans les assemblées politiques. Elle y devient vite malfaisante. Il y a dans les vérités, et aussi dans ce qu'on nous permettra d'appeler les contre-vérités religieuses, quelque chose d'absolu, et par conséquent d'impérieux et de tranchant, qui convient mal à la politique ; car la politique est le domaine du relatif. On y vit de concessions réciproques et de transactions.

Nous n'étonnerons personne en disant que M. Combes est un théologien. M. Buisson, rapporteur de la loi, en est un autre. La manière dont il argumente sur les trois vœux de pauvreté, d'obéissance et de chasteté est toute théologique, scolastique même, et il y a quelque chose de terrifiant, qui rappelle les excommunications du moyen âge, dans la manière dont il retranche de la société laïque les imprudens qui les ont formés. Il est d'accord sur ce point avec M. Combes, pour lequel les moines ont cessé d'être des citoyens : à peine reconnaît-il en eux des hommes. La seule différence entre M. Combes et M. Buisson est que ce dernier, après avoir posé un principe, se rend moins bien compte de ses conséquences, et tâche de biaiser avec elles. M. Buisson s'imagine qu'après avoir retiré tous les droits à la Congrégation, on peut les laisser aux congréganistes. Il considère ces derniers à titre individuel, *ut singuli*, et ils redeviennent alors à ses yeux des hommes et même des citoyens. Comment s'opère cette métamorphose? Mystère! Après avoir affirmé, et mis toute sa force à démontrer que les trois vœux ne laissent rien subsister de ce qui constitue la liberté et la dignité humaines, et que, par conséquent, les congrégations qui les forment se condamnent elles-mêmes à certaines incapacités, M. Buisson fait volte-face et aboutit à la conclusion la plus imprévue. Le caractère nuisible de ces vœux ne se manifeste qu'en société ; le venin en disparaît dès qu'on s'y soumet dans la solitude. M. Buisson est entré, pour justifier cette distinction subtile, dans des explications plus subtiles encore, et a poussé le libéralisme jusqu'à reconnaître que chacun de nous avait le droit, sans s'exposer à une déchéance civique, de se lever dans sa chambre au milieu de la nuit et de s'y livrer à des macérations plus ou moins mortifiantes. Si c'est une concession, il faut l'en remercier ; mais il ne s'agit là d'aucun des trois vœux. Comprenne qui pourra ! M. Aynard, cherchant à le faire, a cru subitement y être parvenu et s'est écrié : J'y suis ; on peut être moine tout seul ! Mais alors, ce ne sont pas les vœux en

eux-mêmes que M. Buisson condamne et flétrit comme déterminant chez l'homme une sorte de dégradation qui le rend impropre à certaines fonctions civiles. Et, si ce ne sont pas les vœux, qu'est-ce donc ? Il ne l'a pas dit.

Ce qui est plus grave que cette lacune dans son rapport et dans son discours, c'est qu'il ne paraît avoir bien compris ni la loi de 1901 à laquelle il prétend se rattacher, ni même la loi dont il est le rapporteur. Sa distinction entre la congrégation dont il proclame la déchéance et le congréganiste qui reste personnellement investi de tous les droits du citoyen n'existe que dans sa pensée, et encore n'y existe-t-elle qu'avec les bizarreries que nous venons de signaler : elle n'est pas dans la loi. On s'est demandé, en écoutant un passage de son discours, s'il avait bien lu la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. Serait-il vrai qu'elle laisse le bénéfice du droit commun au congréganiste ? Non, certes : elle l'en exclut, au contraire, et c'est bien ainsi que le Conseil d'État et la Cour de cassation en ont jugé. L'article 14 de la loi interdit le droit de diriger une école ou d'y enseigner à toute personne qui appartient à une congrégation religieuse non autorisée. Et que fait la loi nouvelle ? Elle étend l'interdiction aux membres des congrégations autorisées. D'après la manière dont les premiers ont été traités, on peut prévoir ce qui attend les autres. M. Buisson ignore-t-il les innombrables vexations dont les congréganistes sécularisés ont été victimes, et les jugemens ou arrêts qui ont été prononcés contre eux ? Il n'y a malheureusement aucun espoir que ses ingénieux commentaires modifient le sens qu'on a jusqu'ici donné à la loi et changent une jurisprudence qui paraît définitivement établie. Qu'arriverait-il si les membres dispersés d'une congrégation dissoute formaient une association de droit commun, soit pour un but religieux, soit pour un but pédagogique ? Si nous avons bien compris M. Buisson, ils auraient le droit de le faire ; mais il est encore plus certain qu'ils n'en auraient pas le pouvoir. M. le procureur de la République les trainerait devant les tribunaux ; M. Buisson n'en saurait douter, car les précédents abondent ; et M. Combes est toujours là qui y tiendrait la main. C'est donc une liberté *in abstracto*, une liberté toute théorique et platonique que M. Buisson attribue aux congréganistes en dehors et indépendamment de la congrégation. Le texte et l'esprit de la loi lui donnent tort ; car c'est bien une loi d'exception qui a été faite en 1901 contre les congrégations et les congréganistes, et c'en est une autre qu'on fait aujourd'hui.

Ici encore, comment ne pas parler de l'étonnement qu'ont dû

causer à la Chambre le rapport de M. Buisson et son discours? Après avoir dit que chacun était libre de mener chez lui la vie cénobitique ou monastique : « Mais le jour, a-t-il ajouté, où nous demandons à être plus qu'une association ordinaire, le jour où nous demandons à être reconnus comme une congrégation autorisée, formant un être factice doué de capacités juridiques spéciales, ce jour-là l'État a le droit et le devoir d'examiner de près s'il fera bien de nous accorder cette autorisation, et je répons d'avance : il doit nous la refuser. » Si vous répondez d'avance qu'il doit nous la refuser, à quoi bon l'examiner de près? Nous voilà loin de la loi de 1901. Elle avait entendu que la demande de chaque congrégation serait effectivement examinée à part des autres, et que l'autorisation serait accordée ou refusée suivant l'intérêt que la congrégation mériterait. On sait ce qui est arrivé; nous ne reviendrons pas sur cette histoire, qui est d'hier. Mais il faut signaler dans le discours de M. Buisson un étrange renversement des rôles. Est-ce que les congrégations, qui ne sont en somme que des associations d'un caractère plus intime, ont jamais demandé spontanément à être reconnues? Ce prétendu avantage que l'autorisation leur conférerait, est-ce qu'elles l'ont apprécié comme tel? Point du tout. On croirait, à entendre M. le rapporteur, que les congrégations ont manifesté un empressement extrême à solliciter des autorisations qui auraient constitué pour elles un « privilège. » Les choses ne se sont point passées ainsi : les congrégations ne demandaient rien. C'est la loi qui leur a imposé l'obligation à laquelle la plupart d'entre elles se sont soumises, et la loi avait moins en vue de leur assurer un avantage que de prendre contre elles une précaution. « La preuve, a dit M. Raiberti, avec beaucoup de bon sens et d'esprit, c'est que la loi de 1901 a impartie aux congrégations qui existaient au moment de sa promulgation un délai de trois mois pour se mettre en règle en sollicitant l'autorisation. Elle a considéré le fait de ne pas la solliciter comme un acte de rébellion et elle a décidé que toute congrégation qui se mettrait dans ce cas serait dissoute de plein droit. Enfin elle a considéré que le fait d'enseigner pour une congrégation non autorisée entraînerait des pénalités d'amende et de prison. Et bien! je le demande, depuis quand punit-on les gens pour ne pas solliciter un privilège? Et depuis quand appelle-t-on un privilège une obligation à laquelle les personnes ne peuvent se soustraire sous peine d'amende et de prison? » La question est posée on ne peut mieux. S'il est vrai, comme l'a dit M. Buisson ou comme il l'a fait entendre, — mais ses paroles ne peuvent avoir un autre sens que

celui que nous leur donnons, — s'il est vrai que l'État n'a à connaître des congrégations que lorsqu'elles lui demandent l'autorisation, l'État attendra longtemps. Il attendra jusqu'au jour où il mettra lui-même les congrégations dans l'alternative de solliciter l'autorisation devenue obligatoire ou de se dissoudre. Il faut donc restituer à l'autorisation son caractère propre; elle est une garantie pour l'État, et nous n'en contestons nullement la légitimité. Mais, cette fois encore, on sait ce qui est arrivé et avec quelle rapidité on s'est éloigné de la loi de 1901.

Il y a dans le discours de M. le président du Conseil un passage dont il n'a pas semblé apercevoir lui-même l'ironie, tant elle est forte. M. le président du Conseil a jugé à propos d'énumérer devant la Chambre les étapes successivement parcourues depuis le vote de la loi primitive, et lorsqu'il en est venu à l'application de cette loi aux congrégations qui n'avaient pas demandé à être autorisées : « Notre étonnement a redoublé, a-t-il dit, quand nous avons dû sévir contre ces établissemens, au nombre de 3 000, qui s'étaient opiniâtrément refusés à régulariser leur situation et à nous faire parvenir, comme la loi les y obligeait, les demandes d'autorisation. » Rien que la mort n'était capable d'expier une telle opiniâtreté! Les congrégations récalcitrantes s'étaient mises évidemment dans leur tort, et nous-mêmes l'avons reconnu. Que leur demandait-on? Tout simplement de régulariser leur situation : elles ne l'ont point voulu. On comprend l'indignation que M. le président du Conseil manifeste encore aujourd'hui contre elles. Mais les autres, celles qui se sont inclinées respectueusement devant la loi et qui ont demandé à être autorisées, comment les a-t-il traitées? Il les a traitées de même, un peu plus tard, il est vrai, à une étape ultérieure, le jour où les injonctions des radicaux socialistes lui en ont fait une loi. Et alors que faut-il penser de la comédie qu'il a jouée devant la Chambre en étalant sa colère rétrospective contre les congrégations qui, prévoyant l'avenir mieux que nous-mêmes, avaient préféré ne pas demander cette autorisation, ce « privilège » que, suivant M. Buisson, « on doit » leur refuser? M. Combes aurait certainement mieux fait de ne pas rappeler cette histoire, qui a paru gêner son auditoire. Il n'y a qu'un mot, en effet, pour en caractériser l'esprit, et c'est celui de mauvaise foi.

Cette mauvaise foi n'a pas été sans doute dans les intentions initiales de ceux qui ont fait la loi de 1901, ni même de ceux qui l'ont exécutée. Ils ont fait, les uns et les autres, les seconds surtout, des concessions successives aux exigences de leurs amis les plus avancés.

Mais si la mauvaise foi n'a pas été en quelque sorte préconçue, elle ressort des faits avec une telle évidence que M. Combes aurait agi plus prudemment en jetant un voile sur ce passé, au lieu de l'exposer au grand jour. Il a permis par là à M. Ribot de lui rappeler le sens et la portée précise du mouvement d'opinion d'où est sorti le ministère actuel, et auquel il a depuis fait faux bond.

On parle sans cesse de la volonté du pays, et c'est elle que M. Combes prétend suivre. Si cela était vrai, nous n'aurions qu'à nous incliner. Non pas que la volonté du pays ne s'égaré jamais : il lui arrive, au contraire, trop souvent de le faire, et le droit de l'opposition, aussi bien que son devoir, est alors de multiplier ses efforts pour l'éclairer et la redresser. Mais, jusqu'à ce qu'elle y soit parvenue, le rôle du gouvernement est de s'inspirer d'une opinion qui est d'ailleurs la sienne et d'agir en conformité avec elle. Par malheur, les partis, et celui qui est au pouvoir comme les autres, sinon plus encore, ont une tendance naturelle à interpréter à leur manière l'opinion du pays et à y mettre toutes sortes de choses qui n'y ont jamais été. Il faut donc prendre cette opinion telle que le pays l'a exprimée lui-même lorsqu'il a été directement consulté, comme il l'a été aux élections dernières. Que lui a-t-on demandé à ce moment? On lui a demandé s'il approuvait la politique de M. Waldeck-Rousseau, et, bien que cette politique ne fût pas la nôtre, nous reconnaissons loyalement qu'il peut paraître y avoir adhéré. Si donc le ministère actuel appliquait cette politique, comme il s'était engagé à le faire, nous pourrions continuer de la combattre, mais nous reconnaitrions qu'il est dans son droit. En est-il ainsi? Nullement. Au cours de la discussion de la loi de 1901, les idées qui l'ont emporté depuis s'étaient déjà fait jour. M. Zévaës avait proposé par voie d'amendement d'étendre à toutes les congrégations, autorisées ou non autorisées, l'interdiction du droit d'enseigner; mais le gouvernement avait combattu cette extension et la Chambre l'avait formellement condamnée. L'amendement de M. Zévaës n'avait obtenu que 43 voix. Il était sans nul doute dans les intentions de M. Waldeck-Rousseau d'appuyer devant les Chambres certaines demandes d'autorisation formées par des congrégations enseignantes. On l'a dit, par exemple, de celle des Dominicains, et nous avons lieu de croire qu'il a dit vrai. En tout cas, les congrégations déjà autorisées ne devaient pas être troublées; elles étaient en possession d'un droit dont l'exercice ne pouvait leur être retiré que si elles en mésusaient d'une manière grave. M. Waldeck-Rousseau avait déclaré en termes formels que la loi nouvelle, en les confirmant dans leur situation



acquise, serait désormais leur charte. Ce qu'il voulait, la Chambre le voulait avec lui, et on a vu à quelle majorité écrasante. La politique qui a été soumise au pays et que le pays aurait ratifiée par son vote, c'est celle-là et non pas une autre. M. Combes avait pris l'engagement d'y rester fidèle; il y a manqué. Celle qu'il suit est toute différente. Qu'en pense le pays? Nul ne le sait et n'a droit de le dire à sa place : on le verra aux élections générales, dans deux ans. En attendant, M. Ribot a affirmé que ce n'était pas la volonté connue du pays qu'on exécutait, mais une volonté hypothétique qu'on essayait de lui inspirer ou de lui imposer par voie de surprise et d'autorité, et qu'on escomptait avec une singulière audace. Il s'est élevé à ce sujet, entre l'extrême gauche et lui, un dialogue qui mérite d'être reproduit. « Comment! demandait M. Ribot : vous avez déjà mis à néant 10 000 écoles en trois ans et cela ne vous suffit pas? » « Non! » répondait l'extrême gauche. « Vous n'avez pas, continuait M. Ribot, longtemps à attendre le jugement que le pays portera sur ce que vous appelez la première étape de votre politique. Pourquoi cette hâte? C'est que vous voulez placer vos successeurs devant le fait accompli. » « Parfaitement! » répliquait l'extrême gauche. Cet adverbe dit tout : M. Ribot y a vu un signe de défiance envers le pays, et nous y voyons avec lui une manifestation de cette politique de coups de force à laquelle une majorité sans courage et un gouvernement sans scrupules habituent de plus en plus le pays. Il est douteux qu'en fin de compte la République tire de ces mœurs nouvelles plus de force au dedans, plus de considération au dehors, et plus d'honneur dans l'histoire.

De grands et de beaux discours ont déjà été prononcés au cours de ce débat. Nous avons parlé de ceux de MM. Charles Benoist et Raiberti. Il faut encore citer celui de M. Lerolle, qui a défendu les congrégations au nom des services qu'elles ont rendus dans le passé, avec l'éloquence la plus chaleureuse et quelquefois la plus touchante. Au surplus, ces services, M. Buisson ne les nie pas; il les a presque célébrés lui-même non sans causer quelque surprise et quelque gêne à ses amis. Mais finalement il a dit aux congrégations : — Vous avez été utiles, vous ne l'êtes plus; nous n'avons plus besoin de vous, disparaïssez! — rappelant le procédé en usage dans ces sociétés barbares où on tue les gens âgés sous prétexte qu'ils ne sont plus bons à rien. Nous aurons à parler dans un moment des discours de MM. Jaurès et Denys Cochin, et aussi de M. Georges Leygues, qui a rendu un réel service. Mais, de tous, celui de M. Ribot a eu certainement le caractère le plus politique. M. Ribot a rappelé la loi de 1886, dont tous les détails

n'échappent pas à la critique, mais dont le principe fondamental peut être accepté comme une transaction entre les idées du passé et celles du présent. Cette loi, due à l'initiative de M. Goblet, a eu pour objet et pour effet d'achever la laïcisation de l'enseignement primaire. On comprend très bien que, dans la situation politique où nous sommes, l'enseignement donné par l'État soit purement laïque; mais à cette laïcisation complète de l'enseignement public doit correspondre la liberté non moins complète de l'enseignement privé. C'est ce que M. Goblet s'était efforcé d'établir. Après avoir organisé laïquement l'enseignement public, il avait reconnu à l'enseignement privé de droit de s'organiser à côté comme il l'entendrait. Si l'on remonte à l'origine des choses et aux premiers principes, comme l'a fait M. Charles Benoist, le droit du père de famille est antérieur à celui de l'État. Ce n'est pas le premier, mais le second, qui est un produit du temps et qui provient d'une conception politique plus ou moins artificielle. Néanmoins le droit de l'État se présente chez nous comme un fait historique dont nous ne contestons pas le bien fondé. Que l'État exerce son droit d'enseigner, rien de mieux; mais qu'il respecte celui des individus. M. Buisson serait peut-être d'accord avec nous sur ces principes; c'est seulement dans l'application que les divergences s'accusent. Il jette l'interdit sur les congrégations. Pourquoi?

Il est difficile d'admettre que ce soit à cause des vœux que font leurs membres, puisqu'il reconnaît à chacun de nous le droit de les faire : c'est donc, à parler sincèrement, parce qu'il estime que la congrégation est un organisme trop puissant, et de là sans doute est venu dans son esprit l'idée d'un privilège qui lui aurait été accordé. L'État n'ayant pas de congrégations à son service, ne veut pas qu'il y en ait en dehors de lui, afin que l'égalité subsiste entre les enseignements rivaux. Mais y a-t-il vraiment égalité lorsqu'on voit, d'une part, les congrégations dissoutes frappées dans leurs membres de déchéances personnelles, et, d'autre part, l'État qui, pour payer ses instituteurs et ses professeurs, pour construire ses écoles et ses lycées, en un mot pour faire son œuvre enseignante, a toutes les ressources du budget? Si l'on voulait rétablir quelque égalité entre deux organisations aussi disproportionnées, il fallait laisser vivre un certain nombre de congrégations. Mais on a proscrit toutes celles qui enseignent, et M. Clémenceau continue de pousser au massacre, dans la crainte que quelques-unes n'y échappent par miracle, en répétant qu'il faut laïciser l'État. L'État, dites-vous? personne ne s'y oppose; laïcisez l'État autant que vous l'avez fait et plus encore si c'est pos-

sible ; mais laissez subsister le principe congréganiste en dehors de lui, tout en surveillant ses applications et en contrôlant ses résultats dans le domaine de l'enseignement. C'était la solution de 1886 ; elle était libérale. C'était, dans une mesure moindre, la solution de 1901 ; la liberté y trouvait un reste de vie. La solution jacobine d'aujourd'hui en fait disparaître les dernières traces, et il restera peu de chose à faire lorsqu'on voudra, en vertu de la logique invoquée sans cesse par les partis extrêmes, aboutir à l'établissement du monopole sur les ruines définitives de l'enseignement privé. C'est à cela qu'on marche. Et alors nous admirons, — en prenant le mot dans son acception la plus haute, — la confiance généreuse de ceux qui s'apprêtent à créer de nouvelles écoles, ou à soutenir celles qu'on menace, en usant des droits infiniment fragiles qu'on veut bien leur reconnaître encore. — Renoncez aux congrégations, dit M. Buisson : faites des associations. — Qui nous prouve que ces associations seront mieux traitées que les congrégations auxquelles elles sont appelées à succéder ? On les respectera si elles ne réussissent pas, ou si elles réussissent médiocrement : dans le cas contraire, et pour peu que la confiance des familles assure leur prospérité, bien hardi qui répondrait de leur durée ! Et, ici, nous laissons encore la parole à M. Ribot, qui, après avoir rappelé et précisé la situation créée par la loi de 1886, s'exprimait comme il suit : « Je ne prétends point qu'il y ait en un contrat entre l'État et les catholiques de ce pays. Non, l'État ne fait pas de contrat, mais il prend moralement des engagements quand il dit par la bouche de ses chefs les plus autorisés, les chefs de tout le parti républicain : Vous jouirez de cette liberté : n'ayez aucune crainte, fondez des écoles, dépensez des millions, faites cet effort qui par certains côtés est admirable, car il est admirable dans un pays comme le nôtre de voir des citoyens qui, par leur seul effort, créent et soutiennent un aussi grand nombre d'écoles. Vous leur avez dit : Nous ne vous attaquerons pas ; nous n'entraverons pas votre liberté. Voilà l'engagement solennel qui a été pris, et, pour tous les hommes qui ont souci de l'honneur, entendu au sens élevé, de ce grand parti républicain, c'est chose grave de violer un tel engagement ! » On l'a violé pourtant, on le viole tous les jours sous nos yeux. Et, puisqu'on a manqué aux engagements d'hier, quelle foi est-il permis d'avoir dans ceux d'aujourd'hui ?

Quant au discours de M. Jaurès, il l'a été un hors-d'œuvre dans la discussion, mais les hors-d'œuvre ont du piquant. C'est un discours de magnificence ; les Chambres sont enchantées d'en écouter de temps en temps de cette belle venue ; seulement il leur arrive quelquefois

de se demander après coup ce qu'ils signifient. Celui de M. Jaurès se divise en trois parties : la première historique, — M. Jaurès a interprété la Révolution à sa manière : tout le monde n'en fait-il pas autant? — la dernière purement philosophique et religieuse. La seconde seule se rapportait à la loi en discussion. M. Jaurès s'y est montré aussi étroitement sectaire que personne : « Quiconque, a-t-il dit, n'a pas renoncé doctrinalement et pratiquement à contester la liberté absolue de la personne humaine n'a pas le droit d'enseigner dans une démocratie fondée sur ce principe nécessaire. » Et qui donc conteste la liberté absolue de la personne humaine ! Serait-ce la science déterministe, par hasard ? Non, c'est le christianisme ! Une pareille affirmation surprend, lorsqu'on songe qu'aucune doctrine philosophique ou religieuse n'a plus fait pour la suppression de l'esclavage antique et pour l'établissement de la liberté moderne. M. Jaurès le nie-t-il ? Il le reconnaît, au contraire, très pompeusement ; mais, à côté du principe de liberté que le christianisme a apporté au monde, il aperçoit et bientôt même il voit seulement le principe d'autorité qui ne lui est pas non plus étranger. « Et voilà comment, s'écrie-t-il, par un double effet contrasté, le christianisme a tout ensemble enchaîné et déchaîné l'homme, le liant à des formules d'absolutisme, suscitant en lui l'audace de rêves prodigieux, et déconcertant la logique abstraite par sa complication de martyrs et de bourreaux, de servitudes intellectuelles et d'élans passionnés, d'atrocités inquisitoriales et de tendresse mystique, la douce lueur de l'étoile du matin et la flamme sinistre du bûcher ! » C'est l'éloquence de M. Jaurès, beaucoup plus que le christianisme, qui joue ici d'un « double effet contrasté. » Laissons de côté les oppositions de mots et, si l'on veut, d'idées qui remplissent tout son discours comme le passage que nous en avons cité. Ce qui, suivant son aveu, déconcerte sa logique, ne serait-ce pas la richesse des élémens qui composent le christianisme et qui l'adaptent si parfaitement à la complexité de la nature humaine ? L'autorité a sa place en ce monde aussi bien que la liberté, et il en faut surtout dans l'éducation ; mais il n'y a et il ne doit y avoir de véritable autorité que celle qui est librement acceptée. Lorsque les religions, s'appuyant sur le bras séculier, essaient de s'imposer par la force, l'abus est odieux ; mais ce n'est pas celui qui, de la part du christianisme, nous menace le plus aujourd'hui. M. Jaurès croit le contraire. Le principe d'autorité est à ses yeux si nécessaire à l'Église qu'il y doit finir par supprimer le principe de liberté. M. Jaurès est convaincu, beaucoup plus que bon nombre de catholiques, et il affirme

avec une véhémence impérieuse. que la révocation de l'Édit de Nantes, le Syllabus, l'infaillibilité du Pape, sont compris dans l'Évangile et en découlent inévitablement. Le catholicisme seul est chrétien, ou pour mieux dire le plus farouche ultramontanisme, et M. Jaurès condamne les sectes protestantes au nom de la logique plus impitoyablement que ne le fait le Pape du haut de son orthodoxie. Ce jeu d'esprit a pour but de déclarer le christianisme incompatible avec la liberté, avec la science, et M. Ribot y a répondu en prononçant deux noms. ceux de Pasteur et de Gladstone, et M. Denys Cochin, en rappelant les grandes choses que le christianisme a faites par le développement du principe de liberté et aussi de charité qui est en lui. Mais qu'importe tout cela à M. Jaurès? On ne peut s'empêcher de croire en l'écoutant qu'il parle *ut declamatio fiat*. La déclamation est sonore : en reste-t-il autre chose que le bruit?

Nous avons signalé l'intervention de M. Georges Leygues. Elle a eu un résultat utile, qui a été de faire rétablir dans le texte du projet la disposition restrictive grâce à laquelle la loi ne s'appliquera qu'à la France : les colonies seront épargnées. M. Leygues avait signalé avec chaleur les inconvéniens qu'aurait la loi pour notre influence au dehors : il a été entendu. M. Noulens a été moins heureux, et, à dire vrai, il avait peu mérité de l'être. M. Noulens est un radical qui a suivi jusqu'à ce jour le ministère dans tous les détails de sa politique et qui continue de partager ses principes : mais il commence à craindre que l'application n'en coûte trop cher et que ses électeurs ne s'en aperçoivent. Aussi voudrait-il qu'on allât plus lentement, et que le projet fût renvoyé à la commission. M. le président du Conseil s'y est opposé en affirmant une fois de plus que la suppression de l'enseignement libre ne coûterait rien ou presque rien au budget. C'est ce que M. Noulens ne croit pas, et il a laissé échapper de ses lèvres ces mots redoutables : « Je déclare très nettement, en mon nom et au nom d'un certain nombre de mes collègues, que vous nous avez entraînés au delà de nos promesses et de nos engagements. » M. Noulens a qualifié la loi en cause de loi « de combat et de menace, » et, répondant au refus de M. le président du Conseil d'en accepter le renvoi : « Vous ne l'avez pas voulu, a-t-il dit; nous vous laissons la responsabilité de dissoudre le bloc républicain. »

Le bloc républicain, c'est-à-dire ministériel, est-il donc dissous? Non, car M. Combes a conservé la majorité contre M. Noulens; seulement elle n'a plus été que d'une quarantaine de voix. Il est triste à dire, mais c'est pourtant la vérité, que, si le ministère est renversé,

ce ne sera pas au nom des principes, après un assaut direct, en vertu d'une opposition fondamentale, franchement reconnue, entre sa politique et la conscience d'une partie de ses amis, mais à la suite d'une manœuvre oblique comme celle de M. Noulens. Au moment où nous écrivons, d'autres amendemens ont été déposés, et il est impossible de prévoir quel en sera le sort. M. Caillaux, par exemple, propose d'étendre de cinq à dix ans le délai pour la laïcisation complète de toutes les écoles. L'opération durera davantage; elle se fera quand même, et M. Caillaux prend bien soin de dire qu'il est d'accord avec M. Combes sur le fond des choses. Il s'inquiète seulement des conséquences financières de la réforme pour les communes, et, sans alléger en rien le poids final, il voudrait le rendre moins sensible en le répartissant sur un plus grand nombre d'années. Nous aurions préféré un contre-projet de M. Colin, qui laissait les congrégations disparaître au fur et à mesure de l'extinction de leurs membres. M. Combes s'y est opposé. Accepte-t-il l'amendement de M. Caillaux? Non, il s'y « résigne. » Sa résignation laisse la Chambre libre. L'amendement sera probablement voté, et la loi n'en sera pas meilleure; mais l'application en paraîtra plus douce parce qu'elle sera plus lente. Il y a eu déjà à la Chambre des scènes de désordre qui semblent témoigner que M. Combes ne tient plus aussi solidement sa majorité. Que de gens voudraient le renverser sans être obligés de dire pourquoi! Il n'a, lui, qu'un mot à la bouche: « Il faut être avec le gouvernement contre la Congrégation, ou avec la Congrégation contre le gouvernement et la République. » Et cela suffit. Les vacances, qui sont prochaines, tireront M. Combes d'affaire, et pendant ces vacances, on fera les élections municipales. Après cela, on verra.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

F. BRUNETIÈRE.

---

---

# UN VAINQUEUR

---

DERNIÈRE PARTIE (1)

---

## I

Valentin tomba malade à la veille de rentrer à son lycée. C'était la rougeole. Aussitôt M<sup>me</sup> Délémont parla de l'envoyer à l'hôpital. Non par dureté : elle pensait à sa fille, et le voisinage d'une maladie contagieuse, même légère, soulevait dans son esprit affaibli des vols de noires chimères. Un incident augmenta ses terreurs :

A sa deuxième visite, le médecin la rencontra dans le vestibule, avec Dotty. C'était un bon vieux praticien, d'un optimisme aimable, attaché aux anciennes méthodes, toujours prêt à railler les idées de la jeune école. Bien qu'au cours de sa longue carrière il eût vu mourir nombre de ses cliens, il affectait de croire qu'on guérit toujours, « la nature aidant ; » aussi n'avait-il jamais que des diagnostics rassurans, n'ordonnait-il que des potions à fond d'excellens sirops. Il arrêta la fillette au passage, lui pinça l'oreille comme s'il n'avait pas des myriades de microbes au bout des doigts, et dit en riant :

— Toi, petite, tu es sûre de ton affaire : tu l'attraperas !

Puis à la mère, dont la figure prit aussitôt une expression d'épouvante :

— Ne vous effrayez pas, chère madame, il n'y a pas de quoi ! La rougeole n'est grave que pour les adultes : c'est donc tout bénéfice que de l'avoir à huit ans.

(1) Voyez la *Revue* des 1<sup>er</sup> et 15 février, 1<sup>er</sup> et 15 mars.

Derrière lui, la pauvre femme resta glacée d'effroi, entourée des tableaux sinistres que projetait son imagination, souffrant en pensée tout ce qu'elle eût souffert à la réalisation de ses pires craintes. Ce fut cette hantise qui la rendit impitoyable :

— Il faut que cet enfant parte!... Je ne le veux pas ici... Je ne le veux pas!... J'ai peur pour Dotty...

Alice lui tint tête : l'hôpital, — elle y revoyait l'agonie du pauvre Beppo, dans la salle commune, d'où l'on emporte les morts parmi les râles des mourans, elle entendait sonner dans les vestibules les pas brutaux des médecins et des internes ; pour rien au monde, elle n'eût livré son malade aux soins impitoyables de la charité publique. Délémont trancha la question :

— L'hôpital? Non. C'est cruel!... Et puis, cet enfant soigné par mes filles, au moment où l'on me traite d'anthropophage... hé! hé! c'est une réponse qui en vaut une autre!... On le saura, on verra que nous ne sommes pas des cannibales!

Il était optimiste, comme le médecin, il raillait les angoisses de la mère :

— Bah! la rougeole, qu'est-ce que c'est?... Tous les enfans ont la rougeole!... Bernard l'a eue, Estelle aussi, n'est-ce pas?... Et moi, je l'ai eue deux fois... Bagatelle!... D'ailleurs, si Dotty doit la prendre, il est probable que c'est déjà fait.

Les antiseptiques et les désinfectans remplirent alors la maison : l'ombre inquiète de M<sup>me</sup> Délémont glissait avec des soucoupes de liquides empestés qu'elle déposait dans des coins, ou des vaporisateurs dont elle aspergeait les rideaux. Le docteur, goguenard, riait de ces précautions :

— Allez, chère madame, allez toujours! Si ça ne fait pas de bien, ça ne fait pas de mal! Mais les microbes sont plus malins que nous, ils trouvent toujours moyen de passer entre les gouttes! Si c'est écrit, votre fille aura la rougeole. Le beau mal! On la guérira, elle ne s'en portera que mieux.

La maladie fut violente et courte : un matin, l'enfant sortit de sa torpeur, reconnut Alice à son chevet, sourit. Presque aussitôt la convalescence commença. Heures charmantes, — les dernières heures douces que lui réservait son destin! heures qu'il savoura comme avec un pressentiment qu'il n'en retrouverait jamais de pareilles, et dont le souvenir, plus tard... Mais pourquoi soulever les voiles du lendemain?... Autour de lui, les deux sœurs rivalisaient de menus soins, de gâteries : l'une spon-



tanément, parce que sa nature l'inclinait vers la souffrance pour la soulager, l'autre avec plus d'efforts, pour être bonne puisque la bonté est un charme, ou parce que de nouveaux espoirs de bonheur la rendaient vraiment meilleure. Avec sa sensibilité de petit être solitaire et réfléchi, Valentin distinguait très bien cette nuance. Aussi aimait-il inégalement ses deux protectrices. Malgré le changement d'Estelle, il gardait sur le cœur le dur interrogatoire qu'elle lui avait infligé en guise de bienvenue, et restait vis-à-vis d'elle sur une réserve un peu méfiante; tandis qu'il adorait Alice, et le montrait. Son expression changeait selon que l'une ou l'autre s'approchait de lui : timide avec la plus jeune, fermé, volontiers muet, il avait avec l'aînée de ces longues causeries où l'on parle de tout et de rien, mais où les moindres paroles ont un sens. Ses professeurs, ses camarades, ses livres en faisaient souvent les frais ou les incidens minuscules qui survenaient dans sa chambre que quelques violettes changeaient en jardin; ou les rêves qui voltigeaient autour de son lit. Sa petite âme pensive s'égayait alors de sentir que dans le vaste monde un être au moins existait, qui se penchait sur elle avec bonté. Comme il était de ces enfans en qui tout devient passion, sa reconnaissance et sa tendresse prenaient parfois des teintes orageuses ou des accens intenses jusqu'à la douleur. S'il s'éveillait dans la nuit, par exemple, il pensait à l'heure où la jeune fille entrerait d'un pas léger qu'il entendait de très loin, avec une tasse de tisane ou de lait, aux paroles qu'elle dirait en lui tendant la tasse, au son de voix qu'elle aurait en les disant : alors, au lieu de se rendormir, il s'accoudait sur son oreiller, les yeux ouverts dans le demi-jour qui perçait les rideaux, l'oreille tendue aux premiers bruits de la maison. Il songeait qu'il partirait bientôt, que pendant des semaines et des mois, il ne reverrait plus cette unique amie, que peut être un jour elle disparaîtrait de sa vie comme sa mère en avait disparu; et il se mettait à pleurer. Quand Alice entraient enfin, il pâlisait, il haletait en tâchant de sourire, — et son sourire contraint n'exprimait rien de l'angoisse délicieuse qui faisait bondir son cœur.

— Eh bien, petit, comment vas-tu, ce matin?

— Mieux!... Oh! mieux!... Merci!...

— Tu es bien réveillé?

— Oh! depuis longtemps!

— As-tu mal dormi?

— Je ne sais pas.

Elle lui prenait la main, la trouvait moite et tiède :

— Aurais-tu encore de la fièvre, par hasard?... Non!... Tu t'ennuies, dans ton lit, quand tu ne dors pas?

— Oh! non... J'attends!

— Tu as de la patience... Et dis donc, à quoi penses-tu?

Une fois, il répondit, — et son âme passa dans sa voix :

— A vous!

Alice se mit à rire, touchée, au fond, de l'accent sincère :

— C'est de la galanterie, cela!... Mais tu ne penses pas à moi seule : tu penses que tu es las d'être couché, et qu'il sera bon de se lever, de courir...

Il dit qu'oui, sans conviction.

— Le médecin te permet de te lever dans trois jours. C'est une fameuse nouvelle, celle-là, hein?

Valentin essaya de se réjouir. Il n'y parvint guère : il aimait cette chambre, où Alice entraît, ce lit qu'elle bordait le soir, il n'eût demandé qu'à rester malade, toujours, pour être toujours soigné par elle...

Les deux jeunes filles le munirent aussi de lectures. Il goûtait peu les ouvrages d'enfans. Il préférait les récits des grands voyages fabuleux, ou ceux des momens de l'histoire les plus riches de couleurs et de drames. Il était aussi curieux des affaires du jour, comme s'il eût senti que sa petite barque ignorée courait sur les eaux de leur large fleuve : quand il s'emparait d'un journal, il s'y plongeait, attentif, presque recueilli.

— Qu'est-ce qui peut t'intéresser là dedans? lui demandait Estelle, qui ne lisait jamais que les feuilletons.

Il levait les yeux pour répondre :

— Tout!

Une fois, les deux jeunes filles le trouvèrent bouleversé sur un *Figaro* oublié depuis plusieurs jours au salon. Estelle l'interrogea :

— Qu'est-ce que tu as? qu'est-ce qui te met dans cet état?

Il posa le journal, en comprimant son émotion :

— Je lisais...

— Que lisais-tu?

Il prit son air fermé, et ne répondit pas. Alice répéta la question :

— Oui, que lisais-tu? Pourquoi ne veux-tu pas le dire?

Valentin ne pouvait rien cacher à son amie. Il ouvrit le jour-

nal devant elle, et, pour s'expliquer, montra le compte rendu du procès Vaillant, d'Albert Bataille; puis, le front plissé, sa petite figure tendue dans une expression très grave, il souligna de l'ongle, dans la marge, le fragment qui résumait l'histoire de la lamentable enfance du lanceur de bombes, fugitif, délaissé, vagabond, renvoyé d'une mère qui ne voulait pas le connaître à un père qui le repoussait.

Les deux sœurs parcoururent ces lignes où tenait une si profonde détresse enfantine. Elles étaient encore sous le coup du verdict tout récent. Leur père l'avait approuvé, en disant, avec une lueur féroce au fond des yeux : « Celui-là, j'espère qu'on ne lui fera pas grâce ! »

— Comment ! s'écria Estelle, c'est à cause de ce misérable?... Il est le dernier des criminels : n'as-tu pas honte de pleurer pour lui ?

Valentin cacha sa tête dans la poitrine d'Alice. Il ne retenait plus ses larmes ; la jeune fille l'entendit sangloter tout bas, pour elle seule :

— Tout le monde l'avait abandonné!...

Pendant que Valentin achevait sa convalescence, l'affaire des petits porteurs italiens suivait son cours. Un incident nouveau survint, comme exprès pour l'aggraver : trois enfans, employés dans une verrerie du Midi, s'enfuirent, errèrent quelque temps à travers la campagne, vinrent échouer à Marseille après une odyssee de faim, de misère, de fatigues. La discussion, qui s'était apaisée, se ranima dans la presse : comme Délémont se trouvait sur la sellette, il en fut encore le point de mire.

— Ma parole ! dit-il à Romanèche qu'il voulait absolument gagner à sa cause, on croirait qu'il n'y a des enfans que chez moi ! Voici qu'on me rend responsable des malheurs qui leur arrivent à deux cents lieues d'ici. Voyons, vous qui aimez la logique, n'est-ce pas absurde, dites ?

Il s'irritait de voir que son beau-frère, au lieu de lui donner raison, répondait vaguement, en homme qui se réserve ; mais il n'osait plus crier trop fort. Ses actes autrefois si fermes, ses propos autrefois si catégoriques, trahissaient maintenant les hésitations d'une volonté vacillante : on le voyait d'un jour à l'autre changer d'avis ou d'attitude, prendre des décisions qui déconcertaient par leur brusquerie, les abandonner tout à coup. C'est ainsi qu'ayant

un jour parlé à tort et à travers devant un reporter, il déclara le lendemain, au vu de ses paroles imprimées, qu'il n'en recevrait plus aucun. Mais les journalistes, trouvant sa porte fermée, interrogeaient pêle-mêle des ouvriers, des voisins, des passans. Il y en eut un qui fit une effrayante description de Step, aperçu dans sa niche avec ses yeux sanguinolens, ses bajoues pendantes, ses crocs menaçans. Un autre, ayant rencontré M<sup>me</sup> Délémont, tira d'elle quelques paroles, les arrangea, les transforma, lui fit dire :

« — Ah ! monsieur, si l'on savait ce qui se passe dans une usine !... si l'on savait !... »

Quand la phrase imprimée lui fut apportée par son mari furieux, la pauvre femme la lut et la relut sans la reconnaître. Ses yeux effarés erraient sur le journal, comme s'ils cherchaient le sens de caractères étrangers ; lui, debout, criait :

— Ce qui se passe dans mon usine, chacun peut le voir !... Mes souffleurs gagnent jusqu'à dix francs par jour, en certains momens davantage... Tout le monde est bien payé, jusqu'au dernier des manutentionnaires... Vous le savez mieux que personne, — et vous me tirez dans les jambes au moment où l'on me traite d'exploiteur et de cannibale !... Vous voulez donc ma perte ?... Vous voulez ma ruine ?...

Elle répondit, comme en rêve, sans le regarder :

— La ruine est là... Il y a longtemps... Je le sais bien...

Il leva les bras au ciel, exaspéré :

— Encore ces chimères, ces folies ! Informez-vous donc... Passez chez votre notaire... Je l'ai vu, moi, je lui ai parlé, je lui ai montré des chiffres ; il sait à quoi s'en tenir, à présent !...

Elle ne l'écoutait pas. Elle étendit lentement la main vers l'usine où flambaient les fours, vers les cheminées qui lançaient leur fumée noire, vers les grandes maisons tristes de la cité ouvrière :

— Vous avez construit sur le sable, dit-elle... Tout cela s'effondrera... Vous verrez... Tout !...

Cette image biblique exprimait avec tant de force un obscur pressentiment qui sommeillait au fond de lui que Délémont en resta cloué au sol, sans trouver un mot à répondre, comme si une vision de désastres futurs se dressait soudain devant ses yeux.

Un autre coup lui vint de sa famille : *l'Égalité* publia une interview de Romanèche, qui l'atterra.

Jusqu'alors, — et la quarantaine avait sonné pour lui, — le besoin, le travail forcé, la malechance enfermaient le professeur dans le cercle étroit de sa modeste existence. Il ne désespérait pas de le rompre un jour. Aimant à la fois la politique pour elle-même et en ambitieux, comme un joueur qui cherche dans les cartes le double plaisir du jeu et du gain, il croyait avec sincérité qu'il trouverait une occasion de s'en approcher, « pour y faire un peu de bien. » Cette intention, très honnête, relevait l'appétit du pouvoir qui le tourmentait comme un âpre besoin, mêlant dans son âme les mobiles désintéressés et les autres, selon les proportions nécessaires à former un de ces êtres dont la destinée dépend des événemens, et qui peuvent devenir, au gré des circonstances plutôt que d'après leur valeur personnelle, de médiocres politiciens ou des hommes historiques. Comprit-il que l'entrée, dans son humble logis, du journaliste en quête de « lignes » à deux sous marquait l'heure attendue, ou l'accueillit-il sans deviner un messager de la destinée ? sut-il peser ses paroles en calculant leurs effets, ou fut-ce un simple hasard qui en assura les résonances ? Le petit reporter qui l'écouta, son stylographe à la main, portait sans s'en douter les débuts d'une grande carrière.

Après avoir exprimé le regret d'être interrogé sur une affaire « qui le touchait dans ses relations de famille, » Romanèche esquissa de son beau-frère un portrait aussi adroit que perfide : celui d'un homme énergique, honnête, habile, franc du collier, tempérant par une certaine bonhomie plus ou moins naturelle l'âpreté de ses ambitions, incapable de commettre une action coupable selon la loi, susceptible, au contraire, d'un élan généreux, valant en somme bien mieux que la plupart de ses pareils : à preuve qu'en ce moment même, il soignait chez lui un orphelin « de sa parenté, » qu'il élevait à ses frais, — « et dont j'ai accepté la tutelle, monsieur ! » Mais ce brave homme était un chef d'industrie : comment eût-il échappé aux nécessités de sa condition ? Il se montrait « humain » quand il réfléchissait, c'est-à-dire dans les cas exceptionnels, comme celui de l'orphelin. A l'ordinaire, il était forcé de se modeler sur ses concurrens pour lutter contre eux avec leurs armes ; il se faisait donc « égoïste, dur et cupide, » puisque ces « qualités » sont indispensables dans une société « où la loi de la force opprime celle de la justice. » Dans la bataille des intérêts, le vainqueur n'est-il pas pri-

sonnier de sa victoire? La nécessité d'augmenter sans cesse son acquis, l'appétit qui se développe avec le succès, les ambitions de la concurrence paralysent dans l'usage quotidien ses sentimens généreux, en lui interdisant de les écouter. Délémont subissait la loi commune : il s'endurcissait en la subissant. Il ne distinguait plus depuis longtems ni les défauts de son industrie, ni ceux des institutions patronales qu'il croyait fonder pour le bien de ses ouvriers et qui tournaient à son avantage, ni les misères dont il tirait profit, — tant les affaires accaparaient exclusivement son intelligence. Coupable? Non, pas lui, — mais la « société capitaliste, » puisqu'elle le forçait à être tel, la société qui, dans tant d'autres cas semblables, transforme le patron plutôt bienveillant en un exploiteur féroce! — Abandonnant là-dessus les restes de son beau-frère, Romanèche s'engageait dans les généralités qui convenaient si bien à sa nature; et il lançait une profession de foi qui, pas neuve, à coup sûr, empruntait à l'épisode des enfans martyrs une éloquence pittoresque et chaleureuse : ce n'est pas tel ou tel acte isolé qu'il importe de réprimer, c'est le régime même avec lequel il est temps d'en finir;... tant que le capital détiendra le pouvoir effectif, il en abusera pour contrarier l'avènement de la justice;... tant que la justice ne réglera pas nos relations économiques, il y aura dans cet ordre-là des bourreaux et des victimes, des négriers et des esclaves, des exploiters et des exploités;... et pourtant, le remède à tous ces maux est trouvé : il est dans les réformes sociales telles que les proclament « les grands annonceurs collectivistes... »

Rien dans ces propos qui n'eût été dit mille fois. Mais sait-on d'où viennent les souffles qui portent au loin les paroles? Celles-ci furent entendues. De nombreux journaux les reproduisirent, les approuvèrent, les discutèrent ou les raillèrent. Et deux jours après, une note de *l'Égalité* promettait à ses lecteurs « la collaboration désormais régulière de M. Maximilien Romanèche. »

Il avait trouvé sa voie : jusqu'alors il n'était sûr que de ses opinions ; il eut désormais la même certitude dans son action, dans ses allures, dans ses desseins. Son beau-frère fut le premier à constater ce changement, en le voyant arriver le dimanche suivant, avec son fils aîné, l'air aussi naturel que si rien ne se fût passé.

— Tiens, c'est vous!...

Romanèche enleva ses gants fourrés en se frottant les mains, avec une évidente satisfaction.

— A pied, mon cher, nous sommes venus à pied !... J'avais besoin d'un peu d'exercice : rien ne vous fouette l'esprit comme une bonne promenade, par un temps sec... Et Robert est très bon marcheur, ... comme son père !

Revenu de sa surprise, le maître verrier s'écria :

— Vous arrivez ainsi chez un chien de capitaliste?... chez un infâme bourgeois?... chez un exploiteur sans cœur et sans entrailles?... Ma parole, mon cher, vous vous trompez de porte !...

Romanèche avait plus d'une fois subi de telles algarades, avec la complaisance du plus faible pour le plus fort. Cette humilité n'était plus de mise, maintenant qu'il sentait sa puissance :

— Hé ! mon cher, de quoi vous plaignez-vous ? riposta-t-il sur le même ton, ne vous ai-je pas rendu pleine justice ? J'ai reconnu vos qualités personnelles, je les ai louées, j'ai été jusqu'à dire que vous valez mieux que vos congénères, — et entre nous, je crois que vous vous valez tous !

En voyant qu'on lui tenait tête, Délémont baissa son diapason :

— Vous savez dans quelles difficultés je me débats... Vous le savez mieux que personne, Maximilien... Est-ce l'heure de m'attaquer?... Au moment où votre sacré gouvernement fait perquisitionner chez moi !

Romanèche rectifia :

— Le gouvernement ? Vous voulez dire la Justice !

— Aujourd'hui, c'est tout un... Mais il s'agit de bien autre chose !... Je suis convoqué chez le juge d'instruction... Parfaitement !... Qu'est-ce que vous dites de ça ?... Moi, un brave homme, — un vieux travailleur aussi, quoique vous me traitiez d'exploiteur, ... vous, vous !...

Il s'échauffait, la voix vibrante :

— C'est ce qui me met hors de moi, voyez-vous !... Les gens qui ne me connaissent pas peuvent dire ce qu'ils veulent : mais vous, mon beau-frère !... vous qui me voyez à l'œuvre depuis tant d'années !... vous qui savez comment je tiens l'usine, comment je traite mes ouvriers !... Non, vraiment, c'est trop fort !... Si vous voulez écrire dans les journaux, vous pourriez au moins leur parler d'autre chose !...

Il n'était plus le despote qui dicte sa volonté : il discutait, il plaidait presque. Romanèche l'écoutait avec un air important d'arbitre :

— Avant tout, dit-il, chacun doit combattre selon ses forces

pour le triomphe du bien commun et de la vérité. Vous aussi, vous me connaissez dès longtemps, vous savez ce que je pense sur cette question fondamentale !

Quelques jours auparavant, Délémont eût probablement répliqué, en haussant les épaules : « Des idées ! » Et ce terme, dans son esprit, englobait les chimères qui jaillissent de cerveaux fumeux pour gêner en pure perte les hommes positifs. Mais, si son mépris pour toutes les abstractions restait le même, son beau-frère, maintenant, lui en imposait, avec cette barbe en avant qui triomphait et ce vaste front où s'organisait l'humanité nouvelle !

— La vérité, fit-il en hésitant, oui, bien sûr, c'est une belle chose... Je n'ai jamais prétendu le contraire, moi!... Et le bien commun, oui, oui, on n'y pense jamais trop... Mais ce n'est pas tout!... On peut aussi s'entr'aider, que diable! quand on est de la même famille,... sans faire tort à personne, bien entendu!... Puisque vous écrivez dans ces journaux démocratiques, socialistes, que sais-je! enfin, dans ces journaux qui m'attaquent,... vous pourriez m'y défendre un peu, ma parole!...

Romanèche bomba sa poitrine, dressé sur ses petites jambes comme un coq qui se hérissé pour le combat :

— Je défendrai d'abord mes opinions, déclara-t-il. Vous les connaissez, elles sont irréductibles!

Jusqu'alors, quand les deux beaux-frères se trouvaient aux prises, Délémont gardait toujours l'avantage du verbe haut, de la mine importante, de l'affirmation sans réplique. Voici que les rôles se renversaient : c'était l'autre qui levait la tête, et donnait le ton.

— Je suis un homme à principes, ajouta-t-il. L'occasion se présente d'entrer dans la lice où se débattent les grandes idées directrices de la marche de l'humanité : que serais-je, si je ne la saisisais pas?

Délémont en convint, avec un geste évasif :

— C'est votre intérêt, dit-il. Chacun mène sa barque où il veut!

Il transposait sans malice, dans un langage à sa portée, les paroles de son beau-frère. Froissé, celui-ci riposta, sèchement :

— Pardon! Il ne s'agit pas de mon intérêt. Mon intérêt, c'est de vivre tranquille, dans mon enseignement. Je suis prêt à le sacrifier à l'intérêt commun : on a des devoirs envers la société. Voilà ce que j'ai voulu dire.

Délémont, qui suivait son idée, continua :



— Vous irez peut-être loin!... Dame, par le temps qui court!... Les journaux mènent à tout... Et puis, les principes, c'est une force comme une autre... Vous deviendrez député, pourquoi pas?...

Il eut un petit rire, qui sonna faux.

— ... Au moins, quand éclatera votre fameuse révolution sociale, vous serez avec les chefs... Eh bien, vous empêcherez qu'on me colle au mur!

Romanèche rit à son tour, en montrant ses petites dents aiguës :

— Il faudra voir! répliqua-t-il.

Et Délémont l'emmena déjeuner, en se demandant s'il plaisantait.

Cet entretien ne fut pas sa dernière humiliation : deux jours après, il dut se rendre au Palais, pour répondre à la convocation du juge.

Il attendit trois mortelles heures, — lui qui ne savait pas attendre! — dans un long vestibule morne du deuxième étage. De temps en temps, quelque guenilleux venait s'asseoir sur la même banquette. Il lui jetait un regard de côté, puis se hâtait de détourner les yeux sur ses autres compagnons, de toute classe, de toute mise, de tout état, anxieux comme lui, trompant comme lui leur angoisse en changeant de place, en marchant, en consultant un calepin, en s'approchant des fenêtres qui plongent sur la vaste cour grise. Quand son œil inquiet rencontrait le regard bonasse de quelque agent, il le soutenait pour avoir l'air sans crainte; en réalité, il se sentait très faible, comme un insecte dans l'ombre d'une main lourde. Son cœur bondit quand enfin la petite porte de son juge s'ouvrit, quand il se trouva devant un homme courtois et glacé, investi d'une autorité sans égale, de qui dépendaient maintenant son honneur et sa liberté. Des questions scrutèrent sa conscience, comme un petit organe invisible à l'œil nu qu'on examine au microscope et qui révèle alors toute sa structure; des yeux effrayans en ouvrirent les replis secrets, pour les fouiller avec la clairvoyance que donnent l'habitude de chercher les mobiles coupables, le parti pris de ne pas croire au bien, la résolution de découvrir le mensonge, le vice ou le crime. Il gardait assez de sang-froid pour comprendre que, complice par son ignorance voulue des abominations dont il avait tiré bénéfice, il ne l'était du moins par aucun fait déterminé. En lui montrant les carnets, le juge demandait :

— Ces grattages très apparens, comment se peut-il que vous ne les ayez pas vus?

Il répondait, et c'était vrai :

— Je n'ai pas vérifié les carnets!

Un de ces petits mensonges dont il émaillait volontiers sa conversation, par simple habitude, se dressait ici contre lui.

— Cependant, vous avez dit à M. Burier que vous les aviez examinés?

— Sommairement, peut-être. En tout cas, je n'ai regardé que les timbres et les signatures. Ce n'est pas moi qui les vérifie à l'habitude.

— C'est donc votre sous-directeur?

Il fallait bien répondre oui. Mais en même temps, retrouvant un peu de son orgueil pour défendre ce collaborateur fidèle, il s'écria :

— M. Soutre est le plus honnête homme du monde!... Si nous sommes là, c'est que nous avons été trompés tous les deux... Il n'y a qu'un coupable : ce misérable Gotto, dont nous ignorions les manœuvres... Nous ne sommes pas des faussaires, monsieur le juge!... Voyons, ce serait par trop absurde!... Gratter des chiffres sur une pièce officielle!... Non!... Ma parole, vous n'y pensez pas!...

Il fut assez vite hors de cause. Soutre eut plus de peine à s'en tirer : la maladresse de ses réponses aggravait son cas ; par momens, la peur rendait sa petite voix toute rauque, ou la coupait net ; il se troublait, perdait la tête, battait la campagne en se contredisant. Quand il rentrait à l'usine après ces torturantes séances, il était si lamentable qu'il faisait pitié. Délémont le reconfortait :

— Mon pauvre Soutre, vous me faites de la peine, ma parole!... N'ayez donc pas cet air de condamné à mort : vous finirez par sortir de leurs griffes... J'en suis bien sorti, moi!... Prenez patience, et venez dîner à la maison, ce soir, pour vous remettre.

Soutre obéissait, les premiers temps avec effort, gêné par la présence d'Alice, par la froideur méprisante de Bernard puis, peu à peu, avec un certain plaisir, qu'il dut tout entier à la délicate sympathie dont Estelle l'entourait.

Une créature nouvelle sortait de cette jeune fille, jusqu'alors renfermée dans une longue jalousie, et tout entière aux soins de réprimer ou de cacher les flux violens de son âme orageuse.

Nature d'amour, incapable d'aucun autre sentiment et susceptible des moindres nuances de celui-là, elle avait cru l'éprouver tout entier dès les premiers frémissemens de son cœur pour le seul homme qui eût passé dans son orbite, peut-être parce qu'il n'était pas pour elle; bien qu'elle fût en vérité plus passionnée que tendre, comme les circonstances du moment exigeaient plus de douceur compatissante que de feu, elle développait un charme inattendu de dévouement et de ferveur. Dans des heures d'exaltation qu'elle cachait, elle eût souhaité Soutre plus malheureux encore, afin d'accomplir pour lui de sublimes sacrifices; elle l'eût désiré poursuivi, ruiné, prisonnier, misérable, pour partager avec lui la solitude, la misère ou la prison. Il ne devinait aucun de ces élans. Il en aurait été surpris s'il les eût soupçonnés. Il en sentait pourtant l'ardeur, et comprenait qu'il plaisait, qu'on l'acceptait, qu'un nouveau bonheur ne demandait qu'à lui sourire :

— ... Si seulement cette maudite affaire s'arrangeait! soupirait-il.

## II

— Eh bien, Soutre, voilà cette ennuyeuse affaire terminée. Non-lieu l'un et l'autre, je vous l'avais bien dit. Par exemple, *ils* y ont mis le temps. Avouez que vous avez passé quelques mauvais quarts d'heure?

— Des quarts d'heure, monsieur Délémont!... Des heures, voulez-vous dire. Et des journées, et des semaines. Il me semble que je sors d'un tunnel qui n'en finissait pas!

— Que ça vous apprenne au moins à connaître la vie, mon brave!... Éreintez-vous, consacrez vos forces, votre jeunesse, votre intelligence, à fonder une belle affaire, dépensez des mille et des cents pour augmenter le bien-être de vos ouvriers, soyez honnête, laborieux, équitable, vous n'en serez pas moins traité comme le dernier des malfaiteurs si vous écornez une loi ridicule!... Faire sa pelote pour se retirer le plus tôt possible, voilà tout ce qu'on peut espérer aujourd'hui, dans l'industrie. Ces gens-là sont en train de nous le démontrer. Belle leçon, ma foi!... Vous l'avez reçue un peu durement, ce ne sera pas du temps perdu!

Soutre leva vers le ciel un regard de martyr.

— Peut être... Mais ce temps-là, voyez-vous, monsieur Delémont, je ne le recommencerais pas pour un royaume!

— Un royaume, hé! hé! dans le siècle où nous sommes, ce n'est plus une récompense enviable. Les rois sont aussi malheureux, aussi tyrannisés que nous, mon cher!... Un royaume, non, non, je ne vous souhaite pas ça!... D'ailleurs, vous savez, je ne peux pas vous le donner!...

Il riait. Soutre rit aussi.

— Ah! monsieur Délémont, je ne vous en demande pas autant!

Le maître verrier ne plaisantait jamais longtemps. Il redevint sérieux, et se mit à accabler son sous-directeur d'une grêle de complimens, — lui qui pourtant ne les prodiguait pas à ses subordonnés.

— Savez-vous que vous vous êtes bien conduit, dans cette histoire?... Très bien, ma parole!... Vous n'avez pas décliné vos responsabilités, vous m'avez couvert comme un rempart... Un solide rempart, ma foi, où *ils* ont fini par se casser le nez!... C'est d'autant plus méritoire qu'au fond vous aviez une peur affreuse... Aussi vous voilà plus que jamais de la maison... Et je ne suis pas seul à vous estimer à votre prix : il y a quelqu'un qui pense comme moi... Oh! vous vous en êtes bien aperçu!... Et moi, donc!... On n'a pas les yeux dans sa poche, que diable!...

Soutre rougit comme un écolier.

— ... Que diriez-vous si nous reprenions certaine conversation... vous savez?... Au point où nous l'avions laissée?...

Il cligna de l'œil avec malice.

— ... Après tout, il n'y aurait qu'un prénom de changé!

En effet, le sentiment de Soutre s'était peu à peu reporté sur la deuxième sœur : plus jolie qu'Alice, elle avait un charme plus capiteux ; son être, encore énigmatique, dégageait cette séduction de l'amour qui attire l'amour ; sa sympathie avait été très douce dans le malheur ; et puis, n'était-elle pas la fille du même père, la demoiselle de la même usine ? Tant de choses restant pareilles, la substitution des personnes passerait inaperçue : seule, la cristallisation des années d'attente manquait à la fleur déposée dans la source merveilleuse. Soutre répondit donc comme précédemment, par l'exclamation enfantine dont il usait pour suppléer à son défaut d'éloquence.

— Oh! monsieur Délémont!...

— Nous nous étions trompés l'un et l'autre, poursuivit le maître verrier en s'animant. C'est fâcheux ; mais nous reconnaissons l'erreur à temps... Ma fille aînée a des goûts, des opinions, des aspirations, comme elle dit, qui ne sont pas les nôtres ; je dirai mieux, qui ne sont ni de notre milieu, ni de notre classe... Quel mari voudrait-elle ? Un professeur, un écrivain, un socialiste, un Romanèche !... Comme s'il n'y en avait pas assez d'un dans la famille !... Nous avons eu tort de penser à elle, mon cher... Il est vrai qu'on ne peut pas savoir !... Pour moi, ces jeunes filles, vous comprenez, ce sont des livres fermés, bien que je sois leur père... Positivement, des livres fermés... Dame, j'ai eu autre chose à faire qu'à m'occuper de leurs petits cœurs !... Plus tard, quand je ne serai plus là, elles trouveront tout ce que j'ai amassé pour elles, et béniront ma mémoire. En attendant, elles gémissent parce que je ne les comprends pas. Et Dieu sait ce qu'elles pensent de moi !... Pourtant, je ne suis pas un mauvais père : je suis un homme occupé, qui pense à ses affaires, comme il y en a tant... Ah ! si leur pauvre mère avait vécu !... Elle aurait tout deviné, elle, tout compris... Un cœur !... Un tact !... Elle voyait courir le vent...

Il s'interrompit, comme pour chercher du regard, dans le lointain de sa vie, la bonne compagne perdue en chemin. Peut-être retrouva-t-il les traits aimés qui survivaient dans sa mémoire ; il poussa un gros soupir, chargé de regrets, et reprit :

— Ma seconde femme ne l'a pas remplacée, allez !... Ce n'est pas qu'elle soit méchante, mon Dieu, non !... Mais... Enfin, il fallait sauver l'usine !... D'ailleurs, ce n'est pas d'elle qu'il s'agit, ni de moi : et pour vous, les choses vont s'arranger... Cette fois, il n'y a pas un doute : Estelle est bien la femme qu'il vous faut. Et vous lui plaisez, j'en suis sûr... Ne faites pas le modeste : je vous dis que vous lui plaisez !... C'est un point qui a sa petite importance... Avec Alice, il n'y avait pas de sympathie : vous auriez été, comme on dit, le ménage de la carpe et du lapin. Avec Estelle, vous serez un couple parfaitement assorti... Elle n'aura pas d'aspirations, celle-là, elle prendra la vie comme elle est, les gens comme ils sont, sans chercher midi à quatorze heures... Et vous pourrez être très heureux ensemble, — pourvu que vous n'ayez pas trop d'enfants !...

Il rit de sa plaisanterie ; Soutre riait aussi :

— Voyons, qu'en pensez-vous !...

— Si M<sup>lle</sup> Estelle veut bien m'accepter, monsieur Délémont..., si elle veut bien,.... moi, je ne demanderais pas mieux,... c'est clair!...

Une affaire en règle ! De l'avoir si prestement conduite, Délémont retrouvait son ancienne assurance. Il fendit l'air de sa main droite, — un geste qu'il ne faisait plus guère, depuis quelque temps, — et il déclara :

— J'en réponds!... Voulez-vous que je vous dise tout, — pour vous donner confiance?... Ma sœur Claire m'avait averti... Oui, elle a eu des soupçons, le soir où Estelle s'est évanouie, — vous vous rappelez?... Et c'est une fine mouche, celle-là, avec ses airs détachés... Vous voyez que ça ira... Quant aux arrangemens matériels, rien de changé à ce que nous avons dit, n'est-ce pas ?

— Comme vous voudrez, monsieur Délémont !

— Vous avez confiance en moi, et c'est juste!... Dans tout cela, vous le savez bien, je pense d'abord à l'usine : je veux qu'elle soit entre bonnes mains quand je ne serai plus là ; je veux qu'il n'y ait pas entre mes héritiers de querelles de succession dont elle pâtirait... C'est pourquoi je prends tant de précautions, mon bon Soutre !

La conversation se tenait dans ce bureau où aboutissaient toutes les affaires de Délémont. Les deux hommes étaient d'accord. Comme ils allaient terminer, ils aperçurent en même temps Antoine Burier, qui partait après sa visite. Ils se regardèrent en serrant les dents. Délémont, les pointes de ses sourcils hérissées en virgules, formula leur commune pensée :

— Qu'a-t-il encore à venir ici, l'animal?... L'aurons-nous donc toujours sur le dos!... Ne nous a-t-il pas fait tout le mal qu'il peut nous faire?...

Tous deux gardaient la même rancune à l'inspecteur : avec un autre, plus accommodant, moins fanatique, capable de comprendre leurs difficultés ou de tenir compte des circonstances, ils n'auraient jamais eu cette stupide affaire ; aussi, dans l'inconscience qui rejette sur autrui les conséquences de nos fautes, voyaient-ils en lui seul l'auteur de leurs ennuis.

— Moi qui trouvais leurs lois bonnes ! marmonna Soutre.

Il rapprocha ses poings vigoureux dans un geste d'étrangleur. Son patron, d'un petit signe amical, lui recommanda la prudence :

— Pas de bêtises, mon bon !... Ne le cassez pas !... On vous le ferait payer trop cher !...

Délémont redoutait toujours les colères du géant, si bien dompté pourtant, si pacifique à l'ordinaire, comme on craint un réveil de férocité dans ces chiens très doux, mais trop forts, qui peuvent devenir terribles.

— Bien sûr ! répondit Soutre en dévorant des yeux Burier à travers la vitre, on ne peut pas toujours traiter les gens comme ils le méritent... On ne peut pas, quand même on en a rudement envie !... Pourtant, si je le tenais dans un coin..., et si j'étais sûr que personne ne nous voie..., ah ! ma foi, je crois bien que...

— Bah ! interrompit Délémont, ce qui est passé est passé... D'ailleurs, s'il vous a corrigé de vos sottises idées de socialisme, de collectivisme, de solidarité et de toutes ces chinoïseries, savez-vous qu'il vous aura rendu service, en somme ?

Soutre balançait sa grosse tête en répondant, avec conviction :

— Oh ! pour ça, monsieur Délémont, vous pouvez être tranquille ! Après ce qui nous est arrivé, on a son siège fait !...

N'ayant cette fois rien aperçu de suspect autour des ouvreaux, l'inspecteur s'en allait, paisiblement, en se louant de ce bon ordre. Le dernier mot restait à la loi : il pouvait s'en attribuer quelque mérite, et s'en réjouir comme d'une bonne victoire. Désormais, sur ce point du moins, il n'y aurait probablement plus que de faibles résistances, jusqu'au jour où, l'esprit routinier des patrons maté, ils ne sentiraient même plus le joug qui leur paraissait intolérable. Son chemin passant sous la fenêtre du bureau, il tourna machinalement la tête et surprit les regards rancuneux des deux directeurs. Il les salua. Délémont, qui avait son chapeau sur la tête, en toucha le bord, tandis qu'un flux de sang colorait ses joues : Soutre feignit de ne rien voir. Alors, la légitime satisfaction de Burier se nuança d'une ombre de mélancolie. Certes, il ne se souciait jamais des malédictions dont l'accablaient en pensée, d'un bout à l'autre de sa circonscription, les industriels récalcitrons, les sous-directeurs serviles, parfois même les contremaitres inintelligents, et jusqu'à des ouvriers incapables de sacrifier leurs intérêts immédiats à ceux de l'avenir ; il en souriait plutôt, ayant conscience de remplir un rôle utile, de défendre le bien commun contre l'aveuglement des égoïsmes, de préparer pour les temps futurs plus d'aisance, de joie, de justice, et aussi d'être plus fort qu'eux tous, soutenu par le formi

dable appareil dont il était une pièce et qu'il pouvait actionner. Ici toutefois, l'accomplissement de son devoir lui laissait un arrière-goût amer : la rancœur d'un sacrifice qui n'est pas encore accepté, le regret d'un bonheur qu'on a vu passer sans le saisir, la meurtrissure de l'avoir perdu. Ainsi, sa pensée revint à celle qu'il revit au chevet du petit Beppo, à celle dont il s'était senti si proche pendant une heure inoubliable de bonté, et que dès lors son cœur appelait. Qu'elle était loin, maintenant ! Qui sait même ? peut-être qu'elle aussi le regardait comme un ennemi, peut-être qu'elle se reprochait comme une faiblesse sa furtive sympathie...

Et voici : au moment où le portail se refermait derrière le jeune homme, il reconnut Alice au bout du pont, à la place même où il l'avait une fois déjà rencontrée. Elle s'avancait, toute seule, — comme elle le serait peut-être toujours dans la vie, — toute charmante aussi, frileuse et gracieuse dans sa jaquette de caracoul. Elle marchait d'un pas souple et léger, elle allait fuir comme dans un vol, peut-être que des mois et des ans s'écouleraient sans ramener le hasard d'une telle rencontre. En la saluant, Burier l'implora d'un regard qu'elle comprit. Elle eut une seconde d'hésitation, — un coup d'œil vers l'usine, — et s'arrêta, la main tendue. La même émotion les tint un instant muets l'un devant l'autre, désespérant peut-être ensemble de pouvoir se dire, là, sur ce trottoir, en deux minutes, tout ce qu'ils avaient dans l'âme, tout ce qu'ils voulaient savoir.

— Cette pénible affaire est terminée, mademoiselle, fit Burier, — en s'étonnant des paroles qu'il prononçait, tandis que tant d'autres chantaient dans son cœur... Vous ne sauriez croire combien j'en suis heureux... Que pouvais-je faire ? Le devoir exigeait... Vous l'avez compris, j'en suis sûr... Mais quel soulagement pour moi de savoir qu'elle n'a de suites fâcheuses pour personne !

Sans oser le regarder, Alice murmura, — et son accent profond transposait ailleurs le sens de sa réponse :

— Oui, c'est fini, maintenant !...

Son regard fuyait loin devant elle, vers l'horizon gris, vers l'horizon triste. Ils se turent encore. Les fumées de l'usine montaient dans le ciel d'hiver. Le fleuve courait librement sous leurs pieds, l'air léger courait librement à travers l'espace, — et il y avait entre eux une masse invisible de volontés étrangères que



leur volonté n'écarterait jamais, des forces plus fortes qu'elle, qui les séparaient.

— Je crois que monsieur votre père m'en veut beaucoup, reprit Burier... Je le sais!... Je vous assure qu'il est injuste!... Tout autre, à ma place, eût agi comme moi... Il ne se doutera peut-être jamais que j'ai failli manquer à mon devoir!... Oui, j'en ai eu un instant l'idée et la tentation... Si j'avais pu sans trahison lui épargner ces ennuis,... je vous assure que je l'aurais fait, mademoiselle!

Sa voix trembla et se fit très basse :

— Je l'aurais fait... pour vous!

Les yeux d'Alice se voilèrent :

— Vous avez bien fait, répondit-elle... Il faut toujours faire ce qu'on doit,... avant tout..., à tout prix...

— Vous ne partagez donc pas les sentimens de votre père?... Vous ne m'en voulez pas?...

Cette fois, elle le regarda bien en face, offensée dans sa loyauté par un tel soupçon :

— Avez-vous pu le croire?

— Je l'ai craint! s'écria Burier... Pardonnez-moi : je ne vous voyais plus... Mais si je savais, ah! si je savais!... Vous m'avez compris, je le sens!... Vous m'avez compris, n'est-ce pas?... Quelquefois, voyez-vous, ce qui paraît si difficile,... avec du courage et de l'énergie..., quand on est d'accord, quand on ne craint rien,... on finit quand même par réussir, si l'on veut!...

Elle secoua la tête en murmurant :

— Il y a des choses... des choses qui sont impossibles...

Burier répliqua, avec plus d'énergie :

— Impossible! Ce mot a-t-il un sens?... Si vous vouliez comme je voudrais, moi!... Si vous me faisiez un signe!... Ah! je vous réponds qu'il n'y aurait rien d'impossible!...

Il s'exaltait, en homme de conquête prêt à tout pour atteindre au but, qui ne craint ni de frapper ni de marcher sur des victimes. Mais Alice était d'autre essence : quand il s'agissait d'elle-même, son instinct généreux préférait la résignation à la lutte. Elle répéta son doux geste négatif, ses paroles qui renonçaient :

— Il y a des choses impossibles...

Puis, sans lui tendre la main, en inclinant la tête avec une tristesse infinie, elle laissa tomber le mot des séparations suprêmes :

— Adieu !...

Burier n'eut pas le courage de répondre. Debout au bord du trottoir, il la vit s'éloigner, d'un pas alourdi, — s'arrêter un instant devant le grand portail, — disparaître, comme si l'usine la prenait...

Quelques minutes après, appuyé au parapet de l'hirondelle qui le ramenait en ville, il regardait fuir les bâtimens de la verrerie, l'enseigne bleue où s'étalait en lettres blanches le nom d'Alcide Délémont, les petites fenêtres de la cité ouvrière, les cheminées en briques panachées de fumée noire. C'était cela, qui le repoussait : ces fours, ce verre incandescent, ces misérables bouteilles... Ah ! quand viendrait le jour où il n'y aurait plus, pour séparer les cœurs qui s'aiment, tant d'intérêts, d'iniquités, de haines, et les flots de la méchanceté des hommes impuissans à réaliser un peu de bien sans souffrir ou semer la souffrance !...

Comme les eaux fantasques d'un torrent réunissent ou séparent les feuilles tombées, ainsi les courans de la vie, au hasard de leurs jeux indifférens, séparent ou réunissent les cœurs qu'ils emportent. Un de leurs remous avait éloigné l'un de l'autre Alice et Burier qui, rapprochés un instant, ne se rencontreraient peut-être jamais plus ; un autre allait réunir Estelle et Soutre, pour le long voyage à travers les vallées incertaines.

Alice avait suivi la partie que jouait Estelle, sans la prendre trop au sérieux : coquetterie, pensait-elle, ou caprice, ou peut-être revanche de sentimens froissés qu'elle soupçonnait sans les comprendre. Elle ne supposait pas que sa sœur, connaissant les motifs de sa rupture avec Soutre, pût s'éprendre d'un tel homme. Sans doute, leur père l'ayant ramené, il fallait le subir, à peu près comme on supportait les fumées ou le bruit de l'usine, les aboiemens de Step, tant d'autres incommodités auxquelles les affaires ouvraient la maison. Même, on y pouvait mettre cette bonne grâce extérieure qu'il est d'usage d'apporter à de telles compromissions, une fois consenties. Et c'était là l'extrême limite des concessions possibles. Comment d'ailleurs Soutre aurait-il l'audace, sachant son passé connu, se sentant jugé, de renouveler auprès de la seconde sœur la tentative repoussée par l'aînée ? Toutefois, lorsque Alice le vit, après le non-lieu, déposer ses airs de chien battu pour revenir à l'ancienne familiarité, le soupçon se dessina dans son esprit. Après

avoir pris conseil de Bernard, elle voulut avertir Estelle. Aux premiers mots, elle vit se dresser contre elle la volonté d'un de ces êtres de proie qui ne lâchent rien de ce qu'ils tiennent, appuyée encore par la force d'une passion ardente qu'elle ne pouvait pas plus mesurer qu'éprouver, par la violence d'une âme aux instincts dominateurs, qui ne leur refuse rien.

— ... Tu veux parler de cette créature, Alice ? M. Soutre ne la voit plus depuis qu'il vient ici pour moi !

Une telle réponse marquait si bien la mécontente ! Alice pensait aux droits acquis de la maîtresse, au double jeu de l'amant, à ce qu'il y aurait de vil et de fragile dans une famille fondée ainsi sur la trahison, le mensonge, la lâcheté. Aucun souci pareil n'effleura l'esprit d'Estelle : voulant l'amour, croyant l'avoir trouvé, elle prenait sans scrupule, dans une poussée brutale de son sens possessif, l'homme sans cœur et sans foi, qui quittait l'autre.

— C'est ce qu'il y a d'odieux dans son cas ! s'écria Alice.

Un mouvement irrité de sa sœur ne l'arrêta pas.

— Il a séduit cette pauvre fille, il a fait sa honte et son malheur en sachant d'avance qu'il l'abandonnerait, puisqu'il avait ses plans, puisqu'il prétendait m'aimer... Pendant plus de deux ans, il n'a fait que mentir et tromper.

— Tromper qui?... Toi peut-être !... Elle sûrement !... Mais moi ? Non !... Tout cela, c'est son passé : je le connais, je l'oublie, je n'en veux rien savoir !... Il ne m'aimait pas encore : je crois qu'il ne m'avait jamais vue. Mais puisque c'est moi qu'il aime, à présent, — enfin !... Puisque c'est bien moi, — moi toute seule !... Va, je ne lui demande rien de plus ! Le reste, oh ! le reste !...

Son geste effaça le monde, avec une telle ardeur de passion qu'Alice, devinant soudain, s'écria :

— Tu l'aimais donc ?... avant ?...

Estelle, surprise aussi :

— Tu ne t'en doutais pas ?

— Oh ! comment peux-tu croire !... Si j'avais su !...

— Tu vois !... Chacun poursuit son bonheur, sans regarder à droite ni à gauche... Tu te croyais aimée, tu n'aimais pas, et pourtant tu marchais sur mon cœur. Ah ! l'as-tu piétiné, l'as-tu déchiré, sans t'en apercevoir ! J'ai cru parfois que tu y mettais de l'orgueil et de la cruauté... Positivement, je l'ai cru...

Et je t'ai haïe... Mais je ne t'en veux plus, va!... Cela aussi, c'est le passé. Tu me demandes pourquoi je le rappelle?... Oh! pour te montrer que nous nous valons tous, simplement!... Crois-moi, ne méprise personne. Partout la vie et les gens sont les mêmes... Chacun happe au vol ce qu'il désire et peut êtreindre, l'argent, le bonheur, la gloire, l'amour. La part des autres? Qu'ils se la fassent, et que chacun garde ce qu'il a!...

Son front rayonnait de jeunesse; sous ses beaux cheveux blonds, ses yeux avaient l'éclat et son teint la fraîcheur du printemps: où ses dix-neuf ans avaient-ils puisé cette abominable sagesse? dans quels désenchantemens? derrière quelles expériences? au fond de quelles sources empoisonnées? Alice, en l'écoutant, croyait reconnaître quelques-uns des préceptes paternels, transposés dans un ordre où leur férocité ressortait en vigueur, par contraste avec le sentiment même qu'ils déformaient et viciaient jusque dans son essence.

— O ma pauvre sœur, dit-elle, que tu as dû souffrir, pour en être là!...

Pendant des heures et des jours, Alice devait songer longuement à cette révélation foudroyante d'une âme si proche, qu'elle n'avait jamais sondée, jamais connue, jamais pressentie, et qui garda son mystère, même après qu'un éclair en eut sillonné les ténèbres. Cette âme était pourtant celle d'un être lié à elle par la plus proche parenté du sang. Ah! qu'attendre des autres, quand on est si différent des siens? qu'espérer de l'avenir? que demander à la vie? En voyant Soutre revenir, avec sa grosse figure réjouie d'homme sans reproches, pour prendre à côté de sa sœur la place qu'il avait eue auprès d'elle, elle se promettait de vivre et de mourir seule, et songeait que l'unique amour digne d'être vécu est celui qui se cache et qui fuit, — comme le sien.

### III

Aux jours agités qui précipitent les destinées, succèdent des périodes plus lentes, où l'on glisse au fil de la vie en s'apercevant à peine de son propre mouvement. Nous croyons alors que ce courant paisible nous porte aux rivages choisis, nous ouvrons avec confiance la voile au vent. Mais tantôt c'est le vent qui change, tantôt c'est nous qui changeons; et le rivage passe et le port est ailleurs. De même, des eaux invisibles rongent dans leurs

assises souterraines les hautes roches dont nous croyions les formes éternelles. Nous ne savons rien de ce travail secret, que poursuit la patience de la nature, pour des fins que nous ignorons. Pourtant la minute arrive où l'œuvre étant achevée, un large pan s'effondre en avalanche, en sorte qu'une autre montagne dresse des formes nouvelles à notre horizon...

Des jours s'enfuirent, marqués à peine par quelques-uns de ces épisodes qui laissent peu de traces dans la mémoire. Valentin repartit pour son lycée, en cachant sa peine, en refoulant ses larmes ; — Dotty ne prit pas la rougeole, sans que l'angoisse morbide de sa mère en diminuât pour cela ; — Délémont ouvrit à Estelle, pour l'achat du trousseau, un crédit plus généreux que la jeune fille ne l'eût espéré ; — on fit quelques visites ; — Soutre, de plus en plus épris de sa fiancée, fâcha son futur beau-père en se montrant par trop magnifique.

— Soutre, vous perdez la tête, ma parole !... Que signifient ces débauches de fleurs ?... Vous n'y pensez pas, elles se fanent, on les jette, et vous n'avez plus votre argent !

Soutre baissait l'oreille, mais recommençait le lendemain ; alors le maître verrier s'en prenait à sa fille :

— Voyons, Estelle, comment peux-tu tolérer un pareil gaspillage ?... Tu n'épouses pas un millionnaire, que diable !... Si vous commencez ainsi, vous finirez à l'Assistance publique.

La jeune fille, qu'enchantaient ces folies, le bravait en riant.

— On n'est fiancé qu'une fois, père !

— Heureusement ! grognait-il... Si l'on ne se dépêche pas d'en finir, cet animal se mettra en ménage avec des dettes... Ah ! ce n'est pas moi qui me serais ruiné pour des fleurs !... Et ta pauvre mère, qu'aurait-elle dit, en voyant arriver des bouquets de ces dimensions !... Deux sous de violettes, quand j'y pensais, et ça n'était pas tous les jours !...

Quelques nuages traversèrent le ciel des fiancés.

Pour Soutre, ce fut d'abord une rencontre avec Burier, qui réveilla l'ancienne blessure. Il n'avait eu garde, cette fois, de lui faire part de son mariage ; mais l'inspecteur, averti par la rumeur publique, eut la malice de le féliciter de ses « nouvelles fiançailles. » Le coup porta : debout sur ses fortes jambes, au milieu de la cour, Soutre se balançait comme un ours, en cherchant une réponse difficile à trouver pour un homme à l'esprit

si lent. Ah ! s'il avait pu planter son poing vigoureux dans cette figure blonde, qui pétillait d'ironie ! Mais il se rappela les recommandations de son futur beau-père, se contint, et dit :

— Hé ! que voulez-vous, monsieur l'inspecteur, tout s'arrange, à la fin, tout s'arrange !

Il ajouta pour en imposer davantage, en imitant sans s'en apercevoir le mot, le ton, la désinvolture du patron :

— Ma parole !...

Burier aurait souri du pastiche, s'il n'eût fait sur eux tous un retour qui l'inclinait plutôt à la mélancolie.

— Non, monsieur Soutre, tout ne s'arrange pas pour tout le monde, ne croyez pas ça !... Il y a des gens qui ont de la chance, vous en êtes, tant mieux pour vous !...

Les airs sardoniques de l'inspecteur ne pouvaient obscurcir qu'un instant le bonheur de Soutre : la persistante froideur de Bernard l'inquiétait bien plus. Il se sentait jugé, avec une sévérité intransigeante, par un homme très jeune, mais d'un caractère déjà formé, avec lequel il aurait à compter plus tard, et qu'il aurait voulu ramener. Toutes ses avances furent repoussées, avec une correction qui ne lui permettait pas de se fâcher ; elles allaient à fins contraires ; même, un jour qu'il les soulignait un peu trop, il s'attira cette mortifiante réponse :

— Nous allons être de la même famille, Soutre, nous ne serons jamais de la même espèce !

Plus généreuse, Alice évitait de montrer des sentimens pareils ; mais dans les silences qu'elle gardait, Soutre entendait un blâme. Il fermait l'oreille : le muet reproche l'atteignait quand même, et l'idée qu'il n'aurait jamais l'estime de « ces deux-là » gâtait son bonheur, — d'autant plus persistante et maligne qu'il leur vouait toute la sienne.

— Bernard est un blanc-bee, lui disait Délémont. Laissez-le prendre ses grands airs, ça lui passera, avec le temps, quand il connaîtra la vie !...

Il y avait encore Angèle, l'abandonnée, à laquelle Soutre pensait quelquefois avec une vague inquiétude. Après des lettres de reproches, de vains essais pour le rencontrer, des heures passées à le guetter en rôdant autour de l'usine, elle ne donnait plus signe d'existence. Il se plaisait donc à la croire oubliée ou consolée. Toutefois, n'étant pas sûr qu'elle le fût, il gardait un doute, craignait l'incertain, s'assombrissait une heure, puis ces-

sait d'y penser et se livrait à la douceur du moment présent. Il ne sut pas que sa fiancée reçut une lettre à peu près semblable à celle d'Alice, mais irritée par les rancunes prolongées, les longues attentes inutiles, les humiliations ajoutées à la douleur.

La lecture de cette lettre souleva dans l'âme orageuse d'Estelle une tempête courte et violente, dont son visage ne trahit rien : d'abord, un éclair de cette jalousie rétrospective qu'elle se flattait d'ignorer, et le réveil soudain des anciennes blessures ; — puis, la nette volonté de repousser ce passé dans le gouffre du passé ; — en même temps, à certaines phrases de menace, la peur des habituelles vengeances, du revolver, du vitriol surtout ; — enfin, prise aussitôt, la décision de garder pour elle seule la brûlure de son souci : et la lettre froissée, déchirée, jetée au vent, sans un mot à personne...

C'est ainsi qu'arriva le jour de la noce.

Elle devait être très simple : un déjeuner de famille au retour de l'église, avant le départ des époux qui auraient deux semaines d'intimité dans un pays de lumière. On n'invita que les Romanèche, et, — sur les instance d'Alice, — Valentin ; Lustreau et le médecin seraient témoins, avec Bernard et Maximilien. Impossible de mieux satisfaire à l'horreur de Délémont pour toute espèce de dérangement : le mariage de sa fille lui prendrait à peine la moitié de l'après-midi.

A l'heure exacte, les voitures vinrent chercher la noce, qu'elles emportèrent au trot vers la jolie église de Saint-Étienne d'Issy. Délémont tenait à rester simple ; pourtant, il n'entendait pas qu'on pût le taxer d'avarice : tout en grognant contre la bêtise de la mode, il avait donc commandé les fleurs nécessaires. La cérémonie se passa sans qu'aucun détail apparent en troublât la correction. Elle n'en fut pas moins un beau sujet d'observation pour Romanèche, qui conduisait Alice.

Depuis qu'il corrigeait la société et réformait le monde deux fois la semaine en trois ou quatre compactes colonnes de *l'Égalité*, le professeur examinait les choses au double point de vue de ce qui est et de ce qui — selon lui — devrait être. Ainsi développé par l'exercice, son sens critique s'aiguïsaît chaque jour, en devenant plus intraitable. Récemment encore, pendant que l'opinion se déchainait contre son beau-frère, il n'avait, par égards pour lui, exprimé qu'une part de sa pensée à propos des

petits verriers; mais cette phase hésitante de son développement était déjà dépassée : il n'appartenait plus qu'à la démocratie, comme il le disait à l'occasion; or, comme il le disait encore, un homme qui se dévoue à cette grande cause ne connaît plus ni ami ni famille, puisqu'on ne peut aimer d'un même amour le bien des siens et le bien de tous, et qu'on se trouve presque toujours à un moment donné mis par les circonstances en demeure de choisir. Aussi, sous le grand crucifix peint surmonté de deux anges en ronde-bosse, ne voyait-il pas des parens et des alliés, pour lesquels un homme ordinaire est susceptible d'éprouver certaines faiblesses, peut-être parce qu'il leur a dû quelque appui dans des momens difficiles, ou quelques preuves d'affection : il ne voyait que des « bourgeois, » accomplissant dans l'esprit de leur caste ennemie les rites convenus d'un des grands actes de la vie qu'ils ont le plus profondément déformé. Ses petits yeux couraient autour de lui, se posaient sur les assistans, leur ouvraient les cœurs, en sondaient les replis; puis il rapprochait ce butin de la récolte idéale cueillie dans un monde que l'argent n'aurait pas corrompu, qui connaîtrait d'autres intérêts que ceux de l'échange et du gain, où des loisirs égaux et des ressources normales laisseraient à chacun la possibilité d'écartier le calcul des actes que le sentiment ou la raison devraient seuls gouverner. Un père mariant sa fille, par exemple, quels intérêts supérieurs ne doit-il pas consulter avant de songer aux petits intérêts matériels de la dot, des espérances, des relations ! Comme il doit être sûr de la santé, du caractère, de l'intelligence et du cœur de l'homme auquel il confie ce dépôt sans prix : celle qui deviendra mère ! Comme il doit peser toutes ses responsabilités, puisque le consentement qu'il donne prépare l'avenir de la race ! Or, ce père-là, ce petit homme solide, musclé, rougeaud, énergique, ce vainqueur dans la bataille des affaires, amenait sa fille à l'autel sans autre souci que d'assurer après soi la bonne marche de son usine. Il pardonnait la faute de son gendre parce qu'il lui croyait des capacités industrielles, en prenant d'ailleurs mille précautions pour lui enlever la possibilité d'être mauvais administrateur des biens communs tout en lui laissant celle d'être mauvais époux et mauvais père. Et nul doute n'effleurait ce calculateur prévoyant sur la solidité de l'œuvre ainsi préparée, de la famille établie sur de tels fondemens !

Romanèche se pencha à l'oreille d'Alice, et dit :



— Votre père a l'air ravi : il est évidemment persuadé que ce mariage est une excellente affaire!

La jeune fille serra légèrement les lèvres; son visage prit une expression presque douloureuse. Romanèche rentra le cou, la barbe pliée contre sa poitrine, et poursuivit ses réflexions :

Si le père méconnaissait ainsi l'essence et la destination du mariage, que penser des sentimens de l'époux! Pour celui-ci, l'affaire était encore une plus belle affaire : un gros lot, une aubaine, un « coup » inespéré! Fils d'ouvrier, pauvre, ignorant, n'ayant un peu d'intelligence que dans sa partie, né pour être fort de la Halle ou hercule forain, voici qu'il passait de la gêne à la fortune, de l'état de prolétaire à celui de capitaliste. Un tel saut valait bien l'infamie qu'il coûtait! Qu'importait la victime? Le mal qu'on fait, dans cet ordre-là, ne laisse pas de traces : une société soumise encore à la loi barbare de la force pardonne les moyens, pourvu que le but soit atteint. Aussi, moulé dans son habit neuf, un ironique bouquet blanc à la boutonnière, le géant se carrait dans une satisfaction qu'exprimaient jusqu'à son dos massif taillé comme un dos d'Atlas, jusqu'à son cou puissant plissé sur le col, jusqu'à ses larges oreilles un peu écartées, qui rougissaient. La seule chose qui peut-être le troublait, c'était la déchirure du gant de sa main droite, dont une couture avait éclaté : il considéra longuement le morceau de peau brune qui s'étalait à cette malencontreuse ouverture, dont il essaya sans succès de rapprocher les bords, et finit par la cacher dans sa main gauche. Romanèche songea que cette incorrection de tenue, visible à tous, le gênait beaucoup plus que la tache de son passé, ignorée de la plupart; il souffla à l'oreille de sa nièce :

— Et Soutre?... Regardez-le!... Même de dos, n'est-ce pas l'image d'un homme heureux, sans peur ni reproches?...

La jeune fille devina les critiques qui s'armaient dans le crâne belliqueux de son oncle. Elle les approuvait, certes, tant qu'elles demeuraient générales; mais à les voir appliquer si crûment aux siens, elle se révolta, et sans y songer, avança d'instinct, pour les défendre, l'argument qu'une convention tacite invoque et accepte dès qu'on discute ces combinaisons matrimoniales dont l'intérêt seul est l'inavouable motif :

— Soutre est sincèrement épris...

Sa bonne foi la força d'ajouter :

— ... Maintenant!

Romanèche leva les yeux en serrant les lèvres, sa barbe en avant frétila : meilleure que tant d'autres, celle-ci restait de sa caste ! Elle la blâmait quelquefois, mais pour tomber en garde aussitôt qu'on en approchait le fer salulaire ; elle l'excusait, en attendant d'en avoir un jour les calculs, l'égoïsme, l'hypocrisie, les mensonges, la rapacité. Un souffle d'idéal l'avait préservée de cette union vile : demain, elle s'agenouillerait sur les mêmes coussins pour en contracter une pareille, — ou une pire ! Il se tourna vers elle et lui demanda, en la regardant au fond des yeux :

— Est-ce bien vous qui me dites cela ?

Alice rougit.

— En tous cas, souffla-t-elle, ma sœur est éprise, elle, sincèrement ! Je n'en suis que trop sûre : il y a longtemps qu'elle l'aimait.

Que cachait cette demi-confiance ? quel nouveau mystère ? quels arrangemens louches que la cérémonie pieuse voilait de ses fleurs, de sa musique, de ses prières ? En ce moment même, le prêtre prononçait la bénédiction : les têtes des époux agenouillés se penchaient sur le dossier des prie-Dieu ; derrière eux, le père s'inclinait aussi, les yeux mi-clos, dans une pose très recueillie ; M<sup>me</sup> Délémont l'imitait, — et Claire, — pourtant dressée à bonne école ! — et Lustreau, et le médecin lui-même, — un vieux sceptique qui se targuait de son incroyance et plaisantait les miracles ! Tous s'agenouillaient, se relevaient, s'inclinaient comme si chacun de leurs gestes de commande, eût exprimé quelque sentiment sincère. Aucun d'eux ne rattachait ces actes routiniers à la grande pensée religieuse qui les inspira dans les origines : ils obéissaient à l'usage, ils suivaient le cérémonial, sans que leur âme y fût pour rien. Ainsi faisaient presque tous ceux de leur classe, enduits d'hypocrisie, attachés aux formes, soucieux encore de la tenue, — mais incapables d'un effort pour rapprocher leurs actes ou leurs âmes de l'idéal dont leurs momeries seules attestaient encore le respect. Malgré la solennité de la minute, Romanèche voulut jeter à l'oreille d'Alice un mot d'ironie ; la jeune fille s'était inclinée comme les autres, et l'on eût pu croire qu'elle priait, — positivement !

La cérémonie était terminée. L'orgue attaqua la marche nuptiale de Mendelssohn. Le cortège traversa l'église. Délémont, souriant, envoyait de petits saluts aux figures qu'il reconnaissait

dans l'assistance. Alice avait repris le bras de son oncle qui lui dit, en entrant dans la sacristie :

— Quand je pense que Soutre a dû se munir d'un billet de confession !...

Après la signature et le défilé, les voitures partirent au trot par la rue de l'Abbé-Grégoire. Vis-à-vis de Romanèche, Dotty, mignonne dans sa robe blanche, restait effarouchée, enfoncée dans son coin. A côté d'elle, Valentin se tenait assis tout raide sur le bord de la banquette. Le voisinage d'Alice le ravissait : il ne la quittait pas des yeux, sans oser lui parler, et mille sentimens confus roulaient dans sa petite âme timide et tendre. De temps en temps, il sortait de sa contemplation pour jeter un coup d'œil furtif sur la figure revêche de son oncle, qui bientôt se pencha vers lui et lui caressa les joues, en disant :

— Eh bien, petit, c'est la première fois que tu vois un mariage, hein ?

L'enfant fit signe que oui.

— Sais-tu que tu as de la chance pour tes débuts, mon garçon?... Celui-ci est un beau mariage, un mariage chic, dans les règles, un vrai mariage bourgeois, enfin !... Il réunit tous les élémens essentiels de l'institution... Tu en es ébloui?... Dame, à ton âge, on prend tout ce qui brille pour de l'or !... Mais comme on n'apprend jamais trop tôt à distinguer les vessies des lanternes, surtout quand on est un pauvre diable comme toi, je vais t'expliquer ce que tu as vu... Tu as vu des gens qui feignent de se recueillir en feignant de prier un Dieu auquel ils feignent de croire... Et pourquoi cette comédie?... Pour donner une fausse couleur de solennité à un simple contrat d'association commerciale !... Ah ! mon gaillard, travaille, prépare-toi, tâche de combattre tous ces mensonges, quand tu seras grand !

Pendant qu'il parlait, Alice regardait leur petit compagnon, comme pour lire sur sa figure pâlotte l'effet de ces propos ou le secret de sa destinée.

— Oui, travaille, lui dit-elle à son tour, travaille, mon pauvre petit !... Et tâche avant tout de devenir un brave homme.

— Oh ! oh ! fit Romanèche en se retournant vers elle avec un léger ricanement, on voit que vous sortez de l'église, vous prêchez l'évangile... Patience et résignation, n'est-ce pas !... Amassez-vous du bien dans le ciel, pendant que les malins le ramassent sur la terre !... Le refrain n'est pas nouveau, mais on ne l'écoute

plus guère!... Seriez-vous donc en train de passer à l'ennemi?... Déjà?... Avec Bernard, je parie!... Je n'en serais pas étonné: « Il est plus difficile à un riche d'entrer dans... » au lieu de « le Royaume des cieux, » je dirais « la République de la Justice... » Mais la conclusion resterait la même.

Alice gardait la main de Valentin, qui semblait dans l'extase. Elle n'avait guère envie de répondre, n'étant pas bien d'accord avec son oncle, ni peut-être avec elle-même. Il y eut un silence. Romanèche ruminait ses pensées : ses lèvres s'avançaient sous ses moustaches; comme il redressait la tête en la renversant un peu, sa barbe en avant pointait, plus agressive. Il revint à la charge :

— Voyons, Alice, soyons sincères!... Vous qui avez l'esprit si droit, n'êtes-vous pas écœurée de la somme de tromperies, de trahisons, de bassesses, disons le mot, d'infamies, que représente un mariage comme celui-ci?... Et comme tant d'autres, d'ailleurs!... Et comme le mariage est une des assises de notre société, ne voyez-vous pas qu'elle est pourrie, qu'elle agonise, qu'elle va tomber en poussière?... Et qu'il est temps de la sauver, sapristi!...

Alice abandonna la main de Valentin :

— Je ne veux juger personne, dit-elle, je ne sais pas lire dans les cœurs... Il y a du mal sur la terre, il y en a beaucoup... Je le vois comme vous... Qui ne le voit pas?... Mais le salut, d'où viendra-t-il?...

— Hé! s'écria Romanèche, le salut est dans nos mains!... Je vous croyais de celles qui le savent, Alice!... L'homme social est maître de sa destinée : mettons plus d'équité dans la répartition des biens collectifs, dans celle du savoir et de l'intelligence et dans l'organisation du pouvoir : tout est là... Utopie?... Autrefois, peut-être, au temps des premiers voyans, qui rêvaient le mieux dans un monde encore rempli de ténèbres... Mais aujourd'hui!... Nous distinguons clairement le but, nous connaissons les moyens scientifiques de l'atteindre... Le salut, ma chère enfant, il est dans la fin du régime qu'a installé la réaction thermidorienne, et que nous subissons encore... Il est dans le retour aux véritables idées démocratiques de la véritable Révolution : celle de Robespierre... Il est dans le triomphe de ceux qui sont le droit, étant le nombre, et qui vaincront quand ils comprendront qu'ils sont aussi la force!

Alice tendit son intelligence vers ces lourds problèmes. Son esprit, plutôt lent, était susceptible d'intuitions profondes ou lointaines. Elle croyait depuis longtemps aux idées de son oncle : en cet instant même, elle en comprit la faiblesse. Elle pensait au salut d'un monde vieilli, aux ressorts relâchés, aux élémens confondus, — et l'on trouvait pour la rassurer des lois, des arrêtés, des décrets, avec la proscription, ou peut-être la guillotine pour outils ! Comme tant d'êtres généreux, elle rêvait un sort meilleur pour l'humanité tout entière, sans frontières ni barrières, sans différences de races ni de couleurs, — et voici qu'on la précipitait de l'absolu dans le relatif en discutant les suites d'une journée historique ! Elle songeait à l'époque où d'un monde aussi vieux, épuisé, corrompu, une grande parole d'amour avait tiré un monde rajeuni et rempli d'espérance ; on lui répondait en parlant politique, c'est-à-dire haines, intrigues, luttes de partis, courtes vues, combinaisons louches : non, non, ce n'était pas le salut !

Romanèche attendait la réponse, en bon stratège qui ne néglige pas les minimes conquêtes, en chef adroit qui conserve ses partisans. Quand Alice parla, on eût dit qu'une autre voix sortait de sa bouche, une voix qui serait venue de très loin, d'un arrière-fond où les circonstances traversées et les influences subies ne lui avaient pas encore permis de puiser, mais qui devait être le vrai trésor secret, la réserve intacte de sa noble nature.

— Le salut ! dit-elle, — je l'attendrais plutôt d'une rénovation des âmes... D'où viendra-t-elle ? Vous ne le dites pas !

Romanèche croyait connaître sa nièce ; il s'attendait si peu à une telle réponse qu'il en resta d'abord confondu.

— Oh ! s'écria-t-il, vous en demandez trop !... S'il vous faut un nouveau sauveur, je ne sais où le prendre, moi !... D'ailleurs, l'humanité n'en a plus besoin : elle est sortie de l'âge du mystère... Ah ! si vous l'attendez, vous l'attendrez longtemps !... Moi, je vous offre ce que j'ai : la réforme sociale !...

Il passa la main sous sa barbe, qui se tendit, en ajoutant :

— Et je crois que c'est quelque chose !...

Il n'eût demandé qu'à le prouver, en reprenant l'un après l'autre les points de son programme. Mais le trajet était achevé.

Depuis longtemps déjà, les ouvriers guettaient le retour du cortège, pour offrir leur bouquet aux nouveaux époux. Sortie de tous les appartemens de la cité, grossie par des voisins, par

des curieux, par des passans, une foule compacte se pressait dans la cour, débordant des deux côtés du portail sur la route et jusque sur le pont. D'humeur bénigne, plutôt gaie, elle houlait sans malice, secouée de temps en temps par quelque plaisanterie qui se propageait de groupe en groupe. Step, tapi dans sa niche, la considéra longtemps de ses yeux sanguinolens, avec une expression d'étonnement hébété : son instinct ne lui permettait pas de prendre pour des bourgeois cossus, dignes de ses égards, ces ouvriers endimanchés ; son intelligence se morfondait à chercher pour quelles raisons insondables on l'avait enchaîné juste aux approches d'une telle invasion. Après des perplexités que trahirent des grognemens sourds et des va-et-vient inquiets, il finit par accepter ce mystère après tant d'autres : et il se rendormit en bâillant.

La foule restait patiente, bruissant avec un murmure de mer ou de forêt.

— Est-ce qu'ils viennent ?

— Non, pas encore.

— Ils ne sont pas pressés !...

— Bah ! ils ne vont pas tarder : avec le patron, il n'y a jamais de retard...

Les voitures apparurent au tournant de la route des Moulineaux. La foule remua, s'ouvrit, se tassa sur les trottoirs. Des figures curieuses s'avancèrent, cherchant, derrière les vitres fermées, le voile de la mariée, le bouquet blanc de Soutre ou la mine de Délémont. Quelques-uns saluèrent. Délémont répondait de la main. A mesure que les voitures s'arrêtaient, la noce se rangeait sous la marquise. Quand elle fut au complet, les douze ouvriers de la délégation, massés de l'autre côté du perron, s'avancèrent à pas inégaux, gênés par tant de regards braqués sur eux. Danzine les conduisait, ganté de blanc, chargé d'un énorme bouquet blanc dont les rubans blancs flottaient aux souffles printaniers. Il le tenait gauchement, avec précautions, dressé contre sa poitrine, mais à distance, par crainte d'effeuiller les roses. Il souriait, d'un bon sourire embarrassé. Ses onze camarades souriaient comme lui, amusés de le voir plus gêné qu'eux, tel qu'un grand diable d'écolier qui ne sait pas sa leçon et tâche d'attendrir le maître en prenant un air candide. Dans la foule, beaucoup souriaient aussi : les uns par moquerie, en lâchant quelques quolibets ; d'autres par bienveillance, parce que

l'aspect du bonheur, ou de ce qu'on prend pour le bonheur, éveille des idées plutôt agréables.

Comme Danzine restait au bas du perron, selon les prescriptions du protocole réglé par Délémont, les époux descendirent trois marches au-devant de lui. Estelle, appuyée au bras de Soutre, montrait sous le voile écarté son clair visage épanoui. Soutre ne savait que faire de son chapeau, qu'il gardait à la main, et répétait mentalement en remuant les lèvres, les trois phrases de sa réponse, avec l'effroi de rester à court. Danzine mit la main sur sa bouche, toussa, commença :

« Madame,

« Permettez-moi de vous apporter, au nom de mes camarades... »

Une double détonation l'arrêta net : une jeune femme, sortie de la foule, venait de tirer sur les époux. La première balle s'était perdue. La seconde, dont Soutre sentit le vent sur sa joue, atteignit derrière lui Alice, en plein cœur. On vit la jeune fille s'avancer, les bras en croix, vaciller, s'abattre sans un cri. La meurtrière était déjà désarmée. Des agens l'emmenaient, au milieu de menaces et de vociférations. La noce éperdue se pressait autour de la victime, dont le médecin coupait le corsage. Step tirait sur sa chaîne en hurlant. Soudain, un affreux cri, strident, terrible, domina le bruit, se répéta plusieurs fois, se changea en un rire plus affreux encore : M<sup>me</sup> Délémont, hagarde, arrachait son chapeau, dénouait ses cheveux, bondissait contre la foule.

#### IV

Burier revint visiter l'usine.

Plus que l'habitude de ses fonctions, une curiosité douloureuse le ramenait : celle d'apprendre, sur des événemens dont le bruit se perdait déjà dans le tourbillon de la vie, quelque chose de plus intime que les racontars des journaux ; il y joignait le désir de chercher un dernier souvenir d'Alice dans les lieux encore remplis d'elle, d'entendre prononcer son nom par ceux qui avaient pu la pleurer, et la veiller morte.

Les choses étaient les mêmes. Pourtant, leur aspect lui parut changé : comme si la surveillance qui maintenait l'ordre dans ce

petit monde se fût distraite, comme si le ressort invisible qui mouvait cette machine compliquée se fût fatigué. C'était l'heure du travail, l'heure où d'habitude on eût vainement cherché dans l'enceinte de la Bouteillerie une silhouette inactive. Cependant, devant la maison, Soutre causait paresseusement avec sa jeune femme, toute charmante dans sa toilette de deuil. Dans la cour, une ouvrière riait avec Crétot, sans souci des sévérités du règlement intérieur ; plus loin, des charretiers bavardaient à côté d'un camion. Même autour des ouvreaux, l'inspecteur crut remarquer moins d'énergie dans les équipes, moins de précision dans les mouvemens. Il s'approcha de Lustreau, qui venait de gronder un gamin :

— Comment va M. Délémont? demanda-t-il d'un ton de condoléances.

— Le patron est solide, répondit le contremaître. Touché, tout de même!...

Son regard parcourut le chantier, en signalant les deux ou trois incorrections presque imperceptibles qui eussent été impossibles quelques jours auparavant.

— Deux malheurs tellement inattendus! ajouta Burier... Deux coups pareils à la même minute!... Il y a là de quoi abattre un homme.

— Soyez tranquille! Il en reviendra, monsieur l'inspecteur.

— Est-il vrai que M<sup>me</sup> Délémont est dans une maison de santé?

— Où voulez-vous qu'elle soit, la pauvre dame?

— Et le fils?

— Il est par ici.

Le contremaître n'avait pas envie de parler, ou ne savait rien. Du reste, à quoi bon poser ces vaines questions? Quand l'orage a passé, et dépouillé l'arbre, qu'importe de savoir comment soufflait le vent? Pourtant, Burier épiait les travailleurs, interrogeait leurs regards qui ne répondaient pas. Tous connaissaient Alice; chez beaucoup, elle était entrée quand la femme ou l'enfant malades avaient besoin de secours: songeaient-ils, en se tournant vers la maison blanche, que l'âme en était partie? Peut-être. On ne le saurait pas. Quelques-uns se demandaient-ils confusément, comme lui: « Pourquoi celle-là, la meilleure, la plus innocente?... » Question vaine, d'ailleurs: à ces injustices du destin que les apparences permettent d'imputer au hasard, il est parfois



des raisons profondes, secrètes et lointaines dont l'ensemble indéchiffrable et les mystérieux enchainemens forment ce que nous appelons la Fatalité...

Comme il remuait ces pensées, Burier aperçut Délémont qui s'avavançait sans le voir vers le four, les mains au dos, la tête basse. Ce n'était plus tout à fait le même homme : la taille, robuste et ramassée, se courbait comme sous un fardeau ; l'œil fixe trahissait une de ces obsessions qu'aucun effort n'écarte ; sous les moustaches dures, les lèvres remuantes donnaient à l'ensemble de la physionomie une expression de tristesse soucieuse. Il répondit au salut du jeune homme, en disant :

— Tiens ! monsieur l'inspecteur !

Que de fois il l'avait accueilli par la même exclamation, qu'il excellait à rendre, selon l'impression du moment, railleuse, ironique, malicieuse ou provocante. Cette fois, le ton changé n'exprimait qu'une complète indifférence. Burier lui serra la main.

— Croyez, monsieur, que j'ai pris une part très vive...

— Oui... Vous avez envoyé des fleurs... Très touché!...

La voix se mit à trembler légèrement.

— Vous connaissiez un peu mes filles, je sais... Le petit Italien, l'hôpital,... je me rappelle.

— Je n'ai vu M<sup>lle</sup> Alice qu'une ou deux fois ; je garderai d'elle un profond souvenir.

Le maître verrier soupira.

— Comme tous ceux qui l'ont connue, fit-il.

Après un court silence, il reprit :

— Par exemple, je vais réformer bien des choses, ici, comme elle voulait... En mémoire d'elle... Et pour d'autres raisons,... que je ne comprenais pas autrefois, et qui maintenant sont claires pour moi,... claires comme du cristal !

Il regarda l'inspecteur qui semblait attendre l'explication de ce propos, coupa l'air de son geste despotique d'autrefois, et dit :

— Après un pareil malheur, monsieur... après un pareil malheur...

Et il s'éloigna, sans s'expliquer davantage.

Burier le vit s'approcher des ouvreaux, observer le travail sans mot dire, longtemps immobile à la même place, dans la même pose. Puis il vit passer Soutre, qui l'aperçut et l'évita ; et il

voulut partir. Mais à quelques pas du portail, il rencontra Bernard. Les jeunes gens s'arrêtèrent ensemble, en se tendant la main, dans une même pensée.

— Je sais que ma sœur avait beaucoup de sympathie pour vous, dit Bernard.

Burier répondit, sans chercher à dissimuler son sentiment :

— Moi, je ne l'oublierai jamais!

Des larmes montèrent aux yeux de Bernard.

— Si vous saviez ce qu'elle a été pour nous tous!... Et pour moi!... Si vous saviez à quel point elle nous était nécessaire!...

Il embrassa du geste les fours qui rougeoyaient, les équipes en pleine activité, le va-et-vient des ouvriers autour de la rigide silhouette de Délémont.

— Oh! nos établissemens sont splendides!... Mon père a mis toute son énergie, toute son intelligence à les fonder, et c'est un homme, mon père!... Il a voulu créer l'usine : elle est là, elle existe, elle marche, elle se développera encore... Mais voyez-vous, il lui a tout donné et elle a tout pris; elle est devenue son cœur, son âme, sa famille... Notre foyer, c'était Alice! Elle seule savait en conserver la chaleur, en ranimer les étincelles... Maintenant qu'elle n'est plus là, il me semble que le feu vacille, que tout cela va s'effondrer!... Mon père lui-même est atteint : ces deux coups, l'un sur l'autre, ont traversé la cuirasse... Regardez-le, là-bas, le reconnaissez-vous?... Le malheur est dans la maison!...

Burier chercha quelques paroles de réconfort : après un choc si rude, on se sent meurtri, sans courage, on doute de l'avenir; il faut réagir.

— Votre père retrouvera sa force : il a du ressort, il tient à tant de choses! .. Et vous avez devant vous toute la vie!... Elle est pour vous facile, pleine de promesses...

Bernard mit la main sur ses yeux, comme pour fuir le spectacle de cette longue avenue; en cet instant, il ne voulait rien espérer.

— Vous ne pouvez vous imaginer tout ce que de tels malheurs vous apprennent... C'est un voile qui tombe, une révélation... Croirez-vous que mon père m'a dit hier soir ces propres paroles : « Dieu me pardonne, je crois que je n'ai jamais rien compris à rien!... » Lui que vous connaissez!... Lui qu'aucun obstacle n'eût dérangé dans sa route!... Il me semble qu'une

invisible main nous a jeté la clé de l'énigme qu'est pour chacun sa propre vie... Aussi, je vois très clair dans bien des choses qui m'étaient obscures... Par exemple, je m'explique l'enchaînement des causes qui ont préparé notre catastrophe... Elle *devait* arriver... Ainsi ou autrement, que sais-je?... L'usine est debout, le foyer s'est écroulé : cela devait être!... Depuis l'origine, l'architecte surveille l'une, néglige l'autre : il fallait donc que l'un tombât devant l'autre, n'est-ce pas?... Pourtant il y a une chose que je ne puis pas encore comprendre!...

Il hésita : pour s'expliquer davantage, des détails plus intimes devenaient nécessaires. Mais à mesure qu'il parlait, de confuses impressions, qui avaient en leur temps traversé son esprit sans s'y fixer, se réveillaient dans sa mémoire; une sorte de divination rétrospective l'avertissait du sentiment qui avait un instant uni la morte à cet étranger; il sentait que nul être au monde ne le comprendrait jamais mieux, qu'aucune sympathie ne lui serait jamais plus consolante.

— Ma sœur a été longtemps fiancée à Soutre, dit-il. Vous l'ignoriez, peut-être?

Burier dit simplement :

— Non, je l'ai su.

— Eh bien! savez-vous pourquoi leurs fiançailles se sont rompues?... C'est précisément à cause de... cette personne... Oui, celle qui a tiré!... Alice, toujours prête au sacrifice, aurait peut-être cédé à la volonté de mon père; mais elle a appris cette histoire; elle a jugé que Soutre avait d'autres devoirs, et que sa conduite... Vous m'entendez!... Je pensais comme elle... Mon père... ah! mon père, ces choses-là ne comptent pas pour lui!... Quant à ma seconde sœur, bien qu'avertie, elle n'a pas eu les mêmes scrupules... Et c'est Alice, justement Alice que la balle a frappée!... Pourquoi?... Oui, pourquoi, pouvez-vous comprendre?...

La question ne surprit pas Burier, qu'elle avait effleuré déjà; pourtant il murmura, avec un geste évasif :

— Le hasard...

— Non, non, s'écria Bernard, je ne crois pas au hasard... Le hasard!... C'est la première explication qui vient : elle ne suffit pas... Il doit y avoir une cause, que nous ignorons, qui reste cachée, mais qui est!...

Burier, dont l'œil ne cherchait jamais à dépasser l'horizon,

s'étonna : même, ainsi formulée, la préoccupation de Bernard lui parut un peu puéride, ou maladive, liée à des idées comme il s'en forme dans un cerveau ébranlé par trop d'émotions.

— La balle ne lui était pas destinée, expliqua-t-il : aucun doute ne semble possible sur ce point. La misérable l'a déclaré formellement, paraît-il... Elle visait Soutre, a-t-elle dit au commissaire, d'après les journaux... Elle l'a manqué... La balle aurait aussi bien pu se perdre...

— Peut-être, dit Bernard.

A peine avait-il fait cette demi-concession, qu'il reprit avec plus de force :

— Non, non!... — Non, je le sens, ce n'est pas le hasard qui a fait cela!... Le hasard aurait frappé n'importe qui!... Tandis qu'il y avait des raisons pour qu'elle tombât, elle, justement elle, la plus pure, dans ce conflit de bas intérêts et de passions vulgaires!...

Il regardait Burier, qui demanda :

— Quelles raisons?...

— Je les pressens, je ne les conçois pas... Ce sont des raisons qui sortent de l'ordre des choses soumis d'habitude à notre examen... Ce sont des raisons très profondes qui tiennent... comment dire?... aux résonances éloignées de nos actes, à leur enchaînement, à leur logique supérieure, que sais-je?...

Burier fit de la tête un signe d'improbation amicale, mais ferme : son esprit positif ne pouvait admettre qu'un fait concret n'eût pas une cause concrète, et il ne suivait plus son interlocuteur. La meurtrière était maladroite, ou le revolver mal réglé : pourquoi chercher plus loin?

— Des raisons, murmura-t-il, oui, des raisons très simples...

Bernard vit qu'ils ne s'entendaient plus :

— Non, pas très simples, dit-il avec une douceur tenace : très complexes au contraire, et lointaines...

Et il conclut, en lui serrant la main :

— Peut-être saurons-nous un jour!..

Les deux jeunes gens se quittèrent sur ces mots. Bernard suivit un instant des yeux Burier qui s'éloignait à pas lents, puis, en se retournant, revit son père, toujours immobile à la même place, dans le rougeoiement des fours, distrait et comme indifférent à l'activité qui rayonnait autour de lui. Quelles pensées roulait cet être de combat, là, dans le champ de ses victoires,

au centre de ce monde issu de son énergie comme d'un créateur? Que se passait-il dans ce cœur durci par tant de lutttes, que deux coups brutaux venaient de frapper et d'ouvrir? Toujours en mouvement jadis, il ne remuait pas plus qu'une statue : quel que fût son secret, son visage le gardait. Sans le quitter des yeux le jeune homme se répéta le « pourquoi » dont Burrier s'étonnait tout à l'heure. Aucune réponse ne lui vint à l'esprit. Il sentait seulement que dans cette mystérieuse chaîne de nos actes et de leurs effets, il y a comme une nécessité que la réflexion pressent et ne peut saisir, qu'une voix intérieure affirme et ne peut expliquer. S'il remontait les anneaux de celle qui venait de l'étreindre si durement, il arrivait sans peine à l'initiale erreur paternelle, d'avoir pris les petits intérêts contingens de la lutte humaine et les passagères victoires de l'intérêt, pour l'essentiel de la vie. Comment cette erreur avait-elle pu perdre celle qui ne la partageait pas, celle qui la condamnait et l'eût peut-être corrigée? Voilà l'anneau qui échappait à son regard. A l'inverse de Burrier, qui expliquait tout par le mouvement d'un doigt sur une lamelle d'acier, il voyait là un problème ou un mystère. Ne pouvant ni le résoudre ni le percer, il répéta mentalement sa phrase de doute et d'angoisse :

— Peut-être saurons-nous un jour!...

ÉDOUARD ROD.

---

---

# LE SUFFRAGE UNIVERSEL

ET

## L'ÉVOLUTION DES PARTIS POLITIQUES

---

Jusqu'au milieu du siècle dernier, il semble que, même dans les pays à institutions plus ou moins parlementaires ou représentatives, les écrivains politiques n'aient fait aux partis, en tant qu'éléments actifs et organes essentiels de la vie nationale, qu'une très petite place, s'ils leur en ont fait une; qu'ils n'en aient pas ou n'en aient que peu parlé. Ainsi Montesquieu et Delolme, dissertant, l'un brièvement en 1748, l'autre longuement en 1771, « de la Constitution d'Angleterre. » Ainsi encore Tocqueville, sur les États-Unis, en 1835. C'est seulement entre 1840 et 1850 que les théoriciens, — Suisses et Allemands en tête, les Rohmer, les Stahl, les Wachsmuth, les Frantz, les Abt, les Bluntschli, — commencent à concevoir une histoire et presque une histoire naturelle, une espèce de physio-psychologie des partis. Non pas qu'auparavant il n'y eût point de partis : il y en eut partout et toujours, depuis qu'il y a des hommes, et qui se disputent pour se gouverner. Mais c'est seulement depuis que le suffrage s'est étendu, généralisé; depuis que la masse à mouvoir, plus volumineuse et plus lourde, a exigé des ressorts plus puissans; depuis que l'État est fondé sur le nombre et qu'il faut conquérir le nombre pour avoir l'État; c'est seulement depuis lors que les partis politiques ont pris,

dans la théorie comme dans la pratique, toute l'importance que nous leur voyons aujourd'hui.

Cette importance, si prodigieusement accrue, peut se mesurer au simple fait que, là où Montesquieu n'a rien dit, où Delolme s'est contenté de quelques lignes vagues, et Tocqueville d'un court chapitre, aujourd'hui M. James Bryce consacre un volume entier (1) et M. Ostrogorski, deux gros volumes (2), à démontrer et à décrire la mécanique des partis, considérés, en vue de l'utilisation, de la domestication, et malheureusement aussi de l'exploitation de la grande force aveugle qu'est le nombre, comme les pièces maîtresses de la « machine » de l'État. Par là se trouve posé un problème de l'intérêt le plus haut et le plus pressant, dont les données multiples sont : les conditions du régime parlementaire, le but légitime des partis, la fin même de l'État, d'une part ; et, d'autre part, l'extension du droit de suffrage, ou le développement de la démocratie. Une telle question vaut sûrement qu'on l'examine, sinon dans toute son ampleur et toute sa portée, ce qui serait fort difficile, du moins sans trop la rétrécir ni la rapetisser. Essayons donc de montrer ici ce que devraient être les partis, au gré du juriste et du philosophe ; ce qu'ils ont été dans l'histoire, ce qu'ils sont dans la vie, ce qu'ils peuvent être dans la réalité ; comment le développement de la démocratie, l'extension du suffrage, a agi sur leur formation, sur leur composition, sur leur direction ; comment, d'organiques qu'ils étaient d'abord dans l'État hiérarchisé, — dans l'Angleterre d'avant 1832, par exemple, — ils sont, quand on a lâché le nombre à travers l'État égalisé, quasi nécessairement devenus mécaniques ; comment enfin une tendance se dessine à compléter, ou compenser, et à remplacer les partis politiques permanens, à objet illimité, par des groupemens politiques temporaires, à objet bien déterminé.

## I

Pendant longtemps l'opinion commune a tenu l'existence des partis pour un mal, auquel on ne se résignait que faute de

(1) *La République américaine*, traduction française en quatre volumes in-8°, t. III ; *le Système des partis* ; — *l'Opinion publique*.

(2) *La Démocratie et l'organisation des partis politiques*, t. I. l'Angleterre, t. II, les États-Unis ; 2 vol. in-8° ; Calmann-Lévy, 1903.

pouvoir s'y soustraire. Les théoriciens eux-mêmes n'ont osé qu'assez tard remonter ce courant, et ils ont rencontré de la résistance. Ils avaient beau écrire : « Les partis politiques apparaissent partout où la vie politique se meut librement. Ils ne disparaissent que chez les peuples paresseusement indifférens aux affaires publiques ou opprimés par un pouvoir violent. Leur absence est donc un signe d'incapacité ou d'oppression. » Les esprits imbus de la croyance, présentée alors comme scientifique, qu'il n'était pas jusqu'à l'État qui ne fût un mal, inévitable, lui aussi, mais un mal, se montraient réfractaires à reconnaître que les partis pussent être un bien.

Vainement la doctrine affirmait : « Les partis politiques se manifestent d'autant plus nettement que la vie politique est plus riche et plus libre. C'est l'effort et la rivalité des partis qui engendrent les meilleures institutions politiques, et qui mettent en lumière toute la richesse des forces latentes de la nation. Ne croyez point, avec certaines âmes timides, que les partis politiques soient une faiblesse et une maladie de l'État moderne. Ils sont, au contraire, la condition et le signe d'une vie politique forte. N'appartenir à aucun parti n'est nullement une vertu du citoyen, et dire d'un homme d'État qu'il est en dehors des partis est un éloge équivoque (1). » Plus vainement encore, allant plus loin et poussant jusqu'au bout du raisonnement, la même doctrine déduisait, des axiomes qu'elle venait de poser ainsi, des conséquences de cette sorte : l'homme d'État, non seulement peut être, mais doit être un homme de parti, et le fonctionnaire, quelque impartial qu'il doive être dans l'exercice de sa fonction, peut cependant, en dehors d'elle, et comme citoyen, appartenir à un parti. Il suffit qu'il maintienne en lui parfaitement séparés, sans que jamais ils s'y mêlent, les droits du citoyen, et les devoirs du fonctionnaire; que si, simple citoyen, il a oublié le fonctionnaire, redevenu fonctionnaire, il dépouille le citoyen; que, sa défroque de parti rejetée, à l'heure où il rentre dans sa fonction, son impartialité soit pour lui comme la toge qu'il revêt, qui le couvre, et, en l'isolant de tout ce qui l'entoure, le grandit. « Les actes du fonctionnaire sont les actes mêmes de l'État. Le droit public, dans les attributions qu'il confère et dans les charges qu'il impose, ignore les partis. La constitu-

(1) Bluntschli, *la Politique*, traduction de Riedmatten.



tion et la loi fixent le droit applicable à tous, et mettent des bornes aux menées des partis. Le juge ne regarde que la justice; le ministre ne peut employer les fonds de l'État au profit d'un parti, ni édicter des mesures de police fondées sur l'esprit de parti; les lois doivent demeurer impartiales. Ce n'est que là où la politique commence que l'esprit de parti peut se donner libre cours (1). »

A lire cela, ne jurerait-on pas lire du Corneille? « Il doit, » « ils doivent; » dites au moins : « il devrait. » Car, la faiblesse humaine, qu'en faites-vous? Et pouvez-vous demander à vos fonctionnaires de tout ordre et de tout degré, à vos 600 000 fonctionnaires, d'avoir des âmes de héros? Pensez-vous que leur tiède cœur se livre à lui-même incessamment cette espèce de combat de Don Rodrigue partagé entre l'amour et l'honneur, entre le droit et le devoir? Et, s'il le livre, combien de fois l'honneur et le devoir ne seront-ils pas vaincus? Dire en même temps au même homme : « Sois impartial » et : « Sois un homme de parti, » n'est-ce pas d'un seul coup l'écraser sous la contradiction, et préparer à ses défaillances la meilleure de toutes les excuses : celle de l'impossible, à quoi nul n'est tenu? Voilà ce que le bon sens répond aux professeurs de philosophie politique, qui parlent ici un peu en poètes. Et il n'est pas sans les embarrasser; à tel point qu'ils ne s'en tirent que par la distinction subtile, — et classique d'ailleurs, — du parti et de la faction.

Le *parti* est un bien, la *faction* est un mal; l'*homme d'un parti* est un citoyen vertueux, l'*homme d'une faction* est de la graine d'anarchie ou de tyrannie. « Le parti ne se confond point avec la faction. Celle-ci en est l'exagération et la dégénérescence, et elle est aussi désastreuse pour l'État que les partis lui sont utiles. Les partis se forment et grandissent dans une nation saine, les factions dans une nation malade. Les uns complètent l'État, les autres le déchirent. Dans sa croissance, l'État est animé par les partis; dans sa décadence, il est la proie des factions. Un *parti politique* est un parti qui s'inspire d'un principe *politique* et qui poursuit un but *politique*. On l'appelle « politique, » parce qu'il est en harmonie avec l'État, compatible avec lui, et dévoué au bien commun. Un parti peut avoir de nombreux défauts, accepter légèrement toute innovation ou s'attacher anxieusement

(1) Bluntschli, *ibid.*, p. 321.

au passé, employer des moyens ineptes, poursuivre un but insensé, et cependant mériter encore cette honorable qualification. Mais un parti n'est plus qu'une faction, quand il se met au-dessus de l'État, quand *il subordonne les intérêts de l'État aux siens, le tout à la partie* (1). » On reconnaissait le « parti » à ce que, étant fait d'hommes, il servait sans doute des intérêts particuliers, mais, avec eux et au-dessus d'eux, étant *politique*, il servait également l'intérêt général, qui le plus souvent l'emportait. On reconnaît la « faction » à ce que, dans « son égoïsme triomphant, » elle ne songe qu'à « exploiter l'État à son profit. »

Le malheur est que tous les partis tendent à tout moment de tout leur effort à se mettre au-dessus de l'État, à subordonner ses intérêts aux leurs, à l'exploiter à leur profit, et par conséquent à se transformer ou à se déformer en *factions*. Le malheur est que, si tel parti « accepte légèrement toute innovation » et si tel autre « s'attache anxieusement au passé, » si tous plus ou moins et tour à tour « emploient des moyens ineptes » dans la poursuite « d'un but insensé, » ce but n'est plus dès lors « un but politique ; » ce ne sont plus des « partis politiques ; » ils n'ont plus droit à « cette honorable qualification ; ils ne s'inspirent plus d'un principe politique ; » ils ne sont plus « en harmonie avec l'État ; » ils ne sont plus « compatibles avec lui ; » ce n'est plus le parti, mais la faction ; ce n'est plus une fonction organique, mais une maladie de l'État, dont elle annonce et marque déjà « la dégénérescence. »

Or, c'est ce qui arrive toujours ou presque toujours : il n'est pour ainsi dire pas un parti qui, par le pouvoir, du reste, ou par l'opposition, n'exagère son programme, n'exaspère sa manière, et finalement ne s'altère et ne se résolve ou ne se dissolve en faction. Mais si le passage du parti à la faction est rapide et facile ; si, d'un côté, les partis sont nécessaires ou utiles à la vie de l'État, et si, de l'autre côté, il est inévitable que tôt ou tard ils se décomposent en factions, l'État vit donc d'une succession de décompositions et de recompositions, à la façon dont le corps vit du renouvellement des cellules. Quelle règle tirer de ce fait de biologie politique ? Pour rendre plus sûre et plus calme, plus forte et plus féconde, la vie de l'État, vaut-il mieux rendre la cellule plus résistante, ou plus aisé le phénomène de décompo-

(1) Bluntschli, *ibid.*, 323. Ici, savante explication philologique du mot latin *pars*, à la fois *parti* et *partie*.

sition et de recomposition? Vaut-il mieux renforcer le parti, accroître son importance, prolonger sa durée, tâcher d'en retarder, sans pouvoir l'empêcher un jour, la corruption; ou, tout au contraire, l'affaiblir, circonscrire au plus près son action et abrégier son existence, hâter et multiplier les renouvellemens?

En d'autres termes, le problème qui se posera sera bien : Vaut-il mieux des partis permanens ou des groupemens temporaires? Mais n'allons pas si vite, et faisons le tour de notre sujet. On vient de le voir : la théorie enseigne, ou du moins enseignait naguère, que les « partis politiques » sont un bien, que seules les « factions » sont un mal : l'opinion commune, l'observation courante, le bon sens objectent que fatalement les partis tournent et finissent en factions. La théorie a-t-elle raison? L'opinion commune a-t-elle tort? C'est le cas et c'est le moment de le demander à l'histoire.

## II

Il n'est pas besoin de sortir de l'histoire moderne, ni de remonter jusqu'aux partis ou factions de la Grèce et de Rome, jusqu'aux *Verts* et aux *Bleus* de Byzance, ni même jusqu'aux Républiques italiennes du moyen âge et de la Renaissance, ou jusqu'aux villes flamandes, ou jusqu'à l'Angleterre de la *Rose blanche* et de la *Rose rouge*. L'histoire moderne des partis commence avec les deux partis parlementaires classiques, avec l'histoire même du parlementarisme anglais, prototype et modèle du parlementarisme moderne. Dans le régime parlementaire anglais, les *tories* apparaissent lors de la révolte des royalistes irlandais contre le Parlement, en 1648; et les *whigs*, lors de la rébellion de l'Écosse sous Charles II, en 1680, pour prendre, quelques années après, la tête de la révolution de 1688 et soutenir ensuite la maison de Hanovre contre les Jacobites. Dès le premier moment, il semble qu'on ne les voie pas d'un œil très favorable : si l'étymologie généralement attribuée à leurs noms est exacte, *whigs* voudrait dire « laitiers » ou « charretiers, » et *tories*, « forbans » ou « bandits. » Ce sont de ces aimables qualificatifs que, de tout temps, les hommes se sont donnés les uns aux autres pour exprimer qu'ils ne pensaient pas absolument de même sur quelques points. Aux *whigs* et aux *tories* peuvent faire pendant, dans le genre péjoratif, en Angleterre même les *Têtes rondes*,

et ailleurs les *Gueux* des Pays-Bas ou les *Sans-culottes* de France.

Le plus souvent, et plus simplement, quand c'est chaque parti qui se baptise soi-même, et non pas le parti adverse qui le baptise, il tire son nom soit de la place qu'il occupe dans les assemblées, — droite, gauche, centre, extrême droite, extrême gauche, centre droit, centre gauche; — soit d'une couleur, jadis les *verts* et les *bleus*, puis les *blancs* et les *bleus*, puis les *blancs* et les *rouges*; — soit du nom du prince ou du chef : les bonapartistes, les orléanistes, les carlistes, les mazzinistes; soit enfin, — ce qui marque un perfectionnement, — d'une tendance politique ou sociale : les conservateurs, les libéraux, les radicaux, les socialistes. Parfois même, et plus simplement encore, il suffit aux partis d'une circonstance générale ou locale, économique ou politique : ils sont alors le peuple *puissant, médiocre et bas*, les *grandi* et les *popolani*, les *gras* et les *maigres* de Florence, les capitalistes et les prolétaires de nos grandes villes de luxe ou d'industrie; les *Hörner* et les *Klauen*, — les « bêtes à cornes » et les « pieds fourchus, » — nés d'un dissentiment sur la manière de jouir des pâturages communs, du canton montagnard de Schwytz (1).

La théorie, qui prétend enfermer dans des cases et dans des cadres la complexité infinie des choses, et introduire en histoire politique des classifications d'histoire naturelle, néglige « les formations sans principe et sans durée, » sans autre raison d'être qu'une rivalité personnelle, ou une coalition accidentelle; et, s'en tenant aux « partis de principe, » lesquels « à ses yeux, » ont seuls des lois permanentes, elle professe que, « par rapport à la pureté de leur origine, les partis peuvent se ranger en six catégories. »

La première serait celle des partis *mêlés* ou *mixtes*, à la fois *religieux* et *politiques*; mais plus religieux que politiques : ainsi, après la Réforme, les *protestans* et les *catholiques*; en France, les ligueurs et les huguenots; en Angleterre, les anglicans, les presbytériens et les puritains; plus tard, et bien que l'élément politique l'emporte de plus en plus sur le religieux, le

(1) *Hörner*, *Hornmänner*, partisans du bétail à cornes, ou plutôt du gros bétail (vaches et chevaux); *Klauen*, pieds fourchus, partisans du menu bétail (chèvres et moutons). Les *Klauen* furent soutenus par les libéraux; le gouvernement défendit les *Hörner*; la querelle devint ainsi politique (1838). — Cf. Bluntschli, *la Politique*, p. 325.

parti catholique ultramontain et le parti protestant orthodoxe ; de nos jours même, le centre catholique allemand ; aux Pays-Bas, le parti catholique, le parti chrétien-historique, le parti calviniste anti-révolutionnaire.

La deuxième catégorie est celle des partis dont la formation a pour base le territoire ou la nationalité : ainsi, jadis, dans la Grande-Bretagne, les Anglais, les Écossais, les Irlandais ; ainsi, dans l'Empire allemand, les Polonais, les Alsaciens-Lorrains, les Danois, les Guelfes, gens du Hanovre et de Brunswick ; ainsi, en Autriche-Hongrie, l'inextricable broussaille des races : Slaves contre Allemands, Slaves contre Magyars, Slaves du Nord et Slaves du Sud, Italiens, Roumains, etc. Catégorie fondée aussi sur la région ou la province : vieux Bavaois, Francs, Souabes et Palatins en Bavière, Zurichois et Bernois en Suisse.

La formation suivant les *ordres* serait la troisième catégorie : jadis clergé, noblesse et tiers état ; et, dans l'État moderne, il n'y a plus d'ordres, mais l'ordre y est, jusqu'à un certain point et en prenant les mots au sens relatif, remplacé par la classe : ouvriers et bourgeois.

Quatrième catégorie : les partis constitutionnels ou groupés suivant les formes soit de l'État, soit du gouvernement, soit des institutions politiques ou administratives : unitaristes et particularistes, nationalistes et fédéralistes, monarchistes et républicains, aristocrates et démocrates, centralisateurs et décentralisateurs.

La cinquième catégorie est proprement inhérente au régime parlementaire : c'est la division, essentiellement parlementaire, en *majorité* et *opposition* ; la théorie ne les condamne que lorsqu'elles deviennent systématiques, ministérielle ou antiministérielle toujours et quand même ; au surplus, elle les admet, et comment ne les admettrait-elle pas, puisque, si elles n'étaient point, le régime dit parlementaire ne serait plus et que, puisqu'il est, les repousser, ce serait se heurter, et se briser, au fait ?

Mais elle place au sommet de l'échelle ascendante des partis, elle en considère comme le type le plus pur et le plus haut, — sixième et dernière catégorie, — ceux de ces partis « qui ne s'inspirent que de *principes politiques* et qui *accompagnent librement et constamment la vie de l'État.* » Peut-être est-il, d'ailleurs, permis d'en souhaiter une définition plus claire que celle-ci, qui est littéralement traduite de l'allemand et qui laisse du vague sur ce

qu'elle veut dire : en gros, il semble qu'elle signifie que la grande qualité, la qualité souveraine d'un parti politique, c'est d'abord d'être « politique, » de n'être que cela (et non pas un parti de religion, de nationalité, d'ordre ou de classe); étant cela, de « ne s'inspirer que des principes » (et non pas de l'intérêt, des préjugés, de la sympathie ou de l'antipathie); ne s'inspirant que des principes, de « n'avoir en vue que le bien de l'État » (et non pas son bénéfice particulier); n'ayant en vue que le bien de l'État, d'y travailler *librement* (et non selon une formule ou sous des hommes dont il deviendrait l'esclave), constamment (et non par à-coups, selon les jeux de sa fantaisie).

La bonne théorie s'indignait de ce que quelque hérétique ou sceptique osât dire que « le principe du progrès, qui est certainement une loi de l'histoire générale de l'humanité, paraisse ne jouer aucun rôle dans l'histoire des partis, et que tels ils étaient dans l'antiquité, tels ils sont demeurés jusqu'à ce jour. » — C'est là une erreur profonde, tranchait-elle. Sans doute la *nature humaine*, qui est aussi le fondement des partis (et l'on parlait de là pour tenter une classification *psychologique* des partis, par tempérament et par âge : le radical, c'est l'enfant « surtout réceptif » et dont les qualités sont « surtout féminines; » le libéral, c'est « le jeune homme ayant terminé ses études et entrant dans la vie conscient de lui-même et de sa force; » le conservateur, « c'est l'homme de trente à quarante ans, moins occupé d'acquérir des biens nouveaux que d'améliorer et d'étendre ceux qu'il possède; » l'absolutiste, enfin, c'est l'homme âgé, « c'est le sexagénaire » en régression vers l'enfance et le radicalisme puéril) (1); sans doute, donc, la nature humaine, qui est aussi le fondement des partis, est demeurée la même en son fond, et les passions excitées peuvent conduire, aujourd'hui comme il y a deux mille ans, à des actes d'odieuse barbarie... Toutefois, et malgré les crimes isolés qui ont ensanglanté notre époque, un souffle plus humain a tempéré les haines, et les luttes civiles

(1) Bluntschli, d'après Rohmer. — Cette classification psychologique des partis, piquante et ingénieuse, mais, certainement aussi, arbitraire et fragile, jouit quelque temps d'une faveur rare. Frédéric Rohmer exposa pour la première fois sa théorie, en 1842, dans le *Beobachter aus der östlichen Schweiz*; et, deux ans après, son frère, Théodore Rohmer, la publia en volume sous le titre : *Friedrich Rohmers Lehre von den politischen Parteien*, Zurich, 1844. Réimprimé postérieurement par Beck à Nordlingen.

sont certainement aujourd'hui plus rares et moins violentes que dans le passé. »

Un progrès au moins a été réalisé ici même, concluait Bluntschli, et c'est que « chaque grande formation nouvelle des partis s'élève d'un degré au-dessus de la précédente. Les partis se sont de plus en plus dégagés de tout alliage étranger, pour *se fonder davantage sur les principes, pour devenir plus consciens et plus libres.* » Le vieux maître disait-il vrai ? Ou ne voyait-il pas, théoricien impénitent, les idées plutôt que les faits ? Ne voyait-il pas seulement parmi les faits ceux qui allaient dans le sens de ses idées ? Mais nous, n'en avons-nous pas vu, n'en voyons-nous pas encore d'autres, qui vont en sens inverse ? Contemporains et concitoyens de certains partis, spectateurs admis de tout près à leur naissance et à leur croissance, oserions-nous bien affirmer que chaque formation nouvelle est un progrès sur la précédente, et que chaque parti nouveau, plus sévèrement fondé sur les principes, monte de plus en plus vers l'idéal de liberté consciente proposé comme état de perfection, comme fin suprême, à la vie et à l'œuvre des partis politiques ?

Quoi qu'il en soit, — et en attendant que nous sachions ce qu'il en est, — historiquement, dans l'histoire parlementaire moderne, depuis les tories et les whigs, depuis 1648 et 1680, la formation parfaite des partis a été la formation en deux grands partis opposés et alternans, existant à cette triple condition et n'existant qu'à cette triple condition : un chef, un programme, une discipline. Chef librement reconnu, programme librement adopté, discipline librement acceptée ; adhésion au programme, soumission à la discipline en la personne du chef. Ainsi le *leadership*, — comment traduire ce mot intraduisible ? — l'autorité (ou, si l'on pouvait le dire, la *chefferie*) est l'élément premier et constitutif, le noyau du parti classique. C'est autour du chef que le parti s'agrège, et il est le chef non seulement parce qu'il est le *leader*, parce qu'il parle ; mais il l'est aussi et surtout parce qu'il pense, parce qu'il veut, parce qu'il agit, parce qu'il manœuvre et parce qu'il gouverne pour le parti et par le parti. Le parti est dans la main du chef, et chaque adhérent du parti ; de l'adhérent au chef, il n'y a en quelque sorte point d'intermédiaire, l'adhésion est directe, le lien est presque personnel. L'adhésion est donnée une fois pour toutes, au parti et au chef, au chef représentant et incarnant le parti ; au parti libéral et à

M. Fox, au parti libéral en M. Fox; au parti conservateur et à lord Liverpool, au parti conservateur en lord Liverpool; et du chef aux soldats descend le commandement, et des soldats au chef monte l'obéissance, sans que, ni du commandement ni de l'obéissance, rien soit distrait et perdu en chemin. Tel était le parti whig et tel était le parti tory, de l'ancien type, du type pur : tel devait être, à leur image, tout parti formé sur ce type. Et, en effet, lorsque le régime parlementaire, — ou les adaptations plus ou moins déformées qu'on en a faites, — est passé sur le continent, c'est à ce type pur des deux partis anglais à *leadership* que les partis ont d'abord essayé de se conformer. Mais ils n'y ont partout, ou presque partout, que médiocrement réussi, quand ils n'y ont pas complètement échoué; et, même là où ils semblaient y avoir réussi pour un temps, bientôt il est devenu évident que la greffe n'avait pas bien pris, et que l'espèce dégénérait. Exemple : le parti conservateur espagnol, de 1874 à 1890 environ, sous le *leadership* de M. Canovas del Castillo, et le parti libéral, sous le *leadership* de M. Sagasta; les autres partis, républicain et carliste, étant réduits alors à rien ou à fort peu de chose. Peu à peu cependant, et en moins de vingt années, le ver apparaissait, le *leadership* était rongé, les partis se désagrégeaient. Mais il y a plus; jusque dans la mère patrie du régime parlementaire, jusque sur le sol natal des grands partis classiques, ces partis se sont de plus en plus relâchés, se détendent de plus en plus, et de plus en plus penchent à se dissocier. Observation à retenir : chaque élargissement du corps électoral, chaque réforme, celle de 1832, celle de 1867, celle de 1884, a marqué comme une étape dans l'évolution ou dans la transformation des partis en Angleterre; et il en a été d'ailleurs exactement de même en Espagne : c'est en 1890 que le suffrage universel y fut introduit, et c'est à partir de 1890 que le parti copié sur le type classique déclina; comme si la force du nombre, brusquement ou même progressivement jeté dans le moule, le faisait craquer et éclater.

Nous revenons, par cette observation, à notre point central. J'ai eu l'occasion de dire autre part que l'introduction du nombre ou du suffrage universel dans la mécanique de l'État pouvait être comparée à l'introduction de la vapeur dans la mécanique de l'industrie. Quelques-uns ont crié à la métaphore; et pourtant, de métaphore, ici, il n'y en a point, ou il y en a aussi



peu que possible. Oui, le suffrage universel appliqué au régime parlementaire a entraîné dans l'organisation des partis des mouvemens, des changemens analogues à ceux qu'a déterminés dans l'organisation des métiers l'application de la vapeur; et le premier de ces changemens a été la multiplication, la complication de la mécanique. Et comme la substitution, dans la grande industrie, de l'usine à l'atelier de famille, d'un patronat souvent anonyme et collectif au patronat personnel, d'une masse d'ouvriers, elle aussi anonyme pour le patron lointain ou absent, aux petits groupes, aux petites sociétés de compagnons vivant près du patron et avec lui, comme cette substitution a modifié de fond en comble les rapports entre le chef d'industrie et ses ouvriers, a bouleversé l'ordre ancien, l'ancien régime du travail; ainsi l'irruption du nombre dans les institutions politiques a complètement modifié les rapports entre le chef de parti et ses adhérens, brisé les formations anciennes, bouleversé l'ancien régime parlementaire.

Aussi bien pour mouvoir une masse infiniment plus lourde que pour produire une législation infiniment plus abondante, — et qui ne pouvait pas ne pas l'être, — il fallait maintenant une mécanique infiniment plus puissante; et c'est sur ce mot : *mécanique*, qu'il faut rester, parce qu'il dit tout. Le partisan ne va plus adhérer spontanément au parti, il ne va plus se rattacher directement au chef, il va être poussé dans un engrenage, faire sa fonction de dent de roue entre deux autres dents de roue, et subir autant qu'il agit; la masse électorale devient, comme ailleurs la masse ouvrière, anonyme et impersonnelle au regard du *leadership*, qui devient lui-même impersonnel, anonyme et collectif. De psychologique, ou d'organique, ou de tout ce qu'on voudra que le parti ait été auparavant, avant le suffrage universel, il devient, par le suffrage universel, purement et simplement mécanique, — si c'est là pureté et simplicité.

### III

Le phénomène est assez important pour qu'on en relève soigneusement les caractéristiques. L'introduction soudaine ou même progressive du suffrage universel dans les vieux cadres du régime parlementaire les a tendus et forcés jusqu'à les rompre. Il ne s'agit pas ici de contester la légitimité de cette extension

presque illimitée du droit de suffrage : on ne conteste pas les faits, on ne peut que les constater : or, le suffrage universel est un fait ; mais le régime parlementaire en est un autre ; et comment ne pas reconnaître que, bien qu'un des objets principaux de la politique semble être aujourd'hui de les concilier et de les confondre, ces deux faits sont pourtant différents et, dans une certaine mesure, contradictoires ?

Assurément ce n'est pas sans raison qu'on récriminait autrefois contre l'esprit de classe, « cette malédiction de l'Angleterre ; » — de Bentham à John Stuart Mill, tous les auteurs répètent la même protestation ; — et ce n'est pas non plus sans raison qu'elle trouvait par delà le détroit, dans toute l'Europe continentale, un écho retentissant. Mais pourtant, n'est-ce pas précisément sur la *classe*, sinon sur l'*ordre*, qu'était fondé le régime parlementaire anglais et de type anglais ? L'ancienne société anglaise acceptait et consacrait, plus que la prédominance, la domination absolue d'une classe aristocratique ; domination aussi bien politique qu'économique ; et le régime parlementaire anglais en portait la trace profonde : « L'intérêt terrien a seul le droit d'être représenté ; quant à la canaille, qui n'a que des biens meubles, quelle prise a la nation sur elle ? » disait, dans son résumé au jury le lord-justice Clerk à la Haute Cour de justice d'Edimbourg, lors du célèbre procès de Muir, en 1793 (1).

Et il n'était encore question que de « la canaille qui a des biens meubles ; » que serait-ce plus tard, quand tant de révolutions et d'agitations rouleraient jusqu'aux portes du Parlement l'immense flot de « la canaille » qui n'a même pas de biens meubles ! Au reste, cette classe aristocratique, à qui seule, pour ainsi dire, appartenait la représentation, n'était pas, quoique fermée, radicalement impénétrable ; si un homme s'élevait par son travail, rien n'empêchait qu'il fût admis dans la classe dirigeante ; il passait, mais la herse du château fort retombait aussitôt sur lui. C'était quelque chose d'analogue à ce qui se vit, sous Louis XIV et sous Louis XV, en France, où l'on citerait des exemples de gens de commerce anoblis. Exemples qui ne sont que des exceptions, et qui n'entament pas la règle. La règle, — c'était bien une règle, et c'était celle du régime parlementaire, — demeurait que, non pas même les aristocrates terriens, mais la

(1) Voyez M. Ostrogorski, *la Démocratie et l'organisation des partis politiques*, I, p. 5.

classe aristocratique en tant que classe était représentée et représentait. Même dans cette classe, l'individu, socialement et politiquement, n'existait pas à l'état d'homme; il n'existait qu'à l'état de classe. Toute intention ou tentation d'indépendance lui était non seulement interdite, mais rendue impossible par la contrainte du milieu érigée en discipline du parti : « Non, monsieur, dit à son petit-fils lord Monmouth, un des héros de Disraeli; vous voterez avec votre famille; vous n'avez pas à considérer vos opinions, comme le ferait un philosophe ou un aventurier (1). »

Il est certain qu'un très grand nombre de membres du Parlement, s'ils n'étaient pas des aventuriers, n'étaient pas davantage « des philosophes. » Mais ne nous inquiétons point en ce moment de la qualité intellectuelle de chacun de ces membres, et, si l'on le veut, tenons-les tous ensemble, comme on l'a prétendu avec une irrévérence où se mêlait quelque fierté, pour la plus belle collection ou réserve de « forces brutes » qui ait jamais été rassemblée. Forces brutes! insinuait-on: forces neuves et non usées du moins; forces à la fois sociales et politiques, par lesquelles se trouvait là réalisée la condition première et essentielle de tout gouvernement parlementaire, qui est le rapport exact et étroit, l'harmonie, car l'adéquation serait trop demander, du régime politique et de l'état social.

Tant que cet équilibre parfait est établi et maintenu, le système parlementaire joue régulièrement: il joue mal ou ne joue plus du tout dès que l'équilibre est troublé. Il reposait en somme sur la puissance politique de ce que Le Play, en France, devait appeler « les autorités sociales (2); » il supposait réunies dans les mêmes personnes et coopérant au même but l'autorité sociale, d'une part, et, d'autre part, la puissance politique. Mais peu à peu s'accomplissait la grande transformation qui a rempli le XIX<sup>e</sup> siècle; peu à peu la double révolution politique et sociale développait toutes ses conséquences; et peu à peu la contradiction ressortait, s'accusait entre le pouvoir de fait dans la société transformée et la position légale dans l'État, comme, plus tard, inversement, elle ressortirait, elle s'accuserait entre la puissance politique conquise par le nombre et la condition économique ou

(1) *Coningsby*, livre III, ch. III.

(2) Voyez *la Constitution de l'Angleterre*, par Frédéric Le Play et Alexis Delaire, 2 vol. in-18.

sociale du plus grand nombre. L'autorité sociale de la classe héréditairement investie du pouvoir politique, de la classe spécifiquement parlementaire, allait s'affaissant et s'affaiblissant. Jadis classe de parlement, elle était, en outre, classe de gouvernement central et classe d'administration locale; et les trois termes s'enchaînaient; classe de parlement, parce que classe d'administration locale, et classe de gouvernement central, parce que classe de parlement.

Peu à peu la formation de bureaux desservis par des employés rétribués, en enlevant à la *gentry* une partie de ses fonctions traditionnelles, lui enlevait du même coup une part de son autorité sociale, une part de sa puissance politique, une part de sa valeur parlementaire, si bien qu'en dernière analyse c'était le régime parlementaire lui-même, tel qu'il était issu du milieu social anglais et tel qu'il était conditionné par lui, qui était atteint en elle.

C'en était fait, à l'avenir, du régime parlementaire de l'ancien type, et c'en était fait des anciens partis, comme c'en était fait de l'ancienne société. Premièrement, c'en était fait de sa stabilité; vainement Paley, Priestley, William Godwin, vainement Bentham et le radicalisme philosophique, l'utilitarisme, allaient chercher l'équivalent, le substitut de cette stabilité due jusqu'alors à la permanence, à la prééminence des « autorités sociales; » vainement ils le cherchaient maintenant dans un accord, dans une convergence instinctive et irréductible des intérêts particuliers vers l'intérêt public pour le plus grand bonheur du plus grand nombre : le paradoxe n'était que trop apparent, et, s'il est permis de le dire d'esprits aussi éminens, un paradoxe qui par endroits ne laissait pas que de côtoyer l'absurde!

C'en était fait encore de la simplicité classique du régime parlementaire, de la dualité alternante, whigs et tories, tories et whigs, qui était comme la règle de ce noble jeu : jadis, dans l'état de classement rigide des partis en deux grands partis seulement, il était très difficile qu'il se formât des groupemens nouveaux : le parti, issu de la classe, image et expression de la classe, était fermé comme la classe. Il était résistant, exclusif et absorbant comme elle. Il se constituait en espèce de monopole. Plus tard, le suffrage généralisé, et presque universalisé, sans acceptation ni exception de classe, rendrait très aisée et en quelque

sorte inévitable la multiplication des groupemens politiques, très malaisée et en quelque sorte irréalisable leur conversion, leur cohésion en deux grands partis; il retournerait ainsi la règle du jeu, et, en la retournant ainsi, rendrait le jeu parlementaire à peu près injouable.

Mais déjà, par la réforme de 1832, le suffrage politique devenait, — c'est le terme dont on s'est servi (1) et l'on n'en saurait trouver un plus juste, — un véritable « droit au porteur. » Auparavant, c'était un titre nominatif, un droit plutôt réel que personnel, attaché plutôt à la chose qu'à l'homme, et, sans même tenir compte des considérations de naissance, « aristocratique » ou « canaille, » un droit foncier, terrien, portant jusqu'en cela l'estampille du passé. La réforme de 1832 le mobilisait, et le modernisait en le mobilisant.

A la vérité, cette réforme ne fit pas tout de suite qu'au moins pour l'administration locale, les plus riches n'eussent, dans les assemblées électorales, plus de voix par tête, et un chiffre de voix croissant en proportion de leurs impositions. Ce fut, un peu partout, le temps des systèmes censitaires, et l'on put croire alors que toute la question de la représentation politique se résoudreait en un problème de mathématique électorale. On n'en était encore qu'à la phase *bourgeoise*, après la phase féodale ou seigneuriale, de l'évolution du régime parlementaire; à la ploutocratie, après l'aristocratie; à l'argent, après la terre. Période de transition, et encore une fois de transformation, où le nouvel ordre de choses se dessine sans exister, où l'ordre ancien s'efface sans disparaître: la vie sans les raisons et sans les moyens de vivre.

Quelques années de plus, et il faudra proclamer que l'ancienne société est malade et que l'ancien parlementarisme s'en va. A ce moment, en 1846, Robert Peel brise l'unité du parti tory historique, divisé par le projet pour l'abrogation des lois sur les céréales en « protectionnistes » et en « peelites. » Parallèlement, dans le camp voisin, les whigs aristocratiques, les représentans de la classe moyenne, les radicaux benthamites, les radicaux de Manchester, qui s'étaient unis tant bien que mal pour marcher à l'assaut de la forteresse tory, retournaient, la forteresse prise, à leurs préférences de coterie. A droite et à

(1) Ostrogorski, I, 41.

gauche, « bientôt, sur toute la ligne parlementaire, les liens traditionnels du parti se relâchèrent ; il n'y eut plus de discipline, on ne put désormais plus faire fond sur ses partisans (1). » C'est le premier échec sérieux, et ressemblant à une défaite, du régime parlementaire classique.

De tous les côtés, on s'en étonne et on s'en indigné. Croker écrit à lord Brougham : « Appelez cela comme vous voudrez : Chambre des communes intraitable ou pays ingouvernable, il est hors de conteste que notre système représentatif non seulement risque d'être discrédité, comme vous le craignez, mais qu'il l'est déjà, et qu'à chaque session, il deviendra de plus en plus incompatible avec ce qu'on appelait jadis notre constitution. » La prédiction n'est pas démentie par l'événement : on lit dans le *Journal de Greville*, pour la session de 1854 : « Tout le cours de la session et les rapports du gouvernement avec la Chambre ont présenté quelque chose de bien différent assurément de ce qu'on avait jamais vu, de mémoire d'homme d'État ; ils ont marqué la rupture complète des liens et des obligations de parti... » Pour la session de 1855 : « Il n'y a personne qui reconnaisse des devoirs de fidélité ou du moins des liens de parti ou qui paraisse tenir à quelqu'un ou à quelque chose. » — Donc, plus de discipline. — Pour la session de 1856, Greville note, d'après Graham, « qu'il n'y a pas à la Chambre un seul homme qui ait dix partisans, ni Gladstone, ni Disraeli, ni Palmerston. » — Donc plus de chefs. — Un observateur étranger, envoyé pour étudier les institutions britanniques, et qui devait rapporter d'Angleterre des conclusions tout autres qu'on ne les attendait, l'ami de Lassalle et le futur confident de Bismarck, Lothar Bücher, essayait une définition des partis, et n'arrivait qu'à celle-ci, amusante, mais insuffisante : « Un whig est celui qui descend de la grand'mère de John Russell ; un tory est celui qui se tient derrière Disraeli (2). » Sir John Walsh ne trouvait guère mieux : « Qu'est-ce qu'un libéral ? » demandait-il. Et il répondait : « Celui qui ne se rendrait pas à l'invitation de lord Derby de venir à Saint-James Square pour l'entendre. Je ne connais pas d'autre critérium (3). » — Donc, plus de programme. — Mais plus de discipline, plus de chefs, plus de programme, qu'est-ce à dire ? C'est-à-dire : plus de partis ;

(1) Ostrogorski, I, 50.

(2) Lothar Bücher, *Der Parlamentarismus wie er ist*, p. 113.

(3) Sir John Walsh, *The practical result of the Reform Act 1832*, p. 83.

du moins plus de partis de l'ancien type; et plus de partis de l'ancien type, c'est-à-dire plus de régime parlementaire de l'ancien style.

Cependant, ce ne sont là les conséquences que de la seule réforme de 1832, de la première, de la moins vaste et de la moins hardie des trois, qui ne fit qu'abaisser les barrières et entr'ouvrir les portes. Trente ans et cinquante ans après, par la deuxième et la troisième réforme, par celle de 1867 et par celle de 1884, à mesure que les masses urbaines acquerront une part plus grande du pouvoir politique, l'Angleterre, s'éloignant de l'aristocratie qu'elle était, se rapprochera de la démocratie. Mais en même temps, du même pas, et avec les mêmes étapes, elle s'éloignera du régime parlementaire qu'elle avait conçu, construit, et pratiqué durant deux siècles. Elle ne cessera peut-être pas, du moins elle ne cessera pas tout de suite, de réaliser ce type de la « monarchie aristo-démocratique » que quelque publiciste, dès le règne de Charles II et de Louis XIV lui-même, présentait à l'Europe comme le type le plus achevé, complet et parfait, des institutions ou des constitutions; comme l'idéal du gouvernement mixte, qui est l'idéal du gouvernement; mais elle ne le réalisera plus sous la même forme; les proportions y seront changées et renversées; la démocratie y gagnera tout ce que perdra l'aristocratie, et il n'est pas jusqu'au terme suprême, jusqu'à l'élément souverain, la monarchie, qui, bien que son prestige se conserve et peut-être s'accroisse, ne se « désaristocratise » de plus en plus pour, de plus en plus, se démocratiser.

De plus en plus aussi, bien que ce ne soit pas comme ailleurs d'une chute précipitée et par un arrachement brutal, ceux ou les fils de ceux qu'on avait si longtemps respectés, sinon aimés, au titre d'« autorités sociales » voyaient diminuer et s'en aller leur antique influence. L'« industrialisme, » à son tour, après tant d'autres causes, produisait ses effets et se répercutait vivement de l'ordre économique dans l'ordre politique; d'autant plus vivement qu'en Angleterre l'industrialisme n'était pas seulement le passage de l'industrie familiale, de la petite ou moyenne industrie à la grande, mais le passage de la vie agricole à la vie industrielle : toute une révolution, toute une rénovation.

Sur les ruines de l'ancienne société et de l'État ancien, Thomas Carlyle, Jérémie des âges nouveaux, pleurait et gémissait, en prophéties d'une amère tristesse. Il « déplorait la destruction

de l'ancienne foi sociale, ne voyait dans les changemens constitutionnels qu'un misérable expédient, et n'attendait de salut que du rétablissement d'un *leadership* social fondé sur la conscience du devoir chez les conducteurs et chez ceux qu'ils conduisaient (1). » Mais, justement, de moins en moins la fonction électorale chez les uns et la fonction parlementaire chez les autres apparaîtraient comme un devoir public. Chacun ne penserait qu'à soi, chacun dessécheraient et flétrirait son cœur dans l'égoïsme, chacun voudrait vivre pour son intérêt, et tous périraient, et tout périrait, par la lutte âpre et sans merci des intérêts.

C'était la même plainte et la même crainte qu'exprimait Disraeli, dans son fameux discours du 12 juillet 1839, à propos de la pétition chartiste, quand il s'écriait :

« L'ancienne constitution investissait une petite partie de la nation de droits politiques, mais à condition que cette classe sauvegardât les droits civils des masses. Ce n'était pas seulement pour elle un point d'honneur. La société était ainsi constituée qu'elle était forcée de s'acquitter des devoirs qu'on lui avait imposés : de grands devoirs seuls conféraient une grande situation. Depuis, on a transféré une part considérable de ce pouvoir à une nouvelle classe qu'on n'a pas investie de devoirs publics, et qui n'a pas été rattachée aux grandes masses par l'exercice de devoirs sociaux. Par exemple, l'administration de la justice, le gouvernement des paroisses, la construction des chemins et des ponts, le commandement de la milice et de la police, le soin de procurer de l'ouvrage et de distribuer des secours aux malheureux : autant de grands devoirs généralement imposés jadis à ceux qui exerçaient le pouvoir politique et qui en jouissaient. A présent, on a une classe qui a atteint ce grand objet, convoité par tous les opulens, le pouvoir politique, mais sans subir les conditions attachées à sa possession. Quelles sont les conséquences ? Ceux qui possèdent le pouvoir sans s'acquitter de ses devoirs, sont désireux de s'épargner le plus possible de frais et d'ennuis. Ayant obtenu l'objet pour lequel d'autres étaient prêts à faire des sacrifices de leur argent et de leur peine, ils sont désireux de le garder sans préjudice de leur bourse et de leur temps. Pour sauvegarder la première, ils réclament un gouvernement à bon marché, et, pour ménager le second,

(1) Ostrogorski, I, p. 59.



ils appellent l'intervention quotidienne du gouvernement. »

A cette voix éloquente, la voix d'Apocalypse répondait : « Ah ! nation pécheresse, tonnait Carlyle, peuple chargé d'iniquités ! » La foule des ouvriers, dispersée par le souffle du Machinisme comme par un tourbillon, marche au travail sans savoir ni où elle est ni où elle va. Cependant elle a le besoin et elle a le droit d'être conduite : « Frère malheureux, frère très pauvre et failli, j'ai droit à ton amour si je t'aime, à ta direction si je t'obéis. » Carlyle ne se demandait même pas si tous ces frères malheureux, tous ces frères pauvres et faillis, « qui sont sans parchemin aucun et dont la bourse est plate le plus souvent, voudraient encore être conduits, et, dans le cas où des frères mieux partagés s'offriraient à les diriger, s'ils obéiraient encore » à la direction. Quant à lui, il n'en doutait point ; c'était le sens, c'était le pli, c'était le cri de l'histoire : « Toutes les commotions populaires depuis Peterloo jusqu'à la place de Grève ne sont qu'une prière inarticulée : — Conduis-moi, gouverne-moi, je suis insensé et misérable, et je ne puis me guider moi-même. » Avant que « le paiement au comptant fût devenu le seul lien d'homme à homme, » l'aristocratie remplissait naturellement ce devoir de *leadership* social. « C'était autre chose que de l'argent que les supérieurs attendaient des inférieurs, et ils ne pouvaient pas vivre sans l'avoir obtenu. Ce n'était pas comme acheteur et comme vendeur de la terre ou de quoi que ce fût que l'inférieur était lié au supérieur ; il lui était lié comme le soldat au capitaine, comme le membre du clan au chef, comme le sujet loyal au roi conducteur. Avec le triomphe du *comptant*, un nouveau temps arriva : eh bien ! il faut qu'une nouvelle aristocratie arrive. »

De même qu'il ne s'est pas demandé si la foule consentirait encore à être guidée, Carlyle ne se demande pas non plus s'il y a encore réellement des « inférieurs » et des « supérieurs » dans un monde qui n'entend parler que d'« égaux, » et si la formation d'une nouvelle aristocratie est possible dans un monde qui n'entend parler que « du flot montant de la démocratie. » Il pose pourtant très nettement ce point, qu'il n'est pas question d'une aristocratie « de naissance ou de privilège, mais d'esprit et de cœur ; » et, dans ces termes, il est hors de conteste qu'il n'y aurait, en cette aristocratie nouvelle, rien de proprement anti-démocratique ; qu'il ne s'agirait que d'une élite, constamment ac-

cessible, constamment changeante, où l'on entrerait et d'où l'on sortirait à chaque génération, ce qui n'est à aucun degré subversif de la démocratie ni destructif de l'égalité. Mais les yeux et les oreilles sont tournés d'un autre côté. Le mirage et le bruit du suffrage les emplissent. « Le suffrage, c'est la panacée du peuple anglais contre tous les maux, c'est son idée fixe... *Household-suffrage*, la question du *ballot* (vote) « ouvert » ou « fermé » (public ou secret) : tout cela, ce ne sont pas des choses, mais des ombres de choses, des formules benthamites, arides comme le vent d'est. » Et si le *household-suffrage*, et si le suffrage universel, emportent les hommes vers une démocratie qui ne soit pas une démocratie à élite aristocratique, vers une démocratie qui prétende n'être ni gouvernée, ni dirigée, ni guidée, tant pis pour ceux qui s'y laisseront emporter, annonce Carlyle. « On court vers la démocratie, vers ce qu'on appelle le gouvernement de la multitude par la multitude. Mais la démocratie est par sa nature une affaire qui se détruit elle-même (*a self cancelling business*), et, à la longue, donne comme résultat net — *zéro* (1). »

Telle était, exprimée dans la langue qu'il était seul à parler, la pensée de Thomas Carlyle; mais, s'il était seul à parler sa langue, il n'était cependant pas seul à avoir pareille pensée, pareille préoccupation, inquiétude pareille. Les libéraux eux-mêmes, les whigs « n'étaient pas très éloignés de croire qu'il y aurait du mal à ce que le peuple se mit à étudier la politique (2). » Et vraiment le mal n'était pas à ce qu'il se mit à l'étudier, mais bien à ce qu'on le mit à la faire, sans qu'il l'eût étudiée, sans qu'il pût l'étudier, sans qu'il eût le loisir, ni l'idée, ni le moyen de l'étudier.

Dans le trouble qui agite alors la société et l'État, ce qui ressort avec évidence, c'est que les vieux privilèges sont périmés, que le vieux droit est prescrit, que les vieilles formes sont usées; les formes historiques, traditionnelles de l'élection et du régime parlementaire; mais que les formes nouvelles ne sont pas inventées ou arrêtées encore. Le *leadership* politique est fini, après et comme le *leadership* social. L'expédient censitaire est trop précaire, les combinaisons du vote plural seront trop artificielles pour durer. Quand il faudra, sous la poussée croissante de « la canaille » qui ne possède que des biens meubles, qui en possède

(1) Cité par M. Ostrogorski, I, p. 59-60.

(2) Ostrogorski, I, p. 78.

peu, ou qui ne possède rien, renoncer aux savans calculs de la mathématique électorale, on cherchera, en tâtonnant, d'un autre côté. John Stuart Mill, à la suite de Thomas Hare, cherchera du côté de la représentation proportionnelle, demeuré en cela, comme aux jours de sa jeunesse, utilitaire et benthamiste, et demandant à la plus juste représentation du plus grand nombre le secret d'assurer « le plus grand bonheur du plus grand nombre. » Disraeli, de qui l'imagination fut géniale et comme traversée par des visions, affirmera que la nouvelle forme du suffrage doit être la représentation non du nombre, mais des forces sociales; pour rendre fidèlement l'image du pays, il préconisera non l'unité, mais, au contraire, la variété des qualifications électorales; et peut-être sera-ce encore garder quelque chose de la représentation de classe, ou laisser la classe à la base de la représentation, mais avec cette différence, qui change tout, que toutes les classes seraient représentées et représenteraient, au lieu d'une seule se représentant elle-même et les représentant toutes (1); ce qui serait une façon de rendre à la représentation politique, en son origine et en sa fin, son caractère éminemment social.

Voici, dès cet instant, dans la société, des cloisons moins étanches, plus pénétrables; dans l'État, voici des cadres moins rigides, plus souples. Voici moins de stabilité sociale et politique, plus de mobilité; moins d'autorité, plus d'égalité; moins d'aristocratie, plus de démocratie. Voici, en somme, une société nouvelle, un nouvel État, un nouveau mode de suffrage. Tout cela peut-il manquer d'entraîner un nouveau mode du régime parlementaire, et, dans ce régime, une nouvelle formation des partis? Ne seront-ils pas, eux aussi, plus mobiles, plus souples, plus pénétrables, plus faciles par conséquent à composer et à décomposer? La classe représentée et représentative ne les produisant plus spontanément, organiquement, ne faudra-t-il pas les tirer de la masse indistincte du peuple? et comment les en extraire, si ce n'est mécaniquement?

Lorsque l'État sera décidément fondé sur le suffrage universel, rien ne se fera plus, rien ne pourra plus se faire comme dans le régime parlementaire d'autrefois, selon les anciens rites, d'après les anciennes méthodes, et par les anciens procédés.

(1) Voyez le tout récent ouvrage (il a paru ces jours derniers) de M. Walter Sichel, *Disraeli. A Study in personality and ideas*, 1 vol. in-8°, Methuen, 1904. Le chapitre II, *Democracy and Representation*, est particulièrement intéressant.

Renouvelé en son fondement ou en ses fondations, il faudra que le régime se renouvelle tout entier, jusqu'aux moindres détails de son fonctionnement. Autrefois, quand il y avait une classe représentante, une classe représentée, et qu'il n'y en avait qu'une, la force et la distribution de la force étaient les mêmes au dedans et au dehors du Parlement. Avec le suffrage universel, la force est exclusivement au dehors, et l'on n'agit, même à l'intérieur du Parlement, que sous une pression et par une impulsion extérieures. Il faut capter cette force au dehors, l'amener au dedans, la faire passer dans la chaudière parlementaire, l'y transformer en mouvement et en travail. La production législative est naturellement beaucoup plus abondante, beaucoup plus riche, en quantité, sinon en qualité. Tandis que lord John Russell avait pu faire remarquer, en certaine circonstance, à la Chambre des communes, qu'il n'y avait pas un seul acte législatif qu'on pût mettre à l'actif de lord Chatham, le ministre le plus puissant du xviii<sup>e</sup> siècle, en revanche, dans les vingt années qui suivirent le *Reform bill*, le Parlement a voté beaucoup plus de lois, et de lois importantes, que dans les cent vingt années qui avaient précédé ce *bill* de réforme. L'introduction du suffrage universel dans l'ordre politique équivaut donc bien à l'introduction de la vapeur dans l'ordre économique : l'une et l'autre ont inauguré le règne de la machine. Dans l'ordre politique et pour ce qui touche au régime parlementaire, pour ce qui fait la vie des partis, de ses trois élémens essentiels : le chef, le programme, la discipline, ce dernier élément, la discipline, se change en une sorte d'automatisme, en une espèce de branle transmis ; le deuxième, le programme, se réduit à être le plus fort en étant le plus nombreux ; le troisième enfin, qui est peut-être le premier et le plus nécessaire, le chef, n'est pas éliminé, aboli, mais se déplace. Le chef, dorénavant, ce n'est pas le *leader* officiel, l'orateur, l'homme d'État du parti : c'est tout bonnement le mécanicien, pour ne pas dire le chauffeur ; et ce chef, tout-puissant de la puissance de la machine, pour peu que l'occasion s'y prête, pourra devenir bien plus que n'était le chef au temps du *leadership*, plus qu'un maître, le maître, le « prince » de la démocratie. — Nous essaierons peut-être un jour de tracer le plan de la machine et d'esquisser le portrait du mécanicien.

---

---

# LA JEUNESSE DE MOZART<sup>(1)</sup>

---

## I

### LES PREMIÈRES LEÇONS (1756-1762)

---

#### I. — LES ORIGINES

La jolie ville de Salzbourg était certes, vers l'an de grâce 1756, une des plus « musicantes » qui fussent au monde. Jour et nuit, sur les deux rives de son torrent, et depuis les sommets vénérables de ses trois montagnes jusqu'aux ruelles étroites et sombres qui tournaient entre ses hautes maisons, son air, tiède, mïou, toujours saturé d'eau, était également saturé de musique.

Musique dans les églises, dans les quinze églises de la vieille ville et les dix d'au delà du pont. Pas une journée ne se passait sans que plusieurs au moins de ces belles églises, élégantes et parées comme des salons, célébrent solennellement quelque office chanté, une neuvaine, des vêpres suivies de litanies, la fête d'un saint patron ou un anniversaire. Celles surtout qui

(1) Des innombrables ouvrages que l'on a écrits depuis cent ans sur Mozart, deux seulement ont une véritable valeur historique : la grande biographie d'Otto Jahn (1856-59, revue et remaniée par M. Deiters en 1892), et le *Catalogue chronologique et thématique des œuvres de Mozart*, publié en 1862 par Ludwig Kœchel. Encore ces deux ouvrages eux-mêmes, malgré tout leur mérite, ont-ils de graves défauts qui rendent impossible de se fier pleinement à eux. Le catalogue de Kœchel, patiente et consciencieuse compilation d'un géologue qui évidemment ne savait pas la musique, est si rempli d'erreurs que, sauf pour les œuvres dont la date nous est fournie par Mozart lui-même ou son père, il n'y a peut-être pas une seule œuvre de Mozart qu'il place à sa date véritable. Et quant au livre de Jahn, c'est à coup sûr un monument littéraire d'une force et d'une grandeur incomparables : mais on y devine toujours trop le professeur de philologie, plus attentif à la lettre qu'à l'esprit des sujets traités ; biographie et critique y manquent égale-

dépendaient d'un couvent, — et c'était le plus grand nombre, — se piquaient de posséder une maîtrise parfaite : sujet constant de rivalité entre les bénédictins de Saint-Pierre et les cordeliers de Notre-Dame, entre les augustins de Mülln et les théatins de Saint-Gaëtan. Et, par-dessus ces petites maîtrises, s'en dressait une énorme, celle de la cathédrale, avec ses six orgues, ses deux maîtres de chapelle, ses castrats, son école d'enfans de chœur, son orchestre et sa fanfare : une incomparable assemblée de plus de cent artistes de choix, chantant et jouant à toute heure du jour.

Musique à la Résidence du prince-archevêque, dans les palais seigneuriaux, dans les maisons des bourgeois et des artisans. La Résidence avait un théâtre où, certains soirs, on donnait l'opéra ou la comédie, tandis que, d'autres soirs, les représentations étaient remplacées par une « musique de cour » dans la Salle des Chevaliers ou la Salle d'Audience, avec les programmes les plus variés. Trois « maîtres de concert, » chacun pendant une semaine à tour de rôle, étaient chargés de la préparation et de l'exécution de ces programmes, comme aussi de ceux des « musiques de table : » car, suivant l'usage des princes allemands, l'archevêque de Salzbourg dînait en musique. Le dîner avait lieu à une heure, tantôt en grande pompe dans la Salle Impériale, « sous timbales et trompettes, » c'est-à-dire avec des sonneries annonçant les entrées, tantôt, plus intime, dans l'Ante-Camera ou dans une des pièces de l'appartement privé ; mais presque toujours la musique y tenait sa place. Là encore, d'ailleurs, une diversité de programmes infinie, d'après l'importance des repas et la qualité des convives : longues « cassations » précédées et suivies d'une marche, airs de chant, de violon, ou de flûte, petits « divertissemens » pour deux hautbois, deux bassons, et deux cors ; le

ment de vie, froides, sèches, abstraites, comme dans un manuel ou un dictionnaire. De telle sorte que, ayant entrepris à mon tour d'étudier la formation du génie de Mozart, j'ai dû recourir sans cesse aux sources originales : aux lettres de Mozart et de ses parens, aux partitions, à tous les documens contemporains que j'ai pu trouver. Les collections publiques et privées de Salzbourg, en particulier, m'ont été infiniment précieuses ; à l'exception toutefois du Mozarteum, où une foule de lettres et d'autographes musicaux dorment dans des tiroirs, sans que l'administration se décide soit à les publier elle-même soit à permettre que personne en prenne connaissance. Et je tiens, au contraire, à remercier ici MM. Peter et Hauptolter, le directeur et le conservateur du Musée Carolino-Augusteum, pour l'obligeance infinie qu'ils ont mise non seulement à m'ouvrir les trésors de la galerie et des archives confiées à leur soin, mais encore à m'éclairer de leur science personnelle sur le détail de la vie et des mœurs salzbourgeoises au xviii<sup>e</sup> siècle.

28 décembre, c'était la chapelle des enfans de chœur qui venait chanter, durant tout le dîner, en commémoration des Saints-Innocens. Et lorsque l'archevêque voyageait, lorsqu'il allait chasser ou se reposer dans un de ses châteaux, à Hellbrunn, à Clessheim, à Tittmoning, lorsqu'il se rendait en visite à Munich ou à Vienne, rarement il manquait à emmener quelques-uns de ses trompettes et de ses musiciens. Quant aux familles princières, — particulièrement nombreuses dans une ville où chaque nouvel archevêque avait soin de mander et d'installer ses parens, — aucune, en vérité, n'entretenait dans sa maison de ville une « chapelle » à demeure, comme faisaient à Vienne les Hildburghausen et les Esterhazy, mais sans cesse chacune d'elles, les Firmian, les Zeil, les Arco, les deux dynasties des Lodron, organisaient des séances musicales, des « académies, » des « musiques de table, » avec le concours d'artistes locaux ou étrangers. Et il n'y avait pas dans Salzbourg une maison, riche ni pauvre, depuis le palais du prince-archevêque jusqu'aux arrière-boutiques des marchands de la Rue-aux-Grains, où la musique ne fût l'amusement, le repos, la consolation de toute la vie. Partout on pouvait être assuré de trouver, dans le coin préféré de la « chambre habitée, » un clavecin, une épinette, une positive, ne fût-ce qu'une cithare, un ou plusieurs de ces instrumens de toute forme et de toute nature qui remplissent aujourd'hui la plus grande salle, et l'une des plus riches, du délicieux musée de Salzbourg. Qu'on les voie réunis là, muets désormais pour la plupart, mais si propres, si intacts, conservés avec un soin si pieux à travers deux siècles bientôt ! Aucun d'eux n'est un instrument de luxe, sauf peut-être un charmant petit virginal avec un paysage peint au-dessus des touches : mais d'autant plus ils évoquent pour nous toute l'existence familière dont ils ont été confidens ou témoins ; d'autant plus ils nous gardent un écho de l'âme de leurs anciens maîtres, qui fut simple, bourgeoise, et honnête comme eux.

Musique à l'Université, où les bénédictins avaient, eux aussi, un théâtre, et où toutes les cérémonies scolaires s'accompagnaient d'intermèdes chantés. Musique dans les débits de vin et les brasseries, au *Vaisseau Doré*, à l'*Eléphant Noir*, à l'*Étoile d'Or*. Musique à l'intérieur, ou, — si la pluie daignait s'arrêter quelque temps, — devant les fenêtres, de la « Caffeteria » que venait d'ouvrir (1753), sur la Place du Marché, Andreas Steiger, suivant la

mode nouvelle des cafés viennois. Mais surtout, et souvent même malgré la pluie, musique sur les places et les carrefours, à chaque coin des rues. Vers onze heures, le soir, quand les paisibles bourgeois de la Rue-aux-Grains s'apprêtaient enfin à se mettre au lit, après être allés avec des voisins boire un verre de vin blanc et chanter quelques joyeux canons à la Cave de Saint-Pierre, voici qu'ils entendaient accorder des violons, en bas, sous leurs fenêtres : vite les fenêtres s'ouvraient, vingt têtes apparaissaient, en bonnets de nuit; et l'on écoutait la sérénade jouée là par un quatuor à cordes avec un hautbois et deux cors, une belle sérénade en quatre ou cinq parties, dont on apprenait ensuite qu'elle venait d'être expressément composée par M. l'organiste Adlgasser, ou par M. le maître de chapelle Eberlin, pour célébrer l'anniversaire de naissance ou la fête d'une des demoiselles de l'épicier Zezi ou du marchand de fers Robinig, sur la commande d'un frère, d'un fiancé, ou encore d'un admirateur qui avait défendu que l'on dit son nom.

Tout, au reste, dans cette ville imprégnée de musique, les tours, les escaliers, les portes, tout chantait. Sur la Place de la Résidence, en 1703, l'archevêque Jean-Ernest, pour rappeler d'heureuses spéculations faites par lui avec la Compagnie hollandaise des Indes Orientales, avait installé un grand carillon à la manière de ceux des Pays-Bas, le célèbre *Glockenspiel*, qui jouait ses airs deux fois par jour, après l'*Ave Maria*. Puis, quand le *Glockenspiel* avait fini de jouer, un orgue mécanique lui répondait, du haut de la forteresse. C'était, ce « Taureau de Salzbourg, » un véritable chef-d'œuvre d'invention et d'art. Longtemps, depuis deux siècles et demi, il avait joué le même air, un vieux chant d'un contrepont ingénu : mais l'archevêque régnant, Sigismond de Schrattenbach, avait décidé de joindre à ce chant d'autres morceaux d'un goût plus moderne, qu'il avait commandés aux sieurs Jean-Ernest Eberlin et Léopold Mozart, les deux compositeurs les plus estimés de la ville. Les morceaux s'annonçaient par un accord, un majestueux « cri d'orgue, » qui donnait le ton : après quoi se déroulaient, suivant le mois de l'année, la *Chasse* ou le *Minuetto Pastorello* de M. Mozart, ou encore, — un régal pour les « dilettanti » salzbourgeois, — la charmante *Berceuse* de M. Eberlin. Dans la Salle des Carabiniers, à la Résidence, il y avait un balcon de cuivre doré dont chaque pilier, au toucher, faisait entendre une note de la gamme. Et dans maint



logement, surtout chez les pauvres gens des faubourgs et de la campagne, aux portes des chambres était accroché un petit *glockenspiel*, avec cinq boules de métal qui, au mouvement de la porte, frappaient sur des fils et animaient la chambre d'un léger carillon.

Ainsi, sous le gouvernement paternel d'un prince bon et sage, la ville tout entière ne vivait que de musique. Rêveuse, indolente, pleine à la fois de la sensibilité allemande et de la langueur italienne, elle n'avait pas, — ou, plus exactement, elle n'avait plus, — de talent pour les autres arts : mais d'autant plus à cet art-là elle avait donné tout son cœur. Et le goût qu'elle y apportait n'était, il faut l'avouer, ni aussi pur que celui des Italiens ni aussi élevé que celui des véritables Allemands : mais c'était un goût très original, sur lequel des siècles avaient passé sans le modifier, et dont une partie, — hélas ! la mauvaise partie, — semble bien s'être maintenue jusqu'à notre temps. Aujourd'hui encore, s'il n'y a guère d'endroit où, l'été surtout, on entende plus de musique qu'à Salzbourg, il n'y en a pas où, en revanche, on entende moins de bonne musique. Les innombrables chefs d'orchestre des restaurants et des brasseries de la ville ne soupçonnent pas, dirait-on, que les étrangers pour qui ils jouent soient capables d'écouter volontiers une ouverture de Mozart ou l'andante d'une symphonie de Haydn, au lieu de leurs valse, polka, et pots-pourris d'opérettes. Ils se représentent probablement tous les goûts musicaux d'après le goût de leurs compatriotes ; et le fait est que celui-ci, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, s'accommodait mal du genre « sérieux. » Non seulement il subissait sans plaisir l'oratorio, la fugue, tout l'art sévère des maîtres de l'Allemagne du Nord : l'opéra même l'ennuyait, avec ses grands airs et ses grands sentimens. L'humeur paresseuse des habitans de Salzbourg les portait, de nature, à redouter tout effort, et l'effort de la pensée plus que tous les autres. De telle sorte qu'ils s'étaient acquis, en Allemagne, une légendaire réputation d'innintelligence. Un vieux proverbe distinguait trois degrés du sot : l'imbécile, le crétin, et le Salzbourgeois. Mais la réputation était imméritée, le proverbe mentait, et, au fond, personne n'accusait les habitans de Salzbourg d'être tout à fait des sots. On voulait dire simplement qu'ils avaient un esprit superficiel, étroit, fermé aux questions difficiles de la politique ou des sciences : après

quoi chacun s'empressait d'ajouter qu'ils n'avaient pas leurs pareils pour la verve comique. *Hanswurst*, Jean Saucisse, le pitre traditionnel des farces viennoises, était, par tradition, un Salzbourgeois. L'entrain, la drôlerie, l'invention imprévue : trois choses où, de tout temps, les Salzbourgeois (comme les Tyroliens en général) avaient excellé. Et il y en avait une quatrième encore où, de l'avis des meilleurs juges, pas une autre population allemande ne les égalait : c'était, — sur le petit terrain d'art qui, seul, leur était accessible, — le sûr et délicat instinct de la beauté. « L'esprit des habitans de Salzbourg, écrivait le fameux esthéticien Schubart, est extraordinairement doué pour la farce. Leurs chansons populaires sont si burlesques et si piquantes qu'on ne peut les entendre sans un rire qui secoue tout le cœur : et, avec cela, presque toujours des mélodies merveilleusement belles. »

Oui, de tout temps, ces compatriotes de *Hanswurst* avaient uni à leur goguenardise un très vif besoin de beauté. C'est de quoi leur ville, morte depuis cent ans, continue aujourd'hui à nous porter témoignage, dans ses églises, ses palais, ses fontaines, dans tout ce qu'elle a gardé de sa vie passée. Dès le moyen âge et jusqu'à la fin du xvii<sup>e</sup> siècle, tous les styles, en parvenant à Salzbourg, s'étaient atténués, avaient perdu un peu de leur force ou de leur grandeur, mais pour prendre en échange une grâce élégante et fine, une grâce toute locale, qu'on retrouve exactement la même à travers les âges. Car peut-être n'existe-t-il pas de ville où les monumens des diverses époques aient entre eux un air aussi frappant de parenté intime. Chapelles gothiques, — chère petite chapelle de Sainte-Marguerite, comme mon cœur frémit doucement à son souvenir ! — portes et palais de la Renaissance, églises *rococo*, ce sont toujours de très petites œuvres, trop petites même et d'un art trop facile, mais plus harmonieuses, plus discrètes, en un mot plus jolies, que les modèles étrangers qui les ont inspirées (1) : de façon que le léger chœur gothique de Notre-Dame s'arrange le mieux du monde de son ornementation italienne, et que nul n'est choqué de voir un vieux portail roman sous le porche *baroque* de l'église Saint-Pierre. Joli, tout à Salzbourg devenait joli, les retables de

(1) Seule fait exception la cathédrale, pesante fantaisie d'un évêque italianisant : et encore est-ce surtout son contraste avec les autres monumens de la ville qui nous la fait paraître énorme et disproportionnée.

bois peint et les pierres tombales, les poêles, les cages, les sonnettes, les cibles du tir à l'arc. La rudesse allemande et l'emphase italienne, en s'y mêlant, se tempéraient l'une par l'autre, pour produire un style propre, d'un agrément à la fois plus simple et plus mesuré. Mélange qui n'allait point, d'ailleurs, sans de graves dommages pour les plus précieuses vertus foncières de l'âme des deux races, et certes l'art de Salzbourg, avec tout son charme, restait bien pauvre en comparaison de celui de Vérone ou d'Augsbourg. Mais que naquit, par miracle, un homme d'un génie assez fort pour résister à l'action amoindrisante du goût salzbourgeois, un homme capable de penser, ou de sentir, ou d'observer plus profondément que l'ordinaire des gens de son pays : et l'on conçoit quelle incomparable école de beauté ce goût naturel de son pays devait être pour lui.

Un tel miracle s'était manifesté déjà, une première fois, vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle ; non pas en vérité à Salzbourg, mais dans une bourgade tyrolienne des environs. Il y avait eu là un obscur paysan nommé Michel Pacher, ouvrier sculpteur et peintre, qui, sous la seule influence de son génie personnel et de l'atmosphère artistique de sa petite patrie, s'était élevé au rang des plus hauts maîtres de l'art de son temps. L'immense retable qu'en 1481 il a signé de son nom dans l'église abbatiale de Saint-Wolfgang, tout près de Salzbourg, est, — du moins dans celles de ses parties qu'il a peintes et sculptées lui-même, — une de ces œuvres très rares qui donnent à la fois l'impression d'une grande puissance et d'une grâce parfaite. Œuvre allemande ? italienne ? Ni l'Italie ni l'Allemagne, en tout cas, n'en ont d'autre semblable à lui comparer. Vainement on chercherait dans tout l'art de ces deux races des figures qui, aussi vivantes, soient en même temps aussi belles : je veux dire vivantes d'une vie tout humaine, au point qu'on croirait entendre le battement de leurs cœurs, et cependant pures, et nobles, et saintes, avec, jusque dans les plis de leurs manteaux d'or, un reflet mystérieux de leur divinité. Et si la critique italienne n'a évidemment aucun droit sur une œuvre née en terre allemande, signée d'un nom allemand, la critique allemande, de son côté, se trompe à coup sûr lorsque, après avoir célébré le retable de Saint-Wolfgang, elle en fait honneur au génie de l'Allemagne. L'Allemagne, au temps où travaillait Pacher, ne manquait pas de peintres, ni surtout de sculpteurs ; elle en avait à

Nuremberg, à Augsbourg, à Würzbourg, à Cologne, et un Veit Stoss, un Riemenschneider, sans parler d'un Dürer, sont assurément des maîtres dont elle fait bien de s'enorgueillir. Mais qui donc parmi ces maîtres a su, comme le paysan tyrolien, mettre dans l'expression de son rêve un mélange harmonieux d'élégance et de simplicité? Qui d'entre eux a su, comme lui, agencer en vue d'un effet d'ensemble jusqu'aux moindres détails de ses formes et de ses mouvemens, sans jamais leur rien ôter de leur vivant réalisme? Non, quelque riche et varié que fût l'ancien génie de l'Allemagne, il n'aurait pas suffi à produire le peintre-sculpteur de Bruneck si celui-ci n'avait pas en outre respiré, de naissance, une atmosphère artistique privilégiée, où toujours à l'émotion allemande quelque chose était venu se joindre de la beauté italienne. C'est de l'art tyrolien, c'est de l'art de Salzbourg, qu'est sortie l'œuvre artistique de Michel Pacher, si haut qu'elle nous apparaisse maintenant au-dessus de lui. Et, aussi bien, est-ce pour Salzbourg même que cet homme admirable a sculpté un de ses chefs-d'œuvre : la *Vierge* de bois peint qui, depuis plus de quatre cents ans, trône sur le maître-autel de l'église Notre-Dame. Chaque siècle, en témoignage de sa pieuse affection pour elle, l'a revêtue, tour à tour, d'ornemens nouveaux (1) : mais elle, la blonde jeune mère, toujours elle sourit à son enfant d'un sourire merveilleux, légère, délicate, toute parfumée de douceur céleste, émouvante et belle comme un chant de Mozart.

Cependant l'œuvre de Pacher n'avait été qu'une exception, dans l'histoire de l'art de Salzbourg; et celui-ci, après elle, était vite retombé à son aimable médiocrité ordinaire. De plus en plus, même, ainsi que je l'ai dit, les Salzbourgeois s'étaient accoutumés à ne pratiquer en personne d'autre art que la musique, confiant la décoration de leur ville à des artistes étrangers, allemands ou italiens, à qui ils imposaient seulement, et avec un succès dont on ne peut trop s'étonner, leur goût particulier de mesure et de gentillesse. Vers le milieu du xviii<sup>e</sup> siècle, il n'y avait pas jusqu'à leurs musiciens qui ne fussent, pour la plupart, d'origine étrangère. Mais eux aussi, ces musiciens, à peine avaient-ils pris pied dans la ville enchantée, au sortir de leur Saxe ou de leur Calabre, qu'aussitôt leur style changeait, deve-

(1) L'enfant qu'elle tient sur ses genoux, notamment, ne date que d'une trentaine d'années, et celui qu'il a remplacé datait, lui-même, du xviii<sup>e</sup> siècle.

naît plus coulant et plus mélodieux, s'imprégnait d'un charme indéfinissable de claire poésie. C'était absolument l'aventure qui venait d'arriver au maître de chapelle souabe Jean-Ernest Eberlin, en attendant qu'elle arrivât, quelques années plus tard, à un homme d'une valeur et d'une importance bien supérieures encore : Michel Haydn, le frère cadet de l'auteur des *Saisons*. Les quelques compositions de ces deux maîtres salzbourgeois qui nous sont aujourd'hui connues nous offrent un exemple nouveau de l'étrange influence exercée par les traditions et le goût séculaires de Salzbourg sur le tempérament artistique de ses habitans. Qu'on lise, par exemple, dans le second cahier du recueil *Alte Klaviermusik*, publié par M. Ferdinand Roitzsch (chez Peters à Leipzig), les *Prélude et Fugue en mi mineur* de J.-E. Eberlin (1) : toute la disposition extérieure reste encore celle du vieux Bach ; et pourtant comme la pensée apparaît plus frêle ! l'expression plus tendre ! comme les sujets et leur contrepoint ont à la fois un caractère plus superficiel et une allure plus chantante ! Ou bien que l'on compare les *lieds*, les *litanies*, le *Quintette à cordes en ut majeur* de Michel Haydn, avec les œuvres équivalentes de son frère Joseph, né au même village, instruit à la même école : autant Joseph est toujours serré, minutieux, épris de fines nuances spirituelles ou pathétiques, autant, chez son frère, la mélodie jaillit et s'écoule librement, une mélodie souvent peu profonde, sans doute, mais si pure, mais si fraîche, mais presque toujours si belle dans sa simplicité !

Et une aventure semblable n'aurait pas manqué d'arriver aussi au « compositeur de cour » Léopold Mozart, si cet homme excellent avait possédé ne fût-ce que l'ombre d'un don naturel pour l'art dont il avait fait l'occupation de sa vie. Mais jamais âme de musicien ne fut plus irrémédiablement stérile que celle-là. Ni l'étude, ni la pratique, ni l'expansion d'un cœur tendre et pieux, rien n'était parvenu à détremper l'aridité foncière de cette âme, pour en faire sourdre le plus mince filet de création musicale. Je ne crois pas que, dans toute l'œuvre de Léopold Mozart, — et elle est considé-

(1) Je me suis efforcé, autant que possible, de ne citer que des œuvres qui se trouvent aujourd'hui à la portée du lecteur. La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Pierre, à Salzbourg, est très riche en compositions manuscrites d'Eberlin. Quant à Michel Haydn, j'aurai plus tard l'occasion d'insister davantage sur l'œuvre de ce grand homme, le véritable maître de Wolfgang Mozart.

nable (1), — on puisse découvrir non seulement une idée personnelle, mais un trait spontané, une modulation piquante, une trace quelconque d'émotion ou de fantaisie. On dirait l'œuvre d'un de ces automates qui étaient alors très en vogue dans l'Europe entière, mais nulle part peut-être autant qu'à Salzbourg : d'un automate à qui un savant mécanisme aurait permis d'exposer tour à tour plusieurs thèmes différens, de les varier et de les développer, de leur appliquer, avec une correction parfaite, toutes les règles de l'harmonie et du contrepoint. Toutes les règles sont appliquées, petites et grandes, les coutumes du pays et celles du temps. Dans les messes, soli et chœurs se relaient toujours de la même façon, aux endroits d'usage, avec des chœurs fugués à la fin du *Gloria* et du *Credo*. Les symphonies, les sonates, sont de véritables « canons » de ces deux genres, nous fournissant presque un catalogue complet des nombreuses menues conventions de toute sorte qui, peu à peu, étaient venues s'y adjoindre aux lois fondamentales. Conventions qui, du reste, n'avaient aucun caractère obligatoire, pourvu seulement qu'on n'y dérogeât qu'avec discrétion : et l'œuvre du fils de Léopold Mozart nous montre qu'on pouvait, au contraire, les respecter toutes sans que l'originalité ni la beauté y perdissent rien. Mais les sonates, les symphonies, les messes du compositeur de cour salzbourgeois étaient aussi incapables de beauté ou d'originalité qu'en sont incapables les *exemples* d'une grammaire latine. C'était une musique muette, une musique morte. Propre, savante, élégante, pas une fois on n'y découvre la présence d'un homme. Et, à ceux qui parlent d'hérédité à propos des deux Mozart, je recommanderai une étude plus instructive encore. Sur un cahier dont le contenu se trouve reproduit dans le livre de Nissen, Léopold Mozart a transcrit, au fur et à mesure, avec l'indication des dates, les morceaux qu'il composait pour son fils lorsque celui-ci commençait à apprendre le clavecin. On voit là une longue série de pièces diverses, marches, scherzos, rondos, surtout des menuets (2) : et on joue cette série avec une somno-

(1) On pourra se faire une idée très suffisamment exacte de la musique de Léopold Mozart en étudiant sa symphonie en *sol majeur*, qui se trouve publiée, par erreur, dans les éditions Peters et Litolf, à la suite du recueil des symphonies de son fils. La cathédrale de Salzbourg et la Bibliothèque Royale de Munich possèdent un grand nombre de ses compositions.

(2) Quelques-unes de ces pièces sont d'Agrell, de Fischer, de Wagenseil, et d'autres mauvais compositeurs du temps ; mais la plupart sont bien de Léopold Mozart.

lence mêlée d'un peu de pitié, — car on songe au pauvre petit garçon à qui la musique se révélait sous une forme aussi vide, aussi sèche, aussi dépourvue de lumière et d'accent, — quand, tout à coup, on se sent réveillé par une aimable surprise. Rompant la monotonie glacée des pièces précédentes, voici que la quinzième pièce, un menuet en *fa majeur*, se met tout à coup à vivre, à chanter ! Son ordonnance, pourtant, est la même tout à fait que celle des autres menuets qu'on vient de parcourir : même longueur, mêmes rythmes, même façon d'accoupler les deux voix : mais c'est comme si, dans une même langue, on entendait brusquement des vers, après une suite de mots alignés au hasard. On se reporte à l'endroit où Léopold Mozart a noté la date des divers morceaux. Et on lit : « Le numéro 13, notre Wolfgangerl l'a *appris* le 4 février 1761, et le numéro 14, le 6 février ; le numéro 15, il l'a *composé* en janvier 1762. » Ce chant d'oiseau, dans ce désert, c'est la première œuvre du petit Mozart ! D'emblée, l'enfant a deviné la musique : et le plus étonnant est qu'il n'en ait pas été empêché par le sang paternel qu'il avait dans les veines.

La musique, au reste, n'avait été qu'un pis aller dans la carrière de Léopold Mozart. Il l'avait étudiée dans sa jeunesse, à Augsbourg, où il était né. Un chanoine de l'église Saint-Pierre de cette ville, son parrain, l'avait fait admettre dans la maîtrise de la célèbre abbaye bénédictine de Saint-Ulrich, en même temps qu'il lui faisait donner une excellente éducation littéraire : espérant sans doute que son protégé pourrait entrer dans les ordres, ou, à défaut de vocation, devenir organiste. Mais le jeune homme ne s'était senti de vocation ni pour la prêtrise, ni pour la musique, de telle sorte qu'on s'était arrêté à l'idée d'en faire un homme de loi. On l'avait donc, en 1737, envoyé à l'Université bénédictine de Salzbourg, où, pendant deux ans, il avait eu à suivre d'abord les cours de « logique. » Il était studieux, rangé, réfléchi, avec une pointe innée de pédantisme : ses maîtres, pendant ces deux années, paraissent n'avoir eu qu'à se louer de lui. Et cependant, dès le mois de septembre 1739, le *Protocole* de l'Université de Salzbourg déclare que « Jean-Georges Mozardt (c'étaient là ses véritables prénoms) s'est rendu indigne du titre d'étudiant par son peu d'assiduité aux leçons de physique. » L'année suivante, en 1740, l'ex-étudiant est valet de chambre

du comte de Turn-et-Taxis, président du consistoire de la cathédrale. En 1741, il compose, pour le carême, la musique d'un oratorio, *le Christ enseveli*, sur un poème du P. Marianus Wimmer. Et, deux ans après, en 1743, l'archevêque Léopold Firmian le reçoit dans sa « chapelle (1). » C'est ainsi que, d'étape en étape, nous le voyons arriver à la musique, ou plutôt y revenir : mais pourquoi ces tâtonnemens ? pourquoi ce retour à une profession naguère dédaignée ? Lui-même nous l'explique, je crois, dans une lettre écrite de Milan, le 21 novembre 1772, à sa femme, qui était restée à Salzbourg. Il se félicite, dans cette lettre, de « l'heureuse pensée qu'il a eue de se marier, » vingt-cinq ans auparavant ; et il ajoute : « Cette pensée, nous l'avions, tous les deux, depuis déjà bien des années ; mais les bonnes choses demandent du temps. » Bien des années avant son mariage, qui avait eu lieu en 1747, le jeune étudiant s'était épris d'une jeune fille sans fortune ; et, comme il était sans fortune, lui aussi, il avait renoncé à ses beaux projets universitaires pour se mettre en quête d'un métier plus immédiat et plus sûr. Or, quel autre métier que la musique aurait-il pu trouver, — à moins d'entrer en religion, — dans une ville qui ne vivait tout entière que de musique et de piété ? Il avait donc mis à profit ses anciennes études musicales d'Augsbourg pour composer un oratorio, ainsi que de petits morceaux de musique de chambre ; et puis, probablement à la suite de ces essais, d'influens protecteurs lui avaient procuré des leçons. La musique, naguère dédaignée, l'avait repris de force ; et, dès ce jour-là, il s'était livré à elle avec sa conscience et son application ordinaires, actif, sérieux, méthodique, toujours empressé à vouloir s'instruire : si bien qu'on comprend que l'archevêque ait été heureux d'attacher à son service, en qualité de musicien, un homme qui joignait à sa science musicale toutes les vertus d'un bon serviteur.

Le fait est que, au moment où commence notre récit, c'est-à-dire dans les premiers jours de janvier de l'année 1756, Léopold Mozart était un des membres les plus notables de la chapelle archiépiscopale de Salzbourg, avec les titres de « maître de concert, violoniste, chef d'orchestre, et compositeur de Cour. » Ces fonctions diverses, en vérité, lui étaient payées assez maigre-

(1) Coïncidence curieuse : ce n'est qu'après son entrée au service de l'archevêque Léopold que le père de Mozart a, lui-même, substitué à ses prénoms de Jean-Georges celui de Léopold.



ment, mais il donnait en outre de nombreuses leçons, — car on n'avait point tardé à reconnaître en lui un merveilleux professeur; — et ses compositions, qu'il vendait pour la plupart en copies manuscrites suivant l'usage du temps, n'étaient pas non plus sans lui rapporter un petit profit. Une publication berlinoise de 1757, les *Contributions historico-critiques à l'étude de la musique*, nous a laissé une liste des principales de ces compositions, liste qui, certainement, doit avoir été rédigée, sinon par Léopold Mozart lui-même, du moins sur des notes envoyées par lui. La voici, avec les quelques indications biographiques qui l'accompagnaient :

M. Léopold Mozart, de la ville impériale d'Augsbourg, est (à Salzbourg) violoniste et directeur de l'orchestre. Il compose pour l'église et pour la chambre. Né le 14 décembre 1719, il est entré au service des princes-archevêques en 1743, peu de temps après avoir achevé ses études de philosophie et de droit. Il s'est fait connaître dans tous les genres de composition, mais n'a encore rien fait imprimer; il a cependant, en l'année 1740, gravé lui-même sur cuivre six trios, surtout pour s'exercer dans l'art de la gravure. En février 1756, il a publié son *École du violon*. Parmi les œuvres manuscrites les plus connues de M. Mozart, on remarque principalement: beaucoup d'œuvres d'église, en contrepoint et autres; puis un grand nombre de symphonies, les unes à quatre parties seulement, les autres avec tous les instrumens ordinaires; en outre, plus de trente grandes sérénades, avec des soli pour divers instrumens. Il a, de plus, composé nombre de concertes, en particulier pour la flûte traversière, le hautbois, le basson, le cor de chasse, la trompette, etc.; d'innombrables trios et divertissemens pour divers instrumens; aussi douze oratorios et une foule de choses de théâtre, ainsi que des pantomimes, et, notamment, certaines pièces de circonstance telles que: une musique militaire, avec trompettes, timbales, tambours et fifres, joints aux instrumens ordinaires; une musique turque; une musique pour un clavecin d'acier; enfin une *Course de traîneaux*, avec sonnettes de traîneaux. Pour ne point parler de marches, de morceaux appelés « musiques de nuit, » ni de plusieurs centaines de menuets, danses d'opéra, et autres petites pièces analogues.

Et, bien que personne, assurément, n'ait jamais pu prendre plaisir à aucun de ces « innombrables » ouvrages, je dois ajouter qu'ils avaient procuré à leur auteur, dans sa nouvelle patrie et dans toute l'Allemagne, une très enviable considération, à la fois auprès du public et des musiciens. Le public aime assez, dans tous les arts, les hommes d'une nullité régulière, discrète, et de tout repos, tandis que les artistes, de leur côté, sont prêts d'avance à louer un confrère qu'ils savent incapable de jamais les gêner.

Les compositions de Léopold Mozart, coûtant, les unes, « un maxdor, » d'autres « un ducat, » d'autres « un thaler, » avaient autant et peut-être plus d'acheteurs que n'allaient en avoir, plus tard, celles de son fils. La plus célèbre société musicale de l'Allemagne songeait à l'admettre au nombre de ses « membres correspondans. » Et son *École du violon*, surtout, qui se trouvait alors sous presse chez un imprimeur d'Augsbourg, allait être aussitôt accueillie avec une faveur extraordinaire (1).

Faveur qui, par hasard, se trouvait justifiée : car la méthode de violon du maître de concert salzbourgeois était, dans son genre, un véritable chef-d'œuvre. J'aurai à m'en occuper plus en détail tout à l'heure, pour y chercher les principes généraux qui ont constitué la première éducation musicale de Wolfgang Mozart : mais, à ne juger même le livre que sur sa forme, sur son plan, sa distribution, et son style, rarement on a écrit, avant ou après Léopold Mozart, une « méthode » plus claire, mieux ordonnée dans toutes ses parties, plus simple et en même temps plus complète, plus plaisante à lire et plus instructive. Évidemment inspirée de l'ouvrage capital de Philippe-Emmanuel Bach, *Essai sur la vraie manière de jouer du clavecin*, qui avait paru à Berlin en 1753, et, d'ailleurs, fort au-dessous de son modèle pour l'originalité et la portée de sa doctrine, elle le dépassait de beaucoup au double point de vue de l'agrément littéraire et de l'utilité pratique. Léopold Mozart y avait mis toute son âme, qui était, comme je l'ai dit, celle d'un parfait professeur. Après avoir longuement travaillé à l'écrire, il en avait encore surveillé l'impression avec un soin minutieux : infatigable à corriger jusqu'aux moindres fautes d'orthographe ou de ponctuation, et tantôt substituant à un mot un autre mot plus précis, tantôt améliorant un exemple ou un exercice (2). Il avait mis en tête du volume une longue dédicace, où, avec mille éloges de l'archevêque régnant, il suppliait celui-ci de daigner continuer sa protection à l'auteur, à sa famille, et à tout le « chœur musical » de Salzbourg. Et, pour orner le volume, il avait fait graver sur cuivre quatre belles planches, qui ont dû, plus tard, j'imagine, amuser maintes fois le petit Wolfgang pendant qu'il apprenait le violon

(1) Le titre complet de la première édition était : *Essai d'une École approfondie du violon*.

(2) On a conservé quelques-unes des lettres qu'il a échangées à ce sujet avec son imprimeur.

dans l'ouvrage de son père. Deux d'entre elles représentaient un jeune garçon en perruque poudrée qui, dans l'une, tenait *bien*, dans l'autre tenait *mal* son violon ; et le dessinateur lui avait prêté, pour cette dernière circonstance, un sourire satisfait qui aurait peut-être été plus de mise dans la première. La planche suivante ne montrait plus que deux mains, dont l'une tenait *bien* l'archet, et l'autre le tenait *mal* : mais des mains charmantes, fines, légères, avec un rebord de manchette élégamment retroussé. Des œuvres d'art, aussi, ces planches de la méthode : et cependant si nettes, si parfaitement appropriées à leur destination, que chacun, en les voyant, comprenait de suite en quoi consistait au juste la façon convenable de manier le violon ; heureux temps, en vérité, où tout ce que l'on faisait était bon et beau ! Enfin la quatrième planche servait de frontispice : dans le cadre d'un gracieux rinceau entrelacé de fleurs, elle montrait la solide et imposante figure de l'auteur de l'ouvrage, debout, vu de face, et jouant du violon, ou plutôt enseignant, une fois de plus, la manière d'en jouer (1). Autour de lui étaient éparés des feuillets de musique, mais éparés en un désordre qui devait avoir été patiemment étudié ; car c'est suivant la hiérarchie traditionnelle des genres qu'on lisait tour à tour sur chacun de ces feuillets, depuis le plus en vue jusqu'au plus caché : *Sinfonia*, *Missa*, *Offert(orium)*, *Fuge*, *Diverti(menti)*, *Pastorello*, *March*. Puis, sous le portrait, cette phrase de la *Rhétorique* de Cicéron : *Convenit igitur in gestu nec venustatem conspiciuam nec turpitudinem esse, ne aut histriones aut operarii videamur esse*. Et le choix de cette épigraphe constituait, à lui seul, presque un second portrait.

Léopold Mozart était né professeur. Il avait une intelligence vigoureuse et souple, mais un peu bornée, indifférente à tout ce qui n'était pas susceptible d'être appris et enseigné. Nul goût de rêve, nulle curiosité artistique ou philosophique. Son sens même de la réalité paraît avoir toujours été plutôt celui d'un professeur que d'un homme ayant une observation personnelle. On a beaucoup vanté son esprit pratique, et, en effet, ses lettres sont pleines de sages conseils, de projets ingénieux : on oublie seulement que, à l'usage, neuf fois sur dix, ses projets se sont trouvés échouer et ses conseils rester inutiles. Il appartenait à

(1) Un grand tableau du Mozarteum reproduit le même portrait : mais le modèle, au lieu de jouer du violon, tient à la main un exemplaire du livre.

l'espèce nombreuse de ces gens qui, ignorant la vie, se figurent qu'elle ne demande qu'à se laisser diriger par de bonnes raisons. Avec cela, un très haut sentiment, non de sa valeur propre, mais, en quelque façon, de sa dignité sociale de bourgeois lettré. De tout temps il avait tenu à « n'être pris ni pour un histrion ni pour un manœuvre. » Choqué des manières communes et de la mauvaise éducation de ses collègues de la chapelle archiépiscopale, il évitait soigneusement leur familiarité : jamais il n'allait avec eux, entre deux offices, bavarder et rire devant un verre de vin, à la Cave de Saint-Pierre ; et s'il ne rougissait pas précisément de ses parens, — son père et son frère, qui étaient de modestes ouvriers relieurs, — il n'aimait pas trop à penser à eux. Mais ce n'étaient là, — comme aussi son pédantisme, son affectation de misanthropie, — que de menus travers, et qu'il n'y avait personne qui ne lui pardonnât : car on avait vite fait de découvrir, sous eux, un trésor précieux d'innocence, de droiture, d'honneur, de simple et touchante bonté. En vain le petit maître de concert essayait de jouer à l'esprit fort, ou de se donner l'apparence solennelle qu'on voit dans son portrait ; aux premiers mots qu'il disait, comme aux premières pages de son livre, se révélait clairement le brave homme qu'il était : un homme pieux, modeste, charitable, un vrai chrétien. De telle sorte que tout le monde l'aimait, dans la ville, depuis les prélats de la cour jusqu'à ces musiciens de la chapelle princière, Italiens ou Allemands, dont le manque de tenue le désolait, mais qui, en revanche, le savaient toujours prêt à leur venir en aide. Ses élèves l'adoraient, touchés de l'admirable don qu'il avait, ce professeur sans pareil, de s'intéresser de tout son cœur aux progrès de chacun d'eux. Et chez lui, dans sa famille, dans la maison où il demeurait, pas une âme qui n'éprouvât pour lui le sentiment qui, plus tard, allait faire dire à son fils : « Tout de suite après Dieu vient Monsieur Papa ! »

Il s'était marié le 21 novembre 1747, à vingt-huit ans, avec la jeune fille qu'il aimait « depuis bien des années. » C'était une demoiselle Anne-Marie Bertel, plus jeune que lui d'un an environ. Elle était fille du régisseur d'un château que possédaient les archevêques de Salzbourg à Saint-Gilgen, au bord d'un ravissant petit lac, et en face de cette magnifique abbaye de Saint-Wolfgang où, deux siècles et demi auparavant, Michel Pacher avait

su réaliser, une fois déjà, tout l'idéal d'art du génie tyrolien. Léopold Mozart avait-il connu sa fiancée à Salzbourg, — elle y avait des parens et devait y faire de fréquens séjours; — ou bien était-ce durant une promenade à Saint-Wolfgang qu'il l'avait d'abord rencontrée? Nous ne savons malheureusement rien de M<sup>me</sup> Mozart avant son mariage; et, après son mariage même, nous ne savons d'elle que fort peu de chose. Sauf quelques fragmens de lettres tout à fait insignifians, nous n'avons à son sujet que deux documens directs, qui, d'ailleurs, tous les deux, à première vue, ne seraient point pour nous donner d'elle une idée très favorable. L'un de ces documens est son portrait, au Mozarteum de Salzbourg : il représente une bourgeoise endimanchée qui entr'ouvre niaisement la bouche pour sourire, toute fière de ses boucles d'oreilles en diamant, — ou en strass? — et de la rangée de grosses perles qu'elle s'est mise au cou. Et l'autre document consiste en un distique écrit par M<sup>me</sup> Mozart, le 12 août 1750, sur l'album de l'établissement de bains de Gastein :

*Dem Hœchsten ach! ich danck vor das was ich gefunden  
Von diesem edlen Baud in funf-und-neunzig Stunden!*

ce qui signifie : « Ah! je remercie le Très-Haut de tout ce que j'ai trouvé (de profit) dans ces nobles bains, en quatre-vingt-quinze heures! » Les vers sont incontestablement ridicules, et le portrait assez déplaisant. Mais il y a là une preuve nouvelle de la nécessité, pour l'historien, de n'interroger qu'avec méfiance les documens les plus authentiques : car tout porte à penser, d'autre part, que M<sup>me</sup> Mozart n'a pas été le moins du monde la sottie prétentieuse qu'elle ne pourrait manquer de nous apparaître, si nous en croyions les deux seuls témoignages immédiats qui nous soient restés d'elle. C'était, au contraire, une charmante femme, simple et douce, très suffisamment intelligente pour le rôle qu'elle avait à jouer, et, j'imagine, supérieure sous plus d'un rapport à son mari, qui du reste la respectait autant qu'il l'aimait, se rendant compte, sans doute, de l'action salutaire qu'elle avait sur lui. A un grand fonds de bon sens elle joignait une lumière intérieure, un don naturel de gaieté et de rêverie, qui ont toujours fait défaut à Léopold Mozart. Les lettres écrites par celui-ci pendant ceux de ses voyages où elle l'accompagnait ont un ton tout particulier d'expansion souriante et familière : écrites par le mari, on devine que c'est la femme qui les a dic-

tées. Peut-être a-t-elle également contribué à entretenir, chez un homme que son tour d'esprit semblait prédisposer plutôt aux idées voltairiennes, cette ardente piété qui est pour nous, aujourd'hui, un des traits les plus touchans de son caractère. Et il ne paraît pas non plus qu'elle ait été laide : son mari et elle, après leur mariage, ayant eu la réputation d'être « le jeune couple le plus beau » de la ville entière. Son portrait du Mozarteum est celui d'une femme déjà vieille, qui n'a point l'habitude de poser devant un peintre, ni de s'encombrer de bijoux français : usée, malade, le cœur plein de soucis pour l'avenir de son mari et de ses enfans (le portrait a été peint vers 1775), elle sourit du sourire emprunté des vieilles paysannes qu'on a enfin décidées à venir chez le photographe (1) ; mais, à la regarder avec plus de soin, on s'aperçoit que, sous sa laideur même, elle conserve encore le charme de fort beaux yeux bleus, clairs, brillans, profonds, tout pareils à ceux qui vont illuminer bientôt, dans la plupart des portraits, le pauvre visage grêlé et jauni de son fils. Oui ; et il n'y a pas jusqu'aux vers de l'album de Gastein qui, avec la maladresse comique de leur forme, n'attestent, chez la mère de Mozart, un certain élan spontané d'enthousiasme, l'effort d'une âme ignorante pour exprimer une émotion généreuse et belle : ils parlent plus au cœur, tels qu'ils sont, que toutes les citations latines de Léopold Mozart.

Ce couple parfaitement assorti habitait, en 1756, un appartement au troisième étage de la maison de l'épicier Laurent Hagenauer, dans la Rue-aux-Grains, la rue la plus commerçante et la plus cossue de Salzbourg. Ils s'étaient installés là dès après leur mariage ; et, tout de suite, ils s'y étaient liés d'une très vive amitié avec les propriétaires de la maison, excellentes gens qui ne cessaient point de vouloir témoigner au maître de concert leur admiration respectueuse pour ses talens, méconnus, croyaient-ils. Du reste, l'appartement lui-même, un peu bas de plafond, était bien situé, vaste, commode, sans compter qu'il avait cette apparence bourgeoise qui plaisait en toutes choses à Léopold Mozart. Il se composait de cinq pièces, dont trois donnaient sur la cour intérieure, tandis que les deux autres, beaucoup

(1) Le nouveau catalogue du Mozarteum, qui du reste est tout rempli d'erreurs, nous présente ce portrait (de format carré) comme le « pendant » du portrait *ovale* de Léopold Mozart, peint vers 1756.

plus claires et plus gaies, avaient vue sur la rue : et celle-ci s'échancrait, en cet endroit, pour former la petite place carrée du Marché-au-Poisson, avec une fontaine surmontée d'une belle Vierge de pierre à l'un de ses coins. C'était dans les deux pièces du devant qu'avaient lieu les leçons, les séances de musique, les visites de cérémonie ; mais la vie de famille se passait, de préférence, dans les trois pièces du fond, à qui leur obscurité même donnait un caractère plus intime et plus recueilli. Là étaient la salle à manger, la chambre à coucher, la cuisine, séparée par le palier du reste des chambres. Là M<sup>me</sup> Mozart, avec l'aide d'une jeune servante, vaquait aux soins du ménage, autant du moins que le lui permettait sa santé, que six couches successives avaient fort ébranlée, et que fatiguait encore, à présent, une nouvelle grossesse.

Hélas ! des six enfans qu'elle avait eus, cinq étaient morts presque en naissant. Seule restait vivante une petite fille de quatre ans, nommée Marie-Anne ou Marianne, comme sa mère : une gentille enfant chez qui s'annonçait déjà l'esprit studieux, sérieux, pondéré, de Léopold Mozart. Mais ce n'était toujours qu'une fille ; et l'on conçoit avec quelle impatience anxieuse ses parens attendaient l'enfant qui allait leur naître. Pèlerinages à la Vierge de Playn, messes et offrandes à l'Enfant miraculeux de l'église de Lorette, neuvaines à Notre-Dame : par tous les moyens on implorait du ciel que cet enfant pût être un garçon, un solide garçon en état de vivre, pour honorer, à son tour, le nom de Mozart. Et plus d'une fois sans doute, durant les premières semaines de l'année 1756, le maître de concert, avec tout son mépris des « superstitions, » dut gravir sur ses deux genoux, un cierge à la main, les marches de marbre de la *Scala Santa* de Saint-Gaëtan.

L'enfant naquit le 27 janvier 1756, vers huit heures du soir. C'était un garçon, bien petit, à la vérité, et d'apparence bien fragile ; mais, à force de soins, et avec l'aide de Dieu, on pouvait espérer de le garder en vie. Il fut baptisé le lendemain matin, à la cathédrale, sur les vénérables fonts de bronze qui, transportés seulement du côté de l'épître vers celui de l'évangile, servent aujourd'hui encore au baptême des petits Salzbourgeois. Il eut pour parrain un riche négociant du voisinage, Jean-Gottlieb (ou Théophile) Bergmaier, qui donna à l'enfant son prénom de

Théophile. On lui donna encore, suivant la coutume, le nom du patron de son jour de naissance, Jean-Chrysostome. Et j'imagine que ce fut la mère qui voulut que, en outre, son fils reçût le prénom de Wolfgang, en souvenir du saint abbé que, dans son enfance, elle était souvent allée prier devant le retable de Michel Pacher, sur l'autre rive du beau lac où elle était née. Wolfgang, toujours désormais les parens allaient appeler leur enfant de ce prénom, le seul qu'ils lui avaient eux-mêmes choisi.

Jean-Chrysostome-Wolfgang-Théophile (ou Gottlieb, ou encore plus tard, à l'italienne, Amadeo) Mozart fut ensuite ramené dans sa chambre natale, auprès du lit de sa mère, qui, épuisée, malade, en grand danger de mort, avait pourtant tenu à le nourrir elle-même. Je le vois là, couché presque au ras du sol dans son berceau, une petite auge de bois avec quatre longues cornes. Je le vois qui sourit aux anges, ses yeux bleus ouverts, trop grands ouverts, parmi les rides d'un petit visage rond, pâle comme la cire. Et si doux, si tranquille, et, mon Dieu ! si frêle ! Un oiseau chante, dans une cage, au bord de la fenêtre ; peut-être un bouvreuil, ou un pinson, ou un canari : il n'y a pas dans toute la ville un seul logement où ne chante un oiseau. Et parfois la mère, elle aussi, essaie de chanter. Elle sait toute sorte de chansons plus jolies l'une que l'autre, des berceuses et des romances, surtout des couplets comiques en patois, avec des refrains si vifs, si légers, que c'est comme si toute la chambre en devenait plus claire. Ou bien c'est monsieur le maître de concert qui daigne un instant s'interrompre de ses graves travaux (il corrige les dernières épreuves de son *École du violon*) pour venir amuser l'héritier de son nom. Il le prend dans ses bras, le conduit à la fenêtre, lui fait voir, au loin, la grosse tour neuve de l'église de l'Université, avec ses aiguilles d'or sur son cadran bleu. « Ah ! lui dit-il (car il aime les beaux discours), puisses-tu ne pas manquer ta vie, comme ton père ! Puisses-tu devenir un homme utile à la chose publique, un magistrat, un médecin, un professeur, *honor et decus reipublicæ* ! » Après quoi, il s'en retourne aux épreuves de son livre : et la mère regarde tendrement le petit visage ridé qui repose, au pied de son lit. « Ah ! murmure-t-elle, si seulement, à défaut de ces dons magnifiques, — que c'est peut-être péché à de pauvres gens de notre espèce de souhaiter pour leur fils, — si seulement tu pouvais un jour devenir, comme ton père, un grand musicien ! »



## II. — LE MIRACLE

Le petit Wolfgang avait un peu plus de quatre ans lorsque son père reconnut, sans aucun doute possible, qu'un miracle s'était produit dans sa maison. L'enfant que lui avait envoyé le ciel se trouvait être un prodige, une exception étrange et (jamais Léopold Mozart ne devait cesser de l'entendre ainsi) providentielle aux lois ordinaires de la nature humaine. Ce n'était pas seulement qu'il laissât voir des aptitudes musicales tout à fait surprenantes chez un enfant de cet âge, mémoire, agilité des doigts, sentiment infailible du rythme et de l'harmonie; non, sous tout cela son père découvrait quelque chose de plus profond encore, et de plus mystérieux : quelque chose comme une présence vivante du génie même de la musique au fond de l'âme ingénue du petit garçon.

De tout temps, d'ailleurs, l'enfant avait montré déjà un tempérament singulier. Nerveux, impressionnable, toujours prêt à éclater de rire ou à fondre en larmes, il apportait aux moindres choses une passion d'autant plus étrange qu'elle contrastait plus avec la placidité habituelle de son entourage. « M'aimes-tu ? » demandait-il vingt fois par jour à sa mère, à sa sœur, aux rares personnes qu'il avait admises à la faveur de son amitié; et quand, par plaisanterie, on tardait à lui répondre, il baissait ses grands yeux bleus et se mettait à pleurer. Lui avait-on appris un nouveau jeu ? il en oubliait de manger et de boire. Il éprouvait un besoin constant d'émotion, une sorte de hâte malade de vivre et d'aimer, qui souvent, durant ces premières années, avait fait frémir d'inquiétude le cœur de ses parents. Mais, Dieu merci, les mois, les années avaient passé sans qu'il fût une seule fois sérieusement malade. Il grandissait, prenait des forces, se développait; il serait même devenu un gentil enfant, si la grosseur de sa tête sur un corps trop court et trop mince, n'avait eu longtemps quelque chose de disproportionné. Et jamais enfant n'avait ouvert sur la vie un plus beau regard, plus pur, plus franc, plus illuminé de confiance naïve et de curiosité.

Aussi bien toute la vie, à Salzbourg, semblait-elle vraiment faite exprès pour amuser un enfant. C'était d'abord, sans parler des mille spectacles de la rue, le spectacle quotidien et sans cesse varié de la cour archiépiscopale, réceptions publiques au palais,

parades ou carrousels sur la Place de la Résidence, promenades du bon archevêque à travers sa ville, parfois à pied ou porté dans sa chaise, avec une parole affectueuse pour chaque passant, parfois dans un admirable carrosse tout sculpté et doré. C'étaient, presque tous les jours, les magnifiques cérémonies de la cathédrale, des processions où figuraient tous les corps de métier avec leurs insignes, des offices où le prince, servi par cinq prélats et entouré d'un innombrable clergé, bénissait la foule dans des nuages d'encens. Le cœur du bambin s'y pénétrait, pour toujours, de cette piété à la fois intime et somptueuse qu'il allait exprimer bientôt en des chants immortels : mais, à ce moment, sans doute, ses yeux ravis y trouvaient leur compte autant que son cœur. Ils trouvaient également leur compte aux fêtes de l'Hôtel de Ville où, indépendamment des grandes redoutes du Carnaval, l'usage était que chaque couple de nouveaux mariés vînt danser le menuet au sortir de l'église. Et les représentations en plein air du Manège d'Été ! Acrobates, danseurs de corde, montreurs d'ours, comédiens ambulans, prenaient possession tour à tour de ce cirque sans pareil ; et les trois longues rangées de galeries, creusées à même dans le roc du Mœnchsberg, souvent ne suffisaient pas à contenir la masse des curieux. Mais il y avait, aux portes de la ville, un endroit bien plus merveilleux encore, et que le petit Wolfgang Mozart a dû aimer entre tous, car nous savons que la profonde impression qu'il en a ressentie ne s'est jamais effacée de son souvenir : c'était le château d'Hellbrunn avec son jardin, un véritable jardin des *Mille et une Nuits*. Ah ! ce jardin d'Hellbrunn, les plus graves bourgeois redevenaient enfans dès qu'ils y entraient ! On s'asseyait sur des tabourets de pierre, autour d'une table : et voilà que, des tabourets, de la table, de chaque coin du sol, jaillissaient des jets d'eau ! On s'arrêtait devant une belle porte en rocaille, aux deux côtés de laquelle étaient sculptées des têtes de cerfs : et soudain la porte se transformait en une fontaine, et l'eau coulait de la bouche des cerfs, de leurs cornes ; et, de toutes parts, à l'entour, surgissait une muraille d'eau, de telle sorte que les imprudens visiteurs n'avaient le choix qu'entre la douche et le bain. Ailleurs, l'eau soulevait une couronne, se diaprait des nuances de l'arc-en-ciel, imitait, dans une grotte, le chant des oiseaux. Et tout cela n'était rien en comparaison du nouveau prodige que venait enfin d'achever (1752), après des années de patient travail, un paysan

des salines de Dürrenberg, Laurent Rosenegger : un théâtre mécanique où cent vingt petites figures, avec des mouvemens d'un naturel et d'une variété extraordinaires, marchaient, travaillaient, se querellaient, dansaient. Des maçons construisaient un palais, une réduction du Palais-Neuf de la Place de la Résidence ; un ours, tenu en laisse, gambadait tristement ; une méchante vieille femme allait et venait, se démenait, arrêtait les passans pour leur exposer ses griefs. Tout à coup, du haut de la tour, retentissait le « cri d'orgue » du « Taureau de Salzburg ; » et un orgue mécanique, caché derrière le théâtre, commençait à jouer doucement, à l'imitation de celui de la forteresse. « Écoute, petit Wolfgang, reconnais-tu ce bel air ? »

Oui, certes, l'enfant reconnaissait l'*Écho*, ou le *Concert*, de M. Eberlin ! Il reconnaissait toute musique qu'il avait une fois entendue, les refrains du *Glockenspiel* et les chœurs fugués de la cathédrale, et c'était plaisir de l'entendre fredonner tout cela, d'une voix fluette et légère comme lui, en suppléant par de grands mouvemens de la tête et des bras à ce que son chant ne pouvait pas dire. A trois ans, comme sa sœur (alors âgée de sept ans) commençait à apprendre le clavecin, il se mit résolument à en jouer aussi. De ses petits doigts il cherchait des accords, tapotait, avec des variantes de sa fantaisie, toute sorte d'airs qu'il venait d'entendre. Mais il n'en restait pas moins, jusque-là, un enfant, toujours avide de courir, de jouer, de s'amuser avec d'autres enfans. Et ce n'est qu'un an plus tard qu'un changement complet s'épéra en lui, qui étonna les siens au point de leur faire l'effet d'une faveur toute spéciale de la Providence.

Dans le courant de l'année 1760, Léopold Mozart, frappé de la justesse de son oreille et des précoces aptitudes qu'il découvrait chez lui, lui avait offert en plaisantant de lui enseigner la musique. L'enfant avait accepté l'offre : et quelques mois lui avaient suffi pour être déjà en état de déchiffrer, à livre ouvert, les petits morceaux composés par le père à l'usage de ses deux élèves. Mais voici que, peu à peu, sous l'invasion d'une curiosité nouvelle, tout ce qui l'avait auparavant passionné lui devint indifférent. Il ne voulait plus ni courir, ni sauter, ni aller voir la parade des gardes sur la Place du Palais. Jouer, il le voulait bien, mais à la condition que la musique eût une part dans les jeux : on devait tourner autour de la chambre en chantant des marches,

contrefaire un orchestre, ou la grand'messe de la cathédrale. La musique avait pris entièrement possession de cette petite âme de feu : l'enfant ne s'amusait plus, ne s'émouvait plus, ne vivait plus que d'elle. Il en était si absorbé que, lorsqu'il était assis à son clavecin, la moindre interruption le faisait pleurer. Son visage même avait changé : à l'expression espiègle des premières années s'était substituée une mine si sérieuse, si recueillie, que les étrangers, qui en ignoraient la cause, soupçonnaient le petit Mozart d'être stupide, ou encore de couvrir quelque maladie. Il n'était point malade, cependant, et, bien loin d'être stupide, il avait déjà l'esprit singulièrement vif, alerte, et pénétrant, qu'il devait faire voir ensuite dans ses lettres : mais, avec l'ardeur impétueuse qui lui était naturelle, il s'était absolument enivré de musique. Et non point de la musique sous sa forme de science, ni, non plus, sous la forme matérielle de ces tours de force où se plaisent d'ordinaire les enfans prodiges. Il commençait à avoir dès lors cette haine et ce mépris de la virtuosité qu'il devait garder durant toute sa vie, et qui allait plus tard, au grand chagrin de son père, le conduire à délaisser tour à tour le violon, l'orgue, et jusqu'au piano. Les leçons, les exercices, il les subissait, mais sans y trouver jamais un réel plaisir. L'unique chose dont il avait passionnément besoin, dès son enfance, dès l'âge de quatre ans, c'était de composer, de créer lui-même de la musique, d'épancher au dehors la source mystérieuse de beauté qui coulait dans son cœur.

Un jour, — raconte Schachtner (1) dans une lettre adressée en 1792 à Marianne Mozart, — après l'office du jeudi, comme je montais chez vous en compagnie de monsieur votre père, voilà que nous voyons le petit Wolfgang (il avait alors quatre ans) tout occupé à écrire quelque chose.

PAPA. Que fais-tu là ? — WOLF. Un concerto pour le clavecin ; je vais avoir bientôt achevé la première partie ! — PAPA. Fais voir ! — WOLF. Mais je n'ai pas encore tout à fait achevé ! — PAPA. Fais voir tout de même ! Cela doit être quelque chose de joli !

Et son papa lui prit le papier, et me montra un brouillis de notes de musique, dont la plupart étaient écrites sur des taches d'encre toutes frottées et étendues. (Car le petit Wolfgang, par inexpérience, plongeait toujours sa plume jusqu'au fond de l'encrier, d'où résultait à chaque fois un gros pâté : mais lui, résolument, il étendait le pâté avec le plat de la main, pour le sécher, et écrivait par-dessus.) Nous commençâmes donc par rire de

(1) Schachtner était un trompette de la chapelle archiépiscopale, grand ami des Mozart.

cet apparent *galimatias* ; mais votre papa porta ensuite son attention sur la chose essentielle, sur les notes, sur la manière de composer. Et longtemps il se tint tout raide, en contemplation devant la feuille de papier : après quoi je vis des larmes, larmes d'émerveillement et de joie, tomber de ses yeux. « Voyez donc, monsieur Schachtner, me dit-il, comme tout est justement et régulièrement posé ! Par malheur, il n'y a rien à en faire, car le morceau est si difficile que personne ne serait en état de le jouer. » Ce qu'ayant entendu, le petit Wolfgang : « Mais, papa, aussi est-ce un concerto : il faut qu'on étudie beaucoup pour arriver à le jouer ! Tiens, voici comment ça doit aller ! » Et il se mit à jouer, mais ce fut tout juste si nous pûmes deviner ce qu'il avait eu en tête.

C'était cela, ce besoin et ce pouvoir instinctifs de création musicale, qui, bien plus que les progrès de l'enfant sur le clavecin, émerveillaient Léopold Mozart, lui semblaient une manifestation miraculeuse de la grâce divine. Cela, et autre chose encore, que nous entrevoyons dès les premiers essais du petit Mozart : un certain élément poétique, comme un parfum pur et voluptueux, un charme qui restera sans doute à jamais indéfinissable, mais que personne ne peut s'empêcher de subir, pour peu que l'on entre dans l'intimité du génie de Mozart. Celui-ci, au cours de sa besogneuse et misérable carrière, s'est maintes fois vu forcé de produire des œuvres hâtives, superficielles, d'un travail banal et de faible portée : il n'en a pas produit une seule qui n'ait ce charme fluide, aérien, ailé, cette grâce si sensuelle, mais en même temps si naturelle et si simple, qu'on ne saurait vraiment la comparer qu'au parfum d'une fleur ou qu'au chant d'un oiseau. Un chant d'oiseau, tel était déjà, je l'ai dit, le premier menuet de Wolfgang Mozart, composé à six ans, en janvier 1762 ; tels devaient être ces airs qu'il improvisait du matin au soir, assis sur un haut escabeau devant le clavecin paternel, tandis que ses parens, et le trompette Schachtner, et le bon épicier Hagenauer avec tous les siens, écoutaient, ébahis et ravis, debout près de la porte dans la chambre voisine : car l'enfant n'aimait pas qu'on l'entendit jouer, et, au premier éloge qu'on lui faisait, courait se cacher en pleurant dans les jupes de sa mère.

Et nous aussi, en vérité, nous serions fort en peine de découvrir d'où ont pu lui venir ces dons prodigieux. Il ne les tenait pas, à coup sûr, de son père, le musicien le plus prosaïque et le plus stérile qui fût au monde, ni non plus de la lignée de maçons et relieurs augsbourgeois dont était sorti Léopold

Mozart : à moins de supposer que, par eux, il ait ressenti l'influence de ce sang souabe qui a donné à l'Allemagne quelques-uns de ses poètes les plus mélodieux (1). La vérité est même que, de son père, il ne tenait absolument rien : si l'on omet un certain nombre d'idées, de sentimens, de menues habitudes, que l'éducation paternelle ne pouvait manquer de déposer en lui, il n'y a pas un trait du caractère de Léopold Mozart (ni de celui de sa sœur Marianne, image vivante du père) qui se retrouve chez lui. A sa mère, en revanche, il a dû beaucoup; il lui a dû sa gaité, sa rêverie, son perpétuel état d'enthousiasme, peut-être aussi le germe de sa poésie. Et bien davantage encore il a dû à Salzbourg, sa ville natale, au flot léger de musique dont elle était baignée, à cette atmosphère limpide de grâce et de douceur que, depuis des siècles, on y respirait. Pour différens qu'aient été ses rêves de ceux qui amusaient le cœur indolent et facile de ses compatriotes, c'est dans la langue musicale de Salzbourg que, toute sa vie, il les a exprimés. Mais, quand on a établi ces filiations diverses, le mystère n'en subsiste pas moins tout entier. On continue toujours à se demander d'où a pu venir à Wolfgang Mozart le singulier pouvoir qu'il a eu, dès l'enfance, de saisir la signification profonde de la musique, et, à mesure que les genres et les styles de son temps lui étaient révélés, de les transfigurer aussitôt en les animant d'une beauté plus parfaite. Son biographe Otto Jahn lui-même, homme éminemment positif, le type du philologue allemand, laisse voir à chaque page sa stupéfaction de la « maturité, » de la « sûreté, » de « l'infaillible perfection » des premières œuvres de l'enfant-prodige. Le génie! dira-t-on : oui, mais, soit qu'on l'attribue à une Providence ou à un enchaînement continu de hasards, quel mystère, en vérité, quel miracle c'est là!

Léopold Mozart, lui, était absolument convaincu du caractère surnaturel des dons qu'il découvrait chez son fils. Et, avec son goût ordinaire pour les grands projets savamment combinés, il avait aussitôt fondé sur cette conviction un double plan de con-

(1) Il y avait eu à Augsbourg, au début du xvii<sup>e</sup> siècle, un assez bon peintre nommé Antoine Mozart : mais il ne figurait sûrement pas, en tout cas, parmi les ascendans directs de Léopold Mozart. J'ai trouvé, par hasard, un curieux dessin de ce maître, avec l'inscription autographe : *Anthoni Mosshart zu Augspurg, 1610*. Le nom primitif de la famille doit donc avoir été « Mosshart. »

duite, qui devait avoir pour objet, d'une part, de reconnaître le miracle, en le faisant fructifier aussi pleinement que possible, et, d'autre part, de le proclamer, de le produire devant le monde, tant pour l'édification de celui-ci que pour le profit matériel de l'enfant et de sa famille. Il voulait que, par une éducation méthodique de tous les instans, le petit Wolfgang ornât et développât le génie extraordinaire qu'il portait en lui, afin de devenir vraiment un musicien sans pareil; et il voulait en outre que tous les hommes pussent voir, entendre, toucher au doigt, un gage aussi évident de la grâce divine. De telle sorte que, dès 1762, il renonça décidément à la composition (ce qui prouve bien encore qu'elle ne lui tenait pas très à cœur), il renonça à toutes ses autres leçons, pour ne plus s'occuper que d'instruire ses deux enfans : car Marianne, piquée d'émulation, s'était mise, de son côté, à étudier assidûment la musique, et, — grâce surtout aux leçons de son frère, comme elle l'a ensuite elle-même affirmé, — commençait à faire de sérieux progrès. Ce fut également alors, sans aucun doute, que l'auteur de *l'École du violon* eut pour la première fois l'idée de recueillir les élémens d'un livre où il raconterait en grand détail, presque jour par jour, les phases successives du miracle dont il était témoin; et bien que malheureusement, faute de temps, il n'ait jamais écrit le livre en question, dont ses lettres nous prouvent qu'il nourrissait encore le projet cinq ou six ans plus tard, nous n'en devons pas moins à ce projet de posséder aujourd'hui, dans le précieux cahier dont j'ai parlé tout à l'heure, la copie des premiers morceaux appris par Mozart, puis des premiers morceaux composés par lui. Mais, d'ailleurs, Léopold Mozart, pour étaler aux yeux de tous le génie de son fils, n'allait point tarder à imaginer un autre moyen, plus direct, plus pratique, et d'un effet moins durable, peut-être, mais infiniment plus sûr et plus lucratif : une série de voyages, de séjours dans les principales résidences principales et les grandes villes de l'Europe. Cette éducation continue et ces exhibitions, en elles va se résumer, désormais, toute l'histoire de l'enfance de Wolfgang Mozart.

### III. — L'ÉDUCATION

Le maître de concert salzbourgeois aurait été bien surpris, sans doute, si on lui avait dit qu'un des traits les plus « mira-

culeux » de la destinée de son fils était que, avec les dons qu'il avait reçus en naissant, il eût trouvé près de lui, pour l'instruire, un professeur comme celui qu'il eut. Et cependant la chose est certaine. Dans ce qui fait aujourd'hui pour nous la profonde et impérissable beauté de l'œuvre de Mozart, une grande part revient à l'éducation paternelle : à l'éducation, ou plutôt à la discipline, à la façon dont son père a sans cesse contenu, réglé, dirigé son génie. Un homme fort intelligent, et qui a vécu longtemps dans la familiarité des Mozart, le trompette Schachtner, nous affirme que, si Mozart n'avait pas eu « l'incomparable éducation que lui ont donnée ses parens, il aurait risqué de devenir le pire des mauvais sujets, tant il avait l'âme ardente, impressionnable, toujours prête à s'abandonner sans réserve à tout ce qui l'attirait. » Mais combien cette « incomparable éducation » lui a été plus utile encore au point de vue de son art ! Combien, sans elle, — ayant, ainsi qu'il les avait, la tête toujours pleine de musique et le cœur de passion, — Mozart aurait risqué de devenir un génial improvisateur, comme son compatriote Wœlfel, comme François Schubert, un de ces hommes qui laissent, après eux, un souvenir charmant et une œuvre morte ! La discipline de son père l'a sauvé de ce danger. Pendant près de vingt ans (en fait, jusqu'au second départ pour Paris, en 1777), Léopold Mozart n'a pas cessé d'enseigner à son fils la patience, la réflexion, la méfiance de soi-même, toutes les vertus artistiques qu'il avait déjà célébrées dans son *École du violon*. « L'excès de hâte, y disait-il, c'est la plus grosse faute dans l'étude du violon ; et les maîtres sont enclins à la commettre aussi bien que les élèves. Les premiers, souvent, n'ont pas la patience d'attendre, pour passer à un morceau nouveau, que leur élève ait complètement appris à jouer le morceau précédent ; ou bien ils se laissent séduire par l'élève, qui croit qu'il aura tout fait quand il sera parvenu, en peu de temps, à gratter sur son instrument une couple de menuets. Et ce sont aussi les parens qui souhaitent de pouvoir entendre bientôt quelques petites danses ainsi massacrées, et qui s'émerveillent alors du bon emploi de leur argent. Mais comme les uns et les autres se trompent en cela ! » Et ailleurs, pour s'excuser d'avoir composé tous ses exercices de triolets dans le seul ton d'*ut majeur* : « Ne vaut-il pas mieux que d'abord l'élève se rende bien maître d'un seul ton, plutôt que de jouer dans divers tons sans en avoir



étudié complètement un seul? » Ces deux citations suffisent à indiquer l'esprit du livre tout entier : un enseignement toujours prudent, sévère, ordonné, le mieux fait du monde pour affermir et diriger un jeune talent.

Encore n'était-ce pas seulement les débutans que Léopold Mozart mettait en garde contre le vain et funeste désir de briller : il condamnait ce désir chez les artistes même les plus habiles, impitoyable à railler les virtuoses de leurs retards, de leurs tremolos, de leurs cadences, de vingt autres « effets » obtenus au détriment de la mesure et de l'expression. Il allait jusqu'à soutenir, — et vraiment avec beaucoup de verve, — la supériorité du violoniste d'orchestre sur le joueur de soli. « Ceux-là se trompent fort, ajoutait-il, qui croient que les bons violonistes d'orchestre se rencontrent davantage que les bons solistes. Et, si l'on veut savoir ce que c'est qu'un orchestre composé de brillans solistes, qu'on le demande à ceux de messieurs les compositeurs qui, pour leur malheur, ont eu à faire exécuter leurs ouvrages dans ces conditions ! »

Un bon musicien, d'après Léopold Mozart, devait être avant tout un bon chrétien et un honnête homme : et il devait être aussi un bon humaniste, autant du moins que c'était nécessaire pour qu'il pût sentir et comprendre les lois d'une beauté patiemment élaborée par la suite des âges. « Ce que savent le grammairien et le rhétoricien, écrivait-il dans sa méthode, un violoniste doit aussi le savoir, mais surtout un compositeur, faute de quoi il risque de rester toujours la cinquième roue d'un carrosse. Un grand génie naturel peut, en vérité, suppléer sur bien des points au manque de science : mais que penser d'un homme qui est incapable d'écrire correctement six mots dans sa langue maternelle, et qui, malgré cela, entend qu'on le tienne pour un *savant* compositeur? » Si bien que, en même temps qu'il donnait à son fils la solide éducation morale et religieuse dont parle Schachtner, il mettait tous ses soins à lui former l'esprit. Il lui enseignait les mathématiques, fondement de la science musicale, la grammaire et la littérature allemandes, et, déjà, des notions élémentaires de latin et d'italien : car il considérait la première de ces deux langues comme une condition indispensable de toute sérieuse culture intellectuelle, tandis que l'autre, au temps où il vivait, devenait de plus en plus la grande langue musicale de toute l'Europe. Et l'enfant se résignait docilement à ces études

diverses, quelque ennui qu'il eût toujours à devoir s'interrompre de sa chère musique. Parfois même l'une d'elles, à son tour, le passionnait brusquement, à tel point qu'on le voyait, par exemple, pendant des journées, remplir de chiffres non seulement tous les papiers qu'il pouvait trouver, mais, « une craie en main, en remplir les tables, les bancs, les murs, les planchers des chambres : » après quoi, fort heureusement, un nouveau menuet qui lui était venu en tête lui faisait oublier jusqu'à l'existence de l'arithmétique.

Quant à la doctrine proprement musicale que Mozart a apprise de son père, nous aurons mieux l'occasion de la connaître au fur et à mesure que lui-même se trouvera amené à en faire usage, soit comme exécutant soit comme compositeur. Il faut ajouter du reste que, à ce point de vue, l'influence des leçons paternelles a été sur lui tout à fait passagère. Bientôt d'autres maîtres allaient s'offrir à lui qui, directement ou par l'exemple de leurs œuvres, allaient lui enseigner une science plus vivante ; et l'on peut bien dire que, grâce à eux, dès l'âge de douze ans, il allait savoir plus de musique, infiniment plus, que n'en savait, à quarante-cinq ans, le digne auteur de l'*École du violon*. Celui-ci, passée l'étude des premiers rudimens, a toujours été pour son fils moins un véritable professeur qu'une sorte de tuteur, un guide, un directeur de conscience. Avec un très délicat sentiment de son infériorité, et devinant peut-être par quelle phase de transformation radicale passait alors la musique, il a permis au petit Wolfgang de faire un libre choix entre les styles différens qu'il rencontrait autour de lui, sauf seulement à lui rappeler, en toute circonstance, les précieux principes moraux dont il l'avait nourri. Mais, au-dessus du détail de la doctrine musicale, il y a encore un autre principe, non moins essentiel, et de non moins haute portée, que Léopold Mozart a enseigné à son fils, ou plutôt qu'il a pour toujours implanté au plus profond de l'âme de l'enfant : c'est, en effet, de lui qu'est certainement venue à Mozart la façon qu'il a toujours eue de comprendre le rôle, l'objet, les devoirs de la musique.

La musique, pour le maître de concert salzbourgeois, était proprement un langage, un ensemble de signes destinés à traduire tous les modes et toutes les nuances des émotions humaines. L'*expression* y passait de droit avant tout le reste ; la

nouveauté des idées, la science des harmonies et des contrepoints, et jusqu'au plaisir de l'oreille, tout cela, dans une bonne musique, était tenu de se subordonner à l'expression, et de la servir. Rien n'était plus méprisable, au jugement de Léopold Mozart, qu'une musique n'ayant pour elle que d'être savante, sinon peut-être une musique de pur agrément, qui charmaît les oreilles sans toucher le cœur. Une telle façon de comprendre la musique était du reste, on le sait, exactement aussi vieille que la musique même. En tout temps, depuis les Égyptiens et les Grecs jusqu'à cette crise générale de bouleversement et de confusion qu'a été, dans tous les arts, la révolution romantique de la première moitié du xix<sup>e</sup> siècle, les hommes se sont accordés à penser que la musique avait surtout pour tâche d'exprimer et de faire revivre les sentimens intérieurs, de même que la tâche de la peinture était de représenter aux yeux les formes et les couleurs des objets visibles. Mais le fait est que, durant le xvi<sup>e</sup> et le xvii<sup>e</sup> siècle, le développement universel du contrepoint avait un peu relâché, dans le détail, le lien entre les signes musicaux et les sentimens qu'ils devaient traduire. Expressive, la musique de Hændel et de Bach l'était, certes, autant que le plain-chant ou que le trésor des chansons populaires; mais elle l'était moins exclusivement, d'une expression moins minutieuse, moins suivie, presque moins littérale. L'émotion s'y trouvait, pour ainsi dire, exprimée en bloc, pleinement et profondément, mais sans la variété de ses nuances intimes. Et je ne serais pas éloigné de croire, même, que peu de motifs aient contribué plus que celui-là à produire, au début du xviii<sup>e</sup> siècle, la soudaine réaction du goût musical : compositeurs et public ayant enfin ressenti l'impérieux besoin d'une musique qui les touchât de plus près et leur « parlât » davantage, fût-ce même au sacrifice de beaucoup de science et d'un peu de beauté. L'œuvre entière de Philippe-Emmanuel Bach, en tout cas, était déjà un effort pour simplifier et assouplir la grande langue musicale des générations précédentes, de façon à en accroître le pouvoir expressif : et, pareillement, c'est avant tout sur l'expression que reposait l'admirable méthode de piano de ce maître, — cet *Essai sur la véritable manière de jouer du clavecin*, qui, comme je l'ai dit, publié en 1753, a sans doute servi de modèle à l'*École du violon* de Léopold Mozart. « La musique, écrivait Emmanuel Bach, a naturellement pour but d'émouvoir les cœurs; or, un musicien ne peut toucher d'autres

cœurs qu'en traduisant des émotions que, d'abord, il éprouve lui-même. » Ou encore : « En quoi consiste une bonne exécution ? Uniquement dans l'aptitude à faire ressentir, par ceux qui l'écoutent, la vraie signification émotionnelle d'une idée musicale. » Et, plus tard, dans une *Esquisse autobiographique* de 1773, il allait trouver la saisissante formule que voici, pour résumer la réforme artistique dont il avait été à la fois le théoricien et l'initiateur : « Ma préoccupation dominante a été de *rendre le jeu du clavecin aussi chantant que possible (sangbar zu spielen)*, et d'écrire une musique qui permit cela. »

D'écrire une musique où tout pût *chanter*, d'animer d'émotion et de poésie non seulement les idées principales, mais jusqu'aux modulations, aux passages, jusqu'aux figures même de l'accompagnement, de créer enfin cette véritable « mélodie infinie » dont, plus encore que les drames de Wagner, les dernières œuvres de Mozart nous offrent l'exemple, c'était un art trop difficile pour qu'on eût à l'attendre du compositeur du *Minuetto pastorello* : il faut bien reconnaître que l'expression est à peine moins absente que la beauté, dans toute la pauvre musique qu'il nous a laissée. Mais, impuissant à la produire lui-même, il savait cependant en apprécier la nécessité. A ses yeux comme à ceux de Ph.-Em. Bach, la recherche de l'expression était le premier devoir de tout musicien. Sans cesse, d'un bout à l'autre de son *École du violon*, il conseillait aux jeunes violonistes de se préoccuper, par-dessus tout, de la « signification émotionnelle » du morceau qu'ils avaient à jouer. « Ayez bien soin, leur disait-il, de chercher d'abord le sentiment qui a inspiré l'auteur du morceau, ne serait-ce que pour en déduire le rythme de votre jeu ! Ce rythme, le caractère intime du morceau pourra, seul, vous le faire deviner. Je n'ignore pas qu'on trouve, en tête des morceaux, des indications de mouvement, comme *Allegro*, *Adagio*, etc. : mais tous ces mouvemens ont leurs degrés, qu'aucune formule ne pourrait vous indiquer... Et il y a, dans toute pièce mélodique, au moins un endroit où l'on reconnaît à coup sûr de quelle nature sont les sentimens que l'auteur a voulu traduire. A vous de le découvrir... et ensuite de vous pénétrer vous-mêmes de ces sentimens... Mais encore est-ce à la condition que le compositeur, de son côté, soit un homme de sens, et qui réussisse à choisir, pour chaque passion, des mélodies qui y correspondent. »

Ainsi le petit Mozart, dès le berceau, — et bien avant que les opéras français et les préfaces de Gluck eussent donné à ce principe la publicité que l'on sait, — fut instruit à considérer toute « passion, » ou plutôt toute nuance des sentimens humains, comme pouvant être traduite par une « mélodie correspondante. » C'était alors, plus que jamais peut-être, l'opinion commune. Et l'on entend assez que le mot « mélodie » désignait ici, outre les lignes des chants, l'ensemble tout entier de leur mise en valeur. Il n'y avait pas, en effet, un seul des élémens de la composition musicale, depuis les rythmes et les tonalités jusqu'aux timbres, jusqu'aux diverses espèces de cadences et de trilles, qui, pour les musiciens, n'eût une signification et un rôle propres. Tel ton, telle modulation, tel instrument de l'orchestre, étaient réservés à l'expression de tel ou tel sentiment : si bien que, la plus grande part de ce vocabulaire expressif s'étant aujourd'hui perdue, la musique du xviii<sup>e</sup> siècle nous est à peu près aussi difficile à comprendre que ces fresques des vieux maîtres florentins ou siennois où nous ne percevons plus que des restes de couleur, et de vagues contours à demi effacés. Mozart, lui, a pu connaître ce vocabulaire dans toute sa richesse ; et, toute sa vie, il a continué à en faire usage, sauf à y introduire sans cesse nombre de changemens et d'améliorations. Il en a fait, en vérité, un usage plus libre et moins apparent que celui qu'en a fait l'auteur d'*Iphigénie en Tauride*, et avec une autre manière de concevoir l'objet et la portée de l'expression musicale, et toujours en poète, c'est-à-dire en homme qui, d'instinct, modifie tout ensemble les sentimens et leurs signes, pour les revêtir d'une beauté supérieure. Mais, toute sa vie, il a continué à penser que l'unique fin de son art était de traduire les nuances des « passions. » Toute sa vie il s'est préoccupé, avant tout, de ressentir profondément les émotions qu'il voulait exprimer, de même qu'un peintre s'inquiète avant tout de bien voir la figure ou le site qu'il veut peindre ; toute sa vie, il a regardé la musique comme un langage, et disposant de signes dont chacun répondait à un sens précis, de même que les mots dans le langage des écrivains, ou que les couleurs dans celui des peintres. Et, certainement, c'étaient là des vérités esthétiques que son génie de musicien aurait bientôt suffi à lui révéler : mais le mérite et l'honneur de les lui avoir apprises n'en reviennent pas moins à Léopold Mozart.

Celui-ci a dû, d'ailleurs, apprendre à son fils un autre principe encore, qui faisait également partie des croyances communes à tous les musiciens du xviii<sup>e</sup> siècle. Ses contemporains et lui étaient si pénétrés du caractère *expressif* de la musique, que, volontiers, ils la supposaient capable de tout exprimer. Non seulement ils l'employaient à traduire des sentimens, ce qui était sa seule destination naturelle ; souvent aussi ils la chargeaient de raconter ou de peindre. Venue, je crois, des Flandres (qui ont toujours été pour l'art allemand, en musique comme en peinture, une école de réalisme), la coutume de la musique narrative et descriptive s'était répandue à travers l'Allemagne, pendant les deux siècles précédens, en même temps que l'on s'y relâchait de l'expression sentimentale ; et contre cette fâcheuse coutume la réaction du xviii<sup>e</sup> siècle avait été impuissante. Les meilleurs musiciens du temps persistaient à suivre l'exemple du vénérable Kuhnau, qui, en 1700, avait mis en sonates l'Ancien Testament. Ou bien on écrivait des « chasses, » des « tempêtes, » des « réveils des oiseaux. » Et personne ne se livrait plus complaisamment à cette profanation de la musique que le sévère auteur de *l'École du violon*. Le catalogue de son œuvre mentionne, entre autres choses, une « symphonie pastorale, » une « musique de soldats, » une « musique turque » et une autre « chinoise, » une « musique de paysans, représentant une noce, » toutes choses dont nous pouvons imaginer le programme d'après celui qu'il nous a laissé lui-même de l'une de ses compositions dont il était le plus fier, sa *Course des Traîneaux*, achevée le 29 décembre 1755, quelques jours avant la naissance de Wolfgang Mozart :

#### LA COURSE DE TRAINEAUX MUSICALE

Le morceau débute par une *intrada*, formée d'un aimable *andante* et d'un magnifique *allegro*. Puis vient une *intrada* avec trompettes et timbales, que suit la *course*, avec des sonnettes de traîneaux jointes à tous les autres instrumens. Cela fini, on entend les chevaux s'ébrouer... Après quoi, les trompettes et timbales font encore une *intrada*, et la *course* recommence. Ensuite, pendant un moment, tout se tait : mais bientôt la compagnie descend des traîneaux pour se rendre dans la salle de bal. On entend alors un *adagio*, qui représente la façon dont les dames grelottent de froid. Et puis le bal s'ouvre, avec un menuet et un trio. On cherche à se réchauffer de plus en plus par des *allemandes*. Enfin vient le départ : toute la compagnie, sous une *intrada* de trompettes et de timbales, remonte en traîneau et s'en retourne chez soi

Comment admettre que l'auteur applaudi de cette *Course de Traîneaux*, ayant à faire l'éducation musicale de son fils, ait négligé de lui apprendre le moyen de « représenter » des « dames grelottant de froid, » ou « des chevaux qui s'ébrouent? » Et cela, si l'on songe, surtout, qu'au même moment, des hommes d'une bien autre valeur que Léopold Mozart, un Joseph Haydn, un Gluck, un Dittersdorf, s'accordaient à tenir un tel emploi de leur art pour la chose la plus naturelle du monde, et la plus légitime? Mais, sans doute, le maître de concert de Salzbourg avait raison quand il croyait à la nature miraculeuse et providentielle du génie de son fils : car c'est chose certaine que celui-ci, seul des musiciens de son temps (hélas! de tous les temps), a constamment refusé de rabaisser la musique à un tel emploi. En vain on chercherait dans toute son œuvre l'équivalent de *la Création* de Haydn, des *Symphonies sur les Métamorphoses d'Ovide* de Dittersdorf, de la *Bataille de Vittoria* de Beethoven, voire même de sa *Symphonie pastorale*. Ou que si l'on y trouve parfois des morceaux en forme de « chasse » ou *alla turca*, c'est que ces termes avaient fini par prendre, en musique, un sens tout général, un peu comme les mots de « gothique » et de « roman » en architecture, ou comme ce dernier mot en littérature. Quelques rythmes d'accompagnement, çà et là, « imitant » une fuite, ou les battemens d'un cœur : à cela s'est bornée, chez Mozart, la musique « descriptive (1). » Ses plaisanteries mêmes, lorsqu'il en a fait, sont toujours restées d'ordre musical : consistant, par exemple, dans l'exagération bouffonne de certains sentimens, ou encore en des fautes commises à dessein. Dès l'enfance, l'instinct profond de beauté qu'il portait en lui l'a préservé contre tout ce que pouvaient lui offrir de faux ou de dangereux les leçons paternelles ; et l'on comprend le plaisir mêlé de stupeur que devait éprouver Léopold Mozart à découvrir, d'heure en heure, que son élève non seulement semblait connaître d'avance la musique qu'il lui enseignait, mais qu'au fur et à mesure il l'allégeait et la purifiait, avec une sûreté, un goût, un discernement prodigieux.

Aussi l'excellent père se confirmait-il de plus en plus dans

(1) On trouve cependant quelques effets *d'imitation* dans ses premiers essais dramatiques, mais très simples, très courts, et déjà relevés d'une signification *expressive*.

son projet d'entreprendre une grande série de voyages, afin de révéler aux hommes cette preuve éclatante de la grâce d'en haut : à tous les hommes en général, mais particulièrement aux empereurs, rois, et princes, comme ayant à la fois le plus de loisirs pour s'intéresser à de tels miracles, et les meilleurs moyens d'en témoigner leur satisfaction. Dès le mois de janvier 1762, il conduisit ses deux enfans à Munich, qui était la résidence princière la plus proche de Salzbourg ; voyage dont nous savons seulement qu'il dura trois semaines, et que, à Munich, le petit Wolfgang eut l'honneur de jouer devant le prince-électeur. En revanche, huit lettres de Léopold Mozart à son propriétaire et ami Laurent Hagenauer nous renseignent très abondamment sur le séjour que fit ensuite toute la famille à Vienne, du milieu de septembre 1762 jusqu'au commencement de l'année suivante ; et tous les biographes ont volontiers insisté sur ce premier séjour de l'enfant prodige à Vienne, nous racontant par le menu ses tours de force musicaux et ses traits d'esprit. Je vais devoir les raconter, à mon tour ; mais je le ferai le plus brièvement possible, et presque à regret, car, de tous les voyages de Mozart, celui-là, avec l'excursion à Munich qui l'a précédé, est le seul qui n'ait vraiment pour nous qu'un intérêt tout anecdotique. L'enfant, alors, était encore trop un enfant pour tirer profit des hommes ou des œuvres qu'il trouvait sur sa route ; tandis qu'on peut bien affirmer que, depuis son arrivée à Paris, en novembre 1763, il n'y a pas si petit événement de sa vie, voyage, rencontre, audition ou lecture nouvelle, dont sa musique n'ait gardé quelque trace ; — et c'est même, soit dit en passant, ce mélange singulier d'une personnalité immuable avec une constante impressionnabilité aux influences extérieures, c'est ce qui donne un attrait tout spécial à l'étude chronologique de sa vie et de ses ouvrages. Mais, à Vienne, durant ce premier séjour, il n'a rien fait que d'aller jouer tous les soirs, de salon en salon, les agréables niaiseries que lui avait enseignées son père. L'histoire de ce séjour ne nous apprend, sur lui, rien qui mérite de nous arrêter ; à moins qu'on ne veuille y voir une preuve de plus du caractère surnaturel de sa vocation, en admirant qu'un pareil surmenage, aussi inepte et aussi fastidieux, n'ait réussi ni à corrompre la pureté ingénue de sa petite âme, ni à tarir pour toujours la source de beauté qui, tout récemment, en avait jailli.

Et le fait est que cette source s'est, tout au moins, trouvée in-



terrompue pendant plus d'un an. Du 16 juillet 1762 au 14 octobre 1763, nous ne voyons pas que l'enfant ait écrit une seule note, alors que nous possédons, au contraire, toute une série de morceaux qu'il a composés dans les six mois précédens, de janvier à juillet 1762 : quatre menuets, un menuet avec trio, un court *allegro en si bémol majeur*. OEuvres bien curieuses, en vérité, et bien touchantes, ces morceaux où, pour la première fois, s'entr'ouvre à nous le cœur du poète de *la Flûte enchantée* ! J'ai dit plus haut à quel point le menuet de janvier 1762, fait exactement sur le modèle des secs et inutiles menuets du père, en différait déjà par la fraîcheur, l'expression, la grâce « chantante » de la mélodie. Mais ce n'est pas tout ; on découvre encore, dans ce menuet, de même que dans la plupart des pièces qui le suivent, un autre des traits les plus originaux du génie de Mozart : son habileté à unir entre elles toutes les phrases d'un morceau, à les faire directement sortir l'une de l'autre. Chacun de ces menuets de 1762 n'est déjà tout entier qu'un même « discours, » le développement suivi et varié d'une même pensée. Au lieu de juxtaposer plusieurs idées distinctes, et conçues d'abord séparément, — ainsi que faisaient son père et jusqu'aux plus grands musiciens du temps, — Mozart, dès le début, s'est évidemment représenté toute œuvre musicale comme un organisme ayant une vie propre, comme un corps dont tous les membres devaient être formés de la même chair, arrosés du même sang. C'est ce principe artistique qui, renforcé et approfondi avec les années, l'a plus tard amené non seulement à marquer d'une empreinte commune tous les morceaux d'une sonate, d'une symphonie, ou d'un opéra, mais à concevoir d'ensemble des séries entières : si bien que ses six *Quatuors à Haydn*, notamment, ou ses trois symphonies de 1788, forment en somme moins des collections d'œuvres différentes qu'un unique quatuor, une symphonie unique, où chacun des morceaux apporte un élément particulier à l'harmonieuse et vivante unité totale. Et déjà cet instinct opère avec tant de force, dans les premiers essais musicaux du petit Wolfgang, que, pour citer un exemple au hasard, le menuet et le trio du *menuet avec trio en sol majeur* ne sont, d'un bout à l'autre, que la répétition d'un seul motif rythmique en des tons différens.

Un besoin profond d'unité, d'ordre, d'équilibre, et, d'autre part, le don du chant, de ce « jeu chantant » que demandait

Philippe-Emmanuel Bach, ce sont les deux principales des qualités natives que nous révèlent ces morceaux, où d'ailleurs se devinent toujours l'âme et la main ignorantes d'un enfant. Nulle affectation de savoir ni de nouveauté : de petites idées, simples, innocentes, et traitées avec tout juste le degré de science qui pouvait convenir à les utiliser. Mais pourtant quel sûr et rapide progrès nous découvrons là, d'un morceau à l'autre ! Les idées s'étendent, acquièrent plus d'aisance et de fermeté ; les rythmes deviennent plus souples ; le contrepoint même commence à s'animer, cessant d'être la machine inerte et monotone que traînaient lourdement à leur suite les piètres mélodies de Léopold Mozart ; et déjà le sixième morceau (un menuet du 16 juillet 1762) présente, dans son expression et sa forme, une maturité suffisante pour qu'à Paris, deux ans plus tard, Mozart le juge digne de figurer dans sa première sonate imprimée. Oui, nous sentons que ces gentils menuets ont été toute la vie et tout le bonheur de l'enfant, à Salzbourg, pendant les premiers mois de l'année 1762. Chacun d'eux conserve pour nous la trace de quelque nouveau rêve, d'un but atteint ou d'un obstacle franchi, d'une étape décisive dans la course la plus passionnée que, peut-être, un artiste ait jamais tentée à la poursuite de la beauté parfaite. Et d'autant plus nous regrettons que la nécessité de se préparer au voyage de Vienne, et ensuite à celui de Paris, ait durant plus d'un an arrêté le petit Wolfgang dans ce libre et joyeux travail de création artistique, pour faire de lui ce que nous allons maintenant le voir devenir, un « phénomène », un objet de curiosité banale et un peu dégradante, quelque chose d'analogue à un faiseur de tours ou à un chien savant.

T. DE WYZEWA.

---

---

# NAPOLÉON III

ET

## LE GÉNÉRAL DUFOUR

D'APRÈS UNE CORRESPONDANCE INÉDITE (1830-1872)

---

Quand la reine Hortense, réfugiée en Suisse, eut besoin d'un précepteur pour le jeune prince Louis-Napoléon, elle songea tout d'abord à un Genevois, ancien soldat de l'Empereur et dont le dévouement à la cause bonapartiste lui était connu. Les démarches faites à ce moment ne purent aboutir ; mais elles furent l'origine de relations cordiales entre le neveu de Napoléon et l'officier suisse connu sous le nom de général Dufour.

Avant de reproduire ici les lettres (1) que Napoléon III adressait à Dufour, il est bon de rappeler en quelques mots la carrière de ce dernier.

Né en 1787 dans le grand-duché de Bade, à Constance, où sa famille, d'origine genevoise, avait émigré pour des raisons politiques, Guillaume-Henri Dufour vint à Genève à l'âge de trois ans, et c'est là qu'il fit son éducation. Tout enfant, il montrait un goût très vif pour les exercices militaires. C'est avec une vraie passion qu'il suivait les manœuvres des recrues françaises entrées récemment à Genève. On sait qu'en 1798 cette ville avait été incorporée à la France avec le titre de chef-lieu du département du Léman.

A l'âge de vingt ans, il réussit à entrer à l'École polytechnique de Paris, où il passa deux années. Puis après un court séjour à l'École pratique de Metz, il fut envoyé à Corfou, en qualité de lieutenant du génie, afin de protéger cette île, limite extrême, à l'Orient, de l'empire

(1) Ces lettres ont été conservées soigneusement par la famille du général Dufour, et nous tenons à la remercier ici de l'amabilité avec laquelle elle nous a permis de puiser dans ce précieux dépôt.

napoléonien, contre les attaques des Anglais. Bientôt nommé capitaine, il prit en main la direction des travaux et les fit avancer rapidement. Au bout de trois ans, la chute de Napoléon le ramène en France. Il fut un des derniers à vouloir quitter son poste et insista auprès du gouverneur de l'île pour que le drapeau impérial fût maintenu le plus longtemps possible, « jusqu'au moment, dit-il, où un brick, portant à l'arrière le pavillon blanc, nous apporta l'ordre attendu, avec celui de remettre aux Anglais les forts, le matériel et les subsistances. » Une flotte française arriva pour prendre la garnison et la ramener en France. Là, il entra dans le 3<sup>e</sup> régiment du génie. Vers la fin de 1814, il obtint un congé de semestre qu'il alla passer à Genève. Il y séjournerait encore lorsque arriva la nouvelle du retour de Napoléon. Dufour, rentré au service, fut envoyé à Lyon, où on le chargea d'exécuter, entre le Rhône et la Saône, d'importans travaux de fortification. Il s'acquitta de cette tâche d'une manière si satisfaisante que ses chefs demandèrent pour lui le grade de commandant. Mais les événemens empêchèrent sa nomination. Après Waterloo, Dufour fut de ceux qui se retirèrent derrière la Loire pour continuer la lutte. Aussi, lors de l'épuration de l'armée qui suivit le second retour des Bourbons, au lieu d'obtenir de l'avancement, fut-il mis en disponibilité et réduit à la demi-solde. On le plaça dans la quatorzième et dernière catégorie, celle des bonapartistes incorrigibles ! Il perdit encore une somme d'environ trois mille francs qui lui était due. Tout ce qui se passait en France n'était pas fait pour l'y retenir. Se séparant à regret de ses camarades, il se hâta d'aller revoir sa ville bien-aimée, sa chère Genève.

Huit années passées sous les drapeaux de l'Empereur avaient allumé dans le cœur de Dufour un culte pour Napoléon qui ne s'est jamais démenti. Mais, ne voulant point servir le nouveau régime, il renonça à la nationalité française, pour se consacrer tout entier au service de sa patrie. En dépit des préjugés anti-bonapartistes, qui étaient alors très vifs autour de lui, il fut nommé professeur de mathématiques à l'Académie, chef du génie cantonal, ingénieur civil du canton, et enfin lieutenant-colonel des milices genevoises. Voyant son avenir assuré, Dufour se maria et se fixa pour toujours à Genève. On l'employa à la délimitation des frontières avec la France ; puis il s'occupa de la carte locale, du cadastre et de divers travaux publics. En 1819, il créa l'école militaire de Thoune, dans laquelle il remplit d'abord les fonctions d'instructeur en chef du génie et de l'état-major, puis de commandant à partir de 1831. En 1827, il avait atteint le grade de colonel, le plus élevé de l'armée suisse en temps de paix. Le gouvernement helvétique avait trouvé le chef capable d'organiser les forces militaires de la Confédération, et il sut en tirer parti.

En 1833, Dufour commence la carte topographique de la Suisse, ouvrage magistral qui ne tarda pas à assurer à son auteur une réputa-

tion européenne. Il y travailla trente-deux ans. Grâce à l'emploi de la lumière oblique, il obtint une carte très expressive, très pittoresque, et dont le succès fut complet, lorsqu'on la vit dans son entier étalée à l'Exposition universelle de 1867.

Quand le gouvernement français prétendit exiger de la Suisse l'expulsion du prince Louis-Napoléon, Dufour se déclara avec chaleur pour le maintien du droit d'asile. En 1847, lorsque la lutte entre le parti radical, en majorité protestant, et le parti conservateur catholique fit éclater la guerre dite du Sonderbund, Dufour dut prendre, avec le titre de général en chef, le commandement des troupes dirigées contre les cantons catholiques. Il parvint à étouffer la résistance en deux mois, sans grande effusion de sang. Trois fois encore il fut investi du commandement suprême : en 1849, pour empêcher les insurgés badois de violer la neutralité de la Suisse; en 1856, lorsqu'il s'agit d'occuper le Rhin après l'insurrection de Neuchâtel; enfin, en 1859, durant la guerre d'Italie. Nommé membre du Conseil d'État de Genève en 1863, il rendit d'éminens services à son pays comme homme politique. Et, à côté du militaire distingué, du magistrat intègre, il y avait encore chez Dufour un philanthrope éminent. Rappelons en passant qu'il se mit à la tête du mouvement inauguré par l'ouvrage de M. Henri Dunant intitulé : *Un souvenir de Solferino*, et qui devait aboutir à la fondation de la Croix-Rouge. Dufour présida, en 1864, le congrès international réuni à Genève en vue de conclure un traité pour la neutralisation des ambulances, du personnel sanitaire et des blessés. Les mérites de Dufour dans la création de cette institution humanitaire ne suffiraient-ils pas à immortaliser son nom ?

Il va sans dire qu'au cours de sa longue carrière, les distinctions honorifiques ne lui manquèrent pas, bien qu'il ne les recherchèt nullement. Après avoir reçu la croix de la Légion d'honneur en 1814, il devint officier de cet ordre en 1831, grand-officier en 1852, enfin grand-croix le 25 janvier 1866. Il était décoré de la Couronne de fer de première classe, du grand cordon des ordres des Saints-Maurice et Lazare, de la Rose du Brésil, etc.

Ajoutons, pour être complet, que le général Dufour a publié plusieurs ouvrages estimés sur les travaux de guerre, sur l'artillerie ancienne, sur les fortifications, sur les vaisseaux de guerre dans l'antiquité, sans parler de divers mémoires, tels que celui sur la campagne du Sonderbund, et de nombreux articles de journaux.

Nous arrivons maintenant aux lettres adressées par Napoléon III à Henri Dufour.

La première en date est écrite d'Arenenberg, le 7<sup>e</sup> octobre 1830. Le prince avait alors vingt-trois ans. Il faisait ses préparatifs pour se rendre en Italie avec sa mère.

« Je ne veux pas, dit-il, partir de la Suisse sans vous écrire pour vous exprimer encore toute l'amitié que je vous porte et toute la reconnaissance que m'ont fait éprouver vos bons soins pour moi. Nous avons pensé souvent à vous depuis votre départ et nous avons bien regretté que votre séjour ait été si court.

Nous partons le 14 pour l'Italie. J'aurais bien désiré avoir encore ici de vos nouvelles, mais je conçois facilement que vos occupations vous aient empêché de m'en donner. Dieu sait quand je vous reverrai ! L'avenir est gros d'événemens, et je ne puis encore prévoir quelle sera la carrière qui s'ouvrira devant moi. Mais ce qu'il y a de sûr, c'est que je n'en suivrai qu'une honorable ; et, soit dans ma patrie, soit dans des pays étrangers, mon but constant sera de mériter l'estime de mes semblables et de me rendre digne du beau nom que je porte.

Chaque jour qui s'écoule me fait regretter de plus en plus de n'avoir pas été élevé et instruit par vous : je serais bien plus à la hauteur des événemens. J'ai un grand amour pour tout ce qui est beau et généreux ; j'ai un grand désir de bien faire. Mais cela ne suffit pas ; il faut de grandes connaissances, et celles-là, je les aurais acquises avec vous. »

Nous avons de France d'assez bonnes nouvelles ; notre seule politique est de ne pas faire parler de nous publiquement. »

Le départ annoncé pour le 14 octobre dut être différé de quelques jours, et c'est encore d'Arenenberg que, le 15, Louis-Napoléon remercie Dufour de s'être associé aux démarches faites pour permettre aux exilés de rentrer en France.

« Vous êtes bien bon, écrit-il, de penser à moi et de me parler de votre amitié. Ah ! quand on a des amis comme vous, on ne peut plus regretter les grandeurs ! car, sur le trône, on n'a pas d'amis ! Vous avez aussi voulu contribuer à faire révoquer l'injuste arrêt qui nous exile ; je vous en remercie, mais je crains que tout le monde n'y échoue. Qui croirait qu'une nation ou plutôt un gouvernement qui peut disposer de trente-deux millions de Français ait peur des Anglais, et que les froids insulaires commandent à la France de laisser dans l'exil les parens de celui qui a tant fait pour elle ? »

On sait comment Louis-Napoléon se trouva mêlé aux mouvemens révolutionnaires qui agitèrent la Romagne en 1830. Les insurgés, qui, avant tout, sentaient la nécessité d'avoir un chef capable à leur tête

s'adressèrent au jeune prince. Mais le gouvernement romain s'empressa de le faire conduire à la frontière. Il se rendit à Florence, d'où il écrivit à Dufour, le 22 décembre 1830 :

« Vous apprendrez peut-être avec étonnement que le gouvernement romain a eu peur de moi et qu'il m'a exilé de Rome. Je suis ici auprès de mon père et de mon frère depuis dix jours. »

Sur ces entrefaites, le fils aîné du roi Louis fut emporté en quelques jours par la rougeole. Peu de temps après, la reine, avec le fils qui lui restait, partait secrètement pour Paris; mais elle ne put y rester longtemps et reçut bientôt l'ordre de quitter la France. Elle alla faire un court séjour en Angleterre; et c'est de Londres que, le 7 juillet 1831, le prince écrivait à Dufour, qui lui avait exprimé sa sympathie à l'occasion de la mort de son frère :

« J'ai reçu hier votre lettre. Jamais marque d'intérêt ne m'a été plus sensible, et jamais je n'en ai eu plus besoin qu'actuellement. Ah! si vous aviez connu mon frère, vous comprendriez combien je dois être inconsolable; mais permettez-moi de passer sous silence les détails d'une époque dont les souvenirs me sont si cruels qu'ils absorbent en moi tout autre sentiment. Il faut que je tâche de me consoler en pensant aux amis qui me restent, et je vous assure que, dans mon cœur, vous êtes bien au premier rang. Je serais bien heureux de vous revoir, de causer avec vous, de vous dire combien je compte sur votre amitié. Nous allons bientôt partir pour la Suisse; ainsi j'espère avoir le plaisir de vous voir. »

Et le prince termine par ces lignes pleines d'une emphase juvénile :

« L'avenir est encore bien gros d'événemens; mais, n'importe ce qu'il arrive, on me verra toujours dans le chemin de l'honneur, car je n'oublierai jamais que je suis Français et neveu du grand homme! »

Le 19 septembre de la même année, revenu à Arenenberg, Louis-Napoléon adresse à Dufour la lettre suivante, où se manifeste ardemment sa sympathie pour la malheureuse Pologne :

« Je vous aurais écrit plus tôt, si, depuis quelque temps, je n'étais un peu malade. Nous voici donc de retour en Suisse. Quand je me retrouve à la même place où j'étais il y a un an, je

crois que j'ai rêvé et que tout ce qui s'est passé n'est qu'un songe. Hélas! je voudrais bien pouvoir me le persuader!

J'éprouverais un grand plaisir à vous voir. Maman aussi en serait charmée. Ainsi, si vos occupations vous le permettent, venez trouver quelqu'un qui vous aime tendrement et qui attache un grand prix à votre amitié. Si vous ne pouvez pas venir, j'irai vous faire une petite visite à Genève, quand je serai entièrement rétabli.

J'ai appris hier la prise de Varsovie; vous pouvez vous imaginer l'impression que m'a faite cette nouvelle. Que les souverains qui ont vu cette lutte admirable, sans chercher à sauver la victime des mains du bourreau, en soient récompensés par la haine et le mépris du genre humain! J'espère qu'ils éprouveront un jour, ces êtres sans cœur, ce qu'il en coûte à ceux qui n'embrassent pas la cause de l'humanité, la cause de la civilisation européenne, la cause nationale des peuples qu'ils régissent. Le règne de Louis-Philippe aura été plus méprisable que celui de Louis XV, plus fatal à la liberté que celui de Charles X!

Mais je ne veux pas donner libre cours à mes sentimens blessés: je suis sûr que vous pensez comme moi, et j'attends que nous nous retrouvions pour pouvoir politiquer à mon aise avec un ami. »

Un an plus tard, nous trouvons le prince plongé dans des travaux militaires. La lecture du *Mémorial* lui inspire tout un plan de défense pour la France, et il voudrait avoir sur ce point l'avis du colonel Dufour. Il lui écrit d'Arenenberg, le 5 septembre 1832 :

« Depuis que je suis revenu ici, j'ai réfléchi au projet de travail dont je vous avais parlé, et j'ai trouvé dans le *Mémorial de Sainte-Hélène* un passage qui m'a suggéré beaucoup d'idées. Dans le septième volume, page 63, l'Empereur dit, à propos d'Anvers, qu'il voudrait la rendre capable de recueillir une armée entière dans sa défaite et de résister à une année de tranchée ouverte, pendant laquelle une nation aurait le temps, dit-il, de venir en masse la délivrer et reprendre l'offensive. Cinq ou six places de la sorte étaient d'ailleurs le nouveau système de défense qu'il avait le projet d'établir à l'avenir.

Voici le plan que je voudrais développer. C'est une tâche assez difficile; aussi aurai-je souvent recours à vos bontés et à vos conseils. Je pense énumérer d'abord les avantages d'avoir



cinq ou six grandes places fortes, au lieu des 90 que possède la France; je suppose la France ayant ses limites naturelles. Ces villes seraient non seulement un centre pour toutes les opérations militaires, mais elles auraient encore l'avantage d'être de petites capitales qui diminueraient l'influence de Paris et ne feraient plus dépendre le sort de la France de la prise de sa capitale. Il me semble que les villes les mieux situées pour réaliser ce projet sont Anvers, Coblenz, Strasbourg, Paris, Lyon, Nantes, Bordeaux.

Paris et Lyon seraient, en cas d'invasion, les deux grands centres d'opération; Anvers, Coblenz et Strasbourg seraient des points d'appui pour la frontière du Nord; Nantes serait un refuge sur la Loire, dans le cas où la capitale serait prise; quant à Bordeaux, il est, je crois, le moins important, en ce qu'il ne défendrait que le Midi contre l'Espagne.

Ce qu'il y a encore de difficile, c'est de rendre une place forte capable de résister un an à un ennemi pourvu de tous les moyens d'attaque. J'ai dans la tête une nouvelle idée exécutable seulement pour les grandes places : c'est de disposer les fortifications de manière à ce qu'il n'y ait que deux ou trois points (et non fronts) attaquables, de sorte que toutes les ressources de l'art seraient employées pour rendre ces points-là aussi redoutables que possible. Comme le désavantage de la défense ne vient que de la divergence des coups des assiégés, tandis que ceux des assiégeans sont convergens, en donnant aux fronts bastionnés un développement circulaire, il n'y aurait que l'intersection des demi-cercles d'attaquable; ce sont ces points-là qu'il faudrait fortifier avec tout le soin possible.

Voilà, en peu de mots, mon projet, que je n'ai pas encore bien calculé, mais que je vous explique tant bien que mal, afin que vous redressiez mes idées dès le commencement, si elles sont fausses. Vous voyez, colonel, que je compte sur votre amitié, et que j'use de tout le droit que vous m'avez donné de vous demander des conseils. »

Dans les années qui suivent, le prince se trouve plus fréquemment en contact avec Dufour, puisqu'il suit sous sa direction les cours de l'École militaire de Thoune. C'est donc de vive voix, plutôt que par lettres, qu'ils peuvent s'entretenir des sujets qui les intéressent. Bientôt Louis-Napoléon va se poser en prétendant, et il prépare en secret

L'expédition qui aboutira à la malheureuse échauffourée de Strasbourg. Pendant ce temps, on songeait à le marier, et voici, dans une courte lettre du 18 janvier 1836, une allusion à ses prétendues fiançailles avec la jeune reine de Portugal, Doña Maria.

« A peine la fausse nouvelle de mon mariage avec Doña Maria avait-elle été répandue que je reçus plusieurs lettres de personnes que je ne connaissais pas : les unes pour me demander des places, les autres pour m'engager à refuser, disant qu'elles seraient très peinées de me voir aller en Portugal. Vous comprenez que les premières m'ont fait rire, tandis que les autres m'ont touché. »

Voici encore une lettre de félicitations, écrite d'Arenenberg le 13 mars 1836, mais où les préoccupations politiques se font jour de plus en plus.

« Nous avons, dit-il, appris avec plaisir que vous êtes de nouveau père ; recevez-en mes félicitations, quoique ce soit encore une fille (1). Les femmes de nos jours ont une grande influence. Vos filles hériteront sans doute des vertus de leurs parens, et il y a des bonnes graines dont on ne saurait avoir trop de semences.

Les affaires d'Europe s'embrouillent de plus en plus ; mais, malgré tous les élémens de bonheur ou de malheur, il ne se fait rien de grand dans aucun sens. Le règne de Louis-Philippe, s'il n'est pas le règne de l'égalité politique, est au moins celui de l'égalité morale : tout est plat et rien ne s'élève ; tout fermente sans jamais éclater ! Et il en sera ainsi jusqu'au jour où un nouveau Brennus viendra jeter son épée dans la balance politique.

Avez-vous lu les guerres de César commentées par l'empereur Napoléon ? C'est un chef-d'œuvre. Les dernières pages, où l'Empereur explique et défend César, homme du peuple, contre Brutus assassin et aristocrate, m'ont enthousiasmé. Des idées nettes, grandes, logiques sont toujours belles à entendre ; malheur à ceux qui ne les comprennent pas ! »

Quelques mois plus tard, Louis-Napoléon crut que le moment était arrivé de mettre à exécution le plan qu'il méditait depuis longtemps et auquel des hommes marquans avaient non seulement donné leur approbation, mais promis leur concours.

(1) Dufour eut successivement quatre filles, dont une seule, M<sup>lle</sup> Amélie Dufour, survit actuellement.

‘ Nous voulons parler de la tentative de Strasbourg. On sait comment elle échoua et dans quelles circonstances le prince fut embarqué pour l’Amérique. Le 16 mai 1837, il adresse à Dufour une longue lettre où il lui fait part de ses impressions :

« J’ai tardé quelque temps à vous répondre ; mais je ne veux pas remettre à une époque plus éloignée le plaisir de m’entretenir avec un ami. J’ai eu des momens bien cruels à passer ; mais aussi j’ai trouvé bien des compensations, en apprenant, à mon arrivée ici, l’acquiescement de mes amis et en recevant des marques non équivoques de dévouement et d’intérêt. Votre lettre m’a fait tant de bien ! Quand on est malheureux, on sent doublement le prix de l’amitié. J’ai bien souvent pensé à vous ; j’ai bien souvent pensé que vous partagiez tous mes tourmens, tous mes chagrins, que votre bienveillante inquiétude me suivait partout.

Je vous assure que, sans être superstitieux, je crois cependant à une certaine fatalité, quand je pense que j’avais dans les mains tant de chances de réussite, que j’avais fait des plans dont maintenant je sens encore plus toute la rectitude et que nous avons tous été nous jeter dans un affreux casse-cou !... Si j’éprouve bien des regrets, je n’ai aucun repentir, et, si je me trouvais dans les mêmes circonstances, j’agisrais comme je l’ai fait ; seulement, je me défierais un peu plus de l’entraînement général.

Vous verrez, dans la brochure que je vous enverrai, tous les détails exacts de mon transfèrement de Strasbourg au Port-Louis. J’ai toujours eu affaire à des personnes qui ont eu pour moi tous les égards et tous les soins possibles. En prison, il y a eu des soldats qui, en faction à ma porte, me disaient qu’ils étaient pour moi ; des sous-officiers me faisaient des signes d’intelligence quand j’étais à la fenêtre ; enfin, tout a concouru à me faire croire que, si les mesures eussent été mieux prises, j’aurais entièrement réussi. »

La lettre se poursuit par une description du long voyage qu’il vient de faire, et il entre dans des détails qui ne manquent pas de pittoresque.

« Je suis resté, dit-il, quatre mois et vingt jours sur la frégate l’*Andromède*. Nous sommes partis, le 21 novembre 1836, de Lorient. Pendant dix-sept jours, nous avons eu une tempête continue : les haches étaient sur le pont pour couper les mâts dans

le cas où la violence du vent augmenterait encore. Nous croyions aller à New-York, mais le commandant ouvrit des ordres cachetés qui le forçaient de me conduire à Rio-Janciro. Je restai vingt jours dans la baie, ne pouvant pas débarquer et toute communication avec la terre ferme étant expressément défendue. Je me suis amusé à dessiner la vue, qui est une des plus belles qu'on puisse voir. Le soir, j'allais me promener dans le canot du commandant, car il faisait une chaleur horrible et jamais, je crois, je n'ai eu si chaud que cette année-ci, pendant les mois de décembre, janvier et février. En fait de curiosités, j'ai vu des dorades, poissons dont les couleurs sont superbes, et des milliers de poissons volans : ils s'envolent pour fuir leurs ennemis (les dorades) qui les poursuivent et ils franchissent ainsi un trajet de deux à trois cents pas ; lorsque leurs ailes sont sèches, ils ne peuvent plus voler. Enfin, j'ai vu des nuages verts et un arc-en-ciel de lune.

Je suis arrivé le 30 mars 1837 à New-York ; j'ai quitté la frégate en pleurant, car c'était encore la France ; c'étaient encore des compatriotes que je quittais ! »

Puis il émet des jugemens, un peu hasardés peut-être après un séjour aussi court, sur les institutions américaines. Il croit que le régime républicain n'y est pas très stable et ne pourrait soutenir le moindre choc.

« Les partis, ajoute-t-il, sont aussi exaspérés ici qu'en Europe et le temps n'est pas éloigné, je crois, où la Constitution des États-Unis, déjà violée par le pouvoir, sera renversée par le peuple.

Je vais bientôt parcourir l'intérieur du pays. Jusqu'à présent je n'ai vu que New-York ; mais comme on se trompe lorsqu'on nous montre les institutions de ce pays-ci comme des modèles ! Le pays est dans la situation la plus favorable qu'on puisse imaginer pour supporter les institutions républicaines les plus larges ; il n'y a ni voisin, ni population trop forte pour son territoire ; l'égalité règne ici même dans les capacités. Eh bien ! ils ne peuvent supporter la moindre secousse. Hier, le premier journal d'ici disait, en parlant du Président, qu'il ne pourrait pas se promener à pied dans les rues de New-York pendant deux heures sans être assassiné ! Ainsi la haine pour un homme qu'on a élu, pour un homme dont le mandat n'est que de quatre ans, est aussi forte que celle que l'on ressent quelquefois en Europe pour

un monarque héréditaire! Cela offre matière à de graves réflexions. »

L'exilé termine sa lettre sur une note un peu mélancolique :

« Je retournerai probablement cet automne en Angleterre, car, ici, on est trop loin de tout ce qui vous est cher. Adieu, mon cher colonel J'accepte votre augure : peut-être le sort se lassera-t-il de poursuivre toujours ma famille! Mais je vous avouerai que, renfermé depuis vingt et un ans sous le ciel sombre du malheur, je commence à douter que le soleil perce enfin la nue et me montre son éclat! »

Quelques mois plus tard, le prince était de retour à Arenenberg et la reine Hortense expirait dans ses bras. Louis-Napoléon eût désiré vivre désormais en Suisse, mais le gouvernement français exigea son expulsion. On sait comment ces incidens faillirent amener la guerre et comment, pour éviter des troubles à son pays d'adoption, le prétendant quitta de son plein gré le territoire suisse.

Au moment de partir, le 14 octobre 1838, il trace à la hâte ces lignes adressées au colonel Dufour :

« Je pars dans une heure; ainsi, quand vous recevrez cette lettre je serai déjà à Mannheim. Je désire de tout mon cœur que mon départ fasse cesser les difficultés... Votre lettre m'a fait grand plaisir, et je vous remercie encore de toute l'amitié que vous m'avez toujours témoignée dans les momens difficiles. Comme je serais heureux de vous voir en Angleterre! J'aurais, d'un côté, voulu partir plus tôt, afin de faire cesser les mouvemens de troupes; mais, d'un autre, j'aurais voulu recevoir la réponse de la France avant mon départ. »

Louis-Napoléon se retira en Angleterre, chez « ces froids insulaires » qu'il avait tant dédaignés autrefois, et qui pourtant lui offrirent une cordiale hospitalité. Voici ce qu'il écrivait à Dufour, le 23 janvier 1839 :

« J'ai reçu les deux lettres que vous m'aviez écrites depuis mon départ de la Suisse; si je ne vous ai pas répondu plus tôt, n'en accusez pas mon cœur, il ne saurait changer à votre égard.

Vous avez vu par les journaux que, lors de mon voyage, j'ai reçu partout sur le Rhin des marques non équivoques de sympathie. Je suis resté peu de jours à Londres et je me suis

fixé pour quelque temps à Lewington, jolie petite ville à quatre-vingt-dix milles de Londres, où il y a une bonne société pendant l'hiver et où l'on chasse à courre, exercice qui m'a beaucoup plu, parce qu'il s'agit de franchir au galop tous les obstacles dont la campagne est entrecoupée, comme haies, fossés et barrières. Maintenant, je vais aller visiter les fabriques de Birmingham et de Manchester et je retournerai à Londres pour l'ouverture du Parlement, qui aura lieu le 5 février. Je resterai alors dans la capitale.

Tout le monde que j'ai vu ici a été très bien pour moi. Mais je regrette toujours notre bonne Suisse, où je me trouvais *chez moi*, tandis qu'ici, malgré toutes les prévenances et les distractions, je me trouve toujours étranger partout et, comme l'oiseau sur la branche, je suis constamment en l'air. L'idée de pouvoir un jour retourner en Suisse m'est bien douce. Mais, quand même le ministère changerait, je crois que, fût-ce dans un an, mon retour en Suisse éveillerait des craintes dans les cantons, qui me deviendraient peut-être défavorables. Quand vous m'écrirez, dites-moi dans quel état est l'opinion à mon sujet.

Je ne vous parle pas politique, les journaux vous montreront assez tout le gâchis constitutionnel et parlementaire de Paris. Au milieu de toutes ces mesquines passions et de ces honteuses disputes, il n'y a que notre gloire militaire qui reste pure et resplendissante toujours du même éclat.

Le colonel Vaudrey est avec moi depuis quelques jours; il me charge, ainsi que Persigny et Conneau, de vous assurer de son attachement. »

Six mois plus tard, le 17 juillet 1839, à l'occasion d'un voyage projeté par le colonel Dufour, le prince lui écrit :

« L'idée de vous voir ici me sourirait beaucoup, et je voudrais bien que vous la missiez à exécution. J'aurais une chambre à vous offrir et je me ferais un grand bonheur de vous montrer tous les *lions* de Londres. »

Puis il le remercie pour une carte du canton de Thurgovie dont il lui a fait l'envoi.

« Elle me rappelle des lieux qui me sont bien chers et où je voudrais bien pouvoir me trouver. »

A cette époque, le prince mettait la dernière main à un ouvrage intitulé : *Les idées napoléoniennes*.

« Dès que mon ouvrage sera imprimé, écrit-il à Dufour dans la même lettre, je vous en enverrai un exemplaire. Je m'attends à être fortement attaqué, mais j'y suis résigné. J'ai planté mon drapeau de guerre, il fallait aussi planter mon drapeau politique, je l'ai fait. Ce n'est pas en ayant peur de choquer toutes les opinions diverses que l'on groupe des partisans autour de soi; c'est, au contraire, en mettant en avant des idées qui, tout en étant entières, soient cependant conciliatrices.

J'ai toujours bien des tracasseries et des ennuis; la jalousie et la calomnie se fourrent partout où le moindre rayon d'espoir peut pénétrer. On a monté une cabale à Paris contre Persigny, qui est un de mes amis les plus dévoués et les plus capables: on a été jusqu'à le représenter comme un espion! On voulait me forcer par là à le renvoyer. Mais on comptait sans son hôte! Mon caractère n'est pas de cire molle; jamais je ne ferai volontairement d'injustice. »

La lettre qui suit, datée de Londres, le 7 janvier 1840, montre combien le prince savait qu'il pouvait compter sur l'obligeance de Dufour. D'abord, ce sont des remerciemens à propos d'un tableau dû au pinceau de M<sup>lle</sup> Dufour (1), et qui représentait le général Bonaparte, marchant avec une colonne dans les sables de l'Égypte, en vue des Pyramides.

« Tout le monde, dit-il, le trouve extrêmement bien fait, et mon oncle Joseph lui-même a trouvé le principal personnage très ressemblant. J'ai pendu le tableau dans mon cabinet, dont il est le plus bel ornement. Dites-le, je vous prie, à M<sup>lle</sup> Dufour, en lui exprimant toute ma reconnaissance.

Un service à vous demander. Je vais faire un journal hebdomadaire de doctrine napoléonienne, dont je serai le seul rédacteur en chef, parce que je suis dégoûté de la manière dont les journalistes, à Paris, traitent la grande question politique. Dans ce but, tous les articles qui seront insérés passeront d'abord sous mes yeux. Je voudrais donc que vous fussiez un de mes

(1) Il s'agissait de sa fille aînée, qui épousa plus tard le colonel L'Hardy. Elle avait un réel talent pour la peinture et a laissé la réputation d'une artiste distinguée.

correspondans. Vous m'enverriez tous les quinze jours un article sur une question, soit politique, soit militaire ou scientifique. Vous pourriez aussi faire faire à Genève, par des personnes distinguées, des articles que vous m'enverriez. Je donnerais cent francs pour un bon article. Je désire surtout que les personnes que vous emploierez à ce travail mettent dans leurs écrits plus d'idées que de mots, car je déteste le style diffus. Vous voyez, d'après ce que je vous dis, que ce journal traitera des questions non seulement politiques, mais aussi des questions de littérature, d'histoire et d'art militaire.

J'ai encore, mon cher colonel, un autre service à vous demander. Je voudrais avoir près de moi, comme secrétaire, un jeune homme d'un caractère sûr, qui eût de bonnes manières et qui sût parfaitement sa langue. Peut-être pourriez-vous le trouver à Genève. Vous me feriez bien plaisir de le chercher.

Vous voyez, mon cher colonel, que j'use bien de mes amis. »

Trois mois plus tard, les projets de Louis-Napoléon se sont modifiés. De Londres, où il est encore le 17 avril, il s'excuse de la peine inutile qu'il a donnée à Dufour.

« Ne m'accusez pas, dit-il, de légèreté, ma position m'oblige souvent à changer complètement mes plans. Ainsi, par exemple, j'ai abandonné le projet du journal hebdomadaire. Mais que je vous dise à ce sujet que je n'ai jamais songé à en être *officiellement* le rédacteur. J'en aurais été le directeur, comme par exemple M. Molé passe pour être l'âme de la *Revue des Deux Mondes*.

Je ne cherche plus maintenant de secrétaire; ainsi voilà encore une commission dont je vous demande pardon de vous avoir occupé. Je veux simplement maintenant augmenter un peu mon entourage. Si vous connaissiez, par hasard, un ancien militaire qui soit encore dans la force de l'âge, qui ait nos opinions, et qui consentit à venir tous les ans passer quelques mois avec moi, je vous autoriserais à l'engager à venir me voir. Je paierais son voyage et je lui ferais une pension de quatre à cinq mille francs.

Adieu, mon cher colonel. Je regrette bien souvent de ne pouvoir déposer dans le sein de l'amitié mes craintes, mes soucis, et mes espérances. Que n'êtes-vous plus près ? »

Au moment où il écrivait ces lignes, le prince mettait la dernière main à une nouvelle édition des *Idées napoléoniennes*, qui portait



comme épigraphe les paroles suivantes : « Ce ne sont pas seulement les cendres, mais aussi les idées de l'Empereur qu'il faut ramener. » Il crut le moment venu de hâter lui-même à son profit la résurrection de l'épopée impériale. De là l'entreprise de Boulogne, qui échoua comme celle de Strasbourg. Louis-Napoléon, fait prisonnier, eut à comparaître devant la Chambre des pairs, constituée en Cour de justice. Le 4 octobre 1840, il écrivait, de la prison du Luxembourg, à son ancien maître :

« Comment vous exprimer toute ma reconnaissance pour l'amitié que vous m'avez témoignée dernièrement et dont j'ai apprécié toute la cordialité, par la lettre que vous avez écrite à mon avocat (1)? Je ne vous dirai pas tout ce que j'ai souffert du nouvel échec que j'ai reçu ; mais, heureusement, le procès m'a relevé et, au total, la défaite s'est changée en victoire, au moins pour le parti et la cause que je représente. J'attends l'arrêt du jugement ; voilà trois jours qu'on délibère sans pouvoir s'entendre. On y a gagné qu'il n'y aurait pour personne de peine infamante. Il paraît qu'on me détiendra dans une forteresse... »

C'est en effet du fort de Ham que sont datées les lettres qui suivent. La première est du 20 décembre 1840.

« Je suis bien coupable, dit-il, de ne pas vous avoir écrit depuis que je suis à la citadelle de Ham, car j'ai reçu toutes les lettres que vous m'avez envoyées, et elles m'ont fait bien plaisir. J'ai été bien touché des expressions si tendres et si sincères de votre amitié pour moi. J'ai toujours tardé à vous répondre, parce que je n'aime pas écrire à un ami pour ne lui rien dire ; et, d'un autre côté, toutes mes lettres étant lues, je ne puis guère vous ouvrir mon cœur et vous dire ce qui s'y passe.

Vous savez que le général Montholon et Conneau sont avec moi. Je suis bien heureux d'avoir leur société. Nous nous promenons sur un bastion, et je m'occupe le reste de la journée, ce qui me fait passer le temps assez vite.

Vous aurez vu, par les journaux, les détails de la cérémonie du 15 décembre. Je vous assure que le gouvernement avait bien peur, si j'en juge par toutes les précautions qu'il avait fait

(1) Dufour avait fait de nombreuses démarches, soit auprès de Berryer, soit auprès de divers membres influents de la Chambre des pairs, pour obtenir que la sentence ne fût pas trop rigoureuse.

prendre. Je vous envoie ci-joint une espèce d'épigramme en prose qui m'a été inspirée par cet événement (1).

On a beaucoup parlé d'amnistie, mais je doute très fort qu'elle ait lieu. Je voudrais savoir à quoi m'en tenir, avant de commencer plusieurs travaux que j'ai en vue.

Je ne me laisse pas abattre par la mauvaise fortune, parce que ma conscience me console et me fait espérer. Je plains ceux-là, quelque élevés qu'ils soient, qui ne sentent pas dans leur cœur la justification de leur passé et la prédiction de leur avenir. »

Le prince, pour se distraire, entreprend à la fois toutes sortes de travaux. Le 16 juin 1841, il écrit à Dufour :

« J'ai donné l'ordre à Paris qu'on vous envoie un exemplaire d'une brochure que j'ai publiée dernièrement ; j'espère qu'elle vous fera plaisir. Aujourd'hui, je vous envoie les notes que j'ai rédigées cet hiver sur mon invention pour amorcer les fusils à percussion. Vous voyez que je ne perds pas mon temps et que je sais mettre à profit ma captivité !

Maintenant, j'ai formé le grand projet d'écrire l'histoire de Charlemagne. Dans ce but, il faut que je rassemble beaucoup de matériaux. Ayez la bonté de remettre la lettre ci-jointe à M. de Sismondi, auquel je m'adresse afin qu'il m'indique les ouvrages que je dois me procurer...

Je ne me plains nullement de mon sort, parce que je trouve qu'ici je suis à *ma place*. Il n'y a rien de plus terrible dans la vie que d'avoir toujours une fausse position.

Conneau, qui se rappelle à votre souvenir, passe son temps... à élever des rossignols ! »

Le 25 août de la même année, le grand Empereur d'Occident est toujours l'objet de ses préoccupations et on peut voir que l'histoire qu'il projetait eût été faite surtout au point de vue militaire.

« J'ai commencé, dit-il, à lire plusieurs ouvrages relatifs à Charlemagne ; mais, ayant égaré votre lettre, j'ai oublié le nom de l'auteur du poème sur la bataille de Roncevaux ; ayez la

(1) Cette pièce, à laquelle Napoléon III attribuait une certaine valeur, puisqu'il l'a recueillie dans l'édition de ses *Œuvres*, en 1854, est intitulée : *Aux mânes de l'Empereur*. En voici le début : « Sire, vous revenez dans votre capitale et le peuple en foule salue votre retour ; mais moi, du fond de mon cachot, je ne puis apercevoir qu'un rayon du soleil qui éclaire vos funérailles. »

bonté de me l'indiquer de nouveau. Dites-moi si vous ne connaissez pas quelque ouvrage où je pusse trouver des détails sur les armes, sur la tactique, sur la composition des armées, car je n'ai rien trouvé sur ce sujet intéressant dans aucune des histoires que j'ai lues.

Je vous remercie bien de l'aimable lettre que vous m'écriviez de Thun pour ma fête ; votre cœur n'oublie pas ceux qui souffrent et le malheur ne ralentit pas votre amitié. Espérons qu'un jour viendra où ce ne seront plus sans cesse des consolations que vos amis auront à vous demander. »

Comme contrepoids à ses travaux sédentaires, il fallait bien au prisonnier un peu d'exercice physique.

« J'ai obtenu, dit-il, la permission de monter à cheval dans la cour, ce qui me fait beaucoup de bien, car cela me fait prendre de l'exercice. Le reste de mon temps se passe à l'étude ou au jardinage, de sorte que je ne m'ennuie pas du tout.

J'apprécie d'autant plus votre bonne et touchante amitié que je vous avoue que, depuis un an, ce sont mes soi-disant amis politiques qui m'ont fait le plus de tort et qui m'ont causé le plus de chagrins. Ils se sont acharnés à accuser mes vrais amis, c'est-à-dire ceux qui avaient risqué leur vie pour moi, et se sont faits les colporteurs de tous les faux bruits qui pouvaient me nuire davantage.

Je suis bien aise qu'on pense encore à moi, à Thun. C'est une consolation pour moi de savoir que, là où j'ai habité, j'ai laissé des amis. »

Les lettres de cette période montrent de quelle façon variée le prince utilisait ses loisirs forcés. Laissons-le raconter à son vieil ami tout ce qui le préoccupe, ses regrets, ses espérances, les petits faits qui composent sa vie de chaque jour, les travaux sérieux grâce auxquels il échappe aux ennuis de la captivité. A ce moment, il ne songe pas encore à une évasion, mais il a des amis qui y pensent pour lui, et le gouvernement de Louis-Philippe n'avait pas tort de se montrer méfiant !

« Le général Montholon, écrit-il le 24 novembre 1841, avait été autorisé à se faire soigner dans une maison de santé ; mais il a été aussitôt réintégré ici, on ne sait pour quel motif. Le gouvernement est toujours très craintif, et je crois que je le gêne beaucoup.

J'ai reçu la visite de plusieurs députés, de la duchesse de Vicence et de son fils; enfin je suis en France au milieu de soldats qui me témoignent une grande sympathie; je ne désire pas échanger cette position contre une meilleure en pays étranger. »

Au commencement de 1842, le 6 janvier :

« J'ai, dit-il, bien des remerciemens à vous faire pour la belle carte du canton de Genève que vous m'avez envoyée. Je la trouve encore plus claire que celle que fait l'État-major en France.

Je suis bien touché de la proposition que vous me faites, au nom de mademoiselle votre fille, de me copier un des tableaux auxquels je puis tenir; mais, dans ma position toujours incertaine, je me suis habitué à ne plus attacher de sentimens aux choses inanimées; car j'en ai trop perdu pour ne pas m'y accoutumer. »

Six mois plus tard, il écrit, le 25 août :

« Pardonnez-moi mon silence, qui est bien coupable; mais j'ai été très occupé d'un ouvrage sur les *sucres* (1) que je tenais à terminer le plus tôt possible afin qu'il parût avant la réunion des conseils généraux. J'en augure un très bon résultat.

Aujourd'hui, profitant d'une occasion, je puis vous parler d'un fait qui vous fera plaisir. Il y a un mois environ, un régiment a passé par ici. J'étais à me promener sur le rempart, et officiers, sous-officiers et soldats sont venus en foule me témoigner par leurs saluts leur vive sympathie. J'ai été bien content de cette démonstration; je n'ai point désespéré de l'avenir. Avec de la patience, on vient à bout de tout.

Je reçois de temps à autre quelques visites, et plus mon séjour se prolonge, plus je gagnerai dans l'opinion. »

Dufour partageait évidemment ces espérances, comme nous le voyons par le début de la lettre que lui écrit Louis-Napoléon, le 7 novembre 1842.

« Votre lettre m'a fait le plus grand plaisir, car elle était la vive et franche expression d'une amitié qui m'honore et qui, dans ma position, est une grande consolation pour moi. Parfois

(1) *Analyse de la question des sucres*, brochure publiée en août 1842.

je suis bien triste en pensant aux calomnies qu'on a débitées contre moi et, dans ma position présente, il m'est difficile d'y répondre. Cependant, je ne me laisse pas abattre : une bonne conscience est le premier des biens.

Ma brochure sur les sucres m'a fait beaucoup d'amis ; je vais en faire une seconde édition. Le comité des fabricans l'a adoptée comme le meilleur plaidoyer et l'a distribuée à tous les membres des conseils généraux.

Pendant les mauvais jours, je fais de la menuiserie, je fabrique des fauteuils et des canapés. Quand je dis *des*, je n'en ai pas encore fini *un* ! S'il pouvait tenir dans une lettre, je vous l'enverrais. »

Puis vient, le 1<sup>er</sup> décembre de la même année, un simple billet de remerciement :

« J'ai reçu avec grand plaisir la statuette représentant le vieux grognard, que vous m'avez envoyée. Ce brave orne ma cheminée et me rappelle deux souvenirs également chers, l'époque impériale et votre tendre amitié. Remerciez enfin vos aimables filles de leurs petits ouvrages. »

Trois mois plus tard, il écrit, le 22 février 1843 :

« Je m'empresse, en apprenant les troubles de Genève (1), de vous écrire pour vous prier de me donner de vos nouvelles, car je suis inquiet de vous savoir au milieu des émeutes ; et vous savez qu'une amitié aussi sincère que la mienne peut facilement s'alarmer.

« J'ai reçu votre brochure sur les vaisseaux de guerre des anciens (2) et vous en remercie ; elle m'a fort intéressé.

Je m'occupe dans ce moment d'électro-chimie et d'économie politique. Je veux lire tout ce qui a été écrit sur le malaise des classes ouvrières. »

Le prince laisse écouler quelques mois sans donner de ses nouvelles à Dufour, et c'est au tour de celui-ci à se montrer inquiet. Une lettre, datée du 19 août 1843, vient excuser ce long silence :

(1) Il y eut à cette époque à Genève, comme dans beaucoup d'autres cantons, des troubles politiques, et même des insurrections sanglantes, qui ne prirent fin qu'en 1846, lorsque J. Fazy s'empara du pouvoir.

(2) C'était une *Notice sur les vaisseaux de guerre des anciens*, que Dufour avait publiée en 1840.

« C'est que vraiment, dit le prisonnier, ici les jours, les semaines, les mois ne comptent pas : ils se ressemblent tous tellement ! Et puis, souvent, j'éprouve une paresse invincible pour écrire des lettres, même à des amis intimes comme vous. Excusez-moi donc, tranquillisez-vous sur ma santé. Quant à la constance de mes sentimens de tendresse pour vous, j'espère que vous n'en doutez pas.

Je ne m'occupe pas exclusivement de physique, mais encore de mon *Manuel d'artillerie*, que je veux définitivement terminer. J'ai trouvé de bons renseignemens dans votre cours de tactique. Si par hasard vous aviez encore des notes sur des actions particulières de l'artillerie pendant les dernières guerres (comme, par exemple, la défense du capitaine Foy près de Schaffhouse), vous me feriez grand plaisir de me les envoyer. Dites-moi aussi si vous auriez des exemples, pris dans des récits de batailles, où l'on dirait le nombre d'hommes ou de chevaux mis hors de combat par un boulet ou un obus. »

Nous allons voir, par les lettres qui suivent, que le prince fut absorbé, pendant près de deux ans, par des études sur l'artillerie. On n'ignore pas que, tandis qu'il faisait partie de l'armée suisse en qualité de capitaine, il avait publié, en 1834, un *Manuel d'artillerie* qui avait été très estimé par les spécialistes. C'est ce travail qu'il reprend en l'élargissant. Il entreprend à ce sujet des recherches historiques et archéologiques très étendues. Il met alors à contribution la science de son ancien maître pour l'aider à élucider une foule de détails techniques.

« Depuis que je ne vous ai écrit, lisons-nous dans une lettre du 7 janvier 1844, je me suis occupé, alternativement, de mon ouvrage d'artillerie et d'expériences de physique. J'avais cru un moment avoir trouvé le moyen de faire aller les machines par le magnétisme, mais je n'ai pu produire qu'une faible force.

Quant à mon ouvrage sur l'artillerie, j'avais fait mon introduction, qui est devenue si volumineuse et si importante que je me suis déterminé à en faire une œuvre à part. Je traite dans ce chapitre de tout un nouveau système d'artillerie ; et, avant de proposer mon nouveau système, je fais tout l'historique de l'artillerie de campagne seulement. Je puise dans toutes les sources, mais j'ai bien peu de renseignemens sur les anciens affûts qu'on menait en campagne du temps de Charles VIII, Louis XII, etc.

Comme vous vous êtes, je crois, occupé de semblables recherches pour votre savant ouvrage sur les machines de guerre, vous me feriez grand plaisir de me citer les auteurs où je pourrais trouver quelque chose de certain.

Nous parlons souvent de vous avec Conneau et nous nous rappelons ces momens heureux où nous allions passer la soirée dans votre aimable famille, au coin de votre feu. J'espère que ce temps reviendra un jour.

On a permis à un de mes amis, M. Laity (1), qui est sorti de prison, de demeurer à Ham et de venir me voir trois fois par semaine. »

Dès lors, les lettres deviennent de plus en plus fréquentes, et presque exclusivement consacrées au sujet favori du prince, l'artillerie.

« Je vous écris, dit-il en date du 24 janvier 1844, pour vous prier de me donner un ou deux renseignemens dont j'aurais grand besoin pour l'ouvrage dont je m'occupe en ce moment.

1° Je voudrais savoir dans quel ouvrage je pourrais trouver des dessins des anciennes armes portatives.

2° Pourriez-vous me donner le dessin d'une de ces coulevrines, que les Suisses avaient à Grandson et à Morat? Ces coulevrines, portées par des coulevriniers, étaient, comme vous savez, dans le principe, des espèces d'arquebuses.

3° Sur combien d'hommes de hauteur combattaient les Suisses dans le xv<sup>e</sup> siècle et au commencement du xvi<sup>e</sup>? Je n'ai trouvé ce détail dans aucun auteur.

Quand vous répondrez à cette dernière question, ayez la bonté de citer l'auteur et l'endroit où vous aurez pris ce renseignement.

L'ouvrage que je fais m'intéresse beaucoup, mais il me faudrait être près d'une grande bibliothèque et malheureusement... Cependant, on m'envoie de la Bibliothèque royale, au fur et à mesure, tous les livres dont j'ai besoin. Mais, où je trouve le plus de difficulté, c'est dans la description des anciens affûts. Il doit cependant y avoir des livres ou des manuscrits qui en fassent mention en détail. »

(1) Le lieutenant Laity avait publié une brochure intitulée : *Le prince Napoléon à Strasbourg*, qui lui valut d'être condamné à cinq ans de prison par la Cour des pairs.

Nouvelle lettre deux semaines plus tard, le 6 février :

« Je viens vous remercier de l'extrême obligeance que vous avez eue de m'envoyer si promptement les renseignemens que je vous avais demandés. Ils m'ont causé une véritable joie, car rien n'est plus curieux que le dessin des pièces prises à Morat.

Et permettez-moi, à ce sujet, de vous faire encore quelques questions.

1<sup>o</sup> Puisque le canon en fer de Morat existe encore, on peut savoir le diamètre de l'âme; tâchez, je vous prie, de le savoir.

2<sup>o</sup> Les mortiers à main étaient-ils aussi en fer? Lançaient-ils des boulets de fer ou de pierre?

3<sup>o</sup> Pourriez-vous me donner la longueur de la coulevrine à main, son calibre et son poids?

Vous voyez, mon cher colonel, que j'use bien de votre complaisance; mais j'ai pris mon ouvrage en tel amour que, depuis que je m'en occupe, je suis tout joyeux. Le temps s'écoule avec rapidité et je l'emploie utilement.

Le nom d'*arquebuse* ne vient pas, comme l'ont dit tous les étymologistes, de l'italien, mais de l'allemand. On disait autrefois *haquebutte*, nom qui dérive clairement de l'allemand *hakenbuchse*. Les auteurs italiens du xv<sup>e</sup> siècle disent clairement que la haquebutte est d'invention allemande. Or, maintenant, je cherche quelle a pu être la forme de la première arquebuse à croc allemande. Si vous m'aidiez dans cette recherche, vous me feriez plaisir. »

Et, plus loin, en date du 1<sup>er</sup> mars :

« Je vous remercie bien, écrit le prince, du dernier dessin que vous m'avez envoyé; il a un grand intérêt pour moi. Si je ne craignais pas d'être importun, je vous prierais encore de me rendre un service. Quoiqu'on ait la bonté de m'envoyer de la Bibliothèque royale de Paris tous les livres et manuscrits dont j'ai besoin, rien ne vaut le dessin de pièces anciennes encore existantes. Ainsi la description géométrique des pièces ayant appartenu à Charles le Téméraire, qui sont encore à Neuveville, serait très précieuse pour moi. Pourriez-vous charger quelqu'un de me faire ces dessins sur les lieux, en rétribuant la peine du dessinateur?

Je voudrais qu'en outre on mît par écrit le métal des pièces,



le calibre exact; et, pour les canons, s'ils étaient destinés à avoir un avant-train; pour les roues, si elles ont des boîtes ou non; enfin, comment la pièce est retenue dans son encastrement, et comment est placée la lumière.

Vous voyez, mon cher colonel, que je compte bien sur votre amitié pour venir si souvent vous importuner; mais vous savez que, lorsqu'on est dans ma position, on s'enthousiasme pour certaines occupations, parce qu'elles nous font tout oublier, excepté nos amis! »

Le 22, il revient à la charge, à propos de ces mêmes dessins :

« Je suis bien fâché, dit-il, du contretemps qui vous empêche de m'envoyer les dessins que je vous avais demandés; mais enfin faites ce que vous croirez le mieux. Je tiens beaucoup à les avoir, et il faudra bien en passer par ce qu'on demandera.

Lorsque vous m'enverrez le rouleau, adressez-le-moi sous l'enveloppe de M. Demarle, commandant du château de Ham; comme cela, il arrivera plus sûrement.

Dans mes recherches, j'ai trouvé dans Valturius, *De re militari*, imprimé à Vérone, en 1472, des dessins superbes de trébuchets; je les ai copiés dans l'espoir de vous faire plaisir (1), si quelquefois vous vouliez faire une seconde édition de votre intéressant *Mémoire sur l'artillerie des anciens et celle du moyen âge*. Je vous les envoie.

Je travaille beaucoup, mais mon ouvrage n'est pas près d'être terminé. J'ai trouvé bien des choses curieuses! »

Sur ces entrefaites, les pièces demandées arrivent, comme nous le voyons par la lettre suivante, datée du 8 juin :

« Je vous remercie bien des dessins que vous m'avez envoyés; je les ai reçus et les ai trouvés très bien. La seule chose que j'aimerais savoir est si l'on a un souvenir qu'il y ait eu des *avant-trains*. Une ouverture près des crosses ferait croire à l'existence d'une cheville ouvrière. Je vous envoie ce que je vous dois et vous remercie d'avoir obtenu un prix si modéré.

(1) Dufour avait fait une étude spéciale de cette question des trébuchets anciens. Il s'était livré à ce sujet à des calculs et des expériences dont Louis-Napoléon a tiré profit pour ses *Études sur le passé et l'avenir de l'artillerie*. Voir en particulier le tome II, p. 26 et suivantes.

J'ai écrit comme hors-d'œuvre une petite brochure (1) que je vous enverrai. Je vous renouvelle, mon cher colonel, l'assurance de ma sincère et inaltérable amitié.

*P.-S.* — Quoique vous ayez dit le contraire, je croirais que les canons de Charles le Téméraire lançaient des boulets de plomb. C'est au moins plus conforme aux habitudes d'alors. »

Comme on le voit, l'ex-capitaine d'artillerie ne partage pas toujours les opinions de son ancien maître. Une lettre du 1<sup>er</sup> décembre 1844 nous en apporte une nouvelle preuve.

« Mon ouvrage avance, écrit-il, mais lentement, parce que, plus je vais, et plus mon plan s'agrandit. J'ai été obligé de traiter tant soit peu des machines usitées au moyen âge, et je vous avoue que je ne suis pas de votre avis. Je ne crois pas qu'au moyen âge il y ait eu une seule machine ayant pour moteur la torsion des cordes. Les anciens noms usités chez les Romains existaient, il est vrai, mais on les appliquait aux trébuchets. Ainsi Collado donne le dessin d'un trébuchet et l'appelle *baliste*. Cependant, j'ai besoin de lire encore plusieurs ouvrages avant d'être convaincu de ce que je vous dis.

Je suis heureux qu'il n'y ait pas eu d'amnistic, et je ne veux pas de ce que vous appelez très honnêtement la *clémence* royale. Conneau est amnistié, mais il a demandé à rester en prison; il me charge de vous dire bien des choses. »

Le 7 janvier 1845, le prince revient sur cette question des *balistes* pour la discuter à fond.

« J'ai reçu, dit-il, votre lettre du 28 décembre, le 1<sup>er</sup> janvier de cette année au matin, en sorte que vous avez été la première personne qui m'ait souhaité la bonne année. J'espère et je veux croire que ces vœux, provenant d'un de mes plus chers amis, me porteront bonheur.

Je suis toujours très occupé de mon ouvrage, dont la première livraison paraîtra dans six semaines ou deux mois. La note que vous m'envoyez ne fait que me convaincre davantage qu'il n'y avait pas de *balistes* au moyen âge. Et permettez-moi de vous le dire, vous êtes tombé dans la même erreur qu'ont commise une foule d'écrivains en traduisant les mots latins *ballista* et

(1) *Sur l'extinction du paupérisme*. Ce petit ouvrage eut trois éditions successives et fut traduit dans plusieurs langues.

*ballistarii* par *balistes* et *balistaires*. J'ai une foule de preuves, inutiles à mettre ici, qui montrent que toujours, au moyen âge, les auteurs appelaient *baliste* l'arbalète, et *ballistarii* les arbalétriers. Ainsi les ordonnances de Jean et de Charles V disent sans cesse, pour la levée des troupes, *quatuor millia ballistarii*, etc. Le compte que vous me donnez veut donc dire : item, deux grosses arbalètes à tour (torte); item, quatre arbalètes à deux pieds; item, deux petites arbalètes; item, deux arcs d'arbalète, etc. En effet, il y avait des arbalètes à deux pieds et à un pied, c'est-à-dire qu'on bandait avec un ou deux pieds. De même, dans votre intéressant mémoire sur l'artillerie des anciens, vous avez, d'après M. Capefigue, traduit par *balistaires* les deux cents arbalétriers anglais présents à la bataille de Lincoln (1).

Mais, au lieu de vous donner une leçon, ce qui serait l'histoire de maître Jean, je viens vous en demander une.

Dans les anciennes chroniques, je lis ceci : Les trébuchets sont de deux espèces : 1<sup>o</sup> ceux dont le contrepoids est fixé invariablement à la verge; 2<sup>o</sup> ceux dont le contrepoids est lui-même mobile autour de la verge (comme dans vos dessins). Les premiers tirent plus juste, les seconds tirent plus loin, à égalité de poids et de construction. Or, j'ai cherché, par les calculs, à me rendre compte de ce fait, et je n'y suis point parvenu. En effet, dès que le centre de gravité du contrepoids est placé à la même distance de l'axe, l'équilibre est le même, lorsque la machine est au repos; mais, lorsque le contrepoids descend, il décrit une courbe différente suivant qu'il est fixe ou mobile sur la flèche. Cela doit-il influencer la portée?

Vous me ferez grand plaisir aussi de me faire rechercher, dans quelques chroniques de Berne ou de Zurich, quelle était l'ordonnance des Suisses à Saint-Jacques, à Grandson et à Morat. Je ne crois pas les détails que vous m'avez donnés très exacts. Je voudrais aussi savoir comment ils plaçaient leurs coulevriniens, leurs piquiers et leurs hallebardiers. En général, je ne crois qu'aux récits de contemporains, et c'est pour cela que j'aurai peut-être rectifié bien des erreurs.

Encore un mot. La seule preuve que je trouve de l'emploi d'une baliste au xvi<sup>e</sup> siècle, c'est le dessin rapporté par Juste Lipse, et j'avoue que je ne sais comment expliquer ce fait unique. »

(1) On retrouve ces discussions, presque mot pour mot, dans le second volume des *Études sur l'artillerie*.

Dufour, avec une inépuisable complaisance, cherchait à satisfaire aux demandes de son correspondant. Et, cependant il avait à cette époque bien d'autres préoccupations. En effet la campagne du Sonderbund, dont nous avons parlé au début de cet article, fut précédée et préparée, en Suisse, par une foule de graves incidens.

« Vous êtes bien bon, écrit Louis-Napoléon le 14 février 1845, de vous occuper de mes recherches archéologiques, lorsque vous devez être si tristement affairé par les graves événemens qui se préparent en Suisse. Espérons que tout se calmera sans effusion de sang. Il serait bien cruel de voir, au xix<sup>e</sup> siècle, les guerres de religion se renouveler dans un État libre! »

Mais le prince, tout entier à ses études favorites, n'en continue pas moins à recourir aux bons offices de Dufour. Il lui écrit, le 24 mars :

« Je voudrais, si cela est possible et pas trop cher, que quelqu'un me fit le travail suivant. D'après le récit d'auteurs contemporains, trouver combien de bataillons les Suisses avaient fourni soit à Grandson, soit à Morat, et plus tard à Novare et à Marignan; sur combien d'hommes de profondeur étaient ces bataillons; comment étaient disposés les piquiers, les hallebardiers, et les coulevriniers (*handbuchsenshützen*); enfin, si ces batailles étaient sur une ou plusieurs lignes. Voilà tout ce que je désire savoir...

J'ai trouvé dans les cahiers de la Société des artificiers de Zurich quelque chose de curieux, et, puisque vous êtes à Zurich, vous me feriez grand plaisir de vous informer de quel auteur est tiré le passage suivant (ann. 1828, p. 8) : « Au xii<sup>e</sup> siècle, il paraît qu'on employait aux mines, près de Goslar, la composition de salpêtre, soufre et charbon, pour faire sauter des rochers; et, au commencement du xiii<sup>e</sup> siècle, le fils d'Henri Cœur de Lion (je pense que c'est d'Henri VI dit le Cruel, empereur d'Allemagne, qu'il est ici question) employa une semblable composition pour renverser un mur de forteresse. » Si les auteurs originaux où sont pris ces renseignemens peuvent se trouver à la Bibliothèque royale de Paris, je n'ai besoin que d'en savoir le titre; sinon, je voudrais pouvoir me procurer les passages originaux. »

Quelques jours plus tard, le 28 mars, il écrit de nouveau pour tâcher d'éclaircir un point, à propos de Charles le Téméraire.

« Je voudrais, dit-il, avoir l'état de ce qui fut trouvé à Grandson dans le camp du Duc, état qui a été publié en 1790. Je n'ai aucune foi au dire des chroniqueurs suisses qui parlent de 400 à 500 canons; d'après les chroniques bourguignonnes, il en a perdu 113, ce qui est déjà beaucoup pour une armée de vingt mille hommes. »

Nous touchons à la fin de la captivité de Louis-Napoléon. Il fait imprimer l'avant-propos de son ouvrage (1) et l'envoie au colonel Dufour. Mais la publication va se trouver interrompue par les événemens qui aboutissent à l'évasion de Ham. Il écrit le 28 janvier 1846 :

« Vous avez raison d'être étonné de mon silence; mais, si vous saviez combien j'ai été tourmenté tous ces temps-ci, vous m'excuseriez d'autant plus que je ne pouvais vous dire quelque chose de positif sur mon sort futur. Voici les faits. Mon père, sentant sa santé s'affaiblir, a fait des démarches pour qu'on me permit d'aller auprès de lui. On a répondu qu'il fallait que je donnasse quelque garantie. J'ai alors écrit au ministre de l'Intérieur que, si on me permettait d'aller auprès de mon père, je promettais de revenir me constituer prisonnier à la première sommation. Le ministre m'a fait répondre que cela serait une *grâce déguisée* et que la grâce dépendait du Roi seul. En dessous, on me fit dire également que, si je m'adressais au Roi, ma demande serait accordée. Je me décidai donc à renouveler la même proposition au Roi. Celui-ci la reçut avec une grande bienveillance, dit que la garantie que j'offrais était suffisante, et s'apitoya sur la santé de mon père. Puis, le 23 janvier, je reçus une dépêche du ministre de l'Intérieur, qui contenait ces mots révoltans : *Pour que la clémence du Roi puisse s'exercer, il faut que la grâce soit méritée et franchement avouée*. Je m'empressai de faire connaître cette belle réponse aux députés éminens de toutes les nuances et tous en ont été indignés! Aussi je ne considère pas la question comme résolue encore. »

La solution à laquelle il s'arrêta, ce fut de travailler lui-même à se remettre en liberté, et, quelques mois plus tard, le 25 mai 1846, eut lieu l'évasion dont nous n'avons pas à rappeler les circonstances.

(1) *Études sur le passé et l'avenir de l'artillerie*. Ce travail, que nous avons mentionné plus haut, est en deux volumes : le premier parut en 1846, mais le second ne devait voir le jour qu'en 1851, alors que Louis-Napoléon était président de la République.

Après avoir franchi la frontière belge, le prince se rendit, non pas en Italie où semblait l'appeler son devoir filial, mais en Angleterre où il retrouva des amis dévoués. Le 20 août 1846, il écrit de Bath à son vieil ami :

« Je me reproche vivement de ne vous avoir pas encore écrit depuis les événemens qui me sont arrivés, car je sais tout l'intérêt que vous prenez à mes joies comme à mes douleurs. Mais j'ai été, pendant les derniers deux mois, si incertain de mon sort, si occupé et préoccupé, que j'ai toujours remis au lendemain le plaisir de vous écrire.

La perte cruelle que je viens de faire (1) m'a vivement affecté, comme vous le jugez bien, et votre lettre m'a fait grand bien ; car, lorsqu'on est malheureux, la sympathie d'un ami tel que vous est un baume salutaire. Je m'attendais, hélas ! depuis longtemps à la mort de mon père, mais j'espérais que le gouvernement français ne pousserait pas l'inhumanité et la rancune jusqu'à m'empêcher d'aller fermer les yeux de mon père. Il faut dire, à la louange des Anglais et de leur gouvernement, qu'ils ont fait pour moi tout ce qu'ils ont pu et qu'ils ont fortement désapprouvé la conduite de leurs alliés.

Je suis venu aux eaux de Bath, me remettre un peu des rhumatismes que j'ai attrapés à Ham. C'est un bel endroit, mais horriblement triste.

Maintenant que je suis fixé en Angleterre, j'espère que, l'été prochain, si vos affaires vous le permettent, vous ferez peut-être un petit voyage jusqu'ici. J'aurai, je pense, alors un chez moi, et je serai bien heureux de vous offrir l'hospitalité.

Le premier livre de mon grand ouvrage a enfin paru ; il vous parviendra bientôt.

J'oubliais de vous dire que, pendant mon séjour à Ham, on est venu m'offrir de me mettre à la tête d'une compagnie pour le percement de l'isthme de Nicaragua (Amérique centrale), ayant pour but la réunion des deux océans. Je n'ai pas refusé la proposition et j'ai écrit une brochure (2) sur ce sujet, qui va paraître en anglais et que je vous enverrai. La brochure ne sera pas livrée au public, mais distribuée par moi à mes connaissances.

(1) Le roi Louis était mort à Livourne le 25 juillet 1846.

(2) Cette publication fut faite à Londres, chez Mills ; voici la traduction du titre : *Projet touchant le canal de Nicaragua en vue de relier l'Océan Atlantique et la Mer Pacifique.*

J'espère que vous aurez été content du testament de mon père ; il est digne du frère de l'Empereur. »

Pendant le séjour du prince en Angleterre, ses préoccupations ne l'empêchent pas de s'intéresser à ce qui se passe soit à Genève, où une insurrection venait d'éclater, le 7 octobre 1846, soit dans le reste de la Suisse, troublée par les luttes sanglantes du Sonderbund.

« Les événemens de Genève, écrit-il de Brighton le 18 octobre, m'ont vivement inquiété, car j'ignore le rôle que vous y avez joué. Je crains que vous ne vous soyez trouvé dans une position embarrassante (1) ; aussi il me tarde bien d'avoir de vos nouvelles ; écrivez-moi bientôt. »

Le 12 décembre 1847, il écrit de Londres au général Dufour, pour le complimenter sur l'heureuse issue de la guerre civile.

« Je viens de recevoir votre lettre du 7 décembre, au moment où j'allais moi-même vous écrire pour vous féliciter d'avoir si promptement et si habilement terminé une lutte qui aurait pu devenir funeste pour la Suisse, si elle se fût prolongée. Vous ne doutez pas, j'espère, de tout l'intérêt que je portais à vos opérations et combien j'ai été heureux de voir l'énergie, l'humanité et la modestie dont vous avez fait preuve. Aussi tout le monde s'est plu à faire votre éloge, même ceux dont les opinions étaient opposées à la Diète.

Ici, les journaux en général ont été défavorables à la cause de la Diète, et ils ont prétendu que les excès commis à Fribourg l'avaient été par les troupes fédérales. Cependant le correspondant du *Times* a écrit des articles qui ont fait sensation et qui étaient favorables à la cause fédérale. »

Mais nous voici en 1848. La révolution de Février a renversé Louis-Philippe. Le neveu de l'Empereur prépare son entrée en scène. Son nom sort de l'urne au mois de juin ; toutefois, cette élection n'est pas ratifiée par l'Assemblée. Le 16 août, Louis-Napoléon entretient Dufour de l'hésitation, réelle ou feinte, qu'il éprouvait à laisser porter sa candidature pour les élections nouvelles qui devaient avoir lieu en septembre.

(1) Louis-Napoléon avait deviné juste. Dufour, voyant que l'aigreur des partis allait faire couler le sang, refusa le commandement des troupes, la responsabilité lui paraissant trop lourde.

« J'ai été, dit-il, comme vous le pensez, très occupé par les derniers événemens, et ma position est encore tout aussi difficile qu'elle l'était il y a six semaines. D'un côté, il y a un grand nombre de mes compatriotes qui veulent me nommer à l'Assemblée nationale, croyant que ma présence dans cette foule de neuf cents personnes peut influencer les destinées du pays, et, quoique je les croie dans l'erreur, il ne me convient pas de les décourager. De l'autre, j'ai la ferme conviction qu'avant de pouvoir établir quelque chose de solide, il faut laisser aux utopies et aux passions le temps de s'user. »

Une fois nommé président de la République, le prince entreprend une série de voyages en France, dont le but, disait-il dans un de ses discours, « est, par ma présence, d'encourager les bons, de ramener les esprits égarés, de juger par moi-même des sentimens et des besoins du pays. » Au mois de juillet 1850, il passe deux jours à Lyon; quelques semaines plus tard, le 4 octobre, il écrivait au général Dufour, dans une lettre datée de l'Élysée :

« J'ai bien regretté de ne pas vous avoir vu à Lyon, lors de mon passage par cette ville. J'ai été bien content de mon voyage, et la réception que j'ai reçue m'a vivement touché. J'ai regretté que la Suisse ne m'ait pas envoyé complimenter, ainsi que l'ont fait toutes les puissances limitrophes; mais il paraît qu'entre républiques on ne se fait pas de politesses ! »

A la fin de l'année suivante, avait lieu le coup d'État, qui devait amener bientôt le rétablissement de l'Empire. Dans l'été de 1852, Louis-Napoléon parcourt le midi de la France, recevant partout un accueil enthousiaste. C'est alors qu'il prononce à Bordeaux un discours dont le retentissement fut immense, grâce surtout au mot fameux : « L'Empire c'est la paix ! »

Peu de temps après, le 8 novembre 1852, il écrit de Saint-Cloud à son correspondant :

« A mon retour de mon grand voyage, j'ai été bien heureux de recevoir votre bonne lettre du 15 octobre. Car je crois qu'on a au moins autant besoin d'amitiés sincères dans la bonne que dans la mauvaise fortune. En effet, quand on est très haut placé on se trouve tout aussi isolé que lorsqu'on est dans l'exil. Voilà une réflexion qui vous paraîtra triste, quand tout sourit autour de moi !

Hier le Sénat en corps est venu me porter le sénatus-con-



sulte. La roue a tourné, et l'Empire recommence; Sainte-Hélène est vengée ainsi que Waterloo! »

Pendant la durée de l'Empire, les lettres de Napoléon III deviennent naturellement moins nombreuses et plus courtes. D'autres soucis l'absorbent, il n'a plus le loisir de se livrer à de longues effusions. Cependant il n'oublie pas son vieil ami; et il répond affectueusement lorsque Dufour le félicite, par exemple, d'avoir échappé à quelque attentat, tel que ceux de Pianori ou d'Orsini, ou qu'il lui présente de bons vœux de fête.

Nous laisserons de côté, puisqu'elle a déjà été publiée (1), la correspondance qui s'établit entre l'Empereur et Dufour, vers la fin de 1856, à propos des affaires de Neuchâtel. Bornons-nous, pour cette période, à donner quelques lignes d'une lettre reçue par Dufour au commencement de 1857. Napoléon III lui écrit le 8 janvier, du Palais des Tuileries :

« Je vous remercie de vos vœux de bonne année; croyez que les miens sont bien sincères, pour vous comme pour votre pays. J'espère que les hommes qui sont dans les Conseils de la Suisse ouvriront les yeux à l'évidence et qu'ils ne compromettront pas l'avenir de leur patrie pour une vaine question d'amour-propre. »

En 1861, à l'occasion des troubles qui accompagnèrent l'annexion de la Savoie (2), l'Empereur écrivait de Biarritz, le 7 octobre :

« Je regrette bien qu'il y ait toujours des rixes sur nos frontières, car je désire fort vivre en paix avec la Suisse; et aucune puissance n'est autant intéressée que la France à sa neutralité comme à son indépendance. »

Neuf ans plus tard, l'Empire s'effondre dans la défaite. L'ancien prisonnier de Ham connaît de nouveau les angoisses de la captivité. De Wilhelmshöhe, il écrit à son fidèle ami, le 14 septembre 1870 :

« Votre lettre m'a vivement touché, car c'est lorsqu'on est malheureux qu'on reçoit avec plus de plaisir des marques d'affection. Je pensais bien que vous partagiez mes douleurs. Quant

(1) *Campagne du Sonderbund et événements de 1856*, ouvrage posthume du général Dufour, Genève, 1876.

(2) Moins heureux qu'en 1856, où il avait préparé les bases de l'arrangement pacifique entre la Suisse et la Prusse dont Napoléon III prit l'initiative au mois de janvier suivant, Dufour échoua au sujet de la question de Savoie. Il ne put obtenir la cession du Chablais et du Faucigny en faveur de son pays.

à moi, je supporterais plus facilement l'infortune qui m'a frappé, si j'étais seul à en souffrir; mais mon armée, mais mon pays, dans quelle triste situation je les ai laissés! Il faut cependant se roidir contre le malheur, tout en se soumettant aux décrets de la Providence. »

La dernière lettre, celle qui clôt la correspondance entre Napoléon III et le général Dufour, est datée de l'île de Wight, le 30 août 1872. L'exilé n'avait plus que cinq mois à vivre : on sait qu'il mourut à Chislehurst le 9 janvier 1873.

« Vous savez, dit-il, combien vos lettres me font plaisir; aussi n'ai-je pas besoin de vous dire l'accueil que j'ai fait aux vœux que vous m'exprimez pour le 15 août. Quoique l'état des choses soit peu encourageant, j'espère du moins que vous vivrez assez pour voir notre pays sortir de l'état de confusion et d'abattement où il est plongé.

Nous sommes ici au bord de la mer, où la belle nature nous console de l'inconstance des hommes. »

Le général Dufour, qui avait alors plus de quatre-vingt-cinq ans, devait survivre encore deux ans et demi à son ancien élève. La mort de celui-ci fut pour lui un véritable chagrin. Dans son cabinet de travail, il aimait à s'entourer de souvenirs napoléoniens; et c'est là, devant les portraits du grand Empereur et de son neveu, que nous avons eu le privilège de transcrire les lettres qu'on vient de lire. Si peut-être cette correspondance n'ajoute rien d'essentiel à l'histoire du second Empire, du moins permet-elle de pénétrer plus intimement dans la connaissance du caractère et des sentimens de Napoléon III. C'est à ce titre qu'il nous a paru intéressant de la publier.

EUGÈNE DE BUDÉ.

---

---

# LE MÉCANISME DE LA VIE MODERNE<sup>(1)</sup>

---

## L'AMEUBLEMENT

---

### I

#### TAPIS ET TAPISSERIES

---

De tous les meubles, le tapis est à la fois le plus vieux et le plus récent, suivant les latitudes; le premier ou le dernier mot de l'ameublement; luxe nouveau pour les peuples à qui rien ne manque, nécessité immémoriale pour les peuples qui manquent de tout. Chez les pasteurs de l'Orient, il remonte au déluge; chez les ouvriers de l'Occident, il remonte à l'Exposition de 1878. Là-bas, sous la tente, il joue le rôle de lit et de siège; ici, dans la chaumière ou la chambrette, il joue le rôle d'ornement.

Au contraire du tapis, qui, par son bon marché d'hier, est devenu le superflu des petits, la tapisserie est devenue la prédilection des grands depuis son enchérissement contemporain. Elle aussi avait été une commodité pour le moyen âge, avant d'être promue au rang de somptuosité par les temps modernes. Elle frayait, dans les demeures féodales, avec les coffres portatifs, les lourdes chaires, les bancs de bois et les carreaux d'étoffes et, tendue autour du lit de son maître, elle le garantissait du froid. Plus tard, clouée au mur, elle ne réchauffa plus que ses yeux.

A notre époque d'art mécanique et d'imitation de tout pour

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier.

tous, elle grandit dans sa fière solitude d'unique tissu indompté par l'industrie, parce qu'elle demeure inaccessible aux trames aveugles de l'usine.

## I

Issue, aujourd'hui comme jadis, de la seule main humaine, lorsque le travail humain est, entre toutes les marchandises, celle qui, de nos jours, a le plus augmenté de prix, la tapisserie, — la tapisserie neuve du moins, — devait voir croître sa valeur vénale en proportion de la hausse des salaires. Mais elle a ce privilège de vivre autant que les chênes ou les patriarches, de rester jeune pendant deux siècles, d'embellir encore en vieillissant et de résister si bien au temps, qui tout efface, qu'en se fanant même elle se revêt d'attraits nouveaux : ses fautes de dessin, si elle en avait, se corrigent avec l'âge ; ses nuances s'estompent et s'harmonisent ; elle garde, en s'éteignant, un charme, une dignité incomparables.

Ainsi douée par le destin, la tapisserie est d'autant plus appréciée qu'elle a jeté déjà ses premiers feux et traversé, avant de venir jusqu'à nous, quelques générations d'hommes. Aux yeux des connaisseurs, sa durée ajoute à son mérite, et son mérite, aux yeux des riches payeurs pour qui la cherté est un aimant irrésistible, est beaucoup multiplié par les enchères qui l'attestent. Deux et trois cent mille francs sont, depuis quelques années, les taux ordinaires d'une tenture authentique des Gobelins, bien conservée et de belle dimension, remontant au xviii<sup>e</sup> siècle. Tel châtelain de Normandie a refusé récemment l'offre de deux millions, pour une suite de cinq pièces d'après Boucher, garnissant les murs de sa salle à manger. Il en voulait un peu davantage.

Lorsque maître Simon, dans *l'Avare* de Molière, prétend compter pour 3 000 livres à l'amoureux Cléante la tapisserie représentant « les Amours de Gombaut et de Macée, » avec « le lit à bandes de point de Hongrie, appliquées fort proprement sur un drap de couleur olive, » la « grande table de bois de noyer qui se tire par les deux bouts, » les « trois gros mousquets avec les fourchettes assortissantes, » et autres ustensiles jusques et y compris « la peau d'un lézard de trois pieds et demi, remplie de foin, curiosité agréable pour pendre au plancher d'une cham-

bre, » il nous semble vraiment qu'il y perd, qu'il fait un mauvais marché, la tapisserie seule pouvant bien valoir les 3 000 livres, — soit 10 000 francs actuels.

Au temps de Molière, Louis XIV payait aux Gobelins les pièces de l'« Histoire du Roi » sur le pied de 400 livres l'aune, ce qui correspond à 910 francs le mètre carré. Mais c'était un prix exceptionnel; les « Batailles d'Alexandre » ou les « Éléments » ne valaient que 210 à 230 livres; et la suite des « Actes des Apôtres » ne coûtait que 200 livres l'aune, — 405 de nos francs pour le mètre carré. — Ce dernier sujet était fort prisé et souvent reproduit. Mazarin, quelques années auparavant, avait fait mettre ses armes sur trois pièces d'une tenture des « Apôtres, » dont il fit présent à don Luis de Haro à l'occasion du mariage royal.

Si le Roi-Soleil, qui fit faire en trente ans, aux Gobelins (1667-1697), 101 tentures comprenant 824 tapisseries, avait dû les payer un prix approchant de celui auquel nos marchands d'antiquité les cèdent aux Américains d'aujourd'hui, ou de celui qu'elles atteignent à l'hôtel Drouot dans les ventes bien entraînées, ce pauvre prince eût été fort embarrassé. Heureusement, elles ne lui revenaient, l'une dans l'autre, *en monnaie de 1904*, qu'à environ 14 000 francs la pièce. Encore les trouvait-il trop chères, et restreignit-il ses commandes pendant la guerre de la ligue d'Augsbourg.

Cent vingt ans plus tôt (1549), Charles-Quint payait un moindre prix, pour la tenture de la « Conquête de Tunis, » exécutée pour lui à Bruxelles par le maître Guillaume de Panemaker, conservée depuis lors à Madrid, et dont on a pu admirer quelques spécimens à Paris, au Pavillon espagnol, lors de la dernière Exposition universelle, en 1900. Cette tapisserie, à 12 florins de Flandre l'aune carrée de Bruxelles, coûtait à l'Empereur, — d'après le pouvoir relatif de l'argent, ainsi que tous les prix contenus dans cet article (1), — 400 francs le mètre carré, en monnaie de nos jours. Chacune des douze pièces de cette tenture, ayant environ (104 aunes de 0,490 d. c.) 51 mètres, revenait ainsi à 20 800 francs actuels. Les tapisseries des Gobelins, sous Louis XIV, n'avaient en moyenne que 24 mètres carrés; elles étaient donc beaucoup plus chères.

(1) Pour les monnaies de Flandre au xvi<sup>e</sup> siècle, voyez le tome I<sup>er</sup>, p. 483, de mon *Histoire économique de la Propriété, des Salaires, etc.*

Ce mot de « tapisserie, » que nous employons encore indistinctement pour désigner la tapisserie « au point, » ouvrage de dame fait sur un canevas, et l'œuvre de haute et basse lice, avait souvent pour nos pères un sens plus vaste. Ils s'en servaient pour désigner toute étoffe servant à tendre les murs. Telles étaient les « bergames, » qualifiées au xvii<sup>e</sup> siècle de « tapisseries de la rue Saint-Denis. » La tapisserie proprement dite n'éveillait pas, comme aujourd'hui, l'idée d'un tissu exceptionnel et hors de pair dans l'ameublement.

Tous les tissus étaient chers, parce que tous étaient longs à fabriquer. La matière dont ils se composaient, — soie ou laine, — influait sur leur valeur, autant que le travail qu'ils représentaient : un damas broché, un velours ciselé, un satin richement brodé, étaient plus précieux, il y a trois ou quatre cents ans, qu'une tapisserie commune en laine. De ces dernières il s'en faisait un peu partout. Elles étaient de vente courante, chaudes, solides à l'usage et abordables pour la bourgeoisie. C'était un cadeau raisonnable, et non pas une folie, que l'achat suggéré par M. Guillaume à Sganarelle d'une « belle tapisserie de verdure ou à personnages, pour mettre à la chambre de sa fille afin de lui réjouir l'esprit et la vue. » Il est vrai que M. Guillaume était marchand de tentures, comme M. Josse était orfèvre ; mais, avant l'invention du papier peint, il n'était guère d'autre habillement que la tapisserie, pour cacher la nudité des murs.

Avec le progrès moderne du tissage, l'abîme alla se creusant de jour en jour entre les étoffes artistiques, naguère les plus compliquées de façon ou de la plus riche substance, offertes à des prix sans cesse décroissants, et la chaîne de la tapisserie, immuable dans ses procédés, qui se recouvrait de trames savantes aussi lentement que jadis, mais de plus en plus chèrement, par suite de la hausse de la main-d'œuvre. Suivant la difficulté du dessin et la finesse du point, l'ouvrier tapissier avance plus ou moins vite, mais il n'avance pas en un an autant que la machine en un jour.

En fait de tapisserie, l'exemple mémorable de Pénélope fournit un type de fraude, capable de retarder l'achèvement de l'ouvrage ; mais, d'artifice susceptible de le hâter, nul jusqu'ici n'en a découvert. Aux temps prospères de cette industrie, lorsque les Flandres, sous Philippe II, se livraient à une production intense, pour fournir à tout le continent des échantillons de

valeur graduée; lorsque, dans les seuls environs d'Oudenarde, 12 ou 14 000 ouvriers vivaient de la tapisserie, on essayait bien de tricher un peu sur les problèmes du modelé, en nuancant les figures des personnages au moyen de substances liquides. Un édit de 1525 avait interdit cette pratique aux fabricans de Bruxelles; et ces fallacieux « repeints » devaient être de tout temps assez usités, car nous voyons la même prohibition renouvelée, dès le moyen âge, en différens pays. De même il est souvent spécifié, dans les commandes faites aux tapissiers, que ceux-ci ne devront pas « employer de peinture pour les carnations et les visages. »

On faisait alors aux Pays-Bas des verdure « étoffées d'animaux » pour trente-huit francs de notre monnaie le mètre carré, — 18 sous 2 gros l'aune d'Enghien (1524). — A Paris, on en livra plus tard à 4 écus d'or l'aune française, — c'est-à-dire à 55 francs de nos jours le mètre carré, — pour la décoration de la salle des États de Bretagne, et le cardinal de Bourbon obtenait encore à meilleur marché, — 110 sous tournois l'aune, soit 40 francs actuels, — des tapisseries qu'il destinait à l'abbaye de Saint-Denis.

Ces derniers chiffres, rapprochés du salaire moyen des ouvriers à la même époque, prouvent que les tentures auxquelles ils se rapportent devaient être des plus communes. Pour arriver à les céder à ces prix de 55 et 40 francs *de nos jours*, qui, *intrinsèquement*, à l'époque, étaient trois fois moindres, tout en payant leur laine et en se réservant quelque profit, il fallait que les patrons y employassent des femmes et des apprentis à peine rétribués. Lorsque l'on exigeait un travail plus soigné, et de la soie dans les parties claires, le mètre carré montait à 148 francs, — 12 écus sols l'aune carrée, — comme on le voit en 1584, pour les tapisseries destinées à l'église Saint-Merry, dont le contrat de fabrication existe encore au musée Carnavalet.

Il y avait des « tapissiers » à tous prix : François I<sup>er</sup> allouait 160 et 240 francs de notre monnaie, par mois, — 10 à 15 livres, — à ceux qu'il avait fait venir à Fontainebleau. L'archiduc-roi d'Espagne donnait aux siens, à Arras, 7 francs par jour, en 1501, et, cent ans plus tard, à Bruxelles, des « réparateurs » à la journée sont payés 10 francs d'aujourd'hui. C'étaient des artistes; tandis que la vicomtesse de Rohan en entretenait au xv<sup>e</sup> siècle qui, nourris sans doute dans son château, ne lui revenaient pas à 2 francs par jour. Sous Louis XV, il s'en trouve, dans le Midi

de la France, qui reçoivent 3 et 4 francs. Ces « tapissiers-là » sans doute étaient plutôt des ouvriers en meubles, non des « bas-liciers, » tels que ceux d'Aubusson et de Felletin, où cette industrie s'était maintenue, et ne rapportait plus de quoi vivre au xviii<sup>e</sup> siècle.

Le commerce des tapisseries, écrit, en 1743, M. de Bonneval, inspecteur des manufactures, « retient les fabricans de ces localités dans une médiocrité surprenante et les ouvriers dans la plus profonde misère qui se puisse imaginer. Ils ne sont nourris à suffisance, d'un pain de *tourtre* où le son est joint au grain pour former plus de volume, ni logés à peu près pour se garantir des injures du temps. La plupart sont couchés sur une poignée de paille et leurs habillemens excitent la compassion. Il semblera peut-être que cette description est exagérée, mais elle contient la vérité la plus exacte. Il n'y a point de fabrique dans le royaume où les ouvriers soient aussi misérables, quoique le métier exige presque autant de travail d'imagination que du corps. »

On n'a pas de peine à croire les assertions qui précèdent lorsque le même fonctionnaire nous fait connaître que les « très bons » ouvriers d'Aubusson gagnaient 7 à 8 sous, les « médiocres » 5 à 6, les « faibles » 4 à 5 sols... : or le pain *blanc* valait 2 sous la livre. Le bas prix des tapisseries expliquait cette situation lamentable, et il est vrai que les tentures d'Aubusson, à 30 et 40 livres l'aune, — 75 francs le mètre carré, — n'étaient pas d'une exécution bien merveilleuse. Mais les Gobelins eux-mêmes avaient baissé leurs prétentions.

Un grand seigneur contemporain possède, dans ses archives, le mémoire soldé par son aïeul, en 1765, à la Manufacture royale, pour une suite de cinq panneaux de « l'Histoire d'Esther, » d'après de Troy, qui n'ont pas cessé, depuis lors, d'orner le grand salon de la demeure historique où il réside. Le prix était de 383 livres l'aune. — 680 francs le mètre carré en monnaie actuelle, — très avantageux... pour le directeur des Gobelins, qui n'avait pas souvent l'occasion de traiter des affaires pareilles. Les 2616 aunes de tapisseries, exécutées pendant les trente-trois années de l'administration de Neilson, parmi lesquelles figurent ces admirables tentures d'après Boucher, Coypel ou Van Loo, que l'univers se dispute à prix d'or, furent payées à ce chef d'atelier par Louis XV, son royal et presque unique client, sur



le pied de 440 francs actuels, — 240 livres l'aune. — Louis XIV, on l'a remarqué, était plus magnifique.

## II

Avant de voir se lever le jour de son nouveau triomphe, la tapisserie devait, au XIX<sup>e</sup> siècle, connaître les heures sombres de l'abandon, le dédain des générations mal meublées et mal habillées, qui ne surent ni aimer les beautés passées ni créer des beautés nouvelles, qui dépouillèrent l'acajou de ses bronzes, les hommes de leurs culottes et les femmes de leurs lampas à fleurs, et à qui nous devons les fauteuils « gondoles, » les poufs capitonnés, les globes de pendule, le bouille en cire à cacheter, les satins criards, le pantalon, le chapeau haute-forme, la crinoline et les bavolets.

Durant cette éclipse, les Gobelins, conservés comme une pièce traditionnelle de la machine bureaucratique, tissèrent à satiété des portraits, laine et soie, des princes régnans et de leur famille et reproduisirent, avec une servilité de génie, des tableaux qui n'étaient point conçus en vue de leur art. En cette besogne de copistes, ils se jouaient de toutes les difficultés, sauf de la difficulté d'avoir des modèles. Les industriels d'Aubusson se réfugièrent dans le tapis de pied et se sauvèrent par les moquettes à la mécanique.

Quant aux anciennes tentures, tombées dans le dernier mépris, des vandales, vivant sous le sceptre de Charles X, de Louis-Philippe et de Napoléon III, les réduisirent aux usages les plus vils, les dépecèrent sans vergogne; et le traitement le plus doux qu'ils leur infligeaient fut de les laisser manger aux vers dans les greniers. Pour 620 francs la pièce, — d'environ 18 mètres carrés, — on put acheter en 1852, à la vente du domaine royal de Monceaux, les « Belles chasses de Maximilien, » dont plusieurs ornent aujourd'hui la grande salle à manger de Chantilly; pour 212 francs, on obtint la « Toilette de Vénus, » de 3 mètres de haut sur 4 mètres de large; pour 400 francs, la pièce, mesurant 25 mètres carrés, les « Conquêtes de Louis XIV, » etc., etc.

Il fut offert aux enchères, à cette date, une cinquantaine de tapisseries des Gobelins, des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, d'une authenticité incontestable et d'une parfaite conservation, et le public les paya sur le pied... de 25 francs le mètre carré. En 1862, deux

pièces de l' « Histoire de don Quichotte » ne trouvèrent preneurs qu'à 500 francs ; en 1884, cinq panneaux de la même tenture se vendirent 440 000 francs et vaudraient maintenant un million peut-être. La réaction datait de la fin du second Empire où le goût commençait à renaître. Faute de pouvoir enfanter soi-même, on allait apprendre du moins à admirer les enfans d'autrui.

On allait même les admirer tellement et de façon si exclusive, que l'on se condamnerait à la stérilité. Pour nombre d'amateurs, le plus grand tort des tapisseries modernes, c'est de n'être pas d'anciennes tapisseries. Les intermédiaires que leur enseigne oblige à fournir du « vieux, » n'en fût-il plus au monde, ont activement recherché les tentures des âges précédens, encore susceptibles de faire figure. Ils en ont même rappelé de bien malades à la vie et ont réconforté, par d'adroites restaurations, bon nombre de personnages qui n'avaient plus de laine sur le dos ni de couleurs sur les joues.

Après avoir lavé à grande eau, — l'eau claire est préférable à toutes les drogues, — la guenille de tenture, grise et terne, pour faire apparaître ce qui subsiste de sa vivacité première, le réparateur, suivant la dépense que veut faire son client, reconstitue le dessin point par point, ou se contente de dissimuler les déchirures par des coutures invisibles, de boucher les trous par des morceaux provenant d'autres tapisseries, et de rafraîchir les tons passés au moyen de peintures à l'eau, au pastel, ou, mieux encore, aux acides tinctoriaux. Les teintes claires passent rapidement à la lumière ; en examinant de près les violets ou les roses qui semblent se recommander par un état extraordinaire de conservation, il y a bien des chances pour que l'effet soit obtenu à l'aide d'ingrédients habilement employés. Les teintures foncées ou noires ont, sur la laine, une action corrosive ; aussi les parties ombrées sont-elles généralement les premières à s'user.

Les ateliers de remise à neuf se gardent d'appuyer sur les détails des tapisseries communes, dont les tons se sont fondus avec les années, mais dont le dessin grimaçant ne résisterait pas à l'analyse, s'il en restait davantage qu'une indication sommaire. Pour les belles pièces, la « rentraiture » exige autant de soins que le tissage primitif : telle est, par exemple, la réparation des dix pièces d'une tenture de Maurice de Nassau, — dites des « Indes, » — poursuivie depuis plusieurs années aux Gobelins,

sur la demande du gouvernement de l'île de Malte, à qui ce travail coûtera environ 175000 francs.

Mais, quelque parfaite qu'elle puisse être, une réparation, pour l'œil exercé, sera toujours visible : il y faut de toute nécessité employer des couleurs qui, bien qu'un peu plus « montées, » s'assortissent néanmoins à *l'état présent* de leurs voisines ; or, ces laines, nouvellement mises en œuvre, « baisseront » avec le temps. Tant que les tapisseries furent les seuls objets d'art qu'il n'y eût pas d'intérêt à singer par économie, les supercheries des vendeurs consistaient simplement à pallier assez les outrages des ans pour rendre présentables des avariées, des infirmes ou des mutilées. Depuis que le prix des belles d'antan est beaucoup plus haut que celui des belles d'aujourd'hui, le neuf trouve profit à passer pour vieux, et y réussit parfois grâce à l'imitation aisée des marques authentiques, quand l'acheteur, séduit par les coloris rompus et passés de la tenture, à l'« endroit, » n'a pas la précaution de s'assurer que l'« envers, » protégé par l'obscurité, conserve la crudité excessive des tons que les Gobelins ou les Beauvais d'il y a deux siècles avaient sur la face. Ces jeunes tapisseries, nées avec le masque de la vieillesse, privées de tous les tons francs et durables, deviendront avant peu complètement incolores.

Mais, bien que le goût, la mode si l'on veut, de ce noble tissu semble aussi grande qu'elle ait jamais été, il ne s'en fabrique pas plus, en France, aujourd'hui qu'il y a cinquante ans, et il ne s'en fait à peu près nulle part en Europe. Deux manufactures nationales, les Gobelins et Beauvais, entretiennent ensemble une cinquantaine d'ouvriers artistes et une vingtaine d'apprentis, travaillant uniquement pour l'État et les corps officiels ; — trois tapisseries seulement ont été vendues, depuis dix ans, à des particuliers par les Gobelins.

Le département de la Creuse, qui nous envoie des maçons par milliers, conserve, à Aubusson 500, à Felletin 200 tapissiers de basse lice ; exactement le même chiffre que sous Louis XV, au dire de l'inspecteur de 1743. Seulement leur situation a singulièrement changé. Les plus capables sont des espèces d'entrepreneurs, que les grands fabricans se disputent et s'attachent par des traités avantageux. L'un d'eux, travaillant avec son fils pour la maison Bracquenié, a pu gagner tout récemment 8500 francs dans son année. L'ouvrage s'exécute en famille, bien qu'on ob-

tienne plus d'unité, pour le meuble surtout, en groupant les métiers sous le même toit. Les marchandages laissent aux ouvriers, me dit-on, un salaire moyen de 300 francs par mois; mais la production n'augmente pas, au contraire.

Qu'elle soit de « haute » ou de « basse lice, » c'est-à-dire que le métier soit posé sur le sol, à plat, devant l'ouvrier, ou se dresse vertical en face de lui, toujours la tapisserie s'exécute en représentant le dessin *en travers*. En d'autres termes, le tapissier n'est pas libre, comme le peintre, de commencer son tableau par le haut *ou* par le bas; il lui faut tisser en même temps le haut *et* le bas, les ciels et les terrains, y compris les personnages ou les motifs intermédiaires, et conduire sa trame point par point, depuis ce qui sera la droite, jusqu'à ce qui sera la gauche de la tenture remise debout, après son achèvement. Ce mode de travail, nécessaire pour que les ombres ou « hachures » s'offrent horizontales au regard du spectateur, complique fort le bon rendu des figures : il est particulièrement difficile de « mettre les yeux ensemble, » de les harmoniser, même en les plaçant sur le même fil de chaîne.

Les plus belles tapisseries ayant été faites aux Gobelins sur le métier vertical, ou de haute lice, celui-ci a plus de prestige; mais il n'a sur la basse lice, seule en usage à Beauvais et à Aubusson, aucune sorte de supériorité intrinsèque. Il est matériellement impossible de distinguer, les unes des autres, les œuvres fabriquées de l'une ou l'autre manière. Il semble seulement que la basse lice soit plus économique, parce qu'elle permet une plus grande rapidité de travail.

En haute lice, le tapissier a son modèle derrière lui; en basse lice, il le tend sous son métier et l'aperçoit à travers les interstices des fils de chaîne, sur lesquels, pour se guider, il trace au trait noir les contours du dessin qu'il doit suivre. Ces fils, en coton cordonné et retors, capables de supporter isolément le poids d'un kilogramme et maintenus rigides sur les rouleaux, communiquent, par de petits nœuds, avec des pédales que l'ouvrier manœuvre pour donner passage à la navette. Comme il lui faut changer constamment de couleur et sans cesse couper sa laine, il travaille à l'envers et ne peut juger de l'effet déjà obtenu qu'en retournant de temps à autre son métier, qui bascule sur un axe pivotant.

Les clairs et les « rehauts, » dans beaucoup de tapisseries, sont

en soie, dont l'emploi, depuis quelques années, a même beaucoup augmenté. La valeur de cette soie, — 50 francs le kilo, — est six ou sept fois plus grande que celle de la laine, cotée de 7 à 10 francs et limitée aux ombres et aux demi-teintes. Mais ici le prix de la matière première est de petite conséquence ; sa qualité seule importe. La manufacture des Gobelins, qui ne consomme pas plus de 250 kilos de laine par an, eut, pendant soixante-quinze ans, un fournisseur qui lui livrait des écheveaux d'une égalité parfaite et d'une qualité supérieure, provenant de toisons champenoises. Elle essaya plus tard la laine des bergeries de Rambouillet, qui ne lui donna pas satisfaction.

Les filés actuels, originaires de l'Australie et de l'Argentine, beaucoup meilleur marché que les anciens, sont composés d'un mélange de fibres d'origines différentes, par suite plus ou moins sensibles à la teinture et sortant du bain inégalement colorés. Au lieu d'être brillante et lumineuse comme autrefois et de conserver, après la teinture, son aspect soyeux, il paraît que la laine moderne du commerce est terne et d'une couleur plombée.

Mais la question dont on se préoccupe le plus aux Gobelins, — où l'administrateur, cet artiste érudit qu'est M. Guiffrey, poursuit avec une admirable ténacité la restauration de la technique ancienne, — la partie vitale pour la tapisserie, c'est le choix des modèles. Cette muraille tissée ne doit pas être une fresque, moins encore un tableau. Susceptible d'être plissée comme l'étoffe, dont elle possède le grain et l'épaisseur meublante, elle présente, même tendue, un aspect gondolé, — « grippé, » — qui sied aux jeux de la lumière sur ses surfaces ouvragées. Elle n'a point pour office de créer des *précisions* ; elle doit réaliser des *effets*, traducteurs plutôt que reproducteurs du coloris des cartons. L'art de ces effets a toujours été puissant, malgré la sobriété des moyens.

Si l'on examine de près les plus célèbres tentures des xvi<sup>e</sup> et xvii<sup>e</sup> siècles, dans la composition desquelles se rencontre une richesse inouïe de détails, on est frappé du petit nombre de couleurs différentes auxquelles leurs auteurs ont eu recours : trois rouges à peine, des bleus et des jaunes dans une gamme très réduite, et souvent de l'or et de l'argent. Les effets de coloration sont produits par des mariages ingénieux de fils, disposés de façon à donner la sensation de plus de tons qu'il n'en existe franchement. Les ouvriers de ces époques avaient perfectionné, par leur seul savoir-faire, par leur initiation aux convenances de l'art qu'ils

pratiquaient, les procédés de leurs prédécesseurs, qui, comme les peintres primitifs, n'avaient que peu de couleurs à leur disposition, parce qu'ils les broyaient et les délayaient eux-mêmes.

Sous Louis XV, commença la lutte des tapissiers et des peintres de modèles; les premiers soutenant qu'il existait un « coloris de tapisserie, » dont ils avaient le secret, et que l'emploi seul de ce coloris pouvait assurer à leurs œuvres une longue conservation. Mais comme, tout en protestant, les tapissiers copiaient les cartons de Boucher, dont ils se plaignaient, avec une si merveilleuse adresse que nul aujourd'hui ne saurait l'égaliser, le public admirait et se pervertissait le goût avec délices. A l'exécution franche des anciens maîtres, qui ménageaient les demi-teintes et les transitions au moyen de hachures, mêlant les tons contrastés qu'il s'agissait de fondre, on en vint, sous Louis XVI et sous le premier Empire, à substituer un système où les tons juxtaposés offraient l'apparence d'une mosaïque de laines.

Jadis on n'avait pas plus de 70 couleurs, — c'est avec un chiffre approchant que les Gobelins, il y a quelques années, ont reproduit une pièce de l'« Histoire du Roi, » en relevant les tons primitifs sur l'envers de l'original du temps de Louis XIV, — aujourd'hui, d'après les travaux de Chevreul, il *pourrait* exister 14400 nuances; en fait, il en existe aux Gobelins 1000 ou 1200, échantillonnées dans les tiroirs et figurées sur une sorte de disque, où les teintes varient dans le sens de la circonférence et où chacune varie d'intensité dans le sens du rayon. Les couleurs numérotées 0, à l'entour du cercle, sont toujours les plus franches de chaque gamme; elles sont « rabattues » ou atténuées de zone en zone, vers le centre, jusqu'au gris. Ainsi l'orangé « à trois ou quatre de rabat » se rencontre au troisième ou quatrième compartiment des orangés, en partant du bord.

Cette richesse de palette est un luxe dangereux. Elle ruinerait l'art qu'elle prétend servir, et qui désormais s'interdit d'en user. A raffiner et subtiliser, à tenter l'impossible dans la recherche des tonalités fugitives du pinceau, la tapisserie aboutit à imiter chèrement une peinture sur toile: elle perd l'ampleur et la magnificence qui lui sont propres. Sauf quelques chefs-d'œuvre de virtuosité, parades d'Exposition, d'ailleurs froidement accueillis du public compétent, l'industrie privée, les Bracquenié, les Hamot, sont entrés dans la voie, tracée par les manufactures nationales, des oppositions vigoureuses et de la simplification des modèles.

Aussi bien dans les chairs que dans les draperies, on a reconnu que les points de soie trop fine devenaient « plats » en imitant le pastel.

Suivant la grosseur du point, l'ouvrage, on le conçoit, est plus ou moins long à exécuter : l'ouvrier d'Aubusson, en qualité commune, fera 20 mètres par an, et 6 ou 8 mètres seulement en tapisserie fine. Aux Gobelins, l'artiste qui a produit le plus a fait, depuis dix ans, 32 mètres; celui qui a produit le moins en a fait 10. De 1893 à 1903, la moyenne de surface tissée est de *un mètre vingt et un centimètres* par tête et par an.

Il semble que les tapissiers du xvii<sup>e</sup> siècle, dont quelques-uns se sont succédé de père en fils devant le métier, les Vavoque de 1638 à 1829, les Simonet de 1680 à 1831, travaillaient plus rapidement. Les 250 ouvriers de Louis XIV fournirent quelque 650 mètres chaque année, soit 2<sup>m</sup>,66 chacun, tandis qu'au xvi<sup>e</sup> siècle, les 84 tapissiers de Charles-Quint, auteurs des douze pièces de cette « Conquête de Tunis » dont j'ai parlé plus haut, fabriquèrent chacun trois aunes de Bruxelles par an, soit un mètre cinquante centimètres carrés actuels. Mais il est possible que les maîtres-ouvriers fussent assistés, dans leur besogne, par des aides ou des apprentis dont la présence n'était pas toujours mentionnée dans les comptes de jadis (1).

### III

Pour les tapisseries, comme pour les tapis de toute sorte, la teinture des laines est une opération préliminaire qui a suscité, de nos jours, de nombreuses et délicates controverses. Les couleurs minérales, tirées de la houille, doivent-elles être irrémédiablement condamnées? Sont-elles, au contraire, susceptibles de progrès, et n'ont-elles pas en effet sensiblement progressé depuis leur découverte, il y a un demi-siècle? Le reproche, fait de nos jours aux tissus, de n'être pas « bon teint » ne date pas d'hier. Je remarque dans des édits royaux, vieux de deux siècles et demi, — ils remontent à Louis XIII, — des doléances très amères sur les couleurs dégénérées des teinturiers, que le gouvernement d'alors accusait de détériorer les textiles par leurs « méchantes drogues. » Pour mettre fin à ce dévergondage, l'État donnait la liste des

(1) Voyez à ce sujet mon *Histoire de la Propriété, des Salaires, etc.*, t. III, p. 113 et 152.

« bonnes et loyales teintures » et des « fausses et défendues. » Parmi les premières, le « pastel » était une des plus recommandées; l'indigo, au contraire, était honni, proscrit; et, comme les prohibitions légales ne suffisaient pas, semble-t-il, à arrêter l'essor de cet « anil » ou « bois d'Inde, » des pénalités draconiennes furent organisées contre les introducteurs ou « receleurs. » N'empêche que l'indigo détrôna cet antique pastel dont la France avait longtemps pourvu l'Europe, dont le trafic était un des plus notables du Midi, — un marchand de pastel avait, sur la demande de Charles-Quint, cautionné la rançon de François 1<sup>er</sup>, — et à qui l'on réservait toujours, en temps de guerre, un traitement de faveur. Sous Napoléon 1<sup>er</sup>, grâce au blocus continental, le pastel revit quelques beaux jours, puis disparut à nouveau.

En attendant que les nouveaux colorans aient fait leurs preuves, les chimistes des Gobelins, qui fournissent aussi les ateliers de Beauvais, n'emploient que quatre substances végétales ou animales : les rouges de garance ou de cochenille, le jaune de gaude et le bleu d'indigo, isolés ou mélangés, y sont les bases exclusives de toutes les nuances. L'emploi de ces matières n'a rien d'immuable ni de sacramental. Les luttes que je viens de rappeler, entre le pastel et l'indigo, ne sont pas les seules qu'il y ait eu dans le passé : la cochenille, cet insecte exotique, ne fut admise à faire concurrence à la racine de garance qu'après des polémiques passionnées; quant au fustet et à la gaude, ces bois du Brésil et de Cuba dont on tire le jaune, ils sont d'une introduction assez moderne.

Il ne faut pas avoir la superstition des couleurs végétales et rien ne prouve qu'à celles d'aujourd'hui des matières minérales ne se substitueront pas un jour. L'alizarine est aussi solide que la garance, et de grandes maisons de tapisseries usent avec succès, pour le jaune « mandarin, » des dérivés de la houille, parce que les jaunes végétaux, même aux Gobelins, n'ont jamais été très bons.

Les découvertes de la chimie ont, depuis vingt ans, transformé l'industrie tinctoriale. L'Allemagne possède des usines, dont une seule au capital de 26 millions de francs, — la *Badish und Anilin Soda Fabrik* de Lucius et Brüning, fondée en 1865 avec 30 ouvriers, — occupe aujourd'hui 7000 ouvriers. Elle produit par synthèse un indigo artificiel à base de naphta-



line; un ponceau, dont le premier kilogramme revint à 180 francs et coûte maintenant 1 fr. 85; une « rhodanine, » qui valut d'abord 45 francs et se vend aujourd'hui 4 fr. 50. Ces nouveaux colorans n'ont rien de commun avec les fuchsines ou anilines, obtenues à l'origine et désormais condamnées. Ils sont, au dire de plusieurs savans, d'une durée non seulement égale, mais supérieure même aux teintures végétales; et leur mérite est si évident que, dans l'Inde, sa patrie, la culture de l'indigo diminue et cède la place à celle du coton.

L'Orient semble fidèle pourtant jusqu'à ce jour à ses colorans traditionnels dans la fabrication des tapis et, malheureusement, lorsqu'il utilise des substances minérales qui lui arrivent en boîtes, munies d'étiquettes européennes, ce ne sont pas toujours les meilleures; parce qu'il faut être très renseigné pour distinguer, par exemple, la bonne « rocceline » de la mauvaise. Ce n'est pas du reste par économie ni pour simplifier la manipulation que les Turcs rehaussent et avivent, avec ces teintures d'importation, leurs couleurs matrices. C'est pour plaire au goût de l'Occident, qui demande des dessins compliqués, des nuances brillantes, des variations de riche coloris.

Les élémens ordinaires des fabricans de Smyrne et d'Alep sont, pour le gris et le noir, les fruits du chêne velani, ou noix de galle. D'Anatolie leur vient la garance, ou « lizari, » mélangée depuis 1840 à la cochenille. Quoiqu'ils emploient les mêmes mordans que nous : sulfate de fer et alun pour les bruns, acide sulfurique pour les indigos, nitrate d'étain pour les rouges, quelques laines indiennes, mal corrodées, ne prennent pas bien la teinture et se mangent aux vers.

Les bois rouges ou jaunes, le campèche ou le catéchu, — quoique ce dernier soit originaire du Levant et très prisé en Europe, — sont inconnus des Asiatiques. Ceux-ci, en revanche, ont force végétaux que nous ignorons; la baie jaune de nerprum, qu'ils tirent de Kaisarijeh, — Caramanie, — la racine chinoise de curcuma, qui, seule, pâlerait assez vite, mais est excellente dans les combinaisons. Les teinturiers persans ont, comme les nôtres, leurs secrets de métier religieusement gardés: tel est l'art de faire du rouge avec la laque des Indes, le kermès et le tartre du vin; ou le vert de mer avec un mélange de limaille de fer, de lait caillé, de vinaigre ou de jus de raisin amer. Ils obtiennent, de la pelure de grenade, les tons crèmes et les tons

jaunes de la feuille de vigne. Leurs procédés sont tout primitifs. Il est vrai que, lorsqu'ils ne peuvent réassortir exactement une teinte qui vient à manquer, ils continuent le tapis commencé dans une couleur approximative.

#### IV

Nous avons perfectionné depuis soixante ans les méthodes des Orientaux, en fait de teinture comme en fait de tissage; mais ce sont eux qui furent nos premiers maîtres. Au temps de La Fontaine, lorsque le rat de ville invitait à dîner le rat des champs,

D'une façon fort civile...  
Sur un tapis de Turquie  
Le couvert se trouva mis.

Aujourd'hui le rat des champs n'a pas encore son tapis turc; mais, grâce à la découverte des « impressions sur chaîne, » il a du moins une descente de lit, de type modeste, à 1 fr. 50 ou 2 francs le mètre, la même que, passés éducateurs à notre tour, nous exportons chez des peuples à peine policés pour leur apprendre l'usage du tapis.

Cet usage, nos pères l'ignoraient encore au *xiv<sup>e</sup>* siècle, même lorsqu'il existait depuis longtemps à Paris une confrérie de tapisseries « sarrasinois, » élèves, nous dit la légende, des hordes anéanties naguère par Charles-Martel et, plus probablement, initiés à l'industrie du « point noué » par les marchands vénitiens ou les Maures d'Espagne. Fouler aux pieds ces riches tissus de haute laine eût semblé profanation aux châtelains du moyen âge; on les suspendait aux murs, on en couvrait les bancs ou les tables, mais on n'avait pas idée de marcher dessus.

Chez les grands, on étendait sur les dalles, en guise de tapis, de la paille ou des herbes fraîches et odoriférantes; sorte de litière faite pour les hommes, comme celle de l'écurie pour les chevaux, mais plus soignée. On recouvrait aussi le carrelage d'un sable fin, où les dames excellaient à faire des dessins à l'aide d'une brosse, luxe réservé chez les modernes aux terrasses des cafés. En Angleterre, ce pays du confort, l'usage des tapis sur les parquets ne commença que sous le règne d'Élisabeth. Les Français et les Espagnols, après avoir d'abord inventé pour leurs demeures des carpettes en bandes de cuir entrelacées,

osèrent, par un luxe inouï jusque-là, joncher le sol de tapisseries pareilles en tout à des tentures murales, mais d'une chaîne et d'un point beaucoup plus gros.

Ce fut l'origine des tapis ras d'Aubusson, qui furent en honneur jusqu'à nos jours, dont il se fait encore quelques exemplaires sur commande, mais qui, industriellement, sont à peu près abandonnés. Ils se vendaient 50 francs le mètre carré en 1870; la matière première revenait à 10 francs, la façon à 25 francs, — un ouvrier faisait son mètre en six ou huit jours. — Aujourd'hui la matière première coûterait le même prix, mais la façon a plus que doublé, et le tapis ras, à dessin géométrique, apprécié sous Louis-Philippe, solide, mais sec au marcher, a cédé le pas aux tapis importés d'Orient, plus moelleux et moins chers.

C'était pour imiter ces tapis du Levant qu'en 1621 deux « artisans » de la galerie du Louvre, Dupont et Lourdet, s'étaient établis à Chaillot avec privilège royal dans un hospice, dit de la « Savonnerie, » fondé par Marie de Médicis. La manufacture de ce nom, réunie en 1824 aux Gobelins, ne consiste plus qu'en un atelier, dans lequel une dizaine de tapissiers fabriquent chacun en moyenne 1<sup>m</sup>,30 de tapis par an. D'octobre 1893 à 1903, ils ont *ensemble* tissé 130 mètres. Si l'État mettait en vente ces rares et précieux spécimens, dont il orne les palais nationaux, il ne pourrait les céder sans perte à moins de 4 000 francs le mètre. Non que la matière en soit onéreuse : un mètre de Savonnerie représente l'emploi de 10 kilos de laine, dont la moitié tombe sous le ciseau de l'ouvrier. Mais, outre la main-d'œuvre, il faut compter les frais généraux, répartis sur 13 mètres par an, et le paiement des modèles plus rares en tapis qu'en tapisserie.

Dans l'industrie privée, où le genre « Savonnerie » est exclusivement confié à des femmes, les tapis peu élevés en laine, les seuls dont le point est assez nourri, assez serré, pour se laisser tondre de près sans « montrer la corde, » reviennent à un prix très supérieur à ceux de leurs rivaux de l'Orient et, il faut bien le dire, ne les surpassent pas en charme ni en qualité. Les grandes maisons anglaises, émules des nôtres dans cette production, ne peuvent davantage rivaliser avec les tissus d'Ouschak, de Téhéran et de Sultanabad, parce que chez elles un tapis fin, de 10 points au centimètre carré, monte à 105 francs le mètre. Seule la façon mécanique enlèverait leur monopole aux ouvrières d'Asie, le jour où elle parviendrait à imiter leur ouvrage.

Qu'il s'exécute à Paris, dans l'atelier national de la Savonnerie, ou à Aubusson, ou dans les villages perdus de l'Afghanistan, de Boukhara et du Caucase, la structure du tapis à la main est identique. Il consiste en une suite de nœuds coulans, faits d'une double mèche de laine sur les fils de la chaîne verticale du métier. Il y a peu d'années encore, le [droit de se livrer à cette fabrication en Asie Mineure n'était concédé qu'à la population musulmane. Les Grecs et les Arméniens ne l'obtinrent qu'en 1865, après de grands combats avec les teinturiers turcs qui fournissaient la matière première.

Ouschak, l'un des centres où de 8 à 9 000 ouvrières sont occupées à la confection du tapis lourd, dit « de Smyrne, » tire sa laine des hauts plateaux, déserts et pauvres, de Phrygie. L'élevage du bétail y est la base du revenu et de l'alimentation des Kurdes, qui envoient chaque printemps vendre la tonte de leurs brebis au marché central de Siwrihassar, au pied du Gunech-Dagh. Cette laine, comme toutes celles de l'Orient, rude et dure, moins fine que les nôtres, a aussi le mérite de ne point se tasser, se feutrer sous le pied. Celle qui ne sert pas aux tapis va en Amérique se transformer en draps et en couvertures. L'autre est soumise, dans les eaux chaudes provenant de montagnes volcaniques des environs de Koula, à un lavage soigné où elle perd environ moitié de son poids. Cardée ensuite et filée par les méthodes les plus rudimentaires, — le gouvernement, devant les protestations des indigènes, a refusé de consentir à l'établissement de filatures mécaniques, — elle est livrée aux négocians qui la fournissent aux tisseuses.

Celles-ci fichent en terre deux pieux, distans l'un de l'autre de la longueur du futur tapis, tendent sur eux leurs fils de chaîne qu'elles fixent à chaque bout sur un cordon qui maintient l'écartement, trempent les deux extrémités, qui représenteront plus tard les franges, dans du rouge ou dans du vert et étalent la chaîne, ainsi ourdie, sur les rouleaux, — les « ensouples, » — du métier charpenté en bois brut. Chaque fois que l'on a noué deux lignes de points, on frappe avec le peigne, — peigne de bois en Turquie, de fer en Perse, — pour unir la nouvelle rangée de nœuds à la précédente; on égalise la surface avec des ciseaux; puis on passe, en travers de la chaîne, deux à trois « duites » dans les tapis de belle qualité et, dans les tapis communs, jusqu'à six « duites; » c'est-à-dire des fils de trame qui

soutiennent le point et forment un fond invisible à l'endroit. Les filles commencent l'apprentissage à six ou sept ans ; assises dès le lever du soleil à côté de leurs mères, elles apprennent à nouer et à frapper du peigne les rangées de points. Au bout de deux ans, elles sont salariées et, d'année en année, achètent des pièces d'or perforées, qu'elles portent alignées en chapelets, soit au bras, soit en collier, soit au bord de la coiffe, témoignage de leur capacité et représentation de leur dot.

Ces ouvrières, dont les mœurs sont pures et les besoins restreints, sont les privilégiées de l'Orient, puisqu'elles gagnent par semaine 15 piastres, — environ 4 francs, — tandis que leurs semblables, en Perse, ne sont payées que 25 centimes par jour, — un demi-kran. — Les meilleures ne sont pas payées du tout, ou du moins le sont d'une autre manière, parce que le patron les épouse pour être sûr qu'elles ne le quitteront pas. Ce système d'embauchage offre à nos yeux européens des aperçus assez neufs sur les rapports du capital et du travail, et sur le moyen de les concilier. Il n'est toutefois pratique qu'en pays de polygamie... et d'esclavage. Ces mariages, en effet, sont plutôt des achats. Chez les Turcomans, une toute jeune fille coûte 100 tomans (650 à 700 francs) à son premier mari, 200 à son second, si elle perd le premier, 300 au troisième, avec 100 tomans d'augmentation à chaque mari jusqu'au dixième. On suppose qu'en vieillissant, son habileté de tisseuse a grandi. De là cette surenchère, dont la mariée ne profite pas, d'ailleurs : le prix est payé à son père et, à défaut de père, à son plus proche parent mâle.

Si l'ouvrière de Perse n'était pas beaucoup moins payée que celle de Turquie, les tapis persans, qui coûtent le double des tapis tures, coûteraient cinq ou six fois plus cher. Le jour où la femme persane serait émancipée, échangerait son obscur réduit musulman contre une condition sociale plus relevée, les tapis d'Irak ou de Merv deviendraient une chose des temps passés ; il ne s'en ferait plus, parce qu'ils ne trouveraient plus guère d'acheteurs.

En Asie Mineure, les dessins « vieux tures, » désignés sous les noms d'Ilan, Japrac et Sofra, sont si connus des ouvrières, par tradition, qu'elles les reproduisent de mémoire, sans modèle. Ce sont les « barchanas » à trois couleurs, que les magasins de nouveautés ont popularisés en France. Mais, qu'il s'agisse de sortes à bon marché ou de « fantaisie, » ces dernières plus difficiles et mieux rétribuées, le travail est beaucoup plus rapide en Turquie

qu'en Perse, — sauf pour quelques tapis en poil de chèvre, lustrés et soyeux — parce que le point est beaucoup plus gros. Il comporte en moyenne deux nouemens au centimètre, de 16 000 à 24 000 nœuds de laine par mètre carré.

Dans le tapis persan, bien plus serré, même en qualité ordinaire, il se trouve 100 000 points au mètre carré, et il faut 300 heures pour nouer ces 100 000 points. Pour les « tapis de prière, » en poil de chameau, pour les très rares surtout, plus souples que la soie, faits en « kurk, » toison d'hiver et fin duvet qui se trouve au ras de la peau des brebis, la subtilité du travail devient incroyable. Certains d'entre eux ont jusqu'à 100 nœuds au centimètre. Le plus curieux est qu'en Perse, dans les demeures aisées, se trouvent bon nombre de tapis européens, de qualité, de dessin très inférieurs, et fort peu de produits du pays.

Qu'ils proviennent des campemens de tisserands nomades, comme les Afschars et les Shahsevans, ou des sédentaires du Kourdistan et de Méched qui tissent dans leurs maisons en hiver, dans leurs cours en été, le tapis, exécuté sur commande et soigné ou commun et fait d'avance, — *fermaïshi* ou *maoudjoudi*, — n'exige d'autres outils qu'un peigne, le *shaneh*, une paire de ciseaux et un couteau. Quatre femmes en ligne, les jeunes au milieu, les plus expérimentées aux deux bouts, sont assises devant le métier sur une échelle que l'on élève au fur et à mesure de l'avancement de l'ouvrage. Quand le tissage approche du plafond, on descend l'échelle, on déroule une seconde hauteur de chaîne et l'on continue. La province d'Irak, où sont éparpillés 5 000 métiers, produit *annuellement* 4 000 tapis pour l'Europe; en France, la principale manufacture de moquettes fabrique à elle seule 5 000 mètres de tapis *par jour*.

Les ouvrières nomades du Kourdistan inventent et varient le dessin d'année en année, selon leur plaisir. En général, le modèle est reproduit sur un papier à carreaux, dont chaque carré représente un nœud, puis découpé en petits morceaux et distribué aux tisseuses; à moins que celles-ci ne soient placées sous la surveillance d'un « kalifeh » homme, liseur du dessin, appelant: un rouge, trois bleus, deux blancs, comme pour nos anciens métiers à la tire. Il ne manquait pas de tisserands, dépensiers ou de mauvaise foi, qui vendaient les modèles en réduction, — les « Vagireh, » — à eux confiés au moment de la signature de leurs contrats; depuis quelque temps, le gouvernement persan est

intervenir pour protéger la propriété des dessins du marchand européen.

L'Europe est, en effet, devenue le principal débouché des tapis d'Orient que, non contente d'importer, elle inspire et commande aux indigènes. Il en est expédié pour la France un million et demi de kilos chaque année, et cinq fois davantage pour l'Angleterre, pays d'entrepôt universel. Et, malgré les droits de douanes, qui varient chez nous, suivant la finesse, de 80 à 240 francs les cent kilos, malgré le coût et la lenteur des communications par caravanes jusqu'au golfe Persique ou à la mer Caspienne, — la balle de tapis met deux mois et demi à venir de Téhéran à Paris et sa valeur originelle est accrue de 30 pour 100 par le transport, — le chiffre de ce commerce augmente sans cesse.

Son origine est moderne. Il y a quarante ans, le seul tissu oriental d'une demande suivie était un objet de toilette et non d'ameublement, dont la vogue avait commencé avec le premier Empire et devait finir au milieu du second : le châle, ou shall, ainsi nommé peut-être d'une ville du Belouchistan, quoique fabriqué dans la capitale du royaume de Kachmir. Avoir dans sa corbeille, puis sur ses épaules, un « cachemire de l'Inde, » pièce d'étoffe multicolore, pliée en diagonale de manière à se terminer uniformément en pointe, à la hauteur des jarrets, fut l'apanage distinctif de la haute bourgeoisie sous le règne de Louis-Philippe. Les personnes aisées avaient un châle « carré, » les riches en avaient un « long, » les très riches en avaient à la fois des longs et des carrés ; vêtemens lourds sans être chauds et d'un porter difficile.

Les héroïnes de Balzac ne souffraient que des cachemires authentiques ; celles de Mürrer aspiraient modestement aux cachemires français, car l'imitation des châles de l'Inde était une industrie florissante et faisait vivre des dizaines de milliers d'ouvriers à Paris, à Nîmes et à Lyon. L'introduction des produits indous était ainsi fort lucrative, et ce ne fut pas sans inquiétude que M. Dalsème, l'un des négocians qui s'y livraient avec le plus de succès, vit les dames, vers 1863, lasses du biais consacré par un demi-siècle, draper leurs châles en plis nouveaux, puis les coudre en « confections » ajustées à la taille, enfin s'en dégoûter sur leurs personnes et en couvrir les tables et les pianos, d'où ils ne tardèrent même pas à disparaître, relégués définitivement dans les armoires.

Dans l'intervalle, le débit de cet article avait tout à fait cessé. La maison que nous venons de citer, dont il avait fait la fortune, eut beaucoup de mal à solder, vers 1892, pour le prix uniforme de 40 francs, 200 châles qui lui restaient, à un marchand américain. Celui-ci parvint, à force de réclame, à écouler avec un léger profit, parmi les négresses et les cuisinières du Nouveau Monde, ces précieux cachemires, recherchés par les grandes dames du vieux continent alors qu'ils coûtaient mille francs et davantage.

M. Dalsème, utilisant les relations que sa clientèle étendue lui avait values à l'étranger, eut alors l'idée de faire venir des tapis d'Orient, pendant que son ancienne rivale dans le trafic des châles, — la « Compagnie des Indes, » — se rejetait sur les dentelles. Il débuta par les spécimens rouges, bleus et verts de Smyrne, rechercha ensuite les vieux tapis que lui fournirent ou lui prêtèrent gracieusement des voyageurs, collectionna des modèles dans les livres et, muni de ces documens, imagina de ressusciter, parmi les types oubliés, ceux qui se prêtaient à la reproduction en qualité marchande. Tous les dessins, en effet, ne sont pas pratiquement susceptibles de copie. Tel chef-d'œuvre, comme celui de la mosquée d'Ardébil, payé 62 500 francs par le musée de Kensington, à Londres, ou comme ceux que possèdent notre musée des Arts décoratifs ou notre manufacture des Gobelins, exécutés en points gros comme des têtes d'épingles, ne se font plus, parce qu'imités en points gros comme des lentilles, ils ressembleraient à des caricatures.

Le succès de cette tentative fut très rapide. Elle provoqua de nombreuses et actives concurrences, dont le résultat fut d'industrialiser » terriblement une tâche presque artistique naguère. Le *baboo*, marchand indien, passa des contrats avec les habitans d'Hyderabad, dans le Nizam, et de Mazulipatam, dans la présidence de Madras, pour des sortes grossières, mais à bon marché. Le gouvernement anglais imagina d'employer les condamnés, dans les prisons de l'Hindoustan, à la réédition des merveilles qui jadis s'étaient créées dans les palais sous la surveillance des rajahs. Essai fructueux au point de vue économique, désastreux comme résultat esthétique ! Les pauvres tisseurs libres, incapables de soutenir la lutte, se dégoûtèrent.

La Perse aussi, pour répondre à la demande énorme de tapis, s'attache uniquement à ce qui, dans les divers pays, est de



vente courante. Qui prétend à la finesse doit, non seulement payer cher, mais attendre avec patience que les gros consommateurs soient servis.

## V

« Tout périt en ce monde, dit un proverbe persan, excepté le visage céleste. » Cependant les formes orientales semblent immortelles et, si notre ingénierie européenne tend à détériorer la substance des tapis, elle en respecte les dessins et les réveille même pieusement de leur sommeil. Où sont nés ces animaux fantastiques, ces génies, ces dragons ou ces phénix, cet « arbre de la vie » et ces noyaux de fleurs caliciformes, ornés d'une couronne de feuilles flamboyantes, encadrantes ou enchevêtrées ? D'où nous viennent ces symboles figuratifs, ces bordures aux ondulations de vagues et de nuages, ces rivières serpentine et ces chevrons muraux, que nous retrouvons émaillés sur les briques de Suse, sculptés sur les marbres de Ninive, que connaissaient Homère et les Homérides, et qui se transmettent sur les tapis tissés de générations en générations ?

Sont-ils issus de l'imagination des Aryens ou des Sémites, d'Iran ou de Touran ? Se rattachent-ils à une source commune, au tatouage rituel et mythologique des premiers hommes ? — Car le tatouage est le plus vieux dessin pour costume. — Qu'ont-ils signifié à l'origine et quel sens ont-ils pris au cours de leur développement ? Sont-ce là des déformations hiéroglyphiques, exagérées encore par la rudesse du tracé ? Les types que nous possédons dans les musées sont trop peu nombreux et surtout trop récents pour le dire.

Les Orientaux ont mis leur âme dans leur art ; ils ne voient pas les choses des mêmes yeux que nous. Ils ont d'autres goûts : mieux que nous, ils savent aimer les fleurs. L'Hindou les prise en guise de tabac pour aspirer plus violemment leur parfum ; le Persan s'assoit sur son tapis déplié devant la fleur de son rêve, lui offre sa prière, chante une ode de Hafiz, puis, au coucher du soleil, roule son tapis sous son bras et rentre heureux en silence. Il y revient le lendemain jusqu'à ce que la fleur se fane et meure. La plupart des inscriptions persanes, tissées dans les tapis, se rapportent à des fleurs : « La rosée a semé des perles dans le calice de la tulipe, » dit celle-là, et celle-ci dit : « La violette,

pleurant la verdure fugitive, a revêtu la robe bleue de deuil. » Hérétique dans l'Islam, le Persan a conservé les décorations animales, proscrites chez les Turcs, et incorpore à ses tapis des poésies qui les commentent : « Sous le feuillage de chaque branche, dans ce jardin vert, les rossignols sont enivrés au point de ne pouvoir s'envoler. » Un autre contient ces vers :

O oiseau, n'attache point ton cœur à la compagnie de la rose ;  
Car, avant toi, mille autres se posèrent sur cette branche, puis s'envolèrent.

Le charme de ces devises, contemporaines du chah Ismaïl I<sup>er</sup>, en l'an 905 de l'hégire, — 1527 de notre ère, — la belle époque des tapis, ne saurait être que faiblement goûté par les cliens du *Bon Marché* ou de la *Place Clichy*, qui ne parlent guère le persan. Et les dessinateurs orientaux ne sauraient pas plus s'astreindre à nos principes, que nos artistes français ne parviendraient à se pénétrer des méthodes exotiques. Dans ces tissus aux teintes adoucies qui semblent refléter la lumière sur leur surface miroitante, la décoration n'obéit à aucune loi. Il n'est fait, parmi ces figures étranges qui ne sont ni feuilles ni oiseaux, aucune distinction des sujets d'ornement en « dominans » et en « remplissans. » En Europe, nous aimons les objets connus et définis ; notre composition se décrit aisément, — on la saisit à première vue, par la subordination des motifs dispersés et accessoires au squelette caractéristique qui en forme la base.

Cependant, nous sommes las de nos anciennes formes, de nos anciens styles ; nous demandons à tous les échos l'« art nouveau, » l'« art moderne » de l'ameublement, quitte à l'emprunter à l'antiquité babylonienne ou égyptienne, comme fait la joaillerie, en démarquant les bijoux, vieux de quatre mille ans, de cette princesse de la XII<sup>e</sup> dynastie dont le trésor est exposé au Musée de Ghiseh.

Le public, saturé de la récapitulation, de la reconstitution perpétuelle des modes passées, demande aux artistes de secouer la science historique qui les étroit et les accable, pour se livrer au seul caprice de leur imagination. Rien de génial n'a été enfanté jusqu'ici par les évolutionnistes, désireux de s'affranchir des traditions et avides d'effets qui tranchent complètement avec les redites décoratives. Des compositions hybrides, sous prétexte de « stylisation de la fleur, » se sont égarées dans la bizarrerie des lignes. Seuls, les fervens du genre « Liberty » peuvent sa-

vouer pleinement la primeur de ces aberrations du goût. Mais un « style » ne naît pas tout d'un coup et en un jour, et la loi de la vie est d'ambitionner pour demain autre chose que la chose d'hier.

Les dessinateurs industriels doivent s'initier aux secrets de la fabrication à laquelle ils collaborent, aux ressources constitutives des chaînes et des trames, s'il s'agit du tissé, des couleurs et de leurs applications multiples, s'il s'agit de l'impression, enfin des dimensions, de la contexture et de l'emploi de l'étoffe en qui, pratiquement, leur composition sera traduite.

## VI

Les grandes usines françaises de moquettes, pour satisfaire leur clientèle où tout gros marchand prétend avoir en propriété exclusive ses dessins privilégiés, s'évertuent à en inventer sans cesse de nouveaux. M. E. Lainé, à Beauvais, en crée près de 500 par année, que lui fournit son atelier de peintres d'esquisses et que ses « metteurs en carte » précisent et approprient au tapis Jacquard, au tapis « chenille, » au tapis bouclé ou velouté et imprimé sur chaîne. Ce dernier type, inventé en Angleterre, est, par son prix modeste, le plus répandu, le plus intéressant pour la foule des petits consommateurs. En France, l'industriel remarquable dont je viens de citer le nom est seul encore à produire cet article qui, jusqu'à lui, nous venait exclusivement d'outre-Manche.

Dans la manufacture E. Lainé, où travaillent 1 600 ouvriers des deux sexes et d'où sortent annuellement 1 500 000 mètres de tapis, les toisons exotiques qui arrivent « lavées à dos, » c'est-à-dire après désuintage, passent d'abord au « léviathan. » On appelle ainsi une suite de bacs d'eau chaude, additionnée de carbonate de soude et de savon, où la laine, remuée par de grandes fourchettes, puis séchée entre des rouleaux compresseurs, replongée ensuite dans un nouveau bassin, en sort, après cette opération quatre fois répétée, propre à être envoyée au séchoir. Entraînée dans un vaste tambour qui tourne lentement au milieu d'un local surchauffé d'où l'air humide est aspiré par un ventilateur, elle est, aussitôt après, conduite à la filature. De là, les écheveaux bifurquent : ceux qui sont destinés aux moquettes ordinaires vont à la teinture ; elle s'exécute ici, non plus à la main comme jadis, mais dans les appareils automatiques ima-

ginés par César Corron, qui suppriment trois hommes sur quatre.

Vient le tissage; un tapis se compose de deux parties essentielles : le canevas ou « âme » qui forme l'envers, le velours ou « moquette » qui forme l'endroit. Le canevas est constitué par deux chaînes et une trame. L'une, la chaîne *travaillante*, ou de liage, vient croiser les fils de trame; l'autre, la chaîne *volante*, sorte de ficelle en jute ou en *phormium tenax* originaire du Gange, qui fait matelas ou épaisseur. Les tapis aux points noués n'ont pas besoin de ce corps invisible; la hauteur de la laine leur donne une consistance suffisante. Ici le dessin est figuré à la surface par une troisième chaîne de laine, seule apparente, que le métier incorpore aux deux autres, tout en lui laissant le dessus de l'étoffe.

A mesure que le tissage avance, vingt et une verges ou tiges d'acier, alternant avec les trames, viennent l'une après l'autre se placer en travers de cette chaîne, la forcent à s'arrondir en boucles, puis se retirent et vont d'elles-mêmes, au moyen d'un aiguillage semblable à celui d'un chemin de fer, se replacer plus loin pour modeler une boucle nouvelle. C'est la moquette « bouclée; » lorsqu'on la veut obtenir « veloutée, » les tiges d'acier dont nous parlons se terminent à l'une de leurs extrémités par un couteau, qui coupe la boucle en se retirant et la métamorphose en velours.

Avant l'invention de Jacquard, il fallait, à chaque coup de trame, — pour les métiers à tapis comme pour tous les autres tissus, — se préoccuper de mettre en œuvre, pour la plus insignifiante fleurette, suivant que les couleurs du dessin le requéraient, tels ou tels fils de la chaîne. Il fallait au tisserand trois aides pour manipuler les tiges d'acier, appeler les couleurs, et tirer les lices de chaque bobine. A eux quatre, ils allaient fort lentement. Aujourd'hui les fils sont forcés d'entrer en scène et de jouer leur rôle, au moment et en nombre voulus, parce que les « lices » qui les portent reçoivent, par un mouvement de déchetage, l'impulsion d'autant d'aiguilles. Les pointes de ces aiguilles sont frôlées par des cartons, percés de trous, qui tournent sur un cylindre. Rencontrent-elles les trous, elles y entrent et appellent ainsi les fils au travail. Sont-elles arrêtées par une partie pleine, elles restent immobiles. C'est un peu suivant le même principe que les opéras se laissent moudre par les orgues de Barbarie.

Les cartons, pour bien commander les aiguilles, doivent être préparés à leur office. Du piquage préliminaire des trous dépend tout le tissage; la faute du « liseur, » s'il se trompait, serait irréparable. Celui-ci effectue ses percemens, son tricotage des cartons, grâce à une machine composée de 1344 ficelles, armées de crochets et munies de contrepoids, qui permet d'obtenir 1344 jeux différens des fils. Comme l'exécutant d'un morceau traduit en sons les notes gravées sur une page de musique, le liseur fait mouvoir ces ficelles, touches d'un gigantesque clavier, suivant les indications mathématiques de la « mise en carte » qu'il a devant lui, c'est-à-dire du dessin reproduit sur un papier quadrillé dont chaque carré représente un fil.

Appliquée aux métiers à bras, en 1834, la Jacquard enrichit les fabricans français; puis elle manqua les ruiner... lorsque, vers 1865, ajustée par les Anglais au métier à vapeur, elle permit à nos voisins d'inonder notre marché de tapis qui, par leur bas prix, défiaient toute concurrence. La façon manuelle est en effet huit fois plus chère que la mécanique.

Incapables d'exporter, de lutter même à l'intérieur contre les produits britanniques, nos compatriotes allèrent acquérir en Angleterre des outils qu'ils surent perfectionner, et grâce auxquels ils ont repris leurs avantages: l'importation des moquettes étrangères a diminué des deux tiers depuis douze ans. Durant cette période, nos expéditions au dehors sont demeurées stationnaires. Encore est-ce avec peine que nos industriels ont pu les maintenir, le grand débouché des États-Unis leur ayant été fermé par le tarif Mac-Kinley. A l'abri d'un droit de douane de 40 pour 100 *ad valorem* et de 3 francs par mètre carré, les Américains ont monté de colossales usines, qui alimentent aujourd'hui le territoire de l'Union et, sans doute, ambitionneront demain une clientèle plus vaste.

Par son prix de 5 à 12 francs le mètre, en gros, — chiffre qu'il faut majorer de 27 pour 100 dans les magasins de nouveautés, et davantage dans les autres, pour avoir le prix de détail, — la moquette Jacquard demeure un luxe inabordable aux petites bourses. Par sa contexture, elle donne un dessin très fin et délicat, mais d'un nombre de couleurs limité — cinq au maximum. — Pour les grandes carpettes, l'on adapte au même métier plusieurs mécaniques juxtaposées; toutefois les tapis les plus riches en ce genre ne sont tissés qu'à cinq « grils, » c'est-

à-dire à cinq chaînes, composées chacune de 250 bobines du même coloris, par chaque « lé » de 70 centimètres de large.

Une imitation de la Savonnerie, le tapis « chenille » ou « haute-laine, » plus moelleux que la moquette, bien que moins solide, est aussi appelé « à palette libre, » parce qu'il permet l'emploi d'un nombre indéfini de nuances. Il y entre jusqu'à 200 tons différens. Son tissage comporte deux opérations successives. Voici d'abord la seconde.

L'ouvrière que nous voyons travailler ici, au lieu de chercher comme en Orient, à chaque point, la couleur de laine qu'il lui faut et de la nouer sur chaque fil de la chaîne, place *du même coup*, en travers de cette chaîne, toute une ligne de points multicolores, noués sur une ficelle de longueur égale à la largeur du tapis. Un coup de trame du métier mécanique serre cette « chenille » de points, l'unit à la précédente et l'attache en même temps à la chaîne. L'ouvrière prend à ses côtés une autre chenille, non pas au hasard, mais celle qui, d'après un numérotage préalable, doit voisiner sur le tapis avec la dernière posée. La couleur des points varie souvent beaucoup d'une chenille à la suivante ; mais, comme ces points ont été méthodiquement *préparés* le long de chacune des chenilles, dans l'ordre qu'exige le dessin, il se trouve qu'en juxtaposant ces guirlandes de nœuds, les couleurs de leurs laines se raccordent ou s'opposent brin à brin, les unes aux autres, de manière à former exactement les fleurs, les ornemens ou les sujets du modèle.

Si l'on ne tirait qu'un exemplaire de chaque dessin de tapis et s'il fallait, pour ce tapis unique, confectionner une à une les centaines de chenilles différentes qui le constitueront, en dosant sur chacune les nœuds de laine savamment assortis, la besogne serait bien plus compliquée que pour la Savonnerie véritable, faite à la main. Mais on n'établit pas moins de 200 tapis à la fois et, pour chacun de ces 200 tapis, on façonne sur des machines spéciales, d'abord 200 exemplaires, tous pareils, de la chenille numéro 1, puis un égal nombre de la chenille numéro 2 et ainsi de suite.

La composition des chenilles est donc l'opération préliminaire : attentive au dessin « encarté » qu'elle a sous les yeux, et qu'il lui est facile de décomposer, d'épeler en quelque sorte — chaque point remplissant un carreau de papier quadrillé, — l'ouvrière, assise devant un métier où s'alignent 200 fils de chaîne,

dirige le mouvement d'une pince qui va, comme une main humaine, chercher elle-même la couleur de la laine demandée dans une sorte de panier à ouvrage, consistant en des tubes circulairement rangés.

La pince se déroule au bout d'un ruban d'acier, saisit le fil, le pose en travers de la chaîne ; un battement du métier croise sur lui cette chaîne, pendant qu'une trame de jute glisse par dessous et complète le liage. La pince, qui s'est enroulée, s'élançe de nouveau en quête d'une autre couleur de laine et, à mesure que le travail progresse, ce tissu éphémère, à peine créé, est par la machine elle-même déchiqueté dans le sens de sa longueur et divisé en 200 chenilles, où les brins de laine pendent attachés à leur fil de chaîne. Ces brins sont d'autant plus longs que les fils de chaîne étaient plus ou moins écartés l'un de l'autre, sur le métier ; c'est ainsi que l'on règle la hauteur de laine de la future carpeite. Il suffit ensuite de classer ces 200 chapelets de points et de les répartir entre 200 tapis où ils formeront chacun une ligne.

Tout autre, et beaucoup plus simple, est le procédé d'« impression sur chaîne. » Il offre cependant, avec celui qui précède, cette analogie : que l'on y prépare, par grands lots, des fils que l'on divise après entre 1 000 tapis semblables. Sur des douzaines de tambours, de 1<sup>m</sup>,50 de diamètre, sont enroulés comme sur des bobines ces fils de laine blanche prêts à être teints. Je viens de voir retirer, de dessus l'un d'eux, des écheveaux étalés qui ressemblent à certaines étoffes algériennes, rayés, comme ils sont, de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Ces tranches bleues, rouges ou vertes qui se suivent sont, les unes, de simples ha-chures, les autres de larges bandes ; et ce striage, que nous pourrions croire fantaisiste, est le résultat d'une combinaison approfondie.

Ce millier de fils, — il y en a 1 000, tous pareillement bigarrés, — ne sont autre chose qu'une portion infime de 1 000 féroces tigres du Bengale, accroupis dans la jungle, qui figureront sur 1 000 tapis de foyer à vingt-cinq sous la pièce. Ceux que l'on enlève ici appartiennent au dos de ce fauve et portent le numéro 105. Pour un tapis de 0<sup>m</sup>,70 de *large*, il faut une chaîne de 200 fils, éloignés par conséquent l'un de l'autre de 3 millimètres ; et, pour obtenir une *longueur* de tapis de 1<sup>m</sup>,50 en moquette bouclée, il faut tisser 4<sup>m</sup>,50 de fil ; les deux tiers de la longueur

sont absorbés par les reliefs de la boucle. — C'est l' « embuvage. » — On tient compte de cette réduction en imprimant, sur *trois* centimètres de long, la couleur dont on veut obtenir *un* centimètre sur le tapis terminé, et en proportionnant le dessin, ou « raccord, » au périmètre du tambour.

Chacun de ces tambours, de ces « grosses caisses » devrait-on dire, immobile, est suspendu comme une roue à peu de distance du sol, de manière à laisser passer et repasser sous lui un petit chariot, porteur de brosses colorées. Le conducteur est guidé par une esquisse, dont le quadrillage, nuancé et repéré, lui commande de teindre en bleu n° 14 ou en rouge n° 26, l'endroit précis du cylindre qui porte le n° 422.

Un mouvement transversal du chariot demandé, glissant sur des rails, imbibe les fils; lorsque le tambour, ayant terminé sa révolution, est bariolé sur la totalité de son pourtour, on porte la laine ainsi teinte au « coffre à fixer, » sorte de four en dalles de verre dévitrifié, très dures et insensibles aux acides où la couleur est cuite pendant vingt minutes par de la vapeur sèche, à 100 degrés de chaleur. Après un lavage final qui élimine l'excès du colorant, non fixé à la fibre, les écheveaux réunis bout à bout sont prêts à être tissés, prêts à faire leur partie dans cette symphonie imagée de 200 fils, où les 199 autres exécutans, qui ont chacun appris leur rôle sur un cylindre séparé, viendront se ranger côte à côte pour former un tout harmonieux.

Grâce à l'impression sur chaîne et aux moquettes bon marché qu'elle permet d'établir, les tapis fabriqués ici atteignent une clientèle qui, il y a trente ans, ignorait le tapis. Une partie de ces produits s'exportent dans l'Amérique du Sud; ils trouvent des acheteurs jusqu'en Extrême-Orient, parmi les Chinois et les Japonais, auxquels les colorations vives ne déplaisent pas. En France surtout, ils donnent une note de confortable et d'agrément à des intérieurs modestes, note précieuse et caractéristique du progrès contemporain, qui s'opère lentement au profit du plus grand nombre.

Une évolution *inverse* de celle qui agit en faveur des consommateurs, réduit de plus en plus le profit des producteurs. Non point des producteurs ouvriers; car dans l'usine où nous sommes, aussi bien que dans toutes autres, le taux des salaires n'a, depuis trente ans, cessé de croître; la journée de travail y est plus courte, la besogne moins pénible grâce aux machines, le chômage



presque inconnu, les institutions philanthropiques plus nombreuses et plus efficaces.

Mais la rémunération des producteurs capitalistes, la part des actionnaires et des patrons y subit une baisse constante. La manufacture dont je parle, la plus importante et l'une des plus prospères dans l'industrie des tapis, a vu depuis treize ans *doubler* son chiffre d'affaires, tandis que la quantité de marchandises fabriquées devenait *huit fois* plus grande et que, par conséquent, leur prix baissait des *trois quarts*. Il y a trente ans, elle réalisait un gain de 350 000 francs avec 1 800 000 francs d'affaires ; aujourd'hui le total annuel de sa vente atteint 8 millions de francs, mais son bénéfice est resté identique, passant de 20 pour 100 à 4 pour 100.

Et quoique j'aie constaté le même résultat partout, dans les branches de spéculation les plus diverses, dans les magasins de nouveautés et d'alimentation comme dans les établissements de crédit, dans le papier et dans le fer comme dans l'éclairage ou les transports, je crois qu'on ne saurait trop mettre en lumière ce phénomène, parce que rien ne vaut l'ironie de certains « faits » pour dégonfler certaines « harangues. »

En ce pays où il se dit beaucoup de choses folles, il se fait beaucoup de choses sages. Les choses folles sont dites par *la France qui se voit* ; les choses sages sont faites par *la France qui ne se voit pas*. Car il y a deux Frances : la publique et la privée ; celle du Parlement et des journaux, qui parle et fait parler d'elle ; celle des laboratoires et des usines, qui semble muette et dont on parle peu. La première est agitée et stérile ; la seconde est ordonnée et féconde. La première sème la discorde et fait battre les citoyens entre eux ; la seconde mène les hommes à l'assaut de la Nature et crée du bonheur à mesure qu'elle invente et applique ses inventions.

Ces deux Frances semblent séparées ; cependant la seconde fait tout le support de la première, et la première ne s'en doute pas. Je n'ai pu m'empêcher de noter ici cette réflexion, oiseuse peut-être et bonne tout au plus à « amuser le tapis. »

---

---

# LES MISSIONS CHRÉTIENNES

ET

## LEUR RÔLE CIVILISATEUR

---

### I

#### L'ŒUVRE SCIENTIFIQUE DES MISSIONS

---

On a beaucoup médité des missions et des missionnaires depuis la guerre de Chine et cela dans les camps les plus opposés. C'est ainsi que dans certains milieux politiques anti-religieux, on les a rendus responsables des conflits survenus entre les chrétiens indigènes et les autorités chinoises, qui ont provoqué les massacres et amené l'intervention des puissances de l'Europe et des États-Unis. Aussi déclare-t-on bien haut qu'il faut désormais refuser tout appui aux missionnaires et s'efforce-t-on de rompre le pacte séculaire, conclu entre le gouvernement français et le Saint-Siège, en vertu duquel la France exerce le protectorat sur les chrétiens du Levant et de la Chine et qui, outre de sérieux avantages commerciaux, assure le prestige de notre drapeau dans l'Orient (1). Un parti plus radical, exagérant des abus et des exactions, commis lors de la dernière campagne et imputables à certains agens politiques, couverts du masque de la religion, et au zèle ardent des néophytes plutôt qu'aux religieux, est allé jusqu'à accuser ceux-ci de s'être livrés, sous couleur d'indemnité

(1) Voyez dans la *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> mars 1903, l'étude de M. Anatole Leroy-Beaulieu sur le *Protectorat catholique et l'influence française au dehors*.

due pour le pillage de leurs maisons, à de vrais actes de brigandage dans les villages Chinois et d'avoir abusé du concours de nos troupes pour exercer des représailles sanglantes sur des payens innocens (1).

Mais ce n'est pas seulement dans le camp des libres penseurs que les Missions ont des détracteurs, et elles en rencontrent de sérieux parmi les croyans de différente confession. Ceux-ci leur reprochent de tarir, au profit de l' « Apostolat des Gentils, » les sources de la libéralité des fidèles, en d'autres termes, de dépenser en faveur d'inconnus, de sauvages plus ou moins réfractaires à toute civilisation, des énergies et des ressources, qui pourraient être mieux employées à secourir nos compatriotes, victimes de la misère, et à éduquer ceux qu'on appelle assez dédaigneusement les « payens de l'intérieur. »

Il serait facile de réfuter ces accusations, parties de points si éloignés de l'horizon politique et religieux. Quant aux premiers griefs, M<sup>sr</sup> Favier, le vaillant évêque de Pékin, a réduit à leur juste valeur ces imputations, si excessives qu'elles ressemblaient à de la calomnie. J'ajouterai, aux argumens qu'il a fait valoir, celui-ci : que les missionnaires catholiques ne sont pas les seuls Européens ayant été en contact avec les Chinois et qu'ils avaient même évangélisé la Chine depuis trois siècles, sans avoir provoqué aucun trouble. Mais, depuis que l'intérieur de cet empire a été ouvert aux étrangers, une foule de traitans et d'industriels de toute sorte y ont pénétré, qui se sont trouvés souvent en conflit d'intérêt et, chose plus grave, qui ont froissé les sentimens les plus légitimes des Chinois. Si tous les missionnaires ne sont pas des saints, il s'en faut de beaucoup que tous les coloniaux soient des anges. Donc, en bonne justice, il faudrait partager entre eux la responsabilité des troubles et examiner, dans chaque espèce, les griefs des indigènes, avant de condamner toute une corporation.

Aux adversaires croyans, on pourrait dire que la Mission étrangère, dans toute église animée d'une vie religieuse intense, est loin de nuire à la Mission intérieure. Ce sont les deux fonctions essentielles, corrélatives d'une foi vivante et expansive. Sans l'initiative de saint Paul, le christianisme serait resté confiné en Judée, à l'état de secte juive. Et c'est en vertu du même

(1) Voyez au *Journal officiel*, la séance du 25 novembre 1901 à la Chambre des députés.

besoin d'expansion, du même sentiment de solidarité humaine, dont les apôtres primitifs étaient animés, que les missionnaires modernes vont prêcher la « bonne nouvelle » aux quatre coins du globe. Bien plus, par l'instruction religieuse, qu'ils donnent aux peuples sauvages ou à demi civilisés, ils trempent les ressorts de leur vie morale et préparent l'avènement d'une humanité meilleure, plus laborieuse et plus pacifique. Le jour où il n'y aurait plus de missions étrangères, les Églises seraient bien malades. Rien, en effet, ne sert d'aliment plus tonique à la piété, rien ne stimule plus le zèle souvent refroidi des fidèles de la mère patrie, que les récits ou les rapports des missionnaires racontant les vertus, parfois les actions héroïques des néophytes payens. Qu'on se rappelle l'enthousiasme que les *Lettres édifiantes et curieuses des Missions étrangères* inspiraient aux catholiques français du xviii<sup>e</sup> siècle. Qu'on se souvienne que les « prêtres de la Mission » furent institués par saint Vincent de Paul pour prêcher dans nos campagnes de l'Est, désolées par la guerre, et que c'est par un développement naturel que l'œuvre des Lazaristes s'est étendue aux colonies françaises.

Or, on pourra discuter longtemps sur des questions de principe ; ce qui est indiscutable, ce sont les faits. Il nous a donc semblé que la meilleure apologie à opposer à ces accusations était de présenter les œuvres de la Mission étrangère. On reconnaît un arbre à ses fruits. Si les effets de l'apostolat sont bons et salutaires, on sera bien obligé de lui accorder quelque vertu. Sans doute aux yeux du croyant, pour qui toute âme humaine, fût-ce celle d'un Papou, a une valeur infinie, les effets moraux et religieux sont la chose essentielle et nous n'aurons garde de les passer sous silence. Mais, pour écarter tout soupçon d'intérêt de clocher, nous nous placerons ici au point de vue de la science et de la civilisation. Nous passerons d'abord en revue les services rendus par les missionnaires à la géographie, à la météorologie et à la linguistique. Ensuite, nous montrerons en quoi ils ont contribué au développement du caractère moral, des vertus de la famille et de l'adoucissement des mœurs, pour examiner, en terminant, si les missions n'ont pas, dans une large mesure, travaillé à l'affermissement et au prestige de notre empire colonial.

## I

La guerre, le prosélytisme religieux et le commerce ont été, de l'aveu de tous les historiens de la géographie (1), les plus puissans mobiles de l'exploration du monde. S'il faut en croire Petermann, le célèbre géographe allemand, les chasseurs passionnés partageraient avec les missionnaires le mérite d'avoir été les pionniers les plus heureux dans l'Afrique centrale. N'oublions pas, surtout pour la France, nos officiers des armées de terre et de mer qui, depuis La Pérouse et Franklin jusqu'au colonel Flatters et au commandant Lamy, ont fourni leur gros contingent de martyrs à la cause de la science géographique. Mais, même en faisant très large la part qui revient aux officiers, chasseurs et traitans, celle des missionnaires est encore assez belle pour leur faire grand honneur. Ils sont en effet, en vertu de leur office, mieux placés que personne pour explorer un pays, observer les mœurs de ses habitans. Tandis que le chasseur, le soldat, le résident même, ne font que traverser, tout au plus passer quelques années dans la contrée, le prêtre colonial ou le missionnaire qui a voué sa vie à la conversion d'une tribu ou d'un peuple, y demeure dix, quinze et parfois vingt années, si le climat ne l'a pas moissonné avant l'âge. Pour peu qu'il ait des notions élémentaires de géométrie et d'astronomie, il peut relever les longitudes et latitudes d'un lieu, mesurer les altitudes au moyen du baromètre et, s'il n'est pas toujours en état de dresser lui-même la carte du pays, il fournit du moins les élémens nécessaires au géographe. On sait d'ailleurs qu'un certain nombre de missionnaires, surtout des Jésuites, ayant poussé fort loin l'étude des mathématiques, ont été des astronomes éminens, par exemple le P. Ricci, le P. Secchi.

Les hommes du moyen âge ne soupçonnaient, en dehors de l'Europe, que deux continens: l'Asie et l'Afrique. C'est d'abord vers l'Asie, ce berceau du genre humain, que se sont tournés leurs regards curieux. Les croisades, en géographie comme dans d'autres domaines, éveillèrent l'esprit humain, engourdi pour ainsi dire par la laborieuse assimilation des barbares à la civilisation. Au xiii<sup>e</sup> siècle, les défenseurs de la chrétienté d'Occident,

(1) Vivien de Saint-Martin, *Histoire de la Géographie*, p. 272.

un pape et un roi de France, préoccupés de refouler les Turcs Seldjoucides, cette nouvelle marée montante de barbares qui menaçaient de submerger l'Europe, imaginèrent, pour cela, de leur susciter des adversaires en Asie même; et ils jetèrent les yeux sur les Mongols, dont la renommée terrible était parvenue jusqu'à eux. Or qui pouvait-on envoyer comme négociateurs dans ces régions lointaines et enveloppées de mystère? Qui serait assez hardi pour entrer en rapport avec ces Khans, qui après chaque bataille ne faisaient point de quartier aux vaincus et élevaient, en mémoire de leur victoire, une pyramide de têtes humaines? Des moines seuls auraient assez d'abnégation pour risquer leur vie à pareille entreprise. Ce furent des Franciscains, conduits par Fr. Laurent de Portugal, et des Dominicains, sous la direction de frère Ascelin, qui se chargèrent de cette mission périlleuse. Deux d'entre eux, Giovanni del Pian Carpin (Du Plan Carpin) et Guillaume Rubruquis ont écrit de curieuses relations de leur voyage à la résidence du Grand Khan (1), qu'ils effectuèrent entre les années 1245 et 1254. Au siècle suivant un autre franciscain, Giovanni di Monte Corvino (1328), se rendant à cette même capitale, traversa la Perse et l'Inde, pour y parvenir. Il eut des successeurs et ce sont ces humbles disciples de saint François et de saint Dominique qui, par leurs récits et informations, ont frayé la voie à toutes les explorations ultérieures de l'Asie centrale au XIX<sup>e</sup> siècle. Ce sont des Lazaristes, qui se sont illustrés par les voyages les plus hardis et les plus fructueux pour la géographie et l'ethnographie (2). Qui ne connaît les ouvrages devenus classiques du P. Huc (en 1862), sur la Tartarie, le Thibet et la Chine? Il a trouvé des émules dignes de lui dans le P. Armand David, un confrère, qui a fait et raconté trois voyages faits au Nord, à l'Ouest et au Centre de la Chine (1864-1876) dont les renseignements ont permis de rectifier les cartes de ces régions? Enfin, le P. Constant de Deken, missionnaire belge, fut le compagnon de M. Bonvalot dans sa mémorable traversée du plateau central et a écrit de son voyage une relation instructive (1894). Les succès obtenus par le Père Ricci (1582-1610) et les missionnaires jésuites en Chine attirèrent sur ce pays l'attention de Louis XIV, qui y envoya une mission française, composée des Pères Bouvet, Le-

(1) Bergerac. *Relation des voyages en Tartarie*, par Rubruquis, Du Plan Carpin. Paris, 1634, n<sup>o</sup> 120.

(2) *Mémoires de la Société de Géographie de Paris*, tome IV, 1839.

conte, Tachard et Visdelou. Les récits de leur voyage marquent une étape décisive dans la connaissance de l'Empire du Milieu. C'est aussi à des missionnaires catholiques français que sont dues les meilleures descriptions du Thibet et des provinces limitrophes au S.-O. de la Chine (1).

Le Cambodge et la Cochinchine, à leur tour, furent étudiés par notre compatriote, Pigneau de Behaine, évêque d'Adran (1748-1799). C'est lui, incontestablement, qui par son courage et sa persévérance a fondé l'influence française en Indo-Chine : aussi est-ce avec raison que le gouvernement de la 3<sup>e</sup> République lui a élevé une statue à Saïgon (2) (1902). C'est encore à un missionnaire français, Mgr Pallegoix, qu'on est redevable de la meilleure relation sur le Thaï ou royaume de Siam (3). Deux jésuites, les Pères Blank et Pinabelle, ont reconnu les fleuves du Tonkin, pour savoir jusqu'où ils étaient navigables; le premier a fait la carte des frontières du Tonkin et du Thaï. Quant au Père S. Chevalier, ses beaux travaux hydrographiques, sur le bassin du fleuve Bleu, et les premières feuilles de sa carte au 1/25000<sup>e</sup> de la province de Kiang-nan lui ont valu la médaille d'or de la Société de géographie de Paris (1898).

Mais le chef-d'œuvre des missionnaires catholiques français, en Extrême-Orient, est l'observatoire de Zi-ka-wei, fondé par les Pères jésuites Lelec et Colombel. Cet établissement a deux services, l'une pour l'astronomie, l'autre pour la météorologie. Le Père S. Chevalier et le Père Froc soutiennent dignement les traditions de leur illustre prédécesseur, Mathieu Ricci, qui avait été promu au rang d'astronome en chef du « Fils du Ciel. » La coupole pour les observations sidérales a été installée sur la colline de Zo-sé, par le Père de Beaurepaire, ancien élève de l'École polytechnique, elle est pourvue d'une lunette équatoriale, achetée aux frais des deux municipalités française et anglo-américaine de Chang-haï. Quant à l'observatoire météorologique, dirigé par le Père Dechevrens, il est aussi pourvu des appareils scientifiques les plus perfectionnés et du météorographe du Père Secchi. Relié par le télégraphe à Chang-haï et à quarante-deux stations météorologiques, l'observatoire de Zi-ka-wei reçoit deux fois par jour des indications barométriques et autres, qui lui permettent

(1) P. Desgodins, *la Mission du Thibet de 1855 à 1870*, Paris, 1872.

(2) *Les Missions catholiques*, in-4<sup>o</sup>, 1902, p. 183.

(3) Pallegoix, *le Royaume de Siam*, Paris, 1834, 2 vol.

de dresser une carte météorologique de ces mers dangereuses. Il publie un bulletin mensuel. Mais ces observations n'ont pas un but purement scientifique, et au moyen d'un code de signaux, adopté par sir Robert Hart, le directeur général des douanes chinoises, cet établissement depuis 1898 avertit Chang-haï et les autres ports du Nord de la Chine et de la Mandchourie, de la marche des typhons et des tempêtes venant du Nord (1).

Marchant sur les traces de leurs émules catholiques, les missionnaires russes orthodoxes, dont le quartier général est à Pékin, ont aussi publié des relations de voyage précieuses. Mentionnons, entre autres, le livre de l'archimandrite Palladius, traduit en anglais sous ce titre : *An expedition through Manchuria, from Peking to Blagovestchensk* (1870). Le protectorat sur la Mandchourie, récemment obtenu par la Russie, rendra les explorations dans ce pays moins périlleuses et provoquera sans doute de nouvelles études de la part des évangélistes pravoslaves.

Les évangélistes protestans, tard venus dans le champ de la mission payenne, puisqu'ils n'ont guère commencé qu'au xviii<sup>e</sup> siècle, n'ont pas encore pu fournir d'aussi importantes contributions à l'exploration du globe terrestre. Elles sont relatives surtout à la Palestine et aux régions voisines, à l'Arménie, à la Birmanie, à Sumatra et aux Iles de la Sonde. Citons en première ligne les ouvrages du Révérend Edward Robinson, sur la géographie de la Palestine (1838) et les notes de F.-W. Holland, missionnaire bâlois, sur la Péninsule du Sinaï (1856). Trois sociétés se sont formées pour continuer leurs investigations dans la Terre sainte; une en Angleterre, sous le titre de *Palestine exploration funds* (depuis 1864, trimestriel); l'autre, en Allemagne, qui s'appelle *Mittheilungen von dem Palestina Verein* (depuis 1885), et enfin la troisième aux États-Unis : *Palestine Exploration Society* depuis 1871. Les deux premières, dans leurs bulletins illustrés ont publié des récits d'explorations géographiques ou de fouilles archéologiques, des estampages d'inscriptions, et ont réussi à identifier un grand nombre de localités citées par la Bible avec des villages ou des ruines actuels (2).

(1) Piollet, *Histoire des Missions catholiques françaises*, t. III, p. 229; Armand Colin.

(2) L'un des principaux services rendus à la science par les agens de la première Société est l'établissement de la grande carte de Palestine au 1/63 360<sup>e</sup> en 28 feuilles, dressée par les lieutenans C.-R. Couder et H.-H. Kitchener, Londres, 1880.



A l'autre extrémité de l'Asie, les agens des missions américaines, néerlandaises et allemandes exploraient à l'envi les îles de Bornéo et de Sumatra (1). Ce sont des missionnaires hollandais, qui ont les premiers exploré la région de « Minchassa » dans l'île Célèbes; Tomlin a obtenu les éloges de Petermann pour sa description des îles Bali et Samba.

Tel est, pour l'Asie, le bilan des services rendus par les missionnaires à l'exploration de ce continent. Passons maintenant à l'Afrique.

Les missionnaires catholiques y suivirent de près les navigateurs et les conquérans portugais. Ils s'attaquèrent d'abord au Nord-Est, puis à la côte occidentale et aux îles qui flanquent la côte Est, qui sont comme les avant-postes de l'Afrique sur la route des Indes orientales. Le Père Balthazar Tellez a recueilli dans son *Historia general de Ethiopia* (1660) les plus anciennes descriptions de l'Abyssinie, faites par des missionnaires; quelques-unes remontent au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle. C'est le Père Paëz qui a découvert et décrit les sources de l'Abaioun (fleuve Bleu). L'exploration de l'Abyssinie a été continuée par des religieux français et italiens; citons entre autres celle du Harrar, par le Père Taurin Cahagne, supérieur des missions catholiques d'Afrique; celle du pays des Bogos et du Habab, par le Franciscain G. Sapeto; et, enfin, le voyage au pays des Gallas et des Somalis, et aux îles Seychelles par le Père Léon des Avanchers (1850-1857). C'est un missionnaire italien, devenu cardinal Massaja, qui a donné la description la plus complète de la Haute-Éthiopie (2).

D'autre part, des Franciscains Carli (de Plaisance), Antonio de Cavazzi et A. Zucchelli ont donné les premières relations exactes sur le Congo (1654-1704). Leurs travaux furent continués par le Père Charles Duparquet, à qui ses belles explorations du Damaraland et des bassins du Counéne et du Zaïre ont valu d'être nommé correspondant de notre Muséum d'Histoire naturelle.

Au Sud-Est, le Père Terørde et autres missionnaires Jésuites exploraient méthodiquement le bassin inférieur du Zambèze et

(1) Voyez pour la première les cartes du pays des Dayaks, par les agens de la Mission Rhénane, et pour la seconde, les cartes des missionnaires Van Hasselt, Heine et Nommensen.

(2) Voyez *I miei 35 anni di missione nell'alta Ethiopia*. Rome, 1883-1895, in-folio

la côte orientale jusqu'au cap de Bonne-Espérance (1). Au Nord-Est, c'est sur la région des Lacs et sur Madagascar que les missionnaires français ont porté leurs efforts. Mentionnons les explorations du Père Coulbois sur le Tanganyika; du Père Schynze sur les pays à l'Ouest du Victoria-Nyanza; et de Mgr Augouard sur l'Oubanghi (2). Les Lazaristes au xvii<sup>e</sup> siècle, et puis, après une interruption de près de deux siècles, les Jésuites concentraient leurs travaux apostoliques et géographiques sur Madagascar, comme s'ils avaient dès lors pressenti que cette île magnifique et fertile serait un jour conquise par la France. Le Père Roblet avait donné déjà une carte de Madagascar au 1 000 000<sup>e</sup> de la première de ces provinces (1894). Les mêmes Jésuites qui, décidément, ont la vocation d'astronomes, ont établi à Ambohidempana un observatoire météorologique, qui a été construit avec le concours pécuniaire de la reine Rana-valo (1889). Le Père Colin, qui le dirige, grâce à des observations recueillies, tant par lui que par ses collaborateurs laïques ou ecclésiastiques sur divers points, a pu depuis dix années, publier les comptes rendus de l'état météorologique de Madagascar.

Les missionnaires protestans, venus sur le continent noir, près de trois siècles après les Franciscains et les Lazaristes, ont su rattraper le temps perdu par leur activité et grâce aux ressources considérables mises à leur disposition par les Sociétés anglaise, allemande et américaine. Le docteur Philipps, inspecteur de la Société des missions de Londres, secondé par de hardis chasseurs indigènes, explora le premier la région au Nord de la colonie du Cap, le bassin du fleuve Orange et le Transvaal; mais lui, du moins, en vrai disciple du Christ, allait y chercher autre chose que des mines d'or. C'est lui qui recommanda en 1829 aux directeurs de la *Société des Missions évangéliques de Paris* le Lessouto, à l'orient de l'État d'Orange (3). Déjà un autre district de la colonie du Cap avait été peuplé par d'anciens réfugiés huguenots, et appelé le *Coin français*. Cette indication fut précieuse, car comme alors les évangélistes pro-

(1) Leurs carnets de voyage ont été publiés par le P. Spillman, sous ce titre : *Du Cap au Zambèze*. Fribourg, 1882.

(2) L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné à M<sup>sr</sup> Augouard le prix quinquennal Garnier pour récompenser ses investigations, 1889.

(3) *Researches in South Africa*. Londres, 1830.

testans ne pouvaient se rendre dans les colonies françaises, exclusivement réservées par le gouvernement de Charles X aux missions catholiques, ils trouvèrent là un champ d'activité favorable. Ce pays, en effet, grâce à son climat tempéré qui l'a fait surnommer la Suisse africaine, était salubre et propre à l'introduction de cultures françaises. Le pasteur Eugène Casalis et ses dignes collaborateurs, MM. Arbousset et Jacottet, ont, pour leur part, contribué à faire connaître ce pays par leurs rapports. Le premier a publié un livre intitulé : *les Bassoutos, ou vingt-trois ans de séjour et d'observation au Sud de l'Afrique* (1860). A son tour, le docteur Wangemann, inspecteur de la Mission évangélique de Berlin, donnait une description complète du pays des Cafres, dans deux ouvrages très bien documentés (1).

Ce furent aussi des missionnaires allemands, J. Ehrhardt, J. Rebmann et L. Krapf, mais cette fois au service de la Société de Londres, qui explorèrent avec succès le Choa, l'Ouzoumba et la région des Grands lacs. Les deux premiers découvrirent, le 41 mai 1848, les cimes neigeuses du Kenia et du Kilimandjaro, et par des rapports du plus haut intérêt, provoquèrent, de la part de la Société de géographie de Londres l'envoi des capitaines Burton et Speke. Ce dernier a décerné au pasteur Rebmann le titre de « promoteur de la découverte des sources du Nil. » De son côté, Th. Wakefield, missionnaire méthodiste, avait reconnu la région des sources du Nil blanc. Plus au Sud, l'arrière-pays de Zanzibar et le Bas-Zambèze étaient sillonnés par les agens de la Mission des Universités anglaises; entre autres le révérend Mac Donald; enfin, c'est un pasteur français, M. Coillard, qui, depuis quinze ans, a exploré la région du Haut-Zambèze et y a planté le drapeau de la civilisation (2). La grande île africaine était aussi l'objet des investigations des Anglais et des Norvégiens. John Sibree (de la Mission de Londres) a publié le meilleur ouvrage, après celui de M. Grandidier, sur la géographie et l'ethnographie de Madagascar (3) et nous devons à deux pasteurs norvégiens, MM. Borchgrevink et Lars Dahle, des études de topographie remarquables sur les provinces d'Imerina et du Betsileo.

Mais tous ces travaux, si méritans qu'ils soient, pâlissent

(1) *Deux ans de voyage au Sud de l'Afrique, 1868-1872. — L'Afrique du Sud et ses habitans*, 1881.

(2) Coillard, *Sur le Haut-Zambèze*, Paris, 1898, in-8°.

(3) Madagascar, *Geschichte und Geographie*, Leipzig, 1881.

devant ceux de David Livingstone. Rien ne saurait mieux démontrer l'utilité des Missions pour la géographie, que l'énoncé de ses découvertes. Rendons d'abord hommage à son beau-père, le révérend Moffat, qui, d'après les critiques les plus compétens, a frayé la voie à Livingstone. Les voyages du révérend Moffat aux pays des Namas et des Baïlapis, son long séjour à Kourouman, ses visites à Mosilikatse furent fertiles en résultats; dans ses rapports souvent accompagnés d'une carte, il a rectifié et complété les renseignemens des missionnaires portugais. Quant à son gendre, il faudrait des volumes pour enregistrer toutes ses explorations (1). Voici les principales. Sa découverte d'un grand fleuve sortant du lac Nyassa (16 septembre 1859); la reconnaissance de l'extrémité du lac Tanganyika (1867) et celle du Bangweolo (1868) marquent les étapes de la conquête du continent noir. Et pourtant cet explorateur de génie écrivait modestement dans un de ses rapports : « La fin de l'exploration géographique n'est que le commencement de l'œuvre missionnaire. » Il aurait pu ajouter que la prédication de l'Évangile à ces populations, décimées par la traite et opprimées par des tyrans sanguinaires, était inséparable de la rédemption des esclaves. Personne, on le verra plus loin, n'a dénoncé et combattu plus énergiquement cet abominable trafic de chair humaine. L'action de Livingstone dans l'Afrique du XIX<sup>e</sup> siècle nous rappelle, à beaucoup d'égards, celle de Las Casas (2), l'apôtre et le protecteur des Indiens dans l'Amérique espagnole, trois siècles plus tôt. Tous deux, bien que fils de deux races et ministres de deux églises différentes, savaient que le salut d'une âme immortelle a plus d'importance que la conquête de tous les trésors d'un monde nouveau. Tous deux joignaient à la pitié des grands cœurs pour les opprimés l'intelligence des vraies conditions de la prospérité coloniale. Tous deux enfin, dénoncés, calomniés et persécutés par les avides traitans et les « conquistadores » impitoyables, et à peine soutenus par leurs souverains, ont été salués du titre de bienfaiteurs de l'humanité par la postérité reconnaissante.

On sait que le projet de chercher à l'Ouest un plus court

(1) Voyez Rodolphe Reuss, *D. Livingstone, missionnaire, voyageur et philanthrope*. Paris, 1885.

(2) Voy. G. Appia, *la Mission sanglante et le réparateur*. Étude sur Las Casas, Paris, 1903.

chemin pour aller aux Indes, présenté par Christophe Colomb au Conseil royal de Castille, fut agréé par Isabelle la Catholique, à condition que les habitans des terres nouvelles, s'il en découvrait, fussent agrégés à l'Église. Et Alexandre VI, dans la bulle du 3 mai 1493 par laquelle il traça la ligne de démarcation entre les possessions espagnoles et portugaises du Nouveau Monde, imposa formellement aux deux rois de la Péninsule le devoir d'y faire prêcher l'Évangile. On ne s'étonnera donc pas de voir les missionnaires catholiques, dans le nouveau comme dans l'ancien monde, s'avancer sur les traces des marins, des soldats et des colons espagnols et portugais.

Et pourtant la plus ancienne relation qu'on ait sur l'Amérique du Sud est d'un ministre protestant.

Voici comment cela s'explique. L'amiral Coligny encouragea l'expédition de Villegagnon, qui avait offert de conduire au Brésil une troupe de colons huguenots, dans l'espoir de leur procurer un asile, où ils pourraient exercer leur culte en sûreté (1555). Ce furent ces émigrans, pour cause de liberté de conscience, qui arborèrent les premiers le drapeau de la France sur la terre d'Amérique, et l'île Coligny, où ils avaient bâti un fort à l'embouchure du Rio de Janeiro et qui subsiste encore, est le monument de cet essai de colonisation. Dès l'année suivante, ils adressèrent à l'amiral et à l'église de Genève des lettres demandant « des ministres et de pieux laïques pour prêcher l'Évangile à eux-mêmes et aux Indiens. » En réponse à cette demande, un deuxième convoi d'une vingtaine d'émigrans partit en septembre 1556 pour le Brésil, conduit par Ph. de Corguilleray, seigneur du Pont, et emmenant un ministre de vingt-deux ans, le sieur De Léry. Malheureusement, la discorde se mit dans la colonie naissante et le jeune pasteur, après mille tribulations, dut revenir en France au bout de trois ans. Du moins, son voyage ne fut pas stérile au point de vue géographique et il a consigné ses observations, aussi exactes que naïves, sur les « mœurs et façons de vivre estranges des sauvages brésiliens et sur plusieurs animaux, poissons difformes, arbres, herbes, etc., » dans un livre intitulé : *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil, dite Amérique* (La Rochelle, 1578).

Cependant le Brésil, le Pérou, le Mexique se couvraient de villes et devenaient des colonies florissantes, sous l'impulsion des souverains de la Péninsule. Mais, au fur et à mesure que les

villes de la côte et les campagnes se peuplaient, il fallait procurer aux nouveaux émigrans des territoires à exploiter. De là des colonnes d'exploration, envoyées par les gouvernemens espagnol et portugais, dans le « Hinterland » et qui étaient d'ordinaire accompagnées de prêtres. C'est ainsi que, le vice-roi de Quito en ayant dirigé une dans le bassin du fleuve des Amazones (1639), le Père Cristoval d'Acuña, missionnaire portugais qui la suivit, a pu consigner les premières données exactes sur ce fleuve magnifique, dans un ouvrage imprimé deux ans après et qui est devenu rarissime : *Nuevo descubrimiento del gran rio de las Amazonas* (Madrid, 1641). Plus tard, la province de l'Équateur fut visitée par le franciscain Jodoce Rixi, qui y introduisit la graine de froment et, par là, quintupla la production agricole de ce pays. Après la reprise de la Guyane française sur les Hollandais par d'Estrées, des missionnaires catholiques vinrent s'y établir; le Père Lombard (décembre 1676) fonda une station à l'embouchure de la rivière Kourou, et d'autres se répartirent la vallée de l'Oyapok. Les récits de ces religieux, les Pères Lombard, Pelkprat, Grillet, publiés à Paris, 1857, ont fourni à nos géographes et aussi à nos ingénieurs des mines un contingent précieux d'informations (1).

La géographie de l'Amérique du Nord doit plus encore aux travaux des missionnaires, et surtout, des catholiques français. Les missions des Jésuites au Canada sont les plus connues, parce qu'ils ont eu soin d'envoyer régulièrement à Paris des relations qui furent publiées au fur et à mesure (2); mais leurs précurseurs, les Récollets, moins brillans qu'eux, ont eu d'autant plus de mérite qu'ils ont fait le travail ingrat de pionniers. Ces moines, qui forment une branche de l'ordre de Saint-François, accompagnèrent Champlain, dès 1615, dans ses voyages d'exploration du fleuve Saint-Laurent. On doit au Père Sagard, récollet, une description exacte du pays et des mœurs des Hurons et des Iroquois (3). Le Père Sixte Le Tac, son confrère, a laissé une *Histoire de la Nouvelle France au Canada*, de 1504 à 1632 (4). Mais

(1) L'abbé Durand, *la Guyane française et le Brésil agricole et commercial*, Paris, 1874.

(2) Relations des Jésuites, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable aux Missions des PP. de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France (de 1626 à 1672). Québec, 1858, 3 vol. in-8°.

(3) *Grand voyage au pays des Hurons*, Paris, 1632, 2 vol.

(4) Cette relation, écrite à Terre-Neuve, en 1691, a été rapportée en France, à la

le plus célèbre est le Père Louis Hennepin, l'apôtre infatigable des Peaux-Rouges, qui suivit Cavelier de La Salle et La Motte dans leur voyage aux chutes du Niagara et dans la vallée du Saint-Laurent, et a composé une curieuse *Description de la Louisiane* (1683).

Les Jésuites, envoyés en 1634 par le duc de Montmorency, président de « la Compagnie des Cent Associés, » supplantèrent les Récollets et établirent leur quartier général à Québec, dans leur maison consacrée à « Notre-Dame des Anges. » Bientôt, sous l'intelligente direction du Père Lejeune, ils étendirent leurs missions sur tout le territoire du Canada. C'est au cours d'un voyage d'évangélisation que le Père Jogues découvrit le lac Georges qui eût mérité de garder son nom, si le pays n'avait pas été conquis par les Anglais. Ce missionnaire, après avoir été pris et atrocement mutilé par les Iroquois, réussit à s'échapper et à parvenir en France, où il fit le récit de ses voyages. Les relations historiques et géographiques du Père Charlevoix (1720) sont une mine d'informations précieuses pour la connaissance du pays des Indiens. Mais l'éclat de tous ces noms est éclipsé par celui du Père Marquette. C'est lui, en effet, qui, ayant accompagné Louis Joliet, chargé par le gouverneur du Canada de reconnaître l'existence du grand fleuve, aperçu une première fois par Nicollet et de Soto, eut la gloire de découvrir pour la deuxième fois le Mississippi (1673). Il mourut deux ans après, épuisé de fatigue et de privations, au lieu où se dresse aujourd'hui Chicago, la florissante capitale de l'Ouest américain. Ses restes, pieusement recueillis par des néophytes Indiens, furent ramenés à la chapelle Saint-Ignace, de Michilimackinac, sur le rivage du lac Michigan, où ils furent ensevelis et où ils sont l'objet de la vénération des Américains. La mémoire de ces héroïques pionniers Jésuites n'est pas éteinte là-bas : plusieurs villes : Détroit, Sault-Sainte-Marie, Saint-Ignace portent encore le nom des stations fondées par eux. En 1893, à l'Exposition de Chicago, au fronton de la porte d'entrée, qui donnait sur le lac Michigan, on lisait ces mots : « Aux hommes hardis, qui, au prix de mille dangers, ont découvert le Nouveau Monde et inauguré la civilisation dans ce pays. » Entre les noms des chefs des colonies

maison mère des Récollets, à Versailles, où elle est restée inédite. Puis, elle fut versée aux Archives de Seine-et-Oise, où M. Eug. Réveillaud l'a retrouvée et publiée à Paris, en 1888.

puritaines, les Roger Williams et les John Eliot, ce n'est pas sans un mouvement d'orgueil patriotique, que j'ai lu les noms des Champlain et des La Salle, des Pères Hennepin et Marquette (1).

Il y a, au Nord-Ouest de l'Amérique du Nord, une grande terre désolée qui se perd dans les glaces et les frimas du pôle arctique, au point qu'on ne saurait dire si elle forme une île ou si elle se rattache par un isthme au continent. C'est le Groenland, découvert par des navigateurs islandais, puis colonisé par les Norvégiens, qui y embrassèrent le christianisme et fondèrent des églises (983-1000). Or, par suite de la grande peste qui désola le Nord de l'Europe au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle et du peu de profit que les rois de Norvège tiraient de cette colonie, toutes relations cessèrent alors avec la mère patrie. Depuis le <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle, on fit quelques tentatives pour la retrouver, mais en vain. Il était réservé à un modeste pasteur de deux petites paroisses de Norvège de retrouver le chemin du Groenland. Lisant, un soir d'hiver, un livre latin qui avait paru quelques années avant, la *Groenlandia antiqua*, par Thormodour Torfesen (Copenhague, 1706), où l'auteur avait recueilli tout ce qu'on pouvait trouver de documens sur cette colonie abandonnée et presque oubliée, Hans Egede, pasteur de Waagen et Gimsö, fut ému de pitié, à la pensée que des centaines, peut-être des milliers de ses compatriotes vivaient encore là-bas, dans la misère de l'esclavage et retombés dans le paganisme. Cette pensée l'étreignait comme un remords; après huit années de démarches infructueuses auprès des marchands de Bergen, il se décida à renoncer à sa cure (1718) et se rendit à Copenhague, pour exposer son projet au roi Frédéric IV. Il réussit à le lui faire agréer, à obtenir une subvention du gouvernement et il partit lui-même, le 3 mai 1721 avec la flottille, qui, au bout d'un voyage pénible de huit semaines, retrouva le Groenland. Hans Egede y fonda la première ville « Godhaab » et y évangélisa les Esquimaux pendant quatorze années. Son œuvre fut continuée par son fils Paul, son petit-fils Egede Saaby et par les Moraves (2).

Dans la dernière connue des parties du monde, en Océanie, les missionnaires catholiques et protestans ont tenté de jeter un

(1) Tout récemment l'État de Wisconsin, qui fut en grande partie exploré par ce dernier, a fait couler en bronze la statue de ce dernier, qui sera placée au Capitole de Washington.

(2) Hans Egede, *Description et Histoire générale du Groenland*, Copenhague, 1729, in-4°; trad. française, Genève, 1763, in-8°.



peu de lumière sur ces archipels aux milliers d'îles, comme enveloppés dans la brume du mystère. Le continent australien a été sillonné par les excursions missionnaires du P. Ullathorne, catholique anglais (depuis 1837-1838) et par l'Américain protestant Georges Taplin. Si les îles Carolines doivent leurs premières investigations à des Jésuites (1), ce sont des Wesleyens qui ont ajouté à la connaissance des îles Fidji. Tandis que le chapelain anglican S. Marsden et le Révérend Taylor ont donné les meilleures informations sur la Nouvelle-Zélande et les Maoris (2), les Pères de Picpus et les Pères Maristes, Pompallier, L. Maigret et Mgr Douarre ont attaché leurs noms à l'exploration des îles Marquises, Gambier et à la colonisation de la Nouvelle-Calédonie.

Le révérend John Williams, surnommé à bon droit l'apôtre des mers du Sud, après avoir découvert Rarotonga et évangélisé les îles Hervey, a scellé de son sang sa carrière apostolique, ayant été massacré par les Indiens d'Erromanga (20 novembre 1839). C'est à deux missionnaires, W. Ellis (en 1872) et Arbousset, (en 1877), qu'on est redevable des meilleurs précis sur les îles Hawaï (Sandwich) et Taïti (3). Enfin, en Nouvelle-Guinée, dans cette grande île peuplée d'anthropophages, au Nord de l'Australie, tandis que les missionnaires protestans W. Lawes et J. Chalmers relevaient soigneusement les contours de l'île, les Pères Verius et Couppé pénétraient à l'intérieur, à travers mille dangers, et révélaient aux géographes l'existence du fleuve Païmono, qu'ils baptisèrent du nom de Saint-Joseph (1885-1890). D'après tous ces détails on voit que l'ardeur exploratrice des missionnaires ne s'est pas ralentie et que l'histoire des découvertes en Océanie est inséparable de celle de leurs travaux apostoliques.

## II

Après la géographie et les sciences annexes, c'est la linguistique qui est le plus redevable aux Missions étrangères. Car la connaissance des idiomes, parlés par les peuples les plus divers et l'emploi des signes d'écriture sont les conditions mêmes d'une propagande universelle. Et ce n'est pas seulement des langues

(1) Gobiens, *Histoire des îles Mariannes*, Paris, 1700.

(2) Taylor, *The Ikaa-Maui*, Londres, 1870.

(3) W. Ellis, *Narration of a tour through Hawaï*. — Comp. C. de Varigny, *Sept ans aux îles Sandwich*. — Arbousset, *Tahiti et les îles adjacentes*, Paris, 1867.

littéraires que les missionnaires ont dû apprendre, comme celles des Hindous ou des Chinois, mais lorsqu'ils arrivèrent chez des peuples non civilisés, il leur fallut démêler à grand'peine le chaos des sons étranges qui frappaient leur oreille, en deviner le sens et reconnaître la syntaxe des phrases, puis en fixer les sons par l'écriture et formuler les règles de la grammaire. C'est ainsi que jadis Ulphilas, l'apôtre des Goths, et Cyrille, l'apôtre des Slaves, ont composé les alphabets gothique et vieux slavon. Un travail d'invention analogue s'est imposé aux évangélistes des races Polynésiennes, des Peaux-Rouges et des nègres d'Afrique ou de Malaisie, qui n'avaient point de signes d'écriture. Ils ont d'abord essayé de transcrire les mots de la langue indigène en caractères latins ou arabes; mais, comme il y avait dans plusieurs de ces idiomes des sons qui n'existent ni en des langues européennes ni en arabe, il a fallu soit inventer des signes nouveaux en modifiant les lettres romaines, soit créer des caractères syllabiques. Ainsi le zèle de ces modernes apôtres a obtenu de la Providence, comme un renouvellement du miracle de la Pentecôte, le don des langues. Mais, dira-t-on, le latin, qui est obligatoire pour tout prêtre catholique romain, ne pouvait-il suffire et servir de langue universelle? Oui, sans doute, il est suffisant pour la liturgie; mais, il reste le catéchisme, et c'est l'essentiel dans l'œuvre missionnaire. Il faut traduire le *Credo*, le *Pater*, le *Décalogue* aux indigènes, pour les leur expliquer et faire apprendre par cœur. D'ailleurs, outre l'instruction religieuse il y a encore l'éducation morale et professionnelle, c'est-à-dire l'œuvre civilisatrice, pour laquelle on ne peut se passer de la langue vulgaire.

L'Asie fut le berceau des races indo-européennes et a été de tout temps un grand laboratoire d'idiomes. Les quatre grandes familles linguistiques, qui se partagent ce continent: la chinoise, la touranienne, l'aryenne et la sémitique, ont exercé tour à tour la patience et la sagacité des missionnaires.

Commençons par la première qui, à cause de son type monosyllabique, est de beaucoup la plus difficile et sans doute la plus ancienne. Les Pères Jésuites qui, depuis le xvi<sup>e</sup> siècle, formèrent à Pékin l'avant-garde des missions catholiques, ont naturellement appris le chinois; le Père Ricci et ses successeurs, astronomes en chef, s'entretenaient avec l'Empereur et ses ministres en dialecte mandarin. Ils ont établi à Tou-se-Wei une imprimerie orientale, d'où sont sortis le dictionnaire de Perny et le *Cursus*

*litteraturæ Sinicæ*, du Père Zottoli, et ils publient chaque année un recueil de littérature et d'histoire sous le titre : *Variétés sinologiques* (1879-1880).

Les missionnaires protestans, qui ne sont guère arrivés en Chine que vers 1807, ont marché sur leurs traces. Les Allemands Gützlaff (mort en 1851) et le docteur Faber (en 1901), se sont fait une réputation méritée, le premier par sa grammaire et son dictionnaire chinois, et le second par sa belle Introduction à la science des religions chinoises (1879) (1).

Mais tous deux ont été surpassés par le docteur James Legge, missionnaire écossais qui, tout en exerçant son ministère à Hong-Kong, pendant trente années (1843-1873), employa si bien ses loisirs à étudier la langue, les mœurs et les religions chinoises, qu'il devint un sinologue de premier ordre. En 1875, sa belle carrière apostolique reçut une double couronne : il fut appelé comme professeur de chinois à l'Université d'Oxford et notre Académie des Inscriptions lui décerna le prix Stanislas Julien, pour sa traduction des classiques chinois, avec le texte original en regard (Hong-Kong, vingt-huit volumes de 1841 à 1852) (1). Un baptiste américain, le docteur Fr. Merson (mort en 1874), a étudié la langue et les mœurs des Karens (Bas-Iraouaddy) et des habitans du Pégou (Birmanie anglaise), qui parlent des dialectes indo-chinois. Quant à la langue siamoise, elle a été dotée d'un dictionnaire par Mgr Pallegoix, cité plus haut, et la thibétaine doit au Père Desgodins un dictionnaire thibétain-latin-français, sorti des presses des Missions étrangères à Hong-Kong.

On doute le nom de touranienne à cette famille de langues, dont le berceau est l'Asie centrale, mais dont le domaine s'étend du Thibet septentrional jusqu'en Sibérie, et du plateau central de l'Inde au Japon. C'est à cette famille qu'appartiennent les idiomes dravidiens, parlés par les aborigènes de l'Hindoustan, qui, deux mille ans avant notre ère, furent conquis par les Aryas. On doit à Ziegenbalg (mort en 1719), missionnaire allemand dans la colonie danoise de Tranquebar, les premières études sur le malabar et le tamoul (2). Sa version du Nouveau-Testament en

(1) Faber a aussi composé trois livres sur la Théorie de Confucius (1882), celle de Mencius (1883) et celle de Mincius (1887).

(2) Voyez, par le même, *les Notions des Chinois sur Dieu et les esprits* (1852) et ses conférences sur *le Confucianisme et le Taoïsme comparés au Christianisme*, Londres, 1883.

tamoul est encore estimée. L'un de ses successeurs, Schultze, a continué et achevé celle de l'Ancien-Testament, dans le même idiome et Fabricius, missionnaire de la même Société, a doté de toute une littérature chrétienne, cette langue, parlée aujourd'hui encore par près de 100 millions d'âmes.

Dans la partie de l'Asie, qui est sous la domination ottomane, les Capucins et les Jésuites étaient amenés par le service des Missions étrangères à étudier le turc, l'arabe et le persan. Les premiers avaient établi à Péra (faubourg de Constantinople), les seconds à Smyrne, un séminaire pour l'instruction des futurs agens de propagande. C'est avec leur concours que le grand ministre, qui donna la plus vigoureuse impulsion à notre mouvement colonial, fonda l'institution des *Jeunes de langue*. « Dorénavant, dit un arrêt du Conseil de commerce du 18 novembre 1669, les drogmans et interprètes dans les échelles du Levant, résidant à Constantinople, ne pourront s'immiscer à la fonction de leur emploi, s'ils ne sont Français de nation. » Ainsi parlait Colbert et l'arrêt complémentaire de l'année suivante, décida que « chaque année seront envoyés aux échelles du Levant, six jeunes garçons de neuf à dix ans, qui voudraient volontairement y aller et iceux réunis dans le couvent des Capucins de Constantinople et de Smyrne, pour y être élevés dans la religion catholique, apostolique et romaine et à la connaissance des langues, en sorte qu'on pût s'en servir avec le temps pour interprètes desdites langues (1). » Louis XIV envoya dès lors dans ces deux villes de jeunes Français doués d'aptitudes linguistiques, mais, comme les vocations devenaient de plus en plus rares, le roi, après des négociations avec la Compagnie de Jésus, institua au collège Louis-le-Grand, douze bourses, pour douze enfans Arméniens et autres Levantins qu'on élèverait dans la religion catholique et seraient destinés à aider nos missionnaires en Orient. L'institution subit une nouvelle modification en 1720 : elle fut laïcisée par Louis XV, qui supprima la destination missionnaire et attribua les bourses à des enfans de huit ans environ, issus de famille française habitant « le royaume ou les échelles du Levant et y exerçant le négoce ou le drogmanat. » En conséquence, un maître de langues turque et arabe fut attaché audit collège. Un préfet des études était spécialement chargé de la « Chambre des enfans ou

(1) F. Masson, *les Jeunes de langue*, Paris, 1881.

jeunes de langue, » qui jouissait des faveurs de la Cour et du ministre, et furent l'objet de la sollicitude des Pères Jésuites, depuis 1700 jusqu'à 1763, époque de l'abolition de leur ordre en France (1).

Cette école a fourni à la France plusieurs drogmans et orientalistes distingués, par exemple J. Claude Galland (le jeune) et Cardonne (le jeune), qui d'élève devint professeur à ce collège (1757). C'est cette institution qui, transformée par la Révolution, a donné naissance à l'École actuelle des langues orientales vivantes.

Les Lazaristes ne restaient pas en arrière des Capucins et des Jésuites : ils fondèrent près de Constantinople le collège de Bebek, où l'on enseignait aux futurs « prêtres de la Mission » les langues orientales. A cette école entra comme novice, le 25 janvier 1849, un homme de quarante ans, qui devait illustrer la Compagnie. Eugène Boré, né à Angers, ancien disciple et ami de Lamennais, après avoir vu s'évanouir le rêve des fondateurs de *l'Avenir*, était parti pour l'Orient. Chargé d'une mission archéologique par notre Académie des Inscriptions, il commença par des recherches en Arménie et en Perse, puis à Mossoul, et ses travaux lui valurent d'être élu en 1842 membre correspondant, en remplacement de M. de Sauley. Mais, au contact des Lazaristes, Boré avait senti naître sa vocation de missionnaire et aurait voulu prendre l'habit. Sur les conseils du Père Leleu, il demeura laïque et contribua à fonder les écoles catholiques françaises à Tauris, à Djoulfa, à Téhéran. Retiré en 1843, dans la maison de Saint-Benoist, ordonné prêtre en 1849, puis nommé supérieur, il dirigea l'enseignement des langues orientales au collège de Bebek (1859-1874) et, comme couronnement de sa double carrière d'orientaliste et de missionnaire, fut élu supérieur général des prêtres de la Mission et des Filles de la charité (1874-1878).

Les langues aryennes, qui sont parlées par la population de race blanche de l'Inde ont fait aussi l'objet des études des missionnaires et les ont amenés à poser les bases de la philologie comparée. Le Père Robert de Nobili (1577-1656), qui a passé quarante années de sa vie à évangéliser les indigènes des royaumes de Madoura et de Maïssour, avait appris le bengali, le malabar, le tamoul et le sanscrit. Il avait composé une vie de la

(1) Le P. Holderman, préfet des jeunes de langue, a composé une grammaire de la langue turque, Constantinople, 1830.

Vierge Marie en vers tamouls et on lui a attribué la rédaction de l'*Ezour Védam* (1).

Il était réservé à un autre membre de sa compagnie, le P. Cœurdoux, missionnaire à Pondichéry, de faire une découverte linguistique d'une bien autre portée. L'abbé Barthélemy, l'helléniste bien connu par son *Voyage du jeune Anacharsis*, lui avait écrit, en 1767, pour le prier de composer une grammaire et un dictionnaire de la langue sanscrite. En répondant à l'académicien, le Père jésuite lui posait à son tour une question, le priant de la soumettre à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : « D'où vient, disait-il, que la langue sanskrouthane a tant de mots communs avec la langue grecque et surtout avec le latin? » Et à l'appui, il joignait quatre listes de mots et de flexions grammaticales. Il y avait là une révélation sur la parenté de la langue mère des dialectes hindous avec nos langues de l'Europe. La note du P. Cœurdoux fut lue à l'Académie en 1768; mais, comme l'a dit M. Michel Bréal, l'Académie n'avait plus alors de Fréret dans son sein, et, par malheur, la note fut transmise à Anquetil Duperron, qui se méfiait des recherches grammaticales et qui la laissa dormir dans ses cartons; elle ne fut publiée qu'après sa mort (1808). Entre temps, William Jones avait lu, dans une séance publique de la Société asiatique de Calcutta, son mémoire affirmant la parenté des langues de l'Europe et de l'Inde (2). Et voilà comment la gloire de cette découverte, capitale pour l'avenir de la science du langage, et faite par un Français, échappa à la France.

C'est un baptiste anglais, W. Carey (en 1834), missionnaire au Bengale, qui a eu le mérite de composer la première grammaire sanscrite (1806); une autre de la langue mahratte (1811) et d'avoir fait la première version de la Bible en bengali (1795-1811). Ces travaux paraîtront d'autant plus extraordinaires, qu'il n'y avait pas été préparé par une éducation classique : la vocation missionnaire s'empara de lui, quand il était cordonnier à Olney. Les missionnaires anglais de la Société de Londres et surtout les Allemands de l'Institut de Bâle, ont continué ces nobles exemples et enrichi les différens dialectes de l'Hindoustan de traductions de tout ou partie des Saintes Écritures (3).

(1) Mosheim, *Histoire ecclésiastique*, t. VII, p. 13.

(2) F. Bopp. *Grammaire comparée des langues indo-européennes*, traduction française. Introduction par Michel Bréal, Paris, 1866, 2 vol.

(3) Quand W. Carey mourut en 1834, les presses de la Mission qu'il dirigeait à

La famille des langues sémitiques, qui a aussi son berceau en Asie et comprend notamment l'hébreu, le syriaque et l'arabe, ne pouvait échapper aux investigations des modernes évangélistes. Qui n'a entendu parler de l'Université de Beyrouth, fondée par les Jésuites et qui rend entre autres de si grands services aux études médicales en Syrie? Les Pères y ont organisé un enseignement des langues orientales, et annexé une bibliothèque riche en manuscrits anciens, et une imprimerie, d'où sortent des éditions de grammaires, dictionnaires, et de classiques arabes et syriaques qui, au dire des hommes compétens, ont une réelle valeur scientifique. Il faut mentionner hors de pair les éditions d'auteurs arabes du P. Cheiko, l'édition de la plus ancienne version syriaque des œuvres de saint Grégoire de Naziance par les PP. Bollig et Gismondi. Enfin, les Dominicains n'ont pas voulu rester en arrière et ils ont fondé en 1890 l'École biblique de Saint-Étienne à Jérusalem. Là, dans un asile de paix, on étudie, sous la direction de savans orientalistes dont le premier fut Mathieu Lecomte, l'archéologie biblique et les langues orientales, nécessaires à l'interprétation des textes originaux ou des anciennes versions des Saintes Écritures : l'hébreu, le chaldéen et le syriaque (1). C'est le lieu de mentionner les travaux du P. Scheil sur les cylindres babyloniens. Son plus beau titre de gloire c'est d'avoir déchiffré le Code d'Hammourabi (1902).

Les langues sémitiques forment le trait d'union entre l'Asie et l'Afrique, car elles ont été portées jadis par les conquérans et le sont aujourd'hui par les marchands arabes, dans toutes les parties de l'Afrique, où s'est propagé l'Islam. D'ailleurs, ce sont des idiomes parens que l'on parle en Égypte, en Nubie et en Abyssinie. Commençons par ceux-ci :

Lepsius, le savant égyptologue, a traduit l'Évangile de Saint-Marc en dialecte fadidja pour les Nubiens et d'autres ont transcrit l'antique version copte des Psaumes et des Évangiles en caractères arabes à l'usage des Coptes. Quant à l'Abyssinie, ce sont les missionnaires allemands déjà cités, Isenberg et Krapf, qui ont inauguré les travaux linguistiques en composant une grammaire

Sirampour avaient imprimé l'Écriture Sainte en 40 idiomes hindous différens. Aujourd'hui, par les soins de la Société biblique de Londres, elle est traduite en près de 60 langues différentes.

(1) Cette école publie une « Revue internationale des Études bibliques, » très appréciée dans le monde savant.

et un vocabulaire des langues amhara, danakil et galla (1839-1842). Leurs successeurs anglais et américains ont, avec le concours de la Société biblique de Londres, fait des versions de la Bible en amhara, des quatre Évangiles en tigré et en falacha et de Saint-Marc, à l'usage des Juifs de Kara (près Metamné).

Mais ce n'est que dans une minime fraction de ce continent qu'on parle des idiomes sémitiques; la presque-totalité est peuplée par des noirs, appartenant à cinq grandes races, subdivisées en plusieurs centaines de famille, et parlant 438 langues et 453 dialectes différens. Qu'on ajoute à cela certaines contrées, telle que la Côte de Sierra-Leone et Liberia, habitées par un ramassis de nègres, descendans d'aïeux transportés il y a des siècles comme esclaves en Amérique, qu'on n'a pu rapatrier dans leur tribu d'origine, et qui parlent un dialecte mêlé de vingt patois différens, et l'on se représentera les difficultés inouïes que cet immense clavier de langues présentait aux virtuoses de la Mission. Eh bien! ils ne se sont pas laissé décourager : catholiques et protestans, de toute nationalité, se sont mis bravement à étudier ces idiomes d'autant plus difficiles, qu'ils étaient à l'état de devenir, qu'il a fallu en préciser les flexions, et que, sauf un seul, ils n'avaient point d'alphabet (1). Les uns ont dû d'abord adapter l'alphabet latin ou arabe à ces langues et, comme on l'a dit, inventer de nouveaux signes phonétiques ou syllabiques pour des sons propres à telle ou telle tribu. Ensuite, ils se sont mis, à l'envi, à traduire les Évangiles, les Psaumes, la liturgie, parfois la Bible entière en langue vulgaire. Aidés, enfin, par la Propagande romaine ou par la Société biblique britannique et étrangère, ils ont fait imprimer et vendre à bon marché ces livres de prières et ces textes sacrés.

En présence du grand nombre des travaux philologiques, composés par des missionnaires sur les langues de l'Afrique, nous renverrons aux *Polyglottes africaines* du docteur Cust, du docteur Kœller (2) et nous nous contenterons de citer les suivans. Les dialectes des nègres du Congo ont été étudiés par les Pères Autunès, Bonnefoux et Lecomte, dont les travaux ont été imprimés par la typographie des Pères du Saint-Esprit à Counéné (Congo).

(1) Le dialecte veh, parlé par un groupe de Soudanais, habitant la Côte de l'Or, est le seul chez lequel on ait trouvé des signes d'écriture. Voir R. N. Cust : *A sketch of the modern languages of Africa*, Londres, 1883, 2 vol. in-8°.

(2) Voyez la *Polyglotta Africana* du D<sup>r</sup> Kœller.



Ce sont les Pères Jésuites qui ont fait les meilleurs livres sur les idiomes de Madagascar, par exemple la grammaire malgache des Pères Ailloud et Caussègue, et le dictionnaire français-malgache et malgache-français des Pères Malzac, Abinal et Callet. Quant aux versions des Écritures, ce sont surtout les missionnaires protestants qui s'en sont occupés; la Société biblique britannique et étrangère n'en a pas publié moins de quatre-vingts, et il y en a certainement beaucoup d'autres qui sont encore manuscrites (1). Nous citerons, entre autres, la Bible entière en sé-souto (langue des Bassoutos), traduite par MM. Arbousset, Casalis et Mabille, la Bible entière en malgache, les quatre Évangiles en mandingue (transcrits en lettres arabes), les Évangiles de Saint-Marc et Saint-Jean, en kaoussa par le Rév. Robinson (transcrits en arabe), les Évangiles et la Genèse en berbère (en lettres arabes, sous presse), le Nouveau Testament en langue kabyle (transcrit en caractères latins).

Nous serons brefs pour les travaux linguistiques des missionnaires en Amérique et en Océanie, parce que la démonstration de notre thèse doit être à peu près faite pour nos lecteurs et que, d'ailleurs, la population aborigène de ces deux continents décroît si rapidement devant le flot envahisseur des émigrans, de race blanche, qu'on peut prévoir son extinction, sauf dans les pays où se fait le croisement des deux races. Mais l'œuvre des évangélistes n'en est que plus admirable, puisqu'ils ont conscience de ne pas travailler pour un long avenir.

On sait que les langues de l'Amérique du Nord se partagent en deux groupes très différens : celles des Esquimaux, qui habitent le Groenland, le Labrador et l'Alaska et celles des Peaux-Rouges. Le premier a exercé la sagacité de Hans Egede qui trouva le Groenland. A l'aide de son fils Paul et du morave Albert Top, il a traduit le Nouveau Testament en esquimau-groenlandais, l'œuvre a été continuée par les missionnaires moraves et aujourd'hui une grande partie de l'Ancien Testament est traduite et imprimée. La Bible entière a été traduite par des Moraves, en esquimau du Labrador et mise en caractères latins.

On sait que John Eliot, l'apôtre des Peaux-Rouges de la Nouvelle-Angleterre, avait traduit (en 1659) le Nouveau Testament dans le dialecte des Indiens campés sur les rives du fleuve Charles;

(1) 98<sup>e</sup> rapport de la Société biblique britannique et étrangère, Londres, 1902.

la version fut imprimée à New-Cambridge (1661-1663), mais la tribu à laquelle elle était destinée a aujourd'hui disparu. Piqué d'émulation, le morave D. Zeisberger, qui a consacré cinquante années à l'évangélisation des Peaux-Rouges de l'Ohio et du Susquehannah, a fait un vocabulaire de la langue iroquoise et du dialecte des Indiens Delaware, qui ont été imprimés. Il avait aussi composé une harmonie des Évangiles en delaware, qui est encore inédite.

Ce sont les missionnaires catholiques, surtout des Dominicains (le P. Pedro) et des Spiritains (Brunetti) qui ont étudié les langues du Mexique et de l'Amérique du Sud. La Société biblique de Londres a imprimé toute ou partie de la Bible en vingt-cinq langues américaines; mentionnons, par curiosité, une version de Saint-Marc dans le patois français parlé par les nègres de Saint-Domingue, de Sainte-Lucie, Grenade et la Trinité; celle du Nouveau Testament et surtout de l'Ancien dans le dialecte mic-mac parlé par les Indiens de la Nouvelle-Écosse, et enfin les quatre Évangiles, dans le dialecte des Iroquois de la province de Québec.

En Océanie, ce sont des missionnaires catholiques français, Maristes ou Pères de Picpus, qui se sont distingués dans l'apprentissage de ces langues polynésiennes, aussi variées que difficiles à prononcer. On cite les études du Père Maigret sur le dialecte des Iles Sandwich (Hawaï, 1824-30) et celle de Mgr Janssen et du P. Lemoing sur la grammaire et la langue tahitienne. De son côté, le Rév. S. Coolsma, missionnaire hollandais, étudiait et classait les langues parlées dans l'archipel de la Sonde (1). Les missionnaires allemands et anglais ne sont pas restés en arrière et ont traduit tout ou partie des Saintes Écritures, et leurs versions ont été ensuite imprimées par les soins et aux frais de la Société biblique de Londres. Elle n'a pas publié moins de quarante-six versions de la Bible, en langues australiennes ou polynésiennes; parmi lesquelles nous signalerons le Nouveau Testament en « motou » (Nouvelle-Guinée), par le Rév. Law; Saint-Mathieu, Luc et les Actes, en « erromanga, » par le Rév. Gordon; et la Bible entière en langue tahitienne.

Après cet exposé succinct des travaux des missionnaires en géographie et en linguistique, nous espérons que tout lecteur

(1) Voyez les travaux du P. Maigret, sur le premier dialecte; du P. Dordillon sur le second, et des PP. Lemoing et Janssen sur la grammaire de la langue tahitienne.

impartial reconnaîtra que ces imitateurs de l'Apôtre des Gentils, sans être tous comme lui de grands théologiens, ne sont du moins ni des ignorans, ni des ennemis du progrès, ainsi que se plaisent à le dire les libres penseurs. Mais, ce serait tomber dans l'extrême opposé que de vouloir faire d'eux des émules de Savorgnan de Brazza ou de Stanley et des collaborateurs assidus de nos sociétés savantes. Ces études de langues ne sont que l'accessoire, et, comme disait Livingstone « la fin de l'exploration n'est que le commencement de l'œuvre missionnaire, » dont le but essentiel est le salut des âmes. Le vrai missionnaire sait qu'il est, avant tout, un messenger de paix et de bonne nouvelle, envoyé par Dieu vers ces pauvres idolâtres, en proie à la terreur du sorcier et à l'horreur des guerres perpétuelles entre tribus, et il doit concentrer tous ses efforts sur leur rédemption morale et sociale. En les menant à l'école de Jésus-Christ, il aidera puissamment à l'éducation morale de l'individu, au relèvement et au resserrement du lien conjugal et familial, enfin au progrès de la vie sociale et de l'humanité. C'est ce qu'il nous reste à montrer.

GASTON BONET-MAURY.

---

---

# UNE CAMPAGNE EN BELGIQUE

---

## LA MONTANSIER A BRUXELLES

---

Quand, quelques jours après Valmy, Dumouriez revint à Paris, c'est en triomphateur qu'il y parut. Dans les rues, à l'Assemblée, dans les clubs, au théâtre, on acclamait le héros; les salons — il y avait encore des salons à Paris en septembre 1792, — se le disputaient à l'envi; et, dans un pêle-mêle d'élégances anciennes et de luxe récent, jolies courtisanes, actrices, femmes de l'ancien régime souriant au nouveau, se pressaient autour de lui avec journalistes, officiers, artistes, hommes politiques, agitateurs et tribuns populaires.

Dans cette société un peu mélangée, Dumouriez trônait; il pouvait parler en maître, en général, en vainqueur, et, dans une soirée chez M<sup>lle</sup> Candaille, Marat s'étant approché de lui pour réclamer, avec un peu de hauteur, après avoir décliné son nom, la mise en liberté de quelques volontaires, mis au cachot pour indiscipline: « Ah! ah!... c'est vous Marat, dit le général, en toisant son interlocuteur;... je n'ai rien à vous dire. »

Inviter Dumouriez, recevoir Dumouriez était une faveur; pour les théâtres et les lieux publics, c'était une réclame enviée. La demoiselle de Montansier, — elle signait encore ainsi, — directrice d'un théâtre récemment ouvert et qui est devenu de nos jours le Théâtre du Palais-Royal, ne fut pas une des dernières à vouloir fêter l'homme du jour. Elle se connaissait en héros et savait comment, avec eux, doivent en user les actrices, car dans sa jeunesse elle avait vu le maréchal de Saxe revenir vainqueur de Fontenoy et couronné de lauriers à l'Opéra.

En l'honneur du général, elle donna donc *Le Départ des Volontaires* ; il eut la galanterie d'aller, durant un ent'acte, saluer l'aimable directrice en ce foyer où se pressaient toutes les notabilités du temps.

Il n'était bruit alors que du projet d'expédition en Belgique dont on savait que Dumouriez était venu concerter le plan avec les ministres.

— Général, lui dit la fine et avisée directrice, qui, très habilement savait allier le soin de ses intérêts à l'enthousiasme patriotique, général, j'ai une grâce à vous demander : donnez-moi l'agrément de conduire à Bruxelles, dès que vous y serez entré, une *Troupe de la propagande* (1).

Flatté au fond du cœur par cette confiance en ses succès, par ce compliment délicat qui se dissimulait sous une requête, le général approuva d'un sourire et répondit avec assurance :

— Pour les fêtes de Noël, je vous y donne rendez-vous.

Dumouriez, dans cette réponse, ne se montrait point présomptueux : bien avant le rendez-vous assigné, il devait entrer à Bruxelles.

La Montansier, jadis beauté célèbre — elle avait fait des passions sous le règne de Louis XV, — n'était plus toute jeune en 1792 ; elle avait exactement soixante-deux ans, et ces soixante-deux années avaient été abondamment remplies par une existence qui ne manquait ni de piquantes aventures, ni de coups de théâtre, ni de mouvement. Née à Bayonne, d'une famille de petite bourgeoisie, Marguerite Brunet, devenue orpheline, était venue à Paris rejoindre sa tante maternelle, une dame Montansier, établie revendeuse à la toilette rue Saint-Roch. Elle paraît dès lors s'être adonnée à une existence plutôt joyeuse qu'austère. « Dès l'année 1748, affirme un rapport de police (2) (elle avait alors dix-huit ans), elle était déjà connue sur le pavé de Paris. » D'une taille ordinaire, médiocrement bien faite, blanche de peau, les yeux assez bien, le nez un peu gros, la bouche et le parler agréables, de la gorge, la main jolie, amusante et s'énonçant bien, la demoiselle de Montansier, — car pour fréquenter, dans l'intimité la plus secrète, des gens comme il faut, Marguerite Brunet avait cru utile de remplacer son nom par celui de sa tante en y ajoutant une particule qui s'y adaptait fort bien, — la demoiselle de Montansier donc, ne

(1) Archives nationales, F<sup>1</sup> 41, dossier 5, lettre du 26 novembre 1772.

(2) Ce rapport a été reproduit *in extenso* par M. G. Lenôtre dans la si intéressante étude qu'il a consacrée à la Montansier, *Vieilles maisons, Vieux papiers*, 2<sup>e</sup> série.

Signalons aussi les documens publiés par M. Martial Teneo dans *le Monde artiste*. Ils sont relatifs à l'arrestation de la Montansier pendant la Terreur.

tarda pas à être entourée d'une foule complaisante de généreux adorateurs. L'un d'eux, appelé à l'Intendance des Colonies, l'emmène à la Martinique, puis, là-bas, l'égare dans les Antilles, au delà des mers. Elle devient marchande de modes à Saint-Domingue ; puis, les nègres ne lui plaisant point, reparaît sur l'horizon parisien au commencement de l'année 1754. On la voit alors, suivie partout de deux grands nègres, habillés de bleu, et fournie d'un laquais, de deux femmes de chambre, et d'un carrosse de remise au mois qui l'annoncent sur le pied d'une très riche Américaine. Dès lors, tout ce que Paris et Versailles renferment d'illustre est à ses pieds. C'est le comte d'Esparbès, le marquis de Souvré, le marquis de Jonsac, le chevalier de Bezons, le marquis de Seignelay, le marquis de Ximénès, le comte de la Villegagnon, M. de Puysegur, le duc de la Trémoille, M. de Viarme, M. Thiroux de Montregard et nombre d'autres dont les noms ont échappé aux recherches pourtant si minutieuses de l'habile policier.

Mais au milieu de tous ces hommages, malgré l'enivrement de tous ces succès, le cœur de Marguerite Brunet avait parlé; la jolie fille s'était « assottée » d'un beau gars, acteur sans talent, sans esprit, sans courage, mais doué d'une jambe bien faite et d'un imperturbable aplomb. Il se nommait Bourdon et était connu au théâtre sous le nom de Neuville.

C'est cette liaison qui lança la Montansier dans la voie du théâtre. Tout d'abord, pour pouvoir y paraître à côté de son cher Neuville costumé en héros, elle s'essaya dans la tragédie; mais un accent gascon assez prononcé lui ayant valu, dans *Phèdre*, un éclatant succès de fou rire, elle eut la sagesse de ne point insister et de ne s'occuper désormais de théâtre que comme directrice. De là date cette association Montansier-Neuville, troublée parfois par de terribles et même sanglantes discussions, mais si solide et si persistante pourtant qu'elle ne devait s'éteindre qu'avec eux.

La Révolution avait surpris les deux associés dirigeant en commun les théâtres de Versailles et de Rouen; la proclamation de la liberté des théâtres les rappela à Paris, en cette salle du Palais-Royal, luxueusement aménagée par eux, et où l'habile Montansier eût bien désiré — si son âge le lui eût permis — jouer avec Dumouriez le rôle d'une nouvelle Favart auprès d'un nouveau maréchal de Saxe.

En pénétrant en Belgique, chez cette nation voisine et amie qu'ils prétendaient affranchir de la domination autrichienne, les Français se faisaient précéder de proclamations enflammées : « Frères et amis,

déclaraient-ils en des factums répandus à profusion, les Français armés, les Français libres viendront bientôt dans la terre que vous habitez ; ils vous tendront la main et ils vous diront : « Nous venons vous aider à secouer le joug de vos tyrans. Quand vous serez libres faites-vous des lois ; nous ne voulons pas en donner à nos voisins, nous avons renoncé à toute conquête (1)... »

Aussi quand, après l'éclatante victoire de Jemmapes, Dumouriez se mit en marche vers Bruxelles, marchait-il accompagné partout des vœux enthousiastes de toute la population.

Le 11 novembre au soir, on avait campé en une vaste plaine, en vue des hauteurs d'Anderlecht. Le lendemain matin, s'il faut en croire une tradition, la joyeuse affiche suivante était, au réveil, distribuée aux troupes :

« Par autorisation du général en chef, la troupe des Artistes patriotes, sous la direction de M<sup>lle</sup> Montansier, donnera aujourd'hui 12 novembre 1792, devant l'ennemi : *La République Française*, cantate chantée par MM. Elleviou, etc., *La Danse Autrichienne*, ou le moulin de Jemmapes, ballet arrangé par M. Gallet... Cette pièce sera terminée par une *Sauteuse* exécutée par les Autrichiens.

« Avis : Le public est prié de ne pas oublier que ces Autrichiens seront des Français ainsi déguisés pour les besoins de la représentation.

« *Le Désespoir de Jocrisse*, pièce de M. Dorvigny, jouée par MM. Baptiste Cadet, Durand, etc... et par le petit Truffaut, tambour à la 27<sup>e</sup>. Le spectacle se terminera par un feu d'artifice tiré par les canonniers de la 1<sup>re</sup> batterie. Musique du bataillon de la Deule. La plaine sera ouverte depuis le matin. Le spectacle commencera à deux heures (2). »

En dépit d'une si affriolante annonce, le spectacle ne devait pas avoir lieu : dans la journée du 12 novembre, c'est aux canons seuls

(1) Archives des Affaires étrangères. Pays-Bas, vol. 183, fol. 361.

(2) Cette tradition malheureusement, loin d'être confirmée, se trouve formellement contredite par l'histoire.

Nous avons soumis le texte de cette affiche (reproduite par tous ceux qui ont écrit sur la Montansier sans qu'aucun d'eux indique où se trouve l'original) à l'examen du juge le plus compétent qui soit en cette matière, l'auteur des belles études sur les guerres de la Révolution, M. Arthur Chuquet. Voici la réponse qu'il a bien voulu nous donner : « L'affiche est fautive. Le 12 novembre, l'armée est en marche et elle combat ; il n'y a pas encore de 27<sup>e</sup> (demi-brigade) ; on cite alors les batteries par le nom de leur capitaine ; il n'y a pas de bataillon de la Deule. »

Nous avons tenu toutefois à laisser figurer cette légende en cet article, mais à titre de légende seulement, parce qu'elle a servi de texte à la pièce de MM. Robert de Fiers, de Caillavet et Jeoffrin.

que fut donnée la parole et « la plaine ne fut pas ouverte » au Désespoir de Jocrisse. Au lieu de jouer la comédie, Truffaut, le petit tambour, battit la charge; la musique du bataillon de la Deule enleva sa troupe au combat; et c'est contre l'ennemi que la 1<sup>re</sup> batterie brûla sa poudre : les Autrichiens furent délogés d'Anderlecht, et le lendemain, dès l'aube, de cette position élevée qu'ils avaient occupée à leur place, les soldats français purent, de loin, apercevoir devant eux les murs de la vieille cité brabançonne « avec ses remparts plantés de vieux arbres et couronnés de moulins, la masse lourde et noire de la porte de Hal, les tours de Sainte-Gudule, le clocher de l'hôtel de ville dont la pointe supportait un colossal Saint-Michel terrassant le dragon (1). »

Dans Bruxelles, cependant, les uns tremblaient, d'autres étaient transportés d'allégresse. Dès le lendemain de Jemmapes, affolés, les représentans du gouvernement autrichien avaient, dans un hâtif désordre, fait leurs préparatifs de départ; précipitamment, on chargeait les effets de l'archiduchesse sur des bateaux qui, par le canal, devaient les transporter en Hollande (2). Puis, dans la nuit du 8 au 9 novembre, l'archiduchesse quittait elle-même la ville, accompagnée de M. de Metternich et de tous les membres du gouvernement.

La population, en revanche, ne dissimulait pas sa joie; se portant en foule sur les remparts, elle accablait de huées les corps autrichiens en retraite qui défilaient sous les murs et se réjouissait d'avance de l'entrée prochaine de leurs vainqueurs : « On se demande ici, écrit un témoin, dans combien d'heures on sera Français (3). »

Quand enfin Dumouriez entra le 14 dans Bruxelles, c'est au son des cloches sonnantes à pleine volée, au bruit du canon des remparts, aux acclamations du peuple qu'il y fut accueilli; le magistrat qui vint à sa rencontre rendit hommage en style pompeux « au héros qu'apportaient la Victoire et la Liberté; » et le général, touché jusqu'au fond du cœur de tant d'hommages et d'enthousiasme, écrivait au ministre de la Guerre : « J'ai été reçu comme le libérateur de la nation. »

Pendant qu'à Bruxelles éclataient de telles réjouissances de l'arrivée des Français, à Paris commençaient à s'agiter ceux qui pensaient que la gloire militaire doit servir à quelque chose, et que c'est agir en dupe que de ne point tirer parti d'une conquête.

(1) A. Chuquet, *Jemappes*, p. 411.

(2) Affaires étrangères. Pays-Bas, vol. 483, dépêche du 7 novembre 1792.

(3) *Ibid.*, Dépêches des 8 et 14 novembre.



Déjà la Convention avait pris soin d'envoyer en Belgique des commissaires, des agens nationaux, des commis, toute une foule de gens faméliques qui, en ce riche pays, arrivaient les dents longues, tout prêts à se tailler une large part en cet affriolant gâteau.

L'ingénieuse Montansier ne fut pas une des dernières à se souvenir de ses engagemens envers Dumouriez, et à penser qu'avec l'aide du gouvernement, son théâtre pourrait, d'une façon fructueuse, aller propager à Bruxelles les idées nouvelles et le progrès. Depuis le 21 septembre, la Convention avait proclamé la République, des hommes tout à fait éclairés se trouvaient enfin au pouvoir : ils comprenaient, ceux-là, que le théâtre doit être une des colonnes d'un État bien construit et accordaient, en conséquence, aux directeurs et aux artistes de généreuses subventions.

Déjà, dans sa séance du 25 septembre, le Conseil exécutif provisoire, « considérant que l'art dramatique est un des moyens les plus efficaces pour former les mœurs d'un peuple et qu'un gouvernement libre doit user, pour épurer l'esprit public, des mêmes ressources dont les gouvernemens despotiques se servent pour l'empoisonner, » avait consenti une large subvention aux théâtres de la République et de Molière. La Montansier, sûre donc d'un favorable accueil, n'eut aucune hésitation à prendre la plume pour s'adresser dans l'occurrence au ministre des Affaires étrangères en personne : « Ministre citoyen (1), lui écrivait-elle, les braves héroïnes Fernigh combattent pour la liberté ; moi, je veux tâcher d'en propager les principes et l'amour. Les moyens dont je veux faire usage sont ceux des illusions et de la séduction, et je dois m'en promettre des effets non moins sûrs que de ceux obtenus par nos armées. »

Puis, après avoir, avec justice, vanté l'excellence de sa troupe, exposé la pompe des spectacles patriotiques qu'elle se proposait de monter à Bruxelles, elle ajoutait fort judicieusement : « Les têtes brabançonnes sont encore bien empestées de préjugés. Ce que je fais comme particulier devrait peut-être être pris par des ministres aussi sages que patriotes comme une mesure très essentielle pour propager les grands principes de notre Révolution. J'irais donc à penser que, réussissant, elle aurait acquis des droits aux bienfaits de la patrie, et que, ne réussissant pas, elle en aurait encore à ses encouragemens (2)... »

A cette lettre était joint un « Répertoire provisoire des pièces que

(1) L'appellation était toute nouvelle. Le protocole de la politesse républicaine n'était pas encore tout à fait arrêté.

(2) Archives nationales F<sup>1</sup> 41 dossier 7, lettre du 26 nov. 1792.

la citoyenne Montansier jouerait à Bruxelles. » Parmi les tragédies, dominaient les sujets tirés de l'histoire romaine, dont les héros servaient alors de modèle aux républicains nouveaux ; c'étaient : *Caius Gracchus*, *la Mort de César*, *Mucius Scævola*, *Brutus*, *Marius à Cirthe* ; puis des pièces propres à exciter une sainte horreur des tyrans et des prêtres, leurs suppôts : *Guillaume Tell*, *Charles IX*, *La Ligue des tyrans*, *les Victimes cloîtrées*. Les comédies étaient, avec soin, choisies presque toutes parmi les œuvres les plus délicates de deux chauds partisans des idées nouvelles, de deux valeureux champions de la Liberté et de l'Égalité : les citoyens Fabre d'Églantine et Collot d'Herbois. Quant aux pièces à grand spectacle, accompagnées de chant et d'orchestre, c'étaient : *l'Hymne des Marseillais*, *le Départ des Volontaires*, *les Héroïnes de Saint-Amand*, *le Siège de Lille*, *l'Hymne de la Liberté*, et *la Carmagnole à Chambéry*.

Un tel programme était trop bien choisi, promettait des résultats trop importants en Belgique, dans l'Europe entière, peut-être, pour que des ministres avisés n'y prêtassent pas la plus extrême attention. Le jour même où lui parvint la requête de la citoyenne Montansier, le ministre des Affaires étrangères, le citoyen Lebrun-Tondu, ne voulant point mettre le moindre retard en une affaire de si haute importance, lui répondit, courrier par courrier : « J'ai reçu, citoyenne, la lettre que vous m'avez écrite hier. Je ne puis qu'applaudir au louable dessein de propager dans la Belgique, avec tous les moyens puissans qui sont dans vos mains, les principes et l'amour de la Liberté et de l'Égalité, en même temps que le succès de nos armes affranchit ses habitans de la servitude et de l'esclavage, sous lesquels ils étaient courbés depuis si longtemps...

« Je mettrai votre demande sous les yeux du Conseil, ce soir, et je ne doute pas de le trouver dans les mêmes dispositions que moi...

« Vous vous trouverez en bonne compagnie à Bruxelles, car je suis instruit que nos meilleurs artistes de l'Opéra et d'autres théâtres de la capitale se proposent d'y faire une apparition et de concourir avec vous à instruire les Belges dans le grand art de la Liberté, par les charmes et la gaieté de leurs talens (1). »

L'homme capable d'écrire ainsi et de diriger, d'une façon si haute et si judicieuse, la diplomatie française, n'était pas un nouveau venu dans la carrière ; il avait de la tradition : d'abord abbé, puis soldat, imprimeur, journaliste, venu à Paris en 1791 à la tête d'une députa-

(1) Archives nationales F<sup>1</sup> 41, dossier 3, lettre du 27 nov. 1792.

tion de patriotes liégeois et nommé peu après premier commis au ministère des Relations extérieures, il était, depuis plus de six mois, dans les bureaux quand la révolution du 10 août le bombardait ministre des Affaires étrangères. Dès lors, tout changea dans son existence : bien plus qu'aucune des situations qu'il avait auparavant occupées, celle-là lui convenait, trouvait-il ; les chevaux du roi étaient à ses ordres ; c'était dans le palais du roi, dans l'ancienne chambre à coucher du roi, — bien que le lit du roi y fût encore (1), — qu'il venait, à son tour, présider le Conseil exécutif ; c'est de là qu'avec importance il sortait pour aller, au nom de la nation française, rédiger des dépêches en ce style dont il se flattait à bon droit qu'aucun ministre ne s'était encore servi avant lui.

En décachetant sa lettre, la citoyenne Montansier eut un battement de cœur d'émotion, suivi bien vite d'un transport d'allégresse : ses vœux pouvaient-ils être plus vite exaucés ? Elle ne put s'empêcher, « rendant offre pour l'offre et serment pour serment, » d'écrire bien vite au galant homme d'État pour lui affirmer les sentimens de gratitude dont elle se sentait pénétrée :

« Digne citoyen ministre, lui disait-elle, je reçois votre seconde lettre et je la relis pour me bien convaincre que ce n'est point une illusion. Combien vos expressions, vos procédés sont aimables ! Combien j'en suis touchée ! Comment vous peindre ma gratitude ! Ah ! quand l'intérêt de la chose publique vous inspire autant de bienveillance pour des frères, qu'il est beau de se trouver républicaine et d'avoir, en ses ministres, de véritables pères ! Vous m'invitez d'aller causer avec vous de mes intérêts ; quel contraste avec ce que j'ai vu ! J'irai donc, mais quand ? Ce soir, je pourrais vous contrarier... Demain c'est vendredi !... Et toute ma vie j'ai conservé la faiblesse de n'oser faire un pas ce jour-là pour ce qui m'intéresse. Je vaincrai cette petitesse : sous votre égide, je ne dois éprouver que de la confiance, qu'envisager la plus flatteuse perspective. Daignez me dire votre heure et recevoir d'avance l'hommage bien affectueux de ma reconnaissance et de mon respect fraternel (2). »

Comme un général à la tête de son armée, la Montansier, conduisant sa troupe, fit son entrée à Bruxelles, le mercredi 2 janvier, à neuf heures du matin, un mois et demi après Dumouriez.

Il s'agissait de trouver une salle pour ses spectacles ; il y en avait

(1) F. Masson, *le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution*.

(2) F<sup>1</sup>° 11 dossier 3. La lettre est signée : *demontansier*.

bien une, celle du Théâtre de la Monnaie qui était fort belle ; mais le Théâtre de la Monnaie était encore occupé par une troupe et des directeurs qui ne manifestaient nullement le désir d'en sortir ; il allait falloir les en expulser ; puisqu'on agissait pour la Liberté, rien n'était plus légitime, et, comme on disposait de la force, rien n'était plus aisé.

Prenant donc seulement le temps de déposer ses bagages à l'auberge, le jour même de son arrivée, la Montansier se rend près du général Moreton qui commandait dans Bruxelles, et, forte de la lettre du ministre des Affaires étrangères qui l'accréditait près de lui, expose la situation et formule sa requête.

Elle trouvait malheureusement le général moins disposé qu'elle ne l'eût souhaité à agir par la force en sa faveur ; il parlait — ce qui devenait inquiétant — du « respect dû aux propriétés. »

— Malgré tout le plaisir, dit-il à l'aimable sollicitieuse, malgré le plaisir que j'aurais d'être agréable au Conseil exécutif et à vous, je me trouve fort embarrassé. Prévenus de votre arrivée, les directeurs du Théâtre de la Monnaie, Bultos et Adam, m'ont témoigné ne pas vouloir céder leur salle à quelque prix que ce soit.

La Montansier demeurait anéantie : allait-elle se trouver dans l'impossibilité de jouer à Bruxelles, et contrainte de retourner à Paris, ramenant en son sac de voyage *Caïus Gracchus* et *Mucius Scævola*, « sans avoir pu remplir les vœux du Conseil exécutif (1) ! »

Mais le général reprit, sur un ton qui rendit quelque espoir à la pauvre artiste :

— Cela pourtant s'arrangera, j'espère ; comptez que j'y emploierai toute l'autorité qui m'est confiée. Ayez la bonté de vous rendre de nouveau chez moi demain matin jeudi à onze heures ; je ferai prévenir les directeurs récalcitrons de s'y trouver en même temps (2).

L'entrevue du jeudi matin à onze heures fut pénible ; les directeurs luttaient pied à pied, émettaient « des prétentions exorbitantes, » cherchaient à gagner du temps, demandaient des délais, et finirent par obtenir deux jours pour réfléchir encore.

Mais dans cet intervalle se produisit un de ces événements qui changent brusquement la face des choses. Le croirait-on, ces directeurs, inconscients, aveugles ou hors de sens, eurent l'audace inouïe de faire jouer sur leur théâtre la tragédie de *Pierre le Cruel* !

A cette nouvelle, la Montansier ne fait qu'un saut chez le général Moreton, et, la voix étranglée par l'indignation :

(1) *Ibid.*, Lettre du 8 janvier 1793.

(2) *Ibid.*, Lettre du 4 janvier 1793.

— Citoyen général, les directeurs de la Monnaie jouent des pièces anti-révolutionnaires ! Dans la foule des vers aristocratiques dont fourmille celle qu'ils donnèrent hier, je ne vous en citerai que quelques-uns :

Fils de roi, dès l'enfance on dut vous enseigner  
Quel sceau Dieu même imprime à ceux qu'il fait régner.

puis :

J'en dois compte à moi seul. Vous, faits pour obéir,  
Au lieu de me combattre, il fallait me fléchir.

et encore :

Un roi, même coupable, est un objet sacré !

Indigné qu'on se fût permis de donner une semblable pièce, le général Moreton fit aussitôt mander les directeurs et leur témoigna tout son mécontentement.

— Que vous proposez-vous de jouer ce soir ? leur demanda-t-il.

— *Gaston et Bayard*, mon général.

— Je vous le défends expressément. Si vous vous permettez de faire jouer cette pièce, ou telle autre semblable, comptez que j'userai de tout le pouvoir dont je dispose pour vous punir sévèrement.

D'ailleurs, ajouta-t-il en se radoucissant un peu, le plus sûr pour vous en ôter le moyen, — puisque le Conseil exécutif de France a cru, dans sa sagesse, qu'il était nécessaire d'envoyer une troupe patriote pour donner des pièces propres à éclairer l'esprit public et propager les principes de liberté et d'égalité, — le plus sûr est que vous fassiez avec la citoyenne Montansier un arrangement convenable (1).

Cette mercuriale du général, en inspirant aux directeurs un salutaire effroi, les rendit plus souples et plus disposés à entrer en accommodement, et, après une discussion qui avait duré « depuis onze heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, » tout fut enfin terminé.

Les directeurs obtenaient quinze mille livres d'indemnité pour l'abandon de leur salle. « Je ne doute pas, ajoutait la Montansier en rendant compte au ministre, que, d'après mes bonnes intentions, le pouvoir viendrait à mon secours dans le cas où les recettes ne pourraient suffire aux dépenses (2). »

Quel argent d'ailleurs, pouvait être mieux dépensé ? les Belges avaient tant besoin de lumières ! « Je vous assure, ministre citoyen, que jamais dépense n'aura été plus fructueuse. D'après le peu de temps que je suis ici et tout ce que j'entends, je crois pouvoir vous dire que

(1) *Ibid.*, Lettre du 8 janvier.

(2) *Ibid.*, Lettre du 8 janvier.

ce pays est loin de l'esprit public qui devrait l'animer. L'aristocratie y règne; les nobles y ont encore du crédit; les prêtres y ont beaucoup d'influence; les préjugés religieux y règnent dans toute leur force. Les habitans s'observent beaucoup, il est difficile de les pénétrer et je crois qu'il est nécessaire d'employer tous les moyens que la politique d'un peuple libre peut autoriser, pour arracher le bandeau qui couvre les yeux des habitans de ce pays (1). »

Parmi ces moyens « autorisés par la politique d'un peuple libre, » il en était un sur lequel la citoyenne Montansier faisait grand fond et sur lequel elle appuie avec insistance : « Dans l'accord que j'ai fait avec les directeurs, mandait-elle, je l'ai prolongé jusques et y compris le jour de Pâques, regardant comme très important de jouer la semaine sainte et de porter ainsi le premier coup aux abus religieux dont le pays est infecté (2). »

Les Belges cependant commençaient à s'étonner un peu de la conduite de ces Français qui s'étaient présentés à eux et qu'ils avaient véritablement accueillis en libérateurs. Un ancien gouverneur des Pays-Bas, le prince Charles de Lorraine, avait laissé dans Bruxelles un souvenir impérissable de reconnaissance pour son habile et paternelle administration : une statue lui avait été élevée, le peuple la révérait; les Français l'abattirent (3). Plus de tyrans, même en bronze ! C'était le mot d'ordre; mais, pendant ce temps, les maîtres du jour, se sentant sans doute l'étoffe de remplacer les rois, prétendaient s'offrir toutes les jouissances dont ils avaient ouï dire que s'enivraient ces favoris de la naissance et du sort.

Au nom de la Liberté, au nom de l'Égalité, au nom du peuple, Delacroix et Danton, les commissaires envoyés par la Convention, faisaient gaïement du pays leur chose et leur proie. « Toujours à table ou avec des filles (4), » « uniquement occupés de leurs plaisirs (5), » grossiers, insolens, ridicules, c'est en maîtres qu'ils se posaient par-

(1) *Ibid.*, Lettre du 4 janvier.

(2) Lettre du 8 janvier.

(3) Un des agens du pouvoir exécutif, un peu plus éclairé que ses collègues, le citoyen Deshacquets, écrivait à ce sujet : « ... Organisons ici un pouvoir qui nous procure des hommes et de l'argent, mais empêchons les maladroits et les malveillans d'éloigner la confiance des Belges. Ils attachaient un grand prix à la statue du prince Charles, ne pouvait-on la laisser subsister sans blesser les principes?... » (Aff. étrang. Pays-Bas, vol. 184, fol. 145.)

(4) Lettre de Foliot à Carra, *Annales patriotiques*, 4 avril; et *Patriote Français*, 6 avril 1793.

(5) Merlin, cité par A. Chuquet, *Jemappes*.

tout. Entrant brusquement chez le vieil évêque de Namur qui en demeurait confondu, ne comprenant pas bien : « Monsieur, lui déclarait Delacroix, d'une voix engageante, nous sommes venus ici pour vous donner la liberté de vous marier (1) ! »

Comme elle l'avait promis, la Montansier participait de tout son zèle à cet apostolat de la Liberté. Le jour où, — contrairement à la volonté bien manifeste des Belges et en violation de tous nos engagements, — fut fêtée la réunion de la Belgique à la République, après qu'une distribution de pain, de viande et de boisson eut été faite au peuple « au bruit d'une brillante musique, » l'active directrice donna en son théâtre, une représentation gratuite, et à cette occasion, les armes de l'archiduchesse qui étaient encore dans la salle furent abattues et remplacées par le bonnet rouge « épouvantail de l'aristocratie (2). »

Mais à ces spectacles enflammés, pas un habitant du pays ne paraissait, et *La Ligue des Tyrans* ou bien *Les Victimes cloîtrées* eussent été jouées devant les banquettes, si les militaires et les jacobins français ne les eussent remplies (3).

C'était là d'ailleurs un résultat qui paraissait admirable aux commissaires de la Convention et dont ils se déclaraient satisfaits. « Il était nécessaire qu'elle vint, écrivaient-ils en parlant de la Montansier, non seulement pour les habitans, mais pour les militaires. Il en passe un très grand nombre, ils viennent au spectacle; les pièces patriotiques les électrisent... Après la comédie, ils montent sur le théâtre danser la *Carmagnole* et chanter la chanson *Marseillaise* (4). » Cela ne valait-il pas bien les cent mille livres que cette mission dramatique devait coûter à l'État?

Au commencement de mars 1793, l'« apostolat » des Jacobins en Belgique atteignit son plus parfait et entier épanouissement : la superstition, cette terrible ennemie de la Liberté, fut enfin attaquée de front et avec vigueur. Pendant trois jours, les 6, 7 et 8 mars, la cathédrale de Sainte-Gudule fut livrée en proie aux sans-culottes : « ils enfoncèrent les portes, brisèrent les châsses, dispersèrent les ossemens des saints, violèrent les tombes, mirent les troncs à sec, enlevèrent les registres

(1) *Ibid.*, p. 230.

(2) *Le Courrier de l'Égalité*, journal publié à Bruxelles, 1793.

(3) « Les trois ou quatre fois qu'on a donné des spectacles gratuits, la salle n'a été remplie que de militaires français; pas un habitant du pays n'y a paru... » (Affaires étrangères, Pays-Bas, vol. 184, dépêche de Deshacquets au ministre, 17 mars 1793.)

(4) Cité par F. Masson, *Le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution*, p. 277.

baptismaux... Les soldats (c'étaient ceux d'une compagnie de sans-culottes récemment formée à Bruxelles et non ceux de l'armée de Dumouriez), affublés de chapes et chantant d'obscènes chansons, formaient à travers la cathédrale, une procession bouffonne. » Les Belges ayant émis quelque timide protestation et averti de ces désordres les commissaires de la Convention, ceux-ci répondirent que « l'opération était commandée par l'intérêt de deux peuples formant désormais une seule famille (1). »

Très sincèrement, Dumouriez, en pénétrant dans la Belgique, avait eu l'intention de lui donner l'indépendance, d'y créer un gouvernement national, ordonné et probe. Bien vite étaient venues les désillusions et les dégoûts. A toutes ces violences il avait essayé de s'opposer, avait réprouvé tous les excès et ri de ces bouffonnes extravagances.

Parlant de la « mission de propagande » de la Montansier et de celle des artistes de l'Opéra, il dit dans ses Mémoires : « Le général ne protégeait pas non plus cette sottise et n'a vu qu'un jour à dîner chez lui ces virtuoses de l'Opéra, lesquels, du reste, se sont conduits avec beaucoup de décence et de raison et ont été beaucoup plus sages que les ministres qui les avaient envoyés (2). »

En cinq mois d'occupation, les Jacobins français avaient réussi pleinement à changer en haine l'amitié non équivoque que les Belges avaient eue pour la France, et quand, en mars, les Autrichiens, reprenant l'offensive, chassèrent successivement les troupes françaises d'Aix-la-Chapelle d'abord, puis de Liège, et menacèrent Bruxelles, ce fut dans tout le pays un immense cri de soulagement et d'espoir.

Comme les gouvernans autrichiens avaient fui jadis, les gouvernans jacobins s'apprétaient à fuir. Une file immense de chariots de tout genre ne cessait, jour et nuit, de traverser Bruxelles; on ne trouvait plus ni chevaux ni voitures; c'était le même spectacle qu'en novembre 92; mais, cette fois, disait un Français, « il nous coûte des souvenirs amers (3). »

Avec ses comédiens et ses actrices, ses danseurs, ses machinistes et ses musiciens, emportant ce qu'elle pouvait de son matériel et de ses bagages, la citoyenne Montansier fuyait comme les autres. Financièrement, son entreprise, — cette affaire dont elle attendait un si fructueux succès, — a complètement et piteusement échoué. Elle n'a plus

(1) A. Chuquet, *la Trahison de Dumouriez*, p. 79.

(2) *Mémoires*, livre VII, chap. III.

(3) Cité par A. Chuquet, *la Trahison de Dumouriez*, p. 63.



le sol, écrit en vain à Dumouriez quatre lignes désespérées pour en obtenir un secours, et se trouve finalement contrainte, pour échapper à la corde dont la menacent les Autrichiens, de s'enfuir en abandonnant à Bruxelles « douze malles pleines d'habits (1), » faute d'argent pour solder les charrettes qui les eussent emportées. Dans son affolement, elle en oublie jusqu'à sa montre.

Dans la journée du 24 mars 1793, les Français, obligés d'évacuer Bruxelles à la suite de la défaite de Nerwinden, avaient à peine franchi les portes de la ville, que le peuple brûlait sur la Grande Place l'arbre de la Liberté, — cet emblème d'une si étrange liberté, — et traînait dans la boue le bonnet rouge, cet « épouvantail de l'aristocratie. »

Réoccupé par ses anciens directeurs Bultos et Adam, le Théâtre de la Monnaie mettait de nouveau sur ses affiches : « Les comédiens de Son Altesse Royale ; » dans la salle, les armes de l'archiduchesse remplaçaient le bonnet rouge avili et insulté, et ces voûtes qui devaient être témoins de la ruine définitive de la superstition, retentissaient d'affreux refrains contre-révolutionnaires composés pour la circonstance :

D'un système sinistre  
Ne craignons plus l'effet,  
Quand Metternich paraît  
Notre bonheur renaît (2).

Et la salle croulait sous les applaudissemens à l'audition de cette sublime poésie :

Quand Metternich paraît,  
Notre bonheur renaît.

Et, pendant ce temps, la pauvre Montansier, sans montre et sans malles, fuyait sur les routes encombrées, fléchissant à la fois sous le poids de la fatigue et sous celui du remords, ayant manqué à sa sublime mission, n'ayant même pas pu « porter le premier coup aux abus religieux dont le pays était infecté ! » Car, honte suprême et lamentable échec, en cette salle où, de nouveau, régnait l'exécration aristocratique, Bultos et Adam, trop bien vengés des persécutions subies, pouvaient impunément donner *Pierre le Cruel*, *Gaston et Bayard* ; et faire relâche le jour de Pâques !

CH. GAILLY DE TAURINES.

(1) Archives nationales, F<sup>1</sup> 41, dossier 7.

(2) Faber, *Histoire du théâtre français en Belgique*.

---

---

# REVUE SCIENTIFIQUE

---

## LES TRAVAUX RÉCENS SUR LA DIGESTION DE L'ALBUMINE

---

Il y a un peu plus de trois ans, on exposait ici même les acquisitions nouvelles que venait de faire la physiologie des fonctions de l'estomac (1). Et voici que, derechef, il faut signaler des progrès accomplis, sinon dans le même domaine, du moins dans un autre qui le touche de fort près, celui des fonctions de l'intestin et de la glande abdominale, qui est l'agent principal des transformations alimentaires, c'est-à-dire du pancréas. Les notions récemment acquises à ce sujet méritent l'attention d'un public un peu plus étendu que celui des spécialistes. Sans doute, elles s'imposent en elles-mêmes et pour elles-mêmes aux naturalistes, aux biologistes, et aux médecins; mais elles sont capables d'intéresser, en outre, toutes les personnes qui ne sont pas étrangères aux problèmes généraux de la chimie. On peut, en effet, saluer ici, dans la chimie des êtres vivans, l'entrée en scène d'une nouvelle catégorie d'agens, les *kinases*, qu'on a appelées des *fermens de ferments*. Si les *fermens solubles* ou *diastases* sont les ouvriers de toutes les besognes chimiques qui s'accomplissent dans les organismes vivans, on pourrait dire que les *kinases* en sont les contre-maitres. En tout cas, les savans qui les ont fait connaître ont pensé que ces corps nouveaux agissaient sur les diastases comme les diastases elles-mêmes agissent sur les composés chimiques banals. — Les lecteurs, enfin, qui sont de la classe distinguée des philosophans,

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> novembre 1900.

c'est-à-dire qui s'intéressent à tout ce qui se peut comprendre, ne refuseront pas de nous suivre dans une région de la science qui est un vieux pays dont un travail de métamorphose est en train de faire un pays nouveau.

Dans ce domaine de la digestion, les révolutions se succèdent. L'estomac, qui a longtemps régné en maître absolu, a été détrôné, il y a environ un demi-siècle. Le pancréas a pris sa place. Mais voici qu'après quelques années pendant lesquelles on se plaisait à voir réunies en lui toutes les vertus et toutes les capacités digérantes, son autocratie est menacée : et elle l'est de deux côtés. D'une part les physiologistes d'avant-garde réclament pour l'intestin une part de plus en plus grande dans le fonctionnement digestif; et, d'autre part, les vieux partis veulent rendre à l'estomac, sous une forme rajeunie, une partie de l'influence dont il avait été dépossédé. Le spectacle de ces vicissitudes, à travers lesquelles la physiologie poursuit sa marche en avant, excitera peut-être assez d'intérêt pour qu'on s'impose la peine de surmonter l'ennui de quelques arides détails.

## I

La physiologie ancienne plaçait toute la digestion dans l'estomac. Elle attribuait à cet organe un rôle prépondérant et quasi unique dans la transformation des alimens. En revanche, l'opinion d'hier — et nous parlons de quatre ou cinq ans, — déclarait que l'estomac est inutile à la digestion et qu'il lui est peut-être nuisible. Elle réduisait son rôle à celui d'un sac à provisions, d'un simple garde-manger, où les alimens se rassemblent avant d'être exposés dans l'intestin à l'action énergique et décisive du suc pancréatique. Elle faisait ressortir que, des quatre classes de substances alimentaires, sucres, graisses, féculens, albuminoïdes, ces dernières seules sont modifiées par l'estomac. Et non point toutes les substances albuminoïdes, mais un petit nombre seulement d'entre elles, celles qui sont le plus attaquables, qui forment le tissu unissant ou conjonctif. Celles-là, à la vérité, sont dissoutes, liquéfiées, digérées. Mais la chair musculaire, la viande échappe à toute action : ses fibres sont seulement dissociées et séparées, comme il arrive pour la viande que l'on fait bouillir. Dans un cas comme dans l'autre, dans la digestion gastrique comme dans la préparation du pot-au-feu, la désagrégation de la chair musculaire est due à la fonte du ciment conjonctif unissant. L'effet du suc de l'estomac, à cet égard, consiste plutôt dans une action physique ou mécanique destinée à faciliter

l'action chimique digestive qu'à l'exécuter. Préparer un hachis de bouilli n'est point le digérer.

La démonstration de l'inutilité de l'estomac, commencée par la clinique biologique, fut continuée par les zoologistes, qui constataient l'absence de cet organe chez un assez grand nombre de poissons, ablettes, carpes, tanches, dipneustes, cyclostomes, et chez l'amphioxus. Elle fut complétée par les chirurgiens et expérimentateurs, qui pratiquèrent l'ablation totale de cet organe sans dommage apparent pour les opérés. — En dépossédant l'estomac de sa principale fonction, on ne lui refusait pas quelques offices secondaires. On consentait, par compensation, à lui attribuer un rôle antiseptique, c'est-à-dire à en faire un organe de défense de l'organisme contre les microbes pathogènes. La réalité de cette action préservatrice de l'estomac n'est pas contestable, bien qu'elle ne soit pas universelle. Elle est due à l'acidité de son suc qui est suffisante pour détruire les microbes et, d'une manière générale, tous les organismes vivans qui ne sont point spécialement protégés.

Disqualifié en tant qu'organe digestif, l'estomac céda la place au pancréas et le suc pancréatique hérita de toutes les vertus transmétrices attribuées précédemment au suc de l'estomac. Une petite part en était laissée à l'intestin. — Mais voici une nouvelle péripétie. Les recherches récentes sont en train de montrer que les activités énergiques du pancréas et de l'intestin sont mises en branle par l'action de l'estomac. C'est le suc acide de l'estomac qui provoque la formation d'une liqueur appelée *sécrétine*, stimulant naturel de la sécrétion du pancréas. Cette même réaction acide paraît être la source de l'excitation qui détermine l'abondante sécrétion du suc intestinal. De plus, ce suc contient précisément la kinase, c'est-à-dire la substance sans laquelle le suc pancréatique n'aurait aucune vertu efficace pour la digestion des alimens azotés ou albuminoïdes. Le rôle de l'intestin grandit aux dépens de celui du pancréas.

Les médecins de la vieille école, ceux que nous appelions tout à l'heure les fidèles du régime déchu, se sont réjouis de voir contester le pouvoir de l'usurpateur. Ils n'avaient jamais désarmé. Sans doute, ils s'étaient rendus aux raisons des expérimentateurs qui démontraient la presque-inutilité de l'organe au point de vue de la transformation chimique des alimens; mais c'était à regret. Ils ne contestaient pas que l'on pût vivre exceptionnellement sans estomac. Néanmoins, il leur en coûtait d'acquiescer à l'opinion générale affirmant que, si le bon état de ce viscère importe beaucoup à la santé, il importe fort peu

à la fonction digestive. Ils voulaient pour lui un rôle et une place. Ils espéraient un regain de faveur qui, en effet, lui est venu. Ils ont eu la satisfaction d'assister à une demi-réhabilitation de l'activité gastrique. Dans la série des actes dont l'ensemble forme « une digestion, » la sécrétion de l'estomac reprend en effet un rôle et une place importante, grâce à son acidité. Cette place, c'est la première, au point de vue chronologique tout au moins, puisque le suc de l'estomac est l'antécédent et le stimulant des sécrétions pancréatique et intestinale chargées du chimisme digestif : son rôle c'est celui d'un *primum movens* mettant en branle toute la machine.

Sur quelques autres points, ceux-là secondaires, l'intervention transformatrice de l'estomac a été reconnue réelle. Il n'est pas vrai que cet organe reste absolument étranger à la digestion des alimens féculens, gras et sucrés. Il y a une catégorie de féculens dont il opère la digestion : ce sont ceux qui contiennent l'espèce de fécule qui l'on appelle inuline. Par son acidité encore, le suc gastrique les transforme en sucre de lévulose, absorbable et utilisable. Or la part des féculens de cette nature dans l'alimentation n'est pas absolument insignifiante : les topinambours, la chicorée, en contiennent de grandes quantités.

En réalité l'opinion scientifique informée n'a pas le caractère absolu que nous aimons à lui donner ; elle tient compte de toutes les observations ; elle fait à chaque organe sa part exacte ; elle ne dit point que le pancréas est tout dans la digestion et que l'estomac n'est rien. Ces affirmations tranchantes, intransigeantes, absolues, sont le fait des auteurs de seconde main. Elles ont néanmoins un avantage, à la condition que l'on n'en soit pas dupe : c'est de faire mieux apercevoir, en l'exagérant, la signification générale des faits et d'en donner pour ainsi dire d'un coup une vue intensive qui devra ensuite être rectifiée dans les détails.

C'est sous le bénéfice de cette restriction qu'il est permis de distinguer, dans l'évolution de nos connaissances sur la digestion au cours des temps, trois phases ou périodes : la période ancienne, ou « règne de l'estomac » qui s'étend de l'antiquité jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et dont les représentans sont Aristote, Plinonius, Galien, Van Helmont, Réaumur, Spallanzani ; « le règne ou la période du pancréas » avec Claude Bernard, Kühne et Pavlow : enfin « la période de l'intestin » qui se lève dans le lointain et qu'annoncent les travaux des physiologistes du moment présent, parmi lesquels il faut citer encore Pavlow, l'illustre professeur de l'Institut impérial de médecine de Saint-Pétersbourg, qui a découvert la kinase intestinale,

Colinheim, un expérimentateur allemand qui a récemment découvert l'*érep sine*, agent digestif intestinal, Bayliss et Starling, physiologistes anglais qui ont fait connaître la *sécrétine*, et enfin un jeune savant français, C. Delezenne, qui a heureusement étendu les idées de Pavlow.

## II

La digestion d'un repas est un phénomène étonnamment complexe auquel coopèrent un grand nombre d'organes, et qui comprend une multitude d'actes de nature diverse : nerveux, mécaniques, physiologiques, chimiques, régulièrement enchaînés entre eux. Parmi ces actes, les plus caractéristiques sont les actes chimiques. Aussi s'est-on habitué à leur accorder le premier rang. Le principal effort des expérimentateurs depuis une centaine d'années n'a cessé de s'exercer dans le dessein de les mieux connaître.

L'appareil digestif est surtout une usine chimique. C'est le mot qui revient constamment sous la plume des auteurs contemporains. Les anciens aussi savaient bien que les alimens introduits dans l'estomac sont destinés à subir une dénaturation plus ou moins complète. Ils savaient qu'ils sont soumis à une élaboration plus ou moins profonde qui les rend aptes à être absorbés et utilisés pour la réparation de l'édifice vivant. Une dénaturation de ce genre est, par définition même, une opération chimique. Mais à une époque où la chimie n'existait pas, les anciens devaient lui chercher des analogues dans des faits de la vie journalière, et, par exemple, dans la cuisine qui est bien une chimie domestique. Pour Hippocrate, la digestion était une cuisson dans l'estomac qui était une marmite. Pour d'autres, Galien, Van Helmont, c'était une fermentation, et l'appareil digestif était une sorte de cuve de vendange. Certains, comme Plistonius, et, plus tard, Cheselden, y voyaient une corruption, une putréfaction naturelle. Les Italiens de la Renaissance, comme Vallisneri, en faisaient une altération comparable à celle qu'éprouve le cuivre sous l'action de l'eau-orte. Toutes ces images sont des traductions plus ou moins exactes de la même idée, celle d'une transformation chimique, comme résultat principal ou but de la digestion.

A la vérité, les alimens ne sont pas seulement soumis à des actions chimiques dénaturantes. Dès leur entrée même dans l'appareil digestif, ils sont exposés à des traitemens mécaniques, altération, broyage, brassage, et ces opérations avaient paru à certains savans, tels que

Borelli et Boerhaave, le but et la fin de la digestion. Les transformations mécaniques accompagnent en effet les opérations digestives; elles les préparent; mais il n'y a pas de doute que ces changements ne soient très secondaires et accessoires en comparaison des actes chimiques.

Ces actes chimiques, Réaumur en 1752 et l'abbé Spallanzani, trente ans plus tard, en entreprirent l'étude chez les oiseaux. Leur attention se borna, bien entendu, à ceux seulement qui s'accomplissent dans l'estomac toujours considéré comme l'unique théâtre de la digestion. Et, d'ailleurs, les moyens d'action dont ils disposaient ne leur auraient pas permis d'atteindre ceux qui s'opèrent dans les autres sections du tube digestif. Le choix des oiseaux comme sujet d'étude s'explique par la facilité qu'ils offraient aux expérimentateurs désireux d'obtenir sans mutilation de l'animal les sucs de l'estomac. — La tradition de ces recherches fut continuée plus tard par Tiedmann et Gmelin en 1823 et par Leuret et Lassaigne. Ceux-ci, par des moyens plus compliqués, cherchaient également à obtenir les sucs digestifs pour en observer l'action *in vitro*. De même le médecin russe Bassow en 1833 et Blondlot en 1834 se procurèrent, par l'opération de la fistule gastrique, des quantités abondantes de suc gastrique. Et c'est ainsi que l'on arriva à connaître la phase de la digestion qui s'accomplit dans l'estomac.

Des opérations chimiques qui s'accomplissaient dans les autres parties du tube digestif, il n'était pas question; on ne connaissait pas l'existence de ces modifications et moins encore leur nature. Et même on ne connaissait pas suffisamment les sucs qui sont préposés à leur exécution. Cependant c'est le travail chimique des parties qui suivent l'estomac qui, en réalité, est le plus décisif, le plus énergétique, le plus important pour la réalisation du but de la digestion.

On peut dire, en suivant une comparaison employée par Pavlow, que l'appareil digestif n'est pas seulement une usine stomacale, que c'est une série d'usines intestinales échelonnées sur un long parcours, dont les plus éloignées reçoivent des matières premières déjà ouvrées ou dégrossies dans les précédentes. Chacune de ces sections, comme le dit Pavlow, est pourvue de moyens d'action, de réactifs spéciaux (sucs digestifs) qui lui sont expédiés par des comptoirs ou ateliers (glandes digestives). Beaucoup de ces fabricans de réactifs travaillent dans des ateliers de famille dispersés dans le voisinage de l'usine sectionnaire, — et c'est alors l'image des petites glandes isolées

appelées glandes de Lieberkühn, logées dans l'épaisseur de la paroi muqueuse sur tout le parcours de l'intestin. D'autres fois ces réactifs sont préparés dans des ateliers groupés, à leur tour, en un établissement industriel central qui est relié à l'usine digestive par un canal ou un système de canaux; et c'est alors l'image de la glande pancréatique, par exemple, qui, par le canal de Wirsung, déverse ses produits (suc pancréatique) dans le duodénum. L'effet de transformation que les réactifs ou suc glandulaires opèrent sur les alimens est dû à ce qu'ils contiennent des substances particulières : *fermens solubles, diastases*. — L'étude de ces ferments solubles a des ramifications infinies. Elle suffit à constituer une science presque tout entière, la chimie biologique, sans compter la place énorme qu'elle occupe dans la Physiologie proprement dite.

### III

Il n'est pas possible de se rendre compte des opérations de cette chimie compliquée et cachée des ferments digestifs à moins de se procurer à part le réactif glandulaire et de le mettre en présence des matières premières alimentaires qu'il a la vertu de transformer; et cela commodément, dans le laboratoire, de manière à pouvoir analyser les produits et suivre les phases de la réaction.

Aussi, le nœud du problème de la digestion est-il de se procurer, et en abondance, les sucs glandulaires des diverses sections, la salive, le suc de l'estomac, la bile, le suc pancréatique et le suc intestinal, ou, pour mieux dire, les sucs intestinaux, car ils diffèrent certainement dans les différens départemens du canal digestif : Pavlow a raison de prétendre que chaque progrès sérieux de la physiologie de la digestion a correspondu à la découverte de quelque procédé nouveau permettant au physiologiste de se procurer en abondance un suc digestif pur. Et, en particulier, ceux que lui-même a réalisés et qui ont établi sa réputation, sont dus, en ce qui concerne la digestion gastrique, au perfectionnement des procédés de fistule gastrique partielle antérieurement employés par Heidenhain et Thiry. — En ce qui concerne la digestion pancréatique, les notions nouvelles introduites par Pavlow tiennent à la création du procédé de fistule permanente que le physiologiste russe a imaginé en 1879, que Heidenhain (de Breslau) a réinventé l'année suivante et qui est connu sous le nom de procédé de Heidenhain. — Enfin, les notions nouvellement acquises sur les propriétés du suc intestinal et sur la kinase qu'il renferme, proviennent



de la manière à peu près irréprochable dont on exécute, maintenant, les fistules de l'intestin.

Il y a deux manières de se procurer les sucs glandulaires nécessaires à l'étude des opérations chimiques de la digestion : le « procédé de macération, » et le « procédé de fistule. » La glande qui fabrique un suc s'en imprègne : ou plutôt, elle s'imprègne de la matière active de ce suc : elle la conserve à l'état concentré. C'est à cette heureuse circonstance que l'on doit d'avoir pu acquérir les premières notions sur les sécrétions digestives. On se les est procurées en faisant macérer dans l'eau le tissu de la glande hachée. On se proposait d'obtenir un liquide équivalent, ou à peu près équivalent à celui que la glande sécrète naturellement ; et on l'a obtenu en effet. — Le tissu de la muqueuse stomacale, haché et macéré dans l'eau acidulée, fournit un liquide presque identique au suc gastrique. — Le pancréas haché dans l'eau donne une liqueur à peu près équivalente à la sécrétion pancréatique. Le principe de cette équivalence a été posé par Eberle, en 1842. Il a été vérifié successivement pour toutes les glandes véritablement digestives. Il ne s'applique pas aux autres glandes. La macération du foie ne fournit point de bile : la macération du rein ne fournit point d'urine.

Tout ce que l'on savait, jusqu'en 1900, sur les propriétés digestives du suc pancréatique, on l'avait appris de cette manière au moyen du suc de macération. De même pour le suc intestinal. Or, ces connaissances étaient assez étendues pour bien montrer la fécondité du procédé. Toutefois, la vérification de l'identité de ce suc artificiel avec la sécrétion naturelle restait obligatoire. Ainsi a toujours procédé Claude Bernard. Ce n'est qu'après avoir eu recours au procédé de la fistule pour s'assurer que le suc pancréatique contient un ferment capable de digérer les hydrates de carbone et de les transformer en sucre, et qu'il en renferme un autre capable d'émulsionner et de saponifier les graisses, que le célèbre physiologiste eut recours au procédé plus expéditif de la macération pour poursuivre son étude. C'est après avoir acquis la même conviction, mais cette fois d'une manière moins satisfaisante, que Kühne, en 1872, reprit, au moyen du suc de macération, l'étude de la digestion pancréatique des matières albuminoïdes ébauchée vingt ans auparavant par Corvisart au moyen du suc naturel. C'est ce savant distingué qui caractérisa, dans le suc de macération pancréatique, le ferment qui digère les aliments albuminoïdes, la trypsine. Et encore, c'est en faisant des macérations de la muqueuse

intestinale que Claude Bernard découvrit le ferment « invertine » ou « sucrase » qui permet la digestion du sucre ordinaire.

La fécondité du procédé n'avait rien à envier à sa simplicité. Mais on ne tarda pas à s'apercevoir qu'il a ses limites et par conséquent ses inconvénients. Il ne fournit point la sécrétion pure. Il ne la fournit point variée, adaptée aux circonstances, comme il est possible que le soit la sécrétion naturelle et normale. Et, de fait, si le moyen a permis de connaître avec une exactitude suffisante la digestion pancréatique des féculens et des graisses, il n'aurait pas permis de connaître à fond la digestion des albuminoïdes.

Pour des raisons qu'il n'est pas utile d'examiner en ce moment, le suc pancréatique de macération, en effet, n'est pas identique au suc pancréatique naturel. Le suc de macération est en état de digérer les alimens protéiques, l'albumine. Le suc normal naturel tel qu'il est sécrété n'en est pas capable : l'albumine s'y conserve indéfiniment inaltérée ; toutefois il acquiert cette propriété à un degré éminent lorsqu'il est mélangé à la *kinase* du suc intestinal. Cette substance complémentaire de la sécrétion pancréatique n'aurait probablement jamais été découverte si l'on n'avait eu recours à un moyen plus parfait de se procurer les sucs digestifs, c'est-à-dire au procédé de la fistule.

Celui-ci est une imitation à peu près parfaite du procédé de la nature. Il consiste à introduire un tube de verre, d'argent ou d'étain, dans le canal de la glande et à dériver la sécrétion au dehors où on la recueille au lieu de la laisser arriver dans l'intestin. S'il s'agit des sécrétions des petites glandules isolées dans la muqueuse, le procédé n'est plus applicable. Ces glandes, lorsqu'elles sont en activité laissent perler le liquide qu'elles sécrètent en petites gouttes qui se rassemblent bientôt en nappe à la surface de la muqueuse. C'est là qu'il faut le recueillir. Pour cela, on séquestre une anse intestinale, on la sépare du reste de l'intestin dont on réunit deux bouts et qui se trouve ainsi diminué de longueur. On ouvre à la peau les deux bouts de l'anse séquestrée, et cette portion du tube digestif qui a conservé d'ailleurs ses connexions vasculaires et nerveuses continuant de vivre et de sécréter comme à l'ordinaire, on n'a plus qu'à recueillir le liquide qui s'y produit, et qui représente la sécrétion normale pure, exempte des matières étrangères que les alimens ou les sécrétions des portions précédentes y entraîneraient fatalement si l'intestin restait intact. — Les études les plus récentes et les plus approfondies des sécrétions pancréatique et intestinale par Pavlow,

Delezenne et Frouin ont dû une partie de leur succès à l'emploi perfectionné des procédés de fistule.

#### IV

On s'est étonné que les propriétés digestives du suc pancréatique soient restées si longtemps ignorées et que l'estomac n'ait pas été dépossédé plus tôt de son rôle usurpé. Le pancréas était connu depuis longtemps. Les anciens, uniquement guidés par les caractères anatomiques et par les ressemblances de forme et d'apparence extérieure, avaient comparé cette grosse glande abdominale aux glandes salivaires. C'était déjà l'opinion de Galien. Le père de l'anatomie avait déclaré que le pancréas verse dans l'intestin une sécrétion qui est analogue à la salive. On suivit docilement son opinion. Toutefois, les anatomistes du xvii<sup>e</sup> siècle se préoccupèrent de connaître mieux la structure de l'organe et d'en obtenir le suc.

Ce fut Georges Wirsung qui en trouva le conduit chez l'homme. Il est resté connu sous le nom de canal de Wirsung, et la mémoire de cet anatomiste a été sauvée de l'oubli par une découverte à laquelle il n'avait peut-être pas la plus grande part. On raconte, en effet, que c'est Maurice Hoffmann, dont il était l'hôte, dans l'automne de 1642, qui lui montra le conduit de la glande chez les oiseaux, chez le coq d'Inde, et lui fournit l'occasion de le trouver chez l'homme. Un an plus tard, au milieu des querelles suscitées par cette observation, comme il était d'usage en ce temps-là, pour presque toutes les nouveautés anatomiques, Wirsung périt assassiné.

Vingt ans après, en 1662, Regnier de Graaf, dont tous les historiens de la médecine connaissent bien le nom, consacra une dissertation au suc pancréatique, à sa nature et à ses propriétés. Il recueillit ce suc, ou il crut du moins le recueillir au moyen d'un flacon disposé en face du point où le conduit pancréatique débouche dans l'intestin. Une gravure annexée à son mémoire représente un chien muni de ce dispositif. Cette manière de procéder n'a pas dû lui fournir la moindre goutte de suc, car la sécrétion se tarirait inmanquablement chez un chien traité de cette façon. Regnier de Graaf s'est manifestement trompé sur ce point. Mais cette tentative avait donné l'éveil et, après la publication de De Graaf, les travaux sur ce sujet se multiplièrent. C. Brunner, en 1683, passe pour avoir pratiqué la ligature du canal pancréatique et avoir extirpé la glande chez plusieurs chiens. Ces animaux survécurent à l'opération, ce qui conduisit le savant à conclure

à la faible importance de l'organe. Il est certain que l'opération n'avait pas été complète. Les extirpations du pancréas ont été tentées maintes fois vainement. On attachait un grand prix à leur réussite; elles échouaient toujours et l'animal succombait aux suites de l'opération. Ce n'est qu'en 1889, plus de deux siècles après les prétendues extirpations de Conrad Brunner, que deux physiologistes allemands, von Mering et Minkowski parvinrent, grâce à l'application de l'antisepsie chirurgicale, à conserver des animaux ayant subi cette ablation. Et, pour le dire en passant, ces expériences contemporaines ont complété d'une manière remarquable l'histoire physiologique et pathologique du pancréas. Elles ont, en effet, révélé la part considérable qui revient à cet organe dans la formation du sucre chez les animaux : en même temps, elles ont fait connaître la cause de l'une des formes graves de la maladie du diabète. Du coup, le pancréas, dont on savait déjà le rôle prépondérant dans la digestion, acquérait une importance nouvelle et tout à fait de premier ordre parmi les organes essentiels de l'économie.

Mais, il ne s'agit point ici de l'intervention du pancréas dans la fonction glycogénique et dans le diabète, qui est un dérèglement de cette fonction. Ce qui nous importe, c'est son rôle dans la digestion et spécialement dans la digestion des albuminoïdes (ou de l'albumine, comme on dit par abréviation); c'est la manière dont ce rôle a été successivement connu; c'est, enfin, l'histoire de la substitution du pancréas à l'estomac comme instrument prépondérant de la transformation chimique des aliments.

Il faut arriver pour cela presque à l'époque contemporaine. Jusquelà, on a enseigné et répété partout l'opinion de Galien : que le pancréas était une sorte de glande salivaire égarée dans l'abdomen. De fait, sa structure et son aspect sont à peu près ceux de la glande parotide ou de la glande sous-maxillaire. Les unes et les autres appartiennent à la même catégorie des glandes en grappe. En réalité, il ne faut pas dire que la structure microscopique en est absolument la même, mais seulement qu'elle a paru telle jusqu'au jour où l'on est entré dans l'extrême détail histologique, et où l'on a décrit entre les culs-de-sac de cette glande en grappe, disposés, en effet, comme ceux des glandes salivaires des filots cellulaires spéciaux, les filots de Langerhans, que les anatomistes actuels, et particulièrement M. Laguesse, ont contribué à nous bien faire connaître. D'ailleurs, c'est une vérité sur laquelle les anatomistes n'ont jamais cessé d'insister que les ressemblances anatomo-

miques ne préjugent pas les analogies fonctionnelles. Et, en effet, l'office du suc pancréatique dans la digestion est tout à fait différent de celui de la salive. Mais il fallut attendre, pour la démonstration de cette diversité de rôles, les recherches de Magendie et celles de Tiedmann et Gmelin. Magendie avait obtenu une petite quantité du suc pancréatique du chien en ouvrant le conduit de Wirsung, et il avait constaté que ce liquide coagule par la chaleur et présente d'autres caractères qui n'appartiennent nullement à la salive. En opérant soit sur la brebis, soit encore sur le chien, les deux physiologistes allemands attiraient le pancréas en dehors et y fixaient un tube. Ils virent que quelques gouttes de suc continuaient à s'écouler après que l'organe avait été remis en place. C'était une véritable fistule expérimentale. Le liquide se montra encore très différent de la salive.

C'est ici que se placent les recherches exécutées par Claude Bernard de 1846 à 1848. Le mémoire publié par le célèbre physiologiste, en 1848, annonçait l'existence, dans le suc pancréatique, de l'agent de la digestion des graisses. L'action exercée sur les féculens fut aussi mise en lumière. Quant à la matière azotée et à l'albumine, elles furent attaquées, elles aussi, par le suc pancréatique. La viande crue mise en rapport avec ce liquide se ramollit considérablement, mais la putréfaction qui s'établissait rapidement empêcha de suivre le développement de l'action digestive. Toutefois, si l'action était essayée sur la viande, l'albumine, la caséine, après qu'elles ont été cuites ou soumises préalablement à l'influence du suc gastrique, il se produisait une dissolution réelle. Et dans ses leçons de 1856, Claude Bernard concluait que le pancréas est en état d'opérer la digestion des trois principales catégories d'alimens. C'est le moment de son apogée.

Depuis lors, c'est à pénétrer le mécanisme de ces trois espèces d'altérations digestives qu'ont été consacrés les efforts des physiologistes. On a distingué les trois agens de ces transformations, différens suivant chaque catégorie d'alimens : « l'amylase, » ou « ferment amylolytique, » qui transforme les alimens féculens en sucre (de maltose); la « lipase » ou « ferment adipolytique, » qui dédouble ou saponifie les graisses; la « trypsine, » enfin, ou ferment protéolytique, » qui a été nommée et isolée (incomplètement) par Kühne. Le même physiologiste a précisé les conditions de son activité. Elle attaque les matières protéiques ou albumineuses, en milieu neutre ou alcalin, contrairement au suc gastrique qui n'opère qu'en milieu acide. Elle les dissout, les dédouble en peptones et en produits de décomposition

beaucoup plus avancés, comme la tyrosine et les autres matériaux fragmentaires, auxquels peut donner naissance la démolition de la molécule d'albumine. Les recherches récentes sur la constitution des albuminoïdes, celles de Kossel en particulier et de ses élèves, ont mieux fait connaître les produits ultimes de la digestion tryptique de l'albumine. Elles ont permis d'établir un rapprochement plus exact entre le mode d'activité de l'agent organique spécial, le ferment tryptique, et les agens chimiques de la protéolyse artificielle, réalisée dans les laboratoires au moyen des acides plus ou moins étendus. Dans les deux cas, il s'agit d'une hydrolyse, c'est-à-dire d'une destruction de la molécule d'albumine par fixation progressive d'eau.

## V

La digestion pancréatique de l'albumine avait donné lieu, depuis près de cinquante ans, à un nombre considérable de recherches, commençant à celles de Corvisart en 1854, et nous allons voir cependant qu'un fait essentiel, celui de l'inactivité, de l'inertie propre du suc pancréatique pur, naturel, avait échappé à tous les observateurs jusqu'à Pavlow, et les auteurs que nous avons cités. La raison en a été donnée par Bayliss et Starling : c'est que toutes ces études avaient été faites au moyen du suc de macération et non point avec du suc de fistule, plus rapproché du suc naturel. Les deux physiologistes anglais s'étonnent de cette longue négligence. Mais Pavlow, dans l'introduction de son ouvrage, a répondu à cette remarque, en faisant le tableau de toutes les difficultés auxquelles le physiologiste se heurtait.

Il est très vrai qu'il eût mieux valu opérer avec la sécrétion naturelle, pure, qu'avec la macération du tissu, encore que celle-ci ait sous la plupart des rapports une action identique à celle-là. Il est encore vrai que la manœuvre opératoire de la fistule temporaire est extrêmement simple. Il s'agit d'aller saisir la glande en sa place, d'introduire dans son canal un tube de verre ou d'argent et de refermer la plaie en laissant le tube déverser au dehors le suc glandulaire. Tout cela est facile, en effet. Seulement, dans la plupart des cas, c'est inutile ; il ne se déverse rien. Le pancréas est un organe extrêmement sensible et délicat ; il réagit à la moindre violence : l'emploi d'un narcotique pour endormir l'animal, le retentissement de l'opération, le choc opératoire, troublent le fonctionnement de l'organe au point que sa sécrétion s'altère et se tarit immédiatement. D'autre part, si l'on veut attendre que la réaction opératoire se soit dissipée, on n'est

pas dans une situation meilleure. L'irritation produite par la canule, le travail de la cicatrisation, si la plaie doit guérir, le travail de l'inflammation, si elle doit suppurer, ont la même fâcheuse conséquence sur les qualités ou l'abondance de la sécrétion.

C'est pour cela que Pavlow en 1879 et Heidenhain en 1880, renonçant à pratiquer cette opération temporaire, proposèrent la fistule permanente. Cette fois on n'introduit plus de canule de verre ou d'argent dans le conduit de Wirsung. On l'isole seulement, on le saisit et on découpe la portion d'intestin qui entoure son point d'abouchement dans le tube digestif; on suture ce segment d'intestin découpé aux bords de la plaie abdominale, la muqueuse étant tournée en dehors. L'animal guérit et déverse à l'extérieur la sécrétion qui normalement coulait dans l'intestin : on peut la recueillir et l'étudier.

C'est là une opération assez laborieuse : les chances en sont déjà plus aléatoires. Mais, en les supposant évitées, l'expérimentateur n'est pas encore au bout de ses peines. Il faut empêcher que le suc qui s'écoule continuellement irrite les tissus voisins : il faut, suivant le mot d'un chirurgien, « que l'animal soit soigné comme un malade riche; » il faut encore lui constituer un régime approprié d'où la viande soit exclue et où n'entrent plus que le pain, le lait, et le bicarbonate de soude, « propice aux estomacs éprouvés. »

Ce n'est point là une opération courante : c'est un travail de longue haleine. Une observation heureuse de Bayliss et Starling, en 1901, permet d'éviter tout ce tracasserie. Ces physiologistes anglais, imitant ce qui se passe dans la digestion naturelle quand les alimens sortent de l'estomac pour recevoir dans l'intestin le contact du suc pancréatique, ont traité la muqueuse du duodénum par une liqueur acide et ont obtenu un produit remarquable, la *sécrétine*. Celle-ci, introduite dans les veines d'un animal, provoque une sécrétion abondante du pancréas, en dépit des narcotiques et du choc opératoire. Cette sécrétion recueillie d'une fistule temporaire, ainsi que MM. Dastre et Stassano l'ont constaté, se montre tout à fait équivalente au suc naturel, au suc de fistule permanente. On pouvait donc avoir désormais par l'un ou l'autre procédé, l'un laborieux, l'autre facile, du suc pancréatique pur et en abondance; et dès lors on a pu observer des faits intéressans qui ont étendu nos connaissances sur le rôle du pancréas et de l'intestin dans la digestion des alimens albuminoïdes.

Après avoir raffiné ainsi pour obtenir du suc pancréatique pur, dans l'attente d'une action plus énergique, on a constaté avec étonne-

ment un résultat tout contraire, un fait paradoxal, c'est que le suc naturel n'a aucune action sur l'albumine et les matières protéiques. Il ne les digère pas du tout. Pavlow disait qu'il exerce seulement une action très faible : Bayliss et Starling prétendent encore qu'il est capable de digérer certains albuminoïdes ultra-fragiles, comme la caséine ou la fibrine fraîche. Mais c'est encore trop dire. C'est le mérite de Delezenne d'avoir montré que le suc pancréatique est complètement inactif.

Mais alors, comment sont digérés les alimens albuminoïdes ? L'expérience montre que c'est par le concours de ce suc pancréatique inactif et du suc intestinal inactif lui-même. Ces deux incapacités, par leur association, font une œuvre viable. C'est Pavlow et son élève Schepowalmkow qui ont constaté ce fait, sans exemple dans l'histoire des fermentations, et, à cause de cela même, digne d'attirer l'attention. Il est vraisemblable, en effet, qu'il ne restera pas isolé. Des recherches ultérieures démontreront, sans doute, l'existence d'autres kinases, qui prendront place à côté de la kinase intestinale et seront capables comme elle d'activer, de sensibiliser des sucs glandulaires correspondans. C'est une voie nouvelle ouverte aux recherches.

En résumé, le suc pancréatique ne contient donc pas un ferment, la trypsine, d'ores et déjà efficace, comme le croyaient nos prédécesseurs. Le suc intestinal est tout aussi inerte vis-à-vis des matières albuminoïdes. Mais l'un et l'autre contiennent des substances dont la rencontre confère au mélange le pouvoir refusé à chacun des facteurs, celui d'attaquer, dissoudre, décomposer, c'est-à-dire digérer les albuminoïdes. Cette substance, dans le suc pancréatique on l'appelle la *protrypsine* ; celle du suc intestinal a reçu le nom de kinase ou *entérokinase*. Toutes deux sont destructibles à une température inférieure à 70° et elles présentent quelques autres caractères communs avec les ferments solubles.

Pavlow et ses élèves, et, d'un autre côté, Bayliss et Starling sont d'avis que la vertu digestive est latente dans le suc pancréatique (*protrypsine*), et qu'elle se développe sous l'action de la kinase. Le rôle de celle-ci consisterait à changer la *protrypsine* inactive, inopérante, en trypsine active. Il y a des faits plus ou moins analogues dans la science. Par exemple, la pepsine du suc gastrique, obtenue en faisant macérer la muqueuse stomacale dans l'eau pure, n'a pas d'action digestive. Elle est à l'état de propepsine indifférente. Si on la traite par une solution acide ou par l'oxygène, elle acquiert le pouvoir digestif ; elle devient



pepsine véritable. On dit que l'acide, l'oxygène, ont transformé la pro-pepsine, ferment d'attente, pro-ferment, en ferment véritable.

On a établi une assimilation entre les deux phénomènes. La kinase agirait dans le cas du suc pancréatique comme l'acide dans le cas du suc gastrique. Ce serait un agent éphémère qui conférerait l'activité au suc inactif et disparaîtrait ensuite. Le suc pancréatique activé deviendrait alors capable d'attaquer l'albumine. La digestion pancréatique serait donc, en résumé, un drame en deux actes. Chaque acte se jouerait entre deux personnages, le premier entre le suc inactif et la kinase, le second acte entre la trypsine, fille des deux précédents, et l'albumine-aliment.

Mais MM. Dastre et Stassano, et, dans un autre sens, M. Delezenne ont montré que cette explication n'était pas correcte. En réalité, il s'agirait d'une action à trois facteurs, analogue à celle dont M. Gabriel Bertrand a fourni un exemple avec le ferment de la laque.

De quelque nature que soit cette collaboration de la kinase et du suc inactif, il n'en est pas moins certain qu'elle dévoile une intrusion indispensable du suc intestinal dans la digestion des albuminoïdes. A ce point de vue, le pancréas ne jouit pas d'un privilège exceptionnel : il est en condominium avec l'intestin.

Et ce n'est pas tout. Il y a une variété de matières protéiques pour lesquelles le suc intestinal a une vertu opérante exclusive. Ce sont les matières déjà éprouvées par la digestion gastrique ou par un commencement de digestion pancréatique : ce sont les peptones. Un physiologiste allemand, Cohnheim, a signalé, en 1901, la présence dans la muqueuse intestinale d'un ferment, l'*érepsine*, qui conduit jusqu'à son terme la digestion des peptones. Elle est incapable de commencer l'attaque de l'albumine : mais, lorsque l'action est engagée, elle la poursuit et l'achève, comme une troupe de cavalerie achève la victoire de l'infanterie et précipite la déroute.

Si l'on songe que déjà le suc intestinal digère le sucre, le fait qu'il exerce une action prépondérante dans la digestion des albuminoïdes le met de pair avec le suc pancréatique. On voit, comme nous l'annoncions au début, que le pancréas est bien près de se voir dépossédé, et cette fois au profit de l'intestin, de la puissance digestive qui lui avait été attribuée au détriment de l'estomac par les physiologistes nos prédécesseurs.

A. DASTRE.

---

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

30 mars.

Nous venons de traverser des jours agités et stériles. Un assaut violent a été livré au ministère : il en est sorti ébranlé, mais toujours debout. On annonce une dernière bataille. Nous ne voulons pas décourager ceux qui s'appêtent à la livrer; toutefois nous serions surpris, — très heureusement d'ailleurs, — si elle avait un autre résultat que les précédentes. Nous disions, il y a huit jours, que, suivant toutes les apparences, le ministère atteindrait les vacances, c'est-à-dire les élections municipales, et qu'après, on verrait. Cela demeure vrai aujourd'hui encore. Le ministère est comme un nageur à bout de forces et tout à fait incapable de fournir un long parcours, mais qui n'a plus que quelques brassées à faire pour gagner le rivage où il pourra prendre un peu de repos. Un dernier effort le sauvera. Aussi déploie-t-il une énergie qui serait admirable s'il ne s'agissait pas de lui et de sa cause : elle ne s'inspire que de l'instinct de conservation.

Les derniers incidens parlementaires ont eu un caractère nouveau, et c'est ce qui a permis d'espérer qu'ils auraient un meilleur résultat que les précédens. Jusqu'ici, le ministère avait été combattu par l'opposition libérale. C'est le centre qui avait donné, et il l'avait fait avec beaucoup de vigueur et de talent : mais ses efforts étaient restés vains devant le parti pris de la majorité de ne se laisser entamer par aucun argument, fût-il le meilleur du monde, et de rester à l'état de bloc intangible. On convenait volontiers dans les couloirs que la politique de M. Combes entretenait un danger toujours croissant. Le pays, profondément troublé, se partageait de plus en plus nettement en deux

groupes séparés par un abîme de plus en plus large. Le mal était grand sans doute, et peut-être provoquerait-il un jour une réaction violente. En attendant, la majorité pensait que, plus le pays se divisait, plus elle devait elle-même rester compacte et unie, et jamais encore on n'avait vu un plus éclatant triomphe de discipline et de solidarité parlementaires que celui dont elle offrait le spectacle. C'était la tactique de nos vieilles armées, qui formaient sur le champ de bataille un carré faisant face de toutes parts, et autour duquel venaient s'épuiser et se briser toutes les forces de l'ennemi. On aurait été tenté d'applaudir à ce courage inébranlable et impassible, s'il avait eu un autre objet que de conserver aux députés ministériels le monopole des faveurs administratives et gouvernementales avec lesquelles ils entretiennent la fidélité de leur clientèle et préparent les candidatures prochaines.

Malgré leurs échecs multipliés, les troupes progressistes et libérales auraient certainement continué leurs généreuses et vaillantes initiatives si, tout d'un coup, un mouvement de désagrégation ne s'était pas produit dans le bloc lui-même. Le phénomène a eu lieu au moment où on commençait à en désespérer. Le bloc se montrait si fier de sa solidité qu'on avait fini par y croire : il représentait à lui tout seul la République une et indivisible, comme on disait autrefois ; le reste ne comptait pas. Mais voilà qu'un membre de la majorité s'en est détaché, puis deux, puis trois, puis davantage. Quelques-uns en sortaient pour y rentrer aussitôt, un peu effarés de leur audace, épouvantés par les injures dont ils étaient l'objet et qui les menaçaient d'une excommunication majeure. On les ramenait facilement au bercail, parfois à coups de pied et à coups de poing. Mais d'autres étaient plus difficiles à intimider, et on désespérait d'y réussir. Ceux-là n'attendaient pas l'excommunication, ils excommuniaient eux-mêmes, et ils montraient dans cet exercice une virtuosité qu'on pouvait égaler, mais non pas surpasser. A cette vue, le centre a suspendu son offensive, jugeant avec raison que, si le bloc se divisait, le mieux était de le laisser faire et d'assister à cet effritement spontané sans y apporter une participation indiscrette, qui aurait risqué d'être maladroite et de produire un effet contraire à celui qu'elle se serait proposé. On a donc vu, depuis quinze jours, le ministère attaqué par ses amis de la veille, et ils y ont mis une ardeur, une passion, une véhémence que le centre ne connaissait pas. Nous ne rechercherons pas à quels mobiles, probablement assez divers, ils obéissaient. Peut-être étaient-ils sincèrement indignés, les uns des excès, les autres de

la pauvreté d'esprit de la politique actuelle. Peut-être voulaient-ils seulement être ministres. C'est affaire à leurs consciences : leurs actes seuls nous intéressent et relèvent de notre jugement.

Le centre progressiste a donc abandonné, au moins pour un temps, la direction des opérations aux dissidens de la majorité. Il les a soutenus de ses votes, c'est-à-dire matériellement, tout en réservant l'appui moral de sa confiance à d'autres combattans. Ce n'est pas, en effet, au nom des principes libéraux que les dissidens ont levé ce qu'on peut appeler l'étendard de la révolte. Le premier dans l'ordre chronologique a été M. Caillaux. Nous en parlions déjà il y a quinze jours, et nous faisons prévoir le succès de sa manœuvre qui était ingénieuse, sans en exagérer la portée réelle. M. Caillaux répétait avec affectation que la politique de M. Combes était la sienne et qu'il jugeait excellente la suppression de toutes les congrégations enseignantes en attendant le tour des autres : sa seule crainte était que les budgets communaux ne fussent mis à une trop rude épreuve si on procédait précipitamment à des exécutions d'ailleurs nécessaires. Cinq années étaient à ses yeux un délai maximum trop court pour achever cette grande œuvre : il lui en fallait dix. Il restait convenu que, si on avait l'argent avant dix ans, et même avant cinq, on n'attendrait pas une minute de plus pour procéder à la clôture des écoles congréganistes et à la dissolution de la congrégation. Or, M. Combes assurait que l'argent ne ferait pas défaut, ce qui lui permettait d'attacher peu d'importance à l'amendement de M. Caillaux et de le laisser passer. Il aurait mieux aimé que la Chambre ne le votât pas ; il « se résignait » à ce qu'elle le fit. L'amendement a été voté à dix voix de majorité. Nous en sommes enchanté, mais cela ne changera pas grand-chose à l'affaire. L'opposition de M. Caillaux, timide et en quelque sorte indirecte, ne procédait d'aucun principe. C'était un minimum d'opposition. Elle a servi toutefois à tâter le terrain, à permettre aux deux armées de s'y déployer sous des étendards d'autant plus commodes qu'ils n'avaient par eux-mêmes aucune signification, et de leur donner l'occasion de se compter. Prendre nettement parti contre le ministère sans être absolument sûr de le renverser, c'était plus que M. Caillaux ne pouvait attendre de la vaillance de ses troupes, et la sienne même, peut-être, aurait hésité devant une démarche aussi radicale. Mais se compter sur peu de chose, presque sur rien du tout, avec la demi-tolérance du gouvernement, constituait une expérience sans grand péril, et devenait dès lors une tentation à laquelle on pouvait se laisser aller. M. Caillaux connaissait son monde. Le résultat a été ce

que nous avons dit : le gouvernement ne s'en est pas cru gravement atteint, mais l'opposition nouvelle qui tendait à se former s'en est sentie encouragée.

Si nous suivions l'ordre chronologique, il faudrait parler ici de la tentative de M. Millerand, la plus sérieuse de toutes par la brusque impétuosité de l'attaque et par les conséquences ultérieures qui peuvent en résulter : mais, précisément pour tous ces motifs, mieux vaut d'abord liquider ce que nous avons à dire de l'amendement de M. Georges Leygues. Cet amendement a une portée plus haute que celui de M. Caillaux, et si M. Leygues avait pleinement réalisé son dessein, il faudrait s'en féliciter et l'en féliciter. Nous avons par malheur quelques doutes à cet égard : on verra dans un moment pourquoi.

M. Leygues a eu une pensée juste, qui lui a été inspirée par un sentiment patriotique. Il ne conteste pas plus que M. Caillaux le principe de la loi. Qu'on traque les congrégations et qu'on les dissolve en France de manière qu'il n'en reste plus trace sur le territoire métropolitain, il y applaudit des deux mains. Seulement il estime qu'il ne faut pas étendre cette guerre aux colonies, ni la poursuivre en pays étranger, c'est-à-dire en Orient où nos écoles sont l'instrument de notre influence. Or ces écoles sont le plus généralement congréganistes. Il y a bien quelques écoles laïques, mais elles coûtent beaucoup plus cher que les autres et comprennent infiniment moins d'enfants. Les écoles laïques d'Orient ont 2 000 enfants et les écoles congréganistes plus de 100 000. Voilà le fait, on ne saurait y rien changer, ou du moins on ne pourrait y réussir qu'avec du temps et de l'argent. Dans nos colonies, la situation est le plus souvent la même. On a surtout parlé de Madagascar à la Chambre. Avant que nous ayons établi sur la grande île, d'abord notre protectorat, ensuite notre domination, l'enseignement y était donné d'une manière exclusive par des religieux français et par des pasteurs protestans : ces derniers étaient surtout anglais et norvégiens. Les Anglais travaillaient naturellement pour leur pays : il serait puéril de leur en faire un reproche. Les Norvégiens n'avaient pas de préoccupations politiques du même genre, mais l'analogie confessionnelle les rapprochait des Anglais, bien qu'ils n'aient jamais éprouvé aucun sentiment d'hostilité à notre égard, et que, de notre côté, nous n'ayons jamais eu à nous plaindre d'eux. On sait que des protestans français, dans un sentiment patriotique auquel il convient de rendre pleine justice, ont créé quelques écoles destinées à faire concurrence à celles des Anglais et des Norvégiens. Enfin le général Gallieni a créé un certain nombre d'écoles laïques dont il

semble attendre beaucoup, mais qui sont peu nombreuses et n'ont produit jusqu'à présent que de médiocres résultats.

Les choses étant ainsi, et elles le seront pendant longtemps encore, M. Leygues s'est demandé s'il n'y aurait pas un moyen, tout en supprimant sans pitié les congrégations en France, d'assurer le recrutement de ce qu'on peut appeler leur contingent étranger, et il a cru le trouver dans le maintien des noviciats. Ces noviciats cesseraient, bien entendu, d'être ce qu'ils sont aujourd'hui; le nombre de leurs élèves serait réduit proportionnellement aux besoins plus restreints auxquels on aurait à pourvoir; mais enfin ils subsisteraient. Cette solution ressemble un peu à celle qui supprimerait un régiment tout en conservant son bataillon de dépôt. Vaille que vaille, elle était préférable à la destruction radicale que le gouvernement et la commission proposaient. La commission, en particulier, a montré une ardeur fougueuse contre l'amendement Leygues, dont le vote, d'après M. Buisson, devait frapper la loi de mort en l'attaquant dans son principe. Mais la Chambre a remarqué le silence de M. le président du Conseil. M. Combes, en effet, s'est tu. Il a poussé à la tribune, à sa place, qui? M. le ministre des Affaires étrangères sans doute? Non, M. le ministre des Colonies. M. Doumergue pouvait parler pour les Colonies, et notamment pour Madagascar, mais non pas pour l'étranger. Il a lu de longs extraits de la correspondance du général Gallieni, qui semble peu favorable aux congrégations et très féru de l'enseignement laïque. Il a usé et abusé de ces rapports, qui ne prouveront quelque chose que le jour où l'enseignement laïque, très petitement organisé jusqu'ici, aura remplacé, ou même commencé à remplacer d'une manière appréciable l'enseignement confessionnel anglais ou norvégien. Mais nous n'en sommes pas encore là! M. Doumergue a donc entretenu la Chambre de Madagascar et de quelques autres colonies. Qu'a-t-il dit de l'Orient et des pays où s'exerce notre protectorat sur les catholiques? Rien du tout; et que pouvait-il en dire? La Syrie, la Palestine, l'Égypte ne sont pas dans son portefeuille. Où était donc M. le ministre des Affaires étrangères? Dans une discussion de ce genre, sa place était au banc du gouvernement; on l'y cherchait des yeux; on y constatait son absence avec surprise. Tout s'est éclairci lorsque M. François Deloncle est monté à la tribune et a dit qu'il était à sa connaissance personnelle qu'on avait demandé à M. Delcassé de faire le discours que venait de prononcer M. Doumergue, et qu'il s'y était refusé. Était-ce vrai? Était-ce possible? Le gouvernement était-il divisé sur une question aussi importante? Il faut le croire puisque le fait n'a pas été démenti. L'affirmation de

M. Deloncle n'a pas fait sortir M. Combes de son mutisme. M. Deloncle est d'ailleurs un ami du ministère, un membre du bloc, un libre-penseur, et il entend rester tout cela. Il approuve la suppression des congrégations en France ; mais le patriotisme l'éclaire mieux au dehors. Le mot qu'il a dit a été décisif : l'amendement Leygues a été voté à une dizaine de voix de majorité. Après le vote de celui de M. Caillaux, c'était pour le gouvernement un deuxième échec.

Mais, le lendemain, il a pris sa revanche, et c'est pour cela que nous ne savons plus quelle sera l'efficacité de l'amendement Leygues. M. Combes a émis la prétention de la faire dépendre de sa seule volonté. D'abord M. Charles Dumont a présenté une addition à l'amendement, en vertu de laquelle les élèves des noviciats devront avoir vingt et un ans accomplis. Comme c'est précisément à cet âge qu'ils feront leur service militaire, même si l'on admet que la durée en sera bientôt réduite à deux ans, leur entrée au noviciat sera reculée jusqu'à vingt-trois. L'addition de M. Dumont a évidemment pour objet, et elle aura très probablement pour effet, de rendre le recrutement des noviciats impossible. Sous prétexte d'éprouver les vocations religieuses, M. Dumont les détruit dans leur germe, car ces vocations, comme la plupart des autres, ont besoin d'être entretenues. Au surplus, les noviciats ont pour but de faire des professeurs : or, le professorat est une profession comme une autre, à laquelle il faut se préparer avec le moins de distractions et d'interruptions possible. Obliger de futurs maîtres d'école, qui seront le plus souvent des instituteurs primaires, à interrompre leurs premières études vers l'âge de quatorze ou quinze ans pour les reprendre à vingt-trois ou à vingt-quatre, et pour entrer alors dans une sorte d'école normale, est une pure absurdité. On espère que, pendant ce long intervalle, le jeune homme qui avait du goût pour l'enseignement congréganiste à l'étranger ne manquera pas de le perdre et d'adopter une autre carrière, et cela, en effet, arrivera le plus souvent. Que penser d'une Chambre qui se prononce un jour pour l'amendement Leygues, parce qu'elle croit à l'utilité de l'enseignement congréganiste à l'étranger, et, le lendemain, adopte l'addition Dumont pour supprimer l'effet de son premier vote ?

M. Dumont a voulu empêcher les noviciats de trouver des élèves. M. Combes a fait mieux : il a expliqué que tous les noviciats qui existent aujourd'hui devraient d'abord être fermés avec les congrégations elles-mêmes, et qu'ils ne se rouvriraient ensuite que s'il leur en accordait l'autorisation. Il a affirmé que l'amendement de M. Leygues ne signifiait pas autre chose. Le principe de la loi, a-t-il dit, est dans

l'article 1<sup>er</sup>, qui supprime l'enseignement congréganiste à tous les degrés, et par conséquent toutes les congrégations enseignantes. L'article est voté, le fait est acquis : rien ne peut donc ressusciter l'enseignement congréganiste, à moins d'une autorisation spéciale qui pourrait être demandée et obtenue pour exercer hors de France et qui permettrait dès lors d'ouvrir en France même des noviciats très restreints. Il y a, en tout cela, plusieurs contradictions qu'il est pour le moment inutile de signaler. Mais, certes, la pensée que M. Combes prête à M. Leygues n'est pas celle qu'il a eue, — et il l'a expliqué depuis, — ni celle qu'a eue la Chambre lorsqu'elle a voté son amendement. M. Leygues a voulu conserver les noviciats actuels, et le vote de la Chambre a eu la valeur d'une autorisation donnée ou maintenue aux congrégations qui enseignent dans les colonies ou à l'étranger. Ou le vote de la Chambre ne signifie rien, ou il signifie cela ; mais M. Combes ne s'embarrasse pas de ce dilemme : pour lui, le vote ne signifie rien. Ce sont là jeux parlementaires ; les scrutins se suivent et ne se ressemblent pas ; le sens d'un vote vient contredire celui de l'autre, et il n'en reste finalement qu'obscurité ou confusion. Tel est l'effet produit par l'addition de M. Dumont. Quant au commentaire qu'il a plu à M. Combes de donner après coup de l'amendement de M. Leygues, l'autorité en est faible et la portée contestable. Une fois votées, les lois valent par leur texte et non pas par les interprétations qui en ont été données pendant ou après le débat. La parole, même d'un ministre, même d'un rapporteur, ne fait nullement jurisprudence. On l'a vu naguère à propos d'un des articles les plus importants de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901. M. Waldeck-Rousseau l'a interprété à la tribune dans un certain sens, qui, disait-il, ne pouvait pas être douteux. Cela n'a pas empêché le Conseil d'État et les tribunaux de l'interpréter par la suite dans un sens tout opposé. La manière dont M. Combes a compris l'amendement de M. Leygues aura son effet aussi longtemps qu'il restera lui-même au ministère ; mais pourquoi, après lui, ses successeurs ne traiteraient-ils pas sa loi comme il a traité lui-même celle de M. Waldeck-Rousseau ? Des paroles de tribune, autant emporte le vent : les textes seuls demeurent.

On le voit, tout ce débat a été fort cahoté. La majorité pour ou contre le gouvernement a été, dans les momens critiques, d'une dizaine de voix. Et si l'on songe qu'il y a sept ministres députés, qui ne manquent jamais de prendre part au scrutin, la majorité apparaît aussi peu élevée que possible. Celle qui s'est formée sur l'ensemble de la loi a été finalement de 47 voix.



Mais le grand événement de la discussion lui a été en quelque sorte extérieur : c'est la motion que M. Millerand a apportée subitement à la tribune au nom de la commission d'assurance et de prévoyance sociales dont il est le président, et le discours par lequel il l'a appuyée. Il y a eu, entre M. Millerand et M. Combes, un corps à corps rapide et brutal dont le dénouement a été pendant une heure incertain. On se demandait si M. Combes n'allait pas être renversé et piétiné par son adversaire : cette fois encore il est resté debout, — et toujours avec dix voix de majorité. M. Millerand n'a donc pas détaché du bloc ministériel une voix de plus que M. Leygues, une voix de plus que M. Caillaux. Il est pourtant beaucoup plus à gauche qu'eux, et c'est bien là-dessus qu'on comptait. On espérait que l'orateur socialiste entraînerait avec lui au moins une partie de ses amis, et que sa notoriété républicaine couvrirait la défection d'un certain nombre de radicaux. Au lieu de cela, il a été abandonné par tous, et certaines voix relativement modérées qui s'étaient séparées du ministère pour voter avec M. Caillaux ou avec M. Leygues n'ont pas voulu accepter de solidarité avec M. Millerand. Le grand effort de celui-ci, préparé en secret pour éclater comme un coup de tonnerre, n'a donc produit qu'un médiocre résultat. Mais le bloc n'en a pas moins été un peu plus ébréché encore, puisque il a perdu M. Millerand.

Nous sommes tenté de prendre la défense de M. Combes contre ce dernier : et pourquoi ne le ferions-nous pas ? Entre les deux, notre cœur, pas plus que notre esprit, ne balance : ils n'inclinent pas davantage vers celui-ci que vers celui-là. M. Millerand a reproché à M. le président du Conseil de s'absorber jusqu'à la monomanie dans son obsession anti-congréganiste, et de négliger, d'oublier même complètement les grandes réformes sociales qui ont été si souvent promises. Il paraît que le pays ne peut pas les attendre plus longtemps. Le projet de loi sur les retraites ouvrières est particulièrement urgent. La commission du travail a exprimé à maintes reprises le désir d'en causer avec M. le ministre des Finances et M. le président du Conseil, mais pas plus le second que le premier ne s'est prêté à cette fantaisie. Les lettres de M. Millerand à M. Combes sont restées non avenues. Bien plus ! M. Combes a déclaré très franchement qu'il avait demandé à M. le ministre des Finances d'imiter son exemple, de ne pas répondre à la commission et surtout de ne pas comparaître devant elle. Il y a dans cette attitude une sorte de crânerie que M. Millerand n'a pas goûtée. M. Combes en a pourtant donné une raison pleine de bon sens, à savoir que, pour faire les réformes sociales de M. Millerand, il fallait

de l'argent et qu'il n'en avait pas. Le peu dont il dispose sera dévoré, et au delà, par les réformes scolaires. Créez d'abord des ressources, a dit M. Combes. Cela a exaspéré M. Millerand. Certes, il est d'accord avec le gouvernement sur la nécessité de supprimer les congrégations ; il n'est pas plus libéral, ni tolérant qu'un autre ; mais il ne croit pas que la vie et comme la respiration d'un grand pays doive être indéfiniment suspendue à la seule et unique affaire qui passionne M. Combes, absorbe ses facultés et ne lui laisse aucun loisir pour d'autres questions qui ne sont pas moins graves, et qui même, aux yeux de M. Millerand, le sont plus. On a déjà supprimé tant de congrégations que l'heure serait venue de passer à un nouvel exercice, en laissant au temps le soin de compléter une œuvre à peu près achevée. Un spirituel publiciste, M. Henry Maret, écrivait naguère que le congréganiste était sans doute un mets excellent, dont le peuple était friand et se délectait fort, mais que cependant il commençait à trouver que ce pain était un peu sec et qu'il conviendrait de mettre quelque chose dessus. Ce que M. Henry Maret avait dit sous forme humoristique dans son journal, M. Millerand l'a répété à la tribune avec plus de solennité et de vigueur agressive. Sa voix impérieuse et tranchante résonnait dans la Chambre étonnée et silencieuse. Les membres de la droite et du centre semblaient changés en statues. Ceux du bloc ne savaient pas encore ce qu'ils devaient penser. Les radicaux avancés seuls et les socialistes donnaient des signes d'impatience et d'irritation. M. Jaurès surtout s'agitait ; on sentait qu'une tempête se formait sous son crâne. M. Combes et lui ont répondu à M. Millerand, mais ni l'un ni l'autre n'a dit ce qu'il y avait à dire : nous le ferons à leur place.

La vérité est que M. Combes s'est conduit à l'égard de ses amis avec une loyauté parfaite, à laquelle notre absolu désintéressement dans cette querelle de famille nous permet de rendre justice. Dès le premier jour, il a déclaré qu'il n'avait accepté le pouvoir que pour supprimer le plus de congrégations possible. Il ne faut pas lui demander autre chose ; il ne sait faire que cela ; son esprit ne va pas au delà de cet horizon limité. Pourquoi M. Millerand, aujourd'hui, exige-t-il de lui davantage ? M. Combes ne l'a pas trompé ; il ne l'a pas pris en traître ; il lui a avoué dès le premier jour n'être bon qu'à faire la guerre religieuse. On lui demande de réaliser de grandes réformes sociales ! Est-ce qu'il connaît les réformes sociales ? Est-ce qu'il est socialiste ? Depuis quelques semaines, l'état du monde est fort troublé. Une guerre imprévue a posé en Extrême-Orient des problèmes

redoutables qui pourraient, si on n'y veillait avec une sollicitude éclairée, déchaîner des conflits jusqu'en Occident. Jamais il n'a plus importé à une grande nation d'être fortement unie et de faire disparaître de son sein les moindres germes de division qui pourraient y exister. Tout le monde le voit ; mais il y a un homme, un seul il est vrai, qui a le droit de ne pas le voir, et c'est M. Combes. Il nous a avertis qu'il n'entendait rien à tout cela et ne s'en préoccupait en aucune manière. Demandez-lui de faire la chasse aux frocs et aux cornettes, voilà son affaire ! C'est s'il ne faisait pas cela qu'il faudrait lui reprocher de manquer à ses promesses. Mais, certes, il les remplit fidèlement. On l'a pris pour une certaine besogne et non pas pour une autre. Est-elle terminée ? Non : par conséquent, M. Millerand a tort. S'il a commencé par voter pour M. Combes et pour son programme, qu'il continue. Nous avons le droit, nous autres libéraux, d'éprouver des nausées d'indignation en présence de la politique qu'on nous fait, et en un pareil moment ! Mais puisque M. Millerand l'a approuvée dans son principe, qu'il en subisse les conséquences. Il trouve que c'est trop long, et nous le trouvons aussi ; — oh ! oui, nous trouvons dans cette politique quelque chose de bas, de répugnant, de révoltant, dont la prolongation nous est infiniment pénible et douloureuse ! — mais nous avons, nous, protesté contre elle dès le premier jour. A ce moment, M. Millerand et ses amis nous ont dit que cette politique était bonne, qu'elle était nécessaire, et que, si la coupe nous paraissait amère, il faudrait néanmoins la boire jusqu'au bout, jusqu'à cette lie qui amène maintenant sur leurs propres lèvres une crispation significative. M. Jaurès a été plus logique que M. Millerand ; il a pris la défense de M. Combes ; il a adjuré la majorité de ne pas se débander. Il y avait dans sa parole une émotion dont la Chambre a été frappée. D'où venait-elle ? Elle venait surtout de ce que M. Millerand, son ami d'hier, pour lequel il a tant fait, pour lequel il s'est tant compromis, pour lequel il a livré tant de batailles où il a perdu quelque chose de sa popularité, avait préparé son coup en sourdine et avait négligé de l'en prévenir. Nous convenons que cela n'est pas bien ; mais que nous importe ? C'est affaire entre M. Jaurès et M. Millerand.

Celui-ci ayant manqué son but, que représente-t-il désormais dans une Chambre où il n'a plus personne avec lui ? L'Église socialiste l'avait déjà excommunié ; mais on pouvait croire que, si l'élément révolutionnaire s'était trouvé, peut-être accidentellement, le plus nombreux dans un congrès, l'élément politique et parlementaire du socialisme lui restait du moins fidèle. Il n'en est rien, puisque M. Jaurès

s'est séparé de lui, et que les socialistes qu'on commence à appeler de gouvernement ont suivi M. Jaurès. M. Millerand a résolu le problème difficile de réunir pour une fois les deux frères ennemis, le groupe révolutionnaire avec M. Vaillant et le groupe parlementaire avec M. Jaurès, et d'en former un nouveau bloc contre lequel il est venu se heurter. Le lendemain, quand les journaux ont fait le décompositon du scrutin, ils ont constaté que tous les socialistes avaient voté pour le gouvernement, tous, sauf M. Millerand resté seul de son parti et de son avis. On se demande, dans ces conditions, quelle force il apporterait à un ministère, si on avait bientôt à en constituer un. En somme, nous n'avons en tout cela rien à regretter. M. Millerand n'est pas un adversaire négligeable, et sa rupture avec le ministère affaiblit M. Combes; d'autre part, sa défaite l'affaiblit lui-même. S'il avait triomphé, la lutte contre les congrégations se serait sans doute un peu ralentie; mais nous aurions été livrés, au moins pour un temps, à des entreprises sociales qui n'auraient pas présenté un moindre danger. Être délivré de M. Combes par M. Millerand ne saurait s'appeler une délivrance: ce serait passer d'un mal à un autre, et qui sait s'il ne vaut pas mieux subir quelque temps encore le gouvernement discrédité d'aujourd'hui que d'en avoir un autre tout neuf, qui serait pire? Comment s'intéresser beaucoup au genre d'opposition qu'on dresse depuis quelques jours contre M. Combes, et aux assauts qu'on lui livre? M. Leygues seul aurait fait œuvre utile, si elle était durable. Quant à M. Millerand, ses réformes sociales n'ont pas le caractère odieux des persécutions religieuses, mais elles ne diviseront guère moins le pays et elles troubleront profondément ses intérêts. Si M. Millerand nous avait débarrassés de M. Combes, nous aurions demandé le lendemain qui nous débarrasserait de M. Millerand. Il y a à la Chambre plus d'un radical qui, sans oser le dire, soutient M. Combes parce que sa politique fait diversion aux prétendues réformes sociales de M. Millerand et les ajourne. Quelquefois même on l'avoue à demi-voix.

Bien qu'il ait triomphé de tant d'attaques, le ministère se rend compte qu'il est atteint dans ses œuvres vives, et que la moindre bourrasque parlementaire lui serait fatale. Aussi un de ses sauveurs patentés, M. Fernand Rabier, a-t-il eu l'idée ingénieuse de supprimer la suite de la discussion sur l'enseignement congréganiste en condensant en un seul tous les articles de la loi qui restent à discuter, et à le rédiger à peu près ainsi: Un décret d'administration publique pourvoira à l'application de la présente loi. Cette manière

de plier bagage est d'une simplicité qui désarme; mais elle dénote quelque désarroi. Si le ministère est fatigué, la Chambre l'est aussi; elle ne tient plus assez à des attributions dont l'exercice lui cause tant de tracas, pour les disputer à M. Rabier qui veut les faire passer au Conseil d'État. Le Conseil d'État fera ce qu'il voudra, ou ce que voudra le ministère; la Chambre, pour son compte, ne demande qu'à en finir. Elle en a fini. Mais il reste encore un gros nuage à l'horizon, un nuage très lourd et très noir auquel la majorité ne peut plus échapper, c'est celui qui s'est formé autour de la tête de M. Pelletan. La guerre d'Extrême-Orient a mis de l'angoisse dans la question de savoir si notre marine est en bonnes mains. On ne le croit pas généralement. Si M. Pelletan est calomnié, il a le malheur de l'être à l'unanimité des gens du métier, auxquels les autres sont venus naturellement se joindre, de sorte qu'il n'y a qu'un cri contre lui. La commission du budget s'en est émue. Elle a entrepris, avec l'adhésion de la Chambre, une sorte d'enquête sur l'état de la marine; mais, comme elle n'a pas de compétence spéciale en cette matière et qu'elle n'exerce d'ailleurs pas les pouvoirs étendus d'une véritable commission d'enquête, sa situation est assez fausse. Elle s'en est aperçue un peu tard, et a chargé un de ses membres de faire part à la Chambre de sa découverte. M. Pelletan, entendu par elle, a bien voulu lui dire tout ce qui était à sa décharge, mais il s'est refusé, avec infiniment de dignité, à lui rien livrer de ce qui pourrait le compromettre, sous prétexte que la défense nationale serait compromise avec lui. Le président de la commission du budget, M. Doumer, a pris nettement position contre M. le ministre de la Marine. Il est engagé à fond. Ira-t-il jusqu'au bout? et, s'il va jusqu'au bout, sera-t-il suivi? C'est la question de demain.

C'est aussi la dernière que la Chambre aura à trancher avant les vacances, et il n'y en a pas de plus grave. Si notre défense sur mer est en danger, il faut qu'on le sache, et la Chambre s'exposerait à la plus fâcheuse responsabilité en fermant ses yeux à la lumière. Quelque chose nous dit pourtant qu'elle les y fermera.

FRANCIS CHARMES.

---

**LA LOI**

SUR

**L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE LIBRE**

**AU SÉNAT**

---

La discussion de la loi sur l'enseignement secondaire libre a eu dans le Sénat des péripéties bien étranges, bien imprévues, et qu'il n'est pas sans intérêt de signaler.

M. Béraud, avec 90 de ses collègues, avait présenté une proposition de loi qui supprimait ce qui restait de la loi Falloux et rétablissait, en fait, le monopole universitaire : « Le chapitre premier du titre III de la loi du 15 mars 1850 sur l'enseignement est abrogé. Aucun établissement d'enseignement secondaire privé ne pourra se fonder qu'en vertu d'une loi. » (3 novembre 1901.)

Pour la combattre, j'y opposai un contre-projet qui n'était autre que le texte même de la Constitution de 1848 :

« L'enseignement est libre. — La liberté de l'enseignement s'exerce selon les conditions de capacité et de moralité déterminées par les lois et sous la surveillance de l'État. — Cette surveillance s'étend à tous les établissemens d'éducation et d'enseignement, sans aucune exception. »

Postérieurement (6 novembre 1902), le ministre de l'Instruction publique, M. Chaumié, déposa un projet de loi portant :

« Tout Français, âgé de vingt-cinq ans au moins et n'ayant encouru aucune des incapacités prévues par la présente loi, peut ouvrir un établissement privé d'enseignement secondaire aux conditions suivantes... »

La commission, à laquelle ces divers textes furent successivement renvoyés, adopta la proposition Béraud, substituant à l'autorisation

par une loi l'autorisation spéciale par décret rendu après avis du Conseil supérieur de l'Instruction publique.

La discussion générale s'ouvrit le 5 novembre 1903. Deux orateurs occupèrent la séance : M. Charles Dupuy, qui accordait la liberté à des conditions modérées, et M. Béraud, l'auteur du projet qui, par le fait, maintenait le monopole : le premier traitant l'enseignement libre en émule, en auxiliaire ; le second, en ennemi. Dans la séance suivante (6 novembre), les opinions se rangèrent sous ces deux bannières : MM. Maxime Lecomte et Lintilhac dans le sens de M. Béraud, M. Vidal de Saint-Urbain dans celui de M. Charles Dupuy. Le ministre de l'Instruction publique, M. Chaumié, se prononça nettement pour la liberté contre le monopole. Le rapporteur de la commission, M. Thézard, n'était guère pour la liberté : il était surtout contre les congrégations ; il le prouva par un grand discours qu'il prononça dans la séance du 10 novembre, mais il eut un vigoureux adversaire dans M. Ponthier de Chamaillard, qui reprit la défense de la liberté, avec MM. de Marcère et de Blois. Nul n'était plus que le comte de Blois qualifié pour défendre l'œuvre de M. de Falloux. Au moment où la discussion générale allait finir, un sénateur du Nord, qui a toute l'ardeur des hommes du Midi, se précipita à la tribune ; il y apportait un contre-projet qui surpassait de beaucoup tout ce qu'on avait proposé jusque-là. Il s'étonnait du calme que l'on gardait ; on ne voit donc pas le péril : « Il a suffi à cette abominable loi Falloux de cinquante ans pour creuser un abîme entre les citoyens, pour opposer face à face deux clans, pis que cela, deux races, etc. » — Qu'est-ce donc ? Quel remède apporte-t-il par son contre-projet ? — Il va le dire :

« Adopter dans son intégrité le projet de loi présenté au nom du gouvernement, sous l'unique modification ci-après : Article premier. Remplacer le texte « c) La déclaration qu'il n'appartient pas à une congrégation non autorisée, » par cet autre texte « c). La déclaration qu'il n'a point prononcé de vœux d'obéissance ou de célibat. »

Les questions se pressent :

« Est-ce que l'interdiction d'enseigner s'appliquera aux prêtres séculiers ? » — « Absolument. » Et, se reprenant : « Elle ne s'applique pas aux prêtres séculiers en tant que prêtres, mais elle s'applique à ceux qui auront prêté le vœu d'obéissance ou de célibat. Si les prêtres séculiers n'ont pas prêté ces vœux, ils pourront enseigner ; sinon, non. »

Le président coupe court à ces questions et à ces réponses en disant que le prétendu contre-projet est un amendement et qu'il sera discuté en son lieu. M. Clemenceau insiste pourtant pour que l'on ait

sur cet amendement l'avis du gouvernement avant que l'on vote, mais le président s'en tient au règlement et met aux voix la clôture de la discussion générale, qui est prononcée.

Le surlendemain 12 novembre, on devait commencer par la discussion des contre-projets, mais le président du Conseil n'avait pas voulu laisser plus longtemps l'opinion publique incertaine :

« Le conseil des ministres, dit-il, s'est saisi de la question dans sa réunion de ce matin, le gouvernement accepte en principe les deux idées maîtresses dont l'amendement s'inspire.

« M. Girard vise évidemment deux catégories de personnes : les membres des congrégations religieuses et les membres des clergés qui font des vœux de célibat ou d'obéissance; mais la formule qu'il emploie ne nous semble pas juridiquement acceptable. »

Et il promet de déposer un projet de loi qui y pourvoirait sur des bases plus larges avant la fin de la session extraordinaire qui allait se terminer. — Il n'a que trop bien tenu parole; on le discute actuellement à la Chambre.

On passa donc aux contre-projets; le premier à discuter était le mien. Je dis le mien, et il ne contenait pas un seul mot de moi: c'était le texte même de la Constitution de 1848, le préambule nécessaire et le principe dominant d'une loi sur la liberté de l'enseignement. Je n'étais pas fâché de voir si les républicains de 1848 seraient reniés par les républicains du xx<sup>e</sup> siècle; mais le ministre, ayant dit que le projet du gouvernement n'y contredisait pas, ajoutait :

« L'honorable M. Wallon propose de déclarer que l'enseignement est libre: or, le projet du gouvernement le dit: « Tout Français, sous des conditions déterminées, pourra ouvrir une école. » C'est donc dans le projet du gouvernement, comme dans la proposition de M. Wallon, la liberté de l'enseignement. »

Je déclarai que je retirais ma proposition, me réservant d'en demander, à la seconde lecture, l'inscription en tête de cette loi de liberté, comme un hommage à ceux qui en avaient posé le principe.

M. Legrand, qui avait déposé un amendement analogue au mien, l'ayant aussi retiré, on en revint à la loi.

L'article premier de la proposition Béraud, abolissant ce qui restait de la loi Falloux, était le dernier du projet du gouvernement, selon l'usage de ne déclarer une loi abolie qu'après avoir arrêté les articles de celle qui la remplace; et M. Legrand demandait qu'on suivit cet ordre. Mais le rapporteur déclara que la commission insistait pour garder en tête son article, tenant à l'honneur d'abolir tout d'abord



la loi Falloux ; et le ministre céda sans difficulté sur ce point : il allait prendre sa revanche.

L'article premier de la commission gardant la première place, le président, au début de la séance du 17, mit en discussion son article 2, qui modifiait un peu l'article 2 de la proposition Béraud, comme rétablissant, sous une autre forme, le monopole : article combattu par le ministre de l'Instruction publique au nom de la liberté. Il donna lieu à une grande joute oratoire entre M. de Lamarzelle et M. Clemenceau, discussion qui se continua avec le rapporteur dans la séance du 19, et qui, sur une nouvelle intervention du ministre, aboutit au rejet du monopole par 192 voix contre 60. On revint ainsi à l'article premier du projet du gouvernement devenu l'article 2 de la loi : liberté d'ouvrir un établissement d'enseignement secondaire, à des conditions déterminées ; on en vota le principe et les cinq premières conditions. A la sixième : « c) *La déclaration qu'il n'appartient pas à une congrégation non autorisée,* » se rattachait l'amendement de M. Girard ; il le retira, M. Maxime Lecomte le reprit, mais pour l'ajourner lui-même. Nos deux honorables collègues s'effaçaient pour laisser le champ libre à un amendement qui venait d'être distribué au nom de M. Delpech.

Cet amendement se bornait à supprimer dans le texte les mots *non autorisée* ; mais, ces deux mots retranchés, il n'avait plus de limite : « *La déclaration qu'il n'appartient pas à une congrégation.* » Autorisées ou non, toutes les congrégations se trouvaient donc frappées.

L'amendement n'avait été distribué qu'à l'ouverture de la séance, la commission n'avait donc pu en délibérer. M. de Sal le dit et promit qu'elle le ferait pour la séance du lendemain jeudi. Plusieurs demandent mardi, mais le président du Conseil, prenant la parole :

« La commission, dit-il, n'a été saisie qu'au début de la séance de l'amendement de M. Delpech, je m'explique très bien qu'elle n'ait pu en délibérer. Mais elle peut se rappeler que, lorsque j'ai eu l'honneur de paraître devant elle, je lui ai déclaré, et je renouvelle cette déclaration au nom du Gouvernement, que nous accepterions la suppression des mots « non autorisée. »

Cette déclaration simplifiait beaucoup le débat. On avait demandé la remise de la discussion au mardi de la semaine suivante, on s'empressa de la réclamer pour le lendemain ; et, le lendemain 20 novembre, en effet, le rapporteur de la commission, montant, dès l'ouverture, à la tribune, fit savoir qu'elle acceptait, à la majorité de neuf voix contre cinq, l'amendement. Ce fut M. Maxime Lecomte qui lui succéda :

aucun membre de la droite ne s'était présenté. « Je serais très heureux, dit-il, d'enfoncer une porte ouverte. » Il fit du reste comme si elle ne l'était pas, citant Leibnitz (on a beaucoup cité les philosophes dans cette discussion), Leibnitz disant : « La liberté n'est pas due à ceux qui ne veulent s'en servir que pour enseigner à haïr toutes les libertés, » maxime professée et pratiquée par les Jacobins de 1793, qui l'entendaient des libertés à eux : « L'Église s'est mise hors la liberté, parce qu'elle s'est mise hors le droit commun. » Il se déclarait d'ailleurs partisan, défenseur même de la liberté religieuse, et il ajoutait qu'il voterait l'amendement Delpech.

Ce n'était pas non plus un adversaire de M. Delpech, ce fut M. Combes lui-même qui lui succéda à la tribune pour motiver sa déclaration ; et, quand il eut regagné son banc, on eut l'explication du silence de la droite : M. Waldeck-Rousseau demanda la parole.

Tout le monde a lu le discours de M. Waldeck-Rousseau, et l'on n'a pas oublié comment, sans rien répudier de sa loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, il avait imputé les difficultés, les résistances qu'elle avait rencontrées à l'application qui en avait été faite : La loi nouvelle, avec la modification considérable que l'amendement accepté par le gouvernement y apportait, en soulèverait bien d'autres ! On a lu aussi le discours de M. Clemenceau, disant à M. Waldeck-Rousseau : « Si votre loi était bonne et qu'elle ait été mal appliquée, pourquoi n'avez-vous pas gardé le soin de l'appliquer vous-même ? » Et M. Waldeck-Rousseau n'a pas répondu.

On alla aux voix sur l'amendement. Le mode de votation eut bien son originalité ; c'était un vote *à qui perd gagne*, fondé sur ce principe qu'on ne vote pas une négation. L'article du gouvernement portait *la déclaration qu'il n'appartient pas à une congrégation non autorisée* ; l'amendement demandait la suppression des deux mots : *non autorisée*. Les deux textes avaient donc une partie commune : on la tint pour votée et l'on mit aux voix les deux mots : *non autorisée*, qui restaient en suspens. Le scrutin donna, pour les deux mots, 136 voix contre 147. Le Sénat ne les avait donc pas adoptés, et l'amendement de M. Delpech triomphait à la majorité de 11 voix. Si M. Waldeck-Rousseau avait répondu à M. Clemenceau, le texte du gouvernement aurait-il conquis les 11 voix qui assuraient la victoire à l'amendement Delpech ? C'est bien possible, mais il ne faut pas perdre de vue ceci : M. Delpech, avec son grand patronage du dehors, avait pour lui non plus seulement M. Clemenceau, mais M. Combes, et la commission était en majorité dans l'esprit de l'amendement.

A la séance suivante (24 novembre), il y eut encore une vive discussion sur une autre condition inscrite dans l'article 2, celle du certificat d'aptitude délivré d'après un règlement à faire, et, à ce titre, fort justement suspect. MM. Charles Riou, Le Provost de Launay, de Lamarzelle, l'amiral de Cuverville prirent leur part à l'attaque; après quoi, M. Prevet, précis, net et fort comme à l'ordinaire, parla contre l'ensemble de l'article 2, qui fut voté par 174 voix contre 77. Après ce vote et dans la même journée, tous les autres articles, du troisième au vingt-quatrième, furent votés sans un arrêt sérieux, sauf un discours de M. de Lamarzelle sur l'article 12, relatif à l'inspection. Les adversaires de la loi semblaient n'y plus prendre intérêt. L'amiral de Cuverville était pourtant toujours là, vigilant comme il l'était jadis, officier de marine sur son banc de quart. Quand il s'agit de passer à une seconde délibération, il demanda la parole pour expliquer son vote, qui n'était pas douteux. Le passage fut voté par 196 voix contre 43. Un grand nombre, à l'exemple de M. Gourju, qui s'en était expliqué, s'abstinrent aussi, attendant la seconde délibération avant de se prononcer pour ou contre la loi (24 novembre).

La seconde délibération ne commença que le 9 février 1904. Quel en devait être le résultat? Tout dépendait de ce qui serait voté définitivement sur l'amendement de M. Delpech; et cela ne devait pas tarder. La commission, tout imbuë de l'amendement Delpech, n'avait pas perdu de temps pour achever de remanier dans ce sens le texte de la loi. Elle venait de faire distribuer un rapport supplémentaire avec une annexe à ce rapport, intitulée : *Nouvelle rédaction de la commission, du 4 février 1904*, qui contenait tout ce remaniement (1).

M. de Lamarzelle, appelé à prendre la parole sur l'article premier, put se croire en droit de rentrer dans la discussion générale et il le fit avec son éloquence ordinaire, en s'attachant surtout aux salutaires effets de la loi Falloux, que l'article premier supprimait, et en combattant ainsi du même coup l'amendement Delpech, qui supprimait spécialement l'enseignement congréganiste. La chose était si bien comprise que M. Beaupin, un des quatre-vingt-dix co-signataires de la proposition Béraud, qui avait été rejetée à une si grande majorité en première lecture, se déclara satisfait et disposé à voter, sous sa forme nouvelle, le projet de loi du gouvernement (9 février). Le vote sur l'article premier (abolition de la loi Falloux), ajourné au lendemain, fut donc voté à une grande majorité, et le président appela comme paragraphe addi-

(1) Le texte de ces deux pièces porte en tête : « Annexe au procès-verbal de la séance du 15 décembre 1903. »

tionnel mon contre-projet : « L'enseignement secondaire est libre, » ce qui eût été tout le contraire de ce qu'on venait de voter. Je fis observer que j'avais demandé l'inscription de cette déclaration en tête de la loi quand le projet que l'on discutait en première lecture était le texte primitif du gouvernement dont l'article premier était devenu l'article 2; et le rapporteur m'en disconvint pas, reconnaissant qu'on ne pourrait le voter sans en faire argument « contre certaines des dispositions du projet voté en première délibération. » J'en pris acte à mon tour, comme d'un aveu qu'il y avait dans le nouveau projet du gouvernement « des choses contraires à la liberté; et cela me suffit, » ajoutai-je; ce qui n'empêcha pas de mettre mon amendement aux voix sur une demande de scrutin, signée en tête par M. Clemenceau; et l'article obtint encore 98 voix contre 164 (11 février). Le scrutin, demandé par la gauche, prouvait que, sur les 262 votans, il y avait 164 républicains répudiant la liberté votée par les représentans de 1848.

On arrivait à l'article 2, qui fut voté sans opposition jusqu'à la condition transformée par l'amendement de M. Delpech. Mais M. Waldeck-Rousseau, retenu loin de Paris par la maladie, n'était plus là pour prendre sa revanche sur M. Clemenceau, et, malgré les efforts de M. Ponthier de Chamailard et de M. de Las Cases, sénateur tout nouvellement élu dans la Lozère et qui se montra pour son début orateur de premier ordre, l'amendement Delpech fut maintenu et l'article 2 voté dans son ensemble (séance du 12 février). Dès ce moment, sauf quelques modifications acceptées par la commission, le vote de la loi ne fut plus qu'une affaire d'enregistrement.

Je m'accuse d'avoir proposé, en vue d'améliorer certains articles, quelques légères retouches; c'était la faute de mon éducation trop universitaire. Mais à quoi bon? puisque, depuis le vote de l'amendement Delpech, j'étais résolu à repousser la loi. J'avais signalé en première lecture l'incorrection du mot *privé*, employé dans quelques amendemens à la place du mot *libre*; mais il se trouvait dans un premier article déjà voté, ce qui me forçait d'ajourner à la seconde lecture mon amendement et ses raisons. Les raisons, les voici : le mot *libre* était déjà dans le titre du projet de loi du Gouvernement et dans celui du rapport de la commission; il était aussi çà et là dans l'exposé des motifs du projet comme dans le texte du rapport; il était maintenu dans les titres du projet de loi rectifié et du rapport supplémentaire. Pourquoi n'était-il pas dans le dispositif de la loi; pourquoi ne pas l'y mettre, puisqu'il est d'un usage commun? Quant au mot *privé*, il est

de deux natures, adjectif et participe; et il a deux sens : voyez le Dictionnaire de l'Académie. Adjectif, le mot *privé* veut dire *particulier* : conseil privé, vie privée, et, je ne le conteste pas, enseignement privé. Participe, *privé de* signifie *dépourvu de*. Or, dans les articles où il était employé en cette forme, il donnait lieu aux quiproquos les plus étranges. Ainsi, article 8, on trouve « des établissemens *privés de garçons* »; article 9, « des établissemens *privés de jeunes filles* »; articles 2 et 12, ce sont « des établissemens *privés d'enseignement secondaire* », et, dans l'article 12, il est dit spécialement que le ministre de l'Instruction publique doit faire « visiter, au moins une fois par an, les établissemens *privés d'enseignement* », c'est-à-dire dépourvus d'enseignement secondaire. Et j'ajoutais : « Si la commission n'admet pas, comme je le demande, la substitution du mot *libre* au mot *privé* dans le texte, qu'elle substitue alors elle-même, dans le titre, au mot *libre*, le mot *privé*, avec une simple addition : *privé de liberté* ».

Le *Journal officiel* constate que l'on a ri (*sourires à droite... nouveaux rires approbatifs sur les mêmes bancs*); mais le Bloc n'a pas remué, et le vote le constate : l'amendement a été repoussé par 182 voix contre 72.

La liberté d'enseignement avait donc eu bien des vicissitudes avant d'arriver à son terme. Après avoir aboli ce qui restait de la loi Falloux, en votant l'article premier de la proposition Béraud, accepté par la commission, le Sénat, malgré cette même commission, avait condamné le monopole en rejetant l'article 2 de la même proposition. Prenant dès lors le projet du gouvernement pour base, allait-il rétablir la liberté dans des conditions définies? Il avait adopté le principe, on discutait ces conditions comprises avec le principe même dans le premier article du Gouvernement. Parmi ces conditions, il y en avait une qui refusait le bénéfice de la loi aux membres des congrégations non autorisées. Ce fut le point où la phalange Béraud compta bien prendre sa revanche par l'amendement Delpech; l'amendement, soutenu par de hautes influences, fut voté à 11 voix de majorité. Cette faible majorité n'en décida pas moins du sort de la loi tout entière. Tous les articles, depuis l'article premier du gouvernement, devenu l'article 2 de la loi, furent votés dans la même journée. Rien n'était à regagner avant la seconde lecture, où l'amendement Delpech allait revenir; mais M. Waldeck-Rousseau n'était plus là; malgré l'éloquence de nos orateurs, l'amendement Delpech fut maintenu à une majorité plus grande (178 contre 79), et tout le reste suivit jusqu'au vote final (23 février, 181 contre 95).

Ce n'était pas une loi Falloux, ce n'était plus une loi Chaumié : c'était la loi Delpech, c'était la loi Combes. Dans l'exposé des motifs d'une loi que, ministre de l'Instruction publique, M. Combes présentait à la Chambre des députés le 4 février 1896, il parlait avec dédain de ceux qui se proposaient « de supprimer la liberté de l'enseignement en reconstituant un monopole pour jamais disparu » ; et voici que le monopole allait reparaitre sous sa toute-puissante présidence. Il s'était montré favorable à l'amendement Delpech, qui préparait l'échec sur un point essentiel de la loi présentée par lui-même de concert avec le ministre, étonné sans doute alors de cette défection. Il l'avait voté ; il s'était prêté à la transformation du projet primitif dans cet esprit et la consacrait dans le vote final de la loi par son propre suffrage.

Avant cette conclusion, plusieurs voulurent expliquer leur vote : l'amiral de Cuverville, le vicomte de Montfort, M. Prevet, M. de Lamarzelle, M. Bérenger. J'avais dit moi-même, de ma place : « Cette loi, conçue par le ministre dans une pensée de conciliation, a abouti, vous savez sous quelle influence, à une loi de combat et de destruction. C'est pourquoi je la repousse. »

Après mes nombreux échecs dans la discussion, j'avais eu pourtant un succès posthume. Le président avait dit :

« Avant de donner la parole à ceux de nos collègues qui ont à présenter des considérations sur l'ensemble, j'ai à faire connaître que la commission a fait remarquer avec juste raison qu'il y a lieu de remplacer, dans le titre même de la loi, l'expression « enseignement secondaire libre » par celle d' « enseignement secondaire privé, » qui figure, à l'exclusion de toute autre, dans le texte même des articles.

« Il n'y a pas d'opposition?... »

« La rectification sera faite. »

Et M. Bérenger : « La commission est sincère ; elle qualifie elle-même son œuvre ! »

Appeler la loi qui venait d'être votée *loi sur l'enseignement secondaire libre*, c'était en effet un trop criant mensonge. Avec l'addition que j'avais proposée, le titre, accepté par la commission, était devenu une épitaphe : LOI SUR L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PRIVÉ — DE LIBERTÉ.

HENRI WALLON.

*Le Directeur-Gérant,*

F. BRUNETIÈRE.

---

---

LE  
RETOUR DE VARENNES

JUIN 1791

---

I

LA POURSUITE

---

L'homme le plus ébahi de France, le 21 juin 1791, fut assurément le sieur Lemoine, valet de chambre de Louis XVI. Il avait, la veille, aux Tuileries, aidé le Roi à monter dans son lit, dont il avait soigneusement fermé les rideaux ; puis comme il était de service dans la chambre même, où il couchait sur un lit de sangle dressé derrière un paravent, il avait clos les volets, poussé les verrous intérieurs des portes (1), allumé le « mortier de nuit ; » il s'était déshabillé sans bruit, avait attaché, ainsi qu'il le faisait chaque soir, à portée de la main du Roi, le cordon d'appel dont l'autre extrémité était enroulée à son bras, et s'était endormi vers minuit et demie.

A sept heures du matin, il écarta les volets, alla sur la pointe du pied ouvrir la porte aux garçons de chambre, Hubert et Marquant (2), et quand tous deux, avec précaution, eurent replié le

(1) « Lemoine avait mis les verrous intérieurement comme d'usage. » — Déclarations de E. A. Marquant. Archives nationales D. XXIX<sup>b</sup> 36.

(2) Pierre Hubert, garçon du château, 52 ans, passait la nuit dans la salle de billard. Louis-Antoine Marquant, 46 ans, secrétaire de la chambre du Roi, et garçon de

paravent et rangé dans une resserre le lit de Lemoine, celui-ci, s'approchant de l'alcôve royale, s'inclina respectueusement et prononça la formule habituelle :

— Sire, il est sept heures.

Alors il souleva les rideaux et s'aperçut que le lit était vide.

Très surpris de cette dérogation sans précédent aux usages de la chambre, il chargea Hubert de s'informer au rez-de-chaussée de la Reine si, contrairement à ses habitudes, le Roi n'y était point descendu. Hubert revint très troublé : — « Il ne faisait point jour chez la Reine ; » mais il avait appris de Lenoble, garçon de toilette « qu'il n'y avait personne chez Monsieur le Dauphin (1). » Lemoine, stupéfait, s'obstinait à ne pas croire possible la disparition de son maître qu'il n'avait pas quitté de la nuit : il explora l'appartement. Le lit du Roi était placé entre deux portes : l'une donnait accès à un cabinet de garde-robe, par où l'on passait dans la chambre du Dauphin, l'autre ouvrait sur un étroit escalier conduisant au rez-de-chaussée (2) où le Roi s'était ménagé un oratoire, un cabinet de repos, et une petite forge (3). Toutes ces pièces étaient désertes.

Lemoine remonta plein d'angoisse.

Comme la demie venait de sonner, il se décide à ouvrir la porte communiquant à la salle du Conseil où attendent les « petits services, » fort étonnés de ce retard insolite : là, se trouvent Gentil, valet de garde-robe et Beaugé, premier garçon (4), auxquels Lemoine apprend l'absence du Roi. Les deux hautes fenêtres de la salle du Conseil sont larges ouvertes sur le Carrousel ; dans la galerie de Diane, les cirieurs frottent le parquet ; les Suisses replient leurs lits ; les valets en peignoirs se poudrent. C'est un campement au réveil. A la nouvelle, tout le

sa chambre, couchait dans le salon du Conseil « qui tenait à la chambre du Roi, mais en était séparé par une double porte. » Archives nationales D XXIX<sup>b</sup> 36.

(1) « Le sieur Lemoine... fit l'observation au dit valet de chambre qu'il devait s'informer chez la Reine si le Roi n'y était pas et le valet de chambre (de la Reine) lui répondit qu'il n'était point jour. » Déclaration de Pierre Hubert.

(2) « Il y a une communication, qui, de la chambre du Roi donne dans l'appartement du Dauphin, et une autre porte sur un petit escalier intérieur qui descend dans ses cabinets au rez-de-chaussée, de plain-pied et communiquant avec l'appartement de la Reine. »

Déclaration de Marquant. Archives nationales D XXIX<sup>b</sup> 36.

(3) *Le Château des Tuileries* par P. J. A. R. D. E. (Roussel d'Epinal), 1802.

(4) Antoine-Philippe Gentil, valet de garde-robe du Roi, 39 ans. Louis-Joachim-Filleul Baugé, garçon de la chambre, 17 ans. « Il est entré dans l'appartement du Roi à 7 heures ; M. Lemoine sortant de la chambre a annoncé que le Roi n'y était pas. »



monde s'attroupe, chausses ballantes, brosse en main, catogans dénoués; un porteur d'eau (1) très ému, chargé du bain de la Dauphine, promène ses seaux dans les salons; les marmitons, débuchés des cuisines, s'effarent : des exclamations incroyables se mêlent aux lamentations : — « Vous croyez que je ris ! gageons qu'ils sont partis; » ainsi parle Poinçot, tournebroche du Roi, qui, entrant *dans la bouche*, vient d'apprendre la chose de Brisebarre, « officier de pâtisserie. » — « Nous ne sommes pas encore tranquilles ! » gémit Constant, l'allumeur de reverbères, sa boîte à huile sous le bras (2). De l'étage inférieur montent des gens ahuris : les portes de la Reine restent fermées. M<sup>lle</sup> Streel, employée à la garde-robe, qui, chaque matin, la première, pénètre dans la chambre pour le service de la table de nuit, n'a pas pu remplir son office. Fouquet, garçon de chambre de Madame Royale, introduit à l'heure habituelle chez la jeune princesse, « ne l'a pas vue dans son lit, comme à l'ordinaire. » Il a couru chez M<sup>lle</sup> Schliek, femme de garde de Madame, et appris de sa servante « que M<sup>lle</sup> Schliek était partie avec ses paquets, que tout le monde était parti, qu'il n'y avait plus personne (3). » En effet, le logement de M<sup>me</sup> Gougenot, femme de chambre de la Reine, est vide et le désordre de l'appartement témoigne d'un départ précipité (4). Personne chez M<sup>me</sup> Brunier, chez M<sup>me</sup> Neuville, chez M<sup>me</sup> de Tourzel; l'événement est connu en moins d'un quart d'heure de tout le château, depuis les rôtisseries dans les caves de la galerie du quai, jusqu'aux dernières mansardes du pavillon de Marsan qui comptait quatorze étages, et aussi aux écuries, à la rue du Dauphin, à la rue du Chantre, dans les maisons du vieux Louvre, aux baraques du Carrousel, où s'entassait une multitude d'employés et de fonctionnaires qui, chaque matin, prenaient aux Tuileries leur service. Tout s'arrêta instantanément, comme s'arrêterait, si on en décrochait les poids, une de ces colossales et inutiles horloges à mécanisme compliqué, qui marquent le jour, le quantième, les phases de la lune, le flux de la mer, sonnent à

(1) Nicolas Vauriant, dit Bourguignon, 50 ans, porteur d'eau, rue de Rohan.

(2) Déclarations de Nicolas Poinçot, tournebroche de la bouche du Roy, de Pierre Gervais Constant, allumeur de réverbères. *Documents déposés au greffe de la Cour d'Orléans*. Bimbenet, 2<sup>e</sup> édition. Pièces justificatives 15-26.

(3) Déclarations d'Elisabeth Streel, 21 ans, employée à la garde-robe de la reine, de T.-B. Fouquet, 58 ans, garçon de la chambre de Madame, fille du roi. Bimbenet. *Documents déposés au greffe de la Cour d'Orléans*.

(4) Archives nationales D XXIX<sup>b</sup> 36.

l'heure, imitent le coucou au quart, carillonnent à la demie, montrent des défilés de personnages ouvrant des portes, tournant des roues, entrant, saluant, sortant avec une régularité miraculeuse, et dont tous les rouages se trouveraient soudain paralysés.

Et dans cet hébétement, il y avait de la panique, la terreur de ce qu'allait dire ce formidable Paris qui s'éveillait sous le ciel couvert d'un jour d'été lourd et orageux (1).

Par les croisées de la galerie, on apercevait, dans la cour des Princes, des groupes de gardes nationaux allant et venant d'un perron à l'autre, discutant, criant, gesticulant. M. de Brissac, capitaine des Cent Suisses de la Garde, parut, peu soucieux, légèrement ironique. Marquant et Gentil avaient couru chez M. de Liancourt, grand maître de la garde-robe, qu'ils trouvèrent à sa toilette, très incrédule, ayant assisté, la veille, au coucher, et n'ayant quitté la chambre qu'au moment où Sa Majesté se mettait au lit (2). Car, de penser que la famille royale avait pu s'évader, le coucher fini, de cette bastille si bien gardée, où chacune des portes intérieures avait sa sentinelle, chacune des sorties son poste permanent, l'idée n'en venait à personne, et on restait là, en détresse, huissiers, valets de chambre, garçons de service, suisses, frotteurs, porteurs d'eau, marmitons, filles de garde-robe, regardant, sans aviser, les passans du Carrousel qui s'arrêtaient pétrifiés, le nez levé vers la façade du château.

La ville, en effet, avait su l'événement avec une instantanéité qui confond : un Parisien rapporte qu'à peine éveillé, ce jour-là, vers huit heures, il était encore au lit, assoupi aux bruits familiers du matin, cris de colporteurs ou roulement des voitures de maraîchers « lorsqu'un murmure se fait entendre, semblable au mugissement de la vague poussée par la tempête (3) ; » il approche, augmente, se propage, les tambours battent le rappel ; bientôt des clameurs, des mots se distinguent. Toutes les fenêtres s'ouvrent : on se penche, un cri monte de la rue : *le Roi est parti ! le Roi est parti !* La nouvelle est perçue partout en même temps comme le bruit d'une détonation : dans les rues du centre, aussitôt encombrées de foule, « le long des faubourgs mugissans, au seuil de chaque boutique, à la porte de chaque maison » les

(1) *Bulletin de l'Observatoire de Paris*, 21 juin 1791.

(2) Archives nationales D XXIX<sup>n</sup> 36.

(3) *Mémoires du général baron Thiébaull*.

citoyens s'abordent. « Il est parti ! » Et, spontanément, par une irrésistible impulsion d'anxiété, tous marchent vers les Tuileries.

Le Carrousel s'emplit; sur le pont Royal, une foule s'était massée, ce qui intriguait fort un capitaine des chasseurs de la garde, Philippe Dubois, qui, d'une des fenêtres du pavillon de Flore, regardait placidement ces gens très animés. Philippe Dubois était préposé à la surveillance de Madame Élisabeth; il avait consciencieusement fait coucher un de ses hommes sur un matelas jeté en travers de l'unique porte des appartemens de la princesse, et comme ceux-ci, très isolés du reste du château, ne prenaient jour que du côté des jardins et de la rivière, le désarroi des services ne s'était pas encore propagé jusque-là. Le capitaine Dubois, pris de soupçons, ouvrit délibérément la chambre à coucher de Madame Élisabeth : personne; une tapisserie soulevée laissait apercevoir une armoire à fond mobile, donnant accès à la galerie encore démeublée qu'on destinait au futur musée : la princesse, à l'aide d'une clef ployante qu'on retrouva sur le parquet, avait fait jouer cette machinerie et était sortie par là (1).

(1) Philippe Dubois, 50 ans, capitaine de la deuxième compagnie de la section du Roule, rue de Duras. « Le 20 juin, à dix heures et demie du soir ou environ, il a accompagné Madame Elisabeth jusqu'à son appartement... Un des garçons de la chambre a fermé la porte en dedans;... alors un des chasseurs de la garde, ayant mis un matelas au travers de la porte... y a passé la nuit entièrement... Le 21, c'est seulement sur les huit heures que le déposant qui était aux fenêtres qui donnent sur le pont Royal, aperçut une affluence de peuple qui venait droit au château en criant... Ce déposant, mettant le sabre à la main, a été saisir le garçon de chambre et lui a ordonné de le conduire chez Madame Elisabeth...

C'est dans cette chambre où le déposant a remarqué une porte ou issue qu'il pense donner sur le palier qui conduit à la grande galerie destinée à faire le musée. »

*Documens conservés au greffe de la Cour d'Orléans, Bimbenet. Pièces justificatives.*

C'est sans doute à cette issue qu'il faut rapporter la déclaration suivante de Etienne Trompette, menuisier du Roi, rue de Bourbon :

« Il y a près de deux ou trois mois, le sieur Renard, inspecteur des bâtimens du Roi, lui a commandé une armoire d'après les mesures et modèles fournis par ledit Renard. Cette armoire est d'abord composée de deux portes ouvrantes sur la face; d'une séparation sur la largeur... une autre séparation dans le milieu de la profondeur, avec une porte à coulisse dans cette séparation, roulant sur un banc de fer qui est en haut, suspendue sur des roulettes pour le faire mouvoir plus facilement... Il y a plusieurs tablettes posées sur des tasseaux à crémaillère. Il est possible en ôtant les tablettes, après en avoir ouvert une des deux portes de devant de cette armoire et ouvert la coulisse du milieu, ainsi que la coulisse du fond, de passer à travers l'armoire comme à travers une porte, si l'armoire est placée devant une porte qui ouvre à l'extérieur. Observe le déposant qu'il a fait conduire

Dubois, très penaud, quitta son poste et gagna la galerie. C'était, devant la colère montante de Paris, un sauve-qui-peut, une galopade effarée, l'aspect d'une fourmilière labourée : les valets jetaient leur livrée, les femmes, en hâte, ficelaient des paquets, chacun s'efforçait de gagner les portes, recherchant les couloirs sombres, se faufilant vers les sorties, encore libres, de la chapelle et du pavillon de Marsan.

Car la cour des Princes et la cour Royale sont déjà envahies ; on se bouscule, on ricane, on invective un groupe que forment les officiers de la garde nationale, autour de Gouvion, leur major général qui commande en chef les postes du château. Gouvion, dans le bruit, raconte que, la veille, vers onze heures du soir, il a reçu, d'une femme, avis de l'évasion ; il en a prévenu sur-le-champ le commandant général Lafayette : toutes les portes, toutes les grilles ont été fermées. Deux commandans de bataillon, un capitaine, un aide-major et un officier subalterne ont veillé toute la nuit dans la cour ; lui-même, Gouvion, est resté là plusieurs heures : il n'a vu sortir personne ; et le pauvre homme, très ému et rouge, épouvanté de sa responsabilité, fait serment que la famille royale n'a pas pu fuir, à moins d'un sortilège ou d'un escamotage. Comme l'escamotage est évident, on hue, on siffle, on s'indigne : tout de suite surgit la persistante version du souterrain des Tuileries par lequel on peut gagner Vincennes ou Marly, et l'irritation populaire se fouette de bourdes folles, aussitôt admises qu'énoncées. D'aucuns prétendent que le *Veto* est là, avec sa famille, terré dans quelque cachette. A huit heures et demie, cent mille curieux s'écrasent aux murs des Tuileries ; le tocsin tinte, les tambours roulent, les boutiques se ferment (1), la fièvre monte, et par toutes les portes à la fois, la foule fait irruption dans le château, poussant des clameurs d'indignation contre les déserteurs, et de vengeance contre Lafayette qui les a laissés fuir (2).

Lafayette, après le coucher du Roi, était rentré à son hôtel, rue de Bourbon (*de Lille*) à l'angle de la rue de Courty, et dor-

la dite armoire dans le vestibule de l'ancienne salle de la Comédie-Française, cour des Suisses, au château des Tuileries où il l'a laissée. »

*Documens conservés au greffe de la Cour d'Orléans.* Bimbenet, Pièces justificatives, p. 50.

(1) Lettre de M<sup>me</sup> Roland à Bancal, mardi 21 juin 1791.

(2) « Il est presque impossible que Lafayette ne soit pas complice. » — Lettre de M<sup>me</sup> Roland, même date.

mait encore, quand, à huit heures du matin, son ami d'André, député d'Aix, fit irruption dans sa chambre et lui servit la nouvelle. Le commandant général sauta du lit, s'habilla d'un tour de main : déjà, dans l'hôtel, toutes portes ouvertes, circulaient des officiers accourant prendre un mot d'ordre, des intrus curieux de la contenance du général. Il paraît bientôt, très actif, mais sans effarement : en un instant il est dans la rue, cette rue de Bourbon, si déserte d'ordinaire, presque campagnarde, toute en murs de jardins coupés de hautes portes d'hôtels, et qui, ce matin-là, s'emplit de fièvre, d'appels, de bousculades. A la vue de Lafayette, éclate un tumulte : on murmure, les poings se tendent, on crie : « Au traître ! » Lui, s'avance à pied, sans autre escorte que son jeune officier d'ordonnance, Romeuf ; il marche vite, la mine pâle et sans expression, sanglé dans son plastron, ses grosses épauettes tombant bas, à l'américaine, et dominant la foule de son grand bicorne à cocarde, posé de biais sur ses cheveux blonds sans poudre, avec des ailes frisées cachant les oreilles. La foule lui fait cortège, houleuse, menaçante ; à l'angle de la rue du Bac, tandis que les boutiques se ferment, un autre courant entraîne le maire, Bailly, long, maigre, courbé, l'air triste dans sa houppelande noire que coupe en triangle un ruban tricolore. Il se rend chez le général ; les deux hommes, dans le remous, s'abordent : Bailly abattu, l'air anxieux, Lafayette, empesé, portant beau, presque narquois. Survient Beauharnais, le président de l'Assemblée, qui, lui aussi, court chez le commandant général, et tous trois, hâtant le pas, poussés dans la foule, traversent le pont Royal, s'engagent à droite sur le quai et entrent au Carrousel par le guichet de Marigny (1).

La place est un océan orageux. Sur les toits des corps de garde, aux croisées des baraques qui enclosent les cours du château, aux fenêtres de la façade, aux rebords des toits, sur les cheminées, aux girouettes, partout, des têtes, des bras nus, des faces rouges, des fichus blancs, des redingotes, des chapeaux levés, des jupes gaies, des uniformes clairs, un fourmillement, un chaos, d'où s'élève une rumeur lointaine, changée en clameur subite, à l'apparition de Lafayette. Un chemin se creuse dans la foule ; il passe, correct et rigide, menacé, insulté, bafoué, vite entouré par les officiers restés dans la cour des Princes, aba-

(1) Thierry, à l'article *Écuries du Roi*, I.

sourdis, sans consigne. Au grand poste, le pauvre Gouvion continue à se démener, jurant toujours qu'il n'a pas quitté la garde et que la famille royale n'est pas sortie; d'autres s'épouvantent du château envahi: « Que faire?... comment endiguer la foule? à quoi se portera sa colère? » Et les plus froids s'alarment de ce Paris bouillonnant, grisé, fou d'être pour la première fois sans maître. Nul moyen de réunir l'Assemblée nationale convoquée pour neuf heures seulement, et Beauharnais s'en inquiète; jusqu'alors, que fera la cohue? quel chef se donnera-t-elle? qui va l'asservir et exploiter sa folie? Bailly se tait, lamentable: — « Pensez-vous, interroge Lafayette, que l'arrestation du Roi et de sa famille soit nécessaire au salut public? » Certes, mais de quel droit l'arrêter? Où est le pouvoir? Qui donnera l'ordre (1)? — « Hé bien, j'en prends sur moi la responsabilité, » dit le général, souriant; et le voilà dictant, sans hésitation ni redite, à Romeuf qui écrit sur un feuillet à en-tête imprimé de l'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL: « *Les ennemis de la Révolution enlevant le Roi, le porteur est chargé d'avertir tous les bons citoyens: il leur est enjoint, au nom de la patrie en danger, de le tirer de leurs mains et de le ramener au sein de l'Assemblée nationale. Elle va se réunir, mais en attendant, je prends sur moi toute la responsabilité du présent ordre. Paris le 21 juin 1791* (2). » Comme des voix réclamaient, objectant que la Reine et le Dauphin n'étaient pas mentionnés, le général, d'une main légère, griffonna:

— *Cet ordre s'étend à toute la famille royale.* Et cette crânerie de s'improviser, avec tant de désinvolture, le maître du pays, ce mot de billet dicté du bout des lèvres, enjoignant à tout un peuple de courir sus à son roi, ce coup d'État si délibérément exécuté eut pour effet soudain de reconforter bien des gens, tant on avait besoin de se sentir commandé et d'obéir.

Qui portera l'ordre? Ceux qui se présenteront. Tout aussitôt le papier passe de main en main, on en fait cinq, dix, vingt copies que le général signe, et dont se chargent des courriers improvisés. M. Bayon, commandant du septième bataillon, se lancera sur le pavé de Valenciennes. Un autre officier, M. Bodan, prendra la route de Metz. MM. Lolivrette et Rollot partiront pour Compiègne, le sapeur Roché pour Troyes, le lieutenant

(1) *Mémoires du marquis de Lafayette.*

(2) *Procès-verbal de ce qui s'est passé à Châlons... Châlons-sur-Marne, L. L. Leroy, 1876.*

Dufay pour Lille, M. Lafontaine gagnera Lyon (1), M. de Romeuf, l'aide de camp du général, courra la poste sur la route de Laon et de Mons : c'est par là que, de l'avis unanime, le Roi a dû gagner la frontière, distante de Paris d'environ 50 lieues. Bien d'autres, séduits par l'aventure, projettent la partie de rejoindre les fugitifs ; et l'on court à la poste aux chevaux, rue Contrescarpe-Dauphine ; on réquisitionne tous les bidets disponibles ; on perd du temps en embrassades, en adieux, en poignées de main ; on en perd davantage à tenter la sortie de Paris, car, dès la première alarme, les barrières ont été fermées, personne ne passe sans solides références ; la méfiance, depuis une heure, est à l'ordre du jour. De tous ceux qui partirent ainsi, bouillans d'ardeur, bien peu dépassèrent la banlieue ; on en vit à Senlis (2), à Étampes, à Beauvais, à Provins, à Maintenon. La plupart même n'allèrent pas si loin.

Aux Tuileries, pourtant, la foule circulait en maîtresse ; mais à mesure qu'elle pénétrait plus avant dans ce mystérieux château, jamais visité, elle s'assagissait ; ardente curiosité ou vénération instinctive ? les Parisiens, nés respectueux quoi qu'ils disent, avaient encore, innés, la religion de la royauté et un amour filial pour les Bourbons. On se connaissait depuis si longtemps ! La gloire des uns était si bien liée à l'histoire des autres ! Et le sentiment qui dominait était un dépit boudeur contre ce bonhomme de roi, à qui l'on avait fait quelques misères, c'est vrai, mais qui avait eu tort, aussi, de se fâcher et de désertier, pour si peu, son peuple. S'il allait ne pas revenir ! Et c'était une consternation désespérée à l'idée qu'on était privé de lui, peut-être pour toujours. Aussi avançait-on dans les salons de son palais, avec une sorte de recueillement. — « Ah çà ! messieurs, disait-on, contentons-nous de regarder tout ce qu'il y a à voir ici, et que pas un de nous n'y touche, sans quoi il sera pendu sur-le-champ (3). »

On considérait avec un intérêt attendri la chambre du petit Dauphin. Chez la Reine, un peu plus d'animosité et de bruit :

(1) Etat des bidets fournis par les ordres de MM. le Maire et Lafayette le 21 juillet (sic) 1791. Archives nationales, M. 664.

(2) A Senlis, la nouvelle de la fuite parvint vers midi et demie par deux particuliers vêtus de l'uniforme national, sur des chevaux de poste, porteurs d'ordres « pour courir après le Roi. » A Valenciennes, on sut le départ du Roi, le 22 à quatre heures du matin, par un courrier [de la section des Quatre Nations de la commune de Paris.

(3) Déclaration de Pierre Hubert, garçon du château.

on ouvrait les armoires, on sondait les couchages; sur le grand lit d'apparat, entre quatre colonnes dorées, trônait une marchande de cerises, son éventaire sur l'édredon. — « C'est aujourd'hui le tour de la nation pour se mettre à son aise! criait-elle: allons, la cerise, la belle cerise, à six sols la livre! » Une fille qu'on voulait coiffer d'une fanchon de la Reine l'arracha de son front, disant que « ce bonnet la souillerait. » On obligeait les serviteurs du château à dépouiller la livrée, ce qu'ils faisaient de bonne grâce; on riait fort, on furetait partout, on voulait tout voir, et sans cesse dominait la recommandation: — « Ne touchez à rien! » Quelques jeunes gens décrochèrent le portrait du Roi et l'allèrent suspendre à la porte, en manière d'enseigne: *logis à louer*. Une grande joie fut l'arrivée du facteur, apportant les lettres, ne sachant où tourner ni en quelles mains déposer son courrier: — « Partis sans laisser d'adresse! » criait-on; les cachetées furent remises au Comité des recherches (1).

Peu à peu l'ordre se fit, les portes se fermèrent; la garde nationale, d'elle-même, organisa un service de surveillance; la rue, d'ailleurs, réclamait les badauds, anxieux des nouvelles. Lafayette venait de quitter le Carrousel; il s'était fait amener son cheval, et, toujours sans escorte, coquetant avec le danger, il s'était rendu à l'Hôtel de Ville. A la Grève, la foule était plus nerveuse; il y eut des bagarres; quelques hommes du peuple avaient reconnu le duc d'Aumont, commandant de la 6<sup>e</sup> division de la garde nationale, celle qui était, la veille, de service aux Tuileries, et le désignaient à la populace comme l'un des complices de l'évasion. Il fut houspillé, dévêtu, foulé aux pieds; on le poussait déjà vers la rivière, quand, d'un mot, Lafayette obtint sa grâce (2)!

Le commandant général était bien encore le roi de Paris: sa vue produisait une sorte de fascination, explicable seulement par la jeunesse de cœur et d'esprit de cette population qui naissait, pour ainsi dire, à la vie politique. Aussitôt qu'il paraissait, la

(1) *Révolutions de Paris*, juin 1791. et *Partie de plaisir avortée à Varennes*. Déclaration de P. Hubert, de Desclaux, etc., Lescure, *Correspondance secrète*, etc., Archives nationales DXXIX<sup>b</sup>.

(2) « On maltraite un peu M. d'Aumont que l'on croyait préposé cette nuit-là à la garde du Roi. Il dut son salut à l'intrépidité des grenadiers du bataillon Saint-Médéric, dont plusieurs furent blessés. » *Partie de plaisir avortée*. « Le duc d'Aumont maltraité par la foule est mis presque nu et roué de coups. » *Le Babillard*, n<sup>o</sup> 18, 22 juin 1791.



foule se précipitait à sa rencontre, l'entourait, le pressait, l'acclamait (1); on voulait toucher et caresser son cheval blanc qui, à l'imitation de son maître, accueillait ces hommages avec une patience infatigable et une satisfaction non dissimulée. Ce cheval blanc, qui joua son rôle dans l'histoire, était au dire des uns — les enthousiastes — une bête merveilleuse, qui avait coûté 4 500 louis et dont on contait des prodiges (2). Selon d'autres, — les détracteurs, — c'était un roussin cagneux et fourbu, appelé l'*Engageant*, réformé du manège des pages où les commençans n'en voulaient plus. Cette divergence est un témoignage des difficultés qu'on éprouve à découvrir le vrai dans l'histoire. Quoi qu'il en soit, le cheval de Lafayette était célèbre; les Parisiens l'avaient surnommé *Jean Leblanc* et professaient pour lui une sorte de culte superstitieux (3).

Quand le commandant général mit pied à terre devant le perron de l'Hôtel de Ville, il s'éleva de la foule un long murmure de reproche; bien des gens ne prenaient par la peine de cacher leurs larmes, et c'était, comme aux Tuileries, une incessante lamentation: « Le Roi est parti! » Le peuple de Paris se sentait orphelin. Lafayette eut un mot heureux: — « Mes enfans, dit-il, la liste civile de Louis XVI était de 25 millions; tous les Français héritent aujourd'hui d'une livre de rente. » Il n'en fallait pas plus, à ce grand enfant qu'est le peuple, pour occuper un instant son esprit et le distraire de sa douleur. Quelques voix crièrent: bravo! D'autres ajoutèrent: plus de roi! Et comme le général se trouvait en verve, il conclut: — « Vous appelez cette fuite un malheur! Quel nom donneriez-vous donc à une contre-révolution qui vous priverait de la liberté (4)? » Cette fois, il fut applaudi, sa haute silhouette, aristocratique et grêle, se profilait sur le perron de la maison commune; il salua, en acteur, d'un geste rond et, prenant le bras de Bailly, il entra dans l'Hôtel de Ville.

Dix heures sonnaient à ce moment; la cloche municipale vibrait encore, quand éclata un coup de canon auquel répondit un

(1) *Aventures de guerre au temps de la République et du Consulat*, par A. Moreau de Jonnés, 1838.

(2) *Mémoires du général baron Thiébault*.

(3) *Souvenirs d'un page de la Cour de Louis XVI*, par Félix, comte de France d'Hezecques, baron de Mailly.

(4) *Mémoires du marquis de Lafayette*.

cri de la foule; deux minutes plus tard un autre coup, puis un troisième encore : c'était la batterie placée au terre-plein du Pont-Neuf, qui donnait ainsi le signal de détresse; les cloches, toutes, tintaient lugubrement, et, au fond des rues, le long des berges, des tambours circulaient battant la générale. Telle était l'hygiène néfaste imposée aux Parisiens : le canon, le tambour et le tocsin produisaient, sur ce peuple impressionnable, un effet si certain, qu'on a, depuis longtemps, rayé de son régime ces dangereux excitans; mais on s'appliquait alors plus qu'aujourd'hui à la mise en scène; et pendant ces premières périodes de la Révolution, il semble que Paris se complût à bien jouer sa comédie qu'il savait très regardée. Certains mêmes outrèrent : ce jour-là, à l'appel du tambour, on vit défiler le cortège ridicule des malades de l'hôpital du Gros-Caillon, qui, pris de vertige, avaient forcé la garde, et s'avançaient, armés tant bien que mal, dans leurs houppelandes d'infirmierie. Le trait fut jugé sublime.

Ce qui jetait ainsi l'émoi, c'était moins la désertion du Roi que la prévision assurée d'une « Saint-Barthélemy de patriotes. » Chacun était convaincu que le départ de la famille royale allait être le signal d'épouvantables représailles. « Nous nous considérons sous le couteau, » écrivait M<sup>me</sup> Roland (1). On estimait unanimement que cette disparition de l'*Exécutif* n'était qu'un prologue, et que la tragédie allait suivre; on ne pouvait s'imaginer qu'une si extrême détermination ne fit point partie d'une vaste machination contre-révolutionnaire; quand on vit que rien n'arrivait, et que cette légèreté n'était qu'une escapade, on respira plus librement; mais pendant toute cette matinée du 21, la ville se crut dans la situation du condamné qui, les yeux bandés, attend le commandement du feu qui va l'abattre.

Dans son besoin de se sentir protégée, elle se pressait toute contre l'Hôtel de Ville, où la vue du cheval blanc, tenu en main, la reconfortait un peu, puis elle se portait vers le manège des Tuileries, où siégeait l'Assemblée nationale, et contemplant les longs murs du bâtiment bas, presque enfoui derrière un enchevêtrement de baraquemens annexes, d'auvens de planches, de tentes en coutil rayé bleu et blanc, les bonnes gens se disaient, sans grande confiance, pour se rassurer : — « Notre roi est là-dedans : Louis XVI peut aller où il voudra. » Et là, encore,

(1) Lettre à Bancal, 23 juin 1791.

quelques voix d'énergumènes, clamaient, sans écho : — « Plus de roi ! Vive l'Assemblée ! »

L'Assemblée, elle, était terriblement embarrassée. Au point de vue constitutionnel, la situation était inextricable.

La séance s'est ouverte, suivant l'habitude, à neuf heures. Dans la salle au plafond bas, et démesurément longue, s'étendent face à face, deux alignemens de six banquettes garnies de drap vert, à dossiers rembourrés, se rejoignant en amphithéâtre aux extrémités; d'un côté, dans le milieu de la longueur, la tribune des orateurs et la barre; vis-à-vis, le fauteuil et la table du président, dominant un vaste guéridon autour duquel, en demi-cercle, se placent les secrétaires. A la hauteur d'un étage court une étroite galerie dont le balcon est tendu d'étoffe verte, ce sont les tribunes réservées; aux bouts, derrière chacun des amphithéâtres, s'ouvrent, comme deux antres, les tribunes publiques, hauts et profonds escaliers de gradins. Au centre s'allonge la *piste* étroite, coupée seulement de deux gros massifs de faïence, poêles l'hiver, ventilateurs l'été.

Le président, Beauharnais, est absent; les députés, très animés, se groupent; bien peu gagnent leurs places; les tribunes publiques regorgent d'une foule entassée que, contrairement à l'ordinaire, la curiosité intense rend muette.

Comme Beauharnais ne paraît pas, l'ex-président Dauchy monte au fauteuil : c'est un ancien postillon, cultivateur dans le Beauvaisis; il est de manières brusques et peu orateur. Il se penche vers la table des secrétaires; l'un d'eux se lève et commence la lecture du procès-verbal de la veille : un murmure s'élève :

— Il est bien question de procès-verbal ! erie un député, du seuil de la salle.

Dauchy se tourne, s'agite et tout à coup quitte le fauteuil. Beauharnais traverse hâtivement la piste; l'air préoccupé, mais digne et très froid, il monte à sa table et, debout :

— Messieurs, dit-il, j'ai une nouvelle affligeante à vous communiquer.

Un silence absolu plane sur l'Assemblée : les treize cents députés, les deux mille spectateurs retiennent leur souffle.

— Je dois prévenir l'Assemblée, poursuit Beauharnais, qu'à huit heures du matin... un moment avant de me rendre ici...

Monsieur le maire s'est rendu chez moi et m'a annoncé la nouvelle qui, sans doute, jettera la consternation dans l'Assemblée, du départ du Roi avec une partie de la famille royale....

Pas un mot, pas un murmure, nul ne bouge.

— J'imagine, reprend le président d'un ton grave, que l'Assemblée nationale, dans une conjoncture aussi imprévue et aussi importante, croira utile pour la tranquillité du royaume, pour le maintien de la Constitution, de donner les ordres les plus prompts pour que, dans toutes les parties du royaume, on soit instruit au plus tôt de cette nouvelle alarmante (1).

Beauharnais s'assied, et c'est tout. Personne n'ouvre la bouche : l'Assemblée paraît tombée en léthargie ; il semble que dans cette réunion d'hommes qui, depuis vingt-cinq mois, pérorent sans discontinuer, nul n'a plus rien à dire et que la source aux harangues est subitement tarie. A ce moment critique, on voit surgir à la tribune le député Regnaud ; c'est un avocat de Saint-Jean-d'Angely, connu pour son imperturbable assurance ; il a vingt-neuf ans, il est large d'épaules, bâti en hercule. Dans les sociétés où on le convie, il se targue de porter un homme sur son mollet et de tenir une femme debout, dans sa main, le bras tendu. Il ne faut pas moins qu'un semblable gaillard pour tirer l'Assemblée de sa torpeur. Regnaud débute en exaltant le sang-froid, le calme, l'union de ses collègues ; puis il propose qu'il soit à l'instant expédié des courriers dans tous les départemens « avec l'ordre de faire arrêter toute personne sortant du royaume. » Camus, grave, à mine sévère, appuie la motion, et sur ce point la discussion s'engage.

Beauharnais prévient ses collègues que Lafayette a déjà dépêché des courriers sur toutes les routes. On s'étonne : Lafayette « n'est pas une autorité légale ; » qui a le droit de donner un pareil ordre ? Le pouvoir exécutif seul. Il est en fuite. Et l'Assemblée commence à tourner dans cet argument vicieux sans conclusion possible.

Pourtant on vote l'envoi des courriers. Mais quels décrets porteront-ils ? Quelle en sera la teneur ? Saisir toute personne sortant du royaume ? Et s'ils rencontrent le Roi sur la route, faudra-t-il donc attendre la frontière pour lui mettre la main au collet ? Regnaud émet l'idée d'ajouter « une disposition parti-

(1) Archives parlementaires. Assemblée nationale, séance du 21 juin 1791.

culière pour arrêter en quelque lieu qu'ils soient tous les individus attachés à la famille royale. » Le mot *arrêter* ne plaît pas à Camus, il le déclare et ceci suscite des murmures.

— Il ne faut pas que les malveillans puissent dire, opine-t-il, que l'Assemblée nationale a donné l'ordre d'arrêter le Roi... mais seulement de l'empêcher de continuer sa route, et de le faire rentrer dans son séjour ordinaire...

Cette réserve est généralement approuvée : en hâte les secrétaires griffonnent et passent un feuillet au président qui, posément, dans le silence, donne lecture du projet de rédaction :

« L'Assemblée nationale décrète que le ministre de l'Intérieur expédiera à l'instant des courriers dans tous les départemens, avec ordre d'arrêter ou de faire arrêter toute personne quelconque sortant du royaume... et que, dans le cas où lesdits courriers joindraient quelques individus de la famille royale, les fonctionnaires publics, gardes nationales ou troupes de ligne seront tenus de prendre toutes les mesures nécessaires pour arrêter les suites dudit enlèvement en empêchant que la route soit continuée et de rendre compte du tout à l'Assemblée nationale. »

C'est aussitôt un murmure d'approbation ; il y a des bravos ; le décret mis aux voix est adopté à l'unanimité. Mais qui le portera ? les ministres ne sont pas là : le règlement leur interdit l'entrée de la salle ; nommés par le Roi, obéiront-ils à l'Assemblée ? On décrète de les admettre à la barre ; on décrète la permanence ; la piste devient houleuse : on ergote, on s'interpelle, on perd du temps en propositions saugrenues ; un membre, Delavigne, émet l'idée de « faire tirer par la plus grosse artillerie de Paris toutes les dix minutes un coup de canon en signe d'alarme et qu'on tire aussi, de distance en distance, un même coup de canon afin qu'on soit instruit de proche en proche de l'événement qui vient d'arriver. » La motion est très applaudie ; mais un autre, Martineau, remarque assez judicieusement que « les coups de canon porteront bien l'inquiétude dans tout le royaume, mais n'apprendront pas au peuple quelle est la cause de l'alarme. Des courriers, ajoute-t-il, valent mieux que des canons. » La chose est évidente, mais de courriers on n'en a point sans le ministre, et nul n'ose se porter garant de son assentiment. Il faut attendre : l'Assemblée s'irrite de son impuissance.

— Agissons donc, messieurs ! crie-t-on.

Le peuple, au dehors, bat les murs du manège : il vient d'être décrété que les portes resteront closes, qu'aucune députation ne sera admise (1), et la foule s'impatiente ; on perçoit de la salle sa grande rumeur continue ; les législateurs quittent leur place, les conversations se croisent.

— Du calme, messieurs, du calme ! recommande le président. On entoure la table des secrétaires : quelques députés, familièrement, s'assoient sur les marches de la tribune, il fait chaud, on s'éponge. D'autres se massent, en dépit du règlement, autour des poêles, à cause de l'air frais qu'apporte leur ventilation. De temps à autre, des huissiers passent, aspergeant de vinaigre, par mesure de salubrité, le parquet de la piste (2).

Voilà que, dans le bruit, Beauharnais se lève, il vient d'apprendre qu'un des aides de camp de Lafayette, arrêté par le peuple, demande à être entendu de l'Assemblée, et tout de suite un jeune officier paraît à la barre. C'est Romeuf.

Un peu ému, il expose que, « porteur de l'ordre du commandant général, il quittait, avec son camarade Curmer, l'hôtel Lafayette pour gagner la barrière et s'élançer sur la route de Mons, quand, arrivé au pont Louis XVI (*de la Concorde*), il fut arrêté par les ouvriers qui travaillent à son achèvement, jeté à bas de son cheval et fort maltraité ; il a pu s'échapper avec l'aide de quelques bons citoyens qui l'ont préservé des coups ; mais la foule l'a traîné au corps de garde des Feuillans, et il est fort inquiet de son compagnon disparu dans la bagarre... »

Ce qui intéresse l'Assemblée, c'est moins le sort du jeune Curmer que le texte de l'ordre de Lafayette ; elle en demande communication ; Romeuf présente le papier au président qui en donne lecture aux applaudissemens unanimes. Et Beauharnais, saisissant l'occasion, propose de confier à ce courrier qui tombe du ciel une copie du décret de l'Assemblée... Une clameur : *Oui ! Oui !* s'élève de tous les gradins. Romeuf supplie « qu'on pourvoie à la sûreté de son camarade qui en a peut-être grand besoin

(1) *Camus* :... Je demande que l'Assemblée nationale ordonne aux chefs de l'administration et de la force publique d'employer une garde suffisante pour empêcher aucune autre personne que les députés de pénétrer dans la salle. (*Applaudissemens.*) L'Assemblée adopte cette proposition.

Archives parlementaires, séance du 21 juin 1791.

(2) Armand Brette, *Histoire des édifices où ont siégé les assemblées parlementaires de la Révolution*. Tome 1<sup>er</sup>, *Le manège des Tuileries*.

dans ce moment-ci. » Mais l'attention est autre part : il est congratulé, encouragé, fêté; on lui remet copie du décret de poursuite et, pour qu'il puisse, sans nouvelle malencontre, traverser Paris, franchir la barrière et continuer sa mission, l'Assemblée lui adjoint deux de ses membres, La Tour-Maubourg et Biauzat, qui sortent de la salle avec lui, précédés d'un huissier.

La foule s'écarte; il passe. Ses chaperons ne regagnèrent l'Assemblée qu'après l'avoir remis au commandant du poste de la barrière Saint-Denis. Romeuf allait, de là, gagner le Bourget, et suivre la route de Soissons et de Laon (1) quand un marchand d'herbes de Claye, dont la charrette stationnait devant le bâtiment de la barrière, se mit à raconter que, se dirigeant vers Paris la nuit précédente, il avait rencontré sur la route, vers trois heures du matin « une berline à six chevaux et un cabriolet à trois. » Cette indication, assez vague, n'aurait pas suffi sans doute, à détourner Romeuf de la route qu'il allait suivre, si, au moment précis où il montait à cheval, un particulier, arrivant de l'Hôtel de Ville, n'eût ajouté qu'une commission de la municipalité, en permanence aux Tuileries, venait de recevoir la déclaration d'un jeune postillon, nommé Pierre Lebas, employé chez son oncle, loueur de carrosses rue des Champs-Élysées.

Pierre Lebas avait conté que deux inconnus, ayant commandé le 20, à deux heures, trois chevaux pour aller à Claye dans la

(1) Dans la *Relation du départ de Louis XVI*, par M. le duc de Choiseul, cet important incident est raconté de façon inexacte. Voici le texte : « M. de Romeuf avait été envoyé par M. de Lafayette sur la route de Valenciennes, pour chercher la trace du Roi. Arrivé à la barrière qui mène au Bourget, les groupes qui y étaient rassemblés se saisirent de lui et sa vie fut menacée. Il obtint qu'ils le conduisissent à l'Assemblée pour s'assurer eux-mêmes de la vérité de sa mission. Au moment où ils y arrivaient, on recevait au bureau du président la déclaration d'un marchand d'herbes de Claye qui disait avoir rencontré, entre deux et trois heures du matin, entre Bondy et Claye une berline à six chevaux et un cabriolet à trois. Sur cette déposition, le président changea lui-même l'itinéraire de M. de Romeuf, lui remit le décret de l'Assemblée qui ordonnait l'arrestation... et le dépêcha sur la route de Châlons. » *Choiseul*, p. 102.

Or, ce n'est pas à la barrière, comme le dit Weber (*Mémoires*) et comme l'a répété Choiseul, que Romeuf fut arrêté par la foule, mais, comme on l'a vu, au pont Louis XVI (de la Concorde). Ce n'est pas à l'Assemblée que le marchand d'herbes fit sa déclaration, il ne fut même pas entendu par la commission permanente de la municipalité. En outre, ce marchand d'herbes ne pouvait pas avoir rencontré entre Claye et Bondy la berline et le cabriolet, puisque c'est à Claye seulement qu'attendait le cabriolet. La berline fit seule la route de Bondy à Claye.

Nous mentionnons cependant le témoignage du marchand d'herbes, parce que c'est une tradition qu'on retrouve dans bien des récits; mais authentiquement, le premier indice de la route prise par le fugitif, fut fourni, ainsi qu'on va le voir, par le postillon Pierre Lebas, à la commission permanente des Tuileries.

soirée, il avait conduit vers neuf heures ces chevaux rue Millet, la première porte cochère en entrant par le faubourg Saint-Honoré. On les avait attelés là à un cabriolet qu'il reçut l'ordre de mener de l'autre côté du pont Royal, où il dut attendre longtemps. A minuit un particulier l'avait abordé, accompagnant deux dames, l'une de taille très épaisse, l'autre grande, mince et jolie; elles montèrent seules dans le cabriolet et l'on partit. A la poste de Claye, où l'on arriva vers deux heures, les voyageuses avaient mis pied à terre : une autre voiture suivait, dirent-elles, et elles désiraient l'attendre. Cette seconde voiture parut seulement à trois heures un quart. C'était une grosse berline, absolument fermée, attelée de six chevaux et précédée de deux courriers à cheval.

Pierre Lebas n'avait rien vu de plus : « on ne s'était point parlé ; » les deux dames avaient repris, sans dire mot, leur place dans le cabriolet qui était parti, après le relayage, avec la berline. Pour sa part, il avait reçu « un louis pour les chevaux et six francs pour boire (1). »

Cette déclaration précise avait d'autant plus éveillé l'attention que l'adresse indiquée par Lebas était celle de la maison du comte de Fersen (2) dont les relations avec la Cour n'étaient ignorées de personne : c'est sur la foi de ces bruits plus ou moins amplifiés, à mesure qu'ils passaient de bouche en bouche, que Romeuf se décida à changer son itinéraire; il gagna la barrière Saint-Martin où il apprit qu'une heure auparavant un de ses camarades, Bayon, porteur de l'ordre de Lafayette, était passé, se dirigeant vers Metz (3).

Romeuf se lança néanmoins : il était près d'une heure de l'après-midi lorsqu'il s'engagea à franc étrier sur ce chemin qu'avait suivi, onze heures auparavant, la lourde berline de la famille royale.

A chaque poste, d'ailleurs, il allait pouvoir en relever la

(1) « Les officiers municipaux qui se sont transportés aux Tuileries, en exécution de l'arrêté du département de Paris, ont recueilli les premières indications que voici (suit la déclaration de Lebas que nous citons presque intégralement). » Archives nationales DXXIX<sup>b</sup>36, dossier 344.

(2) La rue Millet s'appelait officiellement depuis peu la rue Matignon.

(3) Bayon avait éprouvé, lui aussi, bien des difficultés à traverser Paris et à gagner la barrière. Parti à dix heures des Tuileries, il n'était sorti de Paris qu'à midi. *Rapport sommaire et exact de l'arrestation du Roi*, par Bayon, commandant du 7<sup>e</sup> bataillon de la 2<sup>e</sup> division.



piste. Le bruit de l'évasion s'était propagé depuis Paris avec une incroyable rapidité et le passage de Bayon avait jeté l'émoi sur toute la route. A Bondy, premier relais, on enquêtait déjà et les informations recueillies étaient bien étranges.

Le brigadier de la gendarmerie nationale de Pantin avait reçu la veille, 20 juin, l'ordre de mobiliser toute sa brigade et d'aller se joindre, sur la route, aux brigades de Bondy, La Villette et Ménilmontant. Ce petit corps d'armée, — trente ou quarante cavaliers au moins, — s'était rassemblé chez un marchand de vin nommé Desbille, au lieu dit la Petite-Villette. A onze heures, ces quatre brigades s'étaient dirigées vers les carrières de Montfaucon pour y opérer une perquisition, — perquisition qui n'avait donné, du reste, aucun résultat.

En rentrant vers deux heures du matin à Pantin avec ses hommes, le brigadier Vautier avait croisé sur le pavé « une voiture à quatre chevaux sur laquelle était une bêche, et qui allait au grand trot vers Meaux. »

Maintenant que l'on savait presque avec certitude que le Roi avait pris la route de Meaux, on en concluait que cette voiture était la sienne et que le brigadier Vautier avait laissé échapper une belle occasion de se signaler. C'était en effet la berline royale attelée des quatre chevaux de Fersen, que conduisait lui-même le gentilhomme suédois, vêtu d'un habit de cocher. Quant à la mobilisation des gendarmes, les opinions se partageaient. D'aucuns opinait qu'on les avait expédiés à Montfaucon, sous prétexte de perquisition, afin de dégager la route et d'éloigner leur surveillance; d'autres estimaient qu'on avait au contraire armé la maréchaussée pour disposer d'elle en cas de besoin.

De cet avis était un manouvrier d'Andilly, Fournier, qui, traversant, dans la nuit, le grand chemin de Pantin « avait vu trois cavaliers de la maréchaussée formant la chaîne le long de la route, depuis la traverse du chemin des Vertus jusqu'à la porte de M. Tiphaine, maire de Pantin. » L'un des cavaliers, l'ayant aperçu « était venu sur lui, le sabre à la main et lui avait demandé : — Où vas-tu ? » Fournier, pour toute réponse, s'était jeté dans le chemin des Prés Saint-Gervais; mais à ce moment passait sur la route « une grande berline pleine de personnes, » — et Fournier entendit l'un des voyageurs, se penchant par la portière, crier au conducteur « vêtu d'une redingote : » — « Une roue sur terre ! nous ferons moins de bruit et nous serons moins

cahotés (1)! » Fournier, pris d'une peur instinctive, « s'était retiré pour se rendre à son ouvrage. »

Ainsi les voyageurs avaient laissé partout trace de leur passage : à Claye même on affirmait qu'ils étaient, depuis le matin, retenus à Meaux ; d'autres disaient qu'on les avait arrêtés à Senlis ; mais le premier de ces bruits avait pris tant de consistance qu'en approchant de Meaux. Romeuf s'attendait à trouver là les fugitifs. Il y arriva bien avant quatre heures, ayant fait onze lieues en deux heures et demie. A la poste, place Saint-Étienne, grande animation ; mais nul autre indice du passage de la famille royale, que l'annonce de sa fuite qu'avait apportée Bayon, passé vers les deux heures et demie ; il avait, au nom du commandant général, réquisitionné trois chevaux — un pour lui, l'autre pour le postillon qui l'accompagnait depuis Paris, le troisième pour le monteur chargé de ramener les bêtes (2) et il avait poursuivi aussitôt sa route vers Châlons, conservant ainsi plus d'une heure d'avance sur Romeuf. Petit, le maître de poste, se souvenait bien, maintenant, d'avoir fourni, le matin vers cinq heures, onze chevaux, pour une grosse berline venant de Paris, accompagnée d'un cabriolet et de deux courriers, mais rien d'anormal n'avait signalé ce relayage. Plus tard, deux heures environ avant le passage de Bayon, un cavalier qui paraissait très pressé s'était présenté, monté sur un superbe cheval appelé l'*Argentin* et suivi d'un palefrenier : il avait laissé à Meaux cheval et domestique et avait continué sa route seul, sur un bidet de poste. Romeuf, tandis qu'on bridait son cheval frais, s'enquit de ce palefrenier et se le fit amener ; l'homme s'appelait Duchesne, il était attaché

(1) C'était là le terme consacré. — « Aux environs de Paris les chemins sont pavés, et comme les postillons vont fort vite, les voitures et les chaises s'en trouvent fort mal. C'est pourquoi, si le temps le permet, il faut recommander aux postillons « *d'aller par terre* », c'est-à-dire sur les chemins non pavés qui sont à côté des chaussées. » *Guide du voyageur en Europe*, par Reichard-Weimar, 1803, tome II, p. 157. France, manière de voyager.

(2) Bayon sur sa route réquisitionnait les chevaux. Ceci ressort d'un *État des chevaux fournis pour la ville de Paris au départ du Roi par moi, Petit, maître de postes de Meaux, en juin 1791*. — « Le 21. Trois chevaux pour Monsieur le commandant du bataillon de Saint-Germain-des-Prés portant un ordre de Monsieur de Lafayette et de la ville, allant à Saint-Jean. Une poste 1/2, 5<sup>l</sup> 12<sup>s</sup> 6<sup>d</sup>, guide du postillon à 1<sup>l</sup> par poste, 4<sup>l</sup> 10<sup>s</sup>. »

Des états similaires furent fournis par le maître de poste de Claye. Là, comme à Meaux, on peut constater, par la dépense restée impayée, le passage de Bayon, — celui de Romeuf n'a laissé aucune trace ; c'est, bien certainement, parce qu'il soldait la poste à chaque relais, comme les voyageurs ordinaires.

aux écuries royales et conduisait à Metz les chevaux de M. de Briges, écuyer du roi et major des chasseurs du Hainaut, avec qui il avait quitté Paris de grand matin et qui l'avait laissé à Meaux pour prendre l'avance.

A peu près certain, maintenant, d'être sur la bonne piste, Romeuf sauta en selle et partit, tandis que les curieux, massés en nombre autour de la poste, cherchaient à confesser Duchesne, qui jurait n'en savoir pas davantage, et qu'on enferma pour plus de sûreté à la prison de la ville (1).

A la poste de la Ferté, où il arriva après cinq heures, Romeuf put, de nouveau, relever les passages successifs de la berline et du comte de Briges, suivi à une heure de distance par Bayon, qui avait relayé là, avant quatre heures, gagnant ainsi de vitesse sur Romeuf. Celui-ci ne s'arrêta que le temps de changer de cheval

(1) L'histoire de M. de Briges est fort obscure et il semble qu'il y aurait très grand intérêt à l'éclaircir. Joseph-Christophe de Malbec de Montjone, comte de Briges, paraît avoir été mêlé de très près à tous les événemens de la Révolution. Malheureusement on ne trouve partout de lui qu'une trace des plus vagues. Dans une lettre de Marie-Antoinette à Mercy, datée du 3 février 1791 et publiée par M. Feuillet de Conches (*Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Elisabeth*, Plon, 1864-73), se trouve cette indication :

« — Notre fuite s'exécutera de nuit... M. de Briges nous servira de courrier. » Ce personnage fut revu le 10 août 1792 et jours suivans aux Feuillans et au Temple, parmi les plus intimes et les plus dévoués serviteurs de la famille royale (Beauchesne, *Louis XVII*, 13<sup>e</sup> édition, tome I, p. 233). Il mourut fusillé à Vannes le 3 août 1795 à la suite de l'expédition de Quiberon. Il avait 34 ans (*Expédition des Émigrés à Quiberon*, par Charles Robert, de l'Oratoire de Rennes). Voici ce que dit, du voyage du comte de Briges, le comte de Séze dans son *Histoire de l'événement de Varennes*. — Il faut noter que de Séze s'était fait renseigner sur bien des détails par les anciens serviteurs de la Cour. — « Sans doute le marquis de Briges était parti sur les traces du Roi, on sait même sur quel cheval il était parti, on lui avait donné l'*Argentin*, un des coureurs les plus légers de la grande écurie, mais on se rappelle de même que M. de Briges n'avait été instruit que fort tard du départ du Roi, et ce n'est que le 21 à midi, qu'il avait demandé précipitamment un cheval. » Ce renseignement avait été fourni à de Séze par M. de la Ravine, ancien piqueur de Louis XVI.

Nous n'avons pu contrôler à quelle heure de Briges avait quitté Paris, mais il était parti avant Bayon, qui ne le rejoignit, comme on le verra, qu'à Chaintrix, quoique de Briges eût laissé l'*Argentin* à Meaux et poursuivi sa route sur un simple bidet de poste. Or, comme Bayon ne franchit la barrière qu'à midi, d'après sa propre relation, il s'ensuit que de Briges a dû partir plus tôt que ne le dit de Séze. D'ailleurs, sauf le mot de Marie-Antoinette cité plus haut, rien ne confirme que de Briges ait été dans le secret de l'évasion. Il a pu ne se lancer sur la route de Metz que vers dix ou onze heures du matin, après avoir appris comme tout le monde le départ de la famille royale. Ajoutons que certains chroniqueurs ont prétendu que de Briges n'était pas mort à Quiberon et lui ont donné un rôle prééminent dans les aventures d'un des personnages qui ont revendiqué le nom et la personnalité du Dauphin, fils de Louis XVI. La survie du comte de Briges est une affirmation qui nous semble ne reposer sur aucune preuve.

et se remit aussitôt en route. A Vieux-Maisons, mêmes pistes : un postillon, François Picard, racontait que, se trouvant à la poste de Montmirail, le matin, entre neuf et dix heures, il avait assisté au relayage de la berline et reconnu le Roi. Picard se disposait à se rendre à Paris pour y faire sa déclaration (1). Le bruit courait, ajoutait-il, que la voiture royale avait perdu beaucoup de temps à Étoges, six lieues plus loin que Montmirail, et qu'elle y était peut-être encore. Romeuf, toujours brûlant le pavé, traversa Montmirail après six heures ; à six heures trois quarts, il était à Fromentières, conservant son allure de cinq lieues à l'heure. A sept heures et demie, il descendait grand train la côte d'Étoges et apprenait au relais que Bayon y avait changé de cheval avant cinq heures, ayant ainsi, sur lui, Romeuf, plus de deux heures et demie d'avance. Au reste, nul renseignement nouveau sur les fugitifs : la berline avait relayé à une heure et demie après-midi et avait continué sa route sans incident.

La chaleur était lourde, le ciel depuis le matin restait chargé : vers sept heures seulement le soleil encore haut perça les nuages. Romeuf poursuivit ; quatre lieues jusqu'au prochain relais, Chaintrix : il y arriva à huit heures un quart : la poste, le village étaient en émoi.

La voiture royale était passée vers trois heures : les voyageurs harassés, mais très certains désormais du succès de l'expédition, s'étaient montrés aux portières ouvertes, dont, pendant la marche, les vitres devaient rester levées, à cause de la poussière. Jean de Lagny, le maître de poste, ayant reconnu le Roi et la Reine, s'était approché d'eux, respectueusement (2). Ceux-ci jugeaient, si loin de Paris, toute dissimulation inutile : ils se laissèrent

(1) Il la fit en effet le 22 juin à quatre heures et demie du matin, devant les membres du comité permanent de l'Hôtel de Ville. Archives nationales D XXIX<sup>b</sup> 37.

(2) « Jean de Lagny et Nicolas Viet, maîtres de poste, l'un à Chaintrix, l'autre à Châlons, liés par une étroite alliance, car leurs enfans s'étaient unis (Nicolas Viet, fils du maître de poste de Châlons avait épousé Rose de Lagny, fille de Jean de Lagny), reconnurent l'un et l'autre le Roi. Au moment du passage des voitures, le maître de poste de Chaintrix avait chez lui son gendre, il le fit de suite monter en selle et lui confia, avec son secret, la vie des nobles fugitifs... Jean de Lagny, à Chaintrix, reçut à titre de reconnaissance, pour les soins affectueux que lui et sa femme prodiguèrent aux enfans très fatigués de la route, deux légumiers d'argent dont un appartient aujourd'hui à M. Wast, arrière-petit-fils, par Adèle Viet sa mère, du maître de poste, et propriétaire actuelle de l'ancienne poste de Chaintrix, et l'autre à Madame Lannoy sa cousine... Jean de Lagny descendait d'une ancienne famille noble ruinée par le jeu... » *Annales de l'Enregistrement*, 2<sup>e</sup> série, année 1891, article de M. Tausserat.

rendre hommage (1), d'autant plus volontiers que le Dauphin et sa sœur, exténués de fatigue et de chaleur, avaient besoin de soins. Jean de Lagny confia la chose à sa femme qui, tout aussitôt, se mit au service des voyageurs; il la dit aussi à son gendre, Nicolas Viet, qui était le fils du maître de poste de Châlons.

Tandis que M<sup>me</sup> de Lagny s'empresait, Nicolas vaquait au changement de chevaux: il ne voulut laisser à aucun postillon la responsabilité de mener les augustes cliens; lui-même se mit en selle et quand, les enfans un peu reposés et rafraîchis, la berline s'ébranla dans un échange de saluts, de souhaits, de remerciemens, elle était conduite par ce jeune homme en possession du terrible secret, et qui, plus zélé sans doute que prudent, alla si grand train que, pendant les cinq lieues de route absolument plate, de Chaintrix à Châlons, les chevaux s'abattirent deux fois.

Il est probable que, la berline partie, — vers trois heures et demie, — Jean de Lagny fut discret; néanmoins il était bien improbable qu'une si étonnante aventure ne s'ébruitât pas quelque peu parmi les palefreniers témoins du relayage. La famille royale avait quitté la porte de Chaintrix depuis plus d'une heure quand s'y présenta à son tour, venant d'Étoges, ce comte de Briges dont le passage à Meaux avait été signalé. Il portait l'uniforme des dragons. Il demanda un cheval pour Châlons, et comme l'auberge était à la poste (2), il s'installa pour dîner. Dans la salle à manger se trouvait un autre voyageur: c'était un nommé Théveny, maître en pharmacie à Châlons.

De Briges terminait son repas, quand un nouveau cavalier parut devant la porte et descendit de cheval: il était environ six heures moins le quart. L'homme paraissait fourbu: c'était Bayon: il s'informa aussitôt de la berline qu'il poursuivait. Jean de Lagny la lui décrivit, donna le signalement des voyageurs, sans dire pourtant, — dans la crainte qu'on lui reprochât de ne les avoir point arrêtés, — qu'il les avait reconnus. Le récit de

(1) « Pour comble de malheur, les chevaux de la voiture du Roi s'abattirent deux fois, entre Nitré (c'est Chaintrix, le nom a été mal lu sur le manuscrit) et Châlons; tous les traits cassèrent et nous perdîmes plus d'une heure à réparer ce désastre. » *Mémoires de Madame de Tourzel* — « La voiture fut accrochée à un pont avant Châlons ce qui fit casser quelques traits, mais ils furent raccommodés en moins d'une demi-heure. » *Relation de M. Deslon, dans Bouillé.*

(2) *Itinéraire complet du royaume de France.* Route de Paris à Châlons-sur-Marne.

Bayon est très précis sur certains points mais aussi très succinct : en relevant l'horaire de sa course, on constate qu'en moins de six heures, il avait fait trente-cinq lieues et changé dix fois de chevaux : on peut croire qu'arrivé à Chaintrix, il n'en pouvait plus et qu'il fut aise de trouver un prétexte pour ne pas aller plus loin. Ce prétexte fut de Briges. Bayon, avisant ce militaire suspect dont, à tous les relais, il relevait le passage depuis Bondy, exhiba l'ordre de mission dont il était porteur et s'en autorisa pour interdire au maître de poste de procurer à l'officier les moyens de continuer son voyage. Puis, assuré, d'après les signalements, que la berline qui le devançait était bien celle de la famille royale, il dépêcha un courrier avec ordre de l'arrêter : le fils de Jean de Lagny se chargea de la mission, sauta sur son meilleur cheval, et partit à fond de train vers Châlons (1).

Certain que sa poursuite, par le moyen de ce délégué, n'allait éprouver aucun ralentissement, Bayon revint à de Briges et l'interrogea. L'officier déclina son nom et ses qualités et n'hésita pas à convenir qu'étant au service du Roi, et ayant appris à Paris le matin, vers neuf heures, le départ de Sa Majesté, il s'était mis en route pour le rejoindre, ou tout au moins pour regagner Metz où se trouvait le dépôt de son régiment. D'ailleurs, pressé d'établir qu'il n'avait point été mis dans le secret de l'évasion, il rendit compte de son temps depuis trois jours : le samedi 18 « il avait monté à cheval avec le Roi, et était allé lui faire sa cour le dimanche matin ; » le lundi, il avait quitté Paris à sept heures du matin et passé toute la journée à Saint-Germain, « d'où il était revenu à Auteuil dans la soirée, pour ne rentrer chez lui qu'à minuit, sans avoir mis les pieds aux Tuileries (2). » Bayon à qui cette enquête laissait le temps de souffler, la prolongea tant qu'il put ; elle lui procurait un autre résultat appréciable : l'obligation, aussi inutile qu'arbitraire où il se mettait, de détenir son prisonnier, lui commandait de continuer son voyage en voiture : tout ce lantiponnage, la recherche d'une voiture, l'interrogatoire, et aussi, sans doute, le souper, fournirent le prétexte d'une halte

(1) « Je n'hésite pas à croire que je suis sur la route du Roi ; mais embarrasse de M. de Briges... je fais partir devant moi un courrier en toute diligence, à qui je donne ordre de faire arrêter ses deux voitures, dont j'avais donné le signalement ainsi que venait de me le désigner le maître de poste, et c'est son fils que je charge de cette mission. » *Relation* de Bayon.

(2) Archives nationales D XXIX<sup>n</sup> 36.

bien gagnée qui se prolongea pendant deux heures (1). Il était donc huit heures moins le quart, quand, un peu refait, Bayon monta, avec de Briges, dans la carriole que le maître de poste était parvenu à lui procurer (2) : il emmenait avec lui, pour plus de sûreté, le pharmacien Théveny, qui n'attendait d'ailleurs qu'une occasion de rentrer à Châlons.

Une demi-heure plus tard, Romeuf arrivait à Chaintrix et se faisait aussitôt instruire des incidens qui s'y étaient passés : regagnant ainsi sur Bayon les deux heures d'avance que celui-ci avait perdues, concevant maintenant la possibilité de le rejoindre, Romeuf ne séjourna pas à Chaintrix, changea de cheval et se lança, brûlant le pavé, sur la route.

Nous disons rejoindre et non dépasser, car Romeuf n'avait assumé qu'à contre-cœur la mission, qu'en esclave de l'obéissance, il accomplissait avec tant d'ardeur apparente et, s'il faut l'en croire, tant de répugnance secrète. Il courait la poste à franc étrier et ne se donnait pas une minute de repos parce que tel était son devoir, mais il souhaitait ardemment ne pas réussir. Très royaliste, vivant presque continuellement aux Tuileries où l'attachait son service, il avait, plus d'une fois, par son tact et sa tenue, fixé l'attention de Marie-Antoinette; comme bon nombre de ceux qui approchaient familièrement la Reine, il lui avait voué une sorte de culte chevaleresque, et les circonstances impitoyables l'obligeaient aujourd'hui à se conduire envers elle en ennemi. Aussi, tandis que Bayon s'efforçait d'atteindre la famille royale pour l'arrêter, Romeuf, lui, cherchait à rattraper Bayon pour retarder sa poursuite et c'est là un des aspects les plus imprévus de cette étonnante chevauchée (3).

(1) « M. Bayon avait été retenu pendant deux heures pour l'arrestation de M. de Briges... » Rapport oral de Romeuf à l'Assemblée nationale. Archives parlementaires, 1<sup>re</sup> série, xxvii-478.

(2) *Relation* de Bayon.

(3) « Je dois dire que, dans cette nuit pénible, où à chaque instant, nous attendions la mort et n'ayant plus rien de caché les uns pour les autres, nous avons vu les véritables et estimables sentimens de ce valeureux jeune homme (Romeuf), sa douleur de la mission dont il fut chargé malgré lui, son projet de retarder son arrivée, s'il n'avait pas rencontré M. Bayon sur la route, et sa volonté, si cet officier n'y eût pas mis d'obstacles, de nous aider à suspendre le départ du Roi... Il était impossible de l'entendre et de conserver le moindre doute sur son véritable attachement au Roi et à la Reine; la pensée seule d'être soupçonné par elle d'avoir volontairement accepté cette désastreuse commission, le portait au désespoir. »

*Relation* de Choiseul.

« M. de Romeuf avait l'air consterné, sa conduite avec nous et ses discours

La berline était entrée à Châlons avant quatre heures et demie de l'après-midi, conduite donc, depuis Chaintrix, par Nicolas Viet, qui, en arrivant au relais, rue Saint-Jacques, ne se priva pas, bien certainement, de révéler au maître de poste, qui était son père, la qualité de ces voyageurs. Ce qui explique suffisamment le mot de Madame Royale : « A Châlons, on fut reconnu tout à fait : beaucoup de monde louait Dieu de voir le Roi et faisait des vœux pour sa fuite (1). » Le père Viet se montra empressé et serviable; comme des curieux, attroupés autour de la berline, se communiquaient leurs soupçons, comme l'un d'eux avait même couru chez le maire, M. Chorez, pour lui demander d'user de son autorité en exigeant des voyageurs suspects la production de leur passeport, Viet pressa le relayage si activement qu'avant toute décision, la voiture était attelée et partie. Jusque-là, Viet restait irrépréhensible : aussi bon royaliste que Jean de Lagny son collègue de Chaintrix, n'ayant pas à s'informer de l'identité de ses cliens quand ceux-ci payaient régulièrement et se conformaient aux réglemens en vigueur, il avait pu donner à ses sentimens personnels pleine satisfaction, sans aucunement forfaire à son devoir. Cet héroïsme à la Pilate lui a rapporté quelques lignes émues dans l'*Histoire des Girondins*; mais Lamartine n'a pas connu tout le rôle de Viet; les pièces authentiques, quoique

depuis ce fatal moment, m'ont donné lieu de croire qu'il était entraîné par son compagnon de voyage, qu'il remplissait cette commission avec répugnance et qu'il aurait souhaité trouver la famille royale hors de portée d'être rejointe. »

*Relation de Damas.*

Jean-Louis Romeuf était d'une excellente famille bourgeoise de la Haute-Loire. Il était né à la Voûte le 26 septembre 1766. Aide de camp de la garde nationale parisienne le 1<sup>er</sup> septembre 1789, capitaine au 42<sup>e</sup> dragons le 13 septembre 1791. Prisonnier de guerre (avec Lafayette), puis employé à l'armée d'Egypte et bloqué à Malte en 1798, il ne rentra en France qu'en 1799. Chef d'escadron en 1800, aide de camp du général Mathieu Dumas, puis général de brigade en 1811, chef d'état-major du 1<sup>er</sup> corps de la Grande Armée le 5 février 1812, il fut tué à la Moskowa. Il était baron de l'Empire depuis le 15 août 1809. Son nom est inscrit sur l'Arc de Triomphe de l'Étoile.

Romeuf resta « chevaleresque » jusqu'à la fin de sa vie. Il était en 1811 sur le point de conclure à Vienne, un riche mariage avec une demoiselle Charlotte de Traunvisser; l'Empereur et le ministre de la Guerre devaient signer à son contrat, lorsqu'il demanda à partir pour la campagne de Russie. « Il serait de ma délicatesse, écrivait-il au ministre par une sorte de pressentiment, de ne lier cette jeune personne à mon sort qu'après avoir échappé aux chances de cette guerre. » Il n'y échappa point et mourut célibataire. Napoléon, par un décret signé de Moscou même, transmit le titre et la dotation de baron à l'aîné des neveux de Romeuf, âgé alors de quinze ans. Archives du ministère de la Guerre.

(1) *Relation* de Madame Royale.



fort incomplètes, doivent, sur ce point très important, être étudiées de près.

Il suffit d'établir ici que Viet était fixé, des cinq heures, sur l'identité des voyageurs. Allait-il fermer les yeux? laisser à la berline le temps de s'éloigner? Certes, si le parti du Roi triomphait, cette abstention serait grandement profitable; mais Viet pensa aussi et tout naturellement que, si la révolution était victorieuse, cette même abstention, en une circonstance si grave, lui coûterait sa place et peut-être sa tête. Entre la dénonciation et le silence il prit un moyen terme : celui d'avertir secrètement la poste suivante, espérant peut-être que son collègue du Pont de Somme-Vesle, n'aurait pas l'audace d'arrêter le Roi, mais tenant bien à y être pour quelque chose si la catastrophe se produisait.

Quoique les fugitifs n'aient rien compris à la série d'impitoyables hasards qui les accablèrent, il est facile de découvrir la vérité dans leurs inscientes assertions. Ainsi, entre Châlons et le Pont de Somme-Vesle, la berline royale, continuant sa paisible allure coupée de pauses fréquentes, fut devancée par un cavalier lancé à fond de train. Cet homme n'était pas un ennemi, puisqu'il jeta, en passant, cet avis, plus effrayant, il est vrai, que salutaire : — « Vos mesures sont mal prises, vous serez arrêtés! » D'où pouvait-il venir, sinon de Châlons? Qui pouvait l'avoir expédié, si ce n'est Viet, seul informé de la qualité des fugitifs? A partir de ce moment, l'avis de leur passage va les précéder. Une demi-heure au moins avant qu'ils atteignent le relais du Pont de Somme-Vesle, le maître de poste de l'endroit confiera au dragon Aubriot *que le Roi va passer*. Et, par un contre-coup fatal, c'est dès le moment même où ce bruit prend l'avance sur les fugitifs que leurs défenseurs, postés sur la route, émus de l'inexplicable agitation des paysans, jugent prudent de se replier et abandonnent leurs cantonnemens.

Qui le père Viet avait-il chargé de cette mission? Son fils, sans doute, qui lui avait amené la famille royale; son fils, déjà dans la confiance depuis Chaintrix, et de la discrétion duquel il était assuré, de quelque façon que tournassent les événemens. C'est là, pourtant, une simple hypothèse. Un autre point mérite plus d'examen.

On a vu qu'en arrivant à Chaintrix, Bayon, retenu là par la fatigue et par de Briges, avait dépêché en avant, afin de ne pas

interrompre un instant sa poursuite, le fils de Jean de Lagny, le maître de poste. A quelle heure ce courrier parvint-il à Châlons ? C'est ce dont Viet n'a jamais parlé. Il y parvint pourtant, et si, bon cavalier, comme on peut croire, il alla d'aussi bon train que celui qu'avait mené Bayon, ce courrier arriva à la poste de Châlons à six heures et demie (1). Il était en relations journalières de service et de famille avec le père Viet, dont le fils était son beau-frère ; il lui apportait, cette fois, l'avis bien officiel de la fuite du Roi, l'ordre d'arrêter la berline suspecte, et de lui *courir sus* si elle était passée. Comment Viet reçut-il cette communication ? On l'ignore (2). Courut-il à la municipalité ? La transmit-il à quelque autorité ? Non, il se tint coi, du moins vis-à-vis des fonctionnaires qu'elle intéressait, car ici encore il louvoya : il ne se décida ni à ébruiter l'avis officiel qu'il recevait, ni à couper résolument la poursuite engagée sur l'initiative de Bayon. Si celle-ci s'était continuée sans arrêt, l'avis devait parvenir à sept heures et demie au Pont de Somme-Vesle, et à neuf heures à Sainte-Menehould, c'est-à-dire presque en même temps que la berline. Le raisonnement d'ailleurs est mathématique : Bayon, en route depuis midi à l'allure de six lieues à l'heure, rejoignait forcément au bout de cinquante lieues, la voiture royale, sortie de Paris neuf heures avant lui, mais ne parcourant, à l'heure, que trois lieues à peine. Or, la poursuite n'a pas été interrompue ; si on ne la suit que jusqu'à Châlons, c'est que là, confisquée par Viet, elle devint, en quelque sorte, occulte ; mais elle persista, bien des témoignages le prouveront et permettront d'établir que tout l'enchaînement des incidens de l'arrestation est imputable à Viet, à qui le hasard fournit, comme instrumens, deux très jeunes gens sur qui les liens du sang et de la parenté lui confé-

(1) Il importe de bien rappeler que, de Paris à Chaintrix, Bayon avait *couvert*, ainsi qu'on dit aujourd'hui, la lieue de poste en dix minutes : soit six lieues à l'heure. On peut croire que son remplaçant, le fils de Lagny, adopta la même allure, et que, parti de Chaintrix, un quart d'heure après l'arrivée de Bayon, c'est-à-dire à cinq heures et demie, au plus tard, il parcourut facilement en une heure les cinq lieues qui le séparaient de Châlons.

(2) Il est bien certain que si, en arrivant à Châlons, délégué de Chaintrix par Bayon, le fils de Lagny se fût rendu à la municipalité, celle-ci aurait aussitôt expédié un courrier pour transmettre plus loin la nouvelle. Mais non, ce n'est que deux heures et demie plus tard, après neuf heures, à l'arrivée de Bayon lui-même, qu'on prend cette détermination. C'est donc que Viet avait confisqué l'avis au passage et que, bien qu'il ne pût empêcher ses gens de bavarder et les soupçons de se répandre, la municipalité ne savait rien d'officiel avant que Bayon ne comparût devant elle.

raient une autorité absolue et dont l'intérêt commun était une garantie de discrétion.

Le passage de la famille royale, connu de Viet dès cinq heures, ne fut donc officiellement su de la municipalité de Châlons, qu'à neuf heures du soir, lors de l'arrivée de Bayon. Pourtant le courrier avait bavardé ; les curieux, témoins du relayage de la berline, n'avaient point caché leurs soupçons ; le maire lui-même, M. Chorez, avisé par « un homme de la ville » et d'abord résolu à garder le silence, puis effrayé de sa responsabilité, s'était décidé à convoquer le corps municipal.

La nuit était presque complète : il était neuf heures ; la carriole où se trouvait Bayon avec le pharmacien Théveny et son prisonnier de Briges, passa les ponts, suivit la rue de Marne jusqu'à la place, et s'arrêta devant le lourd perron de l'Hôtel de Ville. Des gardes nationaux en armes l'accueillirent : il se fit connaître d'eux, leur remit de Briges et monta à la salle des délibérations où les officiers municipaux étaient rassemblés. Tout de suite, il exhibe son ordre et, dans le même instant, le tocsin sonne à Notre-Dame. Tandis que les bourgeois s'ameutent dans les rues, la municipalité décide de dépêcher immédiatement sur la route de Sainte-Menehould un exprès porteur d'une copie authentiquée des pouvoirs de Bayon qui se défend d'aller plus loin sans prendre quelques heures de repos. On court à la poste, on en ramène Viet. Qu'avait-il vu ? Que s'était-il passé au moment du relais ? Afin d'éluider les questions trop précises, le maître de poste montre un grand zèle. Il s'offre à porter lui-même la nouvelle à Sainte-Menehould, on l'acclame : vite une copie est faite du texte dicté par Lafayette. Bayon, au bas, certifie que, « trop fatigué pour se flatter d'atteindre les fugitifs, il remet son message au porteur. » Le pharmacien Théveny atteste, en deux lignes (1), la réalité de la mission et la part — modeste — qu'il y a prise. Le maire signe ; Roze, le procureur général, contre-signé et Viet, serrant dans sa poche le précieux papier, sort de l'Hôtel de Ville aux applaudissemens de la foule, court chez lui, enfourche un cheval et se lance à son tour sur la route de Sainte-Menehould. Il était neuf heures et demie. Nul doute que s'il s'est décidé à se charger lui-même d'une si périlleuse et fati-

(1) Deux lignes assez obscures ainsi rédigées : « Je certifie avoir vu le pouvoir de M. Bayon et me suis porté fort d'accompagner la personne que nous amenons. Signé : Théveny, maître en pharmacie à Châlons. »

gante tâche, c'est qu'il rencontrera en route, revenant vers Châlons, les deux courriers qu'il a secrètement expédiés ; son fils qui, jusqu'au Pont de Somme-Vesle a précédé la voiture royale et de Lagny qui, de très près, l'a suivie jusqu'à Sainte-Menehould ; et il tient à ce qu'aucun étranger ne s'immisce dans l'imbroglio qu'il a machiné.

Lui parti, le corps municipal reste en permanence : la population de Châlons presque entière se masse sur la place de Ville et dans les rues avoisinantes ; jusqu'à l'extrémité de la rue Saint-Jacques c'est un remous incessant de curieux qui vont aux nouvelles, de la mairie à la poste aux chevaux. Vers dix heures, grande rumeur : un cavalier escorté d'un postillon fend la foule : « Place à l'envoyé de l'Assemblée ! » C'est Romeuf, en effet, arrivant de Paris qu'il a quitté à une heure. Il est suivi par deux autres courriers, de ceux qui, le matin, au Carrousel, se sont distribué des copies de l'ordre de Lafayette, et sont partis au hasard. Les procès-verbaux donnent le nom d'un de ces hommes : Berthe Gilbert. L'autre est certainement Roché, sapeur de la garde nationale, dont on relève le passage à certaines postes de la route (1).

Romeuf est introduit au Conseil ; le décret lu, il manifeste aussitôt son désir de continuer sa route. Bayon, sentant le prix de la course lui échapper, et jugeant bien que, aux côtés de l'émissaire de l'Assemblée, il ne jouera plus qu'un second rôle, ne consent pas pourtant à s'avouer distancé : il sollicite et obtient l'honneur d'accompagner Romeuf, qui, lui-même, est très désireux de calmer l'ardeur de son partenaire et souhaite tacitement quelque obstacle à l'accomplissement de sa mission. Un cabriolet est amené ; tous deux y prennent place, salués par la foule, où la garde nationale leur ouvre un passage. Il est plus de dix heures quand leur voiture, passant la porte Saint-Jacques, s'éloigne à vive allure sur le pavé de Metz. La route, plate et presque sans villages pendant dix lieues, qu'ils ont à parcourir, est déserte et calme à l'ordinaire ; sauf aux deux relais isolés du Pont de Somme-Vesle et d'Orbeval, où l'événement, par le passage des courriers successifs s'est ébruité, nul ne se doute que ce cabriolet qui roule, lanternes allumées dans la

(1) « Le 21 juin, 2 chevaux fournis par Petit, maître de poste de Meaux pour un sapeur de Paris portant l'ordre de M. La Fayette. » « Deux chevaux fournis à M. Roché, sapeur de Saint-Lazare, chargé d'ordres en allant et revenant par Frémin, maître de poste à Bondy. »

nuit sans lune, porte le destin de la monarchie. Et ce doit être pour ces deux hommes, une angoissante émotion que cette course éperdue vers une tragédie encore indistincte mais certaine, où le sort du monde se joue et dont ils vont décider le dénouement. Vers minuit, au loin, une grande lueur paraît, rougissant, comme un incendie colossal, un pan du ciel sombre et sur laquelle passe tragiquement la silhouette des bouquets d'arbres qui bordent la route. Un rond-point entouré d'ormes, puis une descente, et tout à coup le cri de « halte ! » des torches, des gens armés entourent la voiture : c'est Sainte-Menehould.

La ville, depuis le passage de la berline, est dans la fièvre ; une heure après qu'avait disparu, sur la route de Clermont, la voiture royale, le bruit s'était tout à coup répandu que « le Roi vient de passer. » Drouet, le maître de poste, qui, après le relayage, était rentré tranquillement à son logement, prend feu aussitôt : il se montre tout à coup le plus déterminé et le plus entreprenant.

Lui qui n'a pas dit mot à l'aspect des voyageurs, dévisagés pourtant à loisir, lui si peu soupçonneux tout à l'heure, qu'il n'a même pas demandé à voir leur passeport, quoiqu'il eût le droit d'en exiger la communication, il tempête, il jure que « c'est le Roi, » qu'il faut courir, sonner le tocsin, battre la générale... il saute à cheval, avec son compère Guillaume, et se jette à la poursuite de la berline qu'une heure auparavant il pouvait arrêter d'un signe... Cela seul établit que le coup d'inspiration subite dont, plus tard, il prétendit avoir été frappé en apercevant, sous le store, le profil du Roi, est, de sa part, simple hâblerie : mensonge, le trait piquant de l'effigie de l'assignat, comparée à la face royale, mensonge l'heure soi-disant passée à décider M<sup>me</sup> Drouet à le laisser agir en patriote... Le vrai, c'est que, une heure après le passage de la berline, passage qui n'avait soulevé d'autre incident qu'une dispute entre des militaires un peu brusques, et des bourgeois molestés, était parvenu chez Drouet l'express envoyé par Viet, le fils de Lagny, qui, parti de Châlons vers sept heures, immédiatement après l'arrivée du courrier de Bayon, avait normalement parcouru les dix lieues de route en deux heures et quart. Il prit Drouet à part, — Viet, sans doute, lui avait recommandé la prudence, — et lui souffla à l'oreille le terrible secret. Rien de plus : on n'en peut douter en pré-

sence de l'unanimité des témoignages : Bayon dit : — « Je me suis fait devancer par un guide qui, le premier, a porté la nouvelle à Sainte-Menehould, et *provoqué le zèle patriotique de Drouet* (1). » Romeuf atteste : — « Le maître de poste de Châlons *a averti celui de Sainte-Menehould* (2). » Georges le député, maire de Varennes, renchérit : — « Drouet a beaucoup brodé son récit quoiqu'une matière aussi grave en fût peu susceptible (3). » Drouet lui-même avouera plus tard : — « que c'est le maître de poste (4) de Châlons qui est venu lui dire (5). » Cette rectification ne change évidemment rien à l'histoire, mais elle éclaire singulièrement la figure assez louche de Drouet, qui se taille la gloire dans une aventure dont Viet, peu soucieux d'une telle renommée, lui abandonne la responsabilité.

Quoi qu'il en soit, tous les habitans de Sainte-Menehould, massés sur la place Royale devant l'Hôtel de Ville, avaient vu avec anxiété partir Drouet à la poursuite du Roi, sur une route qu'avec quelque vraisemblance on supposait « parcourue en tous sens par la cavalerie. » Une heure, deux heures s'étaient passées sans nouvelles. Quatre citoyens montent à cheval et partent à la découverte : mais au poste de la porte des bois, la garde les prend pour des dragons ; une fusillade éclate ; l'un d'eux tombe mort, un autre est blessé : cris, tumulte, bagarre, bousculade : la ville entière est prise de panique. Les bourgeois s'affolent, chacun court à sa maison « pour s'y enfermer ; » mais les gens du peuple, plus résolus, barrant les rues, obligent les bourgeois à rester sur la place, disant « qu'on ne sera en sûreté qu'en grand nombre et que tout le monde doit partager le péril s'il y en a (6). » Le tocsin tinte sans discontinuer (7) ; l'ordre est donné à toutes les ménagères de cuire du pain pour subvenir aux besoins des défenseurs de la ville ; au cri *des lampions!* toutes les fenêtres s'éclairent de chandelles ou de pots de suif (8) ; devant l'Hôtel de

(1) Pétition du sieur Bayon à l'Assemblée nationale.

(2) Archives parlementaires. Séance du 24 juin 1791. Ce n'est pas le maître de poste de Châlons en personne qui avertit Drouet, puisque Viet n'arriva à Sainte-Menehould qu'à minuit, au moment même où Drouet arrêtait à Varennes la berline royale.

(3) Archives nationales D XXIX<sup>b</sup> 37.

(4) *Le comte de Fersen et la Cour de France*, II, p. 94.

(5) Nous réitérons l'observation, c'est l'émissaire du maître de poste et non le maître de poste lui-même.

(6) Buirette, *Histoire de Sainte-Menehould*.

(7) G. Fischbach, *La fuite de Louis XVI d'après les archives de Strasbourg*.

(8) *Ibid.*

Ville brûle un grand feu en manière d'illumination, et pour cette population énermée, que le moindre incident terrifie ou ameute, les heures s'écoulent sans que parvienne aucune nouvelle. Jusqu'à minuit, rien ; l'exaltation, l'attente, les récits extravagants, les révélations contradictoires. Des villages voisins, continuellement, affluent des paysans annonçant que des gros de cavalerie circulent dans la contrée : on en a vu à La Neuville-au-Pont, à Auve, à Somme-Bionne : et, comme on ignore que ces détachemens, partout signalés, se réduisent en réalité à une cinquantaine d'hommes, toujours les mêmes, se repliant depuis le Pont de Somme-Vesles vers la forêt d'Argonne, on imagine toute l'armée de Bouillé investissant la ville et s'appêtant à la saccager. Aux deux portes, celle des Bois et celle du faubourg Flaurion, les citoyens font sentinelle ; la placide cité de Sainte-Menehould s'est improvisée place de guerre et c'est comme aux pont-levis d'une ville forte, avec les *Qui vive ?* et les *Avance à l'ordre !* obligés, qu'est reçu, vers minuit, Viet arrivant de Châlons. Il est conduit à l'Hôtel de Ville, communique au Conseil, resté en permanence, l'ordre émané de Bayon et dont le maire Dupin donne lecture : on discute ; qui osera se risquer à continuer la poursuite ? Drouet et Guillaume déjà ne sont pas revenus, tués ou pris par les cavaliers dont sans doute grouille la forêt ; il faut agir pourtant, mais comment ? Tandis que les municipaux temporisent, une rumeur monte de la place et l'on voit, fendant lentement la foule, dans la jaune pénombre des illuminations, la masse noire d'un cabriolet. Tout de suite se répand la reconfortante nouvelle qu'il contient les émissaires de l'Assemblée nationale.

C'est Romeuf et Bayon, en effet ; ils montent à la municipalité, présentent leurs pouvoirs, exigent qu'on vise leur passeport, manifestent le désir de continuer immédiatement leur route, et pendant que les patriotes s'empressent de courir à la poste et d'en ramener des chevaux frais, les deux « Parisiens » s'informent, s'enquièreent du passage de la berline, s'étonnent du manque de nouvelles ; la foule bientôt les voit reparaitre dans le carré lumineux de la porte de l'Hôtel de Ville ; on crie : *Vive la nation ! Vive l'Assemblée !* Ils saluent, remontent dans leur voiture aussitôt enlevée, au grand trot des chevaux, sur la route sombre qui s'enfonce, vers Clermont, dans la forêt.

Le chemin qu'on disait hérissé de dangers, ce chemin tra-

gique sur lequel avaient disparu Drouet et Guillaume, était tout calme et désert : le cabriolet dans lequel, préparés aux pires incidens, se tenaient Romeuf et Bayon, montait lentement les côtes d'Argonne : à deux heures et demie du matin, il traversait le village des Islettes où tout dormait. C'était l'heure où, dans ce pays de bois et d'étangs, le ciel au loin devient rose dans l'entrebâillement des collines, tandis que de longues buées traînent dans la vallée de Biesme, encore pleine d'ombre. Il faisait petit jour quand le cabriolet s'arrêta, à trois heures, devant la poste de Clermont (1).

Là, aussitôt un groupe se forme, dragons demi-ivres, bourgeois curieux, paysans inquiets, tous semblent très animés : un homme s'avance à la portière, s'annonce aux voyageurs comme étant membre du directoire du district. Romeuf aussitôt décline son nom, l'objet de sa mission et interroge : Clermont n'a pas dormi ; la veille au soir, dès le départ de la berline d'autant plus suspecte qu'un demi-escadron de dragons était posté là pour l'attendre, la municipalité a exigé le désarmement des soldats. En dépit d'une très vive résistance de leur chef, le colonel de Damas, la troupe a déposé ses armes ; Damas s'est enfui avec quelques sous-officiers et le district a aussitôt expédié à Varennes un cavalier de gendarmerie (2) pour aviser la municipalité de l'arrivée de cette voiture dont le passage avait causé tant d'émoi. Or, ce cavalier vient de rentrer tout courant à Clermont, annonçant que les Varennois ont arrêté la berline et que les voyageurs qu'elle contenait sont prisonniers. — Qui sont-ils ? — On ne sait pas : sans doute des personnages *de la plus haute considération*. — Prisonniers ! Où Varennes ? — A trois fortes lieues sur la traverse de Stenay. — Vite, Romeuf demande des chevaux, on presse le relais. Voilà qu'arrive, au triple galop, poussant des cris, un cavalier qui saute à terre et dont le cheval, aussitôt traîné à l'écurie, s'abat, fourbu, terrassé sur la litière. L'homme peut à peine parler ; il a l'air fou ; on le reconnaît pourtant, c'est un chirurgien de Varennes, Mangin : il raconte, à mots entrecoupés : « Le Roi, la Reine, le petit Dauphin sont à Varennes. La population les garde, mais les hussards... l'armée de Bouillé... Royal-Allemand sont là, tout proches, pour les enlever ; on va se

(1) Extrait des registres des délibérations du directoire du district de Clermont. Archives parlementaires, XXVII, 480.

(2) Nommé Lenian. Archives nationales D XXIX<sup>b</sup> 37-386.



massacrer, il faut que tout le monde y coure ; lui va à Paris, à l'Assemblée nationale, crier à l'aide, demander des ordres... » Et déjà, le voilà en selle, parti, disparu sur la route de Châlons, On reste hébété, le Roi, la Reine... à Varennes ! C'est eux qui ont passé là, hier soir... on crie, on s'appelle, le tambour bat, les gens s'arment, tandis que la voiture de Romeuf, relayée dans le tumulte, part pour ce Varennes, ignoré tout à l'heure, et dont toutes les bouches de France vont répéter le nom pour jamais fameux.

Et, la route de Verdun laissée à droite, le cabriolet des émissaires de l'Assemblée roule sur le chemin entre les prairies vallonnées. Dans le jour clair du matin, aussi loin que le regard porte, sur toutes les routes, le long de tous les sentiers, s'allongent des files de paysans, hâtant le pas, tous, affluant vers le même point de l'horizon, comme si, là-bas, un irrésistible aimant les tirait à soi. Dans les villages, à Neuville, à Boureuilles, plus un homme ; au seuil des portes ouvertes, les femmes groupées, l'air stupéfait, le cou tourné, contemplant l'étendue ; et de ce lointain fascinant, parvient une résonance continue, faite des tocsins de tous les hameaux, des tambours grêles battant l'alarme, de grandes clameurs à peine perçues.

La voiture devance des groupes marchant vite, Romeuf regarde, atterré ; ce qu'il a à faire l'épouvante ; Bayon exulte. On a dépassé le Petit-Boureuilles et la route maintenant est encombrée de gens munis de faux, de serpes, de fourches, gardes nationaux sans autre uniforme que la blouse, sans autres armes que l'outil journalier. Tout à coup un cri : Halte ! Le cabriolet s'arrête ; des pièces de bois obstruent la route (1) : à droite et à gauche, des maisons basses ; derrière la barricade une foule. On est à Varennes. Romeuf et Bayon mettent pied à terre ; des officiers de garde nationale viennent les reconnaître, les poutres sont écartées, on crie : *Vive l'Assemblée!* et, à travers une cohue, les deux Parisiens, tout de suite, sont poussés à gauche, dans un vieux bâtiment à façade noire bordant la rue ; c'est l'Hôtel de Ville. Ils montent : toutes les autorités de la ville sont là, l'air

(1) « J'observais les mouvemens des gardes nationaux qui... faisaient des abatis d'arbres pour barrer les chemins. » *Relation de Choiseul.*

« Cette barricade était placée à l'endroit où le chemin sortant de Varennes se bifurque, pour aller à droite, vers le bois ; à gauche vers Clermont. » *Louis XVI, le marquis de Bouillé et Varennes, par l'abbé Gabriel.*

excédé (1) : conseil<sup>tr</sup> général de la commune, membres du Tribunal, juge de paix, greffier, capitaine, quartier-maître et portedrapeau de la garde nationale. Tous, depuis qu'a été reconnu le Roi, gardé non loin de là, dans la maison de l'épicier Sauce, procureur de la commune, discutent sans parvenir à s'entendre. Laissera-t-on les fugitifs poursuivre leur voyage vers la frontière? Les ramènera-t-on vers Châlons? L'armée de Bouillé accourt, et ses éclaireurs ont déjà paru en haut des vignes de Cheppy. Varennes contient en ce moment six mille hommes accourus, dans la nuit, de toute la contrée. Conserver le Roi, c'est exposer la ville à un assaut, au cours duquel les plus grands malheurs sont à redouter. L'entrée en scène des Parisiens est donc, pour ces petits bourgeois de Varennes, écrasés de cette effrayante responsabilité, un indicible soulagement; en un instant, les pouvoirs de Romeuf sont vérifiés, le parti est pris d'avertir aussitôt le Roi « du désir de la France entière. » La corvée ne plaît à personne; mais le temps presse, il faut s'exécuter; on part, une sorte de cortège se forme, descend le perron de l'Hôtel de Ville et s'avance, dans la rue déclive qui traverse toute la bourgade.

Entre la double haie de gardes nationaux, déformée par la presse, et qui, tant bien que mal, zigzague depuis le haut de la ville jusqu'à la maison où est réfugiée la famille royale, s'avance le procureur-syndic Sauce, la figure allongée et pâle, les yeux fixes, presque égarés, « l'air d'être en léthargie, » rapporte un témoin (2). Derrière lui marchent Romeuf et Bayon, dans leur pimpant uniforme de la garde parisienne : tunique bleue à plastron garance, avec franges d'argent aux épaules, tous les deux d'ailleurs couverts de poussière. Romeuf est grave et triste; Bayon très agité et rouge; il est débraillé, le col ouvert et parle beaucoup; puis viennent pêle-mêle les officiers municipaux, Pultier, Person, Florentin, le juge Destez, le capitaine de canonniers

(1) « L'Hôtel de Ville vieux de six siècles qui fut démoli en 1793. » L'abbé Gabriel.

« Nous avons été rendre compte à la municipalité de l'objet de notre voyage. » Rapport de Romeuf à l'Assemblée. Archives parlementaires, XXVII, p. 478.

« Il y avait, en 1791, sur la place du château, un ancien édifice connu sous le nom de *Palais*. C'était le prétoire du bailliage d'Argonne et il recouvrait entièrement le sol de la place. Il était très spacieux et renfermait les prisons, les halles du marché public... ce vieil édifice servait encore de maison commune. (Manuscrit Coulonvaux.)

(2) Remy.

Radet, Hannonet, le juge de paix, Guilbert, Bourlois, Coquillard, membres du conseil de la commune, d'autres encore. Toutes les têtes se découvrent, tous les cœurs tremblent d'angoisse, de détente nerveuse, d'attendrissement... l'impression fut unanime, on en retrouve la trace dans tous les récits.

A mi-chemin de la descente, on longeait à droite l'église Saint-Pierre-Saint-Gengoult et on s'enfonçait sous la maison d'école, long bâtiment posé en travers de la rue et formant avec cette église un angle droit. Ce passage couvert s'appelait *la Voûte* : il servait d'abri les jours de marché aux chaudronniers ambulans. C'est sous cette arcade que la voiture royale avait été arrêtée. La Voûte passée, on trouvait immédiatement à droite l'auberge du *Bras d'or* où, d'abord, les voyageurs avaient été conduits; en face, dans la rue de l'*Horloge*, étroite et tortueuse, le long d'un mur de cimetière, s'échouait la berline dételée, énorme avec sa coupole de bagages (1), et un peu plus bas, à gauche, était l'épicerie Sauce, qui, depuis minuit, abritait la famille royale. Devant la porte, un entassement, une mêlée; parmi la foule immobilisée, quelques hussards sur leurs chevaux fourbus; au seuil de la maison vers laquelle toutes les têtes sont levées, deux dragons font sentinelle. La façade, toute en bois, est étroite; au rez-de-chaussée deux fenêtres, formant vitrine, montrent des paquets de chandelles et des pots de cassonade; la porte est coupée en deux dans le sens de la hauteur, le bas servant de barrière; au premier, deux fenêtres encore dont les vitres sont closes (2). Il est six heures et demie du matin, le soleil déjà haut et ardent fait présager une journée de chaleur.

On entre, Sauce d'abord, dirigeant Romeuf et Bayon; la

(1) « Je reconnus en passant dans une rue assez étroite la berline qu'on y avait amenée... » *Relation* de Choiseul.

(2) La maison de Sauce consiste, dit un titre, en un principal corps de logis, donnant sur la rue, composé d'une boutique, cuisine et cave plus bas, chambres au premier étage, greniers au-dessus, couverts de tuile. — On arrivait du rez-de-chaussée au premier étage par un sombre escalier en bois en escargot dont une grosse corde usée et crasseuse formait la rampe. Les deux chambres du premier étage étaient séparées par une sorte de corridor obscur. — En 1845 la rue de la Basse-Cour ayant été élargie, la maison Sauce a perdu sa façade; le derrière seul de l'immeuble est resté intact. » *Mémoires du général Radet*, par A. Combier. Pièces justificatives, n° 49. — « Il fallait passer par la boutique pour entrer dans la maison... l'escalier étroit et obscur était situé au fond de la boutique, entre le mur de gauche et la porte de la cuisine. » V. Fournel. *L'Événement de Varennes*. Fournel et Combier étaient de Varennes et avaient connu la maison Sauce avant la modification de 1845.

boutique est pleine, comme la rue; paysans, amis ou parens des Sauce, voisines accourues « pour aider; » l'escalier est au fond dans l'angle à gauche, et, à la file, on s'engage sur les degrés de planche étroits et obscurs : au premier étage, dans la chambre du devant, sont d'autres gens encore, silencieux, cherchant à voir, par la porte ouverte, la famille royale entassée dans l'étroite pièce du fond dont gardent l'accès deux paysans armés de fourches, le forgeron Druard et un manouvrier nommé Blandin.

Au milieu de cette pièce une table portant du pain, quelques verres; le Dauphin et sa sœur dorment sur un lit, M<sup>me</sup> de Tourzel est à côté d'eux, le front dans ses mains; près d'elle, sont les femmes de chambre, M<sup>me</sup> Brunier et M<sup>me</sup> Neuville : devant l'une des fenêtres, Madame Élisabeth, debout, impassible; au fond dans leur livrée jaune, les trois gardes du corps qui ont servi de courriers; le Roi et la Reine causent avec deux officiers, Choiseul et Damas, en tunique verte à paremens carmin (1). Sauce, timidement, se glisse...

— Sire...!

La scène a été notée par Choiseul, on ne peut rien changer à son récit.

Romeuf en traversant la première pièce, au moment d'aborder la Reine qu'il voit quotidiennement aux Tuileries, Romeuf s'arrête, recule, défaille... Bayon entre seul, brutalement : la fatigue, l'émotion lui serrent la gorge.

— Sire, vous savez... balbutie-t-il, tout Paris s'égorge... nos femmes... nos enfans sont peut-être massacrés... Vous n'irez pas plus loin... Sire... l'intérêt de l'État... Oui, Sire, nos femmes, nos enfans...

La Reine lui prend la main d'un geste énergique et lui montre le Dauphin et sa sœur, toujours endormis.

— Ne suis-je pas mère aussi? dit-elle.

— Enfin que voulez-vous? demande le Roi impatient.

— Sire... un décret de l'Assemblée...

— Où est-il?

— Mon camarade le tient...

Il ouvre la porte et l'on voit Romeuf, appuyé contre la fenêtre de la première chambre, sanglotant; il tient un papier à la main, qu'il présente, le front bas. La Reine le reconnaît.

(1) Ordonnance de 1786.

— Quoi, monsieur, c'est vous! Ah! je ne l'aurais pas cru!...  
Le Roi lui arrache brusquement le décret et lit :

— Il n'y a plus de roi en France, fait-il.

Il le passe à la Reine qui le parcourt à son tour et le lui red, le Roi le relit encore et le pose distraitement sur le lit.

La Reine, d'un geste impétueux, saisit le papier et le jette à terre.

— Je ne veux pas qu'il souille mes enfans! dit-elle.

Alors, du groupe des municipaux et des magistrats qui, du seuil de la chambre, contempnent, muets et anxieux, cet écroulement, une explosion de murmures jaillit « comme si l'on venait de profaner la chose la plus sainte; » Choiseul, se hâtant de réparer le sacrilège, ramasse le décret et le place sur la table.

Le Roi tire à part Romeuf et Bayon, leur parle à voix basse; on s'écarte, Choiseul et Damas eux-mêmes sortent de la chambre dont les portes sont refermées. Nul ne sut rien de cette conférence intime, sinon que Louis XVI, qui n'avait pas perdu l'espoir de voir arriver les troupes de Bouillé, supplia les deux envoyés de l'Assemblée de lui laisser gagner du temps : — « Restons jusqu'à onze heures seulement, » pria-t-il. Romeuf céda aussitôt, Bayon également; mais tout de suite, il descendit dans la rue, excitant les braillards, jouant l'inquiétude : — « Ils ne veulent pas partir... Bouillé approche, ils l'attendent. » Alors de cette foule, consciente du terrible heurt que produirait l'irruption du *grand massacreur* et de ses hulans, s'éleva une clameur de protestation indignée : — « Qu'ils partent!... il faut qu'ils partent de force!... Nous les traînerons par les pieds dans la voiture (1). » La lutte maintenant était entre le peuple et le Roi : celui-ci parut à la fenêtre, espérant attendrir; un seul cri monta du moutonnement des têtes dont grouillait la rue, depuis la voûte jusqu'au pont. « A Paris! à Paris! » Et devant cette irritation menaçante, les municipaux, les magistrats, les officiers de garde nationale,

(1) « J'offre de prouver que c'est moi seul qui l'ai décidé à partir par le moyen que j'ai employé de faire crier par le peuple : — Il faut qu'il parte, nous voulons qu'il parte! » *Rapport sommaire*, par Bayon. — « M. Bayon joua un rôle de fausseté : il eut l'air de s'attendrir sur la situation du Roi et promit d'employer tous ses efforts pour diriger son départ. Cependant il ne fit autre chose que d'aller, de venir, de remonter et descendre sans cesse pour dire au peuple que le Roi refusait de s'en aller et prenait mille prétextes pour donner à M. de Bouillé le temps d'arriver. Il revenait ensuite et s'affligeait devant le Roi, des clameurs et des instances du peuple qui demandait à grands cris le départ. *Relation* de Choiseul.

suppliaient le Roi de se rendre au vœu général. — « Encore un moment, geignait-il, n'est-il donc pas possible d'attendre onze heures ? » La Reine était « dans un état affreux. » Elle s'abaissait héroïquement jusqu'à supplier l'épicière... M<sup>me</sup> Sauce, allant et venant par la chambre, répondait : — « Mon Dieu, madame, votre position est très fâcheuse, mais mon mari est responsable, je ne veux pas qu'on lui cherche noise. » Et, placidement, elle vaquait aux préparatifs du déjeuner, rassemblait des provisions pour garnir les coffres de la voiture que le peuple avait traînée devant la porte et attelée. On servit le repas; le Roi se mit à table, mangea un peu, puis s'assoupit, ou fit semblant de s'assoupir, c'était quelques minutes gagnées, mais ce stratagème ne pouvait se prolonger. A peine fut-il réveillé que M<sup>me</sup> Neuville tombe, renversée, prise d'une crise nerveuse; nouveau répit. Marie-Antoinette déclare qu'elle n'abandonnera pas sa suivante; des bourgeois courent chez M. Lombard, le médecin, qui arrive, examine la malade, lui administre un calmant et déclare le cas sans danger. Au dehors, la foule vocifère, impatiente d'être obéie; on dit l'avant-garde de Bouillé au bois de Montfaucon et la terreur décuple les colères : — « A Paris! à Paris! » — Dans la maison, maintenant, chacun se tait... on se regarde, va-t-il donc falloir céder? Le Roi demande un instant, un instant seulement de répit, quelques minutes de solitude avec les siens : on les laisse; vite il supplie Sauce de lui rendre un signalé service : il s'agit de gagner la voiture, de retirer d'un coffre secret qui y est pratiqué et dont il lui désigne l'emplacement en lui remettant les clefs, des papiers qu'il veut détruire... Sauce hésite, le Roi et la Reine le pressent, ils lui montrent tout ce qu'ils ont à redouter, lui confient leurs angoisses, « s'ils n'avaient pas quitté Paris, ils y auraient été égorgés par le parti d'Orléans, que va-t-il advenir d'eux ? » L'un et l'autre ont les larmes aux yeux. Sauce se laisse fléchir, il prend un prétexte pour se glisser dans la voiture et remonte avec le coffret qu'on ouvre aussitôt. Le Roi, les princesses, tout le monde, hâtivement, se met à la besogne : les papiers, lacérés en très menus fragmens, presque hachés, sont entassés dans un grand plat, on essaie de les brûler; Sauce, à la porte, fait le guet : pourtant une alerte se produit et, pris de peur, le Roi jette tout, plat, papiers brûlés ou non, par la fenêtre ouverte, dans la basse-cour; les fragmens papillonnèrent jusqu'à la ruelle de la Vérade où bien des gens les recueillirent sans

parvenir jamais à y déchiffrer deux mots (1). Il était maintenant sept heures et demie du matin, la berline prête à partir, les gardes du corps déjà sur le siège, impassibles, en butte aux injectives de la foule. Les hussards, sans officiers, se passaient de main en main des cruches de vin « criant avant et après boire : *Vive la nation* (2) ! » Le commandant de la garde nationale du village de Neuville, portant la croix de Saint-Louis et qui s'appelait Bigault de Signémont, organisait le cortège à la demande des magistrats de Varennes ; il allait, plaçant ses hommes, écartant la foule, obtenant l'ordre.

Dans l'épicerie on est harassé de cette lutte qui dure depuis minuit ; il semble bien que personne ne donna le signal du départ ; tous le sentaient inéluctable. Le Roi descendit d'abord, bonhomme toujours, l'air très contrarié ; puis la Reine, frémissante, serrant le bras de Choiseul. Madame Élisabeth, résignée, accompagnée de Damas ; les enfans et M<sup>me</sup> de Tourzel vinrent les derniers. On s'installa, la foule subitement assagie cria : *Vive le Roi!* et aussi : *Vive la nation!* Choiseul ferma la portière.

— « Ne nous quittez pas, » lui dit la Reine, se penchant ; mais aussitôt la berline s'ébranla et, derrière elle, la foule se rua en un tel remous que Choiseul, Damas, Romeuf lui-même, à peine montés à cheval, furent roulés, jetés à terre, entraînés, disparurent.

Dans l'étroitesse du passage de la Voûte, ce fut un écrasement : la berline, encadrée de tous les municipaux de Varennes, Sauce en tête, remonta cette rue tragique qu'elle avait suivie

(1) « Le Roi demanda à être seul avec sa famille, afin de pouvoir détruire des papiers, que, à sa prière, le procureur Sauce avait été retirer, à l'insu de tous, d'un compartiment secret de la voiture de voyage. Au moment où les papiers lacérés en petits fragmens venaient d'être accumulés et commençaient à brûler dans un plat, on vint frapper à la porte de la chambre, malgré le procureur de la commune qui faisait bonne garde... La famille royale, épouvantée, jeta tout, plat, fragmens incinérés ou non, par la croisée, dans la cour. Des gens curieux ou malveillans recueillirent les lambeaux de papiers encore intacts, mais n'en purent tirer aucun document. » (Tradition locale, *la Vérité sur la fuite de Louis XVI*, par E. A. Ancelon, p. 114.) — « Sauce, notre procureur de la commune, vient de me dire des choses extraordinaires. Le Roi et la Reine lui ont dit, les larmes aux yeux, que s'ils n'étaient pas partis de Paris, ils étaient égorgés par le parti d'Orléans ; ils lui ont fait mille confidences de ce genre, ils ont brûlé chez lui un tas énorme de papiers, qu'il est bien fâché de n'avoir pas saisi, mais il n'était pas dans la chambre dans le moment, il était sorti pour donner des ordres. » Lettres de M<sup>me</sup> Destez à sa mère. Archives nationales D XXIX<sup>n</sup> 37-385.

(2) Rapport de M. Rémy, sous-officier de dragons. *Relation de Choiseul*, pièce justificative, n<sup>o</sup> 8.

huit heures auparavant. Devant l'antique Hôtel de Ville, il y eut une courte halte, des cris de triomphe; puis la marche reprit, si lente qu'un dragon, en face de la maison Préfontaine, put apercevoir, dans le fond de la voiture, la Reine lui rendant son salut d'un air d'accablement et de souffrance tel, qu'il déclara « n'avoir de sa vie rien éprouvé de semblable à ce qu'il ressentit en ce moment. » Il vit aussi le Roi « faisant un mouvement qui marquait la douleur la plus profonde. » Un autre témoin rapporta à Bouillé « les plus effrayans détails sur la situation où il avait vu le Roi, la Reine et leur suite, à l'exception de Madame Élisabeth dont la fermeté et la présence d'esprit se soutenaient d'une manière digne d'admiration. » On a noté aussi, contrastant avec la prostration des vaincus, l'entrain, les cris de joie, les chants des vainqueurs, tous résolus à escorter la berline et partant d'un pied léger pour Paris, sans raison, poussés du seul désir de ne pas perdre une péripétie de l'événement dont tout le pays était grisé jusqu'à la folie.

Aucun des paysans d'Argonne, qui ce jour-là quittèrent leur chaumière, la veste sur l'épaule, les sabots aux pieds, et la joie au cœur, pour prolonger cette prodigieuse escapade, ne se doutait que ce matin-là marquait pour la France le commencement des aventures, et que bon nombre d'entre eux ne rentreraient dans leur village, que désillusionnés, déçus, vieilliss, après avoir trainé sur tous les chemins de l'Europe, pendant vingt-cinq ans de fatigues, de dangers, d'angoisses et de combats.

G. LENÔTRE.



---

# L'ARBRE DE SCIENCE

---

## I

M. et M<sup>me</sup> de Maucorgé descendaient du train qui, de leur résidence en Vendée, les ramenait à Paris, chaque année, pour trois mois, vers la fin de décembre. Cette époque n'est pas celle des grands encombrements dans les gares, ces deux figures ne passèrent pas inaperçues. On les regardait avec curiosité comme des objets lointains, depuis longtemps hors de mode; on leur trouvait un air ancien de respectabilité. En même temps, on avait la perception très nette du bon accord régnant entre ces deux bienséantes personnes qui formaient un couple assorti jusque dans la couleur : un vieux blond, une blonde vieillissante. Tous deux avaient le teint clair de la belle santé, due au séjour à la campagne et à la régularité de la vie. Leurs pas marquaient une cadence tranquille, comme s'ils marchaient encore dans les allées de leur parc, sur du sable fin. Leurs grâces étaient lentes, leurs manières bienveillantes; ils parlaient avec beaucoup de bonté au vieux domestique et à la femme de chambre qui les accompagnaient et les mirent en voiture. Là, ils attendirent sans hâte la venue des bagages, tout en s'entretenant de choses assez douloureuses.

Leur premier devoir, — le lendemain, — allait être de se rendre auprès de M<sup>me</sup> Renée de Lussac, leur nièce, violentée par un mari indigne : M<sup>me</sup> de Maucorgé avait une façon accablante de proférer cet adjectif vengeur. Tous deux venaient au secours de l'opprimée, sans avoir devancé, d'ailleurs, l'époque ordinaire

de leur retour, parce que le plus impérieux de leurs rares soucis était de ne jamais déranger leurs habitudes; ils ajournaient leur visite au lendemain, parce que leur premier soin devait être de s'installer convenablement dans leur appartement du boulevard Saint-Germain, inhabité depuis neuf mois et parce qu'un voyage de quatre cents kilomètres étant toujours une fatigue, ils se devaient avant tout de prendre du repos.

Le lendemain, ils se remirent en voiture, se dirigeant vers le quartier de la Madeleine; M<sup>me</sup> de Lussac habitait la rue Tronchet. Chemin faisant, ils ne parlèrent que de la nièce infortunée, fille de Maucorgé le cadet, demeurée orpheline, heureusement pourvue de plus d'un million. Renée avait alors douze ans; ils la recueillaient, l'élevaient, la mariaient à vingt ans, malgré leurs vives répugnances et parce qu'elle montrait l'appétit très impatient d'un changement d'état. Le baron Olivier de Lussac se présentait. Il l'avait vue dans un concert de charité, où l'amenaient les jeux du hasard, car il ne fréquentait pas à l'ordinaire ces lieux d'édification mondaine. La vieille amie de sa famille, chargée de porter sa demande, ne comprenant point du tout le goût qu'avait pris pour une si frêle personne un si robuste compagnon, disait en riant que ce serait la matière d'une belle fable : le chêne amoureux du roseau. Cette demande devait être accueillie en principe, M. de Lussac, le père, s'étant avantagement fourvoyé dans la finance, et le fils mettant en ligue un superbe héritage. Mais M. et M<sup>me</sup> de Maucorgé voyaient le prétendant et tandis que Renée s'enflammait pour ce mariage, y opposaient une assez longue résistance; Renée n'en démordait point.

— Je n'ai jamais pu concevoir un entêtement si extraordinaire, disait M<sup>me</sup> de Maucorgé, rappelant ces souvenirs. Je ne cessais d'avertir Renée qu'avec ses grosses mains et ses épaules carrées, cet homme-là ne pouvait être qu'un brutal.

— Je crois bien, hasarda l'oncle, que cette chère enfant s'ennuyait un peu, près de nous.

— Vous ne dites pas une chose raisonnable. Est-ce que je m'ennuie près de vous? Est-ce que vous vous ennuyez près de moi? Pourquoi Renée se serait-elle ennuyée aux Songères, entre nous deux?

Le dialogue cessa sur ce raisonnement de subtile candeur, et tous deux continuèrent en silence de réfléchir sur cette malheureuse union, si différente de leur vieil hyménée. Ils se représen-

taient Renée de Maucorgé, fine, menue, avec sa grande chevelure brune d'un ton très chaud, avec ses yeux noirs, doux et caressans; auprès d'elle, Olivier de Lussac, solide, trapu, sans grâce, point sans une certaine beauté du visage. Seulement ses traits assez finement dessinés, inscrits dans cette tête massive semblaient trop courts; les physionomistes — et il faut leur laisser la responsabilité d'une observation si désobligeante, — prétendent que le nez court est un signe de cruauté. Les yeux d'Olivier de Lussac, naturellement vifs, s'obscurcissaient parfois subitement, une vapeur les couvrait; les dents alors se serraient, la mâchoire se contractait, et il semblait bien que ces brusques dérangemens de la physionomie répondissent en M. de Lussac à des mouvemens de la plus violente humeur.

Il y avait aussi des choses obscures ou troubles dans la vie de ce déplaisant personnage. Il était riche et il fallait bien qu'il le fût, car outre le train fort large qu'il entretenait au logis de la rue Tronchet, il faisait au dehors une grosse dépense, joueur insoucieux, ce qui donnait à croire que sa bourse de jeu ne risquait point de tarir, — grand viveur. On le soupçonnait de n'avoir fait connaître au contrat qu'une partie de son bien, se réservant l'autre, peut-être la plus considérable, pour ses délassemens particuliers. De tant de griefs contre le neveu par alliance, celui-là, qui l'entachait de fraude, était le plus damnable aux yeux de M<sup>me</sup> de Maucorgé. Aussi les réflexions de la bonne dame se terminèrent-elles par un arrêt sévère et concis, qu'elle rendit en descendant de voiture, au seuil de la maison de sa nièce : — Un affreux libertin!

— Un effréné en tout, ajouta M. de Maucorgé, en lui offrant la main.

Arrivés au premier étage, ils entendirent les sons d'un piano; la porte de l'appartement ouverte, l'écho leur parvint d'une voix fraîche qui chantait. La jeune M<sup>me</sup> de Lussac demandait donc à la musique de tromper ses chagrins! Elle se jeta au cou des visiteurs; ils avaient été bons pour elle, et l'aimaient à leur manière, qui n'était pas exempte d'égoïsme, mais s'ignorant lui-même et si bienveillant! Renée leur gardait de la reconnaissance, et quand, à son tour elle reçut leurs embrassemens, elle eut des grâces câlines qui leur allèrent au cœur.

— Ainsi, dit M<sup>me</sup> de Maucorgé, tu ne traverses pas un trop mauvais moment?

Eh non ! Cela même allait le mieux du monde : le « tyran » était en voyage.

— Au moins, demanda l'oncle, a-t-il eu la bonne pensée de s'en aller loin et pour longtemps ?

La jeune femme répondit en riant, — elle avait le rire frais comme la voix, — qu'Olivier de Lussac n'était pas bien riche de bonnes pensées. Ces étrangères-là ne se permettraient certainement pas de troubler son voyage, dont la longueur dépendrait de l'agrément plus ou moins durable de la compagnie qu'il s'était donnée.

— Sans doute, une compagnie nombreuse, appropriée à ses goûts de plaisir bruyant.

L'oncle se vit interrompu par une nouvelle fusée de rire. Cette compagnie pouvait bien être considérée comme tapageuse, en effet, mais nombreuse point, puisque ce déplacement était un tête-à-tête. Le voyageur emmenait une personne plus accoutumée à brûler les planches qu'à semer du sentiment sur les routes et à détailler un couplet, qu'à roucouler une idylle, puisque c'était une chanteuse d'opérette.

M<sup>me</sup> de Maucorgé se dressait, secouant ses papillotes blondes, où se mêlaient quelques fils d'argent ; comment Renée pouvait-elle conter en riant de si vilaines choses ? La conduite de son mari lui valait un peu de repos ; ce n'était pas le moment d'oublier sa dignité d'épouse. Il fournissait contre lui le plus solide argument par cette promenade scandaleuse avec une...

— Personne de joie, acheva M. de Maucorgé.

A son tour, il prit la parole, entrant tout de suite dans le vif de la question. M. de Lussac, en effet, donnait des armes ; Renée entendait-elle s'en servir ? Qui empêchait, pendant l'absence du mari déserteur, d'entamer la grosse affaire de la séparation ? En ce cas, les parens, qui avaient élevé la chère demanderesse, lui offrirait de nouveau le refuge.

Renée ne riait plus : d'une voix très basse, elle dit : « La séparation ! n'y comptez pas, mon oncle, il n'y consentirait pas.

— Eh mais, fit M. de Maucorgé, prétendrait-il être au-dessus des lois ?

— C'est que vous ne savez pas ! balbutia-t-elle frémissante. Il m'aime !

— S'il t'aimait, riposta la tante, il ne te ferait pas outrage.

La bonne dame avait une logique de campagne. Renée ne se contentait plus : « Vous êtes des gens de bien, vous ! L'amour, vous l'avez connu, vous avez été aimée, ma tante, et jamais la pensée ne vous est venue qu'on pût prendre honte de l'être. Allez-vous comprendre ce qu'il faut pourtant bien que je vous dise ? Oui, cet homme m'aime ; il en a le droit, puisqu'il est mon mari, il s'en croit même le devoir quelquefois ; et c'est cela qui semble une moquerie de l'honnête et qui va contre toute justice. Il ne m'aime pas comme sa femme, il m'aime comme une proie qui ne peut se défendre. Je suis à lui, il voit que tout mon être proteste, et c'est son plaisir. Il en jouit orgueilleusement et c'est cela qui m'avilit et qui me désespère. Son humeur est violente, vous le savez, il a des colères soudaines qui ébranlent la maison ; j'en suis le témoin, je n'en ai jamais été l'objet. Il ne me maltraite que par sa présence ; elle m'opprime, elle m'étouffe. Ces aventures qui, souvent, l'éloignent d'ici, comment les lui reprocherais-je, mon Dieu ! Je n'en conçois que de l'espérance, je me dis : « Va-t-il enfin se laisser prendre à un piège ? Est-ce celle-là qui saura le retenir ? Sera-ce enfin ma délivrance ?... » Non, il me revient, et, alors, il m'accable de tendresses ironiques et de présens ; le maître me rend sa faveur. Encore une fois, je suis reprise, domptée, asservie, jamais gagnée. Oh ! jamais ! jamais !

Elle mit son visage dans ses mains. Il n'était que trop probable, en effet, que M. et M<sup>me</sup> de Maucorgé ne comprendraient pas ; elle venait de faire passer devant leurs yeux des choses si nouvelles, si étrangères à ce qu'ils avaient vu et connu, au cours de leur longue vie droite et paisible, qu'ils ne savaient plus où ils en étaient. Peut-être se trouvaient-ils également choqués des déportemens de leur neveu par alliance et des étranges aveux de leur nièce.

— Tu n'as donc de griefs à invoquer contre ton mari que les écarts de sa conduite, dit M. de Maucorgé ; ils sont aisés à constater et ils suffiraient.

— Certes, ajouta la tante, quoique cela reste bien loin de ce que nous pensions. Nous devons craindre, d'après tes demi-confidences, qu'il ne te fit dans la maison la vie dure et difficile. Que nous écrivais-tu donc ?

— Ma tante, ce qui peut s'écrire.

— Il faut suivre le conseil de ton oncle.

— Et ménager au voyageur la surprise d'un acte en bonne forme, à son retour... Mais tu n'y parais pas disposée.

Renée, sans répondre d'abord, se leva d'un mouvement violent, alla jusqu'au bout de la chambre et revint s'abattre dans un fauteuil : « Me séparer de lui, dit-elle... Ah ! que je le voudrais ! mais lui, il voudra me ravoir... Je sais bien que nous aurions les juges avec nous... S'ils prononcent contre lui, croyez-vous qu'il se tiendra pour battu?... Il n'a peur de rien, il ne croit pas qu'il y ait au monde rien ni personne de plus fort que lui... Je vous dis que son unique pensée n'en sera pas moins de me reprendre... Que ferai-je ? il a brisé ma volonté. Songez donc ! Depuis six ans, il me tient dans sa main comme il tiendrait un pauvre oiseau palpitant. »

Et la jeune M<sup>me</sup> de Lussac fondit en larmes.

## II

Le déplacement hivernal de M. de Lussac fut assez court, l'opérette n'a que des charmes éphémères. Il rentrait au logis de la rue Tronchet, vers la fin de janvier, sans fausse honte ; qui donc oserait lui demander compte de son absence ? Son humeur et l'aspect redoutable de ce corps massif, imposaient l'obéissance sans envie de réplique ; Renée retombait en servitude conjugale, la lourde main du maître n'ayant jamais été si courtoise et s'appliquant même à se faire presque légère. Il demeura beaucoup chez lui, le viveur s'assagissait, et ce fut le supplice de celle qui lui devait compagnie fidèle. Mais aussi qu'avait-elle fait pour s'y dérober ? M. et M<sup>me</sup> de Maucorgé s'en retournèrent dans leur Vendée ; ils disaient de leur nièce :

« Elle ne sait pas ce qu'elle veut. »

C'était jugé. Prend-on souci d'une personne malade, qu'une opération chirurgicale des plus simples pourrait guérir, et qui ne consent pas à être opérée ?

L'été venu, le « tyran, » en disposition décidément familiale, désira de se rendre à son castel de Saint-Malabri sur l'une des côtes les plus orageuses de l'Ouest. Il aimait ce lieu, — très rude à son image, — et l'avait baptisé d'un nom bien approprié, car aucun obstacle naturel n'en détournait le déchainement des vents ; l'usage en ce pays était de placer sa demeure sous l'invocation d'un patron céleste ; à Malabri, il avait ajouté le saint,

qui, d'ailleurs, était de son invention et ne devait jamais trouver place au calendrier. Le castel solitaire, à deux kilomètres au moins de toute habitation humaine, construit à la ressemblance également de son bâtisseur, était un bloc de granit, avec une terrasse en avancée au-dessus d'une grève ouverte entre de formidables entassements de roches. A l'infini, s'étendait la mer grise, à perte de vue semée de récifs.

Logis sauvage, commode après tout, très vaste, formé seulement d'un long rez-de-chaussée, ce qui laissait moins de prise à la rafale. La face postérieure donnait sur un assez beau jardin, défendu par de très hauts murs que soutenaient de solides éperons. Là, dans la tiédeur du sol, croissaient des plantes méridionales, protégées contre le souffle du large : des camélias eu arbustes ; en espaliers, des jasmins et des grenadiers. Au pied des beaux degrés de pierre blanche qui, du salon descendaient au premier parterre, M. de Lussac entretenait, avec un soin jaloux, les plus rares variétés de rosiers. Tout à Saint-Malabri, ce jardin conquis sur du sable, la maison fortement construite, intérieurement très ornée, n'avait été obtenu qu'au prix de grosses sommes ; il chérissait son coûteux ouvrage.

L'homme massif, suivi de son jardinier, passait en revue ses belles roses. Il était en une de ses heures pastorales ; la satiété des méchants plaisirs conduit à la philosophie dont le premier conseil est de cultiver son jardin. Il avait ses plantes favorites, surtout un myrte naguère placé par lui-même en belle exposition, regardant le soleil de midi et il gageait alors qu'il le ferait prospérer en dépit des ouragans et des brumes ; la gageure semblait gagnée, le myrte devenait un bel arbuste. Il dit au jardinier : — Jean-Louis, sais-tu que cette coquine de verdure-là est chère à M<sup>me</sup> Vénus ? Et d'abord, sais-tu ce que c'est que M<sup>me</sup> Vénus ?

— Eh ! fit Jean-Louis, ben sûr. C'est-y pas une reine de France, qui faisait des horreurs en son temps à la tour de Nesle ?

Il n'y a plus d'ignorance dans les campagnes.

Le baron Olivier s'en alla en riant ; son rire, très franc, roula dans le jardin comme un tonnerre. Il allait se rendre au village de Trémour, assis à une distance de trois kilomètres environ, au fond d'une crique qui servait de refuge à quelques barques de pêche. A Saint-Malabri, il y avait des chevaux à

l'écurie, le châtelain n'allait qu'à pied, il avait besoin de dévorer de l'espace. Un chemin tracé à travers les blés maigres qui essayaient de fructifier sous les morsures de la brise, l'eût conduit rapidement à Trémour; il préféra suivre les anfractuosités du rivage dont le dessin fantastique doublait le trajet. Le flot battait la falaise, jetant son embrun sur l'herbe rase, et plus souvent, s'engouffrait en mugissant dans les fissures profondes qu'il creusait depuis des siècles. Le sol tremblait sous les pieds du marcheur.

En ce moment, la jeune M<sup>me</sup> de Lussac, assise sur la terrasse, précisément parce que son mari était au jardin, apprenait qu'il venait de quitter Saint-Malabri; elle se tenait là, depuis le déjeuner, regardant monter le flux: c'était une récréation sévère.

Au ciel, par hasard ensoleillé, se dessinait, comme un joyau d'argent, l'arc de la lune dont le renouvellement ramenait les hautes marées. La mer soulevée se ruait à l'assaut des îlots rocheux, se brisait à leurs flancs aigus et rejaillissait en longues fusées d'écume qui couraient à la cime des vagues, semblables à des cavales blanches, enlevées d'un galop furieux. Le tumulte était assourdissant, le spectacle superbe. La mer montait encore, mais bientôt presque apaisée, tous les récifs étaient couverts; ce n'était plus qu'un immense bouillonnement de houle. Tout à coup du profond de l'abîme, une lame énorme se leva.

Un formidable mur liquide, haut de trente pieds, qui s'avancait lent et sourd, qui allait dans un instant s'abattre sur la grève, peut-être contre le mur de la terrasse et l'effondrerait. Renée prit peur et rentra précipitamment dans la maison. Elle entendit la chute du monstre, un effroyable écrasement d'abord, puis la masse d'eau refluant, un bruit d'arrachement, comme si elle emportait le rivage. Après cela, plus rien que le grondement régulier du flot. M<sup>me</sup> de Lussac se hasarda de nouveau sur la terrasse; un des hommes était là, qui examinait le ravage: le sable enlevé, le lit de roches à découvert sur une partie de la grève. L'homme, interrogé, secoua la tête: les lames de fond revenaient; on n'en avait pas vu depuis le dernier automne; il s'en alla maugréant contre les traîtrises de la mer. M<sup>me</sup> de Lussac reprit sa place; le jusant commençait, le ciel bleu riait sur le jeu des vagues, les nappes d'écume étincelaient au soleil. Au large, des voiles glissaient lentement, la brise était faible; à l'ex-



trême limite de l'horizon, un steamer passait, laissant derrière lui un long panache de fumée. Les yeux de la rêveuse le suivirent; le grand navire emportait sans doute vers d'autres terres des malheureux en celle-ci qui voulaient essayer d'une vie nouvelle; ils allaient à la conquête de la fortune ou de la liberté.

Renée de Lussac continuait donc de penser que la liberté, c'était le grand bien. En ce moment, un messager serait venu lui dire, là, sur cette terrasse, où la seule distraction de ses vingt-six ans était de regarder le flot et l'espace : « Voici la bonne nouvelle! Le « tyran » entreprend un nouveau voyage qui n'aura pas de retour vers vous; il est aussi excédé de vous tenir à la chaîne que vous êtes lasse de la porter, vous êtes libre! » Comme elle se serait alors levée, joyeuse et légère!... Et puis...

Et puis le lendemain de ce beau jour?... Est-ce qu'elle savait comment se meut et se gouverne un être libre?

Ses yeux venaient de se porter sur une grande roche terminée par deux pointes aiguës désormais découvertes; les mouettes en avaient fait leur pied-à-terre favori; elles s'y entassaient en étages, formant une double pyramide vivante d'où sortaient une rumeur et des cris. Tout à coup les deux escadrons déployèrent leurs ailes et piquèrent tout droit vers le large, tantôt s'élevant, tantôt rasant la cime des vagues. Renée, les suivant du regard, eut une pensée enfantine : « Si elle était sans peur, comme ces gracieuses bêtes? Si elle avait des ailes?...

Sans ces deux conditions, dont la seconde était encore moins chimérique que la première, la fuite ne lui eût pourtant pas été impossible. Le maître, souvent, s'absentait pendant une grande partie du jour. Elle montait en voiture, comme pour une promenade, se faisait conduire à la ville qui n'était pas située à plus de deux lieues, mettait pied à terre, sous un prétexte aisé à trouver, gagnait la gare... A Saint-Malabri, on raisonnerait encore sur cette disparition et l'on se demanderait où chercher sa trace, alors qu'ayant traversé la France d'une traite, elle aurait trouvé un asile en Suisse, dans une pension de famille, en quelque bourg perdu de la montagne. La séparation serait accomplie, sans le débat judiciaire, sans l'effrayante perspective d'une confrontation avec le baron Olivier, sans la peur...

Ainsi, elle construisait le roman de sa délivrance tout en sachant bien qu'elle ne lui donnerait pas de dénouement; sa chaîne était de celles qui ne se brisent, ni ne se relâchent. Le matin, elle

avait reçu une lettre des parens de Vendée; elle-même ne leur écrivait plus guère; à quoi bon, puisqu'ils ne comprenaient pas? La lettre était de la tante Maucorgé, une belle homélie. Puisque la séparation paraissait effrayer la chère enfant, la tante estimait que la conduite à tenir lui était naturellement prescrite: se montrer d'autant plus soumise à ses devoirs que M. de Lussac oubliait plus les siens. Ce « naturellement » avait fait sourire Renée, bien qu'elle n'en eût guère envie; l'adverbe était de choix. Certes Olivier de Lussac oubliait ses devoirs, en ce moment même il « fournissait encore les armes; » elle avait appris qu'il se rendait au village, elle savait pourquoi.

L'anse de Trémour s'ouvrait sur une largeur de cent pieds à peine, entre de hautes parois rocheuses; mais tandis que l'une des deux falaises ne s'abaissait que lentement, se continuant en une lande sablonneuse, semée de casse-pierres et de chardons bleus, l'autre dévalait brusquement vers une longue ravine qu'un ruisseau traversait, courant sous des saules rabougris. Là, était un hameau: une douzaine de chaumines, au milieu desquelles une maisonnette ayant un étage, un toit d'ardoises, précédée d'un jardinet où croissaient de grandes mauves et qu'ombrageait un vieux figuier. Une femme y habitait depuis quelques mois, c'était une « veuve de la mer. »

Son mari commandait en second un grand voilier de Nantes, qui s'était perdu, corps et biens, dans le Pacifique; il ne lui laissait que de maigres ressources et cette maison où il était né. La veuve y trouvait son refuge. Il l'avait prise pour sa beauté dans un cabaret de son port d'attache, où elle servait à boire aux matelots. C'était, en effet, ce qui s'appelle une « belle fille, » fortement plantée, le sang riche, le teint de robuste fraîcheur défiant les hâles, la lèvre rouge avec de larges dents blanches, des yeux brillans.

Renée vit, par la pensée, le baron Olivier, le rude galant, pousser la porte pratiquée dans un treillage, qui donnait accès à la maison du figuier. Il ne craignait pas le scandale, il l'avait enchaîné; le châtelain de Malabri ne traversait le pauvre hameau que les mains pleines. Si active que fût la langue des commères, elle ne se serait pas exercée contre Monsieur le baron, car c'eût été arracher à la dent des petits le pain de l'hiver. Trémour vivait de ses bienfaits, la veuve en était le gage.

Ainsi partout cet homme imposait ses vices par sa force,

son audace et sa richesse. Ces pauvres gens vantaient sa bonté, ils pouvaient y croire. Olivier de Lussac était-il méchant? Peut-être non. Seulement son humeur violente ne souffrait point de résistance, il entendait ne jamais trouver d'obstacle à ses désirs et se croyait de bonne foi placé au-dessus des règles, qui lui semblaient fort bien imaginées pour retenir le commun des hommes.

## III

Le lendemain, après le déjeuner, M. de Lussac suivit sa femme au salon; le temps était orageux, la chaleur pesante; il s'enfonça dans un fauteuil, elle prit un ouvrage de broderie. Il ne parlait pas, demeurait immobile; elle s'aperçut que ces yeux demi-clos ne la quittaient point. Aussitôt, elle entra en malaise, il avait certainement un dessein sur elle.

— Ma chère, dit-il tout à coup, je dois aller cet après-midi à Rosnevel.

Rosnevel était un domaine important qu'il avait récemment acquis, plusieurs fermes, un quartier de forêt. Elle ne s'était donc pas trompée, il voulait quelque chose d'elle, et ce quelque chose c'était sa compagnie pendant trois ou quatre heures. Rosnevel se trouvait situé assez loin à l'intérieur du pays. Le maître, pourtant, n'avait pas donné à cette communication soudaine la forme d'une invitation précise; elle pouvait ne pas répondre.

— J'avais pensé, reprit-il, que cette promenade vous serait agréable.

En même temps se produisait dans sa physionomie un de ces dérangemens soudains qui la rendaient si peu rassurante.

— Ne croyez pas, dit-elle, déjà craintive, que je ne veuille pas vous accompagner.

— Je n'ai exprimé qu'un désir.

— Et je m'y rendrai volontiers; seulement il fait très chaud.

Le baron Olivier ne souffrait ni du froid ni du chaud; mais il voulait bien comprendre que Renée, si délicate, fût moins aguerrie. Cette fragilité paraissait même quelquefois être un charme à ses yeux. Il se hâta de la rassurer; on prendrait le « panier, » couvert d'un parasol, les chevaux étaient vifs et courraient contre la brise assez forte qui soufflait de terre. Au

retour, la chaleur serait déjà moins cuisante. Renée sonna, elle se soumettait. Les jours se suivent et sont différens; la veille avait appartenu à l'esclave du village, la « veuve de la mer; » le lendemain était à l'épouse. Elle demanda un chapeau, le maître intervint, enjoignant à la femme de chambre d'apporter aussi un manteau léger; la marée montante amènerait peut-être un vent plus frais.

Avant de s'asseoir près d'elle sur les coussins de la voiture, il prit soin de s'informer si elle se trouvait bien. Dans ces empressemens qui lui étaient assez ordinaires, il y avait toujours un peu d'ironie; elle ne s'y méprenait pas et connaissait sa pensée. Ce n'était pas chose commune dans le monde auquel tous deux appartenaient qu'une femme en perpétuelle timidité devant le mari; il ne se lassait point de s'en amuser. Aussi bien, en avait-il le profit, puisqu'elle souffrait tout, sans avoir même la pensée de se plaindre. On partit. En humeur, ce jour-là, tout a fait apaisée, il lui fit remarquer combien le paysage, à mesure qu'ils avançaient, devenait moins chétif et s'animait de couleurs plus vives. Aux champs maigres succédaient de belles cultures. On rencontra une rivière; au-dessus de la rive que l'on gagna, en traversant un vieux pont, tout habillé de ronces et de lierre, un manoir s'élevait entre deux bouquets de grands arbres. Le baron Olivier en connaissait les maîtres et fit leur histoire en quelques mots : « Des âmes pastorales. »

Un gentilhomme qui, un jour, était sorti de chez lui, en habit neuf, pour s'en aller chercher femme. Il la trouvait, la conduisait dans son logis champêtre; ils avaient une troupe d'enfans.

Ce croquis dédaigneux fit sourire M<sup>me</sup> de Lussac; elle ne s'attendait guère à ce qui allait suivre.

— Vous auriez pu me donner un fils.

Elle répondit par un cri : « Un enfant!... »

Et plus bas : « Cela aurait changé ma vie! »

— Je l'aurais élevé moi-même. Je lui aurais appris à affronter les jugemens du commun des hommes et à se tenir bien haut au-dessus de leurs bassesses, j'aurais fait de lui un être fort et sans peur.

— Et sans pitié, ajouta mentalement Renée.

Qu'elle eût donné le jour à un fils, il le lui aurait pris. Combien valait-il mieux que cet enfant ne fût pas né!

On entra dans la forêt. Le soleil encore très haut perçait l'énorme ramure, ses flèches venaient se jouer sur les houx et les buis qui croissaient sous le dôme séculaire, la vie se révélait dans les profondeurs de la puissante chênaie. Et pourtant, quelle paix ! quel silence ! la voiture courait sans bruit sur un chemin vert, les pieds des chevaux s'enfonçaient dans les mousses. Renée éprouvait une sensation nouvelle et délicieuse qu'elle exprima ; le baron Olivier sourit.

— Dites-moi, fit-elle, qu'on n'abattra jamais ces beaux arbres.

— Je ne vous causerai pas ce chagrin, répondit-il. Abattus, ils me procureraient une grosse somme d'argent dont je n'ai pas besoin ; il m'est plus utile de ne pas vous déplaire.

La réponse était courtoise, même un peu dans le genre précieux. Un madrigal dans la bouche d'Olivier de Lussac ! Elle remercia vivement, s'applaudissant tout bas de ce qu'elle venait d'obtenir, surprise de l'avoir demandé. Elle avait donc osé quelque chose ! la première partie de la promenade s'acheva sur cet heureux incident. La voiture, en ce moment, sortait de la forêt ; on arrivait à l'une des fermes.

Des bâtimens neufs, couverts d'ardoises, entouraient une cour très vaste : M. de Lussac ne logeait pas ses fermiers dans des masures lépreuses, sous le chaume ; ce peuple rustique pouvait se louer d'un maître à la fois libéral et dur, il pouvait aussi le craindre. Tout le personnel de la ferme accourut ; les hommes rentrèrent dans le logis derrière Monsieur le baron, deux femmes apportèrent pour « not' maitresse » un fauteuil de paille qu'elles placèrent sur le sol bien uni de l'aire à battre le blé. Les autres, ayant saisi les enfans, les débarbouillaient en hâte et Renée se les vit amener, pleurant de cette opération d'autant plus vigoureuse qu'elle était plus rare. Ils avaient de bonnes joues, rougies l'hiver par la froidure, le soleil d'été cuisait ces fortes couleurs ; leurs petits visages ronds s'encadraient de mèches blondes, mais d'un blond si pâle qu'on aurait dit les fils de chanvre enroulés autour des quenouilles. M<sup>me</sup> de Lussac les caressa et vida dans les petites mains tout ce que sa bourse contenait de monnaie blanche. La distribution achevée, toujours entourée des femmes, elle s'abandonna doucement à l'impression de ce tableau qui lui rappelait son enfance agreste, près de l'oncle et la tante de Maucorgé, dans le château du Bas-Poitou. Les bâtimens n'enveloppant que deux côtés de la cour, les deux autres côtés s'ou-

vraient sur un herbage planté de pommiers et sur le jardin feuillu. Les arbres fruitiers promettaient une belle récolte, un vieux cerisier tenait la promesse, se montrant extraordinairement chargé de fruits. M<sup>me</sup> de Lussac eut envie de ces cerises tardives, car on était en juillet. La plus jeune des commères, une fille de dix-huit à vingt ans, courut; la luronne n'avait pas besoin d'échelle. Renée riait aux larmes de la voir enlacer le tronc de ses jambes robustes, et grimper aux branches. Mais à ce moment, un orage soudain éclata dans la maison.

On entendit la forte voix du maître, la foudre écrasait les rustres; puis un bourdonnement confus, les pauvres diables risquaient des répliques; il ne les souffrait point. On le vit sortir, ils venaient derrière lui, épouvantés, roulant leurs bonnets entre leurs doigts, il les écarta d'un geste. Les traits convulsés, un brouillard de feu sur les yeux, il se dirigea vers la partie de la cour où Renée était assise. Il la trouva debout, prête à le suivre, et ils regagnèrent en silence la voiture qui stationnait sur le chemin. Il lui offrit la main pour l'aider à y monter, sa physiologie avait repris son calme ironique. Elle avait donc toujours le spectacle de ses colères, et toujours, il lui en épargnait les atteintes. Reprenant sa place près d'elle, il lui dit :

— Je veux qu'on m'obéisse ! Ces drôles le sauront à l'avenir. Mais laissons là ces misères.

Elle ne souhaitait pas une explication plus claire de son emportement : il voulait qu'on lui obéit ! Cela, elle le savait. On eût dit pourtant qu'il se reprochait un peu de lui avoir gâté cette promenade; il lui demanda si elle regrettait de l'avoir acceptée... Y avait-elle donc consenti librement ? Elle obéissait.

Il insista, s'applaudissant de lui avoir fait connaître le pays, surtout cette forêt qu'elle avait trouvée si belle. Et puis ne pouvait-elle être satisfaite du plaisir qu'elle lui avait causé, en l'accompagnant ? Où voulait-il en venir ? Se moquait-il encore sourdement, suivant sa coutume favorite ? En l'interrogeant, il se tenait penché vers elle; le mouvement involontaire de recul qu'elle lui opposait ne le rebuta point. Résistance passive, il ne s'en souciait. En demeurait-il moins son maître ? En était-elle moins le bien dont il jouissait, en même temps que de beaucoup d'autres, mais que peut-être, — cela aussi elle le savait trop, — il préférerait quelquefois à d'autres.

Le « tyran » avait d'ailleurs dépensé ce jour-là sa réserve de

bonne grâce, il fallait pourtant qu'elle parût y répondre. Elle convint que la promenade avait été intéressante. Il riait : — « Dites donc votre pensée. Rien, à Malabri, ne vous plaît mieux que la terrasse où vous passez des jours à regarder le flot descendre et monter. »

Il la connaissait donc, sa pensée ? Il devait alors être bien persuadé que par là, du moins, elle lui échappait ; il y avait en elle une force impalpable, invisible, une partie de son être défendue de son atteinte.

— Là, reprit-il, vous goûtez l'ennui à votre aise, mais c'est l'ennui solitaire.

Et il secoua ses épaules massives.

L'entretien tomba. Il ne parut plus s'occuper que des menus incidens de la route. Un des chevaux fit un écart, ayant pris peur d'un chemineau assis sur un tas de pierres, grignotant des croûtes. M. de Lussac se dressa, comme pour se jeter sur le misérable, mais ce nouveau feu de colère ne s'alluma qu'à demi ; pour s'en punir sans doute, il puisa dans sa poche, en retira sa main pleine de pièces d'argent et lança cette belle volée dans la poussière. Pour le chemineau, quelle merveilleuse aubaine ! Le baron Olivier se laissa retomber sur les coussins, Renée se serra pour lui faire la place plus large. — Je pense, dit-il, que vous devez être contente de ma charité, vous qui aimez à la faire ; suis-je donc un si méchant homme ?

En même temps, elle sentait un bras se glisser autour de sa taille, et, encore une fois, elle essaya de se dégager. Les lèvres du maître effleurèrent son cou, elle ferma les yeux.

Rentrée au castel de granit, — à l'image de son bâtisseur, — Renée se réfugia dans le salon ; jamais il n'y venait que peu d'instans après chaque repas. Elle reprit machinalement sa broderie quittée pour l'excursion à Rosnevel, l'ouvrage bientôt tomba de ses mains. Le rêve, poursuivi la veille au bruit du flot montant, se reformait à la même cadence, tantôt sourde, tantôt aiguë, la lame déferlait avec la même fureur. Il revenait, l'heureux songe de la délivrance.

Qu'il avait grandi, qu'il avait pris de force depuis la veille ! Ce n'était plus la chimère enfantine, elle ne se disait plus : Si j'avais des ailes ! Ce n'était pas davantage le roman de la fuite et de l'asile pastoral trouvé dans les montagnes du Jura Suisse. Ce n'était presque plus un rêve, c'était presque une pensée. Celle-

là, Olivier de Lussac ne la connaissait pas ! Il l'aurait pénétrée qu'il n'y aurait point voulu croire.

Mieux qu'une pensée, un dessein prenant une figure. La fuite toujours, mais vers le refuge naturel et raisonnable. Autrefois l'oncle Maucorgé lui disait : « M. de Lussac n'est pas au-dessus des lois. » Elle répondait : « Il ne conçoit rien de plus fort que lui. » C'est que personne n'avait jamais osé lui résister. Si, pourtant, on l'osait ?

Elle disait encore : « Jusque chez vous, il voudra me ravoïr. » Si elle ne se laissait pas reprendre?... Pour cela, il faudrait qu'elle ne se trouvât pas en face de lui... S'il était possible que cette épreuve lui fût épargnée... alors, elle n'aurait plus de crainte...

Abîmée dans sa méditation, elle eut pourtant le vague sentiment d'une agitation inusitée autour de la maison... Puis elle entendit de grands cris. La mer soulevée, comme la veille, s'abattait sur la grève, le même bruit d'arrachement et de ruine la glaça; elle se traîna jusqu'à la terrasse. Tous les gens du château étaient là, parlant, criant ensemble : « Il allait prendre son bain, tout le monde est accouru. On lui disait qu'on avait vu les grosses lames, que ce serait tenter le bon Dieu, il n'a pas voulu le croire... »

Ils virent la maîtresse et, à l'instant, ils se turent... Renée comprit et s'affaissa.

#### IV

M<sup>me</sup> de Lussac se retrouva dans son lit, elle ne vit personne dans la chambre, mais un fauteuil était là, près du chevet, un châle de laine y traînait, une servante avait dû veiller pendant la nuit. Le soleil en ce moment frappait les vitres de la deuxième croisée exposée au Sud-Ouest; un jour entier s'était donc écoulé déjà depuis que cette horreur était arrivée. Son regard s'éleva vers un Christ d'argent qui brillait dans le flot de guipures tapissant le fond du lit. — Mon Dieu, murmura-t-elle, l'ai-je souhaité ?

Elle se retraça le tableau d'épouvante : les gens de la maison assemblés sur la grève, leurs cris, et soudain leur silence quand ils l'avaient vue sur la terrasse. Le maître disparu roulait au fond de l'abîme. Un instant auparavant, ils se pressaient autour de



lui, oubliant ses rudesses, ils le suppliaient de ne pas courir au péril ; lui les raillait, il n'écoutait que l'orgueil de sa force. Un sanglot souleva la poitrine de Renée.

Elle avait vécu près d'Olivier de Lussac, asservie et tremblante ; elle frémissait à son approche, elle avait subi pendant six ans, comme une torture, la loi du devoir qu'il lui imposait, elle avait désiré en être affranchie ; mais pas par la mort, cette terrible mort, jamais ! jamais !... Elle était bien sûre de n'en avoir jamais eu la pensée.

La femme de chambre rentra, accompagnant « M. le docteur » qu'on était allé quérir à deux lieues de là. Les yeux de Renée se refermèrent. Bonne figure de médecin de campagne ; un solide compagnon, endurci à son rude métier, large face hâlée, le geste brusque, le verbe haut ; et il aimait à discourir. Ses pareils n'ont pas le loisir des longs examens, les clients rustiques sont trop disséminés, le temps est mesuré à M. le docteur dont le cabriolet dévore les routes. Il se pencha sur la malade et dit, étouffant de son mieux la trop grande puissance de sa voix : « Elle dort. »

La servante s'étonna. Madame apprenant son malheur était tombée, on l'avait crue d'abord évanouie seulement, mais, ne la voyant pas reprendre sa connaissance, on commençait à être inquiet.

— Alors on est venu me chercher.

On aurait aussi bien fait d'y aller plus tôt : un pareil ébranlement peut toujours avoir des suites, heureusement celui-ci n'en aurait pas. M<sup>me</sup> de Lussac avait dû sortir de son évanouissement en un moment où la servante avait quitté la chambre ; très faible, elle était aussitôt retombée dans le sommeil. Repos bienfaisant. Il ne faudrait pas l'exposer à de nouvelles émotions... Le corps de M. de Lussac serait-il retrouvé ? Rien de moins probable ; lorsque la mer emploie de si brusques façons d'emporter les gens, ce n'est pas pour les rendre ! Cette dernière épreuve serait donc épargnée à « Madame » et cela vaudrait mieux. Demeurerait-elle donc seule dans la maison ? Il faudrait du monde autour d'elle. La femme de chambre répondit qu'elle avait cru devoir avertir par une dépêche l'oncle et la tante de M<sup>me</sup> de Lussac. Le docteur approuva et se pencha de nouveau : « La respiration est régulière, disait-il... Voyons le poulx... Assez faible... Mais la peau fraîche... Ne droguons pas ! Le meilleur remède c'est la jeunesse qui ne se fait pas de longs chagrins. Quel âge a votre

maîtresse ? Vingt-cinq à vingt-six ans... Bah ! la vie reprend ses droits bien vite ; il n'y a pas de jeune veuve inconsolable.

— Tout de même, fit la servante, Madame fait bien de dormir. Il ne faudrait pas qu'elle entendît parler M. le docteur.

La fille avait du rire plein la bouche, et comme elle reconduisait le rustre qui demandait si M. et M<sup>me</sup> de Lussac faisaient un bon ménage, elle n'y tint plus, le rire partit en fusée. Il allait sûrement recevoir les confidences serviles ; M. le docteur de campagne connaîtrait la vie chétive que menait Madame, toujours frissonnante devant un maître dont les violences l'effrayaient bien moins que les bonnes grâces. Elle ne dirait rien qui ne fût connu de la maison entière ; les domestiques sont des témoins de toutes les heures. La terrible soudaineté du coup qui venait de retrancher le baron Ollivier du nombre des vivans laisserait à Saint-Malabri une longue impression de tristesse et d'épouvante ; mais qui croyait que « Monsieur » eût emporté le cœur de « Madame » au fond des eaux ?

M<sup>me</sup> de Lussac, qui ne serait point la « veuve inconsolable, » fit un grand effort pour se soulever sur les oreillers ; par cet entretien au bord de son lit, elle venait d'apprendre bien des choses. L'oncle et la tante de Maucorgé avaient été appelés, elle crut les voir et les entendre. Des embrassemens, et d'abord, les grands hélas ! de la tante qui n'en était pas avare ; puis, sous le flot des condoléances, leur compliment à peine déguisé : — « Tu n'étais pas heureuse, tu as souvent souhaité d'être libre... »

Pourquoi avait-on mandé ces vieilles personnes qui l'aimaient et ne sauraient jamais l'aimer ? Qu'elle essayât de leur faire voir ce qui se passait en elle depuis que la liberté lui était venue par un effroyable chemin, ils ne la comprendraient pas mieux qu'autrefois, lorsqu'elle leur confessait la misère de sa servitude et ses pensées de révolte. Elle songea un moment à prévenir leur arrivée. Elle partirait le soir même, regagnant Paris... Mais quoi ! ils ne manqueraient pas de l'y suivre, elle ne trouverait pas le repos dans son logis de la rue Tronchet, ils y entreraient derrière elle. Et puis ce médecin butor disait vrai, elle se sentait très faible ; pourrait-elle supporter le voyage ? Pourtant, à Malabri, quand le maître n'était plus, ne serait-ce pas un supplice de demeurer encore prisonnière dans la maison vide ? De quelles images allait-elle être entourée sans cesse ! Le fracas de la mer la déchirait ; il augmentait depuis quelques instans, les vagues

se ruaient à l'assaut des hautes roches ; peut-être allait-on voir, comme les deux jours précédens, se soulever le fond de l'abîme...

L'horreur se renouvela devant ses yeux, elle se dressa, jetant de grands cris ; la femme de chambre accourut et, d'abord, reçut l'ordre de préparer un lit dans une autre chambre, dont les fenêtres regarderaient le jardin, où cet éternel mugissement du flot n'arriverait plus qu'assourdi. M<sup>me</sup> de Lussac y trouva tout de suite un soulagement ; la soirée fut calme et tiède, ses croisées purent demeurer ouvertes, des effluves odorans montaient des parterres. Elle n'entendait plus que les bruits de la campagne, une cloche lointaine sonnait l'*Angelus*, la trompe des bergers rassemblant les troupeaux pour les ramener à l'étable ; plus tard, dans l'air sonore, les aboiemens des chiens, gardiens des fermes. Elle consentit à prendre un peu de nourriture et, se sentant près de s'endormir pour tout de bon, défendit qu'on la veillât. Aussi bien cette fille dont le caquet n'avait que trop donné la réplique aux lourds propos du médecin lui était devenue odieuse. La maîtresse commanda son départ à la première heure du matin ; la fille se rendrait à Paris et en rapporterait des vêtemens de deuil.

M. de Maucorgé arriva le troisième jour ; Renée vit paraître Philémon sans Baucis. M<sup>me</sup> de Maucorgé n'avait pas jugé nécessaire de s'imposer la fatigue d'un assez long voyage, puisque son mari ramènerait certainement la chère nièce aux Songères. M<sup>me</sup> de Lussac ne pouvait choisir un autre lieu de retraite ; celui-là seul convenait. Les choses se passèrent entre le voyageur et Renée comme celle-ci les avait prévues : d'abord une chaude embrassade. Puis le bon oncle, éloignant un peu la jeune femme tout en continuant de lui tenir les mains : « Voyons le joli visage ! » Elle avait les paupières très rouges :

— Je crois, dit-il, que tu as beaucoup pleuré.

Il était bien obligé de le croire, mais il lui en coûtait ; ces larmes, qui le déconcertaient infiniment, épargnèrent à la veuve le compliment qu'elle attendait. L'esprit simplet du vieux gentilhomme n'était point du tout fait pour pénétrer ces complications du cœur féminin. Renée avait souhaité sa délivrance, le ciel lui en avait fait la grâce et elle pleurait !

— Ma pauvre enfant, reprit-il, c'est en effet un épouvantable accident.

— Une affreuse injustice du sort. Si jeune, si fort, si plein de vie ! Savez-vous, mon oncle, qu'il n'avait pas trente-cinq ans ? Son humeur était parfois très rude, son cœur ne l'était pas, il faisait le bien. Tout près d'ici, vous verriez un misérable village qui n'existait que de ses dons. Il était généreux. L'autre jour — ce devait être son dernier — je l'ai vu jeter sa bourse à un vagabond sur la route. Il était juste. On le craignait, mais on l'aimait.

La tante de Maucorgé aurait certainement perdu patience et trouvé une de ces ripostes aiguës que les femmes, entre elles, ne se ménagent guère. L'oncle était incapable d'un trait méchant ; d'ailleurs, il connaissait un peu mieux le train et le retour des choses humaines, et se souvenait vaguement d'avoir vu, d'autres fois, des morts ainsi merveilleusement transfigurés aux yeux des vivans qui les avaient moins que médiocrement aimés.

Il aurait donné beaucoup pour détourner un entretien qui commençait de le mettre au supplice. Un moyen s'en offrait : le chapitre des intérêts est toujours principal, au lendemain d'une mort qui ouvre un héritage. M. de Maucorgé, résolument, l'aborda : « M. de Lussac laisse-t-il un testament ? »

— Pourquoi aurait-il fait un testament ? dit-elle. Personne moins que lui ne croyait devoir mourir.

M. de Maucorgé expliqua que cette fin soudaine et tragique devait avoir du retentissement ; au cours de son voyage, il en avait lu le récit dans plusieurs journaux. Tous s'accordaient à prêter au baron de Lussac une très grosse fortune, et cela confirmait le soupçon qu'on en avait eu autour de lui. Il devait avoir des héritiers naturels, on en a toujours, des parens éloignés que, souvent, on ne connaît pas. Renée, qui pourtant ne l'écoutait qu'assez distraitement, l'interrompt ; le baron Olivier avait un cousin germain, plus jeune que lui de quelques années, que, d'ailleurs, elle n'avait jamais vu. — M. de Maucorgé dit judicieusement : « On le verra. »

Il ajouta que dans le cas où Renée se trouvait, il était bon de se renseigner exactement afin de se faire une règle de conduite ; des contestations avec cet héritier n'étaient pas impossibles. Il allait écrire au notaire de M. de Lussac, et il croyait devoir rappeler à sa nièce qu'aux termes du contrat, elle aurait à retenir d'abord une somme de cinq cent mille francs, plus la maison de Malabri et les terres qui pourraient y avoir été annexées. La belle forêt devenait donc le bien de la veuve.

— Je crois, dit-elle, que dans sa pensée, nous devons vivre longtemps ensemble; Malabri aurait été la retraite de mes vieux jours, s'il était parti le premier. Il ne prévoyait pas qu'il périrait si tôt, et de quelle façon, grand Dieu!... Je la hais, cette maison que je n'ai jamais aimée. Et puis qu'importe! Des dons qu'il a voulu me faire, je ne veux rien accepter.

Le bon oncle sursauta dans son fauteuil; c'en était trop :

— Ne pourrais-tu dire enfin des choses raisonnables? s'écria-t-il. Ces avantages que ton mari t'assura de son plein gré, par ce contrat qu'alors tu as entendu lire, pourquoi les refuserais-tu, je te prie?

Elle se leva, et venant poser ses deux mains sur les épaules du vieillard, le regardant dans les yeux :

— Parce que j'ai souhaité d'être libre et que ce souhait n'a été que trop bien exaucé... Cette fois, mon oncle, comprenez-vous?

## V

Le notaire avait répondu; l'héritage d'Olivier de Lussac était vraiment considérable : plus de quatre millions. L'héritier n'avait point tardé à se faire voir, il accourait du fond des Pyrénées, ayant appris la sinistre nouvelle et la bonne aubaine dans une station thermale, entre deux verres d'eau, par la lecture d'une gazette. D'autre part, la femme de chambre était rentrée à Malabri apportant les premiers vêtemens de deuil. Le départ s'imposait et tout était prêt; M. de Maucorgé offrit à sa nièce de se rendre seul à Paris, tandis qu'elle s'en irait chercher la paix et le baume près de sa tante, en Vendée. Renée refusa sans phrases, d'un signe; c'était à Paris qu'elle voulait aller. Philémon écrivit à Baucis : « Ma bonne amie, il y a dans l'esprit de cette malheureuse enfant quelque chose qui chavire!... » Ce qui le surprenait le plus, car il continuait de ne pas comprendre, malgré l'invitation un peu vive qu'il en avait reçue, c'était la formation soudaine d'une volonté en cette craintive et toujours frémissante Renée. Ce n'est pas en n'aimant que sa femme pendant un tiers de siècle qu'on apprend à connaître ces subtiles autre évolutions du cœur féminin. Avant de quitter Malabri, une épreuve l'attendait. M<sup>me</sup> de Lussac rassembla les serviteurs : « Mes amis, je m'éloigne de vous... »

Tous l'avaient aimée pour sa douceur familière; ils avaient connu la misère de sa vie. Aussi quelle surprise sur tous ces visages, quand elle continua le discours d'adieu!

— Mes amis, disait-elle, ayez confiance en moi, car je vais travailler pour votre bien, au nom de celui qui n'est plus : je veux que vous bénissiez sa mémoire.

M. de Maucorgé écoutait et commençait à craindre que sa propre raison ne fût en déroute. Quel dessein avait Renée? On ne pouvait plus dire qu'elle ne sût point ce qu'elle voulait, mais elle entendait être seule à le savoir. M<sup>me</sup> de Lussac emmenait deux servantes, l'appartement de la rue Tronchet était vaste, il ne voulut pourtant pas y descendre avec elle; cette compagnie muette oppressait décidément le vieillard, accoutumé à vivre doucement près de Baucis, en toute ouverture de cœur et de pensée. Il vint dans la matinée du lendemain. M<sup>me</sup> de Lussac était à l'église. Il ne lui avait jamais connu qu'une piété mondaine. Point de doute qu'elle ne fût allée demander des prières pour le repos d'une âme qui devait avoir, en effet, grand besoin d'intercession devant le tribunal suprême. Elle rentra, enveloppée de ses grands crêpes, languissante, et des larmes toujours au bord des paupières; il crut voir pour tout de bon la plus accablée des veuves.

Il avait été entendu qu'ils se rendraient ensemble, dès ce premier jour, chez le notaire et il n'osa qu'à peine le lui rappeler. Elle fit des objections : cette double démarche était-elle bien nécessaire?

— Vous me représentez si bien, mon oncle... Que s'agit-il donc de lui dire à ce notaire? Une chose si simple! Que je renonce aux dons que m'avait faits mon mari.

— Tu persistes donc dans cette extravagance? s'écria M. de Maucorgé. Et je m'y prêterais! Tu ne l'espères pas!

— Mon oncle, vous ne croyez pas à mes regrets.

Il se tut, car il aurait eu beaucoup à dire; de sa vie, l'excellent homme n'avait blessé volontairement personne.

— Écoutez au moins le cri de ma conscience, reprit-elle. Ce que je dois faire, c'est elle qui me le prescrit. Lorsque nous avons quitté Malabri, vous étiez là; j'ai dit aux gens de la maison maudite : « Vous bénirez sa mémoire! » Pensez-vous donc que c'était une parole vaine? S'il avait vu venir la mort, il aurait sûrement laissé des gages de son bon souvenir à ceux qui l'avaient

bien servi, il n'aurait pas voulu que la famine rentrât dans le village voisin d'où il l'avait chassée. Je reprends son œuvre, mon oncle ; oui, je veux qu'on le bénisse, et pour cette piété que je lui garde, il me pardonnera peut-être mes pensées...

Elle parlait lentement, comme d'une voix lointaine, les yeux à demi clos, sans gestes, rigide comme une statue, un fin marbre blanc qu'on aurait voilé de crêpe. Le vieux gentilhomme la regardait ; il l'avait toujours aimée de toute la sincérité d'une bonne âme. Quel dommage que cette tête fût si légère et que cette imagination ne sût jamais se régler !

— Tu as rêvé, tu rêves encore, dit-il. Où veux-tu en venir ? Je ne vois rien en tout cela qui t'oblige à sacrifier une partie de ton bien.

— Du mien, non, mon oncle. Cela eût été meilleur ; mais j'ai craint de vous causer trop de chagrin. Écoutez encore un moment. Ce que vous appelez mes avantages m'assure une somme de cinq cent mille francs, plus Malabri et ses dépendances qui, maintenant, en valent, dit-on, trois cents. L'héritier recueillera le tout, sauf cent mille francs que j'entends retenir et dont je viens de vous faire connaître l'emploi. Quant à moi, je ne dois rien recevoir, parce que je n'ai rien mérité, de celui qui voulut me donner. Cela, vous le savez mon oncle. J'ai dit ; refuserez-vous de vous prêter à mes desseins ?

— Certes, répondit-il, encore très ferme, je ne me ferai pas le complice d'une pareille folie.

Renée se leva :

— Comme il vous plaira. — La douce voix lente sonnait maintenant en fanfare : — Ce que vous refusez de faire pour moi, je le ferai donc seule.

Le vieillard se lassait, l'opiniâtreté de sa nièce ne se laisserait point, la partie était inégale. M<sup>me</sup> de Maucorgé connut par une nouvelle lettre le « coup de tête de l'égarée ; » la réponse arriva sur des ailes. La tante ne désapprouvait pas absolument les scrupules de M<sup>me</sup> de Lussac. Certes, Renée n'avait pas appelé de ses vœux la mort de son mari ; il est des choses qu'on ne demande pas à Dieu ; mais il les entend au fond des cœurs. Elle avait souhaité d'être libre, c'est-à-dire de voir délié ce qu'un sacrement avait lié ; c'était bien de quoi troubler une conscience. Et puis quel grand dommage souffrirait-elle par la cession de ce gros héritage ? pourrait-on la considérer comme vraiment ap-

pauvrie, quand elle demeurerait en possession de plus d'un million que représentait son propre bien? La chère entêtée ne céderait point; dès lors, à quoi bon prolonger le débat? Le temps s'écoulait. M<sup>me</sup> de Maucorgé trouvait les journées longues, toute seule en son riant château des Songères, en Bas-Poitou.

L'oncle ne résista plus, Baucis le rappelait. On n'a vu, ni ne verra jamais un héritier auquel on est en droit d'arracher huit cent mille francs. en refuser cent mille pour sauver le reste; la bonne affaire se trouva conclue à l'instant même où elle fut proposée. La veuve du baron Olivier reçut la précieuse somme qui allait tomber là-bas en pluie féconde, sur la terre aride de Malabri et y faire germer les bénédictions. Le marché conclu, — marché de dupe, disait le vieillard grondant encore, — les actes signés, rien ne s'opposait plus au départ pour les Songères. M<sup>me</sup> de Lussac, dans un train rapide, se berça fort agréablement sur les coussins du coupé qui l'emportait; l'oncle sommeillait près d'elle qui ne s'en souciait; elle avait ses compagnes de voyage, et c'étaient des pensées.

Les libéralités posthumes d'Olivier de Lussac, couraient en ce moment sur une autre route; le notaire de la petite ville voisine de Malabri, secrètement mandé par sa veuve, en était le dépositaire; elle en avait été l'ingénieuse distributrice. A chacun des cinq serviteurs demeurés au castel de granit, dix mille francs; dans chacune des douze mesures formant le hameau, trois mille francs, qui garantiraient les douze familles contre la famine pendant trois hivers. Quatorze mille francs restaient, dont quatre feraient bien aux mains de l'envoyé providentiel, jolis honoraires pour un notaire de canton; quant à l'appoint de cinq cents louis, le vieux Maucorgé se serait certainement voilé la face, s'il en eût seulement soupçonné l'emploi. Et cependant, elle y avait rêvé longtemps; à l'idée qui s'en formait dans son esprit, elle trouvait une jolie grâce et un air de piété délicate. Une seule fois, elle avait vu là-bas la maison du Figuier; apprenant alors qui s'y abritait, jamais elle n'était retournée au village de Trémour. Peut-être la « veuve de la mer » avait-elle pensé que la femme légitime était jalouse. Pauvre créature, son orgueil à présent était bien abattu; de quel coup l'avait frappée la perte soudaine de celui dont elle recevait les aises de sa vie solitaire et farouche! Il lui avait été rude comme à toutes celles qui devenaient les instrumens de ses plaisirs, mais



quelle confiance elle plaçait en sa générosité, car, s'il était dur, il était juste. Elle se retrouvait en face de sa détresse passée, un peu d'aide allait lui venir, la somme était petite, mais à Trémeur la vie ne coûtait guère. Il était bien à croire qu'elle ne comprendrait pas le sentiment qui portait à la secourir celle dont elle se flattait d'avoir été la rivale, et cela importait bien peu ; ce n'était pas d'elle que la donatrice attendait de la reconnaissance...

On arrivait aux Songères. Le château n'était qu'une vaste maison carrée, déplorablement moderne ; des parterres s'étendaient au-devant, encadrés de magnifiques ombrages où se heurtait la vue. Renée ne se souvenait que trop de l'ennui jadis dévoré par ses vingt ans, prisonniers dans ce beau lieu fermé ; le baron Olivier se présentait alors, le jeune cœur volait au-devant de ce premier prétendant qui faisait peur à M<sup>me</sup> de Maucorgé ; Renée, l'ingénue, se croyait sûre de trouver la liberté dans le mariage. Revenant au nid, l'aile cassée, elle avait fait ses conditions avant le départ : la première était de ne point habiter le château, elle voulait vivre à part avec ses femmes. Il y avait dans le parc un pavillon, voisin d'une maison de jardinier, longtemps occupé par l'abbé de Rochebel, frère de M<sup>me</sup> de Maucorgé qui supportait mal l'existence commune avec Philémon et Baucis ; le spectacle de ces vieilles amours profanes l'offusquait. M<sup>me</sup> de Lussac se vit conduite au pavillon en cérémonie par l'oncle et la tante ; tout y avait été rajeuni et renouvelé pour elle. La nuit venait, elle était lasse et gagna sa chambre, celle de l'abbé. Un seul vestige y demeurait du saint homme, le prie-Dieu, recouvert d'une tapisserie, cruellement usée par le frottement à l'endroit où il posait ses genoux. On n'avait point déplacé cette relique qui donnait l'exemple ; Renée s'y agenouilla et pria pour une âme.

Le lendemain, en s'éveillant, elle découvrit de son lit, par une croisée ouverte, une fraîche région de prairies, plantées d'arbres au feuillage léger, des peupliers et des trembles. Le pavillon de l'abbé s'élevait à la lisière du parc, au-dessus de la rivière qui le bornait. Levée, habillée, elle explora les environs de sa nouvelle demeure, et d'abord un jardin bien fleuri qui descendait en lacets, car la pente était rapide, jusqu'au bord de cette eau claire et bruyante, courant sur un lit de roches. Le lieu lui parut à souhait : c'était la paix dans un tableau de gaieté souriante ; elle passa la première journée dans une paresse déli-

cieuse, et en effet, tout ce que lui avait prescrit sa conscience se trouvait accompli désormais ; sa tâche était remplie. Il ne lui restait plus qu'à éprouver dans cette profonde retraite, si, devenue libre par un terrible coup du sort, elle saurait user d'une possession d'elle-même si imprévue et si nouvelle. Le jour s'avancait, très ensoleillé. Étendue dans la salle basse du pavillon, sur une chaise longue qui n'avait pas dû faire partie du mobilier de l'abbé, elle écoutait le bourdonnement des insectes, au dehors dans l'air échauffé ; elle éprouvait une quiétude infinie, et, jusqu'au soir, elle rêva.

## VI

Elle était assise dans une salle de spectacle et assistait à une représentation du drame de sa vie ; les tableaux se succédaient derrière la rampe imaginaire. D'abord, elle se vit aux mains des servantes qui prenaient soin d'elle, sa mère étant morte en la mettant au monde. Où donc était son père ? A ses affaires ou à ses plaisirs. Ces filles lui mettaient de beaux habits et lui disaient qu'elle devait se trouver heureuse d'être née riche. On la conduisait au jardin des Tuileries, et bien peu de fillettes étaient parées comme elle ; mais les autres grimpaient aux genoux de leurs mères qui les couvraient de baisers ; elle seule grandissait sans caresses.

Son père mourait, elle avait douze ans, on l'amenait dans cette grande maison des Songères, et sa première impression était de plaisir : elle voyait un beau jardin où elle pourrait jouer et courir. La tante Maucorgé la prit dans ses bras, l'orpheline avait moins envie de s'abandonner que de se défendre ; la tante dit : Cette enfant est farouche. — C'est que cet embrassement, l'enfant ne sentait pas qu'il vint du cœur. Elle commençait à comprendre ce qui lui manquait ; c'était cela : personne jamais ne l'avait aimée.

Les châtelains des Songères la traitaient avec indulgence ; elle sut qu'elle ne devait pas mieux attendre de ces deux vieux cœurs qui dépensaient l'un pour l'autre tout ce qu'ils contenaient de tendresse ; ils n'en avaient point de réserve pour elle ; quand elle leur était venue, ils ne souhaitaient plus d'enfant. Elle vécut surtout en compagnie d'une institutrice, vieille fille noble, pauvre et souffreteuse, qui n'avait pu supporter le régime du

couvent. Les domestiques l'appelaient la Chouette, parce qu'elle avait de gros yeux qui pleuraient à la grande lumière et qu'on l'entendait gémir la nuit. Si jamais il y eut un beau jour pour Renée aux Songères, ce fut celui où cette morose et raide personne s'éloigna, son œuvre d'éducation étant achevée.

Deux années encore s'écoulaient, combien longues et languissantes ! Et puis un coup de théâtre : le baron Olivier entra en scène. Renée de Maucorgé, enfin, était aimée... Et le lendemain !... L'horrible chose que l'amour ! Des larmes méprisées, des répugnances écrasées, la soumission frémissante, la servitude du devoir et de la peur. Six années de supplice !... Assez de ce spectacle douloureux ! Qu'on baisse le rideau !... Renée ne rêvait plus, elle se souvenait.

Elle descendit au jardin, la soirée était belle, et l'air très doux, pas un souffle de vent. Dans les buissons du parc, les fauvettes chantaient avant que le jour s'éteignît. Renée suivit les lacets qui conduisaient jusqu'à la rivière ; elle n'était pas seule, un grand chien braque, de robe brune, qui sortait de la maison du jardinier, se hasardait sur la trace de l'étrangère ; elle ne le chassait pas, il s'enhardit ; elle étendit la main, la bonne bête la lécha. Elle se mit à lui parler en riant : « On veut donc faire amitié avec moi ? On a flairé une meilleure maison que celle de son maître. » Ce chien venait à propos, il serait le compagnon de ses promenades, ils iraient loin tous les deux, puisque enfin elle était libre.

La campagne est toute pleine d'yeux bien ouverts ; la vieille qui s'en va au fagot, regarde au fond du bois ; la fillette qui muse tandis que sa vache paît l'herbe du fossé, sait qui passe au bout du chemin. On voyait les grands plis noirs de la jeune veuve glisser à travers les feuillages. D'ailleurs, elle entra quelquefois dans les métairies et demandait une tasse de lait. Les métayères s'empressaient autour de la « nièce du château, » déjà sans mari, et si jeune. De quoi faire pitié ! Au retour de sa longue excursion du matin, Renée allait presque chaque jour déjeuner avec les deux vieillards, et alors, après le repas, c'était une nouvelle promenade dans le parc, en leur compagnie. On marchait lentement, en cadence, comme si quelque instrument de musique invisible avait marqué la mesure des pas. M<sup>me</sup> de Maucorgé proposait volontiers quelque sujet d'entretien moral, se rapportant à la situation si délicate de la jeune femme ; Philémon appuyait, la

patiente écoutait, ne pouvant toujours s'empêcher de sourire. Il semblait aux deux châtelains qu'un nouveau changement se faisait en leur nièce et ils en devisaient quand ils se retrouvaient seuls : « — Mon ami, disait la tante, elle n'a plus de regrets. C'est bien prompt. — Des regrets, mon amie ? Dites des fantômes ! Pouvez-vous bien trouver qu'ils s'évanouissent trop tôt ? — Cependant, mon ami, au regard du monde... »

L'oncle disait-il vrai ? Les fantômes s'étaient-ils dissipés dans la calme atmosphère de Vendée ? Renée ne connaissait-elle plus l'obsession ? A la voir si alerte et animée, on aurait dit un enfant qui retourne plus ardent à ses jeux, après une pénitence levée. Par cette activité un peu fébrile, par ces courses à travers la campagne, se donnait-elle donc à elle-même des gages de sa délivrance ? Mais la tante Maucorgé avait peut-être raison, quand elle invoquait « le regard du monde. » M<sup>me</sup> de Lussac, qui d'abord n'avait que trop donné le spectacle de la veuve affligée, ne le donnait peut-être plus suffisamment. On en jasa dans les métairies ; on disait que la veuve était « gaillarde, » le propos monta jusqu'aux castels, qui s'en amusèrent. Le mois de septembre commençait, la chasse s'ouvrit, il devait arriver à la promeneuse infatigable de rencontrer des hobereaux poursuivant le lièvre, même sur les terres des Songères, M. de Maucorgé, par complaisance envers ses voisins, négligeant de faire garder sa chasse. Elle baissait vivement son voile de crêpe ; leur désir de la voir était déçu.

Mais un dimanche, après la messe dite par permission spéciale dans la chapelle du château, et le déjeuner offert à l'abbé qui venait de la célébrer, comme on faisait la promenade ordinaire dans le parc et que la journée était chaude, on prit du repos dans un salon de verdure. L'abbé commençait à dire de très belles choses, en un grand esprit de piété qui allait ajouter à l'édification du matin ; un pas assez lourd résonna dans l'allée voisine. Un homme parut, qui pouvait bien marquer son poids sur le sable, car il avait près de six pieds. Beau compagnon d'ailleurs, avec de grands traits réguliers, le teint blanc, des yeux bleus, une barbe d'or, race d'Anjou, étroitement soudée à celle de Vendée. M. de Vauvert, se trouvant aux abords des Songères, se permettait de venir saluer les châtelains au passage. Renée le reconnut pour un des chasseurs qui avaient croisé son chemin ; elle se leva et prit congé. M<sup>me</sup> de Maucorgé l'excusa :

« Songez donc, monsieur de Vauvert, deux mois de veuvage ! » L'abbé dit : « Même au pécheur, le tribut des regrets bienséans est toujours dû. »

Feu le baron de Lussac avait donc été un grand pécheur ? Cette révélation était de celles qui piquent la curiosité masculine, plutôt qu'elles ne la découragent.

Renée regagna son pavillon, très pensive ; cette barbe d'or lui causait une grande méfiance. Si vaste que fût le domaine des Songères, elle en dépassait souvent les limites et n'ignorait pas que le canton ne renfermait pas moins d'une demi-douzaine de gentilhommières, où de braves gens vivaient, tous noblement, mais avec des aises inégales, variant de l'économie obligatoire au régime de carême. Il y avait là des filles qui n'espéraient plus rien depuis longtemps et des fils qui ne se flattaient guère de rencontrer jamais la bonne chance. Or, une veuve jeune et millionnaire venait échouer à la portée de ces appétits, qui se réveillaient soudain. Allaient-ils tous se présenter aux Songères, et le grand compagnon à la barbe d'or n'était-il que le premier de la file ?

Ils feraient le siège des deux vieillards. Oh ! les approches seraient décentes ; ils avaient du loisir, — la trêve du deuil. Si pourtant l'un d'eux, au moins, les persuadait de le servir, par exemple M. de Vauvert?... M<sup>me</sup> de Lussac fit prendre des informations près du jardinier par ses servantes. Le visiteur du dimanche était le moins mal pourvu des gentilshommes du pays et pouvait même passer pour presque riche. Il était seul dans son châtelet de Vauvert, logis confortable, où il vivait fort honnêtement presque toute l'année. On le considérait comme « un beau parti ; » Renée sourit en recevant ces indications et se dit aussitôt qu'elle avait eu tort de sourire. Dans quelques mois, la tante Maucorgé pourrait bien céder à une crainte toute différente de celle qui l'agitait pour le moment sur « le regard du monde. »

Les secondes noces s'imposent à une très jeune veuve, le péché pourrait la guetter, il est urgent de fermer le chemin. Déjà Renée s'était entendu dire par l'oncle Philémon, qui n'était que l'écho de l'austère Baucis : « Tu auras de meilleurs jours, tu connaîtras de nouvelles affections. » Elle fit les réflexions les plus maussades sur la nécessité où ces bons parens la mettraient de les quitter, parce qu'ils n'arriveraient jamais à la comprendre. Ils la forceraient d'abandonner la douce vie qu'elle s'était faite,

si pleinement heureuse de la possession d'elle-même, un bien si nouveau, le cœur affranchi de toute contrainte, relevée à ses yeux de la servitude morale et physique où elle s'était longtemps débattue, fière de la liberté de son esprit et de la pureté de son corps.

## VI

Le retour de M<sup>me</sup> de Lussac à Paris précéda de plusieurs semaines celui de M. et de M<sup>me</sup> de Maucorgé. Vainement les deux vieillards s'appliquèrent à la retenir, son opiniâtreté tint bon, l'oncle en prit occasion de refaire un mot autrefois dit sur un politique ondoyant et célèbre, qui avait été de son temps : « Elle ne sait pas ce qu'elle veut, mais elle le veut bien. » Vers le mois de décembre, ils se mirent en route à leur tour et dès le lendemain de leur arrivée, dans l'après-midi, ils s'acheminèrent vers la nouvelle demeure de la nièce incohérente qui s'était fixée dans la rue de Berry, assez qualifiée, peu passante. Lorsque la porte s'ouvrit devant eux, ils se demandèrent s'ils ne se trouvaient pas reportés d'une année en arrière. Comme douze mois auparavant, ils entraient au son du piano, et Renée chantait.

C'était à n'y pas croire. Elle chantait une vieille mélodie allemande, l'*Adieu* de Schubert ; du moins ne cultivait-elle pas le genre badin. Elle ne parut pas du tout interdite pour avoir été surprise en une occupation si peu conforme à la bonne règle mondaine. Après six mois de deuil seulement, des romances ! Mais l'expression chagrine des deux vieux visages la dissuada de rechercher un embrassement qui eût été à la glace. Elle se borna donc à un compliment de bienvenue auquel la tante répondit par quelques paroles acides qui la félicitaient de ne point s'abandonner à l'ennui.

— Ma tante, répondit Renée, j'essaie de le prévenir.

Elle comprimait à peine le rire qui lui chatouillait les lèvres ; M<sup>me</sup> de Maucorgé de son côté retenait le gros mot de « scandale » entre ses dents. C'eût été trop ; pourtant ce qu'elle voyait lui semblait le renversement de tout. Des roses dans les vases, sur une console, dans une corbeille dorée, enrubannée de bleu tendre, un délicieux mélange de mimosas et d'orchidées. Le comble, c'était l'ajustement de la veuve : du noir, mais de riche étoffe soyeuse, le corsage brodé de jais ; au cou un rang de

perles. A la vérité, elles étaient ordinairement retenues par une grosse émeraude qu'on avait remplacée par une améthyste provisoire. Le deuil le moins strict ne comportait guère une plus élégante parure, et Renée la portait avec une grâce aisée qui ne s'embarassait certainement plus d'aucun scrupule. Jamais elle n'avait eu le teint mieux reposé, la chevelure plus brillante, les yeux plus rieurs, la taille plus souple. Telle les vieux parens l'avaient vue, lorsque, près de sept ans auparavant, elle les quittait au bras d'Olivier de Lussac, telle ils la revoyaient, surpris et choqués. Ses vingt ans reflourissaient, les longs jours de l'écrasante épreuve semblaient bien effacés.

— Tu es assurément maîtresse d'agir à ta guise, dit l'oncle, ouvrant le feu ; j'ajoute que tu es seule désormais responsable de tes actes. Cependant...

— Cependant, interrompit M<sup>me</sup> de Maucorgé, l'an dernier, à pareille époque, tu nous avouais que, si tu te trouvais libre, tu ne saurais pas te conduire.

— C'est exact, je m'en souviens. Nous avons donc le devoir, nous tes seuls parens, de te présenter quelques observations faites dans ton propre intérêt...

— Qui, d'ailleurs, demeureront inutiles.

La vieille dame était très montée.

— Nous nous adressons à ta raison et à la droiture de ton cœur.

— Est-ce là une tenue qui convienne à ta situation présente? Si d'autres que nous te voyaient, que penseraient-ils?

— Ces chants ne sont guère de saison.

— Cette toilette?... Des bijoux!

— Chanter n'est pas un crime, dit Renée toujours souriante.

Les gens qui passent dans la rue ne m'entendent pas. Regardez aux fenêtres, mon oncle; elles s'ouvrent sur des jardins déserts. Mes voisins?... Ils sont moins empressés que vous de rentrer à Paris, on me dit qu'ils n'y reviendront qu'au printemps. Ma toilette? Faut-il donc qu'une femme de mon âge étouffe éternellement sous des crêpes? Je les reprends si je sors, ce qui est très peu fréquent. Vos reproches m'affligeraient si je croyais les mériter, je ne le crois pas. Oui, mon oncle, je suis libre et si heureuse de l'être! Vous m'accorderez bien que la liberté ne saurait avoir pour personne autant de prix que pour moi.

— Pourquoi donc? fit Baucis exaspérée. Ce que tu appelles

être libre, c'est de vivre dans le mépris des convenances. Tu n'es pas la seule à te donner cette licence-là, tu n'en as pas le privilège.

— Écoute ta tante. — Et, toujours enclin à la conciliation par humeur débonnaire, Philémon ajouta : Ton excuse, c'est que tu dis vivre seule.

— A peu près, dit Renée, sauf de très rares visites.

Il y eut un court silence, M. de Maucorgé hasardait vers sa femme un regard qui l'invitait à tenir compte d'une déclaration si rassurante, la porte s'ouvrit. La servante annonçait un des très rares visiteurs. Celui-là, vraiment, ne venait pas à l'heure opportune.

— Monsieur de Lussac.

Un homme parut, jeune, d'assez grande taille, très souple ; il devait avoir vécu sous les armes, il en gardait le pli qui ne s'efface pas. Très brun, avec de longs traits et des yeux clairs qui formaient un contraste, il avait de l'agrément dans le visage. En voyant M. et M<sup>me</sup> de Maucorgé, il eut un moment d'hésitation. Les deux vieillards s'étaient levés ; incapables, d'ailleurs, d'un autre mouvement que ce premier sursaut d'une si extraordinaire surprise, ils étaient pétrifiés.

Renée ne parut point du tout troublée, les présentations étaient nécessaires : « Monsieur, dit-elle, mes bons parents, M. et M<sup>me</sup> de Maucorgé, dont je vous ai entretenu plus d'une fois. »

Et se tournant vers « les bons parents » : « M. le baron François de Lussac. »

L'héritier ! Avec les biens, il avait pris le titre. M. François de Lussac ne s'attendait guère à trouver là une si respectable compagnie ; la rencontre l'embarrassait :

— Madame, dit-il, voulez-vous bien m'excuser. Je me sens indiscret ici, je déränge une réunion de famille, votre domestique ne m'a pas averti ; je venais seulement pour avoir de vos nouvelles au passage. Permettez-moi de prendre congé.

Il parlait d'une voix douce, il avait le regard franc, des manières assez nobles. Il salua les vieillards et reçut en échange le salut de l'oncle ; la tante, sèche et roide, ne se prêta pas à cette condescendance. Renée laissa tomber quelques mots qui semblaient vouloir le retenir, il s'excusa de nouveau, du geste seulement, et sortit. M<sup>me</sup> de Maucorgé éclata : « Qu'est-ce que cela veut dire ? »



Pour la première fois de sa vie, l'oncle allait trouver une parole brutale : « Tu as fait don à ce monsieur de sept cent mille francs. Trouve-t-il que ce ne soit pas assez ? Veut-il le reste ? »

M<sup>me</sup> de Maucorgé jugea qu'il dépassait la mesure :

— Mon ami...

— Le reste, ce serait donc ma personne, dit tranquillement Renée. Mon oncle, croyez bien qu'elle n'est pas à prendre.

— Voyons, reprit la tante. Réfléchis un peu, ma chère enfant. Tu reçois un homme de cet âge, tu le reçois familièrement, puisque tu t'entretiens avec lui de choses intimes ; tu lui as parlé de nous.

— Ce n'est pas, je pense, un sujet condamnable. Pourquoi ne recevrais-je pas le baron François ? Nous avons eu des affaires communes ; mon oncle vient même d'y faire une allusion un peu vive. Quelques points restaient obscurs dans l'arrangement intervenu entre nous...

— Malgré moi ! interrompit M. de Maucorgé. Je n'ai pas eu de part volontaire à cette belle folie.

— Vous en gardez une rancune qui dément votre bonté ordinaire, mon oncle. M. de Lussac est venu sur le conseil du notaire, chez qui je n'étais pas disposée à me rendre. Il est aimable et de bonne compagnie. C'est un officier démissionnaire de cavalerie.

— Il ne manquait plus que cela ! grommela l'oncle. Le beau hussard !...

— Il a demandé qu'il lui fût permis de me rendre quelques visites, pourquoi l'aurais-je éconduit ? Mon oncle, vous me félicitez tout à l'heure de vivre seule ; vous ne pouviez croire que ce fût vraiment pour mon plaisir !

— Mon Dieu ! s'écria M<sup>me</sup> de Maucorgé, elle ne comprend pas !

— Parle nettement, dit l'oncle, est-ce un mari que tu te ménages ?...

— Quel mari ! Elle n'a donc pas peur du sang des Lussac !

— S'il te rend des visites, plus fréquentes peut-être qu'il ne te plaît de l'avouer, il te fait la cour... Où veux-tu le laisser venir ?

— Vous semblez prendre à tâche de me troubler, dit Renée, se décidant enfin à se défendre. Pourquoi me prêtez-vous des pensées que je ne me connais pas ? Si votre tendresse se faisait plus clairvoyante, vous craindriez bien plutôt de les éveiller, car

ce ne serait que pour mon tourment. Non, je ne me ménage pas un mari, comme vous m'en accusez, mon oncle ; si j'avais le désir du mariage, me verriez-vous si tranquille ? Ne vous représentez-vous pas un peu les images et les angoisses qui ne manqueraient pas alors de m'assaillir ? Allez ! je sais bien ce qui vous fâche tous deux contre moi, vous surtout, ma tante. Vous ne m'en voudriez point, si vous me trouviez disposée à recevoir un mari de votre main ; vous me conseilleriez de jouer une seconde fois la paix de ma vie, pourvu que l'heure vous en semblât arrivée. Toute votre colère, car vous en avez, c'est que vous craignez que je ne la devance, cette heure convenable. Rien ne doit être fait qu'à l'instant juste où le permettent la règle et l'usage. Comme si l'amour ne se moquait pas de ces respectables entraves ! J'imagine, moi, qu'il s'amuse à les briser. Mais rassurez-vous ; l'amour, faut-il vous redire que, ne le connaissant pas, j'espère ne jamais le connaître ? Tout ce qu'il m'inspire pour le moment, c'est la peur, une horrible peur...

— Ce qui n'empêche, dit la tante, que tu lui ouvres la porte.

— Renonce à recevoir les visites de cet homme, ajouta l'oncle, et nous te croirons sincère... Il ne peut avoir d'autre dessein que de se faire aimer.

— Ce qui ne serait pas encore une raison pour que je l'aime. Pourquoi donc lui ferais-je une injure qu'il n'a pas méritée ?

M<sup>me</sup> de Maucorgé se leva :

— Mon ami, je crois que cela est assez clair !

— C'est nous que l'on congédie.

Les deux vieillards sortaient. Renée, d'abord surprise par ce dénouement imprévu de la querelle, puis, trop tard, courant pour les retenir, les vit, un moment après, au pied de la maison, remontant dans leur voiture. Elle avait les yeux pleins de larmes, car elle les aimait bien, elle n'avait pas d'amis plus sûrs ; pourquoi se faisaient-ils aussi incommodes ? Pourquoi se croyaient-ils le devoir, — oui le devoir, et ils le proclamaient, — de monter la garde autour de son cœur ?

## VII

Au dehors, une âpre gelée, un soleil pâle, frappant les vitres, qui n'en jetait pas moins une gaité dans le salon où brûlait un grand feu. Les roses avaient été renouvelées dans les vases ;

Renée en prit une et se décida, en souriant, à la piquer à son corsage. La rose était blanche et ne rompait pas le deuil. M<sup>me</sup> de Lussac erra quelques instans dans la chambre et s'arrêta devant une nouvelle corbeille, ornée, celle-ci, d'un flot de gaze au lieu de rubans et contenant, au-dessus d'un lit de violettes, d'autres orchidées légères qui ressemblaient à des papillons d'or; les yeux de M<sup>me</sup> de Maucorgé en auraient été grièvement offensés. Le sourire de Renée ne se ralluma pas; elle eut, au contraire, un geste qui chassait des pensées désagréables. Quatre grands jours s'étaient écoulés depuis l'explication orageuse, sans qu'elle eût rien fait pour apaiser les vieillards; elle en avait un remords.

Le visiteur tant suspect aux deux sévères personnes semblait de lui-même s'exiler, il ne s'était pas présenté depuis ces quatre jours. Mais il avait envoyé ces violettes dont l'odeur était infiniment douce, et ces fleurs animées, les papillons d'or; et comme elle savait bien que rien désormais ne le ferait renoncer à la voir! Cela eût pourtant mieux valu; parfois elle l'avait souhaité. Les visites du baron François avaient dû tout d'abord être fréquentes, elles auraient dû se ralentir. Visites d'affaires, prétexte excellent, couleur sournoise d'obligation; le motif cessait, le pli était pris, l'habitude venue... Ici les vieillards avaient certainement raison, dans la trop grande vivacité de leur blâme... Aussi Renée sentait vivement que, l'ayant quittée indocile, révoltée même, ils la laissaient inquiète... Dans ce qu'elle leur répondait alors pour sa défense, qu'y avait-il eu de sincère?

Enfoncée dans une bergère, elle entra en méditation. Ces froids soleils de décembre ne brillent qu'un moment, le jour tombait; il n'y eut plus dans le salon d'autre lueur que celle du foyer. Elle se complut dans cette demi-obscurité qui régnait autour d'elle et aussi en elle. Le vieil oncle lui avait dit: « Cet homme s'applique à se faire aimer, jusqu'où veux-tu le laisser venir? Ne vois-tu pas le danger? » Elle le voyait bien, ce danger perfide entre tous, dont on a la curiosité.

A vingt-sept ans, est-ce trop tôt désirer de savoir si c'est vraiment un plaisir d'être aimée? Peut-être bien était-elle la seule au monde qui en doutât; certainement aucune autre n'en avait des raisons si fortes. Aussi avait-elle répondu que l'amour lui faisait toujours peur, « horriblement peur. » Alors, elle se croyait entièrement sincère. L'instant d'après, elle distinguait: « Parce qu'il viendrait à m'aimer, s'ensuivrait-il que je l'aimerais? »

Sincère encore, mais elle se rendait bien compte de son ignorance des choses. Aucune femme n'avait été enfermée dans un cercle plus étroit de sensations et de connaissances, le front sous le joug, l'âme meurtrie, l'esprit tendu sur une seule pensée, l'humiliation de la servitude. Qu'avait-elle vu ? Que savait-elle ? Quelles expériences avait-elle faites ? A quels signes pouvait-elle reconnaître si elle s'égarait ?...

Tout à coup, elle sortit en sursaut de sa rêverie, le timbre qui annonçait les visiteurs n'avait-il pas résonné ? Elle appela : « Les lampes ! » Souvent, le baron François ne venait qu'à cette heure avancée de l'après-midi ; l'hiver, c'est la nuit close, elle allait se trouver avec lui dans ces demi-ténèbres. La servante allumait : — « Madame se trompait sans doute, personne ne s'était présenté. » Au même instant, le timbre se fit entendre très distinctement. Cette fois, c'était bien un visiteur, il n'en venait qu'un. La fille, ayant posé les lampes, s'en allait riant sous cape : — Madame, sûrement, l'avait deviné.

Le baron François entra. Renée sentit un épanouissement au dedans d'elle ; cela, c'était un *signe*. Cependant, ayant pris la main qui lui était tendue, il voulut y mettre un baiser ; elle la retira. L'impression lui revenait de ses dernières pensées. Elle le fit asseoir d'un côté du foyer, étant assise de l'autre. Il parla, s'excusant d'être resté plusieurs jours sans essayer de la voir ; sa dernière visite avait été moins qu'opportune, il craignait de s'exposer de nouveau à troubler un conseil de famille, et il appuya sur ce mot de « conseil » en souriant.

— Mais vous voulez bien me recevoir aujourd'hui. Voilà mes craintes dissipées.

Des craintes ? Que voulait-il dire ? Ce jour-là, elle s'était vue surprise par le retour à Paris de ses parens du Poitou ; elle n'en avait pas d'autres, ils l'avaient élevée. A la vérité, il était tombé assez mal à propos, au milieu d'une discussion de famille...

— M. et M<sup>me</sup> de Maucorgé m'ont, en effet, paru très animés, leurs yeux foudroyaient l'intrus.

— Mon Dieu, fit-elle, ce sont des gens excellens, très attachés aux convenances. Ils étaient en devoir de me représenter que mon deuil m'obligeait à vivre en recluse, et ils voyaient entrer un visiteur ; ce n'était pas pour leur plaire.

— Je l'ai bien compris, et j'ai été très malheureux. Ils pouvaient avoir assez d'autorité sur vous pour vous décider à me

fermer votre porte... On sent qu'on peut être cruellement frappé, on prend peur... Je n'osais revenir.

— Oh! dit-elle, le plaisir d'une causerie, au coin du feu, avec une solitaire, est de ceux qui se remplacent.

— Non, vous le savez bien! J'ai appris à vous connaître et vous avais donné la haute place dans mon esprit, avant même de vous avoir vue. Cette énorme fortune, que je ne pouvais avoir rêvée, et qui m'arrivait si soudainement, me laissait tout étourdi. On me dit qu'elle allait encore s'augmenter par votre renonciation imprévue à la part qui devait vous en rester... Vous refusiez le bien que vous avait assuré mon malheureux cousin, et cela pour un scrupule qui me sembla si beau!... Vous ne croyiez pas l'avoir assez aimé...

— Taisez-vous! s'écria-t-elle, vous ne savez pas à quoi vous touchez. Jamais, jamais, ne parlons de celui qui n'est plus!... Je ne l'ai pas assez aimé! Ce n'est pas cela qu'il faudrait dire; j'ai détesté la vie près de lui, j'ai prié, j'ai pleuré pour ma délivrance... J'avais donc été entendue! Pendant de longs jours, je me suis débattue contre l'épouvante de mes souhaits trop exaucés.

Elle avait mis son visage dans ses mains. Le baron François se tut un moment; peut-être n'aurait-il pas été bien édifiant de descendre au fond de ses pensées. Il était honnête et d'humeur douce et humaine; pourtant la brusque disparition de ce cousin qu'il n'avait pas vu depuis de longues années le faisait si riche!

— Je ne voudrais pas combattre une superstition si délicate, dit-il de sa voix la plus caressante. Mais je comprends mieux à présent les sentimens qui vous ont guidée, et je les admire davantage. Dès que je connus vos résolutions, je voulus vous voir, on m'en empêcha. C'est avec votre oncle que fut traitée, d'abord, cette transaction que j'acceptais à regret. Puis, vous avez quitté Paris; heureusement, lorsque vous y êtes revenue, cette affaire ne se trouvait pas encore bien réglée.

— Non, dit-elle, très bas, elle avait été mal faite, mon oncle ne s'y prêtait qu'à contre-cœur. Ce n'est peut-être pas si heureux!

— Je vous voyais enfin! Vous étiez toute semblable à l'image que je m'étais tracée, j'avais deviné ce fin visage et la douceur de ces yeux; le son de votre voix me remua le cœur. Il me sembla que vous entriez tout de suite en confiance avec moi, et je m'en allai fier et ravi. Je commençai de croire à un accord secret

entre nos deux destinées, qui devait les rapprocher un jour; je réfléchis sur l'événement, si contraire à toutes les prévisions, qui nous mettait en présence, et je me disais : — Ce qui doit arriver arrive...

Elle écoutait, paraissant se bercer à cette romance, sans volonté de rompre le charme. En même temps, une pensée lui donnait envie de sourire. La sévère attitude des vieillards dans la rencontre des jours précédens avait éveillé « les craintes » passionnées du baron François et précipité cette explosion. Ils avaient bien servi leur cause !

Elle revit la tante de Maucorgé sur ses grands chevaux : « Tu ne crains donc pas le sang des Lussac ! »

Ce terrible sang se démentait; brutal dans le baron Olivier, il semblait bien qu'il fût romanesque dans les veines du baron François.

— Plus j'y songe, reprit-il, plus je me persuade que ce grand changement de fortune m'est advenu d'après un dessein caché. Je vous ai rencontrée, j'en ai pénétré le sens. Vous êtes bien celle qui a été suscitée sur mon chemin pour m'aider à soutenir mes nouveaux devoirs; votre sort a été mauvais, le mien médiocre jusqu'à présent, unissons-les, nous en ferons un tissu de nobles et d'heureux jours. Je vous dis pour la première fois que je vous aime; n'en étiez-vous pas bien assurée? Vous ne m'avez pas découragé, et, dès lors, l'espérance m'était ouverte. Ai-je eu tort de m'y abandonner? Ne voyez-vous pas bien que je suis à vous? J'ai disposé de mon cœur et de ma vie, je les ai mis dans vos mains; dois-je les reprendre?

Il s'agenouilla devant elle, ses mains cherchaient celles de Renée, qui ne les retirait plus. La respiration de la jeune femme était un peu pressée, mais la clarté de ses yeux ne se troublait point, ils regardaient fixement le fascinateur. Cependant sa taille qu'il avait réussi à entourer de ses bras fléchissait, sa tête s'inclina; ce serait tout à l'heure la rencontre des lèvres. Renée de Lussac allait, enfin, être ou éclairée ou enivrée. En ce moment, elle mordait au fruit de l'arbre de science.

## VIII

— Ce n'est pas possible! Mon amie, lisez.

M. de Maucorgé présentait à sa femme une lettre que venait

d'apporter une servante de M<sup>me</sup> de Lussac. Tous deux achevaient de déjeuner dans leur logis du boulevard Saint-Germain, par une matinée de mai, très belle. Ils auraient dû fêter le printemps dans leur maison des Songères; l'attente d'un grand événement qui allait enfin assurer le bonheur de leur nièce les retenait à Paris. La veuve du baron Olivier ayant donné satisfaction à la prévoyance du législateur par un deuil de dix mois, devenait libre de passer à de nouvelles noces. M<sup>me</sup> de Maucorgé prit et lut. « Mon ami, dit-elle, nous voilà encore une fois récompensés de nos complaisances! »

Ils avaient bien changé d'avis sur ce mariage. Qui n'a commis des erreurs de jugement? Le nom que portait le prétendant avait bien pu d'abord leur faire peur, et cependant qui ressemblait moins à Lussac le mort que Lussac le vivant? Les vieillards avaient dû reconnaître qu'il s'agissait d'une recherche honorable; et, au point de vue des intérêts, la superbe affaire! Se pouvait-il bien qu'une nouvelle folie de Renée...

M<sup>me</sup> de Maucorgé, qui roulait la lettre entre ses doigts semblables à de vieux fuseaux d'ivoire, s'avisa de l'ouvrir et se récria. Il n'y était point dit que le mariage fût rompu. M<sup>me</sup> de Lussac invoquait seulement la nécessité d'un départ immédiat.

Mais la raison de cette nécessité?... Une si grande hâte ne lui avait pas permis de prendre congé de ses chers et bons parens; les épithètes devaient paraître flatteuses, si l'omission d'une démarche étroitement commandée ne l'était guère. Elle se rendait à Lourdes, accompagnée de sa femme de chambre; après quoi, elle irait passer quelques semaines dans le Bigorre, chez M<sup>me</sup> d'Esparros, une amie d'enfance que l'oncle et la tante connaissaient bien; et, en effet, M<sup>me</sup> d'Esparros était la fille d'un voisin des Songères, mariée à un gentilhomme gascon. Les deux vieillards se firent amener la servante qui avait apporté l'étrange message et l'interrogèrent; elle ne savait rien, sinon que « Madame » ferait une longue absence, et certainement sans en avoir averti personne, car M. le baron de Lussac, dans la matinée, avait envoyé des fleurs, croyant que Madame serait là pour les recevoir. M. de Maucorgé congédia la fille et dit: « Voilà pour ce pauvre homme une cruelle surprise! »

Baucis, ajouta, toujours plus sévère: « Et un indigne procédé! »

Tout leur donnait à croire que, brusquement ressaisie par les

répugnances qu'elle avait exprimées devant eux, « la peur, l'horrible peur de l'amour, » se trouvant désormais liée par un engagement, et cherchant les moyens de s'y dérober, Renée n'en avait pas imaginé de meilleur que la fuite. C'était assurément le plus simple. Rien ne les obligeant plus au séjour de Paris, ils regagnèrent leur Vendée ; un grand mois s'écoula sans qu'ils eussent des nouvelles de l'errante. Une lettre, enfin, arriva.

Six pages animées, vivantes. D'abord Renée présentait sa chère compagne d'autrefois, Rose de Noilan, bien heureuse de la voir, assez esseulée dans sa grande demeure, une ancienne abbaye ; elle avait deux beaux enfans. Quant à M. d'Esparros, elle n'avait fait que l'entrevoir, car il ne se tenait guère chez lui, passant l'été à Luchon, l'hiver à Pau, et, dans les deux saisons, menant la vie joyeuse. M<sup>me</sup> de Maucorgé leva la main et interrompit la lecture que lui faisait son mari. — On aurait pu espérer, dit-elle, que la pauvre enfant serait accueillie dans une maison régulière où elle recevrait l'exemple!...

Encore une espérance démentie ; l'ancienne abbaye ne paraissait pas être ce lieu d'édification conjugale. La voyageuse en décrivait les charmes, qui la ravissaient : « Deux torrens se joignent au bas du jardin, l'un accourant, furieux, par un couloir de roches, leur confluent forme un petit lac ; on ne voit point de grands monts dans cette partie des Pyrénées : les plus élevés ne dépassent guère trois mille pieds, ils sont couronnés de forêts. La montée se fait en voiture, bien lentement, mais quelles émotions à la descente ! La route court par des lacets rapides, à travers la sapinière, toujours rasant le bord des ravines, qui sont très profondes, et formant des coudes si brusques que, certainement, d'autres chevaux que ceux du pays s'en iraient tout droit choir au fond. Ce serait dommage, car je n'ai jamais eu tant de goût à vivre. Je me sens heureuse, parce que je suis libre, — libre enfin au gré de mon désir!... »

Ces quelques mots, sur le mode lyrique, éclairaient assez vivement ce que les vieillards n'appelèrent plus que « l'équipée de la pauvre Renée. » Ils en raisonnèrent longuement. Le lendemain, qui était un dimanche, l'abbé vint, et, sa messe dite, déjeuna au château ; la promenade dans le parc suivit le repas. On allait sur la cadence ordinaire ; M<sup>me</sup> de Maucorgé exposait au vénérable convive la dernière déception que lui avait causée sa nièce. Pourquoi M<sup>me</sup> de Lussac, ayant fait une méchante expé-



rience du mariage sous un maître libertin et dur, puis semblant bien assurée d'en faire une meilleure, croyant même avoir trouvé les garanties du bonheur dans celui qui aurait été le compagnon de sa nouvelle existence, — pourquoi M<sup>me</sup> de Lussac n'avait-elle pas su se résoudre? C'était là certainement un cas particulier que l'abbé expliquerait peut-être. En tout prêtre, il y a un casuiste.

— J'ai vu cela jadis, dit-il : une femme remariée fort heureusement après une première union où elle avait été maltraitée...

— Pardonnez-moi, interrompit M. de Maucorgé, la situation, telle que vous la présentez, est un peu différente; le remariage, ici, était consommé.

— Oui. C'était son regret, et la source de son péché, qui lui causait un grand tourment; le bon mari l'assommait. M<sup>me</sup> de Lussac a peut-être vu de plus loin, et alors, prenant les devans... Vous m'entendez, monsieur. Après le sacrement, il est trop tard pour changer d'humeur.

L'abbé songea un moment : « J'ai reçu beaucoup de confidences au cours de mon long ministère, reprit-il; je sais qu'au gré de bien des femmes l'amour paraît promptement une chose assez fade. »

Il y eut un silence. Philémon et Baucis, les amoureux des quatre saisons pendant trente-cinq ans, se regardaient scandalisés. Quand leur hôte eut pris congé, Baucis dit : — L'abbé est quelquefois brutal.

— Oui, murmura Philémon, mais il a peut-être bien trouvé le mot de l'énigme.

A quelque temps de là, M. de Maucorgé lisait la gazette, il eut une exclamation; M<sup>me</sup> de Maucorgé, qui poussait les aiguilles dans un tricot destiné à un enfant pauvre, releva la tête. La gazette, qui ne donnait pas toujours les nouvelles fraîches, rapportait que, le mois précédent, M. le baron François de Lussac, le généreux millionnaire, s'était mis à la tête d'un groupe de savans et d'artistes qui allait entreprendre un long voyage d'exploration dans l'Asie Centrale : « Voilà donc une chose bien finie, dit le vieux gentilhomme; il n'y aura plus à y revenir. »

Baucis leva les yeux au ciel : « Pauvre garçon, il est allé bien loin pour distraire son chagrin. Dieu l'assiste ! »

Les châtelains des Songères regagnèrent Paris, suivant leur

coutume, aux environs de Noël, et, cette fois, ce fut la nièce, depuis longtemps rentrée dans son logis de la rue de Berry, qui accourut pour leur souhaiter la bienvenue. Renée n'avait pas quitté le demi-deuil, mais si léger : sous un manteau de fourrure grise, du violet si pâle que c'était du mauve, incrusté de guipures blanches. Rayonnante de fraîcheur et de jeunesse, elle apprit aux deux vieillards que désormais elle défiait l'ennui, ayant renoué quelques aimables relations qui lui suffisaient ; la vie ne lui avait pas enseigné à être trop exigeante. M<sup>me</sup> de Maucorgé fit quelques objections :

— S'amuser n'est pas tout. Ne regrettes-tu rien ? Ce mariage qui semblait te plaire si fort et que tu as brusquement rompu ?...

— La peur, ma tante... Que voulez-vous ! On se trompe, on a vu d'abord les choses en beau ; on a réfléchi, on les voit sans leur parure. Et puis, le bonheur d'amour, vous savez !...

Baucis eut une impression pénible, elle croyait entendre une pénitente de l'abbé :

— Mais, enfin, reprit-elle, es-tu donc décidée à vivre seule ?..

— Point du tout. Un peu de patience, ma tante. Une dizaine d'années. Quand je serai bien sûre de n'attendre du mariage que ce qu'il peut me donner... Quand j'aurai l'âge de raison...

PAUL PERRET.

---

# L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

ET LE

## CENTENAIRE DE LA LOUISIANE

---

Volontiers en avance sur leur temps, les Américains se résigneraient-ils à se trouver en retard toutes les fois qu'ils entreprennent de commémorer par une exposition universelle quelque épisode important de leur histoire? C'est ainsi que la *World's Fair* de Chicago, bien qu'elle fût organisée en souvenir de la découverte du Nouveau Monde par Cristophe Colomb, événement dont le quatrième centenaire tombait en 1892, n'a pourtant eu lieu qu'en 1893. De même, 1904 verra célébrer avec une année de retard le centenaire de la cession de la Louisiane, laquelle s'opéra en 1803. Il est vrai que trois jours de fêtes ont déjà été donnés à cette occasion à la Nouvelle-Orléans, fêtes qui comprenaient (la remarque est intéressante à faire en passant) une représentation de gala à l'Opéra-Français et une grand'messe pontificale à la cathédrale... Mais la célébration solennelle de cet anniversaire doit coïncider avec l'exposition universelle qui s'ouvrira prochainement à Saint-Louis.

Pourquoi Saint-Louis? Le choix de cette ville était de nature à surprendre tous ceux dont une simple similitude euphonique de noms ne saurait contenter l'instinct géographique. Car enfin, Saint-Louis n'est pas en Louisiane, ou du moins nous n'avons jamais considéré qu'il y fût. Mais cette question n'a point embarrassé nos compatriotes, tant leur indifférence est constante à l'égard de ce grand passé colonial dont les autres peuples se

réclameraient avec une si légitime fierté. La vérité est que Saint-Louis, ayant vainement disputé à Chicago, il y a dix ans, l'honneur de posséder la *World's Fair*, entend aujourd'hui prendre sa revanche. L'occasion a paru bonne à d'audacieux citoyens; un homme s'est rencontré que sa féconde et énergique activité désignait pour assumer la direction de l'entreprise. On s'est mis à l'œuvre. L'univers a été averti des merveilles qui se préparaient et convié à y prendre part. Malgré tous les désavantages de lieu et de climat que pouvait présenter Saint-Louis, le succès s'annonce considérable.

Naturellement, les organisateurs se sont appuyés sur la France et se sont servis de son nom, puisque la circonstance s'y prêtait. Autour de ce centenaire, auquel, nous autres, nous ne songions guère, ils ont fait une « réclame » retentissante. Ils ont largement vanté notre généreuse abnégation. Trois lignes dans les manuels satisfaisaient jusqu'à présent notre propre curiosité à l'égard de la cession : Bonaparte, nous disaient-ils, jugeant qu'il ne pouvait défendre la Louisiane, et craignant par-dessus tout de la voir tomber entre les mains des Anglais, la vendit aux États-Unis. Or, cette simple transaction change tout à fait d'aspect dès qu'on l'examine à l'aide du télescope qu'a dressé l'enthousiasme transatlantique. Les Américains n'ont pas craint de proclamer récemment qu'en leur cédant la Louisiane, nous avons contribué à une seconde fondation de leur patrie. Et c'est la vérité. L'énorme république a été, si l'on peut ainsi dire, fondée quatre fois : — par la guerre de l'Indépendance ; — par l'acquisition de la Louisiane ; — par le traité de Guadalupe-Hidalgo, qui lui assura la Californie et le Nouveau-Mexique au lendemain du jour où elle venait d'acquérir le Texas ; — enfin, par la guerre de Sécession, qui engendra son unité morale en restaurant son unité matérielle.

Ce qui n'empêche que, si la célébration du centenaire de 1803 avait revêtu un caractère purement national et était restée localisée à la Nouvelle-Orléans, nul n'aurait songé à nous adresser des remerciemens si flatteurs, encore que pleinement justifiés : on n'aurait pas éprouvé le besoin de grandir rétrospectivement le territoire louisianais jusqu'à y comprendre le lointain village que deux traitans en fourrures, Laclède et Pierre Chouteau, fondèrent en 1764 ; que la robuste gaité de nos soldats affamés baptisa du pittoresque sobriquet de Paincourt ; et qui est devenu la riche et populeuse cité où vont s'assembler les représentans de

l'univers. A quoi tiennent les choses ! Voici que l'ambition d'une ville entreprenante rétablit dans ses contours historiques cette silhouette de l'Amérique française que notre habituelle insouciance avait laissée pâlir d'abord dans nos mémoires et puis, lentement, s'effacer.

On a dit de notre empire asiatique qu'il présentait la figure de ces bâtons flexibles qu'en certains pays les nomades primitifs portent sur l'épaule, et aux deux extrémités desquels ils suspendaient leurs bagages et leurs provisions de route. Le bâton, c'est l'Annam : le Tonkin et la Cochinchine, ce sont les besaces remplies. Sans relever ce que la comparaison a d'injuste pour l'Annam, nous ferons remarquer qu'elle s'applique encore mieux à nos anciennes possessions d'Amérique. Là aussi, il y avait deux lourdes besaces, le Canada et la Louisiane, et un solide bâton, les Illinois ; nous connaissons médiocrement la besace canadienne, très mal la louisianaise ; nous ignorons complètement les Illinois. L'exposition de Saint-Louis est plantée en leur milieu comme pour nous obliger à restaurer dans son intégrité l'image de l'empire disparu. Saisissons l'occasion propice qui nous est offerte ; l'œuvre est faisable ; sous la géographie actuelle, l'ancienne peut disparaître. Ne suit-on pas facilement, à travers le morcellement départemental de la France, l'unité de ses vieilles provinces ? et, de considérer l'Europe moderne avec ses grandes masses agglomérées, cela empêche-t-il de restituer par la pensée l'Europe du moyen âge avec ses complications féodales ?

Il convient de louer M. de Villiers du Terrage pour le zèle et la conscience avec lesquels il a mené à bien la moitié de cette tâche patriotique (1). Complétant les indications de ses propres papiers de famille par une longue campagne à travers nos archives nationales et départementales, il a mis la main sur une précieuse série de manuscrits révélateurs, dont un grand nombre de cartes et de plans anciens rehaussent encore l'intérêt. Puisse son exemple lui susciter un émule qui suivra le Saint-Laurent comme il a suivi le Mississipi, et dont la science éclairera les profondeurs de l'arrière-pays canadien comme lui-même a éclairé celles de l'arrière-pays louisianais ! Alors nous saurons tout. L'épopée, dans son ensemble, nous deviendra familière ; et nous

(1) *Les dernières années de la Louisiane française*, par le baron Marc de Villiers du Terrage, 1 vol. in-8° orné de 4 cartes et de 64 illustrations. E. Guilmoto, éditeur, 1904, Paris.

y puiserons, avec des motifs de juste fierté, des enseignemens souvent pénibles, mais toujours salutaires.

## I

S'il y avait un reproche à adresser à M. de Villiers, peut-être pourrait on se plaindre que, dans son ouvrage, la proportion entre l'éloge et la critique ne soit pas absolument équitable : aucune de ses critiques ne dépasse la mesure, mais les éloges qu'il distribue sont souvent un peu parcimonieux ; il insiste sur les tares des physionomies antipathiques pour dessiner ensuite d'un trait trop rapide ou d'un crayon trop léger certains types dont le lecteur est réduit à soupçonner l'héroïsme et la beauté. C'est là un défaut très français, et qui n'est point sans quelque noblesse : les écrivains des autres races inclinent volontiers vers l'excès contraire.

Certes, il y avait à critiquer, et, tout d'abord, que dire de cette administration métropolitaine dont l'ignorance et l'incurie alternaient avec la plus ridicule méticulosité. Pas un reproche qu'on ne puisse lui adresser, car elle les a mérités tous. Les bureaux classaient les dépêches des colonies sans presque les lire, quitte à s'indigner un beau jour de n'avoir « jamais entendu parler » de telle affaire dont le détail avait été narré dans une série de pièces encore existantes. On ne répondait point aux demandes les plus pressantes des gouverneurs. L'un d'eux, Diron d'Artaguette, ne demeura-t-il point cinq années sans que le moindre secours lui parvînt de France ! Puis, soudain, après ces longues périodes d'oubli, arrivaient douze grandes pages d'instructions minutieuses, réglant les préséances et les conflits ou recommandant « de ne pas penser aux plantations à sucre, » parce que la cire végétale réussirait beaucoup mieux ! Bien heureux encore si le navire qui apportait ces inutiles grimoires se trouvait contenir les objets de première nécessité réclamés à maintes reprises pour l'entretien des troupes ou les présens aux Peaux-Rouges. Il advint à M. de Kerlerec de ne trouver dans le chargement d'un convoi longtemps attendu aucune des marchandises facturées comme y ayant été embarquées ; elles avaient été remplacées par d'autres de moindre valeur et de nulle utilité pour les destinataires.

On ne sut jamais à Paris que la Nouvelle-Orléans n'était pas

située dans une île : ce terme ne cessa de figurer dans une quantité d'actes publics et fut reproduit finalement dans le traité de Fontainebleau par lequel Charles III d'Espagne daignait accepter le cadeau que Louis XV de France lui en faisait « par le pur effet de la générosité de son cœur. » A partir du jour où la politique générale, telle qu'il la comprenait, amena Choiseul à juger un tel cadeau nécessaire, la Louisiane, qui en était l'objet, devint « la plus belle et la plus fertile quant au sol de toutes les colonies que posséda la France. » Jusque-là, nul n'avait paru s'aviser qu'il en fût ainsi.

Sous les plumes ministérielles comme sous celles des rédacteurs subalternes, les expressions habituelles dissimulaient mal un dédain invétéré. Le seul motif de considération qui existât pour la Louisiane lui venait de ce qu'elle portait le nom de Louis XIV. En dehors de cela, on n'y trouvait rien qui valût la peine de s'occuper d'elle, et le même Choiseul lui reprochait amèrement de n'avoir pas même « de port ou de rade où puisse entrer un chebec de 12 canons. » Comptait-il donc le Mississipi pour rien ou ignorait-il qu'on pût le remonter ? Cette ignorance est très vraisemblable.

Il n'est pas surprenant qu'une administration si peu recommandable et pénétrée de pareilles idées ait fait des choix déplorables, quand il s'agissait d'envoyer en Louisiane un nouvel « ordonnateur. » La série en fut fort vilaine ; à tout prendre on n'en trouve que deux dont il soit permis de dire que le souci de leur devoir et de l'intérêt public l'emportât chez eux sur l'esprit d'intrigue et la tendance aux malversations. Représentans du pouvoir civil et dépositaires de la puissance financière, ils firent montre d'une étroitesse de jugement et d'une absence d'intégrité propres à jeter un jour bien fâcheux sur les fonctionnaires de ce temps-là. Dès 1717, un missionnaire constatait que « l'habitude de l'ordonnateur est de livrer sous le nom de vente les marchandises absolument requises pour le commerce des sauvages, de les faire transporter chez une de ses bonnes amies où elles se revendent par celle-ci à des prix exorbitans, et Dieu sait au profit de qui ! »

De telles mœurs s'accordaient trop bien avec l'esprit d'agio qui s'était développé en Louisiane et infestait la Nouvelle-Orléans : et cela encore provenait de la mère patrie. C'est elle qui avait fait un objet de spéculation de sa colonie en la concédant d'abord

à un financier, Crozat, en reconnaissance des services rendus par lui à la couronne durant la guerre de la Succession d'Espagne; et ensuite en permettant à Law de gager sur de fabuleuses richesses (qu'on savait parfaitement n'y point exister) la colossale duperie de la rue Quincampoix. Il restait quelque chose de cette vieille croyance à l'Eldorado qui avait poussé vers le Nouveau Monde tant de vaines hardiesses et avait fait périr Soto d'inanition et de fatigues dans les solitudes mississippiennes, après trois ans d'inutiles labeurs. En Europe, on pouvait d'un mot réveiller cette croyance. En Louisiane, elle prenait des allures vraisemblables, sans cesser d'exercer une néfaste influence; au lieu de palais enchantés, on cherchait des mines; l'agriculture passait pour un pis aller, auquel on eut recours tardivement et que, de Paris, les autorités ne songeaient guère à encourager. Elles avaient d'autres soucis. Du reste, qu'eût-on fait des produits obtenus, puisqu'il n'existait que des débouchés de contrebande? Il eût fallu négocier à Madrid quelque arrangement commercial de nature à ouvrir aux Louisianais les marchés de la Floride et du Mexique, et c'était là une préoccupation d'un ordre trop peu distingué pour que nos grands ministres s'y daignassent arrêter.

Dès qu'un ordonnateur débarquait à la Nouvelle-Orléans, il prenait à peine le temps de s'installer que déjà il songeait aux dénonciations prochaines; bientôt il commençait d'accumuler contre le gouverneur ou ses secrétaires, contre les officiers et en général contre tous ceux qui, dépendant de l'État en quelque manière, pouvaient être rappelés et poursuivis, des critiques acerbes et de perfides accusations. Au besoin, il confiait à quelque dévoué compère le soin de porter à Paris le détail de ses calomnies. Ces départs irréguliers prêtèrent à plus d'un incident tristement comique: tel le cas de ce médecin auquel le gouverneur défendit de quitter la colonie parce que l'on y avait besoin de ses services, et que l'ordonnateur fit porter à bord, caché entre deux matelas, afin qu'il pût quand même remplir la mission dont il était chargé.

Au fond de ces disputes endémiques et de ces mauvais sentimens on relève la haine du civil pour le militaire; et, vraiment, il semblerait que notre ancienne France en ait été plus coutumière qu'on ne le voulait croire! Des bureaux en désordre, un lieutenant de police devenu ministre de la Marine, des « pékins » en



colère contre les « traîneurs de sabre : » voilà, dirait-on, un spectacle éminemment contemporain. L'information extra-judiciaire connue sous le nom d' « Affaire de la Louisiane » et qui, entre les mains de cinq conseillers du Châtelet, traîna pendant cinq années, n'aurait même pu être entamée en temps normal ; il fallut, pour l'engager et l'alimenter, qu'une partie de l'opinion fût conquise par l'antimilitarisme des gens de robe. Le chevalier de Kerlerec, contre lequel on informait, avait succédé en qualité de gouverneur de la Louisiane au marquis de Vaudreuil, et son gouvernement avait été aussi respectable que celui de son prédécesseur. Les dénonciations accumulées par l'ordonnateur, M. de Rochemore, et par ses créatures ne tenaient pas debout ; il fut impossible d'en rien tirer de probant. Le dépit des enquêteurs fut extrême ; ils eussent souhaité faire subir à M. de Kerlerec le sort de Lally-ollendal ; il fallut renoncer à le condamner ; mais, pour ne point le laisser aller indemne, on obtint du roi une lettre de cachet l'éloignant de Paris, et, de la sorte, un doute injurieux continua de planer sur son innocence et une ombre sur son honorabilité ; pareille injustice en dit long sur l'état mental des juges et du public !

## II

Que la Louisiane ait vécu, malgré tout, et se soit développée dans des conditions aussi défavorables, il n'y a pas là de quoi surprendre. Ce développement, d'ailleurs, fut assez lent au point de vue de la population. En 1704, les Européens n'étaient que 279 ; il y avait en outre 60 Canadiens, « presque autant Indiens que Français, » et, ajoute naïvement le recenseur, « 4 taureaux, 8 bœufs, 50 vaches, 40 veaux, 1 400 cochons et 2 000 poules. » Quarante années plus tard, les blancs ne sont encore que 4 000 ; il y a en outre 2 000 nègres. Enfin, en 1763, la colonie renferme 7 000 blancs, dont 5 000 résident à la Nouvelle-Orléans, et 3 500 nègres. Ce n'est pas beaucoup. Cette faible population est d'ailleurs réduite à un état de gêne extrême par les 5 646 000 livres de « billets de caisse » qui circulent, et dont la dépréciation est telle que parfois, la disette aidant, la piastre mexicaine s'est trouvée valoir jusqu'à 41 livres ! Les billets de caisse étaient des sortes de récépissés du trésorier pour des ordonnances ou des acquits à valoir en attendant qu'il pût fournir des lettres de change

aux porteurs. La conversion de ces billets en lettres de change se faisait d'une façon très lente et très irrégulière, et il n'est pas besoin d'insister sur les multiples inconvéniens qui en résultaient pour tout le monde, pour le Trésor comme pour les particuliers. Cependant, et quoique la Louisiane ait ainsi manqué de population, de numéraire et de crédit, elle prospéra. A la veille du jour où la France en fit l'abandon à l'Espagne, elle produisait pour près de 500 000 livres d'indigo, pour 250 000 livres de pelleteries, pour 50 000 de cire, de suif et d'huile, enfin pour 3 600 000 livres de tabac. Depuis huit ans, son mouvement commercial venait d'augmenter de près de six millions de livres, de sorte que l'on pouvait dire avec Redon de Rassac, qu'en vingt années, il serait loisible de lui faire « fournir plus de denrées et procurer plus d'utilité que la Martinique, Saint-Domingue et toutes les autres colonies ensemble du royaume. »

Mais, encore une fois, ce n'est pas cette prospérité naissante qui mérite de fixer l'attention comme une chose exceptionnelle ou extraordinaire, c'est bien plutôt la force incomparable des racines poussées par la domination française dans ce sol lointain. Nous savions, par des témoignages nombreux et irrécusables, que nos nationaux avaient suscité de vives sympathies parmi les peuplades indiennes de l'Amérique du Nord et que, d'autre part, les créoles de la Louisiane, comme les chasseurs canadiens, avaient pleuré nos défaites et gardé le culte de notre drapeau. Mais nous sommes-nous jamais doutés à quel point cela était vrai ? En définitive, la France n'a occupé la Louisiane qu'une soixantaine d'années. C'est le 14 mars 1682 que Cavelier de la Salle prit solennellement possession, au nom du roi de France, d'un pays qui était apparemment baptisé d'avance, puisque l'acte fut rédigé par le notaire « commis à exercer la dite fonction pendant le voyage entrepris *pour faire la découverte de la Louisiane.* » Cette cérémonie se passait au confluent de l'Arkansas et du Mississipi, là où, neuf ans plus tôt, s'étaient arrêtés Louis Joliet et le Père Marquette. L'expédition, ayant atteint le 9 avril le golfe du Mexique, en passant devant le site où s'élève aujourd'hui la Nouvelle-Orléans, revint aussitôt sur ses pas et regagna le Canada.

Le siècle s'acheva avant qu'un Français eût revu le poteau solitaire sur lequel étaient inscrits, en dessous des armoiries fleurdelisées, les titres de Louis XIV à la domination de ce royaume sans capitale et sans frontières. Égaré en cherchant, par

mer cette fois, l'embouchure du Mississipi, La Salle avait parcouru la partie orientale de ce qui forme maintenant le Texas et y avait péri misérablement en 1687, de la main de ses soldats révoltés. Cent trente-trois ans s'étaient écoulés entre le voyage révélateur de Fernand de Soto et l'exploration féconde de Joliet et du Père Marquette ; près de vingt années devaient passer entre la cérémonie de l'Arkansas et la fondation d'un établissement véritable.

A Le Moyne d'Iberville appartient l'honneur d'y avoir procédé. En mars 1699, il découvrit les bouches du grand fleuve, en occupa les îles, et édifia sur la côte le fort Biloxi, qui fut le berceau de la colonie. Soixante-trois ans plus tard, cette colonie nous échappait et passait à l'Espagne; elle ne devait redevenir française, en 1803, que pour quelques semaines, avant d'entrer définitivement dans l'Union américaine. Nous venons de voir combien la France l'avait constamment délaissée pendant ces deux tiers de siècle et quels minces profits ses habitans avaient retirés de la protection d'une mère patrie inconstante et oublieuse. Pour comble d'ironie, après les avoir souvent bernés de fausses espérances et les avoir par momens laissés périr d'inanition, on disposa d'eux d'un trait de plume, sans les avoir consultés, sans même les avoir prévenus. Leur protestation alla jusqu'à la révolte. Leurs délégués tentèrent en vain d'émouvoir le roi et ses ministres ; ils ne rencontrèrent que de l'indifférence et du mépris. Alors, puisqu'ils ne devaient compter que sur eux-mêmes, ils prirent le parti d'agir et, appuyé par une pétition couverte de signatures, le Conseil supérieur de la Louisiane décida l'expulsion du premier gouverneur que l'Espagne avait envoyé, don Antonio de Ulloa. Ce gouverneur, il est vrai, n'avait pas encore pris officiellement la direction des services publics. Débarqué avec une très faible escorte, les moyens lui manquaient de faire respecter son autorité. Aussi maintenait-il en fonctions le commandant des troupes françaises, Aubry, lequel, à la mort de M. d'Abbadie, successeur de M. de Kerlerec, s'était trouvé investi du pouvoir suprême et chargé comme tel d'opérer le transfert de la colonie entre les mains du représentant de l'Espagne.

La rébellion fut tout à fait pacifique, puisque tout le monde était d'accord : Aubry fit entendre, ainsi qu'il en avait le devoir, une protestation qui demeura platonique, et Ulloa s'en alla comme il était venu, sans tambours ni trompettes. Quelques-uns son-

gèrent à proclamer une république ; mais une république n'eût pu vivre qu'avec l'appui des Américains, et le demander eût équivalu à rompre les liens qui moralement rattachaient encore la Louisiane à la France. Or, écrit Aubry, rendant compte des scènes dont il venait d'être le témoin impuissant, « il se trouvait sur la place mille hommes en armes avec un pavillon blanc, criant tous généralement : Vive le roy de France ! et ne voulant pas d'autre roy. » Ulloa déclara plus tard qu'on avait surtout crié : « Vive le vin de Bordeaux ! A bas le poison de Catalogne ! » Mais, sous une forme plus prosaïque, c'est le même sentiment qui s'affirme. Il n'y a pas à s'y méprendre ; le retour à la France était bien l'objet des aspirations de ces colons qui auraient eu pourtant beaucoup de raisons de lui en vouloir. A nouveau, ils adressèrent à « Louis le bien-aimé » des suppliques grandiloquentes, et une députation qui ne fut pas même admise à les présenter au roi.

Pendant ce temps, l'Espagne, qui ne tolérait pas volontiers les affronts à sa dignité, expédiait à la Louisiane, muni d'instructions précises et de pouvoirs dictatoriaux, le général O'Reilly, soldat cosmopolite, d'origine irlandaise, d'une réelle intelligence et d'une égale dureté. La répression fut sanglante. La justice réclamait quelques bannissemens, de sévères admonestations, et une amnistie. L'amnistie n'intervint qu'après douze condamnations, six à la peine de mort et six à la prison ou aux galères. Toutes furent exécutées. La Cour de France, loin de formuler la moindre protestation, poussa la platitude jusqu'à approuver expressément ces inutiles rigueurs.

Quoique, d'ailleurs, on affectât de nier à Madrid que « l'attachement pour la nation française et pour le souverain eût été la cause du crime, » et que même on y considérât comme « pleinement prouvé » que « la patrie et le souverain étaient des objets très indifférens pour tous les chefs du soulèvement, » le gouvernement espagnol n'essaya pas de s'en autoriser pour entreprendre l'hispanisation de la Louisiane. O'Reilly paraît avoir mesuré d'un coup d'œil l'impossibilité d'en venir à bout, car il posa les bases d'un régime qui ne devait avoir d'espagnol que le titre et qui, pour le reste, demeurerait entièrement français. Les trente années que dura ce régime furent heureuses et prospères. Des gouverneurs se succédèrent qui apportèrent à remplir leurs fonctions autant de modération dans le jugement que de souplesse

dans le procédé. Les dépenses de la Louisiane étaient supportées par la vice-royauté du Mexique; elles atteignirent, en tout, près de soixante millions de livres. Un commerce clandestin et assez peu surveillé avec les États-Unis enrichissait les habitans, qui, payant d'ailleurs peu d'impôts, se trouvèrent assez contents de leur sort. Leur principal motif de satisfaction venait toutefois de ce que l'on ne contrariait aucune de leurs habitudes ou de leurs idées françaises. S'il en avait été autrement, les bienfaits de l'Espagne, quoiqu'ils formassent avec les mauvais procédés de la France un fâcheux contraste, n'eussent pas suffi à faire accepter son drapeau. Et n'est-il pas curieux de constater qu'aujourd'hui même, après cent années d'incorporation à la république des États-Unis, la Louisiane a conservé des particularités et des apparences tellement françaises que le voyageur en est surpris dès l'abord ?

Les sentimens des Indiens ne pouvaient avoir la même persistance, mais ils eurent la même vivacité. Bien loin que nous eussions épuisé leur bonne volonté, elle se manifesta à l'heure de la retraite par des effusions touchantes et des offres caractéristiques. Les tribus fidèles se refusèrent longtems à croire que la fortune des armes eût tourné contre nous ; quand il leur fallut se rendre à l'évidence, elles insistèrent pour nous aider à préparer la revanche et s'affligèrent de notre apathie. Les relations, certes, n'avaient pas toujours été bonnes ; après tout, nous leur prenions leurs « territoires de chasse, » à ces hommes fiers, amoureux de liberté et de vie aventureuse ; et, parmi eux, des révoltes sanglantes avaient parfois éclaté. Enfin, dans l'Ouest inconnu et farouche, se tenaient des peuplades aux instincts cruels dont nos pionniers et nos coureurs des bois suscitaient le courroux en plantant imprudemment des postes avancés jusque sur les sites de leurs campemens préférés. Ainsi s'expliquent des épisodes comme la destruction du fort d'Orléans et le massacre de sa garnison. Mais ces faits isolés n'infirment nullement la réalité de l'action et de l'influence pacificatrices exercées par les Français sur la race rouge. Que cette race fût perfectible, on n'en saurait douter. Ayant produit un Pontiak, elle en pouvait produire d'autres. Pontiak, dans un genre inférieur, représenta pour les Indiens ce que Booker Washington représente aujourd'hui pour les nègres : non point une anomalie, mais une espérance. De tels hommes sont des précurseurs, non des exceptions. Très tardi-

vement d'ailleurs, — alors qu'ils n'étaient plus que de misérables débris, — la civilisation américaine a entrepris de faire quelque chose pour les Peaux-Rouges et des résultats assez remarquables ont été atteints pour qu'on puisse considérer ce problème rétrospectif comme résolu. Mais les Anglo-Saxons d'alors, tout en angles et en saillies, ne possédaient en rien l'art de manier les natures primitives; ils n'arrivaient ni à les comprendre ni à s'en faire estimer. Aussi eurent-ils maintes fois recours à notre intermédiaire. Aux Illinois et dans les alentours, les officiers français (1) furent appelés à user largement de leur influence sur les tribus indiennes pour les amener à accepter le fait accompli; et c'est à un Français que fut confié le poste de surintendant des affaires indiennes dans l'Alabama et sur les frontières de Floride. Anglais et Espagnols, dans leurs rapports avec les sauvages comme avec les créoles, étaient ainsi amenés à proclamer tacitement la puissance morale de la France au Nouveau Monde; il était réservé aux héroïques Canadiens de prouver sa puissance ethnique.

### III

Ce prestige et cette force prennent toute leur raison d'être lorsque surgissent, à travers les brumes lointaines, certaines silhouettes dont les contours à demi effacés évoquent encore les âmes vaillantes, généreuses ou charmantes, qui furent celles de nos grands coloniaux d'autrefois. Combien différents des conquérans espagnols à l'audace terrifiante, des dissidens anglais à la foi rigide, ou des marchands de Hollande au mercantilisme têtu! Trop souvent ils firent œuvre sentimentale là où leurs rivaux savaient faire œuvre pratique. Or, le sentiment, en colonisation, ne rapporte point, mais ce serait une erreur de croire qu'il s'évapore sans laisser de traces. Il ameublit le terrain où germent des idées.

Si nos coloniaux d'autrefois ne surent ni peupler ni s'enrichir, ils surent du moins séduire, et c'est par là que dans l'Hin-

(1) Parmi les petites garnisons qui occupaient les postes de la rive gauche du Mississippi, quelques-unes demeurèrent dans le pays après la cession de cette rive à l'Angleterre : elles passèrent sur la rive droite et y furent maintenues longtemps après que la rive droite elle-même eut été cédée à l'Espagne, laquelle était peu pressée de soumettre ces vastes régions.

doustan, en Indo-Chine, à Madagascar, leur souvenir dura au delà de leur œuvre; il en fut de même en Louisiane et aux Illinois. Un sourire de fierté passe sur les lèvres créoles quand on prononce le nom de celui qui se nomme encore, là-bas, le « grand marquis. » Ni comme fermeté, ni comme ampleur d'intelligence, Vaudreuil ne réalisa l'idéal du gouverneur. Mais sa haute urbanité, secondée par l'élégance raffinée de sa femme, lui assura néanmoins une popularité qui a défié le temps et que n'égale point celle des meilleurs gouverneurs espagnols, Galvez ou Carondelet. A peine installés à cette extrémité de l'univers d'alors, au milieu d'une nature presque inculte, délaissés par l'ancienne France et sans communications avec la nouvelle, M<sup>me</sup> et M. de Vaudreuil se préoccupaient de faire « bonne figure, » de policer autour d'eux la société naissante, d'apprendre à leurs administrés les révérences, les grandes manières et l'étiquette; de même que l'Anglais d'aujourd'hui se hâte d'installer son tennis et de bâtir son club, démontrant à nouveau cette antique vérité, qu'il y a des choses prétendues superflues dont l'importance primera toujours pour l'homme celle des choses dites nécessaires... Et il fallait que cette importance s'imposât de façon bien inéluctable pour induire un bon père de famille comme Kerlerec à se ruiner plutôt que de ne point représenter dignement son souverain et son pays. « Je touche 12 000 livres, et, avec économie, j'en dépense quarante, écrit-il. J'ai vendu les deux tiers de mes biens, dépensé les mille louis d'or que j'avais apportés de France, et n'ai plus que des dettes... » Mais le ministre faisait la sourde oreille.

Tandis que le carrosse doré de la marquise de Vaudreuil circulait à travers les rues embryonnaires de la Nouvelle-Orléans et que des laquais poudrés lui tenaient le marchepied devant les perrons de bois et les façades de torchis, deux officiers français, le major Makarty et M. de Neyon s'installaient aux Illinois, qu'on venait d'ériger en lieutenance royale. « Largement arrosée par le Mississipi, l'Illinois et la Ouabache, cette contrée, dit M. de Villiers, renfermait de magnifiques forêts et de gras pâturages. C'était de plus la terre promise pour les trappeurs: le daim, l'élan, le bison, le chat sauvage, l'opossum y abondaient. » Dès 1680, La Salle y avait construit un fort; au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle, les Jésuites y avaient établi des missions, et c'est à eux qu'on devait, avec la fondation des villages de Kaskakias et

de Cahokias, le premier développement de la colonie. La population comprenait quatre élémens : les colons agriculteurs, gens fort tranquilles, mais insoucians et assez paresseux ; les traiteurs de fourrures, remuans et hardis ; les esclaves nègres, encore peu nombreux ; enfin les Indiens, Peorias, Tamaronas, Cahokias, etc., groupés sous le nom générique d'Illinois. Telle était la région que les deux braves officiers allaient entreprendre d'organiser d'une façon un peu régulière. En dix ans, bien entendu, ils ne purent achever leur tâche, mais ils y apportèrent cet équilibre pondéré, cet esprit de discipline et d'obéissance, cette ingéniosité à se tirer d'affaire, cette bonne humeur inlassable, ce souci d'humanité qui distinguaient alors les Français de leur trempe et de leur milieu. Rien ne manquait à un tel ensemble de belles qualités, que la confiance fécondante, la foi en l'avenir. Coutumiers des contre-ordres maladroits et des abandons injustifiés, ils se sentaient les employés des fantaisies royales plutôt que les serviteurs d'un vaste dessein patriotique ; ils savaient leurs conquêtes à la merci des caprices d'une favorite, au lieu qu'elles fussent à l'abri d'une solide ambition nationale ; — et cela mettait quand même un peu de mollesse au fond de leurs audaces et quelque hésitation dans leur vigueur.

Les explorateurs n'éprouvaient point les mêmes soucis. Il y en eut toute une foule dont les exploits nous demeurent presque inconnus : Le Sueur, Juchereau de Saint-Denis, le Père Pinet, Charleville, La Harpe, du Tisé, La Noue, Bourgmont, le Père Charlevoix, hommes de volonté sagace et de prudence persévérante ; ils parcoururent le pays des Natchez, la région de l'Arkansas, les confins des Illinois, puis les bassins du Missouri et du Minnesota, relevant les particularités géographiques, s'abouchant avec les sauvages, parlant de la France et de son roi et lui conquérant des sympathies. De très haut, les domine la grande figure de Robert Cavalier de la Salle, le hardi Normand envers qui le sort se montra d'une cruauté si inlassable et la mère patrie d'une ingratitude si notoire.

Tout à l'heure nous avons cité le nom de Le Moyne d'Iberville comme celui du véritable fondateur de la colonie, que gouvernèrent successivement deux de ses frères, Le Moyne de Sauvolle et Le Moyne de Bienville : ce dernier mérita d'être appelé le « père de la Louisiane, » à cause des services signalés et nombreux que, pendant trente-cinq années et à des titres divers, il



sut rendre aux Louisianais. Tous trois étaient fils d'un Français établi au Canada, Charles Le Moyne de Longueil, lequel eut quatorze enfans, dont la plupart s'illustrèrent en Amérique au service de la France. L'un de ses gendres, Noyan, accompagnait son beau-frère Iberville lorsque celui-ci débarqua à l'embouchure du Mississipi : soixante-dix ans plus tard, le petit-fils de ce Noyan devait périr à la Nouvelle-Orléans sous les balles d'O'Reilly, comme coupable d'avoir voulu ravir la Louisiane à l'Espagne, afin qu'elle redevînt française malgré la France. Qui nous donnera la monographie de cette robuste famille, telle qu'une douzaine du même genre suffirait pour placer leur patrie à la tête des nations ?

Et, pour finir, à côté du charpentier Penicaut, qui a conté avec une jovialité si française comment il apprenait aux Indiens à danser le menuet et aux jeunes sauvagesses à prononcer notre langue, il convient de placer la curieuse figure de l'abbé Picquet, ce missionnaire sulpicien dont l'énorme influence s'étendait de Québec aux Illinois : prêtre politique, patriote et belliqueux, qui seul savait discipliner les Peaux-Rouges et obtenir d'eux un semblant de tactique. Fondateur de missions et destructeur de redoutes, il faisait alterner l'assaut et la prière, et quand, après la capitulation de Montréal, pour ne point voir son cher Canada aux mains des Anglais, il se retira, avec vingt-cinq Français, vers l'intérieur, de tribus en tribus, une escorte imposante d'indi-gènes protégea sa triomphale retraite.

Ces quelques noms, parmi tant d'autres qui mériteraient d'être cités, expliquent assez quelles furent, là-bas, les causes de notre prestige.

#### IV

Quelles vues Napoléon Bonaparte avait-il sur la Louisiane ? C'est une question qu'on s'est posée du jour où l'on a su que le Premier Consul ne s'était point fait céder cette colonie par l'Espagne avec l'arrière-pensée de la revendre aux États-Unis. Peu enclins à lui supposer des visées coloniales, ses historiens n'ont en général prêté aucune attention à cet incident, non plus qu'à celui de la Plata, moins connu encore. Bien qu'il se soit abondamment pourvu de documens sur cette portion de son sujet, M. de Villiers n'a pu l'éclairer que d'une façon incomplète. Très pro-

blement les pensées de Napoléon sont demeurées le secret de son cerveau, et nul document existant n'en saurait fournir le résumé. Qu'il ait cherché en Louisiane la « revanche de l'Égypte, » c'est là une assimilation de pure forme, que détruit le moindre examen de la réalité. En 1800, l'Amérique différait totalement de l'Afrique, et rien de ce que pouvait procurer à une puissance européenne la possession des bouches du Nil ne lui aurait été assuré par l'occupation des bouches du Mississipi. La Louisiane, à cette époque, n'avait de valeur pour la France que comme base de ravitaillement pour une agression future contre l'Angleterre ou l'Espagne : l'idée de reprendre le Canada ou de s'emparer de la partie nord du Mexique d'alors (Texas, Nouveau-Mexique et Californie actuels) entra-t-elle à un degré quelconque dans les plans du Premier Consul? Nous sommes condamnés sans doute à n'en jamais rien savoir.

Mais deux faits sont acquis dès à présent, dont l'importance est considérable : le premier, c'est que le désir de reprendre la Louisiane hanta à plusieurs reprises les cœurs des Français de la Révolution ; et le second, c'est que Bonaparte, ayant hérité de ce désir et l'ayant fait sien, en poursuivit très résolument la réalisation.

Dès 1790, l'Assemblée nationale avait été saisie d'une pétition signée par un grand nombre de Louisianais, qui demandaient à être « de nouveau réunis à la mère patrie. » Trois ans néanmoins se passèrent et ce fut le Comité de Salut public qui prit l'initiative d'envoyer un agent visiter la vallée du Mississipi et examiner l'état des choses au point de vue des intérêts français. Carnot était, en France, parmi les plus zélés partisans de la réannexion. En Amérique, notre bouillant et incorrect ambassadeur, le fameux Genest, qui ne s'embarrassait d'aucun scrupule légal ou diplomatique, prépara une expédition : elle fut arrêtée par l'énergique intervention de Washington. En 1795, aux négociations de Bâle, notre plénipotentiaire reçut l'ordre de demander à l'Espagne la rétrocession de la Louisiane, mais les pourparlers n'aboutirent pas.

Sur l'invitation de Bonaparte, un riche créole de la Nouvelle-Orléans, M. de Pontalba, rédigea un long mémoire sur l'état et les ressources de la colonie, mais Bonaparte n'avait point attendu que cet intéressant document lui parvint pour hâter les nouveaux pourparlers engagés sur son ordre avec la cour de Madrid.

La vive admiration dont Charles IV se sentait alors pénétré pour le héros français facilita la combinaison. Le traité de Saint-Ildefonse fut signé le 1<sup>er</sup> octobre 1800 : il demeura secret tant que dura la guerre avec la Grande-Bretagne. D'ailleurs, la Louisiane ne devait être remise à la France qu'au moment où le roi d'Espagne prendrait possession du nouveau royaume d'Étrurie. Au printemps de 1802, l'envoi d'une expédition militaire à la Nouvelle-Orléans fut décidé : Bonaparte désigna Bernadotte pour la commander, et des troupes commencèrent de s'assembler à Helvøtt Sluys, petit port situé à quelques kilomètres de Rotterdam. Douze navires furent armés ; on embarqua pour 500 000 francs de présens destinés aux Peaux-Rouges : fusils, sabres, pioches, chemises, mouchoirs de soie noire, bracelets, pendans d'oreilles, plus « 500 redingotes de drap bleu de Carcassonne avec paremens et collets rouges. » Deux cents médailles à l'effigie du Premier Consul arrivèrent de Paris. A la place de Bernadotte, qui avait fait des difficultés pour accepter Victor, le futur duc de Bellune, fut choisi ; il devait exercer là-bas le pouvoir en qualité de « capitaine-général. » Pendant ce temps, Laussat, nommé « préfet colonial, » s'était embarqué à La Rochelle.

Victor n'attendait plus que l'ordre de départ, lorsqu'un courrier arriva à bride abattue, décommandant l'expédition ; depuis deux jours la Louisiane appartenait aux États-Unis, et l'ambassadeur d'Angleterre faisait ses préparatifs pour quitter Paris ; la paix d'Amiens n'existait plus ; la guerre allait recommencer. C'est à Saint-Cloud, le 10 avril, que s'était décidé le sort de la colonie. Barbé-Marbois, ministre du Trésor, et Decrès, ministre de la Marine, s'entretenirent à ce sujet avec Bonaparte ; le premier était favorable, le second hostile à la cession. D'après Barbé-Marbois, le Premier Consul, ayant entendu l'exposé de leurs opinions, s'exprima en ces termes : « Je connais tout le prix de la Louisiane, et j'ai voulu réparer la faute du négociateur français qui l'abandonna en 1763. Quelques lignes d'un traité me l'ont rendue, et à peine je l'ai recouvrée que je dois m'attendre à la perdre. Mais, si elle m'échappe, elle coûtera plus cher un jour à ceux qui me forcent à m'en dépouiller qu'à ceux à qui je veux la remettre. Les Américains ne me demandent qu'une ville de la Louisiane ; mais je considère déjà la colonie comme perdue tout entière, et il me semble que, dans les mains de cette puissance naissante, elle sera plus utile à la politique et même au com-

merce de la France que si je tentais de la garder. » Ce point de vue, déjà discutable et incertain, n'était pas déterminant dans l'esprit de Bonaparte, puisque, le lendemain, il disait au même Barbé-Marbois : « Je vous charge de négocier cette affaire avec les envoyés du Congrès. N'attendez pas l'arrivée de M. Monroe. Si je réglais mes conditions sur ce que ces vastes territoires vaudront aux États-Unis, les indemnités n'auraient point de bornes. Je serai modéré en raison même de l'obligation où je suis de vendre. Mais, à moins de cinquante millions, je ne traiterai point. » C'était trop peu ; puisque, sans difficultés, Barbé-Marbois en obtint soixante (1), et cela montre combien, à ce moment-là, les préoccupations financières avaient d'action sur le Premier Consul. Il voulait faire la guerre, et ne voulait pas emprunter ; les millions de la Louisiane lui étaient indispensables, et l'exposé politique qu'il avait fait le 10 avril, s'il contenait une part de vérité, colorait surtout de façon habile la préoccupation immédiate qu'il craignait d'avouer. Une dernière parole de Bonaparte est à citer. Comme Barbé-Marbois lui faisait observer que les limites des territoires cédés étaient fort mal déterminées, il répondit que, « si l'obscurité n'y était pas, il serait peut-être de bonne politique de l'y mettre. »

Nous possédons ainsi les élémens d'un jugement équitable : nous pouvons dire si le premier Consul, en cette circonstance, sut agir ou non en habile politique. L'hésitation, à mon avis, ne saurait être permise : il commit une erreur considérable. Obéissant à un instinct juste, il en tira des conséquences tout à fait fausses. Il fallait céder aux Américains ce dont ils avaient besoin et envie, et ce qui, d'ailleurs, suffisait pleinement à protéger la Louisiane contre les entreprises de l'Angleterre, à savoir la Nouvelle-Orléans et son district. Ils auraient donné pour cela le prix demandé, et un titre de propriété serait demeuré entre nos mains, dont nous aurions pu tirer par la suite d'énormes profits. On pouvait déjà être certain à ce moment-là qu'un nouveau rang d'États territoriaux, sans frontières maritimes, ne tarderait pas à se souder aux États déjà existans de l'Union américaine, et que la ligne du Mississipi viendrait bien vite à être franchie par

(1) Informé qu'au cours d'un banquet, le capitaine Mahan aurait rappelé que « les États-Unis n'avaient jamais versé à la France le montant du prix d'achat de la Louisiane, » j'ai prié M. le ministre des Affaires étrangères d'avoir l'obligeance de faire vérifier cette curieuse assertion. Il y a peu de temps, j'ai été informé par M. Delessé que le versement du prix convenu avait été dûment effectué dans les délais spécifiés.

l'ambition et l'activité entreprenante des Yankees. Quel beau gage nous assurait la possession légale (et la vente même de la Nouvelle-Orléans légalisait notre titre aux yeux des autorités américaines) de ces dépendances louisianaises, dont rien ne limitait au Nord et à l'Ouest l'indécise immensité, en sorte que leur possesseur pouvait étendre ses prétentions jusqu'au lac Winipeg, d'une part, et de l'autre, jusqu'aux Montagnes Rocheuses! Quel avantage y avait-il donc à se défaire d'un seul coup d'un pareil empire, à l'heure où celui en faveur de qui on s'en défaisait n'était point à même d'en apprécier l'énorme valeur? Peu d'années plus tard, cette valeur eût doublé, triplé, quintuplé à ses yeux. Voulait-on l'éblouir, forcer sa reconnaissance? Mais soixante millions à déboursier, c'était quelque chose pour les États-Unis d'alors, et nous avons vu à quelle bonne fortune imprévue nous étions redevables de l'explosion d'enthousiasme reconnaissant qui se manifeste à travers les États-Unis d'aujourd'hui. En 1803, on ne pensait pas avoir de grands remerciemens à nous prodiguer, à l'occasion d'un marché jugé avantageux pour les deux parties. Sans la fantaisie de Saint-Louis se substituant à la Nouvelle-Orléans pour célébrer le centenaire louisianais, qui donc, en 1904, aurait songé à ces vagues « dépendances, » et qui donc aurait qualifié l'acte de cession de « seconde fondation des États-Unis? » Oui, pour un tel résultat, il valait la peine de renoncer à la Louisiane, mais Bonaparte n'avait aucun motif d'y compter, et rien n'indique qu'en effet il y ait compté.

## V

En cette circonstance, le Premier Consul pécha, comme le commun des Français, par ignorance. Il ne savait pas la valeur de ce qu'il aliénait; il connaissait la Louisiane, non les Illinois. Et voilà, pour tirer une morale pratique de cette trop brève étude, voilà le secret de toutes nos faiblesses coloniales. La lecture du livre de M. de Villiers confirme cette impression et lui donne une force toute particulière. De vaillans explorateurs? nous les avons eus. De fidèles colons? nous les avons eus. Des défricheurs et des commerçans? nous pouvions les avoir. Ce qui toujours fit défaut, — à la nation comme à ses chefs, — ce fut la connaissance opportune de ses colonies. Leur étendue, leurs proportions, leur richesse, leurs intérêts, leur avenir, sur tout

cela les renseignemens sont venus si lentement, si incomplètement, la diffusion en a été si difficile et si lente que jamais l'opinion ne s'est trouvée prête à faire, en temps voulu, les efforts nécessaires. Toute l'histoire de notre premier empire exotique tient dans cette déplorable constatation. Et il s'en est fallu de bien peu que l'histoire du second ne s'y enfermât également! Vous rappelez-vous les sarcasmes par lesquels les députés encouragèrent à leur façon l'expédition de Tunisie?... Et les folles clameurs, et les votes d'évacuation que suscita la conquête du Tonkin, en avez-vous perdu le souvenir? Lisez l'*Officiel*; vous reconnaîtrez que les préventions qui ont stérilisé les efforts des Lally-Tollendal et des Kerlerez ne sont pas mortes avec leurs juges.

Et maintenant, serait-ce trop demander à une nation soucieuse du sang versé et des labeurs endurés pour elle, serait-ce trop demander à une capitale qui possède un Shakspeare, et plusieurs Washington, qu'un monument s'élève enfin en l'honneur du héros de l'Amérique française : un monument sur lequel, à l'ombre des grands noms de Montcalm et de La Salle, prendraient rang tous les ouvriers de la colossale entreprise dont les débris, partout visibles le long du Saint-Laurent et du Mississipi, attestent la force et l'universalité de notre génie national?

PIERRE DE COUBERTIN.

---

---

# LÉONCE DE LAVERGNE

SOUVENIRS PERSONNELS ET DOCUMENTS INÉDITS

---

Il est des hommes qui, suivant le mot célèbre, ne remplissent pas tout leur mérite. Doués des plus heureuses facultés, faits pour briller sur la scène du monde, ils sont sans cesse arrêtés dans leur élan par les circonstances adverses. Mais, pourvus d'un ressort extraordinaire, ils se raidissent contre les coups de la fortune, et, se frayant à travers la vie une voie nouvelle, ils finissent par imposer leur supériorité et conquérir la renommée.

Telle a été la destinée de Léonce de Lavergne.

Tout d'abord diplomate et politique sur le point d'atteindre le premier rang, il a vu sa carrière brisée par la Révolution de 1848. Improvisé, par un tour de force intellectuel, professeur d'économie rurale, un caprice peu explicable du second Empire lui a enlevé sa chaire au bout de deux ans.

La science lui restait ; elle a été la consolation et l'ornement de sa vie ; elle demeure son meilleur titre à l'applaudissement et à la reconnaissance de ses contemporains.

Rendu à la vie publique par les événements du 4 septembre, il a bien vite repris dans la politique le rang qui lui appartenait. Député à l'Assemblée nationale, sénateur inamovible, il touchait au pouvoir lorsque la maladie l'a terrassé, enchaînant à jamais son activité et jetant sur les dernières années de sa vie un voile de tristesse.

Intelligence de premier ordre, esprit juste et fin à la fois, âme élevée, caractère indépendant, il avait toutes les qualités de

l'homme d'État ; il n'a pu se révéler sous cet aspect ; il demeure, aux yeux du monde intellectuel, l'économiste, le savant, le brillant théoricien de l'Agriculture. Ce n'est pas tout Lavergne, mais c'en est assez pour son renom et l'éclat de sa mémoire.

Louis-Gabriel-Léonce Guilhaud de Lavergne était né à Bergerac, le 24 janvier 1809. Dans une notice destinée à sa famille, il nous fait connaître son origine en ces termes :

Mon grand-père était propriétaire à Saint-Laurent-de-Ceris, arrondissement de Confolens (Charente), et avocat.

Il appartenait à cette portion du Tiers-État qui prit au commencement de la Révolution la direction du mouvement. Il fut un des rédacteurs des Cahiers de son ordre et joua un rôle actif dans les élections de l'Assemblée constituante. Il s'appelait Guilhaud du Cluzeau.

Il eut plusieurs enfans mâles et, suivant l'usage du temps et du pays, chacun d'eux se distingua par un nom de terre. C'est ainsi que mon père s'appela Guilhaud de Lavergne.

Un frère de mon père, qu'on appelait Guilhaud de Létanche, fut élu député de Montmorillon (Vienne) à l'Assemblée législative de 1791. Il fut proscrit au 10 août et obligé de se cacher pendant la Terreur. Cinq de mes oncles émigrèrent. Deux moururent en émigration. La famille entière eut à subir les lois terribles rendues contre les émigrés et parens d'émigrés.

Mon père était le plus jeune des fils. Surpris par cette tempête, il chercha un refuge dans les emplois publics. Il était employé dans les contributions, quand il épousa à Montmorillon, en l'an X, M<sup>lle</sup> Duguet, fille d'un propriétaire du pays.

Un changement de résidence le conduisit à Bergerac (Dordogne), où je naquis le 24 janvier 1809. Un autre changement, car ils étaient fréquens à cette époque, les appela à Toulouse. C'est là que j'ai été élevé.

Le modeste avoir de mes parens, déjà fort réduit par ces déplacements successifs, acheva de se perdre dans un essai d'exploitation de mine dans les Pyrénées.

Mon enfance se passa dans une véritable gêne. La tendresse de ma mère y suppléa.

Au collège de Toulouse, où il faisait ses études, Lavergne remporta d'éclatans succès. Puis il fit son droit ; mais ses goûts ne le portaient point vers les carrières juridiques ; les lettres avaient toutes ses prédilections. La ville de Toulouse offrait sous ce rapport aux jeunes talens de précieuses ressources. Elle était



le siège de la plus ancienne Académie de France, l'Académie des Jeux floraux, dont les prix justement réputés excitaient dans la jeunesse de cette région une vive émulation. Lavergne les obtint tous successivement, et, en 1840, il était décoré du titre très envié de *Mainteneur*.

La littérature ne donne, en général, que des fruits tardifs, et, en attendant, il fallait vivre. M<sup>me</sup> de Lavergne avait ouvert un magasin de librairie, auquel son fils adjoignit une imprimerie. Cette combinaison avait l'avantage de lui permettre de fonder un journal qui fut l'un des instrumens de sa fortune politique : le *Journal de Toulouse*. Mais la direction de cette feuille, qui ne tarda pas à obtenir dans la région une grande influence, ne l'absorbait pas tout entier; doué d'une grande activité et d'une rare facilité de plume, il écrivait de nombreux articles dans les journaux locaux et notamment dans la *Revue du Midi*.

Déjà la politique extérieure l'attirait : il étudiait plus particulièrement la question espagnole, si brûlante alors; on était au plus fort de la guerre carliste.

Toulouse était un centre pour les réfugiés chassés de leur patrie par les troubles de la Péninsule. Lavergne possédait à fond la langue castillane; il fut, grâce à ses études sur l'Espagne, introduit dans cette société et il y contracta des amitiés précieuses. C'est de là que datent ses relations avec M. Mon, le futur ministre des Finances de la reine Isabelle, avec Donoso Cortès, plus tard marquis de Valdegamas, l'un des plus brillans orateurs de la tribune espagnole, avec Narvaez, qui n'était pas encore le duc de Valence. Une maison également lui fut ouverte, hospitalière entre toutes aux hommes de lettres français, celle du comte et de la comtesse de Montijo. Admis dans leur intimité, il admirait les grâces naissantes de leurs deux filles, dont la plus jeune ne prévoyait guère la destinée à la fois éclatante et tragique qui l'attendait, et n'était à cette époque qu'une délicieuse enfant.

Un autre salon attirait Lavergne : celui de M. de Rémusat, l'un des hommes politiques le plus en vue du gouvernement de Juillet. M. de Rémusat s'était pris d'amitié pour le jeune écrivain et lui accordait un patronage affectueux, dont Lavergne lui a été reconnaissant toute sa vie.

Dès cette époque, et bien qu'il séjournât le plus souvent à Toulouse, il faisait de fréquens voyages à Paris; il y avait noué

de précieuses relations avec des hommes de lettres éminens qui encourageaient ses débuts. C'étaient Ballanche, Mérimée, Ampère, et le plus illustre de tous, Chateaubriand. Lavergne introduit par Ballanche à l'Abbaye-au-Bois y avait été très vite apprécié. Chateaubriand avait pris en gré son jeune confrère. Dans la nombreuse correspondance échangée entre eux, le grand écrivain lui donne des marques, non seulement du plus vif intérêt, mais d'une sincère amitié. On en pourra juger par les lettres suivantes : la première a trait aux *Mémoires d'Outre-Tombe*, Lavergne avait été convié à entendre la lecture de fragmens inédits de ces *Mémoires* dans le salon de M<sup>me</sup> Récamier et il en avait publié le récit. Chateaubriand le remerciait en ces termes :

Paris, 31 mai 1834.

C'est encore tout ému, Monsieur, de la lecture de votre si brillant article, semé çà et là des plus beaux traits, que je viens vous en témoigner ma reconnaissance; les remerciemens de l'amour-propre flatté sont ordinairement suspects; mais les miens ont la franchise de mon pays et la sincérité de ma vie. M<sup>me</sup> Récamier, qui sent tout le prix de votre talent et de votre bonne grâce, me charge, Monsieur, de vous dire toute son admiration en vous exprimant la mienne. Encouragé par vous et nos amis communs, je me suis remis à la besogne. J'avais besoin de montrer mes ébauches aux maîtres de l'art, afin de profiter de leurs conseils et de savoir si rien n'était à changer, à corriger dans ma composition.

Maintenant que par la diversité des esprits qui m'ont jugé, j'ai lieu d'espérer que mon monument funèbre est ce qu'il peut être, je vais le replonger dans la nuit et continuer ma sculpture au flambeau.

La correspondance continue à propos du compte rendu que Lavergne avait fait du livre de Chateaubriand sur *le Congrès de Vérone*.

Paris, mardi 29 mai 1838.

Votre amitié, Monsieur, qui m'a déjà fait trop d'honneur comme poète, veut encore me réhabiliter comme ministre; elle aura fort à faire. A la publication de mon *Congrès de Vérone*, commence une nouvelle ère diplomatique; la diplomatie, jusqu'ici stationnaire, a fait un pas; il ne sera plus possible de s'enfermer dans un silence que les gouvernemens publics ne permettent plus et de s'envelopper dans des mystères que les journaux et la tribune ont divulgués six mois d'avance. On sera obligé aussi de convenir que les traités de Vienne sont impo-

litiques et odieux. Or, comment voulez-vous que la vieille diplomatie et la vieille politique ne soient pas désolées de voir surgir un *Homme d'État* qui méprise les anciennes maximes et qui a réussi en suivant des voies nouvelles? D'un autre côté, fidèle à mes sermens, et catholique, apostolique et romain autant que mon curé, je ne crois pourtant pas à l'avenir. Voilà, Monsieur, bien des griefs. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage a fait un peu son chemin. Sous votre protection, il arrivera à bon port. Vous seul l'aurez fait connaître. Bien qu'on en ait beaucoup parlé, on n'a pas fait voir ce qu'il renfermait ou de nouveau ou d'utile, et votre bon esprit m'aura mieux suivi dans ce que j'ai prétendu prouver.

Savez-vous que je ne suis pas tout à fait sans espérer de vous voir bientôt? Les médecins, qui viennent de me tirer beaucoup de sang, veulent tous que je voyage, et je tourne les yeux vers le Midi. Je pourrais bien passer par Toulouse : vous sentez combien je serais heureux de pouvoir vous embrasser, et vous dire de vive voix combien je vous suis attaché et combien je vous remercie.

Tout à vous bien sincèrement, Monsieur, et à jamais.

CHATEAUBRIAND.

Vous voyez que j'ai été obligé de dicter à Hyacinthe et vous voudrez bien me pardonner. M<sup>me</sup> Récamier se porte un peu mieux et tous vos amis vous regrettent.

Paris, 19 juin 1838.

Je n'ai qu'un regret, Monsieur, c'est que votre dernier article, qui a paru hier, n'ait pas été imprimé dans un journal plus répandu. Vous trouverez tout simple ce souhait de ma vanité. Jamais on n'a mieux fait connaître *le Congrès de Vérone* ; jamais on n'en a parlé plus en connaissance de cause et en même temps avec plus de bienveillance et de talent. Remarquez-vous, Monsieur, la sottise des royalistes, qui ne voient pas ce que je leur ai fait gagner dans le public par mon dernier ouvrage, et qui prennent pour argent comptant la chicane de mauvaise foi de quelques ennemis? C'est, au reste, ce qu'ils ont fait toute leur vie. Ils ont crié contre le *Génie du Christianisme*, les *Martyrs*, la *Monarchie selon la Charte*, etc., etc., et ils m'ont culbuté en 1824 au moment où je leur gagnais la partie. Ils me laissent à moi seul le succès du *Congrès de Vérone*, au lieu de s'en parer comme ils le devraient en gens habiles.

J'ai toujours quelque espérance d'aller vous remercier à Toulouse le mois prochain. Vous ne doutez pas, j'espère, du plaisir que j'aurai à vous embrasser et à vous dire toute ma reconnaissance.

M<sup>me</sup> Récamier est partie hier pour Châtenav ; elle va passer un

mois ou deux chez M<sup>me</sup> de Boignes ; j'irai demain la voir et je porterai votre article à tous vos amis de l'Abbaye.

Mille complimens les plus empressés.

CHATEAUBRIAND.

Paris, 26 juin 1838.

Votre lettre, Monsieur, a croisé celle que j'avais l'honneur de vous écrire pour vous remercier de votre second article. Si tous mes projets se réalisent, comme je l'espère, je vous embrasserai à Toulouse du 15 au 20 du mois prochain. Vous sentez, Monsieur, combien je serai heureux de me remettre entre vos mains et d'avoir un pareil guide. Accablé d'affaires pour la vente de mon ermitage, mon déménagement et mon départ de Paris, toujours mon rhumatisme au bras droit, j'ai à peine le temps de dicter quelques mots à Hyacinthe ; heureux que je suis de vous renouveler mes remerciemens pour vos admirables articles et vous prier de croire à mon entier dévouement et à mon amitié.

CHATEAUBRIAND.

Le voyage de Toulouse eut lieu à la date et dans les conditions que Chateaubriand avait indiquées.

Les lettres suivantes font connaître les impressions qu'en avait rapportées le grand écrivain.

Montpellier, dimanche 22 juillet 1838, midi.

Je suis homme de parole, Monsieur, je vous ai promis de vous écrire et je vous écris, quoique j'aie tout le mouvement de la voiture dans la main. J'emporte, je vous assure, de bien vifs regrets, et, sans l'espoir de vous voir dans la rue du Bac avec Madame votre mère, je ne me consolerais pas d'avoir quitté votre admirable Toulouse. Je déjeune ici et je vais coucher à Lunel, pour de là aller à Aigues-Mortes et revenir coucher à Nîmes. Ne m'écrivez-vous pas un mot à Marseille, pour me dire que vous avez reçu ce billet et que vous vous souvenez un peu de moi ?

Offrez, je vous prie, mes respects à Madame votre mère ; rappelez-moi au souvenir de M<sup>me</sup> et de M. de Castelbajac.

Voici le couplet pour votre Philomèle des Pyrénées, l'admirable Honorine. Il est fils de la nuit, de la poussière et du vent. On le voit bien ; s'il avait trente ans de moins, il serait mieux. Ce n'est pas la faute de l'inspiration, si elle n'a pu percer l'épaisseur des années.

M<sup>lle</sup> G... peut se vanter d'avoir vaincu l'horreur que j'ai pour les albums. J'ai moins peur avec la charmante sœur qui a bien voulu

chanter à ma prière avec une si gracieuse complaisance. Remerciez un million de fois Honorine et Cécile. Venez vite à Paris, Monsieur, achever avec moi l'amitié que vous m'avez permis de commencer. Je vous laisserai en chemin, car le passager abordera bientôt la dernière rive. Mais tandis qu'il vivra, il vous sera toujours dévoué.

CHATEAUBRIAND.

Pilorge présente à Madame votre mère ainsi qu'à vous, Monsieur, ses respects et ses civilités d'usage, c'est-à-dire de Bas-Breton.

La lettre ne contient malheureusement pas le couplet, « fils de la nuit, de la poussière et du vent, » adressé à la « Philomèle des Pyrénées ; » il avait été sans doute, dès sa réception, triomphalement placé dans l'album auquel il était destiné.

Paris, 6 août 1838.

Je relis, Monsieur, en arrivant à Paris, la bonne, aimable et longue lettre que j'ai reçue de vous en courant les chemins de votre admirable Languedoc. Quoi ! vous auriez accepté une place dans ma pauvre calèche ? Que ne parliez-vous ? Combien j'aurais été heureux ! Mais pourtant le temps ne nous aurait-il pas manqué ? Je n'ai pu voir ni Saint-Rémy, ni Saint-Gilles. J'ai vu Aigues-Mortes, merveille du XIII<sup>e</sup> siècle, laissée tout entière sur vos rivages.

J'ai aperçu La Camargue qui, seule, mériterait un voyage exprès et où l'on retrouverait des villes oubliées. Enfin, que voulez-vous, j'ai couru, j'ai passé vite. Ne vaut-il pas mieux avoir laissé derrière moi quelques regrets que la fatigue de ma personne ? Je ne voudrais pour rien au monde avoir causé de l'ennui à M<sup>lles</sup> Cécile et Honorine.

J'ai vu hier, un moment, M<sup>me</sup> Récamier et M. Ballanche. Vous avez bien voulu leur écrire ; ils sont charmés de vous ; ils voudraient vous voir à Paris. M. B... est à la campagne ; j'irai déjeuner chez lui un de ces jours pour lui parler de vous comme vous le méritez, et je ne sais ce que je ne donnerais pas pour que quelque chose de convenable pût vous amener à Paris. J'aurai l'honneur de vous écrire aussitôt que je saurai ce qu'il y a de possible.

J'ai terminé ma course par le golfe Juan ; j'y suis arrivé la nuit. Vous jugez ce que devaient être pour moi cette mer solitaire et silencieuse, cette nuit, ce ciel ; j'avais devant moi ces îles de Lerins où la civilisation chrétienne a commencé, et je foulais cette grève où Bonaparte a imprimé son dernier pas.

Tous mes respects, je vous prie, à Madame votre mère ; mes hom-

mages à M<sup>lle</sup> Gasc, et, si vous voyez M<sup>me</sup> de Castelbajac, ayez la bonté de me rappeler à son souvenir.

Mes confrères de l'Académie des Jeux Floraux et monsieur le maire de Toulouse voudront bien agréer les remerciemens sincères que je vous prie de leur offrir. Aurai-je bientôt un petit mot de vous, Monsieur?

Paris, 22 août 1838. Rue du Bac, 112.

L'affaire est arrangée, Monsieur, si elle vous plaît. A partir du 1<sup>er</sup> novembre, vous pourriez faire trois articles par mois, qui vous seront payés à raison de cent francs l'article. Vous êtes arrivé du premier coup presque au taux le plus élevé. Je désire bien vivement que ce petit accroissement de votre fortune puisse du moins vous amener l'hiver à Paris, avec Madame votre mère.

Nous ne cessons de parler de vous dans notre petite société. L'espoir de vous voir au milieu de nous est le sujet de toutes nos conversations. Je parle aussi des merveilles de M<sup>lle</sup> Honorine. Enfin, nous habitons Toulouse en attendant que vous veniez habiter à Paris. J'attends une réponse de vous. Je ne vous renouvelle plus mes remerciemens, et je vous prie de croire à ma sincère amitié.

Mes respectueux hommages à Madame votre mère,

CHATEAUBRIAND.

Paris, 31 août 1838.

Votre lettre, Monsieur, m'a fait un extrême plaisir; l'idée de vous voir au milieu de nous m'enchanté; vous ne seriez point tenu à donner trois articles; chaque article a des appointemens à part. On peut en fournir trois par mois, mais on ne peut pas dépasser ce nombre.

Maintenant, Monsieur, je dois vous faire part de mes scrupules. Il y a trente-six ans que je connais M. Bertin l'ainé; je lui suis attaché par tous les souvenirs de mes bons et de mes mauvais jours; une vieille amitié ne se rompt jamais et se fortifie avec le temps. Mais, sous les rapports politiques, vous savez bien que je ne marche plus avec les *Débats*. Je ne reconnais point le gouvernement qui existe; je ne lui ai prêté aucun serment, je ne lui en prêterai jamais. Souvent les articles politiques du journal me sont très pénibles; dans tout le reste, je le trouve excellent.

Maintenant, Monsieur, pesez bien les avantages et les désavantages d'une *collaboration*. Les avantages sont de vous faire connaître, de vous acquérir un nom et une importance qui peut vous mener à tout; les désavantages sont d'accepter les inimitiés littéraires et politiques auxquelles sont en butte les *Débats*, et, si quelque catastrophe

arrivait, soit gouvernementale, soit ministérielle, vous seriez enveloppé dans la ruine de la puissance à laquelle vous vous seriez attaché.

Avec votre jeunesse, votre courage et votre talent, vous pouvez, je le sais, braver tout, mais j'ai dû vous avertir du danger afin que vous ne me reprochiez pas quelque jour de vous avoir laissé ignorer les accidens du parti que vous semblez déterminé à prendre.

Maintenant que j'ai satisfait aux devoirs de la conscience, j'attends un dernier mot de vous pour apprendre à Bertin votre résolution. Si vous acceptez, Monsieur, vous ne pouvez douter du plaisir que nous aurons à vous lire, à vous voir arriver dans une petite société qui vous honore et qui vous aime.

Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait dans sa sainte et digne garde, et je vous embrasse cordialement.

CHATEAUBRIAND.

Paris, 13 septembre 1838.

Voici, Monsieur, votre affaire terminée. Demandez à M. Bertin les livres nouveaux dont vous voulez rendre compte ; s'ils ne sont pas déjà donnés à d'autres rédacteurs ; on vous les fera passer. Si vous avez par vous-même quelque ouvrage important dont vous désiriez parler, faites des articles sur cet ouvrage, vous les ferez tenir au journal et le prix de chaque article vous sera payé cent francs depuis un jusqu'à trois articles par mois, à partir du 1<sup>er</sup> novembre. Au surplus quand vous serez parmi nous, vous verrez M. Bertin et vous mettrez toutes vos affaires en ordre. Nous espérons bien vous voir cet automne avec Madame votre mère. Nous causerons de Toulouse, de tous les souvenirs qu'il rappelle et de l'admirable voix de M<sup>lle</sup> Honorine.

Regardez-moi ici comme votre homme d'affaires et adressez-vous à moi pour tous les renseignemens dont vous pourriez avoir besoin. Mes respectueux hommages à M<sup>me</sup> de Lavergne et à vous, Monsieur, toutes mes sincères amitiés.

CHATEAUBRIAND.

M<sup>me</sup> Récamier et M. Ballanche se réjouissent dans l'espoir de vous voir bientôt et me chargent de vous dire mille choses.

Paris, 20 octobre 1838.

Mon déménagement, Monsieur, et quelque retour de la goutte m'ont empêché d'avoir l'honneur de vous répondre plus tôt. Je ne veux vous écrire aujourd'hui qu'un mot par la main d'Hyacinthe : Revenez-nous vite ; toute notre petite société vous attend. Quant à M<sup>lle</sup> Honorine, j'en suis amoureux fou, tout comme vous. Je vous dirais : épousez-la, si jamais je pouvais donner un conseil sur les mariages.

Je crains les pianoteurs; je crains les artistes ambulans; je crains le théâtre; je crains les succès; je crains tout pour M<sup>lle</sup> Honorine. Si sa vie tombe comme l'eau de sa cascade, je gémirai de loin en sûreté sous mes cheveux blancs; mais vous, que ferez-vous?

Adieu, Monsieur, croyez à tout mon attachement et revenez-nous.

CHATEAUBRIAND.

On voit par cette correspondance quelle place tenait Lavergne dans ce que Chateaubriand appelle la petite société de l'Abbaye-au-Bois.

Avec Mérimée, la correspondance change d'allure, le ton devient plus familier, plus libre. Il était assez rapproché d'âge de Lavergne; entre jeunes gens, on ne se gêne pas pour dire ce qu'on pense. Mérimée se montre d'ailleurs, dans ces lettres, très occupé par sa fonction d'inspecteur des monumens historiques et très féru d'archéologie. Et toutefois, même dans cette matière, en quelque sorte technique, l'ironiste ne désarme pas.

J'aurais répondu plutôt (*sic*) à votre aimable lettre, Monsieur, si M. Royer-Collard ne m'avait prévenu. Il paraît qu'il manque une facture, pièce indispensable pour payer. Vous savez comme on est formaliste dans la comptabilité ministérielle. La facture arrivant, l'argent suivra de près.

Je passe maintenant ma vie à enrager de ne pouvoir obtenir rien de ce que j'ai demandé pour mes mesures. On me promet, on m'ajourne et on ne signe jamais. Quelle admirable invention que celle des sous-secrétaires d'État! On dit que nos députés commencent à les regretter. Pour moi, à quelques exceptions près, je suis aussi avancé qu'il y a deux mois, et entre autres arriérés, j'attends encore mes frais de route. Il est vrai qu'on a tant de choses à faire que ce serait miracle qu'on pensât à de vieilles églises et à leur malheureux avocat. On parle d'un cent-et-unième remaniement d'hommes et de choses, du remplacement du duc de Trévise, dont je me soucierais peu, de celui de M. Guizot, ce qui me déplairait fort. Il vient de nommer une commission historico-artistique, dont je suis membre, et qui doit fourrager et faire fourrager les bibliothèques pour en faire sortir les manuscrits philosophiques, littéraires, etc.

Nous voulons aussi entreprendre un petit travail qui sera tout bonnement le catalogue de tous les monumens et de toutes les antiquités de la France. J'estime que nous en serons quittes avec deux cent cinquante ans de recherches et neuf cents volumes de planches. Le



texte sera plus considérable, car nous avons des membres assez verbeux, *ex. g.* M. Cousin et Victor Hugo.

En attendant le catalogue, nous allons commencer par quelque chose de très utile. C'est un manuel, que M. Guizot nous a promis de faire imprimer, et qui contiendra une instruction sommaire, mais suffisante pour déchiffrer les manuscrits, les médailles et, si nous pouvons, les inscriptions.

Je crois que cet ouvrage, envoyé dans toutes les bibliothèques de France, pourra être très utile. Dans une foule de bibliothèques, on ne trouve ni Mabillon, ni même D. de Vaisnes, et lorsqu'il se rencontre un oisif d'assez bonne volonté pour s'user la vue, il n'a pas les moyens de le faire sur les manuscrits de « son endroit, » faute d'un alphabet.

Vous voyez, Monsieur, que nous commençons par les élémens, comme le professeur de philosophie de M. Jourdain.

Mon rapport, qui devient gigantesque, m'occupe beaucoup en ce moment. J'ai, en outre, d'autres menus rapports pour la commission susdite, plus les épreuves du voyage de Jacquemont à corriger, en sorte qu'avec la meilleure volonté du monde, je ne pourrai aller à Londres que vers le milieu ou la fin de mars. Je serais bien heureux si vous vous trouviez à cette époque d'humeur à passer la Manche avec moi et à respirer les brouillards et la fumée de Londres.

Vous verriez que l'expression biblique de « Ténèbres palpables » n'est pas du tout une métaphore orientale.

Je suis enchanté que la comtesse de Montijo vous plaise. Elle m'écrit que vous lui plaisez aussi beaucoup.

C'est une excellente femme, qui a toutes les qualités solides d'une femme du Nord, avec la grâce et le sans-façon de son pays. Veuillez me mettre à ses pieds et demander grâce pour mon impertinence. Je n'ai pas encore répondu à un billet charmant qu'elle m'a adressé. Parlez-lui de toutes mes paperasseries, aussi d'autres occupations qui me retiennent auprès d'un numéro 1. Elle vous expliquera cette énigme. Je trouverai cependant le temps de lui écrire demain ou après et de m'excuser moi-même. Vous ne me parlez pas de Paca et de son autre fille. Je les ai laissées récitant des fables et dansant le fandango sur une table. Je m'imagine que maintenant on monterait sur une table pour les voir danser.

Ch... de... me néglige actuellement pour son maréchal. Il m'avait chargé, comme vous savez, de parler de ses feux à une belle dame qu'il avait amorcée. Je suis au bout de mes épithètes. S'il ne vient pas, s'il ne se brûle pas la cervelle, la dame croira que l'inconstant se console ailleurs. Le moyen de lui faire croire que le vainqueur de Toulouse est son rival ? Dites-lui quand vous le verrez que le Luxembourg est triste comme un bonnet de nuit, qu'on n'y voit plus que des

sempiternelles, et que, sauf la petite et rondelette duchesse de X..., il n'y a rien à pêcher pour lui dans ces parages.

Adieu, Monsieur, veuillez ne pas m'oublier et me rappeler au souvenir de M. le marquis de Castellane et de M. Dumège; je suis surpris le n'avoir pas reçu de ses nouvelles.

J'ai échoué au ministère de l'Intérieur en demandant pour lui un supplément de souscription. Le fait est qu'on n'a plus le sou.

Votre bien dévoué

PROSPER MÉRIMÉE.

16, rue des Petits-Augustins.  
23 janvier 1835.

Une autre lettre est datée du lendemain de l'attentat de Fieschi.

Chartres, 29 juillet 1835.

Mon cher Monsieur,

J'ai quitté Paris hier une heure avant l'assassinat; mais j'ai lu vingt lettres, et chacune contenait une version différente. Il me semble difficile de prouver, ce qui, je le crois, n'est pas douteux, l'existence d'un complot. Je crains aussi qu'on n'exploite mal l'indignation publique, qu'on ne lui en demande trop, et qu'on n'en obtienne rien.

Il est fâcheux que les députés ne soient pas à leur poste, et, dans les quinze jours qui s'écouleront nécessairement avant leur réunion, on pourra faire bien des bêtises.

Comment le Roi ne croirait-il pas à son étoile, se trouvant sans blessure au milieu d'un cercle de morts et de blessés?

Votre aimable lettre m'est arrivée, hélas! un peu tard. « Mon siège était fait. » et Tetricus venait de recevoir de moi son certificat d'authenticité imprimé, lorsque votre enquête a tout gâté. Quand on veut vivre et mourir antiquaire, il faut de la philosophie et prendre son parti gaiement lorsqu'on a été mystifié. Pourtant, dans toute cette affaire, il y a quelque chose d'inexplicable. Je ne puis me lasser de me demander *cui bono*, et quels ont pu être les moyens d'exécuter du faussaire quel qu'il soit. Je m'y perds.

Vitet, à qui j'ai conté ma déconvenue, je pourrais dire « notre, » car lui aussi croyait à l'antiquité non seulement des bas-reliefs, mais des inscriptions. Vitet persiste.

Il nie le témoignage de la cassure miraculeuse et du morceau aussi miraculeusement retrouvé. Entre vingt-cinq solutions plus ou moins saugrenues qui me sont venues à la tête depuis votre lettre, je me suis arrêté à cette hypothèse que Chretin et peut-être votre collègue de La Haye, avaient trouvé un antique, qu'ils en avaient fait faire une copie, laquelle ils avaient vendue, se réservant de vendre l'original plus tard, histoire de faire de doubles profits.

J'ai passé avec M<sup>me</sup> de Montijo presque tous les jours de beau temps depuis trois semaines. J'ai trouvé D. Cipriano plus gai qu'à Madrid ; — mais *elle* voit l'avenir en noir, et je crains bien qu'elle n'ait le triste don de seconde vue. Avant-hier, comme je prenais congé d'elle, elle m'a dit les larmes aux yeux : « J'ai déjà sauvé la vie une fois à mon mari, mais on ne trompe pas deux fois la haine d'un Espagnol. » Il y a malheureusement bien de la probabilité dans ses prophéties, que les exaltés ramèneront forcément les carlistes, et que les carlistes revenus pendront impartialement les exaltés et les modérés.

Ch... de... coule le fleuve de la vie (comme on disait vers 1800) très doucement. Il fait semblant de travailler au Conseil d'État, mange régulièrement des petits pâtés chez Michel, et, le soir, papillonne autour de deux ou trois dames ; il me demande ensuite de laquelle il faut qu'il soit amoureux. Je lui conseille la marquise de Z... ou M<sup>me</sup> X..., deux superbes géantes, nièces de M<sup>me</sup> V... ; à quoi il répond, qu'il ne peut faire de déclaration, à moins que je n'aie approuvé la rédaction d'avance.

A propos de marquise, vous avez à Toulouse la marquise de N... Elle était fort jolie à Grenade vers 1830, et un soir je me suis trouvé tout seul avec elle dans la loge du duc de M..., ce qui m'a donné des idées exécrables que je n'ai pas osé pourtant manifester. Veuillez me mettre à ses pieds, si vous la voyez, comme je le présume. Vous risquez, ce faisant, qu'elle ait oublié sur qui elle a produit, il y a cinq ans, une si vive impression.

J'ai fait porter chez Levavasseur trois exemplaires de mon livre. Veuillez en accepter un et donner les deux autres à M. de Castellane et à M. Dumège. Vous seriez bien aimable de me donner des nouvelles du procès de Tetricus ; vos lettres me trouveraient sûrement dans ma tournée, si vous aviez la bonté de me les adresser sous le couvert du ministère de l'Intérieur, cabinet particulier.

Mille complimens et amitiés.

PROSPER MÉRIMÉE.

Tulle, 18 juin 1837.

Mon cher collègue, si je ne casse pas en route, accident à prévoir, vu la nature des chemins que l'on me promet, je serai après-demain à Aurillac et trois ou quatre jours après à Rodez. Vous pouvez être à peu près sûr de m'y trouver le 24. Nous irons de là, s'il vous plaît, voir l'église de Conques. Je puis même vous offrir une excursion jusqu'au Puy, dans l'hypothèse où vous auriez un rare dévouement. Tout ce que je viens de voir en Limousin et en Berry est médiocre et ne vaut pas votre Toulouse et surtout la rive gauche de la Garonne. Vous voyez que je ne vous prends pas en traître. J'attends peu d'admiration de

l'Aveyron ou de la Haute-Loire, mais nous verrons pourtant de beaux paysages et nous mangerons des cèpes et des fraises excellentes.

Avez-vous des nouvelles de Ch... de... ? On m'écrit de Paris qu'il est parti abruptement pour Albi et je crains que le marquis ne soit malade. Vous m'obligeriez fort de me donner de ses nouvelles à Rodez dans le cas où vous ne pourriez y venir vous-même.

Je suis sans lettres de Paris. Je lis dans les journaux que les badauds se sont étouffés au Champ-de-Mars, pour voir un feu d'artifice, niaiserie dont les Parisiens ne peuvent se lasser. On en tire déjà toutes sortes de vilains présages. On m'a envoyé un portrait de la Princesse que je vous communiquerai si vous ne l'avez vue des yeux de la tête, car vous êtes bien homme à être resté à Paris pour voir les noces. A Fontainebleau, M. de X... a été obligé de coucher avec sa femme, châtement bien mérité par toutes ses flirtations.

A Rodez donc, j'espère. En attendant, je suis tout à vous et *toto corde*.

PROSPER MÉRIMÉE.

Bagnères-de-Bigorre, 7 août 1838.

Mon cher collègue, seriez-vous, contre votre habitude, dans vos foyers domestiques ? Si, par un heureux hasard que j'ose à peine espérer, vous vous y reposiez de vos courses habituelles, j'aurai sous peu de jours le plaisir de vous y voir et de causer avec vous *de rebus omnibus*, dont je ne sais plus un mot depuis tantôt deux mois. Je vais d'ici à Saint-Bertrand-de-Comminges, et de là à Toulouse.

On me dit que je passerai sous les fenêtres de M. de Rémusat, mais je ne m'arrêterai pas, ayant un compagnon de voyage qui doit me quitter à Toulouse, et je veux y passer quelques jours avec lui. Depuis Bordeaux, je n'ai vu que des atrocités en fait de monumens. Pour me consoler, je me suis arrêté quelques jours à Saint-Sauveur et je me suis rassasié de montagnes et de glaciers. J'y ai gagné trois ou quatre coups de soleil et autant de milliers de puces.

J'espère qu'avant de vous voir, j'aurai une peau présentable et que mes hôtes se seront noyés dans les bains.

Vous seriez bien aimable de venir avec moi faire une visite à Lafitte, qu'en pensez-vous ? On mange fort mal à Saint-Sauveur et on s'y ennuie à périr. Cependant on y jouit de la présence de M. de Rothschild. M. de Castellane s'est enfui quand il est arrivé, ne voulant pas que deux soleils se trouvassent réunis. Les honnêtes femmes de Cauterets sont toutes indignées de l'audace de M. G... et de M. M... qui leur ont présenté l'autre jour en qualité de légitimes M<sup>lle</sup> B... et M<sup>lle</sup> S... Ces dames ont dansé la Robert-Macaire au bal de Cauterets.

Charles de... sera père un de ces jours. C'est encore une des nouvelles de Saint-Sauveur,

J'aurais en retour bien des choses à vous demander. Il y a près de deux mois que je n'ai lu un journal, ni reçu une lettre de Paris.

Adieu, mon cher collègue. Veuillez faire mettre un petit mot pour me dire où vous êtes, poste restante, à Toulouse, ou bien à l'Hôtel de France ; c'est là que je descendrai.

Mille amitiés et complimens.

PROSPER MÉRIMÉE.

Si brillante que fût sa situation à Toulouse, Lavergne, comme tous les hommes conscients de leur valeur, rêvait de se produire sur un plus grand théâtre ; c'est pourquoi, cédant aux instances de ses amis, il vint s'installer à Paris. Il ne tarda pas à s'y faire une situation dans les lettres. Il était devenu un actif collaborateur de la *Revue des Deux Mondes*, Il y publiait des études sur l'Espagne, sur la guerre civile et les chefs de parti alors en évidence, Espartero, Cabrera, Gomez. On y trouve aussi un article sur un poème de Jasmin, *Franconetto*, et un autre sur Mounier et Malouet. Mais la politique avait pour lui des attraits tout-puissans ; dès qu'il le put, il entra d'abord comme rédacteur au ministère de l'Intérieur, puis, en 1840, M. de Rémusat étant devenu titulaire de ce département, le nomma son chef de cabinet. Il entra en même temps au Conseil d'État comme maître des requêtes en service extraordinaire.

Le ministère du 1<sup>er</sup> mars, dont il suivit la fortune, n'eut pas une longue durée ; il ne dépassa pas huit mois, ce qui était peu pour l'époque. Mais il fut marqué par des événemens de la plus haute importance, dont les deux principaux furent le réveil de la question d'Orient et l'échauffourée du Prince Louis-Bonaparte à Boulogne.

On sait comment la révolte de Mehemet-Ali contre le Sultan et le succès de ses armes en Syrie avaient failli amener une conflagration générale et le renouvellement de la coalition européenne contre la France, qui soutenait la cause du Pacha. Au cours de cette crise, Lavergne entretenait une correspondance suivie avec M. Guizot, alors ambassadeur à Londres, qui l'avait prié de le tenir au courant des fluctuations de l'opinion. Il jugeait la situation avec une sagacité pleine de finesse. Voulant indiquer que l'effervescence belliqueuse de la nation était toute

de surface, il écrivait : « Les choses iront à la guerre tant que tout le monde croira la paix inébranlable, et elles reviendront à la paix dès que tout le monde verra la guerre imminente. » La sagesse du roi Louis-Philippe conjura le péril.

Quant au débarquement du Prince Louis à Boulogne, l'histoire en est trop connue pour qu'il soit besoin d'y insister.

Sur ces deux événemens qui, à l'époque, préoccupaient, à des titres inégaux, l'opinion publique, Mérimée dont la correspondance avec Lavergne devient de plus en plus intime, laisse aller sa verve caustique. Il se livre à des appréciations piquantes sous la plume d'un futur sénateur du Second Empire et d'un familier des Tuileries.

Bordeaux, 8 août 1840.

Je vous aurais écrit plutôt (*sic*) mon cher ami, si je n'avais eu beaucoup de vague à l'âme, maladie que vous ne connaissez point dans le tourbillon où vous vivez. Lorsque je commençais à rattraper mon moral, voilà que vous m'assomez avec le divorce de notre chère épouse l'Angleterre et la grande descente du petit Napoléon. Observez le pouvoir de l'imprévu, qu'il faudrait toujours prévoir. Il me semble que tout le monde devient fou; cependant, il n'y a pas partout un soleil comme celui sous lequel je vis et qui justifierait lord Palmerston et M. de Metternich, M. de Metternich surtout, que je croyais si raisonnable! La panique a été grande ici où l'on vit du vin que boivent les Anglais, cependant nous sommes « Français » à Bordeaux comme à Paris et nous craignons encore plus les soufflets que l'encombrement de nos caves. Les négocians sont belliqueux; ils parlent d'armer des corsaires et ne rêvent que plaies et bosses.

L'équipée (*sic*) du petit Napoléon est venue jeter de l'huile sur ce beau feu. Ici tout le monde croit que c'est lord Melbourne qui l'a lâché et lui a donné des guinées pour s'acheter un habit vert et un vieux chapeau à trois cornes.

Aujourd'hui, à diner, chez le général de C... j'ai essayé d'élever des doutes sur ce fait, mais j'ai été battu. Nous revoici avec les sentimens de 1814 sur notre magnanime alliée. Vous savez qu'il n'y a pas de pays où les carlistes se tiennent plus cois qu'à Bordeaux. Je ne sais rien de ce qu'ils disent et leurs journaux de Paris ne m'apprennent rien. Je viens d'un pays où l'on vit très tranquille, mais où une étincelle pourra faire éclater plus d'une petite explosion. Tous les gens que j'ai vus dans la Vendée et les Deux-Sèvres m'ont dit qu'ils comptaient sur une équipée (*sic*) de Henri V. Le fait est qu'il est diablement paresseux. Les lauriers du Prince Louis devraient l'empêcher de dormir.

S'il vient, il y aura grand tapage, mais au fond rien de bien sérieux. Je crois que les gardes nationales des villes et la gendarmerie suffiraient pour mettre à la raison les paysans du Bocage. Les routes sont si nombreuses et si belles qu'on ne peut plus faire dans la Vendée la guerre à la Walter Scott.

Mais il y a encore trop de gens qui ont échangé des coups de fusil, qui ont été pillés ou condamnés à mort, pour qu'il ne soit pas très facile de leur persuader de recommencer.

J'ai vu, au reste, à Niort un assez curieux miracle opéré par l'archéologie. Elle est à la mode dans ce vilain trou-là, et bleus et blancs s'entre-lisent des mémoires sur des tumulus, au lieu de s'entre-assassiner. Je me suis trouvé en relations avec trois sociétaires : un républicain, un carliste amnistié, et un juste milieu. Les deux premiers avaient habité, en qualité de détenus, le château de Niort, bâti par Richard Cœur de Lion. Le troisième étant juré, avait condamné à mort, je crois, le carliste. Tous les trois, archéologues ou soi-disant tels, étaient en bons termes ensemble, et peut-être ne se battraient-ils plus. Dans les campagnes, on est toujours comme aux beaux temps de la guerre ; les gens y ont la bosse de la combativité et l'on s'exerce de village à village par suite de traditions qui remontent peut-être à la conjuration d'Amboise.

Vous seriez bien aimable, mon cher ami, de me donner quelques nouvelles et quelques réflexions doctes et profondes, comme vous en faites, sur la situation. Il me semble que, sous notre beau feu, sous la blague de nos exaltés, se cache une certaine frayeur. Si nous devons être seuls contre tous, nous sommes fricassés, et vous serez pendu l'année prochaine.

Nous avons pour nous notre furie française et nos souvenirs qui sont imposans. Jusqu'à quel point nous défendront-ils ? Comment faire la guerre, avec des journaux qui conspirent en permanence ? Comment la faire, avec les Chambres ? et les émeutes que vous aurez dans toutes les villes manufacturières ? Il y a ici 8 000 hommes qui vivent du port, et qui ne vivront plus s'il est bloqué. A Lyon, ce sera bien pis. Je ne vois de bon, là dedans, qu'une magnifique occasion de quitter l'Algérie et de mettre en face des Prussiens 20 000 chenapans, zéphyrs, zouaves et autres, qui feraient merveille.

On me dit que vous encombrez décidément la coupole des Invalides. Mais, si les cendres étaient empoignées au passage, ce serait une drôle de solution.

Je pars demain pour Bayonne, mais, comme je m'arrêterai sur la route, j'aurai le temps d'y recevoir une lettre de vous avant de passer les Pyrénées, ce que je compte faire si la route de Madrid est bonne, ainsi qu'on me le dit ici.

Tâchez de me donner des nouvelles réconfortantes, car je suis horriblement triste et la perspective des cosaques me fait tout voir en noir, malgré le soleil du Midi, qui, pour le présent, promet aux vignerons une récolte de trente millions plus belle que celle de l'année dernière.

Adieu, mon cher ami, rappelez-moi au souvenir de M. et M<sup>me</sup> de Rémusat. J'ai diné aujourd'hui avec M. G... que le mariage a maigri. A Bayonne, chez le Sous-Préfet, ou poste restante jusqu'au 15 ou 16. On parle d'un article sur Cabrera (1) qui fait fureur. Malheureusement je ne le connais que par la renommée.

Bayonne, 17 août, au soir (1840).

Votre lettre, mon cher ami, m'a rendu horriblement nerveux. Si vous voyez en noir, étant si près du soleil, de quelle couleur verrai-je, moi qui suis dans les brouillards des Pyrénées? Je vous trouve trop pessimiste et trop démocritique; je devrais dire plutôt trop héraclitique, car votre ironie est diablement triste. Je vous avouerai que j'ai des sentimens non pas « frrrancès, » mais français, et que je suis désolé quand je vois mes chers compatriotes faire des sottises.

Au fait, trouvez-vous que nous ayons tort de prendre la chèvre et de nous poser sur la hanche? Si l'on ne mène pas dans le monde sa première affaire « d'une assez vigoureuse et gaillarde manière, » il faut s'attendre à être en butte à tout jamais aux insultes des petits et grands.

Si nous n'armions pas maintenant, l'année prochaine, on nous traiterait comme on traite le Portugal. Vous avez bien raison de trouver naïve notre amitié pour le Pacha, qui était notre bête noire du temps de l'insurrection grecque, où nous fûmes si fous. Malheureusement nous sommes dans une drôle de position. Nous représentons en Europe les bons sentimens, l'honneur, la probité. Nous sommes les redresseurs de torts, et nous ne pouvons penser à notre intérêt lorsque notre honneur se trouve compromis. Quoi de plus tentant, par exemple, que de rechercher l'alliance de la Russie, de l'aider dans ses projets contre l'Angleterre, de partager avec elle l'empire turc? Mais la Russie représente l'absolutisme et la tyrannie, et nous sommes et serons ses ennemis. A tout prendre, croyez-vous que ce qui est arrivé soit si malheureux? Croyez-vous surtout qu'il fût possible de faire autrement? Notre grosse faute, à mon avis, est, je crois, de n'être pas intervenus après la mort de Zumalacarre. Alors, nous aurions eu au pis aller une démonstration européenne contre nous, et l'Angleterre de moins. J'espère cependant que, même aujourd'hui, tout se bornera à des

(1) De Léonce de Lavergne.



notes plus ou moins aigres et à des démonstrations plus ou moins guerrières. Un coup de canon coûte si cher, que dans l'état financier de l'Europe, on ne peut se donner que bien difficilement cette jouissance. Je doute que lord Palmerston persuade au Parlement de voter des subsides extraordinaires, et la Prusse et l'Autriche n'ont pas d'argent à jeter par les fenêtres.

J'ai trouvé le discours de la reine Victoria assez rassurant au fond. Ici, on est fort belliqueux. Les Basques sont un peuple ami des coups et du tapage. Vous aurez ici une excellente garde nationale qui se donnerait bien un coup de peigne au besoin, mais qui vous demandera la réforme électorale pour la peine.

Presque partout ailleurs, elle ne serait pas pour le coup de peigne, mais bien pour la réforme. La correspondance anacréontique de Soliman pacha avec le commodore Napier m'a fort amusé. Les variations du premier sur l'air « Allez-vous faire f... » ont seulement le tort de n'être pas écrites en français, mais, par le temps qui court, c'est un léger malheur. A propos de français, je vous plains sincèrement d'avoir été massacré par les compositeurs. Il y a quelques années, lorsque j'avais encore la peau plus sensible, j'en aurais été malade pendant trois jours. Depuis, j'ai trouvé ce remède, c'est de corriger sur mon exemplaire, et vous verrez par expérience que cela tranquillise beaucoup.

L'affaire mirobolante du petit Napoléon est tout ce qu'il y a de plus propre à donner de nous une bonne idée en Europe. L'autre moutard, s'il venait en Vendée (avec un pot de lys, pour imiter l'aigle vivant de son collègue), ferait tirer plus d'un coup de fusil. On blâme la Chambre des Pairs et la clause impérative paraît hardie. Je ne la crois pas mal imaginée, et j'en juge par le général X... et le marquis Z..., deux fiers paresseux qui graissent leurs bottes en ce moment.

Adieu, mon cher ami, je pars demain avec un courrier d'ambassade. Si l'on m'occit, ce qui est peu probable, obligez-moi d'abord de faire déclarer la guerre à l'Espagne, puis d'écrire ma notice biographique dans la *Revue des Deux Mondes*, ou bien d'en confier la rédaction à M<sup>me</sup> Sand. Écrivez-moi des nouvelles remplies d'intérêt; à leur défaut, des réflexions doctes et profondes, les *samedis*, et envoyez votre lettre par les Affaires étrangères à l'Ambassade de France.

Probablement, je serai de retour à Bayonne vers le 20 septembre et, peu après, je viendrai imprimer la *Guerre Sociale* à Paris.

PROSPER MÉRIMÉE.

A cette époque, les Beaux-Arts dépendaient du ministère de l'Intérieur. Sa fonction de chef de cabinet du ministre mettait

donc Lavergne en relation avec les hommes de lettres et les artistes. Et quels noms brillaient alors dans le monde des lettres et des arts : Lamartine, Victor Hugo, Musset, Vigny, Alexandre Dumas père, Balzac, Mérimée, George Sand ; et, parmi les peintres et les sculpteurs : Ingres, Delacroix, Horace Vernet, Paul Delaroche, Decamps, Pradier, Rude, Duret, et tant d'autres ! Par son goût éclairé, par la finesse de son esprit et l'affabilité de ses manières, Lavergne était fort apprécié de cette élite intellectuelle. Quelques exemples puisés dans sa correspondance en peuvent témoigner.

C'est Michelet qui brigue auprès de lui la direction des archives, ou qui lui révèle les idées qui ont inspiré ses travaux.

(Sans date.)

Monsieur et ami,

J'entends dire que l'on veut confier la direction des archives à un savant *qui soit en même temps un homme politique*, comme l'était M. Daunou.

Si l'on eût voulu choisir parmi les gens de lettres, parmi les membres de l'Institut, je me serais présenté et j'aurais fait valoir mes titres :

1° Mes ouvrages, en tout quinze volumes, qui ont été traduits ou contrefaits dans toute l'Europe.

2° Vingt-cinq ans de service dans l'enseignement, où j'occupe la chaire de M. Daunou.

3° Dix ans de service aux archives et le suffrage unanime des employés de cette administration, qui, le jour même de la mort de M. Daunou, m'engagèrent, par l'organe du plus âgé d'entre eux, à me mettre sur les rangs.

J'aurais exposé ces titres au ministre, qui m'eût accueilli, je crois, avec quelque bienveillance. Mais dès qu'il est posé en principe que la place doit être donnée à un homme politique, je ne dois point me présenter.

Adieu, Monsieur et ami, recevez mes salutations les plus affectueuses,

MICHELET.

(Sans date.)

Monsieur et ami,

Je suppose que vous avez reçu mon cinquième volume : *Charles VII, la Pucelle, la Renaissance, etc.*, etc.

Ce sera l'un des plus attaqués, et pourtant c'est, je crois, l'un des plus solidement *fondés*. Il est sorti en grande partie (la fin surtout) des *Archives*, des documens *inédits*.

J'y ai simplifié toutes les grandes questions du temps. J'ai dégagé celle de l'*Imitation* des controverses; celle de la *Pucelle* des ornemens romanesques; celle des *guerres d'Angleterre* des traditions shakspeariennes que tout le monde suivait à l'aveugle; j'ai ramené tout cela aux témoignages contemporains, aux actes, autant que je le pouvais.

Mes matériaux amassés, mon livre écrit et imprimé, je l'ai soumis, feuille par feuille, aux hommes spéciaux pour chaque matière: la *Pucelle* à M. Quicherat qui publie son procès; la partie anglaise à M. Thomas Whright; la partie suisse à MM. Monnard et Vulliemin de Lausanne; la partie belge à MM. Lenz, Serrure, Saint-Genois de Gand, etc., le procès de Retz (l'original de la Barbe-Bleue) à M. Louis Dubois qui a fait sur ce sujet un livre inédit, etc.

Leurs résultats ont confirmé les miens, de même que mon Duguesclin, ma Jacquerie, etc. avaient été hautement justifiés par les travaux de M. Charrière et de M. Lacabane, de la Bibliothèque royale.

Je voudrais, Monsieur et ami, que vous eussiez occasion de dire quelque part ce que vous pensez de ce grand travail; il m'importe qu'il ne soit pas confondu avec les improvisations historiques, si communes aujourd'hui.

Croyez à mon attachement sincère et à mon dévouement.

MICHELET.

Les derniers chapitres pourraient être intitulés ainsi: *De l'Impossibilité d'un royaume des Pays-Bas*.

C'est encore George Sand en appelant au jugement éclairé de Lavergne d'un insuccès dramatique éprouvé par elle; elle avait fait représenter au Théâtre-Français, le 2 mai 1840, un drame en cinq actes intitulé: *Cosima*, qui était tombé à plat. Lavergne avait blâmé cette sévérité du public, et elle le remerciait de sa favorable appréciation.

(Sans date.)

Merci mille fois, Monsieur, de votre excellente et charmante lettre. J'avais bien compris hier soir votre bonne poignée de main, et vous avez compris, aussi, n'est-ce pas, que je n'acceptais pas dans ma conscience les grossières dissidences de mon auditoire. Peu m'importe d'avoir fait une pièce dénuée d'art. Peu m'importe d'avoir fait preuve de talent ou de nullité dramatique. Mais j'ai voulu prouver une toute

petite vérité qui me semblait être un lieu commun : à savoir que la bonté, la patience et le pardon d'un mari, mis en parallèle avec la brutalité, l'égoïsme et la vanité d'un amant, doivent ramener au juste et au vrai un cœur égaré par la passion. Le pudique parterre a trouvé cet essai absurde et immoral. J'en suis fâchée pour lui et crois très fort que ce jugement porté sur mon immoralité proclame la sienne; ceci est peu de chose quant à moi.

Je serais bien fâchée de n'avoir pas un peu espéré des hommes de mon temps. Je n'en désespère pas et n'en désespérerai jamais, quoi qu'ils fassent pour cela. Je les regarde comme des enfans mutins qu'il faut endoctriner toujours, au risque de les mettre en colère. Je n'ai pas d'autre pensée dans l'âme et ce n'est pas d'aujourd'hui que je sais ce qu'il faut risquer et affronter pour la dire. Voilà pourquoi mon amour-propre n'est point en cause et ne souffre jamais.

Vous me dites des choses parfaites, trop élogieuses, mais bien sympathiques à mon cœur. Je vous assure qu'il faudrait être dans une veine d'ironie bien bilieuse pour n'en être pas profondément touchée.

Mais rassurez-vous, je ne suis pas ironique du tout. Ceux qui vous l'ont fait croire ont fait trop d'honneur à mon esprit et ne m'ont jamais adressé apparemment de ces bonnes paroles qui appellent l'amitié et imposent la reconnaissance.

Tout à vous.

GEORGE SAND.

A cette vie si laborieuse, si agitée, Lavergne avait pu cependant dérober de courts instans qu'il avait consacrés à voyager. Son habituel compagnon dans ces rapides excursions était son ami Ampère, Ampère, le voyageur intrépide, l'infatigable érudit, le lettré délicat que Prévost-Paradol, son successeur à l'Académie française, a peint d'un trait charmant en disant « qu'il avait traversé le monde, un livre à la main. » Ampère, à cette époque, préparait un voyage en Égypte; il entretenait Lavergne de ses projets.

Mon cher ami,

Vous êtes bien aimable de vous être souvenu des Parisiens, comme on dit en province, et surtout de leur revenir bientôt. Si Madame votre mère est du voyage, M<sup>me</sup> Récamier s'en réjouira doublement. Pour moi, je n'aurai plus à désirer que Monsieur votre frère, notre aimable compagnon de route.

Vous saurez que je ne vais point en Égypte cette année. Je me suis

mis si sérieusement aux hiéroglyphes et aux antiquités égyptiennes, que je ne vais pas en Égypte, — cette année; — j'en savais assez pour un voyage d'amateur, j'en veux savoir davantage pour un voyage d'étude. Ainsi, si le cœur vous en dit, l'année prochaine; peut-être, aurons-nous Mérimée, qui, cette année, va à Alger; — pour moi, je vais faire une *passaggiata* en Italie. A Turin d'abord, voir le musée égyptien avec M. Lenormant, puis à Florence, voir Capponi. Si vous pouviez faire un *trip* jusque-là, ce serait admirable. Mais tout dépend de la santé de Madame votre mère et de vos projets. Vous triomphez sur toute la ligne, — le duc de la Victoire est aussi enfoncé qu'il soit possible de l'être. Venez donc triompher ici avant mon départ.

M. de Chateaubriand est revenu en bon état des eaux, — il est allé depuis à La Trappe, tout cela très lestement, très juvénilement. M<sup>me</sup> Récamier est un peu souffrante, et vous serez pour elle un bien heureux événement. Vous me trouverez déjà déchiffrant assez bien et pouvant lire presque à *obélisque ouvert*.

Mille amitiés bien sincères.

J.-J. AMPÈRE.

Je me suis un peu étendu sur la jeunesse de Lavergne pour montrer dans quel milieu littéraire, politique et mondain il avait vécu, formant un contraste absolu avec l'existence toute de science et de solitude qu'il mènera plus tard. Ce changement imprévu avait frappé les personnes qui l'ont connu dans cette première partie de sa vie. M<sup>me</sup> Lenormant y fait allusion dans les souvenirs qu'elle a publiés sur M<sup>me</sup> Récamier. Après avoir cité Lavergne comme un des familiers de l'Abbaye-au-Bois, elle ajoute :

Il avait beaucoup d'esprit, un vrai talent de style, la passion de la politique. On ne se doutait guère alors et il ne se doutait pas lui-même qu'il deviendrait le grand orateur de l'Agriculture.

Tout entier désormais à la politique, Lavergne y voulut tout de suite marquer sa place; en 1842, il se présentait à la députation dans le département du Gers, pour l'arrondissement de Lombez. Il fut bien près de réussir, car il n'échoua que d'une voix contre un candidat légitimiste, M. de Panat. Deux ans après, M. Guizot, séduit par les qualités à la fois brillantes et solides du jeune écrivain, résolut d'en faire un auxiliaire de sa politique; il l'appela au ministère des Affaires étrangères, en qualité de sous-directeur. Cette même année 1844, Lavergne épousait M<sup>lle</sup> Delalande,

veuve de M. Eugène Persil, le fils de l'ancien Garde des sceaux, substitut du Procureur général à la Cour royale de Paris.

A cette époque, la loi permettait le cumul des fonctions publiques avec un mandat électif. Donc, en 1846, Lavergne posait à nouveau sa candidature dans le Gers, et cette fois il l'emportait sur son ancien concurrent. Il avait trente-sept ans. La carrière s'ouvrait devant lui brillante et, semblait-il, assurée. Ami particulier du premier ministre, confident de ses desseins, au point qu'un député de l'opposition, en lui répondant à la tribune, pourra dire que la Chambre venait d'entendre, sinon la parole, au moins la pensée du chef du gouvernement, Lavergne était, aux yeux de tous, promis aux plus hautes destinées. Lui-même avait foi dans l'avenir du régime auquel il s'était dévoué. Il voyait dans la monarchie constitutionnelle, loyalement pratiquée, le port où le pays pourrait se reposer après tant d'orages.

Nouveau venu dans la Chambre, le député du Gers avait trop de tact pour se mêler inconsidérément aux grands débats qui se déroulaient avec tant d'éclat sous les yeux de la France attentive. Toutefois il prit part à la discussion sur les mariages espagnols. Il parut à la tribune pour soutenir la politique du gouvernement et, en quelque sorte, en qualité de lieutenant de M. Guizot. Son discours, écouté avec faveur, présageait un orateur. Il se recommandait par la clarté, la vigueur de l'argumentation, jointes à la facilité et à l'élégance de la parole.

Le succès du ministère fut éclatant. Il donnait un sanglant démenti à la thèse favorite de l'opposition, accusant le gouvernement de Juillet de se mettre aux genoux de l'Angleterre. L'Angleterre était battue et ne cachait pas son ressentiment. Lavergne saisit l'occasion de ce triomphe diplomatique pour faire auprès de M. Guizot une démarche qui mérite d'être notée; il lui conseilla de se retirer.

« Vos adversaires, lui dit-il, visent surtout votre place, c'est le pouvoir qu'ils veulent; ils en sont écartés depuis longtemps; ils ne feront pas mieux que vous; je crois même qu'ils feront moins bien, et dans six mois, dans un an, après cette abdication volontaire, vous reviendrez avec le prestige du désintéressement. » Le grand ministre ne crut pas devoir écouter cet avis, dicté par une singulière clairvoyance et par une connaissance profonde du caractère français, ami du changement. S'il eût suivi le conseil

de Lavergne, qui peut dire si les destinées de la France n'auraient pas changé de face ?

La révolution de Février, véritable coup de foudre dans un ciel serein, interrompit brusquement la carrière politique de Lavergne. Il s'en affligea moins pour lui que pour le pays, rejeté ainsi dans des aventures qui devaient lui coûter si cher. Quant à lui, il reprit sa plume.

Les lettres, a-t-on dit justement, sont les sublimes consolatrices de l'adversité. L'écrivain tombé du pouvoir ressent moins amèrement sa chute; il a dans l'étude un intérêt de tous les instans et, dans les succès littéraires, un baume souverain, capable de guérir les blessures de l'amour-propre. Aussi les hommes de lettres supportent-ils en général avec dignité les disgrâces de la politique. Le fier isolement de Chateaubriand après la Restauration, l'exil volontaire de Victor Hugo, et, dans la circonstance qui nous occupe, la noble attitude de Guizot, sont dus non seulement à la grandeur d'âme de ces hommes illustres, mais aussi au culte bienfaisant des belles-lettres.

Lavergne était revenu à la *Revue des Deux Mondes*, dont les fonctions publiques l'avaient éloigné et dont l'amitié de Buloz lui rouvrait les portes. Il en fut à nouveau un actif collaborateur. Dès le 1<sup>er</sup> avril 1848, j'y trouve un article de lui intitulé : *le Budget de la République*. En mai et en juin, il publie des études sur l'*Algérie* et sur les *Écrits de Proudhon*, et, le 1<sup>er</sup> août, sortant du cadre habituel de ses travaux, il s'essaie dans le roman; il écrit une nouvelle qui a pour titre : *Élise et Albert*.

Mais l'écrit le plus important de Lavergne, à cette époque, est un article publié aussi dans la *Revue des Deux Mondes*, à la date du 15 juillet 1850, sous ce titre : *Guillaume III et Louis-Philippe*. Il y rendait compte d'un livre de M. Guizot, récemment paru et intitulé : *Discours sur l'histoire de la Révolution d'Angleterre*. Ce livre avait pour objet l'étude de cette question : Pourquoi la Révolution d'Angleterre a-t-elle réussi ? Ce qui impliquait nécessairement l'examen de la question parallèle : Pourquoi la Révolution française n'a-t-elle pas réussi jusqu'à présent ?

Tout en appréciant le jugement porté par l'éminent écrivain sur ces deux grands événemens de l'histoire, Lavergne avait été amené à tracer un parallèle entre les deux princes qui avaient tenté de finir la Révolution en lui donnant la forme de la monarchie constitutionnelle.

Ici, je laisse la parole à l'auteur.

Louis-Philippe était bien l'héritier direct, Guillaume III ne l'était pas; c'était sa femme, la princesse Marie, qui succédait au trône d'Angleterre à l'exclusion du prince de Galles.

Louis-Philippe était Français; Guillaume III était étranger. Non seulement le Duc d'Orléans était Français par le sang, mais il l'était par le caractère et l'esprit.

Il avait été élevé dans les idées du xviii<sup>e</sup> siècle; ses souvenirs de jeunesse se confondaient avec ceux de la Révolution, et il avait vaillamment contribué des premiers à repousser l'invasion étrangère; le prince d'Orange, au contraire, était encore moins Anglais par les idées que par la naissance; il aimait peu l'Angleterre et les Anglais.

Le caractère personnel des deux princes n'offre pas moins de contrastes, tous à l'avantage du Français. Autant Guillaume était froid, hautain, taciturne et dur, autant Louis-Philippe s'est montré affable, ouvert et bienveillant. Le premier semblait né pour le gouvernement despotique, le second réalisait l'idéal d'un prince populaire et bourgeois, du chef affectueux d'une nation libre. En permettant cette chute soudaine qui a dévoilé tout ce que les partis avaient si indignement caché ou défiguré, la Providence a vengé Louis-Philippe des calomnies odieuses de ses ennemis.

Cet article, qui eut beaucoup de retentissement, apporta une douce consolation aux derniers jours du souverain exilé. Il se le fit lire à plusieurs reprises et pria M. Guizot de transmettre ses remerciemens à l'auteur. Lavergne était sur le point de se rendre à Claremont pour offrir au vieux monarque un dernier témoignage de respect et d'attachement; la mort imprévue du Roi l'empêcha d'accomplir ce dessein. Quelques mois après, il partait pour l'Angleterre, avec son ami M. Mon, pour apporter à la famille royale, éprouvée de nouveau par la mort de la reine des Belges, l'hommage de ses condoléances. Il a raconté, au retour, ce voyage et la réception qui lui fut faite à Claremont. On ne lira pas sans intérêt quelques pages de cette relation conservée dans ses papiers.

Les deux visiteurs, en attendant qu'on les introduise dans le château, admirent le parc, dont Lavergne fait une agréable description.

Nous n'étions, poursuit-il, que depuis quelques minutes occupés à contempler ce riant spectacle, quand un grand bruit vint nous avertir que le moment était venu de revenir sur nos pas. Une joyeuse bande



d'enfans venait de se répandre sur le perron en poussant de grands cris et de bruyans éclats de rire; c'étaient les petits-enfans du Roi, au nombre de sept ou huit, qui commençaient leurs jeux, et certes jamais pension en vacances ne fit un plus charmant tapage.

Deux des enfans passèrent en courant auprès de nous; l'un était grand pour son âge, très élancé, avec une figure un peu pâle et sérieuse; c'était M. le Comte de Paris; l'autre, plus petit et plus animé, était son frère, M. le Duc de Chartres. L'un et l'autre paraissaient fort occupés d'un grand cerf-volant qu'il s'agissait de lancer.

Nous suivîmes tristement des yeux ces frères héritiers d'une couronne si fatale. L'un et l'autre ont déjà vu de près le 24 février, l'horrible tumulte d'une révolution, et nul ne sait quelles destinées leur réserve l'obscur avenir.

A les voir si insoucians, si gais, on ne peut s'empêcher de se dire qu'ils sont mille fois plus heureux dans la liberté de leur condition présente qu'ils ne l'auraient jamais été aux Tuileries. Leur sort futur serait également bien plus doux, s'ils pouvaient jouir en paix de cette existence brillante et aisée que donne la jouissance d'une grande fortune dans une condition privée, que s'ils sont forcés de courir encore les chances formidables de la royauté.

Mais ces pauvres enfans sont nés princes et ce titre funeste les livre à tous les hasards d'une situation exceptionnelle. Partout où leur nom les mènera, ils seront contraints de le suivre.

Continuez vos jeux enfantins, Monseigneur, vous êtes encore, quoique vous grandissiez dans l'exil, à la plus heureuse période de votre vie!

Nous trouvâmes dans le salon la Reine, M. le Duc et M<sup>me</sup> la Duchesse de Nemours. La Reine se leva vivement en nous voyant; elle était en grand deuil, et ses traits amaigris, sa grande taille un peu courbée attestaient le ravage des chagrins et des ans; mais elle avait encore un air remarquable de force et de vie. Je ne pus retenir mes larmes en voyant cette femme et cette mère qui portait à la fois le deuil de son mari et de trois de ses enfans.

Elle adressa alors quelques paroles à Monseigneur pour le remercier de sa visite, et, se tournant ensuite vers moi :

— Ah! monsieur de Lavergne, quel article! Nous l'avons lu bien des fois, le Roi et moi, et je regrette bien que vous n'ayez pas entendu de sa bouche ce qu'il aurait été si heureux de vous dire.

Elle ajouta encore bien d'autres paroles bienveillantes que j'entendis à peine, tant j'étais ému. M. le Duc de Nemours s'approcha à son tour pour m'adresser les mêmes remerciemens et M<sup>me</sup> la Duchesse de Nemours, plus belle et plus gracieuse que jamais, y joignit les siens, accompagnés du plus charmant sourire. Certes, jamais auteur ne fut

mieux payé de ses peines ; ces augustes témoignages me touchèrent d'autant plus que je ne les avais pas cherchés.

La conversation s'engage entre la famille royale et les deux visiteurs, trop longue à la fois et trop intime pour être rapportée ici. Je crois pouvoir néanmoins en reproduire la fin, pleine de mélancolie et de noblesse :

La Reine s'étant levée pour nous donner congé, tout le monde se leva.

Au moment où j'allais sortir, la Reine vint à moi et me tendit la main :

— Que je vous remercie encore, me dit-elle avec expression, du bien que vous avez fait au Roi ! Je suis heureuse que vous m'ayez fourni l'occasion de vous le dire moi-même.

Puis, d'une voix basse et sérieuse, elle ajouta :

— Ne croyez pas que je désire quelque chose pour l'avenir. Éprouvés comme nous le sommes, je ne sais pas ce que je dois désirer pour ma famille. Mais je voudrais voir la France plus heureuse et plus calme ; c'est mon seul vœu, c'était le seul vœu du Roi, qui était le meilleur des Français, comme il était le meilleur des maris et des pères.

— Que Votre Majesté prie pour nous, répondis-je, Dieu doit aimer et écouter sa voix.

— Vous pouvez bien vous dire, me dit à son tour M. le Duc d'Aumale en nous reconduisant, que vous avez adouci les derniers momens du Roi. Vous avez été pour lui la voix de l'histoire.

— C'est une grande consolation pour moi, Monseigneur.

— Et une grande aussi pour nous, ajouta gracieusement le Prince, en me serrant la main.

Ces pages, dont Lavergne n'avait parlé à personne, dont ses plus intimes amis ne soupçonnaient pas l'existence, retrouvées par hasard dans ses papiers, et qui, par conséquent, n'étaient point destinées à la publicité, le montrent dans toute la simplicité et toute la générosité de sa nature.

Il connaissait à peine la famille royale, il le dit lui-même dans cette relation : « J'allais très rarement aux Tuileries et je n'avais guère vu le Roi et sa famille, à l'exception pourtant de M. le Duc d'Aumale, que dans les réceptions officielles. J'ai pour les princes beaucoup de respect, mais peu d'attrait ; je me sens auprès d'eux très mauvais courtisan, fort peu sensible aux prévenances banales qu'ils sont obligés d'avoir pour tout le monde,

fort gêné en présence des gens qui ne peuvent avoir avec moi aucun abandon. » Il n'avait rien à attendre de cette famille déchue de sa grandeur, car il avait entrevu, dès les premiers jours de la révolution de Février, que le torrent de la démocratie, débordant ses rives, ne pourrait plus rentrer dans le lit que la royauté avait essayé de lui creuser. Mais touché du bien que la monarchie de Juillet avait fait à la France, touché des efforts intelligens et courageux tentés pour donner au pays un gouvernement à la fois libre et stable, il avait voulu témoigner aux nobles exilés son admiration et sa reconnaissance.

Parmi les institutions fondées par la seconde république, une des plus utiles était l'Institut agronomique. C'était une sorte d'école normale de l'agriculture, joignant à l'enseignement scientifique le plus élevé, la pratique approfondie de la culture, à la fois école de théorie et d'application. Le gouvernement d'alors s'était montré envers cet établissement d'une libéralité sans égale. Il en avait fixé le siège à Versailles. On avait affecté aux différens services de l'Institut les bâtimens occupés jadis par la Maison du Roi et l'on avait détaché du grand parc près de mille hectares pour servir aux expériences agricoles. Pour que la faveur n'eût aucune part dans le choix des professeurs, les chaires furent mises au concours.

La chaire d'économie et de législation rurales avait suscité de nombreux concurrens.

Tout ce que l'agriculture comprenait d'hommes considérables, les Barral, les Lecoulteux, les François Bella, étaient entrés en lice ; mais l'on ne fut pas médiocrement surpris d'apprendre que Lavergne se mettait sur les rangs. Je ne crois pas exagérer en disant qu'à cette époque, son savoir, en fait d'agriculture, n'allait pas au delà des *Georgiques*. Il avait acheté en 1846, pour employer la dot de sa femme, un château dans la Creuse, le château de Peyrusse, environné d'une terre de trois cents hectares. Mais je doute qu'en raison des exigences de sa double situation de diplomate et de député, il y eût mis les pieds depuis son acquisition. A coup sûr, il était resté complètement étranger à l'exploitation de ce bien rural. C'était donc une carrière nouvelle qu'il entreprenait, et les professionnels ne le voyaient point sans un sourire légèrement ironique s'y aventurer.

L'événement toutefois donna raison à la tentative hardie de Lavergne. Après un concours des plus brillans, il fut nommé

professeur d'économie et de législation rurales à l'Institut agronomique. On put croire, pour expliquer ce résultat inattendu, que son succès était dû surtout à son talent oratoire et que son éloquence avait fasciné le jury. Certains se demandaient si le fond répondrait à l'éclat de la forme, et ce que seraient les leçons de ce savant improvisé. Elles furent absolument remarquables. Le cours de Lavergne fut un des plus suivis de l'Institut agronomique. Il groupait autour de lui, en même temps que les élèves de l'école, tous avides de l'entendre, un grand nombre de personnes venues du dehors. Lavergne avait au plus haut degré les deux qualités essentielles de l'enseignement : la clarté et le charme. Les esprits les plus étrangers aux choses de l'agriculture étaient tout d'abord émerveillés de la facilité avec laquelle il les faisait pénétrer dans les arcanes de cette science, jusqu'alors fermée pour eux. Les détails techniques, présentés avec art, perdaient leur aridité, et, tout en demeurant pratique, le professeur faisait envisager l'agriculture sous ses aspects les plus élevés d'utilité sociale et de richesse publique. Ça et là, des anecdotes piquantes, des traits spirituels réveillaient l'attention de l'auditoire, et, la leçon finie, on se disait qu'elle n'eût point été déplacée à la Sorbonne ou au Collège de France.

Lavergne professa à l'Institut agronomique pendant deux ans, de 1850 à 1852. Un événement inattendu vint brusquement mettre fin à son enseignement.

Il était à Peyrusse, lorsqu'il apprit par *le Moniteur universel* la suppression de l'Institut agronomique. Un préjugé répandu à cette époque dans les sphères officielles contre l'application de la science à l'agriculture avait décidé sans autre forme de procès, sans discussion, sans enquête, par un simple trait de plume, la destruction de la grande école dont l'agriculture se promettait les plus heureux résultats. Pour la seconde fois, la carrière de Lavergne était brisée. Le professorat, où il avait déjà obtenu de si beaux succès, lui était fermé. Avec la douce philosophie qui ne le quittait jamais, il disait, en riant, qu'en supprimant l'Institut agronomique, on avait pourvu au sort des animaux répartis dans les fermes modèles, mais qu'on n'avait pas songé aux professeurs.

Sa constance ne fut pas ébranlée par ce coup imprévu.

Il s'était ouvert une voie nouvelle, dans laquelle il entrevoyait une série pour ainsi dire indéfinie d'études attrayantes et fortes ;

il avait la conscience que son labeur devait être utile aux hommes ; la vie studieuse et solitaire qu'il allait mener réjouissait sa belle âme, bien vite déprise des agitations mesquines de la politique et des luttes stériles de l'ambition. C'est le sentiment qu'il a exprimé en termes éloquens dans la préface de son *Économie rurale en Angleterre* : « Je m'adresse surtout, disait-il, à ceux qui, comme moi, se sont tournés vers la vie rurale, après avoir essayé d'autres carrières, et par dégoût des révolutions de notre temps. Au sein de la nature qui ne change pas, ils trouveront ce qu'ils cherchent, l'activité dans le calme et l'indépendance par le travail. » Il avait d'abord songé à publier son cours d'économie rurale professé à l'Institut agronomique. Un autre dessein, dès longtemps arrêté dans son esprit, modifia ses résolutions, et depuis, à travers les nombreuses études auxquelles il s'est livré, il n'a pas trouvé le temps de réaliser cette publication. Le monde agricole y a perdu assurément, bien qu'en échange Lavergne lui ait donné un livre qui, en son genre, est un chef-d'œuvre ; je veux parler de *l'Économie rurale en Angleterre, en Écosse et en Irlande*.

Frappé de la supériorité de l'agriculture anglaise, Lavergne avait voulu l'étudier sur place. Dans l'été de 1851, après avoir visité la première Exposition universelle inaugurée à Londres, il fit en Angleterre un séjour prolongé. Il avait la bonne fortune d'avoir pour compagnon de route, indépendamment de son beau-frère M. Fossin, son ami Ampère. En cette aimable et docte compagnie, Lavergne entreprit de visiter les grandes exploitations rurales du Royaume-Uni. Il y consacra plusieurs mois, étudiant avec un soin scrupuleux tous les élémens de la richesse agricole du pays, les conditions du sol et du climat, les races d'animaux, les méthodes de culture, négligeant pour la ferme le château où d'aimables instances cherchaient à le retenir. Puis, quand son butin fut recueilli, il songea à regagner la France ; mais, en cette conjoncture, l'un de ses compagnons lui fit défaut.

Ampère s'embarquait pour New-York, d'où il devait rapporter le charmant récit qu'il a publié sous le titre de *Promenade en Amérique*. A son retour, il racontait une plaisante méprise des Américains à son sujet. Il avait si bien profité des leçons de Lavergne, et il traitait avec une telle compétence les questions agricoles qu'on s'y était trompé, et qu'on l'avait pris, non pour un académicien en voyage, mais pour un professeur d'agriculture.

Lavergne mit près de trois ans à mûrir son œuvre ; c'est seulement en 1854 qu'il publia l'*Essai sur l'économie rurale en Angleterre, en Écosse et en Irlande*.

Ce livre offrait le mérite assurément fort rare de joindre à une science profonde, sûre, éprouvée, la forme la plus attrayante. Ampère, bon juge en matière littéraire, définissait ainsi la manière de Lavergne : « Vous représentez pour moi la littérature agrandie, élargie au moins, de notre temps, c'est-à-dire l'art d'écrire appliqué aux sujets scientifiques. »

Le succès de cette étude magistrale fut aussi retentissant que durable ; car l'*Essai sur l'économie rurale en Angleterre, en Écosse et en Irlande* a été traduit dans presque toutes les langues de l'Europe et les Académies étrangères ont spontanément nommé Lavergne leur correspondant. Mais l'approbation la plus flatteuse à ses yeux fut celle de l'Académie des sciences morales et politiques, qui lui ouvrit ses rangs immédiatement après la publication de son ouvrage. Il fut élu, le 30 juin 1855, en remplacement de Léon Faucher.

L'année précédente, à la date du 15 mars 1854, il avait été nommé membre de la Société centrale d'agriculture de France. A partir de ce moment, la production de Lavergne ne s'arrêta plus jusqu'à l'époque où la politique le reprit.

C'est à Peyrusse qu'il a composé presque tous ses ouvrages. Il y restait sept mois de l'année. Comme tous les grands travailleurs, il s'était fait un genre de vie uniforme et réglé. La matinée, commencée presque avec le jour, était consacrée aux travaux intellectuels. Il ne revêtait pas comme Buffon un habit de cérémonie pour écrire, et son éloquence n'avait pas besoin de manchettes ; mais, des fenêtres de son cabinet de travail, il aimait à contempler le riant paysage qui se déroulait sous ses yeux, une immense prairie légèrement ondulée où ses vaches bretonnes mettaient une note blanche et noire sur le fond éclatant de la verdure ; à l'horizon, la masse sombre de ses imposantes futaies ; et, sur le côté, ourlant la prairie de son onde écumeuse, le ruban argenté du Taurion. C'était un lieu véritablement inspirateur ; les Bénédictins, si épris du pittoresque, auraient pu le choisir pour y placer leurs cellules.

L'après-midi était réservé aux courses dans la campagne et à la visite des fermiers.

C'est dans cette retraite studieuse qu'il passa les dix-huit an-

nées de l'Empire, livré tout entier à ses travaux scientifiques et à l'exploitation de sa terre. Il publia, en 1860, l'*Économie rurale de la France depuis 1789*. C'est, avec l'*Essai sur l'agriculture en Angleterre*, l'œuvre la plus considérable de Lavergne. Mais il ne faut pas croire qu'en l'écrivant, il ait eu l'intention de faire un pendant à son premier travail et d'en renouveler le succès. Il avait trop d'esprit pour ne pas savoir qu'on ne réussit guère deux fois dans le même genre. Le sujet tout différent lui avait d'ailleurs été fourni par l'Académie des sciences morales elle-même; elle avait désiré qu'il traitât l'importante question de l'influence de la Révolution française sur l'agriculture.

Voici sa conclusion appuyée par les raisons les plus fortes : Il rend justice aux principes nouveaux introduits dans nos lois par la Révolution; il déclare qu'ils ont été favorables à l'agriculture, mais il ajoute que les excès de tout genre qu'on a eu à déplorer pendant la période révolutionnaire en ont retardé le bienfait, qui ne s'est produit que lorsque la séparation s'est faite entre les bonnes et les mauvaises conséquences de la Révolution.

Un peu avant cette publication, et dans l'ordre des études agricoles, Lavergne faisait paraître, en 1857, un livre important : *l'Agriculture et la Population*, suite d'articles publiés dans la *Revue des Deux Mondes*, à propos de l'Exposition de 1855. Un des premiers, sinon le premier, il y a de cela un demi-siècle, il poussait un cri d'alarme en signalant à l'attention générale cette grave question de la dépopulation de la France qui préoccupe aujourd'hui les pouvoirs publics. Dans une savante dissertation, il analysait les causes du mal et y proposait des remèdes qui malheureusement n'ont pas été mis en pratique.

Il écrivait également une intéressante introduction aux voyages d'Arthur Young.

Puis, revenant à la politique, il publiait une brochure sous ce titre : *la Constitution de 1852*.

Une autre œuvre plus considérable parut en 1863. C'est l'*Histoire des assemblées provinciales sous Louis XVI*, créées pour faire contrepoids au pouvoir sans contrôle qu'avaient exercé jusqu'alors les intendants.

En même temps, Lavergne publiait une *Galerie des économistes français au XVIII<sup>e</sup> siècle*, suite de monographies où l'on voit défiler tour à tour l'abbé de Saint-Pierre, Quesnay, le marquis de Mirabeau, Turgot, Dupont de Nemours, toutes physono-

mies aussi remarquables par leurs lumières que par leur originalité.

Bien d'autres productions moins importantes, éparses dans les Revues du monde savant, sont sorties de la plume de Lavergne. La liste en serait trop longue pour être rapportée ici. Elle n'aurait d'autre intérêt que de faire ressortir l'activité infatigable et la rare facilité de l'écrivain. Au milieu de ces travaux si nombreux, si variés, il trouvait encore le temps de correspondre avec ses amis, M. Guizot, M. de Tocqueville, M. Vuitry, M. de Quatre-fages, et tant d'autres. Une circonstance intéressante fut sur le point de faire sortir Lavergne de sa laborieuse retraite. Bien qu'il fût pleinement satisfait d'avoir vu ses travaux récompensés par le titre de membre de l'Académie des sciences morales et politiques, beaucoup de ses amis auraient voulu le voir entrer à l'Académie française. Ampère lui écrivait à ce sujet une lettre pressante. D'autres académiciens éminents, Montalembert, l'évêque d'Orléans, Guizot surtout, très influent alors à l'Académie, l'encourageaient dans cette voie. Mais, un de ses amis ayant manifesté l'intention de poser sa candidature, il s'effaça devant lui, et, depuis, la politique d'abord, la maladie ensuite, le firent renoncer à ce dessein.

Le 4 septembre lui rouvrit d'une façon inattendue la vie politique. Il était dans sa terre de Peyrusse, gémissant sur les malheurs de la patrie et désolé de ne pouvoir rien pour elle, lorsqu'en février 1871, il apprit par une dépêche de Bordeaux qu'il avait été élu par le département de la Creuse député à l'Assemblée nationale. Il ne s'était pas présenté; il n'avait fait aucune profession de foi; personne n'avait soutenu sa candidature; et cependant son nom, par une entente tacite des électeurs, s'était trouvé sur presque toutes les listes. Hommage spontané de ses compatriotes d'adoption, auquel il fut très sensible et dont il devait dans son testament leur témoigner sa gratitude.

Il partit immédiatement pour Bordeaux, où l'Assemblée se réunissait, et prit une part active à ses travaux. L'état de sa santé ne lui permit pas d'aborder souvent la tribune; il en ressentait une fatigue extrême; pourtant, dans les années 1872 et 1873, il a prononcé d'importans discours sur le budget, sur le recrutement de l'armée, sur la nomination des maires, sur les impôts et, en particulier, l'impôt sur le revenu.

C'est surtout dans les commissions que sa compétence excep-



tionnelle en matière de finances et d'économie politique faisait rechercher son avis et lui donnait une influence sérieuse. On en eut une preuve éclatante dans le vote de la Constitution de 1875. On sait qu'elle ne fut adoptée qu'à une voix de majorité. Or, Lavergne avait réuni autour de lui un certain nombre de ses collègues, ou plutôt quelques députés, qui, rendant hommage à ses lumières et à l'indépendance de son caractère, venaient d'eux-mêmes chercher auprès de lui les directions de leur politique. On les appelait le « groupe Lavergne. » Que ferait ce groupe? Quelle ligne de conduite adopterait-il dans la question si grave de la Constitution? Allait-il se prononcer pour la proclamation immédiate de la République ou pour la continuation du régime innomé sous lequel la France avait vécu depuis 1870? Dans la notice autobiographique qu'il a laissée, Lavergne indique en ces termes les raisons qui l'ont décidé en faveur de la République : « A l'Assemblée, toutes mes préférences ont été pour la monarchie constitutionnelle, mais, quand il m'a été démontré que cette monarchie était impossible, je me suis rallié à la République libérale et conservatrice. » En prenant cette résolution, il faisait à son patriotisme un véritable sacrifice; car il n'ignorait pas que certains de ses amis, royalistes déclarés, ne lui pardonneraient point d'avoir fermé le retour à la monarchie.

La Constitution de 1875, pour faire contrepoids aux entraînemens de la démocratie, avait cherché à maintenir dans le Sénat un élément traditionnel par la création de soixante-quinze sénateurs inamovibles. C'était en même temps un moyen d'ouvrir la carrière politique aux supériorités que leurs travaux avaient éloignées de la vie publique. Lavergne était destiné à cette haute dignité par ses lumières, par son caractère et par son passé politique. Il fut élu sénateur inamovible par l'Assemblée nationale, le 13 décembre 1875. Il remplit avec sa conscience accoutumée le mandat dont il était investi. Malheureusement la maladie dont il souffrait et qui devait l'emporter, la goutte héréditaire, faisait chaque jour de nouveaux progrès et lui infligeait des tortures inouïes. Pour comble d'infortune, il eut la douleur de perdre la femme qui, par ses soins attentifs et son zèle intelligent, savait apporter quelque adoucissement à ses maux.

Les Chambres étant encore à Versailles, il ne pouvait songer à faire quotidiennement, comme beaucoup de ses collègues, le

voyage de Paris. Il s'était donc fixé à Versailles même; il y avait acheté un hôtel, et, quand le mal lui laissait quelque répit, il se faisait traîner dans un fauteuil roulant jusqu'au Sénat. S'il ne pouvait pénétrer dans la salle des séances, il s'arrêtait dans la galerie des bustes; on faisait cercle autour de lui, on l'interrogeait sur les questions du jour, on écoutait attentivement ses avis.

Ce rôle de politique consultant l'intéressait vivement et lui rendait pour un instant l'illusion de l'activité qu'il ne connaissait plus. Mais il ne pouvait faire davantage. Après le 16 Mai, auquel il s'était montré hostile, les membres du nouveau cabinet choisi par le maréchal de Mac Mahon ayant témoigné le désir de le voir siéger parmi eux, le maréchal lui offrit le portefeuille de l'Agriculture et du Commerce. Lavergne lui fit répondre qu'il était grandement honoré de son choix, mais que l'état de sa santé ne lui permettait pas d'accepter des fonctions militantes.

Cependant ses forces déclinaient sans que sa belle intelligence ait faibli un seul jour. Il vit venir la mort avec la sérénité d'un philosophe et la résignation d'un chrétien. A vrai dire, elle était pour lui une délivrance; elle mettait un terme à des souffrances intolérables que nul espoir de guérison ne pouvait conjurer. Il succomba le 19 janvier 1880. N'ayant point d'enfant, il crut pouvoir disposer d'une partie de sa fortune au profit des institutions agricoles dont il était membre.

Il fit des legs importants à la Société nationale d'agriculture et à la Société des Agriculteurs de France, et un don magnifique au département de la Creuse, en souvenir de l'élection spontanée dont il avait été l'objet.

Quelque temps après sa mort, un comité se réunit sous la présidence de J.-B. Dumas, le grand chimiste, et, après lui, de Léon Say, afin d'honorer sa mémoire en lui élevant un monument. Les souscriptions recueillies permirent l'érection d'une statue dont l'exécution fut confiée aux mains d'un sculpteur de grand mérite, Alfred Lanson. Quand l'œuvre fut achevée, on se demanda où on la placerait. Le lieu tout naturellement indiqué pour recevoir l'image du grand économiste était Guéret, le chef-lieu du département où Lavergne avait passé ses années les plus fécondes, qu'il avait représenté à l'Assemblée nationale et qu'il avait enrichi de ses bienfaits. Mais c'était compter sans les préjugés du radicalisme. Le Conseil municipal de Guéret refusa le don qui lui était offert sous le prétexte que

Lavergne avait des opinions réactionnaires. En vain faisait-on observer que des républicains éprouvés, et, à leur tête, Martin Nadaud, l'ancien ouvrier maçon, celui-là même auquel la ville de Guéret vient d'élever une statue, patronnaient la souscription et l'encourageaient de leurs deniers. Rien n'y fit. La municipalité demeura obstinée dans son refus. On avait accepté les libéralités de Lavergne, mais on ne voulait pas de sa statue. C'est toujours l'histoire d'Aristide, avec cette différence que l'ostracisme ne s'appliquait pas à l'homme, mais à son image, ce qui, après tout, est un progrès.

En apprenant cette exclusion, Léon Say se montra plus surpris que déçu : « Ils n'en veulent pas à Guéret, dit-il, eh bien ! nous le garderons à Paris. » C'est en effet dans la capitale, au milieu du jardin de l'Institut agronomique, restauré et agrandi, qu'a été érigée la statue proscrite par la Creuse. Le gouvernement d'alors, moins exclusif que la municipalité de Guéret, ne craignit pas de s'associer à l'hommage rendu à la mémoire de Lavergne, et le jour de l'inauguration du monument, le ministre de l'Agriculture, M. Viette, radical, mais homme d'esprit, fit un délicat éloge de l'économiste, du professeur, de l'écrivain. Léon Say avait raison ; encore que, de la sorte, le savant seul soit glorifié à l'exclusion de l'homme politique, la place de Lavergne est bien là où son image a été dressée, au centre de cet Institut agronomique, dont il a été l'un des fondateurs, au milieu de cette jeunesse laborieuse qu'il formait par son enseignement à l'étude de la science agricole, aux austères vertus de la vie rurale, à l'amour de la patrie !

ERNEST CARTIER.

---

# POÉSIE

---

## I

Dans le verger que juin pavoise de cerises,  
Trois vierges, de vingt ans à peine, sont assises.  
Une immense lumière occupe le ciel blanc.  
Un arbre dont les fruits sont bas couvre le banc  
Où, tranquilles, la tête en arrière inclinée,  
Elles laissent couler l'heureuse matinée.  
Caché dans la charmille obscure, je les vois.  
Sans pouvoir distinguer les mots, j'entends leurs voix.  
D'un mouvement distrait, tout en causant entre elles,  
Elles creusent le sol du bout de leurs ombrelles.  
Sous le balancement léger des grands chapeaux  
Leurs visages baignés d'un demi-jour sont beaux,  
Et la fleur de leur âge éclate sur leurs joues.  
Leurs bouches, par instans rêveuses, font des moues,  
Ou s'ouvrent sur des dents candides en riant.  
Une tête se tourne et montre un cou friand,  
Et la perle qui brille au lobe de l'oreille  
En rehausse la grâce et la nacre vermeille.  
L'aérien tissu des étoffes d'été,  
Répandu sur ces corps de chaste volupté,  
Flotte en nuages frais de la gorge pudique  
Aux genoux que la robe insinuante indique.  
Il arrive parfois qu'une jupe soudain  
Remonte en découvrant un bas de jambe fin.  
L'une de ces enfans se lève, et d'une branche  
Elle approche son bras qui colore la manche,

Fouille la feuille, atteint, détache et goûte un fruit  
 Dont le lustre répond à sa lèvre qui luit,  
 Et se rassied au creux du banc où ses amies  
 Languissent, de chaleur vaguement endormies.  
 A chacune elle donne un baiser dans le cou,  
 Puis pose en le flattant sa main sur leur genou,  
 Et d'une brusque étreinte enlace leurs deux tailles ;  
 Et ce sont des éclats et de tendres batailles.  
 Et ces jeux leur sont doux et leur semblent charmans,  
 Parce que l'été rit à leurs premiers vingt ans,  
 Et parce qu'elles sont contentes d'être heureuses.

Beau groupe environné de jour, chères joueuses,  
 Je reconnais le dieu qui vous anime ainsi :  
 Il fut, il est ma joie et souvent mon souci ;  
 Je ne vois mon destin qu'à travers son image.  
 Pour vous seules encore il reste sans visage.  
 Vous ne prononcez point son nom, même entre vous,  
 Tant ses pressentimens rendent les cœurs jaloux.  
 Mais ce n'est pas en vain que vous rêvez ce maître :  
 Il vous guette, il attend son heure de paraître.  
 Demain, l'une après l'autre, il saura vous ravir.  
 Des larmes, un sanglot, une plainte, un soupir,  
 Ses bras se fermeront sur vous, vous serez femmes ;  
 Et, vous mêlant à lui, respirant dans ses flammes  
 La plus vaste espérance et le suprême orgueil,  
 Vous prendrez le chemin de votre nouveau seuil.  
 Il épanouira vos âmes ingénues  
 A des félicités qui vous sont inconnues ;  
 Et plus tard, quelque soir de juin, dans ce verger  
 Où rayonne aujourd'hui votre bonheur léger,  
 Mes yeux vous reverront, ô belles jeunes filles,  
 Mères, et confondant à vos pieds trois familles.

## II

Si jamais à mon seuil s'arrête le Bonheur,  
 Je lui dirai : Poursuis ta route, voyageur,  
 J'ai mes hôtes ; tu peux les voir par les fenêtres  
 Marcher dans ma maison qu'ils occupent en maîtres.

Ce sont la Volupté, la Tristesse et l'Orgueil.  
 Dès l'aube sous mon toit je leur ai fait accueil.  
 La Volupté d'abord est aussitôt venue  
 Au creux de mes genoux s'étendre toute nue.  
 J'ai senti la chaleur de son souffle à mes yeux,  
 Elle a jeté sur moi ses bras insidieux,  
 Et, se laissant aller mollement en arrière,  
 Ses regards, à demi perdus sous la paupière,  
 Troubles et languissans me désignaient le lit.  
 Or, tandis qu'au moment où la chair s'assouvit,  
 Ma compagne à dessein m'aveuglait de sa bouche,  
 La Tristesse entre nous se glissa dans ma couche.  
 Nos vains embrassemens ont duré tout le jour.  
 Le soir vient ; me voici réveillé de l'amour.  
 Mes hôtes, me sachant désormais sans défense,  
 Me tiennent asservis sous leur dure arrogance.  
 Ils ont mis dans mon vin les cendres du foyer,  
 Boue amère où mon âme a peur de se noyer.  
 Leur groupe inquiétant dans ma chambre circule ;  
 On les distingue mal déjà du crépuscule.  
 Ils chuchotent. Parfois l'un d'eux parle plus fort,  
 Et je comprends qu'ils sont à concerter ma mort.  
 Mais, dis, toi qui voulais visiter ma demeure :  
 Pourquoi ne pas avoir choisi la première heure ?  
 Il est trop tard ; l'Orgueil m'empêche de t'ouvrir.  
 Va donc, quitte ce cœur qui s'obstine à souffrir ;  
 Hâte-toi, car, là-bas, quelqu'un de moins indigne  
 Du seuil de sa maison t'appelle et te fait signe.

### III

La douleur est un vin d'une âcreté sauvage ;  
 L'âme trop tendre encor qu'elle a rongée au vif  
 En devient insensible à tout autre breuvage  
 Qui n'a pas son goût corrosif.

Poison dont ma jeunesse avant l'heure fut ivre,  
 Ta morsure aujourd'hui peut seule m'émouvoir :  
 Ce n'est plus qu'en saignant que mon cœur se sent vivre,  
 Ma force est dans mon désespoir.

## IV

Je suis assis devant la porte de la ferme.  
 Il est tard; le village à cette heure est oisif.  
 Aux travaux dont la fin du jour marque le terme  
     Succède un silence pensif.

On entend cheminer l'automne dans les nues.  
 Près de moi, sur le ciel étoilé des beaux soirs,  
 Les marronniers, dressant leurs silhouettes nues,  
     Sont pareils à des coraux noirs.

Un souci trop poignant m'a chassé de la chambre  
 Où j'employais mes soins à l'idéal labeur.  
 Me voici frissonnant dans la nuit de novembre,  
     Solitaire avec ma douleur.

Tandis qu'autour de moi sommeille toute chose,  
 L'air frais accroît ma fièvre au lieu de l'apaiser,  
 Et, par momens, lascif, sur ma bouche il se pose  
     Comme un invisible baiser.

Mais pourquoi, lâchement attentif à moi-même,  
 Prétendre que ma plainte occupe l'Univers?  
 Voici dans l'ombre un soc qui luit. Demain l'on sème :  
     Les sillons nouveaux sont ouverts.

Le laboureur s'endort content dans sa mesure :  
 Qu'importe donc qu'en proie à l'horreur d'être né,  
 Je souffre d'un amour sans but et sans mesure  
     Et de mon cœur désordonné?

## V

J'ai croisé sur la route où je vais dans la vie  
 La Mort qui cheminait avec la Volupté,  
 L'une pour arme ayant sa faux inassouvie,  
     L'autre, sa nudité.

Voyageur qui se traîne, ivre de lassitude,  
Cherchant en vain des yeux une borne où s'asseoir,  
Je me trouvais alors dans une solitude  
Aux approches du soir.

Tout à coup, comme à l'heure où le vent y circule,  
L'herbe haute a frémi sur le bord du fossé,  
Et, près de moi, sortant soudain du crépuscule,  
Les deux sœurs ont passé.

Poursuivant sans répit leur marche vagabonde,  
Des régions de l'ombre aux rives du matin  
Elles portaient ainsi leurs œuvres par le monde,  
Servantes du destin.

D'un sourire cruel m'ayant cloué sur place  
Je les voyais déjà décroître à l'horizon  
Que j'éprouvais encor, plein de flamme et de glace,  
Un horrible frisson.

La dernière alouette a crié dans les chaumes,  
Et j'ai repris, d'un œil craintif tâtant la nuit,  
Le chemin où, parmi les pas des deux fantômes,  
L'Inconnu me conduit.

## VI

Si, contraint par l'amour à souffrir en secret,  
Pour pleurer librement je gagne la forêt  
Quand décembre en remplit les ornières de glace,  
J'y rencontre parfois quelque pauvre lasse,  
Chancelant sous un faix inique de fagots.  
Près de voir se croiser nos destins inégaux,  
Elle lève sur moi du fond de sa misère  
D'humbles yeux qu'une horrible écarlate lisère,  
Et s'éloigne. Mes pas me portent plus avant  
Sous les arbres sans feuille entre-choqués du vent.  
Le bien-aimé fantôme à ma droite chemine ;  
Mais de l'autre côté le spectre de famine,



Griffant de ses pieds nus la terre qui les mord,  
 Me couvre d'ombre avec sa charge de bois mort.  
 Je ne puis écarter cette image importune,  
 Il m'apparaît qu'au prix d'une telle infortune  
 L'amoureuse douleur n'est qu'un songe, et voici  
 Que j'ai honte de croire encore à mon souci.

## VII

Il n'est rien de vivant qui ne vieillisse point.  
 Dans un tour de soleil tient un destin de rose.  
 La feuille, au mois de mars bourgeon vierge qui point,  
 En novembre se décompose.

A son midi, la femme est déjà près du soir.  
 Hélène, le funeste honneur des Tyndarides,  
 Insensible à Pergame en feu, dans son miroir  
 Considère en pleurant ses rides.

Les livres ont, hélas! aussi leur lendemain ;  
 Le meilleur avant peu voit sa grâce offensée :  
 Le temps qui vient à bout du langage romain  
 Flétrit la plus fraîche pensée.

Cesse donc, ô mon fils, de poursuivre en tout lieu  
 Les courtes voluptés où ton désir se trompe ;  
 Reconnais humblement qu'il n'est point, hors de Dieu,  
 De beauté qui ne se corrompe ;

Et, sûr dès à présent que ton cœur se forgeait  
 Une espérance aux ans rapides mesurée,  
 Occupe ton amour enfin du seul objet  
 Qui domine sur la durée

## VIII

Je retrouve, en rentrant ce soir à mon foyer,  
 Fidèle, hélas! ma Douleur sombre,  
 Et je laisse aussitôt mon bel orgueil ployer  
 Après d'elle à genoux dans l'ombre.

Elle m'entoure alors le cou de son bras nu,  
 Et, m'élevant jusqu'à sa bouche :  
 « Vraiment! cher pèlerin, te voilà revenu,  
 Me dit-elle, éprise et farouche.

Quelque lieu que tes pas sans but aient visité,  
 Près des mers ou dans la montagne,  
 Ne m'as-tu pas toujours sentie à ton côté,  
 Invisible et sûre compagne?

C'est moi qui t'arrêtais de secouer au vent  
 Tes souvenirs, cendre tenace  
 Que le rêveur emporte en voyage souvent,  
 Mêlée au pain de sa besace.

Peut-être, malgré moi guéri de mon amour,  
 Ayant surmonté ta détresse,  
 N'es-tu qu'un amant las qui vient dès son retour  
 Rompre avec sa vieille maîtresse?... »

Mais, me voyant baisser la tête sans oser  
 Répondre à son âcre ironie,  
 Elle m'attire et m'offre à boire son baiser,  
 Source amère de tout génie.

Puis, me parlant avec une étrange douceur :  
 « Je demeure donc à moi seule  
 Ta muse, ô mon poète, et ta fille et ta sœur  
 Et ton épouse et ton aïeule!

Ne va pas en nourrir de haine contre moi,  
 Car je suis nécessaire et sainte,  
 Et je ramène à Dieu les cœurs de bonne foi,  
 Régénérés par mon étreinte. »

Or, tandis qu'elle parle encore en me berçant,  
 Je regarde, apaisé par elle,  
 Sourire son visage austère d'où descend  
 Une clarté surnaturelle.

## IX

Crépuscule. Une étoile au Sud. Grillons. Soupir  
 De l'eau, de l'herbe et de la feuille.  
 L'Angelus d'un village, au loin semble bénir  
 Le jour mourant qui se recueille.

D'un regard désolé j'embrasse le couchant.  
 Où, plus vagues de lieue en lieue,  
 Les champs bruns, traversés de rivières d'argent,  
 Rejoignent la montagne bleue.

Lentement à mes yeux je vois se dérober  
 Toutes les formes de la plaine,  
 Et je sens ma raison et mon cœur succomber  
 Sous une angoisse souveraine.

Toi qui reviens ainsi chaque automne t'asseoir  
 Devant ce même paysage,  
 Ne sauras-tu jamais considérer le soir  
 Avec l'âme forte d'un sage ?

Souviens-toi que le jour sort éternellement  
 De l'obscurité passagère,  
 Et ferme ton esprit au noir pressentiment  
 Que la nuit fourbe te suggère.

A l'Orient poindra demain l'espoir nouveau :  
 Mon fils, en attendant son heure,  
 A l'ombre qui t'assiège oppose le flambeau  
 De la lumière intérieure

## X

Le forgeron, levé dès l'étoile du jour,  
 A l'heure où tout encore autour de moi sommeille.  
 Travaille dans sa forge ouverte sur ma cour,  
 Ombre noire au milieu d'une vapeur vermeille.

Moi-même, le sein nu, frissonnant de fraîcheur,  
 Joyeux de me sentir avec l'aube renaître,  
 Je m'assieds à la table où m'attend mon labeur,  
 La tête entre les deux vantaux de la fenêtre.

Ah ! l'outil, quel qu'il soit, honore l'ouvrier !  
 Tandis que le marteau voltige sur l'enclume,  
 J'écris, et, du feuillet au cœur de l'encrier,  
 Mes doigts font cheminer pensivement la plume.

Le forgeron robuste, affermi sur les reins,  
 Se cambre en contractant les muscles de son torse.  
 Il bat le fer avec des gestes souverains,  
 Et je goûte à le voir l'ivresse de la force.

« Compagnon, nos travaux, il est vrai, sont divers ;  
 Pourtant, quoique le tien où j'assiste m'ignore,  
 Il m'instruit à pétrir sans relâche mes vers,  
 Et les cadence au gré de son rythme sonore. »

Ainsi dis-je, et pendant que le son du métal  
 Aux strophes que j'assemble enseigne leur mesure,  
 La lumière gravit le ciel oriental,  
 Et ma vitre riante à mes côtés s'azure.

## XI

Le temps n'a point pâli ta souveraine image :  
 Telle qu'un jour d'été, jadis, tu m'apparus,  
 Debout, battant du linge au bord d'un sarcophage  
 Je te revois, fille aux bras nus.

C'est dans une prairie où la chaleur frissonne,  
 Où, comme un brasier vert, l'herbe s'incline au vent.  
 Un platane robuste à la belle couronne  
 T'abrite du soleil brûlant.

Je t'observe à travers les branches d'une haie  
 Sur l'auge de granit tu presses tes genoux.  
 Du bruit de ton battoir l'écho prochain s'égaie,  
 Et l'eau rejailit sous tes coups.

La palette de bois s'abat, et tu te penches.  
 Ton bras monte, un côté de ta gorge le suit,  
 Et dans ce mouvement ta chemise sans manches  
     Découvre l'aisselle qui luit.

Un rayon de soleil mystérieux se traîne  
 Sous le feuillage où flotte un tendre clair-obscur.  
 Les toiles que tes mains trempent dans la fontaine  
     Semblent ruisselantes d'azur.

Et moi, le front soumis à l'immense lumière,  
 J'assiste, avec un plein transport de volupté,  
 Aux gestes que tu fais dans l'ombre, lavandière  
     Ignorante de ta beauté.

## XII

Donc tu vas, hors des lieux où t'enchaînait le doute,  
     Dans les chemins du jour,  
 Ayant avec la Foi pour compagnons de route  
     Le Travail et l'Amour.

Soit! Dès l'abord pourtant de ces pentes sublimes,  
     Veille à n'oublier pas  
 Que le devoir de ceux qui marchent vers les cimes  
     Grandit à chaque pas.

Monte, suis ton dessein, n'accorde aucun relâche  
     A l'effort qu'il preserit,  
 Accrois par la vertu d'une incessante tâche  
     Ton cœur et ton esprit;

Et, quand tu laisseras ton regard se répandre  
     Sur les sommets atteints,  
 Que ce soit pour n'y voir qu'un degré d'où prétendre  
     A de plus hauts destins.

## XIII

Mais, restreinte au désir d'une gloire inhumaine,  
Ta jeune ambition aurait trompé ta peine.  
Aie avant toute chose, ô mon fils, le souci  
De servir d'idéal, en t'élevant ainsi,  
A ceux qui sont restés au bas de la montagne.  
Leur regard à travers l'espace t'accompagne;  
Ils suspendent leur âme à tes pas, anxieux  
Quand un détour soudain te dérobe à leurs yeux.  
Leur courage est inerte à l'heure où tu fais halte,  
Et te voir te remettre en marche les exalte.  
Tu ravis avec toi dans un monde étranger  
Ceux qui ne peuvent pas aimer ni voyager :  
L'obscur multitude anonyme asservie  
Par un commun destin à mériter sa vie,  
Et ceux-là qui, déçus du but avant l'effort,  
Subissent lâchement l'ennui d'un pauvre sort,  
Et ceux qui, convoitant l'amour d'un vœu trop tendre,  
Au coin de leur foyer vieillissent à l'attendre.  
Done tu portes pour eux la gourde et le bâton.  
Ils n'ont pas à quitter le seuil de leur maison  
Pour contempler en toi l'image de leur rêve,  
Pèlerin qui gravis la montagne sans trêve.  
Et lorsque enfin, posant le pied au bord du ciel,  
Tu te seras fondu dans le jour éternel,  
Tous ces fils de la nuit qu'enivre la lumière,  
Rappelés sous leur toit par l'œuvre coutumière,  
La reprendront d'un cœur aérien et sûr  
Pour t'avoir regardé te perdre dans l'azur.

CHARLES GUÉRIN.

---

---

# LES MISSIONS CHRÉTIENNES

ET

## LEUR RÔLE CIVILISATEUR

---

II

### L'ŒUVRE MORALE, SOCIALE, ET L'INFLUENCE FRANÇAISE DANS LE MONDE

---

Après avoir exposé les conquêtes scientifiques des Missions chrétiennes (1), il nous reste à faire connaître leurs œuvres morales et sociales et dans quelle mesure elles ont contribué et contribuent chaque jour à l'affermissement et au développement de notre empire colonial.

Avant tout, les missionnaires relèvent le niveau moral des individus païens, en formant chez eux un nouveau et meilleur type de caractère. Ils font entrer dans ces âmes à demi barbares, enténébrées par les superstitions, un peu de lumière ; dans ces blocs de chair, si voisins de la brute, ils sculptent, à grand-peine, la statue de l'homme fait à l'image de Dieu. Les rationalistes ou les positivistes, ennemis de toute idée religieuse, nous représentent volontiers les peuples non civilisés comme de grands enfans, innocens, insoucians, menant une vie conforme à la nature, suivant les principes de Jean-Jacques, et décrivent leur état social comme un « Eldorado (2). » Pourquoi donc, disent-ils aux missionnaires, troublez-vous ces enfans de la nature dans leur

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> avril.

(2) Abbé Raynal, *Histoire philosophique du commerce des Européens dans les deux Indes*, Paris, 1770.

paradis terrestre sous prétexte de leur ouvrir l'accès d'un paradis imaginaire? »

C'est être bien mal informé. Sauf trois grandes religions : le mazdéisme, le bouddhisme et l'Islam, qui exercent, dans une faible mesure, une influence morale sur leurs adeptes, les cultes polythéistes n'ont aucune vertu éducatrice. On en jugera par cette esquisse des mœurs des païens, que je vais tracer d'après les relations de voyageurs indépendans.

Les païens fétichistes sont en général paresseux et imprévoyans comme des enfans ; ils travaillent juste assez pour se procurer les alimens au jour le jour. Les hommes chassent et pêchent, tandis qu'ils imposent les plus rudes besognes à leurs esclaves et à leurs femmes. Ils ne savent pas épargner pour les mauvais jours ; s'il arrive une mauvaise récolte, tout un peuple se trouve réduit à la famine. Avec cela, ils sont vaniteux et se croient supérieurs aux Européens ; cet orgueil même les empêche d'améliorer leur genre de vie. Ajoutez le mensonge et la ruse, qui dominent chez les Arabes et les Malais.

Mais ce ne sont encore que des défauts de surface ; il y a chez les païens deux vices, qui y font d'autant plus de ravages que leur religion ne sert de rien pour les combattre, l'intempérance et le libertinage. Qui ne sait les effets, meurtriers pour les indigènes, des boissons alcooliques importées par les traitans européens dans l'Afrique et en Océanie ? Les souverains musulmans sont, grâce à un article du Coran, les plus rigoureux adversaires de l'alcoolisme dans le continent noir. Et, à leur tour, les puissances de l'Europe, qui y avaient des colonies, sont intervenues au Congrès de Bruxelles, pour limiter et contrôler la vente de ces poisons, qui déciment la population.

Dans d'autres pays, d'ancienne civilisation, tels que la Chine, l'Hindoustan et l'Indo-Chine, c'est l'opium qui joue le rôle de substance enivrante et n'est pas moins toxique. On sait quels ravages l'opiomanie produit chez les Chinois : dans la province du Yunnan, limitrophe du Tonkin, il y a 80 pour 100 d'hommes et 50 pour 100 de femmes qui fument ce narcotique abrutissant. Heureusement qu'en Birmanie et au Japon, les gouvernemens, soutenus par le clergé bouddhiste, ont interdit la vente de l'opium. Mais, chose honteuse à dire, le gouvernement d'une nation soi-disant chrétienne s'est jusqu'ici refusé à interdire la culture et l'exportation de cette plante narcotique, par le motif



que ce commerce rapporte, en moyenne, 75 millions au budget des Indes ! Quant au libertinage, il s'étale sans vergogne dans toute l'Asie païenne depuis l'Inde brahmanique jusqu'au Japon bouddhiste et il sévit encore dans la plupart des îles malayo-polynésiennes, où règnent l'Islam et le fétichisme. Tous ceux qui ont visité Tokio connaissent le Yoschivara, qui se trouve dans un jardin public de la capitale. Dans l'Hindoustan fleurit la prostitution sacrée, qui, dans l'antiquité, avait rendu célèbres les temples de Vénus en Chypre et à Corinthe. Il y a des temples brahmaniques, au service desquels sont attachées des troupes de courtisanes, les *deva-dasi*, et l'on invite ces danseuses aux fêtes de noces et même à des fêtes publiques pour divertir les assistans par leurs ballets (1).

Quand ces vices ne produisent pas la décrépitude et l'extinction rapide de la race, comme chez les Peaux-Rouges, les Nègres et les Polynésiens, ils aboutissent à deux résultats opposés, mais non moins funestes : le suicide ou l'ascétisme outré jusqu'à la torture. Le premier est fréquent chez les fumeurs d'opium, en Chine et en Corée, comme chez nos morphinomanes. Il est même, chez les Hindous, favorisé par le dogme de la métempsycose. Chez cette race, plus idéaliste, le dégoût de la vie terre à terre porte les païens à se mortifier, afin de se rendre capables de boire à la source de la vie divine. Les cilices des moines et les lanières à pointes de fer des flagellans du moyen âge sont des jeux d'enfans, comparés aux supplices raffinés que s'infligent les fakirs hindous et les Aïssaouas musulmans. Mais ce n'est rien encore auprès du raffinement de piété filiale de certains Chinois : que dire de ces fils et de ces filles, qui se coupent des morceaux de chair et en font de la soupe, pour l'offrir en guise de remède à leurs parens malades ? Ces mêmes Chinois, d'ailleurs, abandonnent dans des impasses ou au fond des fossés leurs enfans atteints de maladie incurable ou qu'ils ne peuvent nourrir, et livrent leurs filles aveugles à la prostitution. Et voilà les mœurs de ces païens, que nos libres penseurs nous représentent comme des êtres innocens et comme des anges de douceur, dont les missionnaires viennent gâter la naïveté et troubler le parfait bonheur !

(1) Il y a 12 000 de ces *deva-dasi* dans la seule province de Madras. Voyez Dennis, *Christian Missions and Social Progress*, Chicago, 1899, 2 vol. in-8°, II, p. 145, notes 1 et 2.

En présence d'êtres moralement aussi dégradés, comment agissent-ils ? Pas autrement que ne feraient des parens sages et pleins de sollicitude pour éduquer des enfans terribles et malicieux. Il n'y a pas, en effet, deux pédagogies, l'une à l'usage des blancs, l'autre pour les hommes de couleur. Les missionnaires commencent par fixer les indigènes, s'ils sont nomades, affranchir les esclaves, instruire les ignorans et éclairer les victimes de la superstition. Puis, sachant que le travail est ennoblissant, ils s'efforcent de les habituer à un travail régulier, en stimulant leur apathie, soit par les fruits qu'il leur rapporte, soit par des primes attribuées aux meilleurs ouvrages. Il faut citer, dans cet ordre d'idées, les ateliers d'apprentissage, établis par les Pères du Saint-Esprit à Bagamayo (sur la côte de Zanguebar) et les écoles professionnelles ouvertes par les Missions protestantes à Lovedale. Ce travail amène peu à peu l'indigène à s'attacher à sa case et à son champ et à respecter la propriété du voisin. On développe ensuite l'amour de la justice et de la vérité, ces deux conditions de la vraie liberté. Tandis que la servitude et l'injustice d'un pouvoir arbitraire poussaient les indigènes au mensonge, à la ruse, souvent au crime, la liberté sous la loi engendre, comme premiers fruits, la véracité et la franchise. Or, ce ne sont là que les deux premières étapes de l'éducation du païen.

Il faut, en troisième lieu, l'exercer à combattre ses convoitises, et à corriger ses passions, qui sont ardentes chez cet adolescent et, pour cela, il faut tremper le ressort de sa conscience ; c'est à quoi la morale chrétienne est d'un service incomparable, car l'Évangile est la grande école d'abnégation. Dans la lutte contre la passion de l'alcool ou de l'opium, les missionnaires font appel, comme auxiliaires, à l'autorité civile ou à la discipline ecclésiastique. S'ils ont l'oreille du gouvernement, ils tâchent d'obtenir l'interdiction de la vente de l'opium et des boissons alcooliques ; par exemple, le mikado, sur leur demande, a prohibé l'importation de l'opium à Formose et Khama, le roi des Bamangvatos (tribu des Betchouanas), devenu chrétien, a supprimé tous les débits d'alcool dans ses États. Sinon, ils encouragent la formation de ligues contre l'alcool et contre l'opium, dont les membres s'engagent, par un vœu solennel, à s'abstenir de ces poisons délicieux. Et si, malgré tout, les ivrognes ou les opomanes succombent, on leur refuse les sacremens de l'Église et

on fait soigner les plus malades dans des hôpitaux spéciaux (1).

Il est plus difficile de combattre le libertinage et le concubinage, surtout dans les pays musulmans, dont la loi religieuse autorise la polygamie. Aussi les missionnaires commencent-ils par le plus urgent, c'est-à-dire par tenter d'abolir le dévergondage et la prostitution publique. C'est à cela que tendent les efforts d'un groupe d'Hindous et de Japonais, chrétiens ou subissant l'influence des missionnaires. Les premiers ont pris, à Madras en 1895, l'initiative du mouvement de presse et de conférences, connu sous le titre d'*Anti-nautch-movement*, et qui a pour but d'empêcher cette exhibition des courtisanes sacrées dans des fêtes nuptiales et des cérémonies publiques. Ils ont déjà réussi, avec l'aide du vice-roi des Indes britanniques, à les faire interdire dans ces dernières, mais pas encore dans les familles.

Nous apprenons qu'au Japon, où existe un usage analogue et où l'on fait même danser les *djouros* dans les cérémonies de rentrée d'écoles de musique de jeunes filles (2), une sérieuse réaction se produit contre cette coutume, qui accuse une étrange conception de la dignité de la femme. Les chrétiens de ce pays ont été plus heureux encore dans la campagne entreprise depuis 1890 pour abolir la prostitution légale. Ici, c'est l'Union de tempérance des femmes chrétiennes (W. C. T. U.) qui a pris l'initiative du mouvement. En 1895, ces dames obtenaient un premier succès : elles firent, par l'intermédiaire du Consul général du Japon à San Francisco, abolir le trafic des *djouros* en Californie. Enfin, en 1897, après avoir présenté sept années de suite au Parlement japonais une pétition tendant à supprimer la réglementation officielle de la débauche, elles virent leurs efforts couronnés par un vote de la Haute Chambre, qui consacra le principe de leur demande.

Ainsi, d'une manière générale, les missionnaires introduisent chez leurs néophytes des règles de propreté et d'hygiène, qui sont plus étroitement liées qu'on ne pense à la question d'ordre et de pureté morale. Quant aux tendances pessimistes ou morbides, qui mènent tant de fois au suicide, ils les combattent par

(1) La ligue contre l'opium, fondée à Chang-Haï, sous la présidence du Révérend H.-C. du Bose, a non seulement favorisé partout des sociétés d'affiliés, mais fondé des hospices pour les fumeurs d'opium dans une douzaine des principales villes de la Chine.

(2) G. Burghard, *le Japon d'aujourd'hui*, *Revue Bleue*, 21 juillet 1900.

le fait même qu'ils affranchissent les âmes des terreurs de la superstition ou du joug des passions en leur annonçant la « bonne nouvelle » du pardon, de la consolation et de l'espérance. Par cette éducation morale et religieuse, par ces vertus, qu'ils prêchent en général d'exemple, nos modernes apôtres forment des caractères virils, des hommes parfois remarquables, en tout cas supérieurs à la masse des païens indigènes.

En fait de spécimens, nous n'avons que l'embaras du choix. Pour prévenir le reproche de partialité, nous les emprunterons à des récits de voyageurs laïques. R. L. Stevenson nous dit (1) qu'il rencontra dans les îles Gilbert un Hawaïen, nommé Maka, qui se consacrait avec une grande abnégation à l'évangélisation des indigènes, dans cet archipel situé à 2000 lieues de sa patrie. « C'était, dit-il, le meilleur type de héros chrétien que j'aie trouvé. Il alliait un caractère sérieux à une ardente énergie, qui brillait dans le feu de son regard. A le voir touchant à peine du bout de son fouet son cheval poussif ou soufflant avec persévérance un feu près de s'éteindre, on prenait de cet homme une leçon de courage et de persévérance. » Or, les ancêtres de ce Maka avaient été sans doute, il y a deux ou trois générations, des cannibales. Quant aux femmes, nous pourrions citer plusieurs de ces dames japonaises dont on vient de parler et des Chinoises, qui, émancipées de la réclusion dégradante où les maintenaient d'antiques traditions et relevées par la foi chrétienne, ont fait preuve des vertus les plus hautes. Mais elles ne paraissent pas encore à la hauteur de cette Ramabâi, fille d'un brahmane, qui naquit dans un ermitage forestier des Ghâts de l'Ouest, où son père s'était retiré avec sa femme (1858), et ne reçut d'abord d'autre livre de lecture que les Védas, dans le texte sanscrit. Elle fut mariée jeune suivant l'usage hindou; devenue veuve, au bout de dix-neuf mois, elle compléta son éducation auprès des missionnaires, se fit chrétienne, et voyagea en Angleterre et en Amérique. Depuis, elle s'est fixée à Pouna et, tout en gardant certains traits distinctifs de sa caste, elle a fondé un asile pour veuves, et consacré toutes ses forces et son talent de conférencière à faire améliorer la condition des veuves, des pauvres recluses du *zenana* ou à donner des conseils judicieux pour l'éducation des jeunes filles (2).

(1) R.-L. Stevenson, *In the South-Seas*, p. 230.

(2) Voyez *Pundita Ramabâi Saravasti. The high caste hindu woman*, Philadelphie, 1887, et aussi Dennis, *ouvrage cité*, II, p. 244 et suivantes.

Par ce que nous avons dit plus haut du dévergondage des mœurs, on peut se faire une idée de la dégradation de la famille païenne. Sauf en Chine, au Japon et en Birmanie, où le foyer domestique a pour ciment le respect des ascendans, le niveau moral de la famille est très bas. Même en Chine, le dédain qu'on a pour les filles (1) et le peu d'autorité dont jouit la mère, excepté lorsqu'elle est veuve, contribuent singulièrement à cet abaissement. Quoi d'étonnant, puisque la femme est privée d'instruction et de toute liberté légitime ? Elle est confinée soit dans le harem musulman, ou dans le *zenana* du Nord de l'Inde, soit dans les appartemens secrets de la maison chinoise, et là, incapable de lire, à peine capable de faire quelques ouvrages à l'aiguille, elle se livre à des conversations frivoles ou à des intrigues fomentées par la jalousie. Le régime auquel elle est condamnée depuis des siècles repose sur une conception utilitaire de son rôle, la reproduction de la race, et accuse la méfiance de l'homme à son égard. « Jour et nuit, dit la loi de Manou, il faut que les femmes soient maintenues dans la dépendance des hommes de la famille ; et, si elles s'adonnent à des jouissances sensuelles, il faut les soumettre au contrôle d'un seul. Les femmes doivent être gardées avec soin contre leurs mauvaises inclinations, si insignifiantes qu'elles soient ; sinon, elles causeront du chagrin à deux familles (2). »

Que cette dégradation voulue de la femme soit la cause de toutes les misères de la famille et de la société hindoues, c'est ce que Rudyard Kipling a très bien vu, dans un de ses romans sur l'Inde : « L'enchevêtrement de maux, dont on souffre ici, dit-il, a pour principale cause le traitement dénaturé qu'on fait subir aux femmes. Tant que l'on maintiendra la coutume du mariage des enfans, qu'on interdiera les secondes noces aux veuves, et qu'on fera subir aux femmes une réclusion quasi pénitentiaire, en les privant de toute éducation et des égards dus à une créature raisonnable, il est impossible que l'Inde fasse des progrès. La moitié de la société hindoue est dans une sorte de léthargie mo-

(1) Dans la province de Fou-Kien, on tue 40 pour 100 des petites filles à leur naissance. En Polynésie, avant l'arrivée des missionnaires, on en faisait disparaître 60 pour 100. Enfin, dans l'Afrique centrale, l'infanticide d'un des jumeaux est de règle.

(2) Un brahmane, répondant à un missionnaire, à la fin du xix<sup>e</sup> siècle, formulait la même opinion dans l'antithèse suivante : « Au milieu de la diversité de nos croyances et de nos rites, il y a deux points sur lesquels nous sommes tous d'accord : la sainteté de la vache et la dépravation de la femme. »

rale, et c'est justement celle dont on pourrait attendre un élan vers le bien. C'est là, et non pas dans la situation politique, que gît le mal. Les racines mêmes de leur vie morale sont pourries. Les hommes parlent de leurs droits et de leurs privilèges. Eh bien ! j'ai vu les femmes qui ont engendré ces hommes, et je m'écrie : Que Dieu pardonne à ces derniers ! »

Quels principes, en effet, quels sentimens voulez-vous que des mères, ainsi traitées, inspirent à leurs fils ? La mère païenne, hindoue, chinoise ou soudanaise, pourra faire une excellente nourrice ; elle saura défendre son enfant contre les brutalités d'un maître ou les griffes d'un fauve ; elle saura puiser dans son amour un courage héroïque, mais, quant à faire l'éducation intellectuelle ou morale de ses enfans, comment le pourrait-elle ? Elle-même est ignorante, elle n'a nulle conscience de sa mission éducatrice.

C'est à ces misères de la famille païenne que les missionnaires ont essayé de porter remède. Pour le faire, ils n'ont eu qu'à s'inspirer de l'Évangile, qui a relevé et ennobli l'idéal de la femme, en lui reconnaissant, comme à l'homme, une âme immortelle, et à suivre les traditions de la chevalerie, qui a exalté ce type admirable de la Vierge Marie, tenant dans ses bras le divin enfant, titre de noblesse de la femme !

Voici par quels moyens. Ils ont, avant tout, porté leurs efforts sur l'éducation des jeunes filles. Les sœurs de Saint-Vincent de Paul et les dames de Saint-Joseph (de Cluny) d'un côté, et, de l'autre, les femmes missionnaires anglaises ou américaines ont établi en pays musulman, en Syrie et en Hindoustan, en Chine, au Japon et jusque dans les îles lointaines de l'Océanie, des pensionnats de demoiselles indigènes. De la sorte, ces jeunes filles, soustraites de bonne heure aux influences d'un milieu vulgaire, quand il n'est pas déjà vicieux, sont imbues de la morale évangélique ; elles contractent des habitudes d'hygiène et des idées de pureté, qui, même quand elles restent dans la religion de leurs pères, leur servent plus tard de sauvegarde. Tels sont les pensionnats des Filles de la Charité à Constantinople et à Alexandrie, à Beyrouth et à Smyrne, dont nous avons vu de si beaux spécimens d'ouvrage au pavillon des missions catholiques, à l'Exposition de Paris en 1900. Tels sont les collèges de jeunes filles, ouverts par des Sociétés missionnaires à Scutari (près Constantinople), à Bombay, à Kioto (École Sainte-Agnès).

Une fois adultes, si ces jeunes filles ne se marient pas ou si

après leur mariage elles deviennent veuves, on les encourage à former des associations, analogues aux « *Enfans de Marie* » ou aux Unions chrétiennes de jeunes filles, si fréquentes en pays anglo-saxons. Ces sociétés, tout en les préservant des distractions frivoles et entretenant chez elles un bon esprit, les aident à défendre leurs intérêts et ceux de leur sexe. On a vu tout à l'heure à l'œuvre l'une de ces Unions de femmes chrétiennes au Japon. Aux Indes, les missionnaires ont ouvert récemment à Bombay un *home* spécialement destiné aux femmes hindoues, qui suivent les cours de l'Université. A ce point de vue, Bombay est mieux partagé que Paris et marche sur les traces de l'Université de Chicago. Ces établissemens d'instruction ont révélé chez les femmes chinoises et japonaises des aptitudes remarquables pour les sciences naturelles et la médecine. Les Hindoues, en revanche, se distinguent par leurs dons oratoires ou leur talent littéraire. Nous avons signalé plus haut l'action sociale bienfaisante exercée par la pundita Ramabaï; nous mentionnerons encore M<sup>me</sup> Krupabaï Satthianadan (1) et les deux sœurs Sorabji, issues d'une famille parsi et aujourd'hui converties au christianisme. L'une, Cornélie, après avoir pris son grade de licencié en droit à Oxford, s'est fait inscrire comme avocat au barreau de Calcutta; l'autre, Alice, a obtenu la licence ès sciences. Mais, la plus remarquable est M<sup>me</sup> Amandibaï Joshi qui, à peine âgée de 18 ans, partit pour l'Amérique, et qui, en 1886, obtint, elle la première femme hindoue, le grade de docteur de l'École de médecine pour dames à Philadelphie.

Dans les contrées non civilisées, comme au centre de l'Afrique, il ne suffit pas de relever la condition intellectuelle et morale de la femme, il faut reprendre par la base l'édifice de la famille et resserrer avant tout le lien conjugal, en le faisant consacrer par la religion ou par la loi civile. En effet, d'un foyer familial relâché et divisé il ne peut sortir que des chagrins pour la mère et l'abandon moral pour les enfans. C'est là ce que le cardinal Lavigerie, avec sa grande intelligence des choses coloniales, j'allais dire son génie civilisateur, avait compris de prime abord. Aussi lorsque, à la suite d'une famine et d'une épidémie de choléra, qui décimèrent la population de l'Algérie (1867), il eut recueilli des centaines d'orphelins arabes, leur fit-il donner une

(1) Voyez l'article de M<sup>le</sup> Menant sur une romancière hindoue. *Revue chrétienne*, novembre 1897.

instruction agricole, en même temps qu'il leur inculquait les doctrines et la morale chrétiennes. Quand ils furent arrivés à l'âge adulte, il les maria à des orphelines, élevées dans les mêmes principes et, de ces couples d'Arabes chrétiens, il peupla les villages de Saint-Cyprien des Attafs et de Sainte-Monique (1) 1868). Ces pupilles de l'archevêque d'Alger crûrent et se multiplièrent ; entre tous les autres villages, ils se firent remarquer par leur travail, leur moralité, et leur attachement à la France, de sorte que l'assimilation de ces indigènes a dépassé toutes les espérances. A l'autre extrémité de l'Afrique, dans le Zanguebar allemand, les Pères du Saint-Esprit ont fondé le bourg de Bagamayo, avec des ateliers pour les indigènes, et, non loin de là, ils ont peuplé le village de Saint-Joseph, avec des orphelins, rachetés de l'esclavage et éduqués par eux (2).

Hier encore, Mgr Leroy, le supérieur de cette congrégation de missionnaires, qui a passé lui-même de longues années dans l'Afrique occidentale, s'efforçait de consolider le foyer domestique des noirs. Il avait observé que le lien conjugal, chez ces peuples polygames, est des plus éphémères, à cause du droit de répudiation laissé au mari et que, partout, la situation des enfans est précaire. Car, en principe, après le départ de la mère, ils restent au père, comme chef de famille, et doivent être nourris par lui, et risquent fort, surtout les filles, d'être maltraités par les autres épouses qui ont gardé la faveur du maître. D'autre part, les formalités assez compliquées de notre code et surtout l'absence d'état civil, empêchaient en général les indigènes de recourir au mariage civil. Frappé de ces inconvéniens et après s'être assuré du concours de nos résidens au Gabon et au Congo, Mgr Leroy consulta l'éminent et regretté avocat général à la Cour de Cassation, feu M. Arthur Desjardins et, avec son aide, il réussit à organiser une forme de mariage simplifiée, qui permettra désormais à nos protégés de contracter des unions plus stables, au plus grand avantage de la famille.

Mais ce qui, plus que les meilleures lois et les écoles professionnelles les mieux outillées, aide à propager chez les indigènes un idéal familial supérieur, c'est, dans les stations protestantes, le spectacle de la famille du missionnaire. Et ici, nous sommes

(1) Abbé F. Klein, *le cardinal Lavignerie et ses œuvres d'Afrique*, Tours, 1897, in-8°.

(2) Voyez P. Piolet, *Missions catholiques françaises*, t. V, p. 486.



heureux de céder la parole à l'abbé P. Pisani : « Un type que nous ne connaissons pas, dans nos missions, dit-il, c'est le missionnaire marié et père de famille. On dit souvent qu'une des raisons qui démontrent l'avantage du célibat ecclésiastique, c'est l'impossibilité où l'on serait de trouver des missionnaires parmi les gens mariés. Or cet argument paraît aujourd'hui contredit par des faits certains : sur 6 000 missionnaires protestans, 2 000 sont mariés et, pour la plupart, élèvent dans leurs missions les enfans qui y sont nés et parmi lesquels, hélas ! la mort fait d'impitoyables ravages... Aux cent trente-quatre victimes que les missions protestantes ont perdues, et dans les derniers troubles de Chine, il faut ajouter cinquante-deux enfans égorgés avec leurs parens ou, sort plus affreux, réduits peut-être en servitude. Si affligeantes que soient ces considérations, il n'en est pas moins vrai que les femmes de missionnaires enseignent aux païens et aux païennes les devoirs de la femme chrétienne, pour le gouvernement de la maison et l'éducation de la famille (1). »

Et j'ajouterai que cet exemple de familles chrétiennes, où tous s'entr'aident et s'entraiment, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, est nécessaire pour contre-balancer le mauvais effet produit par la conduite d'autres catégories d'Européens. Il arrive, en effet, trop souvent, que les marins et les traitans, les résidens ou les chefs de poste ou de factorerie « vivent à la turque », imitant les mœurs des indigènes et, qui plus est, ne respectant même pas leurs usages et leur enlevant leurs filles, sans en payer le prix. C'est là la cause de bien des rancunes qui, après s'être accumulées, éclatent souvent en révoltes. Au contraire, les indigènes sont sensibles aux exemples de vertu et de dévouement donnés par ces époux missionnaires, qui, loin de se confiner dans un bien-être égoïste, s'intéressent à leur sort et sacrifient leur repos et risquent parfois leur vie pour les soigner eux-mêmes en temps d'épidémie. Malgré leurs préjugés et leur méfiance contre les blancs, leur cœur, — cette faculté identique à travers la diversité des races, — est touché par tant d'abnégation et tant de beauté morale. Et, une fois le cœur pris, la place est conquise et la sainte cause de la famille est gagnée auprès du païen le plus récalcitrant !

On peut, maintenant, se faire une idée assez juste de l'état

(1) Abbé P. Pisani, *les Missions protestantes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1903, in-12.

social du monde païen. Il faut bien en rabattre des tableaux idylliques, que Daniel de Foë, Bernardin de Saint-Pierre et les disciples de Jean-Jacques Rousseau ont tracés de ces bons sauvages. A les entendre, on aurait cru qu'ils menaient une vie paisible, se nourrissant des fruits que la terre, en mère généreuse, leur offrait en abondance, et se reposant, après un facile travail de la journée, en dansant, au clair de lune, des rondes joyeuses ! Combien différente est la réalité ! Elle ressemble à un enfer plutôt qu'à ce paradis terrestre. En Afrique, comme en Océanie, c'est la loi du talion qui gouverne de son sceptre de fer le monde païen. La guerre sans trêve et sans merci, la guerre à mort sévit, en permanence, entre les peuples, entre les tribus et jusqu'entre les clans et les familles ennemies. Et, après la victoire, on immole les prisonniers ou bien on les engraisse pendant quelques semaines, pour en faire un repas de cannibales et on réduit les femmes et les enfans en servitude. Voici le témoignage d'un chef Cafre : « Avant que l'Évangile fût annoncé chez nous, nous étions comme des bêtes féroces. Nous ne rêvions que guerre et boucherie. Chacun s'insurgeait contre son voisin, chacun attentait à la vie de son semblable. » Les guerres féodales du moyen âge et la « vendetta » corse nous donnent une image affaiblie de cet état de choses.

C'est à ces peuples belliqueux et vindicatifs, que les missionnaires chrétiens font entendre les paroles de paix : « Pardonnez les offenses, afin que le Père céleste vous pardonne aussi les vôtres. — Aimez vos ennemis — Bénissez ceux qui vous maudissent. » A la loi du talion, ils opposent la loi du pardon et, joignant l'exemple au précepte, ils se sont souvent entremis, comme arbitres, entre des tribus sur le point d'en venir aux mains et ont réussi à prévenir l'effusion du sang. Par exemple M. Ad. Jalla, de la mission évangélique de Paris, il y a quelques années, intervint auprès des Ba-Rotsi du Haut Zambèze et réussit à les empêcher de livrer bataille à une tribu ennemie.

Après la guerre et les vendettas de tribus, les deux pires fléaux des nations païennes et de la société musulmane sont l'esclavage et la traite, d'autant plus qu'ils y sont autorisés par la religion. Il est vrai, pour être juste envers l'islamisme, que ce sont des puissances chrétiennes qui ont créé la traite et l'ont pratiquée, à leur profit, pendant trois siècles et demi. On sait, en effet, que c'est à la fin du xv<sup>e</sup> siècle qu'Henri le Navigateur,

infant de Portugal, dirigea sur la côte de l'Or la première expédition, destinée à ramener des travailleurs nègres. A l'exemple des Portugais, Espagnols et Hollandais, Français et Anglais pratiquèrent à l'envi cet abominable trafic, qui ne fut aboli par la France qu'en 1828. L'esclavage le fut à son tour, dans toutes nos colonies en 1848. Le Congrès de Berlin (1885) et la Conférence de Bruxelles (1890) manifestèrent la volonté unanime de l'Europe d'abolir définitivement la traite en Afrique. Mais, malgré ces défenses solennelles, malgré les sanctions attachées à ces édits, malgré la vigilance de la France, de l'Angleterre pour saisir les marchands d'esclaves sur terre ou sur mer, la traite existe encore, forcée sans doute de prendre des voies obliques, de mettre un masque pour tromper la surveillance, mais se pratiquant encore sur une grande échelle. Et la cause de la persistance de ce fléau invétéré est simple : c'est qu'il y a encore des marchés d'esclaves en pays musulman : au Maroc, à Tripoli, à Mascate et, faut-il l'avouer, dans les îles portugaises de San-Thomé et de Principe (1)? Or tant qu'il y aura des acheteurs d'esclaves, il se trouvera des vendeurs, pour se pourvoir de marchandise humaine, dans ce grand et inépuisable entrepôt, qui s'appelle le Soudan et le centre oriental de l'Afrique. On connaît les routes suivies par les traitans, qui sont en général des Arabes, mais souvent des métis portugais, plus cruels encore. Un missionnaire, agent de la mission Arnot au centre africain, dans un voyage effectué, en juillet 1902, de Bihé (*Benguela* oriental) vers l'Ouest, en rencontra à Peho, sur le territoire de l'État libre du Congo : « Il y a ici, écrivait-il le 20 juillet, six caravanes d'esclaves, chacune ayant à sa tête un chef, portant le drapeau portugais et poussant, comme un troupeau, des nègres attachés l'un à l'autre. Non seulement, c'est un triste spectacle de voir ces esclaves liés au moyen de courroies de cuir, par escouades de cinq ou six et chacun portant sur son dos des charges d'ivoire ou de caoutchouc ; mais, chose plus affreuse, la variole a éclaté parmi eux et les décime. Les gens de Bihé cachent leurs morts dans le campement, plusieurs de ces derniers portent des blessures de balles reçues pendant l'expédition et une pauvre fille de Bihé est devenue folle, à la suite des horreurs dont elle a été témoin (2). »

Ce sera l'éternel honneur des missionnaires chrétiens, d'un

(1) *Anti-Slavery reporter*, juin et nov. 1902.

(2) *Anti-Slavery reporter*, janvier 1901.

Las Casas au Mexique, des Quakers en Pensylvanie et des Moraves dans les Antilles danoises, d'avoir les premiers élevé la voix contre ces traitemens barbares infligés aux indigènes. Livingstone entre autres, quand il explorait le bassin du Haut-Zambèze, en allant jusqu'à la pointe Sud du lac Nyanza, à Mbamé, eut plusieurs fois le courage de briser de sa propre main le joug de ces captifs, au risque de s'exposer à des représailles. Et, jusqu'à son dernier soupir, il n'a cessé de dénoncer, dans ses rapports à la Société des missions ou à la Société de géographie, cette plaie béante, ce chancre du centre Africain. Le bon combat contre la traite, engagé par lui, a été continué par les missions des Universités anglaises, par M. H. Chatelain dans la région des Lacs et, dans le bassin du Zambèze, par M. Coillard de la Mission évangélique de Paris.

A l'autre extrémité de l'Afrique, le cardinal Lavigerie, après avoir nettoiyé de cette lèpre sociale le « hinterland » de l'Algérie et de la Tunisie, fondait sa Compagnie des Pères blancs, pour réprimer la traite plus loin vers le centre. Fort de l'approbation de Léon XIII, et après avoir adressé une lettre éloquente aux souverains de l'Europe, il alla lui-même, nouveau saint Bernard, prêcher dans les capitales la sainte croisade contre les marchands d'esclaves. Ses appels furent entendus et, secondé par les sociétés anti-esclavagistes de Londres, de Paris et de Rome, il obtint la réunion de la Conférence de Bruxelles (1889). Elle eut pour conséquence l'abolition de l'esclavage à Madagascar (1896) par notre résident général M. Laroche, et à Zanzibar et Pemba, par le sultan, à l'instigation du gouvernement britannique (6 avril 1897).

Ce n'est pas tout d'avoir combattu et à peu près vaincu la traite, d'avoir, partout où s'étend l'action militaire de la France, interdit le massacre des captifs de guerre, il fallait encore ouvrir un asile aux esclaves fugitifs, qui ont réussi à échapper à des maîtres durs et impitoyables, et leur procurer des moyens d'existence. C'est à ce besoin que pourvoient les villages de liberté. Nous avons dit, ici même (1), comment nos officiers français, les colonels Archinard et Galliéni, fondèrent les premiers de ces refuges dans le Haut-Sénégal et au Soudan (1887-1895). Les missionnaires catholiques continuèrent l'impulsion donnée. On doit aux Pères du Saint-Esprit la fondation des villages de Din-

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> juillet 1900, *l<sup>e</sup> Mouvement anti-esclavagiste en France au XIX<sup>e</sup> siècle*.

guira et de Makandiamougou près Kita, au Soudan, ceux de Sainte-Anne de Fernan-Vaz et de Sainte-Élisabeth, au Gabon. Ces mêmes religieux ont peuplé les bourgs de Kayes et de Kita (Haut Sénégal) d'enfans esclaves, rachetés. A leur tour, les Pères Blancs ne restaient pas en arrière de cette œuvre civilisatrice; ils formaient le village de Segou-Sikoro avec 50 esclaves, délivrés par nos soldats (1896) et ouvraient des ateliers pour les nègres affranchis dans leurs stations de Bouyé, de Kita et de Timbouktou. Auprès d'eux, les « Sœurs blanches » organisaient des refuges similaires pour les négresses (1). En dernier lieu, deux villages de liberté ont été fondés par les vaillans enfans du cardinal Lavigerie; l'un d'eux a été baptisé du nom de Saint-Henri, en l'honneur du vénéré président de la Société anti-esclavagiste de France, M. Henri Wallon (1900).

De leur côté, les missions protestantes avaient fondé la colonie de Liberia, pour rapatrier des esclaves affranchis et qui végétaient en Amérique, et l'asile de « Freretown » (près Mombasa), pour des nègres fugitifs.

On sait la façon dont la plupart des rois africains traitent leurs prisonniers de guerre; ils font décapiter tous les hommes valides et les vieillards, ne gardant pour la servitude que les adolescens et les femmes. C'est ce qui a fait dire que l'esclavage était la première atténuation du droit de la guerre, si tant est que la mort ne vaille pas mieux que le sort infligé à ces captifs! Le mépris de la vie humaine est le trait distinctif et commun à toutes les nations non chrétiennes, qu'elles soient plus ou moins civilisées. A ce point de vue, la Chine ne vaut guère mieux que le Vieux Calabar ou le Dahomey. Mais, il y a pis encore. Un grand nombre de tribus sauvages ne se contentent pas de tuer les vaincus, elles les mangent. Que dis-je? Il y en a, comme les Maoris (de la Nouvelle-Guinée), ou certains nègres du Congo (entre le Lualaba et le Lomani), qui les engraisent pendant plusieurs semaines, pour leur faire une chair plus succulente. Le cannibalisme est une pratique très répandue dans le monde païen, depuis l'Amérique centrale, en traversant l'Afrique, jusqu'en Océanie. Lorsque John Williams, évangéliste de la Société de Londres, débarqua pour la première fois

(1) Il faut signaler aussi la *Société de Saint-Pierre Claver*, fondée en 1894 par la comtesse Ledochovska et composée de femmes qui se dévouent au salut des nègres d'Afrique.

à Rarotonga (îles Tahiti) (1823), il y trouva des anthropophages et, après dix ans de travail, il les avait convertis en chrétiens pacifiques. Ce sont des missionnaires de toute confession, qui ont aboli cette coutume aux Iles Sandwich (Hawaï), et aux Marquises, aux Iles Hervey, à Samoa, aux Nouvelles-Hébrides, à la Nouvelle-Guinée. Le pasteur Lengereau, aumônier à Nounéa, qui a résidé quelque temps à Maré, une des îles de l'archipel Loyalty, a raconté (1) comment au bout de trente-quatre ans, par la seule action morale de l'Évangile, on était parvenu à abolir le cannibalisme dans ce même archipel de Loyalty, où J. Williams avait été massacré et dévoré en 1839. Mais nulle part la métamorphose ne fut plus radicale qu'aux îles Fidji : à Mbaou, l'une de ces îles, la pierre même qui servait aux sacrifices humains a été creusée et est employée aujourd'hui comme font de baptême (2). Au pays des Achantis et au Vieux Calabar, on immolait des centaines d'esclaves, sur la tombe du roi défunt ou à l'époque de certaines fêtes nationales. Les missionnaires ont toujours demandé et obtenu parfois la grâce des victimes, à prix d'argent ; c'est à leur instigation que lord Bentink, vice-roi des Indes, a aboli les sacrifices humains, qui étaient en usage chez les Khonds de l'Orissa.

Les procédés bien connus de la justice en Turquie, en Perse ou au Maroc ne donnent qu'une faible idée de la procédure criminelle chez les peuples non civilisés. Elle est, en général, abandonnée à l'arbitraire du chef de la tribu, quand elle ne dépend pas de la fantaisie du sorcier. Dans la plupart des cas, on ne se met guère en peine de découvrir le vrai coupable ; on se contente du moindre indice, des présomptions les plus vagues. C'est déjà un petit progrès, lorsque le juge indigène a recours à certaines épreuves, pour le reconnaître, mais ces dernières sont aussi peu rationnelles, que les combats judiciaires au moyen âge. Les Aïnos (Japon) recourent à l'eau, les Khoïs (Hindoustan), à l'huile bouillante ; on force le prévenu à y plonger le bras, quelquefois une partie du corps. S'il en sort intact, il est réputé innocent, sinon, il est convaincu du crime dont on l'accuse. En Afrique, on fait avaler au prévenu une décoction d'un végétal vénéneux, et suivant que le patient se montre réfractaire ou sensible à l'effet du poison, il est acquitté ou condamné. Rien

(1) Voyez le *Missionary Record*, juin 1894.

(2) Dennis, *ouvrage cité*, II, p. 338.

que dans l'île de Madagascar, le Révérend Ellis a évalué à 3 000 par an le chiffre des victimes de cette pratique stupide. Elle a d'ailleurs été abolie par le gouvernement hova, sur les instances des missionnaires anglais, ainsi d'ailleurs que la traite. C'est sur les conseils du pasteur Coillard que le roi Levanika a interdit cette épreuve par le poison chez ses sujets les Ba-Rotsis (1).

Au Congo belge, le roi Léopold a fait nommer une commission pour la protection des indigènes (1896); ce comité, composé en grande partie de missionnaires, a pour but d'abolir les sacrifices humains et les épreuves judiciaires. De son côté, le vice-roi des Indes anglaises y a supprimé ou tend à supprimer dans les pays tributaires, par exemple en Birmanie, les *suttis*, les tortures préliminaires au jugement et les châtimens barbares. Le Japon, depuis une vingtaine d'années, s'est montré digne de prendre rang parmi les nations civilisées, en abolissant les supplices infligés au coupable et en améliorant l'état sanitaire des prisons et la condition morale des détenus. Le gouvernement du mikado, sur les avis du Révérend Berry, a autorisé les missionnaires chrétiens à essayer la cure d'âmes sur les criminels; il a créé, — chose inconnue en Europe, — une école normale de géôliers, a institué le groupement des prisonniers suivant le sexe, l'âge et la nature du délit, et enfin organisé à Okohama un *home* pour les libérés. La prison de Hokkaïdo, de l'aveu d'hommes compétents, peut être citée comme un modèle, même à des réformateurs américains. Au contraire, la Chine et la Corée, où l'influence des missionnaires est à peu près nulle, se sont montrées réfractaires à cette humanisation du régime des prisons.

La malpropreté physique, disions-nous, à propos de l'Hindoustan, est très souvent l'indice de l'impureté morale et de la débauche. D'après cela, ce pays, la Chine et l'Arabie devraient être classés au dernier échelon de la moralité, comme aussi de l'hygiène.

On sait d'ailleurs que la négligence des règles élémentaires de l'hygiène est la principale cause des épidémies de choléra, de peste, et des maladies cutanées, en particulier de la lèpre, qui sévit encore au Nord de l'Inde, en Océanie, à Madagascar. Qu'on ajoute à cela les recettes des médecins indigènes, qui ressemblent beaucoup aux formules de nos charlatans, et l'on se

(1) Au Vieux Calabar, on se sert de la fève de l'éséré pulvérisée, et, à Madagascar, de la racine de tangéna.

figurera dans quel état pitoyable se trouvent les malades atteints d'affections graves dans ces pays. La plupart succombent; chez les autres, le mal devient chronique et les malheureux contaminent leur entourage. Ainsi en est-il des ophtalmies en Égypte et en Syrie et de la lèpre en Palestine et en Chine. Quant aux femmes malades, leur situation est pire encore; car, en vertu du système de réclusion auquel elles sont soumises, aucun médecin ne peut avoir accès jusqu'à elles.

C'est dans ce domaine de l'hygiène et de la médecine que s'est manifesté, de la façon la plus admirable, le génie de la mission chrétienne. Non seulement les évangélistes ont, par leurs avis et par l'exemple de leur propre famille, introduit et propagé les règles de la propreté et de la prophylaxie, mais encore ils ont organisé l'assistance médicale partout où elle faisait défaut (1). Suivant l'exemple des évêques catholiques et des ordres hospitaliers, au moyen âge, les missionnaires de toute confession, Pères Blancs et missionnaires américains, Filles de la Charité et diaconesses de Kaiserswerth ont fondé à l'envi des hôpitaux, établi des dispensaires, recueilli des vieillards infirmes, qui, naguère, en Afrique, étaient abandonnés à la dent des fauves, ou des enfans trouvés, dont la plupart sont, en Chine, voués à la mort ou à la prostitution. Ils ont prouvé, par là, le cas que le croyant fait, non pas seulement de la vie du corps, mais de l'âme immortelle qui y est comme enveloppée et doit, à l'école de la douleur et de l'Évangile, développer sa vie divine. Aux missionnaires écossais, américains et allemands revient le mérite d'avoir formé un corps nombreux et bien préparé de doctresses, d'infirmières et de diaconesses, qui puissent pénétrer dans les harems ou les zenanas et y porter, avec les consolations de l'Évangile, les secours d'un art médical digne de ce nom. Il convient de louer ici lady Dufferin, veuve de l'ancien vice-roi des Indes anglaises, qui a créé, en ce pays, les premiers dispensaires pour femmes.

Mais c'est surtout dans les soins donnés aux lépreux que s'est révélé avec éclat l'esprit de sacrifice, dont je ne dirai pas que la foi chrétienne ait le monopole, mais qu'elle sait enflammer dans

(1) On sait que les premiers hôpitaux ont été organisés par les évêques en Orient, sous le nom de *nosocomia*. Des deux plus anciens en France, celui de Lyon fut fondé par saint Sacerdos et celui de Paris par saint Landry, sous le nom d'Hôtel-Dieu (vers 630).



les cœurs les plus incultes. Ce sont les Frères Moraves qui en ont pris l'initiative au XIX<sup>e</sup> siècle. Dès 1822, le Frère Leitner et sa femme ouvraient le premier asile de lépreux en Afrique, à *Hemel en Aarde* (colonie du Cap); ensuite, ils en ont ouvert un autre dans la Guyane hollandaise et, depuis 1881, ils ont pris la direction du célèbre asile de *Jesus-Hilfe* à Jérusalem, fondé une douzaine d'années auparavant par la baronne de Keffenbrink. A Madagascar, Mgr Cazet et les Pères Jésuites ont établi deux léproseries (1); la Société des missions de Londres en a également deux, dont l'une a reçu le nom touchant de « Village de l'espérance » (*Ambohimiandrosoa*), et un cinquième asile est administré par les missionnaires norvégiens. Aux Indes anglaises, où il n'y a pas moins de 119 044 lépreux (recensement de 1891), c'est W. Carey, missionnaire près de Calcutta, qui, après avoir vu brûler vif un lépreux, de peur qu'il ne contaminât ses voisins, conçut le projet d'ouvrir pour eux des asiles (1812).

Dans d'autres provinces de l'Inde, on les enterrait vivans. L'idée de W. Carey fut reprise par les Sociétés de missions allemandes (Mission Gossner), anglaises (Church Mindinary Society) et américaines (Presbytériens et Méthodistes épiscopaux), qui établirent des léproseries successivement à Pouroulia (Bengale), Ambala, Chandag (Himalaya). Depuis 1814, c'est la Société fondée par l'initiative d'un Écossais, M. W. C. Bailey, sous le titre de *La mission chez les Lépreux*, qui, en groupant tous les efforts en faveur de ces incurables, a décuplé les ressources et multiplié les asiles. Elle en entretient ou subventionne cinquante, dont quarante-deux aux Indes et en Birmanie, six en Chine et deux au Japon. Bien plus, mettant à profit une récente découverte de la médecine, à savoir que la lèpre n'est pas héréditaire, elle a établi quatorze asiles-écoles, pour les enfans de lépreux non contaminés (2).

Mais il faut citer deux héros de ce dévouement aux lépreux. Saint François d'Assise a trouvé un imitateur dans le Père Damien, le consolateur des lépreux, relégués dans l'île Molokai par le gouvernement des îles Hawaï. L'intrépide Picpucien, après les avoir soignés et évangélisés pendant plus de quinze ans, prit la lèpre et mourut après un long martyre. Sa tâche a été reprise,

(1) P. Piolet, *Les Missions catholiques*, t. V, p. 488.

(2) Voyez les résultats de la Conférence sur la lèpre, tenue à Berlin en octobre 1897, dans Dennis, *ouvrage cité*, II, p. 433 et suivantes.

sans hésiter, par les sœurs Franciscaines, qui l'avaient déjà secondé dans son œuvre (1). Piquée d'émulation par cette charité héroïque, miss Reed, une jeune Américaine, après avoir travaillé plusieurs années à l'œuvre des zenanas, quittait son foyer de l'Ohio et allait s'établir, seule avec une femme de chambre lépreuse, à Pithoagarh, près Chandag, sur un des contreforts méridionaux de l'Himalaya, pour se consacrer à un groupe de lépreux établi tout près de là (1890). Elle avait, certes, fait le sacrifice de sa vie. Eh bien ! grâce à une hygiène et une antiseptie rigoureuses, il paraît, d'après ses dernières nouvelles, qu'elle est, au bout de douze ans, sortie indemne de cette périlleuse expérience.

Après cet exposé des résultats obtenus par les missions chrétiennes de toute confession, dans le domaine des sciences et de la morale, de la famille et des relations internationales, nous espérons que tout lecteur impartial verra tomber la plupart de ses préventions et avouera qu'elles venaient en partie de l'ignorance des faits, en partie du préjugé. Que les missions étrangères, depuis trois ou quatre siècles qu'elles sont organisées, aient rendu des services à la géographie et à la linguistique, combattu et souvent vaincu les fléaux qui désolent l'humanité, et contribué à former des types d'individus plus nobles, des familles plus unies et des relations entre les peuples plus fraternelles, cela paraîtra sans doute démontré.

« Mais, dira-t-on, tout cela n'empêche pas que les missionnaires ne soient des hommes compromettans, des enfans terribles, qui, par leur zèle convertisseur, provoquent les révoltes chez les indigènes, ou bien, par leurs réclamations, à la suite de dommages causés à leurs stations par la réaction violente des païens, entraînent la mère patrie dans des conflits sanglans. En d'autres termes, comme on l'a dit récemment au Parlement, n'oublions pas que « le plus sûr agent de la guerre, c'est le missionnaire (2). »

Nous concédons, tout d'abord, qu'il y a eu sans doute des imprudences, peut-être même des fautes graves commises par certains chefs de mission qui, dans des cas particuliers, étaient plutôt les instrumens de la politique du gouvernement de leur

(1) Voyez l'article sur *R. L. Stevenson voyageur*, *Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> sept. 1902.

(2) Discours de M. Sembat, séance du 29 janvier 1903.

pays que les imitateurs des apôtres. Mais ce ne sont là que des exceptions, des abus imputables à la faiblesse humaine, et dont il serait injuste de rendre responsables tous les missionnaires. Il faut se garder de généraliser les faits particuliers et, envisageant les choses de plus haut, nous allons essayer de remonter à la source de ces abus.

Ici, nous rencontrons le problème, très délicat, des rapports des missionnaires avec le gouvernement de leur pays, spécialement dans la politique coloniale. Le principe que ceux-ci ne doivent jamais perdre de vue et qui doit servir de règle à tous leurs actes, c'est qu'ils sont, avant tout, les ambassadeurs de Jésus-Christ, le prince de la paix, et que, partout, ils doivent planer bien au-dessus de tous les partis, de tous les mesquins intérêts de comptoir ou de plate-forme électorale. Cela posé, le missionnaire a deux attitudes à prendre vis-à-vis de son pays. Ou bien il se considérera comme le pionnier d'une entreprise coloniale, comme l'avant-garde du protectorat ou de la conquête, et alors il s'efforcera par tous les moyens d'obtenir pour ses nationaux, dans la région qu'il habite, des avantages pour leur négoce et des privilèges ou immunités judiciaires, et en cas de contestation, il en appellera tout de suite au consul de son pays. Si le consul ne réussit pas à obtenir gain de cause des autorités indigènes, il provoquera l'intervention de l'amiral ou du général, qui imposera par la force une indemnité pécuniaire, des privilèges pour le missionnaire, ou même une concession de terrain.

Ou bien il s'abstiendra avec soin de toute opération commerciale et de toute intrigue politique, se contentant d'user de son autorité personnelle pour protéger les Européens ; il s'efforcera d'inspirer aux indigènes le respect, l'admiration, l'amour pour son pays, en donnant l'exemple de la vertu, de la loyauté, du désintéressement ; enfin, il leur fera connaître sa langue, les héros de son histoire nationale et les chefs-d'œuvre de sa littérature : en un mot, il n'usera que d'une influence morale, religieuse, civilisatrice au profit de sa patrie.

De ces deux conduites, on devine sans peine les effets fort différens produits sur les indigènes. La première a des résultats funestes, au point de vue de la paix et de la civilisation. Sans doute elle peut, d'abord, rapporter quelques profits commerciaux et politiques, mais ces avantages sont chèrement achetés

au prix d'injustices, de représailles sanglantes, et de rancunes accumulées dans le cœur des païens et qui les rendent désormais sourds à toute prédication chrétienne, parce que, pour eux, elle est devenue synonyme d'immixtion et de conquête étrangère. On pourrait multiplier les exemples de cette mauvaise méthode : il suffira de citer l'intervention du gouvernement français dans les affaires de Tahiti (1), celle de l'Angleterre et ses alliés à Samoa ou aux Philippines, et celle de l'Empire allemand en Chine, qui commença par l'occupation de Kiaou-Tcheou pour finir par l'assassinat du ministre d'Allemagne et le siège des légations à Pékin (2).

Les effets de la seconde, en revanche, sont bienfaisants et profitent aussi bien à la nation à laquelle appartiennent les missionnaires qu'à l'humanité civilisée. C'est ainsi que les Frères Moraves, par leur dévouement vraiment apostolique et par l'exemple du travail manuel, ont fait aimer l'Allemagne chez les nègres des Antilles, comme chez les Esquimaux du Labrador. Les Pères de Picpus ont, de même, fait aimer la France aux Iles Marquises et aux Iles Sandwich; les frères de Ploërmel en ont fait autant chez les nègres du Sénégal; les Pères du Saint-Esprit, au Congo et au Soudan, et les Pères Blancs, en Algérie et dans l'Afrique équatoriale.

Mais deux sociétés missionnaires, entre toutes, nous semblent avoir su bien concilier leur devoir d'apôtres avec leurs obligations patriotiques : ce sont les agens de la Mission évangélique de Paris, d'une part, et, de l'autre, les prêtres de la Mission et les Filles de la Charité. Parmi les premiers, Charles Viénot, mort en 1903, mérite une mention spéciale pour avoir, par un labeur de trente-sept ans, fondé et dirigé les écoles françaises à Tahiti et à Moréa. Lui et ses collègues ont pu faire respecter le nom de Français comme synonyme de loyauté, même dans les pays qui échappaient à notre influence; d'autres sont en train de faire la conquête pacifique des Malgaches. Quant aux dignes enfans de saint Vincent de Paul, partout où ils ont exercé leur ministère de charité, d'instruction et d'évangélisation, ils ont contribué au bon renom de la France et maintenu son prestige, sans se mêler aux affaires politiques. J'ai dit, dans cette *Revue*, comment, par les rédemptions d'esclaves et par la manière dont ils ont rempli

(1) Voyez l'affaire Pritchard, dans les *Mémoires* de Guizot, t. VII, p. 50.

(2) R. Allier, *les Troubles en Chine et les Missions chrétiennes*, Paris, 1901.

les fonctions consulaires dans les États barbaresques, les Lazaristes avaient préparé les indigènes d'Algérie à accepter la domination, et ceux de Tunis, à accepter le protectorat de la France(1). Faut-il rappeler qu'ils furent les premiers, avec des marins huguenots, à planter le drapeau de la France près de Fort-Dauphin et qu'ils arrosèrent de leur sang cette terre de Madagascar? Faut-il énumérer les services qu'ils rendent aux Antilles, en Chine, en Indo-Chine et à la Nouvelle-Calédonie, comme prêtres coloniaux, aumôniers du pénitencier, et enfin missionnaires auprès des Canaques? Je signalerai, surtout, leur ministère au Tonkin, où, tout en prêchant l'Évangile aux bouddhistes, ils ont réussi à resserrer les liens qui unissent les Annamites à la France. Ce fait nous a été attesté par un médecin de marine protestant, M. W. de la Quesnerie, mort en 1904, qui avait plusieurs fois résidé dans l'Annam et vu à l'œuvre Mgr Puginier. Et, si cela ne suffisait pas, voici le témoignage d'un autre écrivain militaire : « Le changement de religion, a écrit M. L. de Grandmaison, est le plus important des facteurs de transformation sociale. Un indigène converti par des missionnaires français est aux trois quarts Français, car il a donné à notre civilisation le gage le plus profond d'attachement qui existe. » Ces deux témoins laïques donnent un grand poids à l'assertion de Mgr Puginier, dont Paul Bert, comme gouverneur général, put apprécier le concours dévoué : « Tout païen qui se fait chrétien, a-t-il dit, devient en même temps un ami de la France. Il suit de là que, plus le nombre de chrétiens annamites augmentera, plus la France comptera d'amis dans ce pays. Le nombre des adversaires diminuera dans la même proportion et les révoltes contre notre protectorat ne seront plus à redouter. On ne soupçonne pas l'influence bienfaisante exercée par quelques poignées de chrétiens, perdus au milieu des païens comme des sentinelles avancées. Ils parlent en bonne part de la France et détruisent une foule de préjugés. »

Qui dira les bénédictions qu'a values au nom de la France le dévouement de nos Sœurs de Charité, soit dans les orphelinats et pensionnats de jeunes filles à Constantinople, à Beyrouth et à Alexandrie, soit dans les hôpitaux d'Égypte ou de Syrie? Les Sœurs Franciscaines à l'île Molokai et en Chine, les Sœurs Blanches en Afrique, les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny en

(1) Voyez l'article sur les *Précurseurs du cardinal Lavignerie*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> août 1896.

Océanie, ne sont pas moins dignes d'admiration ; ces dernières, entre autres, ont mérité un bel éloge de l'amiral Courbet.

Visitant un jour, l'école de jeunes filles de Saint-Louis, à Nouméa, tenue par elles, il accepta l'offre de la supérieure de faire faire la dictée à la première classe, et voici le texte qu'il improvisa : « Lorsque les missionnaires, dit-il, arrivèrent à la Nouvelle-Calédonie, il a fallu toute la persévérance et l'énergie que donne la confiance en Dieu pour leur faire affronter des périls continuels. Quelques-uns y ont perdu la vie, mais ils ont emporté en mourant la ferme espérance du triomphe de la civilisation chrétienne, que nous constatons aujourd'hui avec bonheur. » Il y eut plusieurs copies sans faute de jeunes filles indigènes. L'amiral, se tournant alors vers ses officiers, s'écria : « Que le député qui vient de déclarer à la Chambre que nos missionnaires n'enseignent pas le français vienne donc visiter leurs écoles, avant d'en parler ! » — On croirait ces lignes écrites d'hier, en réponse aux accusations d'autres députés, tout aussi mal informés.

Après cet hommage rendu par le héros de Fou-Tchéou aux écoles de nos missionnaires en Extrême-Orient, nous n'ajouterons plus que deux mots. Il est évident que la plupart des préjugés qui règnent contre les Missions étrangères sont nés de l'ignorance ou du parti pris. Les fautes commises par quelques-uns, et que nous n'avons pas dissimulées, — que le colonial qui est sans reproche leur jette le premier la pierre ! — ne sont qu'une quantité négligeable, auprès des services éclatans rendus par eux à la cause de la science, des bonnes mœurs et de l'humanité. Et nous avons le droit de dire, en retournant le mot cité plus haut : « Le plus sûr agent de civilisation, c'est le missionnaire ! »

Il y a plus : entre missionnaires et marins, entre résidens et négocians qui poursuivent là-bas, par delà les mers, à l'ombre du drapeau tricolore, le même but civilisateur, bien que par des voies différentes, l'entente est facile, elle se fait toujours d'ailleurs à l'heure du danger. Ils n'ont qu'à se souvenir de la France, cette patrie de saint Vincent de Paul, d'Oberlin et de sœur Rosalie, et à se dire qu'elle n'a jamais été plus forte que lorsqu'elle était unie, ni plus glorieuse que lorsqu'elle faisait rayonner sur le monde, par les arts de la paix, son clair génie, fait de justice, de sympathie pour les opprimés, et de générosité !

---

---

# AU PAYS DE GALLES

---

Comme la proue d'un navire submergé, la masse montagnueuse de Galles recueillit la fortune des premiers maîtres de l'île, après le naufrage de leur domination. L'Écosse m'avait inspiré le désir de visiter cet autre asile d'un passé héroïque, d'observer cette vieille race, sœur de notre Bretagne armoricaine. Je me serais contenté sans doute de regarder sa vie présente et d'y associer les images que, dans le décor de la nature, suggèrent les ruines à nos yeux et les souvenirs à notre pensée, si je n'avais eu l'avantage, en passant à Oxford, d'être présenté au professeur Rhys, principal de *Jesus College* et le plus notoire celtisant de l'Université. Il venait de publier, en collaboration avec M. David Brynmor-Jones, un livre érudit sur *le Peuple Gallois* (1). Toutes ces recherches d'ethnographie, de philologie, d'histoire constitutionnelle et religieuse, m'entraînèrent, — à travers un dédale obscur parfois, hélas ! et compliqué, — le long des périodes révolues. D'avoir ainsi remonté le cours des siècles, mes impressions et mes réflexions se trouvèrent animées du mouvement même de l'histoire et ordonnées suivant la loi qui fit évoluer le drame de la destinée galloise.

## I

Vers le soir, nous entrons dans le pays de Galles par Chester. Le changement d'aspect coïncide avec le déclin du jour, qui at-

(1) *The Welsh People*, by John Rhys and David Brynmor-Jones. London, E. Fisher Unwin, 1900.

triste encore le paysage mélancolique et rude. Sa désolation annonce le voisinage de la côte septentrionale et l'abondance de la région montagneuse dont l'ossature projette sa poussée dans la mer. Les arbres se font plus rares et plus grêles ; les prairies deviennent des landes marécageuses : rien n'évoque plus la belle santé des plaines du Warwickshire. Des maisons étriquées, de maigres villages remplacent les grandes fermes aux pignons pointus, aux poivrières de vieilles tuiles. La demeure du tenancier gallois ne ressemble guère à celle du fermier anglais. Le train longe l'estuaire de la Dee, puis tourne avec la côte elle-même. Voici les plages de la mer d'Irlande : Prestatyn, Rhyl, Abergele, Colwyn Bay... Ce sont d'immenses orbes de sable fin, à qui la faveur anglaise a valu, sur une longue promenade d'asphalte, une file de lampes électriques, devant un *Pavillion* ou casino, généralement polychrome et délavé, qui ressemble à quelque laissé pour compte d'une exposition de Chicago. La côte pousse vers le nord une petite presqu'île, où s'engage notre train, sur Llandudno.

Il fait nuit noire quand nous arrivons à cette pointe extrême du Nord-Galles. Dans la petite ville, désertée des touristes, le vent fait vaciller les lumières. Les rues sont trop larges et trop droites, les maisons trop régulières et trop unies. C'est le courant d'air et la solitude qui nous accueillent. Je pense avec mélancolie aux pittoresques cités de jadis, dont chacune a sa physionomie, et qui détachent au-devant du voyageur leurs rues capricieuses, avancent vers lui des façades hospitalières, ouvrent sur son chemin des portes d'hôtellerie. Nous cherchons un gîte. Les hôtels sont loin de la gare, du côté de la plage, et fermés depuis la fin de la saison. D'ailleurs, je voudrais loger chez des Gallois. Dans une de ces rues de petit commerce, dont tant de maisons étalent la banale devanture d'épicerie et de *refreshment-room*, l'écriteau *apartments* désignait presque chaque porte. Je m'arrêtai au nom d'Owen, sûr d'avoir affaire à un Gallois.

M. Owen était l'hôte que je pouvais souhaiter. Son empressement, sa politesse et son obligeance me furent une bienvenue. Il me donna sa meilleure chambre, qui était fort bonne, affecta le salon à mes repas, mais parut inquiet quand je parlai de dîner. « C'est mercredi, » me dit-il. Et comme je le regardais surpris, il accentua : « 'T is Wednesday. » — « J'entends bien, fis-je ; mais pourquoi ne dinerais-je pas le mercredi ? » — M. Owen



m'expliqua que les boutiques étaient fermées à partir de midi. Puis il alla conférer avec sa femme et reparut, l'air ragailardi d'un homme qui a pu se tirer d'un mauvais pas : le ménage avait décidé de nous abandonner son dîner.

Dans la tiédeur close du petit salon, plus nettement encore qu'à mon entrée, je me sentis enveloppé d'une hospitalité prévenante. Que l'on souhaitât nous contenter, rien de plus naturel ; mais il y avait quelque chose de cordial dans ce désir, et depuis notre départ de Calais, nous étions déshabitués même de sa forme commerciale. La loi de l'échange fonctionne sans grâce, comme un mécanisme impersonnel, dans les hôtels anglais. On vous donne une chambre, vous donnez de l'argent : qu'est-il besoin d'aménité dans cette affaire ? Le bon Gallois, au contraire, se plaisait à nous voir satisfaits chez lui et s'y employait de tout son zèle. Dans certaines races, les visages humains se sourient volontiers.

Cependant, au dehors, le vent soufflait avec furie. Il ébranlait le châssis mobile de la fenêtre à guillotine, qui frappait à petits coups impatients, comme sous le choc acharné d'un assaut. Et j'entendais mugir la mer.

Dès le matin, j'allai voir la ville. Llandudno est un de ces *sea-resorts* que vantent les guides illustrés. Elle ressemble à toutes les stations anglaises de bains de mer : régulière, insignifiante et neuve, avec trop de boutiques, trop de maisons à louer, trop de temples. Il y en a de toutes les confessions, surtout des calvinistes méthodistes. Ils sont généralement d'un goût médiocre, contrefaçons d'église qu'une nudité confortable laisse sans grandeur et sans beauté. Il y a un pupitre pour la Bible et point d'autel pour la croix. A force de lectures et de discours, semble s'être rompu le charme du silence. Et rien ne favorise non plus le charme du mystère : ni vitraux, ni chœur, ni tabernacle. Nulle émotion n'attendrit le respect ; et, dans un murmure lointain, les vers de Hugo parlent à mon cœur :

C'était une humble église au cintre surbaissé  
L'église où nous entrâmes,  
Où depuis trois cents ans avaient déjà passé  
Et pleuré bien des âmes...

J'arrivai à la plage. Elle déploie l'amplitude de son demi-

cercle géant entre deux caps : *Little Orme's Head*, ondulé en colline là-bas, vers l'est; et *Great Orme's Head*, dont la silhouette lourde domine la côte et tombe, brusquement coupée, dans la mer. On peut contourner sa base par une route taillée en contre-bas qui offre une merveilleuse promenade ouverte sur le large, *Marine Drive*. Je m'y engageai dans le vent. Le soleil, vif au ciel nuageux, jouait sur l'ondulation glauque des flots et la nuançait de vert, d'ardoise et de mauve, avec de scintillantes traînées d'argent. Par delà cette étendue changeante, c'est, à l'ouest, Anglesey et l'Irlande, au nord, les Highlands gaéliques d'Écosse, le fabuleux domaine du Roi des Îles, dont la gloire emplit les poèmes d'Ossian. Je suis au centre de ce monde celte, obstiné à vivre et qui garde le souvenir légendaire d'une grandeur dont son imagination n'a pas fait tous les frais. Que pourrai-je en retrouver ici ? C'est ce que je me demande déjà dans ce paysage qui l'évoque si bien, à quelques pas de cette ville qui le rappelle si mal.

Toutes les plages se ressemblent, le long de cette frange anglaise et balnéaire. Elles ne donnent guère mieux l'idée d'une petite ville galloise que Paramé ne représenterait chez nous une ville bretonne et Houlgate ou Cabourg un village normand. Vous ne trouverez jamais en de tels lieux cette empreinte des mœurs, des goûts, des idées, des habitudes, que le temps a patiemment marquée sur le décor des choses. J'ai cherché, dans les vieux comtés du « Gwynedd » — Carnarvon et Merioneth — de médiocres cités sans gloire dont la destinée se fût écoulée paisible au train ordinaire des travaux et des jours. Il est bon qu'elles ne soient ni des sanctuaires d'histoire, façonnés par les siècles et environnés de prestige, ni des centres d'industrie, ouverts à l'activité des races et aux transformations de la vie, ni des carrefours de tourisme, enrichis à l'exploitation commerciale de la beauté. J'ai vu ainsi Dolgelly, Portmadoc, Pwllheli. Les guides ne les signalent que pour les excursions du voisinage, et leur intérêt semble nul au passant qui oriente sa course vers les attractions de la nature ou de l'art. Mais qu'elles sont précieuses, dans la paix de leur roture, au voyageur moins curieux de spectacles que d'humanité ! Elles lui révèlent, s'il flâne dans les rues au hasard des heures, se mêle aux passans affairés ou ralentit le pas aux devantures des boutiques, toute la vie du présent façonné au pli des habitudes héréditaires, toute la destinée des

gens qui s'est fait un miroir des lieux où ils vivent, aussi bien que de leurs gestes et de leurs figures, tout leur passé de grandeur ou de misère. Me voici bien loin de la sérénité des petites villes anglaises, Stratford, Warwick, Chester, que j'ai visitées au passage. Leur activité s'épanouit à l'aise, comme par un jeu régulier d'habitudes, dans le milieu qu'une longue prospérité a préparé et orné, et qu'une sagesse conservatrice embellit encore avec reconnaissance, toute fière d'un héritage dont elle ne répudie rien et que jour à jour elle augmente. Autour de ces îlots bien aménagés, la nature développe ses paysages de grasses prairies, de rivières et de beaux arbres. La tour carrée d'un clocher ennoblit le décor et évoque les stalles de bois sculpté où le vicaire en surplis blanc lit chaque soir, avec des versets de la Bible, les prières anglicanes... Ici la vie fut manifestement moins heureuse. Rien n'attire ni ne retient. Nul édifice ne raconte l'histoire. Il n'y a pas d'architecture. Les temples sont des bâtisses hybrides, intermédiaires entre la Bourse et la Salle de Conférences. Nombreux et de dénominations diverses, baptistes, congrégationalistes, calvinistes, méthodistes, ils attestent le développement de la vie religieuse, tel que le comporte l'âge moderne, l'âge de la conscience sans amour, de l'indépendance sans union, de la pensée sans rêve. Les rues, les maisons, l'allure des gens, tout révèle que la vie fut morne et médiocre. Ni le sens du bien-être ni celui de la beauté ne s'est éveillé dans ce peuple qui se contente de peu, ne raffine pas ses goûts, reste insensible à la privation de luxe et même de confort. Mais cette indifférence respire une sorte d'idéalisme où je reconnais l'âme de notre Bretagne, et je ne me sens pas en pays étranger avec ces Gallois empressés, généreux. Ils ont nos attentions, notre cordialité. Dans je ne sais plus quel petit hôtel, le patron m'invita avec un bon sourire à boire un verre de liqueur rose dont il me fit d'abord complaisamment admirer la transparence, le verre à la hauteur de l'œil. Puis il me dit qu'elle était préparée par sa femme et enfin porta ma santé en me disant : « Nous sommes un peu de la même famille, Français et Gallois : vos Bretons sont nos frères. » Ailleurs, j'entrai dans la boutique de mon hôte au moment du départ. Comme elle était fort bien pourvue de chocolats, il en assortit un choix : *For the lady*, me dit-il, « Pour Madame. » Ce sont des mœurs de chez nous.

A ces riens, non moins qu'au visage et aux manières, je dis-

tinguai toujours les gens d'Angleterre et ceux de Galles. Il me sembla même qu'on serait mal reçu à les confondre, car s'ils n'ont plus qu'une vie, ils gardent deux âmes, qui se jugent sans bienveillance et se rapprochent sans sympathie. Le moindre autochtone de la Principauté se considère comme supérieur aux premiers de l'Angleterre et se croit « de meilleure et de plus noble race, » disait l'un d'eux au siècle dernier, « que cette noblesse d'hier, issue de bâtards, d'aventuriers et d'assassins. » De son côté, l'Anglais me parut regarder ce concitoyen si différent avec quelque mépris et se plaisir à le rabaisser. Il le dit volontiers menteur, vaniteux, brouillon et trouve grossière sa façon de vivre. La divergence s'aggrave encore dans les campagnes où l'antagonisme des conditions renforce l'opposition d'esprit, de langage. Nul lien entre le propriétaire et le tenancier, pas même cette longue tradition de vie commune qui peut atténuer la différence d'origine. Le paysan, que ni la conquête, ni les transformations n'ont pu déraciner du sol, y vécut des siècles loin du centre des affaires, isolé de toute influence et réfractaire à une domination tard venue, qu'il ne reconnut jamais. Je n'étais pas depuis huit jours dans le Nord-Galles que déjà l'impression de ce conflit dominait en moi toutes les autres. A mesure qu'elles se précisèrent, s'ordonnant autour de celle-là, je discernai mieux la part et le sens des deux forces hostiles, leur jeu dans le passé, et, du point où ce jeu en est venu, l'issue qu'il présage.

## II

On parle des cent vingt-six châteaux de Galles. Jamais terre ne fut écrasée sous le poids de tant de forteresses. Partout elles ont obsédé mes regards : les unes gardent les côtes, d'autres les estuaires, d'autres les défilés, — Harlech, sur une falaise à pic qui domine la mer; Beaumaris dans son île, Conway et Carnarvon, masses prodigieuses, posées là par cet Henry de Elreton dont le génie d'architecte égala la grandeur que son maître, l'ayant abattue, lui donnait mission de contenir.

Quand la conquête de 1282 eut réduit la dernière principauté indépendante, l'annexion du Gwynedd marqua la fin de la domination cambrienne dans la grande île de Bretagne si longtemps soumise, comme son nom l'atteste encore, à cette antique

suprématie. Les ancêtres de la dynastie galloise avaient régné sur la confédération de tribus bretonnes qui, après le départ des Romains, se liguèrent pour résister aux envahisseurs anglo-saxons. De Cunedda à Cadwaladr, l'épopée de cette monarchie rayonne dans le mystère de la légende. Puis les Cymry (1) sont relégués dans la partie occidentale de l'île qui, de leur nom, s'appellera Cambrie. Le dragon rouge recule devant le dragon blanc des Hengist et des Orsa. Mais dans le territoire où elle s'accule, leur nationalité demeure intacte et les voilà, durant quatre siècles, libres, indépendans, agités; liés par une solidarité invincible, quoique déchirés de dissensions perpétuelles, frères ennemis aussi incapables d'oublier leur fraternité que d'organiser politiquement leur grande famille; maîtres chez eux sous les lois patriarcales des clans; accueillans à tous ceux de leur race dont la détresse accourt vers leur asile hospitalier de marais et de montagnes; heureux, malgré tout, de vivre leur vie querelleuse, ennoblie de rêves et de poésie, impuissante à s'établir et ardente à se défendre. La domination territoriale est réduite, mais l'indépendance nationale reste intacte: la personnalité est sauvegardée.

Survient la conquête normande. L'armée qui a vaincu les Anglo-Saxons ne s'arrête pas à la tranchée d'Offa; Guillaume et ses successeurs donnent, comme une sorte de supplément de solde aux chefs de bandes établis dans les provinces de l'Ouest, « licence de conquérir sur les Gallois, » et vers 1070, un chef normand, Baudouin, élève, non loin de Shrewsbury, dans les marches galloises, la première forteresse que les nouveaux maîtres de l'Angleterre aient fait peser sur le sol cambrien. Elle est le premier anneau de la chaîne qui enserrera le pays dans la domination des *lords-marchers*. Une nouvelle période commence pour le pays de Galles. Elle va durer plus de deux siècles. La puissance anglo-normande mord tous les jours sur le territoire dont elle arrache de magnifiques lambeaux; Breknock, Glamorgan, Pembroke. Les seigneurs conquérans sont souverains dans leurs domaines. S'ils relèvent nominalement du roi d'Angleterre, leurs droits régaliens les investissent de pouvoirs qui constituent une insupportable tyrannie. Les historiens du XII<sup>e</sup> siècle nous disent du comte de Shrewsbury qu'il avait « dé-

(1) Nom celtique des Gallois.

chiré les Gallois avec des ongles de fer. » Ce Robert de Bellesme n'avait point agi d'autre sorte que Robert de Maupas ou Robert de Rudlan, et le même témoignage ne conviendrait pas moins à Hugues le Loup et à tant d'autres. On conçoit que les Gallois soient entrés avec enthousiasme dans le grand complot des Saxons pour secouer le joug normand. En 1138, une prise d'armes générale est suivie d'une attaque des châteaux forts sur toute la ligne des frontières. Il y eut de terribles représailles. Mais ce n'est là qu'une interruption d'un instant dans le progrès irrésistible de la conquête. A la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, il y avait environ cent quarante de ces marches seigneuriales, *lordships-marchers*, où régnaient le désordre, l'arbitraire et la tyrannie.

Pourtant, la patrie galloise, pour amoindrie qu'elle fût, subsistait toujours. Dans la région du Nord-Galles, appelée communément *Gwynedd* (du vieux nom de Guenedota) se succédaient sans interruption les princes nationaux de la lignée de Cunedda. En eux s'incarnait « l'espérance bretonne, » c'est-à-dire, avec le souvenir de la gloire passée, le rêve d'une domination reconquise.

Cette contrée montagneuse, plus reculée et plus inaccessible que les autres, restait la citadelle de la puissance et de l'idéal gallois, l'asile sacré de l'inspiration des bardes. Elle était le foyer de l'indépendance; et, de toutes parts, se tournaient vers ses princes, montaient vers la cime vénérée du Snowdon, les aspirations nationales encore vivaces sous toutes les contraintes. Les sujets mêmes des *lords-marchers* se réclamaient de cette suzeraineté contre laquelle ne prévalait pas, à leurs yeux, une domination qu'ils subissaient sans la reconnaître. Et la destinée de Galles rayonnait encore dans ce coin de terre où une foi invincible s'obstinait à la voir invaincue.

La conquête de 1282 vint changer tout cela. Elle n'est que le dernier acte du drame qui se jouait depuis deux siècles entre une race passionnée et un peuple positif, entre les chimères d'un vieux songe et les tangibles réalités de la force, entre l'idéalisme du Celte et la dure pratique de l'Anglo-Normand. L'enchanteur Merlin n'était pas de taille contre le bâtard de Normandie. Il n'a cessé de battre en retraite depuis sept fois cent années, car les Saxons et les Angles ont, dès ce temps, commencé de camper sur son immense domaine. Mais ce n'était rien auprès des nouveaux ennemis. Voici qu'ils l'ont poursuivi jusque dans la contrée

reculée où il exilait ses regrets, ses souvenirs et ses espérances. Ils ont empiété sur son refuge, opprimé le sol sous la masse des forteresses de pierre, désorganisé les lois et les traditions de l'antique royaume. Et Merlin reculait toujours. Il ne lui restait plus que sa montagne du Snowdon, où quiconque s'endort se réveille inspiré, des gorges, quelques vallées boisées et sauvages, des côtes déchirées par la mer, le Gwynedd en un mot, brumeuse région solitaire, propice au rêve dans les jours tranquilles et à la résistance dans le danger. C'est là qu'il subit le dernier assaut. Le 10 décembre 1282, une armée de mercenaires basques à la solde d'Édouard battit les Gallois levés pour leur indépendance. Adam de Francton tua leur chef, le prince Llewelyn ap Griffith, souverain de tout le Nord-Galles et que ses compatriotes regardaient comme le libérateur prédestiné de la Cambrie. Sa tête fut envoyée à Londres, où le roi Édouard la fit couronner de lierre et exposer sur la tour, afin d'accomplir la prophétie qui annonçait qu'un prince de Galles recevrait un jour la couronne dans la capitale du royaume anglais.

Comme si cette histoire galloise avait disparu, recouverte par la lourde alluvion de la conquête, nos yeux en voient à peine percer çà et là la trace sur le sol. Rien ne subsiste du noble passé à Bangor dont le nom rappelle l'origine religieuse : *Al-banchor*, le grand chœur, la grande église. C'était jadis un illustre monastère breton. Ses deux cents moines furent massacrés par le chef d'une peuplade anglo-saxonne, qui, après sa victoire, les avait vus prier pour le salut des leurs, agenouillés et sans armes. En face, l'île d'Anglesey rappelle, par des noms et des ruines, l'indépendance galloise. Un pauvre village de la côte occidentale, Aberfraw, fut jadis la capitale des souverains du Nord-Galles. Tout près de Beaumaris, chef-lieu actuel du comté, la carte m'indiquait un Tre-castell. Suis-je donc dans notre Bretagne? Tre-castell est une des plus anciennes résidences de la famille des Tewdor (1). Leur histoire est associée ici à plus d'un souvenir. Plas Penmynydd reste encore debout, où naquit, suivant la tradition la plus accréditée, Owen Tewdor, grand-père du fondateur de la dynastie anglaise. Un peu plus avant dans les terres, vêtue de lierre et perdue dans les arbustes et les arbres, Castell Leiniog est une petite forteresse carrée, flanquée d'une

(1) Orthographe galloise du nom qui est devenu en anglais *Tudor*.

tour à chaque angle, avec un donjon en ruines au milieu. Elle fut fondée par les comtes de Chester et de Shrewsbury, quand ils conquièrent l'île au XI<sup>e</sup> siècle. Enfin, à l'extrême pointe orientale, une ferme tapissée de verdure est tout ce qui subsiste d'un prieuré fondé peut-être au VI<sup>e</sup> siècle par Maelgwn Gwynedd, prince du Nord-Galles. A Baron Hill on voit le cercueil de pierre de la princesse Jeanne, femme de Llewelyn le Grand et fille du roi Jean d'Angleterre.

Cette île d'Anglesey, terre élue des Druides et des Bardes, fertile en cultures, douce de climat, fut longtemps le centre de la vie galloise. Ailleurs, les souvenirs sont plus rares encore, et je n'en avais point rencontré dans mes promenades à travers les comtés de Carnarvon et de Merioneth quand je vis enfin, près de Blaenau Festiniog, dominant un grand village habité par les ouvriers des carrières d'ardoises, une tour carrée et un pan de vieux mur. C'est le château de Dolwyddelan, ou plutôt ce qu'il en reste. A en juger par le tertre sur lequel elle était bâtie, la forteresse ne fut jamais grande. Mais elle est le plus vénérable de tous les vestiges du passé national, car la tradition y fait naître Llewelyn le Grand et honore en elle la dernière place forte du Nord-Galles qui ait résisté à Édouard I<sup>er</sup>.

L'empreinte du vainqueur recouvre aujourd'hui cette histoire, et les forteresses anglaises imposent partout l'image de la domination. Conway, à l'entrée de sa rivière, semble vraiment monter une garde grandiose. Elle est, sur le front du noble pays de Galles, comme la couronne de tours qui surmonte le blason d'une ville. Dès que la vue porte vers la côte nord, elle s'arrête sur cette masse harmonieuse, estompée d'ombre bleue sous le ciel du matin, grise au soleil de midi et noire dans le rougeolement du crépuscule. C'est une apparition les jours de brouillard, et, par les beaux soirs lumineux, elle prend des aspects de grandeur orientale, qui rappellent que son fondateur fut un croisé. Noble ruine, juste assez mutilée pour avoir la grandeur des choses mortes, magique décor vidé de sa vie comme le passé qu'il évoque et toujours debout comme son souvenir, elle demande à notre imagination de lui rendre une âme. Ainsi l'histoire nous impose des contours qu'il faut remplir et maintient dans le présent ses ébauches qui deviennent les cadres de nos rêves...

A Carnarvon, le rêve devient une révélation. Ce n'est pas un



château, ce n'est pas une forteresse, ce n'est pas une citadelle : Carnarvon, c'est l'idée de la conquête, matérialisée dans la pierre, c'est la volonté du vainqueur qui a pris corps et s'est appesantie sur le sol. La masse colossale se dresse avec une raideur d'anathème pour imposer à la nation vaincue l'immobilité éternelle et l'éternel silence. La dureté de ses hautes murailles tombe à pic, comme un arrêt du destin ; elles sont nues, sans fenêtres, pareilles à des vouloirs fermés. Contre sa domination, tout effort et tout espoir se brisent : aux plaintes de la servitude, aux grondemens de la révolte, elle n'oppose que des pans inaccessibles et le geste droit de ses tours. Elle semble moins édifiée par des ouvriers humains que par quelque génie de légende, aux temps héroïques où les Kymrys attendaient le retour d'Arthur. Ou bien encore on pourrait croire, sans l'architecture qui règle cette majesté, à quelque construction des Titans préhistoriques, dans un âge de pierre. Mais entrons : la forteresse s'humanise. Toute sa vie est tournée en dedans, vers l'enceinte où s'abritait le vainqueur. Des hommes ont vécu là, de la vie féodale ; et nous pouvons lire le détail de leur existence dans les ruines qui subsistent et les indications jalonnées sur le sol. Nous les voyons campés comme en pays ennemi, en éveil contre les surprises, approvisionnés pour les longs sièges. Et dans une des tours, entre quatre murs épais, voici la chambre obscure où naquit le fils aîné d'Édouard. Le roi l'éleva, dit-on, dans ses bras, et paraissant à une fenêtre du château, le présenta au peuple assemblé : « Il est né Gallois ; ce sera votre prince. » C'est ainsi qu'Édouard de Carnarvon fut créé prince de Galles, et inaugura la tradition qui fait porter ce titre au fils aîné des souverains d'Angleterre. La couronne du Gwynedd avait changé de maison, — et de patrie.

### III

Si trop de causes de faiblesse avaient rendu la nation galloise impuissante à se maintenir, elle avait en elle trop de force pour ne pas résister. Merveilleuse contradiction, qui fait le mystère et l'attrait de la race celtique partout où la conduisit la destinée de l'histoire, en Écosse, au pays de Galles, en Irlande, comme dans la Bretagne française ; contradiction tragique dont la psychologie seule pourrait peut-être nous expliquer l'énigme. L'esprit contemplatif

du Celte reçoit en lui tous les reflets du dehors, toutes les images et crée ainsi un monde idéal qui lui fait aisément oublier le monde réel. Le rêve incline à l'art au détriment de l'action ; et ainsi le don poétique de cette race l'élève, en quelque sorte, au-dessus de la vie dont elle abandonne à de plus positifs l'organisation et la jouissance. Désintéressée, idéaliste et généreuse, elle est d'autant moins apte à s'organiser et à se gouverner. Cette difficulté est aggravée encore par un autre trait de son caractère. Tous les historiens qui, à n'importe quelle époque, observèrent la race celtique, ont remarqué en elle une sorte d'emportement et d'indépendance qui la maintiennent dans un état politique inférieur. Les Anglais appellent encore aujourd'hui les Gallois *red hot Welsh* ce qui veut dire à peu près « tête chaude » ou « cerveau brûlé. » L'histoire des Celtes est pleine de rivalités, de guerres civiles qui toujours paralysèrent cette admirable race et suffirent à l'empêcher d'être invincible. César les exploita pour la conquête de la Gaule ; les Saxons s'en servirent pour la conquête de la Bretagne, et, plus tard, au Pays de Galles, ce furent les dissensions du Nord et du Sud qui favorisèrent les premières conquêtes. La psychologie du Kymry nous explique donc qu'il ait été vaincu. Mais elle nous explique aussi que le vainqueur n'ait pu l'anéantir. Le fond du caractère gallois est celui de la race bretonne, partout où elle se rencontre ; la ténacité. Le Breton est à la fois original et irréductible. On ne peut ni l'assimiler, ni le détruire. Il a, comme certains êtres résistans, obligés de vivre dans des milieux hostiles, une merveilleuse faculté de suspendre sa vie et de l'endormir, pour la dérober aux transformations et à la mort.

Imaginatif, individualiste et obstiné, le Breton cambrien qui durant l'époque héroïque de son histoire occupait l'île presque entière, n'aurait-il pas perdu quelque chose de sa nature originale si dans les grasses plaines de l'Angleterre, mêlé à d'autres peuples et englobé dans leur organisation, il avait vécu des siècles de vie active, confortable et bien réglée ? L'histoire sauvegarda merveilleusement son originalité ; et quand les envahisseurs anglo-saxons le chassèrent devant eux, la nature lui ouvrit l'hospitalité d'une retraite qui semblait faite à souhait pour lui. Comme la pointe de Cornouailles, les highlands d'Écosse, ou la presqu'île armoricaine, l'avancée de Galles offrait au rêve breton un propice asile.

Je l'ai visité dans la solitude et le silence de l'automne; c'est, par excellence, le décor que les descriptions anglaises qualifient de « romantique : » montagnes noyées dans le gris noirâtre des brumes, pentes rocheuses où la pierre grise affleure à larges pans sous le tapis d'herbe fauve; talus éboulés, écaillés, effrités, des ardoisières; ou bien, gracieuses autant que sauvages, les vallées feuillues, les *glens* avec leurs torrens et leurs cascades.

Un jour que j'avais poussé jusqu'à la petite presqu'île de Carnarvon, je pris sur la côte, à Portmadoc, le *Festiniog railway* qui monte graduellement et, pour rentrer en plein cœur du Gwynedd, contourne en courbes très raides les pentes du Moelwyn. C'est le plus ancien chemin de fer à voie étroite. A travers des bois épais, il domine les profondeurs d'une vallée verdoyante, puis débouche dans une contrée aride, pierreuse, grisâtre et s'arrête au milieu d'un chaos effondré. Comme j'arrivais, ce chaos s'enveloppait de brume. Je serais descendu au pôle ou dans la lune que je ne me serais pas senti plus dépaysé. Jamais je n'avais eu pareille impression de nouveauté. Les rails et les petits wagons immobiles rappellent seuls les choses connues. Ils étonnent d'ailleurs devant ces lamelles amoncelées, pareilles à des effritemens de lave. Sommes-nous dans une planète déserte et refroidie? Non, mais simplement au centre des ardoisières. Cette rampe de bois, qui monte le long d'une pente, indique un sentier des ouvriers; cette ligne, là-haut, est une file de rails pour les wagonnets. Ne voyez-vous pas se détacher le toit d'un abri? Si vos yeux s'habituent à cette grisaille, vous distinguerez bientôt une cabane, accrochée aux flancs pierreux de la colline. En vérité, on dirait un monde ruiné, tel que l'habitèrent des populations primitives, et si vieux que le temps, lassé par le travail de plusieurs siècles, arrête sa destruction. Une pluie fine, opaque, impondérable, qui n'est qu'un brouillard pulvérisé, tourne, enlance, enveloppe les escarpemens de la carrière, emplit les vallons, s'engouffre dans les gorges, promène ses écharpes traînantes et déplace ses masses mouvantes, estompe, embrume et noie tout l'étrange décor. Je suis des ouvriers qui passent sur la route: deux gaines imperméables, recouvrant le pantalon, protègent leurs jambes; ils ont de gros souliers et des chapeaux de toile cirée; mais le parapluie ne tiendrait pas contre le vent et serait d'ailleurs inutile: l'espace même semble changé

en poussière d'eau; et cette mer aérienne, multiforme, continue à ondoyer, tournoyer, noyer.

Le lendemain, un souffle pur avait balayé ce déluge, et fait lever une matinée changeante, alternée de pluie et de soleil, sous un ciel de nuages et de trouées bleues. Le train longe des hauteurs boisées que l'automne rouille et effeuille; en bas, une vallée s'argente de lumière. Tout le paysage a le frémissement matinal d'un oiseau qui s'ébroue. J'arrive ainsi à Betws-y-Coedd, la « perle de Galles, » village riant dans un murmure de ruisseaux et de feuillage. Sur une route lavée, sans poussière, le trot d'un cheval m'emporte vers le pont des Mineurs, les Cascades de l'Hirondelle et le Val des Fées. Il ne me souvient plus que d'un enchantement d'arbres et d'eaux: des collines dont les pentes sont couvertes de bois épais et les cimes couronnées de pins; des arches tapissées de lierre, sous lesquelles s'affolent des torrens aux caprices des roches; des sentiers dont l'herbe est mouillée par l'écume qui jaillit avec une fraîcheur sonore, et des rampes de bois dressées sur de verts abîmes où s'effondrent des nappes d'eau dans un bouillonnement de neige...

A Betws-y-Coedd, comme à Blaenau Festiniog, âpre ou délicieuse, la nature enveloppe et pénètre. Il monte du rêve de toutes parts; les yeux sont assiégés d'images qui veulent s'animer et vivre; et je ne sais quelle inspiration souffle avec le vent. Ce sont des lieux d'enchantement, où l'imagination se complait, et aussi de petits univers fermés, où la volonté s'isole.

Comme les Highlands d'Écosse, les districts montagneux du Nord-Galles favorisèrent la vie des clans. Rien ne se prête mieux à ces communautés indépendantes, dont chacune a son chef et pour ainsi dire son roi, que la division naturelle du pays en de minuscules royaumes. La géographie fut plus d'une fois complice de l'humeur individualiste des Cambriens. Mais si elle maintint leurs divisions, elle favorisa leur résistance. Cette terre fut un asile et une forteresse, le dernier asile d'une grande nation, la dernière forteresse de sa souveraineté. Le sol dressait pour sa défense des remparts inaccessibles, creusait des fossés, dissimulait des retraites.

Nul château n'égalait jamais cette architecture dont l'enchanter Merlin (car c'est ici son domaine) semble avoir lui-même disposé le savant artifice. Et le Snowdon en est le donjon. Il y a certes de plus belles montagnes que cette cime d'un millier de

mètres, il n'y en a pas de plus sacrée. Les anciens bardes gallois croyaient qu'il suffisait de s'y endormir pour se réveiller inspiré. Quand je la vis se détacher dans un enchevêtrement de pics, elle s'enveloppait de vapeurs, et l'on eût dit que les sommets voisins élevaient vers elle un hommage avec des fumées d'encens. Le cocher se retourna, et la désignant de son fouet prononça religieusement : Snowdon ! Nous suivions en voiture la passe de Lanberis, et la cime à peine entrevue avait disparu déjà tandis que nous contournions le massif. Les monts gallois avaient des teintes fanées d'automne, des teintes de gazon vert qui devient feuille morte et dore l'aridité des roches grises. Le soleil les caressait d'une lumière rayée d'ombres ; et seul, sur le ciel léger où moutonnaient des flocons blancs de nuages, *Craigeri* (1), le « pic neigeux » restait presque noir...

Du sein de ses brouillards, il domine cette contrée et son histoire. Autour de la montagne sacrée, les escarpemens et les vallées du Gwynedd furent l'asile des chimères bretonnes. La nation galloise y maintint sa personnalité. Séparée du monde, elle vécut de ses souvenirs qui lui inspiraient des espérances. Le présent ne pouvait plus la satisfaire : elle se réfugia dans le passé dont son imagination exaltée, qu'elle croyait prophétique, projeta la vision sur l'avenir. Ce mirage consolait un orgueil malheureux, ardent à se donner, avec la légende de sa gloire passée, l'illusion de sa grandeur future. La destinée transfigurée de Galles rayonna le long des siècles, et la lumière des âges révolus éclairant les jours à naître, les déceptions présentes ne semblèrent plus qu'une épreuve dont la nation sortirait plus brillante, comme le soleil un moment éclipié.

C'est l'idée de cette grandeur immortelle que symbolisa le roi Arthur. Le vieux chef de guerre des Cambriens, héros de son peuple, en devenait le Messie, ou plutôt, s'idéalisant comme le Cid espagnol dont le retour devait restaurer les gloires de Castille, personnifiait à la fois l'orgueil national, la résistance à la domination étrangère et cet instinct d'éternité, qui n'est peut-être, dans la race bretonne, que la conscience de sa vitalité.

L'histoire d'Arthur reflète, comme un magique miroir, l'histoire même de la nation galloise : elle y peut lire sa grandeur, ses misères et la mélancolie de sa destinée mystérieuse.

(1) Nom gallois du Snowdon.

Le roi Arthur a vaincu les Saxons, mais il a trouvé des ennemis parmi ceux de sa race, et ce n'est point, hélas ! en luttant contre l'étranger qu'il a reçu sa mortelle blessure ; le roi Arthur a caché son mal dans une île où repose son courage désarmé et beaucoup disent qu'il est mort ; mais le roi Arthur n'est pas mort, et les siens savent bien qu'il se lèvera un jour et viendra étonner ses ennemis... O peuple chimérique ! A des Carnarvon il n'oppose que des chants de bardes et des prophéties d'enchanteur. Terre de foi et de songe, d'où ne s'élève, en face de la domination de pierre, que cette légende d'espoir, forteresse idéale de la résistance bretonne !...

#### IV

Cinq siècles passèrent, sans la détruire, sur l'âme qui exprimait ainsi sa grandeur et sa vitalité : il semble que certaines forces échappent à toute prise et soient au-dessus de la défaite. En 1282, l'annexion politique du pays de Galles était accomplie, la seule qui dépendit du vainqueur ; il restait à obtenir l'autre, celle qu'une autorité ne décrète pas et que la volonté du plus fort a plus d'une fois attendue en vain du temps lui-même. J'ai relu la noble histoire du peuple Gallois dans le décor où elle fut une réalité vivante, et c'est en face des énergies de son réveil que j'ai évoqué les longues nuits de torpeur dont s'enveloppa cette obstination désarmée. On peut dire qu'il s'endormit comme la Belle des Contes ; et son âme, immobilisée dans le sommeil, put reprendre un jour une vie qu'elle avait eu l'instinct sauveur de suspendre plutôt que la livrer aux évolutions et aux métamorphoses.

Édouard n'avait réduit à son gouvernement et aux lois de son royaume que la partie du pays qu'il venait de conquérir ; les *marches* restaient sous la domination de leurs souverains qui trouvaient même un surcroît de puissance dans la disparition de la dynastie nationale. Ils n'ont plus à compter désormais avec le prestige des princes du Gwynedd dont la suzeraineté avait jusqu'au dernier jour plané sur leur usurpation comme une vérité supérieure. En même temps, l'élément anglais pénétrait plus largement dans la principauté : des villes s'y fondent, où commerçans et artisans de la métropole sont encouragés à s'établir,

constituant ainsi autant de centres hostiles à la tradition galloise. Chaque jour accroît l'importance et la force de cette aristocratie conquérante qu'un abîme sans cesse élargi sépare de la masse rurale emmurée derrière son vieil esprit, ses vieilles mœurs et son antique langage. Ce foyer du passé recèle une flamme qui parfois s'avive et éclate; il suffit d'une étincelle la chimère d'Yvain de Galles ou l'orgueil d'Owen Glendowr. Mais Yvain de Galles, noble prince de la lignée de Llewelyn, au service du roi de France, meurt assassiné par un Anglais de sa suite, sans avoir pu seulement tenter de réaliser son rêve de restauration; Owen Glendowr, après avoir ressuscité quinze ans la monarchie galloise, finit en rebelle vaincu et soumis. Certains chefs de la révolte n'hésitent pas à passer au roi d'Angleterre, comme cet Owen ap Meredith ap Tewdor qui, d'abord écuyer de Henri V, épousa ensuite secrètement sa veuve, fondant ainsi la future maison royale des Tudor.

Le jour où le petit-fils d'Owen Tewdor, prince anglais exilé chez le roi de France, débarqua de Harfleur dans la patrie de ses aïeux pour tenter d'arracher la couronne à l'odieux Richard III, un grand espoir émut le peuple de Galles. L'étendard rouge flotta de nouveau sur le Snowdon, l'enthousiasme des bardes se réveilla, et les guerriers se pressèrent au rendez-vous. Quelques jours plus tard, Richard était battu et tué à la bataille de Bosworth, Henri Tudor couronné à sa place sous le nom de Henri VII. Qu'allait devenir, à la suite de ce triomphe d'un prince d'origine galloise, la destinée du peuple fidèle qui l'avait installé sur le trône de ses vainqueurs?

La condition du pays était misérable, aggravée encore depuis l'insurrection de Glendowr. Tandis que les représailles poursuivaient ceux qui, hantés de leur chimère, demeuraient trop attachés aux souvenirs et aux espérances, une politique insinuante assimilait toutes les forces disponibles. Les nobles de Galles acceptaient des fonctions à la Cour, se mariaient dans l'aristocratie anglaise, fréquentaient les Universités. Le vide s'élargissait autour de la masse du peuple. Le paysan, fixé à sa terre, isolé dans ses vallées et ses montagnes, extérieur, si l'on peut dire, au mouvement qui transformait la vie autour de lui, s'engourdissait dans la torpeur et la misère. En deux siècles, son activité ne s'est manifestée que par des soulèvements, comme si, du fond de son sommeil, il n'était plus capable d'agir que pour son rêve.

C'est ce rêve, dont elle connaissait la force, pour lui devoir la royauté, que la dynastie des Tudor poursuivit de sa défiance. Elle veut détruire une nationalité si résistante et s'attaque à l'âme même. Jusqu'ici, l'autorité anglaise avait frappé les Gallois dans leur puissance territoriale, dans leur organisation administrative, dans leurs lois; elle essaie, cette fois, de les atteindre plus profondément et s'attaque aux mœurs, aux traditions, au langage même, suprême expression de l'identité nationale. « Ce gouvernement, qui encourageait de tous ses efforts la traduction de la Bible, ne la fit point traduire en langue galloise; au contraire, quelques personnes du pays, zélées pour la nouvelle réforme, ayant publié à leurs frais une version des Écritures, loin de les en louer, comme on eût fait en Angleterre, on ordonna la destruction de tous les exemplaires, qui furent enlevés des églises et brûlés publiquement (1). » Plus tard, lorsque la reine Élisabeth revient sur cette manière de voir et incite, au contraire, à la traduction de la Bible, ce n'est point que son zèle religieux l'emporte sur sa passion politique : celle-ci même y trouve son compte, comme on le voit d'après le « proviso » annexé à un acte du Parlement de 1563, et qui enjoint aux cinq évêques gallois de veiller à ce qu'une bible anglaise et un *Prayer-book* anglais soient placés dans chaque église de Galles, afin que ceux qui les comprennent puissent les lire, et aussi que ceux qui ne les comprennent pas puissent, par la comparaison des deux langues, *arriver le plus tôt possible à la connaissance de la langue anglaise*. Dans cette intention, le traducteur du Nouveau Testament, William Salisbury, avait déjà publié, avec dédicace à Henri VIII, un dictionnaire gallois-anglais. Il ne saurait donc y avoir de doute sur les dispositions des Tudor à l'égard de la langue galloise. Henri VIII en interdit l'usage en justice et décrète « que dorénavant nul ne pourra, s'il use du parler gallois, jouir d'aucun fief ou office en Angleterre, Galles ou autre domaine du roi, sous peine d'être forfait desdits fiefs, ou offices, à moins qu'il n'ait connaissance et usage de la langue anglaise. » Cette dynastie ne se montra pas plus favorable aux traditions et aux souvenirs de tout ordre, archives privées ou publiques, antiquités et curiosités. On devenait suspect, nous dit Augustin Thierry, « en allant s'établir dans le pays de Galles : ce fut le

(1) Augustin Thierry, *Histoire de la Conquête de l'Angleterre*.



motif d'une action judiciaire intentée sous le règne d'Élisabeth (1). »

Rien n'était donc épargné pour étouffer la nationalité galloise. Elle avait beau être vivace et obstinée : la force d'oppression égalait la force de résistance. L'immobilité qui depuis longtemps arrêta le corps brisé gagna l'âme impuissante; et une période de torpeur commença. A peine un dernier frisson parut l'émouvoir, au moment de la grande guerre civile. Les Stuarts n'avaient rien fait pour le pays de Galles; mais il suffisait que l'Angleterre se soulevât contre eux pour qu'il prît leur parti, tant les désirs du peuple anglais sont puissans à orienter en sens contraire la volonté des Gallois. Sans doute aussi l'espoir d'améliorer leur sort à la faveur des services rendus encourageait cette attitude. L'échec de la cause royale devint un échec pour eux, et ils en souffrirent un surcroît d'oppression. Il semble décidément que cette malheureuse nation soit condamnée et, au début du xviii<sup>e</sup> siècle, l'état de son peuple est aussi misérable que possible

Il ne subsiste plus rien, en apparence, de cette vie kymrique qui s'était épanouie durant des siècles dans l'asile avancé de Galles. En territoire anglais, vivait sous des lois anglaises, opprimée par la domination de maîtres parlant l'anglais et pratiquant la religion nationale de l'Angleterre, une population ignorante et pauvre, comme oubliée là par le temps, épave désolée de l'histoire. Sans doute, elle se souvenait encore; mais elle semblait avoir cessé d'espérer. Depuis son intervention en faveur des Stuarts, elle ne s'était pas mêlée aux mouvemens politiques du royaume; nulle énergie ne se manifestait plus en elle : toutes les sources en avaient été taries. La conquête avait arrêté le développement intellectuel, et, si les *landlords*, depuis l'avènement de Henri VII, fréquentaient les collèges anglais, si même, beaucoup plus bas, les écoles de grammaire donnaient quelque instruction aux gens des villes, le vrai peuple de Galles mena sa vie obscure au milieu des transformations de la pensée et continua de cultiver ses terres, de garder son bétail, de se marier et de mourir sans rien ressentir, — ou si peu, — des grands mouvemens intellectuels du xvi<sup>e</sup> et du xvii<sup>e</sup> siècle.

La vie religieuse elle-même est endormie. La Réforme n'avait

(1) Augustin Thierry, t. IV, Conclusion, II.

produit que peu d'impression dans la masse, alors indifférente et ignorante, du peuple gallois; d'autre part, aucun lien profond ne l'unissait à l'Église catholique, dont l'intervention ne s'était jamais produite en faveur de la cause nationale. Les Gallois acceptèrent donc sans résistance et sans enthousiasme une nouveauté qui ne les intéressait pas, et il n'y eut rien de changé dans leurs âmes lorsque le clergé du roi remplaça le clergé de Rome.

La nouvelle Église fut plus indifférente encore à la condition de ce malheureux peuple et plus négligente de ses devoirs que n'avait pu l'être, aux pires époques, l'Église romaine. Il n'y eut pas de traduction de la Bible avant 1588, les services religieux furent toujours tenus avec la plus grande irrégularité. Les évêques, tous Anglais, s'abstiennent de résider dans leur diocèse; il leur suffit de cumuler les bénéfices : c'est le « système des pluralités. » L'évêque Luxmoor, de Herford, ensuite archevêque de Saint-Asaph, avait ménagé à son fils aîné un revenu annuel de 7 618 livres, soit 190 450 francs; à un second fils, 50 000 francs ou, pour être plus précis, 4 963 livres; enfin le neveu avait dû se contenter de 830 livres, c'est-à-dire un peu plus de 20 000 fr. (1). Le pauvre clergé paroissial est, au contraire, si mal payé et sa vie est si dure dans la *Welcherie* qu'il ne peut recruter d'hommes de culture ni de valeur quelconque. Un curé dessert trois ou quatre églises pour dix ou douze livres par an. Ici, il y a eu deux sermons en douze mois; là, on n'a point prêché depuis cinq ou six années; ailleurs, le culte n'est célébré qu'un dimanche sur deux. Dans telle paroisse, qui n'est pas une exception, il ne l'est plus jamais; le curé ne prêche point, n'enregistre ni les baptêmes, ni les mariages, ni les enterremens; « il passe son temps dans les tavernes, s'adonne publiquement à l'ivrognerie et au tapage, se querelle avec ses paroissiens et autres gens (2). » La vérité, c'est que l'Église anglicane n'était pour les gouvernemens du xviii<sup>e</sup> siècle qu'une machine politique: elle n'avait jamais rien eu, surtout au Pays de Galles, d'une force spirituelle.

En somme, on peut dire que, dans la première moitié du xviii<sup>e</sup> siècle, la population de langue galloise était probablement la plus arriérée de l'Angleterre. Elle semblait un corps sans âme qui, par le mécanisme de l'habitude, aurait continué de

(1) Voyez Rhys, p. 468-9.

(2) *Ibid.*

vivre. Qu'est-elle donc devenue, l'âme héroïque et obstinée, qui a déroulé à travers dix siècles d'histoire le drame de sa résistance ? Voici que le dénouement approche, et nous l'attendons très sombre, après ce quatrième acte d'agonie. Il va jaillir imprévu, d'un artifice de la nature. Persécutée, épuisée, l'âme galloise a senti la lutte user son énergie et briser son effort. Alors elle s'est repliée sur elle-même, et elle a attendu, dans une immobilité presque pareille à la mort, un réveil qui ressemble à une résurrection.

## V

J'ai bien souvent rêvé près des châteaux de Galles. La domination anglaise les a dressés dans leur dure beauté et leur vigueur de pierre, pour opprimer et pour contenir. Mais après des siècles, les forteresses ont cédé. Conway a desserré son étreinte, ouvert sa ceinture de tours, qui enclôt aujourd'hui une petite ville galloise, active et prospère. A Carnarvon, l'herbe emplit les cours et l'antique cité mène sa vie paisible autour de la masse inoffensive qu'elle semble montrer avec orgueil, désarmée, au voyageur. D'autres châteaux s'écroulent, retenus seulement par le lierre sorti du sol, de ce sol toujours vivant, qui a repris peu à peu ce que leur hostilité tenta d'aliéner de lui-même, et vaincu son vainqueur.

Ces images évoquaient pour moi la vitalité de la nation galloise. A la force matérielle s'opposa une force invisible, qui n'eut pas besoin de donjons ni de murailles : vous chercheriez en vain son architecture. La résistance cambrienne n'éleva point de forteresses, que l'ennemi peut prendre et que le temps ne manque pas de ruiner. Plus solidement que sur la pierre, elle s'appuya sur la fidélité des âmes ; et l'éclair du rêve breton défia les épées. Car la seule énergie immortelle était du côté de Galles ; et nous la voyons reparaitre, plus brillante après une longue éclipse, dans sa jeunesse renouvelée... Elle éclate aux devantures des libraires où s'étalent, innombrables, les livres, brochures, revues et journaux gallois. Elle épanouit dans chaque province les concours de poésie et de musique ; et, au-dessus de ces *eisteddfodau* particulières, la grande *eisteddfod* nationale, comme celle de Cardiff en 1898, rallie annuellement, autour des Gallois empressés à en

perpétuer la tradition, des représentans de toutes les nationalités celtiques. La langue nationale est prospère, les cultes nationaux ont réduit l'anglicanisme à la religion d'une petite minorité; la vie nationale renaît sous toutes ses formes et recrée son autonomie.

Mais, en même temps, elle la transpose. Et voilà précisément où se précise l'aptitude de la nature à sauver ce qui ne peut pas, ce qui ne doit pas périr. C'est à l'heure même où le statut de 1740 consomme l'assimilation politique et, si l'on peut dire, corporelle, de la Principauté, que son âme va recommencer de vivre. Après avoir réalisé, parmi tant de causes de destruction, le miracle de ne pas mourir, elle reprend son énergie; et, sans territoire, sans souveraineté, va restaurer une nation toute spirituelle, au-dessus des injustices et des fatalités de l'histoire. Elle ne se dépensera plus en chimères inutiles : la couronne de Cadwaladr est à jamais perdue, et le roi Arthur ne reviendra que dans les poèmes. Comme l'Irlande, comme l'Écosse, le pays de Galles fait à jamais partie du Royaume-Uni. Mais, si nulle arrière-pensée n'agit son loyalisme, il n'en demeure pas moins une patrie, puisque, sur la terre des aïeux, passée à d'autres maîtres, subsistent ses traditions, ses souvenirs, ses mœurs, son esprit, sa littérature, sa langue même. Comment s'est ranimée cette vie spirituelle de la nation galloise? C'est le dernier épisode de son histoire, pathétique comme un drame, héroïque comme une épopée.

Dans les crises qui décident du sort d'un être, un déchirement met à nu le fond tout entier, d'où jaillit, comme sous une poussée suprême, l'essentielle énergie. Quand la destinée de Galles en fut venue là, l'éternel foyer d'idéalisme allumé aux fondateurs du génie celtique jeta sa flamme à travers les ombres de la mort et y ranima la vie. Cette race, détachée des intérêts de la terre, fascinée par l'idée de la mort, éprise d'inconnu, d'au-delà, de mystère, est avant tout religieuse. L'ardeur religieuse se réveilla la première, avivée en quelques membres de ce petit clergé, toujours pauvre et si souvent insuffisant, mais qui sortait du peuple et en avait toute l'âme. Ils se soulevèrent contre l'indifférence anglicane, contre cette église politique, si peu religieuse, et dont les chefs demeureraient étrangers à leur troupeau, d'esprit, de cœur et de langage. Le mouvement fut, du même coup, national et non-conformiste. Nous ne saurions ici l'exposer,

ni dans sa méthode, ni dans ses progrès. On a coutume d'associer son origine au nom de Griffith Jones, de Landowror; mais ce furent Howell Harris et Rowlands, de Langeitho, qui le firent triompher. En face d'une persécution violente, ces hommes, par la ferveur extraordinaire de leur prédication, arrachèrent le peuple à sa léthargie. Nous connaissons le résultat : en 1735, il y avait 8 temples non-conformistes dans le Nord-Galles; il y a aujourd'hui dans la principauté plus de 1 500 000 dissidens contre un peu plus de 200 000 fidèles de la religion anglicane (1). Cette grande majorité demande maintenant que l'église anglicane cesse d'être en Galles l'église établie, et elle a sur plusieurs points manifesté avec violence, par le soulèvement contre les Dimes, *Anti-Tithe War*, sa volonté de hâter l'heure du *Disestablishment*.

Le réveil religieux eut une répercussion infinie : il fit courir dans l'âme galloise un long frisson qui la ranima tout entière, si bien qu'elle put reprendre enfin pleine conscience de sa personnalité. Dès le début, le mouvement de réforme eut la fortune de susciter de grands orateurs : jamais l'éloquence de la chaire, en Grande-Bretagne, ne s'éleva plus haut que dans ces petites communautés. Le mouvement, religieux à l'origine, dépassa bientôt ses propres limites. « Il fut, en fait, dit le professeur Rhys, la résurrection d'un peuple. Il transforma, en les fortifiant, les qualités intellectuelles et morales de la masse du peuple gallois; il développa dans son esprit des puissances qui sans doute existaient déjà, mais qui ne trouvaient pas à s'employer; il amena des hommes qui n'avaient jamais eu l'occasion de réfléchir à se poser et à discuter des problèmes fondamentaux de la religion et de la philosophie; et il stimula à un degré extraordinaire le sens dialectique et imaginaire d'une race naturellement vive; il l'inclina vers l'éloquence et la fit attentive aux ressources de la langue (2). »

C'est ainsi que la renaissance religieuse prépara une renaissance intellectuelle, dont le principal agent fut le vigoureux clergé constitué en quelques années sous l'impulsion des réformateurs. Au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, peu de Gallois instruits pouvaient parler leur langue, et le peuple qui la parlait ne savait pas la lire. La pratique de la Bible galloise, qui se trou-

(1) Exactement 1 776 000 contre 225 000, d'après M. Ch. Le Goffic, *le Mouvement panceltique* (*Revue des Deux Mondes*, 1<sup>er</sup> mai 1900).

(2) *Loc. cit.*, ch. x.

vait, par bonheur, traduite dans une langue excellente, maintint au-dessus du dialecte vulgaire, fatalement voué à la corruption, une langue plus fidèle à son propre génie. Aux écoles du dimanche, instituées pour la connaissance des Écritures, le peuple illettré apprit à lire, rouvrant ainsi devant lui les voies de la vie intellectuelle, — au bout desquelles nous voyons se dresser, après un siècle et demi, l'institution rajeunie des *eisteddfodau* et l'Université de Galles.

L'*eisteddfod* est maintenant assez connue en France pour qu'il ne soit pas besoin d'en exposer l'histoire, ni d'en décrire l'appareil. On sait que cette assemblée, ou plus littéralement *session*, tombée en désuétude à partir du xvii<sup>e</sup> siècle, à cause du discrédit de la langue et de l'éclipse de la littérature galloise, reparut au xix<sup>e</sup> avec un dessein élargi et transformé. Elle est devenue une occasion de discuter les questions sociales et économiques qui intéressent la Principauté, un centre de ralliement pour les Gallois qui s'y rencontrent de tous les coins du pays et même de toutes les parties du Royaume-Uni, une sorte de Parlement spirituel pour le Pays de Galles. L'*eisteddfod* de Cardiff, en 1898, rapprocha même les représentans des diverses communautés celtiques et prépara le grand Congrès de Dublin, qui se tint en 1900. L'*eisteddfod* nationale n'est, dans la pensée de ceux qui l'ont restaurée, qu'une des lignes d'un vaste plan. Des assemblées analogues se multiplient dans les provinces, formant ainsi comme une seconde organisation au-dessus des écoles du dimanche. Ces écoles elles-mêmes ont été l'ébauche d'un système réalisé aujourd'hui dans son ensemble, grâce à la loi de 1889, *Intermediate Education (Wales) Act*, qui organise l'enseignement secondaire et au vote de 1893, qui crée l'Université.

Pour épanouir cette suprême expression de sa vie intellectuelle, la nation galloise a favorisé de tout l'effort d'une volonté consciente le jeu naturel d'une loi. La réforme religieuse développait logiquement ses conséquences. Au nombreux clergé non-conformiste il fallait donner une instruction : ce besoin créa des collèges théologiques. Par contre-coup, l'Église établie se trouva amenée, pour pouvoir lutter avec ce jeune clergé et lui disputer l'influence, à fonder aussi des séminaires, où elle pourrait recruter un clergé gallois, connaissant le peuple et parlant sa langue. En 1827, le collège de Saint-David est fondé sous la haute main de l'Église d'Angleterre ; il ne tarde pas à être investi,

par charte, du pouvoir de conférer les grades aux étudiants. Le parti gallois essaie en vain de lui faire annexer un collège indépendant de toute confession religieuse. En 1853, apparaît, comme par la force des choses, l'idée de l'Université nationale. On s'y achemina lentement par la création de l'École normale de Bangor, 1862, et du collège d'Aberystwith, 1872. Toutes les classes de la société galloise avaient contribué à cette dernière œuvre, dont elles saisissaient la portée, et pour laquelle elles fournirent, sans se lasser, après un premier apport de 12 000 livres sterling, une subvention qui s'éleva, en douze années, à 60 000 livres. En 1882, le gouvernement accorde au collège d'Aberystwith un subside annuel de 4 000 livres. En 1883, un nouveau collège est établi à Cardiff pour le Sud, et, en 1884, le collège du Nord-Galles à Bangor. Le comité exécutif chargé de réaliser le projet d'une Université galloise avait su trouver la solution pratique : il avait fondé des collèges qui donnaient l'éducation universitaire, mais dont les étudiants allaient chercher leurs grades à l'Université de Londres. Les organes étant créés, la fonction ne pouvait manquer d'apparaître. En 1893, un vote du Parlement investit l'Université de Galles des droits et privilèges qui constituent cette fonction. Son premier président, lord Aberdare, est remplacé, à sa mort, par Albert-Édouard, Prince de Galles (aujourd'hui roi d'Angleterre), élu à l'unanimité et installé dans une séance solennelle tenue à Aberystwith le 26 juin 1896.

L'autonomie religieuse et l'autonomie intellectuelle correspondent à des besoins profonds qui n'exigent pas absolument l'autonomie politique. On ne s'étonnera point pourtant qu'une originalité si persistante, une individualité si forte, après avoir traversé les siècles et triomphé des obstacles, ait souhaité une sauvegarde à cette vie ranimée, une consécration matérielle à cette victoire. Nous l'avons dit, et peut-être faut-il le redire : il ne s'agit pas de séparatisme. Au point de vue du gouvernement général, les douze comtés de Galles ne sont pas moins anglais que les comtés d'Écosse ou les autres comtés du royaume. Mais les revendications galloises n'en arrivent pas moins à présenter « toute l'apparence d'une charte en formation (1). » Les nationalistes modérés, à la Chambre des communes, demandent l'au-

(1) Ch. Le Goffic, article cité.

tonomie administrative ; le parti avancé réclame un Parlement gallois, dont le gallois serait la langue officielle. Depuis 1889 la Principauté a obtenu des Conseils de comté élus.

Sous les lois générales de la Constitution anglaise et l'autorité de la couronne, la vieille nation cambrienne a repris une vie indépendante qui, se ressaisissant chaque jour, atteste l'existence de forces contre lesquelles nulle puissance n'a pu prévaloir. — Sept siècles durant, l'esprit de la conquête anglo-normande s'acharna contre les races vaincues. Nous pouvons suivre en Irlande, en Écosse et au Pays de Galles les vicissitudes diverses d'une telle lutte. L'histoire de ces nations politiquement anéanties depuis des siècles, et d'une personnalité si vivante encore, nous permet de contempler le triomphe d'une âme collective qui a voulu vivre. Mais de quelle éclipse et de quelle diminution l'antique puissance bretonne n'a-t-elle pas, ici, expié les illusions d'une sensibilité passionnée et d'un idéalisme chimérique aux prises avec un bras vigoureux, servi par une volonté disciplinée ! Et pourtant elle n'a pas péri tout entière. Ses traditions, ses souvenirs, sa langue, voilà les armes dont s'est servi le Pays de Galles pour défendre ce que n'avait pu lui prendre la conquête. C'est pourquoi son histoire est pathétique. Elle nous révèle la suprême grandeur d'un peuple et le drame même de sa destinée, l'effort de son âme pour maintenir le corps qu'elle a construit et organisé, ses luttes contre les forces qui tendent à le détruire et, jusque dans la défaite, cette victoire par laquelle l'âme qui a mérité de vivre plane immortelle au-dessus de la mort.

FIRMIN ROZ.



---

---

# REVUE DRAMATIQUE

---

THÉÂTRE-ANTOINE : *Oiseaux de passage*, comédie en quatre actes, par MM. Maurice Donnay et Lucien Descaves. — RENAISSANCE : *le Mannequin d'osier*, pièce en quatre actes et huit tableaux, par M. Anatole France. — VAUDEVILLE : *l'Esbroufe*, comédie en trois actes, par M. Abel Hermant.

Nous aimons les histoires de brigands. Il y en a pour tous les âges. Dans celles qui s'adressent aux enfans, le brigand est représenté comme un être très méchant, affublé d'un grand manteau, armé jusqu'aux dents et qui arrête les diligences. En prenant des années et gagnant de l'expérience, nous nous formons du brigand une conception différente. Nous voyons en lui le révolté, le réfractaire, l'irréconciliable ennemi d'une société pharisienne, et nous lui savons gré d'avoir si résolument déclaré la guerre à la morale conventionnelle et à l'hypocrisie sociale. Tel était, par exemple, le brigand byronien et romantique, hôte de la montagne, et qui avait pour complices la foudre et le torrent. Le type ayant un peu vieilli, nous lui en avons substitué un autre, mieux en accord avec la marche du progrès et capable d'intéresser des esprits munis de culture philosophique : c'est le nihiliste. Nous vivons dans un temps où, comme chacun sait, les âmes sont passionnées de justice et éperdues de bonté. Or les nihilistes n'ont embrassé la carrière, toute de dévouement, du meurtre et de l'incendie, que pour remplir un devoir supérieur. Ils assassinent par humanité, travaillent par le crime à la réconciliation des peuples, et aident par la terreur à l'avènement du bonheur universel. Ils nous viennent du pays des romans russes; leur propagande est humanitaire, internationaliste et scientifique; que leur manque-t-il pour nous plaire? En mettant à la scène une étude de leurs mœurs et de leurs

théories, on est assuré de nous procurer à la fois l'agréable frisson de la peur et l'illusion flatteuse d'une discussion d'idées.

C'est ce qu'ont bien compris les auteurs d'*Oiseaux de passage*. MM. Maurice Donnay et Lucien Descaves avaient déjà donné dans *la Clairière* l'ingénieux spécimen d'un genre de théâtre empruntant ses sujets et ses personnages à la peinture du monde révolutionnaire. Leur nouvelle œuvre appartient à la même catégorie. Au premier abord, la collaboration de deux écrivains si différents semble paradoxale. M. Descaves est un polémiste violent, implacable censeur de l'égoïsme de notre société bourgeoise. M. Donnay est un moraliste nonchalant, observateur amusé et indulgent de notre moderne déliquescence. Mais, la première surprise passée, on se rend compte de tout ce qu'a d'heureux le concours de deux talents qui, en s'opposant, s'équilibrent. Nous ne sommes pas encore tout à fait mûrs pour l'avènement d'un théâtre franchement révolutionnaire : le sourire de l'ironie sauve tout. Qu'on idéalise les nihilistes, cela cesse de nous choquer, si, au même moment, on les raille. Il n'est que de doser dans de justes proportions l'idylle, l'anarchie et la blague.

Dans le cycle des pièces qui vont de *M<sup>lle</sup> de la Seiglière* au *Maitre de Forges*, il s'agissait uniformément du mariage d'un roturier avec une patricienne. Cette intrigue plaisait ; on la tenait pour symbolique de la fusion des classes. Ici, de même, il s'agira du mariage d'un jeune bourgeois avec une jeune nihiliste. On s'est rencontré, en Suisse, dans une pension de famille, et Julien Lafarge s'est épris de Vera Levanoff qui est d'une beauté remarquable. On se retrouve à Paris. Julien et Vera fréquentent pareillement les cours de l'École de médecine. Accueillie dans la famille Lafarge, Vera y conquiert tous les cœurs. Elle entoure de soins délicats M<sup>me</sup> Lafarge qui est aveugle, allège son incurable ennui, fait rentrer la gaieté dans la maison. Les Lafarge en sont à ne plus comprendre comment on peut vivre sans avoir sa nihiliste chez soi. C'est pourquoi chacun encourage l'amour de Julien pour Vera et se réjouit des fiançailles des deux jeunes gens. Certes, il y a encore dans les allures de Vera quelques étrangetés, mais qui ne peuvent manquer de s'atténuer avec le temps. Cela passera après le mariage : la vie en commun arrange bien des choses. Le fait est que Vera est plus touchée qu'elle ne veut le laisser paraître par la douceur d'être aimée. Le cœur de cette farouche cérébrale s'émeut. Elle faiblit, elle s'amollit dans la tiédeur d'un intérieur bourgeois ; et il y a tout lieu de croire qu'un jour viendra où elle sera définitivement conquise par son nouveau milieu. Seulement Tatiana veille. Tatiana est l'amie de

Vera, et elle est sa conscience. Ce n'est pas elle qui court le risque de se prendre au piège de l'amour qu'elle inspire : elle est affreusement laide, et la laideur est, pour la vertu nihiliste comme pour l'autre, une gardienne incomparable. Au moment précis où tout va finir par un mariage, cette charmante personne nous montrera ce qu'elle sait faire. Car Vera se croit libre : elle ne l'est pas. Elle a naguère contracté avec un camarade de propagande, le prince Boglowsky, un mariage purement fictif et qui n'avait pour objet que d'assurer à Vera son indépendance et au prince l'argent de Vera : depuis lors, le bruit s'est répandu que Boglowsky est mort en prison. Tatiana le ressuscite à l'instant opportun. La nihiliste retournera auprès de son époux et compère. Le jeune bourgeois épousera une petite cousine, bourgeoise comme lui. Ainsi chacun restera dans sa sphère, fera ménage dans son monde et remplira sa destinée.

Les auteurs ont-ils voulu montrer qu'entre la société bourgeoise et les groupes anarchistes, il y a incompatibilité? La démonstration ne serait certes pas inutile; mais elle était tout de même assez facile à faire. Apparemment MM. Donnay et Descaves ont eu un dessein plus subtil et de plus de portée. Peintres de mœurs, ils se sont proposé de peindre un des travers les plus agaçans de certains bourgeois d'aujourd'hui. Nous avons nos anarchistes de salon, aussi ardens à réclamer le bouleversement de notre organisation sociale que jaloux de conserver les privilèges qu'elle leur assure. C'est une des plus récentes formes du snobisme. Orgon, depuis qu'il s'était coiffé de son Tartufe, était devenu parfaitement idiot. De même la famille Lafarge, depuis qu'elle s'est engouée de nihilisme. Julien proteste que si Vera devient sa femme, il entend qu'elle reste en rapports suivis et confidentiels avec ses amis. Et ils sont jolis, les amis de Vera! C'est un régal pour un mari de savoir que sa femme passe une partie de son temps dans le bouge où nous trouvons Vera, au troisième acte, entre une toquée, un vagabond et un mouchard. Encore, chez Julien, l'amour explique-t-il tous les aveuglemens. Mais chez les parens Lafarge! Cette Vera reniée par son père, adoptée par un commis voyageur en révolution, mariée une première fois à un gentilhomme déclassé, flanquée de cette furie de Tatiana et poussée d'aventure en aventure sur les routes du vaste monde, quelle belle-fille! Et que voilà bien l'épouse de tout repos qu'une mère prudente rêve de consacrer au bonheur de son fils! M<sup>me</sup> Lafarge n'a garde de considérer le projet de cette union monstrueuse comme une de ces calamités qui parfois bouleversent et renversent les familles. C'est elle qui se fait

auprès de Vera l'avocate de son fils. Quant à Lafarge père, en apprenant le consentement de sa future bru, il en pleure d'attendrissement. Ces gens sont stupides. Ils se mettent soudain en contradiction violente avec toutes leurs habitudes, toutes leurs idées, tous leurs préjugés. Ils étaient jusqu'alors de ceux qui ne plaisantent pas avec la respectabilité; c'est maintenant leur marotte de braver l'opinion. Ils étaient scrupuleux sur le choix de leurs hôtes : ils admettent à leur table une espèce de vagabond, dont les propos sont cyniques et le linge assorti. Ils sont bons chrétiens : ils se préparent à avaler la pilule du mariage uniquement civil. C'est une possession. C'est un cas de folie. *Quos vult perdere Jupiter dementat.*

Du côté des nihilistes, deux types sont particulièrement bien venus. D'abord Gregoriew. Il est vrai que son rôle est parfaitement inutile : il est toujours en scène et il ne sert à rien. Mais les auteurs ont pensé qu'il plairait assez par lui-même et qu'on ne se lasserait ni de voir sa face épanouie, ni d'entendre les éclats de sa voix joyeuse. Gregoriew est le nihiliste errant. Dès qu'il apparaît dans un pays, il est sûr de ce qui va se passer : un bon arrêté d'expulsion le force à déguerpir. Cela ne le trouble guère : l'habitude est prise; d'ailleurs, comme le sage antique, il porte sur lui son vestiaire; il en est quitte pour reprendre son bâton de voyageur et sa besace de philosophe : et il sait qu'on dort très confortablement sur les bancs des promenades. Rien ne prévaut contre sa belle santé et sa belle humeur. Jovial et familier, il vous tutoie au bout de cinq minutes, et vous emprunte votre bourse au bout d'un quart d'heure. Le charmant homme! Aussi est-il, pour la Cause, le plus précieux des auxiliaires. C'est lui qui établit la communication entre les frères lointains, ranime le zèle défaillant des uns, prévient la défection des autres, recueille les fonds nécessaires à l'évasion d'un camarade, à l'impression des brochures, à la confection des bombes. Il est d'ailleurs, à l'occasion, solennel et bénisseur, et il a des homélies toutes prêtes pour les mariages où l'on se passe du curé. On devine qu'il y a dans la trouble biographie de ce vieux drôle plus d'un passage ignoble ou odieux. C'est justement ce qui donne plus de prix à sa bonhomie et à sa cordialité toute ronde. Il nous fait songer à un autre gremlin pareillement sympathique et engageant. Gregoriew est assez bien la dernière incarnation de Vautrin.

En regard de cette gaité copieuse, la maigreur triste de Tatiana fait contraste. Autant le personnage de Gregoriew est tracé à larges traits et d'un crayon gras, autant on s'est efforcé de dessiner avec sécheresse et raideur la figure de cette vierge noire du nihilisme. Être

sans sexe, presque sans forme, jeté en dehors des conditions de l'humanité par son exaltation malade et ce dévouement à la cause qui remplace chez elle tout autre sentiment, elle est sur la route de la folie : elle y a déjà rencontré le crime.

Ces deux types fixeront sans doute pour quelque temps le poncif du nihiliste au théâtre, comme nous avons déjà le poncif de l'Anglais, de l'Américain, du Brésilien, etc. Les autres rôles sont assez insignifiants. Ceux de Julien et de Vera ne sont que des variantes du jeune premier et de l'ingénue. Les divers Lafarge sont des imbéciles. Vous n'avez d'ailleurs pu manquer de remarquer que la bonne M<sup>me</sup> Lafarge est aveugle, et que, grâce à Vera Levanoff, elle commençait à voir clair ; et il ne vous a pas échappé que ces choses doivent être entendues dans un sens mystique. Dans le théâtre moderne, dès que nous voyons un infirme, nous nous méfions : nous flairons un symbole.

Le public ne s'est pas trompé sur la signification de l'œuvre de MM. Donnay et Descaves. Il s'est amusé à y voir défiler des originaux assez différens du personnel ordinaire de gens de cercle et de demi-mondaines qui emplissent et encombre notre théâtre. Il n'a pas pris plus au sérieux qu'il ne fallait les bonimens de Gregoriew et de ses coreligionnaires. Il a négligé de donner des marques de son approbation, lorsque celui-ci a déclaré que : la propriété, il n'en faut plus. En revanche il applaudit avec conviction à l'apologie que fait Gregoriew du mariage sans maire et sans curé. La campagne que mènent, depuis ces dernières années, le roman et le théâtre en faveur de l'union libre, n'est certes pas sans efficacité.

Le rôle de Gregoriew est excellemment tenu par M. Chelles. Il est impossible d'y mettre plus de pittoresque, plus de verve haute en couleur, plus d'abondance et de sonorité. C'est la joie de la soirée, et c'est le succès de la pièce. M<sup>lle</sup> Mellot n'est pas moins remarquable dans le rôle de Tatiana : elle en fait très intelligemment une marionnette à effrayer les petits enfans. M<sup>me</sup> Van Doren ne manque ni d'élégance, ni de distinction sous les traits de Vera Levanoff. M. Antoine n'a qu'un rôle de raisonneur sans importance. Et M. Grand est toujours le même amoureux terrible avec ses gestes en bois, sa chaleur factice, et la monotonie bredouillante de son débit.

La représentation du *Mannequin d'Osier* à la Renaissance a été pour tous les lettrés une occasion de reprendre en mains cette trilogie fameuse : *l'Orme du Mail*, *le Mannequin d'Osier*, *l'Anneau d'Améthyste*. Il y a profit à la lire ainsi, à distance et d'ensemble. On en sent mieux

tout le prix' C'est une des parties les plus originales de l'œuvre de M. France, et elle forme un curieux chapitre de l'histoire du roman de mœurs provinciales.

Dans ses livres précédens, M. France s'était plu à mêler de fantaisie son observation, et tantôt à dépayser son lecteur en transportant le récit dans quelque cadre vaguement historique, comme dans *Thaïs* et dans *la Rôtisserie de la reine Pédauque*, tantôt à évoquer devant lui, comme dans *le Lys Rouge*, le décor de quelque nouveau Décaméron. Pour se faire l'historien au jour le jour des administrés du préfet Worms-Clavelin, il s'est attaqué directement à la peinture de la réalité contemporaine. Et, sans recourir à l'appareil redoutable auquel nous ont accoutumé les romanciers réalistes, sans appuyer, comme en se jouant, il nous a donné, avec une précision très aiguë, l'image de la vie dans un chef-lieu de département à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. On croit l'auteur uniquement occupé à nous conter les péripéties de la lutte entre l'abbé Lantaigne et l'abbé Guitrel, les misères conjugales de M. Bergeret et les déceptions amoureuses de M<sup>me</sup> de Gromance; cependant c'est toute la petite ville qui se dessine avec ses rues tortueuses aux noms surannés, et telle qu'elle a été façonnée par une société qui n'est plus pour une vie qui ne ressemblait pas à celle d'aujourd'hui. Une foule anonyme continue d'y entretenir un commerce de menues rivalités et d'interminables commérages; au premier plan se détachent les figures des habitans notables, par qui sont représentées les grandes forces sociales : le préfet, l'évêque, le général, le hobereau, le médecin, l'archiviste, le professeur du séminaire, le professeur de l'Université, et quelques autres. Chacun de ces types est indiqué d'un trait rapide, en croquis légers et spirituels.

Certes, ils ne sont pas conçus dans un parti pris d'extrême bienveillance. M. France renoue la tradition de notre littérature qui, de Molière à La Bruyère et de Balzac à Flaubert, n'a jamais voulu peindre de la province que ses ridicules. Par là encore, il se distingue de plusieurs écrivains d'aujourd'hui. En ces derniers temps, nous nous sommes sentis émus d'une sympathie toute nouvelle pour ce qui touche à nos vieilles provinces. Nous nous sommes plu à en évoquer le pittoresque, à en interroger les légendes, les traditions, les souvenirs, les coutumes. Parce qu'elle meurt un peu chaque jour, cette vie provinciale redevient chère à notre imagination, et se pare pour nous du charme propre aux choses qui s'en vont. C'est pourquoi nos romanciers, avant qu'elle n'ait entièrement disparu, cherchent à en

fixer les meilleurs aspects et à montrer ce qu'il y eût de bienfaisant dans son influence pour la formation de certains types d'humanité. M. France ne suit pas ce courant. Observateur du milieu provincial, il l'aperçoit à travers ses préjugés de Parisien. Il fait des portraits, mais ce sont des portraits satiriques. Au surplus, sa raillerie étant universelle, on ne peut lui reprocher de faire tort aux uns ou d'avantager les autres dans cette libérale distribution de ridicule. Il y en a pour tous et pour chacun. L'évêque, peu évangélique, joue à de vénérables ecclésiastiques des tours bien incompatibles avec la gravité du caractère pastoral; le général, vieux monarchiste, admis en présence de M. Carnot, est tout ébloui par le prestige qui émane du chef de l'État; le préfet, grossier d'esprit, commun de manières, ne réussit que par un mélange de souplesse et de ruse; le hobereau est sot et fat à souhait; l'archiviste, qui a épousé sa bonne, se venge de la société qui le méprise, en tirant des archives confiées à sa garde un tas de petits papiers désobligeans pour les meilleures familles de la ville. Quant au professeur, c'est le seul pour lequel M. France éprouve quelque sympathie, et c'est celui aussi contre qui il s'acharne, qu'il accable de toutes les disgrâces, de toutes les misères, de tout ce qui rend un homme à la fois pitoyable et risible. D'ailleurs entre ces représentans de l'administration, de l'armée, du clergé, de la magistrature, de l'Université, règne la plus cordiale antipathie : ils n'ont pas une idée, pas un désir, pas un projet à mettre en commun; par bonheur, leurs idées ne sont pas très nettes, ils ne savent pas clairement ce qu'ils veulent, et ils le veulent mollement; ainsi, à la faveur de l'universel effacement et de la commune indifférence, on évite les heurts. Même on s'arrange. On échange des services. « Noémi peut bien faire un évêque, » déclare M. Worms-Clavelin, le préfet israélite et franc-maçon. Et ce bariolage, cette incohérence, cette confusion des pouvoirs donnent justement la note d'aujourd'hui.

A l'attrait de l'observation satirique s'en joint ici un autre, qui du reste est commun à presque tous les livres de M. France, celui des conversations ingénieuses, variées, subtiles et nuancées. Peut-être est-ce là le trait le plus caractéristique du talent de M. Anatole France. D'autres ont su mieux peindre, mieux décrire une scène, mieux analyser une passion; nul n'a su mieux causer sur le papier; il possède en propre le don de la conversation écrite. Qu'on se souvienne, par exemple, des conversations qui se tiennent entre les beaux esprits de l'endroit, chez Paillet le libraire, dans le coin des vieux livres : on dirait que, de ces vieux livres, les idées sortent pressées et pourtant

légères. Ces causeries sont un charme pour la souplesse ondoyante, l'art des rapprochemens et l'imprévu des anecdotes. L'esprit qui s'y joue est, à coup sûr, l'un des plus singuliers qui aient paru parmi nous. Aucun autre n'a été plus loin dans le scepticisme. M. France est même le seul de nos contemporains auquel convienne complètement l'appellation de sceptique. Car non content de railler tour à tour chacune des opinions reçues de la plupart d'entre nous, il se hâte de montrer l'inanité de l'opinion contraire. Et aucun autre ne s'est montré plus aristocratique. Car repousser le secours de toutes les croyances auxquelles les hommes éprouvent le besoin de s'attacher et montrer l'inanité de toutes les opinions auxquelles ils se rangent, c'est la vraie façon de se séparer de la foule, en comprenant dans la foule à peu près tous les hommes.

A vrai dire, les diverses parties de l'*histoire contemporaine* ne sont pas égales en valeur : la fatigue s'accuse dans l'*Anneau d'Améthyste*, où il y a des longueurs, des redites, des traits trop appuyés ; le petit chien de M. Bergeret y occupe une place déjà exagérée ; il y est trop question de galanteries de fiacres ou de chambres d'hôtel. Et nous n'avons garde de suivre M. Bergeret à Paris où l'on voit clairement que ce professeur en Sorbonne s'occupe trop de politique pour avoir encore le temps de s'occuper de ses cours. Il reste que ces petits livres ; *l'Orme du Mail* et le *Mannequin d'Osier* sont parmi les plus achevés qu'on doive au roman contemporain.

M. France aime à introduire dans chacun de ses récits un personnage auquel il prête quelques-unes de ses idées et qu'il charge d'exprimer sur certains points sa propre philosophie. Ce personnage est ordinairement d'allures bizarres et déconcertantes, car il se soucie médiocrement de l'opinion et beaucoup de choses auxquelles nous attachons de l'importance lui paraissent indifférentes. Il vit par la pensée dans un monde fort différent du nôtre. C'est ici M. Bergeret, maître de conférences de littérature latine à la Faculté. Il manque à M. Bergeret la résignation souriante de Sylvestre Bonnard ou le cynisme joyeux de Jérôme Coignard. Il chemine tristement dans la vie, qui est dure pour lui, comme elle l'est pour tous ceux qui n'ont pas le sens de la réalité. Il est, au dire de son biographe, « d'une maladresse qui, pour l'exactitude et la sûreté, égale l'adresse la plus exercée. Il saisit avec un art subtil toute occasion de se nuire. Il inspire une aversion naturelle au commun des hommes, et il en souffre, étant sociable et enclin à communiquer avec ses semblables. » Timide, faible, indécis, c'est un pauvre homme. Mais, de ce cercle de la vie



quotidienne où il faut vouloir et agir, transportez-le dans le domaine de l'abstraction et des rêves philosophiques, tout change, tout s'illumine. M. Bergeret devient adroit, prudent, agile et séduisant. Il sait comme personne jongler avec les idées et avec les mots. Et les propos harmonieux abondent sur ses lèvres fleuries.

Y avait-il lieu de transporter du roman au théâtre l'histoire de M. Bergeret, et pouvait-on faire de celui-ci un personnage de comédie ? Ce qui est certain, c'est que M. France n'y a guère réussi. La pièce qu'il vient de donner à la Renaissance est le plus souvent banale et nous traîne à travers des incidens d'une fâcheuse insignifiance. Nous y voyons d'abord M. Bergeret à table avec M<sup>me</sup> Bergèret et ses filles. La côtelette qu'on lui sert est crue. On la lui rapporte trop cuite. A ce propos M. Bergeret cite des exemples empruntés à l'histoire ancienne. On ne saurait croire à quel point les questions de cuisine, quand on les met au théâtre, perdent de leur intérêt. Pour ce qui est de citer les auteurs à propos d'une côtelette brûlée, c'est le fait d'un niais, on ne peut s'y tromper. Ce M. Bergeret, qui s'écoute parler et se sait gré de l'heureux choix de ses termes et de l'à-propos de ses citations, est d'un pédantisme insupportable. M. France a essayé de conserver à la scène quelques-uns des personnages qui nous avaient divertis dans ses livres, et il les a fait défiler au second tableau sous l'orme du mail ; mais ce sont de vagues et méconnaissables silhouettes. Et comme il fallait tout de même dans cette pièce incertaine et inconsistante quelque chose qui ressemblât à une intrigue, l'auteur a imaginé de donner un rôle assez important aux filles de M. Bergeret. L'une de ces demoiselles, Pauline, est sérieuse et amie des livres ; elle tient de son père. Hélas ! l'autre tient de sa mère. Elle est frivole et entêtée, et, s'étant amourachée d'un bellâtre qu'elle rencontre sur la promenade, elle donne bien du tourment à M. Bergeret.

Mais le sujet de la pièce, dans ce qu'il y a d'essentiel, c'est la lutte de M. Bergeret contre ce démon domestique qu'est M<sup>me</sup> Bergeret. Lutte acharnée et silencieuse. Car si, pendant la première partie de la pièce, M. Bergeret parle trop, en revanche on peut trouver que dans la seconde partie de la pièce il ne parle pas assez. Donc, au quatrième tableau, nous voyons que M<sup>me</sup> Bergeret s'est laissée choir dans les bras du jeune M. Roux, l'élève préféré de son mari. M. Bergeret entré à l'improviste aperçoit les coupables ; il hésite un instant ; puis, prenant son parti, il traverse le salon, cueille un livre sur un guéridon, et sort sans bruit. La toile aussitôt baissée se relève, et nous voyons M. Bergeret rentrer en sanglotant dans son cabinet. Il s'affale dans

son fauteuil, se prend la tête dans ses mains. Apparemment, il a beaucoup de chagrin. Il est probable qu'un flot tumultueux d'idées, de sentimens, de résolutions se presse dans son âme ulcérée. Nous en jugeons ainsi, parce que de ses lèvres tremblantes s'échappe un murmure de paroles indistinctes. Même nous percevons un mot qui revient à plusieurs reprises : « Les enfans ! » C'est tout. M. Bergeret se remet à marcher à travers son cabinet. Et, saisissant le mannequin d'osier sur lequel M<sup>me</sup> Bergeret a coutume de draper ses robes, il le jette par la fenêtre. Durant ces deux tableaux, M. Bergeret, n'a littéralement pas prononcé trois paroles. Y a-t-il ici pour l'acteur chargé de figurer le personnage l'occasion d'une mimique expressive? Cela est possible. En tout cas, le mérite est mince pour l'auteur qui s'est réduit à écrire un rôle muet. Le moindre grain de psychologie eût mieux fait notre affaire. Aussi bien ce sera le diable maintenant pour faire sortir M. Bergeret de ce silence où il va s'obstiner comme un maniaque. Sa femme peut prier, sa bonne crier, ses fournisseurs réclamer, M. Bergeret n'entend rien. Du bavardage il est tombé dans le mutisme. Que d'ailleurs il reste dans son trou de province ou qu'il vienne à Paris, qu'il se sépare de M<sup>me</sup> Bergeret née Pouilly, qu'il emmène avec lui sa fille, nous n'attachons aucune espèce de prix à ces contingences, et on n'est pas arrivé un seul instant à nous faire prendre intérêt à ce vulgaire drame de famille.

L'interprétation du *Mannequin d'Osier* est médiocre. Notons seulement que le jeu de M. Guitry est admirable pour achever de rendre la pièce inintelligible. Nous nous étions fait jusqu'ici de M. Bergeret une image falote qui nous semblait en harmonie avec tout ce que nous savons du personnage. Il appartenait à M. Guitry de nous présenter un Bergeret important, imposant, suffisant, et solidement campé dans la vie.

Un scandale qui, il y a quelques années a mis en émoi le monde de la presse, a suggéré à M. Abel Hermant une idée de comédie qui n'est pas sans valeur. Il ne manque pas à Paris de gens pour mener un train tout à fait en disproportion avec leurs ressources avouables et occuper une situation qui n'a aucun rapport ni avec leur crédit réel ni surtout avec l'estime qu'on en fait. Quel est donc le problème de ces existences factices, qui, après s'être, pendant un temps plus ou moins long, maintenues en équilibre, aboutissent à l'inévitable culbute? Quel est le type moderne de « l'esbroufeur? » Y a-t-il entre lui et le vulgaire escroc quelque différence notable? Par quels pro-

cédés parvient-il à se pousser et à s'imposer ? Et quelles sont, dans notre vie moderne, les conditions qui lui viennent en aide et facilitent son industrie ? Car c'est, à coup sûr, un des côtés les plus intéressans de la question : si l'étude du personnage de l'esbroufeur peut être curieuse par elle-même, il est pour le moins aussi important de nous expliquer la psychologie de ceux qui l'entourent, moitié dupes et moitié complices. On rencontrait dans le salon de l'esbroufeur d'hier, et on rencontre chez ceux d'aujourd'hui, de fort honnêtes gens, dont le seul tort est d'être très parisiens, c'est-à-dire assez peu scrupuleux dans le choix de leurs relations. Ils savent, à n'en pas douter, que la maison n'est pas des plus honorables ; ils se répètent les bruits qui circulent ; ils n'ignorent pas que, sous des apparences fastueuses, courent toutes sortes d'intrigues malpropres. Le jour de la débâcle, ils vont répétant : « J'avais toujours prévu que cela finirait ainsi. » Et ils disent vrai. Telle est la facilité de nos mœurs.

Le sujet, sans être ni très neuf, ni d'une très grande portée, pouvait fournir d'assez curieux développemens. Il comportait une étude de caractère, celle de l'esbroufeur, et une étude de mœurs, celle du milieu où l'esbroufe s'épanouit. M. Hermant a-t-il réussi à nous donner l'une et l'autre ?

Au premier acte nous sommes dans une ville d'Allemagne. Un certain Belgrand, journaliste, y vit d'emprunts depuis deux mois. Il a fait la rencontre d'une M<sup>me</sup> Richter, femme d'un directeur de théâtre, abondamment trompée par son mari. Belgrand et M<sup>me</sup> Richter partent pour conquérir Paris. Cet acte est plein de détails inutiles. C'est par exemple la jalousie d'une actrice, M<sup>me</sup> Allinari, qui poursuivant jusque chez sa rivale l'infidèle M. Richter met en révolution la petite ville. Quant aux deux personnages principaux, ils se chargent eux-mêmes de faire leur propre présentation, et, dans une conversation destinée à nous instruire de leur caractère, exposent longuement leur propre psychologie. — Au second acte, nous sommes à Paris, chez Belgrand. Celui-ci est promptement devenu un des hommes les plus en vue dans un certain monde. Sa femme a été pour lui dans cette fortune rapide une associé<sup>e</sup> précieuse. C'est le soir. Des amis qu'il a invités à venir avec lui au théâtre l'attendent, et, pour tromper l'ennui de l'attente, se contentent des vilaines histoires dont leur hôte est le louche héros. Arrive le couple Belgrand. Échange de mauvais complimens. Départ pour le théâtre. Belgrand reste, ayant un article à terminer. En fait, tout l'acte sera rempli par une grande scène, où Belgrand persuade au richissime et imbécile Lambercier de lui

confier le soin de lancer une affaire magnifique et véreuse. Il s'agit d'un canal dont Lambercier est propriétaire, canal où ne coulera jamais une goutte d'eau, mais où la spéculation peut couler à pleins bords. Lambercier remettra à Belgrand les fonds nécessaires à l'achat d'un certain nombre de députés. Belgrand aura soin de détourner l'argent à son profit. Et voilà d'où vient l'argent. — Au troisième acte, nous avons pu croire que l'heure de la débâcle avait sonné pour Belgrand. Toutefois il en sera quitte pour la peur et nous n'aurons pas la satisfaction de voir le vice puni. Le commissaire aux délégations judiciaires peut venir perquisitionner chez Belgrand ; celui-ci a eu le temps de mettre en lieu sûr ses papiers compromettans. On ne trouvera rien. Ceci est plus grave. Furieuse d'avoir été trompée pour une ancienne maîtresse, M<sup>me</sup> Richter menace Belgrand de l'abandonner. Elle partie, il sent bien que c'est l'auxiliaire indispensable qui lui manque et donc la fin de tout. Mais ce départ était un faux départ. Ces deux êtres sont faits pour s'entendre et nécessaires l'un à l'autre. Une nouvelle coquinerie va renouer plus étroitement leur destinée commune. Ils s'unissent pour faire chanter supérieurement Lambercier : il y a encore de beaux jours pour l'esbroufe.

L'impression que laisse cette pièce est assez décevante. L'exécution y est fort inférieure aux intentions et les moyens continuellement insuffisans. Belgrand est un filou, certes, mais qui ne se distingue par aucune nuance appréciable de ses confrères en chantage et en escroquerie. En quoi consiste le secours que lui prête M<sup>me</sup> Richter et quelle est sa part dans l'esbroufe commune ? cela n'est pas davantage expliqué. Ce type d'aventurière exotique est tout particulièrement inexistant. Quant aux comparses dont ils sont entourés, c'est un lot de parasites qui représentent assez imparfaitement la société parisienne. Nous ne voyons ni l'esbroufeur ni ses dupes. Un maître chanteur, un cortège de décavés, de fêtards, de filles, on nous a déjà bien souvent montré au théâtre tout ce vilain monde. Il est peu plaisant ; la pièce est languissante : en plus d'un endroit elle ennuie.

On peut louer M. Tarride pour la bonhomie avec laquelle il interprète le rôle de Belgrand, et M<sup>lle</sup> Suzanne Després pour la nonchalance étudiée avec laquelle elle joue celui de M<sup>me</sup> Richter.

---

# REVUES ÉTRANGÈRES

---

## LE DERNIER OUVRAGE DE LESLIE STEPHEN

---

*English Literature and Society in the Eighteenth Century*, par Leslie Stephen,  
4 vol. in-18, Londres, 1904.

L'Angleterre vient de perdre un des plus excellents historiens de sa littérature, Sir Leslie Stephen, mort le 22 février dernier, à soixante-douze ans. C'était un ancien pasteur qui, vers 1862, tandis que plusieurs de ses collègues se convertissaient au catholicisme, s'était converti à l'agnosticisme le plus radical : sur quoi, très loyalement, il avait quitté les ordres, renonçant du même coup aux avantages matériels dont ils s'accompagnaient pour lui, et, après une brève incursion dans la politique, s'était entièrement consacré aux études littéraires. Il avait collaboré tour à tour à la *Saturday Review*, au *Fraser's Magazine* et au *Cornhill Magazine*, dont il avait été longtemps le rédacteur en chef, comme l'avait été avant lui son beau-père Thackeray. En 1876, il avait publié son principal ouvrage, une grande *Histoire de la pensée anglaise au XVIII<sup>e</sup> siècle*, qui a été depuis lors souvent rééditée ; et les trois biographies de *Samuel Johnson* (1878), de *Pope* (1880) et de *Swift* (1882), qu'il avait données ensuite à la collection des *Hommes de lettres anglais*, avaient achevé de lui valoir, dans son pays, une très haute considération, d'ailleurs pleinement justifiée aussi bien par l'étendue et la sûreté de ses connaissances que par l'exemplaire, mélange de raison et de bonne foi, qu'il apportait à tous les sujets dont il s'occupait. En 1890 et en 1902, sous le titre général d'*Études d'un Biographe*, il avait recueilli, entre autres morceaux de critique ou d'histoire, une douzaine d'essais sur des écrivains de son temps. Et telle était son ar-

deur au travail que, l'hiver passé, déjà fort accablé par la maladie qui devait l'emporter quelques mois plus tard, il avait accepté de faire, à l'Université d'Oxford, une série de conférences historiques sur *la Littérature et la Société anglaises au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Il n'avait pu, malheureusement, aller lire lui-même ces conférences : mais il n'en avait mis que plus de soin à les rédiger ; et le fait est que le volume qui les contient nous offre, en raccourci, une image parfaite à la fois des éminentes qualités et de certains défauts assez graves que l'on retrouve dans toute son œuvre, à tous les degrés de sa longue et fructueuse carrière.

Ces qualités et ces défauts, j'ai eu déjà l'occasion de les indiquer ici, à propos de la dernière série des *Études d'un Biographe* (1). Non seulement personne, parmi les critiques anglais, ne connaissait mieux que Leslie Stephen l'histoire de la littérature et de la pensée nationales aux diverses époques, et surtout au xviii<sup>e</sup> siècle : personne non plus ne savait mieux que lui traiter cette histoire en historien, c'est-à-dire avec une impartialité complète, et toujours avec la louable préoccupation d'examiner les faits du passé à la lumière propre des temps où ils s'étaient produits. Tous ses écrits laissaient voir tant de science unie à tant de conscience que c'est à peine si l'on s'apercevait, en les lisant, de ce que l'enchaînement des idées avait trop souvent de pénible et d'artificiel. On s'apercevait davantage, à la vérité, de la fâcheuse gaucherie du style, qui tantôt dégénérait en platitude, et tantôt se perdait en des complications fatigantes : mais à cela encore on avait vite fait de se résigner chez un auteur dont chaque phrase était chargée, tout ensemble, de renseignements précieux et de saine pensée. Le défaut capital de l'œuvre du vénérable historien anglais n'était, en somme, ni dans la faiblesse de ses transitions ni dans la pauvreté de son style : il était dans une incapacité foncière d'enthousiasme, ou d'illusion, ou plus simplement de foi, qui, du reste, tenait à l'essence la plus intime du caractère et du tempérament personnels de l'auteur. Car jamais peut-être il n'y eut un esprit plus pleinement, plus irrémédiablement « agnostique » que celui-là. Au lieu d'être pour Leslie Stephen, comme pour son ami Huxley, une religion nouvelle, embrassée et soutenue avec une ferveur batailleuse de néophyte, l'agnosticisme s'est trouvé répondre, chez lui, aux tendances naturelles d'une âme « positive » jusqu'à l'excentricité, hors d'état de s'intéresser, ni même de

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 janvier 1903, *Deux problèmes d'histoire littéraire*.

croire, à aucune chose qui ne fût d'une réalité absolument démontrée. Or, le nombre des choses d'une réalité démontrée a le malheur d'être fort restreint, en dernier ressort : de même qu'il exclut les dogmes religieux et les hypothèses philosophiques, il exclut aussi la beauté sous toutes ses formes. Dans le domaine de la littérature, en particulier, il exclut tout ce qu'on a coutume d'appeler la poésie, la fantaisie, l'émotion, le charme du style ; et, en effet, il faut bien l'avouer, tout cela est toujours resté fermé à Leslie Stephen. Lui-même, d'ailleurs, le reconnaissait volontiers, avec sa franchise et sa loyauté accoutumées. Mainte fois il s'est plaint de ne pouvoir pas être sensible à tout le côté pour ainsi dire « immatériel » des œuvres dont il s'était constitué l'historien. Et voici en quels termes, dans un essai sur la critique de son prédécesseur Matthew Arnold, après avoir signalé le grand rôle qu'avait tenu, dans cette critique, l'imagination poétique de l'illustre écrivain, il définissait ingénument l'allure plus timide de sa propre pensée :

Quant à nous, — car je me permets de présumer que quelques-uns de mes lecteurs appartiennent, comme moi, à la faction prosaïque, — nous nous sentons très embarrassés en présence d'un homme de l'espèce de Matthew Arnold. Un tel homme a des intuitions là où nous n'avons que de simples calculs... Il découvre tout de suite un type général là où nos tableaux statistiques et notre analyse échouent à nous révéler autre chose que quelques faits particuliers dûment établis... Et j'ajoute que, en fin de compte, le prosaïque peseur et mesureur a sur son rival un avantage assuré, qui est de ne point se tromper, dans les étroites limites où il se maintient. Mais, quand ensuite il s'efforce de comprendre son rival, il se sent naturellement porté à en faire peu de cas, à dédaigner un pouvoir dont il est lui-même dépourvu, et, peut-être, à suggérer des doutes aussi bien sur la réalité de ce pouvoir que sur sa valeur (1).

L'agnosticisme : c'est le mot qui convient le mieux à expliquer le tour d'esprit natif et constant de Leslie Stephen. Jamais un critique littéraire ne fut plus profondément indifférent à tout ce qui ne se laisse pas « mesurer et peser, » à l'élément d'art que contient toute littérature. D'instinct, il redoutait et haïssait les intuitions, » que ce fût en matière de métaphysique, de morale, ou seulement de goût littéraire. Des « faits particuliers dûment établis, » à cela s'est borné, toute sa vie, le domaine de sa pensée ; et jamais il n'a été en état de pratiquer, ni même de concevoir une autre méthode que celle « des tableaux

(1) Ce passage a été cité, au lendemain de la mort de Leslie Stephen, dans une excellente notice nécrologique de *l'Athenæum*.

statistiques et de l'analyse. » Mais, comme sa haute probité intellectuelle et morale ne lui permettait pas de suivre le penchant spontané qui l'aurait porté à « mettre en doute aussi bien la réalité que la valeur des pouvoirs dont il se savait dépourvu, » il avait adopté de très bonne heure, à l'égard des manifestations littéraires qu'il se proposait d'étudier, une attitude particulière, que l'on ne peut s'empêcher de comparer à celle que prendrait un sourd très intelligent qui, par quelque hasard fantastique, se trouverait contraint à s'occuper d'histoire musicale.

Dans l'introduction de ses conférences d'Oxford comme dans plusieurs des préfaces de ses livres précédents, Leslie Stephen s'est obstinément défendu de viser à l'originalité. « Je tiens d'avance pour admis, disait-il, les jugemens critiques ordinaires sur les grands écrivains dont je vais m'occuper. » Ce n'était point là, de sa part, un artifice banal de fausse modestie : pas une seule fois, dans toute sa carrière, il n'a manqué, effectivement, à tenir pour admis les « jugemens critiques ordinaires » sur les qualités ou les défauts des grands écrivains anglais. Ayant conscience de n'être pas suffisamment apte à apprécier lui-même la somme de beauté contenue dans les œuvres de ces écrivains, il a toujours préféré s'en rapporter sur elles à l'avis de personnes d'un goût plus sûr et d'une compétence moins limitée. Et il a ensuite employé surtout son effort à dresser, en quelque sorte, l'état civil de ces œuvres, soit en les rattachant à une savante et minutieuse biographie de leurs auteurs, soit encore en recherchant les influences diverses qui avaient contribué à leur production. « L'intérêt que j'ai porté à la littérature, nous dit-il au début de ses conférences, a toujours été étroitement lié à sa signification philosophique et sociale. » L'étude des « milieux » où sont nées les œuvres littéraires, des idées religieuses ou morales qui les ont inspirées, des relations réciproques de l'histoire littéraire, voilà ce qui, dans la littérature, a toujours intéressé principalement, pour ne pas dire uniquement, l'auteur de l'*Histoire de la pensée anglaise au XVIII<sup>e</sup> siècle*, des biographies de *Johnson* et de *Swift*, et des conférences d'Oxford sur *la Littérature et la Société anglaises au XVIII<sup>e</sup> siècle* : et c'est à cela sans doute que ces ouvrages doivent d'être, au point où ils le sont, des modèles d'impartialité, de bon sens, de claire et sérieuse exposition historique. Jamais leur auteur n'a été gêné, dans ses « calculs, » par l'élan excessif de son émotion personnelle : jamais le besoin d'admirer n'est venu faire tort, chez lui, à la sûreté des observations et des comparaisons. Bien davantage que dans les virulents pamphlets de Huxley ou dans les romans passionnés de



M<sup>me</sup> Humphry Ward, c'est dans l'œuvre historique et critique de Leslie Stephen que se manifeste à nous la réalisation la plus achevée de l'agnosticisme, avec son étroitesse prosaïque et son manque fatal de toute beauté, mais aussi avec la massive solidité de ses résultats.

Cependant il n'y a point d'agnostic si conséquent qui, comme le reste des hommes, ne soit forcé de s'élever parfois au-dessus des « faits particuliers dûment établis, » pour essayer d'en tirer une conclusion générale. Nous avons beau vouloir fermer notre porte à la philosophie : toujours elle trouve un passage pour se faufiler jusqu'à nous, ne fût-ce que sous la forme d'une ligne de conduite morale, d'une méthode de raisonnement, ou d'un principe de goût. Et Leslie Stephen n'a pas échappé à cette nécessité. Dénuée à un degré extraordinaire de couleur, de relief, d'accent, de toutes ces qualités littéraires qui supposent toujours une foi instinctive à des choses incapables d'être « mesurées » ni « pesées, » son œuvre est, au contraire, toute remplie de généralisations. Sans cesse l'auteur, à son insu ou malgré lui, se laisse aller au désir, — foncièrement anti-agnostique, mais non moins foncièrement humain, — de « découvrir un type général là où l'analyse et les tableaux statistiques ne révèlent rien que quelques faits particuliers dûment établis. » Tout au plus se réserve-t-il d'exposer ensuite lui-même des objections ou des limitations de détail aux théories qu'il vient d'énoncer : ce qui n'est point fait, certes, pour nous rendre plus clair le fil conducteur de son raisonnement ; mais celui-ci n'en poursuit pas moins son cours d'hypothèses en hypothèses, ne reprenant pied, par instans, sur le terrain des faits que pour se lancer de nouveau dans des « intuitions » souvent bien hardies et bien fantaisistes. Car c'est là surtout, dans ces vues d'ensemble sur les lois essentielles de la vie littéraire, que se fait sentir, chez Leslie Stephen, l'inconvénient d'une inaptitude personnelle trop complète à apprécier quelques-uns des attributs les plus importants de la littérature. Quand il s'en tient à reconstituer la généalogie matérielle ou intellectuelle de l'œuvre d'un poète, le critique peut encore, à la rigueur, se dispenser de goûter lui-même la beauté de cette œuvre ; mais, quand ensuite, à son propos, il prétend formuler les lois générales qui régissent la production des œuvres poétiques, aussitôt nous avons l'impression que quelque chose sonne faux, dans son hypothèse, et qu'il y a dans la poésie quelque chose d'indéfinissable que ses plus adroites formules ne parviennent pas à atteindre. Voici, par exemple, que Leslie Stephen, avant de raconter aux étudiants d'Oxford la filiation des grands genres littéraires anglais au xviii<sup>e</sup> siècle, s'efforce de leur prouver, une fois

de plus, la dépendance directe où se trouvent ces genres vis-à-vis des mœurs, des idées, de tout le mouvement politique et social de leur temps. Reste à savoir seulement de quelle façon on pourra accorder avec cette théorie le rôle considérable joué, dans le progrès des genres littéraires, par l'individualité des grands écrivains ; et Leslie Stephen s'empresse d'exposer l'objection, avec sa conscience et sa franchise habituelles : mais il ajoute qu'à son avis, elle n'a point l'importance qu'on lui attribue.

Si Shakspeare était mort avant d'avoir rien écrit, tous les dramaturges du règne d'Élisabeth seraient sans doute à jamais restés plongés dans l'obscurité... Et pourtant, si Shakspeare n'avait jamais écrit, le théâtre anglais du règne d'Élisabeth non seulement n'en aurait pas moins existé : ses lignes principales seraient demeurées sensiblement les mêmes. Si jamais un auteur a imité et pleinement exprimé les idées caractéristiques de ses contemporains, c'est à coup sûr Shakspeare ; et personne n'a jamais accepté plus docilement une forme d'art élaborée avant lui... Ce qu'il a fait en propre, ç'a été de montrer de quelle manière cette forme pouvait être le mieux utilisée ; et, sans lui, cette forme aurait été sans doute un phénomène historique infiniment moins intéressant. Mais il n'y a pas de si grand homme qui n'ait à vivre dans son siècle. Le plus grand poète n'écrit point pour une génération future, en tant du moins que cette formule signifie, qu'il n'écrit point pour sa propre génération ; la vérité est seulement que, en donnant l'expression la plus complète aux pensées de son temps, et en pénétrant le plus profondément leur signification, il devient le type le plus parfait de l'attitude d'esprit générale de son temps, et que son œuvre incarne ainsi des pensées communes aux hommes de toutes les générations.

Voilà, en vingt lignes, bien des affirmations générales ; et je n'ai point affaire ici de les discuter. Mais le critique anglais ne va-t-il pas un peu vite, cette fois comme toujours, en fondant sur l'unique exemple de Shakspeare toute sa théorie de la dépendance du « grand poète » à l'égard de son temps ? J'admets que Shakspeare se soit borné à « exprimer les idées caractéristiques de ses contemporains ; » j'admets que, sans lui, « les lignes principales du théâtre anglais sous le règne d'Élisabeth seraient restées sensiblement les mêmes ; » mais de quel droit Leslie Stephen prétend-il que ce qui est vrai de Shakspeare le soit aussi de tous les autres poètes, et même, — car il va jusque-là dans les pages suivantes, — de tous les autres artistes, dans tous les temps et dans tous les pays ? Est-ce que, par exemple, la peinture allemande de la fin du xv<sup>e</sup> siècle serait restée « sensiblement la même » sans le bienheureux hasard du génie de Dürer ? Est-ce que le génie de Rubens, cent vingt ans plus tard, n'a pas fait entrer la peinture fla-

mande dans une voie où, sans lui, tout porte à croire qu'elle ne se serait pas engagée? Est-ce que, plus près de nous, l'œuvre dramatique et musicale de Richard Wagner n'a pas été véritablement « écrite pour une génération future? » Est-ce qu'elle n'a point produit une véritable révolution, et dont les germes existaient, à coup sûr, avant elle, mais que rien, à coup sûr, ne pouvait faire prévoir, parmi l'engouement universel pour les opéras de Rossini et de Meyerbeer? Avec sa théorie de la dépendance des hommes de génie à l'égard de leur temps, Leslie Stephen ne s'éloigne pas moins de la réalité des faits que ceux qui soutiennent l'hypothèse, toute contraire, du caractère morbide du génie, ce qui équivaut à faire de celui-ci une exception à son temps. Dans la réalité des faits, il y a plusieurs espèces d'hommes de génie, et appelés à jouer un nombre indéterminé de rôles différents. Il y en a qui, comme Shakspeare, « reçoivent docilement des formes toutes faites; » et il y en a qui créent des formes nouvelles; et, de ceux-ci, les uns imposent ces formes à leurs successeurs, tandis que d'autres en emportent le secret avec eux. Il y a des génies bienfaisans et il y en a de malfaisans, des organisateurs et des perturbateurs. Mais tout cela n'apparaît clairement que si, d'abord, on se rend compte par soi-même de ce qu'est au juste l'action immédiate du génie d'un artiste : faute de quoi, l'on se trouve forcément tenté, ainsi que l'a été toute sa vie l'agnostique Leslie Stephen, de supposer que ce qui est vrai d'un poète doit l'être de tous, le « poète » apparaissant alors, à la distance d'où l'aperçoit le critique, comme une mystérieuse entité unique et constante.

Heureusement ces théories générales, pour nombreuses qu'elles soient dans le dernier ouvrage de Leslie Stephen, de même que dans les précédens, n'y figurent le plus souvent qu'à titre d'épisodes ou de digressions; et l'objet principal de l'auteur n'en reste pas moins d'ordre purement historique, consistant à raconter les transformations parallèles des mœurs et de la littérature anglaises au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ou plutôt il y a bien, dans le livre, une théorie qui se rapporte plus étroitement à cet objet principal, puisque c'est elle qui a conduit l'auteur à choisir la méthode d'exposition qu'il a, cette fois, adoptée : mais celle-là nous est présentée avec beaucoup plus de réserve et de précaution, et simplement comme une hypothèse permettant, mieux que toute autre, de reconstituer l'image authentique et complète des diverses époques d'une littérature. Elle est d'ailleurs, si je ne me trompe, nouvelle dans l'œuvre de Leslie Stephen qui, jusqu'alors, s'était toujours tenu, en principe et en fait, à la seule doctrine de l'influence

toute-puissante des « milieux » pour la production et le développement des genres littéraires ; jamais, du moins, il ne l'avait encore énoncée aussi expressément, ni n'en avait tiré une application pratique aussi immédiate. Mais, pour nous, au contraire, cette théorie n'a rien de nouveau : car c'est celle exactement que, depuis vingt ans, nous avons trouvée formulée et mise en valeur dans toute l'œuvre historique de M. Brunetière. A plusieurs reprises déjà, j'ai eu l'occasion de montrer comment cette théorie s'était répandue de proche en proche à travers l'Europe, partout renversant ou modifiant les méthodes anciennes, créant partout une façon plus directe, plus intime, plus proprement « historique » à la fois et « littéraire » d'envisager l'histoire de la littérature. Voici de quelle manière elle nous est à présent définie par Leslie Stephen :

Nous pouvons considérer que toute forme littéraire, le drame, le poème épique, l'essai, etc., est comparable à une *espèce* en histoire naturelle. Elle a, en quelque sorte, un certain principe organique particulier, qui réside au fond d'elle, et détermine les modes possibles de son développement... Et, de même qu'en histoire naturelle, la succession historique des espèces, dans la littérature, implique que sans cesse quelques-unes d'entre elles s'usent, dégèrent, passent à l'état de « survivance »... Et je puis ajouter encore que, en fait, la marche des divers genres littéraires est *discontinue*, impliquant un compromis entre deux conditions qui correspondent à ce que sont, en politique, le conservatisme et le radicalisme : sauf parfois, pour la tendance conservatrice, à n'avoir d'autre effet que de faire survivre des genres déjà condamnés à mort, et, pour la tendance radicale, à produire bien des œuvres ayant la crudité d'une application imparfaite de principes nouveaux.

Telle est donc la doctrine qui, dans le dernier livre de Leslie Stephen, est venue se joindre et essayer de s'unir à l'ancienne doctrine de l'« influence des milieux. » Mais c'est surtout dans le cours même du livre que se fait voir clairement à nous l'importance capitale attachée par l'écrivain anglais à cette doctrine nouvelle de l'évolution organique, et, pour ainsi dire, spontanée, des genres littéraires. Tandis que, dans son *Histoire de la pensée anglaise au XVIII<sup>e</sup> siècle*, l'auteur insistait de préférence sur les périodes stables du mouvement général des idées, sur les hommes et les œuvres qui représentaient comme un temps d'arrêt dans le courant historique, ici son point de vue a entièrement changé, ou plutôt même s'est entièrement renversé. Ce qui l'intéresse désormais, ce ne sont plus les temps d'arrêt, mais les montées et les descentes, le travail continu de formation et de désorganisation des genres littéraires. A peine s'il consacre quelques lignes

aux œuvres décisives de la littérature anglaise du xviii<sup>e</sup> siècle ; et encore n'en parle-t-il que pour indiquer leurs tenans et leurs aboutissans, pour montrer de quelles œuvres antérieures elles ont été le produit et comment elles ont préparé la voie aux œuvres qui leur ont succédé. Le vieil historien n'avait, dans sa vie privée, qu'une seule passion, qui était celle de la marche à pied ; et l'on dirait en vérité que c'est cette passion qu'il a voulu satisfaire, dans ses conférences d'Oxford, tant l'allure de son récit est rapide et précipitée, sans un seul instant de halte pour reprendre haleine, ni pour accorder un coup d'œil aux beautés ou aux curiosités rencontrées en chemin. Mais, quelque regret que l'on ait de cet excès de hâte, la méthode suivie par Leslie Stephen n'en est pas moins la mieux faite du monde pour répondre à l'objet qu'il s'est proposé ; et je ne saurais assez dire combien est instructive, et attachante, et profondément imprégnée du plus exemplaire esprit historique, cette application de ce qu'on a justement nommé la « méthode évolutive » au fécond et puissant mouvement de la littérature d'un siècle, que Leslie Stephen se trouvait, précisément, connaître et aimer par-dessus tous les autres. « Car, tandis que ses ennemis, nous dit-il, le dénoncent comme un siècle de grossier utilitarisme, d'indifférence religieuse, et de corruption politique, je me plais à l'appeler plutôt le siècle du solide sens commun, de la tolérance croissante, d'un actif développement social et industriel. »

Le début de ce siècle est rempli par un événement littéraire d'une importance considérable : la substitution du pamphlet ou de « l'essai périodique » à la comédie. Les dernières pièces de Congrève ferment le glorieux développement du théâtre anglais ; c'est désormais aux chroniques d'Addison, de Steele, de Swift, que passe la faveur des lettrés et du public. Il y a là un cas bien significatif de déchéance fatale des genres littéraires. Et Leslie Stephen démontre excellemment la faiblesse des théories imaginées par ses devanciers pour expliquer cette incontestable transformation d'un vieux genre en un genre nouveau. L'explication véritable, suivant lui, doit être cherchée dans l'organisme même de la comédie, qui, depuis longtemps déjà, avait manifesté des symptômes de déchéance, et ne vivait plus que d'une vie tout artificielle. Elle persistait à vivre, cependant, grâce à l'appui de la cour et de l'aristocratie, qui, par tradition, se croyaient tenues à la protéger ; mais, le jour où, au commencement du xviii<sup>e</sup> siècle, la bourgeoisie anglaise avait été admise à imposer son avis en matière litté-

raire, tout de suite l'état de désorganisation de la comédie était apparu clairement ainsi que son impuissance à incarner dorénavant les idées et les émotions nouvelles qui aspiraient à être traduites en littérature. Et au règne des poètes dramatiques ou comiques le règne des « beaux esprits » avait succédé.

Puis est venue une seconde période, allant de la mort de la reine Anne (1714) jusqu'à la chute de Walpole en 1739. Un travail de différenciation nouveau s'est produit aussi bien parmi les lettrés que parmi le public. Des « beaux esprits » du règne précédent, les uns ont aspiré à former une sorte d'aristocratie de goûts et de pensée, tandis que les autres, sous l'influence de leur tempérament ou sous l'effet des circonstances de leur vie, ont accentué leur caractère bourgeois et plébéien. Et ainsi deux écoles se sont constituées, avec des principes et des procédés absolument opposés : deux écoles dont les représentans les plus parfaits ont été Alexandre Pope et Daniel Defoe. Et déjà, plus ou moins nettement, autour de ces deux écoles, s'annoncent des tendances nouvelles, qui vont bientôt introduire un esprit nouveau, à la fin, dans le classicisme rationaliste de Pope et dans le réalisme démocratique de l'auteur de *Moll Flanders* et de *Robinson Crusoe*. Le sens de la nature naît et se développe; l'arrivée à Londres de poètes écossais ouvre à l'Angleterre des sources d'inspiration jusqu'alors ignorées; et sans cesse davantage le « solide sens commun » de John Bull se mêle de vellétés poétiques et sentimentales.

Ce sont ces tendances nouvelles que nous voyons triompher dans la période suivante (1739-1763). Au facile et élégant rationalisme de Bolingbroke se substitue l'évangélisme austère de Wesley (1738). De *l'Essai sur l'Homme* et de *la Boucle de Cheveux enlevée* de Pope, la faveur publique passe aux *Nuits* d'Young et au *Tombeau* de Blair, tandis que, d'autre part, le roman, après avoir été un pamphlet avec Swift et une peinture de la vie réelle avec Defoe, devient, avec Richardson, une école de vertu bourgeoise et de sensiblerie. Une période romantique semble vouloir commencer dès ce moment dans la littérature anglaise : mais alors le « solide bon sens » national réagit contre elle, et oppose aux déclamations de Richardson le réalisme cynique de Fielding et de Smollett. Le roman retourne à sa direction première, en apparence du moins : car, en réalité, cette régression est un progrès, et le roman de Fielding, sous des dehors semblables, diffère déjà plus profondément de *Gil Blas* ou de *Moll Flanders* que ne va différer de lui le roman de Dickens et de Thackeray. Une grande

forme de roman se constitue là qui, destinée à durer glorieusement pendant plus d'un siècle, suffirait à elle seule pour donner à cette période un éclat et une importance historique incomparables.

Et ce n'est pas tout. De même que, pendant la période précédente, de nouveaux courans se dessinent dans l'ombre, des sources nouvelles d'inspiration s'entr'ouvrent timidement, qui, plus tard, vont s'étendre, déborder et pousser la littérature anglaise sur des chemins nouveaux. Vers 1750, le goût des collections d'antiquités, jusqu'alors raillé comme une manie, se propage à tous les degrés de la société anglaise. Walpole se fait bâtir à Strawberry Hill un « petit château gothique. » Thomas Warton entreprend d'écrire l'histoire des origines de la littérature anglaise. Homère, même remanié par Pope, perd de son prestige, au profit de Shakspeare et du vieux Chaucer. Et c'est déjà une nature presque « naturelle » qui se reflète dans les gentils poèmes de Collins et de Gray.

La période suivante, qui clôt le xviii<sup>e</sup> siècle, produit au premier abord une impression de vide, surtout quand on l'oppose à la brillante fécondité de la période précédente. C'est le temps de Johnson, de miss Burney, et de Cowper, successeurs bien médiocres des grands écrivains que j'ai nommés tout à l'heure. Seuls Goldsmith et Sterne, au début de la période, méritent encore de prendre place parmi les véritables créateurs de beauté : car des maîtres tels que Burns, Coleridge et Wordsworth ne peuvent plus guère être considérés comme appartenant au xviii<sup>e</sup> siècle. Mais cette période, si elle n'a point produit d'œuvres, a été remplie, en revanche, par un puissant travail de préparation, dont les effets se sont fait sentir dès le début et durant tout le cours du siècle suivant. La vie et les idées, les goûts et les mœurs, tout s'est transformé, et non point brusquement, comme chez nous sous l'influence de la Révolution, mais par une série d'évolutions lentes et suivies. Le développement de l'industrie a attiré l'attention publique sur les problèmes sociaux, en même temps que la guerre d'Indépendance et la Révolution française révélaient à la nation un idéal démocratique tout différent de l'ancien libéralisme des whigs. Adam Smith, Bentham, Burke, trouvaient plus de lecteurs ou d'auditeurs que n'en avaient jamais trouvé un Fielding ou un Tillotson. Tous les esprits s'imprégnaient d'une curiosité « encyclopédique, » et force allait être dorénavant aux écrivains de tenir compte de ce phénomène nouveau. Dans le fameux « club » du D<sup>r</sup> Johnson se trouvaient représentés les sciences et les arts, la politique, le barreau, l'église, le théâtre, la grande et la petite propriété. Romanciers et poètes se croyaient tenus

d'aborder dans leurs œuvres les problèmes politiques ou sociaux à l'ordre du jour. Et, à côté d'eux, se constituaient activement des genres littéraires appelés bientôt à de hautes destinées : notamment l'histoire, dont on peut dire qu'elle est née à la littérature avec les célèbres ouvrages de Hume, de Robertson et de Gibbon. L'exotisme, l'archaïsme, acquéraient une vogue universelle. Après avoir publié un roman chinois (1761) et une traduction de vieux poètes islandais (1763), Percy faisait paraître en 1765 ses célèbres *Reliques*, dont l'action devait être plus profonde encore, et plus efficace sur les poètes de la génération suivante, que celle du non moins célèbre *Ossian* de Macpherson (1762). Si bien qu'aux environs de 1790, le travail de transformation se trouvait achevé ; les idées dominantes du xviii<sup>e</sup> siècle avaient cédé la place à d'autres idées ; les divers genres anciens étaient parvenus au terme fatal de leur évolution : la littérature anglaise était prête pour la marche nouvelle qu'allait lui imposer maintenant le génie des poètes et des conteurs romantiques.

Telle est, en résumé, l'histoire que nous raconte le dernier livre de Leslie Stephen : une histoire infiniment positive et sérieuse, se révélant pour ainsi dire d'elle-même sous la comparaison scrupuleuse des dates, et cependant toujours active, variée, pleine de péripéties émouvantes ou piquantes. Mais d'autant plus, en la lisant, on est tenté de songer à ce qu'elle aurait pu devenir entre les mains d'un meilleur écrivain, ou simplement plus habile à animer de vie les hommes et les choses. Car l'honnête Leslie Stephen avait beau faire profession d'être un « biographe » : il ne croyait pas suffisamment à cette quantité « impesable » qu'est une personne humaine pour parvenir jamais à en évoquer une image vivante.

Qu'il s'agisse de poésie ou d'histoire, de critique ou de roman, l'agnosticisme est décidément une école fâcheuse pour un écrivain ; et il n'y a point de science si sûre, ni de si précieuse méthode, ni d'intelligence si claire, qui puisse le mettre en état de nous émouvoir, si, par-dessus tout cela, il ne prend pas l'habitude d'accepter ingénument pour vraies maintes choses qu'il ne peut « mesurer » ni « peser. »

T. DE WYZEWA.



---

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

13 avril.

Nous nous étions fait peu d'illusion sur les résultats de la grande bataille parlementaire que tant de champions, dont quelques-uns paraissaient animés d'une ardeur intransigeante, avaient engagée contre M. Pelletan. Nous nous demandions, il y a quinze jours, si M. Doumer irait jusqu'au bout ; il n'est pas allé jusqu'au bout : il s'est arrêté à moitié route, et il a laissé en plan ceux qui, confiant dans son coup d'œil et dans son courage, s'étaient rangés autour de son fanion. On a établi tout de suite une comparaison entre lui et M. Millerand. Ce dernier, dans le rude assaut qu'il a livré au ministère, a été, il est vrai, battu, mais de peu, et on lui a su gré, après avoir ouvert le feu, de ne l'avoir ni ralenti, ni suspendu, et d'avoir brûlé sur la brèche sa dernière cartouche. L'objurgation que M. Jaurès lui a adressée sous forme d'homélie ne l'a nullement décontenancé, tandis qu'il a suffi à l'orateur socialiste de tourner brusquement ses foudres contre M. Doumer pour le faire battre en retraite. Ce que voyant, le ministère n'a plus hésité à se solidariser avec M. Pelletan : il a obtenu une majorité de quatre-vingts voix. C'est plus qu'il n'espérait sans doute, et plus assurément qu'il ne méritait.

Il n'est douteux, en effet, pour personne que M. Pelletan est un brouillon qui a mis le désordre dans la marine, et dont le maintien à la tête de ce département est un « péril national. » Nous empruntons le mot à M. Doumer : il n'a pas craint de le prononcer à la fin et comme conclusion de son discours. Si M. Pelletan crée un péril national, il fallait tout de suite et à tout prix le renverser. Il fallait l'essayer du moins, et le moyen était tout trouvé : c'était la nomination

d'une commission d'enquête parlementaire. Il y a dans le parlement quelques personnes compétentes en matière de marine, d'autres qui ont de l'expérience administrative, d'autres encore qui ont une intelligence rapide et un heureux esprit d'assimilation : il fallait leur confier le soin de faire sur l'état actuel de notre marine une étude qui aurait pu être sérieuse, approfondie, efficace. Le parlement a d'ailleurs par lui-même, dans le système de nos institutions, une autorité qui lui aurait facilité sa tâche. Mais, incontestablement, la nomination d'une commission pareille aurait été *a priori* un acte de défiance contre M. Pelletan, et c'est pour cela qu'il aurait fallu l'ordonner. Le ministère a paré le coup par un procédé en quelque sorte classique : il s'est chargé de nommer lui-même la commission d'enquête, ce qui était sans doute avouer que la situation de la marine laissait à désirer, mais ce qui signifiait en même temps, si la Chambre se ralliait à sa proposition, qu'elle avait confiance en lui pour réparer le mal. Au surplus, en était-il seul responsable? Toute la thèse de M. Pelletan et de ses défenseurs a consisté à dire que le mal était beaucoup plus ancien que le ministère actuel, et qu'il tenait à des causes complexes et lointaines dont il était injuste de faire retomber le poids sur une seule tête. Les griefs contre M. Pelletan se divisaient et s'atténuaient en s'appliquant à beaucoup d'autres. Bref, il sortait d'affaire à peu près sain et sauf. C'est ce qui est arrivé. M. Doumer a déclaré qu'il n'entendait pas soulever une question politique; que son intervention ne visait ni le ministère, ni un ministre; qu'il n'avait pas d'autre préoccupation que de faire la lumière sur notre marine; enfin, que la nomination d'une commission d'enquête le satisfaisait pleinement, que ce fût d'ailleurs le gouvernement ou la Chambre qui la choisit.

C'était se montrer d'humeur conciliante et facile. M. Ribot a été beaucoup plus dans le vrai en qualifiant par avance de commission de fonctionnaires celle que le gouvernement aurait nommée. L'autorité d'une commission, et le sentiment qu'elle en a elle-même, viennent plus, en effet, de son origine que de sa composition. Aussi, tout en reconnaissant qu'il y a des hommes très au courant des choses de la marine dans celle que le ministère vient de former, — et comment n'y en aurait-il pas au moins quelques-uns? — nous restons convaincus qu'elle n'aboutira à rien. Elle sera présidée par M. Pelletan, et elle aura pour vice-présidents MM. Clemenceau et Thomson. Cela suffit à la caractériser, et à montrer quelle place la politique y tiendra. On ignorait généralement que M. Clemenceau, qui a tant d'autres

qualités, fût un spécialiste en matière maritime; mais il est, au Sénat, le grand défenseur, l'heureux sauveur du ministère, qu'il a arraché naguère aux griffes de M. Waldeck-Rousseau. Quant à M. Thomson, il a été rapporteur du budget de la marine; mais son principal titre a été certainement, aux yeux de M. Pelletan et de M. Combes, d'avoir déposé la motion qui leur a confié le soin de former eux-mêmes la commission et d'en choisir les membres à leur convenance.

On a beaucoup parlé d'un précédent, vieux de dix années, qui ne pouvait s'appliquer en aucune manière à la situation présente. En 1894, il y avait déjà, comme il y en a toujours eu et comme il y en aura toujours, des imperfections dans notre marine. Le gouvernement s'en était aperçu tout le premier, et, sans y être invité par les Chambres, il avait spontanément nommé une commission d'enquête. Le président du Conseil était, à cette époque, M. Casimir-Perier : il avait pour ministre de la Marine l'amiral Lefèvre. Personne n'accusait ce dernier d'impéritie ou d'incurie : il n'était d'ailleurs aux affaires que depuis quelques semaines lorsque la commission a été créée. La différence entre M. Pelletan et l'amiral Lefèvre était aussi grande qu'elle l'est entre M. Combes et M. Casimir-Perier. Les hommes n'étaient pas comparables, les circonstances non plus. En 1894, la commission extra-parlementaire était déjà réunie, et sa composition était certainement de nature à satisfaire les plus difficiles, lorsque la question a été soulevée devant la Chambre de savoir si une commission parlementaire n'était pas préférable, et s'il n'y avait pas lieu de la substituer à celle que le gouvernement avait désignée. C'est évidemment ce que celui-ci ne pouvait pas accepter; un pareil vote aurait été le désaveu d'un acte accompli par lui, et dont la Chambre aurait proclamé l'insuffisance. Mais aujourd'hui la situation était tout autre. Le gouvernement n'avait encore pris aucune initiative; il ne se décidait même à en prendre une que parce que la Chambre et l'opinion le poussaient l'épée dans les reins. Enfin ce n'était pas tant l'administration de la marine qui était en cause que le ministre lui-même, et il y avait une ironie déconcertante, si les préoccupations générales étaient fondées, à charger M. Pelletan en personne de diriger et de présider l'enquête qui devait surtout porter sur son administration. Comment la Chambre ne se serait-elle pas rendu compte de tant de différences entre les hommes et les choses d'autrefois et d'aujourd'hui? Au surplus, M. Ribot les lui a fait toucher du doigt. Néanmoins la majorité a passé outre. Pourquoi? Parce que, à la veille des élections municipales, le véritable « péril national » lui a paru être la chute

possible du cabinet. Celui dont M. Doumer s'était fait le dénonciateur bien vite apaisé avait, à ses yeux, un intérêt moindre. La marine deviendra ce qu'elle pourra entre les mains de M. Pelletan : la Chambre a d'autres soucis, et elle l'a montré.

M. Combes, après avoir consulté la direction des vents parlementaires, s'est senti si rassuré qu'il ne s'est plus embarrassé du choix de ses argumens. Il y a des Chambres avec lesquelles les ministres peuvent tout se permettre. M. Combes n'a pas hésité à dire à celle-ci qu'elle était hors d'état d'élire une commission d'enquête : elle venait de se livrer à une discussion qui, ayant été très ardente, pouvait rendre son impartialité suspecte. On aurait cru qu'une Chambre ainsi traitée allait se soulever tout entière dans une protestation indignée. Il n'en a rien été : la Chambre a tout écouté, tout entendu, tout subi. « Nous ne pouvons pas, a déclaré M. Combes, accepter une enquête parlementaire, et je m'étonne d'avoir à dire pourquoi. Comment ! quand vous constatez vous-même l'état des esprits dans cette assemblée..., que pouvez-vous attendre dans ces conditions d'une enquête parlementaire ? Ne sentez-vous pas que l'élection des membres qui la composeraient se ferait sous l'empire de passions ? » Depuis quand suffit-il qu'une Chambre ait des passions, fussent-elles aussi généreuses et patriotiques qu'on voudra, pour qu'on ait le droit de la frapper de certaines déchéances morales et qu'elle ait le devoir de s'y résigner ? Jamais pareil langage n'avait encore été tenu à une assemblée parlementaire, non qu'il n'y ait pas eu, avant M. Combes, de ministre capable de le faire, mais parce qu'il n'y avait pas eu jusqu'ici d'assemblée capable de le supporter. Après tout, les Chambres ont les ministres qu'elles méritent : quand elles ne savent pas se faire respecter, il est naturel qu'on ne les respecte pas. M. Ribot a parlé d'abdication : le mot a laissé la Chambre inerte et engourdie. Le gouvernement, lui, n'a pas de passions. Il n'a pas d'intérêt personnel dans les questions qui s'agissent. M. Pelletan ne tient pas à son portefeuille et il est prêt à le déposer sur l'autel de la Patrie. M. Combes a résisté à tout entrainement, et il a toujours fait exactement ce qu'il voulait faire, ni plus ni moins. Pour tous ces motifs, la Chambre a été dépossédée de son droit d'enquête : elle les a elle-même trouvés convaincans. Après cet effort d'humilité ultra-évangélique, elle s'est mise en vacances, et n'avait assurément rien de mieux à faire. L'air de la province calmera peut-être ses nerfs, apaisera peut-être ses passions surexcitées. Pendant ce temps, M. Combes gouvernera la France et M. Pelletan administrera la marine, avec le sang-froid, la méthode et

l'esprit d'ordre qu'on leur connaît. C'est ainsi que s'en vont les gouvernemens parlementaires : nous n'en avons plus que l'ombre illusoire.

Tout fier d'avoir échappé à tant d'assauts dont quelques-uns avaient paru redoutables, d'avoir vaincu M. Millerand et convaincu M. Doumer, d'avoir enfin battu tous ses adversaires, le gouvernement a cherché une occasion de montrer ces qualités de modération qu'il s'était attribuées : il n'a pas tardé à trouver celle qu'il lui fallait. Le moment est venu, a dit M. le garde des Sceaux, de faire disparaître les emblèmes religieux de tous les prétoires, tribunaux civils, tribunaux de commerce et justices de paix. Il restait une leçon de tolérance à donner au pays : c'était celle-là ! La pensée en est venue à M. Vallé le vendredi saint, et il l'a communiquée à la presse le jour même. Le lendemain, on a connu la circulaire qu'il avait adressée à tous les procureurs généraux pour les inviter à procéder ou à faire procéder à l'opération du décrochage des crucifix. Les fêtes de Pâques ont semblé un moment particulièrement opportun pour réaliser l'« opération susvisée, » comme dit le document officiel, parce que ce sont jours de vacances. S'il en est ainsi, pourquoi n'avoir pas attendu les grandes vacances ? Leur longueur et les distractions qui les remplissent auraient été mieux appropriées à l'exécution d'une mesure sur laquelle il aurait mieux valu ne pas appeler trop d'attention, à supposer qu'on fût légalement obligé d'y procéder. Mais y était-on obligé ? Oui, si l'on en croit la circulaire ministérielle, d'après laquelle la volonté du parlement se serait manifestée pendant la dernière discussion du budget ; non, si l'on se reporte à cette discussion elle-même. Le gouvernement n'était nullement tenu de faire ce qu'il vient de faire : s'il l'a fait, c'est pour obéir à ses passions ou à celles de ses amis.

Nous nous sommes reporté à la discussion du budget de 1904. Un député socialiste, M. Dejeante, a demandé une diminution de 100 francs sur un crédit quelconque du ministère de la Justice, en donnant au vote cette signification que les emblèmes religieux seraient supprimés dans les prétoires. Comme l'entretien de ces emblèmes ne coûtait rien du tout, et qu'on ne saurait les enlever sans mettre des ouvriers en œuvre, c'est plutôt une augmentation qu'une diminution de crédit qu'il aurait fallu proposer. M. Dejeante ne s'est pas embarrassé de cela : il sait que, dans les votes parlementaires, les intentions sont tout. Un autre gouvernement que celui-ci se serait opposé à l'amendement. Il aurait rappelé que, dans certaines formes de serment, devant la Cour d'assises par exemple, la présence de Dieu est formellement et textuellement invoquée. Il aurait dit surtout qu'il y a des

traditions respectables par elles-mêmes, auxquelles on ne saurait porter atteinte sans inquiéter inutilement un grand nombre de consciences. Enfin il aurait assuré que la laïcisation de l'État, même si on la pousse à ses dernières conséquences, n'impose nullement la nécessité de dégrader les monumens publics.

Mais le gouvernement actuel s'est bien gardé de tenir ce langage ; il s'est contenté de dire qu'il ferait ce qu'on voudrait ; le parlement n'avait qu'à exprimer une volonté, il l'exécuterait. L'amendement Dejeante a été voté à une très faible majorité ; il y avait peu de monde à la Chambre et personne n'y a fait attention. Le vote n'en était pas moins acquis ; seulement il n'avait aucune valeur avant d'avoir été ratifié par le Sénat, et le Sénat ne l'a pas ratifié. Non pas que le Sénat ait, dans les questions qui touchent directement ou indirectement aux choses religieuses, une autre opinion que la Chambre ; mais il a plus d'expérience et de prudence et, lorsqu'une manifestation ne peut d'ailleurs servir à rien, il ne croit pas que son caractère vexatoire et brutal soit à lui seul un motif de la faire. Le Sénat a donc relevé de 100 francs le crédit que la Chambre avait diminué de pareille somme. Le budget se votant à la fin de l'année, dans les derniers jours de décembre, une transaction se fait d'ordinaire entre les deux Chambres pressées par le temps. On tenait beaucoup, le 29 décembre 1903, à échapper aux douzièmes provisoires. Le Sénat n'a pas cru devoir insister sur le relèvement du crédit : il a consenti, pour en finir, à la diminution de 100 francs, mais son rapporteur a dit expressément, au nom de la Commission des finances, que, dans sa pensée, cette économie ne signifiait pas du tout que les emblèmes religieux devaient être supprimés. Le rapporteur était M. Maxime Lecomte ; il appartient à la majorité ministérielle ; il n'est pas suspect de tendances cléricales ; cependant il a qualifié, lui aussi, de respectables des traditions anciennes et inoffensives, et à cette raison morale il a ajouté quelques raisons matérielles de pratiquer ici le vieil axiome : *Quicquid non movere*, ne pas mettre le trouble là où est la paix. — Mais que voulez-vous donc que je fasse ? s'est écrié éperdument M. le garde des Sceaux. La Chambre vote dans un sens, le Sénat dans l'autre : le gouvernement manque de boussole. — Faites ce que vous voudrez, lui a-t-on répondu. — D'où il faut conclure que, non seulement M. le garde des Sceaux n'a pas reçu mandat d'enlever les emblèmes religieux des prétoires, mais que, l'ayant sollicité, il se l'est vu refuser. Il a passé outre ; c'était peut-être son droit, mais à la condition d'accepter pour lui tout entière la responsabilité qu'il cherche à

rejeter sur le parlement. Le parlement n'a pas exprimé de volonté, et c'est au ministère seul que revient le qualificatif de décrocheur de crucifix.

Nous doutons qu'il rencontre dans le pays de nombreux approbateurs. Ceux mêmes qui poursuivent une lutte ardente contre l'idée religieuse et qui sont animés contre elle des passions les plus violentes se défendent d'y céder, et affirment très haut qu'ils veulent pour tous tolérance et liberté. Comment pourraient-ils justifier un acte aussi compromettant que celui dont M. le garde des Sceaux vient de prendre l'initiative? Assurément il y en a eu de plus graves, mais il n'y en a peut-être pas eu de plus révoltant. S'en prendre à des images pour combattre les idées qu'elles représentent passera généralement, et à bon droit, pour une très lourde maladresse. A défaut d'autres qualités, il aurait suffi au gouvernement d'avoir un peu de mesure dans l'esprit, de tact et même de goût, pour échapper à ces égaremens d'iconoclaste. Le danger des mesures de ce genre est qu'elles parlent aux yeux un langage si clair qu'on ne peut pas obscurcir ensuite dans l'âme des foules, même par les distinctions les plus subtiles, le sens qui s'en dégage avec évidence. Le paysan de nos campagnes ne comprendra qu'une chose, à savoir qu'un crucifix est désormais un objet à cacher, un emblème de superstition qui n'est pas bon à montrer en public et qui doit tout au plus trouver provisoirement un refuge dans les églises et dans les temples. Il se rendra compte que tel est l'avis du gouvernement, et il fera ses réflexions en conséquence. On instruit le peuple, depuis quelque temps, avec une merveilleuse et redoutable rapidité. On l'habitue à voir bafouer ce qu'il avait respecté jusqu'ici, et qu'on déclare tantôt odieux et tantôt ridicule. Ce qu'il avait cru, on lui dit qu'il ne faut plus le croire, et même qu'il faut croire le contraire. Un malheureux crucifix dans un prétoire choque la vue, offense la pudeur. Nous nous demandons ce qu'on fera bientôt des croix qu'on rencontre encore le long des routes dans nos campagnes, dans des lieux qui sont aussi des lieux publics et qui appartiennent à l'État, aux départemens ou aux communes. M. Dejeante, après le beau succès qu'il vient d'avoir, ne saurait les oublier longtemps. Pourquoi n'en demanderait-il pas aussi la suppression? Elles sont encore plus en évidence que les crucifix des prétoires, car tout le monde n'a pas de procès, tandis que tout le monde se promène. On en viendra là, on ira même plus loin si l'esprit d'aujourd'hui continue de souffler : à moins pourtant que des manifestations comme celle que nous dénonçons en ce moment ne finissent, grâce à

ce qu'elles ont de brutalement significatif, par éclairer la conscience populaire. On a vu chasser des religieux et des religieuses ; on chasse maintenant des images ; que chassera-t-on demain ? Peut-être, enfin, sera-ce le gouvernement.

En attendant, les élections municipales se préparent. Que seront-elles ? Nul ne le sait. On ne le saura même pas quand elles seront faites, car il y en aura trente-six mille, ce qui est beaucoup trop pour qu'on puisse y voir clair. De plus, on vote par listes et non pas par scrutins uninominaux, ce qui augmente encore la confusion. Il ne faut sans doute pas attendre grand'chose de ces élections. Elles seront intéressantes dans les villes, où l'on pourra discerner les résultats : dans les campagnes, c'est-à-dire dans l'immense majorité des cas, l'importance des situations locales et la préoccupation des intérêts locaux resteront, comme par le passé, le grand facteur électoral. Il n'y aura probablement pas beaucoup de changemens dans les personnes ; mais les mêmes personnes ne se ressemblent pas toujours au bout de quelques années. Les conseils municipaux, les maires, les adjoints ont un besoin quotidien de l'administration préfectorale et sous-préfectorale, et celle-ci a une grande prise sur eux. De là viennent les profondes transformations morales auxquelles nous assistons depuis quelque temps : ce ne sont pas encore les prochaines élections municipales qui y mettront un terme. Le danger, pour le gouvernement, n'est pas là ; il est plutôt dans l'impatience toujours croissante avec laquelle la Chambre des députés le supporte. Le ministère fatigue ses meilleurs amis par ses exigences ; il les gêne souvent par ses imprudences ; il les éloigne de lui par ses allures brusques et cassantes. Même lorsqu'elles n'en disent rien sur le moment, les Chambres n'aiment pas à être traitées d'incapables. Enfin tout s'use avec le temps : le système de M. Combes commence à s'user. De là les chiffres de plus en plus bas de sa majorité. Chaque jour une parcelle du bloc s'en détache. D'autres morceaux, plus considérables encore, ne demandent qu'à s'en séparer. Le jour où un homme oserait, on le suivrait.

A la vérité, l'audace n'a pas manqué à M. Millerand, et il n'a pas été suivi ; mais un lendemain socialiste a effrayé, et les fameuses réformes ouvrières, telles que M. Millerand les conçoit, ont paru peu séduisantes. M. Doumer est l'espoir de trop de partis pour n'être pas condamné un jour ou l'autre à causer des déceptions à quelques-uns. En attendant, il avait un beau jeu en main : il ne l'a pas joué, et a sauvé lui-même le ministère et le ministre qu'il venait d'attaquer. La situation du gouvernement n'en est pas moins ébranlée, et la fin



de la session sera rude pour lui. Mais elle ne durera que six ou sept semaines, et peut-être cela le sauverait-il encore. Le 14 juillet sera bientôt arrivé.

L'expédition des Anglais au Thibet a attiré l'attention, ces jours derniers, parce que le corps expéditionnaire qui marchait sur Gyantsé sous les ordres du général Macdonald a rencontré quelque résistance à Gourou, et a dû y brûler de la poudre. Au point de vue matériel, ce combat n'a pas eu d'importance : il a permis seulement de constater une fois de plus le sang-froid du soldat britannique. Mais, au point de vue moral, il a précisé le caractère de l'opération. On avait dit d'abord qu'elle était toute politique, comme en témoignait la présence du colonel Younghusband, qui était chargé d'une négociation; l'événement a montré, comme on s'en doutait d'ailleurs, qu'une opération diplomatique soutenue par de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie était une opération militaire. Les quelques coups de fusil échangés à Gourou, dans des conditions bien inégales, car les Thibétains n'avaient que de vieilles armes hors d'usage tandis que les Anglais disposaient des derniers produits de l'art, ont rendu cette vérité évidente. Si l'on a cru un moment en Angleterre qu'on atteindrait le but sans coup férir, on s'est trompé.

Les illusions de ce genre sont d'ailleurs extrêmement fréquentes dans l'histoire coloniale : elles sont vite dissipées, à supposer qu'au point de départ elles aient toujours été sincères. Les Thibétains ont tendu aux Anglais un piège qui n'a pas été bien dangereux pour ceux-ci, et où ils sont tombés eux-mêmes. Ni leur organisation militaire, qui est nulle, ni leur armement, qui est primitif, ne leur permettent d'opposer à l'envahisseur une digue redoutable. Les Anglais, cette fois, n'ont pas affaire à des Boers. Mais le pays même leur créera des difficultés très grandes, et il suffit que les habitans ne leur soient pas favorables pour en faire un champ d'opération laborieux. On a décrit souvent le Thibet, ou du moins ce qu'on en connaît. C'est le pays habité le plus élevé du monde, le plus froid, le mieux défendu par des montagnes d'où se détachent pendant l'hiver de terribles avalanches, et d'où sortent pendant une partie de l'été des torrens d'eau et de boue. La population y est rare. Elle est gouvernée par de véritables congrégations religieuses, sous les lois d'une théocratie mystérieuse et dure. Nos hommes d'État français auraient beaucoup de choses excellentes à y faire, si on pouvait les y transporter et les y laisser. Il y a au Thibet un assez grand nombre de

lamas qui incarnent et réincarnent indéfiniment des saints entre lesquels existe une hiérarchie plus ou moins sacrée. Le Dalai-Lama est le plus important de tous, parce qu'il siège à Lhassa, c'est-à-dire dans la capitale; mais le Thashi-Lama, qui siège à Thasi-Lhumpo, incarne un saint encore supérieur. Il n'existe pas une harmonie parfaite entre les divers lamas, et les Anglais pourront probablement s'appuyer sur les uns contre les autres. N'est-ce pas ainsi, d'ailleurs, qu'ils sont devenus les maîtres de l'Inde ?

Les vrais motifs de l'expédition tiennent à deux causes principales, le caractère personnel du vice-roi des Indes et les projets plus ou moins réels qu'il a prêtés à la Russie. On a parlé aussi de l'exécution d'arrangemens commerciaux signés il y a une dizaine d'années, et qui avaient pour objet de donner plus de facilités à l'entrée au Thibet du thé indien; mais ce n'est là que le prétexte de l'opération mi-partie politique et mi-partie militaire où les Anglais se sont engagés. Lord Curzon est un homme habile, remuant, ambitieux, qui a entrepris beaucoup de choses depuis qu'il est à la tête du gouvernement des Indes, mais n'en a achevé aucune dans des conditions propres à décourager la critique. Les résultats de sa politique dans le golfe Persique, par exemple, sont encore assez incertains. Il tient à laisser de lui un grand souvenir en Asie et à produire une forte impression en Europe : on le regarde déjà, en Angleterre, comme un homme qui pourrait être appelé à y jouer un rôle important. Les gouverneurs de colonies font quelquefois cet effet à distance, et leur prestige diminue quand on les voit de plus près : au surplus, nous ne disons pas cela pour lord Curzon, n'ayant aucune raison de croire qu'il ne justifiera pas les espérances de ses admirateurs.

Dans le développement de sa politique, il a rencontré sur plus d'un point les Russes comme des obstacles, ou du moins comme des rivaux : voilà sans doute pourquoi il n'a pas toléré la pensée de les retrouver un jour au Thibet. Leurs projets l'ont inquiété : il les a qualifiés de peu amicaux dans un discours public. Qu'avaient donc fait les Russes pour éveiller si vivement ses susceptibilités ? Peu de chose. Ce sont les Thibétains qui ont envoyé une mission à Saint-Pétersbourg, avec des cadeaux et des paroles aimables, et ils en ont remporté d'autres cadeaux et des paroles non moins bienveillantes. Lord Curzon n'a pas mis en doute que cette démarche avait été encouragée, et il y a vu une menace pour la sécurité de ce qu'il appelle le glacis septentrional des Indes. Il ne semble pas avoir réussi du premier coup à faire partager ses appréhensions au gouvernement britannique, que la

guerre du Transvaal a provisoirement refroidi pour les entreprises coloniales : cependant il a fini par y réussir et on a déclaré à Londres : 1° que le Thibet devait être indépendant ; 2° que, si une influence y prédominait, ce devait être celle de l'Angleterre. On comprend ce que cela veut dire. L'indépendance du Thibet n'est pas absolue ; il y a entre ce pays et la Chine un lien de vassalité ; mais la suzeraineté chinoise s'exerce dans des conditions assez platoniques. Elle ne saurait être une gêne, pas plus d'ailleurs qu'elle ne pourrait être une garantie efficace pour le Thibet. Quoi qu'il en soit, il y a là un terrain d'intrigues où deux diplomaties pouvaient s'exercer l'une contre l'autre. Dans les circonstances actuelles, c'est-à-dire pendant la guerre d'Extrême-Orient, la diplomatie russe était condamnée à n'être pas très active, ni par conséquent très dangereuse ; mais les Anglais n'en ont tiré qu'une conséquence, à savoir qu'ils avaient les coudées franches et que le moment d'intervenir s'offrait à eux. Ils en ont profité, oubliant un peu que d'autres nations, et la Russie elle-même, avaient assisté pendant deux ans aux péripéties de la guerre sud-africaine sans tirer avantage des embarras qu'elle leur causait. Lord Curzon a obtenu l'autorisation de faire son expédition, et il l'a faite sur-le-champ. En somme, son but est de prouver aux Thibétains que les Anglais sont plus près et plus forts que les Russes, et que c'est avec eux qu'il faut s'entendre. Mais cette démonstration coûtera assez cher, et nous ne sommes pas sûrs qu'elle soit pour les Anglais aussi rémunératrice qu'ils l'imaginent. Beaucoup d'entre eux, il y a peu de temps encore, la jugeaient inutile, et peut-être n'est-elle devenue nécessaire que lorsque la gloire de lord Curzon y a été intéressée.

Elle nous apprendra du moins beaucoup de choses inconnues. Le Thibet a été jusqu'à ce jour la région la plus ignorée de l'Univers. On compte les quelques très rares Européens qui ont pu aller jusqu'à Lhassa. Tout est mystérieux dans ce pays que la nature a rendu presque inaccessible, et que la religion et les mœurs de ses habitans ont encore plus hermétiquement fermé aux entreprises et aux curiosités du dehors. Mais tout cède aujourd'hui à la poussée de plus en plus pesante de l'Europe sur l'Asie. Le nord du continent est occupé par les Russes, et la plus grande partie du Sud par l'Angleterre ou par la France. Le centre maintenant est attaqué. Dans quelques années, le Thibet n'aura plus de secrets, et qui sait si le Dalai-Lama et le vice-roi des Indes n'échangeront pas de courtoises visites ?

Si nous ne disons que quelques mots de l'arrangement que l'An-

gleterre et la France viennent de conclure, et si nous nous contentons d'en signaler l'extrême importance, c'est que les détails absolument authentiques nous en ont été connus trop tard pour que nous puissions lui consacrer toute la place qu'il mérite. On a dit avec raison que chacun des deux pays avait des droits historiques, incontestables et incontestés, mais dont il tirait moins de profit qu'ils ne causaient de gêne à l'autre. Il y avait donc là matière à transactions. L'idée aurait pu en venir plus tôt à l'esprit. Si elle y est venue aujourd'hui seulement, c'est parce que la bonne volonté des gouvernemens en présence et des hommes qui agissent en leur nom a rencontré enfin des circonstances plus favorables que par le passé. C'est ce dont on ne saurait trop se réjouir. Il aurait fallu se féliciter en tout temps d'une entente amicale entre les deux grandes nations occidentales ; mais elle est aujourd'hui particulièrement opportune, parce qu'elle est la meilleure garantie du maintien malheureusement partiel de la paix du monde. En tout cas, rien ne peut mieux servir en ce moment à empêcher la guerre de s'étendre ou de se généraliser, et plus tard à en faciliter le dénouement. L'entente était donc nécessaire, et nous devons être reconnaissans à ceux qui l'ont conclue, notamment à lord Lansdowne et à M. Delcassé. Sans oublier sir Edmond Monson, tout le monde a rendu justice à la haute intelligence, à l'activité infatigable, à la volonté patiente, avec lesquelles M. Paul Cambon s'est consacré à la partie de la tâche qui lui incombait, et ce n'était pas la moindre. Nous avons dû faire des concessions, on nous en a fait aussi : c'est la monnaie d'échange des arrangemens de cette nature. Sans parler pour le moment de l'arrangement lui-même, nous n'hésitons pas à dire que la politique dont il est l'expression est un bienfait pour l'Europe et même pour le monde : et nous y applaudissons sincèrement.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

F. BRUNETIÈRE.

---

CINQUIÈME PÉRIODE — LXXIV<sup>e</sup> ANNÉE

---

# TABLE DES MATIÈRES

DU

## VINGTIÈME VOLUME

---

MARS — AVRIL

---

### Livraison du 1<sup>er</sup> Mars.

	Pages.
LA ROUTE DE SAINTE-HÉLÈNE. — LES DERNIERS JOURS DE NAPOLÉON EN FRANCE. — II. ROCHEFORT ET LE <i>Bellérophon</i> , par M. HENRY HOUSSAYE, de l'Académie française. . . . .	5
UN VAINQUEUR, troisième partie, par M. ÉDOUARD ROD. . . . .	35
LA CRITIQUE D'ART ET SES CONDITIONS ACTUELLES, par M. ÉMILE MICHEL, de l'Académie des Beaux-Arts. . . . .	73
L'ÉVOLUTION ACTUELLE DE LA TACTIQUE, dernière partie, par ***. . . . .	110
LA GRANDE MADemoisELLE. — III. LA JEUNE COUR. — LES FÊTES GALANTES, par ARVÈDE BARINE. . . . .	130
LA GRANDE-BRETAGNE ET LA SUPRÉMATIE MARITIME, par M. A. MOIREAU. . . . .	171
UNE COMÉDIE DE M. VERGA : <i>Du tien au mien</i> . . . . .	207
REVUE SCIENTIFIQUE. — L'AZUR DU CIEL, par M. A. DASTRE. . . . .	217
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . . . .	229

### Livraison du 15 Mars.

LES DERNIERS JOURS DE LÉON XIII ET LE CONCLAVE DE 1903, par UN TÉMOIN. . . . .	241
UN VAINQUEUR, quatrième partie, par M. ÉDOUARD ROD. . . . .	286
L'ALLEMAGNE ET NAPOLÉON EN 1813, par M. G. CAVAINAC. . . . .	329
POÉSIES. — VISIONS RUSTIQUES, par M. LÉONCE DEPONT. . . . .	352
L'ÉCLAIRAGE A PARIS, A LONDRES ET A BERLIN, par M. GASTON CADOUX. . . . .	360
LE JAPON ET SES RESSOURCES DANS LA GUERRE ACTUELLE, par M. PIERRE LEROY-BEAULIEU. . . . .	389

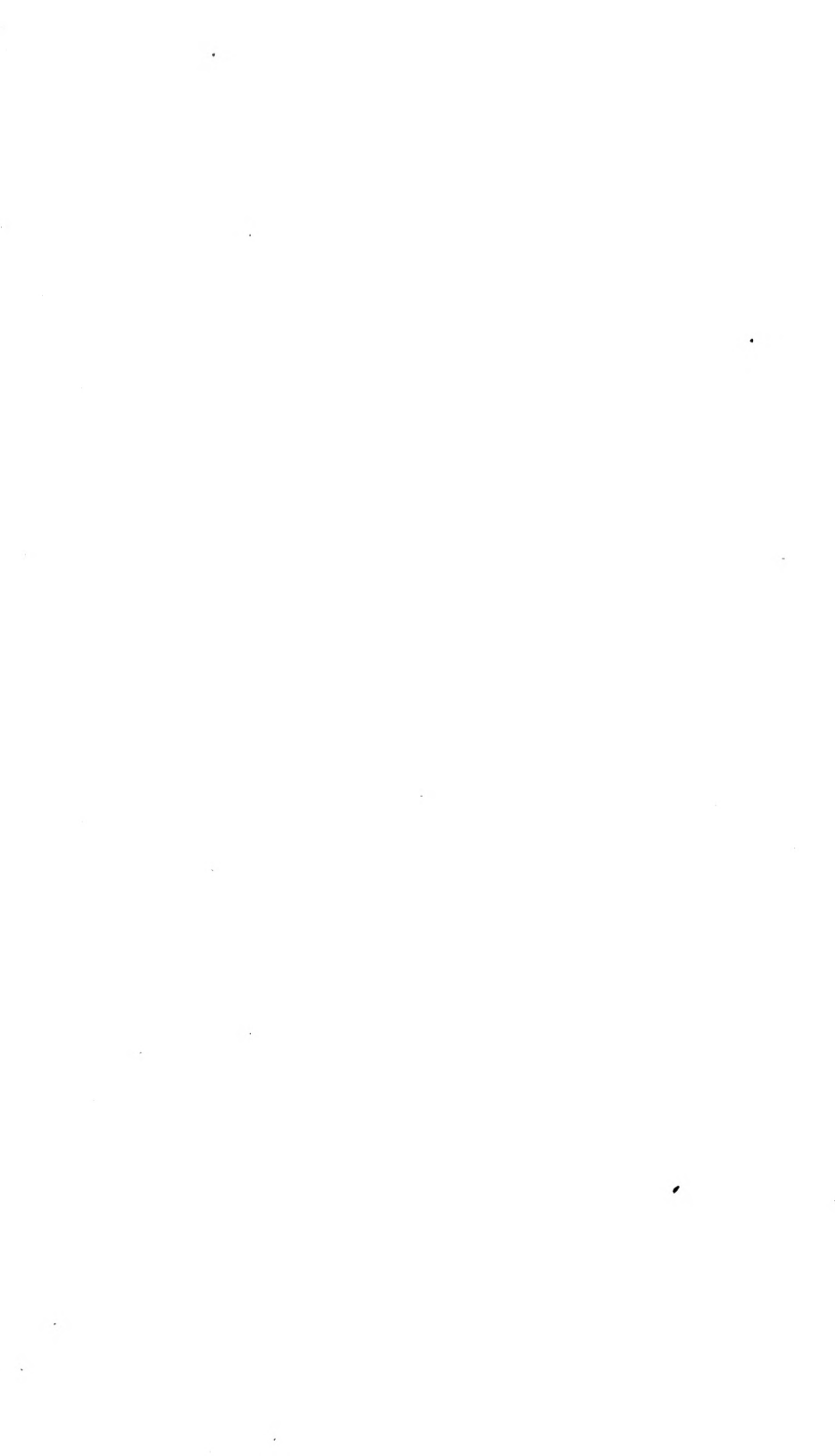
	Pages.
L'EXPOSITION DES PRIMITIFS FRANÇAIS, par M. HENRI BOUCHOT. . . . .	420
REVUE LITTÉRAIRE. — UNE HISTOIRE DU SONNET, par M. RENÉ DOUMIC. . . .	444
REVUES ÉTRANGÈRES. — UN ÉCRIVAIN DANOIS : M. JOHANNES JOERGENSEN, par M. T. DE WYZEWA. . . . .	456
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. .	468

#### Livraison du 1<sup>er</sup> Avril.

UN VAINQUEUR, dernière partie, par M. ÉDOUARD ROD. . . . .	481
LE SUFFRAGE UNIVERSEL ET L'ÉVOLUTION DES PARTIS POLITIQUES, par M. CHARLES BENOIST. . . . .	520
LA JEUNESSE DE MOZART. — I. LES PREMIÈRES LEÇONS (1756-1762), par M. T. DE WYZEWA. . . . .	543
NAPOLEÓN III ET LE GÉNÉRAL DUFOUR, D'APRÈS UNE CORRESPONDANCE INÉDITE (1830-1872), par M. EUGÈNE DE BUDE. . . . .	581
LE MÉCANISME DE LA VIE MODERNE. — I. TAPIS ET TAPISSERIES, par M. le vicomte GEORGES D'AVENEL. . . . .	613
LES MISSIONS CHRÉTIENNES ET LEUR RÔLE CIVILISATEUR. — L'OEUVRE SCIENTIFIQUE, par M. G. BONET-MAURY, professeur à la Faculté de Théologie protes- tante. . . . .	644
UNE CAMPAGNE EN BELGIQUE. — LA MONTANSIER A BRUXELLES, par M. CH. GAILLY DE TAURINES. . . . .	670
REVUE SCIENTIFIQUE. — LES TRAVAUX RÉCENS SUR LA DIGESTION DE L'ALBUMINE, par M. A. DASTRE. . . . .	684
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. .	700
LA LOI SUR L'ENSEIGNEMENT LIBRE AU SÉNAT, par M. HENRI WALLON, de l'Acadé- mie des Inscriptions et Belles-Lettres. . . . .	712

#### Livraison du 15 Avril.

LE RETOUR DE VARENNES (JUN 1791). — I. LA POURSUITE, par M. G. LENOTRE. . . .	721
L'ARBRE DE SCIENCE, par M. PAUL PERRET. . . . .	763
L'AMÉRIQUE FRANÇAISE ET LE CENTENAIRE DE LA LOUISIANE, par M. PIERRE DE COUBERTIN. . . . .	805
LÉONCE DE LAVERGNE. — SOUVENIRS PERSONNELS ET DOCUMENTS INÉDITS, par M. ERNEST CARTIER. . . . .	825
POÉSIE, par M. CHARLES GUÉRIN. . . . .	862
LES MISSIONS CHRÉTIENNES ET LEUR RÔLE CIVILISATEUR. — II. L'OEUVRE MORALE, SOCIALE ET L'INFLUENCE FRANÇAISE DANS LE MONDE, par M. G. BONET-MAURY, professeur à la Faculté de Théologie protestante. . . . .	873
AU PAYS DE GALLES, par M. FIRMIN ROZ. . . . .	897
REVUE DRAMATIQUE. — <i>Oiseaux de passage</i> AU THÉÂTRE-ANTOINE; — <i>Le Manne- quin d'Osier</i> A LA RENAISSANCE; — <i>L'Esbroufe</i> AU VAUDEVILLE, par M. RENÉ DOUMIC. . . . .	923
REVUES ÉTRANGÈRES. — LE DERNIER OUVRAGE DE LESLIE STEPHEN, par M. T. DE WYZEWA. . . . .	935
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. .	947







TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES



3 9090 007 525 799

